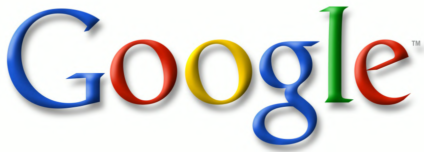
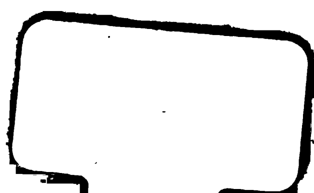



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



COLLECTION

DES

INVENTAIRES-SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Archives départementales du Morbihan

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. ROSENZWEIG, ARCHIVISTE.

MORBIHAN.

ARCHIVES CIVILES — SÉRIE B (Nos 1 à 3099)



PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES

DE PAUL DUPONT.

—

1877

COLLECTION

DES

INVENTAIRES-SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE PAR ORDRE

DE SON EXCELLENCE M. LE COMTE DE PERSIGNY, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.



PREMIÈRE PARTIE.

ARCHIVES CIVILES.

RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les deux premiers volumes de l'INVENTAIRE-SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

Votre Majesté regrettait, dans la Préface d'une de ses œuvres, que l'idée émise un jour par Napoléon Ier n'eût pas été exécutée. Le fondateur de votre dynastie voulait que les savants créassent des catalogues, par ordre de matières, des sources authentiques où les auteurs écrivant sur une branche quelconque du savoir humain pourraient aller puiser leurs renseignements.

« Aujourd'hui, ajoutiez-vous, Sire, l'homme désireux de s'instruire ressemble à un voyageur » qui, pénétrant dans un pays dont il n'a pas la carte topographique, est obligé de demander » son chemin à tous ceux qu'il rencontre. »

La publication dont j'ai l'honneur de soumettre la première partie à Votre Majesté est en voie de réaliser ce projet de l'Empereur.

Les Archives départementales, formées en 1790, dans les chefs-lieux des préfectures actuelles, par la réunion de tous les titres provenant des intendances, cours des comptes, bailliages, évêchés, monastères, châteaux, etc., constituent un vaste et magnifique ensemble de documents authentiques, comparable en richesse et de beaucoup supérieur en nombre à l'important dépôt des Archives centrales de l'Empire. — Si ce dernier dépôt renferme le Trésor des Chartes royales et les actes émanés des anciennes administrations établies au siége même du Gouvernement, les Archives départementales comprennent, de leur côté, toutes les collections de nature analogue que possédaient nos provinces, c'est-à-dire la France entière à l'exception de Paris. Elles contiennent donc d'abord, d'une manière spéciale et complète, ce qui se rapporte à l'histoire des provinces, des communes et des propriétés particulières, ainsi qu'aux intérêts des familles qui les ont habitées.

Elles offrent, en outre, un grand nombre de titres précieux pour l'histoire générale, et notamment les actes promulgués par les souverains dans le royaume pour notifier leur avénement, annoncer leurs plans de réforme, demander adhésion à leur politique, etc. Telles, par exemple, les lettres de Philippe le Bel réclamant l'appui de ses vassaux dans la lutte contre le Saint-Siége, organisant les élections générales des représentants du pays, prescrivant l'arrestation des Templiers et justifiant cette mesure ; telles aussi ces circulaires dans lesquelles Charles IX décline la responsabilité de la Saint-Barthélemy, etc.

A un autre point de vue, les Archives départementales fournissent encore à l'étude de l'histoire générale et de l'administration publique d'innombrables matériaux. Avant l'organisation uniforme de la France en départements, chacune de nos provinces avait conservé plus ou moins son autonomie, et, à mesure qu'on remonte dans le passé, les individualités provinciales prennent un caractère plus indépendant de l'action du pouvoir central. — Ce ne sont plus alors des parties d'un empire, mais de véritables États souverains (Bourgogne, Provence, Lorraine, Bretagne, etc.), qui traitent parfois d'égal à égal avec le roi de France, possèdent une administration propre, une représentation en quelque sorte nationale, une cour princière protectrice des sciences et des arts et entretiennent des relations diplomatiques séparées, soit avec la France, soit avec l'étranger.

On comprend, dès lors, que les éléments de l'histoire générale et de l'administration publique

de notre pays soient aussi divisés que le pays l'était lui-même, et que l'étude de nos provinces dans leurs rapports entre elles et avec Paris puisse seule donner l'intelligence complète et la juste appréciation de l'ensemble des faits.

S'il était besoin de démontrer cette solidarité d'intérêt historique, il suffirait, Sire, de rappeler un exemple qui a déjà frappé l'attention de Votre Majesté. La précieuse correspondance de Charles le Téméraire, indiquant jour par jour la marche de ses armées et révélant ses projets (documents conservés aux archives de Dijon), n'intéresse-t-elle pas autant l'histoire du règne de Louis XI que celle de la Bourgogne elle-même? Et, pour descendre à une époque plus rapprochée de nous, comment se rendre compte de l'importance de la Ligue, sans en avoir étudié les nombreuses ramifications provinciales, dont les archives de nos départements nous livrent aujourd'hui le secret?

Enfin, si nous abordons l'histoire des sciences et des arts, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de toutes les branches, en un mot, des connaissances humaines ou de l'administration, l'étude particulière des documents que recèlent nos provinces ne sera pas moins féconde. N'est-ce pas dans les archives de leur patrie ou des villes qu'ils ont habitées que l'on rencontre, sur nos grands hommes, le plus de renseignements? Peut-on faire l'histoire du droit, de la médecine, de la littérature, de la sculpture, de la peinture, etc., sans consulter les titres que nous ont conservés Valence et Toulouse sur Cujas, Montpellier sur Rabelais, Rouen sur Corneille, Marseille sur Puget, Nancy sur Callot, etc.; et, pour des questions que l'on pourrait croire toutes modernes, qui se douterait, par exemple, si les archives des Bouches-du-Rhône n'en fournissaient la preuve, que déjà au xv[e] siècle la France et le Piémont projetaient de concert le percement des Alpes?

En résumé, Sire, les Archives départementales contiennent l'histoire de nos provinces dans ses moindres détails, les éléments de tous genres pour l'histoire générale du pays et une quantité innombrable d'actes relatifs aux familles et aux propriétés particulières.

Il était donc désirable que ces riches dépôts, inexplorés et trop méconnus jusqu'à ce jour, fussent mis en valeur au profit des intérêts qui s'y rattachent.

La loi du 10 mai 1838, en classant parmi les dépenses ordinaires des départements les frais de garde et de conservation de leurs archives, avait permis d'en effectuer la mise en ordre et de réaliser successivement plusieurs améliorations. Mais il était réservé à l'initiative de Votre Majesté d'imprimer à cette partie de l'administration une impulsion décisive.

Le décret impérial du 22 juillet 1853, que j'avais préparé d'après vos ordres, donna aux Archives départementales une organisation plus large et plus régulière.

Habilement secondé par les chefs de service de mon ministère, et notamment par le personnel du Bureau des Archives, je confiai à l'expérience d'Inspecteurs généraux sortis de notre savante École des Chartes le soin de visiter les archives des départements, des communes et des hôpitaux, afin d'en surveiller la conservation et le classement, de diriger le personnel, d'après une méthode uniforme, et de relier entre eux les efforts jusque-là isolés des archivistes dans le but de les faire concourir à l'exécution de l'Inventaire que je voulais créer.

Les travaux antérieurs n'avaient eu pour résultat que la publication d'un Tableau général donnant, pour chaque dépôt d'Archives départementales, le titre et l'état numérique des fonds qu'il comprenait; cela ne pouvait pas suffire Il importait surtout de faire connaître le contenu même de ces fonds, de révéler les ressources qu'ils offrent pour tous les genres de recherches.

Dans ce but, Sire, je prescrivis, en 1853, une méthode d'*inventaire-sommaire* qui donne l'analyse de chacun des articles (cartons, liasses ou volumes) dont les archives sont composées. En même temps que ce travail assure la conservation des documents exposés jusques alors à de si regrettables dilapidations, en constatant publiquement leur nombre et leur état matériel, il en indique la date et le contenu par des citations de natures diverses, dont la réunion formera, pous ainsi dire, une table générale des matières.

L'établissement de cet inventaire-sommaire donna presque immédiatement d'importants résultats, et, dans un rapport adressé à Votre Majesté le 20 juin 1854, je pouvais déjà lui annoncer que cette opération, en pleine exécution dans toutes les préfectures, avait amené la découverte d'un grand nombre de titres précieux. Les archivistes départementaux, formés pour la plupart à l'enseignement de l'École des Chartes, ont secondé les vues de l'Administration centrale avec zèle et dévouement, et, grâce à leurs efforts, que je regarde comme un devoir de récompenser en faisant améliorer de plus en plus la position de ces fonctionnaires, les inventaires des archives civiles étaient, l'année dernière, après huit ans d'un travail assidu, généralement terminés. Il restait, pour mettre en lumière toute leur valeur, à en entreprendre la publication ; dès ma rentrée au ministère de l'intérieur, je me suis occupé d'en préparer les voies et moyens.

J'ai fait appel aux départements, plus intéressés que personne à publier le catalogue des richesses historiques qu'ils possèdent et des documents d'intérêt particulier dont la loi les autorise à délivrer des expéditions rétribuées. L'empressement à peu près unanime avec lequel les Conseils Généraux ont adopté ma proposition et voté les frais d'impression nécessaires montre que les avantages d'une œuvre aussi importante ont été appréciés.

Dès à présent, cette publication s'exécute simultanément dans toute la France, d'après un même modèle, dans un même format, et tirée à un nombre d'exemplaires suffisant pour assurer l'échange entre les préfectures et faire une large part à la publicité ; elle constituera dans chaque département un centre de recherches d'autant plus faciles que, par les soins de mon ministère, il sera dressé une table générale, résumé et complément de l'œuvre.

Les deux volumes que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté concernent 54 préfectures, renferment 1,683 pages de texte et présentent l'analyse de 12,000 volumes manuscrits, 5,670 plans, 10,978 liasses contenant un total de 732,946 pièces, dont la plus ancienne remonte au commencement du VIII[e] siècle.

J'ose espérer que Votre Majesté trouvera ce travail digne de sa haute approbation, surtout si elle daigne considérer que la première feuille n'a été mise sous presse qu'au mois de janvier dernier. Elle peut ainsi prévoir la marche rapide que cette publication est destinée à suivre et l'importance des résultats qui s'ajouteront chaque jour à ceux que j'ai l'honneur de lui signaler.

A l'exemple des départements, et dans le même format, plusieurs administrations communales et hospitalières ont commencé à faire imprimer l'inventaire de leurs collections, et cette seconde opération, exécutée conjointement avec la première, permet, dès à présent, d'entrevoir le moment où l'ensemble de ces travaux, encouragés par votre auguste patronage, constituera un véritable monument national.

Je suis, avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté

Le très-humble serviteur et fidèle sujet,

Le Ministre de l'intérieur,

F. de Persigny.

Approuvé :

NAPOLÉON.

Par décret impérial, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été promus ou nommés dans l'Ordre impérial de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier. — M. Eugène de Stadler, inspecteur général des Archives départementales : services exceptionnels dans l'organisation de l'Inventaire.

Au grade de chevalier. — M. Aimé Champollion-Figeac, chef du bureau des Archives départementales, auteur d'ouvrages sur l'histoire de France.

2e RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.



Sire,

Un de mes prédécesseurs a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 3 août 1862, les deux premiers volumes de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, et un rapport destiné à faire connaître le but et les avantages de cette publication.

Depuis cette époque, grâce aux encouragements de Votre Majesté, ce travail a pris une extension considérable et il n'a cessé d'être poursuivi avec une activité dont je me plais à signaler les résultats. Tous les départements ont commencé la publication de leurs inventaires, à l'exception des trois départements récemment annexés à l'Empire, dont les Archives n'ont pu encore être

constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'Administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes complétement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentent à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre des pièces ou registres analysés s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont terminé déjà leur publication.

Je signalerai particulièrement à Votre Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon.

On y trouve une précieuse correspondance politique avec les souverains de France, d'Espagne, de Savoie, avec les chefs de la Ligue, les agents du Roi Catholique et du Saint-Père. Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, d'artistes de tous genres, parmi lesquels on remarque Pierre Évrard (1455), Péréal (1511), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles, le relieur Pierre Maury, Nicolas Grolier, etc.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs Archives. L'Assistance publique à Paris vient d'achever le premier volume relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document retrace rue par rue et maison par maison la topographie de l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Des titres importants pour les intérêts de l'État et des communes se retrouvent dans les documents antérieurs à 1790. Le classement et l'inventaire en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et en 1864, la solution de procès pendants depuis longues années. Ces titres figurent particulièrement parmi les anciens cartulaires, parmi les cadastres, les terriers, les plans de routes, les partages de biens communaux, les concessions de terrains vagues et incultes. J'ai remarqué, dans ces mêmes collections, des renseignements précieux sur de grands travaux effectués ou étudiés avant 1790, tels que : défense des côtes maritimes à Rouen, au Hâvre, à Dieppe, à Saint-Valery-en-Caux, etc.; mesures contre les inondations en Touraine; endiguement du Rhin; établissement de canaux, projets sur les mines, les carrières, les haras, les pépinières, les opé-

rations du service des ponts et chaussées, l'extinction de la mendicité et du paupérisme. Les actes qui nous sont restés sur les fondations d'hôpitaux, la création des manufactures, l'organisation d'ateliers de travaux d'utilité publique, fournissent des éléments pleins d'intérêt pour l'étude de questions qui préoccupent encore aujourd'hui tous les gouvernements.

A côté des actes administratifs émanés du pouvoir central ou de sa représentation directe, il en est qui se rattachent à la vie politique du pays, à l'intervention de ses députés dans les affaires générales de l'État et dans les affaires particulières des provinces et des villes. Tels sont les papiers relatifs aux États-Généraux, aux assemblées des notables, aux assemblées provinciales, précieux documents qui sont tout à la fois le testament de l'ancienne société et la préface de la Révolution française.

Comme les provinces et les communes, les familles ont un intérêt incontestable à cette publication. En effet, les simples états de répartition de l'impôt ne servent pas seulement à délimiter d'anciennes propriétés; ils déterminent aussi et constatent la situation nobiliaire d'un grand nombre de personnes au moment de la Révolution. Les élus chargés de faire la répartition des impôts n'admettaient pas sans des preuves rigoureuses l'exemption des charges financières que procuraient à ceux qui les possédaient légalement les terres nobles et les titres nobiliaires.

Aussi, voit-on un illustre savant du XVII[e] siècle, Claude Saumaise, se montrer aussi habile défenseur de ses prétentions nobiliaires que perspicace archéologue lorsqu'il s'agit de déchiffrer une antique inscription, et l'histoire constate-t-elle sans étonnement que les échevins de Lyon apportaient plus de persévérance à faire rechercher, après les troubles de la Ligue, les lettres patentes qui leur conféraient l'anoblissement, qu'à préserver la cité des invasions des Bohémiens, Égyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui venaient augmenter les charges de l'*Aumône générale*, plus spécialement fondée pour les ouvriers sans emploi ou invalides.

Les jugements des intendants, connus sous le nom de *maintenue de noblesse*, complètent l'ensemble des documents servant à éclairer l'histoire et l'état des familles.

Notre ancienne organisation judiciaire est représentée dans les archives des préfectures par un grand nombre de registres et de dossiers provenant des Parlements provinciaux, des siéges royaux du premier degré : Présidiaux, Sénéchaussées et Bailliages. A ces documents concernant la justice du royaume, s'ajoutent les actes des justices seigneuriales qui représentent jusqu'au seuil même de la Révolution les derniers vestiges des pouvoirs locaux, issus de la féodalité.

La jurisprudence de ces tribunaux variait à l'infini. En Bourgogne, par exemple, il n'en coûtait que 10 francs d'amende, en l'année 1385, pour avoir aidé à rançonner les ambassadeurs du comte de Savoie et du marquis de Montferrat; mais cette procédure avait nécessité des « *écritures qui occupaient* 50 *pieds de long*, » et le pied était taxé un gros et demi. A Rouen, au XIIIe siècle, la médisance de la part d'une femme était punie d'une immersion dans la Seine, répétée trois fois de suite. Le meurtre d'une femme *mal famée* se rachetait par 5 francs d'amende. Dans l'Orléanais, les faux témoins avaient la langue percée avec un fer rouge, et étaient ensuite battus de verges de la main du bourreau par les rues de la ville.

L'histoire du génie français dans ses manifestations multiples est écrite dans nos Archives. L'Université y retrouve les traits de sa puissante organisation et l'éclat dont elle a brillé dans les écoles d'Avignon, de Caen, de Poitiers, de Toulouse, etc. Des documents pleins d'intérêt révèlent le progrès accompli pendant les derniers siècles dans l'architecture, les beaux-arts et leur application à l'industrie, dans les procédés relatifs à la peinture sur verre, à la tapisserie, à la peinture sur émail et à la sculpture sur pierre et sur bois, qui tint une si grande place, non-seulement dans l'ornementation des monuments publics, mais encore dans la décoration des habitations privées.

Tels sont encore, pour l'architecture civile et religieuse, les titres nombreux qui concernent l'église de Brou, chef-d'œuvre du seizième siècle, la Sainte-Chapelle de Dijon, le Palais des Dauphins, le château de Gaillon et ses peintures dues à des maîtres italiens, enfin les habitations royales de Fontainebleau, de Vincennes, Blois, Amboise, etc.

Dans un autre ordre de faits, les Inventaires des Archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'Édit de Nantes, et d'une de ces institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais réviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions les plus accréditées jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de signaler aussi à Votre Majesté une foule de renseignements curieux relatifs aux personnes. A l'aide des Archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement, et reconstituer, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scien-

tifiques ou militaires. Entre mille autres faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de l'église de Rouen, et, quoique marguillier, il y inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnue aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard le Flamand, François de Bologne, Sébastien Serlio, le Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, le Primatice, Nicolo dell' Abbate, Jean de Hoëy, Fréminet, Ambroise Dubois et des savants illustres, tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations communales, les relations des cités entre elles; la situation de chacune de ses castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et laborieux développement de notre patrie.

Les conseils généraux, qui jusqu'ici ont pourvu à toutes les dépenses du service des Archives, continueront, je n'en doute pas, leur concours empressé à une publication qui a obtenu les suffrages unanimes du monde savant.

En ce moment, je vais étudier le système le plus convenable pour la rédaction de tables générales alphabétiques, qui, à mesure de l'impression, permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents relatifs à une même question administrative ou historique.

En terminant ce rapport, Sire, je considère comme un devoir de signaler à l'Empereur les services rendus par le Bureau des Archives, les inspecteurs généraux placés sous mes ordres et les

archivistes départementaux, auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'École impériale des Chartes, et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

C'est à tous ces efforts réunis qu'on doit la marche rapide du grand travail dont je viens de soumettre à l'Empereur les principaux résultats.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur et sujet,

Le ministre de l'intérieur,

LA VALETTE.



Département du Morbihan.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE A.

(Actes du pouvoir souverain. — Domaine public. — Apanages. — Famille royale.)

(Aucun document de nature à être classé dans cette série.)

SÉRIE B.

(Cours et juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres juridictions secondaires, Cour des Comptes, Cour des Aides, Cour des Monnaies.)

PRÉSIDIAL DE VANNES.

B. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1756. — Inventaire des archives trouvées au greffe du Présidial de Vannes après le décès de maître Pierre-Marie Renault, greffier de ce siége.

B. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 61 feuillets.

1619-1624. — Causes d'audience : — procès entre Guillaume Chedanne et René et Pierre de Francheville, au sujet d'une rente due au chapitre de Vannes; — entre Vincent Thomas et maître Guillaume Farault, relativement à la succession bénéficiaire de Jeanne Thomas ; — au sujet de la succession du sieur de La Roche ; — de Mathurin Destimbrieuc, etc,

B. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 183 feuillets.

1630-1631. — Procès entre les sieur et dame Du Pan et François Le Magreix et consorts, au sujet du congément (dessaisissement) de la tenue du Bourne en la paroisse d'Ambon, dont les sieur et dame Du Pan sont seigneurs fonciers. — Congément de la tenue du Toux au village de Saint-Christophe en Elven. — Procès entre le fermier de la terre d'Aguénéac et les vassaux de ladite terre au sujet des corvées qui y sont dues. — Payement du *pain du Roi* au concierge des prisons de Vannes.

B. 4. (Registro.) — In-folio, papier, 103 feuillets.

1640. — Conflit de juridiction entre le Présidial de Vannes et la seigneurie de Largouet, au sujet des sceaux apposés par le greffier de cette dernière dans une métairie dépendant du château de Plaisance, ancienne maison ducale, en la paroisse Saint-Patern de Vannes. — Vente de l'office d'avocat du Roi au Présidial après le décès de Jérôme Gibon. — Vente des héritages de maître Julien Le Peltier. — Plaids généraux du Présidial. — Bail à ferme de la métairie du Cosquer en Vannes.

B. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1650-1652. — Création d'un sergent de police à

Vannes, par ordonnance du sénéchal de cette ville. — Procès-verbal des réparations nécessaires aux murs de Vannes. —Ordonnance du sénéchal relative aux prisonniers de guerre espagnols détenus à Vannes. — Bail à ferme de la seigneurie de Kerdavy-Quintin.—Amende prononcée contre les sergents royaux qui n'ont pas assisté à la procession du Saint-Sacrement. — Préparatifs à l'occasion du jubilé universel, par ordonnance du Présidial.

B. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1651-1652. — Causes extraordinaires d'office. — Bail à ferme des boutiques appartenant à l'Hôtel-Dieu de Vannes, au faubourg Saint-Nicolas de cette ville, consenti par François Le Bloisec, Mathurine Lefèvre, etc. — Succession du sieur Bigot de Villiers; détails curieux sur la nourriture que les médecins lui avaient fait prendre pendant le cours de sa maladie. — Mise en liberté de dix-huit prisonniers espagnols détenus à Vannes.

B. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

1651-1652. — Bail à ferme des boutiques voisines de l'Hôtel-Dieu de Vannes et lui appartenant. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Le Bihan; — des mineurs de maître Jean Caro. — Déclaration de voyage de maître Barthélemy Le Lardeur, au sujet de la succession de Jean Le Louet. — Sentence relative aux usurpations faites sur le domaine du Roi par les officiers de la juridiction de Bavalan en la paroisse d'Ambon.

B. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 283 feuillets.

1652-1653.—Bannie (publication) de vente des immeubles provenant de la succession du sieur Bigot de Villiers. — Bail des terres de Lohac, Trégouet, Molac, Sérent, Boblay et Quintin en Vannes. — Copie des lettres patentes de Louis XIV relatives à la pacification du royaume. — Bail des dîmes de l'hôpital en la paroisse d'Arradon. — Baux à ferme en Sené, Questembert, Grandchamp.

B. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 148 feuillets.

1653-1654. — Plaids généraux du Présidial. — Arrêté du Parlement portant règlement général pour les offices de notaires et sergents en Bretagne. — Poursuites du fermier du domaine contre les héritiers d'Olivier Brévelay, au sujet des réparations du tribunal et des halles de Vannes. — Bail à ferme des fruits et revenus de la tenue de Kertouart en Arzal. — Mainlevée de la succession de Julien Quatrevaux, au profit de Henri, Jeanne et Françoise Quatrevaux.

B. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 228 feuillets.

1654. — Arrêt du Parlement de Bretagne relatif au change des monnaies. — Sentence du sénéchal de Vannes au sujet des préparatifs à faire pour la procession du Saint-Sacrement dans ladite ville. — Publications de l'aveu de la métairie noble du Lesté en Ambon fourni en la Chambre des Comptes par messire Olivier de Kerallan; — de la tenue du Boullicault, dite paroisse d'Ambon.

B. 11. (Registre.) — In-folio, papier, 235 feuillets.

1654. — Adjudication du *papegault* à Guillaume Pottier. — Tutelle des mineurs de François Legal; — des mineurs de Joachim Man. — Émancipation de Nicole Allain. — Déclaration de majorité pour Julien Merland. — Décret de mariage pour Pierre Le Gohebel et Jacquette Guillouzic.

B. 12. (Registre.) — In-folio, papier, 260 feuillets.

1654. — Jean Malzart remplacé par Claude Vincent dans ses fonctions de *roi du papegault* à Vannes. — Tutelle des mineurs de Guillaume Adam. — Réparations du presbytère de Plougoumelen. — Déclaration de majorité pour Jean Daniel. — Ordonnance du duc de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie de France, pour la levée sur les côtes de Vannes et d'Auray du plus grand nombre possible de charpentiers appelés à construire des vaisseaux pour le service du Roi.

B. 13. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1655-1656. — Bannies (publication) de vente de biens dans les paroisses de Vannes et de Saint-Jean-Brévelay. — Procès entre messire Jacques de Châteautro et Julien Jégat, au sujet de la succession du sieur de Camors. — Saisie par arrêt du Présidial de la maison de Kernouel, en l'Ile-d'Arz, sur Georges Le Clouérec. — Contrat de mariage entre Hubert Clouet et Isabeau Leyondre. — Donation mutuelle de tous leurs biens meubles entre Louis Grandjean et Gillette Bonnic, sa femme.

B. 14. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1655-1656. — Procès entre Julien Réminiac et Denis Davy, au sujet de la succession de Jeanne Josso; — entre Philippe Couessin et François Jégat, relativement à la succession de Jean Le Falher; — entre noble homme Rolland Bonnefoy et Guillaume Yhanno, au sujet des dégradations commises en la chapelle et principale maison de Bouëdic, ainsi qu'au jardin de la maison.

B. 15. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1655-1656. — Bail à ferme de la maison de Cantizac en Séné. — Prisage de la tenue de Kerudrien en Plaudren. — Procès entre Yvonne Graingo et Pierre Perrel, pour la succession de Jean Kerroyant. — Opposition formée par messire Bernard de Lantivy, sieur de La Ferrière, à la vente des immeubles provenant de la succession de messire Rolland Morin, sieur du Trest, son débiteur.

B. 16. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

1655-1656. — Procès entre dame Julienne Dubot et Jean Malzart, au sujet des marais salants de Kermartin et de Kerbot. — Distribution des deniers provenant de la succession du sieur de Crafel. — Congément d'une tenue en Grandchamp. — Arrêt du Parlement de Bretagne qui délimite les attributions du greffier civil et ordinaire du Présidial de Rennes et celles des greffiers d'office et appellations dudit siége.

B. 17. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1655-1656. — Saisie de la terre de Camzon en Plaudren, à la requête de Jean de Lavardin; — opposition à la vente de ladite terre par messire Pierre de Sérent, sieur de La Rivière. — Bannie du bail à ferme de la terre du Lesté, en Ambon, saisie sur Pierre Du Matz, écuyer. — Appropriements de biens dans les paroisses de Limerzel, Péaule, Caden, Pluherlin, Allaire.

B. 18. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1655-1656. — Vente de la terre et baronnie de Kaer, à la requête de dame Jacqueline Du Trest; — de la maison de Cosquer en Vannes, appartenant à Jean Chédanne, sieur de Lisle, à la requête de demoiselle Julienne Le Guédas; — du château et du parc d'Elven, achetés de monseigneur Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, par messire Jean Rozey, pour la somme de 53,000 livres; — de biens en Malansac, Caden, Vannes, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac, Ambon.

B. 19. (Registre.) — In-folio, papier, 277 feuillets.

1655-1657. — Bail à ferme de biens en Plaudren, saisis sur messire Charles de Maillé, seigneur de Camzon; — de biens en Vannes; — en Plumergat. — Vente de la terre de Cantizac en Séné, à la requête de dame Jacqueline Du Trest; — de la terre de Kaer; — de biens en Marzan, Molac, Caden, Pluherlin, Ambon, Vannes, Noyal-Muzillac, Arzal, Elven

B. 20. (Registre.) — In-folio, papier, 248 feuillets.

1655-1657. — Procès entre le chapitre de Vannes et le recteur de Pluherlin, au sujet des dîmes du chapitre en cette paroisse; — entre le chapitre de Vannes et messire Olivier Frogerays, sous-chantre à la cathédrale de Saint-Pierre et recteur du Mené à Vannes, déclaré incapable de remplir ses fonctions par ledit chapitre. — Vente sur Marie Botoha des édifices d'une tenue située à Kergourio, en Brech.

B. 21. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets.

1656-1657. — Vente de la terre et seigneurie de Camzon, en Plaudren, saisie sur messire Charles de Maillé. — Succession de maître Guillaume Adam; vente de son office de notaire royal en la Sénéchaussée de Vannes. — Testament de messire Jean de Carné, baron de Bléhéban. — Bail à ferme de biens en Séné, dépendant de la succession de Pasquier Oillo.

B. 22. (Registre.) — In-folio, papier, 274 feuillets.

1656-1657. — Bail des réparations des portes et barrières de la ville de Vannes. — Succession bénéficiaire de demoiselle Renée Aubin, dame du Loch. — Appropriement au profit de Louis Kergrohen d'un logis situé en la rue de la Monnaie, paroisse de Sainte-Croix de Vannes; — d'héritages en Berric, au profit de Jean Dallido.—Ventes de biens en Malansac, Limerzel, Ambon, Noyal-Muzillac, Pluherlin.

B. 23. (Registre.) — In folio, papier, 228 feuillets.

1656-1658. — Procès entre Pierre Ervault et dame Anne de Cosnoal, au sujet de la succession de François Botherel, sieur Du Vertin; — intervention de la communauté de Vannes au sujet des réparations des murs de la ville dues par ledit sieur Du Vertin. — Saisie de la seigneurie de Camzon sur messire Charles de Maillé. — Dîmes du prieuré de Gâvre, en Plouhinec; procès à ce sujet entre messire Jacques Bihouez, recteur de ladite paroisse de Plouhinec, et le recteur de Riantec.

B. 24. (Registre.) — In-folio, papier, 272 feuillets.

1656-1658. — Distribution des deniers provenant de la vente de la terre de Camzon, en Plaudren, saisie sur messire Charles de Maillé. — Procès entre le sieur de La Rivière et le sieur de Maillé, au sujet du droit de prééminence dans l'église paroissiale de Plaudren. — Prise et remise au greffe du Présidial de la clef du moulin à tan

situé en la paroisse Saint-Patern de Vannes, loué aux tanneurs Vincent Jabin et Laurent Ravache.

B. 25. (Registre.) — In-folio, papier, 236 feuillets.

1656-1658. — Don de l'abbaye de Paimpont (Ille-et-Vilaine) fait par le Roi à Monseigneur Charles de Rosmadec, évêque de Vannes. — Acte de fondation du couvent des Carmes-Déchaussés, à Vannes, par Jean Morin, conseiller du Roi, président au Présidial, avec approbation du chapitre général de l'Ordre tenu à Rome.

B. 26. (Registre.) — In-folio, papier, 227 feuillets.

1657-1658. — Testament de messire Julien de La Bourdonnaye, sieur de Keroset. — Examen des registres de la communauté de Vannes, ordonné par le Présidial, à la requête des gens du Roi. — Vente des terres de La Motte et de Kerdrée en la frairie du Tour-du-Parc, paroisse de Sarzeau, dépendant de la succession de messire Roland Morin, sieur du Trest.

B. 27. (Registre.) — In-folio, papier, 248 feuillets.

1657-1658. — Sentence du Présidial ordonnant la réparation de plusieurs maisons abbatiales, prieurales et autres bénéfices du ressort dudit Présidial. — Vente des héritages de Jean Le Gouzron, situés aux paroisses de Groix, Riantec, Plœmeur et Guidel. — Adjudication des réparations à faire à une maison de la rue Notre-Dame, à Vannes, appartenant à dame Catherine de Cadillac.

B. 28. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1657-1658. — Saisie, à la requête du procureur du Roi, de la terre et seigneurie de Largouet, après le décès du marquis d'Assérac.—Succession de maître Jean Houet, greffier du Présidial; levée des scellés mis en son étude pour la recherche de l'acte de naissance de René Bégaud. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bail à ferme de la maison de Pinieuc en Limerzel.

B. 29. (Registre.) — In-folio, papier, 257 feuillets.

1658-1659. — Louage du moulin à tan de Vannes. — Acquisition par Jacques Le Quinyo, écuyer, sieur de Kerdavy, de messire Pierre Du Maz, sieur du Plessis, de la maison et terre de Lesté, en Ambon. — Procès entre Ollive Pichart et Yves Guymar, pour la succession de Michel Burban; — entre Jean Benoist et Françoise Le Franc, au sujet de la succession de Henri Benoist.

B. 30. (Registre.) — In-folio, papier, 297 feuillets.

1658-1659. — Vente de la terre et seigneurie du Trest, en Sarzeau, pour le payement des dettes de la succession de messire Roland Morin; — de Kerallio, en Noyal-Muzillac, par messire Guillaume de Kerméno à messire Vincent-Exupère de Larlan; — de Quinipily en Baud. — Donation mutuelle entre Silvestre Du Jardin et sa femme.

B. 31. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1658-1659.— Bail des réparations des portes Saint-Vincent, Saint-Patern et Porte-Neuve, à Vannes. — Tutelle des enfants mineurs de Gabriel Macé. — Décret de mariage pour Ollive Le Pichon. — Nomination d'un curateur pour Julien Leprée. — Procès entre Raoul, Sébastien et Jeanne Lascornec d'une part, Jacques Rio d'autre part, au sujet de la succession de Gillette Lascornec.

B. 32. (Registre.) — In-folio, papier, 177 feuillets.

1658-1659. — Vente de la seigneurie de La Haye-Dréan, en Elven, saisie par maître Nicolas Croze, sieur de La Bouexière.—Appropriement d'une maison en Malansac, au profit de messire Guillaume Racouet, recteur de Saint-Congard; — de biens en Ambon, pour Nicolas Lenevé; — en Grandchamp, pour messire Pierre Guydo, sieur du Rest; —d'une maison à Vannes, au profit de Guillaume Le Court.

B. 33. (Registre.) — In-folio, papier, 281 feuillets.

1658-1659. —Procédure entre le sieur Jean Moigno et la dame Ollive Cheffrotin, relativement à leur association pour le commerce des vins; — entre Jacques Cillart, sieur de Kerampoul, et Claude Thomas, marchand, au sujet d'un marché passé entre eux pour la livraison de huit tonneaux de froment. — Vente d'une prairie en Bourg-Paul-Muzillac saisie sur Jean Le Quinyo.

B. 34. (Registre.) — In-folio, papier, 274 feuillets.

1658-1660. — Bail à ferme de biens en Vannes, saisis sur maître Pierre Allain. — Appropriement d'une lande en Molac, au profit de Guillaume Le Courtois; — de biens à Rochefort, paroisse de Pluherlin, pour Pierre et Perrine Le Guyodo; — en Séné, pour Yves Le Métayer, sieur de Kerrio.

B. 35. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

1658-1660. — Lettres patentes du roi Louis XIV,

confirmant la donation de terrains en Vannes faite par Louis XIII aux Jésuites. — Bail à ferme de la terre du Cosquer en Vannes. — Procès entre les officiers du Présidial et ceux du chapitre de Vannes, relativement au lieu de réunion des plaids dudit chapitre.

B. 36. (Registre.) — In-folio, papier, 276 feuillets.

1658-1660. — Vente de biens en Bohal, saisis par maître Jean Launay, sieur de La Touche. — Procès entre la paroisse de Mellionnec (Côtes-du-Nord) et Louis de Perrien, écuyer, au sujet de la reconstruction de la tour de l'église paroissiale. — Poursuite des gens du Roi contre le comte de Carné, au sujet des droits et prééminences prétendus par lui dans la chapelle de Saint-Éloi, près Muzillac.

B. 37. (Registre.) — In-folio, papier, 278 feuillets.

1658-1660. — Procès entre Jean Thomazo et messire Sébastien Thomazo, au sujet de la succession de Nicolas Thomazo. — Vente de la terre de *Cantizac* en Séné, à la requête de dame Jacquette Morice, veuve de messire Julien Le Serazin, sieur du Boterf. — Procès entre messire Louis Hercule de Francheville, demandeur en congé, et François Le Guenon, Jean Hazo et consorts, au sujet de la tenue de Gravisage, en Noyal-Muzillac.

B. 38. (Registre.) — In-folio, papier, 275 feuillets.

1659-1660. — Vente du moulin à papier du Buzo, en Vannes, acquis, par le seigneur de Villeport, de Mathurine Du Gué. — Distribution des deniers provenant de la succession de Julien de Marigné, écuyer. — Remise au greffe de la clef du moulin à tan de Vannes, par Jean Bellon, tanneur. — Réclamations de sommes dues à maître Barthélemy Le Lardeur, comme économe de l'Hôtel-Dieu de Vannes.

B 39. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1659-1660. — Bail à ferme du jeu de paume de Vannes, situé place des Lices. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession d'Yves Notin. — Vente de la terre de Quinipily, en Baud, provenant de la succession de messire Jérôme d'Arradon. — Saisie des immeubles de maître Jacques Rio, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes.

B. 40. (Registre.) — In-folio, papier, 273 feuillets.

1659-1660. — Congément des édifices d'une tenue à domaine congéable située à La Trinité-de-la-Lande, en Surzur, à la requête de dame Bertranne Gouyon, dame du Plessis. — Prisage d'une tenue au village de Kerizac, en Plaudren; — d'une tenue au bourg de Noyalo, sous demoiselle Jeanne Bellisson.

B. 41. (Registre.) — In-folio, papier, 272 feuillets.

1659-1660. — Prise au greffe de la clef du moulin à tan de Vannes par Julien Huguet, tanneur. — Procès entre Vincent Guicquéro et Jeanne Loreillet, au sujet de la jouissance de la métairie du Grand-Cellac, en Questembert. — Congément de la tenue Berhet, en Noyalo.

B. 42. (Registre.) — In-folio, papier, 55 feuillets.

1659-1660. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Yves Péronnelle et Jeanne Loyer, sa femme. — Saisie, à fin de vente, d'héritages à Muzillac, sur Julien Guyot, à la requête de maître François Kermasson, sieur de Diston, notaire royal au Présidial, et de Perrine Lucas, sa femme. — Vente d'une maison à Vannes, saisie sur Étienne Jausseraud par Jacques Rolland, écuyer, sieur du Moustoir.

B. 43. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.

1659-1660. — Contravention de dame Ollive Pichard pour une barrique de vin par elle cachée; poursuites dirigées contre elle par les commis à la marque des devoirs. — Déclaration de majorité pour les enfants de Henri Pérot. — Décret de mariage pour Ollive Le Bodo. — Tutelle de l'enfant mineur de Bertrand Riguidel.

B. 44. (Registre.) — In-folio, papier, 93 feuillets.

1659-1660. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre messire René Le Leuraud et dame Gillette Du Mas, sa femme. — Contrat de vente entre Jean Cohic, acquéreur, et Jacques Jégo, de biens en Ambon. — Appropriement de biens en Marzan, au profit de René Guilloré. — Vente d'une maison à Vannes, saisie sur maître Étienne Jausseraud par Jacques Rolland, sieur du Moustoir.

B. 45. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

1659-1660. — Poursuites de messire Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, lieutenant général pour le Ro au duché de Bretagne, contre différents cabaretiers pris en contravention. — Ordonnance du Présidial relativement aux hôteliers et cabaretiers. — Lettres patentes de Louis XIV

autorisant la reconstitution de l'ancienne seigneurie de Largouet. — Vente des terres de Rieux et Rochefort, dépendant de la succession de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

B. 46. (Registre.) — In-folio, papier, 222 feuillets.

1660-1661. — Appropriements en Arzal, pour Jeanne Orgebin ; — en Bourg-Paul-Muzillac, pour François Kermasson ; — en Sulniac, pour Julien Tarnasson ; — en Vannes, pour Grégoire Rousseau, sieur de Kerdoret ; — en Péaule, pour Pierre Lescouézec. — Bail à ferme, à la requête de Nicole Lucas, de biens en Vannes et en Plescop. — Donation mutuelle entre Philippe Le Barbier et sa femme.

B. 47. (Registre.) — In-folio, papier, 233 feuillets.

1660-1661. — Vente de biens en Elven, achetés du seigneur de Kerfily par le sieur de La Haye-Dréan. — Congément d'une tenue en la paroisse de Noyalo. — Succession de Gabriel Piault ; — de maître Abel Guillo ; — de maître Pierre Kernel, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes.

B. 48. (Registre.) — In-folio, papier, 182 feuillets.

1660-1661. — Appropriements en Malansac, au profit de Pierre Houssec ; — en Péaule, au profit de Guillaume Denis ; — en Caden, pour Guillaume Bocquereuc ; — en Peillac, pour Jean Mabon ; — en Saint-Patern de Vannes, pour Jean Legal ; — en Ambon, pour Pierre Le Texier.

B. 49. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1660-1661. — Bail à ferme d'une maison, à Vannes, consenti par Pierre Coué à Julien Bource. — Distribution des deniers provenant de la succession de messire Abel Le Laisir, recteur de Bourg-Paul-Muzillac ; — de Louis Cadier, écuyer, sieur de Tréverat. — Procès entre Guillaume Paullic et Pierre Le Quilliec, au sujet des dommages causés par les bestiaux du premier dans les terres du second, à Bohalgo, en Vannes.

B. 50. (Registre.) — In-folio, papier, 282 feuillets.

1660-1661. — Vente d'héritages saisis sur Pierre Joubert en la rue Saint-Symphorien, paroisse de Saint-Patern de Vannes. — Appropriements en Grandchamp, pour Vincent Le Meilleur, écuyer, sieur de Kerhervé ; — en Questembert, pour Jean Le Gal ; — pour Guillaume Clérigo ; — pour Julien Bégo.

B. 51. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1660-1661. — Saisie de la métairie de La Longerye en la paroisse de Saint-Nicolas de Josselin, par le sieur de La Ville-Oger sur Jean Destimbrieuc. — Vente des héritages saisis sur Nicolas Botherel, en Séné. — Certification de la saisie faite par Jean Authueil, sieur Du Chiffart, sur la maison de Kergonan, en Plouharnel.

B. 52. (Registre.) — In-folio, papier, 283 feuillets.

1660-1662. — *Jurée* de trois clercs-marqueurs pour les devoirs des États de Bretagne. — Vente par Julien Auffret, Jean Le Pautremant et Jean Le Lan, à Jeanne Le Biboul, des édifices d'une tenue située à Kerdréan, en la paroisse d'Elven. — Réjouissances à Vannes, à l'occasion de la naissance du Dauphin ; plaintes à ce sujet portées par messire Claude de Francheville contre Jacques Thomas.

B. 53. (Registre.) — In-folio, papier, 232 feuillets.

1660-1662. — Plaintes adressées à messieurs les gens du Roi par messire Louis Janvier, recteur de Ploermel, au sujet du mauvais état de la chapelle de Saint-Antoine. — Vente des héritages de Thomas Deseaux, en la ville de Guer, à la requête de Michel Hochet ; — des héritages de Laurent Tanet. — Bail à *fur* des réparations du presbytère de Saint-Jean-Brévelay.

B. 54. (Registre.) — In-folio, papier, 175 feuillets.

1660-1662. — Déclaration de majorité pour Jean Le Gentil. — Emancipation d'Ollive Guillotin. — Tutelle des enfants mineurs de messire Guy Millon, sieur des Salles, et de dame Marguerite Prud'homme, sa femme ; nomination, comme tuteur, de messire Jean-François Du Gouray.

B. 55. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

1660-1662. — Tutelle de Julienne et de Marie Le Ridant. — Opposition à la saisie faite par Jean Piault, sieur de Kergal, sur un logis et jardin situés en la ville de Sarzeau, possédés par Pierre Lerat et Vincente Le Digabel, sa femme. — Saisie de quatre barriques de vin nantais dans le cellier du sieur de Brangolo.

B. 56. (Registre.) — In-folio, papier, 286 feuillets.

1661-1662. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Appropriement de biens en Questembert, au profit de François Rival ; — en Vannes, au profit de demoiselle

Anne Billy ; — en Caden, pour Jean Girouet. — Vente du manoir noble de Saint-Saudier, en Noyal-Muzillac. — Bail à ferme des fruits et revenus d'une tenue en Saint-Avé.

B. 57. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

1661-1662. — Lettres patentes de Louis XIV et arrêts du Conseil d'État, relativement aux offices de judicature, de police et de finance ; — à la prohibition des étoffes brodées d'or et d'argent ; — à la sûreté publique ; — aux droits perçus sur les navires en construction. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 58. (Registre.) — In-folio, papier, 185 feuillets.

1661-1662. — Contrat de mariage entre Yves Le Franc et Perrine Le Clouérec. — Appropriement de biens en Marzan, pour François et Olivier Le Mouessart; — en Peillac, pour Jean Morice ; — en Caden, pour Yves Hellard ; — en Ambon, pour Pierre Le Quinyo ; — en Sulniac, pour Julien Le Peltier ; — en Vannes, pour maître Guillaume Touzé.

B. 59. (Registre.) — In-folio, papier, 185 feuillets.

1661-1662. — Saisie de la maison du Hencouet sur Jacques de Châteautro, écuyer. — Enquête au sujet de travaux faits à la cathédrale de Saint-Pierre de Vannes. — *Jurée* d'un clerc-marqueur au bailliage de Rochefort. — Acceptation par maître Jean Perrot, sieur de Kerropert, de la succession de maître Pierre Bégaud, sous bénéfice d'inventaire.

B. 60. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

1661-1662. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jacques Santerre, chirurgien, et Isabelle Guymar, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Nicole Guyot ; — de demoiselle Yvonne Le Goff. — Saisie et vente d'une tenue en Grandchamp sur le sieur de Bonnepart. — Bail à ferme des immeubles de Catherine Le Testu.

B. 61. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1662. — Distribution des deniers provenant de la succession de Jacques Tanguy. — Bail de la métairie de Kerandu, en Elven, affermée par Jeanne Le Penmelen à Jacques Dujour. — Congément d'une tenue au village de Talhouet en Grandchamp, sous la seigneurie de Kerguello. — Procès entre Olivier La Marche et Charles Le Plévenec, par suite du contrat de vente d'une tenue située à Bohalgo, en Saint-Patern de Vannes.

B. 62. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

1662. — Appropriement de biens en Péaule, pour Grégoire Le Borgne ; — en Arzal, pour Perrine Corguan ; — en Bourg-Paul-Muzillac, pour Guillaume Périn ; — en Vannes, pour Grégoire Rousseau, sieur de Kerdoret ; — en Questembert, pour le sieur de Kergus. — Succession bénéficiaire de maître Pierre Bégaud.

B. 63. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1662-1663. — Saisie, à fin de vente, sur François de Trédazo, écuyer, du manoir noble de Kerisouet en Plescop, à la requête de demoiselle Julienne Le Guédois. — Vente des héritages saisis en Sarzeau sur Jean Destimbrieuc, écuyer, par messire Jacques Couessin, sieur de Couesquerel. — Appropriement en Limerzel, au profit de Jean Martin.

B. 64. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1662-1663. — Contrat de mariage entre Jacques Le Borgne et Henriette Mabon. — Distribution des deniers de la succession de maître Sébastien-Thomas Du Péry. — *Jurée* de François Guénégo en qualité de clerc-commis à la marque des devoirs au bailliage de Rochefort. — Congément d'une tenue en Saint-Avé, pour Jean Le Pestilliat. — Acquêt par Julien Yhanno d'une tenue à Lescouédec, en Saint-Avé.

B. 65. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1662-1663. — Appropriement en Bourg-Paul-Muzillac, au profit de Michel Barbey ; — en Noyal-Muzillac, pour François Le Fol et consorts ; — en Limerzel, pour Pierre Tacquet ; — en Caden, pour Gabriel Torel ; — en Pluherlin, pour François Michiel, écuyer, sieur du Boisgrignon ; — en Péaule, pour Yves Boueffart ; — en Marzan, pour Pierre et Yves Le Launay.

B. 66. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1662-1663. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Pierre Bégaud, procureur au Présidial de Vannes. — Bail à ferme des biens saisis à la requête des religieux de Prières sur maître Jean Le Métayer, sieur du Motennec. — Vente d'héritages en la paroisse de Silz, (Ille-et-Vilaine), saisis sur le sieur Du Bignon.

B. 67. (Registre.) — In-folio, papier, 185 feuillets.

1662-1663. — Bail à ferme de la maison du Chesne, en la paroisse de Maure (Ille-et-Vilaine), à la requête du sieur Coué Du Brossay. — Sentence du Présidial au sujet des réparations de l'église paroissiale de Séné ; — des droits honorifiques de l'église de Saint-Caradec-Trégomel. — Saisie, à fin de bail, par demoiselle Jeanne Legal, des revenus du bénéfice possédé par le recteur et doyen de Saint-Servant.

B. 68. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1662-1663. — Visite générale de MM. du Présidial aux prisons royales de Vannes.—Payement des experts chargés de dresser le procès-verbal des réparations nécessaires au presbytère de Séné. — Succession de Julien Bretin ; distribution de deniers entre ses créanciers et ceux de sa femme, Louise Bocquet. — Demande par le sieur Davy de la somme à lui due pour apposition et lief de scellé après le décès d'Ollive Pichart.

B. 69. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets.

1662-1663. — Acquisition par Pierre Lohéac d'une maison située au boulevard de Saint-Patern, en Vannes.— Distribution des deniers provenant de la succession de Julien Bretin ; — de messire Alexandre Du Maz, seigneur du Gléré. — Saisie et vente d'une métairie en Monterblanc, trève de Plaudren, sur Julien Marzan, à la requête de François Ridel. — Vente des héritages de messire François Du Beizit.

B. 70. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1662-1663. — Bail à ferme de la seigneurie de Rochefort. — Mainlevée de la succession de Marie Ridant. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Procès entre messire Jean de La Landelle, seigneur de Roscanvec, et le procureur du Roi au siége présidial de Vannes, au sujet de l'aveu de la terre de Kaer fourni par le premier à la Chambre des Comptes de Bretagne.

B. 71. (Registre.) — In-folio, papier, 196 feuillets.

1663. — Bail à ferme du manoir du Vertin, en Sarzeau. — Appropriement de biens, en Noyal-Muzillac, au profit de François Le Ray ; — en Arzal, pour Jean Le Prévost ; — en Ambon, pour Jean Le Derff ; — en Péaule, pour Jacques Le Dagaud ; — en Saint-Jacut, pour Pierre Le Chesne ; — en Vannes, pour messire Guillaume Pougerard.

B. 72. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1663. — Bail à *fur* des réparations nécessaires aux halles de Vannes.— Bail à ferme de la maison de Kervily, en Pluvigner ;—de la maison de Kerallec, au Merzer (Côtes du Nord) ; — de la maison du Chesne, en Maure (Ille-et-Vilaine). — Saisie apposée à la requête de maître Pierre Bigaré, sieur de La Landelle, sur la métairie noble de Trémondet, en Elven.

B 73. (Registre.) — In-folio, papier, 274 feuillets.

1663.— Appropriement en Péaule, pour Henri Roux ; — en Noyal-Muzillac, pour les enfants de Jean Hazo ;— en Vannes, pour Thomasse Le Général ; — en Ambon, pour Yves Bobes ; — en Marzan, pour Vincent Pinault. — Bail à ferme de la terre de Kerisouet, en Plescop ; — de la terre de Talen, en Camors.

B. 74. (Registre.) — In-folio, papier, 219 feuillets.

1660-1664. — Sentence du Présidial au sujet des désordres commis à Vannes à l'occasion de la levée des droits de bailliage. — Tutelle des enfants de Perrine Plaudren ; — de la fille mineure de François Tual. — Provisions de l'office de procureur au Présidial de Vannes pour Michel Authueil. — Déclaration de majorité pour Jean Nouvel ; — pour Guillaume Bégo.

B. 75. (Registre.) — In-folio, papier, 79 feuillets.

1661-1664. — Édit du roi Louis XIV portant création d'une Chambre de justice pour la recherche des abus commis dans les finances. — Tutelle des mineurs de Jean Rolland. — Déclaration de majorité pour Raoul Caudrec. — Décret de mariage pour Jeanne La Marche. — Bail des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Vannes, en la paroisse d'Arradon.

B. 76. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1662-1664. — Ordonnance du sénéchal de Vannes qui réserve exclusivement à l'Hôtel-Dieu de cette ville la confection et la vente des châsses et cercueils pour la ville et les environs. — Tutelle des mineurs de maître Silvestre Du Jardin. — Décret de mariage pour Ollive Guillotin. — Déclaration de majorité pour Laurent et Marie Robert.

B. 77. (Registre.) — In-folio, papier, 177 feuillets.

1662-1664. — Bail général des devoirs de la province de Bretagne. — Bail à *fur* des réparations des murs, ponts et portes de la ville de Vannes.— Bail à ferme de la

seigneurie de Brouel en Arzal. — Déclaration de majorité pour Julienne Haumon. — Tutelle des mineurs de François Le Digabel ; — des enfants d'Abel Nico.

B. 78. (Registre.) — In-folio, papier, 187 feuillets.

1662-1664. — Émancipation de François et Olivier de Brouel. — Tutelle des mineurs d'Alain Payen ; — des mineurs de Vincent Payen ; — des enfants d'Yves Le Corre. — Déclaration de majorité pour François et Jean Bégo ; — de Jean, Nicolas et Guillemette Rival.

B. 79. (Registre.) — In-folio, papier, 183 feuillets.

1663-1664. — Procès-verbal de visite générale de MM. du Présidial aux prisons de Vannes. — Réparations du presbytère de Saint-Nolff ; procès à ce sujet entre François Le Porho et Yves Allanic, d'une part, Jacques Thomas et Sébastien Le Pichon, *fabriques* de ladite paroisse, d'autre part. — Bannie de la saisie apposée par Jean Tabourdel sur les héritages de Julien Benoist en Elven.

B. 80. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1663-1664. — Bail à ferme de la terre de Kernoël en l'Ile-d'Arz. — Vente de la terre de Beausoleil, en la presqu'île de Rhuis, par messire Adrien de Noyal à Jacques Le Valois, écuyer, sieur de Séréac. — Appropriement de la seigneurie de Kerisouet en Plescop au profit de messire Julien Gibon, sieur Du Grisso, acquéreur de François de Trédazo, écuyer.

B. 81. (Registre.) — In-folio, papier, 236 feuillets.

1663-1664. — Distribution des deniers de la succession de messire René d'Arradon, baron de Camors. — Bail à *fur* des réparations des halles de Vannes. — Saisie à la requête d'Yves Le Ray de l'office de procureur de maître Laurent Le Ray et d'une maison lui appartenant à Vannes. — Procès entre messire René Nouel, recteur de Saint-Jean-Brévelay, et messire Guillaume Marcadé, au sujet des dîmes perçues par le premier.

B. 82. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

1663-1664. — Distribution des deniers de la succession de maître Mathurin Maubec, procureur au Présidial de Vannes ; — de Jean Le Brigant. — Bail à ferme des revenus de la maison du Hencouet adjugé à Pierre Lebel, marchand à Vannes. — Saisie et vente des meubles de Jean Bougeart à la requête de maître Jean Vacher ; — comparution des autres créanciers dudit Bougeart.

B. 83. (Registre.) — In-folio, papier, 134 feuillets.

1663-1664. — Lettres patentes de Louis XIV relatives au dénombrement des vaisseaux de la marine française. — Procès-verbal des réparations nécessaires aux murs, ponts et portes de la ville de Vannes. — Ordonnance du Présidial relativement aux tumultes causés à Vannes par les écoliers et les clercs du Palais. — Bail à ferme de la maison de Poignan en Vannes ; — de Brouel en Arzal ; — de Kerface en Limerzel.

B. 84. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1664. — Distribution des deniers provenant de la vente de la terre de Quinipily en Baud dans la succession bénéficiaire de messire René d'Arradon. — Procès entre Jean et Vincente Piault au sujet de la succession de Gabriel Piault. — Bail à ferme de la maison et manoir noble de Bernus en Vannes.

B. 85. (Registre.) — In-folio, papier, 376 feuillets.

1663-1665. — Saisie à la requête des religieuses du couvent de Nazareth, près Vannes, sur les biens des sieur et dame Du Mézo, leurs débiteurs d'une rente annuelle. — Vente de la terre de Kervily en Pluvigner sur Pierre Le Roch, écuyer, sieur Du Lannic, à la requête de Julien de Sérent, écuyer, sieur de Brambec. — Appropriement en Limerzel au profit de messire Guillaume Libor de La Bissonnière.

B. 86. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1663-1665. — Procédures relatives à certaines prééminences en l'église de Saint-Columban de Quimperlé (Finistère) usurpées par Jacques de Coëtnours, écuyer. — Saisie de la seigneurie de Bodally en Plaudreu à la requête de messire François Du Pérenno sur Anne Le Crossec, dame de Trémello. — Réparations du presbytère de Riantec.

B. 87. (Registre.) — In-folio, papier, 134 feuillets.

1664-1665. — Réclamations des boulangers de Vannes contre ceux de Bohalgo, au sujet de l'emplacement sur lequel ces derniers devaient vendre leurs pains. — Lettres patentes de Louis XIV autorisant messire Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, à vendre tous les droits honorifiques et utiles qu'il possède aux paroisses de Péaule, Limerzel et Marzan.

B. 88. (Registre.) — In-folio, papier, 187 feuillets.

1664-1665. — Contrat de mariage entre Jean Cel-

lart et Julienne Le Bourdat. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, entre Julien Bobes et Renée Quentel, sa femme. — Bannie du contrat de vente des terres et seigneuries de Kerdavy-Quintin et Kerrouault entre messire Gabriel Peschart, seigneur de Bossac, vendeur, et messire Louis de La Bourdonnaye, vicomte de Couétion, acquéreur.

B. 89. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1664-1665. — Appropriement en Ambon au profit de Pierre Le Gentil. — Succession vacante de messire Philippe Guillaume, prêtre de la communauté de Saint-Patern de Vannes. — Vente des héritages de maître Julien Yvisano.—Appropriement en Berric pour Jean Cougan; — en Allaire pour Roux Mahé; — en Suluiac pour messire Jean Le Piniec.

B. 90. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1665. — Vente des héritages dépendant de la succession de maître Jacques Le Thieis; — des biens de Jean Vitel. — Bail à ferme des fruits de la maison noble du Vertin en la presqu'île de Rhuis. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Saisie des héritages de maître Julien Rousseau à la requête de maître Claude Odié, sieur Du Cotier.

B. 91. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1665. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, entre André Vermore et Anne Hervé, sa femme. — Contrat d'échange de biens en Elven contre des biens en Arzal entre maître Nicolas Croze, sieur de Kermourault, conseiller au Présidial de Vannes, et Hervé Le Bihan, écuyer. — Vente de la terre et seigneurie de Bodally en Plaudren, saisie sur dames Jacquette et Anne Crossec, par messire François Du Pérenno.

B. 92. (Registre.) — In-folio, papier, 293 feuillets.

1664-1666. — Bail à ferme de la terre du Vertin en la presqu'île de Rhuis; — d'une maison en Vannes saisie sur Vincent Le Floch par Armel Lefebvre. — Succession de messire Jean Curiau; enquête relative à une maison lui appartenant à Bourg-Paul-Muzillac. — Arrêt du Conseil d'État relatif à la prise de possession des droits d'impôts et billots de la province de Bretagne.

B. 93. (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

1664-1666. — Tutelle des mineurs de François Robert et de Jeanne Simon; — de la fille mineure de Laurent Mahé. — Décret de mariage pour Guillaume Le Texier.— Émancipation de Louis Couronnec. — Déclaration de majorité pour Jean Guernic; — pour Isabelle et Brigitte Guyot.

B. 94. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1664-1666. — Distribution des deniers de la succession d'Yves Sausson à Noyalo; — de Julien Merlaut; — de demoiselle Jeanne de La Tronchaye. — Procès-verbal des réparations nécessaires à plusieurs maisons de Vannes situées en la rue Basse-de-Calmont. — Saisie et vente des héritages de maître Julien Rousseau; comparution de ses créanciers.

B. 95. (Registre.) — In-folio, papier, 245 feuillets.

1665-1666. — Saisie de la maison noble de Kerino en Carnac. — Appropriement en Péaule pour Pierre Madouas et François Guégan; — en Noyal-Muzillac, pour Guillaume Le Pautremat; — pour Maurice Orgebin; — pour Julien Lodého; — en Caden, pour Guillaume Méhat; — en Elven, pour Alain Le Pautremat; — en Ambon, pour Jean Daniel; — en Vannes, pour Jean Le Boulicault.

B. 96. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

1665-1666. — Constitution d'une rente de 100 livres tournois par le chapitre de Vannes à l'Hôtel-Dieu de cette ville. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Provisions pour maître Jean Condé de l'office de conseiller au Présidial de Vannes. — Arrêt du Parlement de Bretagne, relatif aux correspondances avec l'Angleterre et au commerce des toiles et filasses servant à faire voiles et cordages de navires.

B. 97. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1665-1666. — Bail à ferme de la maison de Kervily en Pluvigner. — Distribution des deniers de la succession du sieur de La Croix-Le-Mordant; — provenant de la vente de la terre de Bodally en Plaudren. — Procès entre le sieur Le Halper, collecteur des fouages de la paroisse de Quéven, et Gabriel Richer, receveur des fouages extraordinaires de l'évêché de Vannes, au sujet du payement des fouages de ladite paroisse de Quéven.

B. 98. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1666. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Philippe Du Val. — Bail à ferme de la seigneurie

du Vertin. — Vente d'une tenue au village de Kerherden en Séné, dépendant de la succession vacante de demoiselle Louise Herman. — Appropriement en Questembert, pour Maury Vauge ; — en Arzal, pour Jean Le Chastal ; — en Allaire, pour dame Jeanne Kerbouard ; — en Caden, pour Yves Lucas.

B. 99. (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

1664-1667. — Tutelle des enfants de Marc Lebrun. — Procès-verbal de l'état des réparations des portes et ponts-levis de Vannes. — Vente des droits de messire Charles de Lorraine en Péaule, Limerzel et Marzan. — Procès entre messire Jean Le Mintier, sieur de Léhellec, et messire Jean Urbain de Carné, au sujet de la tutelle des enfants mineurs des sieur et dame de Bléhéban.

B. 100. (Registre.) — In-folio, papier, 197 feuillets.

1665-1667. — Obligation de cinq années de rente à payer par Yves Guymard à demoiselle Périnne de La Couldraye. — Procédure entre Yves Théault et Jean Morin, au sujet de la réparation d'une maison en ruine. — Sentence du Présidial, ordonnant au greffier de ladite Cour de lever les sceaux apposés sur les biens d'Hélène Le Quinyo et de procéder à l'inventaire desdits biens.

B. 101. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1666-1667 — Procès entre Pierre Aubin, sieur de Botcouarch, et Guillaume Nicolazo, pour la succession du sieur de La Rochelaudo. — Bail à ferme des dîmes de Treffléan. — Prisée des biens dépendant des successions de demoiselles Françoise Chédanne et Ollive Salomon. — Vente des héritages saisis sur maître Olivier Penpénic par dame Madeleine de Castille, séparée de biens d'avec son mari, messire Nicolas Fouquet, ci-devant surintendant des finances.

B. 102. (Registre.) — In folio, papier, 284 feuillets.

1666-1667. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et immeubles entre Pierre Le Monnier et Jacquette Le Peltier, sa femme. — Vente des héritages de Pierre Leyondre, saisis à requête de messire René de La Pommeraye, sieur de Kerambartz. — Appropriement en Vannes, pour Julien Dayel ; — pour messire Guillaume Pontgerard ; — en Caden, pour Guillaume Louer.

B. 103. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1666-1667. — Vente de la terre de Locqueltas, dépendant de la succession de Pierre Aubin de La Rochelaudo, écuyer ; — des édifices de deux tenues au village de Digantel en Brech, saisis par Jean de Launay, sieur de Kercambre, sur François Kerrio. — Appropriement en Allaire, au profit de Jacques Mahé ; — en Questembert, pour messire Louis Du Bouëxis ; — en Ambon, pour Sébastien Le Pocreau.

B. 104. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1666-1667. — Distribution des deniers de la succession de Jean Auffredic. — Procès entre Julien Le Boullicault et Louis Bertonneau, au sujet des réparations du moulin de Cantizac en Séné. — Bail à ferme des fruits de la paroisse d'Inzinzac. — Procès entre messire Pierre Guydo, sieur du Reste, et Vincent Luco, au sujet de la jouissance des moulins de Kermainguy. — Procès-verbal de visite de MM. du Présidial aux prisons royales de Vannes.

B. 105. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

1667. — Vente de la maison du Vertin en Sarzeau. — Appropriement en Séné, au profit de maître Charles Le Quenderff, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jean Lucas et Julienne Le Blévenec, sa femme ; — entre Yves Lallis et Jacquette Rio, sa femme.

B. 106. (Registre.) — In-folio, papier, 270 feuillets.

1666-1668. — Distribution des deniers de la succession de messire Rolland Fruneau, chanoine de la cathédrale de Vannes ; — de messire Bertrand Guymahro. — Congément d'une tenue au village de la Forêt en Grandchamp à la requête d'Olivier Le Guéranton ; — d'une autre tenue, même paroisse, au village de Resto-Thominec. — Procédure relative à un contrat de vente d'une maison à Vannes, passé entre messire Henri Basseline et Hubert Clouet.

B. 107. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1667-1668. — Distribution des deniers provenant de la vente des immeubles de Pierre Sézestre ; — de la succession du sieur Le Cloirec. — Vente d'une boutique située au boulevard Notre-Dame de Vannes, par Jean Mazan, à Jessé Robert. — Prisée d'une tenue à Kervallo en Berric, à fin de partage entre Vincent Simon et Jean Le Nevé et consorts.

B. 108. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1667-1668. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jacques Bourdaye. — Saisie et vente, à la requête de Messire Pierre de Champaigné, des biens de Nicolas Fouquet, ci-devant surintendant des finances, consistant en la seigneurie de Largouet, château et parc d'Elven et autres biens dans les paroisses de Saint-Patern-de-Vannes, Saint-Avé, Saint-Nolff, Treffléan, Plaudren, Saint-Jean-Brévelay, Meucon, Grandchamp, Arradon, Plœren, Plougoumelen, Baden, Plumergat, Pluneret, Carnac, Mendon, Pluberlin, etc.

B. 109. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1667-1668. — Prisée de la maison de Kerino en Carnac, appartenant au sieur de La Voltaye. — Distribution des deniers de la succession de Pierre Le Cointe; — de maître Julien Bégaud. — Congément d'une tenue au village de Touchart, en Ambon, à la requête de Jacques Lamenant. — Partage des deniers provenant de la succession bénéficiaire de messire Henri Basseline.

B. 110. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1667-1669. — Curatelle des mineurs de messire François Botherel, sieur Du Vertin. — Tutelle des enfants de Jean Le Floch ; — des mineurs de François Le Nevé ; — de Claude Perrin. — Déclaration de majorité pour François et Sébastien Mallet. — Décret de mariage entre Paul Bougio et Jacquette Lefranc.

B. 111. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1667-1669. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jacques Le Floch et Vincente Ybanno, sa femme. — Vente des héritages de Jeanne Garel. — Appropriement en Caden, pour Julien Vallays ; — en Vannes, pour maître Louis Le Clerc, procureur et notaire royal au Présidial ; — en Séné, pour Jean Le Roux. — Partage des biens dépendant de la succession de maître Guillaume Authueil.

B. 112. (Registre.) — In-folio, papier, 281 feuillets.

1667-1666. — Bail à ferme de la maison de Kervily en Pluvigner. — Contrat de mariage entre maître Martin Lucas, sieur de Kerevein, et Renée Harscouet. — Appropriement de biens en Bourg-Paul-Muzillac, pour messire Pierre Le Gouvello ; — en Noyalo, pour Sébastien Legal ; — en Séné, pour Vincent Le Métayer, écuyer, sieur Du Verger.

B. 113. (Registre.) — In-folio, papier, 284 feuillets.

1668-1669. — Bail des fruits de la maison de Kerboulard en Saint-Nolff, saisie par demoiselle Catherine de Francheville ; — de la maison de Lestruno, saisie sur Pierre Leyondre et Perrine Thomas, sa femme, par messire René de La Pommeraye, sieur de Kerambartz ; — de la maison de Kervily en Pluvigner. — Appropriement en Larré, pour Jean Garel ;— en Questembert, pour maître François Montrelais.

B. 114. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1668-1669. — Affirmations de voyage. — Tutelle des mineurs de Mathurin Guillemot. — Succession bénéficiaire de Julienne Le Guédois. — *Jurée* de commis à la marque des devoirs pour les bailliages de Vannes, de Muzillac et de Rochefort. — Saisie de la maison de Kerboulard, en Saint-Nolff, à la requête de demoiselle Catherine de Francheville.

B. 115. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1668-1669. — Défauts et comparutions à l'extraordinaire enregistrés au greffe du Présidial. — Affirmations de voyage. — Réparations du prieuré de Saint-Sauveur de Locminé ; procédure à ce sujet entre messire Jacques Belosier, prieur commendataire, et maître Pierre Ruault et consorts. — Succession bénéficiaire de Philippe Du Val.

B. 116. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1667-1670. — Bail des réparations à faire aux ponts, portes et barrières de la ville de Vannes. — Acceptation par Gilles Evenard de la succession de Julienne Cheruyer. — Procédure relative aux réparations de l'église paroissiale de Grandchamp, entre Georges Marault et messire Adrien Kervéno. — Provisions pour messire Jean de Quifistre, sieur de Bavalan, de la charge de capitaine garde-côtes, entre la rivière de Muzillac et celle de Pénerf.

B. 117. (Registre.) — In-folio, papier, 182 feuillets.

1667-1670. — Décret de mariage entre Jean Le Ray et Louise Le Divellec. — Contrat pour l'entrée de demoiselle Jeanne Anno au couvent des Carmélites de Nazareth, près Vannes. — Lettre du comte de Lannion à Octavien Du Sers, sieur de La Malinière, lui ordonnant de relâcher cinq prisonniers espagnols détenus à Vannes.

B. 118. (Registre.) — In-folio, papier, 186 feuillets.

1667-1670. — Sentence du Présidial, relative aux réparations de la chapelle et de la maison prieurale de Saint-Symphorien, près Vannes; — du presbytère de Grand-champ. — Requête adressée au Présidial par l'avocat du Roi, au sujet des vols et dégâts commis à la cathédrale de Vannes; — relativement à l'usurpation faite par François Le Porho d'un canton de terre sous lande appartenant à la chapelle tréviale de Bizole.

B. 119. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

1668-1670. — Affirmations de voyage. — Distribution des deniers de la succession de Jacques Le Malliaud. — Tutelle des mineurs de Guérin Pérotin. — Vente au sieur François Goupil de l'office de procureur au Présidial de Vannes, ci-devant possédé par maître Laurent Le Ray. — Vente d'héritages situés au village du Cosquer en Sulniac, acquis par Yves Le Pichon.

B. 120. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets.

1669-1670. — Bannies du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Yves Guymar, sieur de Saint-Doué. — Décret de vente des maisons nobles de La Gras et de La Ville-Guéry en Saint-Servant, saisies par Anne de Larlan, dame de Salarun, sur les sieur et dame de Morfouace. — Vente du Cano en Séné; — du Clérigo en Theix; — de Locqueltas en Baden. — Bail à ferme du Mézo en Plœren; —de Kerboulard en Saint-Nolff.

B. 121. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1669-1670. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jean Tabourdel et Jeanne Le Ray, sa femme. — Bail à ferme de la maison du Vertin en Sarzeau. — Appropriement de biens en Caden, pour Yves Hélart; — en Ambon, pour Julien Quiberan; — en Saint-Patern de Vannes, pour Jacques Le Roux; — en Noyal-Muzillac, pour Pierre Le Boterff; — en Marzan, pour maître François Raoul, notaire royal.

B. 122. (Registre.) — In-folio, papier, 275 feuillets.

1669-1671. — Partage des immeubles de la succession des sieur et dame de Tréhuélin. — Distribution des deniers de la succession de Jean Le Louet. — Affirmations de voyage. — Descente de messire Jean de Lescouble, sieur de Larmor, et de maître Jean Condé, sieur de Kerrio, en la maison du Haut-Paty, paroisse de Sarzeau, pour le transport d'un coffre contenant divers actes relatifs à la succession de Jean Le Net, sieur Du Moténo.

B. 123. (Registre.) — In-folio, papier, 237 feuillets.

1669-1671. — Vente d'héritages en Brédin, saisis sur Guillaume de Marcadé, écuyer, par Jean Le Becre, sieur de Couëtrehouarn. — Appropriement en Malansac, pour Mathurin Michel; — en Plaudren, pour messire René de Lopriac; — en Arzal, pour Julien Le Ray; — pour maître François Kermasson, sieur de Diston; — en Péaule, pour Pierre Perderel.

B. 124. (Registre.) — In-folio, papier, 185 feuillets.

1670-1671. — Requête des boulangers de Vannes contre ceux de Bohalgo, relativement à la place où ils doivent vendre leur pain. — Plaids généraux du Présidial. — Mainlevée de la succession de Jean de Nabia au profit de Michel de Nabia. — Bail à ferme des dîmes de la paroisse d'Arradon et de l'Ile-aux-Moines, sa trêve, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Vannes.

B. 125. (Registre). — In-folio, papier, 188 feuillets.

1670-1671. — Tutelle des mineurs de Jacques Rolland, sieur Du Moustoir, écuyer; — des enfants de Jean Conan. — Emancipation de demoiselle Claude-Anne Du Bahuno. — Déclaration de majorité pour Julien Tual; — pour les enfants de Jacques Le Louédec. — Décret de mariage pour Sébastien Le Bodic et Marguerite Thomas.

B. 126. (Registre.) — In-folio, papier, 189 feuillets.

1670-1671. — Réparations du presbytère d'Arradon; procédure à ce sujet entre messire Julien Hirigaer, recteur de ladite paroisse, et Vincent Le Berigault, *fabrique*, représentant le *général* d'Arradon. — Procès entre les religieux de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis et messire Clément Tascon, au sujet des dîmes de la vigne en la frairie de Saint-Armel. — Sentence du Présidial au sujet des réparations nécessaires au presbytère de Meucon.

B. 127. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

1670-1671. — Procès-verbal de visite générale de MM. du Présidial aux prisons royales de Vannes. — Tutelle des mineurs de Jacques Rolland, sieur Du Moustoir, écuyer. — Payement du prix de la maison du Cano en Séné, par l'acquéreur judiciaire, maître François Le Meilleur, sieur Du Parun, garde-scel au Présidial de Vannes. — Procès

entre Gilles Daniellet et Jacques de Liscouet pour la succession de Christophe Le Roux.

B. 128. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1670-1671. — Acquisition par le chapitre de Vannes d'une maison saisie sur Julien Bégaud, sieur de Bléhanno.— Payement par Gilles Le Quellec de la maison à Vannes achetée par lui et vendue sur Guillaume Jouneaux. — Vente de la maison, terre et seigneurie du Vertin, à la requête de messire Thomas de Francheville, seigneur de La Motte-Rivault.

B. 129. (Registre.) — In folio, papier, 188 feuillets.

1670-1671. — Bail de la maison de Kerboulard en Saint-Nolff. — Vente des héritages saisis en Ambon sur Julienne Rouxel. — Saisie d'une maison en Vannes, appartenant aux enfants mineurs de Christophe Le Roux. — Appropriement en Elven, pour maître Louis Mahéo, procureur; — pour messire Joachim Descartes, sieur de Kerleau, conseiller au Parlement de Bretagne.

B. 130. (Registre.) — In-folio, papier, 177 feuillets.

1671. — Saisie de la terre du Vertin en Sarzeau, à la requête du sieur de La Motte-Francheville. — Succession de Jean Le Net, sieur du Moténo; — Partage des immeubles en dépendant; — de Vincent Le Floch. — Contrat de vente d'une maison, en la ville de Sarzeau, entre demoiselle Anne Destimbrieuc et maître Jean-Baptiste Perrotte, acquéreur.

B. 131. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1671. — Bail à ferme de la terre de Locqueltas en Baden. — Vente de la maison noble de Liziec, saisie sur Vincent Condé, sieur de Kermarquer; — des immeubles provenant de la succession de Vincent Le Floch en Vannes. — Bannie, à fin de vente, du fief supérieur de la paroisse de Larré, membre de Rochefort, saisi par Louis de La Haye, écuyer.

B. 132. (Registre.) — In-folio, papier, 174 feuillets.

1671-1672. — Procès entre Charles Le Quenderff et René Rio, pour la succession de messire Sébastien Thomazo, recteur de Saint-Avé; — entre Jeanne Dano et Jeanne Guillaume, pour la succession de Jeanne Conano. — Appropriement en Noyal-Muzillac, pour François Michelot; — en Molac, pour Roland de Guyné, écuyer; — en Bourg-Paul-Muzillac, pour Jacques Le Glan.

B. 133. (Registre.) — In-folio, papier, 210 feuillets.

1671-1672. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Louis Kergohen et Julienne Rubault, sa femme. — Bannies de la succession d'Élisabeth Le Maréchal. — Vente de la maison noble du Petit-Quifistre, en la paroisse de Saint-Molff (Loire-Inférieure), saisie à la requête de messire Guillaume Du Bahuno, sieur de La Demie-Ville, sur Antoine Guydo, écuyer. — Bail à ferme de la terre du Guernic, saisie sur Louis de Lavardin par demoiselle Catherine de Francheville.

B. 134. (Registre.) — In-folio, papier, 130 feuillets.

1671-1672. — Lettres de Louis XIV, relatives à la déclaration de guerre aux Hollandais. — Bail à ferme des dîmes de l'hôpital de Vannes en Arradon et l'Ile-aux Moines. — Ordonnance du sénéchal de Vannes, qui règle la police de cette ville. — Provisions de l'office d'avocat du Roi au Présidial de Vannes pour maître Gabriel Allanic.

B. 135. (Registre.) — In-folio, papier, 226 feuillets.

1671-1672. — Bannie pour la vente de la maison du Pradic en Plumergat, à la requête des religieuses Carmélites de Nazareth, près Vannes; — de la maison de Kerbillevet en Arradon, à la requête des héritiers bénéficiaires de demoiselle Françoise Le Prat; — de la terre du Mézo en Plœren, saisie sur Charles Le Douarain, écuyer; — des terres de Kerzo et Santain, en Pluneret.

B. 136. (Registre.) — In-folio, papier, 128 feuillets.

1671-1673. — Procès entre MM. de Trécesson et de Keravéon, au sujet d'un écusson d'une des fenêtres de l'église de Billio en Cruguel. — Réparations de l'église de Sulniac et de celle du Gorvello, sa trêve; procédure entre messire Jean Jollivet, recteur de Sulniac, et maître Guillaume Payen; — entre messire Claude Drouet, recteur de Glénac, et le *général* de ladite paroisse, au sujet de la construction d'un presbytère.

B. 137. (Registre.) — In-folio, papier, 236 feuillets.

1671-1673. — Bail à ferme des fruits et revenus de la maison noble de Saint-Laurent en Séné, adjugé à Julien Conan. — Procès entre MM. de Lambilly et Du Boisgeslin, au sujet des prééminences en l'église de Taupont. — Succession de maître Jean Le Quynio, sieur de La Porte, alloué au Présidial de Vannes; vente de son office à la requête de maître Guillaume Le Vaillant.

B. 138. (Registre). — In-folio, papier, 212 feuillets.

1671-1673. — Émancipation de Jean-Baptiste et de Guy-Joseph Kerviche. — Tutelle d'Isabelle et de Françoise Roze; — des mineurs d'Olivier Rolland; — de l'enfant de Jean Le Plumer. — Décret de mariage pour Ollive Le Bihan; — pour Mauricette Huerman.

B. 139. (Registre.) — In-folio, papier, 185 feuillets.

1672-1673. — Lettres patentes, déclarations et édits de Louis XIV : érigeant une Chambre souveraine en la province de Bretagne; — ordonnant le payement des droits seigneuriaux; — établissant les arts et métiers en communautés et fixant, pour tout le royaume, le nombre des barbiers-baigneurs-étuvistes-perruquiers; — relatifs à la conservation des hypothèques.

B. 140. (Registre.) — In-folio, papier, 180 feuillets.

1672-1673. — Saisie et vente d'une maison en Vannes appartenant à André Binet; — de la maison de Boisry en Sérent, à la requête de Claude, Michel et Jacques Faubert. — Appropriement en Caden, au profit d'Antoine Boullo; — en Bourg-Paul-Muzillac, pour Henri Le Caoursin; — en Saint-Patern de Vannes, pour messire Jean Nicole; — en Saint-Gorgon, trêve d'Allaire, pour Catherine Morvan.

B. 141. (Registre.) — In-folio, papier, 188 feuillets.

1672-1673. — Bail à ferme des revenus de Saint-Laurent en Séné, à la requête de Jacques Le Malliaud. — Bannie pour la vente de la terre de Kermainguy en Grand-champ; — de Limellec en Brech; — de Lestruno en Saint-Nolff, acquise par Robert Cousturet, sieur de Lourmel; — des édifices de Vincent Le Quentrec en Saint-Jean-Brévelay.

B. 142. (Registre.) — In-folio, papier, 9 feuillets.

1673. — Appropriements en Noyal-Muzillac, Caden, Limerzel, au profit d'Olivier Dréano, de Guillaume Rouxel et de Martin Perderel. — Donation mutuelle de tous leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Jean Lorain et sa femme.

B. 143. (Registre.) — In-folio, papier, 95 feuillets.

1673. — Nominations de tuteurs. — Adjudications d'offices. — Tutelle d'Yvonne Malzard. — Succession de messire Jacques Le Valois. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 144. (Registre.) — In-folio, papier, 281 feuillets.

1673. — Ventes de biens en Pluneret, Vannes, Surzur, Bourg-Paul-Muzillac, Caden, Plœren, Noyal-Muzillac. — Bail à ferme des héritages saisis en Saint-Avé et autres paroisses sur Vincent Dubot, sieur de Kerbot, écuyer, à la requête de Vincent Dubot, sieur Du Grégo.

B. 145. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1674. — Réception de commis à la marque des devoirs pour le bailliage de Rochefort et pour celui de Muzillac. — Enregistrement des défauts. — Déclaration de majorité pour Julien, Michel et Gillette Gaultier.

B. 146. (Registre.) — In-folio, papier, 74 feuillets.

1674. — Succession de Charles Josset, sieur de La Noë. — Réparations de l'église paroissiale de Sarzeau. — Vente de la seigneurie du Guernic en Plescop, à la requête de Guillemette Le Preson, veuve de Robert Jouan ; — de la maison noble de Limellec en Brech.

B. 147. (Registre.) — In-folio, papier, 98 feuillets.

1674. — Vente de la seigneurie du Guernic en Plescop; — de celle du Muren en Noyal-Muzillac. — Bail à ferme des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Vannes en Arradon; — des fruits de la maison de Lesvellec en Saint-Avé; — de Barara en Séné, à la requête d'Yves Le Treste.

B. 148. (Registre.) — In-folio, papier, 148 feuillets.

1674. — Vente de la maison du Vertin en Sarzeau. — Bail à ferme de la maison de Lesvellec en Saint-Avé. — Certification de la saisie apposée sur la maison de Kerboclion en Saint-Armel de Ploërmel et en Taupont, à la requête de maître Guillaume Le Vaillant. — Adjudication de la maison, terre et seigneurie de Kerbot en la presqu'île de Rhuis.

B. 149. (Registre.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

1674. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Renée Hulcoq. — Émancipation de Renée Payen. — Enregistrement de défauts.

B. 150. (Registre.) — In-folio, papier, 78 feuillets.

1674. — Ordonnance de Louis XIV pour la fermeture des ports en la province de Bretagne; — pour les prises de vaisseaux. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la suc-

cession de messire Olivier de France. — Mainlevée de la succession de Marie Allain, au profit de Jeanne Allain, sa sœur.

B. 151. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

1674. — Tutelle des mineurs du sieur de La Carrière. — Curatelle de Julienne Le Corre. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour François Le Normand. — Mainlevée, au profit de Julienne Lambart, des biens de la succession bénéficiaire de messire François Lambart, recteur d'Ambon. — Enregistrement de défauts.

B. 152. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1674. — Succession de Jeanne Potier. — Vente de biens en Carentoir. — Sentence du Présidial qui condamne Françoise Le Guénégo à payer à Mathurin de Livillion la somme de 62 livres 10 sols pour cinq années du sommaire de 12 livres 10 sols de rente constituée. — Bail à ferme des fruits de la maison noble du Guernic en Plescop.

B. 153. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1674. — Vente de la maison du Muren en Noyal-Muzillac; — du Guernic en Plescop; — du château de Trédion en Elven, après le décès de monseigneur le duc d'Elbeuf; — de la maison du Vertin en Rhuis; — des héritages de maître Guillaume Caro en Ambon.

B. 154. (Registre.) — In-folio, papier, 99 feuillets.

1674. — Appropriements en Elven et Vannes, au profit de François Glouet, de Jean Lefebvre, sieur de Pinelin, de Gabriel Morandeau; — en Grandchamp, pour les chanoines du chapitre de Vannes; — en Pluherlin, pour messire Guy Fleury; — en Larré et Arradon, pour dame Marie-Magdeleine de Castille.

B. 155. (Registre.) — In-4°, papier, 96 feuillets.

1674. — Bail des réparations des domaines de la Sénéchaussée de Vannes. — Ventes de biens en Vannes, Noyal-Muzillac; — de la maison de Kergrohen, située en la rue de la Monnaie, en la ville close de Vannes, à la requête des religieux de Saint-François de cette ville. — Déclaration par laquelle demoiselle Bertranne Authueil, veuve de David de La Motte, renonce à la communauté d'entre elle et son mari.

B. 156. (Registre.) — In-4°, papier, 96 feuillets.

1675. — Vente de la terre de Limellec. — Règlement pour les charretiers qui nettoient les rues de la ville et des faubourgs de Vannes. — Seconde tutelle de Perrine, Jeanne, Gillette et Ollive Grégoire, filles de Jean Grégoire, demeurant en la métairie voisine du château de Trémouart en Berric. — Enregistrement de défauts.

B. 157. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets.

1675. — Bail à ferme de la maison du Mézo en Plœren. — Ventes de biens en Moréac, Vannes, Marzan, Pluneret, Saint-Avé, Arzal. — Bail du doyenné de Péaule. — Saisie, à la requête de Mathieu Le Clerc, des édifices de la tenue du Guézo en la paroisse de Molac. — Bannie, à fin de vente, de la maison, terre et seigneurie de Kertouart, s'étendant aux paroisses de Marzan, Bourg-Paul-Muzillac et Arzal.

B. 158. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1675. — Contrat de rente constituée du sieur Bertrand Le Breton envers l'Hôtel-Dieu de Vannes. — Enregistrement de défauts. — Décret de mariage pour Pierre Benoist et Guillemette Le Digabel. — Émancipation de Jean, Pierre et Anne Dallido, sous la curatelle de Jean Richard. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Rouxel et d'Yvonne Hazo.

B. 159. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1675. — Appropriement en Vannes. — Succession de messire Olivier de France. — Bail à ferme de la terre de Lesvellec en Saint-Avé. — Tutelle des enfants mineurs d'Adelice Rouxeau. — Vente, à la requête de Jean-Baptiste Le Vandeur, sieur de Kermareschal, de l'office de notaire royal en la Sénéchaussée de Vannes, possédé par maître Pierre Guyot.

B. 160. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1675. — Ventes de biens en Vannes, Plescop, Péaule, Treffléan, Moyalo, Noréac, Theix. — Saisie sur Vincent Condé, sieur de Kermarquer, de la maison du Paty en la paroisse de Sarzeau. — Bannie à fin de bail à ferme des fruits de la tenue de Lucas Moizan en Plaudren; — à fin de vente des édifices de cette tenue, à la requête des religieux du Bondon-lès-Vannes.

B. 161. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1675-1676. — Vente de biens en Caden, acquis de Julien

Duchesne par Guillaume Le Borgne. — Bannie pour le bail à *fur* des réparations nécessaires à la maison prébendale du sieur Du Clos-Bossart, chanoine de l'église cathédrale de Vannes, ladite maison sise rue des Vierges, en la ville close.

B. 162. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets.

1675-1676. — Ventes de biens en Vannes, Lauzach, Locminé, Berric, Plœren, Arzal, Plescop. — Bannie, à fin de vente, de la terre de Bois-Bréhan; — à fin de bail à ferme, de la maison et jardin de Julien Kergrohen, rue de la Vieille-Boucherie de Vannes; — à fin de vente, de la maison de Tréhuen en Berric.

B. 163. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1675-1676. — Ventes de biens en Arzal, Limerzel, Redon (Ille-et-Vilaine). — Procès relatif à la succession bénéficiaire de messire François de Kerméno, entre les créanciers de cette succession et Denis Lebars, Vincent Collas, Jean Cadoret et consorts. — Bannie, à fin de bail à ferme, du manoir noble de Couespay, saisi, à la requête des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Vannes, sur maître Jean Gouyon.

B. 164. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1675-1676. — Vente de biens en Vannes; — de la métairie noble du Vaujour saisie sur messire René Du Cambout par Symphorien Loyan, Laurent Masson et consorts. — Acte par lequel Pierre Le Vacher, sieur de Lohac, Jacques Goupil et Jean Demartin, fermiers des devoirs des États de Bretagne aux bailliages de Vannes, Muzillac et Rhuis, instituent pour leur procureur général le sieur François Nohé.

B. 165. (Régistre.) — In-folio, papier, 145 feuillets.

1675-1676. — Vente de biens en Vannes. – Succession de messire Gabriel de Saint-Pierre; requête du procureur du Roi, pour parvenir à la nomination d'un tuteur des enfants mineurs du défunt. — Tutelle des enfants de François de La Noë et d'Adeline Rousseau. — Enregistrement de défauts.

B. 166. (Registre.) — In-folio, papier, 73 feuillets.

1676. — Établissement de bureaux pour le dépôt des animaux et objets mobiliers saisis. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Remontrance du procureur du Roi au sujet d'une somme de 3,200 livres donnée par le recteur de Belz au séminaire de Vannes, et qui, vu l'abandon des travaux de cet établissement, revenait à l'hôpital de cette ville, d'après la volonté du fondateur.

B. 167. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1676. — Ventes de biens en Berric, Lauzach, Questembert, Marzan; — d'une maison appartenant à Laurent Mersan, sur le port de Vannes, et saisie par Sébastien Foliart. — Bail à ferme de la maison du Vaujour; — de la maison du Bois-de-la-Salle. — Saisie sur Michel Le Thiec d'une maison située en Saint-Patern de Vannes.

B. 168. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1676. — Ordonnance du sénéchal de Vannes relative à la mendicité. — Créances sur le sieur Gabriel Regnard. — Enregistrement des défauts. — Congément des édifices de la tenue Pojollec, au village de Frabault en Sulniac; prétention du sieur Le Corre à toucher la moitié de la somme remboursée, comme fondé en une moitié des édifices.

B. 169. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

1676. — Tutelle des mineurs de messire Claude de La Bourdonnaye. — Payement de la seigneurie du Guernic en Plescop; — de celle de Cardelan en Baden. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Renée Tallour; — pour Thuriau Le Floch. — Enregistrement de défauts.

B. 170. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets,

1676. — Ventes de biens à Vannes, Baden, Berric, Questembert, Arzal, l'Ile d'Arz. — Certification de la saisie apposée sur la maison de Cardelan en Baden à la requête de Jeanne Basseline. — Sentence du Présidial qui adjuge à messire Mathurin Le Borgne, prêtre, à titre de pension, la somme de 300 livres par an sur les gros fruits de la paroisse de Caro, pour le temps qu'il remplacera le recteur de cette paroisse.

B. 171. (Registre.) — In-folio, papier, 193 feuillets.

1675-1677. — Tir au papegault. — Ordonnance du sénéchal de Vannes pour les hôtels et cabarets, prescrivant de prendre les noms des personnes qui y logent; — enjoignant à tous libraires, imprimeurs, marchands, ouvriers, établis depuis peu à Vannes, de fournir également leurs

noms et la désignation de leur domicile précédent. — Jugement du Présidial condamnant à 10 livres d'amende le sieur Guillo, sergent général et d'armes, pour n'avoir pas averti, suivant les ordres du président, la compagnie de s'assembler au sujet du *Te Deum* ordonné par Sa Majesté pour la prise de Condé.

B 172. (Registre.) — In-folio, papier, 287 feuillets.

1676-1677. — Ventes de la terre de Kerautert en Saint-Nicolas-du-Pellem (Côtes-du-Nord); — de Tréhuen en Berric; — de Kerbourdin en Questembert; — du Mézo en Plœren; — de Cardelan en Baden; — de Lesquibé en Vannes; — du Quentrec en Saint-Jean Brêvelay; — du petit Quilfistre en Saint-Molff (Loire-Inférieure); — du Guernic en Plescop; — de Lesvellec en Saint-Avé; — du Portal en Sérent.

B. 173. (Registre.) — In-folio, papier, 95 feuillets.

1676-1677. — Ventes de biens en Vannes; — de la maison du Beizit en Plumergat, acquise de Julien Ledoyen, sieur de La Richardière, par messire Claude de La Bourdonnaye; — partage des biens provenant de la succession bénéficiaire dudit sieur de La Bourdonnaye. — Tutelle de Jean Le Quéré. — Enregistrement de défauts.

B. 174. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1676-1677. — Appropriement en Ambon. — Succession du sieur Jean Esmaugeriot; bail à ferme des héritages de cette succession. — Contrat de non-communauté entre Michel Kernel et Gabrielle Friot, sa femme. — Mainlevée de la succession de messire Pierre Le Chapt, recteur de Limerzel, au profit de Guillaume Le Chapt, sieur Du Chastelier.

B. 175. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1677. — Enregistrement des défauts. — Obligation de messire Pierre Descartes envers dame Julienne de La Porte, religieuse Cordelière du couvent d'Auray. — Procès entre Florent Hébert, marchand orfévre, et Claude Marquet, marchand pintier, à Vannes, pour cause d'immondices jetées par le dernier dans une ruelle voisine de la maison du premier.

B. 176. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

1676-1678. — Ventes de biens en Berric, Lanzach, Plœren, Vannes; — des immeubles provenant de la succession des sieur et dame Du Moustoir-Rolland, à la requête de Charles Le Douarain, sieur Du Mézo, leur créancier. — Procès entre messire Jean Bertelot, recteur de Gadelac (Côtes-du-Nord), et le général des habitants de cette paroisse, relativement aux réparations du presbytère.

B. 177. (Registre.) — In-folio, papier, 287 feuillets.

1677-1678. — Ventes de biens en Vannes, Saint-Avé, Bohal, l'Ile-d'Arz, Lanouée, Cléguer, Auray. — Certification de la saisie apposée sur la maison du Pâty en Rhuis. — Bannie, à fin de bail, des fruits de la maison et manoir noble de Kerboulard en Saint-Nolff. — Saisie de la seigneurie de Beau-Soleil, à la requête de François Bréguais.

B. 178. (Registre.) — In-folio, papier, 193 feuillets.

1677-1678. — Vente des héritages de Claude de La Bourdonnaye, écuyer. — Appropriements en Peillac, Caden, Elven, Limerzel, Péaule, Marzan, Vannes, Arzal. — Bail à ferme des héritages saisis, à la requête de François Le Glouanec, sur Pierre Le Groumellec; — sur Olivier Le Boullicault; — Contrat de mariage entre Louis Eveno, sieur de Pontsal, et Jeanne Le Vaillant.

B. 179. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1677-1678. — Succession de messire Olivier de France. — Bail à ferme des boutiques bâties près de la chapelle de l'hôpital de Vannes. — Appropriements en Malansac, Questembert, Pluherlin, Bourg-Paul-Muzillac.— Bail des fruits et revenus des biens dépendant de la succession bénéficiaire de messire Olivier de La Haye. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre maître Vincent Bigaré et Françoise Lebreton, sa femme.

B. 180. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1677-1678. — Tutelle de l'enfant mineur de Louis Bégaud; — des mineurs de Jean Olligo. — Réception de maître Joseph Dufour comme commis aux devoirs pour les villes et bailliages de Vannes et de Muzillac. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Yves Mahéo de la paroisse d'Elven.

B. 181. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1677-1678. — Tutelle des mineurs Le Digabel. — Émancipation des mineurs Chevicart; — de Gilles Éveno; — de Jeanne Guidiniac; — de Julien Luco, de la paroisse de Séné.

B. 182. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1677-1678. — Ventes des héritages de Julien Lasquellec; — de la terre de Beau-Soleil en Sarzeau. — Ventes de biens en Caden, Marzan, Bourg-Paul-Muzillac, Ambon, Arzal, Péaule. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean de La Haye.

B. 183. (Registre.) — In-folio, papier, 194 feuillets.

1678. — Succession d'Olivier Penpenic. — Appropriements en Vannes, Arzal. — Procès entre demoiselle Gillonne Jamiot et François Lorho, pour cause d'injures et de menaces proférées par ce dernier. — Bail des fruits de la maison du Pâty en Rhuis. — Déclaration de majorité pour demoiselle Claude Gillot.

B. 184. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1677-1679. — Enregistrement des défauts. — Élargissement de Pierre Léziart, retenu prisonnier à la requête de demoiselle Renée Busnel, sa créancière, de la somme de 640 livres, et qui fournit comme caution du payement de cette somme messire Michel Poré, sieur du Parc, et maître Jean Le Pigeon, sieur de La Violays.

B. 185. (Registre.) — In-folio, papier, 292 feuillets.

1677-1679. — Bail à ferme en Vannes. — Succession du sieur de Mériac. — Vente de la terre de Penros en l'Ile-d'Arz, achetée par le sieur Jolly, pour la somme de 4,530 livres payée en espèces de louis d'argent, sols, deniers et autres bonnes monnaies. — Bail des terres de Lesvellec et de Kerbotin.

B. 186. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1678-1679. — Tutelle des enfants mineurs du sieur de Kerisouet; — des mineurs de Pierre Audran. — Déclaration de majorité pour Benoît et Yves Le Franc; — pour Jean Pérès. — Décret de mariage pour Isabelle Rozé et Jean Perrin.

B. 187. (Registre.) — In-folio, papier, 196 feuillets.

1678-1679. — Bail à ferme en Saint-Jean-Brévelay. — Appropriements en Caden, Noyals, Ambon, Grandchamp, Vannes. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Armel Cohic et Guénaelle Hervio, sa femme. — Vente des héritages saisis à la requête de Jacques Nivet sur messire Sébastien Millon.

B. 188. (Registre.) — In-folio, papier, 286 feuillets.

1678-1679. — Vente de la maison du Portal en Bohal; — de biens en Saint-Jean-Brévelay, Vannes, Auray, Arzal, Bourg-Paul-Muzillac, Caden, Ambon. — Adjudication des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Vannes; — du bail des fruits et revenus de la maison, terre et seigneurie de Kerboclion; — de la tenue Quentrec en Saint-Jean-Brévelay.

B. 189. (Registre.) — In-folio, papier, 193 feuillets.

1677-1680. — Succession des sieur et dame de Bonnepart. — Bail à ferme des terres de Catelan et de Treslan en Saint-Martin et Saint-Gravé. — Réception de Claude Plet de Saint-Jean en qualité de commis aux devoirs pour les bailliages de Vannes et de Muzillac. — Remontrance du procureur du Roi relativement au pavage d'un chemin allant de Vannes à Josselin.

B. 190. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.

1678-1680. — Bail de la terre du Santin en Plumergat; — des dîmes de la paroisse de Molac. — Appropriements en Bourg-Paul-Muzillac, Elven, Péaule. — Vente de la maison et métairie noble du Petit-Tohanic en Saint-Patern de Vannes; offre par Henri Daviers de la somme de 4,500 livres, de 4,600 livres par maître Pierre Jarno.

B. 191. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1678-1680. — Bail de la terre de Beau-Soleil en Sarzeau. — Ordonnance du Présidial de Vannes relative à l'embauchage des ouvriers. — Procès entre Jean et Claude Le Chesne d'une part, Jeanne Daniel de l'autre, relativement à la propriété d'un fossé de clôture. — Inventaire et vente des meubles provenant de la succession de Marie Nicolazo.

B. 192. (Registre.) — In-folio, papier, 162 feuillets.

1678-1680. — Ventes de la terre de La Guichardaye en Tréal; — de la Maison-Blanche en Auray. — Appropriements en Pluherlin, Malansac, Questembert. — Sentence du Présidial qui ordonne la vente des biens meubles et bestiaux appartenant à la succession de Guillaume Le Barch.

B. 193. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1679-1680. — Saisie de la terre du Pâty en Sarzeau, — Appropriements en Lauzach, Noyal-Muzillac. — Dona-

tion mutuelle de tous leurs biens meubles et immeubles, acquêts et conquêts, entre maître Jean Hémery, notaire de la juridiction de Rochefort, et Perrine Le Cauder, sa femme. — Procès entre Guy Billart, directeur pour la vente des bois de la forêt de Trédion, et Jean Mourault, *fabrique* de l'Ile-aux-Moines, au sujet d'un marché de bois passé entre eux.

B. 194. (Registre.) — In-folio, papier, 287 feuillets.

1680. — Saisie de la terre de Botcouarch en Vannes. — Vente de la terre du Cartier en la Trinité-Porhoët. — Appropriements en Vannes, Ambon, Marzan, Bourg-Paul-Muzillac. — Contrat de mariage entre Pierre Bouscailhou et demoiselle Perrine Quistinic. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre maître Abel Pasquier, sieur du Pont-aux-Roux, et dame Ollive Lefebvre, sa femme.

B. 195. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1677-1681. — Édit du roi Louis XIV pour l'établissement d'un hôpital général dans toutes les villes de Bretagne. — Déclaration royale concernant le contrôle des exploits. — Plaids généraux de la Cour de Vannes. — Mainlevée de la succession de Jeanne Kerviche au profit de Jean Kerviche. — Bail à ferme des fruits de la terre et seigneurie de Kerboclion.

B. 196. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1678-1681. — Bail de la seigneurie de Lesnaré et ses dépendances en Larré et Sulniac. — Procès entre noble homme Pierre Darcelles et maître Michel Putier, huissier au Présidial de Vannes, relativement à un billet de 33 livres consenti par ce dernier à défunt maître Yves de La Fosse; — entre Julien Le Livec et Pierre de Villiers, sieur de Botorhan, pour obligation d'une somme de 120 livres due à celui-ci.

B. 197. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1679-1681. — Ventes des terres de Cohignac et Carné en Questembert; — du Guerric en l'Ile-aux-Moines; — de biens en Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). — Certification des solennités de la succession bénéficiaire de Gilles Nael. — Bail des héritages saisis sur Renée Le Pocreau, veuve de Jean Colleno. — Bannie de la déshérence de maître François Berthe à Bourg-Paul-Muzillac.

B. 198. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

1679-1681. — Appropriements en Peillac, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Péaule, Marzan, Elven, Grandchamp. — Bail à *fur* des réparations nécessaires à l'église, maisons, moulins, appartenances et dépendances de l'abbaye de Coetmalouen (Côtes-du-Nord). — Contrat de mariage entre Julien Bigaré et demoiselle Jeanne Éhanno.

B. 199. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1680-1681. — Succession de M. de Brécéan-Berraye. — Appropriements en Noyal-Muzillac, Caden, Vannes. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Gilles Nael. — Donation de tous leurs biens meubles et immeubles entre Jean Le Pojollec et Jacquette Bobes, sa femme; — entre René Richard et Marguerite Boual, sa femme.

B. 200. (Registre.) — In-folio, papier, 167 feuillets.

1680-1681. — Succession du sieur Philippe Lemeur. — Contrat de mariage entre Julien Cornichet et Julienne Le Pichon. — Bail des héritages saisis sur maître Charles Touchard, chirurgien à Carhaix, à la requête de Jacques Faubert et consorts. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Hubert Clouet; — de Gilles Nael.

B. 201. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1681. — Vente de la terre du Vertin en Sarzeau; — de celle du Cosquet en Guérande (Loire-Inférieure); — de biens en Marzan, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Malansac, Caden, Ambon, Elven. — Bail à ferme des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de messire François-Jacques de Quifistre; — de la terre du Cosquet, aux paroisses de Saint-Aubin et de Saint-Molff (Loire-Inférieure).

B. 202. (Registre.) — In-folio, papier, 193 feuillets.

1681. — Vente de biens en Bourg-Paul-Muzillac. — Succession de messire Pierre Mahéo, en la paroisse de Séné. — Procès entre Jean Dréan et Vincent Dallido, pour cause de mauvais traitements exercés par celui-ci sur le premier. — Bail à ferme des héritages saisis à Redon (Ille-et-Vilaine) sur Vincent Barbé, à la requête de Jacques Papil.

B. 203. (Registre.) — In-folio, papier, 201 feuillets.

1681. — Bail des biens du sieur de Rulliac. — Vente de la terre du Ster en Cléden (Finistère). — Procès entre Joseph Oillo et Guillaume Nyo au sujet de la location d'une maison de la rue Saint-Guénael à Vannes, appartenant audit Oillo.

B. 204. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1681. — Vente de biens en Noyalo et Vannes. — Renonciation de la dame Du Cosquet à la communauté de son mari. — Mainlevée de la succession de Perrine Le Cauder au profit de Marguerite Le Cauder, sa sœur. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et levées de leurs immeubles entre Julien Jouas et Catherine Hémon, sa femme.

B. 205. (Registre.) — In-folio, papier, 134 feuillets.

1681. — Bail de la terre du Vertin en Sarzeau. — Adjudication des dîmes de Rieux. — Ventes de biens en Vannes, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Elven, Redon (Ille-et-Vilaine). — Bail à ferme des héritages de Julien Bégaud, sieur de Bléhano. — Donation de dame Marie-Anne de Rosmadec à messire René-Alexis Le Sénéchal, comte de Carcado, son fils, de toutes les rentes de la seigneurie de Boblay en Sulniac.

B. 206. (Registre.) — In-folio, papier, 168 feuillets.

1680-1682. — Tutelle des enfants de Pierre Audran, sieur des Cotteaux; — des enfants du sieur de Rulliac; — des enfants de Jacques Gauvain; — des enfants de Gervais Le Roux. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Jeanne Morice; — pour Ollive Madec.

B. 207. (Registre.) — In-folio, papier, 168 feuillets.

1680-1682. — Tutelle des enfants du sieur Des Cotteaux. — Déclaration de majorité pour Jean-Vincent de Quifistre; — pour Renée Collin; — pour Anne Duguen. — Décret de mariage pour Guillaume Louer; — pour Jean Michelot.

B. 208. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1681-1682. — Yves Nicolazo, sieur de Kerlois, reconnu roi du papegault à Vannes. — Réparation de la chaussée de l'étang de Pénesclus en Ambon. — Vente des biens de maître Julien Guyot de Muzillac, à la requête des fermiers des devoirs. — Acquisition par Sébastien Le Piniec de la moitié des édifices d'une tenue à domaine congéable, située au village de Lostihuel, paroisse de Sulniac.

B. 209. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets.

1681-1683. — Succession du sieur Le Garec; — du sieur de La Haye Des Burons. — Distribution des deniers provenant de la succession du sieur de La Porte Le Quinyo, allouée au Présidial de Vannes, — Mainlevée des fruits et revenus de la paroisse de Peillac au profit de maître Nicolas Chesnaye, sieur de La Boulaye, adjudicataire du bail desdits fruits.

B. 210. (Registre.) — In-folio, papier, 214 feuillets.

1682-1683. — Bail de la maison du Plessis en Allaire. — Vente de biens en Vannes, Ambon, Caden, Marzan. — Certification des bannies, à fin de vente, d'une maison située au faubourg Saint-Patern de Vannes, dépendant de la succession bénéficiaire de messire François Caillot, recteur de Lauzach.

B. 211. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1683. — Succession de messire Pierre Le Floch. — Appropriements en Ambon, Vannes, Caden. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Jean Guillo, sergent général et d'armes; — de messire Hiérosme Rogon, sieur Du Parc; — de maître Julien Leglan.

B. 212. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1683. — Vente de la maison du Cosquet en Guérande (Loire-Inférieure); — de biens en Marzan, Vannes, Elven, Malansac, Questembert, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac, Ambon. — Bail à ferme des héritages provenant de la succession bénéficiaire de Jacques Gaultier, sieur de Prédore, et de demoiselle Perrine Blondeau, sa femme.

B. 213. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1683. — Appropriements en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Caden. — Mainlevée de la succession d'Yvonne Thomas, au profit de Jean Thomas, son frère; — de la succession de maître Julien Leglan, au profit de demoiselle Ollive Leglan, sa sœur. — Saisie d'une maison à Vannes sur Jean Brissot, à la requête de Jean Le Gris.

B. 214 (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1682-1684. — Tutelle de Guillaume de Kervégan; — de Gabriel Le Pichon; — des mineurs du sieur Rogon Du Parc. — Déclaration de majorité pour Yves Gicquel. — Décret de mariage pour Louise Nicolas; — pour Françoise Reguidel.

B. 215. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1683-1684. — Ventes de biens en Vannes, Noyalo,

Noyal-Muzillac, Arzal, Limerzel, Elven, Ambon, Plœren. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et jouissance des immeubles entre Georges Daniello et sa femme. — Bail à ferme des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Vannes. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession d'Yvonne Pourchas.

B. 216. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1683-1684. — Ventes de biens en Noyal-Muzillac, Elven, Caden, Vannes. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jacques Le Roux et Ollive Creau, sa femme. — Bail à ferme des fruits et revenus de l'abbaye de Coetmalouen (Côtes-du-Nord). — Vente des héritages provenant de la succession bénéficiaire de Pierre Bégaud, sieur de Villoger.

B. 217. (Registre.) — In-folio, papier, 218 feuillets.

1682-1685. — Tutelle des mineurs de messire Sébastien de Kerouzy. — Émancipation de Joachim Ragon, écuyer. — Déclaration de majorité pour Henri Jéhou; — pour Jean Lehen. — Décret de mariage pour demoiselle Anne Chevicart ; — pour demoiselle Jacquette Guillemette Bruc.

B. 218. (Registre) — In-folio, papier, 213 feuillets.

1682-1685. — Bail de la terre de Talhouet en Lantillac et Radenac; — de celle de Saint-Saudien en Noyal-Muzillac. — Ventes de biens en Saint-Pol-de-Léon (Finistère), Pluherlin, Saint-Nolff, Treffléan, Péaule, Vannes, Limerzel, Malansac. — Adjudication du bail à ferme des dîmes de l'hôpital de Vannes en Arradon et l'Ile-aux-Moines.

B. 219. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1685. — Appropriements en Vannes, Limerzel, Elven, Marzan, Noyal-Muzillac, Caden. — Bail à ferme de la terre de Kerboulard en Saint-Nolff; — des héritages saisis sur demoiselle Guénaelle Le Manseau, à la requête de messire Armand Du Cambout, duc de Coueslin.

B. 220. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1685. — Succession de Marc Allain. — Fondation de messes à Saint-Patern de Vannes par Yvonne Boudet. — Procès entre maître François Boizard, premier huissier au Présidial de Vannes, et messire Jean-Baptiste Douart, sieur de Villeport, au sujet des vacations dues au sieur Boizard pour les bannies, à fin d'appropriement d'un pré en Saint-Patern de Vannes.

B. 221. (Registre.) — In-folio, papier, 227 feuillets.

1682-1686. —Défense du Présidial aux habitants de Vannes de s'assembler pour danser dans les lieux publics; — de donner de l'argent aux soldats. — Enregistrement des défauts. — Dépôt au greffe, par maître Pierre Jarno, de parchemins et papiers qui doivent être soumis à un nouveau timbre.

B. 222. (Registre.) — In-folio, papier, 216 feuillets.

1682-1686. — Congément en Lauzach. — Vincent Du Tanneur est déclaré roi du papegault à Vannes. — Procès entre messire Julien Aubin, sieur de Botcouarch, écuyer, et les fermiers des grands et petits devoirs de Bretagne, au sujet du bail des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Vannes. — Bail des fruits de la maison du Plessis-Hudelor.

B. 223. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1683-1686. — Appropriements en Vannes, Grandchamp, Questembert, Elven. — Distribution de deniers aux créanciers de Florent Hébert ; payement par préférence d'une demi-année de loyer pour une boutique que ledit Hébert occupait. — Procès pour acte obligatoire entre Pierre Lebel d'une part, Sébastien et Gilles Le Divellec d'autre part.

B. 224. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1684-1686. — Appropriements en Vannes, Noyal-Muzillac, Surzur, Marzan. — Succession du sieur de Villeport. — Testament de Jean Le Vaillant, organiste. — Bail à ferme des revenus de la maison noble et métairie de Bottel, saisies à la requête de Jeanne Grandjean sur Jacques de La Corbinière, écuyer.

B. 225. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1685-1686. — Ventes de la maison de Saint-Saudien en Noyal-Muzillac ; — de Kerboulard en Saint-Nolff; — du Cosquet en Guérande (Loire-Inférieure) ; — de biens en Vannes, Limerzel, Questembert, Malansac, Péaule, Séné, Caden ; — de la maison, terre et seigneurie de Liziec en Saint-Patern de Vannes ; — des immeubles de la succession bénéficiaire du sieur de La Noë-Josset.

B. 226. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1686-1687. — Appropriements en Sulniac, Vannes, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Séné. — Bannie du bénéfice

d'inventaire de la succession de messire Marc Spadin, sieur de Beaulieu, à la requête de messire Marc Le Valois, seigneur de Séréac, son neveu ; — de la succession d'Olivier Leguy.

B. 227. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1684-1688. — Tutelle de la fille mineure du sieur de La Gacilly ; — des mineurs de Quérisouet de Trédazo ; — des mineurs de messire Louis Daniel, sieur de La Chesnaye. — Décret de mariage pour Pierre Legac et Jeanne Le Bodo. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Françoise Le Loublanc.

B. 228. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1685-1688. — Bail des dîmes de l'hôpital de Vannes. — Appropriements en Elven, Noyal-Muzillac, Vannes, Surzur, Grandchamp, Plauren, Caden. — Succession bénéficiaire de messire Toussaint de Lorgeril, conseiller du Roi, substitut du procureur général au Parlement de Bretagne. — Prestation de serment de maître Julien Marot, en qualité de procureur au Présidial de Vannes.

B. 229. (Registre.) — In folio, papier, 240 feuillets.

1685-1688. — Ventes de biens en Séné, Péaule, Noyalo, Arradon, Vannes, Malansac, Elven, Caden, Noyal-Muzillac, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac. — Décret de vente des édifices d'Yvonne Bouquin, à la requête de Jean Le Magreix, fermier général de la terre du Granil. — Adjudication du bail à ferme de la Forêt-Neuve à maître Jean-Baptiste Goussault.

B. 230. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1685-1688. — Réparations de la maison commune de Vannes. — Julien Baudroy et Marc Larue déclarés rois du papegault à Vannes. — Travaux de conduite des fontaines de Meucon à Vannes ; procès à ce sujet entre Gilles Michel, maître architecte, et Olivier Brullay, adjudicataire d'une partie des travaux. — Bail des domaines de Bretagne consenti à maître Charles Bernié, bourgeois de Paris.

B. 231. (Registre.) — In folio, papier, 242 feuillets.

1685-1688. — Bail de la maison de Bois-Bréhan en Pluherlin. — Appropriements en Vannes, Arzal, Caden, Malansac, Limerzel, Questembert. — Bail des terres, héritages et moulins à eau du Val-Hélier en Saint-Nolff. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Louis Du Mats.

B. 232. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1686-1688. — Succession du sieur de Villeport ; — du sieur Du Plessis. — Appropriement de la terre de Lescahoët en Péaule, Limerzel, Questembert. — Solennité du bénéfice d'inventaire de la succession de demoiselle Jeanne de Poligné. — Contrat de mariage entre Jean Le Floch, sieur Du Rasquel, et demoiselle Marie Dejoure Du Boisgeorget.

B. 233. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1686-1688. — Succession du sieur Georges Bruneau; — de messire Louis Casset de Vautorte ; — de messire Jean de La Couldraye. — Bail des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Vannes. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Pierre Blanchart, procureur en la Cour ; — de demoiselle Jacquette Primaigner.

B. 234. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1686-1689. — Appropriements en Ambon, Péaule, Arzal, Surzur, Noyal-Muzillac. — Arrêts du Conseil d'État et du Parlement relatifs aux dentelles étrangères. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts de leur communauté entre maître Yves Taquet, sieur du Chesnay, et Sébastienne Pangoin, sa femme.

B. 235. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1688-1690. — Succession de maître Georges Bertaud. — Vente des héritages de Louis Cousturet, sieur de Bellebat. — Donation mutuelle entre François-Joseph Cousin et Jeanne Huchet, sa femme. — Bail d'une tenue en Plaudren. — Fondation en faveur du couvent de la Charité de Vannes. — Appropriements en Caden, Sulniac. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire André Huchet.

B. 236. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1688-1689. — Bail de la terre du Vertin en Sarzeau. — Appropriements en Vannes, Noyalo. — Bail de la seigneurie de Painelain en Plumelec. — Bail à *fur* des indigences de réparations des maisons dépendant de la succession bénéficiaire du sieur de Brécéan-Béraye. — Vente des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de maître Yves Guymar, sieur de Saint-Doué.

B. 237. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1689-1690. — Succession du sieur de Bléhéban. —

Appropriement en Vannes. — Vente des terres du Grado en Vannes. — Bail de la terre de Talhouet en Lantillac et Radenac. — Bannie de la deshérence de Guy Billart, dit Lancoué. — Bail à *fur* des réparations nécessaires à la maison noble de Bléhéban en Caden.

B. 238. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1682-1691. — Amende de 20 livres prononcée contre chacun des sergents du Présidial de Vannes, pour délit dans leur service. — Adjudication au sieur Morin du vicariat perpétuel de la paroisse de Mauron. — Procédure pour acte obligatoire entre Jeanne Le Poussin, Pierre Le Dréan et Jean Le Moing d'une part, François Le Poussin d'autre part; — entre messire Jean de Kermeno et maître Mathurin Pongerard, au sujet de la chapellenie de Sainte-Catherine en Grandchamp.

B. 239 (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1682-1691. — Plaids généraux tenus au Présidial de Vannes. — Lettres patentes de Louis XIV pour l'établissement de maîtres cordonniers de la ville de Vannes. — Édits du Roi et arrêts du Conseil d'État relatifs au protestantisme; — à l'importation des verres, des bas et couvertures, des chairs salées; — à la création de jurés crieurs d'enterrement; — à celle de conseillers chevaliers d'honneur dans tous les Présidiaux du royaume.

B. 240. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1688-1691. — Tutelle des mineurs de Claude de Brochard. — Émancipation des enfants du sieur de Rulliac. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour François Gouellart, du village de Gornevez en Séné. — Décret de mariage pour Guillemette Belhomme; — pour Mathurin Dréan; — pour Perrine de La Haye.

B. 241. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets.

1688-1691. — Succession de la dame Du Closne. — Ventes de la terre de La Riallais en Derval (Loire-Inférieure); — des seigneuries de Cohignac et Carné en Sulniac, Berric, Noyal-Muzillac et Questembert. — Adjudication de la maison du Painclain et métairie noble du Vieux-Rémungol saisies à la requête de Pierre Le Vacher, sieur de Lohac, banquier à Vannes, sur messire Jean Lefebvre.

B. 242. (Registre. — In-folio, papier, 240 feuillets.

1688-1691. — Succession des sieurs Julien et Pierre Bégaud; — de la dame de Couespel. — Prestation de serment de Daniel Moret, sieur de Breuilbon, en qualité de commis à la conservation des droits de la province de Bretagne; — du sieur Pierre Bigot, comme commis ambulant au service de maître Pierre Domergue, fermier général des cinq grosses fermes de France.

B. 243. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1689-1691. — Bail du château de Trédion en Elven. — Succession du sieur de La Landelle. — Ventes de biens en Caden, Pluherlin et Questembert. — Succession bénéficiaire de Julien Boché; réclamation de demoiselle Jeanne Le Vaillant au sujet de deux barriques de vin, à elle appartenant, trouvées parmi les biens de ladite succession.

B. 244. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1689-1691. — Succession du sieur Kermasson. — Appropriements en Vannes, Péaule, Limerzel, Grandchamp, Malansac, Caden, Lauzach, Bourg-Paul-Muzillac. — Bail à ferme des héritages d'Yves Le Moyec; — de la maison appartenant aux mineurs de Michel Jafrézo. — Saisie de la terre de Lantillac à la requête de demoiselle Françoise de Cléguenec sur messire Louis de Cléguenec.

B. 245. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1689-1691. — Succession du sieur de Kergo. — Ventes de biens en Marzan, Noyal-Muzillac, Vannes. — Bannies du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Gilles de Quifistre, seigneur de Trémouart. — Vente d'une maison saisie sur demoiselle Ollive Le Clerc. — Bail des fruits et revenus de la terre de Kerfalhun, saisie sur Vincent Le Moulnier par Pierre Le Vacher.

B. 246. (Registre.) — In-folio, papier, 238 feuillets.

1688-1692. — Déclaration de majorité des enfants de Joseph Chapeau, écuyer. — Tutelle des enfants du sieur de Trivenec; — des mineurs d'Olivier Dréan. — Décret de mariage pour Gabriel Quenrio; — pour Jeanne Le Barbier; — pour François Mahé.

B. 247. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1688-1692. — Appropriements en Vannes, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac. — Bail de la terre de Catelan en Saint-Martin. — Sentence du Présidial de Vannes, ordonnant le mesurage des héritages dépendant de la communauté d'entre maître Guillaume Le Bras et Suzanne Guyot, sa femme. — Vente des biens provenant de la succession de Pierre Le Vacher, sieur de Lohac.

B. 248. (Registre.) — In-folio, papier, 250 feuillets.

1689-1692. — Succession du sieur de Villeport. — Bail de la maison de M. de La Granville en Vannes. — Appropriements en Vannes, Péaule. — Vente d'une maison située au faubourg de Saint-Patern de Vannes, dépendant de la succession bénéficiaire de Jacques Le Roux ; — des héritages saisis sur demoiselle Thérèse Adam, à la requête de maître René Le Breton.

B. 249. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1689-1692. — Le sieur Bouvier est reconnu roi du *papegault*. — Succession de la dame de Couespel ; distribution de deniers. — Déclaration de maître Guillaume Nicol, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes, par laquelle il se constitue caution du sieur de Kercadio-Lorans pour l'attouchement des deniers à lui adjugés, en qualité d'économe de l'Hôtel-Dieu de Vannes.

B. 250. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1691-1692. — Bail de la maison de Kerthomas en Sarzeau. — Appropriements en Treffléan, Arradon, Malansac, Vannes, Séné, Elven. — Bail à ferme des fruits et revenus des maisons, terres et héritages dépendant de la succession bénéficiaire de messire Jean Gouyon. — Arrêt du Conseil d'État portant création de vingt nouveaux officiers crieurs d'enterrements à Paris, deux dans les grosses villes, et un dans les petites villes, bourgs et paroisses du royaume.

B. 251. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1692-1693. — Appropriements en Vannes, Caden, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac. — Donation mutuelle de tous leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre messire Sébastien de Lys, comte de Beaucé, et dame Jeanne de Poys, son épouse. — Adjudication des héritages provenant de la succession bénéficiaire de maître Hector-Vincent Crose, sieur de La Bouexière.

B. 252. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1692-1695. — Appropriement en Vannes. — Succession du sieur de La Bouexière ; — de Jean Ollivaud. — Vente des héritages saisis sur le sieur de La Garenne-Coëtlogon, aux paroisses de Saint-Jacut et de Péaule. — Bail des fruits et revenus des terres de Trémouar, Bavalan et Bray, aux paroisses de Sulniac, Berric et Ambon. — Donation mutuelle de leurs meubles entre Jean Bocher et sa femme.

B. 253. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

1692-1693. — Ordonnance du Présidial relative aux hôtelleries. — Réparations du presbytère d'Arradon. — Mathurin Perreul reconnu roi du *papegault* à Vannes. — Distribution des deniers provenant de la succession bénéficiaire de dame Vincente Le Net, dame de Couespel. — Serment de maître Pierre Deservier, en qualité de commis à la conservation des impôts et billots de Bretagne.

B. 254. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1691-1694 — Bail des terres du Plessis en Plœren. — Succession d'Antoine Joly. — Ventes de biens en Limerzel, Questembert, Pluherlin, Malansac, Ambon, Arzal, Vannes, Séné, Saint-Jacut, Caden. — Déclaration de Jean Prodo, par laquelle il accepte, sous bénéfice d'inventaire, les successions de Joseph Guého et de Jeanne Le Vaillant. — Mainlevée de la succession de messire Rolland Chapelait.

B. 255. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1691-1694. — Vente de biens en Vannes, Larré, Noyal-Muzillac, Caden. — Réparations à l'abbaye de Bon-Repos (Côtes-du-Nord) ; bail à *fur*. — Adjudication des maisons, terres et héritages dépendant de la succession bénéficiaire de François Cosnier. — Vente d'une maison de la rue des Vierges, à Vannes, saisie sur maître Jean Bunetier par Henriette Boutin.

B. 256. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

1692-1694 — Déclaration de majorité pour Joseph Pourchasse. — Tutelle des enfants de Pierre Guillemin ; — des mineurs de François Chevalier ; — des enfants de maître Jean Noël, sieur de Kerboudec. — Décret de mariage pour Charlotte Audren ; — pour Françoise Gillet.

B. 257. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1693-1694. — Succession de Guillaume Bigarré. — Ferme des moulins de Saint-Jacques en Sarzeau. — Succession de Guillaume Chedanne ; adjudication des immeubles provenant de cette succession et situés en la paroisse de Saint-Avé. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Gilles Le Roux et Louise Bretel, sa femme.

B. 258. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1694. — Ventes de biens en Plaudren, Vannes, Ma-

lansac, Caden, Grand-Champ, Saint-Avé, Noyal-Muzillac, Ambon, Limerzel, Noyalo. — Bail des héritages saisis sur Yves de La Couldraye, sieur de Kerné; — des biens saisis sur Guillaume de La Houlle, sieur de Casset, écuyer. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jeanne Le Vandeur.

B. 259. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1691-1695. — Bail de la terre de Brénolo en Saint-Jean-Brévelay. — Ventes de biens en Vannes, Arzal, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac, Caden. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Marie Cancouet; —de Gilbert Bogeret. —Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Guillaume Le Magreix et Catherine Le Blaye, sa femme.

B. 260. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

1692-1695. — Tutelle des mineurs d'Antoine Joly; — des enfants de Joseph Le Tréhuidic; — du fils mineur de maître Jean Le Thieis, sieur de Keravello. — Décret de mariage pour Jean Le Fol; — pour Ollive Le Perheren; — pour Louis Goupil.

B. 261. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1693-1695. — Bail de la terre de Kerango en Plescop. — Ventes de biens en Berric, Questembert, Séné, Noyal-Muzillac, Vannes, Ambon, Saint-Avé, Bourg-Paul-Muzillac, Elven, Grand-Champ. — Prestation de serment de Jean Boudet, en qualité de sergent royal au Présidial de Vannes. — Bail de maisons à Vannes, saisies sur maître Pierre Mourault.

B. 262. (Registre.) — In-folio, papier, 138 feuillets.

1693-1695. — Louis Glénart reconnu roi du *papegault*. — Réception de Julien Le Moguedec comme maître chirurgien-barbier en la ville de Vannes. — Prestation de serment de maître Jean de Laporte en qualité de commis à la conservation des devoirs, dans les bailliages de Vannes et de Muzillac.

B. 263. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1694-1695. — Bail à ferme d'une maison en Vannes. — Appropriements en Séné, Vannes, Caden. — Ventes de biens en Marzan, Péaule, Ambon, Elven, Sulniac, Larré, Limerzel, Questembert. — Sentence du Présidial qui condamne Claudine Lebail à payer au directeur des devoirs de l'évêché de Vannes la somme de 217 livres pour impôts et billots des vins par elle débités pendant plusieurs mois de l'année précédente.

B. 264. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1694-1696. — Saisie sur la maison appartenant aux enfants de défunt Jean Bouillon en Vannes. — Succession de Jean Drouet; bannie du bénéfice d'inventaire à l'issue de la messe paroissiale de Sainte-Croix de Vannes. — Procès entre Jean Chomin, sieur de Keredan, et demoiselle Françoise Deseaux, sa femme, pour cause de coups et injures à l'égard de celle-ci.

B. 265. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1694-1696. — Ventes de biens en Caden, Malansac, Noyal-Muzillac, Vannes, Questembert, Péaule, Limerzel, Grand-Champ, Séné, Ambon. — Bail à ferme des terres et héritages dépendant de la succession bénéficiaire de dame Anne Crose, dame de Bléhéban; — des fruits de Branbegaud et de Branguérin saisis sur Pierre Poulin, sieur de Launay.

B. 266. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1695-1696. — Tutelle de l'enfant de Claude Queneau; — des mineurs d'Olivier Bégaud; — des enfants de maître Louis Guillouzo. — Déclaration de majorité pour Jean Goubin. — Décret de mariage de Bertranne Le Mailloux; — de Gillette Éhano.

B. 267. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1691-1697. — Réparations du presbytère de Renac (Ille-et-Vilaine); procédure à ce sujet entre messire Gervais de Cordé, recteur de cette paroisse, et le *général* des paroissiens. — Procès entre Yves Barbier et Pierre Vivien, pour cause de non-payement de soliveaux vendus par le premier.

B. 268. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1695-1697. — Visites de médecins à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital général et à la prison de Vannes. — Congément de la tenue Pezdron en Berric. — Déclaration par laquelle Julien Lubin, marchand de la ville d'Auray, se présente comme caution d'Albert Belz, adjudicataire du bail des terres et héritages dépendant de la succession des Quinio.

B. 269. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1695-1697. — Don fait par madame de Goulaine

aux religieuses de Notre-Dame de la Charité de Vannes. — Succession de messire René Bigaré, chantre et chanoine de la cathédrale de Vannes; bannie du bénéfice d'inventaire. — Conflit de juridiction entre les officiers de la cour de Largouet et ceux des cours de La Chesnaye et de Guervazy.

B. 270. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1691-1698. — Copie de plusieurs lettres patentes et édits de Louis XIV, concernant : les syndics des corps de marchands; — les économes des biens du clergé; — les greffiers des insinuations ecclésiastiques ; — les maires et assesseurs; — les commissaires particuliers aux revues et logements des gens de guerre; — les juges et officiers des justices seigneuriales; — les barbiers-étuvistes; — les pauvres mendiants, etc.

B. 271. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1696-1698. — Déclaration de majorité d'Yves Guégan. — Tutelle des enfants de Jean Cherpentier; — des mineurs de messire Marc Le Valois. — Décret de mariage d'entre Jean Le Grinès et Marie Michelot; — de demoiselle Jeanne Le Corre. — Déclaration de majorité pour Jean Leroy; — pour Michelle Bernard.

B. 272. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1696-1698. — Ventes de biens en Bourg-Paul-Muzillac, Ambon, Sené, Vannes, Limerzel. — Bail de la terre de Kerboclion en Taupont et Loyat; — de la maison de Kerdrehen en Vannes; — de la terre de Castelan en Saint-Martin. — Succession bénéficiaire de dame Julienne Du Fossé; procès entre Jean Gouyon, sieur de Couespel, écuyer, et messire Jean Coudé.

B. 273. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1698-1699. — Succession de messire de La Grandville. — Bail des terres de Pontcallec en Berné; — de celles de la Villeray en Sérent. — Ventes de biens en Arzal, Noyal-Muzillac, Ambon, Peillac, Bourg-Paul-Muzillac, Molac, Marzan, Elven, Vannes. — Adjudication de la maison noble de Redillac avec toutes ses appartenances et dépendances. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Gilles Dréano.

B. 274. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1697-1700. — Adjudication d'une maison en Vannes, saisie sur feu sieur Du Verger; — de maisons en Vannes, saisies sur les Clouet. — Ventes de biens en Arzal, Noyal-Muzillac. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jean Brissot. — Bail de la maison noble de Brénolo, située dans la paroisse de Saint-Jean-Brévelay; — des terres de Gras et de La Ville-Guériff.

B. 275. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1697-1700. — Succession du sieur de Cranhac. — Appropriements en Limerzel, Vannes, Arzal. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre François Le Cadec et Renée Paul, sa femme. — Bail judiciaire des édifices et dépendances de la tenue Mohec, située au village de Lesnevé en Sulniac. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Louis Dutanneur.

B. 276. (Registre.) — In-folio, papier, 164 feuillets.

1698-1700. — Décret de mariage pour Joseph Giquel. — Curatelle des enfants mineurs du sieur de Bléhéban. — Déclaration de majorité pour Alexis Du Fournel, écuyer; — pour Ollive Le Didrouc; — pour Catherine Ollivaud.

B. 277. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1699-1700. — Ventes de biens en Vannes, Questembert, Peillac, Rieux, Péaule. — Procédure entre maître François Jagorel, d'une part, messire Louis Le Gall de Cunfio, sieur du Palevart et consorts, d'autre part, au sujet du bail du marquisat de Pontcallec. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Pierre Pinsart et Jeanne Aumon, sa femme.

B. 278. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1697-1701. — Succession de messire César Gouret, sieur de Cranhac; — de messire Pierre Gellouard. — Distribution des deniers provenant de la vente de la terre de Beausoleil. — Démêlés entre les perruquiers de Vannes et ceux de Rennes, relativement à la vente de perruques aux gentilshommes des États de Bretagne. — Réception des commis aux devoirs de la ville, faubourgs et campagne de Vannes.

B. 279. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1698-1701. — Ventes de biens en Malansac, Bourg-Paul-Muzillac, Surzur, Vannes, Larré, Questembert, Limerzel, Séné, Elven, Peillac, Noyal-Muzillac, Ambon, Caden, Noyalo, Plaudren, Grand-Champ, Arzal, Sulniac, Tref-

fléan. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Yves Mahéo et Gillette Le Bihan, sa femme.

B. 280. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1699-1701. — Tutelle des mineurs de Jean Rouxel; — des enfants du sieur de La Grandville; — des mineurs d'Yves Bocher. — Décret de mariage pour Jacquette Hazenis; — pour Gabriel Dréan. — Déclaration de majorité pour Renée-Laurence Gambert; — pour Vincent Le Thiec.

B. 281. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1700-1701. — Bail de la seigneurie de Tréhuen en Berric et Lauzach. — Succession de Pierre de La Noë. — Ventes de biens en Arzal, Marzan, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Caden, Vannes. — Vente de la charge de notaire royal ayant appartenu à maître Julien Olliviéro. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Julien Aunée et Françoise Fauchoux, sa femme.

B. 282. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1698-1702. — Ventes de biens en Vannes, Sulniac, Limerzel, Ambon, Elven. — Procès entre maître Jacques Le Rouzic, curateur des biens vacants de la succession de messire Nicolas Lefeuvre, recteur d'Arzano (Finistère), et Thomas Bellanger, au sujet des grains provenant des dîmes et gros fruits rectoriaux de ladite paroisse.

B. 283. (Registre.) — In-folio, papier, 202 feuillets.

1701-1702. — Bail à ferme de la maison de Kerrio en Grand-Champ. — Réparation du presbytère de Sainte-Croix en Vannes. — Succession du sieur de La Bellangerye. — Appropriements en Questembert, Vannes. — Bannie, à fin de vente, des biens dépendant de la succession de Jeanne Bocher. — Ventes des grains provenant des dîmes de la paroisse de Guidel. — Bannie de la succession bénéficiaire de Jacques Rouxel.

B. 284. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1700-1703. — Appropriements en Molac, Larré, Vannes, Noyal-Muzillac. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre François Ryo et Jacquette Hupel, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Guillaume Perrin. — Bail judiciaire des héritages saisis sur demoiselle Guénaelle Le Manceau.

B. 285. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1701-1703. — Tutelle des mineurs du sieur Le Nevé; — des mineurs de Jean Legrand; — des mineurs de François Champion de Cicé. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Anne Lasquellec. — Décret de mariage de Perrine Le Goueff; — de Jeanne Martin.

B. 286. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1702-1703. — Bail des terres de La Haye en Larré. — Ventes de biens en Saint-Jean-Brévelay, Questembert, Arzal, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Lauzach. — Bail des terres de la seigneurie de Molac. — Vente des héritages de Vincent-Exupère Le Quinio, sieur de La Porte. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Thomas Le Douarain, écuyer.

B. 287. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1697-1704. — Ventes de biens en Caden, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Sulniac, Elven. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Guillaume Dréan et Françoise Pusal, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Louis Lévesque, sieur de La Ferrière.

B. 288. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1704. — Succession de Dame Henriette Du Fossé. — Ventes de biens en Vannes, Saint-Nolff et Saint-Avé; — des biens saisis sur dame Guénaelle Lemceau; — de la terre de La Haye en Larré. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean de Kermeno, sieur du Garo, recteur de la paroisse de Questembert; — de messire Julien Le Piniec.

B. 289. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1705. — Vente de la maison du Grand-Monarque en Vannes. — Donation mutuelle entre le sieur François Martin et sa femme. — Appropriement en Ambon au profit de messire Jean-Vincent de Quifistre, sieur de Bavalan, pour un tiers du moulin à vent de Pénerf. — Vente de la charge de notaire royal et procureur au Présidial de Vannes, possédée précédemment par Jean Servant-Dibart, écuyer.

B. 290. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1705. — Appropriements en Arzal, Vannes, Plœren, Plescop, Grand-Champ, Séné. — Réparations du

presbytère de Sarzeau. — Succession de dame Julienne Du Guesclin; bannie du bénéfice d'inventaire. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts de leur communauté entre maître Pierre Le Thenuic, notaire au Présidial de Vannes, et Anne Poullain, sa femme.

B. 291. (Registre.) — In folio, papier, 142 feuillets.

1704-1706. — Succession de Charles Fouquet, sieur de La Ferronnière. — Vente de biens en Questembert. — Sentence du Présidial qui condamne maître Jean Mahuet à payer à demoiselle Marguerite Audat la somme de 70 livres, pour prix de deux barriques de vin ; — qui condamne Antoine Boussole à payer à maître Clet Bocou la somme de 63 livres pour une année de jouissance d'un appartement.

B. 292. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1704-1706. — Bail des réparations de la maison noble de Kerrio en Grand-Champ. — Vente de la terre de la Haye en Larré ; — des biens de la dame Du Couespel. — Vente judiciaire d'une maison et jardin saisis sur les héritages de Vincent-Exupère Le Quinio, sieur de La Porte ; — des biens saisis sur François et Antoine Joly, à la requête de François Le Bartz, écuyer.

B. 293. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1704-1706. — Baux en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Berné, Arzal, Loutehel (Ille-et-Vilaine), Elveu, Péaule, Marzan, Grand-Champ, Pluvigner. — Vente de biens en Surzur, Séné, Vannes; — d'une maison et jardin saisis sur Olivier Couédic et sa femme. — Bannie de la séparation de biens d'entre dame Anne Garnier, dame de Marville, et son mari.

B. 294. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1705-1706. — Donation mutuelle entre Charles Plisson et Marguerite Bouillet, sa femme. — Sentence du Présidial de Vannes qui ordonne la vente des meubles provenant de la succession d'Alexandre Couessin, écuyer, sieur de Clergerel; — qui condamne le *général* de la paroisse de Tréal à faire incessamment les réparations nécessaires au presbytère de cette paroisse.

B. 295. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1698-1707. — Édits royaux concernant les greffes. — Ventes et provisions de différentes charges judiciaires; — de biens en Plaudren. — Prise de possession par Pierre Sébastien Le Vaillant de l'office de syndic perpétuel de la paroisse de Saint-Patern de Vannes. — Réunion entre les mains de Pierre Dondel, sieur de Keranguen, des deux charges de premier et second président au Présidial de Vannes.

B. 296. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

1704-1707. — Déclaration de majorité et décret de mariage d'Emmanuelle-Claude Bonnet. — Tutelle des enfants de François Lorvol; — des mineurs de Gabriel Le Gouestre; de la fille de Laurent Le Ray. — Décret de mariage de Françoise Houélart; — d'Olivier Benoist.

B. 297. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1706-1707. — Vente de biens en Vannes, Sarzeau, Saint-Gildas de Rhuis, Grand-Champ, Bourg-Paul-Muzillac, Noyal-Muzillac, Plumergat, Larré; — des meubles provenant de la succession de maître Nicolas Pihan. — Distribution des deniers de la succession de messire Francois-Marie Champion, comte de Cicé.

B. 298. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1706-1707. — Ventes de biens en Bourg-Paul-Muzillac, Noyal-Muzillac, Marzan, Surzur, Sulniac. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts entre Julien Le Moguedec et demoiselle Perrine Jouanel, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jacob Gautier. — Réception de François Bégaud en l'office de procureur au Présidial de Vannes.

B. 299. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1703-1708. — Déclaration de majorité de demoiselle Catherine La Chesnaie. — Tutelle des enfants de Jean Servant-Dibart, écuyer ; — de la fille mineure de Charles Perrin et de Julienne Robert ; — des enfants de Julien Guichon. — Décret de mariage de Julien Le Blévec ; — de Vincent Pitel.

B. 300. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1706-1708. — Ventes de biens en Caden, Vannes, Sulniac, Noyalo, Péaule, Molac, Ambon, Surzur, Bourg-Paul-Muzillac, Grand-Champ, Noyal-Muzillac. — Bail des boutiques de l'Hôtel-Dieu de Vannes voisines de cet établissement ; — des terres de Kerboulard en Saint-Nolff. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Marguerite Goujeon.

B. 301. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1708. — Vente de la terre du Vertin en Sarzeau. — Bail de la terre de Pontcallec en Berné. — Appropriements en Noyal-Muzillac, Vannes. — Bail de la terre de Tréhuen en Berric et Lauzach. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean Louédon, recteur de Plescop. — Donation de la principauté de Léon par Mgr Louis de Rohan-Chabot à Mgr Louis Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, son fils aîné.

B. 302. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1707-1709. — Vente de la maison du sieur Antoine Joly, en Vannes. — Bail des terres de Cicé en Elven, Péaule, Marzan, Arzal. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jean Le Doriol. — Saisie de la charge de conseiller de l'Amirauté de Vannes possédée par Guillaume Piterlé, à la requête de Jean Hindret, écuyer, receveur des consignations.

B. 303. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1708-1709. — Appropriements en Caden, Vannes, Grand-Champ, Elven, Bourg-Paul-Muzillac. — Vente de la charge de sergent royal au Présidial de Vannes possédée par maître Sébastien Kerroyant. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Jean Rello, procureur au Présidial; — de l'enfant posthume de messire Laurent de Lannion, baron de Camors.

B. 304. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1709-1710. — Appropriements en Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Vannes, Sulniac, Berric, Ambon. — Vente de la maison de Tréhuen et dépendances provenant de la succession bénéficiaire de dame Julienne Du Fossé; — des biens saisis sur le sieur Marc-Anne Gobé de Coqueneau, à la requête de Jacques Du Ry, directeur des domaines, à Vannes.

B. 305. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1701-1711. — Succession de dame Isabelle Perrin. — Conflit de pouvoirs entre les président et sénéchal de Vannes et M. L'Alloué. — Poursuites du sieur Vincent Huby, fermier général des devoirs des États de Bretagne, contre Joseph-Silvestre Daviers, au sujet de la vente de deux barriques et demie de vin faite par celui-ci. — Partage des biens de la succession de dame Jeanne Du Fossé.

B. 306. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1709-1711. — Vente des biens de messire Charles Fouquet de La Ferronnière; — de Jean-Baptiste Condé de Kermarquer. — Appropriements en Séné, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac. — Bannie à fin de bail des revenus de deux fonds de terre en Plougoumelen, de la métairie du Petit-Catillé en Sérent, et de la terre de Beaupré en Saint-Patern, le tout saisi sur maître Sébastien Le Cointe, notaire et procureur au Présidial de Vannes.

B. 307. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1709-1711. — Appropriement en Vannes. — Succession de Mme Du Verger. — Bail des terres du Gras et de La Ville-Guériff en Saint-Servant. — Vente des crédits, papiers, avances et vacations dépendant des charges de notaire royal et procureur au Présidial de Vannes possédées par maître René Rio. — Bannie de la succession vacante de messire Denis Le Camp, chanoine de la cathédrale de Vannes.

B. 308. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1711-1712. — Bail des terres de Cicé en Elven, Arzal, Marzan et Péaule. — Succession de maître René Rio. — Bail de la tenue Cottodée en Surzur; — de la terre de La Villeraye en Sérent, Saint-Marcel et Bohal; — de la terre de Belleville en Plédran (Côtes-du-Nord). — Appropriements en Questembert, Vannes, Séné, Sulniac.

B. 309. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1708-1713. — Ventes et provisions de charges judiciaires. — Lettres patentes de Louis XIV pour faire jouir Mgr l'évêque de Saint-Malo des droits cathédratiques et synodaux qui se lèvent dans son diocèse. — Appropriements en Plaudren, Lauzach, Elven, Noyal-Muzillac. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 310. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1710-1713. — Décret de mariage pour demoiselle Marie de La Motte; — pour Jacques Kerviche. — Tutelle des mineurs de maître Julien Chevallier; — des mineurs de Jean Grio, maître chirurgien à Vannes; — des enfants de Jean Bocenno. — Déclaration de majorité de Marie, Catherine et Jeanne Le Floch, filles de maître Jean Le Floch.

B. 311. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1711-1713. — Appropriements en Questembert,

Vannes, Sulniac, Elven, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac. — Bail des dîmes de la paroisse de Plaudren. — Décret de vente des biens saisis sur demoiselle Charlotte Leler. — Vente d'une maison saisie sur les sieur et dame de Bonnecamp, à la requête de dame Louise de La Bigottière. — Bannie de la succession vacante de Jacquette Thorel.

B. 312. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1712-1713. — Succession de messire François Champion, comte de Cicé. — Bail des dîmes de la paroisse de Saint-Martin. — Réception de maître Mathieu Le Thieis en l'office de procureur au siége présidial de Vannes, en remplacement de maître Vincent Marvin. — Bannie du bénéfice d'inventaire de Sébastien Gatechair.

B. 313. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1713-1714. — Appropriements en Marzan, Limerzel, Arzal, Séné. — Certification de la saisie apposée sur les biens de maître Guillaume Guilbery. — Installation de maître Robert-Pierre Marot, sieur de La Loirie, en la charge de conseiller garde-scel au Présidial de Vannes, que possédait précédemment maître Joseph Chanu de Keredein.

B. 314. (Registre.) — In-folio, papier, 86 feuillets.

1709-1715. — Tutelle des mineurs de Jean Macé. — Curatelle de demoiselle Cécile Dubot. — Décret de mariage pour Bertrand Surzur; — pour Anne Hémery; — pour Jean Mahé; — pour Noël Le Roch; — pour Anne Lodého.

B. 315. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1713-1715. — Bail des terres de Brénolo en Saint-Jean-Brévelay. — Appropriements en Saint-Jacut, Vannes, Séné, Sulniac, Bourg-Paul-Muzillac. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Guillaume Ulliac, sieur de Kerleau; — de la séparation de biens d'entre dame Prudence Dubot et messire François de Derval, son mari.

B. 316. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1713-1716. — Déclaration de majorité pour messire Jean-François Dondel. — Tutelle des mineurs de Jean Touzé, sieur du Guernic; — des enfants de Vincent Saludo; — de l'enfant mineur de Jean Pellé. — Décret de mariage de Guillaume Blanchet; — d'Anne Barillec; — de Jeanne Le Coursin.

B. 317. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1713-1716. — Provisions de conseiller au Présidial de Vannes pour François Boutouillic. — Plaids généraux du Présidial. — Édit de Louis XIV portant suppression des offices de commissaires aux inventaires. — Déclaration de Louis XV concernant les justiciables de la Chambre de justice et la procédure qui doit être observée en ladite Chambre.

B. 318. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1715-1716. — Baux en Séné, Vannes. — Appropriements en Pluherlin, Péaule, Vannes, Séné, Arradon, Elven. — Vente de maisons en Vannes et de pièces de terre en Séné, saisies sur Joseph Minier, sieur de Kerroyant. — Bannie de la succession bénéficiaire de maître Julien Le Vaillant, sieur de Marville, doyen des conseillers du Présidial de Vannes.

B. 319. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1711-1718. — Tutelle de messire François-Augustin Le Meilleur; — des mineurs de Lorans Le Pichon. — Décret de mariage pour Nicolas Le Luherne; — pour Julienne Layec; — pour Yvonne Gaugé; — pour Marie-Vincente Thomas; — pour François Le Divellec.

B. 320. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1716-1718. — Appropriements en Malansac, Vannes, Caden, Grand-Champ, Séné, Questembert, Berric, Elven. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Pierre Bouézo, prêtre de Saint-Patern de Vannes. — Adjudication du bail des biens saisis sur les sieurs de La Porte-le-Quinio et consorts.

B. 321. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1715-1719. — Appropriements en Péaule, Vannes, Noyalo, Saint-Jacut, Marzan, Arzal, Noyal-Muzillac. — Bail des terres provenant de la succession de messire Pierre de Lannion. — Bannie pour la succession bénéficiaire de maître Jean-René Boureau. — Acte de non-communauté de biens entre Guillaume Lodého et Marguerite Rohan, sa femme.

B. 322. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1716-1719. — Conspiration de Pontcallec; établissement d'une Chambre royale à Nantes à cette occasion.

— Édit de Louis XV relatif aux biens de la congrégation de Saint-Maur. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 323. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1718-1719. — Appropriements en Elven, Molac, Questembert, Vannes, Caden, Béganne, Malansac. — Succession bénéficiaire de maître Joseph Gobé. — Bannie du bénéfice d'inventaire des successions de Jean et Henriette Chastelier; — à fin de bail des biens dépendant de la succession de messire Jean-Vincent de Quifistre, sieur de Bavalan.

B. 324. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1718-1721. — Tutelle des mineurs de maître Yves Nicolazo; — des enfants de Hervé Bégaud; — des mineurs de Jean Le Mercier. — Émancipation de messire Gabriel-René Le Valois, chevalier, seigneur de Séréac. — Décret de mariage de Jean Mandart; — de Vincente Daniel; — de Pierre Lemoign.

B. 325. (Registre.) — In-folio, papier, 156 feuillets.

1719-1721. — Succession de René Le Barbier. — Saisie sur Joseph Minière, sieur de Kerroyant, de biens en Vannes et en Sarzeau. — Bail à rachat des biens dépendant de la succession de Renée Gouret, situés aux paroisses de Peillac, Saint-Jacut et Saint-Vincent. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jean et Henriette Chastelier, du village du Grand-Bodo en Berric.

B. 326. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1719-1721. — Succession de Jean-Vincent de Quifistre de Bavalan. — Appropriements en Vannes, Péaule, Caden, Séné, Elven, Questembert. — Vente de la métairie de Tréluban en Péaule. — Bannie de la succession vacante de demoiselle Marie Gérard. — Vente d'une maison à Vannes où pend pour enseigne : *la Grande-Maison;* — des biens saisis sur demoiselle Charlotte Leler et sur Jean-Jacques Mahé, son fils.

B. 327. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1721-1722. — Ventes de biens en Vannes, Arradon, Questembert; — d'une maison située à Calmont-Bas à Vannes, saisie sur demoiselle Charlotte Leler. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Edme-Clément de Marcenay et demoiselle Marie-Élisabeth Allanic, sa femme.

B. 328. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1718-1722. — Établissement d'une manufacture de tabac près Redon; — à Lorient. — Présentation de Jean Georget, sieur du Plessis, de René Rello, sieur de Rosprat, et de Pierre-François Le Hégarat, en qualité de commis pour la conservation des devoirs des États de Bretagne dans le département de Vannes; — de Gabriel Tisserand, comme sous-brigadier ambulant dans la ferme du tabac à Rennes.

B. 329. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1721-1722. — Appropriements en Elven, Vannes, Ambon, Lauzach, Sulniac. — Vente de deux maisons saisies sur le sieur Huet de Kerprovost, à la requête de messire François de Kerméno, chevalier, seigneur de Trévaly. — Procès entre dom Guillaume Cram, religieux Bénédictin, prieur titulaire du prieuré de Saint-Gildas-de-Bourgerel en Noyal-Muzillac, et François Le Mauf, diacre de la paroisse de Questembert, au sujet de la possession du prieuré.

B. 330. (Registre.) — In-folio, papier, 108 feuillets.

1721-1722. — Tutelle des mineurs de Jean Laurens, sieur de Kercadio. — Émancipation de Joseph Kermasson. — Déclaration de majorité des enfants mineurs de maître Jean-Julien Legoff. — Décret de mariage pour Vincent-Nicolas Le Hénanf; — pour Catherine Layec; — pour François Seignard.

B. 331. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1722-1723. — Appropriements en Vannes, Arzal, Bourg-Paul-Muzillac. — Procédure relative à la levée des dîmes de Saint-Avé, faite par les Jésuites du collége de Vannes. — Bail des biens dépendant de la succession bénéficiaire du sieur de Penhouet-Le-Mézec. — Prise de possession du privilége de la vente exclusive du tabac par la Compagnie des Indes sous le nom de Pierre Le Sueur.

B. 332. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1723-1725. — Tutelle de Guillaume Leclère; — de François Audren; — de Julien Huguet. — Décret de mariage pour Jean Le Gentil; — pour Madeleine Chef-du-Bois; — pour Jacques-Vincent Foustoul; — pour demoiselle Hélène Constance. — Déclaration de majorité de Vincente-Catherine Thépé.

B. 333. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1723-1725. — Donation mutuelle entre Yves Le Brigant et Guillemette Gicquel, sa femme. — Appropriements en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Marzan, Elven, Séné, Questembert. — Bannie de la succession vacante du sieur Duchesne-Ferron.

B. 334. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1724-1725. — Succession de messire Pierre Bouézo en Plougoumelen. — Appropriements en Bourg-Paul-Muzillac, Vannes, Séné. — Vente de la dîme du froment de la paroisse de Meucon, saisie sur messire Michel Le Couëdic, recteur de cette paroisse, par Louis Giquel. — Sentence du Présidial qui condamne Guillaume Lizren à payer à messire Nicolas Le Clainche, vicaire perpétuel de Locmariaquer, la somme de 418 livres pour une année de sa portion congrue.

B. 335. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1725-1726. — Inventaire des archives de la communauté de Vannes. — Appropriements en Questembert, Vannes, Péaule, Séné, Bourg-Paul-Muzillac. — Procès entre dame Marie-Anne Hardy, veuve de Jean Laurens, sieur de Kercadio, et Gabriel Lanic, au sujet de la ferme du pourpris de la maison de Tréhuen. — Vente de l'étude et de la charge de procureur royal précédemment possédées par maître Armand Nicolic.

B. 336. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1723-1727. — Congéments en Surzur, Sulniac, Noyal-Muzillac. — Provisions de l'office de conseiller lieutenant particulier au Présidial de Vannes pour Sébastien Thomas, sieur de Coëtdihuel. — Réception de Jacques-Gilles Lallemant aux fonctions de brigadier au Port-Louis pour la conservation des fermes du Roi.

B. 337. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1726-1727. — Appropriements en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Berric. — Procédure relative aux dîmes du prieuré de Trédion, entre Yves Le Ny, sous-fermier de ces dîmes, et Guillaume Cougan, Perrine Guillemot et consorts. — Sentence du Présidial qui condamne les chanoines du chapitre de Saint-Malo à payer à messire Julien Gendrot la somme de 50 livres par an, pour le tiers de sa pension comme curé de la paroisse de Néant.

B. 338. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1724-1728. — Décret de mariage d'Ollive Lorvol; — de Marie Hollart; — de Marguerite Auffret. — Émancipation et déclaration de majorité pour Claude Bégo; — pour demoiselle Renée-Jeanne Le Bartz; — pour Jean, Olivier, Allanette et Jeanne Guillot. — Tutelle des enfants de François Le Berre.

B. 339. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1726-1729. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bannie à fin de bail à rachat des héritages de dame Marguerite de Lys de Villegagnon; — des héritages de messire Guy de Carné. — Bannie de la succession vacante d'Yves Bertin.

B. 340. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1727-1729. — Appropriements en Ambon, Noyal-Muzillac. — Succession de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet. — Bannie de la succession bénéficiaire de messire Anne-Julien de La Bourdonnaye, sieur de Rogué-das. — Mainlevée de la succession de Joseph Benoist au village de Cadouharn en Séné, au profit de Julien Benoist, marinier de la même paroisse.

B. 341. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1728-1729. — Succession de maître Joseph Bocou. — Bail à ferme d'une maison en Vannes. — Appropriement en Vannes au profit de demoiselle Marie Le Mézec. — Adjudication du bail des fruits et revenus des maisons, terres et seigneuries de Péaule, Brouel, Quistinic et autres lieux, dépendant de la succession bénéficiaire de dame Marie Roze de Lys, comtesse de Villegagnon.

B. 342. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1729-1730. — Ventes de biens en Vannes, Questembert, Arzal, Surzur. — Bannie à fin de bail judiciaire des terres et seigneuries de Péaule, Brouel, etc., dépendant de la succession de dame Marie Roze de Lys de Villegagnon. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Pierre Guillo et Julienne Tual, sa femme.

B. 343. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1728-1731. — Tutelle de Pierre de Varennes. — Décret de mariage de Françoise Mahé; — de demoiselle

Claude de Lourme; — de Louise Guého; — d'Hélène Morvan. — Curatelle d'Henri Stéfan. — Émancipation et déclaration de majorité de Pierre Jarlegan; — de Julien, Gilles et Jacques Le Blouch.

B. 344. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1729-1731. — Prise de possession de la cure de Saint-Gilles-Hennebont par Jean-Marie Gerbin. — Provisions de conseiller du Roi au Présidial de Vannes pour maître Charles-Louis Chanu de Kerhedein. — Mainlevée au profit de messire Pierre Livoys, curé de la paroisse de Sainte-Croix de Josselin, de la succession de Luc Livoys, son frère. — Bail des biens de la succession bénéficiaire de messire François-René Le Valois de Séréac.

B. 345. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1731-1732. — Tutelle des mineurs de M. de Kerivily. — Bail des terres de Brouel et annexes s'étendant dans les paroisses de Péaule, Arzal, Marzan, Limerzel et Bourg-Paul-Muzillac. — Installation de maître René-Claude Le Gal en l'office d'avocat du Roi au Présidial de Vannes, en remplacement de maître Jean-Baptiste Houet de Chesneverd, démissionnaire.

B. 346. (Registre.) — In-folio, papier, 66 feuillets.

1728-1733. — Provisions de procureur du Roi au Présidial de Vannes pour Jean-Baptiste Houet, sieur du Chesneverd. — Réparations de l'église paroissiale de Peillac, à la requête de Pierre Hamon, marguillier en charge de cette paroisse. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bannie de deshérence de la succession de maître Jean Mallet, procureur au Présidial de Vannes.

B. 347. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1731-1734. — Émancipation de Jacques-Charles Le Brec. — Tutelle des mineurs de Jean-Julien Racouet. — Curatelle de messire François-Valentin Le Mintier. — Décret de mariage de Marie Tilly; — de François Le Roy; — d'Ursule Le Piniec; — de Claude Bégaudaye.

B. 348. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1732-1734. — Succession d'Yves Le Laizic. — Vente de biens en Vannes. — Donation mutuelle entre Pierre Picaud et Jeanne Picart, sa femme; — entre Jean Pocreau et Julienne Le Boterff; — entre Guillaume Tréhuen et Renée Le Peltier. — Contrat de mariage entre messire François Guillaume Du Haffond, et demoiselle Anne-Thérèse-Thomase de Robien, dame de Couessal.

B. 349. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1734-1735. — Réparations du presbytère de Limerzel. — Serment de Joachim Morin, sieur de La Guérinière, comme procureur-syndic de Vannes. — Provisions de premier et second président et sénéchal du Présidial de Vannes pour Jean-Jacques-Augustin Senant. — Réception de maître Germain-Joseph Thérault en l'office de procureur fiscal des juridictions de Cohignac et Carné.

B. 350. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1734-1736. — Décret de mariage de Marie Kergal. — Tutelle de Jeanne Plessix; — des mineurs de messire André de Robien; — de Gillette Gousset; — des enfants de maître Guillaume Le Blay. — Déclaration de majorité de Michel Le Dagaud.

B. 351. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1735-1736. — Succession de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet; — d'Étienne Garel. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Vente des crédits dépendant de la succession bénéficiaire de Jacques Du Ry. — Bannie de la sentence de séparation de biens d'entre Pierre Bolle, écuyer, sieur de La Voye, et sa femme.

B. 352. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

1733-1737. — Appropriements en Vannes, Elven, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Arzal, Péaule, Limerzel, Caden, Noyal-Muzillac, Sulniac, Malansac, Pluherlin. — Sentence du Présidial qui condamne Louis Dugué à payer à maître Jacques Vauchel, fermier général des devoirs, impôts et billots de Bretagne, la somme de 42 livres 15 sols 7 deniers, pour le débit d'un huitième de barrique de vin.

B. 353. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1736-1737. — Réparations des maisons du Gras et de La Ville-Guériff en Saint-Servant. — Donation mutuelle entre Philippe-François de Talhouet et dame Jeanne-Suzanne de Caradeuc, son épouse. — Sentence du Présidial qui permet à Nicolas Daviers, adjudicataire du bail des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes, d'y faire les réparations nécessaires, sauf à en retenir le prix sur le montant de son bail.

B. 354. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1736-1738. — Décret de mariage de Guillemette Jollivet. — Tutelle de Toussaint Le Magré ; — de demoiselle Marie-Jacquette Cléquin de Kerdaniel ; — de demoiselle Marguerite-Silvie Descartes ; — de Julienne Hazevis ; — de René Le Tallec. — Émancipation de François Cofournic ; — de demoiselle Jeanne-Simone Le Houzec.

B. 355. (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1737-1738. — Réparations de l'église paroissiale d'Arzal. — Baux des terres de Talhouet en Lantillac et Radenac. — Ordonnance de bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de demoiselle Charlotte de Villiers ; distribution des deniers provenant de cette succession. — Bail des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes.

B. 356. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1738-1739. — Succession de Jacques de Heuqueville. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Vente des terres de Kerlan en Plœren et de Penros en l'Ile-d'Arz. — Sentence du Présidial qui condamne demoiselle Anne-Renée Le Floch, veuve du sieur Du Resto, à fournir à l'Hôtel-Dieu de Vannes un acte de reconnaissance de la rente de 2 sols à lui due sur une maison située au haut de la grande rue de Saint-Patern, à Vannes, où pendait pour enseigne l'image de sainte Catherine, et appartenant aux héritiers du sieur Du Resto.

B. 357. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1739-1740. — Vente de l'office de receveur ancien, alternatif mi-triennal, et de contrôleur des octrois de la ville de Vannes. — Ferme des biens de la famille Descartes en Elven, Ambon, Noyal-Muzillac et Vannes. — Partage des biens de la succession d'Yves Maillard. — Bannie à fin de vente des maisons, terres et seigneuries du Gras et de La Ville-Guériff.

B. 358. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1738-1741. — Tutelle de Vincent-Marie Du Mézerac, écuyer ; — de Louise Legurun. — Décret de mariage de Jeanne Guégan ; — de Françoise Le Bourhis ; — de Jacques Daniel ; — de Juliette Josso. — Émancipation et déclaration de majorité de Marie et Claudine Mahé.

B. 359. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1740-1741. — Baux en Vannes. — Réparations au presbytère de Péaule ; bannie à fin de bail à *fur* de ces réparations. — Procès entre maître Augustin Le Clainche, notaire et procureur à Rochefort, et Yvonne Bloyet, au sujet de la dîme sur une pièce de terre en Malansac. — Sentence du Présidial ordonnant les réparations au chœur de l'église de Ruffiac.

B. 360. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1741-1742. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Succession de dame Marie-Rose de Lys de Villegagnon ; bannie du bénéfice d'inventaire. — Sentence du Présidial qui ordonne le partage de la métairie Le Gouëff, située au village de Corbouin en Ambon, dans le procès d'entre Françoise Le Mitouart et Yves Morice ; — qui condamne Ollive Surzur à payer à dame Marie Corrigé la somme de 24 livres pour prix d'une barrique de vin de Nantes.

B. 361. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1741-1743. — Tutelle des mineurs de Vincent Le Bouquin ; — d'Allain Lorvol ; — de Jean Le Didroux. — Décret de mariage de Louise Rolland ; — de Michelle-Perrine Jeffrelo. — Curatelle d'Olivier-Marie Le Day. — Émancipation et déclaration de majorité de Joseph Lasquellec.

B. 362. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1742-1743. — Succession de messire François Dubot. — Réparations de l'église paroissiale de Surzur ; — de Ruffiac. — Vente de biens en Vannes. — Sentence du Présidial qui condamne maître Gildas Guillanton à payer à Olivier Caillot la somme de 108 livres pour reste de trois années du prix de la ferme des appartements qu'ils occupent en la rue Saint-Vincent, à Vannes.

B. 363. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1743-1744. — Réparations de l'église de Surzur. — Bail des biens provenant de la succession de demoiselle Andrée Lévesque. — Sentence du Présidial qui condamne demoiselle Marie-Magdeleine de La Moutardière à rendre compte de la gestion faite par Jean Cadio, son mari, des biens meubles et immeubles dépendant de la succession du sieur Nicolas Billet.

B. 364. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1737-1745. — Appropriements en Caden, Arzal, Vannes, Elven, Ambon, Séné, Malansac, Bourg-Paul-Muzillac, Péaule, Larré, Saint-Avé, Questembert, Surzur,

fléan. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Yves Mahéo et Gillette Le Bihan, sa femme.

B. 280. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1699-1701. — Tutelle des mineurs de Jean Rouxel; — des enfants du sieur de La Grandville ; — des mineurs d'Yves Bocher. — Décret de mariage pour Jacquette Hazenis; — pour Gabriel Dréan. — Déclaration de majorité pour Renée-Laurence Gambert ; — pour Vincent Le Thiec.

B. 281. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1700-1701. — Bail de la seigneurie de Tréhuen en Berric et Lauzach. — Succession de Pierre de La Noë. — Ventes de biens en Arzal, Marzan, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Caden, Vannes. — Vente de la charge de notaire royal ayant appartenu à maître Julien Olliviéro. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Julien Aunée et Françoise Fauchoux, sa femme.

B. 282. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1698-1702. — Ventes de biens en Vannes, Sulniac, Limerzel, Ambon, Elven. — Procès entre maître Jacques Le Rouzic, curateur des biens vacants de la succession de messire Nicolas Lefeuvre, recteur d'Arzano (Finistère), et Thomas Bellanger, au sujet des grains provenant des dîmes et gros fruits rectoriaux de ladite paroisse.

B. 283. (Registre.) — In-folio, papier, 202 feuillets.

1701-1702. — Bail à ferme de la maison de Kerrio en Grand-Champ. — Réparation du presbytère de Sainte-Croix en Vannes. — Succession du sieur de La Bellangerye. — Appropriements en Questembert, Vannes. — Bannie, à fin de vente, des biens dépendant de la succession de Jeanne Bocher. — Ventes des grains provenant des dîmes de la paroisse de Guidel. — Bannie de la succession bénéficiaire de Jacques Rouxel.

B. 284. (Registre.) — In-folio, papier, 240 feuillets.

1700-1703.— Appropriements en Molac, Larré, Vannes, Noyal-Muzillac. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre François Ryo et Jacquette Hupel, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Guillaume Perrin. — Bail judiciaire des héritages saisis sur demoiselle Guénaelle Le Manceau.

B. 285. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1701-1703. — Tutelle des mineurs du sieur Le Nevé; — des mineurs de Jean Legrand; — des mineurs de François Champion de Cicé. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour Anne Lasquellec. — Décret de mariage de Perrine Le Goueff; — de Jeanne Martin.

B. 286. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1702-1703. — Bail des terres de La Haye en Larré. — Ventes de biens en Saint-Jean-Brévelay, Questembert, Arzal, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Lauzach. — Bail des terres de la seigneurie de Molac. — Vente des héritages de Vincent-Exupère Le Quinio, sieur de La Porte. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Thomas Le Douarain, écuyer.

B. 287. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1697-1704. — Ventes de biens en Caden, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Sulniac, Elven. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Guillaume Dréan et Françoise Pusal, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Louis Lévesque, sieur de La Ferrière.

B. 288. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1704. — Succession de Dame Henriette Du Fossé. — Ventes de biens en Vannes, Saint-Nolff et Saint-Avé; — des biens saisis sur dame Guénaelle Lemceau ; — de la terre de La Haye en Larré. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean de Kermeno, sieur du Garo, recteur de la paroisse de Questembert; — de messire Julien Le Piniec.

B. 289. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1705. — Vente de la maison du Grand-Monarque en Vannes. — Donation mutuelle entre le sieur François Martin et sa femme. — Appropriement en Ambon au profit de messire Jean-Vincent de Quifistre, sieur de Bavalan, pour un tiers du moulin à vent de Pénerf. — Vente de la charge de notaire royal et procureur au Présidial de Vannes, possédée précédemment par Jean Servant-Dibart, écuyer.

B. 290. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1703-1705. — Appropriements en Arzal, Vannes, Plœren, Plescop, Grand-Champ, Séné. — Réparations du

presbytère de Sarzeau. — Succession de dame Julienne Du Guesclin; bannie du bénéfice d'inventaire. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts de leur communauté entre maître Pierre Le Thenuic, notaire au Présidial de Vannes, et Anne Poullain, sa femme.

B. 291. (Registre.) — In-folio, papier, 142 feuillets.

1704-1706. — Succession de Charles Fouquet, sieur de La Ferronnière. — Vente de biens en Questembert. — Sentence du Présidial qui condamne maître Jean Mahuet à payer à demoiselle Marguerite Audat la somme de 70 livres, pour prix de deux barriques de vin ; — qui condamne Antoine Boussole à payer à maître Clet Bocou la somme de 63 livres pour une année de jouissance d'un appartement.

B. 292. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1704-1706. — Bail des réparations de la maison noble de Kerrio en Grand-Champ. — Vente de la terre de la Haye en Larré ; — des biens de la dame Du Couespel. — Vente judiciaire d'une maison et jardin saisis sur les héritages de Vincent-Exupère Le Quinio, sieur de La Porte; — des biens saisis sur François et Antoine Joly, à la requête de François Le Bartz, écuyer.

B. 293. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1704-1706. — Baux en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Berné, Arzal, Loutehel (Ille-et-Vilaine), Elven, Péaule, Marzan, Grand-Champ, Pluvigner. —Vente de biens en Surzur, Séné, Vannes; — d'une maison et jardin saisis sur Olivier Couédic et sa femme. — Bannie de la séparation de biens d'entre dame Anne Garnier, dame de Marville, et son mari.

B. 294. (Registre.) — In-folio, papier, 96 feuillets.

1705-1706. — Donation mutuelle entre Charles Plisson et Marguerite Bouillet, sa femme. — Sentence du Présidial de Vannes qui ordonne la vente des meubles provenant de la succession d'Alexandre Couessin, écuyer, sieur de Clergerel; — qui condamne le *général* de la paroisse de Tréal à faire incessamment les réparations nécessaires au presbytère de cette paroisse.

B. 295. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1698-1707. — Édits royaux concernant les greffes. — Ventes et provisions de différentes charges judiciaires; — de biens en Plaudren. — Prise de possession par Pierre Sébastien Le Vaillant de l'office de syndic perpétuel de la paroisse de Saint-Patern de Vannes. — Réunion entre les mains de Pierre Dondel, sieur de Keranguen, des deux charges de premier et second président au Présidial de Vannes.

B. 296. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

1704-1707. — Déclaration de majorité et décret de mariage d'Emmanuelle-Claude Bonnet. — Tutelle des enfants de François Lorvol; — des mineurs de Gabriel Le Gouestre; de la fille de Laurent Le Ray. — Décret de mariage de Françoise Houélart; — d'Olivier Benoist.

B. 297. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1706-1707. — Vente de biens en Vannes, Sarzeau, Saint-Gildas de Rhuis, Grand-Champ, Bourg-Paul-Muzillac, Noyal-Muzillac, Plumergat, Larré; — des meubles provenant de la succession de maître Nicolas Pihan. — Distribution des deniers de la succession de messire Francois-Marie Champion, comte de Cicé.

B. 298. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1706-1707. — Ventes de biens en Bourg-Paul-Muzillac, Noyal-Muzillac, Marzan, Surzur, Sulniac. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts entre Julien Le Moguedec et demoiselle Perrine Jouanel, sa femme. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jacob Gautier. — Réception de François Bégaud en l'office de procureur au Présidial de Vannes.

B. 299. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1703-1708. — Déclaration de majorité de demoiselle Catherine La Chesnaie. — Tutelle des enfants de Jean Servant-Dibart, écuyer ; — de la fille mineure de Charles Perrin et de Julienne Robert ; — des enfants de Julien Guichon. — Décret de mariage de Julien Le Blévec ; — de Vincent Pitel.

B. 300. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1706-1708. — Ventes de biens en Caden, Vannes, Sulniac, Noyalo, Péaule, Molac, Ambon, Surzur, Bourg-Paul-Muzillac, Grand-Champ, Noyal-Muzillac. — Bail des boutiques de l'Hôtel-Dieu de Vannes voisines de cet établissement ; — des terres de Kerboulard en Saint-Nolff. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Marguerite Goujeon.

B. 301. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1708. — Vente de la terre du Vertin en Sarzeau. — Bail de la terre de Pontcallec en Berné. — Appropriements en Noyal-Muzillac, Vannes. — Bail de la terre de Tréhuen en Berric et Lauzach. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean Louédon, recteur de Plescop. — Donation de la principauté de Léon par Mgr Louis de Rohan-Chabot à Mgr Louis Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, son fils aîné.

B. 302. (Registre.) — In-folio, papier, 145 feuillets.

1707-1709. — Vente de la maison du sieur Antoine Joly, en Vannes. — Bail des terres de Cicé en Elven, Péaule, Marzan, Arzal. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jean Le Doriol. — Saisie de la charge de conseiller de l'Amirauté de Vannes possédée par Guillaume Piterlé, à la requête de Jean Hindret, écuyer, receveur des consignations.

B. 303. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1708-1709. — Appropriements en Caden, Vannes, Grand-Champ, Elven, Bourg-Paul-Muzillac. — Vente de la charge de sergent royal au Présidial de Vannes possédée par maître Sébastien Kerroyant. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Jean Rello, procureur au Présidial; — de l'enfant posthume de messire Laurent de Lannion, baron de Camors.

B. 304. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1709-1710. — Appropriements en Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Vannes, Sulniac, Berric, Ambon. — Vente de la maison de Tréhuen et dépendances provenant de la succession bénéficiaire de dame Julienne Du Fossé; — des biens saisis sur le sieur Marc-Anne Gobé de Coqueneau, à la requête de Jacques Du Ry, directeur des domaines, à Vannes.

B. 305. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1701-1711. — Succession de dame Isabelle Perrin. — Conflit de pouvoirs entre les président et sénéchal de Vannes et M. L'Alloué. — Poursuites du sieur Vincent Huby, fermier général des devoirs des États de Bretagne, contre Joseph-Silvestre Daviers, au sujet de la vente de deux barriques et demie de vin faite par celui-ci. — Partage des biens de la succession de dame Jeanne Du Fossé.

B. 306. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1709-1711. — Vente des biens de messire Charles Fouquet de La Ferronnière; — de Jean-Baptiste Condé de Kermarquer. — Appropriements en Séné, Vannes, Bourg-Paul-Muzillac. — Bannie à fin de bail des revenus de deux fonds de terre en Plougoumelen, de la métairie du Petit-Catillé en Sérent, et de la terre de Beaupré en Saint-Patern, le tout saisi sur maître Sébastien Le Cointe, notaire et procureur au Présidial de Vannes.

B. 307. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1709-1711. — Appropriement en Vannes. — Succession de Mme Du Verger. — Bail des terres du Gras et de La Ville-Guériff en Saint-Servant. — Vente des crédits, papiers, avances et vacations dépendant des charges de notaire royal et procureur au Présidial de Vannes possédées par maître René Rio. — Bannie de la succession vacante de messire Denis Le Camp, chanoine de la cathédrale de Vannes.

B. 308. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1711-1712. — Bail des terres de Cicé en Elven, Arzal, Marzan et Péaule. — Succession de maître René Rio. — Bail de la tenue Cottodée en Surzur; — de la terre de La Villeraye en Sérent, Saint-Marcel et Bohal; — de la terre de Belleville en Plédran (Côtes-du-Nord). — Appropriements en Questembert, Vannes, Séné, Sulniac.

B. 309. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1708-1713. — Ventes et provisions de charges judiciaires. — Lettres patentes de Louis XIV pour faire jouir Mgr l'évêque de Saint-Malo des droits cathédratiques et synodaux qui se lèvent dans son diocèse. — Appropriements en Plaudren, Lauzach, Elven, Noyal-Muzillac. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 310. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1710-1713. — Décret de mariage pour demoiselle Marie de La Motte; — pour Jacques Kerviche. — Tutelle des mineurs de maître Julien Chevallier; — des mineurs de Jean Grio, maître chirurgien à Vannes; — des enfants de Jean Bocenno. — Déclaration de majorité de Marie, Catherine et Jeanne Le Floch, filles de maître Jean Le Floch.

B. 311. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1711-1713. — Appropriements en Questembert,

Vannes, Sulniac, Elven, Noyal-Muzillac, Bourg-Paul-Muzillac. — Bail des dîmes de la paroisse de Plaudren. — Décret de vente des biens saisis sur demoiselle Charlotte Leler. — Vente d'une maison saisie sur les sieur et dame de Bonnecamp, à la requête de dame Louise de La Bigottière. — Bannie de la succession vacante de Jacquette Thorel.

B. 312. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1712-1713. — Succession de messire François Champion, comte de Cicé. — Bail des dîmes de la paroisse de Saint-Martin. — Réception de maître Mathieu Le Thieis en l'office de procureur au siége présidial de Vannes, en remplacement de maître Vincent Marvin. — Bannie du bénéfice d'inventaire de Sébastien Gatechair.

B. 313. (Registre.) — In-folio, papier, 146 feuillets.

1713-1714. — Appropriements en Marzan, Limerzel, Arzal, Séné. — Certification de la saisie apposée sur les biens de maître Guillaume Guilbery. — Installation de maître Robert-Pierre Marot, sieur de La Loirie, en la charge de conseiller garde-scel au Présidial de Vannes, que possédait précédemment maître Joseph Chanu de Keredein.

B. 314. (Registre.) — In-folio, papier, 86 feuillets.

1709-1715. — Tutelle des mineurs de Jean Macé. — Curatelle de demoiselle Cécile Dubot. — Décret de mariage pour Bertrand Surzur; — pour Anne Hémery; — pour Jean Mahé; — pour Noël Le Roch; — pour Anne Lodého.

B. 315. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1713-1715. — Bail des terres de Brénolo en Saint-Jean-Brévelay. — Appropriements en Saint-Jacut, Vannes, Séné, Sulniac, Bourg-Paul-Muzillac. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Guillaume Ulliac, sieur de Kerleau; — de la séparation de biens d'entre dame Prudence Dubot et messire François de Derval, son mari.

B. 316. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1713-1716. — Déclaration de majorité pour messire Jean-François Dondel. — Tutelle des mineurs de Jean Touzé, sieur du Guernic; — des enfants de Vincent Saludo; — de l'enfant mineur de Jean Pellé. — Décret de mariage de Guillaume Blanchet; — d'Anne Barillec; — de Jeanne Le Coursin.

B. 317. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1713-1716. — Provisions de conseiller au Présidial de Vannes pour François Boutouillic. — Plaids généraux du Présidial. — Édit de Louis XIV portant suppression des offices de commissaires aux inventaires. — Déclaration de Louis XV concernant les justiciables de la Chambre de justice et la procédure qui doit être observée en ladite Chambre.

B. 318. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1715-1716. — Baux en Séné, Vannes. — Appropriements en Pluherlin, Péaule, Vannes, Séné, Arradon, Elven. — Vente de maisons en Vannes et de pièces de terre en Séné, saisies sur Joseph Minier, sieur de Kerroyant. — Bannie de la succession bénéficiaire de maître Julien Le Vaillant, sieur de Marville, doyen des conseillers du Présidial de Vannes.

B. 319. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1711-1718. — Tutelle de messire François-Augustin Le Meilleur; — des mineurs de Lorans Le Pichon. — Décret de mariage pour Nicolas Le Luherne; — pour Julienne Layec; — pour Yvonne Gaugé; — pour Marie-Vincente Thomas; — pour François Le Divellec.

B. 320. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1716-1718. — Appropriements en Malansac, Vannes, Caden, Grand-Champ, Séné, Questembert, Berric, Elven. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Pierre Bouézo, prêtre de Saint-Patern de Vannes. — Adjudication du bail des biens saisis sur les sieurs de La Porte-le-Quinio et consorts.

B. 321. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1715-1719. — Appropriements en Péaule, Vannes, Noyalo, Saint-Jacut, Marzan, Arzal, Noyal-Muzillac. — Bail des terres provenant de la succession de messire Pierre de Lannion. — Bannie pour la succession bénéficiaire de maître Jean-René Boureau. — Acte de non-communauté de biens entre Guillaume Lodého et Marguerite Rohan, sa femme.

B. 322. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1716-1719. — Conspiration de Pontcallec; établissement d'une Chambre royale à Nantes à cette occasion.

— Édit de Louis XV relatif aux biens de la congrégation de Saint-Maur. — Plaids généraux du Présidial de Vannes.

B. 323. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1718-1719. — Appropriements en Elven, Molac, Questembert, Vannes, Caden, Béganne, Malansac. — Succession bénéficiaire de maître Joseph Gobé. — Bannie du bénéfice d'inventaire des successions de Jean et Henriette Chastelier; — à fin de bail des biens dépendant de la succession de messire Jean-Vincent de Quifistre, sieur de Bavalan.

B. 324. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1718-1721. — Tutelle des mineurs de maître Yves Nicolazo; — des enfants de Hervé Bégaud; — des mineurs de Jean Le Mercier. — Émancipation de messire Gabriel-René Le Valois, chevalier, seigneur de Séréac. — Décret de mariage de Jean Mandart; — de Vincente Daniel; — de Pierre Lemoign.

B. 325. (Registre.) — In-folio, papier, 156 feuillets.

1719-1721. — Succession de René Le Barbier. — Saisie sur Joseph Minière, sieur de Kerroyant, de biens en Vannes et en Sarzeau. — Bail à rachat des biens dépendant de la succession de Renée Gouret, situés aux paroisses de Peillac, Saint-Jacut et Saint-Vincent. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Jean et Henriette Chastelier, du village du Grand-Bodo en Berric.

B. 326. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1719-1721. — Succession de Jean-Vincent de Quifistre de Bavalan. — Appropriements en Vannes, Péaule, Caden, Séné, Elven, Questembert. — Vente de la métairie de Tréluban en Péaule. — Bannie de la succession vacante de demoiselle Marie Gérard. — Vente d'une maison à Vannes où pend pour enseigne : *la Grande-Maison;* — des biens saisis sur demoiselle Charlotte Leler et sur Jean-Jacques Mahé, son fils.

B. 327. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1721-1722. — Ventes de biens en Vannes, Arradon, Questembert; — d'une maison située à Calmont-Bas à Vannes, saisie sur demoiselle Charlotte Leler. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Edme-Clément de Marcenay et demoiselle Marie-Élisabeth Allanic, sa femme.

B. 328. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1718-1723. — Établissement d'une manufacture de tabac près Redon; — à Lorient. — Présentation de Jean Georget, sieur du Plessis, de René Rello, sieur de Rosprat, et de Pierre-François Le Hégarat, en qualité de commis pour la conservation des devoirs des États de Bretagne dans le département de Vannes; — de Gabriel Tisserand, comme sous-brigadier ambulant dans la ferme du tabac à Rennes.

B. 329. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1721-1723. — Appropriements en Elven, Vannes, Ambon, Lauzach, Sulniac. — Vente de deux maisons saisies sur le sieur Huet de Kerprovost, à la requête de messire François de Kerméno, chevalier, seigneur de Trévaly. — Procès entre dom Guillaume Cram, religieux Bénédictin, prieur titulaire du prieuré de Saint-Gildas-de-Bourgerel en Noyal-Muzillac, et François Le Mauf, diacre de la paroisse de Questembert, au sujet de la possession du prieuré.

B. 330. (Registre.) — In-folio, papier, 108 feuillets.

1721-1723. — Tutelle des mineurs de Jean Laurens, sieur de Kercadio. — Émancipation de Joseph Kermasson. — Déclaration de majorité des enfants mineurs de maître Jean-Julien Legoff. — Décret de mariage pour Vincent-Nicolas Le Hénanf; — pour Catherine Layec; — pour François Seignard.

B. 331. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1722-1723. — Appropriements en Vannes, Arzal, Bourg-Paul-Muzillac. — Procédure relative à la levée des dîmes de Saint-Avé, faite par les Jésuites du collége de Vannes. — Bail des biens dépendant de la succession bénéficiaire du sieur de Penhouet-Le-Mézec. — Prise de possession du privilége de la vente exclusive du tabac par la Compagnie des Indes sous le nom de Pierre Le Sueur.

B. 332. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1723-1725. — Tutelle de Guillaume Leclère; — de François Audren; — de Julien Huguet. — Décret de mariage pour Jean Le Gentil; — pour Madeleine Chef-du-Bois; — pour Jacques-Vincent Foustoul; — pour demoiselle Hélène Constance. — Déclaration de majorité de Vincente-Catherine Thépé.

B. 333. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1723-1725. — Donation mutuelle entre Yves Le Brigant et Guillemette Gicquel, sa femme. — Appropriements en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Marzan, Elven, Séné, Questembert. — Bannie de la succession vacante du sieur Duchesne-Ferron.

B. 334. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1724-1725. — Succession de messire Pierre Bouézo en Plougoumelen. — Appropriements en Bourg-Paul-Muzillac, Vannes, Séné. — Vente de la dîme du froment de la paroisse de Meucon, saisie sur messire Michel Le Couédic, recteur de cette paroisse, par Louis Giquel. — Sentence du Présidial qui condamne Guillaume Lizren à payer à messire Nicolas Le Clainche, vicaire perpétuel de Locmariaquer, la somme de 418 livres pour une année de sa portion congrue.

B. 335. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1725-1726. — Inventaire des archives de la communauté de Vannes. — Appropriements en Questembert, Vannes, Péaule, Séné, Bourg-Paul-Muzillac. — Procès entre dame Marie-Anne Hardy, veuve de Jean Laurens, sieur de Kercadio, et Gabriel Lanic, au sujet de la ferme du pourpris de la maison de Tréhuen. — Vente de l'étude et de la charge de procureur royal précédemment possédées par maître Armand Nicolic.

B. 336. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1723-1727. — Congéments en Surzur, Sulniac, Noyal-Muzillac. — Provisions de l'office de conseiller lieutenant particulier au Présidial de Vannes pour Sébastien Thomas, sieur de Coëtdihuel. — Réception de Jacques-Gilles Lallemant aux fonctions de brigadier au Port-Louis pour la conservation des fermes du Roi.

B. 337. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1726-1727. — Appropriements en Vannes, Bourg-Paul-Muzillac, Berric. — Procédure relative aux dîmes du prieuré de Trédion, entre Yves Le Ny, sous-fermier de ces dîmes, et Guillaume Cougan, Perrine Guillemot et consorts. — Sentence du Présidial qui condamne les chanoines du chapitre de Saint-Malo à payer à messire Julien Gendrot la somme de 50 livres par an, pour le tiers de sa pension comme curé de la paroisse de Néant.

B. 338. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1724-1728. — Décret de mariage d'Ollive Lorvol; — de Marie Hollart; — de Marguerite Auffret. — Émancipation et déclaration de majorité pour Claude Bégo; — pour demoiselle Renée-Jeanne Le Bartz; — pour Jean, Olivier, Allanette et Jeanne Guillot. — Tutelle des enfants de François Le Berre.

B. 339. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1726-1729. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bannie à fin de bail à rachat des héritages de dame Marguerite de Lys de Villegagnon; — des héritages de messire Guy de Carné. — Bannie de la succession vacante d'Yves Bertin.

B. 340. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1727-1729. — Appropriements en Ambon, Noyal-Muzillac. — Succession de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet. — Bannie de la succession bénéficiaire de messire Anne-Julien de La Bourdonnaye, sieur de Rogué-das. — Mainlevée de la succession de Joseph Benoist au village de Cadouharn en Séné, au profit de Julien Benoist, marinier de la même paroisse.

B. 341. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1728-1729. — Succession de maître Joseph Bocou. — Bail à ferme d'une maison en Vannes. — Appropriement en Vannes au profit de demoiselle Marie Le Mézec. — Adjudication du bail des fruits et revenus des maisons, terres et seigneuries de Péaule, Brouel, Quistinic et autres lieux, dépendant de la succession bénéficiaire de dame Marie Roze de Lys, comtesse de Villegagnon.

B. 342. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1729-1730. — Ventes de biens en Vannes, Questembert, Arzal, Surzur. — Bannie à fin de bail judiciaire des terres et seigneuries de Péaule, Brouel, etc., dépendant de la succession de dame Marie Roze de Lys de Villegagnon. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Pierre Guillo et Julienne Tual, sa femme.

B. 343. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1728-1731. — Tutelle de Pierre de Varennes. — Décret de mariage de Françoise Mahé; — de demoiselle

Claude de Lourme; — de Louise Guého; — d'Hélène Morvan. — Curatelle d'Henri Stéfan. — Émancipation et déclaration de majorité de Pierre Jarlegan; — de Julien, Gilles et Jacques Le Blouch.

B. 344. (Registre.) — In-folio; papier, 100 feuillets.

1729-1731. — Prise de possession de la cure de Saint-Gilles-Hennebont par Jean-Marie Gerbin. — Provisions de conseiller du Roi au Présidial de Vannes pour maître Charles-Louis Chanu de Kerhedein. — Mainlevée au profit de messire Pierre Livoys, curé de la paroisse de Sainte-Croix de Josselin, de la succession de Luc Livoys, son frère. — Bail des biens de la succession bénéficiaire de messire François-René Le Valois de Séréac.

B. 345. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1731-1732. — Tutelle des mineurs de M. de Kerivily. — Bail des terres de Brouel et annexes s'étendant dans les paroisses de Péaule, Arzal, Marzan, Limerzel et Bourg-Paul-Muzillac. — Installation de maître René-Claude Le Gal en l'office d'avocat du Roi au Présidial de Vannes, en remplacement de maître Jean-Baptiste Houet de Chesneverd, démissionnaire.

B. 346. (Registre.) — In-folio, papier, 66 feuillets.

1728-1733. — Provisions de procureur du Roi au Présidial de Vannes pour Jean-Baptiste Houet, sieur du Chesneverd. — Réparations de l'église paroissiale de Peillac, à la requête de Pierre Hamon, marguillier en charge de cette paroisse. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bannie de deshérence de la succession de maître Jean Mallet, procureur au Présidial de Vannes.

B. 347. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1731-1734. — Émancipation de Jacques-Charles Le Brec. — Tutelle des mineurs de Jean-Julien Racouet. — Curatelle de messire François-Valentin Le Mintier. — Décret de mariage de Marie Tilly; — de François Le Roy; — d'Ursule Le Piniec; — de Claude Bégaudaye.

B. 348. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1732-1734. — Succession d'Yves Le Laizic. — Vente de biens en Vannes. — Donation mutuelle entre Pierre Picaud et Jeanne Picart, sa femme; — entre Jean Pocreau et Julienne Le Boterff; — entre Guillaume Tréhuen et Renée Le Peltier. — Contrat de mariage entre messire François Guillaume Du Haffond, et demoiselle Anne-Thérèse-Thomase de Robien, dame de Couessal.

B. 349. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1734-1735. — Réparations du presbytère de Limerzel. — Serment de Joachim Morin, sieur de La Guérinière, comme procureur-syndic de Vannes. — Provisions de premier et second président et sénéchal du Présidial de Vannes pour Jean-Jacques-Augustin Senant. — Réception de maître Germain-Joseph Thérault en l'office de procureur fiscal des juridictions de Cohignac et Carné.

B. 350. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1734-1736. — Décret de mariage de Marie Kergal. — Tutelle de Jeanne Plessix; — des mineurs de messire André de Robien; — de Gillette Gousset; — des enfants de maître Guillaume Le Blay. — Déclaration de majorité de Michel Le Dagaud.

B. 351. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1735-1736. — Succession de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet; — d'Étienne Garel. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Vente des crédits dépendant de la succession bénéficiaire de Jacques Du Ry. — Bannie de la sentence de séparation de biens d'entre Pierre Bolle, écuyer, sieur de La Voye, et sa femme.

B. 352. (Registre.) — In-folio, papier, 72 feuillets.

1733-1737. — Appropriements en Vannes, Elven, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Arzal, Péaule, Limerzel, Caden, Noyal-Muzillac, Sulniac, Malansac, Pluherlin. — Sentence du Présidial qui condamne Louis Dugué à payer à maître Jacques Vauchel, fermier général des devoirs, impôts et billots de Bretagne, la somme de 42 livres 15 sols 7 deniers, pour le débit d'un huitième de barrique de vin.

B. 353. (Registre) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1736-1737. — Réparations des maisons du Gras et de La Ville-Guériff en Saint-Servant. — Donation mutuelle entre Philippe-François de Talhouet et dame Jeanne-Suzanne de Caradeuc, son épouse. — Sentence du Présidial qui permet à Nicolas Daviers, adjudicataire du bail des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes, d'y faire les réparations nécessaires, sauf à en retenir le prix sur le montant de son bail.

B. 354. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1726-1728. — Décret de mariage de Guillemette Jollivet. — Tutelle de Toussaint Le Magré ; — de demoiselle Marie-Jacquette Cléquin de Kerdaniel ; — de demoiselle Marguerite-Silvie Descartes ; — de Julienne Hazevis ; — de René Le Tallec. — Émancipation de François Cofournic ; — de demoiselle Jeanne-Simone Le Houzec.

B. 355. (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1727-1728. — Réparations de l'église paroissiale d'Arzal. — Baux des terres de Talhouet en Lantillac et Radenac. — Ordonnance de bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de demoiselle Charlotte de Villiers ; distribution des deniers provenant de cette succession. — Bail des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes.

B. 356. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1728-1739. — Succession de Jacques de Heuqueville. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Vente des terres de Kerlan en Plœren et de Penros en l'Ile-d'Arz. — Sentence du Présidial qui condamne demoiselle Anne-Renée Le Floch, veuve du sieur Du Resto, à fournir à l'Hôtel-Dieu de Vannes un acte de reconnaissance de la rente de 2 sols à lui due sur une maison située au haut de la grande rue de Saint-Patern, à Vannes, où pendait pour enseigne l'image de sainte Catherine, et appartenant aux héritiers du sieur Du Resto.

B. 357. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1739-1740. — Vente de l'office de receveur ancien, alternatif mi-triennal, et de contrôleur des octrois de la ville de Vannes. — Ferme des biens de la famille Descartes en Elven, Ambon, Noyal-Muzillac et Vannes. — Partage des biens de la succession d'Yves Maillard. — Bannie à fin de vente des maisons, terres et seigneuries du Gras et de La Ville-Guériff.

B. 358. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1738-1741. — Tutelle de Vincent-Marie Du Mézerac, écuyer ; — de Louise Legurun. — Décret de mariage de Jeanne Guégan ; — de Françoise Le Bourhis ; — de Jacques Daniel ; — de Juliette Josso. — Émancipation et déclaration de majorité de Marie et Claudine Mahé.

B. 359. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1740-1741. — Baux en Vannes. — Réparations au presbytère de Péaule ; bannie à fin de bail à *fur* de ces réparations. — Procès entre maître Augustin Le Clainche, notaire et procureur à Rochefort, et Yvonne Bloyet, au sujet de la dîme sur une pièce de terre en Malansac. — Sentence du Présidial ordonnant les réparations au chœur de l'église de Ruffiac.

B. 360. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1741-1742. — Bail des terres de Brouel et annexes. — Succession de dame Marie-Rose de Lys de Villegagnon ; bannie du bénéfice d'inventaire. — Sentence du Présidial qui ordonne le partage de la métairie Le Gouëff, située au village de Corbouin en Ambon, dans le procès d'entre Françoise Le Mitouart et Yves Morice ; — qui condamne Ollive Surzur à payer à dame Marie Corrigé la somme de 24 livres pour prix d'une barrique de vin de Nantes.

B. 361. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1741-1743. — Tutelle des mineurs de Vincent Le Bouquin ; — d'Allain Lorvol ; — de Jean Le Didroux. — Décret de mariage de Louise Rolland ; — de Michelle-Perrine Jeffrelo. — Curatelle d'Olivier-Marie Le Day. — Émancipation et déclaration de majorité de Joseph Lasquellec.

B. 362. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1742-1743. — Succession de messire François Dubot. — Réparations de l'église paroissiale de Surzur ; — de Ruffiac. — Vente de biens en Vannes. — Sentence du Présidial qui condamne maître Gildas Guillanton à payer à Olivier Caillot la somme de 108 livres pour reste de trois années du prix de la ferme des appartements qu'ils occupent en la rue Saint-Vincent, à Vannes.

B. 363. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1743-1744. — Réparations de l'église de Surzur. — Bail des biens provenant de la succession de demoiselle Andrée Lévesque. — Sentence du Présidial qui condamne demoiselle Marie-Magdeleine de La Moutardière à rendre compte de la gestion faite par Jean Cadio, son mari, des biens meubles et immeubles dépendant de la succession du sieur Nicolas Billet.

B. 364. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1737-1745. — Appropriements en Caden, Arzal, Vannes, Elven, Ambon, Séné, Malansac, Bourg-Paul-Muzillac, Péaule, Larré, Saint-Avé, Questembert, Surzur,

Grand-Champ, Marzan, Noyal-Muzillac, Berric, Lauzach, Sulniac, Plaudren. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bannie à fin de déshérence de la succession vacante de Mgr Fagon, évêque de Vannes.

B. 365. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1743-1745. — Décret de mariage de Perrinne Le Pautremat; — d'Anne Le Digabel. — Tutelle de Michel Jouano; — de Magdeleine Ryo; — de Marie Le Falher; — de Jean Bocher. — Émancipation de Marie-Louise Guillaume. — Déclaration de majorité pour Jeanne-Françoise Magré.

B. 366. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1744-1745. — Succession de messire Jacques Maury; — de Sébastien-Sylvestre Le Bel. — Vente de biens en Bourg-Paul-Muzillac, dépendant de la succession d'Andrée Lévesque, et saisis à la requête de maître Philippe Pollet, fermier général des devoirs, impôts et billots des États de Bretagne. — Acte par lequel demoiselle Marie Lottemberg demande qu'il soit procédé à l'inventaire des meubles de François-Joseph Lottemberg, son frère.

B. 367. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1738-1746. — Édits et déclarations de Louis XV concernant les cafés de la Martinique; — les contrebandiers; — les offices municipaux; — les Maîtrises particulières des eaux et forêts de Bretagne; — les fermes et devoirs; — les officiers comptables; — le commerce et l'industrie. — Provisions de charges judiciaires. — Arrêt du Parlement de Rennes relatif aux landes encloses.

B. 368. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1745-1746. — Tutelle de Marie Bréard; — des mineurs de messire Toussaint de Francheville Du Pélinec; — de Guillaume Lasquellec. — Décret de mariage de Julienne Rouse; — de Jean Guyot; — de Magdeleine Roselier; — de Joseph Quellec. — Curatelle de Jeanne, Denise et Mathurine Kergrohen.

B. 369. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1745-1747. — Bail des biens provenant de la succession de messire François Guyot. — Ventes de biens en Saint-Avé, Hennebont. — Procès entre demoiselle Jeanne Hubert et messire Vincent Gibon, sieur de Kerisouet, au sujet de la succession bénéficiaire de Pierre-Fiacre Hubert. — Vente de quatre maisons à Vannes, saisies sur le sieur Bolle.

B. 370. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1747. — Succession de Mme la comtesse de Cheireul; — de Nicolas Trévarun. — Ventes de biens en Vannes, saisis sur demoiselle Perrine Ferré, à la requête de Jean Lévesque, marchand à La Rochebernard. — Procès entre Mathurin Darou et les prêtres de la congrégation de la Mission et le séminaire de Saint-Meen (Ille-et-Vilaine), au sujet des dîmes de la paroisse de Quédillac (Ille-et-Vilaine).

B. 371. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1746-1748. — Ventes de biens en Bourg-Paul-Muzillac et Ambon. — Réparations de l'église et du presbytère de Limerzel; procès à ce sujet entre le recteur et le *général* de cette paroisse. — Bannie à fin de vente des biens dépendant de la succession bénéficiaire de demoiselle Charlotte de Villiers.

B. 372. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1747-1749. — Succession de messire François, comte de Choiseul. — Édit du roi Louis XV augmentant le droit établi sur les cartes à jouer pour en appliquer le produit à la création d'une école royale militaire. — Bannie à fin de vente de deux maisons à Vannes, appartenant à Claude Huet de Kerprovost; — du bénéfice d'inventaire de la succession de dame Anne Hervoët, veuve de messire Jérôme Gibon, sieur de Couëtec.

B. 373. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1748-1750. — Appropriements en Elven, Vannes, Surzur, Bourg-Paul-Muzillac, Séné, Saint-Jacut, Questembert. — Plaids généraux du Présidial. — Sentence du Présidial ordonnant l'inventaire et la vente des biens meubles laissés après son décès par messire Charles-Joseph Lesueur, maître de musique et archiprêtre de la cathédrale de Vannes.

B. 374. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1749-1750. — Vente de biens en Séné. — Réparations du château du Bois-de-la-Salle en Sarzeau. — Succession de messire François Guyot. — Procès entre maître Augustin Pitouays, sieur de Kervégan, et demoiselle Jeanne Hubert, relativement à la succession bénéficiaire de Pierre-Fiacre Hubert. — Vente des édifices d'une

tenue à domaine congéable située au village de Grésignan en Séné.

B. 375. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1745-1751. — Décret de mariage de Guillaume Maurice; — de Julienne Rio; — de demoiselle Marguerite-Silvie Descartes. — Tutelle de Jeanne-Louise Allain; — de François Menay; — de Marie Cardinal. — Déclaration de majorité pour Marie-Jeanne Duvau; — pour Jacques Pierre; — pour Jean-François Burban de Questembert.

B. 376. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1750-1751. — Vente de biens en Vannes. — Bail des biens provenant de la succession de maître Jean-François Mancel, sieur du Grandclos. — Déclaration de bannie, à fin de vente, d'une maison située rue de la Fontaine, à Vannes, et d'un fonds de tenue situé au bourg de Lauzach, dépendant des successions bénéficiaires du sieur Foustoul et de la demoiselle Bechet, sa femme.

B. 377. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1751-1752. — Tutelle des mineurs de messire Gervais de Francheville de Plélin; — de François-Louis Juhel; — de Perrine Savary. — Décret de mariage de Marie-Josèphe Le Godec; — de François Lubert; — de Vincente Bousseau. — Émancipation et déclaration de majorité pour Jean et Olivier Grignon; — pour demoiselle Louise Josèphe Le Mézec.

B. 378. (Registre.) — In-folio, papier, 131 feuillets.

1750-1754. — Décret de mariage de Jeanne Bellée. — Curatelle de Vincent Le Pojollec. — Émancipation de François Le Thieix; — de demoiselle Jeanne-Françoise de La Haye. — Tutelle d'André Jouanno; — de Vincent, Jean-Marie, Pierre et Jeanne Le Boulh; — de Vincent Le Dréan.

B. 379. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1746-1755. — Déclaration du roi Louis XV défendant aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission. — Édit portant création d'une noblesse et d'une école royale militaire. — Déclaration relative aux successions mobilières des sujets du roi de Suède décédés en France. — Lettres patentes de Louis XV pour la jauge des bâtiments qui chargent des sels dans le terroir de Guérande (Loire-Inférieure).

B. 380. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1752-1755. — Bail de la seigneurie de Bernac en Moréac et Saint-Allouestre. — Succession de noble homme André d'Avignon Du Paty; — bannie à fin de vente des biens dépendant de cette succession. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Jean-Pierre-Hyacinthe Goualesdre, maître particulier des eaux, bois et forêts de l'évêché de Vannes.

B. 381. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1751-1757. — Vente des biens provenant de la succession de Guillaume-Marin Des Noyers. — Ventes de biens en Sulniac, Vannes, Séné, Bourg-Paul-Muzillac, Péaule, Cadeu, Limerzel. — Déclaration de bannie à fin de vente des biens immobiliers de la succession de maître Julien Picard, notaire et procureur de plusieurs juridictions, lesdits biens situés en Elven.

B. 382. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1754-1757. — Tutelle de Joseph Montrelais. — Décret de mariage de Jeanne Truscat; — de demoiselle Jeanne Françoise de La Haye; — de Perrine Le Bras; — de Marie-Françoise Hémon. — Émancipation et déclaration de majorité de Marie-Magdeleine et de François-Antoine Labrelly; — d'Yvonne, Claudine et Marie-Thérèse Le Duin.

B. 383. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1755-1757. — Création d'une rente de 100 livres destinée à procurer l'audition d'une messe en l'église de Saint-Salomon de Vannes aux enfants instruits par les frères des Écoles Chrétiennes. — Déclaration de bannie à fin de vente de la charge de greffier en chef au Présidial de Vannes, possédée précédemment par maître Pierre-Marie Renault.

B. 384. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1755-1759. — Déclaration du roi Louis XV concernant : les armements en course; — les contrebandiers; — le tarif des ports de lettres; — les toiles. — Provisions de charges judiciaires; — de l'office de greffier en chef au Présidial de Vannes pour Julien-Nicolas-Joseph Jamet. — Arrêt du Parlement de Rennes portant règlement pour la chasse; — concernant les registres de baptêmes, mariages et sépultures.

B. 385. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1756-1759. — Vente de biens en Saint-Nolff provenant de la succession de maître Jean-Baptiste Lucas, sieur Des Salines. — Bail de la terre du Bois-de-la-Salle en Sarzeau. — Déclaration de bannie à fin de vente des biens dépendant de la succession bénéficiaire de maître Clet Bocou, notaire et procureur au Présidial de Vannes. — Procès entre maître Guillaume Mallet et le *général* des paroissiens de Limerzel, au sujet des réparations de l'église et du presbytère de cette paroisse.

B 386. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.

1757-1760. — Décret de mariage de Marie-Marthe Bocher; — de François Le Métayer. — Curatelle de Jacques Le Goff; — de Sébastien Noel, Pierre et Jean Jégu. - Tutelle de Joseph Texier; — de Julien Rozo; — d'Yves Thébaud. — Émancipation et déclaration de majorité de Brigitte Rozo.

B. 387. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1759-1761. — Succession de René Kermasson, sieur Du Cosquer. — Réparations de la métairie de Keralbio en Plescop. — Réparations de l'église de Bréhan-Loudéac; procès entre le *général* de cette paroisse et messire Mathias-Claude Souben, official, chanoine et scolastique de Saint-Brieuc. — Procès entre la troupe des comédiens du duc d'Aiguillon, à Vannes, et demoiselle Perrine Duvau, au sujet du loyer et des réparations du Jeu-de-Paume.

B. 388. (Registre.) — In-folio, papier, 74 feuillets.

1756-1762. — Bail des terres de Brouel en Arzal. — Appropriements en Ambon, Questembert, Sulniac, Berric, Bourg-Paul-Muzillac. — Bannie de la succession vacante de Jacques Le Texier. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Ventes des biens dépendant de la succession vacante de Jeanne-Marguerite Nicolas.

B. 389. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1760-1763. — Tarif des droits sur les cuirs. — Édits du roi Louis XV concernant les biens des nouveaux convertis; — la création de plusieurs charges de barbiers-perruquiers. — Arrêts du Parlement de Bretagne concernant les Jésuites. — Déclaration royale concernant les dîmes novales; — relative à l'exécution de deux articles du traité conclu entre la France et l'Espagne.

B. 390. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1760-1763. — Curatelle de Jean-Baptiste Bertho. — Tutelle de Jean Ehanno; — de Marie Le Pichon; — de Julien, Alain, Vincent et Perrine Le Quinio; — de Vincent et François Jégo. — Décret de mariage de Marie Guillemoir; — de Guillemette Rozo; — de Jean Le Clerc; — de Thomas Le Mée; — de Marie Simon.

B. 391. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1761-1763. — Succession de demoiselle Michelle Maligorne. — Vente de biens en Ambon. — Réparations à l'église de Mauron; procès entre le *général* de cette paroisse et les religieux de l'abbaye de Paimpont (Ille-et-Vilaine). — Poursuites dirigées contre des individus de la ville d'Auray, pour vols considérables de munitions d'artillerie dans les dépôts établis par le Roi en cette ville.

B. 392. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1763-1766. — Décret de mariage de Jeanne Nouail. — Tutelle des mineurs de Jean Le Quinio. — Curatelle de Jeanne-Françoise Picaut; — d'Olivier Le Piniec; — de Jean Le Lagadec; — de Renée et Vincent Le Clainche; — de Louise-Perrine Raoul.

B. 393. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1763-1766. — Succession de maître Guillaume Mallet, sieur de Volumbrun. — Réparations de l'église de Mauron. — Procédure relative aux dîmes de l'abbaye de Saint-Maurice (Finistère), entre frère Nicolas Simon, prieur de cette abbaye, et messire Mathurin Perret, recteur de la paroisse de Riec (Finistère); — relative aux dîmes de la paroisse de Mauron, entre le *général* de cette paroisse et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Paimpont (Ille-et-Vilaine).

B. 394. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1762-1767. — Bail des terres de Branferec en Noyal-Muzillac. — Appropriements en Vannes, Noyal-Muzillac. — Réparations du presbytère d'Arzal. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Bail à rachat des terres et seigneuries de Trémondet, Trébiguet, etc., s'étendant dans les paroisses de Saint-Nolff, Noyal-Muzillac, Ambon et Bourg-Paul-Muzillac.

B. 395. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1763-1767. — Lettres patentes de Louis XV con-

cernant : les colléges non dépendants de l'Université ;—la circulation des grains, farines et légumes ; — les biens vacants de la Société des Jésuites ; — la liquidation des dettes de l'État ; — l'affranchissement du droit d'aubaine ; — la réduction des offices de notaires à Nantes ; — les toiles venant de l'étranger ; — le vagabondage ; — les impôts ; — les îles sous la domination de l'Ordre de Malte ; — les poids et mesures. — Règlements pour le Parlement de Bretagne.

B. 396. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1766-1767. — Succession de dame Jeanne-Marie de Coëtloury. — Ventes de biens en Vannes. — Procédure relative aux dîmes de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis, entre les religieux de cette abbaye et messire Julien-Marie Le Pan, recteur de Saint-Goustan-de-Rhuis ; — entre messire Joseph Touzé Du Guernic, recteur de Saint-Pierre de Vannes, et messire Gabriel-Joseph Le Mintier, au sujet de la servitude prétendue par celui-ci dans la cour de la maison du premier.

B. 397. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1766-1769. — Curatelle de François Trémant. — Décret de mariage de Guillaume Morvan ; — de Vincente Morio ; — de François Le Berre ; — de Jeanne Le Magré. — Tutelle de François-René Cabré ; — de Jean, Marie et Guillemette Gicquel ; — des enfants mineurs de Pierre Glaunay.

B. 398. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1767-1769. — Procédure relative aux réparations d'une maison de Vannes appartenant à messire Julien Le Boulh. — Provisions de conseiller du Roi (lieutenant) en la Sénéchaussée de Vannes pour Alain-Jean Jouchet, sieur du Ranquin. — Procès entre l'abbé de Saint-Meen et le *général* de la paroisse d'Illifaut (Côtes-du-Nord), au sujet des réparations nécessaires à l'église de cette paroisse.

B. 399. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1769-1771. — Vente de biens en Ambon. — Réparations à l'église paroissiale de Guern. — Vente des biens du président de Châteaugiron en Bourg-Paul-Muzillac. — Sentence du Présidial qui ordonne le *congément* de trois maisons à la Trinité-de-la-Lande, paroisse de Surzur, au profit de messire Louis de Sécillon de Kerfus, seigneur foncier.

B. 400. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1767-1772. — Règlement pour les assemblées des États de Bretagne. — Édits et déclarations de Louis XV relatifs : aux arts et métiers ; — aux ordres religieux ; — au défrichement et au dessèchement des terres incultes et inondées ; — à la liberté du commerce des cuirs de province à province ; — à la création d'offices dans le Parlement de Bretagne ; — aux portions congrues ; — à la substitution du comté de Rieux.

B. 401. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1769-1772. — Curatelle de messire Louis-François de Montigny. — Décret de mariage de Guillemette Rozo ; — de demoiselle Marie-Angélique Touzé de Grandisle ; — de Jeanne Bertho ; — de Guillemette Gaudin. — Tutelle de Joseph, Vincent et Magdeleine Le Boulaire ; — des enfants mineurs de Marc Pédron.

B. 402. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1767-1773. — Ventes de biens en Vannes, Péaule, Bourg-Paul-Muzillac, Arzal, Séné, Surzur, Malansac, Ambon. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Deshérence de Vincent-Marie Boucherie. — Vacance de la succession de Pierre Fitaux ; — de Jean Lescornec ; — de Marguerite Cléro.

B. 403. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1771-1774. — Réparations de l'église de Saint-Just (Ille-et-Vilaine). — Provisions de notaire royal de la Sénéchaussée de Vannes pour maître Jean Hulbert. — Sentence du Présidial jugeant le *congé* des édifices, superfices et droits réparatoires d'une tenue située au village de Kerpayen en Saint-Patern de Vannes, dont le sieur de Roscanvec était seigneur foncier. — Réception de Jacques Glais en l'office de procureur au Présidial de Vannes.

B. 404. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1772-1775. — Tutelle de Jean-Pierre Le Mouel. — Curatelle de demoiselle Anne-Angélique et Renée-Modeste de Goyon ; — de François et Françoise Pédron. — Décret de mariage pour Jeanne Lancien ; — pour demoiselle Marie-Françoise Le Brec ; — pour Pierre Morice ; — pour Julienne Le Masson ; — pour Françoise Mahé.

B. 405. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets..

1774-1777. — Succession de Mgr Charles-

Jean de Bertin, évêque de Vannes; — de Jean-Pierre Le Fraper. — Ordonnance du Présidial pour la publication et l'enregistrement des lettres patentes du Roi relatives : aux bénéfices réguliers situés en France et dans les Pays-Bas autrichiens ; — aux déclarations de défrichement ; — à l'abolition du droit d'aubaine entre la France et la république de Venise.

B. 406. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1775-1777. — Tutelle des mineurs de Jean Colléno. — Décret de mariage pour Ursule Rio ; — pour Jean Le Corre; — pour Sébastienne Guillas ;— pour Jeanne Legal ; — pour demoiselle Marie-Françoise Le Brec. — Curatelle de Marie Le Pironnec; — de Vincent Gombaud; — de Jacques-Marie Rouzic.

B. 407. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1777-1779. — Vente de biens en Vannes. — Provisions de l'office de lieutenant particulier du Présidial de Vannes pour Charles-Louis Poussin. — Bannie à fin de vente d'une maison située rue Saint-François, à Vannes, dépendant de la succession d'Yolande Gillot. — Installation d'Antoine-Louis-Marie Lauzer en l'office d'alloué au Présidial de Vannes.

B. 408. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1778-1780. — Succession d'Antoine Garonne. — Appropriements en Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, Vannes, Limerzel, Séné. — Bannie de la déshérence de maître François Guillois, priseur et arpenteur à Vannes. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Adjudication des biens dépendant de la succession de Nicolas Le Breton en Séné.

B. 409. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1777-1780. — Décret de mariage de Jean Botherel ; — de Perrine Jégo. — Tutelle d'Yvonne Le Chesne ; — de Pierre Perrodo; — de Vincent, Michel et Jean Luco; — des enfants mineurs de maître Augustin-Armand-Louis de Baëllec. — Curatelle de demoiselle Angélique-Cécile Touzé de Kernoel.

B. 410. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1778-1781. — Enregistrement des lettres patentes, édits et déclarations royales concernant: les Réguliers;—le défrichement des terres de Bretagne; — le rétablissement du Grand-Conseil; — la culture du tabac; — le commerce des grains en Bretagne; — les privilèges des gens de mer; — la suppression du droit de mainmorte; — l'abolition de la question préparatoire; — les octrois des villes de Bretagne; — les empoisonnements; — les attroupements armés. — Provisions de charges judiciaires. — Procès-verbal de la séance tenue par Monsieur, frère du Roi, au Grand-Conseil, le samedi 12 novembre 1774.

B. 411. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1779-1781.—Vente de la métairie de Cano en Séné.— *Congément* d'une tenue en Berric, jugé par le Présidial au profit de Guillaume Dalido, meunier. — Bannie à fin de vente d'une maison située sur la place des Lices, à Vannes, provenant de la succession de Michel Le Barbier. — Déclaration de bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Jean Hulbert.

B. 412. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1780-1783. — Curatelle d'Olive Seignard. — Décret de mariage de Marguerite Le Franc. — Tutelle de Julienne Rolland; — des enfants mineurs de François Pironelle; — de demoiselle Marie-Josèphe-Thérèse Le Bihan ; — de Jeanne-Marie Diquero; — de Julien Le Ray.

B. 413. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1780-1785. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Vente d'une maison en Bourg-Paul-Muzillac, provenant de la succession de Louis Danion. — Représentation de l'aveu de la maison et terre de Tréhuen en Berric, rendu au Roi par dame Louise-Josèphe Laurens de Kercadio, veuve de messire Pierre Collobel, chevalier, seigneur de Tromeur.

B. 414. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1781-1785. — Réparations de l'église de Baud; — de Plœmeur. — Vente de maisons en Vannes. — Réception de maître François-Pierre Pitouays en l'office de notaire royal à la Sénéchaussée de Vannes. — Représentation des lettres patentes du Roi qui autorisent les États de Bretagne à faire faire les canaux et autres ouvrages nécessaires pour la navigation intérieure de la province.

B. 415. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1783-1785. — Tutelle de Julien Mahé; — de Vincent Lachesnays. — Curatelle de Jean-François-Charles Guillard Des Aulnays. — Décret de mariage pour Jacques Orgebin; — pour Marie-Anne Pitel; — pour François Prono; — pour Mathurin Danilay; — pour Louise Le Guénédal.

B. 416. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1781-1787. — Enregistrement de lettres patentes, édits et déclarations royales; arrêts du Parlement de Bretagne. — Déclaration de Louis XVI concernant les jeux défendus. — Lettres patentes du Roi réglant la fabrication des étoffes de laine; — transférant à Lorient une partie du siége de l'Amirauté de Vannes. — Acquisition par le Roi des forêts de Camors et de Floranges. — Provisions de l'office de notaire royal à la Sénéchaussée de Vannes pour maître Georges-Louis Gillot de Kerarden.

B. 417. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1785-1789. — Réparations de l'église de Carnac. — Vente des biens dépendant de la succession de Louis-François Gillot en Séné. — Sentence du Présidial, qui condamne Yves Le Rouzic à faire toutes les réparations nécessaires aux maisons, édifices et autres biens dépendant de la chapellenie des Cougoulat, en la paroisse de Languidic. — Bannie des réparations à faire à l'église de Plœmel.

B. 418. (Registre.) — In-folio, papier, 152 feuillets.

1785-1789. — Tutelle d'Anne Le Corvec; — de Charles-Marie-Maurice Menard. — Décret de mariage de demoiselle Marie-Jeanne-Vincente Guilloux; — de Marie-Josèphe Bohec ; — de François Bocéno; — de Marie Celard; — de Jeanne Le Bodo. — Curatelle des enfants mineurs de Michel Luco; — des mineurs d'Olivier Kerouault.

B. 419. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1785-1790. — Plaids généraux du Présidial de Vannes. — Appropriements en Vannes, Séné, Surzur, Limerzel, Bourg-Paul-Muzillac, Arzal, Ambon, Berric, Theix, Sulniac, Plaudren. — Déshérence de la succession de Marie Busson; — de Silvestre Le Franc ; — de Charles-Pierre Gervais.

B. 420. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1789-1790. Tutelle d'Olivier Cofournic. — Décret de mariage de Guillaume Largouet; — de Marie Bégo; — de Françoise Leclerc; — de Laurent-Alexis Le Brec ; — de Jean-Marie Aufret. — Curatelle de Louis-Marie-Silvestre Ménard; — de Marie-Julienne Lolodé; — d'Yves Riguidel.

B. 421. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

1659-1660. — Enregistrement des causes criminelles. — Détention de Robert Héran pour violences et vol de blé. — Tentative d'assassinat d'Olivier de La Chesnaye, écuyer, sur Simon de Trégouet, écuyer.

B. 422. (Registre.) — In-4°, papier, 12 feuillets.

1731-1740. — Enregistrement des causes criminelles. — Violences et tentatives d'assassinat sur Guillaume Picard, François Desplaces, Jean Le Falher, Olivier et Mathurin Grandjan.

B. 423. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1735-1752. — Enregistrement des causes criminelles. — Entérinement des lettres de rémission pour Jean-Paul Véry, Joseph Guymart, François Tual, Pierre Mahé; — pour Louis Plédran et René Lalis, de Saint-Jean-Brévelay; — pour Pierre Coidelo, poursuivi à l'occasion de la mort de Pierre Pichon.

B. 424. (Registre.) — In-4°, papier, 12 feuillets.

1740-1754. — Enregistrement des causes criminelles. — Violences exercées par les écoliers de Vannes sur la personne du sieur Lafleur, soldat du régiment de Chartres; — par Pierre Gallais sur Denis Rollando; — par Pierre Pédron contre Étienne Le Roux, paludier de la paroisse de Séné.

B. 425. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1752-1785. — Enregistrement des causes criminelles. — Lettres de rémission pour Augustin Mouraux. — Vols commis dans la boutique de Pierre Liard, marchand de modes. — Assassinat d'Yves Le Bagousse, à la sortie du bourg de Meucon, sur la route de Vannes à Locminé, par le sieur Conan, laboureur.

B. 426. (Registre.) — In-4°, papier, 40 feuillets.

1785-1790. — Enregistrement des causes criminelles. — Vols commis chez Joseph-Pierre Pinsard, peintre. — Accusation de vagabondage contre Mathurin Gicquello; — de vol contre Jean Prioux.

B. 427. (Registre.) — In-folio, papier, 97 feuillets.

1676-1680. — Police. — Plaintes relatives au prix excessif des viandes à l'usage des malades pendant le carême. — Expositions d'enfants. — Troubles causés dans la ville de Vannes par les écoliers. — Ordonnance du Sénéchal de Vannes relative à la vente du poisson. — Règlement du prix du pain de seigle et du pain de froment.

B. 428. (Registre.) — In-folio, papier, 94 feuillets.

1680-1681. — Police. — Ordonnances du Sénéchal

relatives à la propreté et à l'assainissement de Vannes. — Organisation du personnel et du matériel nécessaires pour éteindre les incendies.

B. 429. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1682. — Police. — Autorisation donnée à Pierre Lepré de vendre seul des viandes pendant le carême. — Défense de rien vendre pendant le service divin. — Louage d'appartements à Vannes. — Confiscation par le Sénéchal de couteaux, ciseaux, tasses et autres objets, sur Pierre Laisné, qui tenait un jeu de la *Roue de Fortune* sur le pont de la porte Saint-Vincent.

B. 430. (Registre.) — In-folio, papier, 192 feuillets.

1710-1720. — Police. — Royauté du papegault adjugée à Sébastien Guyomar. — Amendes et confiscations pour faux poids et mesures. — Élection de deux *abbés de frairie* par les maîtres cordonniers de Vannes.

B. 431. (Registre.) — In-folio, papier, 47 feuillets.

1722-1726. — Police. — Arrêts du Conseil d'État concernant le tabac et le café. — Règlement du Sénéchal, relatif aux prisons de Vannes. — Plaids généraux du Présidial.

B. 432. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1731-1737. — Police. — Tarif des journées d'ouvriers. — Statuts des maîtres marchands apothicaires du ressort du Présidial de Vannes. — Réception de maîtres cordonniers; élection de prévôts-jurés et revisiteurs des cordonniers.

B. 433. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1737-1743. — Police. — Réception de maîtres tailleurs d'habits; — de maîtres cordonniers; — de barbiers-perruquiers-étuvistes-baigneurs. — Adjudication du papegault à Nicolas Lerault.

B. 434. (Registre.) — In-folio, papier, 24 feuillets.

1750-1753. — Police. — Réception de maîtres menuisiers. — Adjudication à Jean Allano de la fourniture des viandes pendant le carême.—Nomination d'un commissaire de police à Muzillac.

B. 435. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1753-1757. — Police. — Réception de maîtres cordonniers. — Ordonnances du Sénéchal relativement au vagabondage et à la mendicité. — Tarifs pour la vente du pain de froment et du pain de seigle.

B. 436. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1757-1762. — Police. — Adjudication de la viande à fournir pendant le carême; — des boues de la ville de Vannes. — Tarifs des denrées; — des journées d'ouvriers.

B. 437. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1763-1777.—Police.—Réception de maîtres cordonniers. — Adjudication du papegault à Julien Quédillac. — Entretien des pompes et fontaines publiques de Vannes.— Ordonnances du Sénéchal relativement aux marchands étrangers.

B. 438. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

1778-1790. — Police. — Prestation de serment des abbés et jurés des maîtres tailleurs en charge. — Adjudication de la boucherie de carême. — Arrêt du Parlement de Bretagne ordonnant l'exécution dans la province des lettres patentes de Louis XV relatives aux compagnons et ouvriers des manufactures du royaume.

B. 439. (Registre.) — In-4°, papier, 12 feuillets.

1771-1780. — Police. — Déclarations de grossesses.

B. 440. (Registre.) — In-4°, papier, 30 feuillets.

1780-1790. — Police. — Déclarations de grossesses.

B. 441. (Registre.) — In-4°, papier, 75 feuillets.

1741-1749. — Maréchaussée. — Accusation de vol contre Yves Macé; — Jean Ruant; — Jean Deument; — François Bottorel.

B. 442. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1750-1761. — Maréchaussée. — Accusation de vol contre Antoine Godin et Joseph Gautron; — Joseph Guilloux; — Vincent Mahé; — Jean Anno. — Ordonnances de Louis XV relatives aux maréchaussées.

B. 443. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1761-1771. — Maréchaussée. — Vols à l'église paroissiale de Malguénac; — à celles de Guénin et de Bubry. — Lettres de rémission pour Nicolas Bertrand. — Ordonnance de Louis XV relative au service de la maréchaussée.

B. 444. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1771-1782. — Maréchaussée. — Accusation de vol

contre Guillaume-André Gaudrion ; — Martin Hainaut ; — Jacques Le Mérer. — Lettres de provisions pour plusieurs grades de la maréchaussée.

B. 445. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1778-1789. — Maréchaussée. — Dépôts au greffe de procès-verbaux et d'objets volés. — Arrêts du Parlement de Bretagne contre la mendicité et le vagabondage.

B. 446. (Registre.) — In-4°, papier, 100 feuillets.

1788-1790. — Maréchaussée. — Commissions de plusieurs charges dans la maréchaussée. — Déclaration de Louis XVI relative à la tenue des États Généraux. — Extraits des procès-verbaux de l'Assemblée nationale.

B. 447. (Registre.) — In-folio, papier, 50 feuillets.

1783-1793. — Enregistrement des affirmations de voyages des juridictions seigneuriales. — Comparution au greffe des affirmations de voyage de la juridiction du comté de Largouet de messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, lequel a juré être venu exprès dudit lieu en la ville d'Auray pour donner ordre à son procureur d'appeler Jacques Riguidel en reprise de procès.

B. 448. (Registre.) — In-folio, papier, 86 feuillets.

1747-1777. — Enregistrement des quittances de frais de vacations. — Quittance par laquelle le sieur Josse, procureur à Vannes, reconnaît avoir reçu d'Anne Loison, veuve Kerhervé, la somme de 12 livres 18 sous pour les frais de son instance à la juridiction de Largouet de Vannes contre Mlle Du Paty. — Quittance par laquelle ledit Josse reconnaît avoir reçu de Sébastien Cadoret la somme de 6 livres 19 sous pour restant de ses avances et vacations.

B. 449. (Registre.) — In-4°, papier, 40 feuillets.

1780-1790. — Enregistrement des dépôts de pièces au greffe. — Dépôt de procès-verbal et exploit à la requête du sieur Surin, fermier des devoirs, contre le sieur Le Bon et femme ; — d'une grosse d'écrit, avec deux copies de procès-verbal, une copie d'assignation et un acte notarié, par le sieur Mauduit, contre le fermier des devoirs ; — d'une liasse de trois pièces, pour le fermier des devoirs, contre Jean Jacob et sa femme.

B. 450. (Registre.) — In-folio, papier, 53 feuillets.

1757-1790. — Enregistrement des retraits de pièces du greffe. — Retrait par le sieur Josse, procureur de demoiselle Le Névé, de trois sacs de procédure concernant le bénéfice d'inventaire du sieur Le Névé, son père ; — par le sieur Launay, procureur de Claude Lastart et femme, contre Jeau Lebel, d'un sac de procédure ; — par le sieur Buisson, de sacs de procès, comme procureur de Jean Calloch, intimé en appellation de sentence rendue en la juridiction royale d'Hennebont contre la demoiselle Colas, appelante.

B. 451. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1722-1742. — Enregistrement des distributions de sacs de procès. — Sac pour messire Julien-François de Larlan de Kercadio contre messire Paul-Charles de Fougasse ; — pour messire Guillaume Lechêne, prêtre, intimé en appel de sentence rendue en la juridiction de Bléhéban contre maître Yves Noël, appelant ; — pour Guillaume Robert contre Perrine Lollicourt.

B. 452. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1742-1779. — Enregistrement des distributions de sacs de procès. — Sac de François Caro, appelant, Olivier Le Clouerec, intimé, distribué entre Pihan et Lambert, procureurs ; — de François Kermarec, intimé, Jérôme Le Coroler, appelant, distribué entre Launay et Buisson, procureurs ; — du sieur de Kercadio contre le sieur Macé, d'une part, les sieur et dame de Kerhoan, d'autre part, distribué entre les procureurs Fabre, Périgaud et Jarno.

B. 453. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1772-1782. — Enregistrement des distributions de sacs de procès. — Sac pour messire Du Bot de Talhouet, demandeur, contre dame Marie-Françoise Roze De Larlan de Kercadio, comtesse de Rochefort, marquise de Nétumières, defenderesse, distribué entre les procureurs Léridan et Olivier ; — pour François David, appelant et anticipé, contre Aignan Roulo, intimé et anticipant, distribué entre Hervieu et Josse, procureurs.

B. 454. (Registre.) — In-4°, papier, 50 feuillets.

1779-1790. — Enregistrement des distributions de sacs de procès. — Sac pour le marquis de Molac, demandeur, contre le sieur Le Douarin de Trévelec, défendeur, distribué entre les procureurs Hervieu et Perret, — pour Pierre Le Pennec, appelant, contre Mathieu Droual, intimé, distribué entre Jéhanno et Josse, procureurs ; — pour messire Raoul Bellamy, recteur de Maxent, contre messire

Jean, prêtre, distribué entre les procureurs Goujeon et Jéhanno.

B. 455. (Registre.) — In-folio, papier, 138 feuillets.

XVIIe siècle. — Inventaire des aveux au Roi, envoyés à la Chambre des Comptes de Bretagne par les receveurs ordinaires de la juridiction de Vannes, avec la table alphabétique des paroisses, lieux et maisons mentionnés audit inventaire.

B. 456. (Registre.) — In-folio, papier, 190 feuillets.

1690. — Enregistrement de toutes les déclarations des terres nobles, fiefs et arrière-fiefs, revenus, noms, qualités et demeures des gentilshommes et autres tenant fiefs nobles, sous le ressort de la Sénéchaussée de Vannes, parmi lesquels figurent les sieurs de Cranhac, de Lantivy, de Bodory, de Léhélec, etc.

B. 457. (Registre.) — In-folio, papier, 49 feuillets.

1680. — Dépouillement des déclarations fournies à la réformation du domaine de Vannes; — désignation des biens et de leurs possesseurs par paroisses et par villages ou propriétés, avec une table desdites paroisses.

B. 458. (Carton.) — 18 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Rôles rentiers et terriers du domaine royal au diocèse de Vannes. — Table des aveux rendus par paroisses. – Recettes en grains et en argent.

B. 459. (Carton.) — 52 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Aveux et déclarations générales pour les seigneuries de Bavala, Boblais, Borrou, Brouel, Cohignac, Lehellec, Ker en Séné, Kerface, Kerfily, Kerisec, Kermainguy, Largouet, Péaule, Rochefort, Silz, La Pachonnye, Granil. — Revenus des prieurés et abbayes du ressort du Présidial de Vannes.

B. 460. (Carton.) — 57 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Aveu de la métairie de Querlescouët et Ambon, rendu au Roi par dame Françoise de Saint-Brieuc. — Déclaration de toutes les terres nobles de la paroisse d'Ambon; — dénombrement fait par messire Gilles de Quifistre de sa seigneurie de Bavalan. — Rôle des terres nobles de la paroisse d'Arradon. — Déclarations semblables pour Arzal et Berric, seigneurie de Trémouar; — pour l'abbaye de Prières en Billiers.

B. 461. (Carton.) — 63 pièces, papier; 40 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Aveux de toutes les terres et maisons relevant du domaine royal dans la paroisse de Bourg-Paul-Muzillac, entre autres pour la métairie de Néant, le manoir de Kerlégan. — Égail du fouage de ladite paroisse.

B. 462. (Carton.) — 87 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Procès entre l'abbaye de Paimpont et la paroisse de Bruc (Ille-et-Vilaine), relativement aux dîmes de ladite abbaye. — Aveu de la terre de la Béraye en Caden, rendu au Roi par messire Philippe Couessin; — par messire Jean-Armand de Talhouet, pour des biens dans la même paroisse. —Rôle des terres nobles de la paroisse d'Elven. — Aveux rendus au Roi pour le village de Lomiguel en Grand-Champ.

B. 463. (Carton.) — 73 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès entre Yves Kergouet et l'abbaye de Bon-Repos, relativement à des dîmes en Laniscat (Côtes-du-Nord). — Aveu rendu au Roi par Laurent-Marie Lévêque pour la terre de Kerface en Limerzel. — Déclaration des terres nobles de la paroisse de Marzan.

B. 464. (Carton.) — 90 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal de visite des deux chapelles de Cléguennec et de Kerguzangol en l'église paroissiale de Naizin. — Procès entre les religieux de l'abbaye de Lanvaux et le recteur de Naizin, au sujet des dîmes à percevoir dans ladite paroisse. — Enquête faite à Ménéac sur les plaintes du sieur de La Motte-Piquet, relativement aux prééminences en ladite église.

B. 465. (Carton.) — 82 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Aveux rendus au Roi pour des biens situés en la paroisse de Noyal-Muzillac. — Rôle des terres nobles de la paroisse de Péaule. — Aveux de biens en Péaule rendus à messire François Tournemine, baron de Campzillon. — Rôle des terres nobles et non sujettes aux fouages dans la paroisse de Plaudren.

B. 466. (Carton.) — 65 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Rôle des fouages de la frairie du Goray en Pleucadeuc. — Rôle des terres nobles de la paroisse de Plescop. — Acte par lequel les Carmes de Sainte-Anne reconnaissent comme fondateur dudit couvent messire Claude-François-Marie de Marbeuf. — Procès-verbal de descente en l'église paroissiale de Pluvi-

gner, relativement aux prééminences du sieur de Kerambourg.

B. 467. (Carton.) — 82 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle.— Brevet d'union de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis à la mense épiscopale de Vannes. — Aveu de la seigneurie de La Guédemais en Saint-Jacut, rendu au Roi par messire Julien Huchet. — Aveux fournis au Roi pour plusieurs terres en Séné. — Lettres patentes de Louis XV inféodant au chapitre de Vannes des lais de mer en Séné.

B. 468. (Carton.) — 70 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Aveux rendus au Roi par les habitants du village de la Trinité-de-la-Lande en Surzur. — Procès entre le général de la paroisse de Surzur et messire Yves Talour, recteur de ladite paroisse, au sujet des dîmes de ce dernier. — Procès entre Julienne Le Gac et messire François-Julien Dubot, sieur du Grégo, relativement à une rente due sur la terre de Caden.

B. 469. (Carton.) — 77 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Rôle des terres nobles de la paroisse de Theix; — de celle de Saint-Patern en Vannes. — Aveux rendus au Roi pour plusieurs maisons à Vannes. — Fermes de la pêche dans l'étang au Duc, à Vannes, appartenant à messire François de Montigny, sieur de Beauregard. — Procès-verbal des titres et fondations de la paroisse de Saint-Patern.

B. 470. (Carton.) — 32 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Aveu général du comté de Largouet sous Vannes, fourni au Roi par messire Toussaint de Cornulier. — Convocation du ban et arrière-ban de la province de Bretagne. — Lettres patentes de Louis XVI concernant la perception des devoirs, impôts et billots en Bretagne. — Titres de noblesse et écusson d'Eugène Mac-Carthy.

B. 471. (Carton.) — 101 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Bail des revenus de la seigneurie de Brouel en Arzal; — de la terre de Sixt, près Vieille-Roche; — de Largouet en Vannes; — de Rédillac en Saint-Jacut. — Mesurage et prisage d'édifices à fin de congément dans la paroisse d'Ambon; — dans celle d'Arradon.

B. 472. (Carton.) — 112 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Baux à ferme, mesurages et prisages dans la paroisse d'Arzal. — Ferme de la terre de Bourgerel en Baden, consentie par dame Élisabeth Du Nédo à Jean Lepluart. — Mesurages à fin de congément et remboursement de tenues en Berric; conventions d'experts.

B. 473. (Carton.) — 123 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Prisage des édifices d'une tenue située au village du Guernevé en Bourg-Paul-Muzillac, relevant à *domaine congéable* du seigneur de Bocozel; — de deux tenues au village de Quémel pour les religieuses Ursulines de Muzillac; — de la tenue Métairies à la requête d'Anne Savary.

B. 474. (Carton.) — 134 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Congéments en Elven. — Prisage des édifices d'une tenue à Kerroué, relevant à domaine de la famille Descartes; — à Lescastel, sous messire François-Joseph de Trévegat; — à la Magdelaine, sous la seigneurie du Helfau; — au Boderin, sous la seigneurie de Kerfily.

B. 475. (Carton.) — 139 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Mesurage d'édifices à fin de congément dans la paroisse de Grand-Champ; — d'une tenue au village de Kergouach, à la requête de messire Claude-Joseph de Monty. — Prestations de serments d'experts. — Congément de la tenue Cormat, relevant à domaine congéable de M. de Lantivy, au village de Cadual. — Bail de la seigneurie de la Grandville.

B. 476. (Carton.) — 59 pièces, papier.

XVIe-XVIIIe siècle. — Bail d'une tenue au village de Belouser en Guérande (Loire-Inférieure), consenti à François Le Pojollec par le seigneur de Keravezo. — Procès-verbal de convention d'experts pour le bail de la terre de La Haye en Larré. — Mesurage d'une tenue au village de La Clarté en Lauzach, sous M. Du Grégo. — Bail du temporel du prieuré de Saint-Sauveur de Locminé, consenti à Pierre Ruault, sieur de Restien, par messire Jacques Bellotier, prieur commendataire.

B. 477. (Carton.) — 107 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Mesurages et prisages d'édifices en la paroisse de Plaudren; — d'une tenue au village de Quélenec sous la seigneurie de Kervazy; —

d'une tenue au Reste, à la requête de messire André de Robien; — d'une tenue appartenant aux religieuses de Nazareth.— Payement de la terre du Faouédic et métairie de Kerjean.

B. 478. (Carton.) — 91 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Prisage d'une tenue au village de Kervelué en Plescop, relevant de la maison noble du Grisso; — d'une tenue au bourg, appartenant aux religieuses de Nazareth; — à Keraugo, sous Mgr l'évêque de Vannes. — Ferme des pourpris de la terre de Keralbaud en Plœren, consentie à Mathurin Le Ménager par messire Olivier Gibon, seigneur du Grisso. — Mesurages de tenues en Saint-Avé; — en Saint-Jean Brévelay.

B. 479. (Carton.) — 114 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Congéments en Saint-Nolff; — au village du Grayo. sous la seigneurie du Beizit; — au village de Meudon, sous la terre de Randrécart;—au village de Saint-Amand, sous celle de Kerboulard. —Baux à ferme, conventions d'experts et payements de tenues dans la paroisse de Séné.

B. 480. (Carton.) — 103 pièces, papier.

XVIe-XVIIIe siècle. — Baux à ferme, mesurages et prisages de tenues dans la paroisse de Sulniac.— Payement de la tenue Burban, au village du Bois, relevant à domaine congéable, suivant l'*usement* de Brouérec, de la terre du Granil. — Convention de priseurs pour messire Jean-Vincent de Quifistre, seigneur de Bavalan, demandeur en *congé* contre Pierre Lasquellec, défendeur.

B. 481. (Carton.) — 100 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Mesurages et prisages, payements de tenues dans la paroisse de Sulniac. — Prisages à Kerdavy, à la requête de messire François-Joachim Descartes, seigneur de Kerleau, contre Julienne Martin. — Payement de la tenue du Cosquer, relevant à domaine congéable de MM. de Guéry et de Lantivy; — d'une tenue au village de Bot-Larmor; — à Locqueltas.

B. 482. (Carton.) — 114 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Mesurages et prisages d'édifices, à fin de congément, dans la paroisse de Surzur; — au village de Lescorno, sous la seigneurie de Kerguézec;— au bourg sous celle du Grégo; — au village de Ros, sous le sieur de Sécillon; — au village de Trémoyec, relevan de M. le comte de Rezé.

B. 483. (Carton.) — 105 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Bail de la terre de Kerboclion en Taupont. — Mesurages et prisages de tenues dans la paroisse de Theix, sous les seigneuries de Salarun, du Granil, de Randrécart, de Clérigo, de Keraudrain, de Camarec, de Kernicol.

B. 484. (Carton.) — 150 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Bail d'une tenue au village de Mangorvinec, en Saint-Patern de Vannes, consenti par messire Yves-Joseph de Montigny, seigneur de Beauregard, à Jean Crahès. — Bail de la maison de la *Croix-Verte*, à Vannes, à la requête de messire Jean-Vincent de Quifistre.— Prisage de la maison servant d'auberge où pend pour enseigne le *Dauphin couronné*. — Mesurage d'une tenue à Kerivarho, sous la seigneurie de Lesnevé. — Lettres patentes de Louis XV et de Louis XVI, portant bail des fermes générales.

B. 485. (Carton.) — 61 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Contrat par lequel Guillaume de Talhouet, François de Kerboulard et Louis Du Gourvinec vendent à Guillaume de Muzillac le lieu et manoir noble de Coëtcouel, dont la seigneurie s'étendait sur les paroisses de Sulniac et de Treffléan. — Saisie et vente de la terre de Pontcallec, à la requête du seigneur de Palevart, sur messire Allain de Guer. — Bannies d'appropriements de biens en Arzal au profit de Jean Le Quérizec, Ollivier Le Ray, Guillaume Le Maguer, messire François Roux, Perrine Le Prévost, Guillaume Mourault.

B. 486. (Carton.) — 143 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Appropriements en Berric pour Noël Surzur, Jean Cougan, Yves Le Métayer, sieur de Kerrio; — en Bourg-Paul-Muzillac pour Michel Seignard, Guillaume Le Coursin, Gilles Lorvol, Vincente Lollicart; — en Caden, pour Allain Bernard, Julien Goupil, Guillaume Méha, Pierre Lucas. — Vente du château, parc et forêt de Trédion en Elven, dépendant de la succession de monseigneur Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

B. 487. (Carton.) — 98 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Bannie d'appropriement de la terre de Péaule au profit de messire Eustache de Lys. —

Appropriements en Marzan pour Ollivier André, Jean Blouino, Vincent Pinault, Jacques Kermasson, Jean Le Quilliec; —en Noyal-Muzillac, pour Julien Le Mauff, Jacquette Bertho, Jean Le Gruyer, Olivier Payen, Maurice Le Clerc, Pierre Le Magreix.

B. 488. (Carton.) — 88 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Appropriements de biens en Questembert pour Jeanne Chérou, Yvonne Garel, messire Jean Urbain, comte de Carné, Thomas Bréchart, Jean Payen, Jean Le Poulon, François Le Fol. — Vente de plusieurs pièces de terre près de Brouel en Séné, consentie par René Le Digabel à messire Julien Le Boulh.

B. 489. (Carton.) — 127 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

XVIe-XVIIIe siècle. — Ventes et appropriements de biens en Vannes, au profit de demoiselle Julienne Chesse, de messire Jean Nicole, de Françoise Cosson, de Sébastien Le Blévenec, d'Alain Bremini, de Jean Hervio, de Jean Gaumont, de Pierre Guillemot. — Édit de Louis XVI concernant la vente des immeubles des hôpitaux.

B 490. (Carton.) — 60 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire à la chapelle de Brouel en Ambon. — Évaluation du revenu de Tréverat en Baden. — Réparations de l'église paroissiale de Baud; — du presbytère de Bégaune; — de l'église et du presbytère de Bourg-Paul-Muzillac. — État des biens dépendant de la succession de messire Pierre de Cramezel, sieur de Kergerault.

B. 491. (Carton.) — 109 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des écluses ou pêcheries établies sur la rivière de Vilaine, à l'effet de constater si elles sont nuisibles à la navigation; — des réparations nécessaires au presbytère de Caden. — Mesurage du chœur et chancel de l'église paroissiale de Caudan. — Réparations à l'église paroissiale de Clohars-Carnoët (Finistère); — à la maison abbatiale de Lanvaux; — au prieuré de Saint-Gouzière en l'île de Groix.

B. 492. (Carton.) — 108 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; 1 plan.

XVIIe-XVIIIe siècle. — État et plan de l'ancienne église d'Inguiniel. — Marché pour la reconstruction de l'église paroissiale de Landaul. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église de Languidic; — au presbytère de Laniscat (Côtes-du-Nord); — à l'église et au presbytère de Limerzel; — au presbytère de Locmaria, à Belle-Ile-en-Mer; — au prieuré de Locoal; — à l'église de Marzan; — à l'église et au presbytère de Mauron.

B. 493. (Carton.) — 89 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église de Melrand; — à celle de Mendon; — au presbytère de Meucon; — à l'église de Molac; — au presbytère de Noyal-Muzillac; — au doyenné de Péaule; — à l'église de Peillac; — au presbytère de Plaudren; — à celui de Plescop et aux moulins de Kerango; — à l'église de Plœmel; — à celle de Plœmeur; — au prieuré du Vincin; — à l'église des Carmes de Ploërmel; — à celle de Plougoumelen; — à celle de Plouhinec; — au prieuré de Notre-Dame-de-la-Barre, près Rochefort; — au presbytère de Pluherlin; — à la maison noble de Coëtmagouer en Pluvigner; — à l'église de Questembert.

B. 494. (Carton.) — 83 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église de Quiberon; — au presbytère de Radenac; — à l'église de Rémungol; — à celle de Saint-Jean-des-Marais; — à celle de Ruffiac; — au presbytère et à l'église de Saint-Avé; — à l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis; — à l'église de Saint-Just (Ille-et-Vilaine); — au presbytère de Saint-Nolff; — à l'église et au presbytère de Sarzeau; — à la maison du Bois-de-la-Salle, même paroisse.

B. 495. (Carton.) — 78 pièces, papier; 2 plans.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère et à la maison de Cantizac en Séné; — au presbytère de Sulniac; — à l'église et au presbytère de Surzur; — au château de La Garraye en Taden (Côtes-du-Nord); — aux maisons de Trédudaye, de Kersapé et du Granil en Theix; — à l'église de la Trinité-Porhoët.

B. 496. (Carton.) — 136 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Réparations des moulins et fours du Duc et des Lices à Vannes; — du four du Mené; — de la cathédrale; — de la maison de ville; — des halles; — des prisons; — du palais; — des pompes de Saint-Patern; — des tours et murailles. — Règlement pour les pavés.

B. 497. (Carton.) — 124 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire à l'archidiaconé de Vannes ; — à l'église de Saint-Patern ; — aux presbytères de Saint-Patern et de Saint-Pierre ; — à la chapelle de Sainte-Catherine ; — aux prieurés de Saint-Guen et de Saint-Symphorien ; — à la maison noble de Camsquel ; — au moulin de Campen. — Descentes de police pour alignements et démolitions de maisons à Vannes.

B. 498. (Carton.) — 21 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès-verbal des réparations à faire aux biens provenant de la succession de Mathurin Le Mezec, sieur de Penhouët ; — à la maison noble de Prasderoy, paroisse de Mesquer (Loire-Inférieure) ; — à la maison du Hencouet en Plaudren ; — à celle de Kerleau en Elven, provenant de la succession de messire François-Joachim Descartes ; — au château de Carheil, paroisse de Plessé (Loire-Inférieure) ; — à la terre de Bléhéban, s'étendant sur les paroisses de Caden, Malansac et Béganne.

B. 499. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

XVe-XVIe siècle. — Donation mutuelle entre Guillemin Josses et Amyce Rolland, sa femme. — Succession de Béatrix Du Penhouet et de François Du Fresnay ; — de Jacques de Kerbiguet.

B. 500. (Liasse.) — 70 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1601-1687. — Testament de François de Muzuillac, sieur de Kerdréan, écuyer. — Contrat de mariage entre Gabriel Viault et Jacquette Basselinne. — Donation mutuelle entre Jean Le Pestilliet et Marguerite Corollas, sa femme. — Inventaire des meubles trouvés après le décès de Vincent Le Gal, à Vannes.

B. 501. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1639-1651. — Succession de Jacques Gouaillon ; — de Jean de Callac, écuyer. — Mariage de Louis Le Scellec et de Marie Joubin. — Inventaire de meubles après le décès de Henri Rodoué, à Vannes. — Appropriement, en faveur de Jean Aubin, écuyer, d'une tenue à Bernus en Vannes. — *Grand* des biens de Jean de Callac.

B. 502. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1645-1782. — Succession de Pierre Audren, sieur de Kerouzard ; compte du produit de la vente des meubles ; mémoires et quittances pour réparations faites à des maisons dudit sieur de Kerouzard ; états de frais présentés par maître Bocou, procureur au Présidial de Vannes et curateur de ladite succession ; production de pièces à l'appui.

B. 503. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1652-1657. — Succession de Guillaume Desgrée ; — de Henri Basselinne ; — de Pierre Chantecler. — Mesurage et partage des biens provenant de la succession de Jean Le Coz ; — des maisons et terres de Sébastien de La Haye, écuyer ; — des héritages d'Olivier Auffredic.

B. 504. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1658. — Succession de Vincent Le Bihan ; — de Pierre Botherel ; — de Julien Hulcoq. — Apposition de scellés chez demoiselle Anne Du Vergier. — Inventaire de biens meubles chez Jacques Le Pichon en Sulniac ; — chez Olivier Savary en Bourg-Paul-Muzillac.

B. 505. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1659. — Mesurage, à fin de partage, de la métairie de Bourgerel en Arradon, provenant de la succession de Jacques Labbé. — Succession de messire Pierre Aubin de La Rochelaudo, écuyer ; — de messire Yves Du Bahuno ; — de François Rollando. — Vente et *incante* publique des biens de feu Michel Burban, à Vannes. — Apposition de sceaux chez Jacques Simon.

B. 506. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1659. — Succession de Pierre Le Thieis ; — de Julien Josso ; — de René Le Chostal. — Inventaire de meubles après décès chez Julien Nyo ; — chez Pierre Boullo ; — chez Pierre Caudrec.

B. 507. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1660. — Tutelle des mineurs de Guillaume Fournier. — Succession de Pierre Le Pojollec ; — de messire Bertrand de Rosnivinen. — Partage en trois *loties* égales des terres dépendant de la succession de demoiselle Ollive Salomon, dame de Cresquel. — Scellé chez Jean Auffret à Noyalo ; — chez Claude Allano.

B. 508. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1661. — Succession de Laurent Raoullays ; — de messire Gabriel Authueil, sieur de Kerfraval ; — de Pierre

Kernel. — Mesurage des héritages de Me Guillaume Noël, notaire à la cour de Rhuis. — Inventaire chez François Collin, marchand de draps à Vannes.

B. 509. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1661. — Inventaire des biens meubles de Me Jean Le Bihan. — Succession de Jean Perrot; — de demoiselle Marie Le Moyne; — de Jacques de Lantivy, écuyer. — Apposition de scellés chez Vincent Guillotin; — chez Mre Nicolas Le Ray, recteur de Séné.

B. 510. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1662. — Succession de Philippine Le Marouil; — de Jean Coustic; — de demoiselle Catherine de Lorveloux, dame du Moustoir. — Mesurage des terres et héritages de la succession de Victor Gillot. — Inventaire de meubles chez Guillaume Le Moign. — Scellés chez Jacques Rio.

B. 511. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1662. — Apposition de sceaux et *certification* de meubles chez Jeanne Bertho. — Succession de demoiselle Marie Hubert; — de Françoise Hamart; — de Julien Bretin. — Inventaire après décès chez Me Pierre Bégaud.

B. 512. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1663.— Succession de Jeanne Le Jay;—de Jean Sounic, sieur de Kerdreff; — de Pierre Gérodon. — Mesurage et prisage des immeubles dépendant de la succession de François Thomas. — Inventaire de meubles chez Ollive Pichart. — Vente du carrosse et des chevaux de Mre Bertrand Guymarho.

B. 513. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1663. — Inventaire de meubles chez Guillaume Mahé. — Scellés chez François Pédrault; — chez Martin Le Barillet. — Succession de Julien Le Clerc; — de Françoise Daniel; — de Guillaume Lollicart.

B. 514. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1663. — Tutelle des mineurs de Guillaume Mahé; — des mineurs de Jean Campion. — Succession de dame Jacquette Deslandes de Lanigry. — Inventaire chez Michel Dreno; — chez Julien Duval.

B. 515. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1664. — Succession de Guillaume Orgebin; — de Guillaume Le Chesne; — de Jean Guyot et Françoise Auffret. — Mesurage et prisage des biens de la succession de Marie Le Cointe; — des héritages de Me Jean Houet; — de Guillaume Loyon.

B. 516. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1664. — Succession de demoiselle Ollive Salomon; — de Claude Billy; — de Jean Damien. — Apposition de scellés chez Mre Jean Nael, recteur de Malansac; — chez demoiselle Michelle de Callac; — chez Me Gilles Évenard.

B. 517. (Liasse.) — 128 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1665. — Échange entre Guillaume Nael et Pierre Fleury de biens en Limerzel et Noyal-Muzillac. — Succession de Jean Thomazec; —de Jeanne Le Pavec. — Mesurage des biens de la succession de François Pédrault. — Inventaire de meubles chez Guy Pedron.

B. 518. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1666. — Succession de Philippe Du Val; — de François Le Barbier; — de Jean Rivallain. — Apposition de scellés chez Ollive Le Bodo. — Partage des biens d'Abel Boullays.

B. 519. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1666. — Inventaire de meubles chez Mre Rolland Fruneau, chanoine de Vannes; — chez Perrine Le Duc; — chez Jeanne Garel. — Succession de Mre Pierre de Raulault; — de Julien Bégaud, sieur de Bléhanno; — de demoiselle Hélène Le Quinyo.

B. 520. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1667. — Succession de Mre Pierre Évenard; — de Mre Guy Du Garouet; — de Thérèse Le Breton; — de Vincent Folliard, sieur de Kerdavy. — Mesurage et prisage des biens de la succession de demoiselle Ollive Salomon. — *Grand* et prix du revenu annuel des biens de la succession de Me Jean Kermasson, sieur de Bourgerel.

B. 521. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1667. — Sentence qui juge le bénéfice d'inventaire de feu Alexandre Bigot, sieur de Villiers. — Succession de demoiselle Jeanne Évenard de Kermabello; — de Jacques Bourdaye; — de Julien Martin. — Inventaire de meubles chez Julien Rohel; — chez Jean Poullain; — chez Jacquette Guilloux.

B. 522. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1668. — Succession de Hiérosme Drouinot; — de Mre René Gonault; — d'Allain Laffay. — Inventaire de meubles chez Germain de La Porte; — chez Jean Bosseno; — chez Sébastien Pédron. — Vente des héritages de François Sesbouez.

B. 523. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1668. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles chez Guillemette Le Bourdounec; — Pierre Fresneau; — Pierre Masson; — Me Jean Le Clerc; — Yves Hervé; — Vincent Madec; — François Davy.

B. 524. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1669. — Succession d'Yves Benoist; — de Guillaume Menart; — de demoiselle Françoise Le Prat. — Mesurage et prisage des biens provenant de la succession d'Alexandre Fabron. — Inventaire des biens meubles de Guillaume Lucas. — Vente des biens de Jean Rozé.

B. 525. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1669. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles chez Mre François de Kermeno; — demoiselle Julienne Le Guédois; — Guillaume Le Goff; — Denise Poupart; — Guillaume Quintin; — Mre Julien de Sérent.

B. 526. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1669. — Succession de Mre René de Trévegat; — de Mre Michel de Massac; — d'Yves Le Louédec. — Vente et incante publique des biens meubles appartenant aux enfants mineurs de Guillaume Le Méro. — Inventaire chez Me Yves Guymar, sieur de Saint-Doué.

B. 527. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1670. — Procès-verbal d'enquête pour dame Vincente Gicquel, demanderesse en séparation de biens contre Mre René Du Gourvinec, sieur Du Beizit, son mari. — Inventaire et vente de meubles chez Billy Nyo; — Yves Le Roux; — Mathieu Guydo; — Julien Chauveau.

B. 528. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1670. — Succession d'Olivier Chenicart; — de Jean Bellon; — de dame Anne de La Couldraye. — Sentence, arrêt et solennité du bénéfice d'inventaire de la succession de Louise Le Borgne, concernant la terre de Bourgerel en Arradon. — Inventaire après le décès de Pierre Notin. — Vente de meubles chez Me Guillaume Bechet.

B. 529. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1670. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Mre Sébastien Thomazo; — Mre Jean de Nabia, sieur de Quérian; — Yvonne Dano; — Jean Le Pocreau. — Mesurage et prisage des édifices, *superfices*, *stus*, engrais et droits de labourage d'une tenue située en la paroisse de Sulniac, domaine *congéable*, à l'*usement* de Broërec, sous la seigneurie de Boblay.

B. 530. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1670. — Succession de Jeanne Largouet; — d'Ollive Le Thieis; — de Guillaume Lerallier. — Partage des meubles de feu François Amyce. — *Certification* de meubles après le décès de François Juhel. — Inventaire chez Yves Martin.

B. 531. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1671. — Compte en charge et décharge rendu au Présidial de Vannes par Marie Le Mercier, comme tutrice des enfants issus de son mariage avec feu Nicolas Corbet. — Succession de Jean Le Quinyo, sieur de La Porte; — de Me Guillaume Thomas; — de Guillaume Pédron; — de Jean Le Cléry.

B. 532. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1671. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Me Vincent Desalleurs; — Julien Lechet, sieur de Saint-Ducat; — Jean Muguet. — Partage de deux tenues situées à la Vraie-Croix, en Sulniac, sous la seigneurie du Beizit. — *Grand* des biens de Guillaume Luco et de demoiselle Julienne Du Foussé, sa femme.

B. 533. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1671. — Succession de Thuriau Coffournic; — de Marc Alliot, sieur de Kergentil; — d'Yves Le Métayer, écuyer. — Inventaire de meubles chez Guillaume Michel; — chez Jacques Mahéo; — chez Julien Allanic.

B. 534. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1672. — Inventaire et vente de meubles chez Jeanne Le Livec; — Pierre Bouexel; — Jean Le Gouallec. — Mesurage et prisage des maisons, terres et héritages dépendant des successions de nobles gens Marc Alliot et

Louise Le Savantier, sa femme, sieur et dame de Kergentil. — Inventaire chez Yvonne Colléno.

B. 535. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1672. — Succession de Marguerite Cléquin; — de Me Jean de La Couldraye ; — de Françoise Moizan. — Inventaire de meubles chez Me Jean Le Cabellec; — chez Bertrand Benoît; — chez Julien Layec.

B. 536. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1673. — Succession de François Dubois; — d'Olivier Rolland; — de Louis Kergrohen. — Inventaire des biens meubles de Guillemette Silvestre ; — de Sébastien Baudrual ; — de Julien Grégoire; — de Marc Le Prévost.

B. 537. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1674. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Françoise Cancouet; — Guillaume Guémar; — Gilles Daniet. — Inventaire chez Guillaume Quibéran. — Apposition de scellés chez Sébastien Jocet, écuyer.

B. 538. (Registre.) — In-4°, papier, 36 feuillets.

1674-1707. — Journal de livraisons, recettes et dépenses de Jacques Lorois, marchand de vins en gros à Ambon.

B. 539. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1675. — Succession d'Yves Cougoulic ; — de François Caillot. — Mesurage, à fin de partage, d'une métairie située en Noyal-Muzillac, dépendant des successions de Pierre Notin et Françoise Guilloux, sa femme ; — des biens dépendant de la communauté d'entre Jacques Du Fossé, sieur de Kerbourbon, et demoiselle Jeanne Basselinne.

B. 540. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1675. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Guillaume Le Blanc ; — Me Guillaume Gainche ; — Anne Le Gentil. — Apposition de scellés chez Yves Le Francq ; — chez Me Guillaume Chedanne ; — chez Mre Claude de La Bourdonnaye.

B. 541. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1675. —Succession de Claude Madeline ;—de Julienne Gillot ; — de Gabriel Regnard. — Apposition de scellés chez Jean Hulcoq ; — chez Julien Bégaud, sieur de Bléhanno.

B. 542. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1676. — Succession d'Yves Cormier, sieur Du Chesnay ; — de Jean Le Francq ; — de Julien Le Floch. — Scellés et inventaire de meubles chez Perrine Gicquel ; — chez Jean Le Guidoux ; — chez François Le Pautremat.

B. 543. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1676. — Inventaire de meubles chez Jean Destimbrieue, écuyer ; — chez Me Pierre Bigaré, sieur de La Landelle ; — chez Mre Gabriel Du Bois de La Salle, sieur de Roguédas. — Partage en trois lots des biens de Jean Guillet et Jeanne Le Bodo, sa femme. — Mesurage et prisage des biens de Me François Mourault.

B. 544. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1677. — Succession de Jean Le Quinyo ; — de Jean Bouédo ; — d'Anthoine Rouault. — Inventaire de meubles chez Perrine Le Franc ; — chez Jacques Le Roux ; — chez demoiselle Marie Salomon.

B. 545. (Liasse.) — 77 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1677. — Scellés et inventaire de meubles chez Pierre Allano ; — chez Pierre de La Rue ; — chez Louis de Cléguennec, sieur de Lantillac. — Partage en deux lots des héritages de demoiselle Marie Salomon, dame de Lisle. — Apposition de scellés chez Louis Bégaud.

B. 546. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1678. — Inventaire et vente de meubles chez Julienne Le Bihan ; — chez Jean Fournier ; — chez François de La Noë. — Apposition de scellés chez Gilles Laporte ; — chez Rolland Guyon ; — chez Yvonne Le Pavec.

B. 547. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1678. — Succession de Jean Le Clainche ; — de Pierre Le Courtois ; — de Louis Allano ; — de demoiselle Françoise de Coëtlagat ; — de Julien Le Franc ; — de Jean Hémon ; — de Mre Louis Du Bouëxis, sieur de La Chapelle.

B. 548. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1679. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Françoise Le Craneguy ; — chez Henriette Tillio ; — chez Jean Guyon, sieur de La Nézo. — Mainlevée de la succes-

sion de Mre Luc Malescot, écuyer, sieur du Mousseau. — Sentence du bénéfice d'inventaire de Me Jean Émangeart.

B. 549. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1679. — Succession de Mre Charles Robert, marquis de La Roche; — d'Yves Payen; — de Mre Julien Du Rohello. — Prisage des biens de feu Julien Lemauff, sieur de Kerdudal; — de Jean Priour, sieur Du Boisrivaud.

B. 550. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1679. — Scellés et inventaire de meubles chez Jean Picquet; — chez Julien Busson; — chez François Le Glouanec. — Inventaire des biens dépendant de la succession d'André Berthelot. — Apposition de scellés chez Philippe Le Morvan; — chez Marie Maguer.

B. 551. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles chez Guillaume Abelain; — chez Jeanne Dano; — chez Françoise Rouxel; — chez Mre Pierre Penpenic; — chez Jean Guyodo; — chez Jean Belhomme.

B. 552. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680. — Séparation de biens entre Guillemette Thomas et Julien Perrin, son mari. — Inventaire de meubles après le décès de Mre Julien Hirgaër, recteur d'Arradon. — Mainlevée de la succession de demoiselle Anne-Catherine Fouquet. — Succession de Mre René Sain; — de Marin Ropart; — de Julien Bégaud.

B. 553. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1681. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Mre Jacques de Lantivy, sieur de Rulliac; — chez Me Jean Bunetier; — chez dame Louise Henri de Kergonano; — chez Pierre Labbé; — chez Me Pierre Deschamps; — chez Ollive Le Madec.

B. 554. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1681. — Séparation de biens entre M. et madame de La Bellangerye. — Sentence de bénéfice d'inventaire pour la succession de Jean Lucas. — Mainlevée de la succession d'Olivier Chevillon. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez noble homme Yves-Guillaume de Kervégan; — chez Guillaume Le Floch; — chez Jean Rio.

B. 555. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1682. — Succession de Julien Le Capitaine; — de Mre Guillaume Le Louet; — de François Rio. — Mesurage et prisage des terres dépendant de la succession de Julien Lasquellec. — Inventaire chez Mre Pierre Pepénic, recteur de Surzur. — Apposition de scellés chez Mre Louis de La Roche-Jouardaye, écuyer.

B. 556. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1682. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Jean Bouillon; — chez Julien Le Gland; — chez Henri Bégaud. — Mainlevée de la succession de Gabrielle Le Gruyer. — Vente des biens de feu Mre Pierre Le Floch, prêtre de la communauté de Saint-Patern, en Vannes.

B. 557. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1683. — Succession de Guillaume Le Quernec; — de Jean Orgebin; — de Damien Bonfils, sieur de La Rivière, écuyer. — Mesurage et prisage, à fin de partage, d'une maison située en la rue Saint-Guénaël, de Vannes, dépendant de la succession de demoiselle Jeanne de Gaincreu. — Sentence de séparation de biens d'entre demoiselle Jeanne Du Fossé et noble homme Jean Fournel, son mari.

B. 558. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1684. — Scellés et inventaire de meubles chez Mre Guillaume Jocet, recteur de Limerzel; — chez Mre Julien de Livillio; — chez Mre François Le Fresne; — chez Charles Burot; — chez Julien Le Gal.

B. 559. (Liasse.) — 125 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1684. — Sentence de bénéfice d'inventaire pour la succession de Me Jean Guillo, sieur de Saint-Gilles. — Mainlevée de la succession de Françoise Le Breton. — Succession d'Yves Le Bourhis; — de Jean Quéneau, sieur de Lormouet; — d'Henri Ervault, sieur Du Bois-Harouart.

B. 560. (Liasse.) — 121 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1685. — Mainlevée de la succession de François Le Moyne; — de Françoise Pirault. — Succession de Jean Vitet; — de François Jégo; — de Jeanne Nicolas; — de demoiselle Isabelle Salomon; — de Jean Gauger.

B. 561. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1685. — Mesurage et prisage d'une tenue située au village de Bohalgo en Vannes, relevant, à titre de domaine congéable, de la seigneurie de Lesnehué. — Scellés et inventaire de meubles chez Michel Bochart; — chez Jeanne Le Louédec; — chez M[re] Christophe Bedé, sieur de Belleville; — chez M[re] Jacques Le Normand.

B. 562. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1686. — Succession de M[e] Claude Frémont; — de noble homme Jean Hello, sieur du Verger; — de Pierre Naël. — Apposition de scellés chez Julien Guého; — chez Guy Bonnet; — chez Julien Havart.

B. 563. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1686. — Scellés et vente de meubles chez M[e] François Glouet; — chez Macé Le Quilliec; — chez demoiselle Jeanne Basselinne. — Prisage et partage des successions des sieur et dame Du Gravot-Hervy. — Inventaire des biens de Joseph Charette, marchand à Vannes.

B. 564. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1686. — Succession de M[e] Yves Guimar, sieur de Saint-Doué; — de demoiselle Françoise Du Bois de La Salle; — de demoiselle Nicole Du Closne. — Mainlevée de la succession de M[re] Pierre Gouaillon.

B. 565. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1686. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Michel Le Franc; — chez Jacques Le Guérizec; — chez M[re] Philippe Couessin, sieur de La Béraye; — chez Jean Herviot; — chez Vincent Pinault; — chez Jean Rival.

B. 566. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1686. — Apposition de scellés chez Julien Notin; — chez M[e] Mathurin Magdelinne, sieur de La Grange; — chez M[e] François Dubreil; — chez noble homme Louis Cousturet, sieur de Bellebat.

B. 567. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1687. — Succession de Louis Caignard; — de M[e] Pierre Blanchard; — de demoiselle Jeanne Dorso; — de Julien Allano; — de Robert Legal; — d'Yves Celart; — de demoiselle Jeanne Raoul, dame de La Villéon.

B. 568. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1687. — Succession de Renée Davy; — de dame Anne de Plunian; — de M[re] Jean-Baptiste Douart, sieur de Villeport. — Partage des héritages de Julien Minier et de Françoise Dayel, sa femme, sieur et dame de La Salette. — Mesurage des biens dépendant des successions de François Perrin et de Jeanne Olliviéro, sa femme.

B. 569. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1687. — Scellés et inventaire de meubles chez M[re] Gilles Maze; — chez demoiselle Marie Le Caoursin; — chez Lorans Le Dagault; — chez Julien Le Gal; — chez demoiselle Françoise Poury; — chez Nicolas Le Bocenno.

B. 570. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1687. — Scellés et inventaire de meubles chez M[e] Claude de Brochard; — chez M[re] Grégoire Pongerard; — chez Catherine Fardel; — chez demoiselle Renée Le Digabel; — chez Guillaume Le Du; — chez M[e] Georges Berthaud.

B. 571. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1688. — Tutelle des enfants de Jean Le Vicquel; — des mineurs de Jean Le Goff. — Succession de messire Pierre Guido, sieur du Reste. — *Grand* et prix du revenu annuel des maisons et terres dépendant des successions de Louis Douart, écuyer, et de dame Nicolle Cillart, sa femme.

B. 572. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1688. — Succession de messire Noël Le Mauguen; — de Jacques Le Floch; — de Julien Le Franc; — de Jean Le Thieis; — de Gilles Rossignol; — de Pierre Mahéo; — d'Yves Hervieux.

B. 573. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1688. — Inventaire des archives de l'évêché de Vannes à la mort de Mgr de Vautorte. — Succession de messire André Huchet, sieur de La Bédoyère; — de messire Maurille de Bréhan, baron de Mauron; — de Thomas Le Douarain, écuyer; — de Jean Jégo.

B. 574. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1688. — Succession de Jacques Sesbouez, sieur de Talen; — de Barbe Le Joubioux. — Mesurage et prisage d'une tenue située en Elven.

B. 575. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1689. — Succession de maître François Sesbouez, sieur du Petitbois; — de maître Jean Houet et de demoiselle Barbe Le Joubioux; procédure à ce sujet.

B. 576. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1689. — Adjudication du bail des héritages saisis sur Jean Bohelay par Yves Lucas. — Scellés et inventaire de meubles chez messire Gilles de Carné, sieur de Bléhéban; — chez messire Charles Bidé, sieur de La Grandville; — chez dame Suzanne Du Bois de La Salle; — chez Nicolas Mousset.

B. 577. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1689. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Jean Le Sourd; — chez dame Jeanne Couessin de Kermenisy; — chez Jacques Dufour; — chez demoiselle Yvonne Loget; — chez Pierre Allain; — chez Jean Thomas.

B. 578. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690. — Succession de Jacques Le Roux; — d'Anthoine Du Gist; — de noble homme Mathurin Gérard; — d'Olivier Le Blévec; — de Gilles Le Roux; — de Hervé Benoist.

B. 579. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1690. — Tutelle des enfants de messire Jacques de Lantivy, sieur de Rulliac. — Succession de maître Pierre Vacquerel; — de noble homme Louis Louvard. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des immeubles dépendant des successions de Jean Le Cabellec et de Bertranne Connadan, sa femme.

B. 580. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1690-1784. — Revenus de la chapellenie de Coadelès en Surzur. — Succession Duval; provisions de consul de France à Salonique pour le sieur Le Blanc Du Faouëdic, capitaine général garde-côte de l'île de Groix (signature de Louis XV). — Succession de messire Yves Talour, recteur de Surzur; — de Gabriel-Jean Harscouet, écuyer.

B. 581. (Liasse.) — 67 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1691. — Mesurage et prisage des biens dépendant de la succession de demoiselle Yvonne Gambert. — Apposition de scellés chez Jean Chevallier; — chez messire Raymond Bégaud, sieur de Boismaingy; — chez demoiselle Perrine Guillermo; — chez François Jouchet.

B. 582. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1691. — Succession de demoiselle Jeanne Couaraut; — de Jean Guyot; — de Jean Servant-Dibart, écuyer, et demoiselle Jeanne Gauvain, sa femme; — de Gilbert Bergeret; — d'Olivier Le Grain; — de maître Nicolas Pihan.

B. 583. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1692. — Mesurage et prisage des biens immobiliers de la succession bénéficiaire de dame Vincente Le Net. — Succession de René Roué; — d'Innocent Boucher; — de Jean Bonnet; — de Françoise-Marie Morice; — de Jean Le Goualec.

B. 584. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1692. — Sentence qui juge la séparation de biens entre maître René Rio et sa femme. — Succession d'Hector-Vincent Croze; — de François Le Chastelier; — de Julien Morice; — d'Olivier Daniello; — de Jean Richard.

B. 585. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1692. — Scellés et inventaire de meubles chez Jeanne Connan; — chez maître Charles Le Quenderff; — chez maître Julien Le Thieis; — Sentence de mainlevée, au profit de Bertrand Surzur, des biens dépendant de la succession de Jean Mollac. — Procès-verbal d'ouverture du coffre renfermant les papiers du sieur Penpénic, ancien greffier de la juridiction de Largouet.

B. 586. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1693. — Sentence relative à la succession bénéficiaire de maître Pierre Delaunay; — de messire Jean Hudelore, sieur du Plessis. — Scellés et inventaire de meubles chez noble homme Anthoine Joly; — chez noble homme Louis Laurent, sieur de Kercadio; — chez Perrine Rolland.

B. 587. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1693. — Succession de Jeanne Penpénic; — d'Anthoine Legrand; — de Julien Le Roy; — de Joseph Le Tréhuidic; — de Pierre Guillemin; — de Jean Le Mailloux; — de Guillaume Réminiac.

B. 588. (Liasse.) — 146 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1693. — Succession de Guillaume Fournier; procès

entre Jeanne Gainche, sa fille, et Julien Minier. — Succession de messire Charles de Kerméno, sieur de Camzon. — Mainlevée pour Claude Le Nepvé de la succession d'Anne Paillac.

B. 589. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1694. — Mainlevée, au profit de Jean Lorvol, de la succession de Guillemette Le Bénéguen. — Succession de messire Jacques de Muzuillac; — de maître Joseph Gobé; — de Jeanne Rozo; — de Marie Guyon; — de Jeanne Laudren.

B. 590. (Liasse.) — 116 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1694. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez maître Guillaume Thébaud; — chez maître Guillaume Goualesdre; — chez messire Jean de La Landelle, sieur de Roscanvec; — chez Jeanne Le Bot. — Partage des meubles de Françoise Le Bourhis.

B. 591. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1695. — Mainlevée, pour François Grayo, de la succession de Pierre Creté. — Succession de maître Olivier Bégaud; — de maître Jean-Pierre Jollivet; — de maître Louis Guillouzo; — de Marc Carré; — de Benoist Le Ray.

B. 592. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1695. — Succession de Pierre Creté; — de Julien Burguin; — d'Yves Anno; — de Jean Danet en Séné; — de Jacques Rojouan; — de Jacques Le Glen.

B. 593. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1696. — Sentence de mainlevée, au profit d'Isabelle Luco, de la succession de Françoise Dagorne. — Succession de Pierre Baudry; — de Michel Le Garo; — de noble homme Jean, sieur de Bellefontaine; — d'Olivier Le Bihan.

B. 594. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1696. — Scellés et inventaire de meubles chez Henri Le Bihan; — chez Jacques Rival; — chez Jean Le Roch, sieur du Lanic, écuyer; — chez Jean Le Bourhis; — chez messire Marc Le Vallois, seigneur de Séréac; — chez Jean Tanneur.

B. 595. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1697. — Succession de François Le Maguer; — de dame Jeanne de La Haye; — d'Abel Du Val. — Sentence d'ordre pour les créanciers de dame Jeanne de Chef-du-Bois. — Bénéfice d'inventaire de la succession de Michel Le Garo. — Apposition de scellés chez Jean Guiguen, au château d'Elven.

B. 596. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1697. — Succession de Jean Guého; — de dame Julienne de Kerrio Du Fossé; — de dame Julienne-Florimonde de Lantivy; — de Jacques Le Franc; — de Jean Lebrun; — de Jean Le Floch.

B. 597. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1698. — Bénéfice d'inventaire de la succession de Françoise Piraud. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Jean Brissot, concierge des prisons royales de Vannes; — chez messire René Gilles Henri, sieur de Bohal. — Succession de messire Christophe Le Gouvello; — de Julien Le Bihan.

B. 598. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1698. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Joseph Caradec; — chez Vincent Le Métayer, sieur du Verger, écuyer; — chez messire Daniel Daniélis; — chez Charles Le Blenher; — chez Jacques Thomas en Ambon.

B. 599. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1699. — Succession de Louis-Claude Chesnay; — de Guillemette Huerman; — de demoiselle Françoise Cosson. — Mainlevée de la succession de Jacquette Le Bihan, au profit de Jacquette et Jeanne Le Bihan, ses nièces. — Scellés chez Guillaume Sesbouez, chanoine de Vannes.

B. 600. (Liasse.) — 159 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1699. — Inventaire de meubles chez François Raoul; — chez demoiselle Jeanne Fruneau; — chez Sébastien Lecorno; — chez Jacques Marin en Elven; — chez Louise Le Roch, à Vannes; — chez dame Jeanne Charier.

B. 601. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1700. — Apposition de scellés chez Yves Le Courtois, à Vannes; — chez demoiselle Perrine Rondel. — Tutelle des mineurs de Vincent Dubois, sieur du Bot.

B. 602. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1700. — Sentence du bénéfice d'inventaire de Pierre

Baudry, marchand à Vannes. — Succession de demoiselle Renée de Lescouble; — de Guillemette La Barre; — de Tristan Le Maguéroz; — de François Le Floch; — de Julien Le Roux.

B. 603. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1701. — Succession de messires Jacques et Marc Le Vallois de Séréac; — de messire François Le Gallois. — Bénéfice d'inventaire de la succession de Pierre Jabier. — Compte rendu par Jean Fréoult, tuteur des mineurs de Pierre Baudry, aux créanciers dudit Baudry.

B. 604. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1701. — Scellés et inventaire de meubles chez François Dorso; — chez Perrine Le Floch; — chez Louis Du Plessis, sieur du Penfrat, écuyer; — chez Pierre Évenet; — chez Guillaume Perrin, sieur de Kerevein; — chez Guillaume Guillart, à Vannes.

B. 605. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1701. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez messire Simon Gouzon; — chez Gilles Le Corre; — chez Guillaume Colléno; — chez Jean Layec; — chez messire Étienne Le Gallois, recteur de Surzur; — chez Jacques Thébaud, à Berric.

B. 606. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1702. — Succession de messire Charles Guillo, recteur de Noyal-Muzillac; — de Louis Lévesque, sieur de La Ferrière; — de messire Vincent Allanic; — de maître Gilles Legal. — de Jean Colin en Elven.

B. 607. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1702.— Inventaire chez maître Vincent Marquet, procureur au Présidial de Vannes. — Succession de messire Jacques Le Moine; — de Vincent Le Clainche; — de Julien Le Chastal; — de François Boëze, marchand à Vannes; — de Jean Capedoce en Berric.

B. 608. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1703. — Succession de François Picart; — de messire Jean de Kerméno; — de maître Louis Nicolas; — de messire François-Marie Champion de Cicé; — de Jeanne Le Sullec en Surzur; — de Jean Le Digabel, à Noyalo.

B. 609. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1703. — Scellés et inventaire de meubles chez messire Marc Curiau, à Bourg-Paul-Muzillac; — chez messire Daniel de Francheville, évêque de Périgueux, au château Gaillard, à Vannes; — chez Jeanne Hamart; — chez messire Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac.

B. 610. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1704. — Inventaire de meubles après décès chez Jean Capedoce; — chez Pierre Le Barillec, en Ambon; — chez Joachim Marquet; — chez dame Julienne Du Guesclin, décédée à l'Hôtel-Dieu de Vannes; — chez demoiselle Jeanne Gainche, dame de Harcal.

B. 611. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1704. — Succession de maître René Le Barbier; — de Jean-Servant Dibart, écuyer; — de Guy Lesage, sieur de Saint-Laurent. — Mainlevée de la succession de Marie Le Lostec; — de Jeanne Le Coinfec.

B. 612. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1705. — Mesurage et prisage des maisons et terres dépendant de la succession de Michel Mahé; — des biens de la succession de Bertranne Le Duin. — Succession de Jean-Baptiste de Kerméno; — de Gabriel Morandeau. — Mainlevée de la succession de Jean Boulanger, au profit de Laurent Du Vivier.

B. 613. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

1706. — Sentence du bénéfice d'inventaire de la succession de messire François-Marie Champion de Cicé.

B. 614. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1706. — Mainlevée de la succession de Bertrand Lamarche; — de Guillemette Botherel, au profit de Pierre Lemouel. — Succession de Julienne Le Monnier en Arzal; — de demoiselle Ollive Le Marchand; — de demoiselle Julienne de Kergonano; — de Jean Morel en Grandchamp.

B. 615. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1707. — Sentence du bénéfice d'inventaire de la succession de demoiselle Ollive Le Marchand. — Mainlevée de la succession d'Isabelle Perrin, à Muzillac, au pro-

fit d'Ollive et d'Isabelle Orgebin. — Succession de messire Jean Le Floch ; — de messire Mathias Josselin, recteur de Theix ; — de dame Julienne Du Bois de La Salle.

B. 616. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1708. — Succession de Gilles Mahéo; — de messire Jean Loidon, recteur de Plescop ;—de maître Pierre Legal ; — d'Yves Vally ; — de Julien Le Barbier, à Vannes ; — de messire Laurent de Lannion, baron de Camors.

B. 617. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1709. — Mainlevée de la succession de Jean Denis, au profit de Pierre Robert et de Gillette Lasquellec, sa femme. — Succession de Patern Olivo ; — de messire Jean Le Nobletz, sieur Du Bois ; — de dame Julienne Du Fossé ; — d'Anne Simon ; — de messire Mathurin Martin, recteur de Bourg-Paul-Muzillac.

B. 618. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1709. — Inventaire de meubles chez Alexis Le Franc, en Séné ; — chez messire François-Louis Nicol, prêtre de la paroisse Saint-Patern, à Vannes ; — chez Jean Rello, sieur de Rosprat ; — chez maître Joseph Chanu, sieur de Kerhedein ; — chez Jean Kerrio.

B. 619. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1710. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez François Blanchet, à Muzillac ; — chez demoiselle Jeanne Du Guémadeuc, à Vannes ; — chez Christophe Le Mauff ; — chez Pierre Le Vaillant ; — chez François Lorho ; — chez Jacques Lucas.

B. 620. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1710. — Sentence de mainlevée, pour Jean Nyo, de la succession de Jeanne Simon. — Succession de Thomas Le Lidour ; — de Guillaume Jean, à Vannes ; — de François Le Colombier ; — de Jean Le Blévec, en Séné.

B. 621. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1711. — Mesurage et prisage des biens dépendant de la succession de Jeanne Gainche de Harcal. — Sentence de mainlevée, pour Jean Guilloux, de la succession de Julien Benoît. — Succession de demoiselle Jeanne Du Guémadeuc ;—de maître Louis Quentin, à Vannes ;—de Jean Hindret, écuyer ; — de Guillemette Oillic.

B. 622. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1712. — Succession de Jeanne Le Franc ; — de Toussaint Morice ;—de maître Julien Le Vaillant, sieur de Marville ; — de demoiselle Marie de Cosnoal ; — de Jean Kerrio, à Vannes.

B. 623. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1713. — Sentence de mainlevée, pour Gilles Guillemaux, de la succession d'Yvonne Guillemaux, sa tante. — Inventaire après le décès de maître Pierre Le Thieis, sieur de Keraudren. — Succession de maître Louis-Thomas, sieur de Keravel ;—de maître Hyacinthe Goualesdre ;—de François Le Guen.

B. 624. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1714. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située en Ambon. — Sentence de séparation de biens d'entre la dame Prudence Du Bot et le sieur de Derval, son mari. — Succession de messire René Emeraut, recteur de la paroisse Saint-Salomon, à Vannes ; — de Christophe Legal ; — de Julienne Kermorvant ; — de Jean Du Fournel de Servigné, écuyer.

B. 625. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1715. — Mesurage et prisage d'une tenue située au village de Calzac, en Theix ; — des biens dépendant de la succession de Jean Lubin, sieur de Kergrain. — *Grand* des biens de messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, sieur de Saint-Georges. — Succession de demoiselle Marie-Anne de Sérent ; — de François-Marie et François-Gaston de Cicé ; — de messire François Rouxel ; — de Claude Huet, sieur de La Rivière.

B. 626. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1716. —Apposition de scellés et inventaire de meubles chez dame Magdeleine Hamon de La Bérave ; — chez Thomas Maguéro ; — chez Mgr François d'Argouges, évêque de Vannes ; — chez Sébastienne Lederf.

B. 627. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1716. — Succession de messire Jean de Robien, sieur de Coetsal.

B. 628. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1716. — Mainlevée, pour Jean-André Davy, de la succession de messire Antoine Gauplé, diacre de l'église cathédrale

de Saint-Pierre de Vannes. — Succession de messire François Cadoret, prêtre de la paroisse de Saint-Patern, à Vannes; — de messire Julien Lucas; — de messire François-Marie Champion de Cicé; — de Guyonne Rozo; — de maître Jean René Boureau.

B. 629. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1717. — Sentence de mainlevée, pour dame Anne Gabard, de la succession de messire Louis-Gabriel de Keralbaud, sieur de Cardelan. — Succession de Mathurin Le Boulicaud; — de François Goubin; — de messire Joseph Le Meilleur, conseiller honoraire au Parlement de Bretagne; — de Julienne Le Pichon.

B. 630. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1718. — Succession de Guillaume Guilbery; — de messire Pierre Bouézo, prêtre de la paroisse Saint-Patern de Vannes; — de messire Jean-Vincent de Quifistre, sieur de Bavalan; — de François Le Malliaud; — de messire Claude Guilloux.

B. 631. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1719.— Apposition de scellés et inventaire de meubles chez messire Yves Evain, recteur de Béganne; — chez Pierre Le Petit; — chez Perrine Le Thiec; — chez le père Colomban de Saint-Jean-Baptiste, au couvent des Carmélites de Nazareth, à Vannes.

B. 632. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1719. — *Grand* de la maison et manoir noble de Lesnevé situés en la paroisse de Saint-Avé, pour dame Marie-Anne de Moncan, dame de Bavalan. — Succession de Perrine Le Thiec; — de messire Jean Du Fournel de Servigné, écuyer; — de Jacques Doré; — de Sébastien Le Guénégo.

B. 633. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1720. — Inventaire de meubles chez messire Laurent Hulcoq; — chez Françoise Le Lair; — chez Jacques Séné; — chez Guillaume Paillard, dit Lacroix, joueur de bombarde à Vannes; — chez Louis Dréan; — chez maître Claude Évain.

B. 634. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1720. — Procès-verbal de vérification des scellés apposés après le décès de maître Yves Nicolazo, sieur de La Grée, greffier en chef du siége présidial de Vannes. — Succession de messire Jean Baudrual; — de Pierre Nicolas; — de Jacques Le Pavec; — de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet.

B. 635. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1721. — Succession de Nicolas Desplans; — de Marie Silvestre; — de François Marquer, sieur de Kermabon; — de Marguerite Jégal. — Mesurage d'une tenue au village de Kerbon en Saint-Nolff, à la requête de messire François Joachim Descartes, seigneur de Kerleau.

B. 636. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1721. —Scellés et inventaire de meubles chez Jean Le Floch; — chez Sébastien Le Rousseau; — chez Pierre Baillon; — chez Françoise Jégo, en Surzur; — chez maître René Felot, à Vannes.

B. 637. (Liasse.) — 155 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1722. — Succession de Marie Le Gal; — de demoiselle Marie Kerboulard; — de Marin Chevreau; — de maître François Lubin, sieur de Kergrain; — de François Benoist; — de David Blanchard, écuyer, sieur Du Val, à Vannes.

B. 638. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1722. — Mesurage et prisage de deux maisons situées au Poids-du-Roi, à Vannes, à la requête de messire Joseph Ferrou, chevalier, sieur Du Chesne.—Scellés et inventaire de meubles chez Pierre Bonneau; — chez Jean Laurans, sieur de Kercadio, receveur des fouages de l'évêché de Vannes; — chez Jacques Dervaux; — chez François Lubin, sieur de Kergrain.

B. 639. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1723. — Mesurage de la maison noble du Pont-de-Loc en Grand-Champ, dépendant de la succession de Bertrand Le Broc. — Succession de demoiselle Claudine Gillot; — de François Audren, à Vannes; — de Pierre Le Pichon; — de Charles Morin; — de Jean Le Fol, en Noyal-Muzillac.

B. 640. (Liasse.) — 115 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1723. — Sentence de mainlevée de la succession de messire Pierre Loyer, à Limerzel; — de Françoise Gourec, dame de Culéac; — d'Yvonne Le Barbier; — de Vincente Rolland, au profit de Vincent Rolland, en Séné.

B. 641. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1724. — Succession de Jean Renault; — de Jean Monnier; — de maître Jean-Baptiste-Marie Le Gras; — de Michel Le Quinio. — Mesurage et prisage, à fin de partage, d'une tenue au village du Petit-Moustoir en Plescop, à la requête de Nicolle Séveno.

B. 642. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1725. — Mesurage et prisage des biens dépendant des successions de nobles gens Louis Le Clerc et demoiselle Renée Goudelin, sieur et dame de Kergolher, à la requête de messire Paul Du Vergier, chevalier, seigneur du Pou. — Succession de François Lubin, sieur de Kergrain; — de Julienne Guillo; — de Mathurine Le Moyne; — de maître Vincent Marquet.

B. 643. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1726. — Mainlevée, pour Nicolle Mahéo, de la succession de Perrine Mahéo. — Succession d'André Séveno; — de maître Marc Le Clainche; — de dame Bonne-Thérèse de Sanguin; — de François-Xavier Le Meilleur, écuyer, sieur de Kerhervé.

B. 644. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1727. — Déclaration du *grand* des biens de la succession de Christophe Favigot, écuyer, sieur Du Clos. — Vente publique des meubles de messire Joseph André de Robien, sieur de Camzon. — Succession de dame Marie Roze de Lys; — de François de Varennes, écuyer; — de Françoise Le Brech; — de Guillaume Riguidel.

B. 645. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728. — Succession de messire François René Le Valois de Séréac; — de messire Julien-Anne de La Bourdonnaye de Roguédas; — de messire Nicolas-Marie Le Mintier.—Apposition de scellés chez François Le Caoursin. — Inventaire chez Laurent Guillouzoux, en Arzal.

B. 646. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1728. — Succession de Jeanne Lucas; — de Périnne Le Feu; — de dame Marie Roze de Lys; — de François de Varennes, écuyer.

B. 647. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1729. — Partage de biens en la paroisse d'Arzal dépendant de la succession de demoiselle Julienne de Kermasson. — Scellés et inventaire de meubles chez demoiselle Marie Thérèse Guézol; — chez Olivier de Lourme, négociant à Vannes; — chez François de Bonnefoy; — chez maître Pierre Audren de Kerouzard, conseiller au Présidial de Vannes.

B. 648. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1730. — Mesurage, à fin de partage, des maisons et terres dépendant des successions de nobles Jean Queneau et demoiselle Louise Rello, sa femme. — Succession de François de Bonnefoy; — de dame Marie Le Mintier; — de maître Jean-Baptiste Plesse; — de Pierre Lorvol; — de Thomas Rochard.

B. 649. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731. — Prisage des biens des successions de Louis Blaize et Marie Mabon, sa femme. — Scellés et inventaire de meubles chez Isabelle Lorvol; — chez messire Gilles Joseph Le Boudoul Du Bodory; — chez Louis Sagot; — chez Françoise Quénec.

B. 650. (Liasse.) — 126 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1732. — Succession de demoiselle Marguerite Lorans; — de maître Pierre Audren de Kerouzard; — de Jean Béranger. — Mesurage des biens de la succession de demoiselle Jeanne Caillo, à Vannes.

B. 651. (Liasse.) — 101 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1732.— Apposition de scellés et inventaire de meubles après décès chez messire François-Vincent de Quifistre de Bavalan; — chez demoiselle Marguerite Lorans; — chez Jean Bertin; — chez Julien Le Breton; — chez Joseph Boterel, à Vannes; — chez François Le Luel, en Elven.

B. 652. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1733. — Inventaire de meubles après le décès de Guillaume Cario, en Séné; —de Georgine Bertaud. — Succession de Julien Cougan; — de maître Guillaume Lechet, sieur de Saint-Ducat; — de dame Anne Aubin de Coué; — d'Antoine Lhermite.

B. 653. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1734. — Cahier de mesurage et prisage des biens immobiliers dépendant des successions de maître Jean Touzé, sieur du Guernic, conseiller au Présidial de Vannes. — Succession de demoiselle Marie Gachot; — de Julien Da-

niel; — de messire Mathurin Le Ny de Coadelès; — de demoiselle Jacquette Nael.

B. 654. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1735. — Partage des biens immobiliers dépendant de la succession de Julien Simon, à Sulniac. — Mainlevée de la succession de Catherine Philipot, à la requête de René Rozé. — Succession de messire Hyacinthe de Coué; — d'Étienne Garel; — de Marguerite Tromeux, en Elven.

B. 655. (Liasse.) — 147 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1736. — Succession de demoiselle Jeanne de Tournemine; — de messire Guillaume-François Boutouillic; — de Nicolas Lautrain; — de messire François-Joachim Descartes, chevalier, sieur de Kerleau, en Elven. — Mesurage d'une tenue en Berric, relevant partie de la seigneurie de Trémouart, partie de celle du Helfau.

B. 656. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1737. — Scellés, inventaire et vente de meubles après décès chez messire Guillaume-François de Cléguénec; — chez Hyacinthe Beaupérin; — chez demoiselle Guillemette Le Guennec; — chez demoiselle Julienne-Charlotte de Villiers. — Vente chez Marguerite Mahé, veuve de René Le Tallec.

B. 657. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1737. — Succession de messire François-Louis Le Boudoul Du Bodory; — de demoiselle Julienne-Charlotte de Villiers; — de messire Guillaume-François de Cléguénec. — Sentence de séparation de biens entre dame Marie de La Benneraye et messire Marc-René Huchet, sieur de La Benneraye, son mari.

B. 658. (Liasse.) — 114 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1738. — Inventaire de meubles chez François Le Mouel; — chez demoiselle Gentille; — chez demoiselle Louise Toumelot; — chez Olivier Martin; — chez messire Antoine Nebont, chanoine de Vannes. — Procès-verbal de vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Patern, à Vannes.

B. 659. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1738. — Prisage, à fin de partage, de la succession de Thomas Perrigaud. — Sentence de séparation entre Marie-Anne Morice et Olivier Jouan, son mari. — Succession de demoiselle Reine-Renée Jolly; — de Mathurine Cumenel; — d'Élisabeth Cercleux; — d'Yves Le Pavec.

B. 660. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1739. — Mesurage des biens dépendant de la succession de Pierre Ferrec, marchand de drap à Vannes. — Scellés et inventaire de meubles chez Salomon Pichon; — chez Claude Morault; — chez Jean Alquier, sieur du Mézérac; — chez Pierre Guiguen.

B 661. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1739.—Papiers de la famille Le Barbier: obligations, quittances; — succession de René Le Barbier; — apposition de scellés; — inventaire de meubles; — mémoires.

B. 662. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1739. — Papiers de la famille Le Barbier : compte rendu par Claudine Le Scellec aux héritiers de Pierre Le Barbier et de Perrine Le Thiec, sa femme, des recettes et dépenses par elle faites pour ladite succession; — partage de la succession de Perrine Le Thiec, mémoire de dépenses; — procès entre Vincent-Claude Le Barbier et demoiselle Jeanne Le Barbier, relativement à ladite succession.

B. 663. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1740. — Succession de Michel Bréard, à Vannes; — d'Augustin Dano; — de messire François Du Bot; — de demoiselle Roberde Le Frapper; — de Jean Le Lohé, en Séné; — de Julien Jouannic, à Trédion, en Elven.

B. 664. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1740. —Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Julienne Le Cadre; — chez Julienne Richard; — chez Nicolas Billet, orfévre à Vannes; — chez demoiselle Catherine Gouzon; — chez Pierre Le Guberic, contrôleur général des devoirs, à Vannes.

B. 665. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1741. — Mesurage et prisage des biens dépendant des successions de Jacques Le Verger et de demoiselle Marie-Thérèse Le Gris, sa femme; — d'une tenue en Berric, relevant de la seigneurie de Trébénan. — Succession de demoiselle Jeanne Kerfury; — de messire René de Sérent de Brambec; — de messire Jean-Baptiste Oliviéro; — de messire François Du Bot.

B. 666. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1741. — Scellés et inventaire de meubles chez François Lorvol, en Noyal-Muzillac; — chez Gabriel Lhonneur, à Vannes; — chez Jean Le Chastelier, en Berric; — chez messire Clément Bord; — chez Yves Guennec; — chez Noël Le Vaillant.

B. 667. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1741-1787. — Succession d'Étienne Mahy, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes; provisions de capitaine (avec signature autographe de Louis XVI); — d'Anne-Françoise David; inventaire, partage et vente de meubles.

B. 668. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1742. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles chez demoiselle Louise Le Cozic de Villiers; — chez messire Hilarion de Cléguénec; — chez Louis Roysard, marchand de drap à Vannes; — chez Joseph Blouet; — chez maître Pierre-François Lambert; — chez Gilles Beaumont.

B. 669. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1742. — Inventaire de meubles après décès chez Mathurin La Motte; — chez Jean Bellac; — chez Mgr Antoine Fagon, évêque de Vannes; — chez messire Jérôme Gibon de Keralbaud; — chez Jeanne Kerleau, à Vannes; — chez messire Guillaume Michelot, recteur de Bourg-Paul-Muzillac.

B. 670. (Liasse.) — 115 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1742. — Scellés et inventaire de meubles chez demoiselle Rémonne Allano; — chez Charles Le Mauguen; — chez Julien Le Roux; — chez François Porho; — chez Yves Barbé, en Bourg-Paul-Muzillac; — chez Jean Gillet, à Vannes.

B. 671. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1743. — Succession de Claude Jollivet; — de messire René Francois de La Guibourgère; — de Denis Pichon; — de Jean Garnier; — de François Clavé, meunier à Billiers; — de Jean Le Floch, en Berric.

B. 672. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1743. — Apposition de scellés d'inventaire de meubles chez Pierre Loget; — chez messire René François de La Guibourgère; — chez Antoine Le Mitouart; — chez Guillaume Viquelart; — chez Bertrand Danet, en Séné; — chez Perrine Pédrono, en Elven.

B. 673. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1744. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de noble homme Jean-Pierre Le Thieis, sieur de Kermouel, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de Vannes. — Succession de messire Vincent-Hyacinthe Pépin; — de Pierre Le Monnier; — d'Ollive Le Ret; — de messire François Guyot, chapelain des Ursulines de Muzillac.

B. 674. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1744. — Scellés et inventaire de meubles chez Pierre Guégan, en Arzal; — chez messire François de La Haye de Launay; — chez maître Mathurin Ignace Le Breton, avocat au Parlement; — chez Mathias Ponsard, à Vannes; — chez Jean Passereau; — chez François Magré, en Séné.

B. 675. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1745. — Succession de Julien Le Tallio; — de Marie Le Gacque; — d'Isabelle Ryo; — de François-Joseph Lottemberg, à Vannes; — de Claude Le Barbier; — de Guillaume Cadio, en Séné; — d'Olivier Le Guillouzic, en Grand-Champ.

B. 676. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1745. — Procès-verbal de scellés chez demoiselle Vincente Gatechair, à Vannes. — Scellés et inventaire de meubles chez Gilles Le Ray; — chez Jean Bertho; — chez Nicolas Galles, imprimeur-libraire à Vannes; — chez Anne Allano; — chez Pierre Le Pichon, en Sulniac.

B. 677. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1746. — Procès-verbal de vérification des registres de la paroisse de Sulniac, après la mort de messire Jean Le Jeune, recteur de ladite paroisse. — Succession de Mathurine Maury; — de demoiselle Marie Gatechair de Kerropert; — de messire Pierre Blanchard, curé de Saint-Pierre, à Vannes; — de Marie Daniel.

B. 678. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1746. — Mesurage des biens acquis de Jean Brohan par Guillaume Quellard, en qualité de tuteur d'Augustin

Quellard. — Inventaire des objets mobiliers provenant de la succession de Vincent Galles, imprimeur-libraire, et partagés entre Nicolas Galles et Jean-Nicolas Galles, son frère. — Succession de Sébastien Lasquellec ; — de Guillaume Audren; — de messire Pierre Blanchard, curé de Saint-Pierre de Vannes.

B. 679. (Liasse.) — 147 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1747. — Donation mutuelle entre Marin Du Cœur-Jolly et Jacquette Jouanno, sa femme. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Yvonne Marin; — chez Aimé Gervais de Francheville ; — chez Charles Gaumon ; — chez Joseph Clément, à Vannes.

B. 680. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1748. — Mesurage et prisage des édifices dépendant de la succession de Jacques Faucher, chaudronnier à Saint-Patern de Vannes. — Succession de Julienne Le Doriol; — de Jeanne Le Boulle; — de messire Henri-Charles Mercier, chanoine de Saint-Pierre de Vannes ; — de dame Marie-Françoise Descartes ; — de messire René-Alexis Huchet de La Bédoyère.

B. 681. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1749. — Scellés et inventaire de meubles chez Yves Le Clouërec; — chez André-Marie Guilloux ; — chez messire Guy-Anne-Jules de Gouyon, seigneur de Vauduran ; — chez messire Pierre-Louis de La Haye de Rulliac. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de Claude Vallois et Catherine Boulben, sa femme.

B. 682. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1750. — Succession de messire René Le Nevé ; — de messire Gabriel-René Le Valois de Séréac ; — de demoiselle Thérèse Lalan ; — de maître Jean-Baptiste Lucas Desalinnes. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de Toussaint Masson. — Procès-verbal de vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Pluherlin.

B. 683. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1751. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez maître Augustin Pitoys de Kervégan ; — chez Françoise Savary; — chez Louis-Henri Le Gouverneur Du Plessix, écuyer; — chez Jean-Noël Cléquin de Kerdaniel; — chez messire Pierre-Joseph Ragot de La Coudraye, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Vannes.

B. 684. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1752. — Tutelle de Vincente Robert. — Succession de dame Julienne Diguet ; — de messire Pierre-Joseph Ragot de La Coudraye ; — de Mathurin-René Alano de Kerthomas. — Procuration, à fin de tutelle, des enfants mineurs de Jean Héchard et de Françoise Jollivet.

B. 685. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1752. — Partage des biens de la succession de Jean Hulbert et de Jacquette Kerviche, sa femme, situés dans les paroisses de Sulniac, Berric et Lauzach. — Scellés et inventaire de meubles chez Augustin Racapé ; — chez demoiselle Louise Jacquette Le Ferre ; — chez Julienne Guyot; — chez messire Hyacinthe-Thomas de La Caunelaye.

B. 686. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1753. — Curatelle de Julienne Le Mitouard. — Succession de Jean-Baptiste Guihur ; — de Pierre Dupuch; — de Vincent Le Boulh. — Procuration pour le décret de mariage entre Guillaume Lasquellec et Yvonne Billy. — Partage de la succession de Guillaume Miquelard.

B. 687. (Liasse.) — 124 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1754. — Tutelle de Julienne Catrevaux. — Mainlevée de la succession de dame Marie-Vincente de La Haye, marquise Du Poulprix. — Succession de messire Pierre-Joseph Ragot de La Coudraye ; — de messire Olivier Le Ray ; — de Jean-René Le Gouverneur de Chefdubois, écuyer.

B. 688. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1754. — Contrat de mariage entre Jean Dano et Michelle Le Ray, tous deux de la paroisse de Saint-Patern de Vannes. — Inventaire des effets mobiliers et marchandises de Jean-Baptiste Guihur. — Apposition de scellés chez Louis Martin ; — chez Michel Barbier ; — chez messire Louis Donnard, recteur de Saint-Patern.

B. 689. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1755. — Mesurage et partage des maisons et jardins dépendant de la succession de maître Clet Bocou, notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes. — Succession de maître Marie-Pierre Renault ; — de Joseph

Louédec ; — de dame Marie-Anne-Thérèse Dubreuil de Pontbriant ; — d'Yves Le Ménelays.

B. 690. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1755. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Guillemette Jollivet; — chez Guillaume Jéhanno ; — chez Joseph-Thomas de Langat ; — chez Jean Huby ; — chez Louis-César Danion, maître cordonnier à Vannes ; — chez Ollive Le Courtois.

B. 691. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1756. — Deshérence de demoiselle Jeanne Bernard, veuve Josso. — Mesurage et prisage des biens dépendant de la succession de messire Joseph-Julien Delourme. — Succession d'Agathe-Françoise Lévêque ; — de Julien Daniel ; — de messire Jean-Pierre de Champeaux, chanoine de Vannes ; — d'Olivier Le Bras.

B. 692. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1757. — Interdiction de messire Yves-Joseph de Montigny, pour cause de démence. — *Grand*, mesurage et prisage des maisons, terres, moulins, etc., dépendant des successions de messire Gervais de Francheville et de dame Anne-Thérèse Dubreuil de Pontbriant, sa femme. — Succession de messire René de Sérent; — de maître Jean-Baptiste Lucas Desalinnes; — de Louis Le Goff.

B. 693. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1757. — Interdiction de messire Yves-Joseph de Montigny, pour cause de démence. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez maître Julien Le Ray, notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes ; — chez Jean Le Pavec; — chez dame Jacquette Turion de Saint-Romain; — chez Françoise Ryo, à Muzillac.

B. 694. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1758. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Rolland Le Moine de Boiseau; — chez Noël Mahéo ; — chez messire Charles-Olivier Richer ; — chez messire Charles-Vincent de Kermoisan ; — chez Joseph Jean, sieur de Bellefontaine ; — chez Jean Noblet, cabaretier, au village de La Trinité, en Surzur.

B. 695. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1758. — Succession de messire Jean-Jacques Bossart, sieur Du Clos ; — de maître Gilles-François Desalleurs, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes ; — de messire Guillaume-François Vicquel, recteur de Plescop ; — de Rolland Le Moine de Boiseau. — Mainlevée de la succession de Vincent Langlo. — Procuration pour la tutelle des mineurs de Guillaume Le Mitouard et de Guillemette Le Barrillec, sa femme.

B. 696. (Liasse.) — 115 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1759. — Tutelle des mineurs de Guillaume Le Gal. — Succession de François Boudoux ; — de Jeanne Le Dors ; — de Jean Jégu. — Prisage, à fin de partage, des biens immobiliers de Denis Pichon. — Bannie à l'église paroissiale Saint-Patern de Vannes, pour la vente des biens de Jeanne-Marguerite Nicolas.

B. 697. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1759. — Mainlevée de la succession de Julien Le Digabel, en Séné, au profit de Jean-Marie Rolland. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Claude Gallais; — chez Gilles Thébaud ; — chez René Kermasson Du Cosquer ; — chez Jean Rio ; — chez maître Hyacinthe-Paul Corbel, sieur de Kerhillio, avocat à Vannes ; — chez Pierre Mahé de Locmiquel, en Grand-Champ.

B. 698. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1760. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens de René Morio et de Perrine Le Ret, sa femme. — Scellés chez messire René de Coëtlogon, chanoine honoraire de la cathédrale de Vannes. — Inventaire de meubles chez Louis Renaud ; — chez Marc Feutray ; — chez Jean Dréano ; — chez Julien Bertho.

B. 699. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1760. — Mainlevée de la succession de Martine Le Clerc. — Mesurage et prisage des biens immobiliers de la succession de René Goudin. — Succession de Mathurin Le Pocreau ; — de dame Anne-Marie Du Connétable ; — de Pierre Ouvrard. — Procuration pour le décret de mariage entre René Dano et Jacquette Paul.

B. 700. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1761. — Tutelle de Julien Cheron. — Partage des effets dépendant de la succession mobilière de Marie Le Brec, au village du Maguéro, en Elven. — Mainlevée, pour Julien Pédron, de la succession de Joseph Le Peltier. — Succession de Vincent Botterel ; — de Pierre Ruault ; — de Guillaume Roux ; — de demoiselle Charlotte Malvar

B. 701. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1761. — Inventaire de meubles chez Nicolas Viel et dame Suzanne Lucas, sa femme. —Scellés chez Marguerite Le Pichon, en Elven; — chez Jean Benoist; — chez Mathurin Le Franc. — Succession de François Le Pavec; — de demoiselle Alexise Gatelice.

B. 702. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1762. — Mesurage et prisage des biens immobiliers de la succession de Maurice Josso. — Inventaire de meubles chez Henri Coléuo, du village de Penesclus, en Ambon.— Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Marie Le Boulicaut; — chez Vincente Roux; — chez Pierre Jarno; — chez François Brunet.

B. 703. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1762. — Tutelle de Julien Daniel. — Curatelle de Renée Le Floch, de Bourg-Paul-Muzillac. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Jean Le Cornec; — chez Jean-Baptiste Le Rouzic; — chez Mathurin Guillo;— chez Guillaume Rio, à Saint-Patern de Vannes.

B. 704. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1762-1765.—Partage des biens de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis entre messire Jean-Joseph de Villeneuve, abbé commendataire, et les religieux de ladite abbaye; — inventaire des titres de la communauté, brefs de papes, chartes des ducs de Bretagne, lettres patentes des rois de France, arrêts des Parlements, etc.

B. 705. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1763. — Deshérence d'Ollive Le Bras, de Muzillac. — Mesurage et prisage des biens dépendant des successions de Jacques Le Verger, sieur du Téno, et de demoiselle Marie-Thérèse Le Gris, sa femme. — Succession de Claude Lanoë; — de dame Anne Aubin; — de François Lorvol; — de dame Marie Quifistre.

B. 706. (Liasse.) —. 72 pièces, papier.

1763. — Scellés, inventaire et vente de meubles chez Nicole Houchois; — chez Sébastien Rival, tanneur à Saint-Patern de Vannes; — chez Françoise Signart, en Arzal; — chez François Gillard; — chez messire Pierre de La Villéon, commandant du bataillon de milice de Vannes.

B. 707. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1763. — Tutelle des mineurs de Toussaint Dahirel; — des enfants de Jacques Montfort. — Deshérence de Marguerite Bertel, revendeuse à Vannes. — Succession de Pierre Treyvé;— de Pierre Quennec;— de messire Alexis Huchet de La Bédoyère, capitaine des vaisseaux du Roi.

B. 708. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1764. — Procès-verbal de vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Meucon, après le décès de messire François Guillo, recteur de ladite paroisse. — Succession de Julien Le Boulicaut; — de Benoist Le Franc; — de Françoise Kerviche. — Deshérence de Vincent-Marie Bouchery.

B. 709. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1764. — Inventaire des meubles et marchandises du sieur Égu, marchand bijoutier à Vannes. — Apposition de scellés chez Julien Robert; — chez Jean Bains, marchand épicier à Vannes; — chez messire Antoine Quinio, curé de Séné; — chez messire François Guillo, recteur de Meucon; — chez maître Sébastien Thomas, sieur de Coetdihuel, lieutenant criminel au Présidial de Vannes.

B. 710. (Liasse.) — 104 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1765. — Tutelle de Jean-François Le Tallio; — de Guillemette Pédron. — Mainlevée de la succession de Louis-Charles Lorho. — Succession de demoiselle Renée Pocard; — de messire Guillaume Le Timonier, curé de la *trêve* d'Aguénéac, en Elven.

B. 711. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1765. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez maître Jean-Baptiste-François Bocou de Lézunan; — chez maître Guillaume Le Tallio; — chez Guillaume Paulicque; — chez dame Jeanne-Marie de Coetloury. — Deshérence de Bertranne Le Méro.

B. 712. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1766. — Scellés et inventaire de meubles chez Julien Macé, loueur de chaises à Vannes;—chez Julienne Grossin; — chez dame Anne-Françoise Richaume; — chez demoiselle Marie-Céleste Dubois de Brullé; — chez Catherine Le Neutiec; — chez Pierre Belhuerne, laboureur au village de Bourgerel, en Arzal.

B. 713. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1766. — Succession de messire François-Augustin Le Métayer Du Poulpry ; — de René Morio ; — de Julien Guguin. — Tutelle des mineurs de maître Jean Rolland ; — de Julienne Jouannic ; — de Jean-François Le Tallio. — Décret de mariage entre Jean Ollivier et Marie Dégrez.

B. 714. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1767. — Inventaire de meubles, effets et grains dépendant de la succession de Charlotte Eveno, du Gorvello en Sulniac. —Apposition de scellés chez dame Marie-Jacquette de La Bédoyère ; — chez Louis Goujeon ; — chez Jean-Vincent Blouet ; — chez Yves Riguidel ; — chez Françoise Louise Barbier, à Vannes.

B. 715. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1767. — Tutelle des mineurs de Louis Goujeon ; — des enfants de Vincent Colléno. — Estimation et partage des biens nobles et roturiers dépendant de la succession de Jacques Pépin, sieur de La Giraudière, négociant à Brest (Finistère). — Succession de Julien Le Bouédec ; —de messire Guillaume Thimonier, curé d'Aguénéac en Elven.

B. 716. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1768.— Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Pierre de La Rue, marchand à Vannes ; — chez Louis-François Gillot ; — chez Françoise Benoist ; — chez messire Vincent-Jérôme Gibon, sieur de Kerisouet ; — chez Nicolas David ; — chez Jean Le Borgne en Caden.

B. 717. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1768. — Tutelle des mineurs de Jacques Guillo ; — d'Yves Bloyno. — Curatelle de Julien Tassin ; — des enfants de Jean Le Ny. — Succession de Laurent-Alexandre Desbois. — Déshérence de Marguerite Guyot, du village de Damgan en Ambon. — Procès-verbal de vérification des registres de la paroisse de Caden, après la mort de messire Jean-Louis de La Houssais, recteur de ladite paroisse.

B. 718. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1769. — Succession de maître Mathurin-Michel Le Roy, notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes ; — de Vincent Picôme ; — de Pierre-Patern Guilloux ; — de Jacques Perrodo ; — de maître Yves-Jean Kerrio, chirurgien du Roi à Vannes.

B. 719. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1769. — Vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Gildas d'Auray.— Emancipation de Guillaume Tabart ; — de Julien Le Maguéro. — Succession de Louis-François Gillot. — Décret de mariage pour Yves Robino et Perrine Henrio ; — pour Pierre Le Mauff et Françoise Guillard.

B. 720. (Liasse.) — 102 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1770. — Tutelle des mineurs de Pierre Roux ; — des mineurs de Simon Le Boullais. — Succession de Jean Veniat ; — de messire Pierre de Cramezel. — Emancipation de Perrine et de Henriette Le Pocreau. — Donation mutuelle entre François Julien, musicien à Vannes, et demoiselle Marie-Thérèse Geusse, sa femme.

B. 721. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1770. — Déshérence d'Olive Le Galles, revendeuse à la poissonnerie de Vannes. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Jean Brunet, entrepreneur ; — chez François-Félix Lucas de La Nicolière ; — chez Joseph-Antoine Godon ; — chez maître Julien Penmorin de Keristin, notaire et procureur de plusieurs juridictions, demeurant au bourg de Sulniac.

B. 722. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1771. — Déshérence de demoiselle Marie-Françoise-Julienne Quéré, de Lorient, décédée au couvent des Hospitalières de Vannes. — Succession de Julienne Marion ; — de Jean-Louis-Joseph Chenay ; — de messire Joseph-Hyacinthe Mauduit Du Plessix ; — d'Olivier Bégo en Limerzel.

B. 723. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1771. — Émancipation de Jean-François Le Tallio. — Tutelle des enfants de Jean Le Coq, paludier en Séné. — Procuration pour le décret de mariage entre Guillaume Le Roux et Jeanne Jaffrelot. — Succession de messire François René Le Vallois de Séreac ; — de Julien Le Boulh ; — de Pierre Langlet.

B. 724. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1772. — Déshérence de Gervais Lamour, jardinier au couvent des dames Hospitalières de Saint-Nicolas de Vannes ; — de Perrine Fraboulet ; — de Louis Ogier,

sous-chantre à la cathédrale de Vannes. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez dame Marie-Françoise Bidé de La Bourdonnaye; — chez Julien Le Boulh; — chez messire Jean Teissier; — chez demoiselle Louise-Jeanne Bellec.

B. 725. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin

1773. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez monseigneur François-Marie Collet, évêque d'Adras, mort au château de Kerango en Plescop; — chez messire Louis-Claude de Goyon de Vauduran; — chez Marie Morio; — chez demoiselle Marie-Thérèse Quérel, à Vannes.

B. 726. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1773. — Curatelle de Louise Boissel. — Succession de messire Paul-Hugues-Pascal de Coué; — d'Antoine Garonne; — de Julien Le Boulh. — Décret de mariage entre Pierre Lubert et Jeanne Lancien. — Tutelle de Jean-Pierre Colléno.

B. 727. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774. — Tutelle des enfants mineurs de Vincent Béniguel; — des mineurs de Nicolas Bosseno. — Succession d'Alain Dagorne; — de monseigneur Charles-Jean de Bertin, évêque de Vannes; — de Guillaume Nicolas, de Saint-Christophe en Elven; — de Jean Le Pichon en Sulniac.

B. 728. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1774. — Déshérence de Perrine Le Bart, à Vannes. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Julien Lopion; — chez Jean Jouanguy, à Vannes; — chez Perrine Marion; — chez dame Françoise-Renée Charette de Saint-Georges; — chez Guillaume Hazo en Sulniac.

B. 729. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1774-1787. — Déshérence de Marie Sauvaget; — de demoiselle Anne-Françoise David; — de Vincent Boulio, tailleur d'habits à Muzillac; — de Jeanne Keraufret; — de Jeanne Duvaux, à Vannes; — de Marguerite Allano. — Tutelle des enfants de Laurent-Marie Fourel.

B. 730. (Liasse.) — 83 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.

1775. — Tutelle des mineurs de Charles Picot. — Déshérence d'Anne Auger, à Vannes. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Bertrand Guillerme; — chez demoiselle Marie-Jeanne Guyomard de Kervily; — chez Thomas Olivier; — chez messire Denis-Valentin Le Vallois de Séréac, docteur en Sorbonne, doyen des chanoines de la cathédrale de Vannes.

B. 731. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1776. — Succession de demoiselle Marie-Anne-Magdeleine Sauvé; — de maître Claude-Marie Bernard, avocat à la Cour, assesseur de la maréchaussée de Vannes; — de maître Henri Ulliac, procureur au Présidial de Vannes; — de Marguerite Nicolas; — de Jacques Coffournic en Séné.

B. 732. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1776. — Décret de mariage entre Olivier Saille et Nicole Le Barillec; — entre Jean Pocreau et Julienne Quéret. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Yves Le Guen; — chez messire Pierre de Cramezel de Kergérault; — chez Joseph Botherel; — chez François Foulon, garçon chirurgien à Vannes.

B. 733. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1776. — Déshérence d'Anne-Louise Barbier; — de Pierre Le Meur, cavalier de la maréchaussée à Vannes; — de Louis Le Guidoux en Questembert. — Apposition de scellés chez Jeanne Delanoë; — chez Louis Muguet; — chez Joseph-Louis Deno, maître perruquier à Vannes.

B. 734. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1777. — Tutelle de Jacques Le Chesne; — des mineurs de Sébastien Lucas; — des mineurs de François-Robert et de Laurence Le Tallio. — Émancipation des enfants de Louis Brohan, charpentier au village de Penesclus en Ambon. — Succession de demoiselle Marie-Catherine La Roche de Kerdavid; — de messire Pierre de Cramezel, chevalier, seigneur de Kergérault.

B. 735. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1777. — Succession de messire Yves Lorgeoux; — de Jean Lorho; — de maître Charles-François Prud'homme, exécuteur des sentences criminelles du siége présidial de Vannes. — Vente des meubles et effets donnés par monseigneur Antoine Fagon à l'évêché de Vannes. — Déshérence de Jeanne Chauvel; — de Michelle Quibéran; — de Sylvie Mahéo.

B. 736. (Liasse.)— 107 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1777. — Succession de messire Pierre de Cramezel, chevalier, seigneur de Kergérault; — procès au siége présidial de Vannes, entre dame Anne-Rose Menard, veuve de messire Joseph Guy de Gourio, et messire Pierre-Augustin de Cramezel, au sujet de ladite succession.

B. 737. (Liasse.) — 104 pièces, papier

1777. Émancipation de Jean Claudic. — Tutelle des mineurs de Jean Brohan. — Succession de messire Yves Lorgeoux, recteur de Berric; — de Jeanne Busson. — Décret de mariage pour Jean Le Corre et Françoise Le Floch.— Apposition de scellés chez Joseph Macé, meneur de chaise à Vannes.

B. 738. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1777-1782. — Journal de ventes du sieur Jean-Jacques Granger, marchand de vin à Vannes, rue de la Tannerie, contenant l'inscription, jour par jour, des vins et autres boissons reçues et livrées par ledit Granger.

B. 739. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1778. — Succession de maître François Guillois, notaire et arpenteur à Vannes; — de messire Maurice-Jacques-Louis Guyet de Keransquer; —de maître Julien-Nicolas-Joseph Jamet, conseiller du Roi, greffier au siége présidial de Vannes; — de maître Augustin-Armand-Louis de Baëllec, avocat au Parlement.

B. 740. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1778. — Mesurage et prisage des biens dépendant de la succession d'Olivier Guidas, et situés au village de Bourgerel en Arzal. — Partage en trois lots égaux des biens immobiliers, tant nobles que roturiers, dépendant des successions de Guillaume Boissel et d'Anne Le Pojollec, en la paroisse d'Ambon. — Succession de Nicolas Viel et de dame Suzanne Lucas, sa femme; — de René Frézo.

B. 741. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1779. — Mainlevée de la succession de dame Anne-Julienne de Boizeau, au profit de Joseph Villegache; — de la succession de François Guyodo, cordonnier à Vannes. — Succession de Louis Le Floch; — de Françoise Valy. — Procès-verbal de vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Berric, après le décès de messire Louis Lorgeoux, recteur de ladite paroisse.

B. 742. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1779. — Déshérence de demoiselle Jeanne Moreau, veuve Kerviche; — de demoiselle Jeanne-Charlotte Le Lagadec de Kerouzic; — de dame Marie-Angélique Butel. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Joseph-Pierre-Marie Tiret; — chez messire Julien-Luc Legae, recteur de la paroisse de Theix; — chez Dominique Le Garnec; — chez Julienne Kerdas.

B. 743. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1780. — Tutelle des mineurs de Joseph Boulio. — Succession de maître Louis-François Gillot de Kerhardenne, avocat et maire de la ville de Vannes. — Apposition de scellés chez Yves Ribouchon en Grandchamp; — chez Joseph Gohalen, en l'île d'Arz.

B. 744. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1780. — Succession de messire Yves Talour, recteur de Surzur; — fondation de mission pour ladite paroisse; — procès-verbal des réparations nécessaires au presbytère; — ferme des dîmes de sel de Surzur.— Inventaire de meubles chez messire Antoine-Jérôme de Fischer; — chez Louis-François Prud'homme; — chez Pierre Le Boulicaud; — chez messire Vincent-Jean-Louis Boutouillic de La Villegonan.

B. 745. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1780. — Déshérence de Michelle Le Méro; — de maître Julien-François Josse, procureur au Présidial de Vannes. — Décret de mariage pour Perrine Guillo; — — pour Jean-Pierre Bière et Jeanne Boulio. — Succession de Jean-Joseph Lallemand; — de Louise Le Piniec; — d'Antoine-François-Pierre Viroulet; — de dame Marguerite-Pauline Dandigné de La Châsse.

B. 746. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1781. — Émancipation des mineurs de Nicolas Thoré; — des enfants de Maurice Glaunay. — Succession vacante de messire Jean Marion, recteur de Meucon; scellés et vente de meubles. — Succession de Julien Riguidel; — de François-Sébastien Morcrette, domestique chez M. de Stapleton, au château d'Arradon.

B. 747. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1781. — Procès-verbal des pêcheries établies sur la rivière de Vilaine. — Déshérence de demoiselle Marie Desalles, à Vannes; — de demoiselle Marie-Thérèse Hervé; — de messire Vincent-François-Hyacinthe de Coué, chevalier de Saint-Louis, ancien major du régiment de la Reine-infanterie. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez messire Marie-Daniel-Jérôme de Botherel, chevalier, comte de Saint-Denac; — chez Jean Chenot; — chez Pierre Brohan; — chez maître Jean-Augustin Launay.

B. 748. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1782. —Passe-port de Pierre Grégoire, cordonnier, se rendant du Port-Louis à Nantes.—Décret de mariage pour Julien Thoré et Jeanne Clavé. — Mainlevée de la succession vacante de Marie Guillonzic.— Succession de Jean Le Thiec; — de Julienne Tily; — de Marie-Josèphe Lehen.

B. 749. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1782. — Succession vacante de demoiselle Marie-Julienne Perrin;—de Mathieu Lèque, décédé à l'hôpital des Incurables de Vannes; — de demoiselle Marie-Anne Derivet, décédée à l'hôpital Saint-Nicolas de Vannes. — Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Bily Eveno; — chez Jean Colliguer; — chez Jean Michel; — chez messire François de Braye, chapelain de madame la marquise de Nétumières, au château de Rochefort.

B. 750. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1782. —Apposition de scellés et inventaire de meubles chez François-Marie Bréville, ancien lieutenant de frégate, à Vannes;— chez Louis-Pierre Bouézo, sieur Du Rongouet; — chez Louis Kerbard; — chez François Barre, serrurier à Muzillac;— chez Jean Le Bihan, maître boulanger, à Vannes.

B. 751. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1783. — Sentence d'ordre entre les créanciers intervenant dans la succession de demoiselle Marie-Julienne Perrin. — Déshérence de Marie Thomas, à Vannes; vente publique de ses meubles et effets. — Succession de messire Yves Talour, recteur de Surzur; — de messire Louis-Jean-Baptiste-Claude de Kermoisan; — de demoiselle Marie-Anne Rolland;—de Françoise-Andrée Cousin; — de messire François-Marie Le Mintier de Léhellec.

B. 752. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1783. — Vente des meubles et effets dépendant de la succession de dame Éléonore-Julie Du Guémadeuc, comtesse de Marbeuf, à l'hôtel Marbeuf à Vannes et au château de Callac en Plumelec. — Scellés sur les effets de demoiselle Marie-Anne Bromodière, décédée au couvent de l'hôpital de Vannes; — chez François Racaud, cabaretier au village de Bohalgo en Saint-Patern; — chez dame Marie-Françoise-Magdeleine Fortin.

B 753. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1784. — Procuration pour le décret de mariage de Jean-Julien Le Barillec; — de Guillaume Guého. — Arrêt du Parlement de Rennes qui défend de porter les enfants nouveau-nés au cabaret, et enjoint au père ou proche parent desdits enfants d'assister au baptême, etc., sous peine de 50 livres d'amende et de prison. — Succession de demoiselle Renée de Sesmaisons; — de Louise Le Fromal; — de Guillaume Pérono; — de Jeanne Mahuas.

B. 754. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1784. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles chez Joseph Sabatier; — chez Joseph-Louis Jamet, négociant à Vannes; — chez demoiselle Pélagie Dury; — chez Jean-Marie Loher; — chez Julienne Aron, au moulin de Quenelec en Pluherlin; — chez Pierre Dréan, laboureur à la métairie de la Porte du Grador en Saint-Patern.

B. 755. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1785. — Décrets de mariage; tableau généalogique fourni par M. le marquis François-Hilarion de Bec-de-Lièvre, pour la succession de demoiselle Renée de Sesmaisons, décédée au couvent des Ursulines de Muzillac. —Tutelle des enfants mineurs de François Guégan.—Succession de Marguerite Saunois;—de messire Guillaume Lecorre. — Arrêt du Parlement de Rennes qui défend les courses de chevaux à l'occasion des mariages.

B. 756. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1785. — Déshérence d'Ursule Sevain; — de François Fringue.— Scellés chez Pierre Audran; — chez Julien Le Boulicaud, au village du Hézo; — chez demoiselle Guénaelle Valy; — chez dame Marie-Bonaventure Hervieu de Mellac, à Vannes.

B. 757. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1786. — Mainlevée de la succession de Jacques-Hyacinthe de L'Épiney; — de Jeanne Le Bris; — de Margue-

rite Le Normand; — de Jeanne Claudic; — de Guillemette Le Bot; — de Marguerite Blanchard. — Apposition de scellés chez Anne Leperf, veuve Corvec, à l'auberge du *Lion d'or*, à Vannes.

B. 758. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1786. — Inventaire de meubles chez Thomas Rio; — chez Julien Diquero. — Succession d'Olivier Bégo; — de Mathias Nicolazo. — Déshérence de Jeanne Le Bris, à Vannes; — de Suzanne Guillo.

B. 759. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1786. — Succession de Charles Portier; rentes viagères, dettes, mémoires et quittances. — Sentence d'ordre pour les créanciers de la succession de demoiselle Renée de Sesmaisons. — Prisage et estimation des biens immeubles de dame Marie-Bonaventure Hervieu de Mellac. — Inventaire de meubles chez Mathurin Éven, à Saint-Patern de Vannes.

B. 760. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1787. — Succession de maître Vincent-Pierre Jamet de Kergouet, conseiller du Roi, juge garde-marteau de la Maîtrise des eaux, bois et forêts de Vannes; — de dame Marie-Georgette Duplessix; — de René-Marie Le Gouardun, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes; — de dame Françoise-Marie Rochereul, veuve de Louis-Pierre Bouézo Du Rongonet, ancien lieutenant des frégates du Roi, décédée à Vannes.

B. 761. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1787. — Procuration pour le décret de mariage de Jean Coté et de Mathurine Picart; — de Jean-Nicolas et de Marie Brohan; — de Jacques Bocenno et de Louise Juvenot. — Scellés chez François Langeo, laboureur en Ambon; — chez Louise Dandec, à Vannes; — chez Luc Le Galliard; — chez Guillemette Bogé. — Tutelle des enfants mineurs de François Bars.

B. 762. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1788. — Déshérence de Charles-Pierre Gervais, cuisinier à l'abbaye de Prières. — Procuration pour décret de mariage entre François Clodic et Charlotte Clérigo. — Prisage des meubles et effets de Guillaume Le Lohé, laboureur en Elven. — Scellés et inventaire chez Olivier Bocéno en Marzan; — chez François Trémant; — chez Jean-Marie Querelle.

B. 763. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1789.— Mainlevée de la succession de messire Sévère-Marie-Vincent Le Mintier, seigneur Du Lesté. — Inventaire et prisage des meubles et effets d'Alban Le Grumelec, laboureur en Elven; — de Thérèse Jouhannic; — de Jeanne Le Mauf. — Émancipation de Perrine Le Masson.

B. 764. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1789. —Apposition de scellés et inventaire de meubles chez Jeanne Besnard; — chez messire Jean-Amand Du Pérenno, major du régiment-Dragons, commissaire des États de Bretagne; — chez Jean Mabon, à la métairie de Cranhac en Peillac; — chez Périnne Bodo; — chez Joseph Riguidel, marchand drapier à Vannes.

B. 765. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Déshérence de Jean-Joseph Paré; — de demoiselle Marie-Charlotte Duval, décédée au couvent des Hospitalières de Vannes; — de Pierre Desjardins; — de messire Jacques-François Bégutian, prêtre de Saint-Pierre de Vannes; — de demoiselle Madeleine Piriou; — de Jean Coëtrival; — de Marie Briando.

B. 766. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

XVIIIe siècle.—Succession de messire Sévère-Marie-Vincent Le Mintier; — de Guillaume Guymard, à Vannes; — de messire Jean-Hélène-François Boutouillic de La Villegonan; — de Hyacinthe-Philippe Baroly, capitaine général à Muzillac; — de Vincent Le Digabel en Séné.

B. 767. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de Jacquette Calvar, au village de Port-Navalo, en la paroisse de Locmaria d'Arzon. — Succession de Julien Le Clainche; — de Vincent Le Digabel. — Procuration pour décret de mariage entre Olivier Tavarson et Françoise Jéhanno. — Tutelle des enfants mineurs de Jacques Jarlegau.

B. 768. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès entre Pierre-Augustin de Cramezel, héritier dudit Pierre de Cramezel, et demoiselle Reine de Cramezel, et dame Anne-Rose Menard, veuve de Guy de Gourio, écuyer, aussi héritières du sieur de Kergérault; plaintes de Pierre-Augustin de Cramezel contre

maître Pierre-Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes, pour cause de calomnies et accusation de vagabondage, accusation à laquelle ledit de Cramezel répond par la production de lettres à lui adressées, pendant plusieurs années et en différents lieux, par messieurs Cornulier, de Châteaugiron et de Langle, présidents au Parlement de Bretagne, les maréchaux d'Estrées, duc de Mirepoix, Charles de Rohan, prince de Soubise, Montmorency-Luxembourg, de Conflans, les ducs d'Aiguillon, de Fleury, de La Vauguyon, de Chaulnes, de Bourbon-Penthièvre, de Brissac, les intendants de Bretagne Le Bret, Pontcarré de Viarme, les chanceliers de Maupeou, de Lamoignon, le ministre Bertin, lieutenant général de police, etc.

B. 769. (Liasse.) — 101 pièces, papier 3 pièces, parchemin.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès entre messire Pierre-Augustin de Cramezel et maître Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes; arrêts de l'Intendance et du Parlement de Bretagne; lettres et contrat de mariage fournis par le sieur de Cramezel pour prouver sa noblesse ancienne et ses alliances avec les meilleures familles du royaume.

B. 770. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Livre rentier tenu journellement par feu Pierre de Cramezel, pour sa terre de Kergérault et ses marais salants.

B. 771. (Liasse.) — 41 pièces, papier; 59 pièces, parchemin.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès à ce sujet entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, ancien officier de la marine du Roi et maître Joachim Perret, procureur au siége présidial de Vannes; contrat de mariage entre messire Joseph-Maurice de Lantivyn et demoiselle Marie de Cramezel; revenu des sels, année commune, dans tout le territoire de Guérande.

B. 772. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; requête présentée au Présidial de Vannes par messire Pierre-Augustin de Cramezel contre maître Joachim Perret, procureur audit siége; ordonnance de l'intendant de Bretagne contre maître Perret.

B. 773. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; subdivision en trois lots des meubles et effets dépendant de cette succession; — procès entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, et demoiselle Reine de Cramezel et dame Anne Rose de Gourio, au sujet de ladite succession.

B. 774. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, et maître Joachim Perret, assisté de deux anciens commis au tabac, Lardenois et Dupérin; — procès-verbal de prisage et estimation des biens dépendant de ladite succession.

B. 775. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, et maître Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes; mémoires à consulter; — lettres des évêques de Vannes, de Nantes, de Dol et de Saint-Malo, en réponse à celles par lesquelles ledit sieur de Meulen réclamait leur appui dans la demande qu'il faisait du greffe des États de Bretagne.

B. 776. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procés à ce sujet entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, et maître Joachim Perret; — preuves de la parenté dudit Perret avec Lardenois, ce qui explique leur connivence; — induction au soutien de la noblesse ancienne dudit sieur de Meulen; — mémoires et lettres à l'occasion de l'emprisonnement de ce dernier, et, entre autres, lettre de monseigneur l'archevêque de Paris.

B. 777. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; requête et contredits de messire Pierre-Augustin de Cramezel, sieur de Meulen, contre le libelle imprimé de maître Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes, et toutes les allégations et objections qu'il contient.

B. 778. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Succession de Pierre de Cramezel,

sieur de Kergérault; production d'actes et pièces fournies au Présidial de Vannes par messire Pierre-Augustin de Cramezel contre maître Joachim Perret et consorts, au sujet de ladite succession; — estimation des revenus de la terre de Kergérault; lettres et mémoires du sieur de Cramezel.

B. 779. (Registre.) — In-4°, 830 feuillets, papier.

XVIII° siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; procès-verbal de l'état des biens provenant de ladite succession, dressé par les experts convenus entre messire Pierre-Augustin de Cramezel, chevalier, seigneur de Meulen, et maître Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes.

B 780. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Succession de Pierre de Cramezel, sieur de Kergérault; libelle de maître Joachim Perret, procureur au Présidial de Vannes, contre messire Pierre-Augustin de Cramezel, chevalier, seigneur de Meulen; — requête de ce dernier au Présidial de Vannes contre demoiselle Reine de Cramezel.

B. 781. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Obligations, mémoires, quittances de la famille Jamet. — Compte de la recette de seigles faite par M. Jamet pour madame de Kerisouet.

B. 782. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Convention entre MM. Jamet, Danet père et fils et Le Pallec, relativement à l'exploitation du bois de Kerguéhennec et forêt de Colpo, achetés de M. le duc de Rohan-Chabot. — Contrat de vente des édifices d'une tenue au Grand-Magouéro en Plumergat. — Inventaire des meubles et papiers laissés en mourant par noble homme Joseph-Louis Jamet, négociant à Vannes. — Baillées, à titre de fermes, audit Joseph-Louis Jamet, de maisons situées à Vannes et à Sainte-Anne en Pluneret.

B. 783. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

XVII°-XVIII° siècle. — Curatelle de Jean-Vincent Guillo Du Bodan. — Inventaire de meubles chez Olivier Pédronno, du bourg de Trédion en Elven. — Partage des biens provenant de la succession de Guillaume Gainche.

B. 784. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1443-1685. — Transaction entre Pierre Brigant et Bertrand Du Parc, au sujet d'une rente de 10 livres due par ledit Brigant audit Du Parc, et assise sur des biens en Vannes et en Séné. — Édit de Henri II, roi de France, contre les femmes qui cèlent leur grossesse. — Mémoire des fournitures faites par François Chenical, marchand de drap, pour les funérailles de maître Jean Bonnabes, notaire royal.

B. 785. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1515-1757. — Certificat de monseigneur Louis Casset de Vautorte, évêque de Vannes, déclarant que les ermites qui habitent près de la ville, au lieu appelé l'*Ermitage*, s'y sont établis sans son consentement. — Constitution de 15 livres de rente annuelle consentie par maître Geffroy de Bogat au profit du chapitre de Vannes. — Donation d'une pension viagère de 200 livres faite par messire Louis Vincent de Langle à dame Hélène Monique de Langle, sa sœur, religieuse à l'abbaye de Notre-Dame de la Joie, près Hennebont.

B. 786. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1553-1768. — Procédure par suite d'un acte obligatoire entre Pierre Le Cœur et Jean Robert. — Appropriement d'une maison à Vannes pour François Le Glouanec. — Lettres patentes de Henri II, roi de France, établissant un Présidial à Vannes.

B. 787. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1554-1789. — Appropriement d'une maison à Vannes pour Louis Rodrigue. — Succession de messire Sébastien Millon, sieur Des Salles. — Bail de la terre de La Béraye; — des fruits de la terre du Vertin en Sarzeau, saisie sur Mathieu Le Clerc. — Contrat de mariage entre maître Vincent-Louis Deremon, sieur de La Villemorvan, procureur au Présidial de Vannes, et demoiselle Jacquette Tanguy.

B. 788. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1559-1747. — Procès relatif aux dîmes du village du Bot en Bruo (Ille-et-Vilaine), entre les habitants dudit village et messire Jacques Allot, prieur de La Lande; aveu de la tenue de La Machardaye.— Procès entre Gilles Mérian et Nicole Legal, relativement à des héritages situés à Boquenay en Questembert. — Procès-verbal des réparations nécesssaires à l'église paroissiale de Peillac. — Bail de la terre du Boisdannic en Sarzeau. — Vente de la métairie de Doreulo en Carentoir, appartenant à Guillaume Leroy

B. 789. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1574-1776. — Vente et aveux de biens au bourg de la Vraie-Croix en Sulniac; procédure au sujet de ces biens entre messire Mathurin Vaillant et Dominique Le Clainche. — Mesurage et prisage de la terre du Lesté en Ambon. — Procès relatif à la succession de demoiselle Marguerite Le Gracieux, entre Madeleine Jacquart et demoiselles Gabrielle et Charlotte Jan.

B. 790. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1595-1678. — Fragments de registres d'audience. — Succession de maître Jean Damien, concierge des prisons royales de Vannes. — Vente des héritages de Jacques Le Bot, en la ville de Muzillac. — Mesurage et prisage des édifices et *superfices* d'une tenue située au village de Flériac en Ambon; — d'une tenue à Kerfunse en Grandchamp, sous le seigneur de Coetcandec.

B. 791. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1596-1766. — Bail à ferme des dîmes de l'abbaye de Saint-Meen (Ille-et-Vilaine). — Vente de la maison noble de Cabenno en Ambon, au profit de messire Marc-Pierre Dibart. — Procès relatif à la succession de Jeanne Caudart, entre Jeanne Le Chesne et Jean Danilo, autorisé de Julienne Caudart, sa mère.

B. 792. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1597-1788. — Vente d'une tenue au village du Lenne en Elven; procédure à ce sujet entre Julien Le Lan et Joseph Lozeris; requête adressée au Présidial de Vannes et production d'actes faite par ledit Le Lan. — Bail d'une maison à Vannes, affermée à Maurice Mahé par demoiselles Jeanne et Julienne Le Gracieux. — Succession de maître Jean Michelot; — de maître Pierre Legoff.

B. 793. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; 1 plan.

1599-1740. — Procès relatif à la succession de Jeanne Cario, entre Louis Dugué et Louis Lendormy; — entre demoiselle Suzanne de Carné et messire Jean Vincent de Larlan, au sujet des biens de la seigneurie de Cohignac s'étendant dans les paroisses de Berric, Questembert, Noyal-Muzillac, Sulniac; aveux rendus aux seigneurs de Carné par Jean Le Bot, Jean Bégo, Antoine Le Guidoux, Jacques Jouno, Bernard Guicquéro, Jean Rolland, Yves Guichon, Guillaume Poignain.

B. 794. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1604-1774. — Succession bénéficiaire de maître Julien Yvisano; adjudication aux dames Ursulines de Vannes d'un pré provenant de cette succession et situé derrière leur jardin. — Saisie des héritages de maître Yves Guymar, sieur de Saint-Doué, à la requête de demoiselle Marguerite Rio. — Vente au sieur Vincent Bertho d'un office de notaire au siége présidial de Vannes.

B. 795. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1608-1775. — Extraits des registres de présentation de demandeurs et de défendeurs au Présidial de Vannes. — Procédure entre les tréviens des Brûlais en Comblessac (Ille-et-Vilaine) et messire Jean Marie Fredel, recteur de ladite paroisse, au sujet des proclamations de bans de mariage pour ladite trève; production d'actes.

B. 796. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1614-1778. — Succession de Jacques Le Guérizec; — de René Le Marchant. — Enquête relative aux prééminences en la chapelle de Saint-Maur en Ploërmel. — Édit de Louis XV, roi de France, portant suppression des offices de vérificateurs et rapporteurs des défauts, de receveurs et contrôleurs des amendes, de syndics des communautés des procureurs et huissiers, de gardes et dépositaires des archives des juridictions royales, etc.

B. 797. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1616-1669. — Procès entre Barbe Le Joubioux et Guillaume Farault, relativement à la jouissance de la tenue Canfert en Surzur; — entre Yves Le Veux et Barbe Le Joubioux, au sujet d'une rente due sur une tenue au bourg d'Arradon; — entre messire Jean Quéro, prieur-recteur de la paroisse de Saint-Samson, diocèse de Saint-Brieuc, et Jean Henry, sieur Du Quengo, relativement à la jouissance du bénéfice de Saint-Samson et prieuré de Rohan.

B. 798. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 plan.

1618-1789. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour le recouvrement des sommes provenant du sixième denier ecclésiastique et laïque. — Bail général des devoirs de Bretagne. — Mesurage et prisage des maisons, terres et héritages dépendant des successions de nobles gens Yves et Jacquette Tubouc. — Apposition de scellés chez François Olliviéro, à Plescop. — Correspondances de la famille Felot, à Vannes; procurations.

B. 799. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1618-1772. — Procès entre Catherine Houet, femme de François Sesbouez, sieur Du Petit-Bois, et messire Pierre Desalleurs, relativement à la succession de Barbe Le Joubioux. — Vente de la charge d'huissier audiencier au siége présidial de Vannes. — Succession de Jacquette Tubouc. — Vente d'une pièce de terre à Muzillac, appartenant à Yves Josse.

B. 800. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1623-1782. — Lettres adressées à M. Felot, à Vannes, ancien procureur au Parlement de Rennes; — envois et demandes de renseignements pour procédures; — procurations. — Appropriement de la seigneurie du Garo en faveur de messire Louis Hugues, par suite de saisie sur messire René de Kerméno. — Recette des vacations et émoluments revenant au greffe, tant par le Présidial de Vannes, que par le Consulat, les Traites et la Police.

B. 801. (Liasse.) · 93 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1624-1722. — Procès : entre Louis Garel et Christophe Jolly, relativement au bail de la seigneurie de La Salle en Sérent; — entre Jean Robert et Louis Menan, sieur de Lorgerais, au sujet de la succession de Jeanne Mabon; — entre Guillaume Le Thieis et Pierre Boscher, relativement à la ferme du moulin à vent de Kerrio; — entre Grégoire Guillo et Roland Allain, au sujet de la ferme de la métairie du Hencoët.

B. 802. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1627-1684. — Procédure entre Catherine Houet, femme de François Sesbouez, sieur Du Petit-Bois, et messire Pierre Desalleurs, relativement à la succession de Barbe Le Joubioux; requêtes, productions d'actes; — contrat par lequel Henri Colombel, sieur de Kercado, et Jean de Lavardin, sieur Du Guernic, écuyer, transportent à maître Jean Houet, sieur Du Bouëxic, greffier d'office et criminel de Vannes, le sommaire de 100 livres tournois de rente, moyennant la somme de 1,600 livres tournois.

B. 803. (Liasse.) — 101 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1627-1684. — Procès entre Catherine Houet, femme de François Sesbouez, sieur Du Petit-Bois, et messire Pierre Desalleurs, relativement à la succession de Barbe Le Joubioux; requêtes, assignations, productions d'actes, sentences du Présidial de Vannes et du Parlement de Rennes; — contrat par lequel demoiselle Marguerite Tubouc vend à Barbe Le Joubioux une tenue au bourg d'Arradon pour la somme de 750 livres tournois.

B. 804. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1627-1741. — Déclaration des maisons et terres nobles de la paroisse de Saint-Avé, fournie au Présidial de Vannes par Julien Pourchasse, marguillier en charge de ladite paroisse. — Sentence du Présidial qui permet l'exercice de la haute, moyenne et basse juridiction de Camzon. — Vente de biens au village de Saint-Christophe en Elven; — de la métairie du Clozo et de la maison noble du Budy en Larré; — de la tenue de La Ville-Roullo en Molac.

B. 805. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1628-1745. — Procès entre Élisabeth-Valentine Gouret et dame Renée Gouret, relativement à la succession de César Gouret, sieur de Cranhac. — Succession de messire Jacques Lemoyne; procès entre Paul Lemoyne et Marguerite Lemoyne. — Procès entre Michelle Jéhanno et Jean Connan, au sujet de la succession de François Connan.

B. 806. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1628-1756. — Congément d'une tenue en Plescop. — Succession de messire Bernard Loget, prêtre; — de Jean Guy Du Fournel, écuyer. — Bail des terres de La Thébaudaye et Bossac, s'étendant aux paroisses de Pipriac, Saint-Ganton et Bruc (Ille-et-Vilaine). — Vente par Jean et Louise Colléno à maître Jean Adam, sieur de Ros, notaire de la Cour de Séréac, de deux parcelles de terre situées au village de Pénesclus en Ambon.

B. 807. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1630-1772. — Procès : entre Pauline Rival et Mathurine Robino, relativement à la succession de Jacques Rival; — entre Francois Gouyon et dame Marie Touzé, au sujet de la succession de demoiselle Charlotte de Villiers; — entre Golvin Hervé et Jean Burguin, relativement à la succession de messire Julien Burguin, recteur de Plaudren. — Contrat de vente et aveu relatifs à la maison noble de Beauvais en Paimpont (Ille-et-Vilaine); procédure entre Jean Farcy, sieur de Saint-Laurent, et Henriette Macé.

B. 808. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 3 pièces, parchemin

1631-1704. — Succession de demoiselle Anne Des-

timbrieuc; — d'Abel Le Noublanc; procédure à ce sujet entre messire François-Claude Du Gourvinec et Jean Le Tilly. — Procès entre Jean Gicquel et Jean Nicolas, relativement à la vente d'une maison à Malestroit.

B. 809. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1621-1718. — Appropriement du moulin de Pénerf en Ambon, en faveur de messire Jean-Vincent de Quifistre de Bavalan. — Bail des terres du Gras et de La Villeguériff, saisies sur messire Louis Picaut, chevalier, seigneur de Morfouace, ledit bail adjugé à Pierre Lopin; — de la terre du Pradic en Plumergat; — de Kerboulard en Saint-Nolff; — de Saint-Saudien en Noyal-Muzillac.

B. 810. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1621-1748. — Procès entre Pierre Hémery et Julien Rio, relativement à la tenue Boullo à la Ville-au-Texier en Malansac. — Lettres de Julienne Chessée à mademoiselle Felot, à Vannes; procurations pour recevoir de l'argent pour faire quelques acquisitions de menus objets.

B. 811. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1622-1722. — Procès entre Joseph Morin et Marie Rosselin, relativement à la vente d'une maison à La Rouaudais en Concoret; — entre Marc et Julienne Leigo, au sujet de la succession de Pierre Leigo; — entre Yves Lebot et Jean Hazo, relativement à la jouissance d'un pâtis du village de Trévelo en Péaule; aveux pour ce village rendus aux seigneurs de Lescahouet, Du Bois de La Salle et de Couespion.

B. 812. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1622-1789. — Correspondance de la famille Felot, à Vannes; consultations pour procès, procurations. — Mesurage et prisage des maisons, tenues et héritages dépendant des successions de nobles gens Yves Tubouc et Jacquette Tubouc, sa femme.—Contrat judiciel de la terre de Kerlutu en Belz. — Appropriement d'une maison à Vannes pour Jean Fréoult; — d'une autre maison à Vannes pour François Le Bartz, écuyer. — Décret de mariage entre Guillaume Gatechair, écuyer, et demoiselle Marie-Julienne Aubin de Botcouarch.

B. 813. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1623-1727. — Vente de la terre de Cantizac en Séné, appartenant à Nicolas Fouquet, surintendant des finances. — Mémoire des dépenses faites pour la pose d'un cadran solaire au-dessus de la porte Saint-Vincent, à Vannes; peintures de Lhermitais. — Correspondances de la famille Felot; demandes de renseignements pour procédures. — Bail à ferme des dîmes de l'hôpital de Vannes, en la paroisse d'Arradon.

B. 814. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1623-1786. — Correspondance de la famille Felot, à Vannes; lettres d'envoi, procurations, demandes d'avis pour procédures. — Arrêt du Conseil d'État relatif au recouvrement du sixième denier ecclésiastique et laïque. — Liste des membres du Parlement de Bretagne. — Sentence de séparation de biens entre Denis Buhourd et Marie Le Louet, sa femme. — Poursuites contre Jean Lepage, accusé de fabrication de fausse monnaie.

B. 815. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1624-1757. — Aveu rendu à messire François-Joseph Dernothon, pour le manoir noble de Porsmorau en la trève de Lambourg, paroisse de Combrit (Finistère). — Succession bénéficiaire de maître Jacques Kermasson. — Ferme du greffe de la juridiction des Régaires de Vannes.—Lettres diverses à M. Felot, à Vannes; demandes de renseignements pour procédures, mémoires, quittances.

B. 816. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1625-1727. — Appropriement de biens en Malansac en faveur de messire Guillaume Libor, seigneur de La Bissonnière; — de la maison de Molac et dépendances pour messire René-Alexis Le Sénéchal de Carcado. — Bannie de séparation de biens entre maître André Frémont, sieur de Landujan, et dame Catherine Sesbouez, sa femme. — Mesurage et partage de biens en Bourg-Paul-Muzillac, à la requête de messire Pierre Bégo.

B. 817. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1625-1782. — Correspondance de la famille Felot, à Vannes; consultations pour procès; — lettres de Louise Felot à M. Felot, ancien procureur, son frère; demandes et offres de services. — Succession de Pierre Le Mélinaidre; apposition de scellés, inventaire et prisage de meubles aux moulins du Duc et en la maison noble de Lesnevé en Saint-Avé.

B. 818. (Liasse.) — 57 pièces, papier, 3 pièces, parchemin.

1626-1655. — Procès entre Jeanne Brunel et Bertrand Rauljouan, au sujet d'une tenue en Plaudren. — Vente

de l'office de notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes, devenu vacant par le décès de maître Jean Le Falher; — des biens en Vannes provenant de la succession de Guillemette Guilloux, adjugés à Michel Moussin. — Bail à ferme de la métairie noble de Folberdry, dépendant de la seigneurie de Penbulzo en Surzur.

B. 819. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1638-1728. — Bail à ferme d'une maison située en la ville close de Vannes, paroisse de Sainte-Croix, appartenant à maître Guillaume Luco, sieur de Tréhuellen. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Julien Hulcoq, meunier du moulin des Lices, à Vannes. — Bail des fruits de la terre et seigneurie de Botcouarh, saisis sur Pierre Aubin, écuyer, à la requête de messire Gabriel Du Bois de La Salle, sieur de Roguédas.

B. 820. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1638-1769. — Correspondance de la famille Felot, relativement à des ventes de grains. — Rôle de la compagnie de M. Felot, du faubourg Saint-Patern de Vannes, pour la capitation. — Prisage et mesurage d'une tenue située au village de Saint-Christophe en Elven, sous la seigneurie de Coëtergarff, à la requête de Jean Le Penru, demandeur en congément envers Jacques Eveno et autres consorts.

B. 821. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1640-1784. — Vente des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de maître Julien Bégaud, sieur de Scellac, procureur au Présidial de Vannes. — Procès : entre maître Mathurin Julien Mahé et messire Jean Eustache de Lys, relativement à la succession de dame Marie Rose de Lys de La Villegagnon; — entre messire Gilles Du Boisgelin et messire Nicolas-Marie Le Mintier, au sujet de la succession de maître Jean Le Quinio, sieur de La Porte.

B. 822. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1641-1706. — Vente des biens provenant de la succession de messire Jean Hudelor, sieur Du Plessix ; — de la métairie noble de Signon en Péaule. — Bail à ferme des boutiques de l'Hôtel-Dieu de Vannes. — Adjudication des bois de Molac, provenant de la succession de M. le marquis de Molac; — des réparations des bâtiments de Molac et de Trégouet.

B. 823. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1642-1704. — Aveu pour une tenue du village de Kerdanné en Mendon, rendu par Jean Le Quinio, écuyer, sieur de La Porte, à messire Nicolas Fouquet, surintendant des finances;— acte par lequel maître Jean Le Quinio afferme à Claude Périn une maison située sur la rue des Paniers, à Muzillac; — à Pierre Le Bocenno, tout le village de Kervellan en Bourg-Paul-Muzillac.

B. 824. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1642-1769. — Distribution des deniers provenant de la succession bénéficiaire du sieur de Penhouet Le Mezec. — Discours prononcé en la Chambre des Comptes de Nantes par M. l'abbé Olier de Verneuil, député des États de Bretagne, relativement à un apurement de compte. — Correspondance de la famille Felot, à Vannes; demandes de renseignements pour procès. — Requêtes des frairiens de Trédion en Elven, afin de pouvoir disposer d'un canton de bois avoisinant ladite frairie.

B. 825. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1442-1476. — Procès entre Catherine Houet et Pierre Desalleurs, relativement à la succession de Barbe Le Joubioux. — Bannies d'appropriement de biens : en Arzal pour Périnne Le Jour; — en Péaule, pour François Phelippes; — en Grand-Champ, pour Pierre Kerveur; — en Bourg-Paul-Muzillac, pour Claude et Martin Cam.

B. 826. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1643-1781. — Procès entre Julien Melaye et Guillaume Gatechair, relativement à la succession de Jeanne Le Gracieux. — Appropriement de biens en Vannes, en faveur de Jeanne Le Barbier. — Procès pour dettes entre dame Anne Le Sénéchal, dame de Chuilly, et messire Jean de Robne, sieur de Coëtsal.

B. 827. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1643-1789. — Mémoire de ce que les marchands chapeliers doivent observer pour la conservation des droits de la marque des chapeaux, suivant édit royal. — Aveux pour le village de Brambo en Caudan, avec mesurage et prisage, rendus à Thomas Pégasse, sieur de Keranguen, et à Charles de Rohan-Guémené; — pour le village de Sainte-Barbe en Plouharnel, fourni à Julien Le Livec, sieur de Quervézan.

B. 828. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1643-1757. — Établissement de bornes sur toutes

les routes, à une distance d'une demi-lieue de la ville de Vannes, afin de régler la banlieue pour les octrois. — — Lettres adressées à M. Felot, à Vannes, pour affaires de procédure. — Payement pour la subsistance des milices de Vannes et d'Auray, commandées pour le Port-Louis et Lorient, en vertu des ordres de M. de Volvire.

B. 829. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1644-1657. — Correspondance de la famille Felot, à Vannes; consultations pour affaires de procédure. — Mémoires des matériaux ayant servi à la construction de la maison Bégaud, à Vannes.—Procès entre Jean de Kermarec, écuyer, sieur de Troroult, et Jean-Baptiste de Triac, écuyer, sieur Du Préby, relativement à l'administration des biens de celui-ci par le premier, son tuteur.

B. 830. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1644-1772. — Procès : entre messire Thomas Dubot, sieur Du Grégo, et messire René-Joseph Du Guiny, relativement à des droits de prééminence dans l'église paroissiale de Sixt (Ille-et-Vilaine); — entre dame Nicole-Angélique Du Paty et les créanciers d'André Davignon, sieur Du Paty, au sujet de la succession de ce dernier.

B. 831. (Liasse.) — 75 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1646-1728. — Procédure entre le prieuré royal et ducal du Grand-Locmaria et Urbain-Maurice de Tréanna, écuyer, chanoine de Quimper (Finistère), au sujet des rentes dues par ce dernier audit prieuré sur sa terre de Trémaria; — aveux de la maison et dépendances de Trémaria, situées en la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun (Finistère).

B. 832. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1646-1740. — Procès entre Gillette Le Floch et Nicole Perrin, relativement à la succession de messire Jean Le Floch. — Appropriement des biens de Séné en faveur de Julien Le Boulch. — Contrat judiciel des maisons dépendant de la succession bénéficiaire de Jeanne Garel, à Vannes, acquises par les économes de l'hôpital et Hôtel-Dieu de cette ville.

B. 833. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1647-1728. — Procédure entre le prieuré de Locmaria et Urbain-Maurice de Tréanna, écuyer, chanoine de Quimper, relativement aux rentes dues audit prieuré sur la terre de Trémaria en la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun (Finistère); défenses, requêtes, productions d'actes.

B. 834. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1647-1745. — Procès entre Jacques Le Moing et Jean Le Piniec, relativement à la succession de Julienne Madigo. — Séparation de biens entre Thomas Marzan et Jacquette Caris, sa femme. — Intimation à maître Zacharie Sazu de la sentence rendue au Présidial de Vannes en faveur de François Olligo, entrepreneur et adjudicataire des réparations du presbytère et de l'église de Péaule.

B. 835. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1647-1745. — Copie du titre d'érection de la confrérie de N.-S. Jésus-Christ en la paroisse de Meucon. — Bail à ferme de la Grand'maison à Vannes. — Saisie, à la requête de René Rivallen, d'une tenue située au village de La Ville-Hervé en Plumellec, sur maître Guillaume Marquer; — des immeubles de maître Jacques Rio, à la requête de Vincent Boutouillic.

B. 836. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1648-1697. — Distribution de deniers provenant de la succession bénéficiaire de Jeanne Raoul. — Bail à ferme de biens situés aux paroisses de Vannes, Saint-Nolff et Saint-Avé, saisis sur demoiselle Guenhaëlle Le Manceau. — Vente de biens en Péaule, au profit de Julienne Daniel; — de biens en Vannes, au profit de maître François Chambrond.

B. 837. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1648-1740. — Procès : entre maître Pierre Le Bihan et demoiselle Julienne Bégaud, relativement à l'acquisition d'une maison au bourg de Marzan; — entre Catherine Priou et Isabelle Salomon, au sujet de la succession de maître Jacques Kermasson. — Vente de la terre de Tréhuen en Berric et Lauzach, provenant de la succession de dame Julienne Du Fossé.

B. 838. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1650-1745. — Procédure entre demoiselle Michelle Allain et demoiselle Françoise Laisné, relativement à la succession de maître Louis Quentin. — Correspondances diverses de la famille Felot, à Vannes; demandes de ren-

seignements au sujet de procédures; procurations, mémoires.

B. 839. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1651-1745. — Contrat de mariage entre Sébastien Mahéo et Jeanne Coursin. — Mémoires des frais de l'enterrement de messire Sesbouez Du Petit-Bois, inhumé en la chapelle de Saint-François de Vannes. — Procès relatif à un contrat de rente constituée, entre Jean et Julien Gautier, d'une part, et messire Anne-César Lepère, d'autre part.

B. 840. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1652-1782. — Procès : entre Gillette Le Floch et Nicole Perrin, relativement à la succession de messire Jean Le Floch; — entre Françoise Catrevaux et Pierre Danilo, au sujet de la succession de François Lucas. — Distribution de deniers provenant de la succession de Nicolas Bonnecamp. — Vente de l'office d'huissier de police ayant appartenu à feu Pierre Le Vaillant.

B. 841. (Liasse.) – 67 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1652-1772. — Saisie, à la requête des religieux de l'abbaye de Prières, de tous les biens de maître Jean Le Métayer. — Appropriement d'une maison située au faubourg Saint-Patern de Vannes, au profit de Jean Olliveau. — Ventes de plusieurs métairies au Séné acquises par demoiselle Isabelle Jeannin.

B. 842. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1653-1705. — Bannies d'appropriement : en Noyal-Muzillac pour messire Olivier Malteste ; — en Arzal, pour Julien Chevrier; — en Noyalo, pour Jean Le Brec; — en Vannes, pour messire Louis Le Boudoul, sieur de Baudory ; — en Ambon, pour maître François Kermasson ; — en Caden, pour Jean Dantho; — en Malansac, pour Julien Sucquer; — en Sulniac, pour Sébastien Le Piniec ; — en Bourg-Paul-Muzillac et Marzan, pour Guillaume Le Comte; — en Elven, pour Noël Maury. — Vente judiciaire des métairies nobles de Rarré en Bourg-Paul-Muzillac, et de Pénesclus en Ambon, saisies sur Jean Le Quinio, sieur Du Lesté. — Adjudication du bail *à qui pour moins* des réparations à faire au presbytère de Sarzeau.

B. 843. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1653-1718. — Procès : entre Jacques Gillot et Jean Chedanne, relativement à la succession de Victor Gillot ; — entre maître Jean Nouel, sieur de Kerbouédec, et Charles Le Thieis, au sujet de la succession de maître Pierre Le Thieis, sieur de Keraudrain. — Saisie, à la requête d'Antoine Daniellet, des biens de François Houeix ; compte de l'administration de ces biens.

B. 844. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1653-1761. — Procès entre Pierre et François Le Roch, relativement à la succession de Guillaume Le Roch, écuyer. — Adjudication des héritages d'Olivier Couëdic; — des réparations à faire à la maison de Pontcallec et autres dépendances de la même seigneurie. — Monitoire publié à la paroisse de Renac, au sujet d'un crime commis au bourg de Saint-Just (Ille-et-Vilaine).

B. 845. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1653-1778. — Saisie de la maison de Kervily en Pluvigner, sur Pierre Le Roch, écuyer, sieur Du Lanic, à la requête de Julien de Sérent, écuyer, sieur de Brambec. — Sentence du Présidial de Vannes, qui juge le bénéfice d'inventaire de la succession de Jean Thomazo. — Vente de l'office de procureur possédé précédemment par maître Julien Bégaud.

B. 846. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1654-1789. — Contrat de vente de la tenue Tréoguer en Plougoumelen, au profit de messire François de Trévegat. — Procès : entre Jacques Gillot et Olivier Salomon, sieur de Cresquel, relativement à la succession de Victor Gillot; — entre Pierre Hémon et les religieux de l'abbaye de Prières, au sujet des dîmes de cette abbaye dans les paroisses d'Elven et de Treffléan.

B. 847. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1654-1748. — Procès entre Pierre Hémery et Julien Rio, relativement à la jouissance de la tenue Boullo en Malansac. — Appropriement de biens en Vannes, en faveur de Jacques Nicolas. — Bail des fruits de la terre du Vertin en Sarzeau, saisis sur Claude Picault, écuyer. — Prise de possession, par les religieuses de la Visitation de Vannes, des maisons, métairies et moulin à vent de Kerdavy en Séné.

B. 848. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1654-1744. — Procès : entre Rolan dAllain et Grégoire Guillo, relativement au bail à ferme de la métairie du Hencoët en Plaudren ; — entre dame Jeanne-Thérèse

Freslon de Saint-Aubin, prieure du Grand-Locmaria, et maître Joseph Moreau, au sujet de la vente du moulin dudit prieuré. — Poursuites contre les assassins d'Armel Burban.

B. 849. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1654-1755. — Congément d'une tenue du village de La Magdeleine en Elven, à la requête de Mathurin Lethay. — Adjudication, à François Du Chalonge, du bail des terres et seigneuries du Portal et de La Villeray en Sérent; — des dîmes de la paroisse de Saint-Martin-sur-Oust. — Vente des immeubles provenant de la succession bénéficiaire de Jeanne Le Quilliec.

B. 850. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1654-1770. — Procès entre dame Jeanne-Thérèse Freslon de Saint-Aubin, prieure du Grand-Locmaria, et maître Joseph Moreau, relativement au moulin dudit prieuré. — Bail des biens dépendant de la succession bénéficiaire de demoiselle Jeanne-Reine-Renée Joly. — Appropriement de biens situés au village de Couëffaut en Péaule, au profit de Jean Dubot.

B. 851. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1654-1780. — Procès entre Jean Robin et Jean-Marie Chauvaux, relativement aux dîmes du prieuré de la Magdeleine de Malestroit. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Pierre Vacquerel. — Inventaire des meubles dépendant de la succession bénéficiaire de dame Gillonne Le Mansel, dame de La Rivière. — Apposition de scellés chez messire René-Julien Du Bouëxic, recteur d'Allaire.

B. 852. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1654-1782. — Devis pour les fontaines de Vannes, dressé par le sieur François Le Mière, ingénieur. — Adjudication de la terre de Belleville et dépendances en Plédran (Côtes-du-Nord), dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Fouquet de La Ferronnière. — Bail des terres saisies sur messire René de Cléguennec, chevalier, seigneur de Lantillac, adjugé à messire Pierre-Armand Du Gouvello.

B. 853. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1654-1789. — Procès entre messire Jean-Mathurin Desgrées Du Lou et messire Marie-Bertrand Desgrées, relativement à la succession de messire Jean-Hyacinthe Desgrées Du Lou. — Contrats de vente et débornement d'une maison située dans la rue Saint-Nicolas, au faubourg Saint-Patern de Vannes.

B. 854. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1655. — Vente des biens provenant de la succession de messire Roland Morin, sieur Du Trest. — Procès entre François de La Brausse et messire Gilles Truillot, à la suite des violences exercées contre ledit sieur de La Brausse. — Extrait des registres du Parlement de Bretagne, relatif à la succession bénéficiaire de Julien Le Mée, sieur de Boloré.

B. 855. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1655. — Procès : entre François Borne et Yves Gouesbier, relativement au traité passé entre eux pour débit de boissons; — entre messire Lorans Bernard et Jean et Yves Le Teixier, au sujet du partage d'une tenue en Malansac; — entre demoiselle Louise Du Bodoyec, et Pierre Le Roch, écuyer, sieur Du Launic, relativement au payement d'une rente constituée.

B. 856. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1656. — Vente des biens de la seigneurie de Camzon en Plaudren, saisis à la requête de Jean Monnaye sur messire Léonard-Charles de Maillé, son débiteur. — État des sommes réclamées à messire Jean Le Métayer par Jacques Pournin, apothicaire. — Enquête pour l'évaluation de ce que peut rapporter, année commune, un journal de terre aux environs de Vannes.

B. 857. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1656. — Partage d'une tenue en Plaudren, entre François Le Gouarain et Yves Picault. — Sentence d'ordre dans la succession bénéficiaire de maître Guillaume Adam, sieur Du Roz. — Procès entre Gilles de France, écuyer, sieur Des Touches, et maître Laurent Janotin, relativement au partage de la succession de Jacques Du Bois de La Salle, écuyer.

B. 858. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1656. — Procès : entre les frères Léchelay, au sujet de la propriété de deux tenues situées en la paroisse de Surzur; — entre messire Pierre d'Espinozé et les Carmélites de Nazareth, près Vannes, au sujet d'une rente due à ce couvent par feu messire Jean de Rieux. — Sentence du Pré-

sidial de Vannes jugeant le partage de la succession mobilière de Victor Gillot.

B. 859. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1656. — Assignation lancée contre Jeanne Le Jay, à la requête de maître Jacques Touzé, sieur de La Villeneuve, son créancier d'une somme de 54 livres. — Procès de Guillaume Gaudin et de Jacques Martin contre le chapitre de Vannes, relativement à deux maisons de cette ville sur lesquelles le chapitre prétendait avoir la mouvance. — Mesurage et partage des biens dépendant de la succession de maître Henri Priou.

B. 860. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1656-1769. — Contrat d'échange, entre Vincent de La Haye, écuyer, et Louis Ryo, du lieu noble du Budy, contre une tenue à Moustoir-Maria en Larré. — Déclaration, par la fabrique de la paroisse de Bourg-Paul-Muzillac, des terres nobles situées en ladite paroisse. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens dépendant de la succession bénéficiaire de maître Olivier Benoist.

B. 861. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1656-1777. — Procès : entre Jacques Bourgeois, écuyer, sieur de Clermont, et Nicolas de Faveroles, relativement à la succession de dame Marie-Anne Charlier; — entre les religieux Cordeliers de Vannes et messire Hiérosme Botherel, au sujet d'un contrat de rente constituée. — Appropriement de biens : en Questembert, au profit d'Yves Eveno;—en Arzal, pour Jean Lebot.

B. 862. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1657. — Enquête relative au trafic des marchandises avec l'Espagne. — Contraventions sur le vin débité en Grand-Champ; poursuites contre les contrevenants. — Curatelle de Sébastien-Nicolas Du Bignon. — Procès-verbal de l'état de la maison, terre et seigneurie de Camzon et dépendances, acquises par mesire François de Kermeno, seigneur de Lannouan, pour la somme de 61,000 livres tournois.

B. 863. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1657. — Enquête de parenté, faite à la requête de messire Pierre de La Chesnaye contre messire Barthélemy de Quellen.—Enquête à la requête de Jean de Lavardin, et d'Yves Le Moyec, relativement à leurs créances sur messire Charles de Maillé. — Certification de bannie à fin de bail à ferme des immeubles provenant de la succession de maître Jean Caro.

B. 864. (Liasse.) — 106 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1657. — Procédure : entre Yves Boueffart et Louis Orgebin, au sujet du payement de treize boisseaux de froment rouge réclamé par ledit Orgebin; — entre le prieur du Gâvre et messire Urbain Sauvageau, recteur de Riantec, relativement à une dîme prétendue par ce dernier sur la presqu'île du Gâvre.

B. 865. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1657-1728. — Procès entre Olivier Le Bot et Nicole Daniel, relativement à la vente d'héritages à Trébéhut en Questembert. — Bail à ferme de la maison, terre et seigneurie du Mézo en Plœren. — Contrat par lequel Jean Condé, sieur de Liziec, achète les biens provenant de la succession bénéficiaire de maître Pierre Bigaré, sieur de La Landelle, conseiller au Présidial de Vannes.

B. 866. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1657-1745. — Bail de la seigneurie de Kermabousset. — Inventaire des papiers trouvés en la demeure de feu messire François Gillot, prieur de Saint-Julien à Vannes. — Procès entre dame Marie-Roberde Gazon et dame Marie-Élisabeth Bocou, relativement à la succession de maître Clet Bocou, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes.

B. 867. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1658. — Procédure : entre la famille de Livillion et Antoine Mallet, exécuteur testamentaire de messire Julien de Livillion; — entre demoiselle Jeanne Basselinne et Julien Michiel, relativement à la succession de messire Henri Basselinne. — Sentence d'ordre prononcée par le Présidial de Vannes dans la succession bénéficiaire de messire Mathurin Halua, prêtre de la commune de Saint-Patern de Vannes.

B. 868. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1658. — Procès : relatif aux dîmes réclamées contre le prieur du Gâvre par messire Urbain Sauvageau, recteur de Riantec, sur la presqu'île du Gâvre et sur Locmalo; — entre Mathieu Pelissier et Guillaume Le Mouel, au sujet du logis occupé par ce dernier à Vannes, place Main-lièvre.

B. 869. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1658. — Descente, à la requête de Julien Blévin de

Penhouet, écuyer, en la maison de Trévegat, paroisse de Caro, pour la visite des écussons et armoiries qui y sont représentés. — Partage de biens en Mohon et Lanouée, provenant des successions de Robert Jouan et Hélène Moro, sa compagne. — Procès-verbal de descente au logis de demoiselle Jacquette de Lanigry, près la porte Saint-Salomon, à Vannes, pour y examiner les dégâts occasionnés par les eaux tombant d'une cour voisine.

B. 870. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1658. — Procédure : entre dame Ollive Du Couldray et Michel Thomas, relativement aux réparations de la couverture du manoir noble de Kerdréan en Noyal-Muzillac ; — entre messire Jacques de Châteautro, seigneur de Botelle, et les hommes et sujets de la seigneurie de Rulliac, relativement à la succession de messire René d'Arradon, seigneur de Camors et de Rulliac.

B. 871. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1658-1785. — Procès : entre messire Jean-Marie Fredel, recteur de Comblessac (Ille-et-Vilaine), et les tréviens des Brûlais, relativement aux droits qui appartenaient à ladite trève ; — entre Françoise Le Cadre et Louis Dugué, au sujet de la succession de Jeanne Cario ; — entre François Conan, sieur de Saint-Luc, et messire Jean-Armand de Talhouet, sieur de Séverac, relativement à la succession de Maurice de Bobillé, écuyer, sieur de Locmaria.

B. 872. (Liasse.) — 107 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1659. — Procès entre Noël Moussin et Guillaume Le Court, relativement au logis habité à Vannes par ce dernier, et provenant de la succession de Guyonne Le Luhern. — Sentence du Présidial de Vannes qui juge le bénéfice d'inventaire de la succession de Pierre Aubin, écuyer, sieur de La Rochelando. — Requête adressée par messire René de Montigny, sieur de Beauregard, au Présidial de Vannes, au sujet de la vente de la terre de Quinipily.

B. 873. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1659. — Procès entre Pierre Gordier et Jean Roger, au sujet du payement des marchandises fournies par le premier au second. — Enquête relative aux dîmes du prieuré de l'Ile-d'Arz ; — aux prééminences des seigneurs de Couaslé dans l'église paroissiale d'Allaire ; procès à ce sujet entre Jean Kervérien, sieur de Couaslé, et dame Jeanne Cybouault, dame Du Fretay.

B. 874. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1659. — Procès entre : messire Jacques de Châteautro et les sujets de la seigneurie de Rulliac, relativement à la succession de messire René d'Arradon, seigneur de Camors ; — entre messire Louis de Perrien, seigneur de Trégarentec, et le *général* de la paroisse de Mellionnec (Côtes-du-Nord), au sujet des prééminences de l'église dudit Mellionnec. — Procès-verbal de l'état du moulin à eau de Tréoroux en Brech, à la requête des Chartreux d'Auray.

B. 875. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1659-1756. — Bail des héritages saisis sur René Le Grand, à Vannes, à la requête du sieur Bégaud le jeune. — Certification de saisie de la maison noble du Quilio, en Saint-Jean Brévelay, apposée à la requête de Jean Lebècre, sieur de Catrehouarn, contre Guillaume de Marcadé, écuyer, sieur de La Mineraye, son débiteur d'une somme de 8,825 livres 9 sous.

B. 876. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1659-1772. — Procès : entre Louis-Bonaventure Prouhel et messire Mathurin Perret, recteur de la paroisse de Riec (Finistère), relativement au défrichement d'une portion de lande de ladite paroisse ; — entre messire Jacques Roudic, recteur de Caudan, et Bertrand Le Cren, au sujet d'une fondation de la chapelle du Resto, située en ladite paroisse.

B. 877. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1660. — État des réparations à faire à une maison de Vannes, affermée par messire Pierre de Kerboutier à Mathurin Gérard ; — des réparations à faire à la métairie du Palastre en Plescop. — Procès entre Pierre de Saint-Brieuc, écuyer, et Jacques Le Quinio, sieur de Kerdavy, relativement à des marais de la paroisse d'Ambon.

B. 878. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1660. — Procès entre messire Gabriel de Quifistre et messire Pierre-Daniel de Carné, relativement à des usurpations sur une maison située dans la paroisse de Berric. — Distribution des deniers provenant de la succession bénéficiaire de Jean Rio. — Acte de partage d'une maison située à Vannes, près le Poids-du-Roi, entre demoiselle Anne Billy et Claude Vincent.

B. 879. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1660. — Enquête relative à la succession vacante de maître Pierre Kernel, procureur au siége présidial de Vannes; réclamations par les Chartreux de Saint-Michel-du-Champ et par les Carmes Déchaussés de Vannes de titres déposés en l'étude dudit Kernel. — Procès entre Jacques Jan et Etienne Brec, pour dommages causés par les chevaux du premier dans le champ de blé noir du dernier.

B. 880. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1660. — Procès entre Bertrand Benoist et Jean Kergalant, au sujet d'une maison située à l'Ile-aux-Moines. — Sentence du bénéfice d'inventaire de la succession de Pasquier Oillo. — Sentence du Présidial de Vannes qui autorise François de Trèvegat, écuyer, sieur de Locmaria, à user du titre de noblesse et des prérogatives y attachées, malgré l'opposition de Julien Blévin, sieur de Penhouet.

B. 881. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1660-1748. — Procès entre Jean Daniel et Louise Bonne Le Voyer, relativement au bail de la seigneurie de Pontcallec; — entre Augustin Baume et Joseph Chesnay, au sujet de l'acquisition d'une maîtrise de chirurgie à Questembert. — Bail de deux pièces de terre en Séné et d'une maison en Saint-Salomon de Vannes, saisies sur Joseph Minier et adjugées à Louis Saget.

B. 882. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1660-1759. — Prise de possession de la chapellenie de la Sainte-Trinité, en Quistinic, par messire Urbain Bellec, et procès relatif à cette chapellenie. — Poursuites contre Marie Le Minour et Ollive Le Dors, accusées de mauvaise vie. — Emprisonnement de Jean Le Rebours, cabaretier à Kerchopine, en Vannes, à la requête du fermier général des Devoirs de Bretagne.

B. 883. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1661. — Procès entre Jean Queneau et messire Charles de Rosnivinen, relativement au fermage de la seigneurie de Kersape, en Theix. — Assignation lancée contre Jean Le Manic, écuyer, par René Bobec, receveur des dîmes de l'évêché de Cornouailles, pour le payement des droits de lods et ventes dus par suite d'un contrat d'acquêt du manoir noble de Lisle en Quimper-Corentin (Finistère).

B. 884. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1661. — Procès entre demoiselle Marguerite Hudelor et messire Daniel de Trécesson, relativement aux exactions commises sur la métairie du Chastelet en Mernel (Ille-et-Vilaine). — Requête de Julien Blévin de Penhouet, écuyer, contre les vassaux de la seigneurie du Hencoët, au sujet des rentes à lui dues par lesdits vassaux.

B. 885. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1661. — Procès entre messire Jacques Couessin de Couesquerel et messire Philippe Du Matz, sieur de La Courberie, relativement à une rente due à la maison du Plessis-Ressac. — Poursuites de René Bobec, receveur des dîmes de l'évêché de Cornouaille, contre demoiselle Marguerite Foucher, convaincue de fraude.

B. 886. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1661. — Procès entre messire Charles de Volvire et la fabrique de Campénéac, relativement à des constructions faites dans l'église de cette paroisse sans l'aveu dudit seigneur. — Partage d'une tenue située en la paroisse de Péaule entre Noël Le Breton, Julien Gouello, Jean Mourault et Vincent Pinault. — Sentence du Présidial relative à l'administration des sacrements dans la chapelle tréviale du Goray en Pleucadeuc.

B. 887. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1661.—Saisie, à la requête des Carmélites de Nazareth près Vannes, sur Vincente Le Pavec, dame Des Clos, de la terre de Kergaric en Langoat (Côtes-du-Nord). — Procès entre messire Gilles de Bohal et les tréviens du Goray d'une part, et messire Louis Ruzé, recteur de Pleucadeuc, d'autre part, relativement au service du culte dans la chapelle du Goray.

B. 888. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1661-1786. — Bail de la terre de Kermainguy en Grandchamp; — des terres du Gras et de La Ville-Guériff, saisies sur Louis Picaut. — Édit de Louis XIV portant augmentation de gages pour les offices de maires, procureurs et greffiers des Hôtels-de-Ville, commissaires aux revues, contrôleurs des guerres, etc. — Bannie à fin d'appropriement d'un jardin en Saint-Patern de Vannes, au profit des demoiselles Le Vendeur.

B. 889. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1662. — Enquête faite, à la requête de Jean Daniel,

sur l'état de plusieurs tenues de la paroisse d'Ambon ; — à la requête de messire Jean Urbain de Carné, sieur de Cohignac, au sujet des troubles apportés dans la jouissance de ses droits et prérogatives en l'église paroissiale de Berric. — Prise de possession, par Christophe Le Gouvello, de la métairie du Menimur et d'une maison à Vannes, saisies sur dame Françoise Le Gouvello, par Jacques Rolland, écuyer, sieur Du Moustoir.

B. 890. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1662. — Partage de la succession de dame Françoise Cadio de La Voltaye. — Poursuites contre Bertrand Pierre, accusé de fraude de vins. — Requête de messire Jean Le Couriault, recteur de Carnac, contre la fabrique de ladite paroisse, au sujet du partage des offrandes de l'église et des chapelles qui en dépendent.

B. 891. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1662. — Procès entre maître Pierre Virly et maître Pierre Marchant, relativement à la vente d'une pièce de terre située près du village de La Froullaye, en la paroisse de Carentoir; — entre Guillaume Maillard et Pierre et Julien Maillard, au sujet du *congément* d'une tenue en Questembert; requêtes, enquêtes et interrogatoires.

B. 892. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1662. — Poursuites contre Claude Guyen, convaincu de fraude pour vins. — Procès : entre Guillaume Josso et messire Jean Coué, recteur de Noyal-Muzillac, relativement à la jouissance des héritages de maître Olivier Le Magreix; — entre les religieux de l'abbaye de Prières et maître Jean Le Métayer, leur débiteur d'une somme de 150 livres tournois.

B. 893. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1662. — Poursuites contre Guillaume Guillas, accusé de fraude de vins. — Partage de la succession de messire Nicolas Le Ray, recteur de Séné. — Procès entre messire Guillaume Libor de La Bissonnière et les vassaux du prieuré de La Gresle, au sujet des dîmes dudit prieuré dans les paroisses de Saint-Marcel, Bohal et Sérent.

B. 894. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1662-1722. — Bail de la terre et seigneurie de La Haye en Larré; — des terres de Castellan et de Treslan en Saint-Gravé et Saint-Martin-sur-Oust; — de la maison du Santin en Plumergat; — de la métairie de Bouëdic en Séné. — Saisie de la terre et seigneurie de Tallen, s'étendant aux paroisses de Camors et de Pluvigner, à la requête de François Sesbouez, sieur Du Petit-Bois.

B. 895. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1662-1770. — Demande de séparation de biens d'entre Pierre Miquelard et Marguerite Gillet, sa femme. — Procès entre messire François Le Meilleur, sieur de Kerhervé, et Jean Rondin, relativement à la ferme des pourpris de Kerhervé en Grandchamp. — Bannie de la succession vacante de messire Denis Le Cam, chanoine de Saint-Pierre de Vannes.

B. 896. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1663. —Procès entre Louis Éveno et Paul Du Tertre, débiteur du premier de la somme de 348 livres, prix de 4 muids de sel. — Poursuites contre François Lescob, accusé de fraude de vins. — Enquête relative aux violences exercées par le sieur de Talhouet contre Jacques Guyen.

B. 897. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1663. — Poursuites contre Guillaume Rio, accusé de fraude de vins. — Requête présentée par messire Claude de Francheville contre Guillaume Chesdanne, Julien Bégaud et consorts, accusés de tentative d'assassinat sur Claude Lesrault, cocher dudit sieur de Francheville. — Interrogatoire du sieur Mathurin Chapel, au sujet des droits de recrue et tailles dus par la paroisse de Crach.

B. 898. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1663. — Procès entre Guyon Le Bourbasquer et Jeanne Le Lamic, au sujet d'une pièce de terre située au village de Botlarmor, en la paroisse de Sulniac. — Poursuites contre Bertrand Lesno, accusé de fraude de vins. — Enquête relative à la personne de Jean Richart, fils de Jean Richart et de Michelle Le Verger, sa femme.

B. 899. (Liasse.) — 109 pièces, papier; 1 pièce, parcnemin.

1663. — Adjudication, en faveur de Jeanne Blays, de la métairie de Kerdaniel en Saint-Jean-Brévelay. — Sentence d'ordre du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Pierre Bégaud, sieur de La Villoger, procureur au Présidial de Vannes. — Bénéfice d'inventaire de la succession de Jeanne Le Jay.

B. 900. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1663. — Sentence du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Mathurin Maubec, sieur de La Héronnière, procureur postulant au siége présidial de Vannes. — Sentence du Présidial qui maintient messire Vincent Jan, recteur de Grandchamp, dans la jouissance de la chapellenie de Saint-André, desservie en l'église paroissiale de ce bourg.

B. 901. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1673-1679. — Sentence du Présidial de Vannes, qui permet au recteur et à la fabrique de Séné de faire abattre et vendre quatre arbres placés dans le cimetière de cette paroisse pour en employer le prix à la réparation de l'église paroissiale. — Bail de la terre de Largouet en Elven. — Procès entre le sieur Robin et messire Jean-Marie Chauvaux, relativement aux dîmes du prieuré de la Madeleine de Malestroit.

B. 902. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1663-1787. — Procès entre messire Guillaume-Arthur de La Motte et les religieuses de Nazareth de Vannes, le chapitre de Tréguier et autres, au sujet de la succesion de messire Marc de Clisson, chevalier, seigneur dudit lieu. — Vente de la métairie du Guernan en Elven, à la requête de Jean Tabourdel. — *Congément* d'une terre située à Botquestin en Ambon.

B. 903. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1664. — Inventaire des meubles de la maison de Beaulieu, près Locminé, à la requête de Renaud de La Touche, écuyer. — Descente, à la requête de Pierre Cothorel, chez Pierre Mourault, en Ambon, pour vérifier une usurpation de communs voisins du bourg. — Procès-verbal des ornements qui se trouvent en la chapelle du prieuré de Saint-Symphorien, près Vannes.

B. 904. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1664. — Compte rendu par Pierre Orgebin à maître Olivier Benoist de l'administration des biens provenant de la succession de Jean Mourault. — Interrogatoire fait par le Présidial de Vannes, relativement à la saisie apposée sur les héritages de Jean Destimbrieuc, à la requête de Jacques Couessin. — Enquête relative aux priviléges de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis, dans l'église paroissiale de Saint-Goustan.

B. 905. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1664. — Procès entre Ollive Chevrotin, veuve de Charles Le Méré, et Pierre Goisdier, son créancier de la somme de 17 livres 4 sous tournois. — Sentence du Présidial de Vannes, qui maintient Pierre Orgebin dans la jouissance de la portion qu'il a choisie des héritages de François Mourault, malgré l'opposition de Jean Daniel. — Saisie, à la requête de messire François Nouel, sieur de Kerchevalier, des grains appartenant à Charles Simon, métayer de Tréhuellan.

B. 906. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1664. — Poursuites dirigées par Claude Le Breton, François Guénégo et Guillaume Lalloué, commis à la marque des vins et autres boissons du bailliage de Rochefort, contre maître Pierre Lasnier, convaincu de fraude au préjudice desdits Devoirs; — par maître Simon Cousturier, fermier des Devoirs au même bailliage, contre André de Léon, pour semblable délit. — Mêmes poursuites contre Michel Le Gruier.

B. 907. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1664. — Procès entre Jean Pinault, sieur de Kergal, et maître Étienne Nouel, au sujet des dommages causés sur une pièce de terre appartenant audit Nouel par le cheval du sieur de Kergal. — Plaintes portées au Présidial de Vannes par maître Aubin Chanchot, *général d'armes*, en Bretagne, pour violences exercées contre lui au village de Meudon en Saint-Nolff; requête; interrogatoires.

B. 908. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1664-1711. — Appropriement de biens aux paroisses de Séné, Arzal, Caden, Vannes, Marzan, Ambon, Questembert, Larré, Noyal-Muzillac, en faveur de Jean Le Roux, Pierre Rouxel, Antoine Louer, Jean Lodého, Vincent Pinault, Hervé Philippe, Jean Le Poullon, Jean Le Pénigué, Jean Chaudelec.

B. 909. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1664-1718. — Bannies pour la vente de la terre de Kernouel en l'Ile-d'Arz, saisie sur Hervé Le Clouérec. — Bail à ferme de la maison du Guernic en Plescop, saisie sur Louis Lavardin; — des fruits de la terre de Kerboulard en Saint-Nolff, saisis sur messire Marc de Kerboulard, à la requête de demoiselle Catherine de Francheville. — Vente de la terre du Pradic en Marzan.

B. 910. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1664-1741. — Procès entre Périnne Ploërmel et demoiselle Anne Boubillon, relativement aux dégradations commises sur la métairie de la Ville-Aubert en Malansac. — Succession de messire François de La Haye; scellés, inventaires, ventes et comptes; — procédure entre Mathurin de La Haye, écuyer, sieur Du Cartier, et Jacques Le Febvre, écuyer, et consorts.

B. 911. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1664-1743. — Bail de la terre de Kerlevarec en Hennebont; — de la maison du Chesne en Maure (Ille-et-Vilaine), saisie sur Claude Du Puy, sieur dudit lieu, à la requête de messire François de Coué, seigneur Du Broussay. — Bannies du bénéfice d'inventaire de la succession de François Le Laizir; — de demoiselle Renée Gillot.

B. 912. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1664-1745. — Procès entre les pères Carmes de Rennes et demoiselle Marguerite-Vincente Lecointe, relativement à la succession de messire Pierre Bouzo. — Certification de la saisie apposée à la requête de messire Sébastien Jocet, seigneur de Carnillart, sur les biens de Jean Vitel, son débiteur. — Bannie à fin de bail à ferme des fruits de la terre et seigneurie de Kernouel en l'île d'Arz.

B. 913. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1664-1750. — Correspondances de la famille Felot, à Vannes; avis et demandes de renseignements pour affaires de procédure. — Déclaration de majorité pour demoiselles Marie, Jeanne et Jacquette Felot.— Vente d'une maison à Vannes, saisie sur Guillaume Minier, à la requête de Louis Advisse, sieur Des Ruisseaux, marchand de vins en gros.

B. 914. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1664-1768. — Procès entre Louis Le Garrec et Corentin Le Bourhis, relativement à la réparation d'une maison à Kergoaler en Moëlan (Finistère). — Bail de la terre de Bernac en Saint-Allouestre et Moréac; — d'une tenue située au bourg trévial de Locqueltas en Plaudren, saisie sur Lucas Moizan, à la requête des Carmes du Bondon, près Vannes.

B. 915. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1664-1774. — Pamphlet ayant pour titre : « Oraison funèbre de très-hauts et très-puissants seigneurs en leur vivant les gens tenant les Conseils supérieurs de France (1774). » — « Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice tenu par le Roi, à Paris, le samedi 12 novembre 1774. » — Certification de bannie du bénéfice d'inventaire de la succession d'Antoine Giraudet.

B. 916. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1664-1780. — Bail de la seigneurie du Hencouet en Plaudren. — Appropriement d'un jardin à Vannes, en faveur des religieux Dominicains. — Procès entre Martin Orgebin et Jean-François Laurens, sieur de Kercadio, relativement au bail à ferme du moulin du Puil, en la paroisse de Lauzach. — Certification de la saisie apposée sur les biens de Jean Richart, à la requête de maître Charles Le Quenderff.

B. 917. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1664-1780. — Procès : entre Jean Robin et messire Jean-Marie Chauvaux, relativement aux dîmes du prieuré de la Madeleine de Malestroit; — entre Pierre Le Vacher, sieur de Lohac, et Anne Sorel, dame Du Brossay, au sujet de la succession de messire Jean de Kerméno, recteur de Questembert. — Requête des boulangers de Vannes, relativement aux apprécis de grains. — Aveu pour le village de Coueslaret en Caden, rendu à Dominique Cabadys.

B. 918. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1665. — Saisie de biens en Séné sur Jean Maceot, à la requête de demoiselles Constance et Yvonne Halouine. — Procès entre Jean Le Roux et Olivier Penpénic, au sujet du prix des réparations faites à une maison de ce dernier, située en la grande rue de Saint-Patern, à Vannes. — Enquête relative au droit de pâture dans les communs de Brouel et de Falguérec, paroisse de Séné.

B. 919. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1665.—Requête de messire René de La Touche, au sujet de la construction à faire d'un mur dans le jardin de son presbytère. — Procès-verbal de descente, à la requête de Pierre Du Parc, écuyer, en la maison du Quingo, paroisse de Bréhand-Loudéac, pour vérification d'armoiries; — de descente, à la requête de demoiselle Catherine Houet, en la maison du Bouexis, paroisse Saint-Patern de Vannes, pour en dresser un état.

B. 920. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1665. — Prise de possession par Guillaume Le Court, écuyer, de la maison noble de Kermabousset en Camors. — Procès-verbal de descente à Josselin, sur la requête de maître François Jégat, héritier bénéficiaire de la succession de messire Jean Moulnier, recteur de Josselin, pour y dresser état des effets et objets mobiliers laissés par ledit Moulnier.

B. 921. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1665. — Requête de demoiselle Perrine Chesdanne contre messire Julien de Livilion et messire Jean Jollivet, au sujet de la succession de messire François Couturet, recteur de Saint-Patern de Vannes. — Enquête faite à la requête d'Olivier Mahé, relativement aux revenus de la maison du Vertin. — Sentence d'ordre dans la succession bénéficiaire de maître Pierre Nyo.

B. 922. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1665. — Procès entre Jean et Guillaume Catrevault, d'une part, Julien, Jean et Balthazar Brohan, d'autre part, au sujet du partage d'une tenue située en la paroisse de Questembert. — Requête de messire Charles de La Roche contre messire Claude de Kerbiguet, au sujet des rentes dues par ce dernier à la baronnie du Laz (Finistère) ; demande en réformation d'aveu.

B. 923. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1665-1724. — Bail à ferme des petites boutiques appartenant à l'hôpital Saint-Nicolas de Vannes ; — de la maison du Cosquer ou maison de santé de Vannes (hôpital général) ; — des dîmes de l'hôpital Saint-Nicolas en Arradon ; conditions du bail ; adjudication à maître Jean Drouet pour le nombre de 85 perrées de froment, mesure de Vannes.

B. 924. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665-1729. — Procès : pour dette entre Jean Guyot et maître Sébastien Burban, sieur de Malabry ; — relatif à la succession du sieur de La Ferronnière-Fouquet, entre Jean-Baptiste Lucas, procureur des créanciers de ce dernier, et demoiselle Anne Desprès. — Plaintes portées pour cause d'insultes par dame Catherine Du Saz contre messire Louis Charette de La Gacherie.

B. 925. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1665-1741. — *Congément* de la tenue Kergaule-Pourch en Sulniac. — Bail à ferme des fruits de la terre et seigneurie du Vertin en Sarzeau, saisies sur Claude Picault. — Appropriement de biens en Saint-Nolff, en faveur de maître Guillaume Le Vaillant. — Adjudication des boues de la ville de Vannes.

B. 926. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665-1745. — Procès : entre Guillaume Le Fol et Claude Le Chesne, relativement à une vente de biens en la paroisse de Questembert. — Échange de deux maisons à Vannes, entre Jean Laurens, sieur de Kercadio, et Charles Aubé. — Assignation de tous les héritiers et créanciers de la succession de dame Renée Descailleur, dame de Belair.

B. 927. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1665-1745. — Procès : entre messire François-Joseph Dernothon et messire Jean-François Du Mené, relativement à une rente due sur le village de Ros en Combrit (Finistère) ; — entre Jean-François Laurens, sieur de Kercadio, et Gabriel Gatechair, au sujet des comptes de la succession de Jean Laurens, sieur de Kercadio ; — entre François Olligo et le bureau des consignations de Vannes, relativement à l'adjudication des réparations à faire à l'église et au presbytère de Péaule.

B. 928. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665-1777. — Bail à ferme de la terre de Bodaly en Plaudren. — Procès entre François Kermarec et Jérôme Le Coroller, relativement à une acquisition d'héritages à Kerignon en Quéven. — Vente de la terre de Kergu en Plumelin, en faveur de Jean de Bercier, sieur de Lizardière ; — des immeubles provenant de la succession de maître Jacques Le Thieis.

B. 929. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1665-1784. — Aveu de la terre de Kerbourbon en Vannes, rendu à monseigneur Louis de Vautorte, évêque de ce diocèse. — Vente d'une terre à Botcalper en Grand-champ ; — de la tenue de Belleville, provenant de la succession du sieur de La Ferronnière-Fouquet. — Appropriement de biens en Limerzel en faveur de messire Guillaume Libor, sieur de La Bissonnière.

B. 930. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1666. — Requête de messire Jérôme Lefebvre de Laubrier, prieur de l'Ile-d'Arz, contre des malfaiteurs qui lui avaient enlevé ses dîmes. — Enquête pour Pierre et Guillaume Rubault, au sujet d'une tenue en Pluherlin, relevant de messire Jean Du Bot, sieur de Talhouet.— Supplique adressée au Présidial de Vannes par les religieux Dominicains de Saint-Vincent, relativement à la non-exécution du testament de Jeanne Le Penvellen.

B. 931. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1666. — Procès-verbal de descente chez Jean Le Gujenay et sa femme, au faubourg Saint-Patern de Vannes, accusés de fraude de vins. — Séquestre apposé, à la requête de Jeanne Jégo, sur les récoltes de Catherine Jeffroy, en la paroisse de Plumelec. — Procès-verbal des indigences de réparations de la maison, terre et seigneurie de Bléhéban, affermées à maître Jacques Martin, sieur de Kergobin.

B. 932. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1666. — Saisie chez Julien Martin, demeurant à Rochefort, paroisse de Pluherlin, à la requête de Jean Crosson, receveur des épices du Présidial de Vannes. — Conflit de juridiction entre la seigneurie du Lestier et celle de Brocéan, au sujet de la succession de François Rado, écuyer, sieur de Quéroué.

B. 933. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1666.—Procès-verbal de descente, à la requête des fermiers des Devoirs au bailliage de Rochefort, en la demeure de Claude Guyen, cabaretier à Questembert, accusé de fraude de vins. — Poursuites, pour fraude semblable, contre les religieux Carmes Déchaussés de Vannes ; — contre François Nicolazo ; — contre Laurent Le Moyec.

B. 934. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1666-1722. — Bail à ferme de la maison de Penhouet en Grandchamp ; — de marais salants en l'Ile-d'Arz ; — de la terre du Vertin en Sarzeau. — Vente de la maison de Locqueltas en Arradon, provenant de la succession de Pierre Aubin, écuyer, sieur de La Rochelaudo ;— des héritages dépendant de la succession vacante de demoiselle Louise Herman, en la paroisse de Séné.

B. 935. (Liasse.) — 77 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1666-1727. — Procès : entre Louis Chedanneau et André Terrien, relativement au bail de la terre de la Salmonnière ;—entre maître Jean Gerbaud et Louis Le Commandoux, au sujet d'un contrat d'acquêt de pièces de terre en Réminiac ; — entre Pierre Le Bot et Nicole Daniel, relativement à une vente de biens à Tréhéhu en Questembert.

B. 936. (Liasse.) — 91 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1666-1729. — Procès relatif à la vente d'une charge de procureur par maître Gilles Legal à maître Guillaume Le Duein. — Aveux d'une tenue à Merdy-Léano, en Ploaré (Finistère), rendus aux prieures du prieuré du Grand-Locmaria ; procès à ce sujet entre ledit prieuré et René Grivard.

B. 937. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1666-1739.— Aveu d'une tenue à Merdy-Léano, en Ploaré (Finistère) ; procès : entre René Grivard et le prieuré du Grand-Locmaria ; — entre Barbe Medec et Julien Lafféa, relativement à la vente d'une tenue située à Kerado en Elven. — Contrat de mariage entre Mathurin Thomas et Louise-Marie Le Corre.

B. 938. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1666-1755. — Appropriements de biens en Bourg-Paul-Muzillac, Elven, Vannes, Grandchamp, en faveur de Jean Le Cam, Pierre Maury, Olivier Macé, Vincente Gatechair. — Procès relatif à la succession bénéficiaire de Mathurin Le Mezec, écuyer, sieur de Penhouet, entre les créanciers de cette succession, d'une part, et maître François Rougeard et Jean-Hyacinthe Moro, sieur de Garniquel, d'autre part.

B. 939. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1666-1768. — Bail des terres de Pontcallec en Berné, saisies sur messire Alain de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, à la requête de messire Louis Le Gal de Cunfio, seigneur Du Palevart. — Procès relatif à la suite du moulin de Kerbernès, entre Julien Le Bras et Guillaume Lesneven ; bail à ferme d'une tenue à Kermarquer en Ploemel, en faveur dudit Lesneven.

B. 940. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1667. — Procès : entre les Cordeliers de Vannes et Guillaume Lecourt, au sujet d'une porte que ce dernier avait pratiquée sur leur enclos ;— entre Mathieu Le Clerc, fermier général de la terre et seigneurie du Helfau, d'une

part, Jean Le Penru, Guillaume Le Penru, Jean Hollart et Gilles Pesdron, d'autre part, relativement aux corvées dues par ceux-ci à ladite seigneurie du Helfau.

B. 941. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1667. — Procès-verbal des réparations nécessaires à la maison commune, ainsi qu'aux murailles et pavés de Vannes. — Comptes de la succession de François Chenicart. — Procès entre Jean Des Hayeux, écuyer, et René Baëllec de Kermonalch, relativement aux prééminences en l'église paroissiale de Meslan.

B. 942. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1667. — Enquête faite par le Présidial de Vannes, à la requête de Pierre Aubin, écuyer, sieur de Botcouarh, contre Guillaume Nicollazo et autres créanciers de la succession bénéficiaire de Pierre Aubin, écuyer, sieur de La Rochelaudo; — à la requête de Guillaume Conan, contre Guillaume Le Pojollec et Raoul Caudrec, au sujet du bois coupé par ces derniers dans la tenue de Trimo en Sulniac.

B. 943. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1667. — Comptes de la succession de François Chenicart. — Procédure entre l'abbaye de Lanvaux et celle du Rellec, au sujet de la pension d'un religieux entré dans cette dernière. — Sentence d'ordre dans la succession bénéficiaire de Jean Le Mordant, écuyer, seigneur de La Croix-Le-Mordant. — Procès entre les Dominicains de Saint-Vincent de Vannes et Roland Bonnefoy, sieur de Kergoaul, relativement à un acte de fondation.

B. 944. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1667-1763. — Procès : entre Jean Jollivet et Jean Bonny, relativement à une acquisition de biens à Kerangat et à Kerdain en Questembert; — entre Bonne Couëdic et messire Marc-Pierre Dibart, au sujet de la propriété d'une aire à battre située au bourg d'Ambon; — entre Jacques Graffion et les Visitandines de Vannes, relativement à la succession de Julien Lescop.

B. 945. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1668. — Procès entre messire Mathurin Georget, recteur de Saint-Patern, et messire Louis Eudo, relativement à la prise de possession de la cure de Saint-Patern de Vannes; — entre les Dominicains de Saint-Vincent de Vannes et messire Charles Le Douarain, seigneur Du Mézo, au sujet d'un contrat de constitut. — Sentence du Présidial en faveur de messire François Chohan, sieur de Coëtcandec, dans la succession de messire Jean Le Bro, sieur de Pontdeloc.

B. 946. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1668. — Procès-verbal des réparations nécessaires à une maison de Vannes, à la requête de dame Nicolle de La Porte; — de descente à une tenue de Malansac, à la requête de François de Joues, pour estimer la jouissance des deux tiers de cette tenue; — de descente au moulin de Kérizec en Berric, pour juger un procès entre messire Julien Le Sénéchal, sieur de Tréduday, et messire Jean-Urbain de Carné.

B. 947. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1668. — Procès: entre Henri Nouel, Sylvestre Le Guilloux et Marguerite Le Meurs, d'une part, Louis Guilloux et Louis Loric, d'autre part, au sujet de la jouissance d'une pâture en Guidel; — entre messire Jean Horeau, recteur de Surzur, et Jean Queneau, relativement à la dîme due sur les marais salants de la terre du Grasnil.

B. 948. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1668-1710. — Vente de biens en Arzal, Allaire, Marzan, Questembert, Ambon, Péaule, Vannes, Malansac, au profit de Pierre Guidinniac, Jacques Mahé, Pierre Fréour, Guillaume Montrelais, Pierre Le Texier, Yves Métailler, Jacques Le Roux, Jean Caudart.

B. 949. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1668-1727. — Vente de l'office de lieutenant particulier de l'Amirauté de Vannes en faveur de Joseph-François Bocou. — Inventaire des meubles provenant de la succession de messire Louis Casset de Vautorte, évêque de Vannes. — Procès entre messire Thomas de Robien et René Martin, écuyer, sieur de Bouillon, relativement à la succession de dame Jeanne de La Haye.

B. 950. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1668-1727. — Procès entre messire Jean-Marie Fredel, recteur de Comblessac (Ille-et-Vilaine), et les tréviens des Brulais, relativement aux droits des bannies de mariage; requêtes; productions d'actes; assignations; mémoires et répliques.

B. 951. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1668-1748. — Correspondances de la famille Felot,

à Vannes; avis et renseignemens pour affaires de procédure. — Procès : entre Jacques Bourgeois, sieur de Clermont, et Nicolas de Faveroles, relativement à la succession de dame Marie-Anne Charlier ; — entre François Albert de Beaufort, écuyer, et messire René Armand de Cléguennec, au sujet de la jouissance d'une maison à Vannes.

B. 952. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1668-1754. — Vente de biens en Vannes, Sarzeau, Ambon, Bourg-Paul-Muzillac, saisis sur Marc-Anne Gobé, sieur de Coqueneau, à la requête de messire Jacques Dury, directeur des domaines du Roi en l'évêché de Vannes. — Mesurage et prisage, à fin de *congément*, d'une tenue située au village de Bohalgo en Vannes; — d'autres tenues en Berric, Elven, Sulniac, Surzur, Noyalo, Ambon, Noyal-Muzillac.

B. 953. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1668-1778. — Vente de biens en Noyal-Muzillac au profit de Pierre Béniguet.—Procès : entre Jacques Gillot et Marie Le Glouannec, relativement à la succession de Victor Gillot ; — entre Alain Quiquero et Jean Le Caudrec, au sujet de la rente due sur une tenue située au village de Bourgerel en Noyal-Muzillac.

B. 954. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1668-1774. — Procès : entre maître Jean Guého et messire François-Marie Champion de Cicé, au sujet du *congément* d'une tenue à Kergal en Arzal ; — entre Jean Guyot et Jacques Le Sans, relativement à la jouissance de la tenue du Petit-Trébont en Surzur. — Partage, entre Jean Morice et Jacques Le Roux, de la succession de François Loyer, maître maréchal, leur oncle.

B. 955. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1668-1779. — Bail à ferme d'une tenue située à Coëtado en Caden. — Procès entre René Druay et Claude Mouraut, relativement à la succession de Jean Servant Dibart, écuyer. — Aveux de biens aux paroisses de Quimper et de Ploaré (Finistère) rendus au prieuré du Grand-Locmaria ; — procès entre ce prieuré et maître Charles-Joseph Danguy.

B. 956. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1669.— Procès : entre maître Joseph Gobé, notaire royal et procureur au Présidial de Vannes, et demoiselle Jeanne Basseline, dame Du Fossé, relativement à une mitoyenneté de mur en leurs logis à Vannes; — entre Mathieu Le Clerc et les vassaux de la seigneurie du Helfau en Elven, au sujet des corvées dues à cette seigneurie.

B. 957. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1669. — Procès-verbal des réparations nécessaires à la maison de Camarec en Elven. — Poursuites des fermiers des Devoirs des États de Bretagne contre Julien Nouel, Guillaume Le Thieis, Jean Meidech, cabaretiers en Questembert, Grandchamp et Sulniac, accusés de fraude de vins. — Attestation de visite du moulin à vent de Loyon, à la requête d'Abel Trébuchet, fermier général des terres du Garo.

B. 958. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1669. — Poursuites dirigées par les fermiers des Devoirs de Bretagne contre Jean Rolland, Julien et Yves Orgebin, Julien Le Corre, Antoine Richard, Jean Dréan, Pierre Dréan, Pierre Ruault et autres, accusés de fraude de vins; requêtes; enquêtes ; procès-verbaux de descentes et de visites.

B. 959. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1669. — Requête des Ursulines de Vannes contre François Drouet, sieur de Treffoyer, au sujet de la dot due par ce dernier pour Vincente Racault, religieuse dudit couvent. — Saisie de la maison noble du Roscouet en Moréac, sur Pierre de La Villéon, écuyer, à la requête de François Danet, marchand de Vannes, son créancier.

B. 960. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1669-1740. — Procès : entre Mathurin Gicqueaux, d'une part, Mathurin Perguy, Ollive et Barbe Chesnard, d'autre part, relativement à la succession de Jacquette Chesnard ; — entre maître Pierre Cozette et demoiselle Françoise Le Lair, veuve de Vincent Dutanneur, au sujet du bail à ferme du greffe civil et criminel de la juridiction royale d'Auray.

B. 961. (Liasse.)— 92 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin .

1669-1747.—Procès : entre demoiselle Anne de Lantivy et Jean Gaspard, relativement au bail de la terre de Kergal ; — entre François Michelot et messire Pierre Gros, au sujet de la succession de maître Jean Michelot; — entre Françoise Legal et maître Guillaume Rocher, au sujet de la succession de Pierre Lucas ; — entre Jean Guyot et Jean

Le Vaillant, au sujet de la succession de demoiselle Suzanne Guyot.

B. 962. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1670 — Échange d'une maison à Vannes contre une tenue en Saint-Nolff, entre demoiselle Catherine Houet et maître Guillaume Nicol, procureur au Présidial de Vannes. — Poursuite des fermiers des devoirs de Bretagne contre Olivier Benoist, Olivier Quiberan, Yves Lollicart, accusés de fraude de vins; procès-verbaux de descente et de visite.

B. 963. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1670. — Vente de la terre du Clérigo, en Theix, au profit des créanciers de Sébastien Du Clérigo, écuyer. — Sentence du Présidial, qui condamne messire Gilles Hervé, recteur de Saint-Tugdual, à payer à messire Hiérosme Le Guénec la pension de 150 livres par an, à lui due sur les revenus de ladite paroisse.

B. 964. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1670. — Saisie et vente de la seigneurie de Camzon. — Enquête, à la requête de Guillaume Sesbouez, au sujet des réparations nécessaires à une maison de Vannes. — Procès entre Jean Mariteau, recteur du Faouet, et le chapitre de Guémené, au sujet des réparations de l'église Notre-Dame de la Fosse, à Guémené.

B. 965. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1670-1748. — Appropriement en Vannes, Lauzach et Berric, en faveur d'Alain Guéguen et de Jeanne Lorans. — Procédure entre messire Antoine Lhermite et Julien Buzay, au sujet des revenus du prieuré de Saint-Léonard, en Theix. — Mandement de monseigneur d'Argonges, évêque de Vannes, relatif aux processions à faire dans tout le diocèse pour obtenir de la pluie.

B. 966. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1671. — Comptes de la succession de Françoise Gaultier. — Poursuites des fermiers des devoirs contre Julien Le Vigouroux, accusé de fraude sur les vins. — Vente de la terre du Vertin en la presqu'île de Rhuis. — Procès entre messire Urbain Sauvageau, recteur de Riantec, et ses paroissiens, au sujet des dîmes.

B. 967. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1671. — Bail à ferme des deniers d'octroi de la communauté de Vannes.—Poursuites des fermiers des devoirs de Bretagne contre des particuliers accusés de fraude dans le commerce des vins, aux paroisses de Berric, Noyal-Muzillac et Ambon. — Mainlevée de la succession de Jean Le Ray, au profit de Benoît, Julien et Bertrand Le Ray.

B. 968. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1671. — Poursuites, à la requête des fermiers des devoirs, contre Vincent Le Boullicault, pour délit dans le commerce des vins. — Procès entre Jean Fournel et demoiselle Jeanne Basselinne, au sujet de la succession de messire Henri Basselinne, chanoine et grand vicaire de Vannes. — Descente en l'église paroissiale de Billio, pour vérification d'armoiries, à la requête de messire François Gilles de Trécesson.

B. 969. (Liasse.) — 78 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1671-1789. — Procès entre messire Joseph Butault de Marzan et François Le Breton, relativement à la distribution des deniers provenant de la vente de la terre de Bléhéban; — entre messire Joseph Bernard, sieur des Greffains, et messire Jean Champion de Cicé, au sujet de la succession de messire François-Marie Champion de Cicé; — entre François Souffais et Bertrand Le Breton, relativement aux rentes dues sur la tenue de Keroualen-Izel, en Moëlan (Finistère); aveux pour cette tenue, rendus aux seigneurs de La Pierre.

B. 970. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1672. — Partage entre monseigneur l'évêque de Vannes et les Trinitaires de Sarzeau de la dîme due par messire Claude de Francheville sur sa vigne de Truscat, audit Sarzeau. — Sentence du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Olivier Benoist.

B. 971. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1672. — Procès entre messire François-Gilles de Trécesson et messire Jean de Talhouet, relativement aux droits de prééminence en l'église paroissiale de Billio. — Poursuites, à la requête des fermiers des devoirs, contre des particuliers accusés de fraude dans le commerce des vins, en la paroisse d'Ambon.

B. 972. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1672. — Poursuites, à la requête des fermiers des devoirs, contre des particuliers accusés de fraude dans le commerce des vins, aux paroisses de Bourg-Paul-Muzillac,

Ambon, Arzal, Surzur. — Saisie et vente de tabacs en Vannes, sur Louis Advise, sieur Des Ruisseaux.

B. 973. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1672-1679. — Bannies du bénéfice d'inventaire des successions de demoiselle Nicole Lucas; — de demoiselle Jacquette Poury. — Baux à ferme de la maison noble de Botcouarch, en Vannes, saisie sur Julien Aubin, écuyer, sieur dudit lieu; — de la seigneurie de Cohignac en Berric; — de celle de La Guichardaye, en Tréal. — Déclaration faite au Présidial des biens de la seigneurie du Cosquet, en Saint-Aubin de Guérande (Loire-Inférieure).

B. 974. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1672-1723. — Procès relatif à trois billets consentis par Jeanne de Talhouet, prieure de Locmaria, à maître Julien Le Lièvre; — entre dame Renée Gouret Du Guesclin et dame Élisabeth-Valentine Gouret de Séréac, relativement à la succession de messire César Gouret de Cranhac; — entre messire Julien Le Denais, sieur de Kercambre, et Henri Thomas, sieur de Kerault, au sujet de la succession de Jacques Thomas, sieur de Kerdrehen.

B. 975. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1672-1772. — Ventes d'une maison à Vannes, au profit de Marie Le Mézec; — de la terre de Trébiguet, en Ambon, au profit de Robert Billy; — de biens en Vannes et Bourg-Paul-Muzillac. — Bail judiciaire des biens de feu messire André-Joseph de Robien.

B. 976. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1673. — Procès-verbal des réparations à faire à une maison de Vannes, à la requête de messire Jean-Urbain de Carné. — Procès entre Guillaume Riou, sieur Du Plessis, et demoiselle Michel Georget, dame de Kervilly, relativement aux dîmes dues au prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes.

B. 977. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1673-1762. — Procès entre François Le Luhern et René Sachot, relativement à la succession de Bertrand Le Luhern; — entre Louis Farault et messire Sébastien Bouré, au sujet des dîmes de Poulbouc, en Guégon; — entre Hervé Onno et Olivier Le Barbier, au sujet du *congément* d'une tenue située à Kerpayen, en Saint-Patern de Vannes.

B. 978. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1674. — Enquête, à la requête de Jacques Le Voyer, écuyer, relativement aux revenus de la terre du Jauchaye, en Gommené (Côtes-du-Nord). — Mainlevée des biens de la succession de Marguerite Du Tertre, au profit de Jeanne Le Gouarin, Pierre Le Bihan et consorts. — Procès-verbal du revenu des terres aliénées et afféagées en la presqu'île de Rhuis par les commissaires du Roi.

B. 979. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1674-1751. — Vente au profit de Jean Hervio d'un pré voisin de la Madeleine, en Vannes. — Apposition de sceaux et certification des biens meubles trouvés après le décès de Hervé Mené. — Procès entre Jean Lepré, couvreur, et Pierre Choblet, charpentier, au sujet du marché passé entre eux relativement à la couverture de la maison du sieur La Croix, imprimeur, sur le pont Notre-Dame, à Vannes.

B. 980. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1675. — Prise de possession de la cure de Questembert par messire François Bégo. — Descente chez Lucrèce Carton pour la vérification du papier timbré. — Procès-verbal des réparations nécessaires à une maison de Vannes, à la requête de messire Julien Gibon, sieur du Grisso.

B. 981. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1675-1744. — Procès entre François Simon et messire Mathurin Tampier, prêtre, relativement à la vente d'une pièce de terre située au village de Launay, en Ménéac. — Congéments de tenues au village du Moustoir, en Séné; — au Hayo, en Elven. — Appropriement, pour le séminaire de Vannes, de deux chambres de la rue du Lion-d'Or de cette ville.

B. 982. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1675-1773. — Baux à ferme du doyenné de Péaule; — des dîmes de Saint-Martin-sur-Oust; — des terres du Gras et de La Villeguériff; — du Helfau, en Elven. — Succession de Mathurin Le Mézec, sieur de Penhouet; bail des héritages en dépendant.

B. 983. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1675-1775. — Procès-verbal des réparations à faire à l'abbaye de Bon-Repos (Côtes-du-Nord). — Baux à ferme

de la maison noble de Couespay, en Renac (Ille-et-Vilaine); — de la seigneurie de Carné, en Questembert. — Procès entre maître André Terrien et messire Louis Charette de La Gacherie, au sujet du bail de La Salmonière.

B. 984. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1675-1678. — « Délibérations et arrestez de Mes« sieurs les directeurs des effectz de Gabriel Regnard « apres sa faillite. »

B. 985. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1675-1779. — Aveu du prieuré de Sainte-Nennoch, en Pœlmeur, rendu au Roi par messire Louis de Vautorte, évêque de Vannes; procès entre dom Frédéric Marcel de Lanty et messire Jean-François Jourdain, sieur du Coetdor, au sujet de la jouissance de l'étang dépendant de ce prieuré. — Adjudication d'une maison saisie sur feu maître René Rio, à Vannes. — Bail à ferme des terres de messire François-Marie Champion de Cicé, en Elven, Péaule et Marzan.— Congément d'une tenue à Kerlomen, en Sulniac.

B. 986. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1676. — Procès entre Georges Hirgair et messire Pierre Cillart, au sujet d'une rente due à ce dernier en Kervignac. — Bénéfice d'inventaire de la succession de messire Claude de La Bourdonnaye. — Requête présentée au Présidial par maître Pierre Ruault, sieur du Restian, sénéchal de Locminé, prétendant avoir droit d'exercer sa juridiction dans un procès soutenu par messire Pierre Laigo contre Jacques Rouillé.

B. 987. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1677. — Procès entre dame Anne de Goulaine et dame Marie Le Lidour, au sujet du rachat de plusieurs terres en Noyalo; — entre les religieux de l'abbaye de Bon-Repos (Côtes-du-Nord) et Claude Brossard, écuyer, sieur de La Bodraye, au sujet des dîmes de ladite abbaye.

B. 988. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1677. — Procès-verbal de visite de la couverture de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Vannes. — Procès entre François Clergé, Julien Bégaud et consorts, et maître Jacques Hulcoc, relativement aux obligations consenties par ce dernier. — Vente de grains chez Gilles Le Husset.

B. 989. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1677-1741. — Bail à ferme des revenus de la seigneurie de Talhouet, en Lantillac et Radenac, saisie sur messire Louis de Cléguennec. — Bannies de la succession bénéficiaire de messire François René Le Vallois, sieur de Séréac; — de l'acquêt judiciaire fait par Guillaume Cochart, sieur de Lisle, d'une maison à Vannes dépendant de la succession de Jacques Du Ry.

B. 990. (Liasse.) — 104 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1678. — Procès entre messire Jacques-Louis Paris et messire Charles de Kermeno, au sujet d'une somme de 3,500 livres due par ce dernier sur la vente de la terre de Trédiec, en Plaudren. — Sentence du Présidial qui autorise dame Anne Le Mordant à disposer des meubles et immeubles dépendant des successions de Julien et de Jeanne Le Mordant.

B. 991. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1678. — Procédure entre René Mahé et Jean Le Vandeur, relativement à des constructions à Vannes. — Requête présentée au Présidial de Vannes par Jacques de La Folie, directeur des postes à Vannes, contre la veuve Chereau, pour cause de contraventions aux règlements des postes. — Procès-verbal des réparations à faire à l'abbaye de Coëtmalouen (Côtes-du-Nord).

B. 992. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 2 pièces parchemin.

1679. — Procès entre les religieux de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis et les habitants des îles de Houat et de Hœdic, au sujet des communs de ces îles. — Sentence du Présidial qui ordonne le partage des biens dépendant de la succession de Philippe Du Val. — Bénéfice d'inventaire de la succession de messire Yves de Quélen.

B. 993. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1679. — Procès-verbal des réparations nécessaires à l'église paroissiale de Ruffiac. — Plaintes portées au Présidial par demoiselle Julienne Ridant contre Julien Mesnage, son mari, pour cause de coups et violences.—Procès entre Armel Fablet, sieur de La Touche-Moisan, et demoiselle Suzanne Louet, sa femme, pour détournements commis par cette dernière.

B. 994. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1679. —Poursuites de maître Charles Durand, fermier

général des postes de Bretagne et de Normandie, contre Jean Cossic, accusé de fraude au détriment desdites postes. — Autres contraventions relatives aux postes commises par Roland Troplong, messager de Rennes.

B. 995. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1679-1742. — Aveu rendu à messire Jean-Anne-Vincent de Larlan pour le village de Brulis, en Noyal-Muzillac. — Procès entre Yves de La Couldraye et Jean Le Coquen, relativement à des dîmes en Arzon; déclaration de la Prée-au-Duc, en cette paroisse, fournie au Roi par ledit sieur de La Couldraye.

B. 996. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1679-1784. — Procès entre Jacques Graffion et le couvent des Visitandines de Vannes, relativement à la succession de Julien Lescop; — entre Pierre Jean Tual, écuyer, et messire Maximin-Guillaume Le Croisier, au sujet du défrichement d'un terrain situé à Kerbourbon, en Saint-Patern de Vannes; aveu de la seigneurie de Kerbourbon, rendu à monseigneur Louis de Vautorte, évêque de Vannes. — Aveu de la terre de Lanouëdic, en Sarzeau, rendu au Roi par messire François de Bahuno.

B. 997. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1680. — Procès-verbal de descente au couvent du Père-Éternel, à Vannes, à la requête de demoiselle Marguerite de La Cornillière, pour procéder à une enquête sur le traitement qu'elle subit dans ladite maison. — Érection en comté de la terre et châtellenie de Chasteaubourg, en faveur de messire Charles Denyan, sieur de Cangé.

B. 998. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1680. — Procès entre demoiselle Marie de La Coudraye et messire Yves de La Coudraye, relativement au partage de la succession de dame Guillemette Thomas de Queranloux. — Réception de maître François Rio en l'office de procureur au siége présidial de Vannes.

B. 999. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680-1741. — Procès entre messire Louis-Jean-Baptiste Urvoy et Nicolas Hamon, relativemant aux rentes dues sur le *convenant* de Langonan, en Plounevez-Moëdec (Côtes-du-Nord); aveu dudit convenant rendu par le sieur Hamon au sieur Urvoy. — Appropriements de biens en Vannes, Péaule, Marzan, Noyal-Muzillac, Ambon, Grandchamp, Lauzach, au profit de Jacques Blouin, Yves Le Borgne, Vincent Pinault, messire Vincent Exupère de Larlan, messire Louis de La Bourdonnaye, maître Joseph Gobé, Jean Laménéan.

B. 1000. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1680-1779. — Procès entre messire René-Armand de Cléguennec et François-Albert de Beaufort, écuyer, relativement à une maison de Vannes dépendant de la succession de dame Mathurine de Cambout; — entre messire Jean-Marie Chauveaux et Jean Robin, au sujet des dîmes du prieuré de la Madeleine de Malestroit.

B. 1001. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1681. — Procès-verbal de l'état de la maison de Jean Le Gaux, située près de la porte Notre-Dame, à Vannes. — Enquête relative aux impôts prélevés sur les habitants de la paroisse de Bignan. — Procompte pour dame Marie Luhandre dans la sucession de messsire François Le Garec, sieur de Penhouet.

B. 1002. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1681. — Demande en interdiction faite par dame Jeanne-Marie de Trévegat contre Vincent Le Métayer, écuyer, sieur Du Verger, son mari. — Prise de possession de la cure de Plussulien (Côtes-du-Nord) au nom de messire Denis Nicolas.

B. 1003. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1681-1747. — Liste de ceux qui possèdent des terres nobles dans la paroisse de Questembert, au nombre desquels figurent messire Joseph Sanguin, messire Joachim Descartes, Jeanne Le Levier, madame de La Grandville, messieurs de Pinieuc, de Cicé, etc. — Mesurage et prisage de la métairie du Breil, en Plaudren, à la requête de Jacquette Marot, contre René Galais.

B. 1004. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1682. — Requête de Gabriel Bernard et de Thibaud Robert contre Yves Le Moguédec, sieur de La Grange, leur débiteur du prix de plusieurs barriques de vin. — Procès entre messire Pierre Conan et messire Claude Le Saulx, relativement à la possession de la cure de Berné.

B. 1005. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1682. — Procès-verbal de descente en la halle de Vannes pour juger des contentions relatives aux étalages. — Procès entre messire Hyacinthe-Baptiste-Henri de Bohal et dame Anne de Champaigne, au sujet de la possession de deux maisons à Vannes.

B. 1006. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1682-1699. — Correspondances de la famille Felot, à Vannes. — Mémoire des avances et vacations dues à maître René Felot, procureur en la Cour, par demoiselle Jeannne-Nicole Letort, par suite de son procès contre le sieur Giberne; — quittance par laquelle le sieur de Villiers reconnaît avoir recu du sieur Felot, son procureur, tous les actes le concernant. — Reçu d'une somme de 165 livres, que Françoise Gouesbier atteste avoir été donnée par le sieur Felot au greffe et à son mari. — Procurations pour examen de taxe de dépens.

B. 1007. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1682-1725. — Procès entre Louis Le Marec et François Le Fichoux, relativement aux redevances de deux tenues du village de Moustoiric, en la paroisse de Lesbins-Pontscorff; — mesurage et prisage; — requêtes; — — subjonctions; — contredits; — productions de pièces, etc.

B. 1008. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1682-1742. — Certification de bannie de la succession bénéficiaire de Jacquette Lambot. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Marc Spadin, sieur de Beaulieu; — de la succession de maître Pierre de Launay; — de demoiselle Françoise Poury; — de Julien Minier.

B. 1009. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1683. — Procès-verbal de l'état d'une maison à Vannes, à la requête de demoiselle Catherine Houet; — des réparations nécessaires au moulin à fouler le drap, situé à La Burbannière, en la rue de La Tannerie, à Vannes; — au prieuré de Bodieuc, en l'évêché de Saint-Malo.

B. 1010. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1683. — Procès entre messire Julien de La Bourdonnaye de Kerozet et messire Jean Allioux, relativement aux prééminences en l'église paroissiale de Saint-Avé. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Séglien. — Saisie, à fin de vente, des héritages de Jean Chenicart.

B. 1011. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1683. — Vente de l'office d'huissier-audiencier de la juridiction des eaux, bois et forêts de l'évêché de Vannes, à la requête de Jeanne Santière, veuve de François Le Glouanec. — Sentence d'ordre dans la succession de messire Hiérosme Rogon, sieur Du Parc.

B. 1012. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1683-1729. — Procès entre Michelle Jéhanno et Jean Conan, relativement à la sucession de François Conan; — entre Pierre Danilo et Françoise Catrevaux, au sujet de la succession de François Lucas.

B. 1013. (Liasse.)— 78 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1683-1748. — Procès entre maître Jacques Gaultier et dame Marie-Gorgonie Nassiet, dame de Virel, relativement à la succcession de messire Marin Collobel: — entre Guillaume Le Pichon et Sébastien Le Roux, au sujet d'une acquisition d'héritages à Quercolobé, en Larré.

B. 1014. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1684. — Poursuites des fermiers des devoirs de Bretagne contre Jean Kerviche, Jeanne Le Guéguen, Nicolas Oillo et Marc Le Léal, accusés de fraude dans le commerce des vins. — Procès entre Julien Gambert et Yvonne Gambert, au sujet du payement des édifices d'une tenue située en Saint-Jean-Brévelay.

B. 1015. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1684. — Procès entre messire Jean Luette et messire Guillaume Sesbouez, relativement à la possession de la cure de Sarzeau. — Inventaire des meubles de demoiselle Perrine Lorans, séparée de biens d'avec maître Pierre Blanchart, sieur de Longuerays, son mari.

B. 1016. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1684. — Convention d'experts pour le triage des terres et bois adjugés au prieuré et aux frairiens de Trédiou. — Poursuites du fermier des devoirs contre Nicolas Le Franc, du village de Cadouarn, en Séné, accusé de fraude dans le commerce des vins. — Procès-verbal de descente, à fin

d'apposition de scellés, chez demoiselle Perronnelle Léziart.

B. 1017. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1684-1760. — Aveux de biens situés à Keravel, en Plounevez-Moëdec (Côtes-du-Nord); — procédure relative à ces biens entre messire Louis-Jean-Baptiste Urvoy et Christophe Denis et Nicolas Huon. — Mesurage et prisage, à fin de *congément*, d'une tenue située à Kerpayen, en Saint-Patern de Vannes. — Inventaire et vente des meubles de feu maître Louis Quentin.

B. 1018. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1685. — Procès-verbal de descente chez les Carmes Déchaussés de Vannes, à l'occasion de la fuite du père Eugène de Saint-Corneille, provincial des Carmes Déchaussés de la province de Lille, en Flandre, détenu à Vannes par ordre du Roi. — Requête adressée au Présidial par Julien Périn, sergent royal, demeurant à Vannes, rue Saint-Nicolas, au sujet des pertes par lui éprouvées dans l'inondation du faubourg Saint-Patern. — Procès-verbal d'estimation de plusieurs *œillets* de marais salants, situés en la paroisse de Guérande (Loire-Inférieure) et appartenant à David Le Texier.

B. 1019. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1685. — Sentence de séparation de biens d'entre messire Philippe Couessin de La Berraye et dame Magdeleine Hamon, sa femme. — Procès entre le chapitre de Vannes et messire Julien Gibon, sieur du Grisso, relativement au contrat de constitut consenti envers ledit chapitre par Yves Du Fresnay et Jean Gibon.

B. 1020. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1685-1718. — Vente judiciaire de la terre du Vertin, en Sarzeau. — Baux à ferme des terres du Gras et de La Ville-Guériff ; — de la seigneurie de Pontcallec, en Berné ; — des biens appartenant à la succession de messire François-Marie Champion de Cicé.

B. 1021. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1685-1738. — Bail à ferme de la maison du Prat, en la paroisse Saint-Patern de Vannes. — Appropriement de biens en Séné, au profit de maître Julien Gicquel. — Baux du comté de Largouet ; — des maisons du Grand-Monarque et du Petit-Monarque, à Vannes.

B. 1022. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1685-1766. — Appropriement de biens à Vannes, au profit de demoiselle Mathurine Cesbron. — Aveu de la seigneurie de Péaule, rendu au Roi par messire Guillaume Libor de La Bissonnière. — Procès pour dettes entre dame Anne Le Sénéchal et messire Jean de Robien.

B. 1023. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1686. — Sentence de séparation de corps et biens entre Marc Jouan et Renée de Saint-Pair, sa femme. — Procès entre Pierre Le Vacher, sieur de Lohac, et messire Paul-Michel Sorel et Charles-Bertrand Sorel, au sujet d'un acte obligatoire consenti vers ledit Le Vacher.

B. 1024. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1686-1722. — Procédure entre Jean Le Gal et Nicolas Le Corre, par suite d'un acte obligatoire ; — entre Yves Le Percherin et maître Clet Michelet, relativement à la succession Madec.

B. 1025. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1686-1786. — Appropriement de la terre de La Haye, en Larré, au profit de messire Joseph Le Meilleur. — Procédure entre Grégoire Guillo et Roland Allain, relativement au bail à ferme d'une des métairies du Hencoët, en la paroisse de Plaudren. — Certification de bannie de la succession bénéficiaire de messire Jean-Pierre de Champeaux.

B. 1026. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1687. — Procès entre Jacques Thomas, sieur de Kerdrehen, et la paroisse de Saint-Solomon, à Vannes, relativement à une rente due à ladite paroisse, représentée par Vincent Bretel, fabricien. — Enquête, à la requête de Louis Le Floch, au sujet d'un canton de lande située en la paroisse de Saint-Nolff, et appartenant audit Le Floch. — Sentence du Présidial relative au compte de la gestion des biens provenant de la succession de Pierre Le Boullicault. — Procès-verbal de visite d'une maison sise en la rue des Chanoines de Vannes, dépendant de la chapellenie de Saint-Leury.

B. 1027. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687. — Procès entre le chapitre de Vannes et messire Pierre Le Quentref, relativement aux dîmes de la paroisse

de Saint-Allouestre. — Sentence du Présidial touchant le bénéfice d'inventaire de la succession de maître Pierre de Vernay ;—de la succession de Julien Bégaud.

B. 1028. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687-1689. — Lettres et papiers de M. Felot, demeurant à Vannes, ancien procureur au Parlement de Rennes ; — acte par lequel Marianne de Toulbodou reconnaît avoir retiré le sac de procédure que son mari avait envoyé à M. Felot, contre Renaud, huissier à Vannes ; — retrait par Pinart du sac du procès porté au Parlement contre messire François Pitoys par Jean Tanguy, Yves Lagadec et consorts; — procuration donnée au sieur Felot par Camus, pour mettre arrrêt, entre les mains de M. de La Motte-Picquet, sur les deniers adjugés à maître Jean Ridé, comme créancier de Julien Guérault.

B. 1029. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1687-1724. — Poursuites exercées par Guillaume de La Gravière contre maître Pierre Audren, sieur Des Coteaux, accusé d'avoir occasionné la mort d'un cheval. — Procès entre maître Thomas Bellanger et maître Antoine de Montigny, relativement à la ferme des étapes de Muzillac, Ambon, Vannes, Auray, Landévant, Landaul et Hennebont.

B. 1030. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1687-1731. — Procès entre Joseph Kermasson et demoiselle Renée Angelome, relativement à la succession bénéficiaire de Catherine Kermasson; — entre Marin Rouxel et Pierre Le Quellec, au sujet de la succession d'Yves Éveno.

B. 1031. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687-1738.—Procès pour dettes entre maître Pierre-Hyacinthe Le Verger et Hyacinthe Goualezdre ; — apposition de scellés chez feu maître Goualezdre, sénéchal de Largouet ; — productions et inventaires d'actes ; — pièces au soutien ; — sentence du Présidial ; — mémoires de frais et vacations.

B. 1032. (Liasse.) — 64 pièces, papie ; 1 pièce, parchemin.

1687-1739. — Procès entre Anne Pinart et Guillaume Jégo, relativement à la succession de Jean Pinart. — Certifications de bannies du bénéfice d'inventaire des successions d'Olivier Le Guy ; — de demoiselle Jeanne Raoul ; — de maître Jean Dutac ; — de maître Georges Bruneau.

B. 1033. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687-1741. — Procès entre demoiselle Suzanne de Carné et messsire Jean-Anne Vincent de Larlan, au sujet de la mouvance des seigneuries de Rochefort et de Cohignac ; — aveu d'une maison à Questembert et d'une tenue à Lesnué ou Sainte-Marguerite, en Sulniac, rendu audit sieur de Larlan ;—aveu fourni à ladite demoiselle de Carné pour la seigneurie de Cohignac, s'étendant aux paroisses de Berric, Questembert, Noyal-Muzillac et Sulniac.

B. 1034. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1687-1764. — Quittances de la taxe de la capitation pour Guillaume Le Chapelain, tanneur à Vannes. — Ventes d'un office de notaire royal, à Vannes, au profit de Vincent Bertho ; — des immeubles dépendant de la succession de Sébastien Labousse.

B. 1035. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1687-1771. — Procès pour acte obligatoire entre demoiselle Julienne Bégaud et maître Pierre Le Bihan ; — entre Angélique et Madeleine Du Paty et le sieur de Pradel-Audet, relativement à la succession du sieur Du Paty-Davignon ; — entre messire Jean-Joseph Robert et messire Joseph-René de Ruellan, au sujet des dîmes novales de la paroisse de Lanouée.

B. 1036. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1688. — Procès entre demoiselle Thérèse Palus et maître Julien Marot, relativement à la succession de maître Jean Trégarot, ancien notaire royal ; — entre François Du Boisbily, écuyer, et Joseph-Hyacinthe Le Piouff, au sujet de la propriété de la maison de La Provostays. — Sentence du Présidial relative à la succession de messire Charles Lebel, recteur de Grandchamp.

B. 1037. Liasse.) — 99 pièces, papier.

1688. — Procès-verbal de mesurage et prisage du jardin des Visitandines de Vannes pour cause d'assainissement. — Procès-verbal de descente à la verrerie de Trédion après faillite. — Enquête contre Guillaume Dubreuil, accusé de désordres et de scandales.

B. 1038. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1688-1689. — Sentence du Présidial qui condamne le sieur Guillemot à payer au sieur Charpentier une somme de 16 livres qu'il lui doit par suite de marché passé entre eux. — Procès entre Jean Chotard, sieur de La Touche, et Étienne Duchesne, écuyer, sieur du Teil, relativement au partage de la succession de dame Jeanne-Marie de Saint-Mallon.

B. 1039. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1688-1690. — Sentence qui reconnaît les Visitandines de Vannes propriétaires du terrain d'une ruelle de cette ville, allant de la rue de la Vieille-Boucherie à la chapelle Saint-Michel. — Prise de possession de la terre de Botureul, en Pluherlin, au nom de dame Henriette de La Musse. — Contraventions dans le commerce des vins.

B. 1040. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1688-1742. — Procès entre dame Françoise Pallasy et demoiselle Louise Le Guilloux, relativement aux biens dépendant de la succession de Vincent Le Mounier, sieur de Kerfalhun; — entre maître Vincent Pirio et Pierre Loget, au sujet de la succession de Joseph-Corentin Thépault.

B. 1041. (Liasse.) — 57 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1688-1768. — Procès pour dettes entre messire Yves Lucas et maître Pierre Le Bihan; — entre maître Jean Le Bail et Suzanne Barbot, relativement à la succession de maître Guillaume Thébaud; — entre Julien Le Bras et Guillaume Lesneven, au sujet de la *suite* du moulin de Kerbernès.

B. 1042. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1688-1768. — Bail judiciaire de la terre de Kerboclion, s'étendant aux paroisses de Taupont et Loyat, saisie sur les enfants de feu Gilles Cado, écuyer. — Arrêt du Conseil d'État relatif aux professions de relieur, de libraire et d'imprimeur à Vannes. — Aveu de la seigneurie du Helfau, en Elven, rendu au Roi par dame Marie Couturié.

B. 1043. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1688-1786. — Procès entre messire Maximin-Guillaume Le Croisier et Jean Tual, écuyer, relativement aux dîmes des terres de Kerbourbon, en Saint-Patern de Vannes; — entre Denis Rio et Joseph Maury, au sujet de la succession de Jacques Maury; — entre Louis Guyonvart et Louis Le Crom, au sujet de la succession de Pierre Kerhino; — entre Charles Hémon et Guillaume Le Delaizir, relativement à une fondation faite en l'église de Grandchamp.

B. 1044. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1689. — Sentence du Présidial en faveur du chapelain de la chapelle des Lices, à Vannes, au sujet d'une maison située derrière ladite chapelle; — en faveur de messire Christophe de Robien, dans la succession de messire Vincent Le Boutouillic, sieur de Kerbresel; — relative aux dîmes de l'abbaye de Bon-Repos, dans la paroisse de Silfiac.

B. 1045. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1689-1691. — Sentence du Présidial qui adjuge au recteur de Rieux le droit de donner le baptême et autres sacrements aux habitants de Saint-Jean-des-Marais. — Mise en interdiction de noble homme Antoine Tourtal. — Procès entre Esprit Bizeul et Julien Abault, relativement à la succession de Guillaume Abault.

B. 1046. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1689-1697. — Procès entre maître Jacques Malherbe et maître Joseph Launay, relativement à la réparation du pignon d'une maison de Vannes.

B. 1047. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1689-1768. — Bail à ferme des terres de Lantillac, saisies sur messire Louis de Cléguennec. — Partage des biens dépendant de la succession de François Michelot. — Aveu d'une tenue à Bourgerel, en Noyal-Muzillac, rendu à messire Jean-Anne-Vincent de Larlan.

B. 1048. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 2 plans.

1689-1782. — Procès entre maître Joseph Bertho et Jeanne Chetodal, au sujet de la succession de Françoise Piraud; — entre Vincent Le Priol et Vincent Le Thiec, relativement à la succession de messire Mathieu Le Fourmis. — Inventaire des meubles de Pierre Racapé, marchand à Vannes. — Procédure entre Hervé Onno et Olivier Le Barbier, par suite de contestation d'un terrain.

B. 1049. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1690. — Sentence d'ordre entre les créanciers de

la succession des sieur et dame de Bléhéban de Carné. — Sentence du Présidial en faveur des maîtres chirurgiens de Vannes contre les barbiers de cette ville. — Requête des supérieurs du séminaire de Vannes au sujet des réparations à faire au prieuré du Hézo.

B. 1050. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1690. — Mesurage et partage de biens à Vannes provenant de la succession de maître Julien Notin, notaire royal. — Procès entre noble homme Guillaume Lepar, de Couetdrien, d'une part, Jean Amice et Perrine Goujon, d'autre part, relativement au loyer d'un jardin appartenant au premier.

B. 1051. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1720. — Baux : de la terre de Brénolo, en Saint-Jean-Brévelay; — de la terre de Belleville, en Plédran (Côtes-du-Nord). — Appropriement de biens en Vannes, Marzan, Questembert, en faveur de Louis Danet, Charles Le Roux, François Bertho.

B. 1052. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1690-1723. — Procès entre Noël Le Guennan, Pierre et François Le Quéré, relativement à l'acquisition d'une tenue située à Tréménégant, en Larré. — Mesurage et prisage de la tenue de Kermelin, en la paroisse de Molac.

B. 1053. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1690-1724. — Procès entre Pierre Le Vacher, sieur de Calzac, et Hyacinthe Beaupérain, relativement aux travaux et récoltes des vignes de Querlen; productions d'actes; contredits; inductions; répliques; assignations; communications; requêtes; enrôlements de dépens; extraits des registres du greffe des affirmations de voyage de la Cour royale de Rhuis; griefs et moyens d'appel.

B. 1054. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1730. — Édits et règlements royaux relatifs aux saisies réelles. — Bail de la terre de Séréac, dépendant de la succession de messire François-René Le Valois. — Inventaire et vente des meubles provenant de la succession vacante de maître Pierre Audren, sieur de Kerouzard, conseiller au Présidial de Vannes.

B. 1055. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1690-1744. — Procès : relatif à la succession de Jean-Baptiste Davignon, entre Charles-François Davignon, son fils, et les créanciers de ladite succession; — entre maître Joseph Moreau et dame Jeanne-Thérèse Freslon, prieure du prieuré de Locmaria (Finistère), au sujet du moulin dudit prieuré.

B. 1056. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1691. — Procès : entre dame Barbe Drouais et François Moisan, au sujet du payement des rentes dues sur la terre de Kerméno; — entre Jean de Rolon et demoiselle Françoise-Anne Cado, relativement au partage de la métairie de Létéhan, en Loyat. — Sentence d'ordre pour la succession de messire Gilles de Quifistre.

B. 1057. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1691-1693. — Déclarations devant le sénéchal de Vannes des dentelles provenant d'Angleterre ou de Bruxelles. — Mainlevée de la succession de Jean Le Runic au profit de Julien et de Pierre Lancien. — Enquête faite à la requête de Jean Caillot, relativement à la propriété d'une lande en Saint-Patern de Vannes.

B. 1058. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1692. — Saisie de plusieurs ballots de marchandises sur le sieur Jacques Miquelar, à la requête de Pierre Colin, marchand, de Tours, son créancier. — Compte de tutelle des enfants mineurs de Jean Chenicart. — Contraventions dans le commerce des vins.

B. 1059. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1693. — Procès-verbal de l'état et des revenus de l'hôpital de Muzillac. — Requête de demoiselle Jeanne Gainche de Harcal, contre le sénéchal de la juridiction de Loyat, pour faire juger l'ordre entre les créanciers de demoiselle Michelle Le Gal. — Procès-verbal de descente au greffe de Largouet, à la requête de Jean-Baptiste de La Touche, sieur de Kerollan, pour faire des recherches dans les minutes et en tirer des copies.

B. 1060. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1693. — Procès : entre Hiérosme-Jean de La Haye, écuyer, et noble homme Pierre Jossic, son débiteur d'une

somme de 300 livres; — entre dame Anne de Querguiris et les Religieuses Hospitalières d'Auray, relativement à plusieurs obligations consenties par ces dernières; — entre maître Mathurin Minier et demoiselle Claude Gillot, au sujet de la succession d'Henri Ruault.

B. 1061. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1694. — Sentences : du Présidial qui condamne les marchands de vin d'Auray à fournir un état de leurs marchandises ; — qui rend à Antoine Tourtal, sieur de La Heuse, l'administration de ses biens. — Enquête relative à la dîme prélevée par le recteur de Sérent sur la terre de la Villegro.

B. 1062. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1694. — Procès : entre les Cordeliers de Vannes et Jacques Gillot, relativement à un contrat de constitut; — entre Olivier Caric et les directeurs de l'hôpital de Ploërmel, au sujet d'une rente constituée; — entre messire Marie-Joseph Le Roy et Jean Cheval, au sujet de la succession de Julien Cheval; — entre Guillaume Cougan et Yves Pédron, relativement à la succession de Vincente Le Coursin.

B. 1063. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1694-1696. — Procès : entre messire Guillaume Cadio, recteur de Cléguer, et Pierre Marquer, au sujet de la succession de Pierre Thoureau; — entre messire Armand Le Gouvello et messire Pierre-Thomas de La Caunelaye, relativement à la succession de messire Hector-Vincent Croze de La Bouexière.

B. 1064. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1695. — Différends entre le recteur d'Inzinzac et les tréviens de Penquesten, au sujet de l'administration des sacrements. — Nomination de François Desprès aux fonctions de commis-contrôleur ambulant de l'évêché de Vannes. — Procès entre le chapitre de Vannes et messire Gabriel-Sébastien de Rosmadec, relativement à des rentes et fondations.

B. 1065. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1695-1742. — Bail à ferme d'une tenue au village de Kerguillotin, en Pluherlin. — Procès entre Guillemette Olivier et François Le Pocreau, relativement à la construction d'une maison sur une tenue du village de Kerhervy, en Noyal-Muzillac. — Séparation de biens entre François Marchand et Catherine-Françoise Martin, sa femme.

B. 1066. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1695-1768. — Procès : entre Pierre Jarlegan et Thérèse Le Cadre, relativement à une vente de biens situés aux villages de Kerbasquehun et de Kerfluher, en Arzal et au bourg du Guerno ; — entre maître Pierre Le Bihan et messire François Lucas, prêtre, au sujet d'un contrat de vente passé entre eux pour le pré du Gostan, dans la paroisse de Marzan ; inductions; productions d'actes, etc.

B. 1067. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1696. — Procès entre Louise Le Feuvre et les Jésuites de Nantes (Loire-Inférieure), relativement à la succession de Claude Le Feuvre Du Boulay. — Saisie des biens de Gabriel Peschart, sieur de Bossac, à la requête de maître Pierre Guillard, son créancier. — Procès entre Gilles Desprez, sieur de Villereix, et les Visitandines de Vannes, au sujet d'une rente.

B. 1068. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1696-1697. — Procès: entre messire Louis Legal de Cunfio, sieur du Pallevart, et messire Alain de Guer, sieur de Pontcallec, au sujet d'un acte obligatoire consenti par ce dernier; — entre les religieuses de Nazareth de Vannes et Louis-Joseph de La Chesnaye, écuyer, sieur d'Estimbrieux, relativement à un contrat de constitut; — entre le chapitre de Vannes et les religieuses hospitalières de cette ville, pour la succession de Mathurin Nicolazo.

B. 1069. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1696-1698. — Tarif des droits des greffiers des Présidiaux et autres juridictions royales de Bretagne. — Procès entre maître René Poullain, sieur de La Chesnaye, et Jacques Doré, son débiteur. — Procès-verbal de descente en la sacristie de Saint-Patern de Vannes pour la visite des archives.

B. 1070. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1696-1699. — Troubles au sujet des corvées dues à la seigneurie de Trégouet, en Molac. — Procès : entre no-

ble homme Nicolas Bonnecamp et dame Lucrèce Chapelle, de Villeayers, au sujet des dommages causés par celle-ci sur les propriétés du premier ; — entre le fermier des revenus du duché de Rohan et les vassaux de ce duché, relativement au payement des rentes.

B. 1071. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1696-1732. — Procès entre maître Thomas Quentin et demoiselle Louise Frogeray, relativement à la succession de maître Louis Quentin; poursuites des créanciers de ladite succession; assignations; productions d'actes par l'Hôtel-Dieu de Vannes, aussi créancier; autres productions par maître Thomas Quentin; mémoires des fournisseurs, etc.

B. 1072. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1696-1783. — Procès : entre maître Joseph Bertho et Jeanne Chetodal, relativement à la succession de Françoise Piraud; — entre Vincent Le Priol et Vincent Le Thiec, au sujet de la succession de messire Mathieu Le Fournis.

B. 1073. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1697. — Procès : entre les Chartreux de Saint-Michel-du-Champ, près Auray, et messire Hiérosme de Carné, relativement à un contrat de constitut; — entre Claude Huet et la fabrique de la paroisse du Mené, à Vannes, au sujet d'une obligation consentie par cette dernière. — Contraventions pour le commerce des vins dans le bailliage de Rochefort.

B. 1074. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1697-1700. — Certificats relatifs à l'adjudication du bail de la terre et seigneurie de Pontcallec, en Berné. — Procès-verbal de descente pour constatation de fraude dans le commerce des vins, chez la veuve Guihart, à Vannes, à la requête des fermiers des impôts et billots de la province de Bretagne.

B. 1075. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1697-1726. — Vente judiciaire des terres de La Thébaudaye et de Bossac, en Pipriac (Ille-et-Vilaine), au profit des créanciers de feu messire Gabriel Peschart, sieur de La Thébaudaye et de Bossac. — Appropriement de biens en Noyal-Muzillac, pour François Olliéro, en Bourg-Paul-Muzillac, pour Jean Guyot.

B. 1076. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1698. — Différends entre le recteur d'Inzinzac et les tréviens de Penquesten, au sujet de l'administration des sacrements. — Comptes de la succession de René Bigaré. — Procès relatif à un contrat de constitut entre messire Achille Barain et René de Sérent, écuyer.

B. 1077. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1698-1699. — Lettres adressées à M. Felot, ancien procureur au Parlement de Rennes : par M. Morvan, son cousin, qui le prie de s'occuper de la location d'une maison; — par M. Lemoyne, qui le charge de recevoir de l'argent en son nom; — par M. Pinart, qui accuse réception d'une requête contre le frère de M. Felot; — par M. de La Pillais-Brenugat, relativement à un règlement de compte; — par Louise Felot, sa sœur, à l'occasion du nouvel an, etc.

B. 1078. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1698-1702. — Procès : entre messire Guillaume Bégo et Olivier Tavarson, relativement à la jouissance de la lande de Kerrio; — entre Jean Le Breton et François Kermabon, au sujet des dîmes de l'abbaye de Bon-Repos (Côtes-du-Nord). — Prise de possession de la cure de Plescop au nom de messire Jean Loëdon.

B. 1079. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1698-1703. — Sentence du Présidial en faveur des Religieuses Hospitalières de Vannes contre demoiselle Anne-Sylvie de La Haye, leur débitrice. — Procès entre Pierre Le Lamer et madame de Quervazo, relativement à la succession d'Antoine Guido, écuyer, sieur de Quervazo; — entre Jacques Le Marec et Marie Martin, au sujet de la succession d'Yves Martin.

B. 1080. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1699. — Procès-verbal de descente en la presqu'île de Rhuis, à la requête du directeur du domaine de Vannes, pour vérification de mesures. — Requête des huissiers contre les bouchers de Vannes, coupables de rébellion au sujet du payement de la capitation. — Déclaration du bé-

néfice d'inventaire de la succession de noble homme Jacques Thomas, sieur de Kerdrehen.

B. 1081. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1690-1702. — Tutelle des enfants mineurs de messire René de Kervéno. — Procès-verbal de descente et d'enquête à la maison de Larré, à fin de partage entre les créanciers des biens appartenant à la succession des sieur et dame de La Haye. — Saisie des terres de La Thébaudaye et de Bossac.

B. 1082. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1699-1722. — Requête adressée au Présidial de Vannes par Jacques Le Névédic, au sujet de la succession de Mathurine Senton. — Procès entre Jean Huby et maître Vincent Le Moroux, relativement aux dîmes de l'abbaye de Bon-Repos à Pontivy.

B. 1083. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1699-1748. — Correspondances de la famille Felot, à Vannes, pour affaires de procédure. — Programme de thèses soutenues au collége des Jésuites de Vannes. — Rôle de la compagnie de M. Felot au faubourg Saint-Patern de Vannes.

B. 1084. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1699-1762. — Vente d'une tenue située à Bétahon, en la paroisse d'Ambon, dépendant de la succession de messire François Guyot. — Déclaration du bénéfice d'inventaire de la succession de Mathurin-René Alano de Kerthomas. — Bail judiciaire des fruits et revenus de la maison du Pâty, près Sarzeau.

B. 1085. (Liasse.) — 100 pièces; papier.

1700. — Déclaration du bénéfice d'inventaire de la succession de Charles Le Mohec. — Comptes des successions : d'Olivier de Saint-Malon, écuyer ; — de maître Jean Bunetier; — de maître François Glouet.

B. 1086. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1700-1704. — Procès-verbal de descente au couvent des Carmes du Bondon, près Vannes, pour la recherche du sieur Claude Colomb, ex-receveur des Devoirs. — Déclaration de cautionnement pour Grégoire Guillo, débiteur du chapitre de Vannes. — Procès-verbal de ressaisissement des papiers de l'office de procureur de feu maître Jean Servant Dibard.

B. 1087. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1700-1761. — Bail à *convenant* d'une tenue située à Kerpayen, en Saint-Patern de Vannes, au profit de Jean Le Bourdal. — Bail à ferme d'une maison, à Vannes, adjugé à Julien Botherel. — Déclaration du bénéfice d'inventaire de la succession de Michel Le Barbier.

B. 1088. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1701. — Comptes de la succession de maître Jean Le Thieis. — Procès entre le recteur de Pluneret et les Carmes de Sainte-Anne, au sujet des oblations de la chapelle de ce nom; — entre le recteur de Plaudren et la fabrique de cette paroisse, relativement à une métairie dépendant du presbytère.

B. 1089. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1701. — Appropriement de biens en Limerzel, Vannes, Grandchamp, Caden, Noyal-Muzillac, au profit de Jean Guiguen, Louis Poitevin, Jean Pocard, François Davy, Julien Rio. — Bail à ferme des terres de la seigneurie de Pontcallec, en Berné.

B. 1090. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1701-1752. — Déclaration du fief de Vendôme, dans la paroisse de Mauron, fournie au Roi par messire René Rolland Du Noday. — Vente de la coupe de deux taillis dépendant de la terre de Blinchap, en Plumelin, en faveur de Pierre Pihan. — Accord entre les créanciers de la succession de dame Anne Le Vaillant, dame de Marville.

B. 1091. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1702. — Baux : de la seigneurie de Rochefort; — des terres du Gras et de la Ville-Guériff. — Adjudication des grains provenant des dîmes de la paroisse de Guidel. — Distribution des deniers provenant des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de Jeanne Teffaux. — Solennités du bénéfice d'inventaire de la succession de Thomas Le Douarain, écuyer.

B. 1092. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1702-1721. — Inventaire de meubles chez Jean Penmorin. — Apposition de scellés chez Jeanne-Henriette Boutin. — Procès entre Jean Le Floch et Olivier Le Pelletier, relativement à l'acquisition de la métairie de Lesté.

B. 1093. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1702-1768. — Procès : entre messire Julien-François de Larlan et messire Paul-Charles de Fougasse, relativement aux droits de la seigneurie de Rochefort sur la terre de Cadillac ; — entre Julien et Yves Le Viavant, au sujet des successions de Jacques et de Mathurin Le Viavant ; — entre Jacques Gillot et demoiselle Julienne Chedanne, relativement à la succession de Jean Chedanne.

B. 1094. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1702-1776. — Extraits des registres de présentation de demandeurs au Présidial de Vannes. — Ventes : des héritages de Vincent-Exupère Le Quinio, sieur de La Porte, situés dans les paroisses de Bourg-Paul-Muzillac, Arzal et Ambon; — des biens de demoiselle Barbe Duval, à Vannes.

B. 1095. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1704-1705. — Procès entre les Visitandines de Vannes et messire René de Sérent, de Brambec, relativement à un contrat de constitut. — Comptes de la succession de demoiselle Jeanne Basselinne. — Déclaration du bénéfice d'inventaire de la succession de dame Jeanne Du Gaulaye.

B. 1096. (Liasse.) — 92 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1704-1745. — Vente judiciaire de la maison de la Haye, en Larré, dépendant de la succession de Jean de La Haye. — Appropriement d'une tenue au bourg de Sulniac en faveur de Sébastienne Madec. — Procès entre messire Pierre-Louis de Qnerhoent et demoiselle Marie-Anne Calvé, relativement à la succession de Joachim Brunet.

B. 1097. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1705. — Sentence du Présidial qui reconnaît exempte de fouages et autres impositions roturières la maison noble de La Villebleher, en Malansac. — Prise de possession de la cure de Saint-Jouan, au diocèse de Saint-Malo, au nom de messire Joseph Gorgeart. — Procès entre les religieux du couvent de Saint-Vincent, à Vannes, et messire Claude-René de Lantivy, relativement à un contrat de constitut.

B. 1098. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1705-1706. — Procès-verbaux de descente : à l'auberge des Trois-Marchands, à Vannes, à la requête de Pierre-Sébastien Le Vaillant, pour y effectuer une saisie mobilière; — au Petit-Couvent de la Charité de Vannes, pour la mise en liberté de demoiselle Françoise de Maisonneuve.

B. 1099. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1705-1748. — Appropriement de biens en Surzur, Muzillac, Grandchamp, Noyal-Muzillac, au profit de Jean Le Pocreau, des Ursulines de Muzillac, de Julien Lescan, de Jean Jégo. — Bail à ferme de la seigneurie de Talhouet, en Lantillac.

B. 1100. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1707. — Déclaration de cautionnement pour messire Hyacinthe de Coué, adjudicataire du bail des terres de Talhouet, en Lantillac. — Procès-verbal des *indigences* de réparations des maisons de Pontcallec, en Berné. — Procès entre les Cordeliers de Vannes et messire Hiérosme Botherel de Quintin, au sujet d'une somme d'argent indûment reçue par les premiers.

B. 1101. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1707-1781. — Requête présentée à monseigneur le maréchal de Brancas par Toussaint-Marc-Antoine Harscouet, écuyer, à l'effet d'être exempté, comme étant de condition noble, de l'obligation de faire la patrouille, de loger les gens de guerre, de prendre les armes, tant pour aller sur les côtes que dans la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine) avec la milice bourgeoise ; — titres de noblesse ; — généalogie ; — correspondances.

B. 1102. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1708. — Procès-verbal de ressaisissement des papiers de feu maître Pierre Legal au profit de Luc de Ravenel, écuyer. — Procès entre les Cordeliers de Vannes et Antoine Authueil, leur créancier. — Enquête relative à la

validité des délibérations de la fabrique de Saint-Gildas d'Auray.

B. 1103. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1708-1709. — Distribution des deniers provenant de l'office de sergent royal, à Vannes, vendu sur Sébastien Kerroyant.—Procès entre Olivier Kerhervé et Gilles Ando, relativement à la jouissance d'une tenue située dans la paroisse de Grandchamp.

B. 1104. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1709-1748. — Procès : entre demoiselle Jacquemine Le Douarin et dame Marie-Marguerite Plancher, relativement à la succession d'Augustin Plancher ; — entre demoiselle Charlotte Jean et messire Mathurin-Vincent Gobé, au sujet de la succession de maître Joseph Gobé, sieur de Kerbodo.

B. 1105. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1710. — Sentence d'ordre entre les créanciers de la succession de maître Jean Rello. — Procès entre les religieuses du couvent de Notre-Dame de la Charité de Vannes et Jean Trégarot, relativement à un contrat de constitut. — Contraventions dans le commerce des boissons au bailliage de Rochefort.

B. 1106. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1710-1711. — Déclaration de cautionnement pour Guillaume Leguénan dans l'attouchement des deniers provenant de la vente des biens de Jeanne Le Floch. — Contraventions dans le commerce des vins au bourg de Trédion. — Bail à ferme de la terre de Belleville, en Trédion.

B. 1107. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1711-1720. — Procès entre maître Thomas Quentin et demoiselle Louise Frogeray, relativement à la succession de maître Louis Quentin; productions d'actes; quittances pour location et réparations d'une maison située à Vannes et appartenant aux héritiers Quentin; assignations.

B. 1108. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1711-1782. — Procès entre Jean Caret et Julienne Guymar, au sujet de la succession de Joseph Guymar; requêtes présentées au Présidial de Vannes; inductions et productions d'actes; mise à bail des biens appartenant à la mineure Julienne Guymar, situés au village de Crancastel, en la paroisse Saint-Armel de Ploërmel.

B. 1109. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1711-1787. — Bannies d'appropriement de maisons à Vannes au profit de maître Jean-Baptiste Lucas, sénéchal de Largouet, et de noble homme Clet Bocou ; — de désbérence de la succession de Marie Silvestre ;—de la succession de François Marquer, sieur de Kermabon. — Aveu d'une tenue à Creach-Teurnel en Ploaré (Finistère), rendu au prieuré du Grand-Locmaria, par Vincent-Hyacinthe Larcher.

B. 1110. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1712-1713. — Procès-verbaux de contravention dans le commerce des vins au bailliage de Vannes. — Prise de possession de la terre de Camsquel par François-Anne de La Bourdonnaye, sieur de Keroset. — Procès-verbal des dommages commis sur la terre de Kervilio en Branderion, à requête de dame Jeanne-Ollive de Brouel, contre messire Claude-René de Lantivy, son mari.

B. 1111. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1712-1721. — Rôle des rentes et revenus de M. de Kerambellec-Pinart dans la ville de Vannes et aux environs. — Livre de marque pour madame de Kerambellec. — Correspondance de la famille Felot ; procurations pour affaires de procédures ; mémoires ; quittances.

B. 1112. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1712-1735. — Procès : entre Louis Menand et Jean Robert, relativement à un acte obligatoire ; — entre demoiselle Charlotte Jan et messire Mathurin-Vincent Gobé, au sujet de la succession de Joseph Gobé, sieur de Kerbodo, procureur au siége Présidial de Vannes; requêtes au Présidial; inductions et productions d'actes; réponses et contredits.

B 1113. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1713-1715. — Cautionnement pour messire Pierre-Armand Le Gouvello, adjudicataire du bail à ferme des biens saisis sur messire René-Armand de Lantillac. —

Procès-verbal de descente en la maison de feu Jean Cléquin de Kerdaniel, pour l'estimation des grains laissés à son décès; — des réparations à faire au presbytère de Radenac, en l'évêché de Vannes.

B. 1114. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1713-1739. — Procès entre maître Pierre-Hyacinthe Le Verger, sieur de Kerorben, avocat en la Cour, et Jean-Pierre-Hyacinthe Goualezdre, relativement aux sommes réclamées par ce dernier au sieur Le Verger, comme provenant des successions de son père et de son aïeule; comptes de tutelle; requêtes; assignations; productions d'actes, etc.

B. 1115. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1714-1717. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de maître Hyacinthe Goualezdre, sénéchal de la juridiction de Largouet, à Vannes. — Adjudication des minutes dépendant de la succession de maître Guillaume Le Vaillant, notaire royal et procureur au siége Présidial de Vannes. — Adjudication du bail : des terres de Brénolo, en Saint-Jean-Brévelay; — des terres du Gras et de La Villegueriffen-Saint-Servant.

B. 1116. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1715. — Procès relatif à une rente due aux Carmes du Bondon, près Vannes, par messire Julien de La Bourdonnaye. — Poursuites des fermiers des devoirs de Bretagne contre plusieurs contrevenants dans le commerce des vins au bailliage de Rochefort. — Procès-verbal de descente et interrogatoire en la maison de Camzon, paroisse de Plaudren, à l'occasion des plaintes portées par messire Jean de Robien, sieur de Coëtsal, pour cause de disparition de meubles et de papiers.

B. 1117. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1715-1747. — Procès entre Louis Simon et René Sévenо, relativement à la jouissance d'une tenue au village de Lessaux en Saint-Avé. — Assassinat de Jean Le Tortorec, en Plœmeur; descente de justice; procès-verbaux; enquêtes; poursuites; lettres de rémission signées de Louis XV en faveur de Jean-Gabriel Eudo de Keromant.

B. 1118. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1716. — Procès entre messire Joseph Dréanic, recteur de la paroisse de Neulliac, et le général de ladite paroisse, relativement aux oblations de la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Distribution des deniers provenant de la vente des biens saisis sur Joseph Minier, sieur de Kerroyant. — Procès-verbal de saisie des biens de messire François-Claude Du Beizit, en la paroisse d'Elven.

B. 1119. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1716-1718. — Vente de la terre de Kerboulard, en Saint-Nolff, saisie sur messire Paul de Kerboulard. — Bail judiciaire de biens en Arzal, saisis sur le sieur Des Hayes-Sorel. — Procès-verbal des réparations nécessaires à l'abbaye de Lanvaux. — Adjudication des biens dépendant de la succession bénéficiaire de messire François-Marie Champion, vicomte de Cicé.

B. 1120. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1717. — Inventaire des meubles saisis sur les sieurs Meltrie et Turquetil, à la requête de plusieurs créanciers.— Distribution des deniers provenant de la vente des édifices de la tenue Rouxel en Caden, acquise par Joseph Grignon de messire Gilles-Armand de Carné, chevalier, seigneur de Bléhéban. — Cautionnement pour Pierre Lopin, adjudicataire des revenus des terres du Gras et de La Villegueriff.

B. 1121. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1718-1719. — Descente en l'étude de feu maître Joseph Gobé, procureur au Présidial de Vannes, pour vérification de papiers, à la requête de noble homme Pierre Ribou, sieur de La Villerenault. — Prise-de possession par le sénéchal de Vannes de la juridiction de Larré, tombée en rachat. — Sentence du Présidial au profit des fermiers des devoirs de Bretagne, au sujet de plusieurs contraventions dans le commerce des vins.

B. 1122. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1719-1733. — Procès entre Jean Forestier et Pierre Ernoul, relativement à la recette du rôle de la prévôté de Saint-Onen (Ille-et-Vilaine); requêtes; inductions et productions d'actes; sentences des Cours de Ploërmel et de Vannes.

B. 1123. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1720. — Procès-verbal d'expulsion et de séquestre fait à la maison de Locqueltas, en Baden, à la requête de

dame Anne Aubin de Coué, contre Pierre-Marie Mériadec de Robien. — Distribution des deniers provenant de la vente des biens saisis sur Joseph Minier, sieur de Kerroyant. — Édit du Roi portant création et établissement de maîtrises d'arts et métiers dans toutes les villes du royaume.

B. 1124. (Liasse.) — 85 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1721-1722. — Poursuites du fermier général des devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de fraude dans le commerce des boissons, aux paroisses de Surzur, Bourg-Paul-Muzillac, Questembert, Sulniac, Lauzach. — Nomination de maître Mathieu Le Thieis, sieur de Keravelo, à l'office de procureur fiscal de la juridiction de Kermainguy.

B. 1125. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1722. — Descente en la paroisse de Sarzeau, à la requête de Joseph Le Vacher, sieur de Kerlain, pour la vérification de l'état des murs du parc de Sucinio. — Poursuites des commis aux devoirs de Bretagne contre le sieur Eveno de La Helay, marchand de vins en gros à Questembert, pour fraude dans le commerce des vins; — du fermier général du tabac contre demoiselle Anne Le Toulec, à Vannes, accusée de fraude.

B. 1126. (Liasse.) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722-1723. — Tarif des droits du sceau et des taxes des lettres scellées aux Cours supérieures du royaume. — Information relative aux levées de deniers indûment faites dans la paroisse de Rieux, à l'occasion d'une fondation des seigneurs de La Bousselaye, en l'église paroissiale; copie de cette fondation. — Poursuites du fermier des devoirs de Bretagne pour contravention au commerce des boissons, à Vannes.

B. 1127. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1724. — Procès : entre le couvent des Ursulines de Josselin et les demoiselles Thérèse et Françoise Torlay, relativement à la succession de maître Pierre Torlay; — entre la ville et communauté de Quimper (Finistère) et dame Jeanne-Thérèse Freslon de Saint-Aubin, prieure du prieuré royal et ducal du Grand-Locmaria, au sujet des bois de la montagne de Frugis.

B. 1128. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1725. — Procès entre les Bénédictins de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (Finistère), et noble homme Jean de La Louby, relativement à la succession de Jeanne Guesdon. — Poursuites au sujet de plusieurs contraventions dans le commerce des boissons et du tabac; procès-verbaux de descente et enquêtes à Vannes et à Auray.

B. 1129. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1725. — Procédure : entre messire André-Joseph de Robien, d'une part, messire Siméon de La Danaye, François de Derval et Charles-René de Cornulier, d'autre part, au sujet des droits de la seigneurie de Camzon; — entre messire Armand-Gilles de Carné et messire Hyacinthe-Thomas de La Caulnaye, relativement à la vente de la terre de Bléhéban.

B. 1130. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1726. — Adjudication du bail de la maison du Grand-Monarque, à Vannes, saisie sur noble homme Claude Huet, sieur de Kerprovôt, à la requête de messire François de Kermeno, sieur de Trévaly. — Poursuites du fermier des Devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de fraude dans le commerce des boissons à Rochefort.

B. 1131. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1727. — Sentence rendue par le Présidial de Vannes : entre demoiselle Françoise Nael et maître Julien Mahé, procureur au Parlement de Bretagne, et consorts, créanciers de ladite Nael; — au profit de Nicolas Tromeur, ex-abbé de la confrérie de Saint-Crépin, contre les maîtres cordonniers de Vannes, relativement à la reddition de ses comptes. — Poursuites contre les contrevenants dans le commerce du tabac, à Noyal-Pontivy.

B. 1132. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1727-1755. — Procès : pour acte obligatoire entre maître René Hervé et messire Charles-Anne de Montigny, recteur de la paroisse de Quistinic; — entre dame Nicole Du Paty-Davignon et les religieux de la Chartreuse d'Auray, relativement à la succession d'André Du Paty-Davignon; assignations; productions d'actes, etc.

B. 1133. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1728.—Sentences rendues : par le Présidial de Vannes, entre les Bénédictins de Saint-Gildas-de-Rhuis et demoiselle Périnne Bocou, au sujet du prix de trois barriques de vin dues à cette dernière ; — au profit de messire François-Joseph de Larré, dans le procès relatif aux comptes de la succession de Joseph Le Meilleur, écuyer. — Procès entre Jean Nicolas et Guillaume Loget, relativement à la succession d'Olivier Lasquellec.

B. 1134. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1728. — Procès-verbal de ressaisissement des meubles de feu messire Julien-Anne de La Bourdonnaye, au profit de messire Olivier Gibon Du Grisso. — Procès entre les Bénédictins de Saint-Gildas-de-Rhuis et demoiselle Périnne Bocou, au sujet du prix de trois barriques de vin réclamées par celle-ci. — Enquêtes et interrogatoires, à la requête du fermier des devoirs de Bretagne, à l'effet de constater quelques contraventions.

B. 1135. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1729. — Procès entre l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis et demoiselle Périnne Bocou, relativement au prix de trois barriques de vin réclamées par cette dernière. — Procès-verbal de vérification de scellés et inventaire de meubles dans la maison et à la requête de demoiselle Marie Le Mouel, veuve du sieur Bagot, demeurant à Vannes.

B. 1136. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1729. — Procès-verbal de vente par Gilles-François Desalleurs, procureur au Présidial de Vannes et commissaire de police, de quatre pains de suif saisis chez Jean Cherel, à Vannes. — Convention de priseurs pour les réparations des biens dépendant de la succession bénéficiaire de dame Roze de Lys de La Villegagnon. — Procès-verbaux de contravention dans le commerce du tabac aux paroisses de Surzur et de Saint-Pierre de Vannes.

B. 1137. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1729-1730. — Cautionnement pour Charles Gaumont, adjudicataire des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes, nécessaire pour toucher les revenus de ces héritages. — Procès-verbal de descente de police pour la démolition d'une maison à Vannes, rue des Orfèvres, appartenant à M. de La Berrais. — Enquête relative aux contraventions constatées par les receveurs des devoirs de Bretagne et aux violences exercées contre eux dans la paroisse de Plaudren.

B. 1138. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1729-1731. — Poursuites du fermier des devoirs de Bretagne contre le sieur Jean Dufour, à Vannes, accusé de fraude dans le commerce des boissons. — Cautionnement pour Yves Kerdal, adjudicataire du bail des terres du Gras et de La Villeguériff.— Sentence du Présidial, entre messire François Cohalan, recteur de Lorient, et ses paroissiens, relativement à la construction du presbytère de cette ville.

B. 1139. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1731. — Descente en la paroisse de Saint-Patern, à Vannes, à la requête de Toussaint Le Masson, adjudicataire des octrois de cette ville, pour constater une contravention à la ferme desdits octrois. — Enquête relative aux dîmes de Malansac, à la requête de messire Yves Brohan, recteur de cette paroisse. — Poursuites pour contraventions dans le commerce des boissons et du tabac.

B. 1140. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1731-1732. — Poursuites exercées par les fermiers des devoirs de Bretagne contre Jeanne Thomas, Jean Georges, Jean Arz, Louis Holard et autres, accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Procès-verbal d'alignement de maison à la poissonnerie de Vannes. — Cautionnement pour Julien Gougand, adjudicataire du bail des terres du Gras et de La Villeguériff.

B. 1141. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1731-1733. — Enquête faite par le Présidial de Vannes relativement aux dîmes de l'abbaye de Bon-Repos (Côtes-du-Nord). — Descente au Château-Gaillard, à Vannes, à la requête de messire Jean-Baptiste-Joseph de Francheville, président à mortier au Parlement de Bretagne, afin de constater les dommages causés audit château par la construction d'une écurie et d'un grenier dans la cour d'une maison voisine. — Procès-verbal des réparations nécessaires à l'abbaye de Saint-Jean-des-Prés, près de Josselin.

B. 1142. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1734-1735. — Poursuites des fermiers des devoirs de Bretagne contre Joseph Le Corre, à Elven, accusé de fraude dans le commerce des boissons. — Cautionnement pour Pierre Crespin, adjudicataire du bail des terres du Gras et de La Villeguériff. — Prise de possession pour le Roi des héritages tombés en déshérence, dépendant de la succession d'Yves Talmut.

B. 1143. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1735. — Enquête relative aux violences exercées à Vannes sur le sieur Allain Du Minio, contrôleur des devoirs de Bretagne. — Cautionnements : pour Pierre Roux, adjudicataire du bail des terres et seigneurie de Brouel, en Arzal ; — pour François Moisan, adjudicataire des biens saisis sur le sieur de Lantillac ; — pour Nicolas Daviers, adjudicataire du bail des maisons du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes.

B. 1144. (Liasse.) — 100 pièces, papier

1735-1736. — Sentence du Présidial de Vannes, qui déboute maître Nicolas Des Bouves, adjudicataire général des fermes du Roi, de sa demande de conversion, à l'égard de Marie Joublot, d'une amende pécuniaire en la peine du fouet et du bannissement de la province pour cinq ans. — Enquête relative aux violences exercées dans la paroisse d'Ambon contre les commis aux devoirs du bailliage de Muzillac.

B. 1145. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1735-1737. — Enquêtes relatives aux violences exercées contre les commis aux devoirs de Bretagne dans les paroisses d'Arradon et de Noyal-Muzillac. — Procès-verbal de descente aux prisons de Vannes pour constater l'évasion d'un prisonnier. — Sentence d'ordre entre les créanciers d'Olivier Le Haye.

B. 1146. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1737. — Poursuites, à la requête des fermiers des devoirs de Bretagne, contre Anne Galerne, François Morice, Françoise Digabel, Jean Le Guen et autres, accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Procès-verbal de descente en la rue Saint-Guénaël, à Vannes, pour constater l'abandon d'un enfant. — Interrogatoires au sujet des violences exercées à Vannes contre des commis aux devoirs.

B. 1147. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1738. — Sentence du Présidial de Vannes entre le fermier des devoirs de Bretagne et le général de la paroisse d'Arradon, relativement aux troubles apportés par ses paroissiens dans l'exercice des fonctions des commis aux devoirs. — Procès-verbal de saisie, à Vannes, de grains vendus avant l'heure du marché. — Cautionnement pour les sieurs Le Quinio, adjudicataires de la succession de François Audren.

B. 1148. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1738. — Cautionnements : pour Pierre Crespin, adjudicataire du bail des terres du Gras et de La Villeguériff ; — pour messire François Le Goff, pourvu en cour de Rôme de la cure et paroisse de Ploërdut ; — pour Vincent Le Haye, adjudicataire du bail du Grand et du Petit-Monarque, à Vannes, saisis sur le sieur de Kerprovôt.

B. 1149. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1738-1739. — Procès-verbal de descente de police à une maison du marché de Vannes, paroisse de Saint-Salomon, pour cause de salubrité publique. — Enquête relative aux contraventions dans le commerce des boissons constatées en Malansac. — Sentence du Présidial entre les religieux de l'abbaye de Prières et les *frairiens* de Bizole, au sujet des dîmes de ladite abbaye.

B. 1150. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1739. — Procès-verbal de descente chez Armel Le Gal, en la rue de la Vieille-Boucherie, paroisse de Saint-Salomon, à Vannes, pour constatation de fraude dans le commerce des boissons. — Jurée de commis aux devoirs pour les bailliages de Vannes, Muzillac et Questembert. — Distribution des deniers provenant de la vente des meubles saisis, à la requête de ses créanciers, sur dame Marie-Anne Éveillard.

B. 1151. (Liasse.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1740-1742. — Procédure entre François Caro et Olivier Le Clouérec, relativement à la succession d'Ollivier Caro ; requêtes, productions d'actes, assignations,

sentences de la juridiction du comté de Largouet, à Vannes.

B. 1152. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1740-1742. — Sentence d'élargissement des prisons de Vannes au profit de Françoise Olichon. — Procès entre les religieux de l'abbaye de Prières et la *frairie* de Bizole, en la paroisse de Treffléan, relativement aux dîmes de ladite abbaye. — Sentence du Présidial qui déclare le bénéfice d'inventaire de la succession de Jean Alquier, sieur du Mézerac, bien et dûment *solemnisé* aux termes de la *coûtume*.

B. 1153. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1741. — Plaintes portées au Présidial contre les employés des devoirs de Bretagne : par Jean Lagrange, marchand à Questembert ; — par Jacques Le Treste, de Vannes. — Sentence du président du siége des Traites, à Vannes, à la requête du fermier général des tabacs, qui condamne Jacques Boudé, convaincu de fraude, à la peine des galères pour trois ans.

B. 1154. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1742. — Sentence du Présidial de Vannes, qui condamne Jean Le Maistre à rendre compte de sa gestion comme marguillier de la paroisse de Saint-Salomon, à Vannes. — Procès-verbal de descente chez Julienne Le Bidre, à la requête du fermier des devoirs de Bretagne, pour constater une contravention dans le commerce des boissons. — Cautionnement pour Joseph Dubois de La Vrillière, adjudicataire du bail des terres de Brouel.

B. 1155. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1742-1744. — Cautionnement pour Julien-François Josse, adjudicataire du bail des biens dépendant de la succession du sieur André Du Paty-Davignon. — Poursuites exercées contre le sieur Fresneau, marchand forain, pour contraventions au règlement de police du marché de Vannes. — Visite de police chez les boulangers de Vannes.

B. 1156. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1743. — Enquêtes relatives : aux violences exercées à Vannes contre les employés à la perception des devoirs de Bretagne ; — aux contraventions commises au préjudice du fermier des octrois de Vannes. — Sentence qui convertit pour Armel Le Gal et Jean Lazilly, accusés de fraude dans le commerce des tabacs, une amende pécuniaire de 1,000 livres en la peine de cinq années de galères.

B. 1157. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1743-1747. — Procès-verbal de descente chez Marguerite Lascornet, à la requête du fermier des octrois de Vannes, pour constater une contravention à son préjudice. — Sentence du Présidial, qui adjuge à Jean Douden et à Guénaëlle Le Falher, sa femme, mainlevée de la succession de Renée Martin, pour ceux de ses biens situés sous le proche fief de Vannes.

B. 1158. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1745. — Procès-verbal de l'état de trois registres du greffe du Présidial de Vannes, coupés et déchirés par des gens inconnus. — Prestation de serment des experts chargés de dresser procès-verbal de l'état du château de Rochefort et dépendances, acquis par messire Jean-Anne-Vincent de Larlan, de messire Joseph Le Treste, sieur de Kerbernard. — Poursuites contre Louis Calabre, accusé de fraude dans le commerce des vins.

B. 1159. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1745-1749. — Prestation de serment par Julien Lacoste, comme acquéreur des charges d'inspecteur et contrôleur des marchands cordonniers de Vannes. — Enquêtes : pour contraventions dans le commerce des boissons, à la requête du fermier des devoirs de Bretagne ; — relatives aux violences exercées par les commis aux devoirs dans la paroisse de Saint-Avé.

B. 1160. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1745-1777. — Extraits des registres de présentation de demandeurs et de défendeurs du Présidial de Vannes. — « S'est présenté maître Perret, procureur de Louis Ni-« colas, fermier des devoirs et autres droits y joints de la « province de Bretagne, suite et diligence du sieur Pal-« loque, son directeur, à Vannes, demandeur en assigna-« tion ; Bastien Bouté et femme, défendeurs. »

B. 1161. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1746. — Quittance de capitation et de dixième pour

le sieur Lemière. — Plainte pour cause de violences et de mauvais traitements portée au Présidial de Vannes par Claude Avenier contre Mahot de La Kerrantonnays, maire de Ploërmel. — Cautionnement pour Charlotte Bocher, adjudicataire du bail du prieuré de Trédion. — Poursuites pour contraventions dans le commerce des boissons.

B. 1162. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1746-1755.—Procès-verbaux: de descente de police chez le sieur Simon Piquet, à Vannes, accusé de mauvaise vie et de désordres nocturnes; — du refus fait par les officiers des Régaires de Vannes aux officiers royaux de leur céder la place en l'auditoire des Régaires, après la nomination de Mgr de Jumillac à l'archevêché d'Arles. — Enquêtes relatives à plusieurs contraventions sur les boissons.

B. 1163. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1750. — Réception de Jean-Louis Allaire aux fonctions de commis pour la recette des devoirs de Bretagne. — Procédure pour comptes de succession entre messire Louis-Marc de Cosnoal de Saint-Georges et messire François-Marie de Beaurepaire. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs, contre Nicolas Daviers et Yves Marion, accusés de fraude dans le commerce des boissons.

B. 1164. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1751-1752. — Association de commerce, à Vannes, entre Louise Mercier, veuve Larive, et Charles-Gravé Larive, son fils. — Arrêt du Parlement de Bretagne, à la requête du fermier des domaines du Roi en cette province, réglant la police du marché de Fougères (Ille-et-Vilaine). — Procès-verbal d'alignement donné à une maison située sur la place Saint-Pierre, à Vannes.

B. 1165. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1752. — Réception de maître Louis-François Gillot de Kerharden en l'office de procureur fiscal des juridictions du comté de Largouet et de la baronnie de Lanvaux. — Distribution des deniers provenant de la vente des biens du sieur Huet de Kerprovôt. — Procès-verbal de descente chez le sieur Jazu, receveur des consignations à Vannes, pour arrêter les registres du sieur de Charmois, son prédécesseur.

B. 1166. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1753. — Procès-verbal de descente, à la requête de l'abbé de la communauté des tailleurs de Vannes, chez un tailleur de cette ville, qui ne faisait point partie de la confrérie. — Enquêtes relatives à plusieurs contraventions dans le commerce des boissons, et aux violences commises, à Vannes, sur les employés à la recette des devoirs de Bretagne.

B. 1167. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1754.—Procès-verbaux de descente: chez Jean Kerrio, afin de visiter un terrain contentieux entre lui et messire Marc-Pierre Dibard, terrain voisin du jeu de paume, à Vannes, et appelé la *Monnoirie*; — chez le sieur Le Maître, en la rue des Douves, à Vannes, pour déterminer l'alignement d'une maison. — Procès-verbal des réparations nécessaires au prieuré de Gaël (Ille-et-Vilaine).

B. 1168. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1754-1760. — Vérification des registres d'octroi de la ville de Vannes. — Jurée d'experts chargés de dresser le procès-verbal des réparations à faire aux terres du Bois-de-la-Salle, en la paroisse de Sarzeau. — Descente chez divers particuliers accusés de fraude dans le commerce des boissons, à la requête des fermiers des devoirs de Bretagne.

B. 1169. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1756-1757. — Distribution des deniers de la succession vacante de noble homme Joseph Thomas, sieur de Langat. — Poursuites contre l'adjudicataire des boues de la ville de Vannes, pour cause de négligence dans l'enlèvement de ces boues. — Cautionnement pour maître Joseph-Mathurin Harembert dans l'attouchement des deniers provenant de la succession bénéficiaire de maître Marie-Pierre Renault.

B. 1170. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1758. — Réception du sieur Alexandre de Bligny aux fonctions de commis aux devoirs de Bretagne, à Vannes. — Procès-verbal de *chiffrature* des registres du presbytère de Plescop. — Poursuites et interrogatoires relativement à plusieurs contraventions dans le commerce des boissons. — Convention d'experts à l'effet de dresser procès-verbal de l'état du chœur de l'église paroissiale de Marzan.

B. 1171. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1759-1760.—Procédures: entre Guillaume Guyodo et Jean Le Luhern, relativement à un contrat d'obligation consenti par le premier au second; — entre dame Jeanne-Françoise de La Haye de Launay et messire François Viel, recteur de Pluneret, au sujet de la jouissance de la terre du Grand-Rulliac et de la métairie de La Croix-Neuve.

B. 1172. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1760. — Poursuites et enquêtes, à la requête des fermiers des devoirs de Bretagne, contre les sieurs Mathurin Danet, Julien Lucas, René Puissant, Sébastien Le Neutiec et autres, accusés de fraude dans le commerce des boissons; descente de police et sentences du Présidial de Vannes.

B. 1173. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1760-1788. — Descente de police chez différents marchands de Vannes, et procès-verbaux de contraventions. — Procès: entre Guillaume Pedron et Joseph Bohec, relativement à la ferme d'une tenue située à La Trinité-de-la-Lande, en Surzur; — entre Marie Rivière et Jean Le Brec, au sujet d'un chemin en Malansac. — Adjudication de la boucherie de carême. — Requête au Présidial relativement au mauvais état de la porte Notre-Dame, à Vannes.

B. 1174. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761. — Procès: entre Vincent Macé et Yves Derieu, relativement aux constructions faites par ce dernier et préjudiciables au premier; — entre Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot et messire François Hangouet, doyen de Lanouée, au sujet des dîmes dues audit doyen. — Cautionnement pour dame Périnne-Louise Viel dans l'attouchement des deniers de la succession de Nicolas Viel.

B. 1175. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761. — Descente en l'auberge du *Pot-d'Étain*, à Vannes, à la requête de messire Charles-Nicolas Huchet de La Bédoyère, pour le ressaisissement du mobilier. — Poursuites, pour cause de contraventions, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre Julienne Le Gentil, Jean Granlin, Gabriel Marquet, Françoise Le Chastellier, Alain Moricet.

B. 1176. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761-1762. — Catalogue des livres trouvés dans la bibliothèque des Jésuites de Vannes et déposés au greffe du Présidial pour y être supprimés. — Vol de munitions de guerre à Auray; interrogatoires, procès-verbaux, confrontations de témoins. — Sentence de séparation de corps et de biens entre Marie Poterel et Pierre Chevigny, dit Dupont, son mari.

B. 1177. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1762-1764. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre Yves Le Mero, Claude Guillemoire, Jean-François Rio, Ursule Questel, etc., accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Distribution: des deniers de maître René Camenen entre ses créanciers; — des deniers d'Yves Bolzec. — Cautionnement pour François Lombart contre ses créanciers.

B. 1178. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1763. — Prestation de serment d'experts pour l'estimation de marchandises déposées au greffe du Présidial de Vannes. — Procédure relative à un prélèvement de dîmes entre messire Pierre Renault, recteur de Saint-Séglin (Ille-et-Vilaine), le général de cette paroisse et la dame abbesse de Saint-Georges de Rennes.

B. 1179. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764-1765. — Réception aux fonctions de commis aux devoirs de Bretagne et prestation de serment de Henri Ulliac, René-André Dalifart et Jean-Baptiste Begué. — Procès-verbal de police contre le sieur Jean Brunet, chargé de l'entretien des pompes de Vannes, à l'occasion de la disette d'eau dans laquelle la ville se trouvait depuis plusieurs jours.

B. 1180. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1766.—Procès-verbal de l'état d'une vigne dépendant du prieuré de Loglenec, en Sarzeau.—Provisions pour Claude-Jacques Cochart de l'office de receveur des consignations à Vannes. — Ordonnance de police qui défend aux habitants de Vannes de sortir après dix heures du soir, en été, et neuf heures, en hiver, sous peine d'amende et d'un emprisonnement de trois mois.

B. 1181. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1766-1768. — Enquête, à la requête de messire Georges Le Bars, recteur de Theix, contre Pierre Le Cottère, relativement à la dîme refusée par ce dernier. — Prestation de serment d'experts chargés de procéder au *renable* des réparations faites par Jean Botterel au presbytère, au chœur et au chanceau de la paroisse d'Arzal. — Procès-verbal de police dans la visite des boulangers de Vannes.

B. 1182. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767. — Descente dans le jardin du sieur Simon Fruneau, à Vannes, pour vérifier l'état d'un noyer qui faisait l'objet d'une contestation entre lui et le sieur Jean-Louis Chenais. — Procédure entre les religieux de l'abbaye de Paimpont (Ille-et-Vilaine) et le général de la paroisse de Mauron, relativement à la construction du presbytère de ladite paroisse.

B. 1183. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768-1769. — Extrait d'un édit royal concernant les portions congrues. — Procès-verbal de confiscation, au marché de Vannes, de viande et de seigle de mauvaise qualité. — Enquête relative à l'état des pompes de Vannes, à la requête de maître Pierre-Joachim Perret, procureur de la communauté de ville. — Poursuites pour contraventions dans le commerce des boissons.

B. 1184. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1769-1782. — Procès entre Mathieu Valet et Julienne Dano, relativement à la lande de Luscanen, près de Vannes. — État des procédures suivies devant le Présidial de Vannes, à la requête de François Bry, fermier général des devoirs de Bretagne pour deux ans. — Procès-verbaux de contraventions et poursuites.

B. 1185. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1770. — Procédure pour affaire de succession entre maître Pierre-Joachim Perret et Pierre-Augustin de Cramezel, écuyer. — Procès-verbal de la levée des scellés qui avaient été apposés sur les minutes du greffe de la juridiction royale d'Auray et inventaire de ces minutes. — Procès entre messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, et l'Hôtel-Dieu de Vannes, au sujet d'une rente due à ce dernier.

B. 1186. (Liasse.) — 180 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1770-1771. — Descente de police chez les boulangers de Vannes.—Procès-verbaux: de descente aux prisons de Vannes, à l'occasion de l'évasion de deux prisonniers; — d'ouverture des appartements d'une maison, à Vannes, abandonnés par Pierre Le Duc, et de vente des effets laissés par ce dernier; — de visite de boiseries en la demeure du sieur Molliet, à Vannes.

B. 1187. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772. — Convention d'experts entre Pierre-Jean de Saint-Tual et les religieux Dominicains de Vannes, relativement à un terrain enclos par ces derniers. — Procès-verbal de descente chez Julien Bellesœur, porteur de chaise, à Vannes, pour la vérification de deux balles d'un marchand d'images, colporteur. — Procès entre Jean Mahéo et Yves Sachot, au sujet de la succession de Guillaume Kerhervé.

B. 1188. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772-1773. — Procès entre Jean Mahéo et Yves Sachot, relativement à la succession de Guillaume Kerhervé. — Enquête faite par le Présidial de Vannes, à la requête d'Alexis Kerviche, contre les religieux Cordeliers de cette ville, au sujet des eaux qui traversaient le jardin desdits religieux. — Poursuites contre divers particuliers pour contraventions dans le commerce des boissons.

B. 1189. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772-1775.— Procès : entre le chapitre de Vannes et messire Jean-Marie Torlay, recteur de Sérent, relativement aux dîmes de cette paroisse ; — entre Jean de Saint-Tual, écuyer, et les religieux Dominicains de Vannes, au sujet d'un terrain enclos par ces derniers ; — entre Jean Mahéo et Yves Sachot, relativement à la succession de Guillaume Kerhervé.

B. 1190. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1773-1774.—Procès-verbaux de descente de police : chez le sieur Ignace-Advise Des Ruisseaux, négociant à Vannes, pour la visite de plusieurs lots de morue; — aux prisons de Vannes, pour constater l'évasion d'un prisonnier. — Ordonnance du Présidial relative aux inhumations dans le cimetière de Saint-Patern, de Vannes.

B. 1191. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1773-1777. — Extraits des registres de présentation de demandeurs et de défendeurs au Présidial de Vannes. — « S'est présenté maître Louis-Marie Josse le jeune, pro- « cureur de messire Louis-Toussaint de Champion, capitaine « des vaisseaux du Roy, demandeur aux fins d'assignation « du 24 septembre 1775; Pierre Jarlegan, laboureur, dé- « fendeur. »

B. 1192. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1774-1776. — Procédure, pour cause de mauvais traitements, entre Anne Le Fée et Marie Guillouzet; requête et productions d'actes; sentence de la juridiction du marquisat de Pontcallec, et extraits des minutes du greffe de cette juridiction.

B. 1193. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775. — Extraits des registres de présentation de demandeurs et de défendeurs au Présidial et au Consulat de Vannes. — « S'est présenté maître Rostiel, procureur du « sieur Le Masson, défendeur en assignation; le sieur « Fouage, régisseur des droits sur l'or et l'argent, de- « mandeur. » — « S'est présenté maître Le Ridant, pro- « cureur de Jacques Jarsalé, défendeur; le sieur Viaud de- « mandeur. »

B. 1194. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775-1776. — Poursuites exercées, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre Michel Barbier, Vincent Rouxel et autres, accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Procès-verbal de descente chez les sieurs Forest et Coric, à Vannes, pour constater l'état d'une fenêtre de la maison de ce dernier.

B. 1195. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1776-1789. — Procès entre Jean Le Brec et Marie Rivière, relativement à un chemin du village des Coudrais, en la paroisse de Malansac; extraits des minutes du greffe de la juridiction du comté de Rochefort et annexes; requêtes et productions d'actes, entre autres une pièce couverte de signatures recueillies dans plusieurs paroisses de l'évêché de Vannes, certifiant qu'il serait inutile et nuisible à l'agriculture d'élargir les chemins qui conduisent de village à village.

B. 1196. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1777. — Nominations de commis aux devoirs de Bretagne pour Jérôme Marcillaud, Jacques-Yves Ruinet, Pierre-Paul de La Hougue. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre André Gazignon, Charles Guyot, Bastien Bouté, Pierre Le Méro, Jean Le Roux et autres, accusés de contraventions dans le commerce des boissons.

B. 1197. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1777-1778. — Procès-verbaux : de descente aux prisons de Vannes pour y constater une effraction; — de descente chez les boulangers de Vannes. — Procès entre Mathieu Valet et Julienne Dano, relativement à la jouissance d'une portion de lande située près du moulin de Camsquel, en Vannes.

B. 1198. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1779. — Arrêt du Parlement de Bretagne ordonnant que ceux qui seront pris en fraude de tabac avec port d'armes seront punis de mort et leurs biens confisqués. — Autres arrêts relatifs aux usuriers, aux incendies, aux associations d'ouvriers, aux enfants abandonnés. — Inventaire des biens meubles dépendant de la succession d'Olivier Ménage, à Malestroit.

B. 1199. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1779. — Enquête relative aux violences exercées contre les commis aux devoirs de Bretagne dans la paroisse de Péaule. — Procès-verbal de descente chez le sieur Granger, marchand de vins à Vannes, pour constater un délit dans le commerce des boissons. — Poursuites du fermier des devoirs, pour semblable contravention, contre Yves Guillo, Louis Luet, Yves Le Bert, etc.

B. 1200. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780. — Déclarations du Roi : concernant les attroupements avec port d'armes, les empoisonneurs, l'examen des remèdes nouveaux; — abolissant l'usage de la question préparatoire. — Arrêts du Parlement de Bretagne : enjoignant aux juifs qui se trouvaient alors dans la province de se retirer dans quinzaine; — suspendant toutes suites et procédures contre les membres de l'assemblée des États de Bretagne.

B. 1201. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1781. — Procès entre demoiselle Françoise Fortier, Mathurin Pacheu et maître Jean-Baptiste Pacheu, d'une part, Jacques et Françoise Fréro, d'autre part, relativement à la succession de maître Joseph Pacheu; requêtes, productions d'actes, entre autres le mesurage, prisage et partage des maisons et terres provenant de la succession de Michel Hamon.

B. 1202. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1781. — Enquête faite par le Présidial de Vannes pour vérifier si les écluses et les pêcheries de Brain (Ille-et-Vilaine) sont nuisibles à la navigation de la Vilaine. — Déclaration du Roi concernant le port d'armes. — Arrêt du Parlement de Bretagne défendant aux aubergistes et cafetiers de tenir des jeux de trente et quarante, triomphe renversé et autres jeux de hasard, et interdisant les *blanques* (*sic*) et loteries.

B. 1203. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1781-1782. — Descente chez le sieur Lagorce, traiteur à Vannes, afin de constater une contravention sur les boissons. — Enquête, à la requête de messire Marie-Joseph de Kerhouent, au sujet de l'inhumation de Mme de Kerhouent, sa mère. — Arrêt du Parlement de Bretagne defendant de mettre les corps morts dans les églises pendant les messes paroissiales des dimanches et fêtes.

B. 1204. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1783. — Procès-verbal de descente, à la requête de Jean de Saint-Tual, écuyer, sur les terres de Kerbourbon, en Saint-Patern, de Vannes, pour juger une contestation de terrain entre lui et messire Le Croisier, recteur de Saint-Patern. — Arrêt du Parlement de Bretagne, qui défend à toutes personnes de paraître dans les rues ou sur les promenades tant qu'elles auront les croûtes de la petite vérole et ne permet l'inoculation qu'en dehors des villes et faubourgs.

B. 1205. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1784. — Arrêts du Parlement de Bretagne : proscrivant les vases et balances de cuivre dont se servent les porteurs d'eau, les regrattiers de sel, les débitants de tabac, les laitières, etc.; — défendant de vendre, prêter ou louer des armes et canons aux jeunes gens au-dessous de l'âge de dix-huit ans, et à toute personne de tirer des hirondelles, pétards et fusées dans les villes, faubourgs ou champs voisins. — Vérification des tabacs dans le ressort d'Auray.

B. 1206. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1784-1786. — Procès-verbaux : de contravention aux ordonnances de police de Vannes relatives à la fermeture des cabarets; — de descente au moulin de Trénué, en Arzal, afin de constater l'évasion du meunier et l'enlèvement de ses meubles. — Arrêts du Parlement de Bretagne, relatifs : aux établissements de jeu de billard; — à la pêche.

B. 1207. (Liasse.) — 190 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784-1786. — Procès-verbal de descente au greffe du Présidial pour la correction des noms des sieur et dame Du Rongouet. — Sentence du Présidial qui ordonne, vu le mauvais état des pompes de Vannes, aux supérieurs de tous les monastères de cette ville de tenir, jusqu'à nouvel ordre, leurs portes ouvertes à certaines heures du jour, afin que les habitants y puissent prendre de l'eau à boire. — Arrêt du Parlement de Bretagne relatif à la vérification des tabacs.

B. 1208. (Liasse.) — 98 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1787. — Procès-verbal de descente chez Louis Guillemet, épicier à Vannes, pour la visite de ses marchandises. — Procès relatif aux dîmes de la paroisse de Plouhinec, entre Jean Le Moiner, Joseph Olliéro, Jean Kerneur, messire Jean-Pierre Fabre, recteur, et le général de cette paroisse. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre plusieurs particuliers accusés de fraude.

B. 1209. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1788-1789. — Procès-verbal de descente au greffe du Présidial pour la rectification du nom de la famille Du Plessis de Grénédan. — Lettres patentes du Roi, relatives : aux droits de marque des cuirs, des fers et autres; — aux condamnations prononcées pour raison des délits et des crimes; — aux délits qui se commettent dans les forêts et bois; — à la confiscation des grains et farines saisis en contravention.

B. 1210. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Taxes et enrôlements de dépens. — Procès-verbal de descente chez Jean-Marie Bourgeois, à la poissonnerie de Vannes, pour vérification de mauvaises marchandises. — Plumitif pour le Présidial, la police, les traites et autres siéges de Vannes.

B. 1211. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Taxes et enrôlements de dépens présentés par divers procureurs au siége présidial de Vannes. — « Taxe et enrôlement de dépens adjugés à messire « Charles-François-Jules Du Bot Du Grégo, marquis de « La Roche, par sentence du Présidial de Vannes, contre « Pierre Le Blouch, lequel enrôlement il fournit pour « être examiné par un procureur tiers, et du montant en « obtenir exécutoire vers ledit Le Blouch. »

B. 1212. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Procès entre Jean Le Quinyo, sieur de La Porte, et Guillaume Le Court, pour réclamation de grains. — Relevé des sentences portant condamnation d'amendes et confiscation de biens. — Inventaires : des minutes du greffe criminel de Vannes ; — des registres de présentation des demandeurs et des défendeurs.

B. 1213. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687-1702. — Abjuration du protestantisme par demoiselle Anne de Burcel. — Requête présentée au Présidial par demoiselle Marie Guillon contre Bertranne Le Dryl, sa débitrice. — Procès-verbal de descente en la maison de Jeanne-Henriette Boutin, pour constater les vols commis dans cette maison. — Plaintes portées par Gilles Potier contre Jean Bonnic, pour cause de mauvais traitements.

B. 1214. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1678-1719. — Procédure relative au vol d'une génisse commis par Marie Basset au détriment de Jean Perrin et de Jacques Le Mintier, écuyer; requêtes, enquêtes, interrogatoires, etc.

B. 1215. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1687-1742. — Procès pour cause de mauvais traitements : entre Françoise Marchand et le sieur de La Ferronnay ; — entre René Loirat et Michel Lemaire. — Poursuites contre plusieurs malfaiteurs accusés de vols dans les paroisses de Baud, Camors, Languidic, Pluvigner et environs ; monitoires, interrogatoires, etc.

B. 1216. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1702-1727. — Procès-verbal de descente aux prisons de Vannes pour constater l'évasion de François Guémené.— Procès pour cause de mauvais traitements entre Jean Quiberan et Jeanne-Marie Quiberan, sa fille. — Enquêtes, monitoires, perquisitions, etc., relativement aux actes d'impiété commis dans la chapelle de Trévélaneuc, en la paroisse de Guégon.

B. 1217. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1716. — Enquêtes relatives aux actes d'impiété commis dans la chapelle de Trévélaneuc, en la paroisse de Guégon ; procès-verbal de capture de Jean Perrotin, et de perquisition chez Jacques Gallet ; excommunication lancée contre les sacriléges par monseigneur François d'Argouges, évêque de Vannes. — Certificat du décès de Jean Le Goff.

B. 1218. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1721-1724. — Procès-verbal de descente au bourg d'Elven pour informer contre plusieurs particuliers coupables d'avoir opéré par force des inhumations dans l'église ; enquêtes, perquisitions, décret de prise de corps contre Joseph Quintin. — Procès-verbal de descente aux halles de Vannes pour y recueillir un enfant nouveau-né et exposé. — Réception de Louis Audic en la profession de maître menuisier à Vannes.

B. 1219. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1728-1732. — Poursuites : contre les écoliers de Vannes, accusés de troubles et de violences dans la ville ; — contre les auteurs d'une tentative d'assassinat sur les commis aux devoirs de Bretagne, en la paroisse de Noyal-Muzillac. — Enquête faite par le Présidial sur la conduite d'Olive Langlois, accusée de débauche et de libertinage.

B. 1220. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1733-1738.— Poursuites : contre Pierre Denis, Yves

Bochet et Pierre Mahé, accusés du meurtre de Pierre Jarlégan; — contre Bertrand Richard, accusé de vol. — Procès-verbal de descente chez François Ruellan et autres habitants de Vannes, coupables d'avoir logé chez eux des vagabonds.

B. 1221. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1737-1739. — Poursuite contre Olive Le Viavant, accusée de mauvaise vie. — Procès-verbal de descente aux prisons de Vannes, afin de constater l'évasion de Mathieu Simon. — Décret de prise de corps contre Sébastien-Jacques Labousse, huissier au siége présidial de Vannes, convaincu de plusieurs méfaits graves dans l'exercice de ses fonctions.

B. 1222. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1737-1741. — Poursuites contre Pierre Jan, accusé de vol. — Plaintes portées au Présidial par Louis Billy contre plusieurs particuliers qui l'avaient maltraité. — Requête de Mathurin Rollando contre François Deville pour cause de mauvais traitements; interrogatoires.

B. 1223. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1739-1741. — Poursuites exercées par le Présidial contre divers malfaiteurs, auteurs d'attaques nocturnes aux environs de Vannes. — Informations au sujet de vols commis à Vannes, la nuit, par des gens masqués. — Plaintes portées contre messire Vincent Cillart, recteur de Grandchamp, accusé d'abus d'autorité.

B. 1224. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1740-1741. — Lettres de grâce pour Jacques Kersuzan, coupable de meurtre involontaire. — Plaintes portées au Présidial par Louis Billy contre plusieurs particuliers qui l'avaient maltraité. — Décret de prise de corps contre Julienne Lavallée. — Procès entre maître Jean-Baptiste Lanier, procureur au Parlement de Bretagne, et Yves Guyot, pour payement d'avances et vacations dues audit Lanier.

B. 1225. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1741. — Poursuites contre Louis Payen, René Le Clouerec, Yves Macé, Jean Rio et Joseph Robin, accusés de vols; interrogatoires, récolements et confrontations de témoins, etc.

B. 1226. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1742. — Poursuites: contre Pierre Le Goff, accusé de vol de chevaux; — contre François Botorel, Louis Madec, Julien Alis, accusés de vol et de vagabondage; informations, interrogatoires, confrontations, etc. — Procès entre François-Louis-Maurice de Courcelles et maître Augustin Simon, avocat au Parlement, pour cause d'injures proférées par ce dernier.

B. 1227. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1742-1743. — Poursuites et informations: contre plusieurs particuliers, qui ont attaqué la nuit le courrier de Quimperlé (Finistère) à Hennebont; — contre Louis Duval, accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie; — contre Julien Fourni, accusé de vol d'église; enquêtes, interrogatoires, etc.

B. 1228. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1743. — Enquête au sujet des tentatives d'évasion du prisonnier Louis Quéro. — Poursuites: contre plusieurs particuliers, accusés de fabriquer de la fausse monnaie; — contre Jean Cato, accusé de vols d'église; enquêtes, interrogatoires, récolements et confrontations de témoins, etc.

B. 1229. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1743. — Poursuites: contre Antoine Dupire, orfèvre, accusé d'avoir recélé des objets volés; — contre Pierre Pédron, accusé d'assassinat sur la personne d'Étienne Le Roux; interrogatoires, confrontations, etc. — Requête présentée au Présidial de Vannes par les officiers de la juridiction du marquisat de Pontcallec, pour cause de mauvais traitements exercés sur leurs personnes en la paroisse de Berné, où ils s'étaient transportés pour faire exécuter les arrêts du Parlement relatifs aux inhumations dans les églises.

B. 1230. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1744. — Informations, requêtes, enquêtes, etc., au sujet des troubles qui avaient eu lieu dans la paroisse de Berné, à l'occasion des inhumations faites en l'église paroissiale, contrairement aux arrêts et règlements du Parlement de Bretagne.

B. 1231. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1744. — Arrestation de plusieurs écoliers, accusés de désordres et de troubles dans la ville de Vannes. — Poursuites : contre François Le Reste et François Bougenne ; — contre Thomas Guallo et Yves Cassac, accusés de vagabondage et de vols; interrogatoires, confrontations de témoins, etc.

B. 1232. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1744-1748. — Poursuites : contre les auteurs du meurtre de Jean Forville ; — contre les auteurs du vol commis à la chapelle Saint-Yves en la paroisse de Bubry. — Informations, enquêtes, etc., relativement à l'assassinat de Joseph Lucas, en Plougoumelen.

B. 1233. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1745. — Requête présentée au Présidial de Vannes, au nom des paroissiens de Locminé, contre le sieur Caradec, fermier du temporel du prieuré de Saint-Sauveur dudit Locminé, accusé de percevoir des droits outre mesure. —Poursuites contre Jean Taquet et Guillaume Croissant, accusés de vols d'église. — Lettres de grâce en faveur de Mathurin Audy.

B. 1234. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1745-1763.— Poursuites : contre Jean Macé, accusé de vols avec effraction ; — contre François Le Floch, accusé de vol (signature autographe de Louis XV). — Sentence du Présidial de Vannes, qui condamne, pour vols d'église, Maurice Ruaud aux galères perpétuelles, et Alice Guilleré à être pendue.

B. 1235. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1747. — Requête présentée au Présidial par Jean Noblet contre Jean Le Boullicaut, pour cause de mauvais traitements. — Poursuites : contre Jean Le Lannec, accusé de vol ; — contre les auteurs du vol commis chez Mathurin Rousseau, à Lorient ; interrogatoires, confrontations de témoins, etc.

B. 1236. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747. — Plaintes portées au Présidial par les paroissiens de Locminé contre le sieur Caradec, fermier du temporel du prieuré de Saint-Sauveur, accusé de percevoir des droits excessifs sur lesdits paroissiens; informations, confrontations, récolements, etc.

B. 1237. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1748. — Sentence du Présidial contre Michel Guého, concierge des prisons de Vannes, pour cause de négligence dans l'exercice de ses fonctions. — Poursuites contre Sébastien Perron, Pierre Codan et plusieurs autres particuliers, accusés de vagabondage et de vol ; interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1238. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1748. — Poursuites : contre Maurice Penhoët, François David, François Le Borgne et autres, accusés de vol et de vagabondage. — Arrestation et interrogatoire de Joseph Secrétain, accusé de vagabondage. — Poursuites contre René Guyrois, concierge des prisons de Vannes, à la suite de l'évasion d'un prisonnier.

B. 1239. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1748. — Poursuites : contre Bertrand Bellanger, Marie Le Du, Perrine Le Goff et autres particuliers, accusés de vol de grains; — contre Sébastien Perron, Pierre Codan et autres, accusés de vol et de vagabondage; — contre Simon Faisan et Jacques Chevalier, accusés de vagabondage; interrogatoires, récolements et confrontations de témoins, etc.

B. 1240. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1748-1749. — Poursuites : contre Guillaume Malœuvre et Jean Faucheux, à la requête de Jean et François Gaudin, pour cause de mauvais traitements; — contre messire Joachim-Simon Trogoff, pour violences commises sur la personne de Françoise Monneraye ; — contre Olivier Le Mélinaire, déserteur ; interrogatoires, enquêtes, etc.

B. 1241. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1749. — Poursuites : contre Laurent Auger et autres, écoliers de Vannes, pour cause de mauvais traitements sur la personne de Claude Mero, domestique ; — contre Jacques Corbasson, concierge des prisons de Vannes, à la suite de l'évasion d'un prisonnier; — contre Pierre

Gallais, pour cause de violences sur la personne de Denis Rollando.

B. 1242. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1750. — Procès, par suite de querelles et violences : entre Alain Lorvol et Olivier Rival ; — entre Pierre Larive et Julien Dréano ; — entre Thuriau Cougan et Ollive Gourdel, au sujet de la jouissance d'une métairie en la paroisse d'Ambon, requêtes, interrogatoires, informations, récolements; confrontations, etc.

B. 1243. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1750. — Procès, pour cause de mauvais traitements, entre Olivier Rival et Alain Lorvol, fermier des moulins de Kerdréan et du Pomin, en la paroisse de Noyal-Muzillac. — Poursuites : contre les auteurs de l'assassinat d'un homme inconnu en la paroisse de Plougoumelen ; — contre Jeanne Le Corvec, accusée d'infanticide.

B. 1244. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1750. — Poursuites : contre Joseph Gautron, accusé de vol ; — contre Pierre Coquille, accusé de vagabondage ; — contre Julien Moisan, accusé de vols de grand chemin, monitoires, interrogatoires. récolements, confrontations, etc.

B. 1245. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1750-1751. — Procès, pour cause de violences et mauvais traitements, entre messire Pierre Gilles de Lantivy et René Le Guilloux. — Nomination de François Prudhomme, en remplacement de Jean Verdier, aux fonctions d'exécuteur de haute justice en la sénéchaussée de Vannes. — Poursuites contre Peter Cook, soldat irlandais, accusé de fabrication de fausse monnaie.

B. 1246. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1751. — Poursuites : contre Pierre Leclerc, pour cause de violences commises sur la personne d'Urbain Lambault ; — contre Jean Gillet, accusé de vol. — Procès-verbaux de capture de plusieurs particuliers accusés de vagabondage, de vols d'église, etc.; interrogatoires, récolements, confrontations.

B. 1247. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1751. — Poursuites : contre Pierre Pacto et autres particuliers, accusés de fabrication de fausse monnaie ; — contre Jean Dupré et Françoise Lambert, accusés de vol ; — contre Joseph Guilloux, accusé de vol et de vagabondage ; interrogatoires, confrontations et récolements de témoins, etc.

B. 1248. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1751-1753. — Poursuites : contre Laurent Bodié, accusé de vols ; — contre René Nahenec, Alise Quilleré et Marie Govy, accusés de vols ; — contre Guillaume Boissic. accusé de vols avec effractions extérieures et de vagabondage : interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1249. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1752. — Poursuites : contre Vincent Surzur et autres particuliers, pour cause de mauvais traitements exercés sur la personne de Pierre Jolly ; — contre Pierre Jégo, accusé du meurtre d'Olivier Le Corre ; — contre Marc Guyot, accusé de vol ; — contre Jacques Rogé, geôlier des prisons de Vannes, pour avoir laissé, par négligence, s'évader un prisonnier.

B. 1250. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1753. — Poursuites : contre Médard Bonnet, accusé de vagabondage ; — contre François Dugué, accusé de vols ; — contre Jacques Rio, accusé de vols ; — contre Julien et Yves Cudon, pour cause de mauvais traitements sur la personne de Joseph Le Moing, soldat du régiment de Mailly ; interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1251 (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1753. — Monitoires prescrivant la recherche et la révélation des auteurs de vols considérables commis à Vannes et dans les campagnes environnantes.— Poursuites : contre Jean Thomas, accusé de vagabondage ; — contre Joseph Roné, geôlier des prisons de Vannes, au sujet de l'évasion d'un prisonnier. — Certificat du subdélégué d'Hennebont, attestant que deux voleurs ont été transférés à cheval des prisons de Lorient dans celles de Vannes, attendu l'impossibilité de les conduire à pied par suite du mauvais état des chemins.

B. 1252. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1754. — Procès pour cause de mauvais traitements entre François Blanchet et Gabriel Carré. — Poursuites : contre Jean Le Lannec, accusé de vagabondage; — contre Nicolas Pichon, coupable de voies de fait envers maître Pierre-François Picart, « général d'armes, » résidant en la ville d'Auray ; requêtes, interrogatoires, assignations, sentence du Présidial.

B. 1253. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1754. — Poursuites : contre Henri Gralle et Pierre Loadec, accusés de vols de grand chemin ; — contre Guillaume Croissant, pour vol d'église ; — contre Louis Perrin, Anne Le Garec, Jean Le Boulicaud et autres, coupables de vols; interrogatoires, confrontations, sentences, etc.

B. 1254. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1754. — Poursuites: contre Jean Pichon et Joseph Le Viavant, accusés de tentatives d'assassinat sur la personne de Jacques-Joseph Le Clerc; — contre Jean Joly, Jean Le Lannec et autres, accusés de vols; assignations de témoins, interrogatoires, etc.

B. 1255. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1755. — Procédure criminelle relative à la découverte du cadavre du sieur Cloarec, de Ploërmel, sur le grand chemin conduisant de cette ville à Vannes, près de la forêt de Molac; procès-verbal, enquête. — Poursuites : contre Jean Joly, Jean Le Lannec et autres, accusés de vols; confrontations, interrogatoires, sentence définitive du Présidial de Vannes; — contre Marie-Jeanne Lucas, aussi convaincue de vol.

B. 1256. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1755-1756. — Poursuites : contre Hyacinthe Fraboulet, accusé de vol; — contre Jean Anno, pour vols dans une église. — Procédure, pour cause de mauvais traitements, entre Julien Guilleré et Olivier Joannic; procès-verbal des chirurgiens; assignations de témoins, requêtes, interrogatoires, conclusions du procureur fiscal, décret de prise de corps et capture.

B. 1257. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1755-1756. — Poursuites : contre Jean-Antoine Jouffrois, accusé de vols ; — contre Julien Valé et autres, accusés de vols; — contre Antoine Bonneau, convaincu d'avoir suborné des soldats; — contre les auteurs d'un vol avec effraction commis dans l'église paroissiale de Bohal ; monitoires, enquêtes, interrogatoires, sentences, etc.

B. 1258. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1755-1757.— Procédures criminelles dirigées : contre Guillaume Chrétien et autres, coupables de tentatives d'assassinat sur la personne du messager de Rennes à Lorient; — contre Augustin Mouraux, accusé du meurtre de Pierre Orgebin; — contre Martial Guiquen, auteur du meurtre d'Alexis Le Pézennec.

B. 1259. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1756. — Poursuites : contre un inconnu accusé d'avoir volé un cheval ; — contre Pierre Le Touzo, accusé de violences et d'assassinat sur la personne de Silvestre Le Dreno, cabaretier au Reclus en Brech ; dépositions de témoins devant la juridiction du comté de Largouet au siége d'Auray.

B. 1260. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1757-1758. — Procès-verbal de descente dans les prisons de Vannes, à l'occasion de l'évasion de prisonniers anglais. — Procédure, pour cause de mauvais traitements, entre Marc Boidressaux et Olivier Mahé. — Poursuites : contre Anne Ferteux et autres, accusés de vols ; — contre Yves Le Carf, Jean Le Bourhis et Renée Gillard, vagabonds.

B. 1261. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1757-1758. — Plaintes portées par François Benoît contre Guillaume, Jeanne et Gilbert Le Barrillec, pour cause de mauvais traitements. — Poursuites contre Jean Le Breton, accusé du meurtre de Guillaume Le Gal. — Enquête relative au suicide de Pierre Rival. — Extraits des registres du greffe de la juridiction du comté de Rochefort, relatifs à l'assassinat de Pierre Orgebin par Augustin Mouraux.

B. 1262. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 84 pièces, papier.

1757-1758. — Procédure criminelle relative au meurtre d'André Chapelain, blanconnier (mégissier) à

Vannes; procès-verbal de levée du cadavre, assignations de témoins, interrogatoires, confrontations, monitoires, sentence du Présidial, lettres de grâce en faveur des meurtriers.

B. 1263. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1758. — Poursuites contre Joseph Le Bihan, François Rio, Thomas Briant, Jacques Mahé et Catherine Le Fol, vagabonds, accusés de vols dans des églises; réquisitoires, monitoires, confrontations, interrogatoires, etc.

B. 1264. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1758-1759. — Procédures criminelles dirigées : contre Jean-Baptiste Martin, accusé de vol; — contre Jean Hervé, pour vol dans la sacristie de Bourg-Paul-Muzillac; — contre les auteurs de désordres nocturnes à Vannes; — contre Pierre Capitaine, pour vol et vagabondage; — contre quelques particuliers accusés d'avoir acheté des vêtements de soldats.

B. 1265. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1759. — Sentence qui condamne un brigadier du régiment de Marbœuf-Dragons à être pendu pour cause d'assassinat. — Poursuites: contre Rose Rollando, femme d'Yves Jaffrezo, accusée d'avoir exposé un enfant dans le cimetière de Saint-Patern, à Vannes; — contre Jean Le Glouahec et François Coriton, au sujet du meurtre de François Allanic, au bourg de Carnac.

B. 1266. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1760-1761.—Procédures criminelles : contre certains malfaiteurs accusés d'avoir ravagé, pendant la nuit, le verger du presbytère d'Arzal; — contre Guillaume Barre et sa fille, pour cause de désordres et de scandale; — contre Maurice Ruault, convaincu de vols dans des églises; informations, interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1267. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761-1762. — Procédure criminelle à l'occasion du meurtre d'Alain Colleno, à Vannes; procès-verbal de « lief » du cadavre, requête au Présidial, information d'office.— Poursuites : relatives à la désertion d'un soldat du régiment de Beauvoisis; — contre Jeanne Largement et Jeanne-Marie Le Barre, accusées d'exposition d'enfants.

B. 1268. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1762. — Poursuites contre plusieurs malfaiteurs accusés de vol et de meurtre commis aux environs de Vannes. — Enquêtes relatives : à un homme trouvé mort près du bourg d'Elven; — à un vol de plomb, de balles et de cartouches, commis dans le dépôt d'artillerie d'Auray; récolements de témoins, confrontations, etc.

B. 1269. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1763. — Monitoires et interrogatoires relatifs : à plusieurs malfaiteurs accusés de vol dans l'église paroissiale de Malguénac; — à Marie Le Lach, accusée de vol dans la paroisse de Meslan; — aux vols commis dans l'église d'Allaire par divers vagabonds.

B. 1270. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1763-1766. — Troubles et séditions à Vannes, au sujet de l'exportation des grains; informations, confrontations, interrogatoires, sentences, etc.

B. 1271. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1765-1766. — Troubles et séditions à Vannes, au sujet de l'exportation des grains; décret d'ajournement, interrogatoires, perquisitions, confrontations, récolements, etc.

B. 1272. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1765-1766. — Troubles et séditions à Vannes, au sujet de l'enlèvement des grains; confrontations.

B. 1273. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764. — Poursuites contre Louise Galène, accusée d'avoir débauché deux soldats du régiment de Rennes. — Procès-verbal de descente de justice en la paroisse de Saint-Nolff, sur la grande route de Vannes à Rennes, pour la levée du cadavre de Noël de Kersalaun. — Enquête relative aux vols commis en l'église paroissiale de Sixt (Ille-et-Vilaine).

B. 1274. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764-1770.—Procédures criminelles : contre Jean Le

Roy, François Labbé, Jean Cheval, Michel Paté et Louis Jéhanno, accusés de vols; — contre Marc Cadoret, pour fabrication de fausse monnaie: — contre Nicolas Douaire, contre Jean-François Richier, Pierre Marcot, François Baslé, Hervé Godefroy, accusés de vols et de vagabondage.

B. 1275. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1765. — Poursuites: contre Jean Le Roch et Louis Jégat, accusés d'avoir exercé des mauvais traitements sur la persone de Sébastien Henrio; — contre Julien Grosel, Marie et Jeanne Le Bras, accusés de vols; — contre François Dréano, pour violences et injures envers deux employés aux « devoirs » de Bretagne, au bourg de Theix.

B. 1276. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier

1766-1767. — Procès-verbal de descente dans les prisons de Vannes, pour la vérification des dégâts commis par les prisonniers, au sujet de l'évasion du sieur Moussart. — Descente de police à l'occasion d'un enfant exposé dans l'église cathédrale de Vannes. — Poursuites contre Yves Pierre, accusé de vol; sentence qui le condamne à être pendu.

B. 1277. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1766-1767.— Procédures criminelles: contre Michel Paté et Louis Jehanno, accusés de vol dans une église; — contre Jean Fabre et François Perrin, pour vols et vagabondage; — contre Marie-Jeanne Maury, accusée de vol d'argent; — contre François Kerrio et Marc Surzur, accusés de maltraiter pendant la nuit les passants à Vannes.

B. 1278. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1767. — Poursuites: contre Jean Fabre et François Perrin, accusés de vols et de vagabondage; — contre Yves Touillement, accusé de vol; — contre Marc Cadoret, accusé de fabrication et de distribution de fausse monnaie; informations, récolements, interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1279. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768. — Interrogatoires de tous les mendiants enfermés dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent de les extraire des prisons et de les conduire au dépôt établi dans cette ville pour les y retenir jusqu'à nouvel ordre.

B. 1280. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds. — Poursuites: contre Jean Hollard, accusé de vols; — contre Antoine Henriot, accusé de vagabondage. — Enquête relative au meurtre d'Alain Le Guennec, en la paroisse de Bréhand-Loudéac, au diocèse de Saint-Brieuc; procès-verbal d'exhumation du cadavre, de visite de chirurgiens, etc.

B. 1281. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1768.—Procédures criminelles: contre plusieurs individus soupçonnés de vols et arrrêtés à Elven; — contre les auteurs d'un vol commis à Vannes, dans la sacristie de l'église Saint-Patern; — contre Pierre Guier, accusé de vol domestique; informations, interrogatoires, confrontations; récolements.

B. 1282. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1769. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et mendiants. — Procédures criminelles : contre Nicolas Douaire, accusé d'avoir suborné trois dragons du régiment de la Reine; — contre les assassins d'Yves Le Bagousse; — contre ceux de Jean Madec, de la paroisse de Plumergat; informations, confrontations, interrogatoires, etc.

B. 1283. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769. — Interrogatoires de tous les mendiants enfermés dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent de les transférer au dépôt établi dans cette ville pour les y retenir jusqu'à nouvel ordre.

B. 1284. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1769-1770. — Procès, pour cause de mauvais traitements, entre Jean Hervé et Julien Rollo. — Poursuites: contre Mathurin Courtillon, accusé de vol; — contre Julien Le Dantec, du bourg de Carnac, à l'occasion de l'assassinat commis sur la personne de Gilles Boileau; informations et interrogatoires en la juridiction du comté de Largouët, à Auray.

B. 1285. (Liasse.) — 100 pièces, papier (1 imprimée).

1770.— Arrêt du Parlement de Bretagne, qui ordonne

que deux mémoires produits pour la défense du duc d'Aiguillon, au sujet de son administration, seront lacérés et brûlés au pied du grand escalier du palais par l'exécuteur de la haute justice. — Poursuites : contre plusieurs individus accusés d'avoir dépendu et déshabillé un cadavre attaché à la potence ; — contre plusieurs habitants du village de la Trinité, en Sarzur, accusés de vol de grains.

B. 1286. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1770. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds. — Descente de justice, informations, interrogatoires, récolements de témoins au sujet des effractions commises aux prisons de Vannes par Alexandre-Lambert Baudouin, détenu pour vols.

B. 1287. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1770. — Procès-verbal de descente de justice en Arradon pour la levée du cadavre de Pierre Le Douarin. — Poursuites contre plusieurs perturbateurs du repos public à Vannes. — Interrogatoires des mendiants détenus aux prisons de Vannes, et sentences ordonnant leur translation, jusqu'à nouvel ordre, au dépôt établi dans cette ville.

B. 1288. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1770. — Procédure criminelle contre des coureurs de nuit, perturbateurs du repos public à Vannes ; — contre Jean Dubois et Jean Lagoelle, accusés de fabrication et de distribution de fausse monnaie ; confrontations, interrogatoires, récolements, sentences, etc.

B. 1289. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 100 pièces, papier.

1770.— Poursuites : contre les auteurs et complices de la mort violente de Julien Le Dorlot ; — contre Philippe de Kerarmel, pour cause de mauvais traitements exercés sur la personne de Charles-Martin Martinon, receveur des devoirs en la ville d'Auray ; requêtes, informations, etc.

B. 1290. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771.— Procédures criminelles : contre Yves Élias, accusé de vol ; — contre François Raguedas, accusé de vol et de vagabondage ; — contre Julienne Cadoudal, accusée d'avoir échangé des vêtements de soldats déserteurs ; informations, récolements de témoins, etc.

B. 1291. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds. — Poursuites : contre les auteurs de l'assassinat de Pélage Le Mélenec ; — contre plusieurs individus accusés d'avoir maltraité Julien Chevalier, huissier, et ses assistants, entre les bourgs de Sulniac et de Questembert ; — contre Alain Jégouic et autres, accusés de vols.

B. 1292. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771. — Plaintes, pour cause de mauvais traitements, portées par Guillaume Guiguero contre Louis Le Bodo. — Procédure criminelle contre Dominique Gossa, Augustin Parasse et Jean Garnier, accusés de vagabondage. — Interrogatoires des mendiants détenus dans les prisons de Vannes, et ordres de les transférer provisoirement au dépôt de cette ville.

B. 1293. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1771-1772.— Procédures criminelles : contre Joseph Penven, François Raguel, Louis Le Pontcallec, Mathurin Olivier, Yves Élias, accusés de vols ; — contre Julienne Bayon, accusée d'avoir acheté des vêtements de soldats déserteurs ; interrogatoires, sentences, etc.

B. 1294. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1772. — Poursuites judiciaires : contre Pierre Cabel et Mathurin Hervé, accusés de vols sur les grands chemins ; — contre les auteurs d'un vol commis dans l'église cathédrale de Vannes. — Plaintes, pour cause de mauvais traitements, portées par François Hervé contre Jean-Baptiste Le Quintrec, employé des fermes du Roi.

B. 1295. Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772. — Procédure criminelle contre François Millet, accusé de vol. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds ; interrogatoires et sentences qui ordonnent leur translation des prisons de Vannes dans le dépôt établi dans cette ville.

B. 1296. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1772-1775. — Poursuites : contre François Queldan, accusé de vol de grain et de farine ; — contre Jean-Pierre Gludic et autres, accusés de vols de mouchoirs dans les

églises; — contre Gervais-Guillaume Chollet, accusé de vols domestiques; — contre Julien Guillot, accusé d'avoir épouvanté les bestiaux à la foire de Mangolérian, près Vannes.

B. 1297. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1772.— Procédures criminelles : contre les auteurs de vols commis dans l'église cathédrale de Vannes; — contre les voleurs du tronc de l'église succursale de Rochefort. — Plaintes, pour cause de mauvais traitements, portées par messire Louis-Jean-Baptiste de Kermoisan, contre Clément Botherel; monitoires, confrontations, informations, etc.

B. 1298. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds; interrogatoires des mendiants et ordre de les transférer des prisons de Vannes dans le dépôt de cette ville. — Procédure criminelle contre Jean Droguet, accusé de vol de grains en la paroisse de Saint-Jean-Brévelay; interrogatoires, etc.

B. 1299. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772-1778. — Recherche de l'assassin de Jean Le Cam, de Noyal-Pontivy. — Procédures criminelles : contre René Le Guilloux, Jean-Mathurin Talbot, Thomas Davo, Jean Droguet, Louis Le Guennec, accusés de vols; — contre Jean-François Clavel, accusé de vagabondage et de vols dans une église; interrogatoires, sentences, etc.

B. 1300. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1774. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Marc Robinot, en Grandchamp. — Interrogatoires de mendiants détenus dans les prisons de Vannes et sentences qui ordonnent leur translation provisoire dans le dépôt de cette ville. — Poursuites : contre les auteurs du meurtre d'Yves Kerbellec; — contre Jean Grafion, accusé d'avoir coupé des queues de chevaux.

B. 1301. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1774-1775. — Poursuites à la requête d'Antoine Perret, fermier général des devoirs, impôts et billots de la province de Bretagne, contre Blaise Burnot, Réné Le Régent, Julienne Le Chaudelec, Jean Brohan et Pierre Cabiron; Julien Le Pironnec, Joseph Guyot, Pierre Jéhanno et autres, accusés de contravention ou de rébellion contre les employés desdits devoirs.

B. 1302. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1772-1775. — Interrogatoires des mendiants détenus dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent leur translation dans le dépôt de cette ville. — Procédure criminelle contre les auteurs du meurtre de Louis Le Gras; procès-verbal de levée du cadavre, informations de témoins, etc. — Procès-verbal de descente dans les prisons de Vannes pour constater l'évasion de cinq prisonniers.

B. 1303. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1775.— Poursuites judiciaires: contre Jean Le Masson et Vincent Dagorne, accusés d'avoir volé un cheval; — contre Jacques Le Brun, Michel Garec et Jean-Marie Audrain, accusés de vol; — contre Jean Jollivet, convaincu de tentative d'assassinat, de mauvaise vie, etc.; interrogatoires, confrontations, récolements de témoins, etc.

B. 1304. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1775-1776. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et mendiants; interrogatoires desdits mendiants, et sentences ordonnant leur translation dans le dépôt de Vannes. — Procédures criminelles : contre Jean Le Brishoual, meurtrier de Louis Le Gousse; — contre les assassins de Marc Robinot, en la paroisse de Grandchamp.

B. 1305. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 86 pièces, papier.

1775-1787. — Enquête judiciaire relative à la mort violente de Pierre Lamour en la paroisse de Larré. — Poursuites contre Guillaume Tuard, François Anizo, Jean Gouaranton, accusés de vols; jugements de compétence et d'incompétence, sentences définitives, etc.

B. 1306. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1776. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre plusieurs particuliers accusés de contravention dans le commerce des boissons. — Procédures criminelles: contre les assassins de Jean Sellec, en la paroisse de Theix; — contre les meurtriers de Jean Le Gleuher, de la paroisse de Grandchamp.

B. 1307. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1777. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds; interrogatoires desdits mendiants dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent leur translation, jusqu'à nouvel ordre, dans le dépôt établi dans cette ville.

B. 1308. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1777.— Procédures criminelles: contre Pierre Josselin, accusé de vol et d'assassinat; — contre Jean-Marie Botherel, accusé du meurtre de Julienne Boulay; — contre les auteurs d'un vol commis à Vannes, dans la boutique de la veuve Fleury, près de la porte Saint-Vincent; informations, récolements de témoins, confrontations, etc.

B. 1309. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1777-1778. — Poursuites: contre les auteurs de dégradations commises sur les promenades publiques de Vannes; — contre Jean Baudry, accusé du meurtre de François Fouillard. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et mendiants; interrogatoires de ces derniers et sentences qui ordonnent leur translation provisoire dans le dépôt de Vannes..

B. 1310. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1778.— Procédures criminelles: contre Paul Goulard, accusé du meurtre de Pierre Gourmil; — contre Yves Le Gal et autres, accusés d'avoir volé l'argent des troncs de plusieurs églises, à Vannes. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Joachim Olivo sur le grand chemin de Vannes à La Roche-Bernard, près de Muzillac.

B. 1311. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1779. — Sentence qui condamne le sieur Codebray, accusé d'homicide, à être pendu. — Plaintes, pour cause de mauvais traitements, portées par messire Charles-François-Jules Du Bot Du Grégo, contre Sébastienne Le Monnier. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'un soldat du régiment de Touraine au bas de La Garenne, à Vannes, près de l'hôpital Saint-Yves.

B. 1312. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds; interrogatoires des mendiants et sentences qui ordonnent leur translation des prisons de Vannes dans le dépôt de cette ville. — Procédures criminelles: contre Anne Destouches, accusée de vols; — contre Marin Le Guersquer, accusé de vol et de vagabondage.

B. 1313. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780. — Procédure criminelle contre des individus accusés d'avoir mis le feu, dans la même nuit, sur plusieurs points du bourg de Theix; procès-verbal de descente de justice, informations, récolements de témoins; interrogatoires, décret de prise de corps, procès-verbaux de capture, confrontations, sentence définitive.

B. 1314. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779-1781. — Enquête et procédure criminelle relatives au meurtre de Sébastien Alno. — Poursuites: contre André Gazignon, accusé de vols; — contre Guillaume Le Thiec, accusé du meurtre de Guillaume Célard; informations, interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1315. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780.— Procédures criminelles: contre Marc Nicolas, accusé de vols; — contre les auteurs et complices du meurtre de Pierre Gourmil. — Procédure, pour cause de mauvais traitements, entre Charles Rio, Jean Le Floch et autres, d'une part; Jean et Pierre Couésec et Vincent Le Mauff, d'autre part; inventaires de dépôts au greffe, remontrances, etc.

B. 1316. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1780. — Poursuites: contre Noël Picquet, accusé de vols; — contre les auteurs de différents vols de linges commis à Vannes; — contre les incendiaires du bourg de Theix; — contre des soldats et matelots accusés de bris de prisons à Vannes; informations, sentences, etc.

B. 1317. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds; interrogatoires des mendiants enfermés dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent leur translation provisoire dans le dépôt de cette ville. — Enquête relative à la désertion de soldats de divers régiments; interrogatoires, information contre les complices de cette désertion.

B. 1318. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1781. — Procédure criminelle contre Vincent Boucher et Vincent Bagous, pour cause de mauvais traitements exercés sur la personne de Pierre Courtois. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et de mendiants; interrogatoires des mendiants dans les prisons de Vannes, et sentences qui ordonnent leur translation provisoire dans le dépôt de cette ville.

B. 1319. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1784. — Poursuites: contre les sieurs Charon, Henry et Gillat, accusés d'avoir provoqué en duel Charles-Armand-Mathurin de La Garde, chevalier; — contre plusieurs particuliers, accusés de vols; informations, récolements de témoins; confrontations. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et de mendiants.

B. 1320. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et mendiants; interrogatoires des mendiants enfermés dans les prisons de Vannes, et ordres de translation dans le dépôt de cette ville. — Procédures criminelles : contre Sébastien Danet, soupçonné de vol; — contre les auteurs d'un vol commis dans le bureau des messageries de Vannes.

B. 1321. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782-1783. — Procédures criminelles : contre les auteurs d'un assassinat commis en la paroisse d'Elven; — contre Yves Sevestre et autres, accusés de vol; — contre Guillaume Le Thiec, accusé du meurtre de Guillaume Célard; — contre les auteurs de troubles à Saint-Patern de Vannes, par suite de la défense faite par un des « fabriques » de cette paroisse de sonner les cloches dans des circonstances où cela pouvait être dangereux.

B. 1322. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783. — Poursuites : contre Julien Le Turnier, du bourg de Grandchamp, accusé du meurtre de Jacques Le Treste; — contre les incendiaires du bourg de Theix; informations, interrogatoires, confrontations, extraits des minutes du greffe des régaires de Vannes.

B. 1323. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784. — Procédures criminelles : contre les auteurs et complices d'un vol commis à la Chartreuse, près Auray; — contre les auteurs de plusieurs vols en la paroisse de Pluneret; — contre Jean Personnic et Guillaume Clisson, accusés de bris aux prisons d'Auray. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jean Mahé, en Pluvigner.

B. 1324. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784. — Poursuites : contre Pierre-Michel Gaulard et Joseph Chevalier, accusés de fabrication de fausse monnaie; — contre plusieurs particuliers, accusés de mauvais traitements envers Guillemette Tabourdet; — contre les auteurs de vols de linges en la paroisse d'Elven; récolements de témoins, décrets de prise de corps, confrontations, etc.

B. 1325. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784. — Procédures criminelles : contre Jean Cainger, Joseph Nio et Pierre Boguerec, accusés de mendicité et de vagabondage; — contre Joseph Lehin, accusé de vagabondage et de vol; — contre Hugues Riché, garçon perruquier, pour tentative d'assassinat sur la personne de son maître, à Vannes.

B. 1326. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785. — Plaintes portées, pour cause de mauvais traitements, par Louis Du Cormier, écuyer, contre plusieurs particuliers inconnus. — Procès-verbaux de capture de mendiants et de vagabonds. — Procédure criminelle contre Thomas Morice, Jean-François Tual et Columban Cassac, accusés de vols; interrogatoires, confrontations, sentence définitive, etc.

B. 1327. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1785. — Enquêtes relatives à des vols commis dans les églises de Limerzel et de Grandchamp. — Poursuites : contre Marie Varion, accusée d'avoir exposé son enfant; — contre François et Mathurin Le Brech, François Le Gouzer et Jeanne Calvé, accusés de vols et de vagabondage; — contre Julien Tual, accusé d'homicide.

B. 1328. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785. — Poursuites : contre Vincent Le Bourvellec, accusé d'infanticide ; — contre Jean Lancelot et Anne Le Scourzic, accusés de vols ; — contre les auteurs de l'incendie de Cohanno en Surzur ; procès-verbal de descente de justice, monitoires, informations, récolements de témoins ; confrontations, etc.

B. 1329. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1785-1786.— Procédures criminelles : contre les auteurs de l'incendie de l'île de Boued, en Séné ; — contre Marie-Josèphe Génotal, accusée de vols ; — contre Thomas Le Boulho et Denis Gillet, accusés de vol à main armée sur le grand chemin de Vannes à Nantes ; — contre les auteurs de l'exposition, près le bourg de Malansac, d'un homme de paille figurant le recteur de cette paroisse.

B. 1330. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1786.—Procès-verbal de la levée du cadavre de Julien Maucouëffe, sur le chemin de Vannes à Redon, près de Kerboulard. — Plaintes portées, pour cause de mauvais traitements, par Marie Cadoret, contre François Le Corf. — Poursuites : contre Jean Le Breton et François Gicquel, accusés de vols ; — contre François-Marie Dréano, pour injures graves envers messire Maximin-Guillaume-Ange Le Croisier, recteur de Saint-Patern de Vannes.

B. 1331. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 100 pièces, papier.

1786. — Lettres de grâce en faveur de Jean Razet et de Jean Gaspard, employés dans les fermes du tabac, condamnés pour fraude dans leur emploi ; — procédure criminelle contre Julien Rouault, Jean Le Guernic, Alain Le Pain, Jean-Antoine Masson et Jeanne-Marie Ranoux, accusés de vols et de vagabondage.

B. 1332. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 100 pièces, papier.

1786. — Plaintes portées, pour cause de mauvais traitements, par Jeanne Le Pallu contre la famille Corfmat. — Poursuites contre Julien Bertho, accusé de vols. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et de mendiants. — Lettres de Louis XVI relatives à la forme de la procédure intentée contre Julien Rouault, repris de justice, condamné pour vol.

B. 1333. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Procédure criminelle contre Jean-Marie Morel, Louise Bertho et autres, accusés de vols, de violences et de vagabondage ; interrogatoires, informations, récolements de témoins, confrontations, sentences, etc.

B. 1334. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et de mendiants. — Procédure criminelle contre Nicolas Picquet, repris de justice, accusé de vols ; congé de forçat, informations, récolements de témoins, interrogatoires, confrontations, etc.

B. 1335. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Poursuites : contre Louise Moignic, accusée de vols ; — contre Georges Gicquel, accusé de vagabondage ; — contre François Le Moing, pour cause de mauvais traitements exercés sur la personne de Joseph-Marie Guillo ; — contre Pierre Le Guérer, Mathurin Pavec et Jean Ropert, accusés de calomnie envers messire Esprit-Louis-Chárles de Jacquelot Du Bois-Rouvray, chanoine de la cathédrale de Vannes.

B. 1336. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787.—Procédures criminelles : contre Olivier Savary, accusé du meurtre de Jean Tabart ; — contre Jean Gaillart et Jean Guillot, accusés de vols ; — contre Jean Boyer, meunier du moulin de Cohignac, en la paroisse de Berric, accusé du meurtre de Jean Orgebin, meunier du moulin du Bois, en la même paroisse ; remontrance du procureur fiscal de la juridiction de Cohignac, procès-verbal de descente de justice, etc.

B. 1337. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Poursuites : contre Jean-Marie Cadio, accusé de vols ; — contre les auteurs et complices du meurtre d'Olivier Le Clanche ; — contre les auteurs d'un vol commis dans la sacristie de l'église paroissiale de Limerzel ; — contre Joseph Texier, accusé d'avoir voulu voler un cheval ; — contre Louise Moignic, accusée de vols de linge.

B. 1338. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1788. — Procédures criminelles : contre Jean Lepage

et autres, accusés de fabrication de fausse monnaie; — contre Marc Rouxel, accusé de vol et de vagabondage; — contre François Évenet, accusé de vol; informations, récolements de témoins, interrogatoires, etc.

B. 1339. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1788-1789. — Poursuites, à la requête du fermier général des devoirs de Bretagne, contre Claude Morice, Jean Chapicq, Yves Thomas et Pierre Cadoret, pour cause de contravention dans le commerce des boissons. — Procès-verbaux de capture de vagabonds et de mendiants enfermés dans les prisons de Vannes.

B. 1340. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Procès-verbaux : de capture de vagabonds et de mendiants ; — de femmes accusées de vagabondage et de mauvaise vie. — Poursuites contre Joseph Rollin, déserteur.

B. 1341. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1789. — Procédure criminelle contre Julien Le Viavant et Guillaume Bourbon, accusés de vol et de vagabondage; perquisition et capture, informations, interrogatoires.

B. 1342. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1789. — Procédure criminelle contre les auteurs d'un vol de grains commis à Arzon; informations, interrogatoires, décrets d'ajournement et de prise de corps, etc.

B. 1343. (Liasse.) — 65 pièces, papier (20 imprimées).

1669-1789. — Offices et maîtrises. — Arrêt du Parlement de Bretagne, qui assigne aux corps de justice la première place dans les processions et cérémonies publiques. — Édits du Roi : portant création d'offices de présidents, de conseillers, d'avocats généraux, de procureur général, de substituts, de greffier et d'huissier dans le Parlement de Bretagne ;— portant règlement général pour les eaux et forêts. — Déclaration du Roi portant règlement entre les juges des présidiaux et les prévôts des maréchaux de France touchant la connaissance des crimes.

B. 1344. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1763-1764. — Offices et maîtrises. — Correspondances relatives à la réformation des présidiaux ; lettres d'adhésion au mémoire rédigé par le présidial de Vannes, adressées par les présidiaux d'Abbeville, Agen, Alençon, Amiens, Andely, Angoulême, Auch, Aurillac, Auxerre, Bazas, Beauvais, Besançon, Blois, Bourg, Bourges, Brives, Cahors, Châlons-sur-Marne, Châlon-sur-Saône, Chartres, Château-Gontier, Château-Thierry, Châtillon-sur-Indre, Châtillon-sur-Seine, Chaumont-en-Bassigny, Clermont-Ferrand, Condom, Coutances, Dax, Évreux, La Flèche, Gray, Guéret.

B. 1345. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1763-1764. — Offices et maîtrises. — Correspondances relatives à la réformation des présidiaux; lettres d'adhésion au mémoire du présidial de Vannes, adressées par les présidiaux de Langres, Laon, Limoges, Lyon, Mâcon, Le Mans, Mantes-sur-Seine, Meaux, Metz, Montargis, Montauban, Moulins, Nantes, Nérac, Nîmes, Orléans, Paris, Périgueux, Poitiers, Le Puy, Quimper, Reims, Rennes, Riom, La Rochelle, Rodez, Rouen, Rouergue, Saintes, Saint-Pierre-le-Moutier, Saint-Quentin, Sarlat, Sédan, Semur, Senlis, Soissons, Strasbourg (directoire du corps de la noblesse de la basse Alsace), Toul, Troyes, Tulle, Valence, Verdun, Vesoul. — Mémoire du présidial de Vannes.

B. 1346. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier (6 imprimées).

1680-1789. — Offices et maîtrises. — Lettres patentes de Louis XVI, relatives aux provisions d'offices de judicature. — Informations de bonne vie et mœurs et sentences de réception aux offices de sénéchaux, alloués et lieutenants. — Provisions de l'office de sénéchal : de Bavalan, en faveur de maître Julien Le Bloch ; — de Trédion, en faveur de maître Guillaume Tanguy ; — de Largouet-sous-Vannes, en faveur de maître Hyacinthe Goualezdre ; — de Kermainguy, en faveur de maître Guillaume Mallet, etc.

B. 1347. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1665-1704. — Offices et maîtrises. — Provisions : des offices de sénéchal à la juridiction de Bavalan, en faveur de maître Jean Servant Dibart; — aux juridictions de Molac et Quintin, en faveur de maître Jean Bellec; — de

conseillers du Roi, vérificateurs des tailles et autres impositions, en faveur de maître Charles Tronson, de messire Jean-Louis Du Bot, sieur de Talhouet, etc.

B. 1348. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1641-1789. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de notaire et procureur royal au siége présidial de Vannes : de maître Olivier Lemouel, de maître Sébastien Le Comte; — de procureur fiscal des juridictions seigneuriales de Rochefort, de maître Jacques Goutier; — de Largouet-sous-Vannes, de maître Jean-Baptiste Goussault; — de Boro, de maître Louis Gléhel, etc.

B. 1349. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1690-1745. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de notaire et procureur royal au siége présidial de Vannes : de maître François Pihan, de Louis-Jules Valet de Kerberon, de maître Vincent Marvin, de maître Jean Jahier; — de procureur fiscal de la juridiction seigneuriale des Ferrières, de maître Guillaume Gillet, etc.

B. 1350. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 100 pièces, papier.

1707-1771. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes : de maître Mathurin Goujeon, de Henri-Anne Ulliac; — de procureur fiscal des juridictions seigneuriales de Cadillac, de Guillaume Grayo de Keravenant; — de Lanvaux, de maître François Corbel, etc.

B. 1351. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 113 pièces, papier.

1691-1745. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes : de maître Louis Le Roux, de François Le Thieis; — de procureur fiscal des juridictions de La Haye-de-Larré, de maître Jean Guyot; — du comté de Rochefort, de maître François Guyodo; — de Largouet-sous-Vannes, de maître Louis Quentin, etc.

B. 1352. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 107 pièces, papier.

1679-1789. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de greffier des juridictions du présidial de Vannes : de Jean-Pierre Sévène, de Pierre David de La Vaysse; — de la maréchaussée de Vannes, de François-Pierre Moisan, de Jean Le Digabel, de Marc Legras; — de Saint-Gildas-de-Rhuis, de maître Pierre Jégo; — de sergent royal au siége présidial de Vannes, d'Alexis Guého, de Jean Mathieu, de Joseph Bertho, de Jean Perrin, etc.

B. 1353. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1677-1774. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices d'huissier au siége présidial de Vannes : de Joseph Chéron, d'Olivier Nicolas, de Gabriel Launaye, de Jacques Fournier, d'Olivier Dano; — de priseur-arpenteur, de maître Jacques Le Galliard, de maître Pierre Jégat, de Sébastien Mahé, etc.; — de concierge et geôlier des prisons de Vannes, de maître Julien Martin; — d'exécuteur à Vannes, de Charles-François Prudhomme.

B. 1354. (Liasse.) — 60 pièces, papier (5 imprimées).

1683-1789. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de maire : à Ploërmel, de Jean Mahot; — à Redon, de François-René Jean; — de commissaire de police à Vannes, de Mathieu Le Clerc; — de portier de la ville de Vannes, de François Baudouin. — Édit du Roi portant création d'offices de lieutenants de maires des villes et communautés, de lieutenants de police.

B. 1355. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 modèle de contrôle sur cuivre.

1689-1770. — Offices et maîtrises. — Réceptions aux offices de changeurs, de banquiers expéditionnaires en cour de Rome, d'économes, de trésoriers. — Comptes des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu de Vannes; — de la ville et communauté de Vannes. — Provisions de receveur des consignations, de contrôleur des ouvrages d'étain. — Sentence du présidial relative aux droits de contrôle des objets d'or et d'argent.

B. 1356. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1513-1788. — Offices et maîtrises. — Procuration donnée par les receveurs des fouages et impôts de l'évêché de Tréguier à Jean de Kermellec, receveur ordinaire de Morlaix, pour faire la « cueillette » desdits impôts. — Permission accordée par le présidial aux fermiers du Roi d'établir à Locmariaquer un bureau pour la perception des droits d'entrée et de sortie des marchandises. — Réceptions : de commis aux devoirs de Bretagne; — de commis aux octrois de la ville et communauté de Vannes.

B. 1357. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier (7 imprimées).

1629-1789. — Offices et maîtrises. — Prises de possession des cures de Cruguel, Tréal, Caudan, Crédin, Bubry, Carnac, etc., au diocèse de Vannes. — Arrêts du Parlement de Bretagne : relatifs aux comptes des marguilliers de paroisses; — interdisant aux prêtres de la province toute espèce de quêtes. — Déclaration du Roi concernant la portion congrue. — Prestation de serment des professeurs et régents du collége de Vannes après l'expulsion des Jésuites.

B. 1358. (Liasse.) — 100 pièces, papier (1 imprimée).

1677-1788. — Offices et maîtrises. — Sentences de réception de médecins, chirurgiens, pharmaciens et apothicaires en la ville de Vannes. — Homologation des statuts des maîtres-chirurgiens de Vannes. — Permission accordée à Jean-Baptiste-Avril Lescop d'élever un théâtre sur la place des Lices, à Vannes, pour y exercer la profession d'oculiste-lithotomiste. — Sentence du présidial qui garantit les priviléges des maîtres-apothicaires de Vannes.

B. 1359. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier (5 imprimées).

1681-1787. — Offices et maîtrises. — Sentences de réception, règlements, autorisations d'exercice pour les barbiers-perruquiers, les bouchers, les comédiens, les cordonniers, les épiciers, les faïenciers, les fripiers, les imprimeurs-libraires, les jurés vendeurs de porcs, les marchands forains, les menuisiers, les orfévres, les ouvriers de fabriques, les sages-femmes, les serruriers, les tailleurs d'habits.

B. 1360. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1674.— Apprécis des grains à Vannes : la *perrée* (2 hectolitres) de gros froment varie de 6 à 9 livres; celle de petit froment, de 7 à 11 livres; celle de seigle, de 4 livres 10 sous à 7 livres; celle de mil, de 4 à 6 livres; celle de grosse avoine, de 3 livres à 4 livres 10 sous; celle de petite avoine, de 2 livres à 3 livres 5 sous. — Mouvements du port de Vannes; causes d'office; émancipations; décrets de mariage, etc.

B. 1361. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1676-1677. — Apprécis des grains à Vannes : la perrée de petit froment varie de 10 à 13 livres; celle de gros froment, de 8 à 12 livres; celle de seigle, de 6 à 8 livres; celle de mil, de 6 à 9 livres; celle de grosse avoine, de 3 à 5 livres; celle de petite avoine, de 2 livres 10 sous à 4 livres. — Nominations d'appréciateurs.

B. 1362. (Registre.) — In-4°, 106 feuillets, papier.

1699-1704. — Apprécis des grains à Vannes : la perrée de petit froment varie entre 13 et 20 livres; celle de gros froment, entre 10 et 18 livres; celle de seigle, entre 7 et 13 livres; celle de mil, entre 7 et 16 livres; celle de grosse avoine, entre 4 et 8 livres; celle de petite avoine, entre 2 livres 10 sous et 9 livres.

B. 1363. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1712-1715. — Apprécis des grains à Vannes : la perrée de petit froment varie de 10 à 25 livres; celle de gros froment, de 9 à 20 livres 10 sous; celle de seigle, de 5 livres 10 sous à 15 livres; celle de mil, de 5 livres 10 sous à 14 livres 10 sous; celle de grosse avoine, de 3 livres 10 sous à 8 livres; celle de petite avoine, de 3 à 5 livres.

B. 1364. (Registre.) — In-4°, 51 feuillets, papier.

1740-1757. — Apprécis des grains à Vannes : la perrée de petit froment varie entre 9 et 27 livres; celle de gros froment, entre 8 et 26 livres; celle de seigle, entre 4 et 17 livres; celle de mil, entre 5 et 20 livres; celle de grosse avoine, entre 4 et 11 livres; celle de petite avoine, entre 3 et 9 livres. A partir de 1750, un nouvel article, le froment dit « guen-blevec, » est tarifé entre le petit et le gros froment.

B. 1365. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1757-1761. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes : la perrée de petit froment varie de 17 à 22 livres; celle de guen-blevec, de 16 livres 15 sous à 21 livres 15 sous; celle de gros froment, de 16 livres 10 sous à 20 livres; celle de seigle, de 8 à 13 livres; celle de mil, de 9 à 13 livres; celle de grosse avoine, de 7 à 9 livres; celle de petite avoine, de 5 à 7 livres.

B. 1366. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1761-1764.— Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes : la perrée de petit froment varie de

17 à 18 livres 10 sous; celle de guen-blevec, de 17 à 17 livres 15 sous; celle de gros froment, de 16 à 17 livres 15 sous; celle de seigle, de 8 livres 10 sous à 11 livres; celle de mil, de 9 livres 10 sous à 14 livres 10 sous; celle de grosse avoine, de 6 livres 10 sous à 8 livres 10 sous; celle de petite avoine, de 4 livres 10 sous à 7 livres.

B. 1367. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1764-1767. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes; la perrée de petit froment varie de 18 à 26 livres; celle de guen-blevec, de 18 à 24 livres 10 sous; celle de gros froment, de 17 livres 10 sous à 23 livres 10 sous; celle de seigle, de 9 livres 10 sous à 18 livres; celle de mil, de 9 à 18 livres; celle de grosse avoine, de 7 à 9 livres; celle de petite avoine, de 4 livres 10 sous à 8 livres.

B. 1368. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1767-1770. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 19 livres 10 sous à 27 livres 10 sous; celle de guen-blevec, de 20 livres 15 sous à 27 livres 15 sous; celle de gros froment, de 19 livres 10 sous à 27 livres; celle de seigle, de 11 livres à 19 livres 10 sous; celle de mil, de 12 à 20 livres; celle de grosse avoine, de 7 livres 19 sous à 10 livres 10 sous; celle de petite avoine, de 5 à 9 livres.

B. 1369. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1770-1773. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 26 à 35 livres; celle de guen-blevec, de 27 à 35 livres; celle de gros froment, de 26 à 35 livres; celle de seigle, de 15 à 28 livres; celle de mil, de 20 à 28 livres; celle de grosse avoine, de 10 à 15 livres; celle de petite avoine, de 8 à 14 livres. — En 1772, estimation du blé noir (sarrasin), dont le prix varie de 15 à 24 livres la perrée.

B. 1370. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1773-1776. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 22 livres 10 sous à 33 livres 15 sous; celle de guen-blevec, de 24 livres à 33 livres 15 sous; celle de gros froment, de 24 livres à 33 livres 15 sous; celle de seigle, de 12 livres 10 sous à 23 livres; celle de mil, de 17 à 20 livres; celle de blé noir, de 10 à 20 livres 10 sous; celle de grosse avoine, de 11 livres 10 sous à 14 livres; celle de petite avoine, de 9 à 11 livres 10 sous.

B. 1371. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1776-1779. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 19 à 28 livres; la perrée de guen-blevec, de 21 à 28 livres; celle de gros froment, de 20 à 28 livres; celle de seigle, de 11 à 15 livres 10 sous; celle de mil, de 12 à 20 livres; celle de blé noir, de 8 livres 10 sous à 13 livres 10 sous; celle de grosse avoine, de 8 livres 10 sous à 12 livres; celle de petite avoine, de 6 livres 10 sous à 8 livres.

B. 1372. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1779-1782. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 20 à 27 livres; celle de guen-blevec, de 19 à 25 livres; celle de gros froment, de 19 à 27 livres; celle de seigle, de 9 livres à 19 livres 10 sous; celle de mil, de 9 livres 10 sous à 23 livres; celle de blé noir, de 7 à 19 livres; celle de grosse avoine, de 9 à 15 livres; celle de petite avoine, de 7 à 10 livres.

B. 1373. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1782-1785. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 23 à 34 livres; celle de guen-blevec, de 24 à 32 livres; celle de gros froment, de 24 à 31 livres; celle de seigle, de 12 à 22 livres; celle de mil, de 16 à 29 livres; celle de blé noir, de 12 à 20 livres; celle de grosse avoine, de 10 livres 10 sous à 15 livres; celle de petite avoine, de 7 livres 10 sous à 9 livres 10 sous.

B. 1374. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1785-1789. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes: la perrée de petit froment varie de 24 livres à 33 livres 10 sous; celle de guen-blevec, de 23 livres 15 sous à 34 livres 5 sous; celle de gros froment, de 24 livres à 36 livres 10 sous; celle de seigle, de 11 livres à 26 livres 10 sous; celle de mil, de 14 livres à 33 livres 10 sous; celle de blé noir, de 12 à 24 livres; celle de grosse avoine, de 10 à 20 livres; celle de petite avoine, de 6 à 18 livres.

B. 1375. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1789-1790. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Vannes; la perrée de petit froment varie de 30 à 36 livres; celle de gros froment, de 30 à 36 livres; celle de seigle, de 19 à 21 livres; celle de mil, de 16 à 19 livres; celle de blé noir, de 14 à 15 livres; celle de grosse avoine, de 10 à 14 livres; celle d'avoine menue, de 8 à 12 livres.

B. 1376. (Liasse.) — 15 pièces, papier (2 imprimées.)

1662-1772. — Extraits des registres d'apprécis du greffe de Vannes. — Procès-verbal constatant l'état de la mesure du quart de perrée pour les grains à Vannes. — Procès-verbaux de vérification des poids et balances des bouchers aux halles de Vannes, des boulangers et d'autres marchands.

B. 1377. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1748-1752. — Apprécis des grains aux foires et marchés de Questembert; le prix du quart de perrée varie : pour le froment, de 3 livres 5 sous à 5 livres 10 sous; pour le seigle, de 1 livre 10 sous à 3 livres 10 sous; pour le mil, de 1 livre 12 sous à 3 livres 10 sous; pour le blé noir, de 1 livre 6 sous à 3 livres; pour l'avoine, de 15 sous à 1 livre 18 sous.

B. 1378. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1768-1774. — Déclarations faites au greffe du siége présidial de Vannes par les entrepreneurs de défrichements ou de desséchements, de la quantité et de la qualité des terres qu'ils désirent mettre en valeur, avec l'indication des tenants et aboutissants, conformément à l'édit du Roi du 6 juin 1768. Ces déclarations concernent les paroisses de Malansac, Caden, Molac, Pluherlin, Sulniac, Limerzel, etc.

B. 1379. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1774-1787. — Déclarations de défrichements et de desséchements faites au greffe du présidial de Vannes pour les paroisses de Molac, Ambon, Treffléan, Grand-Champ, Noyal-Muzillac, Saint-Patern de Vannes, Saint-Gildas-de-Rhuis, Arzal, Questembert, Elven, etc.

B. 1380. (Registre.) — In 4°, 50 feuillets, papier.

1787-1789. — Déclarations de défrichements et de desséchements faites au greffe du présidial de Vannes pour les paroisses de Bourg-Paul-Muzillac, Grand-Champ, Péaule et Theix.

B. 1381. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1682-1762. — Inventaires des titres, papiers et enseignements concernant les biens, domaines et revenus de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis; le dernier dressé par maître Julien-Nicolas-Joseph Jamet, conseiller du Roi, greffier civil en chef au siége présidial de Vannes, en présence du révérend père dom Pierre Dusers, procureur conventuel de ladite abbaye. — Analyse de bulles de papes, de lettres patentes de ducs de Bretagne et de rois de France accordant ou confirmant des priviléges, des titres de propriété, de papiers de greffe, etc.

B. 1382. (Liasse.) — 37 pièces, papier (29 imprimées.)

1699-1789. — Déclarations du Roi concernant le commerce des grains, farines et légumes. — Lettres patentes de Louis XVI relatives : à la conservation des biens ecclésiastiques, des archives et bibliothèques des monastères et chapitres; — à la constitution des municipalités. — Lettres de confirmation pour l'établissement de l'hôpital général de Vannes.

B. 1383. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 86 pièces, papier (3 imprimées.)

1679-1789. — Correspondances et titres de propriété du chevalier de Coué, seigneur de Salarun; — aveu d'une tenue située au village du Sendo, en Theix, rendu à messire Paul-Michel Sorel, comte du Laz. — Édit qui ordonne une levée d'hommes en Bretagne (1692). — Procès-verbal de visite chez les marchands de toiles indiennes, à Vannes. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif à l'échenillage.

SÉNÉCHAUSSÉE D'AURAY.

B. 1384. (Registre.) — In-folio, 435 feuillets, papier.

1609-1614. — Causes d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Copie des lettres patentes

de Henri IV, qui ordonnent la confection de nouveaux papiers terriers dans la province de Bretagne. — Apprécis des grains aux foires et marchés d'Auray ; celui de 1609 porte la valeur de la perrée de froment à 4 livres 10 sous monnaie ; de seigle, à 3 livres ; de mil, à 2 livres 15 sous ; d'avoine, à 1 livre 15 sous.

B 1385. (Registre.) — In-folio, 175 feuillets, papier.

1620-1621. — Causes d'audience. — Nomination de tuteur pour Jean Le Métayer. — Subrogation du bail à ferme de la maison de Kerjargon, en Belz, en faveur de Guillaume Le Meilleur, sieur de Kerhervé, par maître Bertrand Le Verger, premier adjudicataire dudit bail. — Présentation de cautions pour Jean Morvan, adjudicataire des réparations du presbytère de Brech.

B. 1386. (Registre.) — In-folio. 372 feuillets, papier.

1620-1624. — Causes d'audience. — État de recettes et dépenses pour servir à Jacques Le Mezec, notaire royal, commis à la recette ordinaire du domaine en la juridiction d'Auray et Quiberon. — Lettres patentes de Louis XIII, qui défendent de s'enrôler, sans sa permission, dans les armées étrangères. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Apprécis des grains et autres denrées apportées aux marchés d'Auray.

B. 1387. (Registre) — In-folio, 270 feuillets, papier.

1623-1624. — Causes d'office. — Procès entre Pierre Matorh et Jean Paissel au sujet du « remboursement des édifices » d'une tenue située au village des Sept-Saints, en Erdeven. — Tutelle du fils mineur de Vincent Le Gouvello. — Procuration donnée par messire Gilles de Ruallan à noble homme Bertrand Broust, sieur de la Noë, pour faire la recette des impôts et billots à Vannes, Auray, Ploërmel et Josselin.

B. 1388. (Registre.) — In-folio, 257 feuillets, papier.

1625. — Causes d'audience. — Procédures entre Marc et Jean Le Lamer, d'une part, Guillaume et Mathieu Le Maizet, d'autre part, concernant « le remboursement « des édifices » : d'une tenue située au village de Kerascouet, en Erdeven ; — de la tenue de Kermapeschart, en Pluvigner ; — d'une tenue à Kerezan, en Pluneret ; — d'une tenue à Locquidy, en Locmariaquer ; — d'une tenue à Kerouserh, en la paroisse de Crach.

B. 1389. (Registre.) — In-folio, 355 feuillets, papier.

1625. — Causes d'audience. — Reconnaissance sous serment, par Jean Le Métayer et Bertrand Le Verger, des obligations signées de défunt Pierre Le Trépézec. — Procédures relatives aux successions bénéficiaires de Paul Partenay, de demoiselle Perrine Du Laz, de Louis Jouannic, de Jean Le Prince.

B. 1390. (Registre.) — In-folio, 355 feuillets, papier.

1625-1626. — Causes d'audience. — Contrats de mariage : entre Guillaume Le Priollic, sieur de Kergrosse, et Marie de Saint-Jost ; — entre Gilles Berame et Anne Le Bras. — Procédures relatives aux successions bénéficiaires : de Julien Jallay, de Julien Robert, de Jean Rohic.

B. 1391. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1625-1627.—Causes d'office. —Tutelle des enfants mineurs : d'Yvon Bodeven, d'Alain Le Clanche, de Gilles Le Roux, d'Olivier Le Brich. — Décrets de mariage en faveur : de Jean Le Gril et de Julienne Pasco ; — de Louis Le Labouce et d'Yvonnette Hervé. — Curatelle des enfants mineurs de Jeanne Le Cozrec.

B. 1392. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier.

1626-1627. — Causes d'audience. — Bannie pour parvenir à la vente d'une maison située en la rue du Marché-au-Bois, à Auray. — Bail à ferme d'une tenue sise au village de Lautran, en la paroisse de Baden. — Donation mutuelle de leurs biens faite par Valentin Courtillier et Anne Dedier, sa femme. — Procédure relative à la succession bénéficiaire de Christophe Le Moulinier.

B. 1393. (Registre.) — In-folio, 378 feuillets, papier.

1626-1627. — Causes d'audience. — Bannie de la séparation de biens d'entre Olivier Bougio et Vincente Daniello, sa femme. — Donation mutuelle de leurs biens faite par Michel Hamon et Olive Le Vandeur, sa femme. — Sentence de non-communauté de biens entre Guillaume Le Baron et Louise Le Bider, sa femme.

B. 1394. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1626-1627. — Causes d'audience. — Présentation de caution pour le payement de la somme de 50 livres tournois léguées par Jean Le Prince aux religieux du couvent de Saint-François de Vannes. — Procès pour acte obligatoire entre Julienne Coriton et François Le Goff; — entre Guillaume et Pierre Jégat, relativement au passage du Bono, sur la rivière d'Auray.

B. 1395. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

1627-1628. — Causes d'audience. — Remboursement des droits « édificiers » de tenues situées aux villages de Kerfourel, en la paroisse de Pluvigner; — de Kercadic, même paroisse; - de Kerguirisouet, en Crach; — de Kerlogo, en Plumergat; — de Kerbarch, en Ploemel; — de Kerlan, en Carnac; — de Kerdaniel, en Locmariaquer, etc.

B. 1396. (Registre). — In-folio, 385 feuillets, papier.

1627-1628. — Causes d'audience. — Procédure pour acte obligatoire entre demoiselle Julienne Guillaumé et noble homme Jean de Kerpezdron. — Contrat de mariage entre Yvon Lhermitte et Julienne Le Runigo. — Donation mutuelle de biens entre Jacques Mouton, sieur du Verger, et Jeanne Le Goff, sa femme, etc.

B. 1397. (Registre.) — In-folio, 381 feuillets, papier.

1628-1629. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens : entre Jean Rio et Marie Le Faux, sa femme; — entre Noël Garlian et Marie Lestans, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Kerserho et Yvonnette Rouxelle, etc.

B. 1398. (Registre.) — In-folio, 284 feuillets, papier.

1629. — Causes d'audience. — Remboursement des droits édificiers de tenues situées aux villages de Coëtrivas en la paroisse de Landévant; — de Kerezan, en Pluneret; — de Lairan, même paroisse; — de Carado, en Baden; — de Hanhont, en Carnac; — de Kerbarch, en Ploemel; — de Kerendreuc, en Locmariaquer, etc.

B. 1399. (Registre.) – In-folio, 376 feuillets, papier.

1629-1630. — Causes d'audience. — Bail à ferme des héritages de la succession bénéficiaire de Jeanne Le Livec. — Donation mutuelle de biens entre Jean Davy et Yvonne Lucas, sa femme. — Fondation faite au profit de la chapelle Notre-Dame de l'hôpital d'Auray, par Jacquine Jémaux, veuve de honorable homme Georges Gareau, etc.

B. 1400. (Registre.) — In-folio, 379 feuillets, papier.

1629-1630. — Causes d'audience. — Successions : de Jeanne Le Livec ; — de Louis Le Trépézec; — de Jean Robert. — Donation mutuelle de biens entre Christophe Le Trépézec et demoiselle Marie de Lodran, sa femme. — Déclaration de non-communauté de biens entre Pierre Cadio et Perrine Le Brech, sa femme.

B. 1401. (Registre.) — In-folio, 282 feuillets, papier.

1630-1631. — Causes d'audience. — Procès relatifs: au remboursement des droits édificiers de tenues situées au village de Loquidic, en la paroisse de Locmariaquer; — à des tenues : du bourg de Landévant ; — du bourg de Mendon ; — du bourg de Crach ; — du village de Kerboulart, en Pluneret ; — de Kervéléon, en Pluviguer; — de Coëtatous, en Carnac ; — de Bourdello, en Crach, etc.

B. 1402. (Registre.) — In-folio, 381 feuillets, papier.

1630-1631. — Causes d'audience. — Procès pour acte obligatoire entre Jean Guého et Jeanne Dérian. — Renouvellement du contrat de mariage de Pierre Duan et de Jeanne Madec. — Bail général des devoirs de Bretagne, etc.

B. 1403. (Registre.) — In-folio, 379 feuillets, papier.

1630-1631. — Causes d'audience. — Contrats de mariage : entre Jean Jouanic et Perrine Banidy; — entre Alain Gellouard et Guillemette Dimonay. — Succession de noble homme Pierre Le Livec. — Déclaration de non-communauté de biens entre Lorans Buart et Marguerite Botte, sa femme, etc.

B. 1404. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

1631. — Causes d'audience. — Procès relatifs : à une créance de Jean Fravallo sur feu Noël Morgaut ; — au remboursement des édifices de tenues situées : au village

de Crubelz, en la paroisse de Belz; — au village de Kerguéhévenec, en Erdeven, etc.

B. 1405. (Registre.) — In-folio, 283 feuillets, papier.

1631-1632.—Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Guillaume Paissel; — d'Olivier Le Marec; — de Henri Le Douarin. — Décrets de mariage : pour Jean Gouarin et Louise Guégan ; — pour Étienne Le Boullair et Françoise Le Chevillier, etc.

B. 1406. (Registre.) — In-folio, 381 feuillets, papier.

1631-1632. — Causes d'audience. — Bannie de la succession bénéficiaire de Louise Briend. — Contrats de mariage : entre Jean Estivo et Jeanne Le Barher ; — entre Julien Bannet et Perrine Kernevé, etc.

B. 1407. (Registre.) — In-folio, 375 feuillets, papier.

1632-1633. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Guillaume de La Noë et Julienne Ternan. — Bannie du bail à ferme d'une maison située dans la ville d'Auray, appartenant à Guillaume et Lorans Buault. — Saisie, à fin de vente, d'une maison située à Auray, appartenant à Maury Robert, etc.

B. 1408. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

1632-1633. — Causes d'audience — Procès relatif au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Rosmérien, en la paroisse de Mendon. — Distribution des deniers provenant de la vente des biens de la succession bénéficiaire de Marie Toulhouet. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par Julien Mouton, sieur du Plessis, à fin de saisie et vente d'une maison située à Auray, sur Denis Le Gallo, etc.

B. 1409. (Registre.) — In-folio, 373 feuillets, papier.

1632-1633. — Causes d'audience. — Procès pour acte obligatoire entre François Alano et demoiselle Anne Le Couriault. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par François de Louénan, pour parvenir à la vente des biens de la succession bénéficiaire de demoiselle Jeanne Gicquel, veuve de Guillaume de Louénan, écuyer. — Succession de demoiselle Jeanne Leblay, etc.

B. 1410. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

1633-1634. — Causes d'audience. — Procédures : pour acte obligatoire entre messire Jean Ruffault et honorable femme Michelle Le Falhun ; — relative au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Guerniguinec, en la paroisse de Pluneret; — d'une tenue du village de Botgourio, en Landévant, etc.

B. 1411. (Registre.) — In-folio, 281 feuillets, papier.

1634. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Le Garec. — Procédure pour acte obligatoire entre noble homme Christophe de Pulunyan et Joseph Ruault. — Saisie et vente d'uue maison à Auray, sur Françoise Le Bihan, veuve de Guillaume Jamet, au profit des enfans de Mathurin Le Bidan, etc.

B. 1412. (Registre.) — In-folio, 389 feuillets, papier.

1634. — Causes d'audience. — Procès pour actes obligatoires : entre Claude Brégevin et Pierre Tudic ; — entre Guillaume Le Gallo et Jean Gahinec. — Déclaration de Christophe et de Jeanne Sonnic renonçant à la succession de Pierre Sonnic, leur père, etc.

B. 1413. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier.

1640-1644. — Causes d'office. — Déclarations du Roi relatives : aux habillements brodés d'or et d'argent; — aux droits d'amortissement dus par les fabriques de paroisses et par les communautés religieuses; — au cours des monnaies. — Provisions, en faveur de maître Pierre Kernel, de l'office de procureur fiscal de la juridiction de Largouet sous Vannes et Auray, etc.

B. 1414. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1641-1642. —Causes d'office.—Tutelles : des enfants mineurs de Grégoire Auffret ; — des enfants de Pierre Coriton. — Déclarations de majorité : pour Francois Paissel ; — pour Yves Jollivet; — pour Perrine Kerleau. — Décret de mariage pour Louis Allano et Françoise Le Roy.

B. 1415. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1643-1644. — Causes d'audience. — Plaids généraux

de la sénéchaussée d'Auray. — Bannies du bail à *fur* des réparations : du pont Guillemin; — du presbytère de Baden; — de la maison prieurale de Saint-Gildas d'Auray; — du presbytère de Plougoumelen.

B. 1416. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1643-1644. — Causes d'office. — Déclarations de majorité : pour Étienne Le Portz; — pour Pierre Grouec. — Tutelles : des enfants mineurs d'André Le Couriault; — des enfants de Hervé Giranton. — Décret de mariage pour noble homme Guillaume Geffroy, sieur de la Roche, et demoiselle Marie Le Livec.

B. 1417. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1649-1651. — Causes d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Guillaume Le Martelot; — des enfants de Jacques Drian; — des enfants de Nicolas Le Lozdrec. — Déclaration de majorité pour Françoise Paissel. — Décret de mariage pour Christophe Hervé et Guillemette Hello.

B. 1418. (Registre.) — In-folio, 292 feuillets, papier.

1654-1656. — Causes d'office. — Émancipation d'Ollive Droual. — Tutelle des enfants mineurs de Grégoire Collet. — Décret de mariage pour Yves Georget. — Apprécis des denrées apportées au marché d'Auray.

B. 1419. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1657-1658. — Causes d'audience. — Procès relatifs : au remboursement des édifices de tenues situées au village du Magouéro, en la paroisse de Plumergat; — aux villages de Kerneulen, Kerloury et Mané-Gourio, en Pluneret; — de Kermouroux, en Locmariaquer; — de Scourboch, en Pluvigner, etc.

B. 1420. (Registre.) — In-folio, 282 feuillets, papier.

1657-1658. — Causes d'audience. — Successions : de messire Sébastien Robert, sieur de Kermelgant; — de Jean Quintin. — Donation mutuelle de biens entre Christophe de Pulunyan, sieur de Kerallic, et dame Marguerite de Bréhant, sa femme. — Appropriement de la terre et seigneurie de Largouet en faveur de messire Nicolas Fouquet, surintendant des finances, etc.

B. 1421. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1658-1659. — Causes d'audience. — Donations mutuelles de biens : entre Julien Le Portz et Jeanne Le Bléanec, sa femme; — entre Charles Gaultier et Françoise Guillon, sa femme. — Succession de messire Sébastien Robert, sieur de Kermelgant.

B. 1422. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier.

1659. — Causes d'audience. — Donations mutuelles de biens : entre Ollivier Le Bourhis, sieur de Kerambré, et demoiselle Françoise de Coëtlagat, sa femme; — entre Pierre Le Divehac et Henriette Guégan, sa femme; — entre messire Jean Sorel, sieur de Salarun, et dame Anne de Larlan, sa femme, etc.

B. 1423. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

1659-1660. — Causes d'audience. — Procès relatifs au remboursement des édifices de tenues situées aux villages : de Locmaria, en Ploemel; — de Kernouhel, en Pluvigner; — de Kergaledan, en Crach; — de Kerihuel, en Mendon; — de Kermabetat, en Pluneret : — du Grand-Lézenès, en Carnac; — de Kerlois, en Locmariaquer, etc.

B. 1424. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1659-1661. — Causes d'audience. — Conflit de juridiction entre les officiers de la sénéchaussée royale d'Auray et ceux des seigneuries de Largouet et de Pluvigner. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Ordonnance de police de ladite sénéchaussée, relativement à la procession du Saint-Sacrement dans la ville d'Auray, etc.

B. 1425. (Registre.) — In-folio, 249 feuillets, papier.

1661-1662. — Causes d'audience. — Procès relatifs au remboursement des édifices de tenues situées aux villages : de Kerbiguet-Ihuel, en la paroisse de Brech; — de Branzého, en Landaul; — de Kerlois, en Landévant; — de Rescloués, en Plumergat; — de Kerfrécan, en Pluneret; — de Bodoyec, en Belz, etc.

B. 1426. (Registre.) — In-folio, 272 feuillets, papier.

1662-1665. — Causes d'office. — Tutelles des enfants

mineurs : de Vincent Goulias ; — de Mathias Daniel ; — de Julien Le Gohebel. — Décrets de mariage : pour Jean Kernadec et Ysabeau La Houlle ; — pour Guillaume Le Clouérec et Françoise Le Bayon. — Apprécis des denrées apportées au marché d'Auray, etc.

B. 1427. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'audience. — Procès entre Mathurin Le Pipec et Jacques Le Layec, au sujet du dommage causé par les bœufs de celui-ci dans un pré appartenant au premier. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerdonnerh, en la paroisse de Belz, au profit d'Antoine Le Métayer, écuyer, sieur de Launay, etc.

B. 1428. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Le Germain ; — d'Yves Le Portz. — Déclaration de majorité pour Pierre et Guillemette Lemestre. — Décrets de mariage : pour Sylvestre Le Brazedec ; — pour Jean Le Vissage et Guillemette Le Couriault, etc.

B. 1429. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1670-1671. — Causes d'office. — Tutelle de Mathurin Le Lozrec. — Déclaration de majorité pour Guillaume, Louise et Françoise Hervio. — Décrets de mariage : pour François Le Méro et Perrine Cougoullic ; — pour Olivier Kerrio et Catherine Le Cocq, etc.

B. 1430. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par demoiselle Marie Rio, héritière bénéficiaire de demoiselle Jeanne Nouel, afin d'obtenir l'autorisation de faire ouvrir une maison située à Auray, provenant de ladite succession, et d'y exécuter les réparations nécessaires. — Appropriement d'une autre maison d'Auray au profit de Louis Vidal, etc.

B. 1431. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Le Bras ; — pour Marie Jégat ; — pour Alain Lorans. — Tutelle d'Antoine Le Crom. — Enregistrement de défauts au greffe de la juridiction d'Auray. — Procès relatif au remboursement des droits édificiers d'une tenue située au village de Kerdoret, en la paroisse de Pluvigner, etc.

B. 1432. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Succession de Vincente Le Priollic. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Rio. — Procès relatif à la jouissance d'une tenue située au village de Guinollay, en Ploeren, entre Vincent Le Marouil et François Cougoullic, etc.

B. 1433. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1679. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Pierre Renard et demoiselle Marguerite Le Louquer, sa femme. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par Pierre Guyomarch et consorts, pour obtenir mainlevée des biens de la succession d'Yves Guyomarch. — Appropriement d'une maison située à Auray au profit de Jean Guérot, etc.

B. 1434. (Registre.) — In-folio. 97 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience et d'office. — Procès entre Jean Mahéo et Vincent Le Diabat, relativement à la jouissance d'une tenue située au village de Querenbel, en Locmariaquer. — Décret de mariage entre Michel Le Cam et Jeanne Guillo. — Émancipation de Michel Lorho. — Tutelle de Louis Guégan. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1435. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Carel ; — de Julien Le Roux. — Émancipation de Marie Le Lamer. — Décrets de mariage : pour Jean Guyomarch et Jeanne Guégan ; — pour Louis Le Lozrec et Marie Fravallo, etc.

B. 1436. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience. — Procédures relatives aux successions : de messire Julien Parant ; — de Jean Le Prado ; — de Marie Le Guellec. — Appropriement d'une tenue située au village de Kergoullec, en la paroisse

de Carnac, au profit de Jean et Olivier Le Bayon; — de deux maisons situées en la paroisse de Plouharnel, au profit de Jean Le Guidoux.

B. 1437. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Tutelles : de Marie et de Marc Le Meillour; — des enfants mineurs de Vincent Le Dantec. — Décrets de mariage : pour Jean Le Pennec et Yvonne Cougoullac; — pour Mathurin Le Cheviller et Ollive Burguin; — pour Marin Le Gludic et Jeanne Morice.

B. 1438. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience. — Successions : de René Davy; — de Michel de Baubes; — de Pierre Cougoullat. — Donation mutuelle de biens entre Jean Moraud et Yvonne Le Son, sa femme. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerpenhir, en la paroisse de Locmariaquer, au profit de Louise Cotuhan, veuve de Vincent Lesage.

B. 1439. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle de Vincent Allain. — Décret de mariage entre François Le Clouérec et Catherine Erdeven. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Déclaration de majorité pour Julien et Anne Madec. — Succession de messire Julien Marion.

B. 1440. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre François Valet et demoiselle Jeanne Authueil. — Donation mutuelle de biens entre Jean Thébaud et Renée Hanry, sa femme. — Renouvellement de contrat de mariage entre Noël Ayrault et Anne Le Bonnec, etc.

B. 1441. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1680. — Causes d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Tutelles des enfants mineurs : de Guy Le Glouannic; — d'Yvonne Le Bail; — des enfants de Louis Le Guennec. — Décret de mariage pour Bertranne Le Bidan. — Déclaration de majorité pour Ollive Le Godec, etc.

B. 1442. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1680. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Décret de mariage pour Jeanne Bouilly. — Tutelles des enfants mineurs : de Julien Pasco; — de Marc Jagoday. — Déclaration de majorité pour Mathieu Le Bidan, etc.

B. 1443. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'audience. — Bail à ferme des revenus de la terre et seigneurie de Lanouan, en la paroisse de Landévant. — Contrat de mariage entre Pierre Trémant et Marie Mesnager. — Donation mutuelle de biens entre Jean Le Man et Marie Dréan, sa femme. — Appropriement d'une tenue située au bourg de Landévant, au profit de Jean Authueil, sieur de Kerminec, etc.

B. 1444. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'audience. — Arrestation du sieur Troussier, accusé de violences et de débauche. — Contrat de mariage entre Pierre Le Magouéro et Catherine Labé. — Succession de Pierre Rio en la paroisse de Belz. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par le meunier des moulins à eau de Tréauray, au sujet des réparations à faire auxdits moulins, etc.

B. 1445. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Hillaire; — de Julien Audic; — de Marie Le Toux; — de Pierre Coudon. — Déclarations de majorité : pour Joseph Davy; — pour Jean Gabinet, etc.

B. 1446. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'office. — Émancipation de Jean Coudon. — Tutelles des enfants mineurs : de Gilles Le Portz; — d'Yves Gaudon; — d'Yves Caradec; — de Jeanne Madec. — Décrets de mariage : pour Louis Kerserho et Anne Madec; — pour Paul Coudon et Jacquette Guillemot, etc.

B. 1447. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Tutelles : de Julien Lamour; — de Julien Le Martelot; — des enfants mineurs de Georges Le Guennec. — Vente d'une tenue située au village de Kerhouarn en la trève de Mériadec, paroisse de Plumergat, etc.

B. 1448. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — Procédures relatives : à la « suite » du moulin de Manio en la paroisse de Carnac; — à la succession de noble homme Jean Le Goff. — Contrat de mariage entre messire Christophe Glain de Saint-Avoye et demoiselle Marie Boullé, etc.

B. 1449. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — Procédure relative à la succession d'Ollive Botté, entre Antoine et Anne Guymarh d'une part, Pierre Le Cleff et Anne Le Gouric d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Parant, sieur de Kerboullo, et demoiselle Marie Mahieu.

B. 1450. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray. — Tutelles : de Sébastien Le Bayon; — de Joseph Belz. — Déclaration de majorité pour Ambroise Kergozien.

B. 1451. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1682. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Le Guilloux; — de Patern Coriton. — Décret de mariage pour Marie Thomazic. — Acquisition par Julien Jacobo d'une tenue située au village de Kergoho, en la paroisse de Pluneret, etc.

B. 1452. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Appropriements : d'une tenue située aux appartenances des villages de Kerbartz et de Kergal, en la paroisse de Ploemel, au profit de François Guillou, sieur des Brullons; — d'une tenue située au village de Kergrosse, en Erdeven, au profit de Jean Le Layec; — d'une maison et d'un jardin à Auray, au profit de Jean Persil, etc.

B. 1453. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Certificat de bannie de l'aveu rendu en la Chambre des comptes de Bretagne par demoiselle Catherine Nicollas, dame de Keralieu, pour la métairie noble de Kerhaliguen, située en la paroisse de Baden. — Succession de Gilles Pasco, en Laudaul, etc.

B. 1454. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience et d'office. — Jurée de commis à la marque des devoirs des États de Bretagne. — Procès, au sujet du payement d'une rente constituée, entre noble homme François Pihan, sieur de Kerverhault, et Pierre Le Métayer, écuyer, sieur de Kermouello. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Le Chapellain, etc.

B. 1455. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration de majorité pour Marie et Françoise Kerbastart. — Décrets de mariage : pour Julienne Guézel; — pour Louis Guillo et Françoise Le Goff; — pour Jean Pasco et Perrine Le Floch. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Erdeven, etc.

B. 1456. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Vente faite par Henri Le Quinio, sieur de Madou, et Vincent Le Quinio, sieur de la Porte, à Louis Champoign, sieur du Guerdinaire, et à Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean, de plusieurs héritages situés en diverses paroisses de la juridiction d'Auray, pour la somme de 6,000 livres tournois, etc.

B. 1457. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux droits perçus pour l'administration des sacrements. — Succession de messire Jean Le Bidan. — Appropriements : d'une tenue située au village du Menec, en Mendon, au profit de Jean Le Layec;

— de plusieurs tenues de la paroisse de Baden, au profit de Pierre Le Vacher, sieur de Lohéac, etc.

B. 1458. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1682-1684. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : de Pierre Rozo ; — de Julienne Le Gouar. — Décret de mariage pour Vincent Le Layec et Jeanne Jacob. — Remboursement des droits édificiers d'une tenue située aux appartenances du village de Kerdonnerh, en la paroisse de Belz. — Déclaration de majorité pour Vincent Allain, de la paroisse de Brech, etc.

B. 1459. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1683-1684. — Causes d'audience. — Conflit de juridiction entre la sénéchaussée d'Auray et le présidial de Vannes, au sujet du procès soutenu par le recteur et les paroissiens de Ploeren relativement aux réparations du presbytère de cette paroisse. — Successions : de Padern Kerleau ; — de demoiselle Françoise Eudoux, etc.

B. 1460. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1683-1684. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre messire Julien de Bégasson et dame Marie Du Bochet. — Succession de Guillaume Gourden. — Appropriement de biens situés près du bourg de Pluvigner et dépendant de la succession du sieur Quatrevaux de Kermalhuen, au profit de Julien Du Foussé, etc.

B. 1461. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1683-1684. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Ollive Lorans ; — pour Guenhaëlle Bourn. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Guillo ; — de Jean Auffret ; — de Vincent Le Fay ; — de Bertrand Dorso, etc.

B. 1462. (Registre.) — In-folio, 287 feuillets, papier.

1683-1686. — Causes d'audience. — Ventes faites : par Julienne Le Déoré à Yves Hanry, d'un canton de terre situé près le village du Grand-Rohu, en la paroisse de Locmaria-Quiberon ; — par Jean Kerhino à messire Georges Paissel, d'une moitié de tenue située au village de Kerclément, en la paroisse de Belz, etc.

B. 1463. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1684. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Mainlevée de la succession de Joseph Pasco au profit de Jean Pasco, son frère, de la paroisse de Landaul. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par Pierre Berthelot, afin d'être payé de sa créance dans la succession bénéficiaire de Julienne Charlotte, etc.

B. 1464. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684. — Causes d'audience. — Procès entre dame Marie Le Gouvello, dame douairière de Kerambartz, et messire Sébastien Gouyon, sieur des Rochettes, au sujet du bail à ferme de la maison et terre de Kerambartz, en la paroisse de Landaul. — Autorisation donnée par la sénéchaussée d'Auray à demoiselle Françoise Le Breton de vendre les meubles provenant de la succession de son père, noble homme Jacques Le Breton, sieur de la Hautière, etc.

B. 1465. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Botuha ; — de Claude Le Cocq. — Déclaration de majorité pour Marc Burguin. — Décrets de mariage : pour Louis Le Bagouse et Françoise Jagourel ; — pour Joachim Guydo, écuyer, et demoiselle Yvorée Le Boulhec, etc.

B. 1466. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684-1685. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration de majorité pour André Kerleau, du village de Toulhouet, en Ploemel. — Procédure relative au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerprovost, en la paroisse de Belz. — Décrets de mariage ; pour Julienne Bodeven ; — pour Thomasse Lemestre, etc.

B. 1467. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684-1685. — Causes d'office. — Curatelle de Marie Le Gudec. — Tutelles des enfants mineurs : de Patern Huello ; — de François Le Lozrec ; — de François Le Marouil. — Décrets de mariage ; pour Ollive Popillon ; — pour Jean Pezdron, etc.

B. 1468. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684-1685. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de François Gouzerch. — Curatelle de Pierre Vincent et Marie Caradec. — Décret de mariage pour Marie Kergozien. — Procédure entre Jean Le Floch et Perrine Le Burlot, relativement au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Mériadec, en Baden, etc.

B. 1469. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1684-1685. — Causes d'audience. — Saisie et vente de foin en la paroisse de Mendon, à la requête de Jean Guillo. — Procédure pour acte obligatoire entre Jacques de Kermadec, écuyer, et Hervé Rivière, sieur de Branhoc. — Successions : de Julien Simon ; — de Jean Le Gouar, etc.

B. 1470. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1685. — Causes d'audience. — Succession de Françoise Gabinet. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kercado, en la paroisse de Crach, au profit de noble homme François Moreau; — d'une tenue située à Kervihan, en Mendon, au profit de Vincent Allain, etc.

B. 1471. (Registre.) — In folio, 192 feuillets, papier.

1685. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kermorgant, en la paroisse de Landaul, au profit de noble homme François Moreau; — d'une portion de maison sise à Auray, au profit de demoiselle Jacquette de Launay, veuve de maître Jean Ménage, notaire de cette ville, etc.

B. 1472. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de la terre et seigneurie de Trévrat, en la paroisse de Baden, au profit de Julien Le Mézec, écuyer, sieur de Saint-Jean, qui l'avait acquise de dame Marie-Magdeleine de Castille, veuve de messire Nicolas Fouquet, comte de Vaux, de Melun et de Largouet, marquis de Belle-Ile, surintendant des finances, etc.

B. 1473. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'audience. — Certificat de bannies de l'aveu de la métairie de Bodéac, située en la paroisse de Belz. — Arrêt du Conseil d'État relativement à l'exercice de la religion protestante. — Procédure pour cause de mauvais traitements, entre Christophe Rivière, sieur de Kernormant, et Marie Le Métayer, sa femme, etc.

B. 1474. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Gilles Le Dantec; — de Jean Couédo; — de Marie Le Livec, du village du Grand Rohu, en la paroisse de Quiberon. — Décret de mariage pour Jeanne Fravallo. — Émancipations : de Claude Le Bléavec; — d'Yves Le Gallo, etc.

B. 1475. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'office. — Décret de mariage pour Vincente Le Petit. — Déclaration de majorité pour Julienne Jacob. — Tutelles des enfants mineurs : de Guillaume Callen; — de Jean Marteau, etc.

B. 1476. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'audience. — Succession de dame Charlotte Martin de Galisson; demande de bannie du bénéfice d'inventaire. — Ordonnance de la sénéchaussée d'Auray relative aux troubles et scandales qui ont lieu dans cette ville les jours de fête et les dimanches. — Contrat de mariage entre Sébastien Vivian, écuyer, sieur du Clérigo, et dame Anne de Guervazic, etc.

B. 1477. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre René Le Corvec et Isabelle Rio. — Succession d'Yves Le Bonnec et de Françoise Kerrio. — Certificat de publication de l'aveu rendu pour des tenues situées dans les paroisses de Pluneret et de Baden, par messire Louis de Boisriou, tuteur de demoiselle Jeanne Jacquette de Mézuillac, etc.

B. 1478. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Hiérosme Blouet et Louise Corsère, sa femme. — Procès pour acte obligatoire entre Jean Le Vieux et Jean Le Floch. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement au profit de Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean, de biens situés dans les paroisses de Ploemel, Erdeven, Mendon, Carnac, etc.

B. 1479. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Contrat de non-communauté de biens entre Louis Legro et Françoise Plunyan, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison sise à Auray, au profit de messire Pierre Gellouard, sieur de Kerclément ; — d'une tenue située au village de Kervihan, en Plumergat, au profit de maître Louis Bourgeois, alloué et lieutenant-général au présidial de Vannes, etc.

B. 1480. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Françoise Le Baron ; — pour Laurent Le Gourhael et Jacquette Kermorvan ; — pour Michel Le Dréors et Vincente Le Préset. — Déclaration de majorité pour Guillaume Mavio. — Tutelle des enfants mineurs de René Janno, etc.

B. 1481. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Le Barbeau ; — de François Bels. — Décrets de mariage : pour Jeanne Le Roux ; — pour Yvonne Le Bail ; — pour François Gillart et Jacquette Le Galloudec. — Déclaration de majorité pour Louis et Julienne Le Goff, etc.

B. 1482. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'office. — Décret de mariage pour Lorette et Michelle Kermorvan. — Curatelle de Julienne Plumer. — Tutelles des enfants mineurs : de Joachim Bullion ; — de Nicolas Le Clanche ; — de Julien Mahéo, etc.

B. 1483. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Jacques Kermorvan et Jeanne Bels. — Donation mutuelle de biens entre Claude Le Goallen et Yvonne Le Drouo, sa femme. — Fondation de messire Pierre Gellouard, sieur de Kerclément, en faveur de l'hôpital général d'Auray, etc.

B. 1484. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience. — Sentence d'ordre entre les créanciers de Jean Tual. — Lettres patentes de Louis XIV autorisant la famille de Larlan à ajouter à son nom celui de Kercadio, sur la requête de messire Vincent-Exupère de Larlan, comte de Rochefort, président à mortier au parlement de Bretagne et de messire Julien de Larlan, seigneur de Kercadio, conseiller au même parlement, etc.

B. 1485. (Registre.) — In folio, 192 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration de majorité pour Françoise Le Corvec. — Décret de mariage pour Françoise Le Gallo, du village de Kerplat, en Ploemel. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Daniel ; — d'Ambroise Coriton, etc.

B. 1486. (Registre.) — In folio, 109 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Lorette Guéhello ; — pour Joseph Guilleven. — Déclarations de majorité : pour François Bels ; — pour Yvonne Pezron, du village de Kernabat, en Pluneret, etc.

B. 1487. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Requête présentée à la sénéchaussée par François Favigot, écuyer, sieur de Kervellegan, pour obtenir l'autorisation de faire vendre les meubles provenant de la succession de Joseph Favigot, son frère, etc.

B. 1488. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier

1687-1688. — Causes d'audience et d'office. — Dé-

claration de majorité pour Michel Le Flohic. — Décrets de mariage : pour Perrine Bourne; — pour Jean-Jacob et Perrine Le Tallec. — Tutelles des enfants mineurs : de Guion Rio ; — de Pierre Le Crom. — Présentation de cautions par Guillaume Le Port, adjudicataire du bail à ferme d'une tenue située au village de Poulguénan, en Ploemel, etc.

B. 1489. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1688. — Causes d'office. — Émancipation de Julien et de Michelle Le Bras. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Le Gril ; — de Guyon Le Marec. — Décret de mariage entre Pierre Gourhaël et Françoise Bourne. — Déclaration de majorité pour Henri Albin, etc.

B. 1490. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens : entre Christophe Glain, sieur de Saint-Avoye, et Marie Boullé, sa femme ; — entre Pierre Jouaud et Jacquette Le Livec, sa femme. — Mainlevée des biens provenant de la succession de Guillemette Le Gouar, etc.

B. 1491. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Jeanne Perron ; — pour Vincent Le Toullec ; — pour Vincente Briend. — Tutelles des enfants mineurs : de Guillaume Le Coch ; — de Guillaume Le Clouérec. — Déclaration de majorité pour Guillaume et Jacquette Pilven, etc.

B. 1492. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Provisions de l'office d'huissier à la sénéchaussée d'Auray, en faveur de Julien Bonnec. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriements : d'une métairie sise au village de Kerclément, en la paroisse de Belz, au profit de Georges Naugues; — d'une tenue située au village de Kereven-er-Sach, en Erdeven, au profit de Jean Le Portz, etc.

B. 1493. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Mainlevées des successions : de Julien Rozo ; — de Jacques Tual au village du Guernic, en la paroisse de Pluvigner ; — d'Isabeau Caro, au village de Tréviéven, en Pluneret. — Procédure relative à la succession de messire René Riaud, sieur de Galisson, etc.

B. 1494. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688. — Causes d'office. — Décrets de mariage ; pour Jean Le Menach ; — pour Claude Robert; — pour Jeanne Guillouzou. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Le Bail; — de Robert Péron; — de François Hellec, du village de Kersinge, en la paroisse de Crach, etc.

B. 1495. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison située à Saint-Goustan d'Auray, au profit d'Yves Le Paller ; — d'une pièce de terre située au village de Kerdannevé, en Mendon, au profit de Julienne Le Clouérec ; — d'une tenue située au village de Kergouellec, en Carnac, au profit de Louis Le Rouzic, etc.

B. 1496. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'audience. — Contrats de mariage : entre Vincent Querel et Perrine Pourier; — entre Julien Le Corff et Anne Rio ; — entre messire Joseph Descartes, chevalier, seigneur de Langle, et dame Jacquette Le Gouvello, veuve de messire Thomas de Francheville, seigneur de la Motte. — Succession de Jacquette Le Bihan, etc.

B. 1497. (Registre.) — In folio, 145 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de maître Vincent Dutaneur; — d'Yves Kerbarch; — de Louis Raoul. — Déclarations de majorité : pour Yves et Jean Dréan; — pour Julien Le Morvoux. — Décrets de mariage : pour Jean Le Lamer et Anne Malette ; — pour Jeanne Le Corvec, etc.

B. 1498. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Josse; — d'Anne Le Runigo. — Déclaration de majorité pour les enfants de Louis Kerdavid. — Décret de mariage pour Bertranne Le

Martelot. — Procédure relative au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kersinge, en la paroisse de Crach, etc.

B. 1499. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'audience. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par Louis Caillou, tuteur de Pierre Le Saux, à l'effet d'obtenir la mainlevée des biens dépendant de la succession de Françoise Le Saux, au profit dudit mineur. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Joachim Guillon. — Mainlevée des biens de la succession d'Andrée Auffret, etc.

B. 1500. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Yves Guillo ; — pour Jacques Maligorne ; — pour Jeanne Le Marchand. — Tutelle des enfants mineurs : d'Olivier Le Bidault ; — de Julien Pezron, du village de Kergonnan, en la paroisse de Pluneret ; — de François Mogan, etc.

B. 1501. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Julienne Le Crom ; — pour Marie Le Bourdiec ; — pour Marie Hervé. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Le Portz ; — de Jean Le Padellec. — Déclaration de majorité pour Yves Le Gouriff, de la paroisse de Mendon, etc.

B. 1502. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Procès relatif aux réparations du presbytère de Landévant entre le *général* de cette paroisse et demoiselle Jeanne Boutouillic, héritière bénéficiaire de messire Claude Boutouillic, recteur de ladite paroisse. — Mainlevée de la succession de Jeanne Danno, etc.

B. 1503. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'audience. — Bannies de l'aveu de la terre du Bois-Bas, en la paroisse de Baden, à la requête de messire Joseph Le Meilleur, sieur de Kerhervé, conseiller du Roi au parlement de Bretagne. — Contrat de mariage entre Vincent Querol et Perrine Poudrier. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerderff, en la paroisse de Plougoumelen, au profit d'André Fravallo, etc.

B. 1504. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Julien Le Couraut et Marguerite Maroc. — Appropriements : d'une maison située à Saint-Goustan d'Auray, au profit de noble homme Bernard Endrieux ; — d'un jardin à Auray, au profit de noble homme Jean Coudé, sieur de Lizié ; — d'une tenue du village de Kerlivio, en Ploemel, au profit de Jean Marot, etc.

B. 1505. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'office. — Décret de mariage pour Vincente Le Bail ; — pour Élisabeth Crabot. — Tutelle de Julien Le Bider ; — des enfants mineurs : de Jean Le Vigouroux ; — de Jean Guilleven, du village de Keroustin, en la paroisse de Quiberon ; — de Joseph Le Runigo, etc.

B. 1506. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Le Roux ; — pour Isabelle Ezanno ; — pour Marguerite David. — Procédure relative à la saisie et à la vente d'une tenue située au village du Miniho, en la paroisse de Pluvigner, entre messire Julien Guillemin, sieur du Roscouet, recteur de Brech, d'une part, Alain et Vincent Flohic, messire André de Robien, sieur de Kerambourg, et autres créanciers, d'autre part, etc.

B. 1507. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1690-1691. — Causes d'audience. — Procès relatif à la vente d'un terrain en Quiberon, consentie entre Marie Le Préset et Guillemette Rohu. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Succession de messire Claude Boutouillic, recteur de la paroisse de Landévant, etc.

B. 1508. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1690-1691. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Jacques Grelet et demoiselle Marie Le

Clech, sa femme. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kergo, en la paroisse de Carnac, au profit de Mathurin Le Morvoux ; — d'une maison à Auray, au profit de maître Jacques Hulcocq, notaire royal au présidial de Vannes, etc.

B. 1509. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1690-1691. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Moricette Le Livec; — pour Ollive Fayo; — pour François Guillevic. — Tutelles : des enfants mineurs de Guillaume Le Bayon; — des enfants de Jean Le Fraper; — des enfants de Pierre Corlé, du village de Brambis, en la paroisse de Pluvigner, etc.

B. 1510. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1690-1691. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Grégoire Madec; — d'Anne Le Bidault; — de Julien Le Lain. — Décrets de mariage : pour Perrine Coriton; — pour Jeanne Rio; — pour Nicolle Bodéac, du village de Kerbrezel, en la paroisse de Ploemel, etc.

B. 1511. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1690-1692. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Vincent Le Bourhis et Marie Bouilli, sa femme. — Appropriements : d'une tenue située au village de Lignol, en Ploeren, au profit de Julien Le Piniec; — d'une tenue au village du Magourin, en Belz, au profit de Julien Le Gallo, etc.

B. 1512. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1691. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Julienne Le Corre; — pour Michel Thomaso; — pour Jean Le Gril. — Émancipation de Pierre Rozo. — Tutelle de la fille mineure de Guillaume Thébault, du village de Kervendut, en la paroisse de Pluneret, etc.

B. 1513. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets papier.

1691. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Kerserho; — d'Olivier Guégan. — Décrets de mariage : pour Jeanne Le Glouannic; — pour Jeanne Le Gohic ; — pour Louis Hervé et Yvonne Chalme. — Déclarations de majorité : pour Marie Calvar; — pour Marie Le Jossic, du village de Querlidec, en Pluvigner, etc.

B. 1514. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : de Jean Le Guennec; — des mineurs de Pierre Le Bouédec; — de Guillaume, Anne et Yvonne Robert. — Vente des édifices et des droits de labourage d'une tenue située au village de Calpéric, en la paroisse de Pluvigner, etc.

B. 1515. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Gourden ; — de Louis Le Quellec. — Déclaration de majorité pour Catherine Guillevic. — Procès entre Georges Le Portz et Jean Le Rouzic, relativement au remboursement des édifices d'une tenue située au bourg de Ploemel, etc.

B. 1516. (Registre.) — In folio, 144 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Requête présentée à la sénéchaussée par dame Marguerite Caignart, à l'effet d'obtenir l'autorisation de bannir la vente des meubles provenant de la succession de Jean Cado, écuyer, sieur du Boterff, son mari. — Succession de messire Charles Le Quendreff, etc.

B. 1517. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets , papier.

1691-1692. — Causes d'audience. — Donations mutuelles de biens : entre Laurent Le Luch et Catherine Baudouin, sa femme; — entre Louis Legudec et Françoise Le Gouic, sa femme. — Appropriements : d'une tenue située au bourg de Brech, au profit de Vincent Allain; — d'une tenue située au village de Trégueverch, en Pluneret, au profit de Guillaume Bertho, etc.

B. 1518. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray ordonnant le versement entre les mains de messire Julien Crazo, prêtre de la communauté de Ploemel, d'une somme provenant de la vente des édifices

d'une tenue située en cette paroisse, en payement d'une fondation. — Mainlevée de la succession de Pierre Le Layec, au profit de Vincent Le Layec, son frère, etc.

B. 1519. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Appropriements : au profit de Julien Le Bonnec, d'une maison située à Auray; — au profit de Thomas Lorho, de deux tenues situées au village de Keraudran, en Ploemel; — au profit de Nicolas Le Bouil, d'une tenue située au village de Kerblay, en la paroisse de Locoal, etc.

B. 1520. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Jean Authueil et demoiselle Perrine Le Boulhic. — Appropriements : au profit de demoiselle Radegonde de Villiers, veuve de Jean Lauzer, sieur de Kerganec, d'une tenue située à Penpont, en la paroisse de Locoal; — au profit de Louis Le Rouzic, de tenues situées en Carnac, etc.

B. 1521. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694.— Causes d'audience. — Édit royal relatif aux hôteliers et cabaretiers. — Appropriements : d'une tenue située au village de Treularec en la paroisse de Baden, au profit de noble homme Jean Du Foussé, sieur d'Auzon ; — d'une tenue située au village de Laimer, en la paroisse de Plumergat, au profit de dame Anne Le Boudoul, veuve de Philippe Gellouard, écuyer, sieur du Guern, etc.

B. 1522. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre François Bias et Jeanne Camet. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kersallay, en la paroisse de Pluneret, au profit de François Moreau, sieur de Kercado; — d'une maison à Auray, au profit de Philippe Pavy, etc.

B. 1523. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694.— Causes d'audience.— Appropriements : d'uue maison à Auray, au profit de Jean Le Clerc; — d'une autre maison à Auray, au profit de Jacques Tual, sieur de Langario ; — de plusieurs pièces de terre en la paroisse de Brech, au profit de Vincent Allain, marchand à Auray, etc.

B. 1524. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694.— Causes d'audience et d'office. — Émancipation de Julien Michel. — Tutelles : de la fille mineure de Patern Le Baron; — des enfants de Vincent Guillevin. — Décrets de mariage : pour Louise Audic; — pour Christophe Josse et Marie Le Baron, etc.

B. 1525. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694.— Causes d'audience et d'office. — Tutelles de Mathieu Rio, du village de Locqueltas, en la paroisse de Crach; — des enfants mineurs : de Pierre Le Clanche; — de Guillemette Le Morvoux. — Déclaration de majorité pour Vincent Le Thominec. — Décret de mariage pour Julien Le Fay et Jacquette Le Clouérec, etc.

B. 1526. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1693-1694. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Yves Corlé; — pour Armel Le Meillour et Jeanne Gillet. — Tutelles : d'Anne Guého, du village de Léaulet, en Brech; — des enfants mineurs de Vincent Caillou. — Déclaration de majorité pour Louis et Marguerite Pasco, du village de la Villeneuve, en Locmariaquer, etc.

B. 1527. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1694-1695.— Causes d'audience et d'office. — Déclarations de majorité : pour Yvonne Caradec, du village de Loperhec, en Erdeven; — pour Olivier Le Bihan, du village de la Villeneuve, en Locmariaquer. — Tutelles des enfants mineurs : de Morice Thomas, du village de Laimer, en Plumergat; — de Marc Allain, du village de Saint-Guérin, en Brech, etc.

B. 1528. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1694-1695. — Causes d'audience et d'office des juri-

dictions seigneuriales de Pluvigner et de Kerambourg, tombées en rachat. — Plaids généraux de la seigneurie de Pluvigner. — Décret de mariage pour Guignier Guillermo et Julienne Rollandeau. — Procédure relative au remboursement des édifices d'une tenue située au xillage de Coëtrival, en Landévant, etc.

B. 1529. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1694-1695.—Causes d'audience et d'office. — Curatelle de Guy Lorho. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Le Guennec. — Décret de mariage pour Ollive Tanguy. — Procès entre Jean Sonnic et Pierre Bellégo, relativement au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Locmaria, en la paroisse de Ploemel, etc.

B. 1530. (Registre.) — In-folio, 192 euillets, papier.

1694-1696.— Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : au profit de messire Jean de Robien, chevalier, seigneur de Coëtsal, des terres et seigneuries de Kerouallan, Kerbastart et Berrien, s'étendant aux paroisses de Languidic, Pluvigner et Landévant; — d'un pré situé au village du Cosquer, en la paroisse de Mendon, au profit des Chartreux d'Auray, etc.

B. 1531. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1694-1696. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Mathurin Le Coffnour et Jacquette Lemno, sa femme. — Certificat de bannie de l'aveu des terres de Rosnarho, en Crach, et de Kermadio, en Pluneret, à la requête de dame Marie Du Breil, veuve de messire Jean de La Bourdonnaye, etc.

B. 1532. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1694-1697.—Causes d'audience.—Donation mutuelle de biens entre Hubert Bertrand et Perrine Le Floch, sa femme. — Appropriements : d'une maison sise à Saint-Goustan d'Auray, au profit de Julien Le Mézec, écuyer, sieur de Saint-Jean; — d'une tenue située au village de la Villeneuve, en Plouharnel, au profit de Vincent Allain, etc.

B. 1533. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1695-1696.— Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Gilles Le Bail ; — de Louis Jehanno. — Décrets de mariage : pour Jean Le Toux; — pour Jeanne Audic ; — pour Julien Kerbouant et Catherine Le Merle; — pour Joachim Tual et Thurianne Dréan. — Déclaration de majorité pour Thomas et Julien Le Louet, de la paroisse de Pluvigner, etc.

B. 1534. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1695-1696. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : de Pierre Marteau ; — des enfants mineurs de Marguerite Le Baron. — Procès entre Jacques Audran et Jeanne Donnert, veuve de Jean Guégan, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerléganno, en la paroisse de Pluvigner, etc.

B. 1535. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1696-1697. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle de Pierre Péronno. — Déclaration de majorité pour Ollive Kerzerho. — Présentation de caution par demoiselle Jacquette Le Pendu, adjudicataire du bail à ferme des immeubles appartenant aux enfants mineurs d'Yves Rohic, etc.

B. 1536. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1696-1698.— Causes d'audience.— Appropriements : de tenues situées en la paroisse de Ploemel, au profit de Maurice Fer ; — de deux tenues situées à Penpont-Cado, en Belz, au profit de Jean Rohu; — d'une tenue située à Kerméno-le-Val, en Landévant, au profit de François Ollivier; — d'une maison sise à Saint-Goustan d'Auray, au profit d'Alain Legal, etc.

B. 1537. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1696-1698. — Causes d'office — Déclarations de majorité : pour Armel Belz; — pour Pierre Madec. — Tutelles : de Bertrand Margaritte; — des enfants mineurs de Jean Le Visage, du village de Kereven-er-Sach, en Erdeven. — Décrets de mariage : pour Marie Le Corre ; — pour Georges Drian et Catherine Guillevic, veuve de Vincent Le Nabat, etc.

B. 1538. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier et parchemin.

1696-1698.— Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une

maison sise à Auray, au profit de Louis Bernard ; — de la maison, terre et seigneurie de Lohac, située en la paroisse de Baden, au profit de dame Anne de Kerboutier, veuve de messire Julien Gibon, chevalier, seigneur du Grisso, etc.

B. 1539. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1698. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Luzullic. — Déclarations de majorité : pour Jean Le Toullec ; — pour Louis Le Pouach, du village de Querganquis, en Belz. — Décret de mariage pour Marie Madec, etc.

B. 1540. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1698. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Louis Le Boulch. — Décret de mariage pour Louise Simon. — Déclaration de majorité pour Louise Parquet. — Procès entre Jacques Le Baron et André Gauter, relativement au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kervarch, en la paroisse d'Erdeven, etc.

B. 1541. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de la terre et seigneurie du Laz, en Carnac, au profit de messsire François-René Jégou, chevalier, par suite de la saisie apposée sur les biens de feu messire Paul-Michel Sorel ; — de la moitié de la métairie noble de Kerihuel, en Mendon, au profit de Jean-Baptiste Jouaud, etc.

B. 1542. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Daniel Cléquin ; — des enfants de Jean Kerhino. — Déclaration de majorité pour les enfants de Jean Hémon. — Procès entre Pierre Jossic, subrogé aux droits des pères Chartreux de Saint-Michel-du-Champ-lez-Aurai, et René Le Bliavec, au sujet du *congément* des édifices de la tenue de Kermaréchal, en la paroisse de Plumergat, etc.

B. 1543. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Jean Leman ; — des enfants de Jérôme Michel. — Déclaration de majorité pour Olivier Daniello. — Procès entre Thomas Le Lozrec et François Erdeven, relativement au remboursement des édifices d'une tenue située au village de Toulhouet, en la paroisse de Ploemel, etc.

B. 1544. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1698-1700. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Jean Le Clouérec et Jeanne Le Gouar, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Jean Persil ; — d'une tenue située au village de Saint-Degan, en Brech, au profit de Jacquette Gaillart, veuve de Jacques Morel, etc.

B. 1545. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1699-1701. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Julien Le Bras ; — de Jean Le Gohebel ; — de Perrine Cougoullic. — Décret de mariage pour Yves Le Bider. — Procès entre Pierre Le Runigo, subrogé aux droits des pères Chartreux de Saint-Michel-du-Champ, et messire Bertrand Thomas, prêtre, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village du Runesto, en Plouharnel, etc.

B. 1546. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

1700-1701. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de tenues situées dans les paroisses de Brech et de Ploemel, au profit de Julien Le Mezec, écuyer, sieur de Saint-Jean ; — d'une tenue située au village de Kerbigot, en la paroisse de Pluvigner, au profit de Jean Plunian, etc.

B. 1547. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1700-1701. — Causes d'audience. — Donations mutuelles de biens : entre François Le Diffon et Andrée Gouzerch, sa femme ; — entre Julien Le Boulhio et Louise Vénerie ; — entre Jacques Le Bozec et Ollive Le Runigô. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une maison sise à Auray, au profit de Julienne Lucas, etc.

B. 1548. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1701. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Jean Le Gohalen; — des enfants de Jacques Mahéo; — des enfants de François Kergozien. — Décrets de mariage : pour Perrine Bodeven et Yves Coudon; — pour Gilles Daniel et Jeanne-Thérèse Laurent. — Procès entre Jacques Le Paillard et Denis Coriton, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerdelan, en Erdeven, etc.

B. 1549. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1701. — Causes d'audience et d'office. — Décret de mariage pour Françoise Legal. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Cozden. — Déclaration de majorité pour Yves Le Quellec. — Procès entre Pierre Gourhel et Michel Le Bider, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerberdery, en Erdeven, etc.

B. 1550. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1702. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Vincent Cadio, écuyer, sieur de Loguiviec, et demoiselle Andrée-Hyacinthe Valet. — Appropriement de la terre et seigneurie de Kerdavy, s'étendant sur les paroisses de Pluvigner et de Grandchamp, au profit de messire François Joachim Descartes, chevalier, seigneur de Kerleau, conseiller au parlement de Bretagne, etc.

B. 1551. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1702. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre noble homme Jean Mazé et Marie Pellissier, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de plusieurs tenues situées dans la paroisse de Landévant, au profit de dame Anne Le Boudoul, dame du Guerne; — d'une tenue située au village de Kereven, en Erdeven, au profit de Guillaume Mathurin, etc.

B. 1552. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1702. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Marc Le Pelletier; — des enfants de Louis Le Goff. — Procès entre Goual Donner, subrogé aux droits de noble homme Jean Coudé, et Françoise Couquer, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au bourg de Locoal, etc.

B. 1553. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1702. — Causes d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Louis Cozden; — des enfants de Guillaume Bels; — des enfants de Pierre Le Glouahec; — des enfants de Jean Audran; — des enfants de Joachim Le Breton. — Décret de mariage pour Joseph Le Guennec et Vincente Guilloto, etc.

B. 1554. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience. — Appropriements : de biens situés dans les paroisses de Brech, Pluvigner et Landévant, au profit des religieuses du couvent de Sainte-Élisabeth du tiers-ordre de Saint-François de la ville d'Auray; — de tenues situées aux villages de Kerdonnerh et de Kerclément, en la paroisse de Belz, au profit de Julien Le Bonnec, huissier audiencier de la sénéchaussée d'Auray, etc.

B. 1555. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience de la juridiction seigneuriale de Largouet, portées à la sénéchaussée d'Auray pendant l'année de rachat provenant du décès de dame Anne-Louise de Trémereuc, dame de Cornulier. — Mainlevée de la succession de Jean Le Glouahec, du village de Coëtcougam, en Carnac, etc.

B. 1556. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience et d'office de la juridiction seigneuriale de Largouet pendant l'année de rachat résultant du décès de dame Anne-Louise de Trémereuc, dame de Cornulier. — Déclarations de majorité : pour Marc Fratel; — pour les enfants de François Silvestre; — pour Louise Bels. — Remboursement du prix des édifices d'une tenue située au village de Rosmérien en Mendon, etc.

B. 1557. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience et d'office. — Tu-

telles : des enfants mineurs de François Marion ; — des enfants de Jérôme Lequellec. — Décret de mariage pour Renée Rieux. — Procès entre Julien Le Clouérec et Laurent Toulhouet, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Kerganniet, en la paroisse de Ploemel, etc.

B. 1558. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audience et d'office. — Décret de mariage pour François Guillevin. — Tutelles : des enfants mineurs de Françoise Babin ; — des enfants de Jean Fratel. — Remboursement d'édifices : au village de Kerverhaut, en Landaul ; — à Kereven-Berhet, en la paroisse de Crach, etc.

B. 1559. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1702-1704. — Causes d'audience. — Donations mutuelles de biens : entre Bonaventure Le Bihan et sa femme ; — entre Charles Guillouen et sa femme. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerganniet, en Ploemel, au profit de Laurent Toulhouet ; — d'une maison située à Saint-Goustan d'Auray, au profit de Joachim de Trévellec, étudiant au collége de Vannes, etc.

B. 1560. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1702-1704. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Jean Fardel et Françoise Oliéro. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kergourio, en Brech, au profit d'Étienne Musseau ; — d'une tenue située au village de Keraulin, en Ploemel, au profit de Henri Le Ports, etc.

B. 1561. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1703-1705. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Pierre Jacob ; — des enfants de Jacques Martin ; — des enfants de Vincent Le Floch. — Décret de mariage pour Françoise Le Coz. — Payement des édifices d'une tenue située au village de Lomellec, en la paroisse de Pluneret. — Déclaration de majorité pour Marie Le Floch de Kerglévérit, en Crach, etc.

B. 1562. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1703-1705. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Christine Rio ; — pour Jean Kervadec ; — pour Jean Le Bouédec. — Tutelles : de Jean Le Mené, du bourg de Plumergat ; — des enfants mineurs de Jean Hazevis, de Langonbrach, en Landaul. — Déclaration de majorité pour Denis Goullias, de Locmaria, en Ploemel, etc.

B. 1563. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1704-1705. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Jean Nicolas et Françoise Le Moing. — Appropriement des maisons, terres et seigneuries de Kermadio, Rosnarho et Laymer, s'étendant sur les paroisses de Pluneret, Plumergat, Crach, Locmariaquer, Mendon, Locoal, Ploemel, Erdeven et Saint-Gildas d'Auray, au profit de dame Louise Udo, veuve de Thomas de La Pierre, écuyer, sieur du Frémeur, etc.

B. 1564. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1704-1705. — Causes d'audience. — Prestation de serment de Henri Le Clech, pourvu de l'office de sénéchal du marquisat de Belle-Ile. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement, au profit de Laurent Hogguer et de Louis-Hugues de Reding, des seigneuries du Garo, de Loyon, Kerguehennec, Trébrimoël, Kermeno, Boismourault, Billaire et Baraton, saisies sur messires René et Louis de Kermeno, etc.

B. 1565. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1705-1706. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Mauguen. — Décrets de mariage : pour Guillaume Legril ; — pour Joseph Le Runigo. — Remboursement des édifices de tenues situées aux villages du Ganquis et de Crubelz, en la paroisse de Belz. — Déclaration de majorité pour Michel Thomas, du village du Menec, en Mendon, etc.

B. 1566. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1705-1712. — Causes d'audience et d'office. — Décret de mariage pour Jacquette Hémery — Déclaration de ma-

jorité pour Julien Giquel. — Tutelles : des enfants mineurs de Mathias Rio ; — des enfants de Joachim Le Mettour, du village de Luscanen, en Ploeren. — Mainlevée des biens de la succession de Bertrand Le Bonnec, au profit de Pierre Kergozien, etc.

B. 1567. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1706. — Causes d'audience. — Appropriements : du lieu noble de Kermouello, en la paroisse de Brech, au profit de messire Germain-Joseph de Talhouet, chevalier, seigneur de la Grationnaye ; — d'une tenue située au village du Pendrec, en Brech, au profit de Laurent Audic ; — d'une tenue située au village de Cazlan, en Brech, au profit de Louise Burguin, etc.

B. 1568. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1706. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Guillouzic ; — pour Ollive Thomas ; pour Yvonne Jacob. — Tutelles : des enfants mineurs de Henri Le Goff ; — des enfants de Jean Authueil, sieur de Locmaria ; — des enfants de Laurent Danic, du village de Poulblay, en la paroisse de Ploemel, etc.

R. 1569. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1706. – Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Claude de La Pierre et demoiselle Jeanne-Corentine Hamon, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement des bois taillis de Ty-Névé ou Kerdavy, en la paroisse de Pluvigner, au profit de messire Pierre de Lannion, chevalier, comte dudit lieu, baron de Malestroit, gouverneur des villes de Vannes et d'Auray, etc.

B. 1570. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1706-1708.— Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Déclaration du bénéfice d'inventaire de la succession de Claude Le Moyne, sieur de Boizeau. — Appropriements : d'une maison sise à Auray, au profit de Jean Querguiris et de Guillemette Thomazic, sa femme ; — d'une métairie située au village de Kerprevost, en Belz, au profit de messire Saturnin Camenhen, etc.

B. 1571. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1706-1708. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Pierre Le Breune et Ollive Plustost, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerjossin, en Erdeven, au profit de Julien Le Clouérec ; — d'une tenue au village de Kerrio, en Locoal, au profit de Nicolas Lauzer, etc.

B. 1572. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1706-1708. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Pierre Le Mestre ; — de l'enfant de Jean Rio. — Décrets de mariage : pour Marie Jacob ; — pour Julienne Martin ; — pour Julien Caradec, du village du Trémur, en la paroisse de Brech, etc.

B. 1573. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1706-1708. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Jacques Le Diraison ; — pour Guillemette Le Gohebel. — Déclaration de majorité pour Catherine Le Moyne. — Tutelles : des enfants mineurs de François Guillas, du village de Manémenigo, en Locoal ; — des enfants de Jean Le Gohebel, etc.

B. 1574. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1708-1709.— Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de demoiselle Louise Mat, dame de Craffel ; — d'une tenue située à Digantel, en Brech, au profit de Guy Hellec ; — d'une tenue située au village de Kerouriec, en Erdeven, au profit de Henri Le Ports, etc.

R. 1575. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1708-1709. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de François Le Bayon. — Décrets de mariage : pour Julien Jacobo ; — pour Marie Gourden. — Procès entre Vincent Kergozien et Silvestre Le Gouhallen, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Sainte-Avoie, en la paroisse de Pluneret, etc.

B. 1576. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1708-1709. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Perrine Pasco ; — pour Perrine Audran ; — pour Anne Le Marchand ; — pour Étienne Bels et Françoise Campion. — Déclarations de majorité pour demoiselles Vincente, Marianne, Agathe, Geneviève et Constance Mazé, du faubourg de Saint-Goustan d'Auray, etc.

B. 1577. Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1708-1709. — Causes d'audience. — Déclaration royale relative à l'agriculture. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de maisons et enclos situés près de la chapelle Saint-Julien, en Brech, au profit de Jérôme David Pezron, écuyer, sieur de Penlan ; — d'une maison sise au bourg du Palais, à Belle-Ile, au profit de Pierre Audat, etc.

B. 1578. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1709. — Causes d'audience. — Appropriements : d'une tenue située au village de Penerbloué, en la paroisse de Plouharnel, au profit de Jean Le Toullec, marchand, demeurant à Saint-Cado, en Belz ; — d'une maison sise au bourg de Locmariaquer, au profit de Michel Laurent ; — de deux maisons à Auray, au profit de Guillaume Rio et de Guillemette Geffard, sa femme, etc.

B. 1579. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papeir.

1710-1712. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de plusieurs parcelles de terre situées aux villages de Kergarnec et de Kerbosperne, en la paroisse de Locoal, au profit de Jean Péro, sieur de Rozier, marchand d'Auray ; — d'une tenue située au village de Kerpunce, en Belz, au profit de maître Vincent-Eugène Le Livec, sieur de Limellec, etc.

B. 1580. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1710-1713. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de François Le Bihan. — Décrets de mariage : pour Jeanne Le Lorec ; — pour Vincent Kerserho ; — pour Julienne Bellégo ; — pour Françoise Kergorien ; — pour Jeanne-Philippe et Jean-François Le Roux, etc.

B. 1581. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1710-1714. — Causes d'audience. — Appropriements : d'une tenue située aux appartenances des villages de Kerberdery, Lesver et Kergouet, en la paroisse d'Erdeven, au profit de Pierre Le Toullec ; — d'une maison sise à Auray, au profit de Noël Drouard ; — de métairies situées à Storlès et à Kerdavy-Coëtquérizac, en la paroisse de Pluvigner, au profit des pères Chartreux d'Auray, etc.

B. 1582. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1710-1714. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Loho ; — pour Jean Rio. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Montfort ; — de l'enfant de Thomas Lorho. — Déclarations de majorité : pour Yvonne Hazevis, du village de Kerio, en Locoal ; — pour Jacquette Le Gohic, de la ville d'Auray, etc.

B. 1583. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1712-1714. — Causes d'audience. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Jean Le Rouzic ; — d'une tenue située au village de Kerouriec, en la paroisse d'Erdeven, au profit de Guillaume Le Diraison ; — d'une tenue située au village de Quervazic, en Erdeven, au profit de Jacques Le Ports, etc.

B. 1584. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1713-1716. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Rozo. — Déclaration de majorité pour les enfants de Pierre Leroux. — Décret de mariage pour Jérôme Le Portz. — Remboursement des édifices d'une tenue située au village de Digantel, en la paroisse de Brech, sous la seigneurie de messire Paul de Robien, sieur de Kerivallan, président à mortier au parlement de Bretagne, etc.

B. 1585. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1714-1716. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Guillaume Allain, sieur du Minio, et Anne-

Françoise Rio, demoiselle de Kerroué. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de la métairie de Brenantec, en la paroisse de Plouharnel, au profit de dame Anne Le Boudoul, dame du Guerne, etc.

B. 1586. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1714-1717. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Édit du Roi relatif aux juridictions consulaires. — Appropriement d'une tenue située au village de Querio, en la paroisse de Locoal, au profit de Nicolas Lauzer, sieur de Kergannec, alloué de la juridiction du comté de Largouet-sous-Auray, etc.

B. 1587. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1714-1717. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration de majorité pour Jean et Pierre Gouzerch. — Décrets de mariage : pour Yvonne Sanson; — pour Michelle Grouhelle et Joseph Le Baron; — pour Jean Monfort et Vincente Cosden; — pour Julien Pessel et Marie Le Corfvec. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Luherne, marchand d'Auray, etc.

B. 1588. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1715-1716. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles des enfants mineurs de Marie Audic. — Décret de mariage pour Nicolle Lorho. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Florent Daniel; — de plusieurs pièces de terre situées en la paroisse de Mendon, au profit de Nicolas Lauzer, sieur de Kergannec, etc.

B. 1589. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1717. — Causes d'audience. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray relative aux charivaris occasionnés par les mariages en secondes noces. — Testament de dame Marguerite Le Gouvello de Cardelan, etc.

B. 1590. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1717-1718. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Pobéguin. — Décrets de mariage : pour Marguerite Doudieu; — pour Françoise Malette. — Payement des édifices de la métairie de Bransquel, en la paroisse de Pluneret, tenue à domaine congéable de la dame douairière de Moncan, etc.

B. 1591. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1717-1718. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Jeanne Lacroix; — pour Mathieu Labado; — pour Julien Gaudin. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Le Lamer. — Curatelles : des enfants de noble homme Bernard Andrieux et de demoiselle Marguerite Guézol; — de Joseph Kercret, fils de Guillaume Kercret et d'Anne Le Goff, etc.

B. 1592. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1718-1719. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Louis Lorho. — Émancipation de Marguerite Le Portz. — Décret de mariage pour Julienne Tanguy. — Remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerhillio, en la paroisse d'Erdeven, etc.

R. 1593. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1718-1719. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Le Moing. — Décrets de mariage : pour Nicolas-Pierre Carric; — pour Perrine Jégousse. — Procès entre Michel Mahéo et Yves Tatibouet, au sujet du remboursement des édifices d'une métairie située au village de Kerfanc, en la paroisse de Baden, etc.

B. 1594. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1718-1720. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Procès entre dame Marguerite Le Livec, dame douairière de la Chapelle, et Guillaume et Jeanne Erdeven, relativement à la succession de Jacques Buaud. — Appropriement de deux tenues situées, l'une au bourg de Plouharnel, l'autre au village de Kerverch, en Landévant, au profit de messire Paul Le Gouvello, écuyer, seigneur de la Porte, vicaire perpétuel d'Auray, etc.

B. 1595. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1718-1720. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Procès entre Jean Le

Verger, sieur du Cosquer, et maître Christophe Morice, au sujet de la succession de Marie Pihan. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerclément, en la paroisse de Belz, au profit de Louis Guyonvarch de la paroisse d'Erdeven, etc.

B. 1596. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1719-1721. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Michel Le Campion ; — des enfants de Marc Le Menach ; — des enfants de Vincent Lorho, etc.

B. 1597. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1719-1720. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Vincent Le Portz ; — des enfants de Vincent Guillemin. — Décrets de mariage : pour Françoise Gabinet ; — pour Marie-Anne Dubois. — Remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kercadoret, en la paroisse de Belz, etc.

B. 1598. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1719-1720. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de François Le Mestre. — Décret de mariage pour Étienne Henry. — Procès entre Louise Le Marhadour, veuve de Julien Lorho, et Marie Le Goff, veuve de François Guégan, au sujet du remboursement des édifices de deux tenues situées au village de Keryaquer, en Brech, etc.

B. 1599. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1719-1720. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Guillaume Le Bidan ; — des enfants d'Yves Cailloce. — Décret de mariage pour Vincent Rio et Marguerite Le Méro. — Payements : du prix des édifices de la métairie noble de la Villeneuve, en la paroisse de Brech ; — d'une tenue située au village de Kervoret, en Erdeven, etc.

B. 1600. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1720. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Guillaume Branchu et demoiselle Jeanne Le Barbier, sa femme. — Lettres patentes de Louis XV, portant amnistie en faveur d'un grand nombre de gentilshommes de Bretagne, accusés d'avoir participé à la conspiration de Pontcallec. — Appropriement d'une tenue située au bourg de Ploemel, au profit de Gilles Le Portz, etc.

B. 1601. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1720-1722. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi concernant les inscriptions de faux. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de la maison de Bellevue, en la paroisse de Brech, au profit de l'hôpital général d'Auray ; d'une tenue située au bourg d'Erdeven, au profit de Jean Guilloto et de Renée Hazevis, sa femme, etc.

B. 1602. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1720-1722. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Anne-Louise Bellanger ; — pour Vincent Ruaud. — Procès entre Yves Le Bider et Patrice Kergozien, veuve de Vincent Le Bonnec, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Kerropert, en la paroisse de Brech. — Tutelle des enfants mineurs de Silvestre Corlobé, etc.

B. 1603. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1720-1722. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Jean Desbrillac ; — pour Yves Jouanic ; — pour Étienne Le Léty ; — pour Jean Caillo. — Tutelles : des enfants mineurs de Michel Le Portz ; — des enfants de Joseph Bernard ; — des enfants de Julien Morlaix, etc.

B. 1604. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1720-1722. — Causes d'audience. — Contrat de mariage entre Mathurin Humphry et demoiselle Marie-Anne Guillon. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement du fonds et des édifices du Château-Gaillard, en la paroisse de Pluneret, au profit des pères Carmes de Sainte-Anne, etc.

B. 1605. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1722-1724. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Laurent Le Bonnec ; — des enfants de Louis Vital. — Décret de mariage pour Jo-

seph Plemer et Mathurine Conan. — Procès entre Vincent Le Baron, agissant au nom de messire François de Coué, chevalier, seigneur de Salarun, et Guy Le Bagousse, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Kerhino, en Crach, etc.

B. 1606. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1722-1724. —Causes d'audience. — Édit du Roi portant rétablissement des offices municipaux. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison située au bourg de Locmaria, en Quiberon, au profit de Jean Le Toullec ; — d'une tenue du village de Kerlivio, en la paroisse de Ploemel, au profit de demoiselle Marguerite Guézoc, veuve de Bernard Andrieux, etc.

B. 1607. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1722-1724. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Michel Guillevin. — Déclaration de majorité pour les enfants de Jacques de Kermadec, écuyer. — Procès entre Goual Le Bayon et Jean Allain, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Kerdenot, en la paroisse de Mendon, etc.

B. 1608. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1722-1725. Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Bodergolec, en la paroisse de Locoal, au profit de François Lorho, marchand de Saint-Goustan d'Auray. — Donation mutuelle de biens entre Jean Le Crom, maître charpentier, et Thomase Perrot, sa femme, etc.

B. 1609. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1724. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Vincent Marion. — Décret de mariage pour Jeanne Lemouel. — Procès entre messire Marc Le Louédec, prêtre, et Joseph Kerner, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Penpont-Cado, en la paroisse de Belz, etc.

B, 1610. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1724. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Le Gouar. — Déclaration de majorité pour Jean Rio. — Procès entre René Burguin, subrogé aux droits de Louis Gouzerch, et Yves Le Gohic, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Kerdenot, en la paroisse de Mendon, etc.

B. 1611. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1724-1725. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Joseph Le Bérigaut ; — des enfants d'Olivier Guégant ; — des enfants de Jean Rozo. — Décret de mariage pour Jeanne Ézano, etc.

B. 1612. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papiei

1724-1725. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Joachim Geffroy. — Décrets de mariage : pour Mathurine Le Goff; — pour Marguerite Le Dariolle ; — pour Yves Lemoine et Perrine Bullion, etc.

B. 1613. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1725-1727. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : au profit de Jean-Baptiste Gouello, d'une tenue située au village de Kerbartz, en Ploemel ; — d'une tenue située au village du Henleix, en Plouharnel ; — d'une maison à Saint-Goustan d'Auray. — Bannie du bail des réparations à faire aux moulins à eau de Tréauray, en Pluneret, etc.

B. 1614. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1725-1727. — Causes d'audience. — Provisions de l'office de premier huissier audiencier en la sénéchaussée d'Auray, en faveur de Joachim-Pierre Le Roux. — Plaids généraux de la Cour d'Auray. — Appropriement d'une maison sise à Auray, au profit de demoiselle Anne-Françoise Rio, veuve de maître Guillaume Allain, sieur du Minio, greffier de la sénéchaussée de cette ville, etc.

B. 1615. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1725-1728. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Jeanne Stéphan ; — pour Pierre Kerhello. — Tutelle des enfants mineurs de Nicolas Seillen. — Procès entre Guillaume Rio et Julien Pasco, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Kerberdry,. en la paroisse de Brech, etc.

B. 1616. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1725-1728.— Causes d'audience et d'office. — Curatelle des enfants mineurs de Guillaume Kerserho. — Décrets de mariage : pour Pierre Hervé ; — pour Marguerite Pasco. — Tutelles : des enfants de Noël Le Portz ; — des enfants de Jacques Le Correc. — Remboursement des édifices d'une tenue située à Boterpichon, en la paroisse de Pluneret, etc.

B. 1617. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1727-1729. — Causes d'audience. — Lettres patentes du Roi qui confirment le contrat d'échange par lequel le marquisat de Belle-Ile était annexé au domaine royal. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de la terre et seigneurie du Plessis-Kaër en Crach, au profit de messire Christophe-Paul de Robien, chevalier, président à mortier au parlement de Bretagne.

B. 1618. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1727-1730.— Causes d'audience. — Déclarations du Roi relatives : aux juridictions consulaires ; — aux usurpations de titres de noblesse. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de demoiselle Jeanne Sevet ; — d'une tenue située au village de Kervihan en Plumergat, au profit de Noëlle Le Férault, veuve de Jean Bullion.

B. 1619. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1728-1730. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Guillaume Guillevin ; — des enfants de Pierre Le Portz ; — des enfants de Pierre Le Moroux. — Curatelle des enfants d'Yves Lotodé. — Décret de mariage pour Anne Le Floch. — Payement des édifices d'une tenue située au village de Digantel en la paroisse de Brech.

B. 1620. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1728-1731. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Louis Michel. — Curatelle des enfants de Julien Godet. — Décrets de mariage : pour Joseph Rozo ; — pour demoiselle Jacquette Authueil. — Procès entre messire Christophe-Paul de Robien, baron de Kaer, et Jean Le Guennec, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Kerguéro en Brech.

B. 1621. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1730-1732. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Procès : entre demoiselle Yolande-Françoise Guyot et Joseph Le Guéhel et consorts, relativement à la jouissance d'une prairie dépendant de la métairie de Querbernès en Plœmel ; — entre messire Joseph Le Boudoul, seigneur du Bodory, et Louis Le Pallut, au sujet de la jouissance d'une tenue du village de Kervan en Pluneret.

B. 1622. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1730-1732. — Causes d'audience. — Testament de dame Louise Le Boudoul, veuve de messire Vincent de Robien. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de deux tenues situées aux villages de Kerfohon et du Lezran, en la paroisse de Pluneret, au profit de Jean-Baptiste Gouello ; — d'une maison à Auray, au profit de Françoise Audran.

B. 1623. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1730-1733. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Le Guennec. — Décrets de mariage : pour Françoise Thomas ; — pour Marie Josset et Vincent Le Rouzic. — Procès entre Jean Lorho et François Le Bayon, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Lapaul en la paroisse de Mendon.

B. 1624. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1730-1733. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle de l'enfant mineur de Mathieu Le Rouzic. — Décrets de mariage : pour Simon Coriton ; — pour Pierre Leprado et Marie Lefranc. — Distribution des deniers provenant de la vente des édifices d'une tenue saisie au village de Kerguen en Landaul. — Payement des édifices d'une tenue située à Kerpunse en Locoal.

B. 1625. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1732-1733. — Causes d'audience. — Déclaration du

Roi relative aux contrebandiers. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Vente des immeubles de la succession vacante de Vincent Brient, à la requête de demoiselle Françoise Leprado, veuve de maître Jean Mellier, notaire et procureur en la sénéchaussée d'Auray.

B. 1626. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1732-1734. — Causes d'audience. — Donation de dame Louise Le Boudoul en faveur de demoiselle Louise de Lantivy, dame de Talhouet, sa nièce. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une maison située à Auray, au profit de Jean Le Coc, par suite du contrat d'acquêt passé avec messire Vincent-Marie de Talhouet, chevalier, seigneur de la Grationnaye.

B. 1627. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1733-1736. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi relative à la translation de la Faculté de droit de la ville de Nantes en celle de Rennes. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement, au profit de Noël Drouard, d'un pré situé sur le chemin d'Auray à la Chartreuse, en la paroisse de Brech.

B. 1628. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1733-1736. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Marie-Louise Vital; — pour Julienne Kermorvan. — Tutelles : des enfants mineurs de Julien Le Corre ; — des enfants d'Alain Le Gludic. — Procès entre Jacquette Kermorvan et Louis Lefay, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Kergouzio en Brech.

B. 1629. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1733-1736. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration de majorité pour Philippe Sonnic. — Tutelles : des enfants mineurs de Pierre le Toullec; — des enfants de Mathieu Le Bail. — Curatelle des mineurs de Louis Le Crom. — Décrets de mariage : pour Robert Le Corfvec et Louise Le Dourner; — pour Julienne Guéhel et Michel Monfort.

B. 1630. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1734-1736. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi concernant la levée du dixième du revenu des biens du royaume. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend aux prêtres de faire aucune quête sous peine d'amende.

B. 1631. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1736-1739. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Lettres patentes du Roi relatives à la teinture des étoffes de laine, et des laines servant à leur fabrication. — Arrêt du parlement de Bretagne concernant la vente des blés.

B. 1632. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1736-1739. — Causes d'audience. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux landes encloses. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de plusieurs tenues situées dans les paroisses d'Erdeven, Belz, Locoal et Brech, au profit de Mathias Lorho ; — de la tenue de la Croix-Neuve en Pluneret, au profit de demoiselle Jeanne Sevet.

B. 1633. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1736-1740. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Jeanne Le Bihan ; — pour Yvonne et Magdeleine Audic, du moulin de Tréauray en Pluneret; — pour Denise Cailloce. — Procès entre Vincent Le Bagousse et Pierre Guégan, au sujet du congé des édifices d'une tenue située au village de Kerdreven en la paroisse de Crach.

B. 1634. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1736-1740. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Guillaume Gourhel. — Décrets de mariage : pour Grégoire Daniello ; — pour Jeanne Coriton. — Procès entre Ambroise Madec et Jean Le Pennedic, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Digantel ou Saint-Guérin en la paroisse de Brech.

B. 1635. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1738. — Causes d'audience et d'office de la juridiction de Largouet-sous-Auray, portées à la sénéchaussée d'Auray pendant l'année de rachat. — Tutelles : de Guillemette Bougis ; — des enfants mineurs de Pierre Hervé ; — des enfants d'Yves Le Clanche.

B. 1636. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1738. — Causes d'audience et d'office de la juridiction du comté de Largouet-sous-Auray, portées à la sénéchaussée d'Auray pendant l'année de rachat. — Tutelles : des enfants mineurs de Jean Maguéro ; — des enfants de Jean Thomas. — Remboursement des édifices d'une tenue située au village de Calaffret en la paroisse de Mendon.

B. 1637. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1738. — Causes d'audience de la juridiction de Largouet-sous-Auray, tombée en rachat. — Enregistrement des défauts, et des dépôts de sacs de procédure au greffe.

B. 1638. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1739-1742. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre François-Mathias Lorho et Jacquette Danion, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de plusieurs tenues situées dans les paroisses de Plumergat, Pluneret, Locoal et Mendon, au profit de François-Mathias Lorho, marchand, de Saint-Goustan d'Auray.

B. 1639. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1739-1742. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison sise à Auray, au profit des demoiselles Jeanne et Perrine Belz ; — d'une maison à Auray, au profit de demoiselle Marguerite Lubin, veuve de Christophe Le Luherne ; — d'une tenue du village de Kerospic en Pluneret, au profit de messire Jean-Thomas de Robien, chevalier, seigneur de Treulan.

B. 1640. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1740-1742. — Causes d'office. — Curatelle de Julien Madec. — Décret de mariage pour Yves Le Bail et Michelle Le Portz. — Tutelles : des enfants mineurs de Joseph Thomas ; — des enfants de Pierre L'Hôtelier ; — des enfants de Joseph Guyonvarch, du village de Saint-Michel en la paroisse de Plœmel.

B. 1641. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1740-1742. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Pierre Le Portz ; — pour Hélène Le Mestre ; — pour Clément Hellec ; — pour Marguerite Guézel. — Tutelle des enfants mineurs de François Henry, du village de Kervenestre en Quiberon. — Procès entre Jean Luco et Guillaume Le Runigo, au sujet du payement de la tenue du Runesto en Plouharnel.

B. 1642. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier

1742-1744. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Jacques Fravallo ; — des enfants de Jean Le Corvec. — Décret de mariage, pour Jeanne Le Bihan, du village du Sélino en Baden. — Procès entre Pierre Collet et Philippe Le Portz, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Kerhellec en Plouharnel.

B. 1643. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1742-1744. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Pierre Sonnic ; — des enfants de Joseph Drian ; — des enfants de Pierre Morvan. — Décret de mariage pour Toussaint Thomas. — Procès entre Pierre Jagodé et Julien Le Godivaise, pour le payement des édifices d'une tenue située au bourg de Landévant.

B. 1644. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1742-1745. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi concernant la manière de tenir les registres de baptêmes, mariages, sépultures, noviciats et professions, et d'en délivrer des extraits. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une maison sise à Étel en la paroisse d'Erdeven, au profit de noble homme Louis-Arnaud de La Touche.

B. 1645. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1742-1745. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi relative aux contrebandiers. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison située à Auray, au profit de Charles Grandvallet, maître arquebusier de cette ville ; — d'une tenue située au village

de Kerboulard en Pluneret, au profit de François-Mathias Lorho.

B. 1646. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1744-1745. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Julien Thomas. — Curatelle de Jean Carnac. — Décrets de mariage : pour Anne Le Visage, du village de Lesveur en Erdeven; — pour Anne Baudet, du village de Kermarquer en la paroisse de Crach.

B. 1647. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1744-1745. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : de l'enfant mineur de Charles Le Gril; — des enfants de Mathurin Plunian. — Décrets de mariage : pour Pierre Le Bidan, du bourg de Plouharnel; — pour Mathieu Gouzerch, du village de Lomarec en Crach; — pour Perrine Le Baron, du village de Kerlouet en Locmariaquer; — pour Françoise Burguin, du village de Kerospic en Pluneret.

B. 1648. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1747. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs d'Alexis Caradec; — des enfants de Jacques Le Mené. — Décrets de mariage : pour Jacquette Conan; — pour Martin Jéhanno, du village de Bodalan en la paroisse de Landévant; — pour demoiselle Vincente Pillet, d'Auray.

B. 1649. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1747. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Jacques Richard; — des enfants de Vincent-Michel Ruthar. — Décrets de mariage : pour Anne Guillas; — pour Julien Rosnarho, de la paroisse de Plumergat. — Curatelle de Vincent et Louis Burguin, du village de Kerbiguet-Izel en Brech.

B. 1650. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1748. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Laurent Belz et Jeanne Audo, sa femme. — Édit du Roi portant établissement de marque pour les ouvrages de cuivre. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerospic en Pluneret, au profit de Guillaume Le Méro et de Marie Le Marouille, sa femme.

B. 1651. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1748. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de la maison noble et dépendances du Penhair en la paroisse de Pluneret, au profit de messire Pierre-Noël Lorho, recteur de Saint-Martin-sur-Oust; — d'une tenue située au village de Kerroux en Pluneret, au profit de François-Mathias Lorho.

B. 1652. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1747-1749. — Causes d'audience et d'office. — Décret de mariage pour Julienne Le Bonnec. — Tutelles : des enfants mineurs d'Olivier Jéhanno; — des enfants de Pierre Guillam, de la paroisse de Locmariaquer. — Procès entre Pierre Le Méro et Jean Touzo, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Loscohel en Plumergat.

B. 1653. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1747-1749. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de François Pasco; — des enfants de Julien Gorrel. — Curatelles : de Marie Le Rouzic; — d'Alexis-Vincent Laurent, du village de Kerrio en Locoal. — Décrets de mariage : pour Hororé Le Laity, du village du Reclus en Brech; — pour Marie Hervé, du village du Pendrec en Brech.

B. 1654. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1748-1751. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi relative aux mendiants. — Édits royaux portant création d'une noblesse militaire et d'une école royale militaire. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une maison sise à Saint-Goustan d'Auray, au profit de Jean-Julien Cohéléach, maître constructeur de navires.

B. 1655. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1749-1751. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Thomas. — Décrets

de mariage : pour Yves Olliviéro ; — pour Vincente Le Corvec, du village du Grand-Cosquer en Crach ; — pour Jean Madec, de Poulben en Crach ; — pour Anne Tatibouet, de Kerhervio en Belz.

B. 1656. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1749-1751. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Joseph Le Chapelain ; — pour Guillemette Le Bagousse. — Procès entre Charles Madec et Corneille Hurtault, au sujet du remboursement des édifices d'une tenue située au village de Lesveur en la paroisse d'Erdeven. — Curatelle de Marie-Thérèse Gaudin, de Saint-Goustan d'Auray.

B. 1657. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1751-1752. — Causes d'audience et d'office. — Curatelle de Pierre Jacob. — Décrets de mariage : pour Bertrand Guézel, du village de Kerouriec en Erdeven ; — pour Anne Esvelin, du Petit-Bonerfaven en Brech. — Procès entre Pierre Le Prado et François Burguin, au sujet du « congément » des édifices d'une tenue située au village de Kerguen en Belz.

B. 1658. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1751-1752. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Pierre Guégan ; — pour Yvonne Lemoing. — Procès entre Joachim Michel et Mathieu Le Bayon, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village du Sach, en la paroisse d'Erdeven. — Curatelle de Guillaume Le Bidollec, du village de Lapaulle en Mendon.

B. 1659. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1751-1752. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerloury en Pluneret, au profit de messire Jean-Joseph Caradec, recteur de la paroisse de Melrand ; — d'une maison à Auray, au profit de Jean Thomas et de Françoise Harnois, sa femme.

B. 1660. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1751-1752. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Arrêts du parlement de Bretagne relatifs : aux quêtes faites dans les paroisses de la province ; — aux inhumations dans les églises. — Appropriement d'une maison à Auray, au profit de François Belz et de Laurence Le Quellec, sa femme.

B. 1661. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1754. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : de Grégoire Le Bayon ; — de Jacques Madec ; — des enfants mineurs de Louis Le Bléavec, du village de Manégourio en la paroisse de Pluneret. — Décrets de mariage : pour Jean Guillevic ; — pour Julien Kercret, de la paroisse de Landévant.

B. 1662. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1754. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi relative aux biens immeubles des nouveaux convertis. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de deux maisons situées à Auray, au profit de Louis Guilleven et de Marie Le Baron, sa femme ; — d'une tenue située au bourg de Landévant, au profit de François Le Carour.

B. 1663. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1754. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi relative à la création d'une noblesse militaire. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Barnabé Lorho ; — d'une tenue située au village de Kerdelan, en la paroisse d'Erdeven, au profit de Jean Guézel.

B. 1664. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1754. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Françoise Le Portz ; — pour Yves Le Bider. — Procès entre Louis Le Touzo et Jean Josset, au sujet du congément d'une tenue située au village de Lessaden en la paroisse de Pluneret. — Curatelle de Louis Le Gohebel, de la paroisse de Crach.

B. 1665. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1754-1755. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs d'Yves Leyondre ; — des enfants de Pierre Tatibouet. — Décrets de mariage : pour

François Le Diraison; — pour Jean Cougoulat, du village de Kerbois en la paroisse de Brech.

B. 1666. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1754-1755. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Yvonne Daniel; — pour Pierre Le Gohebel. — Tutelles : des enfants mineurs de Christophe Le Corvec; — des enfants de Louis Le Pointer, du village de Kerbellec, en la paroisse de Brech.

B. 1667. (Registre.) — In folio, 50 feuillets, papier.

1754-1756. — Causes d'audience. — Édit du Roi portant suppression de l'office de procureur de police. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une maison à Auray, au profit de demoiselle Nicole Le Bagousse, veuve de Jean Farcy.

B. 1668. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1754-1756. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Bannies de la succession vacante de dame Marie-Anne Dufort, décédée au couvent des religieuses Cordelières d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerjanic en Erdeven, au profit de messire François-Anne Le Gouvello, chevalier, seigneur de la Porte, conseiller au parlement de Bretagne.

B. 1669. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1755-1757. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Rio. — Décrets de mariage : pour Joseph Jéhanno; — pour Maurice Kercret, du village de Botulen en la paroisse de Brech. — Congément des édifices d'une tenue située au village du Crelin en Brech.

B. 1670. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1755-1757. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Le Roux. — Décrets de mariage : pour Jean Le Bagousse; — pour Vincent Conan, du bourg de Quiberon; — pour Jeanne Madec, de Saint-Goustan d'Auray. — Curatelle des filles mineures de Pierre Le Portz, du village du Guervec en la paroisse de Brech.

B. 1671. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1756-1758. — Causes d'audience. — Arrêt du parlement de Bretagne portant règlement pour la chasse. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village du Grand-Cosquer en Crach, au profit de dame Élisabeth Le Meilleur, veuve de messire François Giquel, chevalier, seigneur du Nédo; — d'une maison à Auray, au profit de Guillemette Tanguy.

B. 1672. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1756-1758. — Causes d'audience. — Déclarations du Roi concernant : les armements en course; — les contrebandiers. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de la maison noble de Pratel située dans la paroisse de Plumergat, au profit de noble homme Nicolas Richard, sieur de la Mare, l'un des chefs des magasins de la compagnie des Indes.

B. 1673. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1757-1759. — Causes d'audience et d'office. — Procès entre Olivier Le Lain et Jean Célo, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au village de Kerhervé en la paroisse de Baden. — Décrets de mariage : pour Ambroise Le Bayon; — pour Perrine Pasco. — Curatelle des enfants mineurs de François Josset, de Quiberon.

B. 1674. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1757-1759. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Vincent Burguin. — Curatelle de Martin et Barbe Cougoulat. — Décrets de mariage : pour Vincent Le Dévehat; — pour Jeanne Kergozien, de la paroisse de Brech. — Procès entre Marie Bodeven, veuve de Guillaume Le Portz, et Ollive Hellec, au sujet du congément des édifices d'une tenue située au bourg de Brech.

B. 1675. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1758-1761. — Causes d'audience. — Déclarations du Roi relatives : aux toiles; — aux dîmes novales; — aux cuirs; — portant augmentation du tarif des ports de lettres. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement de biens situés dans les paroisses de Plumergat,

Mendon, Erdeven, Crach, Saint-Gildas d'Auray, Plœmel, Pluvigner, Carnac, au profit de Vincent Avril et de Laurence Le Bedesque, sa femme.

B. 1676. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1758-1761. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Bannies de la succession vacante d'Anne Jossic, femme de Pierre Allehaux. — Appropriement d'une maison, avec un jardin et une pièce de terre, située près du village de Kerléano, en la paroisse de Brech, au profit de Vincent Avril.

B. 1977. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1760. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Anne Le Bourvellec ; — pour Jean Le Divellec. — Tutelle des enfants mineurs de François Henry, de Quiberon. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Kergoual en la paroisse de Locoal.

B. 1678. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1760. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Grégoire Coriton. — Décrets de mariage : pour Pierre Le Chandelier ; — pour Jeanne Pasco. — Procès entre Pierre Cadoudal et François Le Baron, au sujet du payement des édifices d'une tenue située au village de Kerropert en la paroisse de Brech.

B. 1679. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1760-1762. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Sonnic. — Décrets de mariage : pour Louis Le Campion ; — pour Marie Le Livec, de Quiberon. — Congéments : des édifices d'une tenue située à Poulben près d'Auray ; — d'une tenue du village de Membro en Grandchamp.

B. 1680. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1760-1762. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants mineurs de Joseph Le Talhouëdec ; — des enfants de messire René-Olivier du Menez ; — des enfants de Mathurin Coriton. — Congéments : d'une tenue située au village de Kersinge en la paroisse de Crach ; — d'une tenue située à Kerjean en Erdeven.

B. 1681. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1761-1763. — Causes d'audience. — Donation mutuelle entre Germain Le Portz et Marie-Françoise Pillet, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerhouel en la paroisse de Plumergat, au profit de Catherine Audic, veuve de Julien Le Gouriff.

B. 1682. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1761-1763. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Michel Le Lamer et de Marie Le Portz, sa femme ; — d'une tenue située près du bourg de Plœmel, au profit de Mathias Hervé.

B. 1683. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1766. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Perrine Le Lamer ; — pour Michelle Le Goff. — Tutelle des enfants : de Joachim Jossin, du bourg de Brech ; — de Joseph Stéphan, de Quiberon. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Treubert en la paroisse de Brech, etc.

B. 1684. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1766. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants de Claude Audran. — Décrets de mariage : pour Anne Mauricette ; — pour Antoinette Le Goff. — Payements : des édifices d'une tenue située au village du Seludierne en la paroisse de Landévant ; — de la tenue du Leuch en Auray ; — d'une tenue au bourg de Landévant, etc.

B. 1685. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1763-1766. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit d'Yves Le Bayon ; — d'une autre maison de la même ville au profit de Jeanne Ezanno ; — d'une maison située à Saint-Goustan au profit de François Dagorne, etc.

B. 1686. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1763-1767. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de biens entre Michel Audic et Marie Burguin, sa femme. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une rente de trois *perrées* de seigle sur une tenue située au village de Kermelgant en la paroisse de Plœmel, au profit de Vincent Le Floch et de Julienne Marion, sa femme, etc.

B. 1687. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1766-1768. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle de Christophe Le Gohebel. — Décrets de mariage : pour Joseph Coriton; — pour Patern Le Bras, du village de Kerblay en Locoal; — pour Marie Guézel et Jean Evenno. — Payement des édifices d'une tenue située au village de Kerberio, en la paroisse de Crach, etc.

B. 1688. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1766-1768. — Causes d'audience et d'office. — Décret de mariage pour Marguerite-Jeanne Quinio. — Tutelles : de Pierre Chevillier ; — des enfants mineurs de Julien Rio. — Congéments : des édifices d'une tenue située au village du Guervec en la paroisse de Brech ; — d'une tenue du village de Kerézo en Mendon, etc.

B. 1689. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1767-1770. — Causes d'audience. — Ordonnance royale concernant les États de Bretagne. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une tenue située au bourg d'Erdeven, au profit de messire Pierre Du Cambout, chevalier, capitaine au régiment royal de Piémont-cavalerie ; — d'une maison à Auray, au profit de François Eyot.

B. 1690. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1767-1770. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison à Auray, au profit de Jean Le Bras ; — d'une autre maison à Auray, au profit de Jean Barré et demoiselle Thomasse Grandvalet, sa femme ; — d'une autre maison, également à Auray, au profit de Philiberte Le Bayon.

B. 1691. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1768-1772.— Causes d'audience et d'office. — Curatelle des enfants mineurs de Pierre Le Fer. — Décrets de mariage : pour Marie-Vincente Le Corvec ; — pour Louise Moizan et Pierre Loréal. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Locmaria en la paroisse de Plœmel.

B. 1692. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1769-1772. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements.—Décrets de mariage : pour Marie Gillouard et Joseph Le Bohec ; — pour demoiselle Anne Guillevin et Joseph Renaud, capitaine de navire marchand. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Kerhuenne en la paroisse de Belz.

B. 1693. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1770-1773. — Causes d'audience. — Édits du Roi relatifs : aux offices du parlement de Bretagne ; — au tarif des papiers et cartons ; — au tarif des cuirs et peaux. — Appropriement d'une partie de la métairie noble de Kersause en la paroisse de Landévant, au profit de Jean Jéhanno et de Jacquette Guillot, sa femme.

B. 1694. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1772-1775. — Causes d'audience. — Déclarations royales et lettres patentes relatives : à la récolte du varech ; — aux défrichements et desséchements ; — au commerce des grains en Bretagne. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Laimer en Plumergat, au profit d'Alexandre-Georges Cheigneau, seigneur de Beizit.

B. 1695. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1772-1775. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements. — Décrets de mariage : pour Marie Guionvarch et Guillaume Lemoing ; — pour François Kerzerho et Perrine Belz. — Tutelle des enfants mineurs de Jean Le Galludec. — Curatelles : de Jean Lainé ; — de Jean-Vincent-Hyacinthe Le Liveo, écuyer, seigneur de Limellec.

B. 1696. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1772-1775. — Causes d'audience et d'office. — Décrets de mariage : pour Julienne Allain ; — pour Élisabeth Kerzerho. — Curatelles : de Pierre Le Cloërec ; — de François et Jeanne Le Dorlot. — Tutelle de Mathurin Kergozien. — Payement des édifices d'une tenue située au village de Keryaval, en la paroisse de Locmariaquer.

B. 1697. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1775-1777. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements. — Décret de mariage pour Perrine Hervé. — Curatelle de Jean et Marie-Josèphe Auffredo. — Congéments : des édifices d'une tenue située au village de Saint-Degant, en la paroisse de Brech ; — d'une tenue du village de Kerjosselin en Erdeven.

B. 1698. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1775-1778. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements. — Curatelle de Françoise Bodeven du bourg de Brech. — Décrets de mariage : pour Laurence Guillard ; — pour Thérèse Eyot et Julien Laity. — Payement des édifices d'une tenue située au bourg de Plouharnel ; — d'une tenue du village de Loclément ou Saint-Sauveur en Erdeven.

B. 1699. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1775-1779. — Causes d'audience. — Édit du Roi portant règlement pour la juridiction des présidiaux. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriement d'une tenue située au village de Sainte-Barbe ou Pen-er-bloué, en la paroisse de Plouharnel, au profit de Pierre Gourhel et d'Élisabeth Le Portz, sa femme.

B. 1700. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1775-1779. — Causes d'audience. — Édit du Roi relatif aux Jésuites. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de deux maisons à Auray, au profit de Julien Collet ; — d'une autre maison à Auray, au profit de Clair Tanguy et de Louise Legal, sa femme.

B. 1701. (Registre.) — In-folio, 350 feuillets, papier.

1777-1784. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements. — Décrets de mariage : pour Joseph Le Boulair, du village de Kervéno en Grandchamp ; — pour Marie Hellec et Guillaume Le Marec. — Congéments : des édifices d'une tenue située au village de Saint-Avoye, en la paroisse de Pluneret ; — d'une tenue du village de Keryavec, en la paroisse de Mendon.

B. 1702. (Registre.) — In-folio, 350 feuillets, papier.

1778-1784. — Causes d'audience et d'office. — Congéments : des édifices d'une tenue située au village de Kergo, en la paroisse de Plœmel ; — d'une tenue du village de Kervidon en Mendon. — Déclarations de défrichements. — Tutelle de Julien Hervé, du village de Kerouriec en Erdeven. — Décret de mariage pour Jean Le Runigo et Marie Le Lamer.

B. 1703. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1779-1788. — Causes d'audience. — Moyens de blâme contre l'aveu de M. de Moncan, pour les seigneuries de Talhouet-Salto, Bransquel et autres. — Déclaration du Roi relative aux attroupements armés. — Adjudication des biens dépendant de la succession bénéficiaire de dame Marie-Thérèse Authueil de Rostevel, et s'étendant sur les paroisses de Brech, Plœmel, Belz, Erdeven, Locoal, Plouharnel, Carnac, Locmariaquer, Pluvigner, Baud et Guénin.

B. 1704. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1779-1788. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : de deux maisons à Auray, au profit de Guigner Guéhennec et de Perrine Madec, sa femme ; — d'une tenue située au village de Keryaquer, en la paroisse de Brech, au profit de Jean Le Clouërec ; — d'un terrain en Plouharnel, au profit de Patern Le Portz.

B. 1705. (Registre.) — In-folio, 321 feuillets, papier.

1780-1790. — Causes d'audience. — Enregistrement d'édits, déclarations et arrêts concernant : la vente des immeubles des hôpitaux ; — l'abolition de la question

préparatoire ; — la fabrication des étoffes de laine ; — les frais de justice ; — la convocation des États-généraux ; — le commerce des grains et farines ; — divers décrets de l'Assemblée nationale.

B. 1706. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1784-1791. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de défrichements. — Décret de mariage pour Marguerite-Victoire Le Bideau. — Tutelle des enfants mineurs de Jacques Guhur, de la paroisse de Pluneret. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Kerlosquet en Crach.

B. 1707. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1784-1791. — Causes d'audience et d'office. — Tutelles : des enfants de Louis Le Clouërec ; — des enfants d'André Guichart, du village de Poulblaye, en la paroisse de Brech. — Décret de mariage pour Marie-Louise Henry, du bourg de Quiberon. — Congément des édifices d'une tenue située au village de Kermouroux en Locmariaquer.

B. 1708. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1787-1791. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'une maison sise à Auray, au profit de Pierre Allehaux ; — d'une maison à Saint-Goustan, au profit de Jacques Audran ; — d'une maison située au village de Saint-Cado en Belz, au profit de Grégoire Le Bezec.

B. 1709. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1788-1790. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée d'Auray. — Appropriements : d'un jardin à Auray, au profit de maître François Tassel, notaire royal ; — d'une tenue située au village de Lenonesse, en la paroisse de Plumergat, au profit de Joseph-Marie Renaud et d'Anne Guillevin, sa femme.

B. 1710. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1778-1780. — Plumitif ; — enregistrement sommaire des causes d'audience et des sentences.

B. 1711. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1740-1750. — Enregistrement des présentations des demandeurs au greffe d'Auray.

B. 1712. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1751-1779. — Enregistrement des présentations des demandeurs au greffe d'Auray.

B. 1713. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1787-1792. — Enregistrement des présentations des demandeurs au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1714. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1739-1750. — Enregistrement des présentations des défendeurs au greffe de la cour d'Auray.

B. 1715. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1751-1777. — Enregistrement des présentations des défendeurs au greffe de la cour d'Auray.

B. 1716. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1782-1792. — Enregistrement des présentations des défendeurs au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1717. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1671-1674. — Enregistrement des sacs de procédures retirés du greffe de la cour d'Auray par les procureurs.

B. 1718. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1688-1689. — Enregistrement des distributions de sacs de procédures.

B. 1719. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1689-1691. — Enregistrement des récépissés de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1720. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1692-1696. — Enregistrement des distributions de sacs de procédures.

B. 1721. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1695-1702. — Enregistrement des dépôts et des distributions de sacs de procédures.

B. 1722. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1704-1705. — Enregistrement des dénonciations faites au procureur du Roi de la sénéchaussée d'Auray. — Déclaration de grossesse par Jeanne Le Pouach. — Arrestation de quelques particuliers convaincus de scandale et de violences dans la ville d'Auray.

B. 1723. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1704-1706. — Contrôle des actes retirés du greffe de la cour d'Auray.

B. 1724. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1717-1721. — Enregistrement des récépissés de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1725. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1721-1725. — Enregistrement des dépôts et des distributions de sacs de procédures.

B. 1726. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1721-1725. —Enregistrement des sacs de procédures retirés du greffe de la sénéchaussée d'Auray par les procureurs.

B. 1727. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1726-1735. — Enregistrement des sacs de procédures retirés du greffe de la sénéchaussée d'Auray par les procureurs.

B. 1728. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1731-1745. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures faits au greffe de la cour d'Auray par les procureurs.

B. 1729. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1735-1753. — Enregistrement des sacs de procédures retirés du greffe de la cour d'Auray par les procureurs.

B. 1730. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1745-1752. — Enregistrement des dépôts et des distributions de sacs de procédures.

B. 1731. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1756-1757. — Enregistrement des dépôts de pièces de procédures faits au greffe de la sénéchaussée d'Auray par les procureurs.

B. 1732. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets, papier.

1757-1763. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1733. (Registre.) — In-4°, 52 feuillets, papier.

1763-1766. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1734. (Registre.) — In-4°, 220 feuillets, papier.

1766-1773. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1735. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1773-1786. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1736. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1786-1790. — Enregistrement des dépôts de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1737. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1772-1782. — Enregistrement des dépôts, prises et remises de sacs de procédures, et des dénonciations concernant les affaires criminelles instruites au siége de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1738. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1782-1790. — Enregistrement des dépôts, prises et remises de sacs de procédures.

B. 1739. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1717-1720. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1740. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1720-1727. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1741. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1727-1738. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1742. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1739-1742. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1743. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1742-1746. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1744. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1746-1750. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1745. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1683-1684. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1746. (Registre.) — In folio, 48 feuillets, papier.

1684-1685. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1747. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1687. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1748. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1688. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1749. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1689. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1750. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1689-1690. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1751. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1691. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1752. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1700-1703. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1753. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1703-1750. — Enregistrement des congés et défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1754. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1751-1775. — Enregistrement des congés et défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1755. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1772-1793. — Enregistrement des congés et défauts au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1756. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1688-1692. — Enregistrement des décrets d'ajournement personnel et de prise de corps; — des appointements à informer.

B. 1757. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1688-1691. — Inscriptions des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B, 1758. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1715-1720. — Inscriptions des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1759. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1721-1726. — Inscriptions des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1760. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1727-1728. — Inscriptions des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1761. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1730-1733. — Enregistrement des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1762. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1740-1749. — Enregistrement des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1763. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1761-1771. — Enregistrement des charges et décharges des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1764. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1771-1782. — Enregistrement des écrous et des élargissements des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1765. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1782-1793. — Enregistrement des écrous et des élargissements des prisonniers enfermés dans les prisons d'Auray.

B. 1766. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1778-1791. — Enregistrement des épices et vacations de MM. les juges et procureurs du Roi au siége de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1767. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1768. — Enregistrement des noms des procureurs fiscaux des juridictions seigneuriales relevant de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1768. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets, papier.

1740-1776. — Enregistrement des audiences, règlements, dépôts, remontrances, déclarations et tous actes concernant la police de la ville et de la sénéchaussée d'Auray. — Nomination de deux, puis de quatre commissaires de police à Auray. — Tarif des denrées et marchandises. — Confiscations et amendes. — Prohibition des jeux de quilles et de quillettes. — Ordonnances relatives aux vagabonds; — aux hôteliers et cabaretiers; — aux jeux et ventes du dimanche.

B. 1769. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1776-1789. — Enregistrement des audiences, règlements, dépôts, remontrances, déclarations et tous actes concernant la police de la ville et de la sénéchaussée d'Auray. — Ordonnances du sénéchal d'Auray : fixant les prix des différentes sortes de pain ainsi désignées : pain blanc de fine fleur, pain gris-blanc, pain grison sans seigle, pain « cras » de seigle et pain « lech, » ces prix variant suivant ceux de la « perrée » de grains; — concernant le passage du comte d'Artois (1777); — relatives : à la police des foires et marchés; — à la sûreté publique; — à la propreté de la ville; — au commerce; — à la boulangerie; — à la boucherie; — aux auberges, cabarets et autres lieux publics; — aux exportations et accaparements. — Saisies et confiscations au profit de l'hôpital général d'Auray. — Réception de Louis-Paul-Alain-Philippe de Keranmel, en l'office de maître chirurgien de la ville d'Auray.

B. 1770. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1768-1790. — Enregistrement des déclarations secrètes des filles et des veuves enceintes.

B. 1771. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

1565-1595. — Enregistrement des apprécis des grains, chapons et corvées aux marchés d'Auray. — Apprécis de décembre 1565 : la *perrée* de froment, 4 livres 5 sous monnaie; la perrée de seigle, 73 sous 4 deniers; la perrée de mil, 50 sous; la perrée d'avoine, 23 sous 4 deniers. — Dans un apprécis de septembre 1582 figurent : la couple de chapons, à 8 sous 4 deniers; le mouton à 20 sous; la corvée à charrette, à 20 sous; la corvée d'homme de bras, à 5 sous; l'oie grasse, à 6 sous 8 deniers.

B. 1772. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1682-1687. — Apprécis des grains et autres denrées vendues aux marchés et foires d'Auray. — Apprécis du mois de janvier 1682 : la perrée de froment rouge, 9 livres 10 sous; la perrée de seigle, 6 livres 6 sous; la perrée de mil, 6 livres 6 sous; la perrée d'avoine, 3 livres 5 sous; la couple de chapons, 1 livre 2 sous; la couple de poules, 12 sous; la couple de poulets, 6 sous; l'oie grasse, 12 sous; le mouton gras, 3 livres 5 sous; la livre de beurre net, 4 sous.

B. 1773. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1710-1718. — Enregistrement des dépôts au greffe d'Auray et des retraits de sacs de procédures. — Apprécis des denrées apportées au marché d'Auray. — Apprécis du mois d'août 1710 : la perrée de froment, 11 livres; celle de seigle, 6 livres 10 sous; celle de mil, 11 livres 10 sous; celle d'avoine, 3 livres 10 sous; la couple de chapons, 1 livre; la couple de poules, 12 sous; la couple de poulets, 10 sous; l'oie grasse, 1 livre; le mouton gras, 3 livres; la livre de beurre net, 3 sous 6 deniers.

B. 1774. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1717-1753. — Apprécis des grains et autres denrées apportées au marché d'Auray. — Apprécis du mois de décembre 1717 : la perrée de froment, 8 livres; la perrée de seigle, 5 livres; la perrée de mil, 5 livres 10 sous; la perrée d'avoine, 2 livres 15 sous; la couple de chapons, 1 livre; la couple de poules, 12 sous; la couple de poulets, 8 sous; l'oie grasse, 16 sous; le mouton gras, 3 livres; la livre de beurre net, 4 sous 6 deniers.

B. 1775. (Registre.) — In-4°, 42 feuillets, papier.

1754-1776. — Apprécis des grains et autres denrées apportées au marché d'Auray. — Apprécis du mois de septembre 1754 : la perrée de froment, 11 livres 10 sous; la perrée de seigle, 7 livres; celle de grosse avoine, 7 livres; celle d'avoine commune, 5 livres 10 sous; celle de mil, 9 livres 10 sous; le mouton gras, 3 livres; l'oie grasse, 1 livre; la couple de chapons, 1 livre; la couple de poules, 12 sous; la couple de poulets, 10 sous; la livre de beurre net, 8 sous 6 deniers.

B. 1776. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1776-1790. — Apprécis des grains et autres denrées apportées au marché d'Auray. — Apprécis du mois de septembre 1776 : la perrée de vieux froment, 23 livres; celle de froment nouveau, 21 livres; celle de vieux seigle, 15 livres; celle de seigle nouveau, 13 livres; celle de mil, 15 livres; celle de grosse avoine, 9 livres; celle d'avoine commune, 7 livres; le mouton gras, 3 livres; l'oie grasse, 1 livre 10 sous; la couple de chapons, 1 livre 5 sous; la couple de poules, 1 livre; la couple de poulets, 10 sous; la livre de beurre net, 7 sous.

B. 1777. (Registre.) — In-folio, 281 feuillets, papier.

1607-1609. — Contrats passés devant la sénéchaussée d'Auray. — Ventes : d'une tenue au bourg de Crach, par Rolland Le Dorlot et Julienne Le Gohebel, sa femme, à Jean Le Marrour ; — d'une tenue située au village du Cosquer, en la paroisse de Landévant, par Jean et Yvon Le Goff, à Henriette Benalin, veuve de Gilles Le Goff; — d'une tenue «vêtue» du village de Keric-Lermor en Carnac, par Marguerite Goulias, veuve de Thuriau Le Bagouce, à Vincent Guézel. — Bail à ferme entre Pierre Le Roux, bailleur, et Yvon Hervoche, preneur, d'une tenue d'héritage « vêtue et logée » située au village de Lapaulle, en la paroisse de Locoal, etc.

B. 1778. (Registre.) — In-folio, 470 feuillets, papier.

1612-1618. — Contrats passés devant la sénéchaussée d'Auray. — Bail, par honorable homme Jean Rohic, marchand d'Auray, à Jean Le Pruar, demeurant au Resto-Cozo en Plumergat, à titre de « convenant et domaine congéable à l'usement de Brouarec, » d'une tenue située au village du Ganquis-Collet en Plumergat, ledit Rohic agissant au nom de noble homme Michel Gazet, sieur de la Briendière, la Tour, Kerlosquet, etc., conseiller du Roi en son parlement de Bretagne. — Ventes : par Appoline Raoul à Guillaume Michel, de tous les droits d'édifices et labourage d'une pièce de terre située au village de Calaffret, en la paroisse de Mendon; — par Claude Landais à Pierre Le Treste, de la moitié d'une tenue située au village de Couetgougam, en la paroisse de Plougoumelen, etc.

B. 1779. (Registre.) — In-folio, 382 feuillets, papier.

1618-1622. — Contrats passés devant la sénéchaussée d'Auray. — Ventes : par François Hervio à Jean Le Fourmal, son beau-frère, de tous les droits de labourage, « stuz, » engrais, landes et chauffage, lui appartenant au village de Kersassin, en la paroisse de Landaul, à cause des successions de Jean Hervio et de Jeanne Jégo, ses père et mère; — par Vincent Rio à Julien Le Roux, d'une sixième partie d'héritages situés au village de Kerrigant et ailleurs, en la paroisse de Locmariaquer; — par maître Philippe Leret, sieur de Bodéveno, à François Le Bester, d'un quart du village de Lezmadien en Pluvigner, etc.

B. 1780. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier, incomplet.

1643-1649. — Contrats passés devant la sénéchaussée d'Auray. — Baux par le révérend père dom Bruno Juzel, procureur de la Chartreuse d'Auray : à Jean Belz, laboureur, d'une tenue située au village de Runestault, en la paroisse de Plouharnel; — à François Allanic, d'une tenue située au village de Cazlan en Brech ; — à Pierre Cailloce, d'une tenue située au bourg paroissial de Crach ; — à Mathieu Le Runigo et Louise Thomas, sa femme, du moulin de Treuroux en Brech, etc.

B. 1781. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1439-1599. — Ventes par Henri Le Segalec : à Jean Le Peleter, d'une rente de 6 sous 6 deniers, moyennant la somme de 6 livres 10 sous monnaie ; — à Alain Guilloren, de plusieurs pièces de terre situées au village de Kergaznou, en la paroisse de Landaul. — Contrat d'échange par lequel Jean de Kerveno, écuyer, sieur dudit lieu et de Kerlan, reçoit de Jean de Pulunyan, sieur de Kerméno, des biens situés dans les paroisses de Guern, Melrand, Bieuzy et Plumeliau, et s'engage à lui donner une partie de ses possessions de Grandchamp, Plumergat ou Pluvigner. — Acceptation de Jean Cagnart pour curateur de Françoise, fille de feu Henri de Keraudren. — Nomination de procureurs par noble demoiselle Perrine Dréan, tant en son nom que comme curatrice de Guillaume de Pulunyan, sieur de Kerméno, son fils, pour présenter aveu des terres qu'elle possédait sous la seigneurie de Botbleiz, à Raoul Du Juc et dame Jeanne de La Chapelle, sa femme, sieur et dame de Molac, de la Chapelle et de Botbleiz. — Bail à ferme, par Guillaume de Pulunyan à Jean Tual et Yvon Laventur, d'une tenue d'héritage située au village de Brambis, en la paroisse de Pluvigner. — Nominations : des députés d'Auray aux États de Bretagne, réunis à Vannes en 1592 ; — des commissaires chargés de répartir entre les habitants de la ville d'Auray une portion de l'impôt établi dans l'évêché de Vannes, en l'année 1595, par le duc de Mercœur et les États de Bretagne. — Inventaire de meubles fait après le décès de Vincent Sonnic, au village de Rescloués, en la paroisse de Plumergat. — Déclaration et description des terres que tient Yvon Lugeart sous Pierre de Boisdenassal, sieur de Lanouydic, comme garde naturel de Guillaume de Boisdenassal, son fils, lesdites terres situées aux appartenances de Kervaen, en la paroisse de Belz.

B. 1782. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier.

1601-1615. — Inventaires de meubles après décès : chez Olivier Le Martelot, au village de Kerdréan, en Locmariaquer; — chez Guillaume Audic, au village du

Moustoir en Pluvigner. — Ventes : par Guillaume Bollo et Michel Le Runigo, à Vincente Le Huictelfec et consorts, d'une moitié de maison et jardin situés au bourg de Plouharnel ; — par Julien du Tressay et demoiselle Michelle Le Roux, sa femme, sieur et dame de Kerboech, à noble homme Olivier Le Gouvello, sieur de Kerriollet, d'une tenue d'héritage située au village de Penenenès, en la paroisse de Locoal, sous le proche fief du prieuré de Locoal.

B. 1783. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1616-1624. — Monitoire de l'official de Vannes, au sujet de l'assassinat du recteur de Plouharnel par un chaudronnier de la paroisse de Mendon. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église paroissiale et au presbytère de Crach. — Aveu rendu au Roi par honorable homme Yves Le Berrigault, sieur de Kerploux, du manoir de Kerploux en Baden et d'une maison située au bourg de ce nom. — Inventaire de meubles après décès chez Louis Le Gras, au bourg de Plumergat. — Mesurage et prisage d'une moitié de tenue située au village de Kerrivault-Le-Goff, en la paroisse de Pluvigner. — Vente de la moitié de la tenue de Kervéon et du convenant du Merdy, en Crach, par demoiselle Marie de Louénan, dame de Kerdroguen, veuve de maître Denis Gourhael, sieur de Keraudran, à messire Mathieu Gouzerch, recteur de la paroisse de Crach.

B. 1784. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1625. — Sentences de la sénéchaussée d'Auray : condamnant messire Jean Legal, prêtre, à abandonner à maître Christophe de Pulunyan, sieur de Kerally, la jouissance du pré de la Fontaine, en la paroisse de Locmariaquer ; — résiliant le bail d'une tenue située à Kerraoul en Pluneret, et condamnant Pierre de Larlan, écuyer, sieur de Kercadio, bailleur, à restituer à Perronnelle Bertic, preneur, la somme de 60 livres tournois que lui avait payée cette dernière, comme droit de « courtoisie » dudit contrat. — Prisages : des édifices d'une moitié de métairie située au village du Menehi, en la paroisse de Mendon ; — de tenues à Kermappechat en Pluvigner ; — à Kerjehan en Locmariaquer ; — à Kerouzerch en Crach.

B. 1785. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1625. — Certificats de bannie du bail à ferme des fruits et revenus de la terre et seigneurie du Plessis-Kaer s'étendant sur les paroisses de Crach, Locmariaquer, Pluvigner et Landaul, ladite terre saisie sur messire Mathurin de Montallais, seigneur de Chambellay, à la requête de messire François Le Febvre, conseiller du Roi, président au parlement de Bretagne. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray dans le procès pendant entre Jeanne Binard, fermière du four de l'hôpital d'Auray, et les administrateurs dudit hôpital, relativement au prix de la ferme. — Prisage des édifices d'une tenue située à Kermabeutat, en la paroisse de Pluneret. — Certificat de bannie du contrat d'acquêt passé entre Jean du Bobril, écuyer, sieur dudit lieu, vendeur, et maître Jean Le Corre, acquéreur, d'une pièce de terre « chaude » située à Poulidan en Pluneret.

B. 1786. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1625. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue « vêtue » située au bourg de Pluneret et relevant de demoiselle Renée Le Livec. — Certificats de bannies : du bail à ferme des revenus de la seigneurie de Largouet, pendant l'année de rachat dû au Roi par suite du décès de messire Jean de Rieux, marquis d'Assérac, comte de Largouet, etc. ; — du contrat de vente d'une maison située à Auray, près du couvent du Saint-Esprit, entre messire Julien Rozé, recteur de Plœmel, vendeur, et Yvon Perrin, cordonnier, acquéreur.

B. 1787. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1626. — Mesurages et prisages de tenues situées : au village de Caher, en la paroisse de Plougoumelen ; — à Kerheru, en Locmariaquer ; — à Kerois-Le-Lan en Pluvigner ; — à Kerrio, même paroisse de Pluvigner ; — à Kerlan en Carnac ; — à Rosmerien en Mendon ; à Laignelan et à Coëtcran en Landévant. — Compte en charge et décharge rendu par Guillemot Lestic, comme tuteur des enfants mineurs de Jean Auffret et d'Ollive Allain, sa femme.

B. 1788. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1627. — Prisages des édifices : d'une tenue située au village de Kerlan, en la paroisse de Carnac, possédée par Henri Danic, sous le sieur de Kergonan ; — d'une tenue située au village de Penenenès, en la paroisse de Locoal, occupée par François Legoff, « édificier, sous demoiselle Jeanne Le Roux, dame de Kerballay, propriétaire foncière ; — de tenues situées à Kerguinhouret en Crach ; — au bourg de Crach, etc. — Inventaire de meubles après le décès de François Sonnic, au village de Lezenès-Bihan en Carnac.

B. 1789. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1627-1779. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray, qui condamne Bertrand Dano à payer le douaire de la quatrième partie d'une tenue située au village du Ganquis, en la paroisse de Plumergat.—Comptes en charge et décharge fournis : par Yves Le Martellot, comme curateur de Julienne Le Martellot, sa sœur, à Marc Le Dreil et à ladite Le Martellot, sa femme, depuis plus d'un an et un jour ; — par Mathias Rollant, de la gestion et administration des biens des filles mineures de Guion Le Bail et d'Yvonne Blanchart. — Aveux rendus au Roi par les seigneurs de Talhouet-Sallo, en Pluneret, et procédure relative aux droits de cette seigneurie sur le village de Keranna ou Sainte-Anne.

B. 1790. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1628. — Descriptions et déclarations fournies : par Pierre Le Mau à messire Louis de Montigny, sieur de Kerisper, pour une tenue située au village du Mané près Kergozo, en la paroisse de Pluneret ; — par Julienne Lemanne, veuve de Jean Jéhanno, au même sieur de Kerisper, pour une tenue située au village de Lotivy, en Pluneret. — Compte en charge et décharge rendu devant les juges de la cour d'Auray par les « fabriques » de la paroisse de Locmariaquer.

B. 1791. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1628. — « Congément » des édifices de deux tenues situées au village de Bréventec, en la paroisse de Pluvigner, appartenant à noble homme, Julien Gillouard, sieur de Kerrivault. — Sentences de la cour d'Auray, ordonnant : de fournir déclaration de la tenue de Keryvallay, en Plumergat, sous la seigneurie de Trongoff ; — de payer les rentes dues à messire Jacques Prevost, prieur de Locmariaquer, sur deux tenues situées, l'une au bourg de ce nom, l'autre au village de Kerlouet, même paroisse. — Prisages et mesurages de tenues situées : à Bréventec et à Kergouaranton, en Pluvigner ;— à Silludiern et à Kerenturner en Landévant ; — à Kerveno, en Carnac, sous la seigneurie du Laz ; — à Lezcrezan, en Pluneret, sous la seigneurie de Pontsal ; — à Kereven-Brehet, en Crach, sous la seigneurie de Locmaria ; — à Kerennès et Poulrouerh, en Locmariaquer, etc.

B. 1792. (Liasse.) — 172 pièces papier.

1629. — Contrat par lequel dame Marguerite Coué, dame de Kergurionné, veuve de messire Antoine de Noussillac, sieur dudit lieu, baille à ferme à Jean Le Bouhoullec une tenue située au bourg paroissial de Carnac. — Prisage et mesurage des édifices et droits « superficiaires » d'une tenue située au village du Minihi, en la paroisse de Plougoumelen. — Appropriement de la métairie noble de Bellerit en Landévant, acquise par Jacques Le Boudoul, sieur de Kerallan, de nobles gens, Jean Le Boulhic et Marguerite Lauzer, sa femme.

B. 1793. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1630. — Partage d'une tenue située au village de Bréguenan en la paroisse de Plougoumelen, entre Yves Brégent et Yves Pérennec. — Sentence de la cour d'Auray qui adjuge à Jeanne Le Barnour contre Olivier Pentrec la propriété d'une tenue située au bourg de Landévant. — Bannie pour le bail à ferme de la terre et seigneurie de Kerambartz, en Landaul. — Appositions de sceaux sur les meubles : de feu Jean Le Corre au bourg de Landévant ; — de feu Marie Guillo au village de Kerezan, en la paroisse de Pluneret.

B. 1794. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1630. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray : ordonnant à Jacques Marguerite de payer à Pierre Le Bérigault le prix des édifices de la tenue de Kercadio, en la paroisse de Baden ; — condamnant Yves Chamerès à rendre compte à Pierre Le Roux des revenus du prieuré de Locmariaquer. — Vente par licitation des édifices d'une tenue située à Kergugec, en Plumergat. — Acquêt fait par Jacques Henry de la moitié du village de Kerveon, en Crach. — Appropriement d'une tenue située à Kercadio, en Baden, au profit d'honorable homme Pierre Le Général. — Prisages des édifices de tenues situées : au bourg de Crach ; — au village de Coëtatous, en Carnac ; — aux villages de Trédazo et de Trédevoy, en Plumergat.

B. 1795. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1630. — Comptes en charge et décharge rendus : par François Conan, de la gestion et administration des biens

de Claude et Marie Tabourdet ; — par Nicole Le Guennec, veuve de Jean Mat, mariée en secondes noces à Jean Madec, de la gestion des biens des enfants mineurs de son premier mari. — Inventaires de meubles après décès : chez Jeanne Le Guennec, au village de Kerlachenam, en la paroisse de Landévant ; — chez Christophe Le Bras, au village de Guerveur, en la paroisse de Brech.

B. 1796. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1630. — Compte en charge et décharge, fourni par François Jacob, de la gestion et administration des biens des enfants mineurs d'Yvon Le Page. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray, qui condamne Jeanne Le Meilleur, à payer à Armel Le Bruchec le prix des édifices d'une tenue située au bourg de Landévant. — Prisage des édifices d'une tenue située à Kerembartz, en la paroisse de Grandchamp, sous la Chartreuse de Saint-Michel-du-Camp-lès-Auray. — Inventaires de meubles après décès : chez Guillame Bourg, au village de Kereveno, en la paroisse de Landaul ; — chez Nicolas Le Padellec, au village de Botcourio, en Landévant, etc.

B. 1797. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1631. — Prisages des édifices de tenues situées : au village de Siludierne, en la paroisse de Landévant ; — au village de Trélusson et à Ty-névé, en Plœmel. — Sentence du sénéchal d'Auray, ordonnant que les parties produiront leurs actes dans le procès soulevé entre le comte et la comtesse de Marans, d'une part, et le seigneur de la Galissonnière, au nom de la dame Du Rocher-Portal, de l'autre, au sujet du « don de la Reine-mère, » prétendu par ladite comtesse de Marans, sur le rachat des terres de Kaer, Kerambourg et Pluvigner, après la mort du sieur de Chambellay, père de ladite comtesse. — Bannies des baux à ferme : de la maison, terre, moulin et four à ban de Kerdavy, en Pluvigner, saisis, faute d'aveu, sur Jacques de Gourvinec, écuyer ; — d'une tenue située à Botcourio, en Landévant, appartenant aux enfants mineurs de Nicolas Le Padellec.

B. 1798. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1631. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray : condamnant René Le Divehat à abandonner à Laurent Le Runigo la jouissance des édifices d'une tenue située au village du Kerric, en la paroisse de Crach ; — condamnant Sylvestre Le Gouguec à payer à Vincent Mourault et à Jean Reguidel le quart des édifices d'une tenue située à Locmiquel, en Baden. — Prisages des édifices de tenues situées : à Kereven, eu Erdeven ; — à Rochcunau, en Quiberon. — Bannies des baux à ferme de tenues situées au villages du Brunec et de Tallen, en la paroisse de Landévant.

B. 1799. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 135 pièces, papier.

1632. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès aux villages : de Kerguivarec, en la paroisse de Pluvigner ; — de Kernormant, en Baden ; — en la rue de Saint-Gildas, à Auray. — Certificat de la bannie du bail à ferme d'une maison située dans la rue de l'Hôpital, à Auray, saisie sur Maury Robert. — Contrat de vente d'une tenue située à Kerguyonvarch-Pen-er-Pont, en la paroisse de Crach, entre Pierre Le Soubar, vendeur, et messire Mathieu Gouzerch, recteur de ladite paroisse, acquéreur. — Aveu et description d'une tenue située au village de Kerbuan, en Carnac, fournis par Gildas Pavi, laboureur, à René Coué, écuyer, sieur du Brossay, de Kergurionné, etc., à cause de ladite seigneurie de Kergurionné.

B. 1800. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 116 pièces, papier.

1632. — Vente par Henri Madec, à Guillaume Kerserho, son neveu, de deux tenues situées au village de Kereven, en la paroisse de Plœmel. — Compte en charge et décharge, rendu par Pierre Adelice, marchand, à Germain Le Gouvello, sieur de Rosmerien, de la vente qu'il avait faite à Lisbonne (Portugal), de marchandises appartenant audit sieur de Rosmerien. — Prisage des édifices d'une tenue située au bourg de Baden, sous la seigneurie de Kerdréan-Pontsal. — Vente judiciaire des édifices d'une tenue située au village de Louffanc, en la paroisse de Crach. — Bannie du bail à ferme d'une tenue située au village de Locmaria-er-Houet, en la paroisse de Landévant, appartenant aux enfants mineurs de Jacques Le Marec. — Mainlevée, accordée à Jean Le Marour, des biens de la succession d'autre Jean Le Marour, situés à Keryagu, en Crach.

B. 1801. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1633. — Mainlevée de la succession de Renée Lofficial à Kerdavy, en la paroisse de Crach. — Bail à ferme d'une tenue située au village de Kerriboullo, en la paroisse

de Crach, et dépendant de la succession de Thuriau Le Glonanic. — Saisie, à fin de vente, des immeubles de demoiselle Françoise de Bodoyec, situés au village de Kergourio, en la paroisse de Brech. — Inventaires de meubles après décès : chez Yvon Corlobé, au village de Locmariaer-Fanc, en Plumergat ; — chez Vincent Abraham, à Tréboulart, même paroisse ; — chez Olivier Boulloin, à Kersourt, même paroisse ; — chez Jean Le Coffvec, à Kerrivault, en Locmariaquer ; — chez Jean Le Garrec, à Kervéno-le-Val, en Landévant, etc.

B. 1802. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1633. — Bail à ferme du devoir du « sou pour pot » de vin débité dans la ville d'Auray et dans les faubourgs. — Comptes fournis : par Pierre Davis et Pierre Le Maistre, « abienneurs, » de la levée des blés appartenant à François Jégo et René Le Guesquet ; — par Nicolas Le Lozrec et Jacques Bouilly, de la levée des blés appartenant à Alain Le Prézet ; — par Guillaume Le Couédic et Marie Henry, sa femme, de la gestion et administration des biens de Julienne, Jeanne et Louise Rio, enfants de Louis Rio, premier mari de ladite Henry.

B. 1803. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1634-1635. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Penprat, en la paroisse de Pluneret ; — d'une maison située en la rue de l'Hôpital, à Auray ; — d'une tenue située au bourg de Baden. — Ventes faites : par Jean Le Clouérec, à Jeanne Guillas, de biens situés à Saint-Julien, en Quiberon ; — par Julien Marion et Jean Jégo, à Olivier Mahéo, d'un « convenant » situé au village du Guern, en Baden. — Appropriements, au profit de maître Jacques Henry, de biens situés au village de Kerjean et de Kervéon, en la paroisse de Crach.

B. 1804. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1636-1638. — Mainlevée, au profit de Jeanne Le Marec, des biens de Jean Le Marec, son frère, situé au village de Talhuern, en la paroisse de Landévant. — Appropriement en faveur d'Antoine Le Roch, écuyer, sieur de Lanhoret, de biens situés en la paroisse de Pluvigner, vendus par Louis Le Bourhis et Vincente Gouyon, sa femme. — Bannie du bail à ferme des fruits et revenus de la maison noble de Santain, en Plumergat. — Acte par lequel Louis Champoign afferme à Jean Bougio deux parcelles de terres situées près des villages de Trévrat et du Sélino, en la paroisse de Baden. — Prisage des édifices d'une tenue située à Kerouezel, en la « trève » de Mériadec-Coëtsal, paroisse de Plumergat. — Bail du revenu du temporel de l'abbaye de Lanvaux, en Pluvigner, saisi féodalement, faute de présentation d'aveu à la chambre des comptes de Bretagne.

B. 1805. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1639. — Vente de biens situés au village du Petit-Lézennès, en la paroisse de Carnac, par honorable homme Jacques Guimarho à Jean Silvestre. — Baux à ferme : d'une tenue située à la Villeneuve, en Plumergat, entre Guillaume Thomas, bailleur, et Thomas Le Goff, preneur ; — d'une tenue située à Guernboullart, en Pluneret, entre Louis Mathurin, bailleur, et Silvestre Lepaige, ledit Mathurin agissant au nom de dame Perronnelle Phelipes, dame de Champsavoye, le Resto, Kergandal, etc., douairière de Kergouvello, tutrice des enfants de son mariage avec feu François de La Tour, sieur dudit lieu de Kergouvello.

B. 1806. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1640. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : à la métairie noble de Kerrault, en la paroisse de Landévant, après le décès de Julien Le Querel ; — à Lophiberch-en-Langle, en Locmariaquer, après le décès de Jeanne Josse ; — à Kerdudec, même paroisse, après le décès de François Le Roux. — Compte en charge et décharge, rendu par Yves Le Person, de la gestion et administration des biens de Jeanne, Louise, Catherine et Ysabeau Le Person. — Baux à ferme : de la maison de Kerbastart, en la paroisse de Pluvigner ; — de biens situés au village de Kerrevelen, en Plœmel ; — d'une tenue du village de Coetivas, en Landévant ; — d'une tenue située à Tréauret, en Brech ; — de la terre de Manegourio, en Pluneret, etc.

B. 1807. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1641. — Scellés et inventaires de meubles : au village de Lapaulle, en la paroisse de Mendon, après le décès d'Ollive Le Férault ; — au même village, après le décès de Gilles Corlobé ; — à Querdreven, même paroisse, après le décès d'Ollive Le Bidollec ; — à Kernevelit, en Locmariaquer, après le décès de Vincente Le Palut. — Prisage

des édifices d'une tenue située au village de Villeneuve, en la paroisse de Pluneret. — Procès-verbal des travaux à entreprendre au quai de Saint-Goustan d'Auray. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Kerbrich, en la paroisse de Pluneret ; — d'une maison sise en la rue du Marché-au-Bois, d'Auray, appartenant aux enfants mineurs de Pierre Coriton et de Marie Kaer, sa femme.

B. 1808. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1642. – Baux à ferme : des devoirs des « Présidiaux et issues de ville, » établis à Auray ; – des devoirs des « planches et mesures » de la même ville ; — d'une tenue située au village de Locmaria-er-Houet, en la paroisse de Landévant ; — de la métairie de la Fillerie, en Pluvigner ; — d'une tenue du village de Tallan, en Landévant ; — d'une tenue du village du Gaillec, en Landaul ; — d'une tenue du village de Kercaradec, en Pluvigner. — Bannies : de la vente des droits d'édifice et de labourage d'une tenue située à Bonerfaven-Bihan, en la paroisse de Brech; — du contrat par lequel François de Lustin, écuyer, et demoiselle Catherine Le Breton, sa femme, sieur et dame de la Forest, vendent au couvent des Carmes de Sainte-Anne, en Pluneret, la métairie de Kervito, et une autre tenue située à Treubezre en Brech.

B. 1809. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1643-1757. — Descriptions et baux à ferme d'une tenue située au village de Kerguerizouet, en la paroisse de Crach.— Prisage et mesurage des droits d'édifices et « superfices » d'une tenue située à Kerendevin, en Pluneret. — Compte en charge et décharge fourni par Pierre Morice, de la gestion et administration des biens de Louise Le Floch. — Scellé et inventaire de meubles au village de Kervazic, en Erdeven, après le décès de François Kermorvan. — Acte par lequel Julien Le Cabellec, meunier des moulins de Tréauray, en Pluneret, baille à titre de ferme, à Tual Gigourel, laboureur, une tenue « vêtue » située au village de Kerloury, même paroisse. — Procès-verbal de visite des pavés de la ville d'Auray et des faubourgs.

B. 1810. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1644. — Extrait des rôles rentiers de la seigneurie de Querlan. — Bail à « convenant et domaine congéable » accordé par Pierre Bertho à Jean Ezan, d'une tenue située au village de la Villeneuve, en Pluneret, ledit Bertho stipulant pour messire Georges de Talhouet, chevalier, baron de Keravéon, etc. — « Renable » du pont de Saint-Goustan, à Auray. — Aveux : de la tenue de Lesguern, en Plumergat, rendu par noble homme Pierre Gibon, sieur de Kerbescond, au nom de Jean Gibon, son neveu, sieur du Grisso, à Alain de Coetsal, écuyer, sieur dudit lieu ; — de la métairie noble de Léaullet, en Brech, rendu au Roi par demoiselle Jeanne Du Fresne, dame de Kericun. — Procès-verbal de descente de justice en l'église paroissiale Saint-Gildas d'Auray, relativement au droit de tombe réclamé par messire René Riaud, seigneur de Galisson et du Plessis-Kaer. — Bail à « fur » du pavage de l'église Saint-Gildas.

B. 1811. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1645-1646. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de la paroisse de Baden. — Aveu de la seigneurie de Cardelan, en Baden, rendu au Roi par Louis de Keralbault, écuyer, fils de messire René de Keralbault, seigneur dudit lieu et de Cardelan. — Scellés et inventaires de meubles : au village de Kerouriec, en Erdeven, après le décès de messire Pierre Le Gallo, prêtre ; — au bourg de Baden, après le décès de Julien Le Glouédec ; — à Kerfourn, en Crach, chez Gilles Le Brère ; — à Rozordoué, en Pluvigner, chez Marc Le Goff ; — à Guerveur, en Plumergat, chez Louis Jégo ; — au bourg de Brandivy, en Grandchamp, chez Olivier Daniel, etc.

B. 1812. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 93 pièces, papier.

1647-1651. — Contrat d'échange entre Jean Le Runigo et Vincent Davy, de deux parcelles de terre situées l'une à Kergroix, l'autre à Kervihan, en la presqu'île de Quiberon. — Acte par lequel demoiselle Anne Le Flo, veuve de noble homme Antoine Guido, sieur de Botpero, baille à titre de convenant à Jeanne Belz, veuve de François Tanguy, une tenue « vêtue, » située au village de Kerourio, en la paroisse de Crach. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : aux villages de Locqueltas, Querhuezen, Kergrois et Coëtatous, en Carnac ; — au manoir de Kermalhuen, même paroisse, après le décès de Pierre Le Glouahec.

B. 1813. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1652-1655. — Description et déclaration d'une te-

nue située au Petit-Baizit, en la paroisse de Brech, fournie par Michel Le Meult, à messire Julien de Larlan, chevalier, seigneur dudit lieu, le Penhair, Kercadio, Couettro et autres lieux. — Prise de possession par les religieux de Saint-Gildas de Rhuis de deux métairies situées au village de Locqueltas, en la paroisse de Crach. — Vente faite par Pierre Kermorvant, à Pierre Thomas, de biens situés aux villages de Saint-Guénael et de Kerjannic, en la paroisse de Plouharnel. — Bail, à titre de convenant, de la tenue du Grand-Lermitte, en Brech, concédé par messire Jean Le Quinyo, sieur de la Porte, à Jean Lorho et Michel Lorho, son fils, laboureurs.

B. 1814. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 140 pièces, papier.

1656-1669. — Contrat de vente de la tierce partie d'une terre située à Kernohel, en la paroisse de Pluvigner, sous la seigneurie de Kerlois, entre Henri Madec, vendeur, et maître Vincent Glain, notaire royal, acquéreur. — Bannies de la vente des immeubles provenant de la succession bénéficiaire de noble homme Guy Le Bourhis, sieur de la Grandville. — Fondation par messire Grégoire Kerserho, prêtre, sous-curé de la paroisse d'Erdeven, d'une messe basse à l'église de cette paroisse. — Évaluation de la rente d'un logis situé entre le prieuré et l'hôpital de la ville d'Auray, appartenant à Jacquette Le Goff, Olivier Vassal et consorts. — Prisage des édifices et « superfices » d'une tenue située au village de Kerran-er-Mau, en Locmariaquer, sous le seigneur du Penhaer, conseiller du Roi au parlement de Bretagne.

B. 1815. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 195 pièces, papier.

1658-1779. — Contrat par lequel dame Anne Le Crossec, dame douairière de Trémello, vend aux Carmes de Sainte-Anne le lieu et manoir noble de Tréoret, en Plumergat. — Aveux rendus à la seigneurie de Lanvaux par les Carmes de Sainte-Anne, pour le manoir de Tréoret et les métairies de Coetdigo, de Locmaria-er-Fanc, de Laimer et de Santin, en Plumergat, ainsi que pour la maison de Kervilly, en Pluvigner. — Bail à convenant de la terre de Kerrivallan située au village de Kergrosse, en la paroisse d'Erdeven, entre dame Jeanne Guydo, femme de messire Jean Le Quinio, sieur de la Porte, d'une part, et Françoise Drian, veuve de Guillaume Le Bider, et Michel Monfort, preneurs, d'autre part. — Baux à ferme : de la métairie de Limellec, en Brech ; — des moulins à eau de Couetcourzo, en Locmariaquer ; —d'une tenue située au Grand-Lézennès, en Carnac ; — du moulin à vent de Kergonan, en Plouharnel, etc.

B. 1816. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1660-1718. — Prisage des édifices d'une tenue située au village de Brambis, en la paroisse de Pluvigner. — Extraits des registres d'apprécis d'Auray. —Inventaires de meubles : au village de Nangle-en-Arvor, en Locmariaquer, en la demeure de François Le Bourdiec ; — à Kercadoret-Langle, même paroisse, après le décès de Jean Le Quellec. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de la Villeneuve, en Pluneret ; dame Françoise Cadio, dame douairière de la Voltaye, bailleur ; Jean Ézan, preneur ; — d'une tenue située à Saint-Guenbael, en Plouharnel ; Jean Kerseho, bailleur ; François Belz, preneur ; — d'une pièce de terre située près du village de Bollinédat, en Landévant ; dame Jeanne Guydo, bailleur ; Jean Le Pennec, preneur, etc.

B. 1817. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 52 pièces, papier;

1663-1696. — Baux à ferme ou à convenant : d'une tenue située au village de Kerourio, en la paroisse de Crach ; — d'une tenue du village de Kerreaulin, en Plœmel ; — d'un jardin situé à Auray ; — d'une tenue du village de Kerdanué, en Mendon ; — de la tenue du Grand-Lhermitte, en Brech ; — d'une tenue du bourg de Landévant, etc. — Inventaires de meubles après décès : au village de Tréluson, en Plœmel ; — à Kerjacob, en Locoal ; — à Kerezanno, en Pluvigner ; — à Kerguevarec, en Carnac, etc. — Aveu de la métairie noble du Clud, en Plumergat, présenté au Roi par dame Marguerite de Bréhant, veuve de Christophe de Pulunyan, écuyer, sieur de Kerallic, sénéchal d'Auray. — Prisage d'un convenant situé au village de Kermarquer, en Crach, sous les chevaliers du Saint-Esprit d'Auray. —Délibération de la paroisse de Landaul, relativement à la réédification du chœur de l'église paroissiale. — Contrat de vente d'une tenue située au village de Kervelleon, en Pluvigner; Yves Plunian, vendeur ; maître Jean Ollivier, acquéreur.

B. 1818. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1670. — Mainlevée de la succession d'Ollive Le Mané au village de Kerpeleter, en la paroisse de Crach, au profit d'Antoine et de Thuriau Rozo. — Adjudication du bail des héritages des mineurs d'Yves Kergozien, situés à

Kernevillit, en Locmariaquer. — Scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerindezeach, en Landévant, chez Gilles Le Fay ; — à Bréafort, en Baden, chez François Mahéo ; — à Kerdenot, en Mendon, chez Vincent Hillaire ; — à Brambis, en Pluvigner, chez Jean Le Louet; — au bourg de Locmariaquer, chez François Le Martellot; — à Kervally, en Plumergat, chez Jean Mahéo ; — au Cosquer, en Pluneret, chez Julien Le Ports, etc.

B. 1819. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 144 pièces, papier.

1671-1704. — Vente judiciaire des édifices d'une tenue située au village de Kernevillit, en Locmariaquer, appartenant aux enfants d'Yves Kergozien. — Bannies : de la vente des édifices d'une tenue située au village de Loquidy, en Locmariaquer, sous la seigneurie de Coetcourzo ; — de la succession abandonnée de Mathieu Le Carret, au village de Tréluisan, en Pluvigner ; — du bail d'une « levée » de blés en une tenue du village de Kerihuel, en Mendon, appartenant aux enfants mineurs de François Hello. — Appropriement, au profit de Grégoire Leveu, des édifices d'une tenue située au village de Couetguehennec, en Pluvigner, sous le seigneur de la Bidière.

B. 1820. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1672. — Procédure criminelle contre Mathurin Mahieu, accusé du meurtre de sa femme. — Sentence d'ordre pour le partage du prix de vente d'une tenue située au village de Kermezec, en la paroisse de Pluvigner. — Vente judiciaire des édifices d'une tenue située à Bréguenan, en Plougoumelen, saisie sur Marie Le Bagousse et Jean Perennes, son gendre, et adjugée par promesse au seigneur foncier, noble homme Christophe Cadio, sieur du Parc. — Appropriement, au profit de Jean Le Guennec, d'une tenue située au village de Couetcran, en Landévant.

B. 1821. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1673. — Aveu de la métairie noble de la Porte située au bourg de Plouharnel, fourni au Roi par François Guillon, sieur des Brullons. — Procès-verbal de l'état de la rivière d'Auray et des moulins de Tréauray et de Poulben. — Appropriement d'une terre située au village des Filleries, en la paroisse de Pluvigner, acquise par noble homme François de La Pierre, sieur des Salles, de dame Nicole Du Bahuno, femme de messire Pierre Giffart, chevalier. — Partage de meubles après le décès de Pierre Danno, au village de Kerouel, en la trève de Meriadec, paroisse de Plumergat. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à la Villeneuve-Brohet, en Pluvigner ; — à Bransebo, en Landaul ; — à Brandivy, en Grandchamp ; — à Manéglas, en Plumergat, etc.

B. 1822. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1674-1678. — Succession de messire René Riaud, chevalier, seigneur de Galisson et du Plessis-Kaer ; — inventaire des meubles du château du Plessis-Kaer, en Crach ; — procès-verbal des réparations nécessaires à ce château, ainsi qu'au moulin de Tréauray. — Levée du cadavre de Julien Le Prédour au bourg de Crach. — Partage des meubles trouvés après le décès de Jeanne Le Tertre au village de Keruzanno, en Pluvigner. — Scellés et inventaires de meubles aux villages du Moustoir, de Querradic et de Keryagun, en Pluvigner; — au bourg de Locmariaquer ; — au Graho, en Plumergat, etc.

B. 1823. (Liasse.) — 178 pièces, papier.

1675-1677. — Baux à ferme : des revenus de la terre de Kergroix, en la paroisse de Pluvigner ; — des édifices d'une tenue située au village de Ringablach, en Plumergat, au profit des mineurs de Jean Le Galliot ; — des édifices de deux tenues situées à Larmor et à Kermorvoux, en Locmariaquer, au profit des enfants mineurs de Maurice Gouzerch. — Partage des meubles trouvés après le décès de Julien Thomas, au village de Rozordoué, en la paroisse de Pluvigner. — Vente judiciaire des édifices d'une tenue située à Kerihuel, en Mendon, sous messire Vincent-Exupère de Larlan, chevalier, seigneur de Lanitré, Kerallio, Rochefort et autres lieux. — Appropriement au profit de Pierre Renard, marchand à Auray, d'une tenue située au village de Kerlevarec, en Locmariaquer, par lui acquise de Sébastien Vivian et dame Marguerite Le Trépézec, sieur et dame du Clérigo.

B. 1824. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 145 pièces, papier.

1677-1780. — Bail à ferme d'un jardin et verger situés à Auray, au haut de la rue Neuve; Magdeleine Le Cleff, bailleur ; François Loréal, preneur. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez André Kergozien à Kerrevellen, en Pœmel ; — chez Laurent Le Quéré, au bourg de Landévant ; — chez Mathieu

Gourden au village du Guern, en Plœren, etc. — Sentence de « congément » d'une tenue située au Guernic, en la paroisse de Pluvigner, sous le seigneur de Moncan.

B. 1825. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1677. — Conventions d'experts : pour le prisage des édifices d'une tenue située au village de Kerlouet, en la paroisse de Pluvigner ; — pour partage d'édifices au village de Kerdavy, en Crach ; — pour le prisage d'une tenue située au bourg de Landaul. — Scellés et inventaires de meubles : au village de Laymer, en Plumergat, après le décès de Jacques Le Papillon ; — au village de Resto-Coho, même paroisse, chez Jean Le Pointer ; — au village de Kergroix, en la paroisse de Landaul, après le décès de François Le Tallec. — Réception de maître Nicolas Lauzer en l'office de notaire royal et procureur au siége de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1826. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 198 pièces, papier.

1678. — Bannies de saisie, sur demoiselle Mathurine Jolly, des métairies de Lanescot et de Kerpradic, en la paroisse de Pluvigner. — Appropriement pour noble homme Julien Le Mazec, sieur de Saint-Jean, de deux tenues situées au village de Brénentec, en Pluvigner. — Convention d'experts pour le prisage des édifices d'une tenue située au bourg de Landévant. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village du Magouéro, en Baden, après le décès de Louis Le Guen ; — chez Guillaume Le Layec, à Resto-Malville, en Plumergat ; — chez Jacques Le Cheviller, à Botquellen, en Pluvigner ; — chez François Le Bayon, à Keryvault, en Crach, etc.

B. 1827. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1679. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : à Saint-Goustan d'Auray, après le décès d'Yves Le Métayer, écuyer, sieur de Lesnoban ; — au village de Manné-Lescouet, en Mendon, après le décès de Jean Steffan ; — à Kergolué, en Landaul, après le décès de Julien Pasco ; — à Kergavat, en Erdeven, après le décès de Jean Le Clouérec ; — au village de Kerjestin, en Landaul, après le décès de Jean Le Formal ; — à Manéguégan, en Belz, etc. — Déclaration et débornement d'une tenue située au village de Kernen, en la paroisse de Crach, fournis au Roi par Pierre Le Gohebel.

B. 1828. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1679. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Kermorgant, en la paroisse de Landaul, après le décès d'Ollive Le Bruchec ; — en la ville d'Auray, après le décès de Laurent Mahéo ; — à Kerbernès, en Erdeven, après le décès de Pierre Coriton ; — à Kerbério, en Crach, après le décès de François Audran ; — au village de Kergalleven, en Mendon, après le décès de Bertrand Guillo ; — à Lesnevé, en Erdeven, après le décès de Pierre Legouar ; — à Kerdenot, en Mendon, après le décès de Guillaume Rio ; — à la maison de Kerdrain, en Brech, après le décès de demoiselle Jacquette de Villiers, etc.

B. 1829. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1679. — Acte par lequel noble homme François Pihan, sieur de Kerverhault, baille, à titre de ferme, à Jacques Uzello pour neuf ans un « convenant de terre par dehors » situé aux appartenances du village de Kerouriec, en la paroisse d'Erdeven. — Prisage et mesurage d'une tenue « vêtue et logée » située au bourg de Plœren, sous maître Barthélemy Touzé, sieur de Penverne, conseiller au présidial de Vannes. — Bannies d'appropriement : au profit de Vincent Allain, marchand, du fonds et des édifices de la maison de Kercambre, en la paroisse de Brech, saisis et vendus sur Guillaume de Launay, sieur de Kerisper ; — au profit de demoiselle Jacquette Le Gril, dame douairière du Parc, de deux tenues à domaine congéable situées au village de Sainte-Avoye, en la paroisse de Pluneret.

B. 1830. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 193 pièces, papier.

1670-1763. — Aveu et déclaration fournis au Roi par Julien Gaulter et consorts pour des tenues situées aux villages de Kermelgant, de Cado et de Kercret-Izel, en la paroisse de Plœmel, de Kervourin et de Kerascouet, en Erdeven, de la Villeneuve, en Plouharnel. — Ventes et « incantes » publiques de meubles : au village de Kerdoret, en Pluvigner, après le décès de Julien Audran ; — au village du Gochlaire, même paroisse, après le décès de Julienne Allehaux. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Botlidat, en Landévant ; — au château de Keraveon, en Erdeven ; — en la ville d'Auray, etc.

B. 1831. (Liasse.) — 250 pièces, papier.

1679-1781. — Titres relatifs à la succession de Jean Moulin, décédé au bourg de Quiberon. — Aveux et descriptions, mesurages et prisages, actes de vente et d'appropriement, baux à ferme concernant une tenue située au village de Kergannec, en la paroisse de Plœmel. — Déclarations : d'une maison de la rue du Château, à Auray, fournie au Roi par honorable homme Charles Gravé, sieur de la Rive, marchand et bourgeois du bourg du Palais, à Belle-Ile-en-Mer; — d'une tenue située au bourg paroissial de Crach, sous la seigneurie de Kerglévérit ; — d'une tenue du village de Locqueltas, en Mendon, possédée par René Le Germain et consorts, sous haute et puissante dame Magdeleine de Castille, femme séparée de biens de messire Nicolas Fouquet, ci-devant ministre d'État, surintendant des finances, comtesse de Largouet, marquise de Belle-Ile, etc.

B. 1832. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1680. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Crucuno, en la paroisse de Plouharnel, après le décès de Guillaume Le Calvé ; — à Saint-Goustan d'Auray, après le décès de demoiselle Françoise Rio ; — au village de Keredan, en Plœmel, après le décès de messire Jacques Le Lozdrec ; — à Kernahueste, en Locmariaquer ; — à Kervadec, en Landaul, etc.

B. 1833. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1680. — Assignation donnée à Padern Kerleau, tuteur des enfants mineurs de Louis Le Douarain, par les pères Carmes de Sainte-Anne; auxquels ledit Le Douarain devait, à sa mort, 149 « perrées » de seigle, 32 perrées de froment, mesure d'Auray, 507 livres en argent et 70 douzaines d'anguilles, pour la jouissance des moulins de Botjuste, en Plumergat. — Réception de maître Pierre Le Mazec, sieur de la Goarde, en l'office de procureur de la sénéchaussée d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au Sallo, en Pluneret, après le décès de Noël Nicollas; — au Grand-Coëtmàgouer, en Pluvigner, après le décès de Jacques Guyonvarch ; — à Manémesvat, en Plumergat, après le décès de Jérôme Hervé, etc.

B. 1834. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1680. — Procès-verbal et mise à bail des réparations à faire aux halles, prison et auditoire d'Auray, au four banal de la même ville, situé en la rue du Bois, au moulin de Treuroux sur la rivière de Brech, au moulin de Sach-Raoul, en Erdeven, au moulin à vent de Portivy, en Locmaria-de-Quiberon, au moulin à vent dudit Locmaria, à la maison du Roi à Saint-Julien-de-Quiberon, le tout dépendant du domaine royal, en la cour et juridiction d'Auray et Quiberon. — Appropriement : au profit de Jean Le Guidoux, de trois maisons situées au bourg de Plouharnel; — au profit de Jean et Olivier Le Bayon, d'une tenue située au village de Kergoullec, en Carnac. — Scellés et inventaires de meubles après décès : à Mané-Lescouet, en Mendon ; — à Kerdréaurec, en Pluvigner ; — à Kerbiguet, en Brech ; — à Lotivy, en Pluneret, etc.

B. 1835. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1680. — Appropriement au profit de noble homme Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean, receveur des fouages de l'évêché de Vannes, de neuf tenues situées à Kervallay, à Manémesvat, à Locmaria-er-Fanc et à la Villeneuve, le tout en la paroisse de Plumergat, lesdites tenues acquises par le sieur de Saint-Jean, de messire Jérôme Botherel de Quintin, chevalier, seigneur de Saint-Denac, et dame Claude-Françoise de Sérent, sa femme. — Bannies de la vente des immeubles provenant des successions bénéficiaires : de maître Michel de Baubes ; — de noble homme Jean Le Goff, sieur de Kervégant. — Mainlevée de la succession de demoiselle Anne-Catherine Fouquet, fille de messire François Fouquet, chevalier, seigneur de la Bouche-Follière, président au parlement de Bretagne, au profit de Vincent Le Métayer, écuyer, sieur du Verger. — Prisage d'une tenue située au village de Keruhel, en la paroisse de Locmariaquer.

B. 1836. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1681. — Sentence d'ordre entre les créanciers de la succession bénéficiaire de noble Julien Quatrevaulx, sieur de Kermalhuen. — Procès-verbal du naufrage sur les côtes de Quiberon, d'un navire chargé de marchandises venant du Portugal. — Enquête relative au pillage qui eut lieu à cette occasion. — Aveux et déclarations de plusieurs tenues situées aux paroisses de Carnac et de Mendon. — Descente de justice pour la levée de deux cadavres au village de Trézidy, en la paroisse de Landévant. — Sentence de saisie et vente des édifices d'une tenue située au village de Kerbéren, en la paroisse de Crach, sur François Le Bour-

diec, à la requête de Marie Lorette, femme de Charles Bonamy.

B. 1837. (Liasse.) — 241 pièces, papier.

1681. — Nomination d'un tuteur pour Françoise, fille de Henri Clément et de Marie Fisset. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au château de Kerambourg, en la paroisse de Landaul, après le décès de dame Guyonne des Champs-Neufs, veuve douairière de messire Jean de Robien, chevalier, vicomte de Kerambourg, à la requête de messire André de Robien, conseiller au parlement de Bretagne, leur fils aîné ; — à la maison noble de Lanouan, en Landévant, après le décès de messire Bertrand de Kerméno, chevalier, seigneur de Loyon ; — à la métairie du Parco-Kerdavy, en Brech ; — au village de Kervarch, en Erdeven ;—à Kerbiguet-Ihuel, en Brech, etc.

B. 1838. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1681. — Appropriements : d'un jardin situé au haut de Saint-Goustan d'Auray, au profit de noble homme Jean Authueil, sieur de Kerminec, syndic de cette ville; — d'une maison située en la même ville, au profit de noble homme Jacques Le Verger, sieur de Kergrosse ; — de la métairie noble du Lez, en Erdeven, au profit de noble homme Yves Le Priollic, sieur du Minihy. — Requête adressée à la juridiction d'Auray par messire Julien de Larlan, chevalier, seigneur de Kercadio, conseiller au parlement de Bretagne, et enquête faite par la même juridiction, pour arriver à la connaissance de ceux qui avaient tiré sur les pigeons de la fuie de Kercadio, en Erdeven.

B. 1839. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1682. — Prisages et mesurages : d'une maison située dans la rue du Château, à Auray, et d'une tenue du village de Kerdonnerts, en la paroisse de Belz ; — d'une tenue du village de Rundosset, en Plouharnel. — Mainlevée de la succession de François Le Bider, du village de Kernau, en Crach, au profit de François Le Bourdiec et consorts. — Partage et vente de la succession vacante de Perrine Guéguin au bourg de Landévant. — Appropriement d'une tenue située au village de Kervihan, en la paroisse de Mendon, au profit de Vincent Alain, marchand à Auray. — Vente des édifices : d'une tenue située à Lapaulle, en Mendon, appartenant aux enfants mineurs d'Yves Le Dourner; — d'une tenue située au Grand-Guernic, en Pluvigner, appartenant à Jean, sous les Chartreux de Saint-Michel-du-Champ-lès-Auray ; et sentence d'ordre pour le payement des créanciers dudit Jean sur le produit de cette vente.

B. 1840. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1682. — Vente des biens dépendant de la succession bénéficiaire de maître Michel de Baubes. — Bannies d'appropriement, au profit de Guillaume Le Corre, d'une maison située dans la rue du Sablen, à Auray. — Mesurage et prisage des édifices et « superfices » d'une tenue située au village de Kerstréan, en la paroisse de Brech. — Saisies : d'une maison du bourg de Pluvigner, sur messire Jean Maligorne, prêtre, à la requête de noble homme Thomas Le Mezec, sieur de Portellec, et autres créanciers ; — des édifices d'une tenue située à Kerouzerch-Izel, en Landévant. sur les enfants de feu François Le Coffeour, à la requête d'Yves Pouédras.

B. 1841. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1682. — Prisage et mesurage des édifices d'une tenue située au village de Luscanen, en Plœren, sous la seigneurie du Garo. — Requête adressée à la juridiction d'Auray par Gilles André, sieur de la Vallée, et Pierre de Platteville, commis-jurés pour la conservation des devoirs des États, impôts et « billots » et autres droits au bailliage d'Auray, et par Jacques Chedeville, commis pour les mêmes droits en l'île de Quiberon, relativement aux fraudes commises journellement sur les vins et eaux-de-vie transportés de Belle-Ile au continent. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Bransého, en la paroisse de Landaul, après le décès de Marguerite Ezanno ; — à Keriel, en Pluvigner, après le décès d'Alain Le Marec ; — à Kerfassil, en Crach, après le décès de Marie Gouzerch, etc.

B. 1842. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1683.—Main-levée, accordée à Mathurin Le Pech, de la succession de Julienne Le Pech, décédée au village du Bel, en Pluvigner. — Appropriements : d'une tenue située au village du Grand-Kerezan, en Pluvigner, au profit de Guigner Ollivier, tuteur de François Longuer ; — de deux tenues du bourg de Landévant, au profit de noble homme Georges Boutouillic, sieur de Trégatouarn. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Bael, en Pluvigner, après le décès de Julien Audran; —

au bourg de Pluvigner, après le décès de Jean Le Bidan; — à Lapaulle en Mendon, après le décès de François Le Mestre; — au Grand-Bonerfaven, en Brech, après le décès de Jean Lamour; — au Cosquer en Landévant, après le décès de Marc Raoul, etc.

B. 1843. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1683. — Appropriements : de biens situés à Lesré, en Crach, au Grand-Lezenès et à Couetatous, en Carnac, à Lopezrec et à Kerlouet, en Locmariaquer, à Kerouarz, en Plumergat, et à Lavello, en Saint-Goustan-d'Auray, au profit de nobles gens Louis Champoign, sieur de Guerdinaire, et de Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean; — d'une tenue située au village de Kerdual, en Carnac, au profit de noble homme Sébastien Le Verger. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Kerberen, en Crach, après le décès de Jean Cozden; — à Poulrouarch, en Locmariaquer, après le décès de Pierre Le Gohebel; — à Sainte-Barbe, en Plouharnel, après le décès de Charles Guilleven, etc.

B. 1844. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1683. — Bannies d'appropriement d'une tenue située au village de Kergourio, en la paroisse de Crach, au profit de Julien Du Foussé, avocat. — Descente de justice au village de Kernavestre, en Locmariaquer, pour la visite d'un terrain contesté entre les sieurs Joly et Chartier, d'une part, de l'autre, Jean Le Gril, procureur de la confrérie du Saint-Sacrement, à Carnac, de qui dépendait ladite tenue de Kernavestre. — Convention de priseurs et partage des héritages provenant de la succession de Julien Robert, en la paroisse de Baden. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Lenlosquet, en Crach, après le décès de Gilles Daniello; — à Botjust, en Plumergat, après le décès de François Burguin; — à Navio, en Pluvigner, après le décès de Jean Le Lain, etc.

B. 1845. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1683. — Liste des paroissiens de Plougoumelen, et rôle de ceux qui sont capables de travailler aux réparations du grand chemin d'Auray à Vannes. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village du Cosquer-Lancelot, en la paroisse de Pluvigner, après le décès d'Alain Lesnéven; — au bourg de Landaul, après le décès de Jean Kervadec; — à Rosordoué, en Pluvigner, après le décès d'Yves Brigent; — à Kerhellec, en Plouharnel, après le décès de Jean Le Bléavec; — à Limelec, en Brech, après le décès de Pierre Lorho; — au bourg d'Erdeven, après le décès de Pierre Huchon, etc.

B. 1846. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1684. — Bannies de la vente : d'un « convenant par dehors » situé aux environs du village de Kergavat, en la paroisse d'Erdeven, acquis de noble homme Jean Puissault par Louis Champoign, sieur de Guerdinaire; — d'une maison située sur le grand placitre d'Auray, acquise par Étienne Musseau de maître Christophe Le Livec, seigneur de Kernau, et Anne Le Gouvello, sa femme; — de l'office de conseiller du Roi, sénéchal d'Auray, vacant par le décès de messire Jean Gouyon, chevalier, seigneur de Kerambarz. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Larvor en la paroisse de Locmariaquer, après le décès de Vincent Le Bot; — à Kerguinoret en Crach, après le décès de Marie Le Bonnec, veuve de François Kergozien; — à Keraudran en Plœmel, après le décès de Guillaume Le Lozrec, etc.

B. 1847. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1684. — Apposition de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Logodec, en la paroisse de Pluvigner, chez François Guehennec; — à Gornevec, en Plumergat, chez Jeanne Nicolazic; — au Moustoir en Carnac, chez Henri Bourn; — à Coetquerintin, en Plœmel, chez Pierre Le Bourdiec; — à Kerhervé, en Baden, chez Olivier Le Sommer, etc.

B. 1848. (Liasse.) — 228 pièces, papier.

1684. — Description et déclaration par mesurage des édifices et droits de labourage d'une tenue située au village de Kervaingu, en la paroisse de Pluneret, et occupée par Yves Nicolazic sous la seigneurie de Lesquibé. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par noble homme Louis Champoign, sieur de Guerdinaire, marchand, au sujet de vols de grains commis à son préjudice. — Procès-verbal des « indigences » de réparations des moulins du Sach, aux paroisses de Belz et d'Erdeven, à la requête de Jacques Le Gallo, meunier desdits moulins. — Prisage et partage de tenues situées à Kerillias et à Kerlijouan, en Pluvigner. — Bannie d'appropriement d'une tenue située au village

de Kerran, en la paroisse de Plœmel, au profit de Pierre Guezel et de Guillemette Toulhouet, sa femme. — Scellés, inventaire et vente de meubles après le décès de messire Julien Le Lardour, recteur de Landaul.

B. 1849. (Liasse.) — 268 pièces, papier.

1684. — Approprіement d'une tenue située au village de Kersallay, en la paroisse de Pluneret, au profit de noble homme François Guillon, sieur des Brullons, marchand d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Loguiviec, en Pluvigner, chez Anne Daniel; — à Trémellian, en Baden, chez François Mahéo ; — à Magouéro, en Plumergat, chez Louis Kermorvan; — au Guillec, en Landaul, chez Jean Burguin ; — à Saint-Germain, en Erdeven, chez Rollande Le Diràison ; — à Kerpelleter, en Crach, chez Lorette Rio, veuve de Mathurin Tual, etc.

B. 1850. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 151 pièces, papier.

1685. — Vente des biens provenant de la succession de demoiselle Françoise Rio, dame de Queredan, décédée à Saint-Goustan-d'Auray. — Bail des réparations à faire aux moulins dépendant de la succession du sieur de Gallisson et situés aux paroisses de Crach, Saint-Gildas-d'Auray et Pluneret. — Provisions de l'office de sénéchal de la juridiction de Bojust au profit de maître Vincent Le Gril, sieur du Guern, avocat au parlement de Bretagne. — Contrat de vente d'un emplacement de maison situé au haut de la rue du Château, à Auray, entre messire Pierre Gicquel, sieur du Nédo, chanoine de la cathédrale de Vannes, vendeur, et noble homme François Moreau, greffier de la sénéchaussée d'Auray, acquéreur. — Compte de tutelle rendu par Julien Le Bail à Marie Cougoulat, fille de François Cougoulat et de Marie Le Marec. — Plaintes portées à la sénéchaussée, par maître Pierre-Louis Bouget, fermier général des droits et devoirs du tabac, papier et parchemin timbré, marque de l'étain et autres droits en la province de Bretagne, contre plusieurs particuliers du bailliage d'Auray accusés d'avoir semé et planté du tabac dans leurs terres pour en vendre et débiter en fraude.

B. 1851. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1685. — Approprіement de la terre et seigneurie de Trévrat en Baden, au profit de Julien Le Mezec, écuyer, sieur de Saint-Jean. — Bail de biens situés au bourg de Crach, saisis sur François Pasco. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Keriboulo, en Crach, chez Jean Le Roux; — au Reste, en Plumergat, chez Claude Jégo ; — à Penmern, en Baden, chez Julien Cello; — à Kerroullin, en Plœmel, chez Jeanne Le Portz ; — à Kerfourn, en Pluvigner, chez Guillaume Le Correc; — à Kervarch, en Erdeven, chez Pierre Eveno; — à Kerjosse, en Pluneret, chez Sylvestre Le Page; — au Magouérin, en Belz, chez Julien Le Gallo ; — à Kerfraval, en Landévant, chez Julien Le Dourner; — à Loquidy, en Locmariaquer, chez Jean Gourhael, etc.

B. 1852. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1685. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerino, en Crach, au profit de noble homme François Guillon, sieur des Brullons ; — de trois tenues situées au Moustoir, en Carnac, à Kerganiet, en Plœmel, et à Kergourio, en Brech, au profit de Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean ; — d'une tenue située au Cosquer, en Carnac, au profit d'Henri Le Bagousse. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kerrien, en Mendon, chez Yves Danic; — au bourg de Pluvigner, chez noble homme Jean de Lerne, sieur des Portes, sénéchal de Pluvigner; — au Plessis-de-Kaer, chez messire Pierre Riaud, chevalier, seigneur de Saint-Canton, après le décès de dame Charlotte Martin de La Morandais, dame douairière de Galisson; — à Kerouar, en Pluvigner, chez Louis Le Bohec, etc.

B. 1853. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1685. — Sentence d'ordre entre les divers créanciers poursuivant la distribution des deniers provenant de la vente des édifices d'une tenue située à Keredan, en Pluvigner. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au presbytère de Carnac, chez messire Jean Le Lardeur, recteur de cette paroisse; — au village de Kerligeno, en Pluvigner, chez Jean Guergason; — à Kerdavy en Erdeven, chez Jean Plemer ; — à Kerberdery, en Brech, chez Yves Le Bidollec ; — à Kerberen, en Plouharnel, chez Jean Le Bidan ; — au Grand-Rohu, en Quiberon, chez Henriette Le Correc, etc.

B. 1854. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1685. — Bannie d'appropriement, au profit de François Martin et de Marie Bouilly, sa femme, d'une tenue

située au village de Kerambel, en la paroisse de Locmariaquer. — Bannies, à la requête de messire Jean de Robien, seigneur de Coëtsal et de Kergouvello, de l'érection de deux foires annuelles au bourg trévial de Mériadec-Coëtsal, accordées par lettres patentes du Roi en 1684. — Vente des terres et seigneurie de Kergroix s'étendant aux paroisses de Pluvigner, Brech et Landaul, saisies par les pères Chartreux de Saint-Michel-du-Champ sur messire Paul-Michel Sorel, seigneur du Laz, par suite du défaut de payement d'une rente constituée. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kervally, en Plumergat, chez Claude Le Cocq; — à Penhouet, en Carnac, chez Maurice Bernard; — à Kermelgant, en Plœmel, chez Marie Le Mau, etc.

B. 1855. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1686. — Enquête relative au naufrage d'un navire chargé de morues sur la côte de Quiberon. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kergroix, en Carnac, chez Jean Hurtault; — à Kergoho, en Pluneret, chez Julien Ryo; — à Kerillio, en Landaul, chez Marc Le Huitellec.— Appropriements : d'une tenue située à Crucarnac, en Carnac, au profit de Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France; —d'une tenue située à Locqueltas, en la paroisse de Mendon, au profit de Jean Le Portz et consorts; — de biens situés en la paroisse de Brech, près la ville d'Auray, au profit de dame Anne Le Boudoul, veuve de Philippe Gellouard, écuyer, sieur du Guern, procureur du Roi à la sénéchaussée d'Auray.

B. 1856. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1686. — Bannie de la succession en déshérence de Jean Allain, au village de Kerospic, en la paroisse de Pluneret. — Appropriements : au profit de François Couguer, d'un « convenant par dehors » situé près des villages de Lomiquel, Saint-Laurent et Kermarquer, en la paroisse de Plœmel; — au profit de noble homme François Guillon, sieur des Brullons, d'une tenue située au village de Tréguever, en la paroisse de Pluneret, d'une maison avec jardin sise en la rue Saint-Yves, à Auray, et d'une pièce de terre en labeur et lande située sur la montagne par où l'on va du Reclus à Kerléano, en Brech.

B. 1857. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1686. — Procédure criminelle relative à un double assassinat commis près du village de Trésérouen, en la paroisse de Plumergat. — Descente de justice au bourg de Locmariaquer, pour la visite de deux bâtiments dont l'équipage était soupçonné appartenir à la religion réformée. — Appropriement de la terre et seigneurie du comté de Largouet, château et parc d'Elven, fief de la Forêt de Lanvaux en Grandchamp, et petit fief de la forêt de Trédion, vendues à messire Louis de Trémereuc, chevalier, seigneur dudit lieu, conseiller au parlement de Bretagne, par haute et puissante dame Marie-Magdeleine de Castille, veuve de messire Nicolas Fouquet, chevalier, vicomte de Melun et de Vaux, ministre d'État, surintendant des finances et procureur général du Roi. — Congé délivré par le sieur Desnos, capitaine de vaisseau, à Jean La Noë, dit Saint-Denis, second cuisinier à bord du vaisseau royal *le Léger*.

B. 1858. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1686. — Ordonnance de la sénéchaussée d'Auray qui adjuge à messire André de Robien, chevalier, seigneur de Kerambourg, Tancarville, Langourla, etc., la mouvance de Kergravaho, en Pluvigner; et celle de Bodenestic, dans la même paroisse, à messire Sébastien de Robien, chevalier, seigneur dudit lieu et de Pluvigner. — Ventes judiciaires : des édifices d'une tenue située à Coëtcran, en Landévant, appartenant aux enfants de Jean Le Guennec, sous messire Vincent Jourdain, seigneur de Kerloix; — des édifices d'une tenue située à Coëtevenec, en Landévant, appartenant à Julienne Lestrohan, sous noble homme Julien Du Foussé, sieur dudit lieu, avocat en la cour. — Bannies d'appropriement, au profit de dame Marie Du Breil, femme de messire Jean de La Bourdonnaye, des terres et seigneuries de Coëtcandec, la Chesnaye, Trégonleau, le Sonnant, Rosnarho, fiefs de Mendon, Kermadio, Beaumer, etc.; provenant des successions de Jérôme, Louis et François Chohan.

B. 1859. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1687. — Appropriement de la terre et maison noble de Tréverat en la paroisse de Baden, au profit de messire Jean de Keralbaud, gentilhomme ordinaire de défunt Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince et écuyer de madame la princesse de Condé.—Procès-verbal de l'évasion de plusieurs prisonniers des prisons royales d'Auray. — Scellés et inventaires après décès : au bourg de Locmariaquer, chez Jean Rio; — au village de Kermalhuen, en Carnac, chez Louis Cailloce; — au bourg de Baden, chez

Julien Lainé ; — à Coëtjégu, en Plumergat, chez Jacques Le Rouzic ; — à Brambis en Pluvigner, chez Pierre Largous, etc.

B. 1860. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1687. — Plaintes portées à la sénéchaussée, par Bertrand Le Goureuff, contre Marie Danic, femme de Sébastien Jan, pour cause de mauvais traitements. — Bail judiciaire d'une tenue située à Ringamblach, en la paroisse de Plumergat, saisie sur Yves Sévenno par les religieux de l'abbaye de Lanvaux. — Appropriement du fonds d'une demi-tenue située à Kerherno, en Crach, au profit de Michel Le Clouerec. — Scellés, inventaire, partage et vente de meubles au village de Coëtcougam, en la paroisse de Carnac, après le décès de Jean Le Glouahec. — Inventaires de meubles : à Lanlosquet, en Crach ; — à Locmaria, en Plœmel ; — à la Villeneuve, en Plumergat, etc.

B. 1861. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1687. — Ventes judiciaires des édifices : d'une tenue située au bourg de Crach, saisis sur Louis Gouzerch ; — d'une tenue située à Kereven, en Crach, saisis sur Thurianne Le Méro ; — d'une demi-tenue située à la Villeneuve, en Locmariaquer. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kerezan, en Pluneret, chez Pierre Le Bléavec ; — à Rostevel, en Brech, chez Françoise Berien ; — à Saint-Julien, en Quiberon ; — à Kerpunce, en Locoal, etc.

B. 1862. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 153 pièces, papier.

1687-1689. — Procédure criminelle relative aux troubles occasionnés à Pluvigner par l'enterrement de plusieurs cordiers du village de la Magdeleine. — Procès-verbal de l'état de la terre du Porzo, en Pluvigner. — Ventes judiciaires: d'une tenue située au village du Miniho, en Pluvigner, saisie sur Vincent et Alain Le Flohic ; — des édifices d'une tenue située à Ringamblach, en Plumergat, saisis sur les enfants mineurs de Jean Marteau par les religieux de l'abbaye de Lanvaux. — Bannies : pour la succession vacante de Jean Dréan, au village de Kerlouet, en Pluvigner ; — pour l'appropriement du fonds d'une tenue à Kerrouarch, en Locmariaquer, au profit de Jean Rozo. — Bail des réparations à faire au château du Plessis-Kaer et aux moulins du Poulben, en la paroisse de Crach, dépendant de la succession bénéficiaire de messire René Riaud, sieur de Galisson.

B. 1863. (Liasse.) — 190 pièces, papier.

1688. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au bourg de Brech, chez Jean Thomas; — à Kerdu, en Locmariaquer, chez Pierre Le Gohebel; — au bourg de Landévant, chez maître Jean Cougoulat ; — à Kerloury, en Pluneret, chez Tual Ezanno; — à Kerouriec en Erdeven, chez Jean Le Bail ; — au presbytère de Baden, chez messire Pierre Le Lardeur, recteur de cette paroisse ; — au Bot, en Plougoumelen, chez Magdeleine Madec ; — à Kerjosselin, en Erdeven, chez Bertrand Ezanno ; — à Kerhouarn, en Plumergat, chez Pierre Luco; — à Lapaul, en Mendon, chez Marie Le Gouarin, etc.

B. 1864. (Liasse.) — 193 pièces, papier.

1688. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kerlan, en Carnac, chez Laurent Le Bourdiec; — au Guern, en Baden, chez Yves Mahéo ; — à Kerglévérit, en Crach, chez Pierre Rio ; — à Kersallay, en Pluneret, chez Marie Le Gallo ; — à Mannéguégan, en Belz, chez Olivier Le Bidan ; — à Kergroix, en Landaul, chez Pierre Le Roux; — au bourg de Mendon, chez Julien Drian ; — en la rue du Pavé, à Auray, chez Yves Poulprat ; — au bourg de Locmaria-de-Quiberon, chez messire Raoul Le Roux, etc.

B. 1865. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1688. — Main-levée des biens meubles et immeubles dépendant de la succession de messire René Privé, sieur de Pontpéan, en faveur de Christophe Le Gouvello, écuyer, sieur du Ménimur. — Provisions pour maître Alain Riaud, sieur de la Ville-Gourdain, ancien procureur au comté de Porhoët, de l'office de sénéchal et premier juge des juridictions de la vicomté de Kerambourg, châtellenie de Lanvaux et Pluvigner. — Inventaires de meubles après décès : au village du Leslé, en Mendon, chez François Le Moign ; — à Saint-Trémeur, en Pluvigner, chez Jacques Audic, etc.

B. 1866. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1688. — Bail à ferme des immeubles dépendant de la succession bénéficiaire de messire René Riaud, sieur de Galisson, à la requête de messire Nicolas Riaud, chevalier, seigneur de Galisson, son fils. — Appositions de scellés et

inventaires de meubles après décès : au village de Tréguever, en la paroisse de Pluneret, chez Julien Le Bléavec, — à Saint-Cado, en Belz, chez Étienne Guillevic ; — au Loc d'Auray, chez Guillaume Le Clouérec ; — à Saint-Yves, en Brech, chez François Bellego ; — à Kervihan, en Quiberon, chez Claude Gourhael ; — au presbytère de Plœmel, chez messire Pierre Vénery, recteur de cette paroisse, etc.

B. 1867. (Liasse.) — 264 pièces, papier.

1688. — Bail, à titre de convenant et domaine congéable, à l'usement de Broërec, d'une terre située au village de Kerroret, en la paroisse d'Erdeven, consenti par messire Jean Le Quinio, sieur de la Porte, alloué au siége présidial de Vannes, à Jeanne Guégan. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au bourg de Carnac, chez Jean Le Galoudec ; — en la rue du château, à Auray, chez Jacquette Conan ; — en la métairie du Creno, en Pluneret, chez Jean Tanguy ; — à Kerlevart, en Erdeven, chez Michelle Le Diraison ; — au manoir de Keravéon, en Erdeven, chez messire Jean de Talhouet, chevalier, veuf de dame Françoise de Lopriac.

B. 1868. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1689. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : en la Rue-Neuve, à Saint-Goustan-d'Auray, chez noble homme Olivier Le Moulinier, sieur du Reclus ; — à Kerihouais, en Brech, chez Louis Le Goff ; — à Kermapeutat, en Pluneret, chez Jeanne Plunian ; — à Kersinge, en Crach, chez Grégoire Jégo ; — au Cosquer en Plouharnel, chez Maurice Le Tallouédec ; — au bourg de Mendon, chez Jean Le Portz ; — à Gornevec, en Plumergat ; — à Kermarquer, en Plougoumelen ; — à Kerlevarec, en Locmariaquer, etc.

B. 1869. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1688. — Vente judiciaire d'une tenue située au village de Kerguingo en la paroisse de Brech, dépendant de la succession bénéficiaire d'Yves Le Goff. — Bannie d'appropriement de deux tenues situées aux villages du Bendrec et de Kerbellec, en la paroisse de Brech, au profit des dames Cordelières d'Auray qui les avaient acquises de messire Sébastien de Robien, chevalier, seigneur dudit lieu. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au presbytère de Landévant, chez messire Claude Boutouillic, recteur de cette paroisse ; — à Kerousssin, en Pluneret, chez Christophe Jacobo ; — à Kergouilliard, en Carnac, chez Jean Davy ; — à Kerriboullo, en Crach, chez Jean Caignard ; — au bourg de Plouharnel, chez Jacques Le Bayon, etc.

B. 1870. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1689. — Ventes : du manoir du Plessis-Kaer et dépendances faisant partie de la succession de messire René Riaud, sieur de Galisson ; — des immeubles dépendant des successions d'Yves Laurent et de Jeanne Guillas, sa femme. — Bail à ferme des revenus de la succession bénéficiaire de messire Jacques Le Gril, sieur du Penhouet. — Appropriement d'une moitié de tenue située à Locmaria, en Plœmel, au profit de François Kerneur et de Françoise Josse, sa femme. — Inventaires de meubles après décès : à Kerbodo, en Landévant, chez Jean Le Palledec ; — à Kercadio, en Erdeven, chez Grégoire Bellego ; — au bourg de Plumergat, chez Marc Briend, etc.

B. 1871. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 145 pièces, papier.

1689. — Monitoire, à la requête de noble homme Louis Champoign, sieur de Guerdinaire, au sujet d'un vol de grains commis à Auray, dans la paroisse de Saint-Goustan. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kerberen, en Crach, chez François Le Divehat ; — au bourg de Plumergat, chez Pierre Guhur ; — à Kergal, en Plœmel, chez Mathieu Thomas ; — à Kerouriec, en Erdeven, chez Henri Le Portz ; — à Kermalhuen, en Carnac, chez Michel Cailloce ; — à Locmaria-er-Fanc en Plumergat, chez Armel Le Poulleuff ; — à Kervouen, en Belz, chez Laurent Le Floch, etc. — Prisage d'une tenue située à Keraudran, en Locmariaquer.

B. 1872. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1690. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Landévant. — Bannie d'appropriement d'une tenue située au village de Kernantec, en Brech, au profit d'Antoine Le Clouerec et de Jeanne Laurent, sa femme. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : sur le grand placitre de Saint-Gildas d'Auray, chez Christophe Le Luhern ; — à Kereven, en Erdeven, chez Julien Le Tartais ; — à Kermelgant, en Plœmel, chez Jacques Le Runigo, etc.

B. 1873. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1690. — Bannie d'appropriement, au profit de Louis Pillet, d'un emplacement dans un grand parc situé à côté de l'église Saint-Gildas d'Auray et dépendant du prieuré de Saint-Gildas. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kerrio en la paroisse de Locoal, chez Germain Fravallo ; — au Graho, en Plumergat, chez Vincent Guillouzic; — à Castellic, en Plœren, chez Guillaume Le Clouerec ; — à Sainte-Avoye, en Pluneret, chez Denis Guillevic ; — au bourg de Crach, chez François Guégannic, etc.

B. 1874. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 153 pièces, papier.

1690. — Compte à charge et décharge fourni au parlement de Bretagne par Jean Péro, sieur des Rosiers, et Pierre Gaboureau, marchands de drap à Auray, ci-devant commissaires et « abienneurs » établis au gouvernement des fruits et revenus de la terre et seigneurie de Kerguionné saisies, à la requête de messire Guy Du Bahuno, sieur de Kerhollain, sur messire François Coué, sieur du Brossay, et dame Anne Sorel, sa femme. — Inventaires de meubles après décès : à Auray, chez noble homme Jean-Hyacinthe Boutouillic, sieur de Kerguenno ; — à Kergleverit, en Crach, chez Pierre Kergosien ; — à Lapaul, en Mendon, chez Anne Mavio; — à Kerdavid, en Quiberon, chez François Yvon ; — à Saint-Goustan-d'Auray, chez Geffroy Caillo, etc.

B. 1875. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 158 pièces, papier.

1690. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Saint-Julien, en Quiberon, chez Nicolas Stéphan; — à Kergallan, en Belz, chez Yves Le Crom ; — à Auray, chez Sébastien Vivien, écuyer, sieur du Clérigo ; — à Kergoho, en Pluneret, chez Julien Jacobo; — à Kerouriec, en Erdeven, chez Vincent Le Gallo ; — au bourg de Plouharnel, chez Jeanne Le Bail; — au Lezré, en Mendon, chez Julienne Le Visage ; — au Magouéro en Brech, chez Marie Burguin, etc.

B. 1876. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1690. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kerezo en Mendon, chez Gilles Michel ; — au bourg de Landévant, chez Vincent Le Rebours ; — au moulin de Poulben en Crach, chez Yvon Le Priol ; — à Couétro en Plumergat, chez Jean Couesmat ; — à Sainte-Avoye en Pluneret, chez Sylvestre Le Gohebel ; — à Penhouet en Carnac, chez Mathurin Bernard ; — à Langonbrach en Landaul, chez Julien Le Laia, etc.

B. 1877. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1690. — Appropriement d'une tenue « vêtue et logée », située au village de Locmaria en Plœmel, au profit d'Ambroise Madec et de Julienne Le Lozrec, sa femme. — Bannie de la succession vacante d'Olivier Le Bléavec, décédé au village de Tréboulart en Plumergat. — Provisions de l'office de sergent royal en la sénéchaussée d'Auray, en faveur de maître Jean Gaboureau. — Donation mutuelle de leurs biens entre Jean Gucho et Marie Le Clouérec, sa femme. — Inventaires de meubles après décès : à la métairie de Kerambartz, en Landaul, chez Jean Burguin ; — à Crubelz en Belz, chez Louise Gabinet; — à Cazlan, en Brech ; — à Larmor, en Locmariaquer; — à Kerdenot, en Mendon, etc.

B. 1878. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1691. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au manoir de Lanouan, en la paroisse de Landévant, chez Jean Cado, écuyer, sieur du Boterff ; — au presbytère d'Erdeven, chez messire Pierre-Gentien Couessin, recteur de cette paroisse ; — au bourg de Landaul, chez Jeanne Coueffic ; — à Kerdonnertz, en Belz, chez François Kerguiris ; — à Kerhern, en Crach ; — au bourg de Plouharnel ; — à Kerploux, en Pluneret, etc.

B. 1879. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1691. — Provisions de l'office de sénéchal et seul juge des juridictions de la vicomté de Kerambourg, châtellenie de Lanvaux et Pluvigner, en faveur de maître Louis Aurillion, sieur du Tellené, notaire et procureur à Baud. — Appropriement d'une tenue située au village de Kergroix, en Carnac, au profit de Jérôme Thomas. — Vente judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de Joachim Guillon. — Inventaires de meubles après décès : à Saint-Goustan-d'Auray, chez Guillaume Lorans ; — au village de Kersinge, en Crach, chez Jeanne Caillou; — à Saint-Gildas-d'Auray, chez Michel Pitault ; — au bourg de Quiberon, etc.

B. 1880. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1691. — Provisions des offices d'experts, priseurs et arpenteurs jurés de la ville et sénéchaussée d'Auray, en faveur de maîtres Jacques Geffroy, Jacques Le Malliaud et Joachim Geffroy. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerezan, en la paroisse de Brech, au profit de Vincent Allain ; — d'un jardin situé près le « douet » du Poulprat à Auray, au profit de noble homme Jean Condé ; — d'une tenue située à Tréguever, en Pluneret, au profit de Guillaume Bertho ; — d'une tenue située à Kericart, en Crach, au profit de Jean Le Bagousse et de Julienne Tanguy, sa femme. — Inventaires de meubles après décès : à Kerivault, en Locmariaquer, chez François Le Corvec; — au Grand-Rohu, en Quiberon, chez Yves Rohu; — au Clozo, en Mendon ; — à Kerjacob, en Locoal, etc.

B. 1881. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1691. — Minu et aveu de biens situés dans les paroisses de Carnac, Erdeven, Plœmel et Belz, rendus au Roi par messire Jacques Sorel, chevalier, seigneur du Laz et de Salarun, comme héritier principal de messire Paul-Michel Sorel, chevalier, comte du Laz, son frère aîné. — Appropriement d'une tenue située au village de Kerbascouret, en Plœmel, au profit de Jean Mare, marchand à Auray. — Inventaires de meubles après décès : à la maison noble du Laz, en Carnac; — au village de Plestreven, en Plœren ; — à Lezegar-Izel, en Plumergat, etc.

B. 1882. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1692. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kerlan, en Carnac, chez Bertrand Bernard; — à Kercadoret, en Locmariaquer, chez Louis Bels ; — à Locmaria-de-Quiberon, chez Jean Gourhael; — à Keriagun, en Landaul, chez Françoise Le Guennec; — à Kervihan, en Mendon, chez Michel Kermorvan ; — à Saint-Germain, en Erdeven, chez Vincent Lotram ; — à Kerenno, en Crach, chez Maurice Sonnic, etc.

B. 1883. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1692. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession de Louise du Moustoir. — Bannies : de la succession vacante de messire Laurent Kerzerho, prêtre ; — d'appropriements : d'un « convenant par dehors » situé au village de Lapaul, en Mendon, au profit de Laurent Jéguic ; — d'une maison de la rue Belzic, à Auray, au profit de maître René Lahounan ; — d'une maison sise au bourg de Carnac, au profit de Jean Drian. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Kerverhault, en Mendon; — d'une tenue située à Kerally, en Pluvigner. — Compte en charge et décharge que rend honorable homme Pierre Le Prado aux créanciers de la succession vacante de Jean Le Prado, son père.

B. 1884. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1692. — Bail à ferme des héritages appartenant à demoiselle Perrine Mouton, veuve de noble homme Jacques Cottin. — Bannies : de vente des immeubles de la succession vacante de demoiselle Allanette Du Port, veuve de maître Michel de Baubes, sieur de Kersquero ; — d'appropriements : d'une tenue située au village du Grand-Roscouet, en Pluvigner, au profit de Thomas Botherel ; — d'une tenue située à Penpont, en Locoal, au profit de demoiselle Radegonde de Villiers, veuve de noble homme Jean Lauzer, sieur de Kerganec ; — d'une tenue située au Ganquis, en Belz, au profit de Bertrand Ehanno.

B. 1885. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1692. — Baux à ferme : de biens situés dans les paroisses de Carnac, Plœmel, Erdeven et Belz, échus au domaine royal par suite du décès de messire Paul-Michel Sorel, sieur du Laz ; — de biens situés dans les paroisses d'Auray, Pluvigner, Carnac, Brech, advenus en partage aux enfants mineurs de noble homme Augustin Cadio, sieur de la Villegonan. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Auray, chez messire Christophe de Robien, chevalier, seigneur de Pérosse ; — à Kerjacob, en Locoal, chez Henri Jollivet; — à Kerhourio, en Brech, chez Julien Haellec ; — à Sainte-Anne, en Pluneret, chez Christophe Le Guerner ; — au bourg de Locmaria-de-Quiberon, chez Julien Henry, etc.

B. 1886. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1692. — Main-levée des successions : de Pierre Le Quellec, au profit de François et Jean Le Gohebel et consorts ; — de Marie Le Bréchet, au profit de Christophe Esvellin, du village de Digantel, en Brech ; — de Joseph Kerdavy, au profit de Jean, Grégoire et Martin Le Fay. —

Saisie de maisons à Auray, appartenant à nobles gens Jacques Cottin et Perrine Mouton, sa femme, à la requête de dame Anne Riou, dame douairière de Mesnouallet, leur créancière. — Vente judiciaire d'une tenue située au village de Kerloury en la paroisse de Pluneret, sous le sieur Le Gouvello de Keriaval. — Appropriement d'une tenue située à Kerblay en Locoal, au profit de Nicolas Le Bouil et d'Hélène Daniel, sa femme.

B. 1887. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1692. — Appropriement d'une tenue située au village de Lopérec en la paroisse de Locmariaquer, au profit de Jean Péro, sieur des Rosiers, marchand à Auray. — Vente judiciaire d'une portion de tenue située au Petit-Castellic en la paroisse de Pluvigner, sous le sieur de la Guichardaye. — Inventaire de meubles après décès : à la maison noble de Kerambartz en Landaul, chez messire Sébastien Gouyon, chevalier, seigneur de Kerambartz et autres lieux; — à Kermorvoux en Locmariaquer, chez François Le Corvec; — à Locqueltas en Crach, chez Jean Rio; — au bourg de Plumergat, chez Jean Briend; — à Kerguiarec en Carnac, chez Jean Guézel; — à Coetmeur en Landévant, chez Jean Guillo; — au bourg de Pluvigner, chez Julien Le Marhadour, etc.

B. 1888. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1693. — « Grand » des biens possédés par noble homme Louis-Redon Gentil, sieur de Léquinaye, dans la paroisse de Maxent, évêché de Saint-Malo. — Vente judiciaire des biens provenant de la succession d'Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restrodan, dans les paroisses de Quistinic et de Languidic. — Appropriements : d'une tenue située au village de Saint-Laurent en la paroisse de Plœmel, au profit de Pierre Le Bail; — d'une tenue située à Kerric-en-Armor en Carnac, au profit de Pierre Bellégo. — Inventaires de meubles après décès : au Moustoir en Pluvigner, chez Louis Le Tallec; — à Kermorvoux en Locmariaquer, chez Olivier Le Morvoux; — à Locmaria en Plœmel; — à Selludiern en Landévant; — à Rostevel en Brech, etc.

B. 1889. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1693. — Appropriements : de tenues situées dans les paroisses de Pluneret, Plumergat, Erdeven et Mendon, au profit des procureurs de l'église paroissiale de Saint-Cornély, de la confrérie du Saint-Sacrement, de celle du Rosaire et de la chapelle Notre-Dame en Carnac; — d'une portion de tenue située au Grand-Baizit en Brech, au profit de Vincent Allain; — des édifices d'une tenue située à Kervilly en Mendon, au profit de Julien Le Guénédal; — du convenant de Brénantec en Erdeven, au profit de Jeanne Le Diraison. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à la maison noble de Querrio en Mendon, chez messire Guillaume de Talhouet, seigneur dudit Querrio; — à Kergalvaud en Locmariaquer, chez Julien Le Torby; — à Kerneau en Crach, chez Françoise Le Grand, etc.

B. 1890. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 187 pièces, papier.

1693. — Mémoire des rentes et revenus de messire Simon-Jude de Launay, sieur de Santain. — Mainlevée des immeubles de la succession de Jacques Henry, en faveur de Guillemette Henry, Joseph Yvon et consorts. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kermahé en Quiberon, chez Julien Le Prézet; — à Kergléverit en Crach, chez Vincente Le Germain; — au Moten en Plumergat, chez Armel Ollivier; — au Guern en Baden, chez Julien Marion; — au bourg de Landévant, chez Lucas Le Gallo; — à Lapaulle en Mendon, chez François Plumer; — à Kerdoutel en Pluvigner, chez Pierre Tual, etc.

B. 1891. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 188 pièces, papier.

1694. — Bail à ferme d'immeubles situés au village de Trélécant en la paroisse de Pluvigner, appartenant aux enfants mineurs de Louis Le Lain. — Tutelle des enfants de Joachim Le Bléavec, au village de Kermaréchal en Plumergat. — Contrat d'acquêt et prise de possession de la tenue noble de Kerhaliguen, au village de Kerverner au Baden, par messire Grégoire de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan. — Vente judiciaire des édifices d'une tenue située au Petit-Cosquer en Crach. — Appropriement, au profit de René Le Glouahec, de la moitié des édifices d'une tenue située à Kersinge en Crach, sous le seigneur de Rosnarho.

B. 1892. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1694. — Solemnités du bénéfice d'inventaire de la succession de Joachim Le Bléavec. — Appropriements : d'une prairie située près du bourg de Pluvigner, au profit

de Thomas Jégat ; — d'une tenue située partie en Saint-Gildas d'Auray, partie en la paroisse de Brech, au profit de Vincent Allain, marchand, à Auray. — Mainlevée des héritages de demoiselle Jacquette Le Roux, dame du Runesto, en faveur de noble homme Jean de Baubes et consorts. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Pluvigner, chez Jacquette Le Métayer ; — à Kerverner en Landévant, chez Jean Le Guennec ; — au bourg de Landaul, chez Sébastien Guyonvarch ; — au manoir de Kerambourg en Landaul, chez messire André de Robien, chevalier, seigneur de Kerambourg, Pluvigner, Lanvaux et autres lieux.

B. 1893. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1694. — Vente judiciaire d'une portion de la métairie noble de Kerbodo en Landévant, saisie sur demoiselle Jeanne Le Livec, dame de Kerbodo, à la requête d'Yves Goullet, marchand à Rennes. — Appropriement d'uue portion de la tenue de Préhello, située au bourg de Landévant, au profit de Bertrand Authueil, sieur de Kereven, procureur en la sénéchaussée d'Auray. — Bail à ferme de la terre de Kerrio en Mendon, dépendant de la succession de messire Guillaume de Talhouet, sieur dudit Kerrio. — Inventaires de meubles après décès : à Coëtcran en Landévant, chez Marie Huittel ; — au bourg de Landévant, chez Jean Grégoire, etc.

B. 1894. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 145 pièces, papier.

1694. — Solemnités du bénéfice d'inventaire de la succession d'Antoine Guydo, écuyer, sieur de Kervazo. — Apposition de scellés et inventaire de meubles à Kerihuello en Pluvigner, après le décès de François Corlé. — Appropriement des édifices d'une petite tenue située au Lerio en la ville d'Auray, au profit de Vincent Allain. — Bannies de la vente d'une maison sise en la rue du Château, à Auray, appartenant à demoiselle Marie Montel, veuve de Jean Le Goff. — Baux à ferme : d'un convenant situé au Petit-Copérit en Plumergat ; — d'un convenant situé à Kerloury en Pluneret ; — d'une tenue du village de Carado en Baden ; — des pourpris de Kermarquer en Plougoumelen ; — d'une tenue « vêtue » sise au bourg de Baden, etc., ces divers biens appartenant au comte du Gué, Kerdréan, la Ville-Verte et autres lieux.

B. 1895. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1695. — Mainlevée des biens de la succession de Jean Janno, à Tréauray en Pluneret, accordée à Julien et Philippe Le Dourner. — Appropriement d'une prairie acquise par les Chartreux d'Auray, près des villages de Conéchelin et du Cosquer en la paroisse de Mendon. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kervillio en Landévant, chez Louis Le Borgne ; — à Kerdavy en Pluvigner, chez Marguerite Tatibouet ; — à Quenquis-Collet en Plumergat, chez Vincent Guégan ; — à Bourgerel en Baden, chez dame Thérèse Bigaré, veuve de Philippe Guido, écuyer, sieur dudit Bourgerel, etc.

B. 1896. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1695. — Bail des revenus de la terre et seigneurie de Kerambourg en la paroisse de Landaul, pendant l'année du rachat dû au Roi par suite du décès de messire André de Robien, chevalier, seigneur dudit Kerambourg, conseiller au parlement de Bretagne. — Convention d'experts pour le prisage des édifices d'une tenue située au bourg de Landaul, sous la dame douairière des Rochettes. — Procès-verbal des réparations à faire au moulin du Laz en Carnac. — Mainlevée accordée à Julitte Giroton des biens provenant de la succession de sa mère, au village de Kervouialch en la paroisse de Pluvigner. — Appropriement d'une portion de tenue située au Grand-Cosquer en Crach, au profit de Jean Le Martellot et de Marie Camenhen, sa femme.

B. 1897. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1696. — Baux à ferme : des biens de demoiselle Jeanne Rio, dame de Villeblanche ; — des biens des enfants mineurs d'Yves Rohu ; — des édifices et droits de labourage de la tenue de Tallivern en Pluneret. — Adjudication des réparations à faire au pont de Pontsal. — Solemnités d'inventaire et vente des biens de la succession de messire Jacques Debris, seigneur de Morlière, lieutenant du Roi au gouvernement de Belle-Ile. — Appropriement d'une maison de la rue Belzic à Auray, au profit de Thomas Madec et de Perrine Le Roux, sa femme. — Vente des immeubles provenant des successions de nobles gens Julien Hanry, sieur de Kergonnio, et Augustine Authueil, sa femme.

B. 1898. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1696. — Mainlevée accordée à Marie Le Quéré des biens de la succession d'Yvonne Le Quéré, sa sœur, au bourg de Landévant. — Provisions de l'office d'expert-

priseur et arpenteur en la juridiction royal d'Auray, en faveur de maître Pierre Le Pontho, notaire royal audit Auray. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kervazo en Brech, au profit de Jacques Allain; — d'une tenue située à Resordoué en Pluvigner, au profit de Julien Le Mezec, écuyer, sieur de Saint-Jean ; — d'une maison sise au quai de Saint-Goustan d'Auray, au profit du même Julien Le Mezec. — Saisie de la maison et terres nobles de Rosmeno, situées en la paroisse de Plumergat, appartenant à messire Anne Le Gouvello, sieur dudit Rosmeno, à la requête des religieuses Carmélites de Nazareth près Vannes.

B. 1899. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 203 pièces, papier.

1696. — Bail judiciaire de la terre noble de Kerfraval en Landévant. — Adjudication au sieur Jacques Henry, notaire et procureur, et à Julien Le Malliaud, procureur, pour la somme de 1,400 livres, des héritages du Lério à Auray et de Locmaria-er-Houet en Landévant. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Kerglouero en Pluvigner, chez Guillemette Illary; — au presbytère de Landévant, chez messire Jérôme Garhaud, recteur de cette paroisse ; — à Kerbodro en Landévant, chez Jean Le Bayon, etc.

B. 1900. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1697. — Appropriement, au profit de Julien Le Mezec, écuyer, sieur de Saint-Jean, de deux tenues situées l'une au bourg de Carnac, l'autre au bourg de Crach. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Logodec en Pluvigner, chez Anne Cougoulat, veuve de François Guéhennec; — à Kerhern en Crach, chez Pierre Le Gloannic ; — à Cruchelz en Belz, chez Goual Daniel ; — à Poulfanc en Landaul, chez Guignier Le Bidollec ; — à Kerédan en Pluneret, chez Claude Le Bléavec, etc.

B. 1901. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1697. — Ventes judiciaires : des biens de la succession de messire Jacques Le Gril, sieur de Penhouet ; — de la métairie de Locmaria-er-Houet en Landévant. — Appropriements : de la maison, terre et seigneurie de Lohac, situées en la paroisse de Baden, au profit de dame Anne de Querboutier, veuve de messire Julien Gibon, chevalier, seigneur du Grisso ; — d'une tenue noble située au village de la Villeneuve en Brech, au profit de messire Alexis Le Gouvello, chevalier, sieur de Kerantré; — d'une maison sise en la rue de l'Hôpital, à Auray, au profit de Vincent Allain. — Baux à ferme : d'une tenue située au Miniho en Pluvigner ; — d'une tenue située à Rosnaval en Carnac ; — d'une tenue située à Kerliöret en Locmariaquer, etc.

B. 1902. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1698. — Provisions : de l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Auray, en faveur de maître François-Jean Authueil ; — de l'office de greffier en la même juridiction, en faveur de maître Joachim Geffroy, sieur de Lestenno. — Mainlevée accordée à Julien Allehaux de la succession de Jeanne Le Boullair, sœur de sa femme, au village de Quéronic en la paroisse de Pluvigner. — Sentences de la cour d'Auray : qui condamne Laurent Gouzerch à fournir aux pères Chartreux de Saint-Michel-du-Champ la déclaration du fonds et des édifices de la tenue de Kerlosquet en Crach ; — qui adjuge aux religieux de l'abbaye de Lanvaux la mouvance d'une tenue située en la rue du Millaro, au bourg de Pluvigner.— Lettres de change et billets acquittés concernant la cargaison du navire *le Saint-Sauveur*. — Déclarations fournies par les notaires d'Auray des actes de ventes et échanges par eux faits depuis l'année 1692.

B. 1903. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1698. — Mainlevée de la succession de Perrine Esvellin en faveur de Christophe Esvellin et consorts. — Provisions d'offices de procureur en la sénéchaussée d'Auray au profit : de maître Jacques Le Verger le jeune ; — de maître Bertrand-Joseph Hanry, sieur de Kergonnio. — Bannies d'appropriements : d'une tenue située au village de Trélusson en Plœmel et d'une maison située au bourg de Carnac, au profit de Jean Péro, sieur des Rosiers; — d'une maison située sur la Grande-Place d'Auray, au profit de messire Germain-Joseph de Talhouet, sieur de la Grationnaye ; — d'une maison située en la rue du Coliorh, à Auray, au profit de Pierre Caradec et de Jacquette Fratel, sa femme, etc.

B. 1904. (Liasse.) — 217 pièces, papier.

1699. — Partage de la succession de Jean Le Bagousse. — Descente de justice à Kerglévérit en Crach, à l'effet de juger une contestation relative à la ferme de l'étang du

Gludic. — Sentences de la sénéchaussée d'Auray : concernant le compte de la succession de Raoul Le Bliman ; — réglant l'ordre des créanciers des successions de : Jean-Julien Thomas; — de Joachim Gravé, sieur de la Martinière. — Mainlevée de la succession de Claude Tual à Saint-Goustan d'Auray, en faveur de Vincent Le Morvoux, Françoise Tual, sa femme, et consorts.

B. 1905. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 197 pièces, papier.

1699. — Baux à ferme : de deux tenues situées au bourg de Plœren ; — d'une portion de tenue située au village de Kerdren en la paroisse de Mendon ; — de deux tenues situées à Bourgerel en Carnac; — d'une tenue située à Penmern en Baden. — Aveux et déclarations fournis au Roi : par Guillaume Le Portz et Guillaume Le Corvec, d'une tenue située au village de Loperhet en Erdeven ; — par Mathieu Le Bail, Germain Le Calvé et Joseph Le Portz, d'une tenue située aux villages de la Villeneuve et de Kerharnault en la paroisse de Pouharnel. — Tutelle des enfants mineurs de Jacques de Lessart, écuyer, sieur de Kerdavy.

B. 1906. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1700. — Mainlevées des successions : d'Augustin Le Métayer, écuyer, sieur de Saint-Degan, en faveur de demoiselle Catherine Gouzon ; — de Jacques Le Clouérec, en faveur de Marie Henry, veuve de Jacques Guillevin. — Sentences : de réception en la charge de sergent bailliager des paroisses de Belz et d'Erdeven pour Julien Mathurin ; — d'ordre dans les successions : de messire Christophe Allehaux, prêtre de la paroisse de Pluvigner ; — de Louis Le Garec ; — de Thomase Auffret ; — de messire Jean Guillo, prêtre de la paroisse de Locoal.

B. 1907. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1700. — Baux judiciaires : d'une portion de tenue située au village du Coh-Reste en la paroisse de Plumergat ; — d'une tenue située à Kerguillay en Carnac. — Vente judiciaire d'une tenue située au village de Locqueltas en Mendon. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Beaumer en Carnac ; — d'une tenue du village de Kergo, même paroisse ; — d'une pièce de terre située en la rue du Pondic, à Pluvigner. — Contrat de vente des édifices et droits de labourage d'une tenue située à Kervainguy en Brech, entre Pierre Allain et Jean Guého, marchand de draps, acquéreur.

B. 1908. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 206 pièces, papier.

1701. — Sentences de réception : de maître Guillaume Caris, ancien notaire des juridictions de la Forêt, la Vigne et Spinefort, en l'office de greffier de la sénéchaussée d'Auray ; — de maître Henri Le Clech, ancien greffier de la juridiction du marquisat de Belle-Ile, en l'office de procureur fiscal de la même cour. — Contrat d'acquêt, prise de possession et procès-verbal des « indigences » de réparations de la presse de Portivy en Quiberon ; acquéreur noble homme Bernard Andrieux, marchand à Auray ; vendeurs, maître Guillaume Pitrelé, conseiller du Roi au siége de l'amirauté de Vannes, Joseph-Silvestre Daviers, sieur du Guéry, et François Joly. — Sentence d'ordre de la succession bénéficiaire de maître Joseph Le Personnic, sieur de Kerberen, procureur en la cour d'Auray.

B. 1909. (Liasse.) — 178 pièces, papier.

1701. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Jean Le Guennec, prêtre. — Appropriement, au profit de Jean Pocart et de Louise Pelletier, sa femme, du manoir noble du Cosquer, situé en la paroisse de Grandchamp, avec dépendances en Plumergat, le tout acquis de messire Joseph Sanguin, chevalier, seigneur du Château-d'Erec, conseiller du Roi au parlement de Bretagne. — Acte par lequel messire Louis-Hercule de Francheville, chevalier, seigneur de Québriac, mari et procureur de droit de dame Françoise de Marbœuf, propriétaire de la terre et seigneurie du Val en Landévant, accorde à maître Louis Dupré la charge de concierge-geôlier des prisons royales d'Hennebont et celle de sergent féodé de ladite terre du Val. — Procès entre Guillaume Renaud, ci-devant « fabrique » de l'église paroissiale de Saint-Goustan d'Auray, et Pierre Croisier et Françoise Nezet, sa femme, relativement à deux rentes dues par ceux-ci à ladite église.

B. 1910. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 152 pièces, papier.

1702-1703. — Bannie d'appropriement, au profit de messire Pierre Authueil, prêtre, d'une moitié de tenue située au bourg de Landévant. — Procès-verbal de descente de justice à Saint-Goustan d'Auray, pour la levée et la visite d'un cadavre. — État de répartition de la somme à prélever sur les « inhabiles à rendre le service ou défaillants à la convocation dernière » qui avait été faite de la

noblesse pour la garde des côtes de la province, ainsi que sur les roturiers possédant des terres nobles dans l'étendue de la juridiction d'Auray. — Contrat de vente d'une partie des droits d'édifices et de labourage du village de Kerezan en la paroisse de Pluvigner, entre Jean Le Dantec, vendeur, et demoiselle Françoise Lumé, veuve de maître François Longuer, greffier de la juridiction de Pluvigner.

B. 1911. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 238 pièces, papier.

1702. — « Solemnités » du bénéfice d'inventaire de la succession de messire Hyacinthe de Rosmadec, chef d'escadre, vice-roi des îles de l'Amérique, à la requête de messire Gabriel-Sébastien de Rosmadec, chevalier, seigneur dudit lieu, maître de la garde-robe de monseigneur le duc d'Orléans, fils de messire Sébastien de Rosmadec, chevalier, marquis du Plessis, et de dame Anne de Goulaine, marquise dudit lieu. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kerhillio en Erdeven, au profit de Nicolas Cailloce ; — d'une maison sise en la rue du Coh-Liorh, à Auray, au profit de messire Philippe Grandvallet, sous-diacre ; — d'une tenue située au village du Gouahic en Pluneret, au profit de François Le Gludic ; — d'un jardin situé près du couvent des dames Cordelières d'Auray, au profit de dame Marguerite Champoign, veuve de Julien Le Mezec, sieur de Saint-Jean, etc.

B. 1912. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 189 pièces, papier.

1702.— Saisie apposée, à la requête de messire Pierre Le Serazin, chevalier, seigneur du Boterff, conseiller au parlement de Bretagne, sur la charge de « général et d'armes » possédée par Jean Le Courilloux. — Bannies de la succession abandonnée de Françoise Le Baron. — Ventes judiciaires : d'une tenue située au village de Kerrien en Mendon ; — d'une tenue située au village de Botorhan, même paroisse. — Prisages et mesurages de tenues situées : à Keriagun en Landaul ; — à Kerguelvant en Pluneret ; — à Kerbihouarn en Erdeven ; — à Kerguinouret en Crach.

B. 1913. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1703. — Succession bénéficiaire de messire Julien de Larlan, chevalier, seigneur de Kercadio, conseiller du Roi au parlement de Bretagne; baunies; appositions de scellés; inventaires et ventes de meubles au manoir noble de Kercadio en la paroisse d'Erdeven. — Prisage et mesurage d'une tenue située au village du Lennic en Laudévant. — Sentences de réception de commis à la « maltôte ». — Appropriements : d'une tenue située au village du Sach en Erdeven, au profit de Jean et Julien Le Clouérec ; — d'une maison sise à Auray, près de l'église Saint-Gildas, au profit de dame Avoye de La Pierre, veuve de maître Jean Auffredic, alloué de Pontivy.

B. 1914. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 124 pièces, papier.

1703. — Procès-verbal de descente de justice au village de Sainte-Anne en la paroisse de Pluneret pour la levée d'un cadavre. — Bannie d'appropriement d'une maison située dans la rue du Château, à Auray, au profit de noble homme Michel Pennel, sieur de Saint-Denis. — Saisie sur Yves Le Visage d'une tenue située au bourg de Mendon, sous messire Claude de Marbeuf, abbé commendataire de l'abbaye de Langonnet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles : au village de Kerouic en Plougoumelen, chez Jean Tanguy ; — au Langleren en Plœren, chez Jean Le Seven ; — à Kerberdery en Carnac, au bourg de Plougoumelen, etc.

B. 1915. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1703. — Procès-verbal de descente de justice à Saint-Goustan d'Auray, à l'effet de constater une fraude d'eau-de-vie.— Saisie et adjudication, à la requête des religieuses Cordelières d'Auray : des édifices d'une tenue située au village de Kereven-er-Sach en la paroisse d'Erdeven ; — de trois tenues situées à Kerdonnertz en Belz, sur Jean Le Guennec. — Ventes judiciaires : des biens dépendant de la succession abandonnée de François Bonnier ; — d'une tenue située à Toulindac en Baden. — Mainlevées : de la succession de Marie Gouzerch, en faveur de Jean et Pierre Gaboureau ; —de la succession de messire Julien de Larlan de Kercadio, chevalier, seigneur du Penhair, conseiller au Parlement de Bretagne, en faveur de messire Jean-Louis Gouyon, chevalier, seigneur de Vaudurant, fils de messire Charles Gouyon, chevalier, seigneur de la Rivière-Vaudurant, et de dame Anne de Larlan.

B. 1916. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 175 pièces, papier.

1703. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située au village de Kernabat en la paroisse de Pluneret. — Bail à ferme des biens dépendant de la succession de

messire Julien de Larlan, chevalier, seigneur de Kercadio, et s'étendant dans les paroisses d'Erdeven, Quiberon, Saint-Gildas et Saint-Goustan d'Auray, Crach, Locmariaquer, Mendon, Brech, Pluvigner, Plumergat, Landaul, Landévant, Camors, Locoal, Plœmel, Grandchamp, Nostang. — Mainlevée, au profit de Marie Le Priol et consorts, des biens de la succession de Perrine Le Priol, situés au bourg d'Erdeven.—Appropriement, au profit des religieuses Hospitalières d'Auray, de plusieurs tenues situées aux villages de Kerhéré en Brech, de Kervelléon et de Botquellen en Pluvigner, et d'une maison au bourg de Landévant.

B. 1917. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 181 pièces, papier.

1704. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Kerlehuennay en la paroisse de Plouharnel; — d'une tenue située à Beaumer en Carnac; — d'une tenue située à Quergannec en Locoal. — Mainlevées: de la succession d'Yves Josset en faveur de Julien Le Roux et consorts; — de la succession de Guillaume Kerhino, en faveur de Marc Le Chapelain. — Appropriements : d'une tenue située au village de Poulblay en Plœmel, au profit de Guillaume Fer et de Marie Auffret, sa femme;— d'une tenue située à Kerendeur-la-Magdeleine en Erdeven, au profit de Guillaume Le Noheah; — d'une tenue située au village du Cazer en Plougoumelen, au profit de Jean Pérennès; — de la tenue de Kermourio en Plœren, au profit de Marguerite Dayelle, etc.

B. 1918. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 136 pièces, papier.

1704. — Donation mutuelle de leurs biens entre Bonaventure Le Bihan et Marie Le Corff, sa femme. — Procès-verbal de descente de justice à Cardelan en Baden, pour la levée d'un cadavre. — Adjudications : des édifices d'une tenue située au village du Menec en Mendon, au profit de Pierre Le Toullec; — d'édifices au bourg de Landaul, au profit de Jean Le Mestre. — Baux à rachat des successions: de dame Anne Le Livec, femme de messire Jacques de Trévellec, seigneur de Keriargon et de Brehé; — de messire René-Marie de Talhouet, chevalier, seigneur de Keravéon; — de messire Julien de Larlan, chevalier, seigneur de Kercadio.

B. 1919. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 198 pièces, papier.

1704. — Sentences de réception : de Mathurin-Jacques Authueil en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Auray; — de plusieurs commis aux devoirs des États, impôts et billots au bailliage d'Auray. — Succession de messire Jean Jehanno, vicaire de Locoal; solemnités de bénéfice d'inventaire; appositions de scellés; vente de meubles; mainlevée en faveur de messire François Le Toux, prêtre de Noyal-Pontivy, et consorts. — Appropriements : d'une tenue située à Penerbloué en Plouharnel, au profit d'Yves Kerhino; — de tenues situées aux paroisses de Carnac et de Mendon, au profit de messire Germain-Joseph de Talhouet, chevalier, seigneur de la Grationnaye; — d'une tenue située à Crubelz en Belz, au profit de noble homme Michel Pennel, sieur de Saint-Denis; — d'une quantité de lande située sur le chemin de Vannes à Auray, anciennement appelée la lande du Vincin, au profit de Mathurin Pierre, dit Caillibot, et de Jeanne Marquer, sa femme, etc.

B. 1920. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 206 pièces, papier.

1704. — Procès-verbaux de descentes de justice, à l'effet de constater des fraudes sur les boissons. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray qui condamne messire François-René Jégoux, chevalier, seigneur de Paulle, du Laz et autres lieux, à fournir déclaration au domaine des héritages dépendant de la succession de sa femme au fief du Roi sous la cour d'Auray.— Mainlevées: de la succession de Marguerite Le Mestre à Locmaria de Quiberon, en faveur de Vincente Guégan, veuve de Guillaume Le Mestre; — de la succession de Françoise Conan à Branscho en Landaul, en faveur de Guillaume Briend. — Appropriements : d'une tenue située à Poulblay en Plœmel, au profit de Guillaume Fer; — d'une tenue située à Cazlan en Brech, au profit de Louise Burguin, veuve d'Étienne Audic, etc.

B. 1921. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 142 pièces, papier.

1705. — Appropriements : de biens situés en la paroisse d'Erdeven, au profit de Jean Rohu, marchand, demeurant à Saint-Cado en Belz; — de biens en Carnac, Erdeven et Plouharnel, au profit de Nicolas Thomas; — d'une tenue située au village de Kernormant en Baden, au profit de dame Marie de Carheil, dame douairière de Penlan; — d'une tenue au village du Ganquis en Belz, au profit de Jacques Ezanno, etc. — Baux à ferme : d'une tenue située au village de Cazlan en Brech, sous la seigneurie de Kerambourg, saisie sur Nicolas Drianno à la requête de Louis Le Fay; — de la terre de Kerguéro en Pluvigner; — de biens en Plouharnel, saisis sur messire

Bertrand Thomas, prêtre, etc. — Mainlevée de la succession de Marie Le Déoré, du bourg de Locmaria en Quiberon, au profit de Marie Bels.

B. 1922. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 171 pièces, papier.

1705. — Bail à ferme des « édifices » et droits de labourage d'une demi-tenue située au Grand-Maneglas en la paroisse de Plumergat sous la seigneurie de Kerlan. — Procès-verbal de saisie apposée sur les biens de maître Henri Le Clech, procureur fiscal de la juridiction de Belle-Ile-en-Mer, à la requête de Pierre Audat, marchand à Bordeaux. — Compte rendu par François Moreau, sieur de Kercado, receveur du domaine royal à Auray, au sieur Du Ry, directeur des domaines, en l'évêché de Vannes, faisant pour maître Charles Yvonet, fermier-général, de la recette et dépense faites audit domaine pendant l'année 1704. — Réception de maître Jean Le Gouallec, sieur de Talhouet, en l'office de sénéchal, et de maître Christophe Pitouays en celui de procureur-fiscal de la juridiction de Coëtmadeuc acquise en 1704 par messire René de Lopriac, chevalier, marquis d'Assérac, etc., conseiller honoraire au parlement de Bretagne. — Appropriement d'une tenue située au village de Poulblay en Plœmel, au profit de Joachim Geffroy, sieur de Lestenno.

B. 1923. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1705. — Bail à ferme de maisons situées au bourg du Palais, à Belle-Ile, saisies sur Henri Le Clech, à la requête de François Moreau, sieur de Kercado, commissaire aux saisies réelles de la juridiction d'Auray. — Appropriement, au profit de Jean Thomas et consorts, des biens de messire Bertrand Thomas situés dans les paroisses de Pluvigner, Plouharnel, Plœmel, Carnac et Crach. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kersinge en Crach, chez Julien Le Rozo ; — au village de Brésehan en Brech, chez Olivier Madec ; — au bourg de Plouharnel, chez Georges Le Clouerec ; — au village de Kerguillen-Gonnan en Locmariaquer, chez Maurice Guillam, etc. — Poursuites contre plusieurs individus de la paroisse de Plumelin accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie et d'en avoir débité à Auray.

B. 1924. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 156 pièces, papier.

1706. — Compte rendu par François Moreau, sieur de Kercado, de la recette et dépense du domaine du Roi pendant l'année 1705. — Sentence de réception de maître François Caris, sieur du Guerne, en la charge de greffier de la cour royale d'Auray. — Bannie pour parvenir à la solennité du bénéfice d'inventaire de la succession de noble homme Jean Authueil, sieur de Kerminec. — Mémoire pour l'exécution de l'édit du Roi portant création d'offices de jurés mouleurs, visiteurs, compteurs, peseurs et mesureurs de bois à brûler et de charbons. — Vente d'édifices au village de Kerhouarn-Mériadec en Plumergat, à la requête de messire Louis Lepeltier, chevalier, seigneur de Rosambo. — Appropriements : d'une tenue située au village de Luscanen en Plœren, au profit de Jean Jégo et de Françoise Le Roy, sa femme ; — d'une tenue située au village de Querlan en Carnac, au profit de François Mahé.

B. 1925. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 236 pièces, papier.

1706. — Minu et déclaration fournis par les enfants de feu messire François-Louis de Marin, chevalier, seigneur de Moncan, Talhouet-Sallo, etc., conseiller au parlement de Bretagne, à Jean Cherouvrier, écuyer, sieur des Gracières, receveur général des domaines de la province de Bretagne, des rentes et revenus desdites seigneuries de Moncan et de Talhouet-Sallo s'étendant en Brech, Pluneret, etc. — Procès-verbaux des réparations à faire à l'église Saint-Sauveur d'Auray et à la chapelle Saint-Cado en Belz. — Poursuites de Pierre et Michel Le Bedesque contre Jacques Bertrand et Joseph Condé, accusés de tentative d'assassinat sur la personne des premiers. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Bourne, du village du Gohel en la paroisse de Landaul. — Bail d'une tenue située au village du Manémenigo en Locoal ; — d'une tenue du village de Saint-Méen en Plœmel. — Appropriement des bois taillis de Josse et de Tynehué, autrement dit Kerdavy, situés en la paroisse de Pluvigner, en faveur de messire Pierre de Lannion, chevalier, comte dudit lieu, pair de Bretagne, baron de Malestroit, gouverneur des villes de Vannes et Auray, demeurant en son château de Quinipily, paroisse de Baud.

B. 1926. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1707. — Bail judiciaire de deux maisons situées dans la rue du Bois, à Auray, et autres biens provenant de la succession de Pierre Dubois. — Vente judiciaire d'une tenue située au village de Kerberen en la paroisse de Plou-

harnel, dépendant de la succession de Grégoire Gourhael. — Sentence d'ordre du bénéfice d'inventaire de la succession de noble homme Jean Authueil, sieur de Kerminec. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à Auray, chez Albert Bels ; — au village de Lesré en Crach, chez Pierre Le Bourdiec ; — à Poulblay en Plœmel, chez Laurent Danic ; — au Reclus en Brech, chez Pierre Cadoudal ; — au Moustoir en Locmariaquer, chez François Camenhen, etc.

B. 1927. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1708. — Procès entre Vincent et Jean Lorho, et consorts, d'une part, Jean Le Marec et Jeanne Ezanno, sa femme, d'autre part, au sujet des rentes réclamées à ces derniers sur une tenue située au village de Crubelz en la paroisse de Belz ; aveux, contrats de vente et baux à ferme relatifs à cette tenue. — Édit du Roi portant création d'offices de conseiller du Roi, gardes et dépositaires des archives des parlements, cours des aides, grand conseil, chambres des comptes, bureaux des finances, présidiaux, sénéchaussées, bailliages, etc. — Décret de mariage pour Julienne Le Dio et Paul Le Lamer. — Inventaire de meubles au village du Couédic en la paroisse de Belz, chez messire Jean Le Baron, prêtre. — Inventaire et vente des meubles trouvés après le décès de Louis-Jules Le Verger, sieur de Kerdual, notaire de la juridiction d'Auray, à la requête de maître Jacques Le Verger, sieur de Ville-Blanche, son héritier bénéficiaire.

B. 1928. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 129 pièces, papier.

1708. — Décret de mariage pour Jean Madec et Marie Bels, du village de Portivy en Quiberon. — Appropriement, en faveur de maître Nicolas Lauzer, sieur de Kergannec, d'une maison et dépendances situées près de la chapelle Saint-Julien en la paroisse de Brech. — Mainlevées : au profit de Guillaume Guyonvarch, de la succession de Marie Le Fay, au village de Trézedy en la paroisse de Landaul ; — au profit de Jean Gillet, de la succession d'autre Jean Gillet, du village de Kerharno en Quiberon. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Louis Regnard, sieur de Kerlevarec, en la rue du Château, à Auray ; — chez Charles Bonamy, à Kerdrain en Brech, près Auray ; — à Kerouriec en Erdeven, chez Louis Le Ports, etc.

B. 1929. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1709. — Appropriements : d'une tenue située au village de Kergallan en la paroisse de Belz, en faveur de messire Bertrand Le Diraison ; — d'une maison et dépendances situées près du couvent des Capucins, à Auray, en faveur de Jacques Cadio, sieur du Parco ; — de biens en la paroisse de Locmariaquer, en faveur de Michel Laurent et de Marguerite Palamour, sa femme ; — d'une tenue située au village de Kercadio en Baden, en faveur de René Le Gouguec ; — d'un « convenant par dehors » situé aux appartenances du village de Saint-Germain en Erdeven, en faveur de Jérôme Guézel. — Poursuites de noble homme Charles Gravé, sieur de la Martinière, marchand bourgeois, demeurant à Saint-Goustan d'Auray, contre noble homme André Davignon, sieur du Paty, son beau-frère, pour cause de tentative d'assassinat à l'égard du premier. — Enquête et sentence rendue par le sénéchal des juridictions de la châtellenie de la Forêt, Lanvaux, Pluvigner et vicomté de Kerambourg, au sujet de l'homicide par imprudence commis à la chasse par Thomas Botherel sur la personne de Barnabé Hillary, son neveu, du village de Bieuzy en Pluvigner.

B. 1930. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 139 pièces, papier.

1709. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles après le décès de messire Hervé de La Ferrière, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Belle-Ile. — Vente judiciaire de la métairie noble de Rosmezec en la paroisse de Brech. — Mainlevée de la succession de Thomas Huitellec au profit de Louis Burguin, de la paroisse de Mendon. — Sentence d'ordre pour la succession bénéficiaire de noble homme Claude Lemoyne, sieur de Boizeau. — Tutelle des enfants mineurs de Guy Kergozien, au village de Kergo en Crach. — Décret de mariage pour Michel Guernaire, du village de Sainte-Anne en Pluneret, et Marie Jégo, demeurant à Auray. — Appropriement d'une maison située dans la rue Belzic à Auray, en faveur d'Olivier Le Theullier.

B. 1931. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1710. — Procédures pour cause de mauvais traitements : entre messire Antoine de Douville, chevalier, seigneur dudit lieu, accusateur, et Joseph Condé et Joseph Gautier, accusés ; — entre Louise-Isabelle Duval et Joseph Condé, requêtes ; interrogatoires, etc. — Procès entre Julien Le Dantec, François Bernard et Julienne Toumellin, d'une part, et messire François de Coué, chevalier, seigneur de Salarun, le Brossay, Kergurionné, etc., d'autre part, relativement aux corvées que ledit seigneur prétendait lui être dues par les « estayers » de son moulin Manio en la

paroisse de Carnac. — Bannies afin de bail des « édifices » d'une tenue située au village de Poulblay en la paroisse de Plœmel saisis sur Louis Le Ports à la requête de Jean Perro, sieur des Roziers, marchand. — Tutelle de Simon, fils de feu Gilles Kerguiris au village de Portivy en Quiberon.

B. 1932. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1711-1712. — Rôle rentier du domaine royal à Auray, de 1711 à 1712. — Inventaire et vente de meubles après le décès de messire Louis-Hercule de Montigny, seigneur de Kerispertz, Trévien, etc., en sa maison de Kerispertz dans la paroisse de Pluneret, à la requête de noble homme Jacques Du Ry, directeur des domaines du Roi en l'évêché de Vannes, et tuteur de l'enfant mineur du dit seigneur de Montigny. — Déclaration d'une tenue située au village de Branbistern en la paroisse de Pluvigner, fournie au Roi par Jacques Kerguéris, sieur du Baizit, lieutenant civil et criminel à la sénéchaussée d'Auray. — Sentences d'ordre : pour la distribution des deniers provenant de la vente des biens de feu maître Guillaume Pitrelé, conseiller du Roi au siége de l'amirauté de Vannes ; — en la succession bénéficiaire de maître Louis-Jules Le Verger, sieur de Kerdual. — Apposition des scellés et inventaire de meubles à Auray, après le décès de messire Jean-Louis Gouyon, chevalier, seigneur de Vaudurant, Kercadio, Couettro, le Penhair, etc., à la requête de dame Jeanne-Julie de Bodoyec, sa veuve.

B. 1933. (Liasse.) — 243 pièces, papier.

1712-1717. — Saisie des terres de Kervillio en Plougoumelen et du Penhair en Pluneret, à la requête de messire Jean Du Bot, chevalier, seigneur de Sullé, du Grégo, etc., sur Jean-Yves Jouhannic, sieur de Kervillio, et messire Christophe de Trévellec, sieur de Keryargon, et dame Renée-Anne Jouhannic, sa femme, comme enfants et héritiers de maître Paul-Tristan Jouhannic, sieur d'Assenac, conseiller au présidial de Vannes, et de dame Françoise de Bodoyec, sa femme. — Apposition des scellés et inventaire de meubles au château du Plessis-Kaër en Crach, à la requête de haut et puissant seigneur messire Nicolas Riaud, chevalier, seigneur du dit Plessis-Kaër. — Donation mutuelle de leurs biens entre Jean Gouzerch et Jeanne Bouvet, sa femme. — Décret de mariage pour Anne Stéphan et Pierre-Vincent Thomas, du bourg de Quiberon.

B. 1934. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1712. — Aveu et dénombrement des maisons, terres et héritages composant la seigneurie de Pencoëtsal en la paroisse de Pluneret, fournis au Roi par Paul Jouhannic, écuyer, sieur de Kervillio. — Appropriement de biens situés dans les paroises d'Inguiniel et de Bubry en faveur de noble homme Jean Perro, sieur des Roziers, marchand à Auray, lesdits biens provenant de la succession bénéficiaire de dame Françoise-Agnès de Baud, dame des Rochettes. — Inventaire et vente des meubles dépendant de la succession de dame Anne de Quervazic, dame du Clérigo, à la requête de Pierre Gicquel, écuyer, sieur du Nédo, son héritier. — Vente judiciaire des « édifices » d'une tenue située à Kerbourleven en la paroisse de Baden, à la requête de messire Vincent de Trévegat, chevalier, seigneur de Locmaria, agissant pour messire Joseph de Trévegat, chevalier, seigneur de Limoges, conseiller au parlement de Bretagne, seigneur foncier de ladite tenue.

B. 1935. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1713. — Contrat de vente d'une tenue située au village de Kergavat en la paroise d'Erdeven, entre Jean Kerzerho et messire Pierre Le Ports, prêtre, acquéreur. — Monitoires de l'évêque de Vannes, Mgr. François d'Argouges : au sujet de l'assassinat de deux hommes par des malfaiteurs au village de Sainte-Anne en Pluneret, le jour de « l'assemblée » ; — relativement au meurtre de la fille Hilaire, d'Auray, trouvée morte sur le grand chemin conduisant de cette ville au bourg de Plœmel. — Requête présentée à la sénéchaussée d'Auray par messire Michel Guyau, sieur de la Guyausserie, « recteur » de la paroisse de Plœmel, au sujet des violences commises sur sa personne par Julien Guillothen, un de ses paroissiens, auquel il avait refusé la communion pascale. — Mesurages et prisages des « édifices » de tenues situées : au village de Digantel en la paroisse de Brech ; — au bourg de Landévant.

B. 1936. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 205 pièces, papier.

1713-1746. — Minu et déclaration de la métairie noble de l'Isle, autrement appelée Locmiquel, en la paroisse de Grandchamp, fournis au receveur des domaines

de Bretagne par noble homme Jean-Baptiste-Hyacinthe Salomon, sieur de Kerguerot, comme fils et héritier de noble homme Olivier Salomon, sieur de Cresquel. — Donation mutuelle de biens entre Pierre Le Toullec et Marie Rohu, sa femme, marchands, demeurant au village de Kerdavy dans la paroisse de Locmaria-Quiberon. — Sentence d'ordre du bénéfice d'inventaire de dame Anne de Kervazic, dame du Clérigo. — Vente des édifices d'une tenue située au village de Kerézo en la paroisse de Meudon, à la requête de dame Françoise de Marbeuf, marquise de Québriac, propriétaire foncière de ladite tenue.

B. 1937. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 180 pièces, papier.

1714. — Tutelle des enfants de Jean Raoul, au village du Cosquer en Landévant. — Mesurages et prisages des « édifices » : d'une tenue située au village de Kersoulart en la paroisse de Crach ; — d'une tenue située à Kerminihy en Erdeven. — Mainlevée des biens de la succession de Jean-François Le Rohellec, en faveur de Guillaume Gravay, maître sculpteur, demeurant à Plouhinec.— Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Paul-Michel Vivian, sieur du Clérigo, à Kerzo en Pluneret ; — chez Louis Le Clouérec, au bourg de Mériadec en Plumergat ; — chez Goual Guégannic, à la métairie du Couédo en Locoal ; — chez Marie Guhur, au village de Kerberdery en la paroisse de Brech ; — chez Marguerite Le Clouérec, au village de Toulhouet en Plœmel, etc.

B. 1938. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 183 pièces, papier.

1715. — Enquête relative à l'attaque nocturne du château de Kerambourg en Landaul par des gens qui voulaient enlever messire Jean de Robien, chevalier, sieur de Coetsal, oncle de messire Thomas de Robien, chevalier, comte de Kerambourg, conseiller au parlement de Bretagne. — Mainlevée, au profit de messire Joseph-Armand Le Meneust, fils de messire Joseph Le Meneust, chevalier, seigneur du Chastellier-Bréquigny, et de dame Marie-Angélique-Françoise Péchart, dame de Beaumanoir, de la succession de messire Nicolas Riaud, baron du Plessis-Kaer, son grand-oncle maternel. — Sentence de réception du sieur Grégoire-Pélage Le Bourhis, sieur de Kerangal, en la charge de notaire royal à la sénéchaussée d'Auray.

B. 1939. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 150 pièces, papier.

1716. — Bail judiciaire des biens appartenant aux enfants mineurs de feu noble homme Louis Guillon, à la requête de Joseph Guillon, sieur des Brullons, son frère. — Vente des meubles provenant de la succession vacante de Marguerite Nicolas, veuve Mahé, décédée en la rue du Petit-Port, à Auray, paroisse de Saint-Goustan. — Procès-verbal de débornement de terres vaines et vagues situées dans le domaine d'Auray, près du village de Kerné en la paroisse de Quiberon, afféagées par messire Charles-Marie de Coué, chevalier, seigneur de Kergurionné et autres lieux. — Mesurages et prisages des édifices : de deux tenues situées au village de Keraudran en la paroisse de Locmariaquer, sous messieurs de Rozambo et de Coué ; — d'une tenue située au bourg et paroisse de Brech dont monsieur le Président de Robien était propriétaire foncier.—Sentence de réception du sieur Nicolas Hévrar en la charge de concierge et geôlier des prisons royales d'Auray. — Décret de mariage pour Yvonne Le Galudec et Marc Le Person, de la paroisse d'Erdeven.

B. 1940. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 114 pièces, papier.

1717. Requête, information, procès-verbal de chirurgiens, relativement aux violences exercées contre Toussaint Thomas, de Saint-Goustan d'Auray, par plusieurs jeunes gens de la ville. — Inventaire des meubles laissés au château du Plessis-Kaer, en la paroisse de Crach, par feu messire Nicolas Riaud, chevalier, seigneur du dit Plessis-Kaer, à la requête de messire Joseph-Nicolas Le Meneust, chevalier, seigneur du Châtellier-Bréquigny, son héritier principal et noble sous bénéfice d'inventaire. — Mainlevée, au profit de messire Jean de Keralbaud de Cardelan, chevalier, seigneur du dit lieu, de la succession de messire Louis-Gabriel de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan, son petit-neveu.

B. 1941. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1718. — Monitoire de Monseigneur Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin, évêque de Vannes, contre quelques particuliers accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. — Liste des membres du parlement de Bretagne qui assistèrent à la séance de février 1718. — Mainlevées : de la succession de Marie Belz, du village de Saint-Julien en Quiberon, au profit de Pierre Éveno, Vincent Le Corre et Jean Le Floch ; — de la succession de Pierre Le Portz, du village de Keraudran en la paroisse de Plœmel, au profit de Françoise Bellego, Pierre Gourhael et consorts ; — de la succession de Marc Le Coz, du village de

Keroret en Erdeven, au profit de Pierre Le Coz et consorts; etc.

B. 1942. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1718. — Bail judiciaire de la maison principale et dépendances du Plessis-Kaer, et bail « à qui pour moins » des réparations à y faire, à la requête de messire Joseph-Nicolas Le Meneust, chevalier, seigneur du Châtellier-Bréquigny. — Procès-verbal de descente à Saint-Armel en la presqu'île de Rhuis, à la requête du supérieur et des prêtres du séminaire de Vannes, pour juger les usurpations commises sur leur prieuré du Hézo, en la paroisse de Surzur, par les religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis. — Bannies : de l'aveu fourni au Roi par messire Joseph-André de Robien, chevalier, seigneur de Campson, Coëtsal et autres lieux, pour les maisons et terres de Coëtsal-Mériadec et de Kergouvello provenant de la succession de son père; — de l'aveu fourni au Roi par messire Joseph-Nicolas Le Meneust, pour les biens de la seigneurie du Plessis-Kaer dépendant de la succession bénéficiaire de messire Nicolas Riaud, chevalier, baron du dit Plessis-Kaer.

B. 1943. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 121 pièces, papier.

1719. — Monitoires relatifs : au meurtre de Jean Gouzerch au village de Saint-Méen en la paroisse de Plœmel; — aux vols commis par plusieurs particuliers tant en la ville d'Auray que dans les campagnes environnantes. — Inventaire de meubles au village de Kerambel en la paroisse de Locmariaquer, après le décès de Guillaume Le Bayon. — Baux judiciaires : des biens dépendant de la succession de messire Nicolas Riaud, baron du Plessis-Kaer; — des revenus des terres de Kerisper en Pluneret et de Trévient en Plougoumelen, provenant de la succession de M. de Montigny. — Enquête nouvelle au sujet des contestations survenues entre le séminaire de Vannes et l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis relativement au prieuré du Hézo.

B. 1944. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1719. — Mesurage et prisage des « édifices et superfices » d'une tenue située au village de Kervazo en la paroisse de Brech, sous la seigneurie de Keravéon. — Mainlevées: de la succession d'Avoye Cailloce en faveur de René Coriton et de François Guégan; — de la succession de Thomase Troquet en faveur de René Mignard et consorts; — de la succession de demoiselle Anne Guymar en faveur de demoiselle Louise Dronet, dame de la Salle. — Inventaires de meubles après décès : au village de Tréluzon en la paroisse de Plœmel, chez Yves Le Portz ; — à Auray, paroisse de Saint-Goustan, chez noble homme Joseph Guillon, sieur de Lomellec; — à Plousquen en Landévant, chez Jean Daniel; — au Grand-Crafel en Baden, chez Jean Le Caron, etc.

B. 1945. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1720. — Sentence de réception de maître Louis Aurillion en l'office de sénéchal et seul juge de la châtellenie de Coetsal et Kergouvello. — Mesurage et prisage des « édifices » d'une tenue située au village de Kervaingu en la paroisse de Pluneret, sous M. le président de Rozambo, et d'un « convenant par dehors » situé au même village, sous la seigneurie de Pontsal. — Inventaires de meubles après décès : chez Louis Le Pennec, au village de Kermoro en la paroisse de Landévant; — chez Louis Le Chapelain, au village de Loperhet en Erdeven; — chez Joseph Thomas, au village du Golherez en Brech; — chez demoiselle Marie Guillon, veuve de noble homme Pierre Berthelot, à Saint-Goustan d'Auray, etc.

B. 1946. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1720. — Mesurage et prisage des « édifices » d'une tenue située au village de Brégoharn en la paroisse de Brech. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez André Le Buan, au village de Kerberio en Crach; — chez messire Paul Le Gouvello, sieur de la Porte, vicaire perpétuel d'Auray, à la maison noble du Tymat, autrement dite Coetquerintin, en Plœmel; — chez Michel Le Soumer, au bourg de Pluneret; — chez François Botuha, maître tailleur d'habits, en la rue de l'Hôpital, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez Silvestre Corlobé, au Budo en Pluneret, etc.

B. 1947. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1720. — Sentences de réception : de maître Pierre Le Pontho en l'office d'alloué de la juridiction de Largouet-sous-Auray; — de maître François Lucas, sieur du Mottay, en l'office de sénéchal des juridictions de Coetsal, Kergouvello, etc. — Mesurages et prisages des « édifices » :

d'une tenue située à Keredan en la paroisse de Brech, sous madame de Vaudurant; — d'une tenue située au village de Paluarff en Plœmel, sous le comte de Keravéon. — Inventaires de meubles après décès : chez messire François Le Gouvello, recteur de la paroisse de Mendon et doyen de Pontbelz; — chez Perrine Guillas, au village de Kerdaniel en la paroisse de Locmariaquer; — chez messire Guillaume Le Menach, curé de la « trève » de Mériadec en Plumergat, etc.

B. 1948. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1721. — Compulsoire pour dame Jeanne-Julie de Bodoyec, dame de Vaudurant, veuve de messire Jean-Louis Gouyon, chevalier, seigneur de Vaudurant, relativement à un droit de tombe dans la chapelle Notre-Dame du cimetière d'Auray. — Procès-verbal de descente judiciaire au bourg de Baden, à la requête de Jean de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan et de Trévrat, et de dame Françoise-Yvonne de Leshildry, dame de Cardelan, sa femme, pour faire la visite d'un poteau de justice nouvellement planté audit bourg par messire Toussaint de Cornulier, président à mortier au parlement de Bretagne, qui prétendait être seigneur de ladite paroisse de Baden. — Bannies à fin d'appropriement du manoir noble de Kerbernès et dépendances, en la paroisse de Plœmel et autres, vendus par messire Joseph-Alexis-François de La Touche, chevalier, seigneur de Beaulieu, à messire François de La Pierre, chevalier, seigneur de Talhouet. — Inventaire des meubles trouvés après le décès de messire Jean-Baptiste Du Rohello, recteur de la paroisse de Pluneret.

B. 1949. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1722. — Appositions des scellés et inventaires de meubles après décès : chez Sébastien Letoux, au village de Kerguéro en la paroisse de Brech; — chez Vincent Le Clouérec, au village de Kerdaniel en Locmariaquer; — chez Bonaventure Le Bail, à Korroch en Plouharnel; — chez Laurent Le Bonnec, à Poulblaye en Plœmel; — chez Pierre Le Port, au bourg de Pluneret; — chez Joseph Quintin, au village de Kerleau en Crach, etc.

B. 1950. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1722. — Mainlevée, au profit de dame Hélène de Langle, veuve de Jacques de Kermadec, écuyer, sieur du Moustoir, de la succession de dame Jacquette de Kermadec, femme de René-Michel de Larlan, écuyer. — Sentence de réception de Pierre Cotineau en l'office de sénéchal, alloué et lieutenant des juridictions de la châtellenie de la Forêt, Lanvaux, Pluvigner et vicomté de Kerambourg. — Appositions des scellés après décès : chez noble homme Pierre Lamy, à Saint-Goustan d'Auray; — chez Marie Auffret, au village de Saint-Degan en la paroisse de Brech; — chez Magdeleine Kerzerho, au village de Kergal en Plœmel, etc.

B. 1951. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 157 pièces, papier.

1723. — Sentence de réception de maître Pierre Le Pontho en l'office de sénéchal de la juridiction de la commanderie du Saint-Esprit d'Auray. — Mainlevées : au profit de Joseph Aufret et consorts, de la succession de Joseph Le Paillart; — au profit de Claude Le Perennès et consorts, de la succession d'André Dorso. — Inventaires de meubles après décès : chez Barbe Guillevic, au village de Lenran en la paroisse de Plumergat; — chez Gilles Le Gohebel, au village du Petit-Cosquer en Crach; — chez Jean Le Roux, à Kerivau en Locmariaquer, etc.

B. 1952. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 163 pièces, papier.

1723. — Extraits de contrats de mariage fournis par messire Nicolas-Charles de Roncherolle, chevalier, comte de Planquery, afin d'obtenir la mainlevée de la succession de François-Hyacinthe Thomas, sieur de la Caunelaye, gouverneur de Belle-Ile-en-Mer. — Mesurages et prisages des « édifices » : d'une métairie noble située au village du Kerver en la paroisse de Brech; — d'une tenue située à Lomellec en Pluneret; — d'une tenue située à Kerdrecant en Brech; — d'une tenue située à Kerhillio en Erdeven. — Bail judiciaire des biens dépendant de la succession de messire Julien-François de Larlan de Kercadio, chevalier, comte de Rochefort, président à mortier au parlement de Bretagne, lesdits biens situés dans les paroisses de Mendon, Plœmel, Locoal, Belz, Erdeven, Carnac, Plouharnel, Crach, Locmariaquer, Pluneret, Brech, Landaul, Plumergat, Nostang, Camors et Saint-Gildas d'Auray.

B. 1953. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1724. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre messire François de Coué, chevalier, seigneur de Salarun, Kergurionné, Kergrois, etc., et dame Pauline-Marie Hubert de la Bédoyère, sa femme. — Bail à rabais

des réparations à faire au moulin à vent de Kaer en la paroisse de Locmariaquer et aux moulins à eau de Tréauray en Pluneret. — Mainlevées des successions : de Clémence Maderan, au profit de Joseph Clément du village de Portivy en Quiberon; — de Perrine Kergozien, au profit de Jean Le Marec. — Inventaires de meubles après décès : chez maître Christophe Glain, sieur de Saint-Avoye, procureur en la juridiction royale d'Auray; — chez messire Jean-Baptiste-Auguste Le Meneust, chevalier, vicomte de Bréquigny, décédé à Auray, à la requête de messire Joseph-Armand Le Meneust, chevalier, comte de Bréquigny, son frère aîné et son héritier bénéficiaire.

B. 1954. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1724. — Mainlevées : en faveur de Jacques-Vincent de Kermadec, écuyer, seigneur du Moustoir, de la succession de messire Philippe de Kermadec, recteur de Crach, son oncle; — en faveur de messire Claude-Auguste de Marbeuf, seigneur de Laillé et autres lieux, des successions de messire Claude de Marbeuf, abbé de Langonnet, et de dame Françoise de Marbeuf, marquise de Québriac, son oncle et sa tante. — Vente judiciaire des « édifices » d'une tenue située au village de Kerevcn-er-Sach en la paroisse d'Erdeven, saisis sur François Le Diraison à la requête du comte de Keravéon. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez messire Olivier Le Rol, prêtre, au village du Gergouet en la paroisse de Crach; — chez Françoise Le Port, au village de Keriaval en Locmariaquer; — chez Christophe Le Tallec, au village du Mellin en Plumergat, etc.

B. 1955. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1725. — Enquêtes relatives : à l'assassinat de Mathurin Corlobé au village de Kerguibrian-Izel en la paroisse de Brech; — au meurtre commis, au château de Kerambourg en Landaul, sur la personne du chevalier de Robien par Lanoë, son valet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Rozo, au village du Gergouet en Crach; — chez Olivier Guégan, au village de Kerango en Locmariaquer; — chez Françoise Guillouzic, au bourg de Plumergat, etc.

B. 1956. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1726. — Procès entre messire Hyacinthe Chauchart, chevalier, seigneur de la Vicomté, et dame Louise Gouyon, veuve de messire Sébastien de Robien, seigneur de Rez, relativement aux corvées et au détroit du moulin Guillemin dépendant de la terre de Kerambartz. — Bail judiciaire d'une tenue à domaine congéable située au village de Botulen en la paroisse de Brech, appartenant aux enfants mineurs de Jean Le Ravallec et Marie Rio. — Mainlevée en faveur de maître Mathieu Le Thieis, sieur de Keravélo, notaire royal et procureur au siége présidial de Vannes, de la succession de demoiselle Jeanne Rio, veuve du sieur Partenay de Kergestin. — Sentence de réception de Joachim Geffroy en l'office de commis-juré au greffe de la sénéchaussée d'Auray.

B. 1957. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1727. — Procédure criminelle relativement à l'assassinat de Pierre Lespiguen de la paroisse de Meucon; monitoires; informations d'office; procès-verbal de chirurgiens; etc. — Adjudication d'héritages situés dans la ville de Montfort et aux environs, dépendant de la succession bénéficiaire de demoiselle Jeanne Portier. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray entre messire Jean-Baptiste de Marin, chevalier, seigneur de Moncan, Talhouet, le Sallo, Bransquel et autres lieux, et Jacques de Kermadec, écuyer, seigneur du Moustoir, au sujet de la métairie de Kernormand en la paroisse de Brech. — Mainlevée de la succession de Thuriau Le Levarec au profit de Jean Le Glouanic, de Cochfourno en Crach.

B. 1958. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1728. — Bannies d'appropriement d'une maison située en la rue du Château à Auray au profit de noble homme Jacques Le Breton et demoiselle Perrine Drouar, sa femme. — Vente judiciaire des meubles provenant de la succession bénéficiaire de messire Jacques Le Livec, prêtre, décédé à sa maison noble de Kerbourvellec en la paroisse de Plumelin. — Bail judiciaire des maisons, tenues et héritages appartenant aux enfants mineurs de messire Julien-François de Larlan de Kercadio, chevalier, comte de Rochefort, président à mortier au parlement de Bretagne. — Mainlevée en faveur de Pierre Hurtaut, de Coet-Erroué en Locmariaquer, de la succession de Marie Le Corfvec.

B. 1959. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1729. — Mesurages et prisages des « édifices » : d'une

tenue située au village de Kersassin en la paroisse de Landaul, sous dame Hélène de Langle, dame douairière de la Boullaye; — d'une tenue située à Kerharlay en Landévant dont le fonds appartenait au seigneur de Marbeuf; — d'une ténue située à Kerbasquic en Plouharnel, sous M. de Kermadec du Moustoir. — Partages de meubles après décès : en la maison noble du Quenhuen en Pluneret; — chez maître Jean-Louis Lucas, sieur de Beaulieu, greffier de la sénéchaussée d'Auray. — Acte par lequel Jean Le Corfvec et consorts vendent à Jacques Danic les édifices en partie ruinés d'une maison située au Port-Blanc, auprès des presses à sardines et du village de Kernevilit en la paroisse de Locmariaquer.

B. 1960. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1729. — Inventaires de meubles après décès : chez François Le Couas, au village de Loperhet en la paroisse d'Erdeven; — chez Jean-Baptiste Querrio, en la rue du Château, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez Joseph Daniello, au village de Querrio en Belz; — chez maître Jean Cancouet, « général et d'armes », en la rue Belzic à Auray; — chez Julien Le Pallut, au village de Ravinet en la trève de Mériadec-Coetsal, paroisse de Plumergat; — chez Jean Jacob, à la métairie de Kernormant en Pluneret, etc.

B. 1961. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 138 pièces, papier.

1730-1781. — Acte par lequel Mathieu Martin de Penquer, fermier des domaines engagés par le Roi à monseigneur le comte de Toulouse, amiral de France, dans l'étendue des juridictions royales de Ploermel, Auray, Hennebont et Quimperlé, vend à titre d'afféagement à maître Guillaume-François Boutouillic, écuyer, sieur de la Porte, conseiller du Roi au présidial de Vannes, le droit de faire venir à ses moulins de Kerbernès en Plœmel et de Kergonan en Plouharnel, tous les sujets du Roi sous son domaine d'Auray qui n'étaient pas assujettis aux moulins du Roi, sauf quelques exceptions; procès à ce sujet entre Mathurin Jouan, meunier des moulins à mer de Sainte-Barbe et à vent de Kergonan, et messire Jean-Vincent-Louis de Boutouillic, seigneur abbé de la Villegonan, propriétaire desdits moulins, d'une part, et de l'autre Jean Mallet, Vincent Le Grouec, et consorts. — Devis des réparations à faire au presbytère de Plœmel.

B. 1962. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1730. — Procédure criminelle contre un particulier accusé de tentatives de viol sur la personne de Marie Le Gallo, âgée de dix ans. — Description et déclaration par mesurages et débornements du fonds et des « édifices » d'une tenue située au village de Sainte-Barbe, autrement dit Pen-er-bloué, en la paroisse de Plouharnel, fournies par Marc Le Bagousse à haut et puissant seigneur messire Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, chevalier, comte de Rochefort, etc. — Mesurages et prisages des « édifices » : d'une tenue située au village de Saint-Degan en la paroisse de Brech, sous le seigneur de Rochefort; — d'une tenue située à Kerihuel, même paroisse, sous M. le vicomte de Gouyon. — Sentence de réception de Jean-Joachim Geffroy, sieur de Lestenno, en l'office de notaire royal en la juridiction d'Auray.

B. 1963. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1731. — Bannies de déshérence de la succession de messire Claude-François-Auguste, abbé de Marbeuf. — Adjudications : des immeubles dépendant de la succession bénéficiaire de noble homme René Le Breton « miseur » de la ville et communauté d'Auray; — des immeubles saisis sur honorable femme Augustine Le Gludic, veuve de Julien Le Luhern, marchande de draps à Auray, à la requête de Jacques Chaplot et Charles Charpentier, marchands de draps à Tours. — Inventaires de meubles après décès : chez Perrine Pillet, veuve de Bertrand Le Moign, à Auray; — chez Marie Le Port, veuve de Julien Burguin, au village de Kerbiguet-Derrias en la paroisse de Brech; — chez Hélène Le Bail, au bourg de Plouharnel, etc.

B. 1964. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 115 pièces, papier.

1731. — Appropriements : au profit de noble homme Charles Gravé, sieur de la Martinière, des immeubles dépendant de la succession de René Le Breton; — au profit de Jean-Baptiste Gouello, marchand à Auray, de tenues situées aux villages de Kersohan et du Lezran en la paroisse de Pluneret. — Mesurages et prisages des « édifices » : d'une tenue située à Kerfasil en Crach; — d'une tenue située au village du Guernec en Brech. — Mainlevées de la succession de messire Claude-François-Auguste de Marbeuf : au profit de François-Anne Le Gouvello, écuyer, sieur de la Porte; — au profit de messire François Gicquel, seigneur du Nédo, Kermainguy, Kerouriec, Kerdréan et autres lieux. — Sentences de réception : de Vin-

cent Cercleux aux fonctions d'apothicaire en la ville d'Auray; — de maître Barnabé Lauzer, sieur de Kerganec, en l'office de sénéchal de la juridiction de la commanderie du Saint-Esprit d'Auray.

B. 1965. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1732. — Procès-verbal d'expertise des travaux exécutés au presbytère de Plœmel. — Adjudication des « édifices » d'une tenue située au village de Kerguen en la paroisse de Landaul, saisis sur Laurent Le Bidan à la requête de messire Julien Bidé, chevalier, seigneur de la Grandville, intendant de Lille en Flandre, propriétaire foncier de ladite tenue. — Bannies d'appropriement, au profit de François-Mathias Lorho et de Jacquette Danion sa femme, de maisons situées en la rue Neuve, paroisse de Saint-Goustan d'Auray. — Sentence de réception de Pierre-François Le Picart en l'office de sergent royal général « et d'armes » en la ville et juridiction d'Auray.

B. 1966. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1732. — Mainlevées : de la succession de Pierre Guillas, du bourg de Quiberon, au profit d'Avoye et de Catherine Le Marchand ; — de la succession de Magdeleine Le Corfvec, au profit de Françoise Gouzerch, veuve de Pierre Le Corfvec, du village du Cosquer en Plouharnel; — de la succession de demoiselle Jacquette-Thérèse Salomon, au profit de noble homme Jean-Baptiste-Hyacinthe Salomon, sieur du Guergerot. — Bannies d'appropriement : pour Noël Drouar, de maisons sises en la ville d'Auray ; — pour messire Joseph Du Botdéru, prêtre, directeur de la congrégation des femmes à Auray, d'une maison de la rue du Cohliorch en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — pour messire Christophe-Paul de Robien, chevalier, seigneur du dit lieu, président à mortier au parlement de Bretagne, de la terre et seigneurie du Val acquises de messire Claude-Marie de Marbeuf, chevalier, seigneur du Gué, aussi président au dit parlement.

B. 1967. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1733. — Sentence de réception de Pierre Cotineau, sénéchal et seul juge des juridictions de la baronnie de la Forêt, Lauvaux, Pluvigner et vicomté de Kerambourg, aux offices de sénéchal, alloué et lieutenant de la juridiction et châtellenie du Val s'exerçant à Auray. — Nouveau « renable » du presbytère de Plœmel. — Procès-verbal de rébellion des paroissiens de Baden contre les employés des Devoirs au département d'Auray ; requête présentée à ce sujet à la cour d'Auray, par Jérôme Ferrière, sieur de Kernotaire, directeur général des Devoirs, en l'évêché de Vannes, au nom de maître Jacques Vauchel, fermier général des grands et petits Devoirs des États, impôts et billots en la province de Bretagne.

B. 1968. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1733. — Procurations et correspondances relatives à la tutelle des enfants de messire Jean de Keralbaud, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur de Cardelan. — Inventaire général des meubles et objets mobiliers trouvés après le décès de Vincent Cercleux, maître apothicaire à Auray. — Bannies de contrats d'acquêt relatifs : à une tenue située au bourg de Brech vendue à René Bodeven par les héritiers de maître David-Vincent Buaud, sieur de Villenoué ; — à une maison située près de l'église Saint-Gildas d'Auray, vendue par demoiselle Vincente-Agnès Geffroy, veuve de Nicolas Lauzer, sieur de Kergannec, à Noël Drouar, marchand d'Auray ; — à une tenue située au bourg trévial de Mériadec, paroisse de Plumergat, vendue par messire Gabriel-Anne-Marie Jocet, chevalier, seigneur de Kervilart, à messire Jean-Joseph Boutouillic, sieur de Castello, chanoine de l'église cathédrale de Vannes.

B. 1969. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1734. — Adjudication du bail à ferme des biens appartenant aux enfants mineurs d'Éloi Belz, lesdits biens situés dans les paroisses de Saint-Gildas d'Auray, Pluvigner, Landévant, Mendon, Brech, Plœmel, Plouharnel. — Inventaires de meubles après décès : chez messire Jean de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan, en la maison noble de Cardelan située dans la paroisse de Baden; — chez Joseph Robin, à Saint-Goustan d'Auray; — chez Pierre Audic, au village de Kerouret en la paroisse d'Erdeven ; — chez Mathurine Le Prézet, au village de Kernescop en Quiberon ; — chez Renée Guillevic, à Kerleau en Pluneret, etc.

B. 1970. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 118 pièces, papier.

1734-1776. — Bannies des contrats d'acquêt : de deux maisons situées en la paroisse de Saint-Gildas d'Au-

ray, près du Saint-Esprit et du Four-Mollet, relevant roturièrement du fief du Roi, vendues à Pierre Drianno par Marie-Hélène Denieux, femme d'Antoine Drenon, imprimeur et libraire à Brest; — d'un grand pré situé sur le chemin d'Auray à la Chartreuse, en la paroisse de Brech, vendu à Noël Drouar, marchand d'Auray, par messire Joseph-Jules, vicomte de Gouyon de Vaudurant; — d'une tenue située au bourg de Pluneret et d'une autre du village de Kerverner en Baden, vendues par dame Jeanne-Marie Pégasse, dame douairière de Meslien, à maître François-Joseph Briant, sieur de Kervagat, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux, bois et forêts de Cornouaille. — Baux à ferme de la métairie de Locmariaer-fanc en la paroisse de Plumergat; procès relatif à cette tenue entre messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, et les révérends Pères Chartreux de Saint-Michel-du-Champ près Auray prenant fait et cause pour Joachim Corlobé, leur fermier en ladite tenue.

B. 1971. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 117 pièces, papier.

1735. — Bannie du bénéfice d'inventaire de la succession de Charles-François Guido, écuyer, sieur de Bourgerel, à la requête de dame Marie-Anne-Marquise Guido, dame de Kermellec, sa cousine. — Mainlevées : de la succession d'Anne Le Bagousse, au profit de Marc Le Goff et consorts; — de la succession de messire Jean Le Tallec, recteur de Plumergat, au profit de messire Joseph Le Tallec, recteur actuel de cette paroisse; — de la succession de Sébastien Le Marchand, au profit de François Le Marchand, du village de Kervihan en Quiberon, etc.

B. 1972. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1735. — Sentence de réception de Joseph-Marie Le Verger, sieur de Villeblanche, notaire et procureur de la sénéchaussée d'Auray, en la charge de procureur d'office de la juridiction du comté de Largouet-sous-Auray. — Appositions des scellés après décès : chez Jean Madec, au village de Kerezan en la paroisse de Pluneret; — chez Jean Guyonvarch, à Keran en Plœmel; — chez M. de Bourgerel, en son château de la paroisse de Baden; — chez Jacques Le Lamer, à Loclément en Erdeven; — chez messire Jules-Joseph Boutouillic, sénéchal de la cour d'Auray, tant à Auray qu'en la maison noble de Kermalvezen en la paroisse de Carnac, etc.

B. 1973. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 120 pièces, papier.

1736. — Poursuites de Jean-Baptiste-Avril Lescot et Jean Demars, opérateurs privilégiés du premier médecin du Roi, contre Jacques Devaux, joueur de marionnettes, accusé de débiter des remèdes dans les environs de la ville d'Auray, au préjudice des premiers. — Appositions de scellés après décès : chez Jean Le Diabat, au village de Lesquibé en la paroisse de Pluneret; — chez René Fravalo, au bourg de Baden; — chez Yves Le Visage, à Kerivarho en Mendon; — chez Jean Lauzer, à Langonbrach en Landaul; — chez Antoine Le Mené, à Tréauray en Plumergat; — chez Germaine Grouhel, à Kerbihouarne en Erdeven, etc.

B. 1974. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1736. — Procès-verbal de vérification des réparations faites au château de Cardelan en Baden. — Mesurage et prisage des « édifices » et droits superficiaires d'une tenue située au village du Grand-Bonerfaven en la paroisse de Brech, domaine congéable sous la seigneurie de Kerivalan. — Mainlevées des successions : de Marguerite Le Mau, au profit d'Anne Le Mau, veuve de Gilles Luco, demeurant au bourg de l'Ile-aux-Moines; — de Vincente Lamer, au profit de Joseph Lamer demeurant au bourg de Locmaria de Quiberon; — de Marguerite Moizan, au profit de Jacquette Le Marchand, du Grand-Rohu en Quiberon, etc.

B. 1975. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1737-1749. — Bail à ferme d'un « convenant par dehors » situé aux appartenances des villages de Kerberen et de Saint-Antoine en Plouharnel, consenti par Grégoire Gourhael à Laurent Le Mouroux; procédure à ce sujet. — Appositions de scellés après décès : chez Gilles Rio, au village de Kerezan en Pluneret; — chez Jean Caradec, à Kergal en Plœmel; — chez Louis Le Quer, au Mané-Lescouet en Mendon; — chez messire Loius Pérennès, recteur de la paroisse d'Erdeven; — chez Sébastien Tessé, au bourg de Crach, etc.

B. 1976. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1737. — Prisage et estimation des biens dépendant de la succession de messire Jean de Keralbaud, chevalier,

seigneur de Cardelan et de Trévrat, gentilhomme ordinaire de son Altesse Sérénissime Monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier écuyer de madame la princesse de Condé, palatine de Bavière; lesdits biens situés dans la paroisse de Baden. — Sentences de réception : de Guillaume-Joseph Corderot en l'office de procureur à la sénéchaussée d'Auray; — de maître Pierre-Hyacinthe Le Verger, sieur de Kerorben, en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction de Talhouet-Sallo ; — de maître Joseph Marie Le Verger, notaire et procureur à la cour d'Auray, en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction de Bojuste s'exerçant à Plumergat.

B. 1977. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 108 pièces, papier.

1739. — Procès entre Vincent-Eugène Le Livec, écuyer, sieur de Limellec, alloué de la sénéchaussée d'Auray, et Charles-René Le Gouvello, écuyer, au sujet du « détroit » du moulin de Branhoc, en la paroisse de Mendon. — Sentence de réception de maître Bertrand-René Gicquel en l'office de notaire royal et procureur à la sénéchaussée d'Auray. — Requête adressée à la cour d'Auray par Jean Vaury, fermier des fours banaux du domaine du Roi à Auray, au sujet des abus commis à son préjudice par les fourniers particuliers du faubourg de Saint-Goustan et par les boulangers forains. — Apposition de scellés et inventaire de meubles après le décès de messire Joseph Le Tallec, recteur de Plumergat.

B. 1978. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1739-1748. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Mendon. — Succession vacante de noble homme Jean Guillon; inventaire de meubles, etc. — Mainlevées des successions : de messire Augustin de Langle, grand-vicaire de l'évêché de Vannes, au profit de messire François-Joseph-Louis de Langle, chevalier, seigneur de Kermorvan, président à mortier au parlement de Bretagne; — de Magdeleine Bodeven au profit de René Bodeven, du bourg de Brech; — de Marguerite Le Blanche au profit d'Henri Le Livellec, de Saint-Julien en Quiberon. — Inventaire des meubles, objets mobiliers et quittances trouvés au presbytère de Saint-Goustan, après le décès de messire Jean Delourme, recteur de cette paroisse.

B. 1979. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1739. — Appositions de scellés après décès : chez Pierre Jossic, au village de Kernabat, en la paroisse de Pluneret; — chez Guillaume Le Floch, à Kermodeste en Plœmel; — chez Françoise Tanguy, à Kerhervé en Baden; — chez Jean Daniel, à Raingamblach en Plumergat; — chez Pierre Le Sant, à Kergrosse en Erdeven; — chez Jeanne Le Gohebel, au Petit-Cosquer en Crach; — chez Renée Jéhanno, à Kerallan en Brech, etc.

B. 1980. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1739. — Sentences de réception : d'Étienne Francheterre en l'office d'huissier-audiencier de la sénéchaussée d'Auray ; — de maître Guillaume Authueil, notaire royal, en la charge de greffier civil, criminel et de police de la même juridiction. — Procès-verbal de descente au presbytère de Plumergat, pour dresser l'état des réparations à y faire. — Ventes et « incantes » publiques de meubles après décès : chez Louis Kerserho, au village de Kergal en la paroisse de Plœmel; — chez demoiselle Marie-Hyacinthe Le Verger, veuve de maître Joseph-Vincent Henry de Kermarquer, en la rue Notre-Dame, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez Marie Le Labousse, au Magouéro en Brech; — chez dame Louise Dondel, dame de Brullé, en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray, près des Capucins.

B. 1981. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1740. — Compte en charge et décharge rendu par Guillaume Authueil, sieur de Lestenallec, procureur et administrateur des biens et revenus temporels de la chapelle Notre-Dame du cimetière d'Auray, pour les années 1735-1738. — Adjudication de la boucherie de carême. — Déshérences des successions : de Pierre Berruyer, maître chirurgien; — de Jean-Baptiste La Barre, employé dans les fermes du Roi à Auray. — Partage des immeubles dépendant de la succession de messire Jean-Baptiste du Rohello, seigneur du Quenhuen. — Mainlevée de la succession de Michelle Le Baron au profit de Grégoire Le Baron, du village de Kercadio en Erdeven.

B. 1982. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1740. — Inventaires de meubles après décès : chez Jacques Le Dantec, au village de Kerserho en la paroisse d'Erdeven; — chez Julien Camenen, à Fetan-Serrec en

Locmariaquer; — chez Marie Corlay, veuve de Germain Lemoine, au Grand-Baizit en Brech; — chez Pierre Le Bagousse, à Poulguenan en Plœmel; — chez Jeanne Le Diraison, veuve de Jean Rio, au bourg de Landévant; — chez Louise Kerbastard, veuve de Joseph Le Tallec, à Saint-Trémeur en Pluvigner, etc.

B. 1983. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1741-1748. — Poursuites contre le sieur Le Livec fils, accusé du meurtre du sieur de Bréhé. — Procès entre messire Guy-Jules-Anne de Goyon, chevalier, seigneur dudit lieu, et Jean-Toussaint de La Pierre, seigneur de Frémeur et de Rosnarho, relativement à une rente réclamée par ce dernier sur la terre de Lanitré, en qualité de sergent féodé de Mendon. — Monitoires, enquêtes, requêtes, informations d'office, etc., au sujet de l'homicide et du vol commis sur la personne de Jean Le Morhellec, du village de Langliren en la paroisse de Plœren.

B. 1984. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1741. — Sentences de réception : de Dominique Philippe, sieur de Kerarmel, en la qualité de chirurgien et barbier à Auray, avec pouvoir de tenir boutique ouverte avec enseigne et bassin; — de François-Marie Authueil de Rostevel en l'office de notaire royal à la sénéchaussée d'Auray. — Mainlevées: de la succession de Vincent Le Toullec, du bourg de Quiberon, au profit de Grégoire Le Toullec et consorts; — de la succession d'Hélène Logeo, du village du Cosquer en Plouharnel, au profit de Joseph Madec, de Coetcougam en Carnac; — de la succession de messire René Vallier, curé de la paroisse de Saint-Gildas d'Auray, au profit de Julienne Vallier, veuve de Julien Tabourdet, demeurant en la ville de Vannes, paroisse de Saint-Salomon, etc.

B. 1985. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1741-1742. — Émancipation des enfants de messire Jean de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église paroissiale de Brech. — Inventaires de meubles après décès : chez Guigner Le Baron, au village du Grand-Baizit en la paroisse de Brech; — chez Joseph Dalarun, tailleur de pierres, en la rue de l'Hôpital, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez François Guégan, à Locmaria-er-Houet en Landévant; — chez demoiselle Vincente Mazé, veuve de maître Christophe Glain, sieur de Saint-Avoye, en la rue Neuve, paroisse de Saint-Goustan d'Auray; — chez Mathieu Grouhel, au village de Kergazec en Plouharnel, etc.

B. 1986. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 164 pièces, papier.

1742-1779. — Procès entre les créanciers de la succession bénéficiaire de René-François Millet. — Procès-verbal de mesurage et de débornement de 30 journaux de lande situés dans la paroisse de Mendon, afféagés par messire Alexis Le Gouvello de Kerantré. — Inventaires de meubles après décès : chez maître Étienne Francheterre, huissier-audiencier au siége royal d'Auray, en la rue du Château, paroisse de Saint-Gildas; — chez messire François Boutouillic, abbé de Kerlan, diacre, dans la même paroisse; — chez Pierre Le Berre, au village du Teno en Pluneret; — chez Jeanne Connan, au bourg de Quiberon, etc.

B. 1987. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1742-1748. — Information d'office au sujet des vols commis par Louis Madec, dit Le Cocq, fils de François Madec, de la ville d'Auray. — Procédure criminelle relativement à l'homicide involontaire commis par Joseph Gouzerch sur la personne de Nicolas Le Moroux; lettres de rémission en faveur du premier. — Descentes judiciaires pour levées de cadavres : au village de Lermitte en la paroisse de Brech; — à Keryvallan, même paroisse; — au Teno en Pluneret. — Adjudication de la boucherie de carême.

B. 1988. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1742. — Procès-verbaux d'arpentage et de débornement de terres vaines et vagues situées sous le domaine d'Auray, dans les paroisses de Carnac, Pluneret et Plœmel, à la requête de messire Charles-Marie de Coué, seigneur de Salarun, Kergurionné et autres lieux, et de messire Alexis Le Gouvello de Kerantré, adjudicataires desdites terres. — Mainlevées des successions : de Simon Lorlaise au profit de Guillaume Madéran et consorts; — de Marie Belz au profit d'Anne-Marie Perrodo; — de François Guégan, de Quiberon, au profit de François Perrodo et de Françoise Guégan, sa femme; — de Marie-Hyacinthe Lamiot au profit d'Anne Lamiot, veuve d'Antoine Briend, du bourg de Plumergat, etc.

B. 1989. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 156 pièces, papier.

1743. — Procès-verbaux des réparations à faire aux presbytères : de Pluneret; — de Saint-Goustan d'Auray; — de Belz ; — de Crach. — Partages de meubles : au village de Kerzard-Ihuel, en la paroisse de Landévant, après le décès de François Le Galloudec ; — à Kereudo en Brech, après le décès de Julien Pasco. — Réceptions : de Jacques-Gildas Henry en l'office de commis-juré au greffe de la sénéchaussée royale d'Auray; — de Jean-Vincent Glain de Saint-Avoy en la charge de notaire royal à Auray. — Poursuites de maître Pierre Duvigneau, fermier général des devoirs, impôts et billots de la province de Bretagne, contre François Le Garec et consorts, du village de Lapaule en la paroisse de Mendon, accusés de vente frauduleuse de cidre.

B. 1990. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 170 pièces, papier.

1743. — Bannies de la vente des immeubles provenant de la succession bénéficiaire de demoiselle Anne-Jeanne Dubon de Trevers. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Le Formal, au village de Trézidy en la paroisse de Landaul; — chez François Le Cam, à Kerihouard en Erdeven; — chez Jean Le Lain, à Kerharno en Crach; — chez Pierre Gillouard, à Kervilly en Mendon; — chez Jacques Guillard, à Kericun en Belz; — chez Anne Le Berre, au Budo en Pluneret; — chez Nicolas Kermorvan, à Lapaule en Mendon, etc.

B. 1991. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 140 pièces, papier.

1743. — Procès-verbaux de descente de justice : au bourg de Mériadec en la paroisse de Plumergat, au sujet d'une femme trouvée morte dans un puits; — près du moulin à vent de la Chartreuse, pour la levée du cadavre du jardinier des Pères Capucins d'Auray. — Monitoires, informations, interrogatoires, etc., relatifs à un vol commis dans la sacristie de l'église paroissiale de Belz. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au manoir noble de Botdalan en la paroisse de Landévant; — chez Claude Le Corre, au village de Léaulet en Brech; — chez Élisabeth Le Marle, à Kerrio en Locoal; — chez André Gouzerch, à Kernivilit en Locmariaquer; — chez Jeanne Campion, en la rue Neuve, paroisse de Saint-Goustan d'Auray; — chez François Jacob, à Rochpriol en Quiberon; — chez Simon Le Moroux, au Henlez en Phouharnel; — chez Jean Roblet, à Kerrio en Belz, etc.

B. 1992. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1744. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jeanne Blouin, veuve de Nicolas-Philippe de Kerarmel, maître chirurgein, à Auray ; — chez François Le Boulair, au bourg de Landévant; — chez Guillaume Le Météour, au village de Kerbaule en Pluvigner; — chez Louis Carnac, à la métairie noble de Kermadio en Pluneret; — chez Jean Le Lorrec, à Kergonnio en Plœmel; — chez Grégoire Gouarin, à Lapaule en Mendon; — chez Françoise Fayeau, veuve de Jacques Le Formal, au village de Trézidy en Landaul; — chez Laurence Guézel, veuve de Marc Le Runigo, à Kerouriec en Erdeven, etc.

B. 1993. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1744-1745. — Procès-verbal de « renable » ou toisé des réparations faites au presbytère de Belz. — Réception de Barnabé-Julien Lauzer, sieur de Kergannec, avocat à la cour et sénéchal de la commanderie du Saint-Esprit d'Auray, en la charge de sénéchal de la juridiction de Talhouet-Sallo. — Informations d'office, interrogatoires, etc. relatifs à la mort de Jean Le Moroux, du village de Kermarquer en Carnac, tué involontairement par Alexis Delourme, employé dans les fermes du Roi. — Mainlevées des successions : de demoiselle Jeanne-Magdeleine Guido décédée au couvent de Locmaria, près Josselin; — de Marie-Anne-Marquise Guydo, femme de messire Urbain-François de Kermellec, décédée en la maison noble de Kervazo; — de Perrine Le Corvec, femme de Louis Rio, à Kergulzec en Crach. — Inventaire des meubles trouvés au presbytère de Belz, après le décès de messire René Kerserho, recteur de cette paroisse.

B. 1994. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1745. — Réception de Joseph-Alexis Geffroy en la charge de notaire royal en la sénéchaussée d'Auray. — Requête du fermier général des Devoirs de Bretagne, et sentence du sénéchal d'Auray qui permet audit fermier de faire enlever et séquestrer les liqueurs et boissons trouvées chez les fraudeurs, et aussi de faire séquestrer le

meubles des fraudeurs insolvables. — Mainlevées des successions : de Guigner Allanic, décédé au village de Mané-er-Men en la paroisse de Pluvigner; — d'Élisabeth Audic, de Kerfourn en Crach; — de Marguerite Le Toullec; — de Sébastienne Guézel, etc.

B. 1995. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1745. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Landévant. — Enquête sur les droits de coutumes perçus à Auray, faite à la requête du duc de Penthièvre, gouverneur de la province.—Mesurage et débornement de terres vaines et vagues situées près du village de Kergo en la paroisse de Plœmel, afféagées à maître François Lucas, sieur du Mottays, avocat à la cour. — Inventaires et ventes de meubles après décès, à Auray : chez Jean Nerzic, sieur de la Bouessière; — chez noble homme Pierre-Hyacinthe Le Verger, sieur de Kerorben, en la rue du Sablen, paroisse de Saint-Gildas; — chez Claude Poirier, entreposeur du tabac; — chez noble homme François-Marie Authueil, sieur de Rostevel; — chez Jean-Marie Le Bourdiec, chirurgien, etc.

B. 1996. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 155 pièces, papier.

1745-1777. — Procédure relative à la succession bénéficiaire de demoiselle Jeanne Perro, veuve de Jean Caris du Guern, entre messire Louis-François-Marie Le Gall, seigneur du Pallevart, et les héritiers Caris, neveux d'une sœur de ladite Jeanne Perro. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez messire Alexis Brochereul de Rosmoilien, recteur de Plouharnel; — chez dame Marie-Anne Guillon, veuve Humphry, à Auray; — chez Jacques-René Le Livec, sieur de Kerguen; — chez Anne Guillam, veuve d'Olivier Camenen, au village de Kerlouet en Locmariaquer; — chez Guillaume Burguin, à Saint-Laurent en Plœmel; — chez Anne Le Rouzic, à Keredo en Erdeven; — chez Anne Le Bléavec, veuve de Pierre Jossic, à Kernabat en Pluneret, etc.

B. 1997. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 112 pièces, papier.

1746. — Poursuites contre Julien Guillerme, capitaine garde-côtes et négociant à Belle-Ile-en-Mer, et demoiselle Catherine Hervieux, sa femme, accusés de fraude de boissons. — Mainlevée, au profit de Michelle Le Corvec, de la succession de Marc Le Corvec, son oncle, du village de Kersivien en la paroisse de Plouharnel. — Procédure criminelle relative à l'assassinat de Jean Mauricette, soldat du bataillon de Fontenay-le-Comte, en quartier à Auray. — Devis des réparations à faire au presbytère de Belz. — Vente judiciaire des édifices de la tenue de Kerguyonvarch-Penerpont en la paroisse de Crach, appartenant à Laurent Guillevin, à la requête de messire Joseph de Montigny, chevalier, seigneur de Beauregard, propriétaire foncier de ladite tenue. — État des biens immeubles appartenant aux enfants mineurs de François Authueil, sieur de Rostevel, fourni par Jean-François Jan, sieur de Bellefontaine, leur tuteur, pour parvenir au bail desdits biens au plus offrant et dernier enchérisseur.

B. 1998. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 119 pièces, papier.

1746. — Monitoires et enquêtes relatifs aux vols commis dans plusieurs maisons de la presqu'île de Quiberon pendant le séjour et après le départ des Anglais. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Fouré, au château de Kermadio en la paroisse de Pluneret; — chez Jean Bernard, au village de Kergounan en Plouharnel; — chez messire Louis Onno, recteur de Belz; — chez Georges Kerzerho, à Tréboentel en Belz; — chez demoiselle Vincente Bogard, veuve de Guillaume Thomas, en la paroisse Saint-Gildas d'Auray; — chez Marc Burguin, à Kerviherne en Mendon, etc.

B. 1999. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 116 pièces, papier.

1747. — Mesurage et prisage, à fin de partage, de la terre de Kerambartz dépendant de la succession de messire Sébastien de Gouyon, seigneur des Rochettes, à la requête de dame Mathurine-Angélique de Gouyon, dame du Boisfeuillet, et de dame Marie-Anne de Gouyon, dame de Kersimon, filles cadettes dudit seigneur des Rochettes, demanderesses en partage contre messire Thomas de Robien, chevalier, seigneur de Treulan et autres lieux, héritier principal et noble sous bénéfice d'inventaire de dame Louise de Gouyon, sa mère, fille aînée dudit seigneur. — Appositions de scellés après décès : chez Pierre-François-Germain de Sausay, écuyer, au château de Kerispertz en la paroisse de Pluneret; — chez Louis Guibert, maître de poste au bourg de Landévant; — chez messire Joseph Bourdat, recteur de Locmaria-de-Quiberon; — chez messire Michel de France de Vandeuil, commandeur du Saint-Esprit d'Auray, etc.

B. 2000. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1747. — Vente et « incante » publiques des meubles trouvés à Auray et à Kerambartz en Landaul, après le décès de dame Louise de Gouyon, veuve de messire Sébastien de Robien, chevalier, seigneur de Rhé. — Inventaires de meubles après décès : chez demoiselle Marie Authueil, veuve de noble homme Pierre Lamy, à Auray ; — chez Laurent Rio, au village de Kermarquer en la paroisse de Crach ; — chez Marc Cozden, à Locmaria en Plœmel ; — chez François Le Guennec, à Bodbenal en Erdeven ; — chez Olivier Jehanno, à Kerzard-Izel en Landévant, etc.

B. 2001. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 142 pièces, papier.

1748. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez messire Jean-Paul de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan, en son château de Cardelan, paroisse de Baden ; — chez Vincent-Eugène Le Livec, écuyer, sieur de Limellec, alloué de la cour d'Auray; — chez dame Marguerite Chapelette', veuve du sieur Le Livec de Kerguen, à Auray ; — chez Jean Le Bayon, au village de Kerpunce en Locoal ; — chez Jean-André Le Bourdiec, maître chirurgien, en la rue de Belzic, paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — chez François Le Corvec, à Kerpenhir en Locmariaquer, etc.

B. 2002. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 203 pièces, papier.

1748. — Devis des réparations à faire au presbytère de Quiberon. — Acte par lequel Philibert Évenno vend à Jules Le Leuch le fonds et les édifices de deux maisons situées au lieu des Trois-Ormeaux en la paroisse de Pluneret. — Réception de maître Joachim-Adrien Bernard en l'office de procureur en la sénéchaussée d'Auray. — Mainlevées : de la succession de Juste-Vincent Le Verger, au profit de noble homme François Brevet ; — de la succession d'Anne Kergozien, du bourg de Locmariaquer, au profit de Jean Morvan ; — de la succession de Marguerite Le Guéhennec, du village de Crubelz en Belz, au profit de Marie Jouannic, etc.

B. 2003. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1749. — Monitoires et enquêtes relativement au vo commis dans la sacristie de l'église paroissiale de Saint-Goustan d'Auray. — Devis des réparations à faire au presbytère de Belz. — Ordonnance du sénéchal d'Auray qui prescrit la démolition d'une maison menaçant ruine, située dans la rue de Belzic, paroisse de Saint-Gildas. — Réceptions : de maître Guillaume Authueil en l'office de procureur fiscal de la juridiction de Talhouet-Sallo, à Auray ; — de Joseph-Louis Pinel aux fonctions de commisjuré aux Devoirs du département d'Auray ; — d'Augustin-Georges Henry en la charge de notaire royal au siége d'Auray ; — de noble homme Hippolyte-Amaury Mercier en l'office de sénéchal des juridictions de la baronnie de Lanvaux, châtellenie de Laval, Tancarville, Pluvigner, vicomté de Kerambourg et châtellenie du Val.

B. 2004. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1749. — Vente des meubles trouvés au château de Cardelan, en la paroisse de Baden, après le décès de messire Jean-Paul de Keralbaud. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez messire Germain Le Calvé, recteur de Belz ; — chez noble homme Bertrand-René Gicquel, notaire et procureur au siége royal d'Auray; — chez Bertrand Guilloto, au village de Kernézan ou Sainte-Barbe en la paroisse de Plouharnel ; — chez maître Joseph-Alexis Geffroy, sieur de Lisle, notaire à Auray ; — chez Louis Le Métayer, écuyer, sieur du Halgouet, etc.

B. 2005. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1750-1754. — Procédure criminelle contre Guillaume Corlé, de la paroisse de Brech, accusé de sacrilége ; requête du substitut du procureur du Roi ; interrogatoires ; récolements de témoins ; sentence du sénéchal d'Auray qui condamne ledit Corlé, convaincu d'avoir profané la Sainte-Eucharistie dans l'église paroissiale de Brech, à faire amende honorable et à être pendu et étranglé sur la place publique d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Cadoudal, au village de Rostevel en Brech ; — chez Louise Caradec, à Saint-Trémeur en Pluvigner. — Inventaires faits : à la requête de messire Jean-Emmanuel Le Limonier, seigneur de la Marche, des meubles dépendant de sa communauté avec défunte dame Reine-Céleste-Françoise Le Livec de Limellec ; — à la requête de noble homme Charles Gravé, sieur de la Martinière, des meubles dépendant de sa communauté avec défunte demoiselle Marie-Magdeleine Durper.

B. 2006. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1750. — Procédure criminelle, monitoires, enquêtes, etc., relativement au vol d'une somme d'argent commis près d'Auray sur la personne de Louis-Julien Gatechair, receveur des Devoirs à Plouharnel. — Réceptions : de Jean Le Corvoisier en l'office de notaire royal et apostolique au siége d'Auray ; — de Julien-Jean Le Bourdiec aux fonctions de maître chirurgien de la ville d'Auray et dépendances ; — de Julien Rousseau en la charge de commis-juré au greffe du siége royal d'Auray. — Appositions de scellés après décès : chez Marguerite Le Baron, veuve de Robert Hellec, en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — chez Saturnin Le Diraison, au village de Kerprovost en Belz ; — chez messire François de Castellane, prieur commendataire des prieurés de Saint-Gildas d'Auray et de Quiberon, etc.

B. 2007. (Liasse.) — 204 pièces, papier.

1751. — Procédure criminelle relative à un assassinat commis au village de Kerguen en la paroisse de Belz sur la personne de Pierre Gourhael. — Partage de meubles au presbytère d'Erdeven, après le décès de messire Joseph Kerhino, curé de cette paroisse. — Mainlevées des successions : de dame Françoise Dufresne, femme de messire Georges Labbé de Villegèbre, au profit de messire François de Lescouet, chevalier, seigneur du Ménimeur, son neveu ; — de demoiselle Anne Henry, au profit de demoiselle Marie-Élisabeth Henry ; — de messire Anne-François de La Bourdonnaye, sieur de Keroset, au profit de messire Anne-Julien Gibon du Pargo, son neveu. —Procès-verbal de remise, à messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, des registres de baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse. — Appositions de scellés après décès : chez messire Claude-Gabriel du Boisgelin, recteur de Pluvigner ; — chez noble homme Juste-Vincent Henry, sieur de Portblanc, notaire royal de la sénéchaussée d'Auray ; — chez Jean Saint « miseur » de la ville et communauté d'Auray, en la paroisse de Saint-Gildas, etc.

B. 2008. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 159 pièces, papier.

1751. — Procédure criminelle relative à un vol commis dans les troncs de l'église paroissiale de Saint-Gildas d'Auray. — Devis des réparations à faire au presbytère de Brech. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Thérèse Guillevin, femme de Julien Camenen, au village de Saint-Avoye en Pluneret ; — chez messire Claude-Gabriel du Boisgelin, au presbytère de Pluvigner ; — chez Joseph Morlaix, au village de Kerjehanno en Belz ; — chez Jean Pasco, à Kerudo en Brech ; — chez Claude Cohéléach, charpentier de navires, en Saint-Gildas d'Auray ; — chez Julien Brusac, à la Forest en Locoal etc.

B. 2009. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 140 pièces, papier.

1752. — Enquête relative à des vols commis à Auray, chez le sieur Le Malliaud du Dreynec, prêtre, et chez les religieuses Cordelières. — Inventaires de meubles après décès : chez André Cadoudal, laboureur, au village de Kerléano en Brech ; — chez Julien Le Boux, à Kerpenhir en Locmariaquer ; — chez messire Sébastien Le Baron, prêtre, à Kerimel en Plœmel ; — chez Guillaume Le Mero, à Kervihant en la trève de Mériadec, paroisse de Plumergat ; — chez François Le Roux cabaretier à Étel en Erdeven ; — chez Joseph Aufret, à Kercadoret en Belz etc.

B. 2010. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1752. — Devis des réparations à faire : au presbytère et à l'église paroissiale de Pluvigner ; — à la maison prieurale de Saint-Gildas d'Auray ; — aux bâtiments du domaine royal, à Auray et à Quiberon, engagés à monseigneur le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne. — Procédure criminelle relative à un assassinat commis, près de la chapelle Saint-Clément en Brech, sur la personne d'un homme inconnu. — Réceptions : de Cosme Blouet en la charge de premier huissier de la sénéchaussée d'Auray ; — de noble maître Jean-Pierre-Balthazar Loréal en l'office de sénéchal de la juridiction de Belle-Ile-en-Mer ; — de Joseph Dréano aux fonctions de chirurgien-juré à Auray. — Appositions de scellés après décès : chez Louis Rohu, au village du Grand-Rohu en Quiberon ; — chez demoiselle Louise-Thérèse Gérard, veuve de noble homme Joseph-Marie Le Verger, sieur de Villeblanche, notaire et procureur au siége royal d'Auray ; — chez messire Guillaume Oliviéro, recteur de Locmaria de Quiberon ; — chez messire Charles-François Bourdiec, recteur de la paroisse de Locmariaquer, etc.

B. 2011. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1753. — Bannies des réparations à faire au presbytère

de Quiberon. — Réception de Louis-Juste Henry en la charge de notaire royal au siége d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jacques Le Corvec, meunier au Pont-Neuf en la paroisse de Baden ; — chez demoiselle Vincente-Charlotte Foliard, veuve du sieur Authueil de Lesvenallec, au couvent des Cordelières d'Auray ; — chez Pierre Le Bihan, au village de Kerbernès en Erdeven ; — chez Mathieu Le Moroux à Kerropert en Brech ; — chez Grégoire Kerzerho, à Kerbasquic en Plouharnel ; — chez François Le Tartais, à Kervaingu en Pluneret, etc.

B. 2012. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 183 pièces, papier.

1753. — Nomination de Christophe Glain à l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Auray. — Procédures criminelles relatives : à la mort de Jean Kergozien, du village du Guervec en la paroisse de Brech, trouvé pendu et étranglé dans le grenier de sa maison ; — à un vol commis à Saint-Goustan d'Auray. — Sentences de mainlevée des successions : d'Anne Lévesque, de Sainte-Anne en Pluneret, au profit de Guillaume Neveu ; — de François Le Roch, écuyer, sieur de Locmaria, au profit d'Yves-Jean-Toussaint Le Roch, écuyer, sieur du Lany ; — de Vincent Guézel, au profit de Mathurin Le Toullec.

B. 2013. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1754. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Guillaume Gahinet, laboureur et « ménager », au village de Lapaule en la paroisse de Mendon ; — chez dame Françoise Palazy, veuve de noble homme Jean Nerzic de la Bouessière, en la rue du Château, paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — chez Jacquette Creté, lingère, en la rue du Tripot, à Auray ; — chez demoiselle Marie Partenay, veuve de maître Jacques Le Verger, sieur de Villeblanche, notaire et procureur en la sénéchaussée d'Auray ; — chez Denis-Laurent Gouzerch, négociant à Auray ; — chez Jean Ézanno, boulanger du Four-Mollet d'Auray, près le Saint-Esprit, etc.

B. 2014. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier.

1754. — Lettres d'émancipation pour Joachim Hervé. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées aux villages : de Kerbellec en la paroisse de Brech ; — près le Leuch, en Saint-Gildas d'Auray ; — à Kervehennec en Erdeven ; — à Kerbiguet-Yhuel en Brech ; — à Kervers, Kerdrain et Bonerfaven, même paroisse ; — à Sainte-Barbe en Plouharnel. — Partages : des biens immobiliers dépendant de la succession de noble homme Vincent-Marie Legryl, en la trève de Mériadec-Coetsal, paroisse de Plumergat ; — des meubles de la succession de Jacques Hilary, décédé au village du Guernévé en Plumergat. — Procès-verbal de descente à l'Hôtel-Dieu de Vannes pour la visite et l'interrogatoire du sieur Jean Simon, blessé d'un coup de fusil sur le grand chemin de Vannes à Auray. — Descente judiciaire au Leuch, près Auray, pour la visite du cadavre d'un aveugle trouvé noyé dans un « douet ».

B. 2015. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1755. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Grégoire Le Toullec, négociant, au village de Keroustin en la paroisse de Locmaria-Quiberon ; — chez dame Marguerite Le Mezec, veuve de messire Jean de La Monneraye, seigneur de Bourgneuf, en la rue du Château à Auray ; — chez Catherine Le Portz, au village de Kervazic en Erdeven ; — chez Joseph Le Gouar, à Kerclément en Belz ; — chez Mathurin Meslan à Trévrat en Baden ; — chez Christophe Le Corvec, meunier du moulin de Coetcourzo en Locmariaquer ; — chez Yves Le Gohic, à Kerviherne en Mendon, etc.

B. 2016. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 124 pièces, papier.

1755. — Procès entre noble homme Jacques-René-Louis Provost et Dominique-Philippe de Kerarmel, maître chirurgien juré à Auray, relativement au payement d'un mémoire de ce dernier. — Sentence de réception de maître Julien-Marie Robino en l'office de sénéchal de la juridiction de l'abbaye de Lanvaux. — Débornement d'un terrain situé aux appartenances du village de Kerousin en Pluneret, afféagé précédemment à messire Alexis Le Gouvello, seigneur de Kerantré, et vendu par lui à Jeanne Le Menach, veuve de Jacques Le Portz. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerdréonet et au bourg de Mériadec en Plumergat ; — à Kerhallay et à Kervilio en Landévant ; — à Kerlevarec et à Kerpenhir en Locmariaquer ; — à Kerezan, à Lescrezan, et à Torermore en Pluneret ; — à Kerascouet en Erdeven ; — à Kerdrouallan en Belz ; — à Keriboul en Baden ; — à Keralbric en Crach.

B. 2017. (Liasse.) — 95 pièces, papier

1756. — Mesurages et prisages des édifices de tenues

situées : à Kergrosse et au Lezveur en Erdeven ; — à Kerverhaut en Landaul ; — à Kerviherne en Mendon ; — au bourg de Plouharnel ; — à Keréré-Yhuel et à Kerdreho en Brech ; — à Kerleau et à Kerfourchard en Crach ; — au bourg trévial de Mériadec-Coetsal en Plumergat ; — à Kerveno-le-Val en Landévant ; — à Pen-Ennès en Locoal ; — à Penprat en Pluneret. — Devis des réparations à faire : au presbytère et à l'église paroissiale de Crach ; — au presbytère de Mendon, après le décès de messire Jean Belz, recteur dudit Mendon et doyen de Pontbelz.

B. 2018. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier.

1756. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située à Locmaria en Plœmel. — Réceptions : de maître Pierre-Marie Millon, notaire et procureur au siége d'Auray, en l'office de procureur fiscal de la baronnie de Coetrivas ; — de Hyacinthe-Marie Le Métayer de la Garde aux fonctions de commis surnuméraire aux Devoirs à Auray ; — de Julien-Nicolas Thérault en la charge de commis ambulant des Devoirs au département de Sarzeau. — Inventaires de meubles après décès : chez demoiselle Augustine Henry de Kermarquer, en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — chez Anne Pérosse, veuve d'Olivier Le Bléavec, au bourg de Sainte-Anne en Pluneret, etc.

B. 2019. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 184 pièces, papier.

1757. — Devis des réparations à faire à l'église paroissiale de Quiberon. — Prise de possession des terres vaines et vagues de la paroisse de Carnac afféagées à messire Charles-Marie de Coué, seigneur de Salarun, et à messire Alexis Le Gouvello, seigneur de Kerantré. — Débornement d'autres terres vaines de la paroisse de Plœmel, à la requête du seigneur de Salarun, adjudicataire. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kervarner et à Locmaria-er-Houet en la paroisse de Landévant ; — à Kermoroux en Locmariaquer ; — à Kerrio en Locoal ; — au Crelin et à Kervazo en Brech ; — au Meslin et à Ranquiniec en Plumergat ; — à Locmaria en Plœmel ; — à Kergo en Crach ; — à Cochelin et à Kerviherne en Mendon ; — à Kerhervé en Baden ; — au Cosquer et à Kergonan en Plouharnel ; — à Kerospic en Pluneret ; — à Kervazic et aux Sept-Saints en Erdeven.

B. 2020. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1758. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Keraudran en la paroisse de Locmariaquer ; — à Kerandizac et à Kervarner en Landévant ; — au bourg de Landévant ; — à Kermadec en Pluvigner ; — à Saint-Cado et à Kerbelz en Belz ; — au Queric, à Kerloc, à Kerberen, à Kerdreven et à Kerguinouret en Crach ; — à Kerloury, à Kernabat et à Kerbrech, en Pluneret ; — à Trézidy et à Kerganno en Landaul ; — à Kerguec en Plumergat ; — à Kerhellec et au Renesto en Plouharnel ; — à Penester, à Kereven, à Kerourin et à Kerlevart en Erdeven ; — à Rosmezec, à Kerropert et au Magouéro-Burguin en Brech ; — au bourg de Brech ; — à Kerevelen, à Cado-Rohello et à Kermelgant en Plœmel ; — à Keryvarho en Mendon. — Devis des réparations à faire au presbytère de Brech ; — à la chapelle du prieuré de Saint-Clément de Quiberon, et à la maison même dudit prieuré, brûlée, ainsi que la chapelle, par les Anglais en 1746.

B. 2021. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1759. — Devis des réparations à faire : aux prisons d'Auray ; — au presbytère de la paroisse de Brech ; — au presbytère de Saint-Goustan d'Auray. — Mesurage et prisage des édifices d'un « convenant par dehors » situé au bourg de Landévant. — Inventaires de meubles après décès : chez messire Pierre Le Bot, recteur de Saint-Gildas d'Auray ; — chez messire Julien-Marie Pillet, recteur de Saint-Goustan ; — chez messire Jean-Toussaint de la Pierre de Frémeur, commandant pour le Roi à l'Ile Minorque, au château de Kermadio en la paroisse de Pluneret ; — chez Georges Thomas, au village de Penhouet en Locoal ; — chez Louis Le Bihan, à Kerminihy en Erdeven ; — chez Mathurin Josse, à Kerguerec en Locmariaquer, etc.

B. 2022. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1759-1762. — Procès entre messire Louis-Joseph-Hyacinthe de Marin, chevalier, marquis de Moncan, et messire Jean-Antoine de Castellane, prieur de Saint-Gildas d'Auray, au sujet de la possession d'un terrain situé aux appartenances de la chapelle de la Magdeleine, près du Loc, à Auray. — Bannies : du bail judiciaire des biens saisis sur noble homme Charles Gravé, sieur de la Martinière, et situés dans les paroisses de Saint-Gildas et Saint-Goustan d'Auray, Plougoumelen, Brech, Crach, Locmariaquer, Plœmel et Erdeven, à la requête de dame Nicole-Angélique Davignon du Pâty et consorts ; — du

bail des réparations à faire à l'église paroissiale de Quiberon et au colombier dépendant du prieuré de Saint-Clément. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerropert, en la paroisse de Brech ; — au Penhair et à Kerhouarne, en Plumergat ; — à Keryhuel, en Mendon ; — à Kervran, en Pluvigner ; — à Saint-Laurent et au Palleharf, en Plœmel ; — à Kerantourner, à la Demiville et à Kerveno-le-Val, en Landévant ; — à Sainte-Barbe, à Kersivien et au Cosquer, en Plouharnel ; — à Kergoual, en Locoal ; — au Guernguiviniec, en Pluneret ; — à Kereno, en Crach ; — à Kerdoner, en Belz ; — à Kerjan, au Lesveur, à Kerouriec, à Kerbihouar, à Kerhilio, à Kerangre et à Kerzeho, en Erdeven ; — au bourg de Landévant ; — au bourg de Plouharnel.

B. 2023. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1760. — Descente judiciaire à l'auberge du Dauphin, à Auray, pour la confiscation de jeux de hasard. — Déclaration d'une tenue située au village de Sainte-Barbe, en Plouharnel, fournie par Yves Le Ribler à messire Vincent-Exupère de Larlan, baron de Rochefort, seigneur de Lanitré et autres lieux, conseiller du Roi au parlement de Bretagne. — Procès-verbaux des réparations à faire à l'église et au presbytère de Crach ; — au presbytère d'Erdeven ; — au presbytère de Mendon. — Mainlevées des successions : de Jean Le Floch ; — de Jean-Vincent Le Clanche ; — de Pierre Le Gohebel ; — de Perrine Cohéléach ; — de Joseph Le Labousse, etc.

B. 2024. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 122 pièces, papier.

1760. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Lavadec, en la paroisse de Pluvigner ; — à Kernabat, en Pluneret ; — au bourg de Pluneret ; — à Kervaranton, en Locoal ; — à Kercadoret-Langle et à Lanebric, en Locmariaquer ; — à Lenbourg et au Meslin, en Plumergat ; — à Kersinge, en Crach ; — à Membro, en la trève de Brandivy, paroisse de Grandchamp ; — à Kernours, en Belz ; — à Kerbernès, en Erdeven ; — à Kerbarch, en Plœmel ; — à Léaulet, en Brech ; — au Cosquer, en Plouharnel ; — à Kerharlay, en Landévant ; — au bourg de Landévaut. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez messire Jean Tuarze, recteur de Mendon, doyen de Pontbelz ; — chez Grégoire Le Toullec, au village de Keroustin, en Quiberon ; — chez messire François Viel, recteur de Pluneret ; — chez Nicolas Renaud, en Saint-Goustan d'Auray ; — chez Jérôme Trévegat, à Saint-Guénael, en Plouharnel, etc.

B. 2025. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1761. — Devis des réparations à faire à l'église paroissiale et au presbytère de Plumergat. — Appositions de scellés, après décès : chez messire Jean-Baptiste Le Limonnier, chevalier, seigneur de la Marche, à Auray ; — chez Philippe Le Bail, au bourg de Plouharnel ; — chez le sieur Hippolythe Turon de la Farge, de la ville de Dunkerqne, décédé à Auray ; — chez messire Louis-Alexandre de La Bouexière, chevalier, seigneur de Bagat, Saint-Samson et autres lieux ; — chez messire Georges-René de Talhouet, chevalier, comte de Keravéon, décédé au château de Keravéon, en Erdeven ; — chez messire Joseph Tanguy, recteur de Plumergat ; — chez Guy Rozo, cabaretier, à la Magdeleine, en Brech, etc.

B. 2026. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1761. — Apposition de scellés sur les papiers de madame la marquise de Cintré, décédée au couvent des dames cordelières d'Auray. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées à Keriscoharne, en la paroisse de Plœmel ; — à Kerguélevant-Bihan et à Loperhet, en Locmariaquer ; — à Coëtel et à Coetrival, en Landévant ; — à Kerbescam, en Crach ; — aux appartenances de Poulben, en la ville d'Auray ; — à Kervazic, à Kerascouet et à Kerjan, en Erdeven ; — à Kerhouarne, en Brech ; — à Kerguelvant, à Tréquevers, et à Lomelec, en Pluneret ; — à Kerisperne, en Belz ; — au Névédic, en la trève de Brandivy, paroisse de Grandchamp. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des immeubles situés à Auray, dépendant des successions de Louis Stéphany et de Françoise Even, sa femme.

B. 2027. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1762. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Lesquibé, en la paroisse de Pluneret ; — au bourg de Landévant ; — au bourg de Plœmel ; — au Leuch, en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — au bourg tréviel de Mériadec-Coetsal, en Plumergat ; — à Kerouriec, en Erdeven ; — au bourg d'Erdeven ; — à Kerpunce, en Locoal ; — à Kerdreven et à Kersinge en Crach. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez messire Jean-Marie Le Bourhis de Kerangar, prêtre de la communauté d'Auray ; — chez messire Pierre Pillet, recteur de Baden ; — chez noble homme Louis-Hyacinthe

Boullay, sieur de la Giraudière, à Auray; — chez messire Jean Plumer, recteur de Plouharnel; — chez maître Étienne Francheterre, huissier-audiencier à Auray; — chez noble homme Joseph-Vincent Le Verger, sieur de Trémaudec, à Auray; — chez maître Joachim Geffroy, notaire royal et procureur au siége d'Auray; — chez dame Marie-Étiennette Dufay, veuve de François-Claude Rabouin, bourgeois de Paris, au couvent des cordelières d'Auray; — chez messire Jean-Emmanuel Le Limonnier, chevalier, seigneur de la Marche, au manoir noble du Collédo, en la paroisse de Guéhenno, etc.

B. 2028. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 121 pièces, papier.

1762. — Devis des réparations à faire : au presbytère de Baden; — au presbytère de Pluneret. — Ventes publiques de meubles, après décès : chez demoiselle Françoise-Marguerite Le Malliaud, à Auray; — chez Jacquette Rio, veuve de Jean Antoine, en la rue du Saint-Esprit, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez Jeanne Le Portz, veuve de Jean Le Quellec, au village de Crucuno, en Plouharnel; — chez Martin Fayo, au bourg de Landévant; — chez noble homme François-Marie Le Pivert, sieur des Hayes, employé dans les fermes du Roi, au bourg paroissial de Quiberon; — chez messire Jean-Emmanuel Le Limonnier, chevalier, seigneur de la Marche, en la maison noble du Collédo, paroisse de Guéhenno; — chez messire Joseph-Germain Tuarze, prêtre, à Auray; — chez messire René de Talhouet, comte de Keravéon, à la métairie du Manémur, en Erdeven; — chez Yves Le Ribler, à Kerdenot, en Mendon; — chez messire Pierre Pillet, recteur de Baden.

B. 2029. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1763. — Sentences de mainlevée des successions : de Patrice Danillo, veuve Kersuzan, à Auray; — de Louis Le Gohebel, au village de Kerguiarec, en Carnac; — de Perrine Daubaire, au bourg de Landévant; — de messire François-Marie Le Boudoul, chevalier, seigneur du Bodory, décédé à Vannes. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez Michel Gallen, à Auray; — chez messire Joseph Farcy, chapelain de l'hôpital général d'Auray; — chez demoiselle Françoise-Agnès Cercleux, à Auray; — chez messire Louis-Alexandre de la Bouexière, chevalier, seigneur de Bagat; — chez Jean Jégo, mercier à Auray; — chez Jean Maligorne, à Kerguec en Plumergat, etc.

B. 2030. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1763. — Procédure relative à la succession vacante et abandonnée de demoiselle Thérèse Boisleau, pensionnaire au couvent des religieuses cordelières d'Auray. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Keropert, à Keréré-Ysel et au Grand-Tréavrec, en la paroisse de Brech; — à Siludierne, en Landévant; — au bourg de Landévant; — à Kerdenot, en Mendon; — à Kerouzerch-Brehet et à Bodizac, en Crach; — à Sainte-Avoye ou Lotivy, en Pluneret; — à Kervauden, en Pluvigner; — à Sainte-Barbe, en Plouharnel. — Ventes de meubles après décès : chez Anne Davy, veuve de Jean Le Bagousse, au village de Keraudran, en Plœmel; — chez Grégroire Cougoullic, à la métairie de Treulan, en Pluneret; — chez Jean Le Padellec, à la Demiville, en Landévant, etc.

B. 2031. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1764-1765. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au Guergouet en la paroisse de Crach; — au Boterf, au Pont-Poulidan et à Tréguever, en Pluneret; — au bourg trévial de Mériadec « et cependant » en la paroisse de Pluneret; — à Kercado et à Kergannec, en Locoal; — au bourg de Landévant; — à Keriboul, en Baden; — à Treuberre et au Grand-Lhermitte, en Brech; — au bourg de Belz. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez demoiselle Marie-Jeanne Jean de Châteauneuf, veuve de maître Joachim Geffroy, notaire royal el procureur au siége d'Auray, décédée au couvent des cordelières de cette ville; — chez Michel Rio, au village de Kerdaniel, en Locmariaquer; — chez Yves Guillevic, à Saint-Cado, en Belz, etc.

B. 2032. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 127 pièces, papier.

1765-1767. — Procédure criminelle relative aux troubles causés à Auray par les accaparements de grains. — Procès entre messire Julien le Roch, recteur de la paroisse Saint-Gildas d'Auray, et messire Gilles-Yves Du Menez, sénéchal au siége royal d'Auray, au sujet de la vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse. — Appositions de scellés, après décès : chez messire Julien Le Roux, recteur de la paroisse de Plumergat; — chez messire François Gouarin, recteur de

Landévant; — chez Pierre-Jean Fravallo, à Auray; — chez Guillaume Rio, à Kerguec, en Plumergat; — chez Jean Lorho, à Kerclément, en Belz; — chez René le Mauguen, à Tréquever, en Pluneret, etc.

B. 2033. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1765-1768. — Sentence de rapport dans la succession de messire Gabriel-Claude de Boisgeslin, recteur de Pluvigner. — Procédures criminelles relatives aux vols commis : dans l'église paroissiale de Plumergat; — dans la chapelle de Saint-Mériadec en Pluvigner. — Arrêt du parlement de Bretagne qui ordonne l'exécution d'un arrêt antérieur défendant de faire des quêtes dans les paroisses, sous prétexte de célébration de la messe du matin. — Débornement d'un terrain vague situé près de Saint-Fiacre, en Pluneret, et afféagé par le Domaine, à la requête de René Sello. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Keralbaud, en la paroisse de Pluneret; — à Kerviherne, en Mendon; — à Limellec, au Pendrec et à Kergouarec, en Brech; — au Grand-Poulguenan et à Keraudran, en Plœmel; — à Kerveno-Lanerouan, en Landévant; — à Kerevelen, en Belz, etc.

B. 2034. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1766. — Aveu d'un terrain situé au bourg de Locmariaquer, rendu par Jean Guénézan et consorts à messire Paul-Christophe-Céleste de Robien, chevalier, seigneur dudit lieu, baron de Kaer, Lanvaux, etc., président à mortier au parlement de Bretagne. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au bourg de Landévant; — à Kerguec et à la Villeneuve, en Plumergat; — à Kersassin, en Landaul; — à Bréarf et à Kerberio, en Crach; — au Botlanne et à Kerouriec, en Erdeven; — à Kerezo, en Mendon; — à Kerblaye, en Locoal; — à Saint-Cado, en Belz; — à Toulhouet, en Plœmel; — à Kerhelle, en Locmariaquer; — à Kerguiris, à Kerhéré-Yhuel, à Kerballud, au Guervec et à Tréavrec, en Brech; — à Kerneaullen, au Leran et à Keralbaut, en Pluneret; — au Bihor, en Plouharnel; — à Kernohel, à Kerbellec, à Logodec et à la Fausse, en Pluvigner.

B. 2035. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1766. — Renables et baux à ferme : du moulin à vent de Kaer, en Locmariaquer; — du moulin à mer du Poulben, en Crach. — Aveux rendus à la seigneurie de Kaer, à Auray, pour des biens situés : au bourg de Locmariaquer; — à Kerhéré, à Kerhelle, à Kerpenhir, à Kernavestre, en Locmariaquer. — Inventaires de meubles, après décès : chez noble homme Jean-Baptiste Le Marchant, sieur de Poulherveno, à Saint-Cado, en Belz; — chez messire Yves Le Glouannic, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Auray; — chez Perrine Kerhino, veuve de Jacques Le Corvec, à Kerzeho, en Erdeven; — chez Hélène Camenen, veuve de René Le Gohebel, à Loquidy, en Locmariaquer, etc.

B. 2036. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1766. — Poursuites contre Julien Gourden, accusé de différents crimes. — Devis des réparations à faire au presbytère de Plumergat. — Prise de possession, par Charles-Jean Gougis, de terrains à lui afféagés par le domaine, en la paroisse de Plouharnel. — Mainlevée de la succession de messire Gabriel Du Nédo en faveur de messire Claude-François Giquel, chevalier, seigneur du Nédo et autres lieux. — Inventaires des meubles provenant de la succession de dame Catherine Boutouillic. — Arrêts du parlement de Bretagne : concernant les rouliers; — suspendant toutes suites de procédures contre ceux qui ont droit d'assister à l'assemblée des États de la province; — portant règlement pour les enterrements des paroisses de campagne; — pour les redditions de comptes des trésoriers des paroisses de la province.

B. 2037. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1767. — Sentences de réception : du sieur Thébaud, notaire et procureur à Belle-Ile-en-Mer, aux fonctions de scribe, choisi par les habitants des quatre paroisses de Belle-Ile pour tenir les registres de baptêmes, mariages et sépultures des Acadiens nouvellement établis dans cette île; — de René-François Authueil en l'office de procureur au siége d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez Nicolas Hodé; — chez demoiselle Marie-Jeanne Roudel, veuve de Jean Cohéléach, en la paroisse Saint-Gildas d'Auray; — chez messire Jean Le Formal, recteur de Belz; — chez Henriette Le Gohebel, veuve de Vincent Le Garrec, au bourg de Landévant; — chez Michel Monfort, au village de Kerouriec, en Erdeven; — chez messire Jacques-Henri Poulce, recteur de Mendon, doyen de Pontbelz, etc.

B. 2038. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1767. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au Loc de la ville d'Auray; — au Magouéro-Burguin, au Guerver, à Kerguingo, à Callan, à Talhouet et au Grand-Brégoharne, en Brech; — à Botermané, en Mendon; — à Kercado, en Locoal; — à Tore-en-More, à Kervaingu et à Kerbrech, en Pluneret; — à Kerganiet, à Cado-Rohello, à Tréluson et à Kergal, en Plœmel; — au bourg de Plœmel; — à Kersinge et à Kernau, en Crach; — au Petit-Coperic, en la trève de Mériadec-Coetsal, paroisse de Plumergat; — à la Villeneuve et à Kerlerin, en Landaul; — à Kerdaniel, à Kerlevarec, à Kerverès et à Kervehennec en Locmariaquer; — à Kermoro et à Kerbernès en Landévant; — au bourg de Landévant; — à Kerberen en Plouharnel; — au bourg de Plouharnel; — à Kerpunce, au Goyau et à Crubelz, en Belz; — à Botvenal, au Lezveur, à Kergavat et au Lez, en Erdeven. — Déclaration du Roi concernant les chirurgiens des vaisseaux.

B. 2039. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1768. — Devis des réparations à faire au presbytère de Belz. — Procès-verbal de descente judiciaire pour la levée du cadavre d'un étranger trouvé mort près du village de Kerpallut en la paroisse de Brech. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Keraudran, à Locmaria, au Paluharf et à Kermelgan, en Plœmel; — au bourg de Plœmel; — à Leaulet, à Kerouarin, à Kervainguy, à Saint-Degant, à Tréavrec et au Parco-Kerdavid, en Brech; — à Crubelz et à Saint-Cado, en Belz; — à Kerbrech, à Kerrousse et au Varquèse, en Pluneret; — au Grand-Copéric et au bourg trévial de Mériadec-Coetsal, en Plumergat; — à Kerezan-Sainte-Brigitte et à Keriel, en Pluvigner; — à la falaise d'Étel, à Kerminihy, à Kerhilio, à Kervasic et à Kereven-er-Sach, en Erdeven; — à Kerblaye et à Kerjacob, en Locoal; — au Lereau et au Guergouet, en Crach; — à Kerver, en Landévant; — au Cosquer, en Ploubarnel; — à Lapaule, en Mendon.

B. 2040. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 164 pièces, papier.

1768-1772. — Procès entre André Le Quellec et Pierre Ézanno, relativement à la succession d'Anne Kergozien. — « Grand » des biens immeubles et contrats de constituts dépendant de la succession de noble homme François Perro, décédé sans hoirs, à Auray. — Mesurages et prisages des édifices d'une tenue située à Kerleau, en Brech. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend de vendre et débiter, de jeter dans les rues et places des fusées, « serpenteaux, » pétards et autres feux d'artifice sous prétexte de fêtes, « pardons », etc. — Déclaration du Roi relative à la liberté du commerce des cuirs de province à province.

B. 2041. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1768. — Appositions de scellés et inventaires de meubles, après décès : chez messire Charles-César Rabau, seigneur du Bois de la Motte, à Auray; — chez noble homme Guillaume Authueil, sieur de Lesvenallec, notaire royal au siége d'Auray; — chez dame Marie-Josèphe-Françoise-Angélique de La Chapelle, veuve de messire Jean-Baptiste Le Limonnier, chevalier, seigneur de la Marche; — chez Jean Le Rohellec, au village de Kereven-Locqueltas, en la paroisse de Crach; — chez Pierre Poisel, à Kerlivio, en Belz; — chez Bonaventure Belz, au bourg de Plouharnel; — chez Pierre Kerzerho, à Kervazic, en Erdeven; — chez Jean Le Naviel, à Kerhouarne, en Mendon, etc.

B. 2042. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1769. — Bannie de la vente judiciaire d'une maison située au bourg du Palais, dépendant de la succession vacante et abandonnée du sieur Porré-Dalion. — Requête de noble homme Joseph Lorho, sieur de Kercado, et sentence du sénéchal d'Auray relatives à la place où les marchands de cuirs de Locminé qui viennent aux foires et marchés d'Auray devront étaler leurs marchandises. — Prisage et partage des biens immeubles dépendant de la succession de noble homme François Perro, capitaine commandant de la milice bourgeoise d'Auray. — Appositions de scellés, après décès : chez demoiselle Raimonne-Françoise Mazé, veuve de noble maître Maurice Millon, sieur de Villeroy, à Auray; — chez François Le Lozerec, au bourg de Plœmel; — chez Marie Le Gouar, veuve Cailloce, au village de Kerclément, en la paroisse de Belz, etc.

B. 2043. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 143 pièces, papier.

1769-1779. — Procès entre Jean Le Moing, laboureur, et Guillaume Dano, marchand à Auray, relativement

aux dégâts commis au mur d'un établissement appartenant à ce dernier, nommé les Presses de Crach, et situé près des villages de Kercadoret-Langle et de Kernavestre, en Locmariaquer. — Poursuites contre les auteurs de placards séditieux affichés sous les halles de la ville d'Auray. — Acte par lequel noble homme Joseph Gravé, négociant à Auray, vend à noble homme Gabriel Danet, négociant à Vannes, le fonds d'une tenue située au village du Gusquel, en la paroisse de Plescop. — Procès entre messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, et Marc Dano, relativement à la jouissance d'un terrain nommé Parc-Boquelen, situé aux appartenances du village de Locmaria-er-Fanc, en Plumergat.

B. 2044. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 126 pièces, papier.

1769-1780. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis au village de Kerclément, en la paroisse de Belz, sur les personnes d'Isabelle Hoché, veuve de Bertrand Jollivet et de Marie Jollivet, veuve de Jean Créabot. — Prise de possession d'un terrain vague situé en la paroisse de Plouharnel, afféagé par le Domaine à Jules-Joseph Rohu, syndic des classes et négociant, demeurant au Pont-Neuf, près le bourg de Plouharnel. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kereven et aux Sept-Saints, en Erdeven ; — à la Magdeleine, à Bonerfaven, à Léaulet et à Rostevel, en Brech; — au Botguérin, en Pluneret; — au bourg de Pluneret; — à Kerbrezel et à Locmaria, en Plœmel; — au Rochpriol, en Quiberon; — à Kerhouel et à Ringamblac, en Plumergat;—au Bossenno, à Auray; — à Lapaulle, à Kerdenot et à Kerihuel, en Mendon; — à Kerdonnerch, au Magouérin, à Kerguendo, à Crubelz, à Kerlourd, à Kervouene et à Keryargon, en Belz; — au bourg de Belz.

B. 2045. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1770-1771. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis sur la personne de Mathurin Le Diraison, laboureur, au bourg de Landévant. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kermaréchal, en la paroisse de Plumergat; — à Bolidat, en Landévant; — au bourg de Landévant; — à Kerouriec et à Kerlevart, en Erdeven; — à Kerberdery, à Limellec, au Grand-Bonerfaven et à Saint-Degant, en Brech;— à Kerevelen, en Plœmel; — à Kerbirio, en Crach; — à Kerven et au Ninesveur, en Belz; — à Penprado, en Pluneret; — au bourg de Pluneret; — à Kercadoret-Langle en Locmariaquer. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux cabarets et maisons isolées qui se trouvent sur les grands chemins et où logent les passants.

B. 2046. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 161 pièces, papier.

1770-1776. — Procédure criminelle relative à un vol commis au château du Pargo, près Vannes. — Sentences de réception : de noble homme Augustin-David-Marie Bigarré, subdélégué de l'intendance et correspondant de la commission intermédiaire à Belle-Ile-en-Mer, en l'office de sénéchal de la juridiction de Belle-Ile; — de maître Jean Le Floch, en la charge de notaire royal au siége d'Auray. — Ordonnance de police qui fixe à 25 sous par jour et par cheval le prix de louage de chevaux à Auray. — Prises de possession de terrains vagues afféagés par le Domaine : au village de Keraudran, en Plœmel;— à Brenantec, en Plouharnel; — au Léréo, en Saint-Gildas d'Auray; — à Saint-Cado, en Belz; — à Kervehennec, en Erdeven.

B. 2047. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1770-1779. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux jésuites. — Inventaires de meubles, après décès : chez monseigneur Louis Le Pelletier, marquis de Rozambo, conseiller d'État, ancien premier président du parlement de Paris; — chez Toussaint-Barnabé Le Toullec, à Keroustin, en Quiberon; — chez Jean Le Livec, écuyer, sieur de Kergal, en la rue Belzic, paroisse de Saint-Gildas d'Auray; — chez demoiselle Jeanne Perro, veuve du sieur Caris du Guerne; — chez Louis Le Cam, laboureur, au village du Magouéro, en Brech; — chez Yves Le Bayon, à Kerlivio, en Belz; — chez Yves Audran, à Kerouarne, en Mendon; — chez Marie Le Goff, veuve en premières noces de Julien Kerzerho, et en secondes noces de Pierre Le Baron, à Cado-Rohello, en Plœmel, etc.

B. 2048. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 188 pièces, papier.

1771. — Procédure relative à la succession vacante et abandonnée de demoiselle Jeanne-Marie-Françoise Launay, veuve du sieur du Ronsier. — Sentence du sénéchal d'Auray, qui condamne à une amende de 12 livres, au profit des pauvres de la paroisse de Mendon, le sieur Jean Pobéguin, convaincu d'être entré ivre dans l'église paroissiale dudit

Mendon, de s'y être comporté d'une manière scandaleuse, et d'avoir troublé l'office divin. — Description et déclaration, par tenants et aboutissants, que fournit Jean Le Guénédal, simple fermier, d'un convenant situé aux appartenances du village de Penhoet, en la paroisse de Locoal, au territoire d'Auray, à Yves Rio, propriétaire du fonds et des édifices dudit convenant.

B. 2049. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 130 pièces, papier.

1771. — Description d'une tenue située au village de Kerezan en Pluneret, fournie par Jean Le Corvo à messire Pierre-François Du Plessis de Grénédan, chevalier, seigneur de Fescal et autres lieux, propriétaire foncier. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située au village de Kerambartz, en Grandchamp. — Appositions des scellés, et inventaires de meubles, après décès : chez Mathurin Le Formal, à la Grande-Demiville, en Landévant ; — chez Jean Kermorvant, à Kerdiret, en Pluneret; — chez Yves Mallet, au bourg de Plœmel; — chez Pierre Le Mestre, boulanger, en la rue du Saint-Esprit, à Auray; — chez Louis Belz, à Sainte-Barbe ou Penerbloué, en Plouharnel, etc.

B. 2050. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 183 pièces, papier.

1771-1774. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis sur la personne de François Kercret, au village de Kergo, en la paroisse de Crach. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kervernic, en Plœmel ; — au bourg de Plœmel ; — à Kerbelz ou Gouehennau, à Kerdonner et à Kereven, en Belz ; — à Kerouriec, en Erdeven ; — à Kergoullec, en Landaul ; — à Kerpunce, en Locoal ; — à Tréviéven, à Keroussin, à Kerluherne et à Kerguelvant, en Pluneret ; — à Guervec, en Brech ; — à Kerhouel et à Kerguec, en Plumergat. — Procès-verbal de mesurage de la banlieue de Talhouet, en Brech, à la requête de messire Pierre Du Cambout, chevalier, marquis de Coislin, baron de Keravéon et Coetrivas, etc., et d'André Guchart, meunier des moulins de Talhouet, en Brech. — Prise de possession d'un terrain afféagé par le domaine à Keralbaud ou Saint-Fiacre, en Pluneret. — Sentence de réception de Vincent Le Moing aux fonctions de maître apothicaire à Auray.

B. 2051. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1772-1778. — Procès entre messire Jean-Pierre Thorin, recteur de Brech, et messire Paul-Christophe-Céleste de Robien, seigneur de Kerivallan et autres lieux, relativement à la propriété de certaines terres voisines du bourg de Brech. — Mainlevée de la succession de messire Jean-Baptiste de Trévelec, au profit de messire Jacques-Jules de Trévelec, chevalier, seigneur de Keryargon, son neveu. — Apposition de scellés chez Guyon Gouzerch, au village de Kerroch, en la paroisse de Locmariaquer.

B. 2052. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1772. — Procès-verbal de l'état des halles d'Auray. — Permission donnée par le sénéchal d'Auray au sieur Jean Gaudin, marchand bijoutier, d'exposer ses marchandises en loterie dans la ville. — Relevé des armoiries existant à la chapelle du Rosaire, en l'église paroissiale de Plumergat, avant la démolition de ladite chapelle. — Description et déclaration d'une tenue située au village de Kermorgan-Larmor en la paroisse de Landaul, fournies par Julien Jeanno « superficier » au sieur Jamet, négociant à Vannes, propriétaire foncier. — « Grand » des biens immeubles et constituts dépendant de la succession de Charles Grandvalet, décédé à Auray, lesdits biens situés à Auray et dans les paroisses de Mendon, de Guengat près Quimper et de Crach. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerminihy, en Erdeven ; — à Tallen et à Kervenic, en Pluvigner ; — à Kerhouarne, en Mendon ; — à Kerhelegant et à Kersivien, en Plouharnel ; — au Bois-Trévrat et au Magouéro en Baden ; — à Keraudran et au Paluarf, en Plœmel ; — au bourg de Plœmel ; — à Kerbiguet-Ihuel, en Brech ; — à Kerbodo et à Brangolo, en Landévant ; — à Kerhelle et à Kerroch, en Locmariaquer ; — au Gohel et au Botezo, en Landaul ; — au bourg de Landaul ; — à Tréquevers, à Kerdaniel, et à Keralbaud, en Pluneret.

B. 2053. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1772. — Poursuites contre Martin Hesno, accusé de désertion et de vols ; — contre les auteurs et complices d'un vol fait au village de Kercuicu, en Plumergat. — Procès-verbal de l'état de la maison dite de la Chapellenie des Glouannic, située en la rue Notre-Dame, à Auray. — Acte par lequel messire Denis-Foi Pelletier, prêtre de la paroisse de Saint-Pierre de Doué, au diocèse d'Angers, titulaire du prieuré de Saint-Cado en Belz, baille, à titre de ferme, à Michel Le Portz, du village de Kerlourd, près

Saint-Cado, ledit prieuré avec toutes ses appartenances, dépendances, fruits et revenus quelconques.

B. 2054. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 113 pièces, papie.

1772-1774. — Procès entre Mathias Hervé et Julien Burguin, relativement à la jouissance de biens situés aux villages de Keroulin et de Kerivalan, en la paroisse de Plœmel.—Inventaires de meubles, après décès: chez Louis Évin, boulanger, en la rue de l'Hôpital, à Auray ; — chez Julien Le Gosles, au village de Keryvaude-le-Goff en Pluvigner ; — chez Marc Coriton, à Sainte-Barbe, en Plouharnel ; — chez Pierre David, à Kerbezel en Plœmel ; — chez Mathurin Albin, à Kergolvé, en Landaul ; — chez Pierre Le Lain, au Trémur, en la trève de Brandivy, paroisse de Grandchamp ; — chez Joachim Le Bayon, au bourg de Locmaria-Quiberon, etc.

B. 2055. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1772. — Procès-verbal de bris et effractions commis aux prisons de Pluvigner. — Poursuites contre les auteurs des effractions faites à la chapelle Notre-Dame d'Auray. — Déclarations et lettres-patentes du Roi : portant établissement d'une commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales ; — concernant les études et exercices en chirurgie ; — contenant règlement sur la régie et perception du droit sur les cuirs et peaux, établi par l'édit du mois d'août 1759; — portant que les fabricants d'étoffes seront obligés de marquer à la tête et à la queue des pièces d'étoffes le nombre d'aunes qu'elles contiendront, etc.

B. 2056 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 151 pièces, papier.

1773-1774. — Procès entre messire Yves-Louis de Keralbaud, chevalier, seigneur de Cardelan, Trévrat et autres lieux, et François Larmet, meunier des moulins du Pont-Neuf, en Baden, relativement aux fraudes et vexations exercées par ledit meunier contre les vassaux de la terre de Cardelan sujets à la « suite » desdits moulins. — Inventaires de meubles, après décès : chez Joseph Rio, au village de Keréré, en Locmariaquer; — chez Pierre Olivier, maître cordonnier, en la paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; —chez Maurice Catto, à Lénonès, en la trève de Mériadec, paroisse de Plumergat ; — chez Mathurin et François Le Poder, à Kerzard-Izel, en Landévant ; — chez Mathurin Le Bras, à Kerevin, en Plœmel, etc.

B. 2057. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1773. — Descente judiciaire au village de Botcourio, en Landévant, pour la levée du cadavre de Guyonne Guéhennec, servante du recteur de Languidic, trouvée noyée dans une mare. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerpenhir et à Kerguerec en Locmariaquer; — à Kerzarde-Yhuel et à Manégras, en Landévant ; — à Kericun et à Kerlivio, en Belz ; — à Bréventec, à Brambis et au bourg trévial de Bieuzy, en Pluvigner ; — au Varquèse en Pluneret ; — à Kerivaut, en Crach ; — à Kerhilio, en Erdeven.

B. 2058. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1773-1774. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village de Keryaval, en la paroisse de Locmariaquer ; — à Lénonès, en Plumergat ; — à Kermarquer, en Plœmel. — Inventaire des titres, papiers, vases sacrés, ornements, meubles et effets appartenant à la commanderie du Saint-Esprit d'Auray. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux registres de baptêmes, mariages et sépultures. — Édits et déclarations du Roi : concernant les réguliers ; — permettant à tous les riverains des côtes maritimes de cueillir, ramasser et arracher le varech ; — autorisant les tanneurs à mettre leurs menues peaux en huile; — concernant le commerce des grains en Bretagne, etc.

B. 2059. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 189 pièces, papier.

1773-1775. — Procédures criminelles relatives : à la mort violente de Julien Courtel, de la paroisse de Guégon ; — aux effractions commises en la demeure de Joseph Mahé, farinier à Saint-Goustan d'Auray. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située au village du Petit-Lescrezan en la paroisse de Pluneret. — Ventes publiques de meubles trouvés : au Pavillon d'en-bas, à Auray, après le décès de Jean Boulair ; — à Kersallé, en Pluneret, chez Joseph Nozer ; — à Mané-Liscouet, en Mendon, chez Marc Le Tartais ; — au Risquel, en Plumergat, chez Marie Ledro, veuve de Claude Rosnarho ; — à Scourbouch, en Pluvigner, chez Jean Allano ; — à Quénébarch, en Pluneret, chez Jean Thomas, laboureur, etc.

B. 2060. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1774. — Mesurages et prisages, à fin de partage, des biens immeubles dépendant de la succession de dame Julienne Miquelard, veuve de noble homme Georges Quimper ; — des édifices de tenues situées : au village de Kerlioret, en la paroisse de Locmariaquer ; — à Kerleau, en Crach ; — au Reclus en Brech ; — à Kerrouse, en Pluneret ; — à Guernahouel et au bourg trévial de Mériadec-Coetsal, en Plumergat ; — à Kerantré, en Belz ; — au Lério, en Saint-Gildas d'Auray ; — à Rochpriol, en Quiberon ; — à Kerzeho, en Erdevén.

B. 2061. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 95 pièces, papier.

1774. — Acte par lequel messire Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph, marquis de Laval-Montmorency, et dame Marie-Louise-Maurice-Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, marquise de Laval, sa femme, baillent à titre de ferme « à convenant et domaine congéable » à François Laurent, laboureur, et Hélène Le Guigo, sa femme, l'ancienne métairie noble de Kerstréan et ses dépendances, en la paroisse de Brech. — Procès-verbal des actes et titres du couvent des Carmes de Sainte-Anne, concernant la mouvance dudit lieu de Sainte-Anne, en Pluneret, et autres terres en dépendant, à l'effet d'empêcher les usurpations de la seigneurie de Bransquel sur le domaine royal.

B. 2062. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1774. — Procès-verbal de l'état du moulin de Kercadic, en Locoal ; compulsoire des rentiers de l'abbaye de Lanvaux. — Poursuites : contre Joachim Allehaux, accusé de vols avec effractions, au moulin Guého ou de Bojuste, en la paroisse de Plumergat ; — contre des perturbateurs du repos public, à Auray ; — contre Louise Le Priol, accusée d'avoir volé des nappes d'autel dans les églises de Saint-Gildas d'Auray et de Plœmel. — Acte par lequel Louis-Marie Saint, économe de l'Hôtel-Dieu d'Auray, baille à titre de simple ferme, à Vincent Vaillant, loueur de chevaux à Auray, la jouissance d'une prairie basse, située près le Pont-Neuf, en la paroisse de Brech, appartenant audit Hôtel-Dieu.

B. 2063. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 160 pièces, papier.

1774. — Procédure relative à la succession vacante et abandonnée de François Josse, marchand épicier, de la ville d'Auray. — Arrêt du parlement de Bretagne, relatif aux abandons ou expositions d'enfants dans la ville de Rennes. — Lettres-patentes du Roi, sur arrêt du Conseil, par lequel Sa Majesté établit la liberté du commerce des grains et farines dans l'intérieur du royaume, et se réserve de statuer sur la liberté de la vente à l'étranger, lorsque les circonstances seront devenues plus favorables. — Ordonnance de la Chambre des comptes de Bretagne, relative à l'hommage et à l'aveu que les vassaux de Sa Majesté seront tenus de faire et rendre au Roi, dans les délais prescrits par la coutume, pour raison des biens qu'ils possèdent sous ses domaines, dans la province de Bretagne.

B. 2064. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1775. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Lescrezan et au Lairan, en la paroisse de Pluneret ; — à Keralan, à Lomiquel et à Kerivallan en Plœmel ; — aux appartenances des villages de Kerhellegant, Kersivien et Glenaye, en Plouharnel ; — au bourg de Plouharnel ; — à Kerouriec, à Kervazic et à Kerjosselin, en Erdeven ; — à Bréarec et à Lenonès, en Plumergat ; — au bourg de Landévant ; — à Mané-er-men, à Logodic et à Kerbellec, en Pluvigner ; — à Kerhilio, en Baden ; — au Cohéno, en Belz. — Procédures criminelles relatives aux vols commis : dans la chapelle de la Commanderie du Saint-Esprit d'Auray ; — dans l'église paroissiale de Saint-Gildas d'Auray.

B. 2065. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1775-1776. — Procédure relative à la succession vacante et abandonnée de François Josse, décédé à Auray. — Bannie de la succession vacante de Jeanne Guillam, de la même ville. — Poursuites contre les auteurs et complices d'un vol commis en la sacristie de l'église paroissiale de Pluneret. — Correspondances relatives aux réjouissances ordonnées à l'occasion du sacre de Louis XVI. — Arrêts du parlement de Bretagne : ordonnant aux « généraux » des paroisses de s'assembler et de nommer leurs sacristains ou autres particuliers pour coucher dans les sacristies ; — concernant la taxe du pain dans toute la province ; — réglementant la chasse et le port d'armes, etc.

B. 2066. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1776. — Poursuites contre Jean Busson, convaincu d'avoir tiré un coup de fusil sur Hélène Le Férault, sa femme. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerroch en Locmariaquer; — à Kerjosselin, à Kervinihy, à Kerhilio et à Saint-Sauveur ou Loclément en Erdeven; — à Botréhan et à Cochelin en Mendon; — au Pouldu et au Penhoir en Landévant ; — au bourg de Landévant ; — à Kerbastard, à Logodec et à Penguiris en Pluvigner; — à Crubelz en Belz; — à Tore-er-more, à Kervaingu et à Kercadic en Pluneret; — à Kergourio en Crach ; — à Saint-Guénael en Plouharnel ; — à Poulguénan, à Keraudran et à Saint-Méen en Plœmel; — à Kermorgan-Larmor en Landaul; — au Reclus, à Callan, à Saint-Dégant et à Tréaurec en Brech.

B. 2067. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 164 pièces, papier.

1776-1777. — Poursuites contre les auteurs et complices de la mort violente de Joseph Guillas dit Guillanton, meunier du moulin de Kerbastard, en la paroisse de Pluvigner ; lettres de rémission. — Réception de maître Jean-François Morel en la charge d'huissier audiencier au siége royal d'Auray. — Appositions de scellés après décès : chez Louis Sévenno, tailleur d'habits, en la rue du Château, à Auray; — chez Louis Le Roux, forgeron, au village de Kerdonnerch en la paroisse de Belz; — chez Pierre Collet, laboureur, à Kergonnant en Plouharnel; — chez Thuriau Cailloce, à Kerourio en Crach; — chez Louis Baudet, à Keraudran en Pluvigner; etc.

B. 2068. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 152 pièces, papier.

1776. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis sur la personne de Julien Abraham, trouvé mort sur le chemin d'Auray à Landévant. — Déclaration du Roi qui renouvelle les dispositions des anciennes ordonnances rendues pour empêcher la contrebande. — Arrêts du parlement de Bretagne, concernant : les registres des baptêmes, mariages et sépultures ; — les enterrements dans les églises ou chapelles; — les associations et attroupements d'ouvriers et compagnons. — Inventaires de meubles après décès : chez Louis Le Lan, au village du Cosquer, en la paroisse de Landévant; — chez Charles-François Le Maître, capitaine général dans les fermes du Roi, en la rue du Petit-Port, paroisse de Saint-Goustan d'Auray; — chez Joseph Pérennès, laboureur à Keriboule en Baden ; — chez Guillaume Le Gohebel, à Kerraoul en Pluneret; etc.

B. 2069. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier.

1777. — Vente judiciaire d'une tenue située au village de Botermané, en la paroisse de Mendon, dépendant de la succession vacante et abandonnée de Jacques-Jérôme de Lessart, écuyer, seigneur de Kerdavy. — Permission accordée par le sénéchal d'Auray de transporter dans le nouvel auditoire les registres et papiers de la sénéchaussée déposés chez les Capucins de cette ville. — Ordonnance de police relative au balayage des rues. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kernivilit en Locmariaquer; — à Kersallé en Pluneret; — à Kermorgant en Landaul ; — au Guergouet en Crach; — à Kergazec en Plouharnel; — à Kerpunce en Locoal. — Bail d'une tenue à domaine congéable située au village de Gléhenaye en Plouharnel, consenti par messire Gabriel Gicquel à Julien Boully, laboureur.

B. 2070. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1777. — Descente judiciaire pour la levée du cadavre de Mathurin Cougoulic, trouvé pendu près du village de la Villeneuve-Pont-Normand, en la paroisse de Plumergat. — Procédures criminelles relatives : à la mort d'un enfant nouveau-né, trouvé noyé dans le ruisseau de Cochelin, près du village de Bot-er-Gourlec en Locoal ; — à la mort violente d'Anne Le Visage, veuve de Pierre Le Corvec, au village de Kervasic en Erdeven; — aux excès commis sur la personne de Louis Jacob, journalier, et aux troubles nocturnes qui avaient lieu depuis longtemps sous les halles d'Auray. — Vacance de la succession de Jacques-Jérôme de Lessart, écuyer, seigneur de Kerdavy.

B. 2071. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1777. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au Léréo et à Kervive, en la paroisse de Crach; — près des « douets » de Poulben en Saint-Gildas-d'Auray; — au Rusquel en Plumergat; — à Kerhosse, à Kerascouet et à Kerhilio en Erdeven ; — à Kervidon en Mendon; — à Toulhouet en Plœmel; — à Logodec en Pluvigner; — à Saint-Guénael, à Gléhenaye et au Henlis en Plou-

harnel; — au Resto-Tominec en la trève de Brandivy, paroisse de Grandchamp. — Poursuites judiciaires contre les auteurs et complices de la mort violente de René Le Priellec, du village d'Assénac en Plœren. — Édits, lettres patentes et déclarations du Roi concernant : le renouvellement de l'hommage dû à Sa Majesté à cause de son heureux avénement à la couronne ; — la suppression des comptoirs en plomb et des vases et balances de cuivre ; — la police des noirs ; — l'entrée des tafias venant des colonies françaises de l'Amérique ; — l'abolition du droit d'aubaine en faveur de la république de Pologne ; — la juridiction des présidiaux ; — la suppression des offices de grands baillis d'épée dans la province de Bretagne ; etc.

B. 2072. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier.

1777-1786. — Procès entre messire Jean-Pierre Thorin, recteur de la paroisse de Brech, et Jacques Le Henno et Michelle Tanguy, sa femme, au sujet du « congément » d'une tenue située au village de Kervannes en Pluneret ; description et vente de cette tenue. — Sentence de réception de Jean-Vincent Glain de Saint-Avoy en l'office de notaire à la sénéchaussée d'Auray. — Ventes de meubles : au bourg de Landévant, après le décès de Jacquette Le Coffeour ; — au village de Rescuel en Plumergat, chez feu Jean Kersuzan.

B. 2073. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier.

1778-1779. — Procès-verbal de descente judiciaire en la falaise de Quiberon pour la levée du cadavre de Michel Le Portz, mort d'une apoplexie sanguine. — Poursuites contre Guillemette Carel accusée d'avoir exposé son enfant. — Mainlevée de la succession de demoiselle Marie-Vincente Le Malliaud de Locmaria, décédée à Auray, au profit de maître Augustin-Georges Henry, notaire royal en la sénéchaussée d'Auray. — Baux à ferme : d'un convenant situé au village de Kervernic en Locmariaquer, consenti par messire Charles-René-Valentin de Coué, seigneur de Salarun, Kergurionné, etc., à Joseph Pasco et Marie-Jeanne Le Gal, sa femme ; — de la tenue du Raquer aux appartenances des villages de Bignac et de Trévien en Arradon, consenti par Anne-Renée Magouéro, veuve de Vincent Le Pouleuf, à Joseph Marc, laboureur. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au bourg de Mendon ; — à Kergrosse, à Keryvallan et à Kerascouet en Erdeven ; — à Kerlourde en Belz ; — au Scourbourg en Pluvigner ; — à Kerhallay en Landévant ; — au bourg de Landévant ; — à Kerjan et à Kerangoff en Locmariaquer ; — à Lesquibé en Pluneret ; — à Kernau en Crach ; — au Leuch de la ville d'Auray.

B. 2074. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 124 pièces, papier.

1778. — Poursuites contre Mathurin Le Leuch, qui s'était évadé des prisons d'Auray. — Bail à ferme d'une tenue située au village du Nestadio, en la paroisse de Plouhinec, consenti par noble homme Pierre-Julien Bourgogne, négociant à Auray, stipulant pour messire Pélage-François Thomas, chevalier, seigneur de la Bassardain, et dame Renée-Marie-Louise de Talhouet, sa femme, à Jean Le Nezel, laboureur. — Descente judiciaire au manoir de Kerguen en Belz, pour la visite du cadavre de Jean-Vincent-Hyacinthe Le Livec, écuyer, sieur de Limellec. — Inventaire général des meubles et papiers trouvés après le décès de demoiselle Gertrude Le Toullec du Rongouet, décédée dans la rue de Belzic, à Auray.

B. 2075. (Liasse.) — 191 pièces, papier

1778. — Donation mutuelle de biens entre François Cailloce, matelot, et Jacquette Le Blanc, sa femme. — Déclarations du Roi concernant : les arts de peinture et sculpture ; — les priviléges des gens de mer. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village de Kervidon, en la paroisse de Mendon ; — à Keraudran en Pluvigner ; — au Petit-Manéglas en Plumergat ; — à Kerserho, à Botvenal et au lieu noble de Lèze en Erdeven ; — à Kergo en Plœmel.

B. 2076. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 141 pièces, papier.

1779-1780. — Procès entre Jean-Louis Mantolet, maître chirurgien à Belle-Ile-en-Mer, et Jacques Delélé et demoiselle Nicole Mantolet, sa femme, au sujet du partage des successions de Jean Mantolet et de dame Cécile Mabillot, leur père et mère. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend aux habitants de la paroisse de Réguiny et des paroisses circonvoisines de s'assembler en armes le jour de la fête de Saint-Clair ou tous autres. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kersassin et à Kerhilio en Landaul ; — au Lairé en Crach ; — à Limelec

en Brech; — à Kerlegano en Pluvigner; — à Kervilly en Mendon. — Bannie pour la vente judiciaire du moulin à mer du Moustoir en Locmariaquer.

B. 2077. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1779. — Procédures criminelles relatives : à l'assassinat commis sur la personne de Mathieu Gouzerh, du village de Kerderf, en la paroisse de Carnac; — aux effractions et vols accomplis en l'église du Saint-Esprit d'Auray; — au meurtre de Jean Camper, du village de Kerrichart en Landaul. — Descentes judiciaires pour la levée des cadavres : de François Rabat, au Champ-de-Foire d'Auray; — de Jean Le Crom, à Kerprovost en Belz. — Bail à ferme d'une maison située au Ty-Corze à Auray, consenti par noble homme Jean-Marc Caris, stipulant pour M. et mademoiselle Desforges, à Jean-Baptiste Largouet, jardinier. — Inventaire général des meubles, grains, bestiaux et papiers dépendant de la succession de messire Jean-Vincent Le Livec, seigneur de Limellec, Kerguen et autres lieux. — Procès-verbal de l'état du presbytère de Plumergat, et des registres de la même paroisse. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Cado-Rohello, au Grand-Poulguenan, à Trélusson, à Kermelgan et au Petit-Poulguenan en Plœmel; — au bourg de Plœmel; — à Saint-Avoy en Pluneret; — à Saint-Guirin et à Bonerfaven en Brech; — à Keryavec en Mendon; — à Kerfraval, à Kerbernès et à Goarem-Saint-Laurent en Landévant; — à Sainte-Barbe et à Kerhuno en Plouharnel; — au Lesveur et à Keredo en Erdeven; — à Kerrein et à Kerraude en Plumergat; — à Siludierne en Landévant.

B. 2078. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1779. — Procès-verbaux de descente judiciaire : à la Forêt près Auray, pour la levée du cadavre de la femme du sieur Le Floch, loueur de chevaux à Auray; — à Kerglévéric en Crach, pour la levée du cadavre d'Olivier Le Diffon. — Procédures criminelles : contre Julien Bertho, accusé de vol; — contre Michel Jacob, accusé de vagabondage; — contre Jean Le Bleux, matelot déserteur; — contre François Conon, accusé de vagabondage; — contre Mathurine Lorho, accusée de vols. — Baux à ferme pour des tenues situées : au bourg de Carnac, près de la chapelle Notre-Dame; — au bourg de Plœmel; — au village de Kerclément en Belz; — à Kervossic en Pluvigner; — à Auray, en la rue de l'Hôpital; — à Limellec en Brech; — au Menec en Mendon; — au Véhennec en Carnac; — au bourg de Mendon.

B. 2079. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1779. — Mesurage et prisage des édifices d'une tenue située au village de Limellec, en la paroisse de Brech, appartenant en fonds à messire Jean-François de La Moneraye, seigneur de Bourgneuf, Beaumer et autres lieux. — « Grand » des biens provenant de la succession vacante de dame Anne-Michelle-Claude-Clémence Beaugendre, veuve de maître Jean-Jérôme de Lespiney, conseiller au présidial de Vannes et procureur du Roi au siége de l'amirauté dudit lieu, lesdits biens s'étendant sur les paroisses de Mendon, Locmariaquer et Baden. — Mémoires, quittances, tableau généalogique provenant de la succession de M. Le Marant de Kerdaniel, trouvé noyé dans l'étang du moulin du Pô en Carnac. — Poursuites judiciaires contre les auteurs et complices des excès commis sur les personnes de François Kercret, maçon et soldat milicien, et de Gilles Levenant, tailleur d'habits, à Auray. — Déclaration du Roi concernant les assurances. — Lettres patentes relatives aux manufactures. — Arrêts du parlement de Bretagne, relatifs : aux incendies; — aux inhumations en temps d'épidémie; — aux réparations des chemins de traverse et au curage des biez et ruisseaux.

B. 2080. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1780. — Apposition de scellés et inventaire des meubles trouvés au château de Kercadio, en la paroisse d'Erdeven, après le décès de messire Jean-Louis de Gouyon de Vaudurant, ancien évêque de Léon. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village de Saint-Mériadec, en la paroisse de Pluvigner; — au Peudrec en Brech; — au bourg de Landévant; — au Léréo-Menhir en Crach; — au Bodéac en Belz; — à Larmor-Kerispert en Pluneret.

B. 2081. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 187 pièces, papier.

1780. — Bannies de la succession vacante de dame Anne-Michelle-Claude-Clémence Beaugendre, dame de Lespiney. — Procès-verbaux de l'état des prisons d'Auray. — Lettres de rémission pour Jean Le Goff, auteur de la mort de Jean Camper de Landaul. — Vente publique des meubles trouvés en une maison située au Loc d'Auray, après le décès de messire Julien Le Roch, recteur de la paroisse

de Saint-Gildas. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerouriec et à Kerlevart en Erdeven ; — au bourg d'Erdeven ; — au Magouérin en Belz ; — à Kerberio en Crach ; — au bourg de Crach ; — au Benalo en Pluneret ; — au bourg de Landévant ; — au Gléhenaye en Plouharnel ; — au Gornevec, à Keresan et à Manéglas en Plumergat.

B. 2082. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1780. — Procédures criminelles relatives : à l'assassinat de Thuriau Thomas, laboureur, du village de Keryaval en Carnac ; — aux excès commis : sur la personne de Maurice Baudremont, de Léaulet en Brech ; — sur Paul Le Roux, journalier, demeurant au Portellec, en la ville d'Auray. — Interrogatoires de huit soldats déserteurs. — Procès-verbal de l'ouverture du cadavre de maître Authueil de Rostevel, notaire royal au siége d'Auray, mort subitement en sa demeure, à Auray. — Descentes de justice pour levée de cadavres : au bourg paroissial de Crach ; — à Intel en Erdeven ; — à Pratel en la trève de Mériadec, paroisse de Plumergat. — Déclarations, édits et lettres patentes du Roi concernant : les compagnons et ouvriers qui travaillent dans les fabriques et manufactures du royaume ; — la vente des immeubles des hôpitaux ; — les attroupements avec port d'armes ; — les empoisonneurs ; — l'abolition de la question préparatoire ; — le droit que plusieurs chapitres de chanoines nobles avaient de porter une décoration extérieure ; — l'examen des remèdes nouveaux ; — la fabrication des toiles ; — celle des étoffes de laine.

B. 2083. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 171 pièces, papier.

1781. — Procès-verbaux de « chiffrature » des registres de Plouharnel ; — de Locoal ; — de Sainte-Hélène. — Devis des réparations à faire au presbytère de Plouharnel. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au Runesto et à Saint-Guénael en Plouharnel ; — à Kerouriec en Erdeven ; — à Kerjan en Locmariaquer ; — à Kerdreven en Mendon ; — à Kervive en Crach ; — à Locmaria, à Kerbrezel, à Kerplat et à Kerbourdec en Plœmel ; — à Cruxbelz en Belz ; — au Grand-l'Hermite, à Keruitolhuel et à Saint-Guérin ou Digantel en Brech ; — à Kerbourleven en Baden ; — au Loc et au Leuch en Saint-Gildas d'Auray ; — à Kerraude et à Kerveno-le-Val en Landévant ; — au bourg de Landévant ; — à Saint-Avoy et à Saint-Fiacre ou Keralbaud en Pluneret.

B. 2084. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1781. — Apposition de scellés et inventaires de meubles après décès : chez messire Guérin Audic, recteur de la paroisse de Locoal ; — chez Joseph Burguin, laboureur au village du Gouello en Landaul ; — chez Joachim Le Gloahec, au bourg de Crach ; — chez Yves Le Bourdiec, au Magouérin en Belz ; — chez Louis Marc, laboureur, au Ringablach en Plumergat ; — chez Louis Couquer, à Langombrac en Landaul ; — chez Guillaume Josset, à Kermouroux en Locmariaquer ; — chez Joseph Le Bihan, à Sainte-Anne en Pluneret ; etc.

B. 2085. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 123 pièces, papier.

1781. — Déclarations et lettres patentes du Roi, concernant : le port d'armes ; — les jeux défendus ; — les fonderies royales attachées au service de la marine. — Inventaires de meubles après décès : chez Guignier Tréhin, laboureur, au village du Cosquer-Coetquerizac ou Cosquer-Lancelot en Pluvigner ; — chez Joseph Plunian, au bourg de Landévant ; — chez François Le Hyondre, à Kernau en Crach ; — chez Joseph Le Gouar, à Kerminihy en Erdeven ; — chez Marie Matoch, à Saint-Guénael en Plouharnel ; etc.

B. 2086. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1782-1789. — Inventaires de meubles après décès : chez Joseph Le Gohebel, laboureur, au village de la Forest, en la paroisse de Locoal ; — chez René Kermorvant, cabaretier à Poulbail en Brech ; — chez Jean Burguin, à Saint Laurent en Plœmel ; — chez Julien Le Pluart, à Kerospic en Pluneret ; — chez Nicolas Hervoche, boulanger, en la rue du château, paroisse de Saint-Gildas d'Auray ; — chez Jean Lorho, à Kerhouarne en Mendon ; — chez André Perrès, à Kernanec en Brech ; — chez Jean Le Moroux, à Kerdonnerch en Belz ; etc.

B. 2087. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1782. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerberène et au Peudrec en Crach ; — à Etel et à Crucuno en Erdeven ; — à Brambis en Pluvigner ; — à Kerispert, à Crubelz, à Kerprovost et à Kerclément en Belz ; — à Manéminigo, à Keriguénen, à Penerpont, à

Kerbascuic, à Kerpunce et à Kerganet en Locoal; — à Saint-Avoy en Pluneret; — au Bihor et à Kerhellec en Plouharnel; — à Kerguiberand-Izel, à Kerbiguet, à Kermelen et à Kerbredevat en Brech. — Procès-verbal déterminant la portion de la tour de l'église paroissiale de Baden qui porte sur le chœur et chancel de ladite église. — Poursuites contre les auteurs et complices des effondrements faits au mur de clôture de la Chartreuse d'Auray.

B. 2088. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1782. — Procédures criminelles relatives : à l'assassinat d'Yves Jacob, de la paroisse Saint-Goustan d'Auray; — aux dégradations faites aux prisons royales d'Auray; — aux excès commis sur la personne de Julien Bonnec, cordonnier. — Lettres patentes, édits et déclarations du Roi, concernant : les contrebandiers et fraudeurs de tabac; — la création d'une juridiction consulaire dans la ville de Lorient; — la défense faite aux curés du royaume de s'assembler sans permission; — les anoblissements dans les colonies françaises; — la translation à Lorient d'une partie du siége de l'amirauté établi à Vannes.

B. 2089. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 135 pièces, papier.

1783-1784. — Lettres patentes du Roi concernant : les augmentations des profits maritimes, occasionnées par les hostilités qui avaient donné lieu à la dernière guerre; — l'autorisation donnée aux États de Bretagne de faire faire les canaux et autres ouvrages nécessaires pour la navigation intérieure de cette province; — l'amirauté de Lorient. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux naufrages et échouements. — Appositions de scellés après décès : chez Julien Kerleau, au moulin de Becquerel, en la paroisse de Crach; — chez Jean Jacob, au village de Pratezo, en Plouharnel; — chez Jacques Hervio, au bourg de Mériadec-Coetsal, en Plumergat; — chez messire Jean-Marie Barré, recteur de Plœmel; — chez messire Yves Kervinio, recteur de Landévant.

B. 2090. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 131 pièces, papier.

1783. — Procédures relatives aux successions vacantes : de la dame Pennel, veuve Brisson, décédée au couvent des religieuses Cordelières d'Auray; — d'Ignace Desruisseaux, décédé à Belle-Ile-en-Mer. — Procès-verbal de « chiffrature » des registres de baptêmes, mariages et décès de la paroisse Saint-Gildas d'Auray. — Inventaire de meubles après décès : chez Laurent Le Gloahec, au village de Kerivallan en Plœmel; — chez Jean le Touques, laboureur à Brevantec en Pluvigner; — chez Pierre-Joseph Le Marant de Kerdaniel, au bourg de Plouharnel; — chez Françoise Driano, veuve de Michel Martin à Auray; — chez Yves Le Portz, à Bodréhan en Mendon; etc.

B. 2091. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 204 pièces, papier.

1783. — Procès-verbaux de visite et de chiffrature des registres des paroisses de Landévant; — de Plœmel; — de Carnac. — Sentence de police de la sénéchaussée d'Auray, relative aux ventes des jours de fêtes et dimanches. — Aveu rendu au Roi par noble maître Pierre-Alexis Pihan, sieur de Kerverho, avocat au parlement de Bretagne, du lieu et manoir noble de Kerhuel en Mendon. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Auray; — à Kernahouel en Pluneret; — à Kerhouarne en Mendon; — à Kergazec en Ploubarnel; — au bourg de Landévant; — à Kerantré ou Larmor, à Manéguégan et à Kernours en Belz; — à Kerjosselin, à Kerouriec, au Lesveur et à Kerascouet en Erdeven; — au bourg d'Erdeven; — à Kerblaye, à Kerjacob et au Plec en Locoal; — à Kerguec en Plumergat; — à Coch-Fourno, à Kerberen, à Kerergoët, à Kernau et à Kerbirio en Crach; — à Kerberdry en Brech; — au bourg de Brech.

B. 2092. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1784. — Autorisation donnée par le sénéchal d'Auray, et procès-verbal des mesures prises pour le tirage d'une loterie dans cette ville. — Devis des réparations à faire à l'auberge de la Croix-Verte, au bourg de Landévant. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Lomellec, à Kervainduc, à Kersohan et à Kervanne en Pluneret; — à Intel, à Kerminihy et à Kerouriec en Erdeven; — à Kerlosquet et à Kerivaud en Crach; — à Kervranton et à Kerezan-Sainte-Brigide, en Pluvigner; — à Kerbarh, à Kermarquer, à Kerbredeva, à Kerbreze et à Locmaria en Plœmel; — au bourg de Landévant; — au Gléhenaye et à Sainte-Barbe en Ploubarnel; — à Kerclément et à Saint-Cado en Belz; — à Kerpunce en Locoal; à Caslan et à Kergouarec en Brech.

B. 2093. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 133 pièces, papier.

1784. — Inventaires de meubles après décès : chez Jacques Hervio, au bourg de Mériadec-Coetsal, en Plumer-

gat ; — chez Marie Maurice, veuve de Julien Le Pluart, à Kerospic, en Pluneret ; — chez Louis Kermorvant, au Loc en Saint-Gildas-d'Auray ; — chez Antoine Guillard, à l'auberge du Cheval-Blanc, en la rue du Sablen, à Auray ; — chez Bonabe-Jean-Catherine-Alexis, marquis de Rougé, seigneur de la Bellière et autres lieux, au château de Kercadio en Erdeven ; — chez dame Catherine-Françoise Surville, veuve en premières noces de Louis Guymon et en secondes noces de Jean-Joseph Cordier de Kerouallan, décédée au couvent des religieuses Hospitalières d'Auray; — chez demoiselle Anne-Marie Le Toullec, veuve en premières noces d'Olivier-Guégan Botréhan, et en secondes noces de François Le Port, décédée au bourg de Quiberon ; etc

B. 2094. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1784-1788. — Poursuites judiciaires contre Joseph Rio, accusé de vol. — Édit du Roi portant exemption des droits de péage corporels sur les Juifs. — Déclaration du Roi concernant les études des élèves en chirurgie. — Arrêt du parlement de Bretagne, faisant itératives défenses à tous curés, vicaires, prêtres-desservants, bedeaux, sacristains, serviteurs d'églises, ouvriers employés aux réparations desdites églises, soi-disant ermites, et à toutes autres personnes en leur nom, de faire dans les paroisses, et spécialement dans celles de la campagne, des quêtes d'argent, de blé, fil, beurre et autres denrées, sous prétexte de messes du matin, etc.

B. 2095. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 145 pièces, papier.

1785. — Mesurages et prisages : des biens immeubles dépendant de la communauté d'entre feu Vincent Le Floch et Julienne Marion, de Saint-Cado en Belz ; — des édifices de tenues situées : à Kervidon en Mendon ; — au Cosquer et à Gléhenaye en Plouharnel ; — à Crubelz, à Kerispern et à Kerdonnerch en Belz ; — au Guervec et à Saint-Dégant en Brech ; — au boug de Brech ; — à Keroret, au Botvenal et à Penester en Erdeven ; — au bourg d'Erdeven ; — à Guimarho et au Cosquer en Pluneret ; — à Kervive en Crach ; — à Kerleven en Landaul ; — au Nerhouet et au bourg trévial de Mériadec en Plumergat ; — à Kergal en Ploemel ; — au Lisconet, à Kerbastard, au Guiben, au Cosquer-Lancelot et à Rézordoué en Pluvigner. — Procès-verbaux concernant la vérification des tabacs. — Procédures relatives aux successions vacantes et abandonnées : de Joseph Maguéro, d'Auray; — de François Marin, de Pluneret. — Poursuites judiciaires contre François Lestrehan, accusé de vols.

B. 2096. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1785. — Procédures relatives aux successions vacantes : de Pierre Hervé, décédé au bourg de Landévant; — de Pierre Le Marant de Kerdaniel, décédé au bourg de Plouharnel; — de Louise Le Corre, veuve de Thuriau Audran, décédée à Auray, rue de l'Hôpital ; — de demoiselle Suzanne Castellenau, veuve de François de Fourcroy, décédée au couvent des dames Hospitalières d'Auray. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village du Brangolo en Landévant ; — à Kerhouarne en Plumergat. — Descente judiciaire à Intel en Erdeven, pour la levée du cadavre de Jean-Baptiste Roiton, sous-brigadier dans les fermes du Roi. — Inventaire général des meubles et papiers trouvés après le décès de dame Marguerite Authueil, dame du Roscouet, veuve de Jean Le Livec, écuyer, seigneur de Kergal. — Sentence de la sénéchaussée d'Auray qui condamne Guillaume Jégat, loueur de chevaux, convaincu d'avoir volé quatre « pochées » de froment rouge, à être pendu et étranglé, outre la confiscation de ses biens meubles, une amende de 10 livres et les dépens. — Lettres patentes du Roi concernant la création de quinze nouveaux offices de perruquiers à Nantes. — Arrêts du parlement de Bretagne qui défendent : à toutes personnes de faire des courses de chevaux à l'occasion des mariages ; — à tous recteurs, curés, vicaires ou autres prêtres des paroisses et « trèves « de la province, de percevoir ou faire percevoir aucunes rétributions quelconques pour l'administration des sacrements, sous la dénomination de deniers pascaux ou autres.

B. 2097. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1785. — Sentences de réception : de noble homme Pierre-Michel Bosquet en la charge de juré-priseur, vendeur de biens meubles; — de maître François Tassel, greffier de la sénéchaussée d'Auray, en l'office de notaire royal au même siége ; — de noble maître Louis-César Condé, en l'office d'alloué de la juridiction du comté de Largouet-sous-Auray. — Sentence du sénéchal d'Auray fixant le prix de louage : de chaque cheval de selle à 35 sous la journée, lorsqu'il ne découchera point, et à 25 sous lorsqu'il découchera ; — de chaque cheval de charge à 40 et à 30 sous. — Inventaires de meubles après décès : chez Yvonne

Le Lamer, au bourg de Brech ; — chez Pierre Le Portz, à Penerster en Erdeven ; — chez Louise Jehanno, veuve de Jean Jaffré, à Bolividat en Landévant; etc.

B. 2098. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 166 pièces, papier.

1786. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerverb, au Cosquer et à Kerdrain en Landévant; — au bourg de Landévant ; — à Kerhellec et à Kergazec en Plouharnel ; — à Lesquibé et à Kerbrech en Pluneret; — à Keraudran et à Kerran en Locmariaquer ; — à Kerjosselin et à Penerster en Erdeven ; — à Kerjacob en Locoal ; — à Saint-Trémeur, à Malabry et au Storlès en Pluvigner; — au Diasquer et à Locmaria en Plœmel ; — à Kerdruellan en Belz ; — à Botergolec en Brech ; — à Kergalven et au Leslé en Mendon. — Procédures relatives aux successions vacantes : de Jean-Baptiste Testard, chirurgien, décédé à la Chartreuse près Auray ; — de Jean-Bruno Jan de Châteauneuf, décédé à Auray. — Chiffrature des registres de la paroisse de Pluneret. — Ordonnances de police concernant : le louage des chevaux; — les boulangers et les appréciateurs.

B. 2099. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1786. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère et au chœur de l'église paroissiale de Pluneret. — Requêtes et sentences de police relatives à la viande et au pain vendus à Auray. — Poursuites judiciaires contre les auteurs et complices de la mort violente de Jean Le Pallud, décédé à Saint-Yves près Auray. — Appositions de scellés après décès : chez Jean-Guénaël Thomas, au village de Kerhellec, en la paroisse de Plouharnel ; — chez Pierre Tual, à Kervrient en Pluvigner; — chez Joseph Guillevic, à Kereret-Izel en Plœmel ; — chez Yves Kergozien, à Kereven-er-Sach en Erdeven ; — chez Pierre Celino, au Benallo en Pluneret; etc.

B. 2100. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1786. — Descentes judiciaires : à Kernaud en Crach, pour la levée du cadavre de François Galloudec, cordonnier ; — au Pavillon-Branhoc en Pluneret, pour la levée du cadavre de Marguerite Rouxel, veuve Quintin, de Plougoumelen ; — au Loc d'Auray, pour la visite des travaux à faire à la promenade de ce nom ; — à Sainte-Barbe en Plouharnel, pour la vérification des seigles provenant du vaisseau *la Jeune-Henriette*, naufragé à la grande côte de Quiberon. — Procédures criminelles relatives : aux vols commis dans les églises paroissiales : de Brech ; — de Landévant ; — à la mort violente de Jean Le Gloanic, sur le grand chemin d'Auray à Vannes, près du moulin du Boterf en Plougoumelen ; — à la mort de Vincent Dano, mendiant, à Bodamo en Plumergat. — Papiers de la succession vacante et abandonnée de Jean-Baptiste Roiton, sous-brigadier dans les Fermes du Roi, décédé à Intel en Erdeven. — Lettres patentes du Roi : concernant les priviléges des conseillers-rapporteurs et des secrétaires-greffiers du « point d'honneur » ; — ratifiant l'acquisition faite par le Roi des forêts, taillis, landes et dépendances faisant partie de la terre de Camors ; — favorisant dans le royaume l'établissement des fabricants étrangers. — Arrêts du parlement de Bretagne : fixant la marche des officiers publics de la ville d'Auray, lors des processions et autres cérémonies ; — condamnant le nommé Joseph Riou à être, par l'exécuteur de la haute justice, battu de verges aux endroits accoutumés de la ville de Nantes, marqué de la lettre V, et mis au carcan pendant une heure, ayant devant et derrière un écriteau portant ces mots : « Voleur d'artichauts dans les jardins. »

B. 2101. (Liasse.) — 206 pièces, papier.

1787-1789. — Procès-verbaux de « chiffrature » des registres : de la paroisse de Mendon ; — de la paroisse de Saint-Goustan d'Auray. — Sentences de réception de noble maître Christophe Glain, avocat, et de Julien Lorho, praticien, en l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Auray. — Adjudication de la boucherie de carême au profit de l'Hôtel-Dieu d'Auray. — Mesurage et prisage, à fin de partage, des biens immeubles dépendant de la succession de dame Marguerite Authueil du Roscouet, veuve de messire Jean Le Livec, seigneur de Kergal, — « Répétitions » de commis aux Devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de fraude. — Descentes de justice : à l'église paroissiale de Saint-Gildas d'Auray, pour l'examen des réparations à y faire ; — aux prisons d'Auray, pour y constater l'évasion de plusieurs prisonniers. — Procédures criminelles relatives : à la mort violente d'un mendiant inconnu, à Treulan en Pluneret ; — à celle du sieur Gros-Jean, garçon roulier, sur le grand chemin qui conduit d'Auray à Landévant, près le Cranic. — Titres concernant les successions vacantes : de Jean Moulin, décédé au bourg de Quiberon ; — de Bernard Mercier, décédé à Auray ; — de Thérèse Quer, décédée à Quiberon.

B. 2102. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 166 pièces, papier.

1787. — Descentes judiciaires à Sainte-Anne en Pluneret, pour la levée du cadavre d'un inconnu. — Procédures criminelles relatives : à la mort violente de Françoise Hémon, au village de Kervaden en Plumergat ; — aux vols commis dans la sacristie de l'église paroissiale de Plœmel ; — à la mort de Simon Le Boulair, trouvé noyé dans la rivière de Tréauray en Pluneret. — Procès relatif à la succession de Marie Kerguiris, de la paroisse de Quiberon. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jérôme Roussel, au bourg de Landévant ; — chez Michelle-Hélène Tanguy, à Kerharno-Langle en Locmariaquer ; — chez Vincent Lorho, à Kerdelan en Erdeven ; — chez messire Georges Le Barh, recteur de Mendon, doyen de Pontbelz ; etc.

B. 2103. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1787. — Poursuites judiciaires contre Joseph Rio, accusé de vols. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kerran-le-Maux et à Kermoroux en Locmariaquer ; — à Kerberen et au Henlis en Plouharnel ; — au bourg de Plouharnel, — à Keréré-Izel, à Kerbredery, à Caslan, à Kerhudo, Kerbellec et à Léaulet en Brech ; — au bourg de Brech ; — aux Sept-Saints, à Kervehennec et à Loclément en Erdeven ; — à Kerzarde-Izel ou Kerouzard et à Kerdrain en Landévant ; — au Motten et à Kernabat en Pluneret ; — à Kergano en Landaul ; — à Kerlourde et à Kerdruelan en Belz — à Bieuzy, au Scorboch et au Cosquer-Coet-Kerisac en Pluvigner. — Édit du Roi concernant ceux qui ne faisaient pas profession de la religion catholique. — Arrêts du parlement de Bretagne concernant : le tarif des ports de lettres ; — les experts-priseurs et arpenteurs.

B. 2104. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1788. — Procès-verbaux de « chiffrature » des registres de la paroisse de Locoal. — Procès-verbal rapporté par le sénéchal de la cour d'Auray contre le maire de cette ville qui faisait travailler des ouvriers pendant le service divin. — État et « grand » des biens immeubles dépendant des successions de messire Julien-François Le Métayer, seigneur de la Garde, et de dame Jacquette Authueil, sa femme. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au bourg trévial de Mériadec en Plumergat ; — à Kerlevart en Erdeven ; — au Paluarf et à Cado-Rohello en Plœmel ; — au Linesveur en Belz ; — à Kerouzerch-Brigide et à Kerbescam en Crach ; — au Petit-Bezit, à Kerourio et au Reclus en Brech ; — au bourg de Brech ; — à Trézidy en Landaul ; — au bourg de Landaul ; — à la Croix-Neuve en Pluneret ; — à Larmor-Langle en Locmariaquer ; — à Saint-Guénael en Plouharnel ; — à Kervilly et à Kersquire en Mendon.

B. 2105. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1788. — Déclaration du Roi qui ordonne que l'assemblée des États généraux aura lieu dans le courant de janvier de l'année 1789, et que les officiers des cours reprendront l'exercice de leurs fonctions. — Arrêt du Conseil d'État qui suspend l'exportation des grains à l'étranger par tous les ports et sorties du royaume. — Procédures relatives aux successions vacantes et abandonnées : de Laurence Perron, décédée à Auray, dans la rue Notre-Dame ; — de demoiselle Jeanne-Françoise La Louelle-Kerrien, décédée au château de Kerdrain en Brech ; — de Jeanne Le Naveause, trouvée noyée au pont de Saint-Goustan d'Auray ; — de Perrine Callen, veuve Burguin, décédée près du couvent des Capucins, à Auray. — Poursuites judiciaires contre les auteurs et complices : de la mort violente d'un soldat du régiment de Rouergue, près de la porte de la chapelle de la Magdeleine-du-Loc, à Auray ; — de la mort d'un enfant trouvé noyé au village de Kercambre en Brech ; etc.

B. 2106. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1788-1789. — Poursuites judiciaires contre maître Yves Le Floch, procureur à Auray, pour les mauvais traitements exercés par lui sur la personne de maître Florimond-Joseph Bouvet, premier huissier en la sénéchaussée d'Auray. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au château du Plessis-Ker, en la paroisse de Crach, chez dame Anne-Gillette du Parc, veuve de maître Clément Marquer, notaire royal et procureur à Auray ; — au village de Crabia en Pluneret, chez Vincent Le Portz ; — à Kerezan en Plœmel, chez Sébastien Le Lozerec ; — au presbytère de Locoal, chez messire Alexis Le Discot, recteur de cette paroisse ; — à Kermorvant en Quiberon, chez Joseph Le Valère ; — à Langombrach en Landaul, chez Marie Le Bayon, veuve de François Le Moing ;

— en la rue du Bois de la ville d'Auray, chez Julien Colombel; etc.

B. 2107. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1789. — Requêtes, procès-verbaux, etc., relatifs aux embarquements de grains pour la ville de Nantes et aux émeutes qui éclatèrent à Auray à cette occasion. — Procès-verbal de chiffrature des registres de la paroisse de Plumergat, après le décès de messire Louis Le Portz, recteur de cette paroisse. — Procédures relatives aux successions vacantes et abandonnées : de demoiselle Thérèse Tanguy, décédée à Auray;— de demoiselle Françoise-Claudine Boissière, veuve de Marc Giraud, pensionnaire chez les dames Hospitalières d'Auray. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village de Glehenay, en la paroisse de Plouharnel; — à Penquiris en Pluvigner; — à Kerclément, à Kereven et à Kerisperne en Belz; — au bourg de Belz; — à Bonerfaven, à Limellec et à Kerguingo en Brech; — à Larmor-Langle et à Kerdaniel en Locmariaquer; — à Botvenal en Erdeven; — au bourg d'Erdeven; — au Grand-Coperic en Plumergat; — à Kerlivio en Plœmel. — Procédure criminelle au sujet des effondrements faits à la sacristie de l'église paroissiale de Locmariaquer.

B. 2108. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1789. — Poursuites judiciaires : contre Jean Corneau, accusé de vols; — contre maître Mathieu Marquer, de Châteauroux, avocat, pour excès commis sur la personne de Jean-Baptiste-Marie Boullays de la Giraudière, receveur des Fermes du Roi à Auray. — Déclarations du Roi : concernant la portion congrue; — attribuant aux prévôts des maréchaux la connaissance des émeutes et attroupements qui ont lieu dans le royaume. — Lettre du Roi pour la convocation des États généraux, à Versailles, le 27 avril 1789. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : au village de Kersallé, en la paroisse de Pluneret; — à Limellec en Brech.

B. 2109. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1790. — Mesurages et prisages : des édifices d'une tenue située à Kervouen en Belz; — des biens immeubles dépendant des successions de René Sello et de Vincente Giquello, sa femme.— Procédures relatives aux successions vacantes : d'Anne-Marie Le Clouërec, en la paroisse de Quiberon; — de Jeanne David en Saint-Gildas d'Auray. — Descentes de justice : à Pont-er-groach en Plumergat, pour la levée du cadavre de Martin Fravoulay; — à Sainte-Anne en Pluneret, pour la levée du cadavre de Joseph-Martin Arhuro; — au bourg de Baden, pour constater les vols commis dans la sacristie de l'église paroissiale.

B. 2110. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1790-1791. — Descentes de justice : au moulin de la Demie-Ville, en la paroisse de Landévant, pour la levée du cadavre de François Plunian, garçon meunier; — au bourg de Plouharnel, pour constater le vol commis dans la sacristie de l'église paroissiale. — Poursuites contre les auteurs des effondrements et vols commis à la chapelle de Bécherel, en la paroisse de Plougoumeleu. — Mesurages et prisages des édifices de tenues situées : à Kermainguy, à Saint-Degan, à Kergouarec et au Parco en Brech; — à Kerbihouart en Erdeven; — à la Demie-Ville en Landévant; — à Kergestin en Landaul; — à Kerhélégant, à Kerharno et à Kergonan en Plouharnel. — Procès-verbaux rapportés par le sénéchal d'Auray, relativement aux troubles occasionnés : par un embarquement de grains; — par l'organisation de la nouvelle municipalité d'Auray.

SÉNÉCHAUSSÉE DE BELLE-ILE-EN-MER.

B. 2111. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1736-1741. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la juridiction de Belle-Ile. — Taxes du pain dans le ressort de cette juridiction. — Décret de mariage entre Etienne Le Grand et Françoise-Catherine Le Vaillant.— Appropriements: au profit de Julien Guillerme, négociant au Palais, d'un emplacement de terre inculte situé près de la chapelle de Saint-Sébastien audit bourg du Palais; — au profit de Jacques Delélé, maître couvreur, d'une maison située au bourg de Sauzon, en la rue Palluden. — Succession de François Hamel.

B. 2112. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1741-1745. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Martin le Matelot. — Taxes du pain. — Ordonnances du sénéchal de Belle-Ile, relatives : à la vente de la viande et du poisson; — au nettoyage des rues. — Réjouissances ordonnées à l'occasion de la

convalescence du Roi. — Adjudications : des épaves ; — de la boucherie de carême. — Nomination de gardes-côtes.

B. 2113. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

1745-1751. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle de Marie-Vincente Jégo. — Ordonnances du sénéchal de Belle-Ile, relatives : à la police du pain ; — aux poids et mesures ; — à la viande ; — au poisson ; — à la police des cabarets et des jeux publics. — Arrêt du parlement de Bretagne concernant le guet et la patrouille pour la sûreté des villes. — Décret de mariage pour Marguerite Le Son, du bourg du Palais, et Nicolas Le Marchand, ci-devant sergent au régiment de Béarn, en garnison à la citadelle de Belle-Ile.

B. 2114. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1751-1757. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Belle-Ile. — Adjudication de la boucherie de carême. — Nomination de gardes-côtes. — Taxes du pain. — Décrets de mariage pour : Louis-Marie Le Guellec, du bourg du Palais, et Françoise Le Lan, de Locmalo près le Port-Louis ; — pour Yvon Le Matelot, de la paroisse de Bangor, et Marie-Catherine Droual, de la même paroisse. — Tutelles : des filles mineures de Joseph Le Gallen, marinier, du bourg de Sauzon ; — des enfants de Pierre Chevalier, du Palais ; — des enfants de Nicolas Pen, cardeur de laine, du bourg de Bangor ; etc.

B. 2115. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1752-1760. — Causes d'audience. — Apprécis et taxes du pain. — Police du marché du Palais. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Succession vacante et abandonnée du sieur François Dalion, receveur du domaine royal et commissaire des guerres.

B. 2116. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1756-1759. — Causes d'audience. — Enregistrement des défauts. — Adjudication des épaves. — Nomination de gardes-côtes. — Acte par lequel Sébastien Chevalier, bourgeois de Paris, constitue ses procureurs généraux et spéciaux pour la régie et l'administration de la terre, île et marquisat de Belle-Ile, affermés par lui pour six années du fermier général des gabelles, grosses fermes, aides et domaines de France.

B. 2117. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

1757-1769. — Causes d'audience et d'office. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend d'enterrer dans les églises et chapelles. — Tutelles : des mineurs de François Guégant ; — de demoiselle Marie-Thérèse Picot, fille majeure en démence, du bourg du Palais ; — des enfants de Jean Conan, métayer du village de Kerdonis, en la paroisse de Locmaria. — Décrets de mariage : pour Marie Le Port, de Kerouarch en Locmaria, et Jean Houchoua, de la même paroisse ; — pour Anne Clément, de Samsun en Locmaria, et Luc Bedex, du Cotti, dans la même paroisse ; etc.

B. 2118. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1760-1765. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la cour de Belle-Ile. — Provisions de l'office de sénéchal de cette cour pour maître François Le Bescond, sieur de Kermarquer. — Appropriements : d'une maison située au bourg du Palais, en faveur d'Étienne Le Grand et de Françoise-Catherine Le Vaillant, sa femme ; — d'une maison du bourg de Sauzon, en faveur d'honorable homme Jérôme Querel, négociant dudit bourg. — Adjudication de la boucherie de carême.

B. 2119. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1760-1766. — Enregistrement des défauts et des congés. — Apprécis. — Affirmations de voyages. — Déclarations de grossesses. — Ordonnances de police concernant : le balayage des rues ; — l'usage des mesures anglaises ; — la boucherie de carême ; — le salaire des ouvriers.

B. 2120. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1765-1767. — Causes d'audience. — Lettres patentes de Louis XV, roi de France, relatives : au commerce des grains ; — aux îles qui sont sous la domination de l'ordre de Malte. — Arrêt du parlement de Bretagne concernant les Acadiens établis à Belle-Ile. — Déclarations

royales relatives : aux biens des nouveaux convertis ; — aux poids et mesures. — Plaids généraux de la sénéchaussée.

B. 2121. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1765-1768. — Enregistrement des défauts et congés. — Affirmations de voyage. — Déclarations de défrichement. — Ordonnances de police relatives : à la taxe du pain ; — aux poids et mesures ; — à la viande.

B. 2122. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1767-1770. — Causes d'audience. — Arrêt du parlement de Bretagne concernant le port d'armes. — Déclarations royales relatives : à la suppression des offices de présidents des présidiaux ; — aux chirurgiens des vaisseaux ; — aux portions congrues ; — aux défrichements et desséchements ; — au commerce des cuirs, etc.

B. 2123. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1769-1770. — Enregistrement des défauts et congés. — Affirmations de voyage. — Déclarations de défrichement. — Taxe du pain. — Déclarations royales relatives : au commerce ; — aux biens des nouveaux convertis ; — au droit d'aubaine.

B. 2124. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1769-1776. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Jean Le Goff et Marie-Marthe Querel, du bourg de Sauzon ; — pour Marguerite Le Galoudec, de la paroisse de Bangor, et Pierre-Marie Gubéric, de la paroisse du Palais ; — pour Marie-Josèphe Le Marec et Jacques David, de la paroisse de Sauzon. — Tutelles : des enfants de François Lorel, laboureur, du village de Rozières en la paroisse du Palais ; — des enfants de Charles Le Pont, du bourg de Sauzon. — Emancipation de demoiselle Marie-Charlotte Le Bescond de Kermarquer, fille mineure de François Le Bescond de Kermarquer, décédé sénéchal de la cour de Belle-Ile et receveur du domaine, et de dame Marie-Josèphe Mercier ; etc.

B. 2125. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

[illegible]. — Causes d'audience. — Commission de notaire à Belle-Ile pour Étienne Obriot. — Taxe du pain. — Lettres patentes de Louis XV portant établissement d'un marché dans la ville du Palais. — Représentation des aveux rendus par les possesseurs d'héritages sous le fief de Belle-Ile. — Édit royal et règlement relatifs au parlement de Bretagne.

B. 2126. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1770-1773. — Enregistrement des défauts et congés. — Affirmations de voyage. — Succession de Marie-Anne Le Groch. — Ordonnance de police relative à l'usage du *Guy l'an neuf*.

B. 2127. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1772-1775. — Causes d'audience. — Adjudication de la boucherie de carême. — Plaids généraux de la cour de Belle-Ile. — Succession du baron de Warren, commandant de Belle-Ile.

B. 2128. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1772-1776. — Ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes du Roi, concernant : les anoblis depuis 1715 ; — le droit des cuirs et peaux ; — la distribution des provinces des religieux Cordeliers ; — la chirurgie ; — la suppression des chapelles et offices claustraux de l'ordre de Saint-Benoît ; — la récolte du varech ; — les défrichements et desséchements en Bretagne ; — le commerce des grains. — Arrêts du parlement de Bretagne relatifs : aux expositions d'enfants ; — à la taxe du pain.

B. 2129. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1773-1789. — Enregistrement des défauts. — Déclarations de défrichement. — Réjouissance à l'occasion du couronnement de Louis XVI, roi de France. — Bail des revenus de la terre et seigneurie de Belle-Ile. — Successions : du baron de Warren ; — d'Ignace-Adrien Desruisseaux, ancien juge-consul et négociant de Vannes. — Taxes : du pain ; — des vins débités à Belle-Ile.

B. 2130. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1775-1784. — Causes d'audience. — Adjudication de la boucherie de carême. — Plaids généraux de la cour

de Belle-Ile. — Successions : de messire Richard-Auguste baron de Warren; — d'Ignace-Advise Desruisseaux. — Appropriement d'une tenue située au village de Bordrouhat, en la paroisse de Locmaria, au profit d'Augustin Le Bescond de Kermarquer, receveur du domaine à Belle-Ile, et de dame Jeanne Montalant, sa femme. — Adjudication des biens immeubles dépendant de la succession vacante et abandonnée de Joseph Aude, chirurgien au Palais, lesdits biens situés dans les paroisses du Palais et de Bangor.

B. 2131. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1776-1784.— Causes d'office.— Décrets de mariage : pour Jeanne Le Goff, du bourg de Sauzon, et Pierre Sollec, emballeur à Lorient ; — pour Nicole-Marie-Louise Le Luc, de Kergostiau en Sauzon, et Mathurin Trahaut, acadien, établi dans cette paroisse. — Tutelles : des enfants de Nicolas Le Guellec, marin du bourg de Sauzon ; — des enfants de Charles Thomas, afféagiste, au village de Bordrehouat en Locmaria ; — des enfants de Pierre Fouquet, cordonnier, au Palais; etc.

B. 2132. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1781-1789. — Ordonnances, édits et déclarations du Roi, concernant : les compagnons et ouvriers des fabriques et manufactures ; — l'abolition de la question préparatoire ; — les fêtes chômées ; — la fabrication des toiles ; — les anoblissements dans les colonies françaises ; — les contrebandiers ; — le tabac ; — la portion congrue. — Arrêts du parlement de Bretagne relatifs : aux malades de la petite vérole ; — aux courses de chevaux à l'occasion des mariages.

B. 2133. (Registre.) — In-4°, 51 feuillets, papier.

1783-1790. — Enregistrement des défauts. — Déclarations de grossesse. — Ordonnance de police qui fixe le prix de la viande de boucherie. — Successions : de Jacques-François Lamy ; — de Marie-Josèphe Villeneuve. — Prestation de serment de Jean-Marie Loréal en qualité d'expert chargé de procéder à l'estimation des biens domaniaux situés à Belle-Ile.

B. 2134. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets, papier.

1784-1790. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Julienne Bedex, du Palais, et Sébastien Joulier ; — pour Marie-Françoise Le Port, du bourg de Sauzon, et Nicolas L'Hermite, marin du même bourg; — pour Thérèse Le Guellec, du Palais, et François-Marie Perron, de la même ville. — Tutelles : de Marie Droual, fille d'Yves Droual, et de Jeanne-Thérèse Querel, du bourg de Bangor ; — de Marie-Jacquette Philippe, fille de Jean Philippe et de Marie-Josèphe Loréal, du village de Keriéro, en la paroisse de Bangor; etc.

B. 2135. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1785-1790. — Causes d'audience. — Succession de Michel-Noël Gaillard. — Adjudication de la maison du sieur Étienne Thomas, au Palais. — Plaids généraux de la cour de Belle-Ile. — Appropriements : d'une tenue située en la paroisse de Bangor, au profit de Cyprien Duon et de Marguerite Landry, sa femme, afféagistes, demeurant au village de Calastren, en ladite paroisse ; — d'une tenue située à Kerdenet, paroisse du Palais, au profit d'Augustin Le Bescond de Kermarquer, receveur du domaine du Roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres ; — d'une maison située au Palais, au profit des demoiselles Françoise et Dorothée Fontarive; etc.

B. 2136. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier.

1612-1720. — Inventaire des biens meubles trouvés en la demeure de Samuel Loréal, après le décès de Marie Le Diberder, sa femme. — Aveux rendus : par Nicolas Thomasic à messire Pierre de Gondy, duc de Retz, marquis de Belle-Ile, etc., pour des biens situés au village des Rosiers, en la paroisse du Palais ; — par Charles Le Breton à dame Marie-Magdeleine de Castille, marquise de Belle-Ile, épouse séparée de biens de messire Nicolas Fouquet, ministre d'État, ancien surintendant des finances, pour une maison située au bourg du Palais, dans le vallon des Malades ; — par Martin Morice à ladite dame de Castille, pour des biens situés aux bourgs du Palais et de Sauzon. — Arrentements consentis à plusieurs particuliers par les seigneurs de Belle-Ile. — Fondations faites : à l'église paroissiale de Saint-Gérand ou Saint-Direc, au Palais ; — à la chapelle Saint-Sébastien, dudit bourg du Palais. — Adjudication du bail à ferme des quatre moulins banaux de la paroisse du Palais. — Déclaration de Louis XIV qui ordonne la publication et l'exécution de l'édit de Henri II (1556) contre les femmes qui cèlent leur grossesse. — Contrat de mariage entre Ambroise-Anne de Trémereuc, écuyer, sieur du Bois-de-la-Roche, receveur des devoirs

des États à Belle-Ile, et demoiselle Thérèse-Nicole de Briancourt, fille de noble homme Nicolas de Briancourt, bourgeois de la ville de Vannes.

B. 2137. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1721-1781. — Donation faite à l'église paroissiale de Sauzon de sept sillons de terre situés aux environs du bourg dudit Sauzon, par honorable femme Guillemette Féchand, veuve d'Henri Mahinet. — Contrat de mariage entre messire Nicolas Ameline, chevalier, seigneur de Cadeville, maître-de-camp d'infanterie, et demoiselle Marie-Françoise-Renée Roger, fille de Pierre-Philippe Roger, commissaire des classes de la marine, capitaine général garde-côtes. — Déclaration du Roi au sujet de la pêche de la sardine dans la province de Bretagne. — Papiers concernant la succession de maître Mathieu Melot, notaire et procureur de la juridiction de Belle-Ile.

B. 2138. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1732-1771. — Prise de possession par honorable homme Bonaventure Bertho et Marie Houchoux, sa femme, d'une maison située dans la rue de Stangrelan, au Palais ; vente publique des meubles provenant de la succession de Marie Houchoux.— Déclaration du Roi relative à la manière de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, noviciats et professions, et aux extraits qui doivent en être délivrés. — Papiers de la famille Le Go ; contrats de vente, donation mutuelle, partages de successions, etc. — Lettres de commerce du sieur Albitte, de Dieppe, au sieur Maigron, marchand à Belle-Ile. — Titres relatifs aux successions vacantes : dudit Maigron; — de messire Le Cam, curé de la paroisse de Locmaria, en Belle-Ile.

B. 2139. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1740. — Procès-verbal de visite de cent barils de rogue endommagés par un naufrage, à la requête d'Étienne Caverot, bourgeois et négociant au bourg du Palais. — Autorisation donnée par le sénéchal de Belle-Ile au sieur Paul Destrennes, marchand quincaillier de Nantes, de vendre et faire tirer au public en loterie les différents objets de sa boutique. — Procès-verbaux de la descente judiciaire faite dans tous les moulins de l'île pour la vérification des poids et balances.—Procédure contre Raymond Le Feuvrier, dit l'Espérance, domestique de M. Duché, capitaine au régiment de Chartres, en garnison à Belle-Ile, accusé d'avoir blessé le sieur Saint-Georges, soldat et domestique de M. de Monconseil, aussi capitaine audit régiment. — Mainslevées des successions : de Jean-Baptiste Le Cointe, au profit de Joachim Ravet ; — de Françoise Berthelot, dame de la Tour, au profit des demoiselles Marie-Françoise et Julie Desjardins, ses nièces.

B. 2140. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 159 pièces, papier.

1741.—Réception de Paul-Denis Bologne en la charge de sergent royal en la juridiction de Belle-Ile-en-Mer. — Contrat par lequel messire François Lespaher, ancien curé de la paroisse Saint-Gérand du Palais, vend à Julien-Marie Guillerme, bourgeois et négociant dudit Palais, une maison située en ce bourg, dans la rue « vulgairement appelée de l'Ancien Saint-Sébastien. » — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Claude Polisse, dit Lamarre, chirurgien-major de l'hôpital royal de Belle-Ile ; — chez Honoré-François Denoyer, commissaire et garde d'artillerie de la citadelle du Palais ; — chez Nicolas Le Dolanec, au village de Kerledan, en la paroisse de Sauzon ; — chez Marie Le Guellec, veuve de François Lhermitte, au bourg de Sauzon ; — chez messire Joseph Guennec, curé de la paroisse de Locmaria; etc.

B. 2141. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1742-1743. — Sentence de mainlevée des biens provenant de la succession de Charlotte Cauzic, veuve de maître Margrin-Joseph Miquelard, procureur du Roi en la cour de Belle-Ile, au profit des demoiselles Phelippeau, Lanco et Touzeau. — Réception de maître Pierre Coriton en l'office de procureur à la juridiction royale de Belle-Ile. — Procès-verbal de descente de justice chez les boulangers du bourg du Palais pour la vérification du poids des petits pains blancs; contraventions et amendes. — Procédure criminelle contre François Amard, contumace, accusé de meurtre et condamné à être pendu par effigie. —Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Loréal, métayer au village de Kergoyet, en la paroisse du Palais ; — chez Charles Droual, métayer à Borderen, en Locmaria ; — chez Pierre-Charles Michel, aubergiste, en la citadelle du Palais; etc.

B. 2142. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 180 pièces, papier.

1744-1745. — Règlement concernant les prises faites sur mer et la navigation des vaisseaux neutres pen-

dant la guerre. — Mainlevée de la succession de demoiselle Renée Souverain, en faveur de sa nièce, Michelle Souverain, fille de feu Charles Souverain, demeurant en la ville de Vannes, paroisse de Saint-Pierre. — Procès-verbal de contravention dressé par le procureur du Roi de la juridiction de Belle-Ile contre Charles Séveno, cabaretier du bourg du Palais, qui donnait à boire et à manger pendant la grand'messe du jour de Pâques. — Contrat de mariage entre Pierre Imbert et demoiselle Marie-Élisabeth Choupeau, veuve de Pierre Michel. — Procédure criminelle relative à un enfant nouveau-né trouvé mort dans l'église paroissiale de Saint-Gérand du Palais ; sentence qui condamne Marthe Mirolleau, convaincue d'avoir mis au monde et d'avoir tué cet enfant, « à être pendue et étranglée, jusqu'à ce que mort s'ensuive, à une potence qui sera, à cet effet, plantée sur les glacis où était ci-devant l'ancienne potence, son corps mort jeté au feu, ars et brûlé et réduit en cendres qui seront jetées au vent. »

B. 2143. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1746-1747. — Papiers relatifs à la succession de messire Jean Hébert, commissaire des guerres à Belle-Ile ; requête présentée au sénéchal de Belle-Ile par dame Claude-Françoise-Élisabeth, femme de Francois Porée, écuyer, sieur d'Alion, commissaire ordinaire des guerres à Belle-Ile, aux fins de l'entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire en la succession dudit Hébert, son père. — État, mesurage et prisage de biens situés à Belle-Ile-en-Mer, dépendant de la succession de Pierre-Philippe Roger, écuyer. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Salarun et Julienne Guégan, sa femme, au bourg du Palais ; — chez Henri Le Goarec, au bourg de Sauzon ; — chez Louis Lhermitte, métayer au village de Kériéro, en la paroisse de Bangor ; etc.

B. 2144. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 147 pièces, papier.

1748-1758. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez demoiselle Jeanne Gouello, veuve de Jean Hervieux, au bourg du Palais ; — chez Charles Bihan, métayer au village de Thinéhué, en la paroisse de Bangor ; — chez Pierre Le Guriec et Marie Le Dioré, sa femme, du bourg de Bangor ; — chez André Thomas, métayer à Bordery, en Sauzon ; etc. — Sentences de réception de Jean Mantodet et de maître Pierre Cofiton aux fonctions de notaire royal et procureur en la juridiction de Belle-Ile. — Contrats par lesquels François Porée, écuyer, sieur d'Alion, vend : à Jacques Lanco, marinier demeurant au bourg du Palais, une maison située dans la rue de l'Hôpital-Militaire-du-Roi, audit Palais ; — à Françoise David, veuve de Martin Le Luc, une maison située au bas de la place qni conduit à la rue de l'Hôpital, « vulgairement nommée la place Saint-Sébastien. » — Mainlevée de la succession de demoiselle Marie-Julienne Rolland, accordée à maître Pierre-Jean-Balthazar Loréal, avocat au parlement, son cousin.

B. 2145. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 140 pièces, papier.

1750-1754. — Mainlevée de la succession de François Jeannot au profit d'Antoine, Gabriel, Pierre, Jean-Louis et Barbe Le Lys. — Contrat par lequel Vincent Roger, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général au siége de l'amirauté de Nantes, vend à François Porée, sieur d'Alion, commissaire ordinaire des guerres à Belle-Ile, et à dame Claude-Françoise-Élisabeth Hébert, sa femme, une maison située au bourg du Palais, vis-à-vis du bassin servant de magasin à la marine. — Inventaire des archives de la juridiction du marquisat royal de Belle-Ile-en-Mer, restées sous le scellé en la demeure de maître Louis-Marie Hervieux, greffier de cette juridiction. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez François Querel, au bourg de Sauzon ; — chez Michel Bedesque, au bourg de Locmaria ; — chez Clément Cardonis, métayer au village du Colléty, en la paroisse de Locmaria ; — chez François Olivet, cantinier à la citadelle du Palais ; etc.

B. 2146. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1752-1756. — Papiers relatifs à la succession de messire Jean Guillerme, prêtre. — Requête présentée au sénéchal de Belle-Ile par Marguerite Lanco, veuve de Guillaume Cario, et Martin Thomas, à l'effet d'obtenir la mainlevée des immeubles dépendant de la succession de Joseph Lanco. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez demoiselle Catherine Giraud, veuve Houin, au bourg du Palais ; — chez messire Jacques Hervé, curé de la paroisse Saint-Gérand du Palais ; — chez Étienne Caveret, ancien capitaine de la capitainerie garde-côtes de Belle-Ile ; — chez Nicolas Pen, au bourg de Bangor ; — chez Marguerite Alliguen, au bourg de Locmaria ; etc.

B. 2147. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1755-1782. — Papiers relatifs aux successions : de maître Louis-Marie Hervieux ; — de Jacques-François Lamy, capitaine d'infanterie, aide-major de Belle-Ile ; compte de la gestion faite par ledit Lamy des biens et revenus de feu messire Pierre-François Ameline, chevalier, seigneur de Cadeville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Martin Thomas, métayer au village de Bordrehouan, en la paroisse de Bangor ; — chez Pierre Séveno, maître cordonnier au bourg du Palais ; — chez Ursule Querel, veuve de Nicolas Le Gallen, au bourg de Sauzon ; — chez François Le Diffond, marin, au bourg de Locmaria ; — chez messire Sébastien-Julien Hervé, recteur de la paroisse de Sauzon; etc.

B. 2148. (Liasse,) — 151 pièces, papier.

[illegible]. — Papiers rélatifs aux successions : du sieur d'Alion, receveur du domaine royal et commissaire des guerres à Belle-Ile ; — de demoiselle Julienne Loréal. — État des marchandises qui doivent supporter la rançon du chasse-marée *la Sainte-Hélène*, de Quiberon, capturé à son retour de Bordeaux par le corsaire *le Saint-Aubin*, de Jersey. — Inventaires : des linges et ornements de la chapelle de la sainte Vierge, entretenue par la confrérie du Saint-Rosaire, en l'église paroissiale Saint-Gérand du Palais ; — des registres, liasses et minutes des sentences émanées de la juridiction de Belle-Ile, dont est chargé actuellement maître Pierre Coriton, procureur et notaire de cette juridiction, faisant ci-devant les fonctions de greffier. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez demoiselle Julienne Loréal, au bourg du Palais ; — chez Pierre Brièse, marinier au bourg de Sauzon ; — chez François Niel, capitaine de la milice garde-côtes et négociant au Palais ; — chez Nicolas Le Guellec, métayer au village de Bernantec, en la paroisse de Sauzon; etc.

B. 2149. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1759. — Papiers relatifs à la succession du sieur d'Alion, commissaire des guerres à Belle-Ile. — Procès, pour cause de coups et blessures, entre Joseph Samzun et François Le Morhedec, du village de Samzun, en la paroisse de Locmaria. — Commission rogatoire décernée par la sénéchaussée royale d'Auray, pour recevoir en la juridiction de Belle-Ile les prestations de serment de Gilbert Cunat et de maître Nicolas Marchand, en qualité de receveurs aux Devoirs de Bretagne. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Guillemette Gouarec, veuve de François Querel, au bourg du Palais ; — chez le sieur Barthélemy, chirurgien-major du corps des volontaires étrangers, ci-devant en garnison à Belle-Ile et décédé au Canada ; — chez Pierre Bedex et Thérèse Lhermitte, sa femme, au bourg de Bangor ; — chez Magdeleine Le Luc, femme de Pierre Cothuan, maître de chaloupe, au bourg de Sauzon ; — chez Pierre Droual, marinier, au village du Vagouric, en la paroisse de Locmaria; etc.

B. 2150. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1760-1761. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez demoiselle Marie-Jeanne Vigneron, marchande, au bourg du Palais ; — chez messire Jean-Guillaume-Benoît-César des Porcelets de Malianne, marquis de Saint-Sernin, etc., gouverneur de Belle-Ile ; — chez Guy Séveno, métayer, au village de Rozière, en la paroisse du Palais ; — chez Louis Picot, bourgeois et marchand au Palais ; — chez Nicolas Lhermitte, métayer à Keramarch, en Locmaria ; — chez Étienne Thomazic, maître tonnelier au Palais ; — chez François Samzun, métayer à Bordifaouen, en la paroisse de Sauzon; etc.

B. 2151. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1762-1764. — Arrêts : du parlement de Rouen contre les Jésuites ; — du parlement de Bretagne, fixant les sommes qui seront payées aux ci-devant Jésuites qui ont passé l'âge de trente-trois ans, pour vestiaire, secours, etc. — Papiers relatifs aux successions : de Louis Bernard ; — de messire Pierre Le Cam, curé de la paroisse de Locmaria. — Testament de messire Gilles Jégat, recteur de cette paroisse. — Mainlevée des successions : de Pierre Le Gallen, du bourg de Sauzon, au profit de Claude-Benoît Trépied et consorts ; — de Marie-Josèphe Lanco, femme de Charles Deslé, au profit de Féry Toupet, perruquier à Sarzeau. — Procédure criminelle relativement au vol de crins commis sur des chevaux renfermés dans le parc de Rozière, appelé la Garenne, à Belle-Ile, lesquels chevaux avaient été envoyés par les commissaires des États de Bretagne pour la culture des terres du domaine de l'île. — Acte par lequel messire Richard-Auguste, baron de War-

ren, baronnet de la Grande-Bretagne, maréchal de camp, commandant pour le roi de France à Belle-Ile, déclare vouloir s'établir, vivre et mourir en France.

B. 2152. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1765-1766. — Papiers relatifs à la succession de messire Gilles Jégat, recteur de la paroisse de Locmaria; procès-verbal d'inventaire des registres de cette paroisse; devis des réparations à faire au presbytère, etc. — Arpentage du village de Kerdonis, en la paroisse de Locmaria. — Marché passé entre Aubert fils, marguillier au Palais, et Veniat, sculpteur et doreur de la paroisse Saint-Pierre de Vannes, pour le retable de la chapelle de la Trinité en l'église paroissiale de Saint-Gérand. — Afféagements, par les commissaires intermédiaires des États de Bretagne, de terrains domaniaux situés aux villages de Bortemont, en la paroisse de Bangor; de Bordilia, de Portalan et de Rozières, en la paroisse du Palais. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Guillaume Cadin, maître d'hôtel du baron de Warren, commandant pour Sa Majesté à Belle-Ile ; — chez Marc Bannet, au village d'Herlin, en la paroisse de Bangor; — chez Julienne Le Sergent, veuve de René Cauzique, à Bordreného, en la paroisse du Palais; etc.

B. 2153. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1767-1770. — Procès-verbal de visite des mesures matrices déposées au greffe de la juridiction de Belle-Ile. — Main levée des successions : de noble homme Julien Rolland, capitaine des canonniers gardes-côtes de Belle-Ile, au profit de messire Jean-Baptiste Guilbaud de la Boulinière, écuyer, secrétaire auditeur de la Chambre des comptes à Nantes, et de dame Jeanne-Marie-Josèphe Mercier, veuve de noble maître François Le Bescond, sieur de Kermarquer, sénéchal de Belle-Ile ; — de demoiselle Marie-Thérèse Picot, au profit de demoiselle Marie-Françoise Martin, femme de Laurent Macé, négociant, demeurant à Lorient ; — de messire Sébastien Le Touquer, recteur de la paroisse de Sauzon, au profit de Jean Le Naveaux, tailleur d'habits du bourg de Pluvigner, et de Jean Alleaux. — Procédure criminelle relative à un vol d'argent commis dans la sacristie de l'église paroissiale de Sauzon. — Lettres patentes du Roi portant établissement d'un marché dans la ville du Palais, à Belle-Ile-en-Mer. — Requête adressée à la juridiction de Belle-Ile par André Le Luc, du village de Kergostiau, en Sauzon à l'effet de prêter serment en qualité de mesureur des grains du domaine de Belle-Ile.

B. 2154. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1770-1771. — Autorisation de construire des fours particuliers accordée par le sénéchal de Belle-Ile à Jean Datia et à Jean-Baptiste Potrais, boulangers. — Procès pour cause d'usurpations de terrains dans les dépendances des villages d'Antoureau et de Kerdenet, en la paroisse du Palais, entre Joseph-Simon Granger et Jacques Delelée ; procès-verbal d'expertise de Jean Willaumez, arpenteur à Belle-Ile, et d'Alexandre de Taille, ancien ingénieur des ponts et chaussées, demeurant au Palais. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Marie-Anne Le Groch, veuve d'André Le Gouarec ; — chez Yves Le Marec, afféagiste au village de Domoys, en la paroisse de Bangor ; — chez Pierre David et Rose Samsun, sa femme, au bourg de Sauzon ; — chez Pierre Thomas et Marie Yliaquer, sa femme, au bourg de Locmaria; — chez Clément Guellec, à Bernantec en Sauzon; etc.

B. 2155. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772-1773. — Papiers relatifs à la succession de messire Jacques-Marie Choblet, recteur du Palais et official de Belle-Ile-en-Mer. — Arrêt du parlement de Bretagne qui ordonne à tous marchands de résure, rave ou rogue, de la vendre au prix courant et de bonne qualité. — Procès-verbal de descente d'experts sur un chemin en contestation entre Richard Chauvin et Pierre Bonnet, du village de Bordremené, en la paroisse de Sauzon. — Mainlevée de la succession de Pierre Le Go, employé dans les fermes du Roi à Belle-Ile, au profit de Louis-Jacques Barouillé, notaire royal au Maine. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Vincent Alliguen, au bourg de Locmaria; — chez Luc Lhermite, au village de Kervignec, en la paroisse du Palais ; — chez André Nio, au bourg de Sauzon ; — chez Charles Le Blanc, au village de Kerourdé, en la paroisse de Bangor.

B. 2156. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1773-1776. — Lettres patentes et déclarations du Roi, concernant : les défrichements et desséchements des terres incultes ou inondées dans la province de Bretagne ;

— le commerce des grains dans cette province ; — autoirsant les tanneurs à mettre leurs menues peaux en huile, etc. — Procès-verbaux : des bris et effractions commis aux prisons du Palais ; — de la visite de soixante-dix barils de rogue envoyés à messire Augustin-David-Marie Bigarré, sénéchal et subdélégué de Belle-Ile, par MM. Wallace et fils, consuls anglais à Bergen, en Norvége. — Sentence du sénéchal de Belle-Ile relative à la succession bénéficiaire de Marie-Anne Le Groch. — Procès-verbal de la vente de la bibliothèque de messire Jacques-Marie Choblet, recteur du Palais, et de l'inventaire des papiers dépendant de sa succession. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Thérèse Salarun, au bourg du Palais ; — chez Blaise Boëtet, au bourg de Sauzon ; — chez Marc Le Gallen, afféagiste au village de Borderene, en la paroisse de Locmaria ; — chez Yves Guillevin, laboureur, à la Vigne, près du Palais ; etc. — Livre de comptes et de médicaments fournis à diverses personnes par Jean-Joseph Aude, maître chirurgien juré à Belle-Ile.

B. 2157. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 107 pièces, papier.

1775-1778. — Main-levée de la succession de Marie-Jeanne Vigneron, au profit de Nicolas Marchan, receveur des Devoirs à Belle-Ile. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Henri Marion, charpentier au Palais ; — chez Nicolas Gulcher, afféagiste au village de Lotudy, en la paroisse du Palais ; — chez Yves Le Port, métayer au village de Locqueltas en Sauzon ; — chez Michel Connan, afféagiste à Kerdavid en Locmaria ; — chez Gabriel Le Gulcher, afféagiste au Gouastin en la paroisse de Bangor ; etc. — Procès-verbal de prestation de serment de Nicolas Marchan et de Michel Dulin, préposés à la recette des Devoirs de la province de Bretagne au département de Belle-Ile. — Papiers relatifs à la succession de messire Richard-Auguste, baron de Warren, maréchal de camp, commandant à Belle-Ile ; scellés, inventaires, ventes à son hôtel situé dans la rue des Ormeaux ; retrait des papiers concernant le service du Roi ; bannies des immeubles ; adjudication ; oppositions de créanciers ; inventaire des papiers particuliers, etc. — Prospectus d'un traité sur la cavalerie.

B. 2158. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1776. — Lettres patentes du Roi : sur la convention portant abolition du droit d'aubaine entre la France et la république de Venise ; — concernant l'inhumation dans les églises, chapelles et cimetières. — Arrêt du parlement de Bretagne, relatif à la taxe du pain dans toute la province. — Commission donnée par Anne-Jacques-Raoul, marquis de Caradeuc, procureur général du Roi au parlement de Bretagne, à Joseph-Charles Ferrand, pour exercer l'état et office de sergent à Belle-Ile-en-Mer. — Monitoires relatifs aux vols commis dans une ferme située au village de Lénigour en la paroisse du Palais. — Procès-verbaux : de confiscation de viandes chez un boucher de la ville du Palais qui n'était pas adjudicataire de la boucherie de carême ; — de visite du presbytère du Palais. — Sentence de main-levée de la succession de Gabriel Le Gulcher au profit de Michel Le Gulcher et consorts, du village du Gouastin en Bangor. — Papiers relatifs à la succession du baron de Warren.

B. 2159. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 110 pièces, papier.

1776. — Papiers relatifs à la succession du baron de Warren, commandant pour le Roi à Belle-Ile ; productions d'actes et pièces par les créanciers opposants en ladite succession ; inventaires de papiers ; ventes de grains, de foins, de bestiaux et ustensiles de labourage au château de Warren situé au village de Bordelouch en la paroisse de Sauzon ; etc.

B. 2160. (Liasse.) — 1 piece, parchemin ; 216 pièces, papier.

1777. — Papiers relatifs à la succession du baron de Warren ; oppositions des créanciers ; mémoires, etc. — Lettres patentes du Roi qui ordonnent la prise de possession, par Jean-Vincent René, de l'administration des domaines et bois. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Pierre-Louis Fouquet, cordonnier, en la ville du Palais ; — chez Laurent Bedex, au bourg de Locmaria ; — chez Marie-Jeanne Silvestre, veuve de Joseph Botierre, au bourg de Sauzon ; — chez messire François-Emmanuel de Puget, lieutenant pour le Roi, à Belle-Ile ; — chez Étienne Guillerme, au village de Bornaliguen, en la paroisse de Bangor ; — chez Nicolas Querel, afféagiste, à Kerzo, en Locmaria ; — chez Marie-Anne Mahinet, veuve de Maurice Bertho, au bourg de Sauzon ; etc.

B. 2161. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1778-1783. — Papiers relatifs à la succession du baron de Warren ; oppositions de créanciers, etc. — Livre

de comptes et de médicaments fournis à diverses personnes par Jean-Joseph Aude, maître chirurgien juré à Belle-Ile. — Déclaration du Roi concernant les priviléges des gens de mer. — Sentences de main-levée des successions : d'Yves Samzun, de Kerdavid en Locmaria, au profit de Charles Samzun, afféagiste, au même village ; — de René-Louis Vary, officier sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, au profit d'Élie Le Guellec, marchand au Palais ; — de demoiselle Anne Moreau, décédée au Palais, au profit de messire Claude-Anne-François, fils de messire Henri Lombard de Combles, ingénieur pour le Roi à Belle-Ile. — Vente publique de divers bois appartenant à la fabrique de Saint-Gérand du Palais. — Apposition de scellés chez Louis Nicolaï, négociant au Palais.

B. 2162. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 125 pièces, papier.

1779-1781. — Édits, déclarations et lettres patentes du Roi, concernant : les manufactures ; — la vente des immeubles des hôpitaux ; — l'usage de la question préparatoire ; — les compagnons et ouvriers qui travaillent dans les fabriques et manufactures du royaume ; — la fabrication des toiles et toileries dans la Généralité de Bretagne. — Procès-verbal d'experts pour l'estimation des immeubles dépendant de la succession de Nicolas Longchamp, afin de procéder à leur partage. — Certificat de bannie, dans les quatre paroisses de l'Ile, des lettres patentes du Roi qui suppriment une partie des fêtes du diocèse de Vannes. — Main-levée, au profit de demoiselle Marie Savignon et de Jean-Marie Savignon, son frère, négociant à Hennebont, de la succession de Louis Savignon, trésorier de l'extraordinaire des guerres et entreposeur du tabac à Belle-Ile.

B. 2163. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1782-1784. — Papiers relatifs à la succession d'Ignace-Advise Desruisseaux, ancien juge consul et négociant en la ville de Vannes, décédé à Belle-Ile ; inventaire de titres ; vente de meubles ; etc. — Procédure criminelle relative à un vol à main armée commis près du village de Kerspern, en la paroisse du Palais. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Marc Houchoux et Marie-Pérotte Le Son, sa femme, afféagistes au village de Borvran en la paroisse de Locmaria ; — chez Olive Thomas, veuve Carric, au village de Kerhouen en Bangor ; — chez Louis Le Vieil, maître vitrier et sergent royal, au Palais ; — chez Henri Gouarec, marin, au bourg de Sauzon ; — chez Gilles Thomas, afféagiste, au village de Radennec en Bangor ; etc.

B. 2164. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1782-1785. — Lettres patentes du Roi concernant : les augmentations des profits maritimes, occasionnées par les hostilités que les Anglais ont commises sur mer ; — les anoblissements dans les colonies françaises, et les preuves de noblesse à faire dans le royaume par les habitants desdites colonies. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend à toutes personnes, de quelque condition qu'elles soient, d'exiger que les corps morts de leurs parents ou amis soient introduits dans les églises pendant le cours des épidémies, etc. — Papiers relatifs à la succession de Jean-Louis Mantolet, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Belle-Ile. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Nicolas Thomas, au bourg de Sauzon ; — chez François Thibaud, boucher, au Palais ; — chez François Bedex, au village de Roserières en la paroisse de Saint-Gérand du Palais ; — chez Joseph Loréal, à Keryéro en Bangor ; — chez Clément Bedex et Marie-Josèphe Brières, sa femme, au bourg de Locmaria ; etc.

B. 2165. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1783-1784. — Papiers relatifs aux successions : de Pierre-Martin Ducluseau, chirurgien-major à l'hôpital militaire du Palais ; — de Julien Moulin, sieur du Parc, négociant, décédé à Guémené ; — de Jacques-François Lamy, capitaine commandant la division des canonniers gardes-côtes de Belle-Ile ; — de Dominique Vanderghiust, fils de Ferdinand Vanderghiust, ancien chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Belle-Ile. — Sentence de main-levée de la succession d'Henri Caro, décédé au village de Bordilia en la paroisse de Saint-Gérand du Palais, au profit de Jean Caro, son neveu. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Michel Samzun, afféagiste, au village de Kerdavid en la paroisse de Locmaria ; — chez Jean-Louis Loréal, au bourg de Sauzon ; — chez Mathieu Le Luc, au Palais ; — chez Jeanne Lincouet, veuve de Jean Rohan, afféagiste, au village de Poul-don en Locmaria ; etc.

B. 2166. (Liasse.) — 136 pièces, papier

1784. — Ordonnance du sénéchal de Belle-Ile qui

enjoint aux habitants du Palais de faire balayer chacun le devant de sa maison tous les jours à neuf heures du matin. — Procès-verbal de visite des tabacs débités dans la ville du Palais. — Sentences de main-levée des successions : de Vincente Le Diffon, du bourg de Sauzon, au profit de Nicolas Le Gallen ; — de Catherine Guilchère décédée au Palais, au profit de Pierre-Marie Guilchère. — Papiers relatifs aux successions : de Jean-Pierre-Balthazar Loréal, bourgeois et ancien sénéchal de Belle-Ile, décédé au Palais ; — de Jean-Martin Dionic et Marie-Josèphe Villeneuve, sa femme ; — de Joseph Aude, maître chirurgien, au Palais ; — de Jean Hinsley, marin ; etc. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Le Dioré, au bourg de Bangor ; — chez Jean Le Matelot, au village de Herlin en Bangor ; — chez Pierre-Vincent Thomas, à Kerbellec en la paroisse du Palais ; — chez François Aliguen, au bourg de Sauzon ; etc. — Procès-verbal dressé par les juges de Belle-Ile à l'occasion d'une loterie qu'ils avaient permis, au sieur Michel Roger de la Planche, de faire tirer en la ville du Palais.

B. 2167. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1785-1786. — Sentences de main-levée des successions : de Pierre-Vincent Le Gloahec, au bourg de Sauzon ; — de Marie-Michelle Bedex, du village de Kerouarch en la paroisse de Locmaria. — Procès-verbaux : de prise d'un échantillon d'une livre de tabac en baril chez le sieur Gasteau, entreposeur des tabacs à Belle-Ile, à l'effet d'adresser ledit échantillon au greffe du parlement de Bretagne ; — de prestation de serment : des experts chargés du prisage et partage de la maison des demoiselles Carrière, au Palais ; — des sieurs Guillaume-Pierre Desmoulins de Riols et Jean-Antoine Ducros, négociants, commissaires de l'amirauté de Vannes à Belle-Ile. — Papiers relatifs à la succession vacante et abandonnée de Michel-Noël Gaillard, décédé à l'île de Saint-Domingue. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Noël Le Matelot, au village de Bordantrion en la paroisse de Sauzon ; — chez Charles Le Son, à Borfloch en la paroisse du Palais ; — chez Mathias Eisler, au bourg de Bangor ; etc.

B. 2168. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1787. — Procès, pour cause de mauvais traitements, entre les sieurs François Aude et Isaac Allan, chirurgiens. — Prestation de serment de plusieurs commis aux Devoirs de Belle-Ile. — Procédure criminelle contre Charles Gulcher, du Palais, convaincu d'avoir tué Dominique Aréaux ; sentence qui le condamne à être pendu et étranglé jusqu'à extermination de vie à une potence qui sera dressée, à cet effet, en la place publique du Palais ; appel au parlement de Bretagne. — Sentences de main-levée des successions : de demoiselle Jeanne Guégan, veuve Nicolaï au profit de Jérôme-Luc Le Guennan ; — de Luc Illiaquer, de la paroisse de Locmaria, au profit de Marie Thomas, du bourg du même nom. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Houchoir, au Palais ; — chez Élisabeth Theriot, au village de Bortemont en la paroisse de Bangor ; — chez Clément Thomas, à Bordurau, en Locmaria ; etc.

B. 2169. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1788-1790. — Papiers relatifs à la succession vacante et abandonnée de Marie-Josèphe Bedex, femme de Jean-François Féry, au Palais. — Sentence de main-levée de la succession de Louis Nicolaï, au Palais, au profit de Joseph Debec, négociant à Belle-Ile. — Sentence d'Augustin-David-Marie Bigarré, sénéchal de Belle-Ile, qui défend aux habitants de la campagne de laisser vaquer leurs chiens pendant le jour et leur ordonne de mettre des billots au cou de ces animaux. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Samzun, au village de Bormenahic, en la paroisse de Locmaria ; — chez Étienne Le Grand, bourgeois, au Palais ; — chez Martin Guellec, au village de Bedex, en Bangor ; — chez Marie-Josèphe Querrel, veuve d'André Silvestre, au bourg de Sauzon ; etc.

B. 2170. (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets, papier (incomplet).

XVIIIe siècle. — Notes historiques et statistiques sur Belle-Ile, ses propriétaires successifs, son étendue, ses produits.

SÉNÉCHAUSSÉE DE GOURIN.

B. 2171. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier (incomplet).

1650-1651. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée tenus par les juges de cette cour en présence des notaires royaux et sergents de

la juridiction, et dans lesquels il est fait lecture des contrats d'acquêts et d'échanges passés depuis les plaids précédents, à l'effet de parvenir aux appropriements des biens acquis ou échangés. — Sentence qui enjoint aux propriétaires de terrains avoisinant les mauvais chemins du ressort, d'entretenir ces chemins, et particulièrement à ceux qui possèdent des terres près du pont du Pénity, sur le grand chemin de Gourin à Langonnet, de réparer ce pont dans un délai d'un mois. — Procès-verbal d'installation, par le lieutenant de la cour de Carhaix, de maître Pierre de Lamprat, écuyer, sieur de Lesaven, dans l'office de sénéchal de la juridiction royale de Gourin; certificat de capacité accordé audit sénéchal par trois conseillers du parlement de Bretagne choisis pour l'examiner. — Apprécis de grains au marché de Gourin (janvier 1651); la « somme » de seigle vaut 10 livres, celle d'avoine 6 livres, celle de blé noir 6 livres 10 sous; il n'y avait pas de froment. — Nominations de tuteurs. — Décrets de mariages.

B. 2172. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier (incomplet).

1661-1662. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin; le froment manque le plus souvent. — Extraits des registres du Conseil d'État relatifs à l'exercice des offices de judicature, finance ou police. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Ordonnances du sénéchal : enjoignant à tous les officiers du siége d'assister « en habit décent » à la procession solennelle qui se fera dans la ville de Gourin, en réjouissance de la naissance du Dauphin et de l'heureux accouchement de la Reine; — prescrivant la réparation des mauvais chemins aux propriétaires qui les avoisinent; — défendant aux boulangers de la ville de vendre leurs pains hors du ressort avant que les paroissiens de Gourin n'aient fait leur provision; — interdisant à toutes personnes de tirer des coups de fusil dans la ville. — Acte de donation mutuelle de leurs biens meubles entre Christophe Le Cauvec et Marguerite Jourdren, sa femme. — Arrêt du parlement de Bretagne contre les jureurs et blasphémateurs qui, pour la première fois payeront cinq cents livres d'amende, et seront, en cas de récidive, condamnés à avoir la langue coupée.

B. 2173. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier (incomplet).

1662. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin, en mai 1662; la somme de seigle vaut 24 livres, celle d'avoine 12 livres, et celle de blé noir 15 livres.

B. 2174. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1666-1667. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Arrêts du parlement de Bretagne : portant défense à toutes personnes de « faire des renderies de poupées » par le moyen desquelles on exige du fil sur le peuple, et de se faire donner, sous quelque prétexte que ce soit, des moutons, des veaux, des agneaux ou du beurre; — défendant à tous marchands ou autres de cette province de faire aucun commerce avec les villes d'Ostende, Nieuport et Bruges affligées du « mal contagieux », et ce sur peine de la vie, et ordonnant que les marchandises en provenant seront brûlées par les mains du bourreau, etc. — Lettres patentes du Roi relatives aux domaines engagés. — Lettres du marquis de La Coste, lieutenant du Roi en Bretagne, enjoignant à une des compagnies alors en quartier à Châteauneuf, de se rendre à Gourin pour y séjourner jusqu'à nouvel ordre, avec invitation au syndic de cette ville de fournir aux officiers et soldats de ladite compagnie les logements, vivres et ustensiles nécessaires. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2175. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1666-1667. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Ordonnances du sénéchal de Gourin : prescrivant aux boulangers de cette ville de cuire leurs pains chaque jour de mardi alternativement; — défendant à toutes personnes de couper, écobuer ou brûler la lande sur les montagnes « frostes » dépendant du Roi dans le ressort, sans la permission du fermier du domaine royal en la juridiction de Gourin, et d'en enlever les blés semés avec le consentement dudit fermier, avant qu'il n'ait fait lever son droit de champart; — enjoignant aux propriétaires de terres voisines du pont de Landevec en la paroisse de Gourin, sur le grand chemin conduisant de cette ville à la chapelle de Saint-Guénolé, de réparer ledit pont dans un délai d'un mois; — concernant : les soldats et matelots déserteurs; — la compagnie qui était en quartier à Gourin; — fixant à 6 sous la livre le prix du beurre frais et à 5 sous celui du vieux beurre vendu aux foires et marchés de la ville. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2176. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1667-1668. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Arrêts du parlement de Bretagne : portant règlement à tous juges et officiers royaux et subalternes pour l'instruction des procès criminels ; — concernant la réformation des quatre ordres religieux mendiants et autres monastères de religieuses en la province de Bretagne. — Lettres patentes du Roi portant règlement pour l'établissement à l'avenir des colléges, monastères, communautés religieuses ou séculières du royaume. — Édit royal relatif à la réunion de tous les domaines aliénés, à quelque personne, pour quelque cause et depuis quelque temps que ce soit. — Ordonnance du sénéchal de Gourin défendant à toutes personnes étrangères à la ville d'acheter aucun gibier ni aucunes autres provisions aux foires et marchés de cette ville avant dix heures du matin, sous peine de 10 livres d'amende.

B. 2177. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1667-1668. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Déclarations du Roi : concernant la liberté du commerce de la province de Bretagne avec l'Espagne et tous autres pays étrangers pendant la guerre ; — portant règlement pour la perception des deniers royaux, devoirs des États, impôts et billots, fermes du domaine, tailles, fouages, épices de la Cour, et autres deniers de pareille nature. — Mandement des maréchaux de France relatif aux querelles et duels qui surviennent entre les gentilshommes du royaume et aux moyens de les réprimer.

B. 2178. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1668-1669. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Commission du Roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne ; extraits des registres du parlement de ce pays et du Conseil d'État relatifs à cette réformation. — Arrêts du parlement de Bretagne : portant nouveau règlement sur la cueillette des fouages, tailles et autres impositions publiques ; — défendant à toutes personnes de faire aucun commerce, sous peine de la vie, avec la province de Normandie infectée du mal contagieux. — Acte par lequel maître Claude Ulliac, faisant tant pour lui que pour Jacquette Dupont, sa femme, déclare avoir « mis le brandon « bas » et cessé le débit de vins que faisait ladite Dupont au bourg paroissial de Langonnet.

B. 2179. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1668-1669. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Réception de maître Jean Frontault en l'office d'huissier-audiencier en la juridiction de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Déclaration du Roi pour l'établissement des haras dans la province de Bretagne. — Ordonnance du sénéchal de Gourin qui défend aux vagabonds de se réunir plus de deux ensemble et de se promener dans les rues ou aux environs de la ville après neuf heures du soir. — Contrat de mariage entre honorables gens Pierre Le Roux et Louise Auffret.

B. 2180. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des défauts au greffe de Gourin. — Lettres patentes du Roi, données à la requête des religieux de l'abbaye de Langonnet, qui établissent au bourg de Langonnet un marché le jeudi de chaque semaine et trois foires par an. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Réception de maître Germain Pérard en l'office de bailli des juridictions de Gourin, Huelgoat, Landeleau et Châteauneuf-du-Faou. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux fraudes qui se commettent sur les boissons. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre Gilles Duval, marchand, et Perrine Foubert, sa femme ; — entre Yves Kersallut et Marie Drouallen, sa femme.

B. 2181. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Enregistrement des défauts au greffe. — Ordonnance du sénéchal de Gourin défendant à toute personne d'ouvrir les grands chemins du ressort pour en faire des perrières, et enjoignant particulièrement au procureur d'office de la juridiction du Faouet de faire remplir et aplanir les perrières ouvertes dans le grand chemin à l'entrée de ladite ville du Faouet.

B. 2182. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée.— Extrait des registres du Conseil d'État par lequel le Roi défend à tous notaires, sergents et autres officiers royaux d'exercer aucune charge de juges, sénéchaux, procureurs-fiscaux ou greffiers des juridictions des seigneuries particulières. — « De par le Roi » dans lequel le duc de Chaulnes, gouverneur et lieutenant général de la province de Bretagne, ordonne que les grands chemins de ce pays seront réparés et élargis, et enjoint particulièrement aux juges de la sénéchaussée de Gourin de faire travailler incessamment au chemin qui va de Carhaix à Quimper.

B. 2183. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée.— Ordonnances du sénéchal de Gourin : prescrivant à tous les officiers de ce siége d'assister, le jour de l'Ascension, à la procession qui se fera dans la ville, à l'issue des vêpres, pour l'ouverture de l'oraison de quarante heures recommandée par l'évêque comte de Cornouaille, à l'effet d'attirer la protection divine sur l'armée du roi de France dans la guerre contre les Hollandais; — rappelant les arrêts du parlement relatifs aux grandes assemblées qui se tiennent dans le ressort et dans lesquelles on avait l'habitude d'exiger du peuple des présents en beurre, moutons, etc.; — renouvelant aux boulangers les règlements précédemment arrêtés pour la cuisson du pain; — déterminant la part que doivent prendre les paroissiens de Guiscriff et de Coray (Finistère) aux réparations du grand chemin de Carhaix à Quimper.

B. 2184. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1671-1673. —Causes d'office.—Décrets de mariage: pour Jacques Kerratz et Blanche Clinson; — pour Gabriel Le Roux et Barbe Lequitot;— pour Guillaume Le Callonnec et Ysabeau Le Roux. — Émancipations et déclarations de majorité : pour Ysabeau Gueznou, fille de Pierre Gueznou et de Claudine Moysan; — pour Anne Le Postollec, fille de Jean Le Postollec et de Magdeleine Colober; — pour Guillaume, Yves et Jean Allain, fils de Guillaume Allain et de Françoise Cadic. — Nominations de tuteurs : aux enfants de Jean Le Coroller et de Jeanne Ledour; — aux enfants de Jean Pezron et de Barbe Le Garoff, etc.

B. 2185. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1672-1673. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Ventes publiques : des héritages provenant de la succession vacante d'Yves Guillemot, en la trève du Saint, paroisse de Gourin; — de l'office de sénéchal et premier magistrat du siége royal de Gourin, vacant par le décès de Nicolas de Moëlien, écuyer, sieur de Goandour. — Ordonnance du bailli de la sénéchaussée, en l'absence du sénéchal, prescrivant à tous les habitants de Gourin de nettoyer les rues de cette ville, chacun devant sa maison, et d'enlever, dans un délai de trois jours, les bois, boues et fumiers qui interceptaient le passage dans lesdites rues.

B. 2186. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1672-1673. — Causes d'audience et d'office. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — « De par le Roi » dans lesquels le duc de Chaulnes développe les instructions nécessaires pour l'amélioration et l'entretien des grands chemins. — Extrait des registres du Conseil d'État relatif aux droits féodaux dus au Roi par les possesseurs de terres et seigneuries relevant du domaine.—Déclarations, édits et lettres patentes du Roi, concernant : l'exercice de la charge de premier président du parlement de Bretagne; — l'aliénation des petits domaines jusqu'à la somme de 400,000 livres; — la création de plusieurs offices aux parlement, présidiaux et autres juridictions de Bretagne; — la jouissance de biens nobles par les roturiers de la province de Bretagne; — l'érection d'une chambre souveraine en cette province, pour connaître des affaires du Domaine et autres extraordinaires de ce pays; — les officiers de la chancellerie près le parlement de Bretagne. — Extraits des registres de la chambre royale du Domaine établie à Rennes, relatifs : à la confection d'un papier terrier de tous les biens et droits domaniaux du Roi dans la province; — aux justices usurpées; — aux francs fiefs; — aux nouveaux acquêts. — Donation mutuelle de leurs biens entre messire Jean Jourdrain, écuyer, et dame Louise du Marchalech, sa femme, sieur et dame de Kericu, la Villeneuve et autres lieux.

B. 2871. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

16731-674. — Causes d'audience. — Apprécis de

grains aux marchés de Gourin. — Enregistrement des défauts et des affirmations de voyages. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Ordonnance du bailli concernant les réparations à faire au chemin de Carhaix à Hennebont, depuis la ville de Carhaix jusqu'au bourg paroissial de Langonnet.

B. 2188. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1673-1674. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Enregistrement des défauts et des affirmations de voyages. — Donation mutuelle de leurs biens entre maître Michel Ruault, notaire royal et procureur en la juridiction de Gourin, et honorable Marguerite Pouppon, sa femme.— Lettres patentes du Roi qui maintiennent messire Alain de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, dans la jouissance de la haute, moyenne et basse justice du Leignou, en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Déclarations et édits royaux : portan règlement pour le nouveau droit qui sera levé sur les papiers et parchemins timbrés ; — concernant : l'établissement de bureaux royaux pour le dépôt des saisies mobilières; — la marque de l'étain ; — la vente du tabac.

B. 2189. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1675-1677. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Enregistrement des défauts et des retraits de sacs de procédures par les procureurs des parties.

B. 2190. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1675-1679.— Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Ordonnance du bailli, en l'absence du sénéchal, par laquelle il est enjoint au « général » de la paroisse de Gourin de rétablir, dans un délai de huit jours, l'auditoire du siége de la sénéchaussée qui avait été rompu et brisé par lesdits paroissiens dans une « sédition et soulèvement détestable contre l'autorité du Roy et de la justice » (révolte du papier timbré). — Autres ordonnances concernant : le nettoyage des rues de la ville ; — la réparation des chemins du ressort ; — la réunion dans la ville des vivres et provisions nécessaires à l'entretien de deux compagnies de cavalerie du régiment de Saint-Aignan, de passage à Gourin. — Enregistrement des retraits de sacs de procédures.

B. 2191. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1676. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin (mars) ; la somme de seigle vaut 6 livres 5 sous, celle d'avoine 5 livres, celle de blé noir 5 livres ; pas de froment. — Lecture à haute voix, par le greffier de la sénéchaussée, de la déclaration du Roi portant amnistie accordée aux séditieux de la province de Bretagne, et de la liste de ceux que Sa Majesté a exceptés de ladite amnistie (révolte du papier timbré). — Ordonnance du bailli, à la requête du fermier des « coûtumes » de la ville de Gourin, défendant à toutes personnes de cette ville de recevoir dans leurs maisons des blés ou autres denrées achetées aux foires et marchés de Gourin et sujettes aux droits de coutume, sans que ce droit ait été préalablement payé.

B. 2192. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1676. — Causes d'audience. — Saisie, à la requête de François Le Rest, sieur de Beaupré, et de demoiselle Marguerite Martel, sa femme, des biens appartenant à François Le Maoult, sieur de Kercadiou, leur débiteur. — Enregistrement des défauts et des retraits de sacs de procédures.

B. 2193. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1676-1677. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Enregistrement des défauts au greffe. — Bail à ferme d'héritages situés au village de Laindorom en la paroisse du Faouet, appartenant aux enfants mineurs de défunt Jean Keroullé.— Vente judiciaire des héritages provenant de la succession de messire François Morvan, vicaire de Spézet (Finistère), et situés à Kerbiguedic, en ladite paroisse de Spézet.— Appropriement de la maison, terre et seigneurie de Bobvez, au profit de messire Michel-Colomban Le Rousseau, chevalier, sieur de Diarnelez, lesdits biens saisis et vendus, à la requête de noble homme René Hervé, sieur du Goullo, sur Tanguy de Kervenozael, écuyer, sieur de Tyquellen. — Ordonnances de la sénéchaussée de Gourin : prescrivant la réparation des mauvais chemins du ressort aux propriétaires voisins ; — défendant de loger pendant plus d'une nuit les gens inconnus, « sans adveu et de néant ».

B. 2194. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1678-1679. — Causes d'audience et d'office. — Ap-

précis de grains aux marchés de Gourin. — Dépôt au greffe des feuilles de papier et de parchemin timbré envoyées au procureur du Roi par le procureur général du parlement de Bretagne. — Saisie et vente judiciaire des héritages de Louis Le Bomin et de Jean Le Léonnec, situés au village de Crangourmellen en la paroisse de Gourin. — Ordonnance générale de la sénéchaussée de Gourin concernant : l'observation des dimanches et fêtes ; — l'ouverture des cabarets pendant le service divin ; — la propreté des rues de la ville de Gourin ; — l'entretien du pavage ; — la qualité des denrées exposées en vente ; — la police des marchés ; — la cuisson du pain par les boulangers de Gourin ; — les quêtes faites à la ville ou à la campagne sous prétexte d'étrennes ou de « au guy l'an neuf » ; — la réparation des grands chemins, etc. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Rôle des réparations à faire au grand chemin de Coray à Carhaix, suivant l'ordonnance de Mgr le duc de Chaulnes, gouverneur et lieutenant général du duché de Bretagne. — Installation de noble homme Alain Quéré, sieur de Kerjégu, en qualité de bailli et alloué des siéges royaux de Gourin, Châteauneuf, Huelgoat et Landeleau. — Appropriement de la terre et seigneurie de Lanvoëlan, en la paroisse de Gourin, au profit de Thomas Dondel, écuyer, sieur de Brangolo, et de Francois de La Pierre, sieur des Salles. — Déclaration du Roi portant règlement des amendes affectées aux contraventions à la ferme du tabac.

B. 2195. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1678-1679. — Causes d'audience. — Arrêts du parlement de Bretagne : réglant le salaire que les juges de cette province doivent prendre pour leurs vacations ; — interprétant l'édit royal relatif aux saisies mobilières ; — défendant aux gens de condition commune de porter aucune arme à feu, et de chasser aucun gibier, et à tous gentilshommes, fors ceux qui auront justice, d'avoir fusils, chiens, ni aucun autre équipage de chasse. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Déclarations du Roi : concernant les jureurs et blasphémateurs du saint nom de Dieu ; — rétablissant dans leurs biens ceux qui en avaient été dépossédés pendant les dernières guerres ; — ajoutant au bannissement l'amende honorable contre les relaps et apostats. — Extrait des registres du Conseil d'État relatif à la confection du papier terrier de la province de Bretagne. — Provisions de l'office d'huissier-audiencier en la juridiction de Gourin pour Louis Gloaguen. — « De par le Roy » annoncant le traité de paix conclu entre la France et l'Espagne. — Bail à ferme des terres et seigneuries dépendant de la succession bénéficiaire de messire Sébastien du Fresnay, baron du Faouet.

B. 2196. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Publication de la paix signée entre la France et l'Allemagne. — Extrait des registres du parlement de Bretagne relatif au cours des pièces de quatre sous. — Contrat de mariage entre messire François Geslin, chevalier, seigneur de Bourgoigne, et dame Renée Noblet, dame douairière de Couetersan. — Édits et déclarations du Roi, concernant : le temps des études de ceux qui se destinent à l'exercice des charges publiques ; — la défense faite à ceux de la religion prétendue réformée de se mêler des accouchements ; — les charges de judicature des justices seigneuriales et des officialités ; — les faussaires. — Lettres de nomination du sieur Claude Phelippes, maître barbier-chirurgien de la ville de Quimper-Corentin, en la charge de lieutenant et commis, pour ladite ville de Quimper, du premier chirurgien du Roi, chef de la chirurgie et barberie du royaume, garde des chartes et priviléges dudit art.

B. 2197. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience et d'office. — Installation, par Jean Hervé, bailli de Carhaix, de noble homme Nicolas Clech, sieur de Kerengoez, dans l'office de sénéchal et premier magistrat de la cour de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Vente judiciaire de la terre et seigneurie de Kerguicher, située en la paroisse de Gourin, saisie sur François Le Roux, écuyer, sieur du Runiou, et dame Marie de Musuillac, sa femme. — Ordonnance du sénéchal qui défend à tous les artisans et autres gens de basse condition de vaguer dans les blés, prairies et autres terres où se commettaient des vols et des dégâts.

B. 2198. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1680-1682. — Causes d'audience. — Édits et déclarations du Roi : portant que ses sujets ne pourront quitter la religion catholique pour se faire de la religion prétendue réformée ; — défendant aux catholiques de contracter mariage avec ceux de la religion prétendue réformée ; — réglant la poursuite des contumaces ; — enjoignant aux juges ordinaires de se rendre chez les malades de la religion prétendue réformée pour savoir s'ils veulent mourir en cette religion ; — interdisant à tous officiers mariniers, matelots

et autres gens de mer, de servir ailleurs que dans le royaume, sous peine de galères à perpétuité; — touchant l'incompatibilité des bénéfices; — permettant aux enfants de la religion prétendue réformée de faire abjuration dès l'âge de sept ans; — concernant les droits du papier et parchemin timbré, du tabac, de la marque des objets d'or, d'argent et d'étain, du fret.— Arrêts du parlement de Bretagne relatifs : à la levée des droits imposés sur le tabac; — au droit de mouture prélevé par les meuniers. — Contrat de mariage passé entre messire Nicolas-François du Fresnay, chevalier, baron du Faouet, Meslan, Kerlin, le Plessis, la Villeblanche, etc., et demoiselle Jacquemine-Marie Guégant, dame de Kerbiguet, fille de messire Claude Guégant, chevalier, seigneur de Kerbiguet, Coatbihan, Leinhon, Coatlosquet et autres lieux.

B. 2199. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1680-1682. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée.— Bail au rabais des réparations à faire au moulin au Duc appartenant au Roi, en la paroisse de Gourin. — Appropriement d'héritages situés au village de Cranic en la paroisse du Faouet, au profit de Thomas Le Briz et de Marie Alain, sa femme. — Ordonnances de la sénéchaussée de Gourin : prescrivant les mesures nécessaires pour la reconstruction du pont Ar-Len, emporté par les grandes inondations de pluies du mois de septembre 1680; — concernant l'entretien et le nettoyage des rues de la ville; — enjoignant à tous les officiers du siége de venir aux audiences en habits décents, et non « en fronde et cravate »; — réclamant des propriétaires la réparation des divers chemins du ressort.

B. 2200. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin; au mois d'avril 1682, la somme de seigle vaut 12 livres, celle d'avoine 9 livres 5 sous, celle de blé noir 10 livres. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Notification au public de l'établissement, grâce à la générosité d'une personne de qualité, d'un messager spécial de Gourin à Carhaix, chargé de porter les lettres, sommes d'argent et paquets.

B. 2201. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Édits et déclarations du Roi : ordonnant que les enfants bâtards de la religion prétendue réformée seront élevés dans la religion catholique, apostolique et romaine; — rétablissant l'étude du droit canonique et civil dans toutes les universités du royaume; —ôtant aux huguenots des ressorts des parlements de Bretagne, Dijon et Aix la liberté qu'ils avaient de procéder à Paris et à Grenoble; — défendant à ceux de la religion prétendue réformée de sortir du royaume sans permission et de s'établir dans les pays étrangers; — portant règlement pour la punition de ceux qui, ayant été bannis, seront repris de justice; — prescrivant aux gens de la religion prétendue réformée de ne s'assembler que dans les temples et en présence d'un ministre. — Arrêt du parlement relatif aux mendiants de la province. — Lettres patentes du Roi qui confirment l'établissement des religieuses Ursulines dans la ville du Faouet.

B. 2202. (Registre.) — In-folio, 202 feuillets, papier.

1683-1685. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Arrêts du parlement de Bretagne : concernant la perception des fruits de « mal-foy » et le recouvrement des droits seigneuriaux ;— défendant à tous les recteurs des paroisses de cette province de s'absenter de leur cure sans cause légitime et sans permission de leur évêque. — Déclarations et édits du Roi : concernant les biens délaissés par les gens de la religion prétendue réformée à ceux de leur religion; — touchant les mahométans et idolâtres qui voudront se faire chrétiens; — ordonnant l'exécution de la déclaration du clergé; — prescrivant l'amende honorable et le bannissement perpétuel aux ministres qui souffriront des relaps et apostats dans les temples;— — concernant : la propriété des îles et îlots; — les épices des procès tant civils que criminels; — les enfants de ceux qui ont fait abjuration, etc. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que ceux de la religion prétendue réformée ne pourront avoir d'écoles que dans les lieux où l'exercice public de ladite religion se trouvera établi.

B. 2203. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1683-1685. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Bail à ferme des terres et seigneuries du Faouet, Barrégan, le Plessis-Orgueil, Kerlen et la Ville-Boucher, dépendant de la succession bénéficiaire de messire Sébastien Du Fresnay, chevalier, seigneur desdites terres, conseiller au parlement de Bretagne. — Plaids généraux de la sénéchaussée de

Gourin. — Bail « à qui pour moins » des réparations à faire au moulin au Duc, dépendant du domaine royal, et situé en la trêve du Saint, paroisse de Gourin. — Ventes judiciaires : de la terre et seigneurie de Blezrin en la paroisse de Duault (Côtes-du-Nord) ; — du château du Saint et dépendances situés en la paroisse de Gourin.

B. 2204. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Saisie sur Jean de Saint-Pezran, écuyer, sieur de Rozangat, et bail judiciaire de la terre et dépendances de Rozangat, situées en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, à la requête de messire Louis Du Pérennou, sieur de Coetcodu. — Bail des terres et seigneuries de Kerbiguet, Kerguz, Leinhou, Coetbihan, le Guerlosquet et Kerveller, à la requête de messire Nicolas-François Du Fresnay, chevalier, baron du Faouet, garde naturel de demoiselle Marie-Claude Du Fresnay, sa fille unique.

B. 2205. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement, au profit d'honorables gens Jean Talhouarn et Ysabeau Kerroch, sa femme, de deux pièces de terre situées au bourg de Saint-Fiacre en la paroisse du Faouet.

B. 2206. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriements : au profit de Guillaume Le Mené, de maisons et terres situées au village de Pellahé en la paroisse de Guiscriff ; — au profit de Jean Brent, de biens situés au village de Kervégant en la paroisse de Gourin ; — au profit de demoiselle Jacquette Liscoet, veuve de maître François Milier, sieur de Kerlan, de maisons et terres situées au village de Kergustiou en la trêve du Saint, paroisse de Gourin.

B. 2207. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'audience. — Extrait des registres du parlement de Bretagne relatif aux assemblées des paroisses de la province. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Arrêt du Conseil d'État qui augmente les droits d'entrée dans le royaume pour toutes sortes de verres des pays étrangers.

B. 2208. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1689-1691. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Commission, pour Julien Monfort, de maître chirurgien chargé des rapports et procès-verbaux faits d'autorité de justice dans les villes de Carhaix, Gourin, Châteauneuf et environs. — Appropriements : au profit de maître Julien Labbé, d'héritages situés au bourg trévial de Roudouallec en la paroisse de Gourin ; — au profit d'Yves Allain, de biens situés aux villages de Keranguen et de Kerbiguedic en la paroisse de Guiscriff.

B. 2209. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1689-1692. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession de Jean Le Penquellec et situés au village de Saint-Brandan en la paroisse de Langonnet. — Bannie de la succession bénéficiaire de maître François Le Maoult, sieur de Kergadiou. — Plaids généraux de la sénéchaussée.

B. 2210. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1689-1692. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Baux à ferme : des biens appartenant aux enfants mineurs de noble homme Grégoire de La Boullaye et de dame Marie de Kerautem, sa femme, situés au Botlan et dépendances en la paroisse de Langonnet ; — des héritages situés aux villages de Barach et de Penquesten-Bihan en Langonnet, appartenant aux enfants mineurs de Michel Le Poulichet ; — des biens dépendant de la succession de messire Yves Le Grand, situés au village de Kervégant en la paroisse de Gourin ; — des héritages situés aux dépendances du village du Moustoir en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin, appartenant aux enfants mineurs de Louis Bernard.

B. 2211. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1692. — Causes d'audience. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Louis Jaouen et Jeanne Buisson, sa femme. — Copie des lettres patentes du duc de Breta-

gne, François II, concernant le droit de menée de la seigneurie du Saint à la sénéchaussée royale de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement, au profit de noble homme Isaac-François Hugonier, sénéchal de la juridiction de Langonnet, de biens situés au village de Saint-Thépaut en la paroisse de Langonnet.

B. 2212. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1692-1694. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement, au profit de messire Yves Potier, prêtre, de maisons et terres situées au village de Leindorom en la paroisse du Faouet. — Baux à ferme : des héritages des enfants mineurs de Noël Le Cras, situés au village de Kerven en la trêve du Saint, paroisse de Gourin ; — des terres et seigneuries du Saint et de Keranroux saisies sur messire Guillaume, chef de nom et armes du Liscoët, marquis dudit lieu, à la requête de messire Vincent de Kermabon. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Tarif des droits des offices de jurés crieurs de la province de Bretagne. — Ordre donné par le sénéchal de Gourin à une fille prostituée de sortir de la ville sous peine d'être exposée au collier et pilori par trois jours de marché et mise en prison.

B. 2213. (Registre.)— In-folio, 95 feuillets, papier.

1693-1694. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Bannies : de la succession bénéficiaire d'Yves Gourmelen, décédé au village de Bonnizac en la paroisse de Guiscriff; — de la succession vacante d'Olivier Coadic. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement d'héritages situés au village de Kerouriou en la paroisse de Guiscriff, au profit d'Antoine Martin et de Marie Le Goff, sa femme.

B. 2214. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1694-1696. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Bannie de la succession vacante d'Étienne Séguin en la paroisse de Gourin. — Bail à ferme des héritages appartenant aux filles mineures d'Yves Le Meur et de Jeanne Kerroch, situés au village de Kerdudou en la paroisse du Faouet. — Arrêt du parlement de Bretagne relatif aux priseurs et arpenteurs. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2215. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1694-1696. — Causes d'audience. — Bail à ferme des héritages situés au village de Bonisac en la paroisse de Guiscriff, appartenant aux enfants mineurs de Louis Lanquetil. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement, au profit de Vincent et Michel Guillemot, de biens situés au village de Cozpérec-Bihan en la paroisse de Langonnet. — Vente judiciaire des héritages provenant de la succession vacante de Jean Le Gal, décédé au village de Penguilly en la paroisse de Guiscriff.

B. 2216. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1696-1697. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de la ville. — Appropriement d'une maison de la ville de Gourin au profit de maître Yves Liscoët, procureur de la sénéchaussée.—Ordonnances du sénéchal, relatives : au nettoyage des rues de la ville et à l'entretien des routes et chemins du ressort; — à la police des marchés. — Bail à ferme des héritages situés au lieu de la Motte en Gourin, appartenant aux enfants mineurs de Christophe Le Rodellec. — Provisions de l'office de sergent royal au siége de Gourin pour Yves Caradec.

B. 2217. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1697. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Catherine Toulgoat, du village de Penquer en la paroisse de Guiscriff ; — pour Mathurin Le Roux et Marie-Anne Yhuellou, de la paroisse du Faouet. — Tutelle de François et d'Ysabeau David, enfants mineurs de feu Yves David et de Marie Salaun. — Émancipation de Paul-Joseph Le Goff, de Fretesach en la paroisse de Gourin.

B. 2218. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1710-1711. — Causes d'office. — Tutelles : de Louis et Yves Gourgar ; — d'Anne, Catherine et Marie Bagot ; — d'Yves Bernard, du village de Brenier en la trêve du Saint, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Alain Cabon et Marie Le May ; — pour Jean Le Clech et Catherine Moizan. — Déclarations de majorité : pour Françoise Le Croassant ; — pour nobles gens Joseph-Hya-

cinthe, Pierre-Joachim et demoiselle Barbe-Thérèse Hugonier.

B. 2219. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1710-1711. — Causes d'audience. — Réceptions : de noble homme Guy-Marie de Chemendy en l'office de sénéchal des juridictions du Faouet, Barrégan et annexes ; — de maître Jean Borré en l'office de sénéchal des juridictions de Pennehoc et Treffuret. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de noble homme Nicolas Dessaugé, sieur de Kerlidec, situés au village de Kergrist en la paroisse de Gourin.

B. 2220. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1711-1713. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Bail à ferme d'héritages situés au lieu noble de Menez-Penpen en la trêve du Saint, paroisse de Gourin, appartenant aux enfants mineurs de maître Marc Le Maoult et de demoiselle Guillemette-Anne Le Jaoux, sa femme. — Provisions de l'office de notaire royal en la sénéchaussée de Gourin pour Guillaume Caurant.

B. 2221. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1711-1715. — Causes d'office. — Décrets de mariage : entre Guillaume Le Balen et Anne Le Corvellec ; — entre Étienne Jaouen et Barbe Henry ; — entre François Huiban et Jeanne Le Roux. — Tutelles : de Louis, Guillaume, Marie, Jacquette, Françoise, Guillemette et Jeanne Le Poulichet, enfants de Jean Le Poulichet et de Marie Saliou, sa femme ; — d'Yves et de Marguerite Le Guiader, enfants de Pierre Le Guiader et de Marguerite Auffredou. — Émancipations et déclarations de majorité : pour Jean-Baptiste Fraval ; — pour Paul et Marie Le Maistre.

B. 2222. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1713-1716. — Causes d'audience. — Bail judiciaire des héritages situés au village de Traouen en la trêve du Saint, paroisse de Gourin, appartenant aux enfants mineurs de Raoul Le Gall et de Marie Guyomarch. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin, au mois de décembre 1713 ; le boisseau de seigle vaut 5 livres, celui d'avoine 2 livres, celui de blé noir 3 livres 5 sous. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Édits du Roi relatifs : aux droits de succession à la couronne de France ; — à la levée du dixième et de la capitation. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et acquêts entre maître Pierre Aubert, receveur des droits du Roi à Gourin, et demoiselle Jeanne Jardin, sa femme. — Lettres de provisions : de l'office d'huissier-audiencier de la juridiction de Gourin pour maître Henri Olivier ; — de l'office de syndic des huissiers au même siége pour maître Julien Le Grand.

B. 2223. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1716-1717. Causes d'office. — Tutelles : de Julien, Mathieu-Louis, Catherine et Clémence Ploarmel, enfants de François Ploarmel et de Barbe Le Cardinal ; — de Jean, fils de Mathieu Tanguy et de Marie Salaun ; — de Mathurin, fils de Jean Le Meur et d'Élisabeth Le Bourhis. — Décrets de mariage : pour Louis Le Poulichet et Françoise Bernard, tous deux de la paroisse de Scaer (Finistère) ; — pour maître François Lorée et Élisabeth Le Louarn. — Émancipation et déclaration de majorité pour Guillaume-Sébastien de Kerguz, écuyer, sieur du Kergouat ; François-Vincent de Kerguz, abbé du Kergouat ; demoiselles Anne-Marie, Marie-Josèphe-Colombe et Corentine-Louise de Kerguz, enfants mineurs de Vincent-Claude de Kerguz, écuyer, conseiller du Roi et son sénéchal au siége de Gourin, et de dame Renée Offroy.

B. 2224. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1716-1718. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Donation mutuelle de leurs biens meubles : entre messire Guillaume-Colomban Le Rousseau, chevalier, seigneur du Diarnelez, Pouleriguin, Leignou et autres lieux, et dame Charlotte-Louise de Fresnay, sa femme ; — entre honorables gens Yves Le Gaillard et demoiselle Marie-Anne Cassan, sa femme. — Provisions : de l'office de procureur fiscal de la juridiction abbatiale de Langonnet, pour maître Barthélemy Le Guern ; — de l'office de notaire royal en la sénéchaussée de Gourin, pour Jean Guégan. — Réception, par l'assemblée des docteurs médecins et chirurgiens de la communauté de Quimper, de Jean-Baptiste Le Regaerre dans les fonctions de chirurgien de la ville et du ressort de Gourin.

B. 2225. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1717-1720. — Causes d'office. — Émancipations et déclarations de majorité : pour Louis Tanguy ; — pour Catherine Leber ; — pour Catherine Rozlagadec. — Décrets de mariage : pour Jacques Collet et Catherine Leninès ; — pour Henri Salaun et Marie Le Pouliguin. — Tutelles : de Marguerite et Thérèse, filles de Louis Bernard et de Marie Le Floch, du village de Cozvoalet en la paroisse de Gourin ; — de Joseph, Marie, Catherine, Anne et Claire, enfants de Pierre Le Calvès, du village de Donfos en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin.

B. 2226. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1719. — Causes d'audience. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Ordonnance de la sénéchaussée relative à la police des marchés de la ville. — Provisions de l'office de lieutenant des maréchaux de France dans la sénéchaussée de Gourin, pour François Bézien.

B. 2227. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1719-1720. — Causes d'audience. — Déclaration du Roi concernant les offices de commissaires enquêteurs et examinateurs. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Extrait d'un arrêt de la Chambre royale séant à Nantes, relatif à la conspiration de quelques gentilshommes bretons.

B. 2228. (Registre.) — In folio, 44 feuillets, papier.

1719-1720. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement d'une maison et d'un courtil situés dans la ville de Gourin au profit de Gabriel Galloy, sieur de Kerbrun, qui les avait achetés de Guillaume-Sébastien de Kerguz, écuyer, sieur du Kergoat.

B. 2229. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1719-1722. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour demoiselle Barbe-Thérèse Hugonnier et Louis de Montlouis, écuyer ; — pour Jeanne Le Floch et Olivier Hervioux ; — pour Marie Le Rodellec et Thomas Le Guilloux. — Tutelles : de Michel et Pierre, enfants de Guillerme Le Roux ; — de Catherine, fille de Pierre Le Nivet et de Marie Le Cottonec.

B. 2230. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1720-1721. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Ordonnance de la sénéchaussée relative aux places occupées par certains particuliers dans le chœur de l'église paroissiale de Gourin pendant le service divin. — Appropriement d'héritages situés au village de Lindorom en la paroisse du Faouet au profit de noble homme Gabriel Borré, sieur de Kermellec, bailli et lieutenant de la juridiction de la baronnie du Faouet. — Descente de justice au cimetière de Langonnet pour la visite du cadavre de Joseph Le Moine, assassiné.

B. 2231. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1720-1721. — Causes d'office. — Tutelles : de Catherine, Anne et Barbe, filles de Bernard Le Barbier et d'Anne Stéphan ; — de Germain, fils de Mathias Broustal et de Catherine Le Livet, du village de Kerfraval en la paroisse de Langonnet. — Émancipations et déclarations de majorité : pour Louis Le Grouach ; — pour demoiselle Marie-Yvonne de Saint-Pezran. — Décrets de mariage : pour Jeanne Le Garrec et Marc Le Bronnec ; — pour Marie Le Dour et Roland Le Roy.

B. 2232. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1721. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement d'une maison située sur le martray de la ville de Gourin, au profit de Laurent Le Beau et de Clémence Rufel, sa femme.

B. 2233. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1721-1722. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Louis Guillemot, du village de Brenier en la trêve du Saint, paroisse de Gourin ; — de Mathieu Le Branquer, du village de Kergaouidel en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Décrets de mariage : pour Yves Abgral et Marie Gourmelen, tous deux de la paroisse de Leuhan (Finistère) ; — pour René Guilloux et Marie-Magdeleine Botgloan.

messire René-André, chef de nom et armes de Fresnay, seigneur abbé et baron du Faouet et de Barrégan, vicomte de Meslan, châtelain de Kerlen et Collobert, seigneur du Plessix, Lescran, Lehec, etc.; — d'héritages situés au village de Kerouer en la paroisse de Langonnet, au profit de Jean Le Corre, « ménager » dudit village.

B. 2252. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1730-1731. — Causes d'audience. — Bail judiciaire de la terre, manoir et métairie de Rosangat situés en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, à la requête de messire François-Guillaume de Lantivy, tuteur des enfants mineurs de feu Louis de Saint-Pezran, écuyer, sieur dudit Rosangat. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement de biens situés au village du Quilliou en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de René Le Galguen. — Réception de maître Claude Le Normand aux fonctions de notaire royal en la juridiction de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2253. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1730-1732. — Causes d'office. — Émancipation des enfants mineurs de Laurent Cosperec. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Le Meur, de la paroisse de Guiscriff; — de Jean Fraval, du village de Landevec en la paroisse de Gourin; — de Noël Le Roux, de la paroisse de Guiscriff. — Décrets de mariage : pour Anne Ezequel; — pour Marie Flécher; — pour demoiselle Anne Buisson, etc.

B. 2254. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1731-1732. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement d'héritages situés au village de Callaren en la paroisse de Langonnet, au profit de Jean Le Poulichet. — Contrat de mariage entre Jean Le Menez, menuisier, et Marie Guillemot, demeurant en la ville et paroisse de Gourin. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis sur la personne de François Botgloan, meunier du moulin du Pont-Blanc en la paroisse du Faouet.

B. 2255. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1732. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement de pièces de terres situées au village de Kergadiou près Gourin, au profit de noble homme Laurent-Pierre Macé. — Certifications de bannies des baux à rachat des biens acquis au Roi par la mort : de dame Marie-Anne-Ollive Jégou, dame de Kerenguenel; — de messire Thomas de Kervenozael, seigneur dudit lieu, et de messire Jean-Pierre de Kervenozael, seigneur de Saint-Quizeau, son fils aîné.

B. 2256. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1732-1733. — Causes d'audience. — Procuration donnée par messire Jean-Sébastien de Kerguz, chevalier, seigneur de Kerstang, ancien conseiller au parlement de Bretagne, à madame du Kergoet, femme de Guillaume-Sébastien de Kerguz, sénéchal de Gourin, pour toucher toutes les sommes qui pouvaient lui être dues, affermer ses biens, etc.

B. 2257. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1732-1733. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Louis Le Guériec; — de Germain Laze; — d'Henri Jemet. — Décrets de mariage : pour Marie Le Néostic, du village de Parc-Jaouen en la paroisse de Leuhan; — pour Françoise Lyver, du village de Castellan en Langonnet.

B. 2258. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1733-1734. — Causes d'office. — Émancipation de Jacques, fils mineur de Nicolas Le Bideau et de Catherine Hélou. — Décrets de mariage : pour Marie-Anne Jaouen, du village de Fourboussic en la trêve du Saint, paroisse de Gourin; — pour Jean le Méliner; — pour Catherine Le Dour, du village de Keryec en Gourin.

B. 2259. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1733-1734. — Causes d'audience. — Procuration générale donnée par François Fournier, bourgeois de Paris, à messire Louis-Emmanuel Le Métayer, sieur de la Touche, à l'effet de poursuivre le bail judiciaire des terres et seigneuries de Kerstang et Bois-de-Launay, saisies sur messire Jean-Sébastien de Kerguz.

B. 2260. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1733-1737. — Causes d'office. — Provisions de la charge de notaire royal de la sénéchaussée de Gourin pour Michel-Joseph-Grégoire Guillemin. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend à toutes personnes de vendre des eaux-de-vie en détail sans le consentement écrit du fermier des devoirs à peine de confiscation et d'amende. — Déclaration du Roi pour la translation de la faculté de droit de la ville de Nantes en celle de Rennes. — Mandement de la charge de sénéchal du comté de Gournois pour maître Vincent Aufret, avocat au parlement de Bretagne. — Tutelle des enfants mineurs de Vincent Cloarec. — Émancipation de Pierre et de Marie Le Flécher, de la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff.

B. 2261. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1734. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Certification de bannies de l'adjudication des biens immeubles dépendant de la succession vacante de Jacques-François Lollivier, écuyer, sieur du Plessix. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2262. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1734-1735. — Causes d'office. — Émancipation de Michel, Barbe et Isabelle Le Ravalec. — Décrets de mariage : pour Germain Tudal de la paroisse de Leuhan; — pour Louise Daniel, du village de Keryan, en Priziac; — pour Claudine Le Bec.

B. 2263. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1734-1735. — Causes d'audience. — Bail judiciaire des droits tombés en rachat sous le domaine du Roi par le décès de messire René de Lopriac, chevalier, marquis de Coetmadeuc. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2264. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1735. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Antoine Le Bec du village du Quiliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de François Gourmelin; — de Marc Jaouen, décédé au village du Rungoat, en la paroisse de Gourin. — Émancipation de François Le Rouzic. — Décret de mariage pour Anne Le Josse du village de Kergariou, en Lanvénégen.

B. 2265. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1735-1736. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Le Floch du bourg du Saint, paroisse de Gourin; — pour Ambroise, fille de feu Louis Le Ster et de Marie Brignan du village de Kercaradec en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Tutelles des enfants mineurs : de François Le Stang; — de François Le Peleter; — de maître Thomas-Pierre du Pays, sieur de Beauverger.

B. 2266. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1735-1737. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement de biens situés en la paroisse de Guiscriff au profit de maître Théodore-Bonaventure Beraud, sieur du Stang, avocat au parlement de Bretagne, qui les avait acquis de messire Guillaume-Jean-Joseph Chevalier, chef de nom et armes de Kerguesec. — Ordonnance du sénéchal de Gourin qui interdit de laisser vaguer les chiens-mâtins pendant le jour, et de donner asile aux filles mal notées.

B. 2267. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1736-1738. — Causes d'office. — Émancipations : de Louise-Marie Le Roux, du village de Rosanlair, en la paroisse du Faouet; — d'Anne Boutouillic de Menez-Névenez en Langonnet. — Tutelles des enfants mineurs : de François Pouliguen, du village de Péros-Bihan, en la paroisse de Langonnet; — de Paul Riou du lieu noble de Men-Guionet, en la paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Pierre Braban de Kerizac, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — pour Paul Ledour du lieu de Kerriec en Gourin.

B. 2268. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1737. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2269. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1737-1738. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Nerven et de Marie Le Néostic de

messire René-André, chef de nom et armes de Fresnay, seigneur abbé et baron du Faouet et de Barrégan, vicomte de Meslan, châtelain de Kerlen et Collobert, seigneur du Plessix, Lescran, Lehec, etc.; — d'héritages situés au village de Kerouer en la paroisse de Langonnet, au profit de Jean Le Corre, « ménager » dudit village.

B. 2252. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1780-1781. — Causes d'audience. — Bail judiciaire de la terre, manoir et métairie de Rosangat situés en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, à la requête de messire François-Guillaume de Lantivy, tuteur des enfants mineurs de feu Louis de Saint-Pezran, écuyer, sieur dudit Rosangat. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement de biens situés au village du Quilliou en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de René Le Galguen. — Réception de maître Claude Le Normand aux fonctions de notaire royal en la juridiction de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2253. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1780-1782. — Causes d'office. — Émancipation des enfants mineurs de Laurent Cosperec. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Le Meur, de la paroisse de Guiscriff; — de Jean Fraval, du village de Landevec en la paroisse de Gourin ; — de Noël Le Roux, de la paroisse de Guiscriff. — Décrets de mariage : pour Anne Ezequel ; — pour Marie Flécher ; — pour demoiselle Anne Buisson, etc.

B. 2254. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1781-1782. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement d'héritages situés au village de Callaren en la paroisse de Langonnet, au profit de Jean Le Poulichet. — Contrat de mariage entre Jean Le Menez, menuisier, et Marie Guillemot, demeurant en la ville et paroisse de Gourin. — Procédure criminelle relative à l'assassinat commis sur la personne de François Botgloan, meunier du moulin du Pont-Blanc en la paroisse du Faouet.

B. 2255. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1782. — Causes d'audience. — Plaids généraux de la sénéchaussée. — Appropriement de pièces de terres situées au village de Kergadiou près Gourin, au profit de noble homme Laurent-Pierre Macé. — Certifications de bannies des baux à rachat des biens acquis au Roi par la mort : de dame Marie-Anne-Ollive Jégou, dame de Kerenguenel ; — de messire Thomas de Kervenozael, seigneur dudit lieu, et de messire Jean-Pierre de Kervenozael, seigneur de Saint-Quizeau, son fils aîné.

B. 2256. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1782-1783. — Causes d'audience. — Procuration donnée par messire Jean-Sébastien de Kerguz, chevalier, seigneur de Kerstang, ancien conseiller au parlement de Bretagne, à madame du Kergoet, femme de Guillaume-Sébastien de Kerguz, sénéchal de Gourin, pour toucher toutes les sommes qui pouvaient lui être dues, affermer ses biens, etc.

B. 2257. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1782-1783. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Louis Le Guériec; — de Germain Laze ; — d'Henri Jemet. — Décrets de mariage : pour Marie Le Néostic, du village de Parc-Jaouen en la paroisse de Leuhan ; — pour Françoise Lyver, du village de Castellan en Langonnet.

B. 2258. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1783-1784. — Causes d'office. — Émancipation de Jacques, fils mineur de Nicolas Le Bideau et de Catherine Hélou. — Décrets de mariage : pour Marie-Anne Jaouen, du village de Fourboussic en la trêve du Saint, paroisse de Gourin ; — pour Jean le Méliner ; — pour Catherine Le Dour, du village de Keryec en Gourin.

B. 2259. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1783-1784. — Causes d'audience. — Procuration générale donnée par François Fournier, bourgeois de Paris, à messire Louis-Emmanuel Le Métayer, sieur de la Touche, à l'effet de poursuivre le bail judiciaire des terres et seigneuries de Kerstang et Bois-de-Launay, saisies sur messire Jean-Sébastien de Kerguz.

B. 2260. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1733-1737. — Causes d'office. — Provisions de la charge de notaire royal de la sénéchaussée de Gourin pour Michel-Joseph-Grégoire Guillemin. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend à toutes personnes de vendre des eaux-de-vie en détail sans le consentement écrit du fermier des devoirs à peine de confiscation et d'amende. — Déclaration du Roi pour la translation de la faculté de droit de la ville de Nantes en celle de Rennes. — Mandement de la charge de sénéchal du comté de Gournois pour maître Vincent Aufret, avocat au parlement de Bretagne. — Tutelle des enfants mineurs de Vincent Cloarec. — Émancipation de Pierre et de Marie Le Flécher, de la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff.

B. 2261. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1734. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Certification de bannies de l'adjudication des biens immeubles dépendant de la succession vacante de Jacques-François Lollivier, écuyer, sieur du Plessix. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2262. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1734-1735. — Causes d'office. — Émancipation de Michel, Barbe et Isabelle Le Ravalec. — Décrets de mariage : pour Germain Tudal de la paroisse de Leuhan ; — pour Louise Daniel, du village de Keryan, en Priziac ; — pour Claudine Le Bec.

B. 2263. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1734-1735. — Causes d'audience. — Bail judiciaire des droits tombés en rachat sous le domaine du Roi par le décès de messire René de Lopriac, chevalier, marquis de Coetmadeuc. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2264. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1735. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Antoine Le Bec du village du Quiliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — de François Gourmelin ; — de Marc Jaouen, décédé au village du Rungoat, en la paroisse de Gourin. — Émancipation de François Le Rouzic. — Décret de mariage pour Anne Le Josse du village de Kergariou, en Lanvénégen.

B. 2265. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1735-1736. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Marie Le Floch du bourg du Saint, paroisse de Gourin ; — pour Ambroise, fille de feu Louis Le Ster et de Marie Brignan du village de Kercaradec en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Tutelles des enfants mineurs : de François Le Stang ; — de François Le Peleter ; — de maître Thomas-Pierre du Pays, sieur de Beauverger.

B. 2266. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1735-1737. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriement de biens situés en la paroisse de Guiscriff au profit de maître Théodore-Bonaventure Beraud, sieur du Stang, avocat au parlement de Bretagne, qui les avait acquis de messire Guillaume-Jean-Joseph Chevalier, chef de nom et armes de Kerguesec. — Ordonnance du sénéchal de Gourin qui interdit de laisser vaguer les chiens-mâtins pendant le jour, et de donner asile aux filles mal notées.

B. 2267. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1736-1738. — Causes d'office. — Émancipations : de Louise-Marie Le Roux, du village de Rosanlair, en la paroisse du Faouet ; — d'Aune Boutouillic de Menez-Névenez en Langonnet. — Tutelles des enfants mineurs : de François Pouliguen, du village de Péros-Bihan, en la paroisse de Langonnet ; — de Paul Riou du lieu noble de Men-Guionet, en la paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Pierre Braban de Kerizac, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — pour Paul Ledour du lieu de Kerriec en Gourin.

B. 2268. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1737. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2269. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1737-1738. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Nerven et de Marie Le Néostic de

la paroisse de Leuhan; — de Guillaume Le Coz du village de Locmaria en Guiscriff. — Décrets de mariage : pour Marie Le Pochat, de la métairie du Diarnelez, en la paroisse du Faouet; — pour Marie Le Guillou du village de Penangoas en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin.

B. 2270. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1737-1738. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Réception de maître Joseph-Hyacinthe Simon, avocat au parlement de Bretagne, en l'office de sénéchal, bailli et lieutenant de la baronnie de Quimerch. — Renouvellement de l'ordonnance relative aux chiens-mâtins.

B. 2271. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1738-1739. — Causes d'audience. — Réceptions : de maître Maurice Hervieu en l'office de notaire royal au siége de Gourin ; — de messire François-Vincent de Kergus en la charge de sénéchal et premier magistrat civil et criminel au même siége. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Appropriement des terres et seigneuries du Faouet, Barregan, vicomté de Meslan et châtellenie de Kerlain, au profit de messire René-Théophile de Maupou, marquis de Sablonnière, brigadier des armées du Roi et inspecteur général de ses troupes en Alsace; lesdites terres saisies et vendues, à la requête du sieur abbé de la Haute-Touche de Lopriac, sur messire René-André de Fresnay abbé du Faouet, et adjugées audit seigneur de Maupou pour la somme de 272,000 livres.

B. 2272. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1738-1739. — Causes d'office. — Lettres de provisions de la charge de bailli des juridictions royales de Châteauneuf-du-Faou, du Huelgoet, de Landeleau et de Gourin, pour Pierre-Marie Le Rousseau de Saint-Tridon. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Béneat du village de Bréneben en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — de Michel Le Boulch ; — de Nicolas Le Lagadec du bourg du Saint, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Marie-Anne Lacour, du moulin Coz au Saint; — pour Louise Le Roux, du village de Coatloret en la paroisse du Faouet.

B. 2273. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1739. — Causes d'audience. — Réception d'Yves Louis en qualité de maître barbier-perruquier-baigneur-étuviste de la ville de Gourin, maîtrise créée par édit du mois de juin 1725.

B. 2274. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1739-1740. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Barguil ; — de Pierre Le Coadic de la paroisse de Guiscriff. — Émancipation de Pierre, fils de Nicolas Stéphan. — Décrets de mariage : pour Françoise Floch, du village de Kerbosquer, en la paroisse de Leuhan ; — pour Joseph Riou ; — pour Jean Le Du; etc.

B. 2275. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1739-1741. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Appropriements : des lieux du Brunot et du Cran situés en la paroisse de Gourin, au profit de noble maître Olivier-Louis Corret, sieur de Kerbrefret, avocat au parlement de Bretagne; — d'héritages situés au lieu noble de Kerglazen-Bihan, en la paroisse de Langonnet, au profit de noble homme Barthélemy Le Guern, sieur de la Haye, avocat au Parlement ; — d'une maison de la ville de Gourin, au profit de Julien Duval ; — de biens situés dans les villages de Kervenic et de Poulfanc, en la paroisse de Guiscriff, au profit d'Yves Hellou ; — d'héritages situés aux dépendances du lieu noble de Kergadiou et aux environs de Pont-en-len, en la paroisse de Gourin, au profit de noble maître Maurice-Marie Le Gallic, sieur de Kergonval ; — du lieu et manoir noble de Kerlinou en Langonnet, au profit de noble homme Vincent Le Flo, sieur de Branhoc ; — d'une maison de la ville de Gourin, nommée la maison du Fresne, au profit de messire François-Vincent de Kergus, sénéchal de la cour de Gourin ; — d'une autre maison de la même ville, dite maison de Kerbiguet, au profit de noble homme Yves-Joseph Le Gallic, sieur de Kerdaniel, avocat au parlement de Bretagne. — Réception de maître Robert-Jacques-René Delisle aux charges de notaire royal en la sénéchaussée de Gourin et de procureur fiscal de la juridiction du prieuré de Pontbriand. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession vacante de Jean Jégou en la paroisse de Guiscriff. — Baux judiciaires : de la terre et seigneurie du Plessix-Orgueil, situées en la paroisse de Bannalec

(Finistère) et dépendant de la succession bénéficiaire de messire René-André de Fresnay, seigneur abbé du Faouet; — des héritages appartenant aux enfants mineurs d'Urbain-Toulgoat, situés au village de Saint-Maudé en la paroisse de Guiscriff.

B. 2276. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1740-1741. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Corentin Le Floch de la paroisse de Leuhan; — d'Yves Josse et de Marie Bellec, du village de Peneven en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Émancipation du fils mineur de Germain Le Guern. — Décret de mariage pour François, fils de Jean Le Pichon et de Françoise Ledour, du village de Renglas en la paroisse de Guiscriff.

B. 2277. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1741. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Yves, fils de Michel Le Boulch et d'Anne Le Poder, du village de Saint-Maure, en la paroisse de Langonnet; — pour Marie-Anne, fille de François Pouliguin et de Françoise Le Béhérec du bourg du Croisty en Saint-Tugdual. — Tutelles des enfants mineurs : d'Antoine Le Bec et de Renée Jaouen; — de Claude Morvan et de Jeanne Le Soliec; — de Corentin Le Brazic et de Marie Bingloan, du village de Saint-Georges en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; etc.

B. 2278. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1741-1742. — Causes d'audience. — Certification de bannies du bail à rabais des réparations à faire aux presbytères de Guiscriff et de Lanvénégen, après le décès de messire Julien Le Goff recteur de ladite paroisse de Guiscriff.

B. 2279. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1741-1742. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Le Pensec; — de Guillaume Jaffré; — de Louis Huiban; — de Joseph Brot et de Jeanne Allain, de la paroisse de Guiscriff. — Décrets de mariage : pour Geneviève Le Bras de la paroisse de Leuhan; — pour Yves Le Goff; — pour Michel Le Poulleriguen, du village de Saint-Germain en Langonnet. — Émancipations : de Jean et Louis Stéphan; — de Mathieu et Charlotte Le Pichon; etc.

B. 2280. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1742-1743. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Lettres de provisions de l'office de procureur du Roi au siége de Gourin pour maître Maurice-Marie Le Gallic, sieur de Kergonval. — Bail à rachat des droits acquis au domaine du Roi par le décès de messire Claude-Louis de Lesquen. — Enregistrement de l'édit du Roi portant création des charges de premier huissier des présidiaux et autres juridictions royales. — Appropriements : de biens situés dans la ville de Gourin et aux dépendances du lieu de Kerhuo en la même paroisse, au profit de demoiselle Anne du Pais veuve de noble homme Germain Le Gallic, sieur du Rumel; — de biens situés en la paroisse de Guiscriff, au profit d'Antoine Aufredou; — des seigneuries et manoirs de Runello et de Cospérec, situés dans les paroisses de Langonnet et de Plouray, au profit de messire Jacques Émar, comte de Roquefeuille, seigneur de Kerlouet, Kerdanet-au-Cloître, Veaugaillard et autres lieux, commandant de la marine au port de Brest, lieutenant général des armées navales du Roi; lesdites seigneuries saisies et vendues, à la requête de messire Jean-Bonaventure Le Lay, chevalier, seigneur de Villemarec, sur défunte dame Louise-Emmanuelle de Maupetit, femme de François Le Métayer, chevalier, seigneur de Vauboissel, et sur Pierre Le Métayer, chevalier, seigneur de Runello, et Louis-Emmanuel Le Métayer, chevalier, seigneur de la Touche, enfants et héritiers de ladite dame de Vauboissel. — Réception de maître Hyacinthe Boyer, avocat au parlement de Bretagne, en la charge de sénéchal et seul juge des juridictions de Pennehoc et Treffuret.

B. 2281. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1743-1744. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'André Caurant; — de Corentin Toulgoat, de la paroisse de Leuhan; — de Pierre Le Bihan, du village de Saint-Maudé en Guiscriff. — Émancipation des enfants mineurs de François Jaffré, du village du Quinquiz-Saouter en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Josèphe Lainé, de la métairie noble du Diarnelez en la paroisse du Faouet; — pour Isabelle Le Boulch, du village de Kerouer en la paroisse de Langonnet.

B. 2282. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1743-1745. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Certification de bannies du bail à ferme des héritages appartenant aux enfants mineurs de François Le Stang et de Catherine Le Lojou, situés à Kerglazen-Bras en la paroisse de Langonnet. — Réceptions de maître Julien Legrand, huissier audiencier au siége de Gourin, aux offices de procureur fiscal et notaire de la juridiction du Diarnelez ; — de noble maître Nicolas-Sébastien Mazette, sieur de la Saudraye, avocat au parlement de Bretagne, en la charge de sénéchal et premier juge de la juridiction et baronnie du Faouet, Barregan et annexes ; — de maître Yves Barguin, notaire et procureur de la juridiction de l'ancienne baronnie du Pont, en l'office de procureur fiscal de la même juridiction du Faouet.

B. 2283. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1744-1748. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Guillaume Guillemot, de Cosperec-Bihan en la paroisse de Langonnet ; — pour Robert Le Pochart, de la métairie noble du Diarnelez, en la paroisse du Faouet ; — pour Marie Talabardon, de Rosangat en la trève de Lanvénégen, paroisse de Gourin. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Beauropert, de Guernongal en Langonnet ; — de René Le Malefaut, du village du Cravic, en la paroisse du Faouet ; — de Louis Josse, du village de Pellémorvan en la paroisse de Guiscriff ; etc.

B. 2284. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1745-1749. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements : d'héritages situés au village de Kerouden en la paroisse de Guiscriff, au profit de Tugdual Hervé ; — de biens situés au village de Cospérec-Bihan en Langonnet, au profit d'Yves Cospérec ; — du lieu et convenant roturier de Lesvegant, en la paroisse de Leuhan, au profit de maître Antoine Caurant, notaire et procureur en la juridiction du marquisat de la Roche ; — d'héritages situés au village de Lanzent, en la paroisse de Gourin, au profit de noble homme Germain-Joseph Le Gallic, sieur de Kergonan. — Bail judiciaire des biens appartenant au fils mineur de Jean Ledour et de Louise Le Floch, situés aux villages de Keryec et de Bothiry, en la paroisse de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2285. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1748-1751. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Brigide Kerdanet de la paroisse de Leuhan ; — pour Jean Le Guilloux, du village de Locmaria en la paroisse de Guiscriff ; — pour Anne Le Coyant, de la paroisse de Gourin ; — pour Anne Le Lan, de la trève de Lanvénégen en Guiscriff. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Hamoignon, de Kerglazen-Bihan en Langonnet ; — de Guillaume Le Floch, du village de Kerbic en la paroisse du Faouet. — Émancipations : de Françoise Le Cras, du Cravic au Faouet ; — de François Canaff.

B. 2286. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1749-1751. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements de biens situés aux villages du Goulèze et de Saint-Maure, en la paroisse de Langonnet, au profit de Joseph Perez. — Réception de noble homme Louis Marion en la profession de chirurgien dans l'étendue du ressort de Gourin. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin.

B. 2287. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1751-1756. — Causes d'audience. — Réception de maître Julien-Jean-Marie Bosquet en l'office de notaire royal apostolique au siége de Gourin. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Appropriements de biens situés au village du Cravic en la paroisse du Faouet, au profit de maître Julien Talabardon ; — d'une maison sise auprès des halles de Gourin, au profit de dame Magdeleine Armal ; — de biens situés au bourg du Saint et aux villages de Kergaradec et de Keramoal, en la paroisse de Gourin, au profit de Louis Connan et de Louise Rivoal sa femme. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Ordonnance du sénéchal de Gourin qui défend de laisser vaguer les chiens-mâtins pendant le jour.

B. 2288. (Registre.) — In-folio, 202 feuillets, papier.

1751-1756. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Paul Charpentier, du village de Rozancaroff, en la paroisse de Guiscriff ; — de François Le Coant, de Kerbiguet, en la paroisse de Gourin ; — de Joseph Keryvin, de la ville de Gourin. — Émancipations : de Marie, fille de Joseph Allain et de Jeanne Le Bec, du village de Bonizac en la paroisse de Guiscriff ; — de Marie,

fille de Jean Le Goas et de Catherine Le Floch, du village de Donfoz-Izellan en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Élisabeth Poulerignen du village du Quinquis en la paroisse de Langonnet ; — pour Brigide Le Floch, du bourg de Leuhan ; — pour Françoise Boulben, de Saint-Éloi en la paroisse de Guiscriff, etc.

B. 2289. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1756-1757. — Causes d'audience. — Réception de Jean-Baptiste Lohier aux fonctions de greffier de la sénéchaussée royale de Gourin, et d'Henri-Louis Levelly en la charge de commis-juré dudit greffe. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2290. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1756-1759. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Morvan, de la paroisse de Leuhan ; — de Pierre Le Floch et de Catherine Hamoignon, du village de Kervitot en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Thérèse Le Nahennec, du village de Kerbic en la paroisse du Faouet ; — pour Anne Lehen, du village de Saint-Georges en Guiscriff ; — pour Barthélemy Le Roux, de la paroisse de Langonnet. — Émancipations : de Marie-Jeanne Le Ster, du Prat-Lédan en Gourin ; — d'Étienne Jacob, du bourg de Leuhan ; etc.

B. 2291. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1757-1760. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements : d'une pièce de terre située aux dépendances de Ty-Audain, en la paroisse de Gourin, au profit de Catherine Hervot, veuve d'Yves Le Cosquer ; — d'héritages situés au village de Menez-Bloch, en la paroisse de Langonnet, au profit de Guy Le Guern et d'Anne Richard, sa femme ; — de biens situés à Saint-Urlou, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de Jean Lecren et d'Hélène Henry sa femme ; — d'une pièce de terre située près le moulin Madame, aux issues de la ville de Gourin, au profit de maître Julien-Jean-Marie Bosquet, receveur des domaines du Roi et notaire royal et procureur à Gourin ; — de biens situés aux villages de Kerglazen-Bihan et la Haye, en la paroisse de Langonnet, au profit d'Yves Lecorre ; — d'héritages situés au village de Landevec en Gourin, au profit d'honorable homme Jacques Le Quéré ; — de la terre et seigneurie de Collobert, au profit de messire Mathurin, chef de nom et armes de Rosily, seigneur du Moustoir, Kerverziou, Kerbriant, etc., conseiller au parlement de Bretagne. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie du Saint, à la requête de messire Jacques-Marie du Bahuno, chevalier, marquis du Liscoet, châtelain du Bois-de-la-Roche et du Saint, seigneur de Kerjolly, le Penquer, Kerdisson, le Resto, Bérien, etc., héritier pur et simple de messire Guillaume-François du Bahuno, chevalier, comte de Bérien, son père.

B. 2292. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1759-1762. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Le Houarner décédé en la Rue Neuve, à Gourin ; — de Nicolas Le Gallic, du village de Kerdellec en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — de Michel Le Postollec, de Breneben en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Décrets de mariage : pour Marie-Jacquette Auffredou, de Guernarlès, en la paroisse du Faouet ; — pour Pierre Le Hénaf, du bourg de Leuhan ; — pour Pierre Charpentier, de la paroisse de Guiscriff. — Émancipation de Marie-Louise Le Bris ; etc.

B. 2293. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1760-1764. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements : de biens situés à Kersullien et à Hirgoat, en la paroisse de Guiscriff, au profit de messire Jacques-René, chef de nom et d'armes du Vergier, chevalier, seigneur de Kerhorlay et autres lieux ; — de droits et héritages au village de Restanbleis-en-Len, en la paroisse de Langonnet, au profit de Denis Le Livet ; — de la métairie de Kerbourlaouen, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin, au profit d'honorables gens Pierre Le Ravallec et Marie Le Couteller sa femme ; — de pièces de terre situées aux dépendances du village de Kerbos en Gourin, au profit de Jean Nédellec, maçon, et de Jeanne Le Cras sa femme. — Vente judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de messire Louis de Saint-Pezran, seigneur de Rozangat. — Apprécis des grains au marché de Gourin : le boisseau de seigle est estimé 4 livres 10 sous, le boisseau de grosse avoine 3 livres 10 sous, le boisseau d'avoine menue 2 livres 5 sous, le boisseau de blé noir 3 livres, le tout mesure de Gourin.

B. 2294. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1764. — Causes d'office. — Tutelles des enfants de Henri Cherpantier, du village de Restevenic en la

trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — d'Yves Kerdanet et de Jacquette Le Clech, de Cadigué-Bras en la paroisse de Leuhan. — Décrets de mariage : pour Maurice Duval, de la ville de Gourin ; — pour Nicolas Rousseau, de Laindolen en la paroisse du Faouet ; — pour Jean Le Gall, du village de Saint-Maudé en Guiscriff. — Emancipation de Marie Cadou, du moulin de la Trinité en la trève de Lanvénégen ; etc.

B. 2295. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1764-1766. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Brulé, du village de Trémen en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — d'Yves Braban et de Marie Magdeleine Hugot, du village de Kerizac en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de Pierre Merlet, de Lindorom en la paroisse du Faouet. — Décrets de mariage : pour Thomas Salaun, de la paroisse du Guiscriff; — pour Guillaume Pouliquin de la même paroisse ; etc.

B. 2296. (Registre.) -- In-folio, 150 feuillets, papier.

1764-1769. — Causes d'audience. — Apprécis des grains au marché de Gourin. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Appropriements : d'une pièce de terre « froide » située près du village de Kerrouec en la paroisse de Gourin, au profit de Pierre Meunier ; — de droits et héritages situés aux dépendances de Saint-Tugdual en la paroisse de Guiscriff, au profit de Thomas Le Goff « ménager » demeurant au lieu noble de Gournois en ladite paroisse ; — de la métairie de Roshéry située en la trève du Saint, paroisse de Gourin, au profit de Marie-Catherine Meyniel qui l'avait acquise de messire Maxime-Louis-Joseph comte de Lesquen. — Réception de Jean-François Buisson en l'office de notaire royal de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2297. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1766-1769. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Michel Le Boulch du village de Saint-Maur en la paroisse de Langonnet ; — pour Françoise Brabau, du Goarivoas en la paroisse du Faouet ; — pour Louise Le Théoff, du Kerstang en Gourin. — Tutelles des mineurs : d'Étienne Derval, de Kerroch en Langonnet ; — de Joseph Le Guillou, de Kerbiguetlan en Gourin ; — de François Tanguy, de Coatloret en la paroisse du Faouet ; etc.

B. 2298. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1769-1774. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Vente judiciaire des biens dépendant de la succession vacante de Guy Le Guen, en la paroisse de Langonnet. — Appropriements de biens situés à Thy-Audain près de la ville de Gourin, au profit de demoiselle Marie-Claude Duval ; — de droits et héritages situés à Kerglazen-Bras, en la paroisse de Langonnet, au profit d'Yves Jaouen ; — du manoir et métairie nobles de Kerguicher, en la paroisse de Gourin, au profit de messire François-Jean-Baptiste Lollivier, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur de Tronjoly, Langoelan et autres lieux, qui les avait acquis de messire François-Gabriel-César, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur de Muzuillac ; — de biens situés dans les paroisses de Leuhan, Gourin et Langonnet, au profit de messire Marie-Jacques du Bahuno, chevalier, marquis du Liscoët, le Bois-de-la-Roche, Kerdinou, le Resto, le Saint, Keranroux, le Liscoët et autres lieux, lesdits biens acquis de messire René-Alexandre de Lesquen, chevalier, seigneur de Casse, et de dame Julienne-Gabrielle de Pourques sa femme ; etc.

B. 2299. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1770-1772. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Louise Coray, de la paroisse de Leuhan ; — pour Jeanne Stéphan, du village de Moustriziac en Langonnet ; — pour Vincent Le Melinaer, de Kermorvan en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Émancipation des enfants : d'Antoine Le Rouzic et de Françoise Riou, de Brohat en Guiscriff; — d'Étienne Le Clech et d'Ursule Jan, de Château-Blanc, en Gourin. — Tutelles des enfants : de Thomas Le Hénaff et de Marie-Claudine Le Gall, de Kermarc-en-Goff, en Gourin ; — d'Yves Jaffré et de Louise Mahé, de la paroisse de Langonnet ; etc.

B. 2300. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1772-1773. — Causes d'office. — Émancipations des enfants : de Mathieu Le Flécher et de Corentine Le Mentec, du village de Penéven en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — de Louis Le Lagadec et de Clémence Le Coyant, du village de Traouen, en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Tutelles des enfants : de Jean Le Calvez, du village de Kerouster en Langonnet ; — de Joseph Le Clanche et de Marie Le Béhaud, de Kergariou en Lanvénégen ; — de Thomas Salaun et de Marie Le Flécher,

de Trévennec, en Guiscriff. — Décrets de mariage : pour François Le Guern, de Guernial en Langonnet; — pour Jean Le Darlour, de la paroisse de Leuhan; etc.

B. 2301. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1773-1775. — Causes d'office. — Émancipations des enfants : de Louis Le Roux et de Marie Guichart, du Trévou, en la paroisse de Langonnet; — de François Le Pensec et de Marie Le Calloch, de Garsdavid en Gourin. — Curatelles des enfants : de Guillaume Conan et de Marie-Magdeleine Talabardon, de Saint-Thépaut, en Langonnet; — de Guillaume Le Guillou, de Kerguz en Gourin. — Décrets de mariage : pour Marie-Anne Poulleriguen, de Coat-Audren en Langonnet; — pour François Legal, de Saint-Éloi en Guiscriff; — pour Marie Jaouen, du village de Breniec en la trève du Saint, paroisse de Gourin; etc.

B. 2302. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1775-1781. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Yves Le Goff, du village du Cozmeur en la paroisse de Guiscriff; — pour Marie-Élisabeth Le Bider, de Botuen en Langonnet; — pour Marie-Rose Le Mentec, de Kerliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — pour Nicolas Tanguy, de Foulbouchic en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Tutelles des enfants : de François Toulgoat et de Françoise Grall, du village de Lintégant en Gourin; — d'Yves Auffredou et de Thérèse Le Bec, de Rosanlaer, en la paroisse du Faouet; etc.

B. 2303. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1776-1778. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements : de la maison et dépendances de Kerherne, situées en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de noble homme Pierre Le Caune, sieur de Rozangat, secrétaire du « point d'honneur » des maréchaux de France, qui les avait acquises de Jean-Baptiste-Paul des Roches, écuyer, sieur de Bournay, agissant pour messire René-Théophile de Maupeou, ancien colonel, seigneur de Sablonnière, du Diarnelez et autres lieux; — de droits et héritages situés au village de Stang-Jean, en la paroisse de Langonnet, au profit de Guillaume Leny; — de biens situés au Mené-Penpen, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, au profit de noble homme Louis Le Maoult, sieur de Kergadiou, lieutenant garde-côtes de la compagnie de Querrien, bataillon de Quimperlé; — de la terre et seigneurie du Leignou, au profit de messire Jean-Sébastien, chef de nom et d'armes de Kerguz, chevalier, seigneur de Kerstang, Coat-anvern, Kervellaouen, etc., qui l'avait acquise de messire René-Théophile, marquis de Maupeou; — des droits « édificiers et réparatoires » du manoir du Diarnelez, au profit de messire Jean-Baptiste-Paul des Roches, sieur de Bournay, qui les avait acquis du marquis de Maupeou. — Apprécis des grains aux marchés de Gourin.

B. 2304. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1778-1781. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée de Gourin. — Appropriements : de 400 journaux de terres vaines et vagues dites de Belorient, situées en la paroisse de Langonnet, au profit de messire Joseph-Louis-Marie de Laudanet, capitaine d'invalides; — du manoir et dépendances de la Villeneuve, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de messire Toussaint-Alexandre Briant, capitaine au régiment du Barrois, et de dame Mathurine-Augustine Bersolle, sa femme; — d'héritages situés à Kerscuidel, en la paroisse de Gourin, au profit de François Guillemot; — des terres et seigneuries du Diarnelez, Kerdudou, Bodès et Kerandraon, s'étendant sur les paroisses du Faouet, de Gourin et de Langonnet, au profit de messire Jean-Baptiste-Paul Hamon, chevalier, sieur des Roches de Bournay, garde du corps de Monsieur, frère du Roi, qui les avait acquises de messire René-Théophile, marquis de Maupeou, seigneur de Sablonnière, Poulériguin, Rosmellec, Le Quilliou, etc. — Apprécis des grains aux marchés de Gourin. — Ordonnance de la sénéchaussée relative aux inhumations.

B. 2305. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1781-1784. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Le Corre, du village du Drézert, en la paroisse du Faouet; — de François Le Moal, du Goaston en Gourin; — de François Priac et d'Anne Laincy, de la paroisse de Langonnet. — Émancipation de Jacques-Nicolas-Marie, fils de Nicolas Laisné et de Françoise Auffret, de la ville de Gourin. — Décrets de mariage : pour Yves Le Mentec, de Kerliou, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — pour Catherine-Jeanne Le Masson, de la Magdeleine-en-Langonnet; — pour Jean Grall, de la trève du Saint, paroisse de Gourin; etc.

B. 2306. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1781-1785. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Apprécis des grains aux marchés de Gourin. — Appropriements : d'héritages situés à Cosperec-Bihan, en la paroisse de Langonnet, au profit de Vincent Le Poulichet; — d'une maison sise en la ville de Gourin, au profit de demoiselle Marie-Claude Duval, marchande de cette ville; — de biens situés au village de Kerfloux, en la paroisse de Gourin, au profit de Joseph Guillemot et consorts; — du manoir noble de Rosmellec, au profit de Louis Legrand et de Marie-Anne Le Pichon, sa femme; — de la tenue de Saint-Germain, en la paroisse de Langonnet, au profit d'honorables gens Jean Le Corre et Marie-Anne Le Bail, sa femme; — d'une maison sise à Gourin, au profit de noble homme Yves-Marie Daniel, sieur de Beaupré, receveur des Fermes de Bretagne au département de Gourin, et de dame Marguerite-Françoise Duval, sa femme. — Ordonnance de la sénéchaussée relative à la tenue des cabarets de la ville. — Lettres patentes du Roi portant règlement et tarif pour la procédure du parlement de Bretagne et des juridictions de son ressort,

B. 2307. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1784-1786. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Catherine Paliern, du village de Restengoasguen, en la paroisse de Langonnet; — pour Marie-Joseph Le Cloarec, de Gourin; — pour Catherine Auffredou, du Faouet; — pour Catherine Le Ber, de la trève de Roudouallec en Gourin. — Tutelles des enfants : de Jean Trouboul et de Barbe Pezron, du village de Pennanrun, en la paroisse du Faouet; — de Mathurin Auffret, du village de Kerroch en Langonnet; — de Jean Le Dain et de Marie Le Stanguennec, de Restennic, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Émancipation de Nicolas-Jean et Marie Quemener, de Kergoat en Guiscriff, et de Kerendrech, en la trève du Saint, paroisse de Gourin; etc.

B. 2308. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1785-1787. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Appropriements : d'héritages situés au village de Kerroucc, en la paroisse de Gourin, au profit de Sébastien Le Barillec; — de biens situés à Keranstang, en la paroisse de Gourin, au profit de Louis-François de Mascle, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, demeurant en son manoir du Launay, même paroisse; — des terres et seigneuries de Poullériguen, Le Quilliou et Rosmellec, s'étendant sur les paroisses de Gourin, Langonnet et le Faouet, au profit de messire Jean-Baptiste-Paul Hamon, sieur des Roches de Bournay, qui les avait acquises du marquis de Maupeou; — de biens en la paroisse de Leuhan, au profit de messire Jean-François Euzenou, chef de nom et d'armes, chevalier, marquis de Kersalaun, le Cosquer, Kersaudy, Kerguz, Coatbihan, Kerbiguet, etc., qui les avait acquis de messire Pierre-Joseph-Marie de Troplong, chef de nom et d'armes, chevalier, comte de Rumain, commissaire des États de Bretagne, et de dame Marie-Jeanne Mascareigne de Rivière, sa femme. — Apprécis de grains aux marchés de Gourin. — Lettres patentes du Roi concernant les tabacs.

B. 2309. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes d'audience. — Réception de noble maître François-Hyacinthe Bargain, avocat au Parlement, demeurant en la ville du Faouet, en la charge de notaire royal au siége de Gourin. — Apprécis des grains aux marchés de Gourin. — Appropriements : de biens situés au village de Kerguicher, en la paroisse de Gourin, au profit de messire François-Jean-Baptiste L'Ollivier, chevalier, seigneur de Tronjoly, Langoëlan, etc., capitaine des vaisseaux du Roi; — d'héritages situés au village de Kervidonnic, en la paroisse du Faouet, au profit de Bertrand Le Nénez « ménager » demeurant en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de biens situés au village de Saint-Maur en Langonnet, au profit de messire Valentin Quemener, recteur de cette paroisse; — de droits et héritages situés à Kerdaniel, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, au profit de noble homme Julien-Joseph Bosquet, contrôleur des actes et receveur des domaines du Roi au bureau de Gourin. — Provisions de la charge d'huissier-audiencier en la juridiction de Gourin, au profit de Robert-Julien Boyer. — Discours du substitut du procureur royal de Gourin, au sujet de la rentrée du parlement de Bretagne (1788). — Convocation aux États-généraux; règlement pour les assemblées préparatoires dans le ressort de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2310. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes d'office. — Tutelles des enfants : de Corentin Le Gall, décédé à Quériel, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de Grégoire Le

Fol, décédé à Moustriziac en Langonnet; — de Jérôme Auffredou et de Marie-Anne Le Roux, du moulin Pérézen, en la paroisse du Faouet. — Décrets de mariage : pour Louis Le Stanguennec, du village du Bourgeal en Lanvénégen; — pour Marie-Jacquette Le Goff, de Garsdavid, en la paroisse de Gourin; — pour Marie-Louise Le Cras, de Kernine, en la trève du Saint. — Émancipation de Marie-Thérèse, Élisabeth et Marguerite-Josèphe, filles mineures de Joseph Le Pelleter et de Marguerite Le Flécher, du village de Penquer-Allain, en la trève de Lanvénégen; etc.

B. 2311. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1790-1791. — Causes d'office. — Tutelles des enfants : de Guillaume Riou, du village de l'Isle en Guiscriff; — de Jean Le Gac, de Kerizac en la trève de Lanvénégen. — Émancipations : de Marie-Anne Le Roux, de la paroisse de Leuhan; — de Joseph Henri, de Kerliou en Lanvénégen. — Décrets de mariage : pour Barbe Le Cras, de Kernine en la trêve du Saint, paroisse de Gourin; — pour Marie-Anne Le Bomin, de la paroisse du Faouet; — pour Magdeleine Hamon, de Kerroch en Langonnet; etc.

B. 2312. (Liasse.) — 4 cahiers, in-folio, 82 feuillets, papier.

1722-1789. — Enregistrement des présentations des demandeurs au greffe de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2313. (Liasse.) — 2 cahiers in-folio, 76 feuillets, papier.

1722-1758. — Enregistrement des présentations des défendeurs au greffe de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2314. (Liasse.) — 22 cahiers, in-folio et in-4°, 608 feuillets, papier.

1661-1790. — Enregistrement des dépôts, des retraits et des distributions de sacs de procédures au greffe de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2315. (Liasse.) — 8 cahiers, in-folio et in-4°, 487 feuillets, papier.

1677-1752. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyages et des défauts au greffe de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2316. (Liasse.) — 3 cahiers, in-folio et in-4°, 189 feuillets, papier

1697-1772. — Enregistrement des défauts au greffe de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2317. (Liasse.) — 3 cahiers, in-folio et in-4°, 104 feuillets, papier.

1726-1753. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, etc. — Édits et déclarations : confirmant l'ordre du Saint-Esprit dans tous ses priviléges (1726) ; — concernant les degrés de parenté (1728) ; — renouvelant les défenses faites aux nouveaux convertis de vendre leurs biens pendant trois ans sans permission (1729) ; — portant création d'une rente de 120,000 livres, en faveur des États de la province de Bretagne, à prendre sur les deniers payés annuellement au Roi (1742) ; — établissant des peines contre les employés des postes qui seraient convaincus d'avoir décacheté les paquets et lettres pour prendre les effets qui y auraient été renfermés (1742) ; — portant règlement pour la fabrication des bas et autres ouvrages de bonneterie (1743) ; — accordant l'hérédité aux notaires, procureurs et huissiers des juridictions royales (1743) ; — concernant les établissements et acquisitions des gens de mainmorte (1749) ; — instituant une noblesse militaire (1750) ; — confirmant l'établissement de quatre foires au bourg du Saint, en la paroisse de Gourin, diocèse de Cornouaille (1753). — Lettres de provisions d'offices. — Arrêts du parlement de Bretagne : relativement aux fonctions des notaires apostoliques (1729) ; — ordonnant l'exécution de l'édit du roi Henri II (1556) contre les femmes qui cèlent leur grossesse (1744) ; — portant suppression du droit de « neume » dans la paroisse de Carentoir, au diocèse de Vannes, et renouvelant la défense des quêtes dans toutes les paroisses de la province (1751).

B. 2318. (Liasse.) — 5 cahiers, in-folio et in-4°, 261 feuillets, papier.

1753-1790. — Enregistrement des déclarations du Roi, arrêts du conseil et du parlement de Bretagne, renoncés volontaires, soumissions, etc. — Lettres patentes, édits et déclarations du Roi : concernant la police des prisons (1753) ; — relativement aux successions mobilières des sujets de Suède, décédés en France (1754) ; — augmentant le tarif des ports de lettres (1759) ; — concernant : les dîmes novales (1759) ; — les toiles de coton blanches, les toiles peintes et imprimées (1759) ; — les priviléges en fait de commerce (1762) ; — la circulation

des grains, farines et légumes dans toute l'étendue du royaume (1763) ; — la poursuite des biens vacants de la société des jésuites (1763) ; —portant suppression de plusieurs offices du parlement de Bretagne (1765) ; — relativement aux arts et métiers (1767) ; — concernant : les ordres religieux (1768) ; — les portions congrues (1768) ; — les défrichements et desséchements des terres incultes et inondées (1768) ; — le parlement de Bretagne (1769) ; — créant de nouveaux offices dans ce Parlement (1771) ; — portant confirmation des anoblis depuis 1715 (1771) ; — établissant une caisse d'amortissement pour l'extinction des dettes de la province de Bretagne (1775) ; — concernant : les inhumations dans les églises, chapelles, et cimetières (1776) ; — la contrebande (1776) ; — portant règlement pour la juridiction des présidiaux (1777) ; — relativement : aux noirs et mulâtres (1777) ; — à l'administration de la justice (1788). — Lettres de provisions d'offices. — Arrêts du parlement de Bretagne : concernant les droits des fabriques pour les inhumations dans les cimetières (1755) ; — défendant d'enterrer dans les églises et chapelles jusqu'à ce qu'autrement en ait été ordonné (1758) ; — portant règlement pour les minutes des notaires royaux (1762) ; — fixant les sommes à payer aux ci-devant soi-disant jésuites âgés de plus de trente-trois ans, pour vestiaire, secours, etc. (1762) ; — règlementant les assemblées des « généraux » des paroisses de la province (1766) ; — interdisant le port d'armes à ceux qui n'avaient pas le droit de jouir de ce privilége (1767) ; — ordonnant l'exécution des édits et déclarations du Roi relatifs à la médecine et à la chirurgie (1770) ; — enjoignant aux généraux des paroisses de faire coucher les sacristains dans les sacristies, depuis le 1er novembre jusqu'au 30 avril de chaque année (1776) ; — concernant : les registres de baptêmes, mariages et sépultures (1777) ; — les impôts et « billots » (1777).

B. 2319. (Liasse.) — 2 cahiers, in-folio, 22 feuillets, papier.

1705-1730. — Enregistrement : des dépositions criminelles ; — des épices et vacations de MM. les juges et autres officiers de la sénéchaussée royale de Gourin.

B. 2320. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 178 pièces, papier.

1540-1682. — Aveux rendus au Roi : par Yvon Collober, de la moitié du village de Korallès, en la paroisse de Leuhan ; — par Jean de Kerrousien, écuyer, sieur de Kermorvan, du manoir et dépendances de Cæzreau en Leuhan ; — par Charles Floch et consorts, d'héritages situés au village de Ty-en-Gannot en Leuhan. — Autres aveux de biens situés en la même paroisse de Leuhan, sous le Roi et sous les seigneurs de Kersalaun, de Kerbiguet, etc. — Mesurage et prisage des droits convenanciers, édifices et droits réparatoires d'une tenue située près du bourg paroissial de Leuhan, à la requête de messire Vincent de Kerlean, seigneur de Kerhuon, demandeur en congément et propriétaire du fonds de ladite tenue, contre Jean Le Cozic, défendeur. — Inventaires de meubles après décès : chez Vincent Le Roux, au village de Brennier, situé en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Mathieu Le Rouzic, au village de Brouhoat, en Guiscriff.

B. 2321. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 220 pièces, papier.

1683-1710. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Yves Penenger, au village de Kerdonnen en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin ; — chez Jean Galuen, à Kerjean, en Guiscriff ; — chez Yves Le Lidouren, en la ville et paroisse de Gourin ; — chez maître Jean Jaouen, au village de Kernaon en Gourin ; — chez Nicolas Hervé, au Quilliou, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; etc. — Acte par lequel Guillaume Le Pensec baille, à titre de métairie, à Maury Le Téoff des héritages situés au village de Kermoric, en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Bail à ferme de maisons et terres du village de Penangarz, en la paroisse de Leuhan, consenti par maître Yves Liscoët, sieur de Kergouin, procureur au siége royal de Gourin, à François Cozic.

B. 2322. (Liasse.) — 215 pièces, papier.

1711-1712. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Guillaume Le Bras, au village de Tycrom en la paroisse de Leuhan ; — chez François Le Gal, à la métairie du Bois, en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Olivier Mariol, au village de Kermadou en Langonnet ; — chez Jean Le Goff, au village de Trémen, en la trève du Saint ; — chez Jean Sinic, à Kerlio en Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Yves Laz, à Kervéguen, en Leuhan ; etc. — Bannies de la succession bénéficiaire de Marie Daniel, en la paroisse de Gourin. — Main-levée, en faveur de François Floch et consorts, de la succession de messire Germain Floch, curé de Leuhan. — Procédure criminelle relative à un incendie du village de Kerviniou en Guiscriff. — Procès entre maître Pierre Aubert et François Quilien, relativement à la sous-ferme du droit de « pied fourché » en la ville de Gourin. — Procès-verbal du bail à ferme des héritages situés à Trémen, en la trève du Saint, dépendant

des successions bénéficiaires de maître Marc Le Maoult, sieur de Menezpenpen et de demoiselle Guillemette-Anne Le Jaoux sa femme. — Réception de maître Guillaume Caurant, sieur de Kerbelliau, en la charge de notaire royal et procureur de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2323. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1713-1714. — Bail judiciaire de droits et héritages situés au village de Traouen, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, appartenant aux enfants mineurs de Raoul Legall et de Marie Guiomarch, sa femme. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez maître Thomas du Païs, priseur arpenteur, notaire royal, et premier huissier au siége de Gourin ; — chez Guillaume Ravallec, au village de Brénében, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin ; — chez Gabriel Le Goff, au village de Garsdavid, en Gourin ; — chez Marie Huiban, au village de Kerliou, en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Yves Auffredou, au village de Rozenlaër, en la paroisse du Faouet. — Appropriement, au profit de René Sourdril, d'une maison située en la rue du Château, au Faouet. — Procédure criminelle relative aux coups et blessures reçus par maître Louis-Urbain Chappelle, receveur des devoirs au bailliage de Gourin, et maître Julien Le Mercier, sergent royal, pendant une visite qu'ils faisaient au bourg de Langonnet, afin de constater des contraventions sur les boissons.

B. 2324. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 125 pièces, papier.

1715. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au château du Faouet, en la ville de ce nom, à la requête de messire Gabriel-Claude de Guergorlay, marquis du Cludon et de dame Marie-Claude de Fresnay, sa femme, héritiers bénéficiaires de haut et puissant seigneur Nicolas-François de Fresnay, marquis du Faouet ; — à la métairie de Larlay, en la paroisse de Langonnet, chez Guillaume Le Goannic ; — au village de Landevec, en Gourin, chez Jean Le Hénaff ; — au village de Garzenleuriou, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, chez Yves Jaouen ; — chez messire Paul Jouan, recteur de Guiscriff ; — à Saint-Fiacre, en la paroisse du Faouet, chez Guillaume Le Floch ; — chez maître Jean Le Louarn, notaire et procureur au siége royal de Gourin. — Bail judiciaire de biens situés au bourg de Guiscriff et saisis à la requête de messire Paul Jouan, recteur de cette paroisse, sur maître René Denys, notaire et procureur de la juridiction du comté de Gournois. — Bannies de la succession bénéficiaire de Jean de Kerret, écuyer, sieur dudit lieu. — Réception de maître Jean-Baptiste Millier en l'office de premier huissier-audiencier du siége royal de Gourin.

B. 2325. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 137 pièces, papier.

1716. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Louise Le Pochat, au village de Kerroch, en la paroisse du Faouet ; — chez Vincent-Claude de Kerguz, sieur de Kergoët, sénéchal de la juridiction royale de Gourin ; — chez Vincent Cozic, au village de Goasquer, en la paroisse de Leuhan ; — chez Marc Conan, au village de Kervoureau en Gourin ; — chez dame Yvonne de Maupetit, dame de Tresvern, au château du Runello, en la paroisse de Langonnet, à la requête de dame Emmanuelle-Louise de Maupetit, dame de Vauboissel. — Émancipation de la fille mineure de Guillaume Le Trech et de Louise Guillemot, en la ville du Faouet. — Bannie de la succession bénéficiaire de Louis de Saint-Pezran, écuyer, seigneur de Rosangat, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre messire Guillaume-Colomban Le Rousseau de Lanveaux, chevalier, seigneur du Diarnelez, Poulériguen, Leignou, Kermadou, Bodès, Kerdudou, le Quilliou, Kerendraon, Rosmelec, etc., et dame Charlotte-Louise de Fresnay, sa femme. — Baux judiciaires : de la terre, château et seigneurie du Faouet, s'étendant sur les paroisses du Faouet, Gourin et Langonnet, tombés en rachat par le décès de messire Nicolas-François, chef de nom et armes de Fresnay, chevalier, seigneur du Faouet, Kerlen, Meslan, Barrégan et autres lieux ; — des terres du Runello et Cospéret tombées en rachat par le décès de dame Yvonne de Maupetit, dame de Tresvern ; — des droits mobiliers appartenant aux mineurs de défunts maître Marc Le Maoult, sieur de Menezpenpen, et demoiselle Guillemette-Anne Le Jaoux sa femme. — Prisage et mesurage des droits appartenant à défunte Marie Daniel, comme provenant des successions de son père et de sa mère, situés aux villages de Guernanroué et Goaslin en la paroisse de Gourin.

B. 2326. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 183 pièces, papier.

1717. — Procès-verbal de réception de maître Barthélemy Le Guern, sieur de la Haye, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction abbatiale de Langonnet. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Nicolas Ropert et Claudine Daniel sa femme. — Inventaire des titres et « enseignements » provenant de la succession de messire

Guillaume-Colomban Le Rousseau de Lanveaux, chevalier, seigneur du Diarnelez. — Inventaire de meubles après décès : chez Louis Le Bec, au village de Spernec, en la paroisse de Leuhan ; — chez Hervé Le Corre, en la même paroisse de Leuhan.

B. 2327. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 141 pièces, papier.

1718. — Main-levée de la succession de messire Pierre-François Le Jacobin, chevalier, seigneur de Kerempral, Pennéhoc et Treffuret, au profit de messire Jacques-Julien Butault, chevalier, seigneur de Marzan, Kerjan, la Châtaigneraie, etc., conseiller au parlement de Bretagne, comme mari et procureur de droit de dame Marie-Françoise Le Jacobin, dame de Kerempral, fille unique dudit seigneur de Pennéhoc, etc. — Mandements des charges de sénéchal et de procureur fiscal de la juridiction du prieuré de Pont-Briand, en faveur de noble maître René-Gabriel Borré, avocat à la Cour, et de Julien Guyet, écuyer, sieur de Keraudren. — Émancipation de Marc, fils de Gabriel Le Chanu et d'Isabelle Le Postollec, du village de Prénében en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Contrat par lequel François Grall et consorts vendent à noble homme Pierre Le Duigou, sieur du Roscoat, avocat à la Cour, divers héritages situés au village de Coatanvern en la paroisse de Gourin. — Vente de biens situés au village de Bourdellaouen en Guiscriff, entre Louis Pezron et consorts, vendeurs, et Yves, Pezron acquéreur.

B. 2328. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 168 pièces, papier.

1719. — Procédure criminelle relative à des désordres nocturnes commis en la ville de Gourin. — Main-levée de la succession de messire Louis Toulgoët, prêtre, décédé au village de Saint-Maudé, en la paroisse de Guiscriff, au profit de Louis Toulgoët, « ménager », demeurant à Kerhuel-Gouastel en la paroisse de Gourin. — Bail judiciaire de biens situés aux villages de Menezglas, de Botgars et de Coatmet en la trève du Saint, paroisse de Gourin, et appartenant aux enfants mineurs de Valentin Le Gal. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Louis Le Guyader, au village de Botréal en la paroisse de Guiscriff ; — chez Grégoire Le Maréchal, au village du Botdéroff en la paroisse de Langonnet ; etc.

B. 2329. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1720. — Contrat par lequel Michel Buguel et consorts vendent à noble homme Réné-Gabriel Borré, sieur de Kermellec, bailli et lieutenant de la juridiction du Faouet, des biens situés au village de Leindorom en la paroisse du Faouet. — Procédure criminelle relativement à la grossesse de Marie Le Poulichet. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Marguerite Le Boëdec, au village de Locmaria, en la paroisse de Guiscriff ; — chez Guillaume Le Dour, au village de Lanzent en la paroisse de Gourin ; — chez Bernard Le Barbier, au lieu noble de Kerlinou en Langonnet ; — chez Marie Laporte, au village de Coatannot-Bihan, en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; etc.

B. 2330. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 136 pièces, papier.

1721. — Main-levée de la succession de Pierre Drevallen, au profit de Thomas Drevallen demeurant en la ville et paroisse du Faouet. — Bannie de la succession bénéficiaire de maître Jean Le Louarn, notaire et procureur au siége royal de Gourin. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez messire Louis de Saint-Pezran, seigneur de Rosangat, au manoir de Rosangat, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Joseph Boutouillic, meunier du moulin de Langonnet ; — chez Yves Cadic, au village de Keroudren, en la paroisse de Guiscriff ; — chez Louis Guillemot, au village de Brenier, en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Olivier Henry, à Saint-Urlo, en la trève de Lanvénégen ; etc. — Visite de police chez les marchands et débitants de la ville de Gourin, pour la vérification de leurs poids et mesures.

B. 2331. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier.

1722. — Minu et déclaration de la terre et seigneurie de Rosangat en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, rendus au Roi par messire François-Guillaume de Lantivy, chevalier, seigneur du Ster, tuteur des enfants mineurs de Louis de Saint-Pezran, écuyer, seigneur dudit Rosangat. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Joseph Le Maistre, à la métairie noble du Diarnelez, en la paroisse du Faouet ; — chez Alain Guillerme, au village de Keribuel-Kermatret, en la paroisse de Gourin ; — chez Jean Rioual, au village de Brohat, en la paroisse de Guiscriff ; — chez Vincent Quémener, au village de Kerlebi-

han, en Langonnet, etc. — Main-levée de la succession de Louise Cozic, veuve Autret, de la paroise de Leuhan, au profit de François Cozic et consorts.

B. 2332. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1723. — Bannie de la succession bénéficiaire de dame Marie-Claude de Fresnay, marquise du Cludon. — Procès-verbal de descente de justice en la paroisse de Leuhan, afin de constater les droits de seigneurie et prééminences en ladite paroisse de messire Jean-Joseph Euzeno, chevalier, seigneur de Kersalaun et autres lieux. — Bannie du bail judiciaire des héritages situés au village de Kerhon en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin, appartenant aux enfants mineurs de Jean Feuvrier et de Jeanne Moizan. — Inventaires de meubles après décès : chez Louis Hamon au village de Moustriziac en Langonnet; — chez Françoise Le Bail, en la ville du Faouet; — chez Jean Le Guével, au village de Kerdudal en Gourin; etc.

B. 2333. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 219 pièces, papier.

1724. — Main-levée, au profit de Louis Laz et consorts, de la succession de François Floch. — Donation mutuelle de tous leurs biens, meubles et immeubles, entre Olivier Henry et Gillette Josse, sa femme, du village de Saint-Urlo, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Procédure criminelle relative à des assassinats commis à Saint-Urlo en Lanvénégen. — Procès entre messire Jean-Sébastien de Kergus, chevalier, seigneur de Kerstang, conseiller au parlement de Bretagne, et Michel Kerdaffret, Guillaume Landuren et René Le Menez, d'autre part, relativement à la « suite » du moulin de Kerstang, en la paroisse de Gourin. — Contrat par lequel Yves Jourdren et Marie Allain, sa femme, vendent à Jean Le Corre des droits et héritages situés aux villages du Kermat et de Kerantous, en la trève de la Trinité, paroisse de Langonnet.

B. 2334. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 107 pièces, papier.

1725. — Réception de maître Barthélemy Le Guern, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal et premier juge de la juridiction abbatiale de Langonnet. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Françoise Auffret, au village de Kerhuel, en la paroisse de Gourin; — chez Tanguy Le Naouédic, au village de Bodès, en la paroisse du Faouet; — chez Ignace Le Barillec, en la ville et paroisse de Gourin; — chez Pierre Le Flécher, au village de Treuzéva en la paroisse de Guiscriff; — chez Yves Le Poupon, au village de Guernenroué en Gourin; etc.

B. 2335. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 167 pièces, papier.

1726. — Bail à ferme de la métairie de Landevec en la paroisse de Gourin, consenti par demoiselle Anne Le Louarn, veuve de maître Thomas du Païs, à Jean Fraval et Élisabeth Le Boulch, sa femme. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Yves Guéguen, au bourg de Leuhan; — au manoir de Pouleriguen, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, chez dame Jeanne-Renée Huby, dame douairière du Diarnelez; — chez Louis Le Nédellec, au village de Brohat, en la paroisse de Guiscriff. — Sentences de réception : de maître Germain Le Gallic, sieur du Rumel, en l'office de sénéchal de la juridiction abbatiale de Langonnet; — de maître François du Plessix en l'office de procureur-fiscal de la même juridiction.

B. 2336. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier.

1727. — Procédure pour cause de mauvais traitements entre honorable homme Simon Mazas et Louis Maillard, tous deux de la ville de Gourin. — Main-levée de la succession de Nicolas Le Morzollec, décédé au village de Coatlorec en la paroisse du Faouet, en faveur d'Antoine Le Gall et consorts. — Bannies afin d'appropriement de biens situés en la paroisse de Langonnet, en faveur de noble homme Barthélemy Le Guern sieur de la Haye. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Barbe Bisjouart, au village de Kervern en la paroisse de Gourin; — chez Catherine Hamon, au village de Penquer-en-Hir, en la paroisse de Langonnet; — chez Jean Le Roux, à Kermorvan en Langonnet; — chez Yves Le Bomin, au village de Trosalaun en la paroisse du Faouet; — chez Jean Le Guillou, au village de Penengoaz en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; etc.

B. 2337. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1728. — Bannie d'appropriement de biens situés au bourg de Saint-Fiacre, en la paroisse du Faouet, au profit d'honorables gens Jacques Laurans et Adelice Le Flécher sa femme. — Main-levée, en faveur de Thomas Lanquetil, demeurant au village de Bonizac en la paroisse de Guiscriff, de la succession de Françoise Lanquetil. — Procédure criminelle relative à l'incendie du moulin de Saint-Éloi, en la paroisse de Guiscriff. — Contrat de mariage

entre noble homme François Le Maoult, sieur de Kergadiou, et demoiselle Jacquette Liscoët veuve de noble homme François Milier sieur de Kerlan. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jeanne Kergoal, au village de Menez-Robin en la paroisse de Gourin; — chez Isabelle Le Bouédec, au village de Saint-Tugdual en la paroisse de Guiscriff; — chez François Curet, au village de Kerroch en Langonnet; — chez Nicolas Derval, au village de Goarivoa en la paroisse du Faouet; etc.

B. 2338. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 220 pièces, papier.

1729-1730. — Sentence de réception de maître Thomas de Rostiviec aux offices de procureur-fiscal et notaire des juridictions du Saint et de Keranroux. — Prisages et mesurages des droits édificiers et réparatoires : d'une portion de tenue située au village de Barach en la paroisse de Langonnet, à la requête d'Henri Le Bris demandeur en « congément » contre Joseph Ledan, Joseph Braban et consorts; — d'une tenue située au village de Restangoasguen en Langonnet; etc. — Bannies afin d'appropriement de biens situés en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de maître René André, sieur de Villerein. — Procédure criminelle relative à l'homicide commis sur la personne de François Botgloan meunier des moulins de Coatquenven ou du Pont-Blanc en la paroisse du Faouet. — Procès-verbal des réparations à faire au four banal de la ville de Gourin.

B. 2339. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 244 pièces, papier.

1731-1732. — Main-levée de la succession d'André Nédellec décédé au village de Brohat, en la paroisse de Guiscriff, en faveur de Jacques et Bertrand Le Livris. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez René Le Téoff, au village du Boterff en la paroisse de Langonnet; — chez Jean Riou, au village de Nénez-Izellan en la paroisse de Guiscriff; — chez Jean Le Menez, à Gourin. — Prisages, mesurages et estimations : de droits situés à Coatloret en la paroisse du Faouet; — d'une tenue située au village de Brohat en la paroisse de Guiscriff; — de la tenue de Runello, située au village du Ninijeou en la paroisse de Langonnet.

B. 2340. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 134 pièces, papier.

1733. — Main-levée de la succession de Marie Floch, au village du Rec en la paroisse de Leuhan, en faveur de Louis Cozic et consorts. — Inventaires de meubles après décès : chez Antoine Huyban, au village de Menez-Lévenez en la paroisse de Langonnet; — chez Charles Laurans, au village de Kerdudou en la paroisse du Faouet; — chez Jean Le Corre, au village de Kerrouer en la paroisse de Langonnet; — chez Yves Le Boudic, au moulin du Mur en la paroisse du Faouet; — chez Henri Jamet, au village de Keririou en la paroisse de Guiscriff; — chez François Salou, à Disméon-Bras en Langonnet. — Procès entre messire René Dauffars, prêtre, et consorts, et Marie Le Coyault et Louis Rioual son fils, relativement aux communs de Guern-Kermaprenou, en la paroisse de Gourin.

B. 2341. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 137 pièces, papier.

1734. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Yves Le Roux, au bourg de Langonnet; — chez Bertrand Le Pouppon, au village de Guernanroué en la paroisse de Gourin. — Bannies afin d'appropriement, au profit de dame Jeanne-Marie Loaille, des biens immeubles dépendant de la succession vacante de Jacques-François Lolivier, sieur du Plessix, son mari. — Aveu d'une tenue située au village du Boterf en la paroisse de Langonnet, rendu par Noël Stéphan et consorts, à messire Charles de Lopriac et dame Marie de Moalien, sa femme, seigneur et dame de Kermain, la Haute-Tonche, Tronjoly, et autres lieux.

B. 2342. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 179 pièces, papier.

1735. — Réception d'employés des Devoirs de Bretagne au département de Gourin. — Main-levée de la succession de Guillaume Jambon en faveur de Catherine et Corentine Daniel. — Bail à ferme de biens situés aux villages du Penquer-Allan et de Saint-Georges en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, consenti par Yves Salaun à Françoise Le Flécher, veuve d'Henri Cozic. — Mesurage et prisage des droits édificiers et réparatoires de tenues situées au village du Castellou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Marc Jaouen, au village du Rungoat en la paroisse de Gourin; — chez Guillaume Derval, au village de Goarivoas, en la paroisse du Faouet; — chez Antoine Le Bec, au village du Quilliou en la trève de Lanvénégen; etc.

B. 2343. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 140 pièces, papier.

1736. — Procès-verbaux : de bannies pour parvenir au bail des héritages des enfants mineurs de Jean Cadic, situés au village noble du Cosmeur, en la paroisse de Guis-

criff ; — de visite du cadavre d'Yves Gicquel trouvé écrasé par une charrette près du moulin Conan en la paroisse de Gourin ; — de descente au presbytère de Lanvénégen, afin de constater les réparations à y faire. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Paul Riou, au manoir de Menguionet, en la paroisse de Gourin ; — chez Hélène Chrestien, au Bodès, en la paroisse du Faouet ; — chez Jean Le Bris, au lieu noble de Kerizac en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Marguerite Palliern, au village de Barrach en la paroisse de Langonnet ; — chez Julien Le Guillou, au village de Leintegan en la paroisse de Gourin ; etc.

B. 2344. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1737-1738. — Main-levée, au profit de Louis Tanguy et consorts, de la succession de Renée Grall. — Procès-verbaux de l'état des presbytères : de Leuhan ; — de Gourin. — Sentence de réception de maître Thomas de Rostiviec en l'office de procureur-fiscal des juridictions de Penneboc et Treffuret. — Prisages et mesurages : d'une portion de « convenant » situé au village de Landevec en la paroisse de Gourin ; — d'une tenue située à Leintegan en la même paroisse ; — d'une tenue située à Pellahé-Siquin en la paroisse de Guiscriff ; — d'une moitié de maison sise en la ville de Gourin ; — des droits édificiers et réparatoires d'une tenue située au village de Peroz-Bras, en la paroisse de Langonnet ; — d'un couvenant situé à Kerberen-en-Roux, en la paroisse de Gourin ; — des maisons, terres et héritages composant les tenues Quëmener, Berre, Laneval et Guyomarch, situées au bourg paroissial de Langonnet. — Acte de prise de possession des terres et seigneuries du Faouet, Barrégan, Meslan et Kerlen, par messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Sablonnière, colonel du régiment de Bigorre et inspecteur général d'infanterie. — Apposition de scellés, inventaire et vente de meubles en la ville de Gourin, après le décès de maître Germain Le Gallic, sieur du Rumel, sénéchal et premier juge de la juridiction abbatiale de Langonnet.

B. 2345. (Liasse.) — 163 pièces, papier.

1739. — Procès-verbal de descente au moulin de Kerstang en la paroisse de Gourin, pour vérification de poids et mesures. — Sentence de main-levée de la succession de demoiselle Jeanne-Renée de Tinteniac, dame de Quimerch et de Livinot, au profit de messire François-Hyacinthe, chevalier, marquis de Tinteniac, baron de Quimerch, et de demoiselle Marianne de Tinteniac, sa sœur. — Donation mutuelle de leurs meubles entre messire Guillaume-Sébastien de Kerguz et dame Marie de Villers sa femme. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Noël Le Cren, au village de Saint-Urlo en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Marguerite Legal, au village de Trémen en la trève de Saint, paroisse de Gourin ; — chez Jeanne Kerbranne, au village de Kerionas en la paroisse de Leuhan ; — chez noble homme Jean-Baptiste Huet, procureur du Roi de la maîtrise des eaux, bois et forêts de Cornouaille, à Carhaix, décédé en la ville de Gourin ; — chez Yves Le Calvez, au village du Quinquis en la paroisse de Langonnet ; etc.

B. 2346. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1740. — Prisage et mesurage d'une portion de tenue située au village de Kermorvan en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Sentence de réception de maître Roland-Baptiste Jégou en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du Faouet et annexes. — Mains-levées : au profit d'André Coguiec, de la succession de Barthélemy Cosperec décédé au village de Cosperec-Bihan en la paroisse de Langonnet ; — au profit de Michel Laingan, de la succession de François Raoul. — Bannies afin d'appropriement, au profit de noble homme Barthélemy Le Guern, sieur de la Haye, de biens situés au lieu noble de Kerglazen-Bihan en la paroisse de Langonnet. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Joseph Allain, au village de Bonizac, en la paroisse de Guiscriff ; — chez Yves Bago, en la ville de Gourin ; — au château du Faouet, chez messire René-André de Fresnay, seigneur abbé du Faouet ; — chez Jean Le Pennec, au village de Porscuel en la paroisse de Langonnet ; etc.

B. 2347. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1741. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Guiscriff. — Sentence de réception de maître Julien-Joseph Talabardon, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal de la juridiction du Faouet et annexes. — Main-levée, au profit d'Alain et Louis Le Gaouach, de la succession de Marie Le Gaouach décédée au village de Saint-Maudé en la paroisse de Guiscriff. — Procédure criminelle relative à l'assassinat de Louis Le Boulch au village de Kerflouse, en la paroisse de Gourin. — Bannies pour le bail à ferme de la terre du Plessis-Orgueil, située en la paroisse de Bannalec, et dépendant de la succession bénéficiaire de messire René-André de Fresnay, seigneur abbé

du Faouet. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez l'abbé du Faouet, au château de ce nom; — au presbytère de Gourin; — chez Vincent Stéphan, au village de Restangoasguen en la paroisse de Langonnet; — chez François Le Meur, à Kerencoadic en Guiscriff; etc.

B. 2348. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 165 pièces, papier.

1742. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située au village de Pezros-Bras, en la paroisse de Langonnet; — d'une portion de tenue « logée et herbergée » située au village du Veautveur en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Joseph Landuren, au moulin Morvan en la trève du Saint, paroisse de Gourin; — chez Anne Kervran, au village de Tyengannat en la paroisse de Leuhan; — chez Yves Rivoal, en la ville de Gourin; — chez Louis Le Tenier, au village de Leignmeur en la paroisse du Faouet; — chez Jean Le Maistre, au village de Kermorvan en la trève du Saint; etc.

B. 2349. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1743. — Sentence de réception et prestation de serment de plusieurs employés aux Devoirs de Bretagne au département de Gourin. — Procès-verbaux de bannies pour parvenir au bail à ferme de biens situés au village de Kerglazen-Bras, en la paroisse de Langonnet, et appartenant aux enfants mineurs de défunts François Le Stang et Catherine Logeou. — Mains-levées, en la paroisse de Leuhan, des successions : de Jean Floch; — de Louise Le Daheron; — d'Anne Cozic. — Mesurages et prisages de tenues situées : à Saint-Alarin en la paroisse de Guiscriff; — à Kerlebihan et à Restanbleiz en la paroisse de Langonnet; — à Tyendein en la paroisse de Gourin.

B. 2350. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 119 pièces, papier.

1744. — Sentences de main-levée des successions : de Guillaume Le Stang, du village de Kerglazen en la paroisse de Langonnet; — d'Yvonne Le Flécher, du village de Kerviniou en la paroisse de Guiscriff. — Bannies pour le bail à ferme de la terre du Plessis-Orgueil, en la paroisse de Bannalec. — Procès-verbal de l'état des geôles de Gourin. — Sentences de réception : de noble maître Nicolas-Sébastien Mazette, sieur de la Saudraye, avocat au parlement de Bretagne, en la charge de sénéchal et premier juge des juridictions du Faouet, Barrégan et annexes; — de maître Yves Bargain en l'office de procureur-fiscal des mêmes juridictions. — Bannies pour parvenir à l'appropriement, au profit de Jean Le Corre, de biens situés au village de Kerroch en la paroisse de Langonnet.

B. 2351. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 115 pièces, papier.

1745. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne, contre plusieurs cabaretiers de la paroisse du Faouet convaincus de fraude dans le commerce des boissons et de rébellion contre les commis préposés à la visite desdites boissons. — Procès-verbal de mesurage du chemin allant du village de Keriec au moulin de Kerstang en la paroisse de Gourin. — Bannies pour parvenir à la séparation de biens d'entre Guy Jaouen et sa femme demeurant au village de Crondal en Gourin. — Main-levée, au profit des enfants de René de Saint-Pezran, de la succession de Thomas de Saint-Pezran, écuyer, seigneur de Rozangat. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Catherine Le Floch, au village de Donfoz en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — chez Louise Ally, au Ninigeou, en la paroisse de Langonnet; — chez Urlo Bingloán, au village de Saint-Urlo en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; etc.

B. 2352. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 138 pièces, papier.

1746. — Procès-verbal d'estimation d'une maison sise en la ville de Gourin, dépendant de la succession vacante de maître Jean-Baptiste Millier. — Mesurages et prisages de tenues situées : au village de Brohat en la paroisse de Guiscriff; — à Boscadaouen en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — à Callaren en Langonnet. — Descente judiciaire au couvent des Ursulines du Faouet, pour procéder à l'interrogatoire de dame Marguerite Ansquer, veuve de messire Olivier-Robert du Coëdic, sieur de Kerousy, prétendue atteinte de démence. — Main-levée de la succession de Julien Riou, de Gourin, au profit des enfants mineurs de Pierre Riou et de demoiselle Marie-Jeanne de la Goublaye. — Sentence de réception de maître Pierre Rustuel en l'office de notaire et procureur au siége royal de Gourin. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Drouin, au village du Nonnénou en la paroisse de Guiscriff; — chez Catherine Le Coant, au Runello en Langonnet; — chez Jean le Poder, à Keryel en Leuhan; — chez Thomas Le Meur, à Kerbos en Gourin; — chez Laurent Barré, à Bréneben en la trève de Roudouallec; — chez Yves Le Goff, à Trémen en la trève du Saint; etc.

B. 2353 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 168 pièces, papier, 1 plan.

1747. — Procédures criminelles : contre Marie Le Vanel convaincue d'avoir célé sa grossesse; — contre les auteurs de l'assassinat commis sur la personne de Mathurin Le Hénaff, de la paroisse de Langonnet. — Bannies pour parvenir au bail à ferme des biens appartenant au fils mineur de Jean Le Dour et de Louise Le Floch, situés au village de Keriec en la paroisse de Gourin. — Mesurages et prisages de tenues situées : au village de Restambleis en la paroisse du Faouet ; — au village de Brohat en la paroisse de Guiscriff. — Estimation d'une maison sise sur le Martray de la ville de Gourin. — Sentence de réception de noble homme Louis-Joseph Hamon, sieur de Kerguérezen, en la charge de commis-régisseur des consignations du ressort de Gourin. — Mainlevée de la succession de messire Alexis Bellin, curé du Faouet. — Procès-verbal de « renable » de la tour et du clocher de l'église paroissiale de Gourin. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Louise Le Carer, au village du Plessis en la paroisse de Guiscriff ; — chez Jacques Le Roy, à Bodès en la paroisse du Faouet ; — chez Pierre Le Solliec, au Cleuziou en Langonnet ; etc.

B. 2354. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier.

1748. — Mainslevées : pour Joseph Bénéat et consorts, de la succession de Jean Allain ; — pour Yves Le Bras et consorts, de la succession de Jean Le Bras, du village de Tycrom en la paroisse de Leuhan. — Mesurage et prisage d'une tenue située à Keriec en la paroisse de Gourin. — Sentence de réception de maître Thomas Charpentier, sieur de Kerleau, en la charge de premier huissier-audiencier du siége royal de Gourin. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Ellias en la ville de Gourin ; — chez Catherine Le Puillandre, au Leinmeur en la paroisse du Faouet ; — chez Jean Le Guerzider, à Kerlé-Bihan en Langonnet ; — chez Yves Henry, au village de Kerliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Christophe Rivoal, au Goastom en Gourin; — chez Jean Morvan, au village de Kerdréoret en la paroisse de Leuhan ; — chez Yves Le Cras, au Cravic en la paroisse du Faouet ; — chez Louis Donars, au manoir noble de Rosguez en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — chez Michel Jaffré, au village de Landevec en Gourin ; — chez Yves Le Tallec, à Coatanhaye en la paroisse du Faouet ; etc.

B. 2355. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 172 pièces, papier.

1749. — Procès-verbal de la levée d'un cadavre près de l'étang de Coatquevran, en la paroisse de Langonnet. — Mesurage et prisage d'une tenue située au village de Guenguerzit en la paroisse de Leuhan. — Main-levée de la succession de Catherine Morvan, du village de Brénében en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin, au profit de Pierre Pensivy dudit village. — Réception de noble homme François-Marie-Alexis Alleno en l'office de receveur des consignations de la sénéchaussée de Gourin et des juridictions seigneuriales y ressortissant. — Sentence de rang et ordre entre les créanciers de la succession vacante de maître Jean-Baptiste Millier, sieur de Kerlan. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez René Henry, du village de Kerliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez François Canaff, du Cosquer-Hentmeur en la paroisse de Langonnet ; etc.

B. 2356. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 181 pièces, papier.

1750. — Procédure criminelle contre Yves Jaouen et complices, condamnés à être pendus pour avoir falsifié la copie du rôle des fouages extraordinaires de la paroisse de Gourin. — Procès-verbal de l'état des prisons de Gourin après l'évasion de plusieurs prisonniers. — Mesurage et prisage afin de « congément » d'une portion de tenue dépendant du village de Guernléoret en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Réception de maître Julien-Joseph Talabardon en l'office de notaire royal au siége de Gourin. — Descente de justice au village de Kerminé en la paroisse du Faouet, relativement à l'assassinat de Joseph Mahé. — Inventaires de meubles après décès : chez Maurice Cloarec, au village de Saint-Maure en la paroisse de Langonnet ; — chez Michel Le Clech, à Kerrouant en Leuhan ; — chez Louis Le Guyader, à Kerancoadic en Guiscriff; etc.

B. 2357. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1751. — Procès entre messire Charles-Louis d'Argouges marquis de Rannes, baron du Faouet, etc., et noble homme Jean-Charles Fasse, tuteur des enfants mineurs du marquis de Maupeou, relativement à des héritages situés à Guernmazéas ou Saint-Méen, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, relevant de la seigneurie du Faouet ; extraits d'aveux concernant ces héritages. — Sentences de récep-

tion : de maître Julien-Jean-Marie Bosquet en l'office de notaire royal au siége de Gourin ; — de François Lefriz en la charge d'huissier-audiencier au même siége ; — de Julien-Joseph Guillemot en l'office de sergent royal « général et d'armes » ; — de maître Yves Le Clech en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de l'abbaye de Langonnet. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue « par dehors » située au village de Castellou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — d'une tenue située au village de Kerballec en la paroisse du Faouet. — Procès-verbal de jaugeage et étalonnage de poids, balances et mesures au moulin de Conveau en la paroisse de Gourin.

B. 2358. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 127 pièces, papier.

1752. — Procès entre Vincent Le Poulichet et Jean Prat, fermier du moulin du Duc en la trève du Saint, paroisse de Gourin, relativement à la « suite » dudit moulin ; production d'un aveu d'une tenue située au village du Botcol en la trève du Saint, relevant de la seigneurie de Men-Guionet. — Poursuites dirigées par le fermier général des Devoirs de Bretagne, contre Augustin Drouallec et Mathurin Le Tallec accusés de contravention et de rébellion. — Procès verbal de jaugeage des poids et balances du moulin de Kerbiguet en la paroisse de Gourin. — Prisage et mesurage d'une tenue située au village de Moustriziac en la paroisse de Langonnet. — Sentences de réception : de maître Louis-Joseph Talhouarn en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de Pont-Briant ; — de Maurice-Sébastien Le Rousseau en la charge de sénéchal de la juridiction de Kerimerch ; — de maître Jean-Baptiste Éven en l'office de procureur-fiscal de la même juridiction. — Vente publique des biens meubles dépendant de la succession de messire Louis Davy, recteur de la paroisse de Leuhan.

B. 2359. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1753. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne contre plusieurs paroissiens du bourg de Langonnet accusés de rébellion. — Mesurages et prisages : de deux pièces de terre situées aux dépendances de village de Kerbosse en la paroisse de Gourin ; — de biens situés à Gourin, provenant de la succession du sieur du Païs. — Procès-verbal d'exhumation d'un cadavre au bourg de Leuhan. — Sentence du siége royal de Gourin relative au droit d'étalage en cette ville. — Mainslevées des successions : d'Yves Boutouillic, décédé au bourg de Sainte-Catherine en la paroisse de Plounévezel (Finistère), au profit de Françoise et d'Anne Boutouillic ; — d'Yves Le Coniac, du village de Kerliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, au profit de Barbe Le Coniac. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jacques Guézenec, au village de Guernauroué, en la paroisse de Gourin ; — chez Louis Poulériguen, au village du Quinquis ou Plessis en la paroisse de Langonnet ; — chez François Cadic, du village de Locmaria, en la paroisse de Guiscriff ; etc.

B. 2360. (Liasse.) — 233 pièces, papier.

1754. — Procédures relatives aux contraventions commises au préjudice du fermier général des Devoirs de Bretagne, et aux rébellions qui accompagnaient le plus souvent ces contraventions. — Poursuites contre Guillaume Coquil, de la paroisse de Gourin, convaincu du meurtre de Thomas Le Grand. — Prisage et mesurage des biens meubles et immeubles dépendant de la succession du sieur Le Rouzic, au village de Brohat, en la paroisse de Guiscriff. — Estimation de dégradations de bois commises près du village de Poulfanc en la paroisse de Guiscriff, au préjudice d'Yves Le Pochat et de Claudine Le Croissant sa femme. — Sentence de réception de maître Hervé-François Lurgant, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal de la juridiction du comté de Gournois. — Mains-levées des successions : d'Olivier Keryvoas, au profit de messire Yves Abgrall, curé de la paroisse de Leuhan, et consorts ; — de Louis Le Cras, décédé au village de Saint-Maudé en Guiscriff, au profit de Marie Le Cras, femme d'Yves Le Bomin. — Appositions de scellés, inventaires, ventes et partages de meubles après décès : chez Marie Rivoal, au village de Coatrevenec en Guiscriff ; — chez Laurent Le Beau, en la ville de Gourin ; — chez Anne Le Bomin, au village de la Villeneuve-Rouzen en la paroisse du Faouet ; etc.

B. 2361. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1755. — Procès entre Marie Le Lan et Nicolas Dreval, relativement à la vente de droits et héritages situés au village de Kernot, en la paroisse du Faouet. — Sentences de réception : de maître Étienne Le Poder en l'office de notaire royal et procureur au siége de Gourin ; — de François Le Floch en la charge de sergent royal « général et d'armes » au même siége. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située au village de Keriec en la paroisse de Gourin ; — de biens situés au village de Péros-Bras en Langonnet ; — d'héritages situés au village de Garscaradec en Gourin. — Main-levée de la succession de Jean Connan, au profit de Jean Jossic et consorts. — Appositions de

scellés et inventaires de meubles après décès : chez René Harnot, au moulin Sourdu en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Louis Le Moaligou, au village de Bonizac, en la paroisse de Guiscriff; — chez Jean Le Floch, à Saint-Maure en Langonnet; etc.

B. 2362. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 163 pièces, papier.

1756. — Procès pour cause de mauvais traitements entre Jean Le Cloarec et Thomas Le Borgne. — Mesurage et prisage d'une tenue « logée et hébergée » située au village du Quilliou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Procès-verbal de l'état des bâtiments dépendant du prieuré de Pont-Briand au diocèse de Quimper. — Mains-levées des successions : de demoiselle Marie-Magdeleine Millier, au profit des enfants mineurs de maître Charles-Jacques Guillouet et de demoiselle Jeanne Millier sa femme; — de Jean-Baptiste Fraval, décédé au village de Kerdudou en la paroisse du Faouet, au profit de Grégoire Braban et consorts; — de Louis Daniel, au profit de Philippe-Marie Laz et consorts. — Sentence de réception de maître François-Joseph Maisonneuve, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal des juridictions du Saint et de Keranroux. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Anne Daniel, au village de Peuhoat-Trobray, en la paroisse de Gourin; — chez Jérôme Broustal, au village de Kerfraval en Langonnet; — chez Élisabeth Blaize, au Château-Blanc en Gourin; etc.

B. 2363. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 208 pièces, papier.

1757-1758. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située au village de Kerlehouarn en la paroisse de Gourin; — d'une tenue du village du Drésert en la paroisse du Faouet; — d'une tenue située à Kerbourlaouen en Gourin; — d'une maison et dépendances situées en la ville de Gourin; — d'une tenue du village du Quinquis en Langonnet; — de biens situés à Penanrun en la paroisse du Faouet; — d'une portion de tenue située au village de Barach en Langonnet; — de biens situés au village de Kervern en Gourin. — Procès-verbaux d'étalonnage et de jaugeage des poids et mesures : du moulin de la Trinité en la paroisse de Guiscriff;—du moulin de Kerantoux en la paroisse de Langonnet. — Sentences de mains-levées des successions : d'Anne Le Roux, décédée au village du Trévou en Langonnet, au profit de Louis Le Roux et consorts; — de Marie Le Barillec, du village de Saint-Maure en Langonnet, au profit de Barbe Le Coguiec; — de Marie Le Gall, de Saint-Éloi en Guiscriff, au profit de Marie Gellard et consorts. — Procès entre le fermier du moulin du Kerstang et celui du moulin Madame, relativement à la « suite » desdits moulins.

B. 2364. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 246 pièces, papier.

1759-1760. — Procès entre dame Corentine-Louise de Kerguz et noble homme Maurice-Théophile-Yvon, sieur de Tréguron, relativement à la perception des droits d'étalage sur la place et sous les halles de Gourin. — Prisages et mesurages : d'une portion de tenue située au village de Restanblaye en la paroisse du Faouet; — des immeubles dépendant de la succession d'Anne Toulgoat, situés au village de Kerhuel-Kermatret en la paroisse de Gourin; — de biens situés à Kerglazen-Bihan en Langonnet; — d'héritages situés à Kerrein en Leuhan. — Procès-verbal d'ouverture faite à l'abbaye de Langonnet du cadavre d'un soldat du régiment de Berwick, mort pour avoir absorbé une trop grande quantité de liqueurs. — Sentences de réception : de Louis-Joseph Nédellec en la charge de commis-juré au greffe de Gourin; — de maître François-Joseph Maisonneuve, avocat à la Cour, en l'office de notaire royal et apostolique en la ville de Gourin. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Gourin. — Poursuites judiciaires contre Claude-Gilles Le Louarn, soldat de marine, convaincu d'avoir tué Joseph Bizouarn de deux coups de baïonnette, à la procession du Saint-Sacrement. — Lettres royales d'émancipation : pour Joseph Lavat; — pour Anne Siohan; — pour Jacques Gicquel.

B. 2365. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 128 pièces, papier.

1761. — Procès entre noble homme Grégoire Guillemin, sieur du Parc, et Jacques Le Duigou, relativement au bail à ferme de maisons et terres situées au bourg de Roudouallec en la paroisse de Gourin. — Adjudication définitive de la terre de Rosangat située en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, dépendant de la succession bénéficiaire de messire Louis de Saint-Pezran, seigneur de Rosangat. — Sentence de réception de Louis Chupaut en la charge de maître-chirurgien de la ville et paroisse de Gourin. — Procès-verbal et devis estimatif des réparations à faire au presbytère du Faouet. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Olivier Le Guiader, à Saint-Allarin en la paroisse de Guiscriff; — chez François-Marie-Alexis Alleno, consignataire du siége royal de Gourin, au Launay en la trève du Saint; —

chez Louis Le Roux, au village du Trévou en la paroisse de Langonnet; etc.

B. 2366. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1761-1763. — Procédure criminelle relative à la tentative d'assassinat de maître Bertrand Le Grand, procureur-fiscal des juridictions de Gournois, du Diarnelez et de Pouleriguen; requêtes; procès-verbaux de chirurgiens; monitoires; assignations; décrets de prise de corps; interrogatoires; lettres de M. de la Chalotais, procureur général du Roi; confrontations; sentence définitive de la sénéchaussée de Gourin.

B. 2367. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 116 pièces, papier.

1762. — Sentences de réception de Claude-Jean-Marie Sauvage, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction du comté de Gournois. — Main-levée obtenue par Louis Derrien et consorts de la succession d'autre Louis Derrien, décédé au village du Castellou en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère du Faouet et dépendances. — Mesurages et prisages : d'une tenue située au village de Kerscao, en la paroisse de Langonnet; — d'une tenue située à Keriec en Gourin; — d'une portion de tenue située à Kerbourlaouen en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Adjudication, au profit de Pierre Le Jacq « ménager, » d'une tenue à domaine congéable située à Landevec en Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Guillaume Le Guelchet, à Menez-Buhonnec en Langonnet; — chez Jean Binden, à Kerdellec en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; etc.

B. 2368. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 160 pièces, papier.

1763-1766. — Devis estimatif des réparations à faire aux presbytères de Guiscriff et de Lanvénégen après le décès de messire Marc Hamon, recteur de ladite paroisse de Guiscriff. — Procès-verbal de jaugeage, étalonnage et vérification des poids et balances du moulin de Men-Guionet en la paroisse de Gourin. — Sentence de réception de maître Maurice-Yves Hervieu, avocat au parlement, en l'office de notaire royal au siége de Gourin. — Mains-levées des successions : de François Le Flécher, au profit de Louis Le Guiader et consorts; — de Marie Cozic, au profit de Joseph et de Michel Cozic. — Mesurages et prisages : de droits immobiliers situés en la paroisse de Langonnet, dépendant de la succession de Marie Cochevelou; — de biens situés sur la place aux Bestiaux de la ville de Gourin. — Lettres royales d'émancipation pour Marie-Perrine Le Cloarec. — Inventaires de meubles après décès : chez Yves Glairon, au village de Lintegant en la paroisse de Gourin; — chez Jacques Michel, à Saint-Thépault en Langonnet; etc.

B. 2369. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 123 pièces, papier.

1764. — Mesurages et prisages : de biens situés au village de Brénében en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — des droits édificiers et réparatoires d'une portion de tenue située au village de Kermorvan, en la paroisse de Langonnet; — de biens situés à Neisaniar en Gourin; — de terres situées au Quinquis-Saouter en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Sentence de réception de Jean-François-Joseph Buisson, sieur de Kerbiguet, en l'office de notaire royal au siége de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Yves Le Poder, à Kermain en Langonnet; — chez Catherine Le Goff, au village de Rozenlaer en la paroisse du Faouet; — chez Pierre Kerhervé, au village de Botdréal en la paroisse de Guiscriff; etc.

B. 2370. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 142 pièces, papier.

1765. — Sentence de rang et ordre en la succession vacante de François-Marie-Alexis Alleno, consignataire du ressort de Gourin. — Commission délivrée à maître Alexis-Michel Galloy, avocat au parlement, pour exercer la charge de substitut du procureur général du Roi à Gourin. — Procès-verbal d'estimation des tournants, moulants et autres ustensiles des moulins du Pont-Blanc en la paroisse du Faouet. — Sentence de réception de Jean Le Roy en la charge de premier huissier-audiencier au siége de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires des meubles après décès : chez Olivier Le Coadic, au village de Gueznou en la paroisse de Guiscriff; — chez Jacques Trouallen, à Kerbiguet en Gourin; — chez Yves Le Floch, à Porsallic en Langonnet; — chez Jean Peaven, en la ville du Faouet; etc.

B. 2371. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1766. — Sentence de réception de maître Pierre-François Person en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du comté de Gournois. — Mesurage et prisage de deux tenues situées au village de Quinquis-Sauter, en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Mains-levées des succes-

sions : de René Bauroperlz, décédé au village de Guernougal, en la paroisse de Langonnet ; — de messire François Houssaye, de Keroder en Langonnet ; — de dame Marie-Marguerite de Kerguz dame de Nègre ; — de Vincent Daniel, décédé à Kerjean en la paroisse de Priziac ; — de Charles Bernard, mort à l'île de Bourbon. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Yves Jaouen, au village de Brenier en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Élisabeth Le Goff, au Château-Blanc en Gourin ; etc.

B. 2372. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 169 pièces, papier.

1767. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Leuhan. — Sentence de la sénéchaussée de Gourin qui défend au seigneur du Faouet, en la personne du fermier de ses « coutumes », de tenir des foires aux jours où se tiennent des foires ou marchés en la ville de Gourin. — Mesurage et prisage d'une portion de tenue située à Kerham en la paroisse de Leuhan. — Main-levée obtenue par Yves Laz de la succession mobilière et immobilière de Guillaume Le Bec de la paroisse de Leuhan. — État des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Leuhan, après le décès de messire Noël Lodeu, recteur. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Jean Braban, au village du Goarivoas en la paroisse du Faouet ; — chez Louis Le Nevez, à Keriguellec en Langonnet ; — chez Jeanne-Marie Millier, au village de la Motte en la paroisse de Gourin ; — chez Nicolas Guézennec, à Keréon en la trève de Roudouallec ; etc.

B. 2373. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1768. — Mesurages, prisages et estimations : de maison, jardin et dépendances situés sur la place aux Bestiaux de la ville de Gourin ; — d'une portion de tenue située au village de Kerandilly, en la paroisse de Gourin ; — des tournants, moulants et autres ustensiles du moulin du Pré, autrement dit de Kerguz, en la paroisse de Gourin. — Procès verbal de descente au bourg de Roudouallec, et inventaire des titres concernant l'église de ce bourg. — Jaugeage et mesurage de la mesure et ancien boisseau de la juridiction de Gourin, existant en pierre sous les halles de cette ville. — Sentences de mains-levées des successions : de Nicolas Le Tyec, au profit d'Isabelle-Adelice Le Guerzider ; — de Claude Le Poulichet, au profit de maître Jean le Poulichet, notaire et procureur des juridictions du Faouet, Barrégau et annexes. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Hervé, au village de Saint-Éloi en la paroisse de Guiscriff ; — chez Yves Bargain, procureur-fiscal de la juridiction du Faouet ; etc.

B. 2374. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1768. — Procédure criminelle contre les auteurs et complices de l'homicide commis en la personne de François Piron, au village de Kerlé-Bihan, en la paroisse de Langonnet. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : chez Marie Jaouen, aux villages de Botgars et de Fourbouchic, en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — chez Marie Pengrech, en la ville de Gourin ; — chez Guillaume Le Goallou, au village de Coateloret, en la paroisse du Faouet ; — chez Maurice Quenet, au village du Château-Blanc en Gourin ; — chez Nicolas Rousseau, à Kerhouarn en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; etc.

B. 2375. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1769. — Mesurages et prisages : d'une tenue située au village du Cosquer-Hentmeur en la paroisse de Langonnet ; — d'une tenue située au Leinmeur, en la paroisse du Faouet ; — de maisons, terres et héritages situés au village de Péros-Bras en Langonnet ; — de deux pièces de terre situées au village de Poulduotte en la paroisse de Leuhan ; — de biens situés au village de Trézeva, en la paroisse de Guiscriff ; — d'une pièce de terre « chaude » située aux dépendances du village de Keriquel, en la paroisse de Leuhan. — Procès-verbal de descente au bourg de Leuhan, pour la visite de la tour de l'église paroissiale qui menaçait ruine. — Sentences de mainslevées des successions : de Jacques Bénéat, décédé au moulin de Menguionet en Gourin, au profit de Louise Le Quéré, femme de François Le Ligeour ; — de Marie-Louise Charpentier, au profit de Marguerite Le Pouliquen.

B. 2376. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1770. — Procès-verbaux de descente judiciaire, pour vérification de poids, balances et mesures, aux moulins : du Pont-Riou, en la paroisse de Guiscriff ; — du Sourdu en la trève du Saint, paroisse de Gourin ; — de Langonnet ; — du Launay en Guiscriff ; — du Pen en la trève du Saint ; — de Tronjoly en Gourin ; — de Kerandraon en Guiscriff ; — du Seigle en Plouray ; — de Coatqueverant et de Poulriguen en Langonnet ; — de Kerbourlaouen et de Keraus-

quer en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin ; — du Kerstang, Connan et Corre en Gourin ; — de Kervelaouen, de Kervenoal et du Quelvit en la paroisse de Guiscriff. — Mesurages et prisages : de droits et héritages situés au village de Kerviniou en Guiscriff ; — d'une tenue située à Saint-Brandan ou Saint-Drehan, en la paroisse de Langonnet ; — de droits « édificiers et réparatoires » situés à Kermorvan, en la trêve du Saint, paroisse de Gourin ; — d'une tenue « logée et herbergée » composant le village de Penquesten-Bihan en Langonnet ; — d'une portion de tenue située au village du Logeou en Langonnet.

B. 2377. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1771. — Sentence d'interdiction, pour cause de démence, contre dame Julienne-Françoise Le Maoult, veuve de Pierre-Louis-Corentin Le Goaffvec, écuyer. — Procès-verbaux de vérification de poids, balances et mesures aux moulins : du Duc en la trêve du Saint, paroisse de Gourin ; — de Rosmellec en Gourin ; — du Plessix en Langonnet ; — du Diarnellez en la paroisse du Faouet ; — de Conveau en Gourin ; — de Pont-Briand, en la paroisse de Guiscriff ; — du Trancher en Gourin ; — de la Coutume en la trêve de Lanvénégen ; — de Barrégan en la paroisse du Faouet ; — du Runello en Langonnet ; — de la Trinité en Lanvénégen ; — du Quilliou et de Kerbiguet en Gourin. — Évaluation des charges de sénéchal, de bailli et de notaire et procureur au siége royal de Gourin. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située au village de Keriec en la paroisse de Gourin ; — d'une tenue située à Rosmellec en Gourin ; — de droits « édificiers » à Callaren en Langonnet ; — de la tenue de Runangroahic composant le village du même nom en la paroisse de Leuhan ; — de droits situés au village de Cosperec-Bihan en Langonnet ; — d'héritages situés en la rue Poher de la ville du Faouet ; — de droits « réparatoires » situés au village de Perros-Bras en la paroisse de Langonnet. — « Renable » et estimation des tournants, « moulants » et autres ustensiles du moulin de Kerbigodou en la trêve de Saint-Goazec, paroisse de Laz (Finistère.) — Sentence de réception de noble homme Adrien-Joseph Brizeux en l'office de notaire royal au siége de Gourin.

B. 2378. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1772. — Procédure criminelle contre Yves Le Potennec accusé de vols de chevaux ; sentence qui le condamne à servir sur les galères du Roi pendant cinq ans. — Procès-verbal de descente au presbytère de Gourin, pour la vérification des registres de baptêmes, mariages et sépultures de cette paroisse. — Sentence de main-levée de la succession d'Élisabeth Le Floch, de la paroisse de Leuhan, au profit de Guillaume Morvan, d'Yves Eon et consorts. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Le Rouzic, au village de Saint-Maudé en la paroisse de Guiscriff ; — chez Henri Cochevellou, à Kerlé-Bihan, en Langonnet ; — chez Yves Quemener, au village du Cleundéro en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin ; etc.

B. 2379. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1772. — Poursuites contre Jean Quéré, meunier des moulins banaux du Faouet, convaincu du meurtre de Marie Bevin veuve de René Caillarec. — Mesurages et prisages : d'une tenue située au village du Goasqueau, en la paroise de Leuhan ; — d'une portion de tenue située au village du Castellou en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — d'une portion de tenue située au village de Kermaprenou, en la paroisse de Gourin. — Évaluation des charges d'huissiers au siége royal de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Mathieu Le Flécher, au village de Peneven, en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff ; — chez Marc Le Mentac, meunier du moulin du Pont-Blanc, en la paroisse du Faouet ; — chez Jean Le Calvez, au village de Kercourtois en Langonnet ; — chez François-Vincent de Kerguz, écuyer, sénéchal de la cour de Gourin ; etc.

B. 2380. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 178 pièces, papier.

1773. — Procès-verbaux de vérification de poids, balances et mesures aux moulins : de Kerantouze en la paroisse de Langonnet ; — de Poulériguen en la trêve du Saint, paroisse de Gourin. — Mesurages et prisages : d'une petite tenue à domaine congéable, à « l'usement » de Cornouaille, située près la place aux Bestiaux de la ville de Gourin ; — de la maison de Moustérien en la ville du Faouet ; — d'une tenue située au village de Kerdellec, en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Julien Dupont, au village de Kerencoadic, en la paroisse de Guiscriff ; — chez Claude Le Naour, au manoir de Kerambris, en la paroisse de Gourin ; — chez Jean Le Guével, au village du Verger, en Gourin ; — chez Jean Le Guiader, à Botréal en Guiscriff ; etc.

B. 2381. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 179 pièces, papier.

1774. — Procédure criminelle contre Jean Maurice, de la paroisse de Langonnet, accusé de vols. — Enquête relative à l'incendie du greffe du siége royal de Gourin. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située à Saint-Georges en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — d'une portion de tenue « logée et hébergée » située au village du Moutoir en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Sentences de réception : de maître Louis-Marie Le Gorgeu, sieur du Helliet, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal de la baronnie du Faouet et annexes; — de maître Jean-Marie Talhouarn en la charge de notaire royal de la sénéchaussée de Gourin; — du sieur Michel-Marie Delile à l'exercice de la chirurgie « topique » dans le « département » de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Guillaume Cadiou, à Cosperec-Bihan, en la paroisse de Langonnet; — chez Marie-Anne Jaffré, à Moustriziac, en Langonnet; — chez Louise Kerulvez, au village de Kernine en la trève du Saint, paroisse de Gourin; etc.

B. 2382. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 154 pièces, papier.

1775-1776. — Procès relatif à la succession de messire François-Vincent de Kerguz, sénéchal de Gourin. — Mesurages et prisages : d'héritages situés à Goascadaouen en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — de biens situés au village de Kerbanalen, en la paroisse de Langonnet; — de droits roturiers situés au bourg tréviał de Roudouallec; — des tournants, moulants et autres ustensiles du moulin Baëron, en Langonnet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Yves Le Ravallec, au village de Portzcuel, en la paroisse de Langonnet; — chez Anne Le Solliec, à Kerbicq, en la paroisse du Faouet; — chez Henri Le Hétet, au village de Saint-Allarin, en Guiscriff; — chez Joseph Le Bris, au moulin du Mur, en la paroisse du Faouet; etc.

B. 2383. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 168 pièces, papier.

1776-1778. — Procédure criminelle contre les auteurs et complices de l'assassinat de Pierre-René Lejeune chirurgien de « l'arrondissement » de Gourin. — Procès entre Louis Chupaut, chirurgien-juré, et Joseph Le Manach, fermier dudit Chupaut, pour cause de dégradations commises à la ferme de Kerlan-Bras en la paroisse de Langonnet. — Mesurages et prisages : d'héritages situés au village de Penenrun, en la paroisse du Faouet; — de biens situés au lieu de Penenvern en la paroisse de Gourin. — Poursuites du receveur des Devoirs de Gourin contre plusieurs particuliers accusés de fraude contre lesdits Devoirs. — Sentences de mains-levées des successions : de Pierre Le Coroller au profit d'autre Pierre Le Coroller et consorts; — de Marguerite Le Rouzic, décédée à Kervinion, en Guiscriff, au profit de Louis Le Branquec et consorts; etc.

B. 2384. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 120 pièces, papier.

1777. — Copie de « baillée, » de prisage et de déclaration d'une tenue située au village du Quinquis-Saouter, en la trève du Saint, paroisse de Gourin, appartenant au seigneur de Tronjoly. — Mesurage et prisage de biens situés au village de Pennanrun, en la paroisse du Faouet. — Sentences de réception : de Julien-Joseph Bosquet en l'office de notaire royal au siége de Gourin; — de maître François-Hyacinthe Bargain en la charge de notaire royal à la résidence du Faouet; — de Dominique-Guy Lefebvre de la Grange en l'office de premier huissier à la sénéchaussée de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Grégoire Guillemot à Kerouer en la paroisse de Langonnet; — chez Mathias Le Roux, à Kernine en la trève du Saint, paroisse de Gourin; — chez Joseph Legrand, à Coateloret, en la paroisse du Faouet; — chez Louis Perez, au village de Botderoff, en la paroisse de Langonnet; — chez Barbe le Floch, à Garsdavid-Izellauff, en Gourin; etc.

B. 2385. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1777-1779. — Procédure criminelle contre les auteurs et complices de l'assassinat de Paul Nédellec, du village de Kerdaouscoët, en la paroisse du Faouet; descente de justice; procès-verbaux de chirurgiens; assignations; enquêtes; interrogatoires; sentence de prise de corps; procès-verbaux de perquisition des coupables; lettres monitoriales; etc.

B. 2386. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1778-1780. — Description fournie à la seigneurie de Rosmellec, de maisons, terres et héritages situés au village du Moustoir, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Sentence de main-levée de la succession de maître Antoine Caurant, au village de Domfoz, en la trève

de Roudouallec, au profit de Jean Le Postollec et consorts. — Procès-verbal de descente au four banal de la ville de Gourin, à la requête de messire Jean-Sébastien de Kerguz, chevalier, seigneur du Kerstang, afféagiste dudit four, pour la vérification et la pesée des blés, farines et pains qui s'y portent et s'y cuisent. — Mesurages et prisages : de droits et héritages situés à Domfoz, en la trève de Roudouallec; — des tournants, moulants et autres ustensiles des moulins Roux et Blanc de l'abbaye de Langonnet, situés au bourg paroissial dudit Langonnet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez honorable homme Guillaume Le Cloarec, au lieu noble de Coatarvern, en la paroisse de Gourin ; — chez Corentin Toulgoat, au village de Bigadou, en Guiscriff; — chez Yves Talabardon, au moulin de Runello, en Langonnet; etc.

B. 2387. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1779. — Mesurages et prisages : de droits immobiliers situés aux villages de Guernougal, Menez-Lévenez et le Logeou, en la paroisse de Langonnet; — d'un champ nommé Parc-ar-Forn, dépendant du village de la Motte en Gourin ; — de la lande de Bel-Orient, en Langonnet; — des tournants, moulants et autres ustensiles des moulins Plessis et Kertanguy, en Langonnet. — Sentence de réception de noble maître François-Hyacinthe Bargain, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal de la juridiction abbatiale de Langonnet. — Main-levée de la succession de Pierre Le Coroller, décédé au village de Boscadaouen, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin, au profit d'Yves Talabardon et consorts. — Règlement pour la perception des droits de coutume de la ville royale de Gourin, à la requête de l'administrateur des domaines du Roi.

B. 2388. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1779-1780. — Copie d'aveu rendu au Roi par messire Jean-Sébastien de Kerguz, chevalier, seigneur du Kerstang, pour sa terre et seigneurie de Kerbourlaouen, située en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin. — Sentence de main-levée de la succession de demoiselle Anne-Françoise Le Toullec, décédée en la ville de Gourin. — Prisage des tournants et moulants du moulin de Poulériguen, en Langonnet. — Réception de noble maître Laurent Caurant en l'office de notaire royal et apostolique au siége de Gourin. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Françoise Trouboul, au village du Hirgoat, en la paroisse de Guiscriff; — chez Catherine Le Coyaut, à Kerbourlaouen, en la trève de Roudouallec; — chez Pierre Le Biban, au village de Saint-Maudé en Guiscriff; — chez François Le Goff, à Kerbiguet en Gourin; etc.

B. 2389. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1779-1781. — Procédure criminelle contre les auteurs de la mort de Gabriel Jaouen, du village de Quinquis-Saouter, en la trève du Saint, paroisse de Gourin; procès-verbal de chirurgiens; informations de témoins; sentence de prise de corps; interrogatoires; monitoires; perquisitions; confrontations; réaggraves; sentence définitive.

B. 2390. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 142 pièces, papier.

1780-1782. — Procédure criminelle contre les auteurs du meurtre d'Alain Lanneval près du village de Kerendréach, en la trève du Saint, paroisse de Gourin. — Mesurages et prisages : d'une portion de tenue située à Kerliou, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — du moulin Perezen, situé en la paroisse du Faouet. — Sentence de la cour de Gourin, contre Joseph Le Goff, fournier du four de la ville, à la suite d'un incendie qui avait éclaté dans la maison dudit four. — Procès-verbal de l'état de la chaussée, du bief et du canal des moulins banaux du bourg paroissial de Langonnet. — Sentences de réception : de maître Pierre-Fortuné Lohéac, avocat en parlement, en l'office de sénéchal de la juridiction du Faouet; — de maître Laurent Caurant en l'office de sénéchal de la juridiction du Saint et de Kerenroux. — Mains-levées des successions : de Joseph Rivoal, décédé à Magoëro en Priziac, au profit de Paul Le Pochat; — de Marie-Augustine Le Marhadour, au profit de Jean Le Bris; — de Louise Cariou, du bourg trévial de Lanvénégen, en Guiscriff, au profit de Jean Le Roux; — de messire Marc-Antoine Deshayeux, chevalier, seigneur de Kerhuel, etc, au profit de messire Pierre-Joseph-Marie de Troplong, chevalier, seigneur du Rumain et autres lieux.

B. 2391. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1781. — Mesurages et prisages : de droits « réparatoires » situés au village de Kergaouidal, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de deux portions de tenues situées à Quistinit en Gourin ; — d'une tenue « logée et herbergée » située au village de Brohat, en la paroisse de Guiscriff. — Descente de justice aux églises de Lanvénégen et de Saint-Urlo, au sujet de vols qui y ont été com-

mis. — Sentence de main-levée de la succession de Jean Morvan, décédé au village de Menezlévenez en Langonnet, au profit de Pierre Le Stang et consorts. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Yves Le Corre, au village de Drézer, en la paroisse du Faouet; — chez Laurent Le Bouguennec, à Kergadou en Langonnet; — chez Antoine Jaffré, au Quinquis-Saouter, en la trêve du Saint, paroisse de Gourin; etc.

B. 2392. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1781-1782. — Procès entre messire Jean-Baptiste-Paul Hamon des Roches, garde du corps de Monsieur, frère du Roi, seigneur du Diarnelez, et Jean Le Floch et consorts, domaniers de la tenue Houarner, à Restanblayer-Roux, en la paroisse de Langonnet, relativement aux prestations en grains de ces derniers; ledit seigneur prenant fait et cause pour messire René-Théophile, marquis de Maupeou, ancien colonel d'infanterie; aveu rendu à la seigneurie de Diarnelez pour ladite tenue ; procès-verbal de vérification des mesures à blé de Gourin. — Procédure criminelle au sujet de l'assassinat de Thomas Jamet, sur la route de Quimperlé à Guiscrifff, près du village de Querviniou. — Sentence de réception de maître François-Marie-Hyacinthe Guimbert en l'office de notaire royal à la sénéchaussée de Gourin.

B. 2393. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 193 pièces, papier.

1781-1782. — Procédure criminelle contre les auteurs de la mort de Corentin Le Puillandre, du village de Kergaouidal, en la trêve de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff. — Sentence de main-levée de la succession d'Anne Cadic, décédée au Noneunou en Guiscriff, au profit de Jean Cadic et consorts. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Marc Le Goff, au Menezlévenez en Langonnet; — chez Charles Carré, au village de Kermatret, en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin; — chez Paul Pérès, au manoir de Kerlinou en Langonnet; — chez Jacques Le Goff, au village de Locmaria, en la paroisse de Guiscriff; — chez Sébastien-Corentin Lainé, au village du Cravic, en la paroisse du Faouet; etc.

B. 2394. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier.

1782-1784. — Mesurage et prisage de droits immobiliers, tant à titre de féage qu'à domaine congéable, situés à Calaren, en la paroisse de Langonnet, relevant de la seigneurie de Collobert. — Sentence de réception de noble homme Mathieu-Yves Bazin en la charge de sergent royal « général et d'armes » de la sénéchaussée de Gourin. — Mains-levées des successions : de Marie Plédran au profit de Laurent Le Rousseau ; — de Claude Ropert, décédé au village de Porzalic en Langonnet, au profit de Michel Le Roux ; — de Louis Stéphan, de Kerroch en Langonnet, au profit de Barbe Le Barber. — Inventaires de meubles après décès : chez Pierre Perot, au village de Kergaradec en Langonnet; — chez Michel Congretté, au Moustoir, en la trêve de Roudouallec, paroisse de Gourin; — chez Anne Jéquel, au village de Saint-Tudual en Guiscriff; etc.

B. 2395. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 140 pièces, papier.

1783-1789. — Procès pour cause de mauvais traitements entre messire François-Bernard Le Chartier, écuyer, sieur de la Jugannière, maître chirurgien, et maître Joseph Marie Le Goarant de Tromelin, procureur au siége royal de Gourin. — Procédure criminelle contre les auteurs du meurtre de Guillaume Talhouarn « ménager » du village de Kergoat, en Meslan.—Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Michel Hamon, au moulin du Pont-Blanc en la paroisse du Faouet; — chez Julien Leguern, à Kerancoadic, en Guiscriff; — chez Jean Le Bris, au village de Kerdaniel en la trêve du Saint, paroisse de Gourin, — chez Gabriel Le Goff, à Garsdavid en Gourin; — chez Louis Jaffré, au village de Kercreieu, en Langonnet; etc.

B. 2396. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1784-1785. — Procédure criminelle contre Jean Le Moaligou accusé de vol; sentence qui le condamne « à tenir prison pendant un mois au Faouet, pour être mis au carcan pendant une heure chaque jour de foire et marchés qui s'y tiendront l'espace dudit mois, et être, le jour de foire, s'il s'en trouve une, ou le dernier marché dudit mois, flétri et fouetté de verge par l'exécuteur de la haute justice; en outre, banni du ressort pendant cinq ans. » —Sentence de main-levée de la succession de Jean Le Corre au profit de Pierre Le Floch. — Procès-verbal de descente de justice en l'église tréviale de Roudouallec en Gourin, à l'effet de constater les effractions et vols qui y ont été commis. — Réception de noble maître Jean-Jacques Julou en l'office de notaire royal et apostolique au siége de Gourin. — Inventaires de meubles après décès : chez Guillaume Le Mauguen, au village de Landevec, en la paroisse de Gourin;— chez Marie-Thérèse Cosperec, à Menez-Bionec en Langon-

net; — chez Thomas Guillerme, au village de Kermatret, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — chez Yves Le Lédan, à Menez-Lévenez, en Langonnet; etc.

B. 2397. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 174 pièces, papier.

1785. — Descente de justice chez dame Anne-Marie Greinlau, veuve du Fossey, chargée de la distribution générale des tabacs en la ville de Gourin, pour vérification de la bonne ou mauvaise qualité des diverses espèces de tabac. — Mesurages et prisages : des biens appartenant à la succession de maître François-Germain La Gallic, notaire royal et procureur à la sénéchaussée de Gourin; — des tournants, moulants et autres ustensiles. du moulin du Pont-Blanc, en la paroisse du Faouet; — du moulin Hodiou, en la paroisse de Langonnet; — d'une tenue située au village de Ninizou, en la trève de la Trinité, paroisse de Langonnet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Louis Pérès, à Botderot, en Langonnet; — chez Corentin Braban, à la Villeneuve-Rouzin, en la paroisse du Faouet; — chez René Millier, à la Motte, en Gourin; etc.

B. 2398. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 130 pièces, papier.

1786-1788. — Lettres royales pour l'émancipation de Louis Le Bec. — Sentences de mains-levées des successions : de Marie-Jeanne Le Floch, au profit de Joseph Jaffré; — de Barbe Le Normant, au profit d'Yves Le Poder; — de Louise Guillemot, au profit d'Anne Le Houarner. — Réception de maître François-Hyacinthe Bargain en l'office de sénéchal du comté de Gournois. — Mesurages et prisages : du moulin de Lopriac ou de Kermain, en la paroisse de Langonnet; — du moulin Pen, situé en la trève du Saint, paroisse de Gourin; — d'une maison et courtil situés sur la place aux Bestiaux de la ville de Gourin. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Jean Cochevelou, à Penquesten-Bihan, en la paroisse de Langonnet; — chez Catherine Broustal, au village de Kerscao en Langonnet; — chez Yves Louis, maître-perruquier et marchand à Gourin; etc.

B. 2399. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 133 pièces, papier.

1787-1788. — Prisage d'une portion de tenue située au Cleuziou, en la paroisse de Langonnet. — Sentence de main-levée de la succession de Marie Cozic, de la paroisse de Leuhan, au profit de Vincent Grall et de Corentine Cozic, sa femme. — Réception de Jean-Marie Pennanéach en l'office de procureur au siége royal de Gourin. — Descentes judiciaires pour levées de cadavres : à la lande de Kermadou, en la trève de la Trinité, paroisse de Langonnet; — au moulin du Pont-Blanc, en la paroisse du Faouet; — dans la forêt de Conveau, en Langonnet; — près du village de Saint-Germain, en Langonnet. — Descente au bureau de distribution des eaux-de-vie à Gourin, pour vérifier la qualité desdites eaux-de-vie. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez François Lucas, à Kerhouarn, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — chez Marie Le Puil, à Kerbic, en la paroisse du Faouet; — chez Vincent Le Dû, à Kerlé-Bihan, en Langonnet; — chez Jeanne Jaouen, à Saint-Brandan, en Langonnet; etc.

B. 2400. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 203 pièces, papier.

1787-1788. — Mesurages et prisages : d'une maison située dans la rue du Cimetière, à Gourin; — de la tenue Marhadour située en la rue Notre-Dame, à Gourin; — des moulants, tournants et autres ustensiles du moulin de Langonnet; — d'une tenue située au village de Kerbourlaouen, en la trève de Roudouallec, paroisse de Gourin; — de droits « réparatoires et édificiers » situés au Botdéroff, en la paroisse de Langonnet. — Sentences de mains-levées des successions : de Marie Le Roux, veuve d'Yves Richard, décédée au village de Kermorvan, en la paroisse de Langonnet; — d'Anne Kervran; — de François Lainé, à Penquer-Allain, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — de Michel Braban, à Leindorom, en la paroisse du Faouet. — Sentence de la sénéchaussée de Gourin, relative à l'exercice de la « régale » en la juridiction du Faouet, après la mort du marquis de Rannes, seigneur du Faouet et annexes. — Réception de maître Charles-Joseph Gueudet, avocat au parlement de Bretagne, en l'office de sénéchal des juridictions du Diarnelez, Pouldériguen et annexes.

B. 2401. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 98 pièces, papier.

1787-1788. — Procès entre Yves Hamoignon et François Corbel, meunier du moulin de Kerantouse, en la trève de la Trinité, paroisse de Langonnet, relativement à la « suite » dudit moulin. — Descente judiciaire à l'abbaye de Langonnet, à l'occasion d'un incendie qui s'y était déclaré. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Michel Le Galguen, fournier des fours banaux du Faouet; — chez Marie-Anne Cosperec, veuve de Barthélemy Le Guern, à Saint-Germain, en la

paroisse de Langonnet; — chez Hélène Guillemot, veuve de Jean Le Nénez, à Penquesten-Bras, en Langonnet; — chez Yves Baudren, au village de Garsdavid, en la paroisse de Gourin; — chez Louis Boropertz, à Kervenez, en Langonnet; etc.

B. 2402. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 129 pièces, papier.

1788. — Sentence de main-levée de la succession de haut et puissant seigneur messire Charles-Louis d'Argouges, marquis de Rannes, baron du Faouet, Barrégan et annexes, vicomte de Meslan, châtelain de Kerlen, etc. au profit de haut et puissant seigneur Charles-Claude Olivier, baron de Montreuil, etc., et de haute et puissante dame Marie-Louise-Victoire d'Argouges de Rannes, sa femme. — Descente judiciaire au presbytère de Leuhan, et procès-verbal de l'état des registres de baptêmes, mariages et sépultures de cette paroisse. — Réception de Nicolas-Yves Le Clech, en l'office de notaire royal au siége de Gourin. — Mesurages et prisages : des biens dépendant de la succession de Marie Le Roux, femme d'Yves Richard, aux villages de Kermorvan et de Trévoux, en Langonnet; — d'une tenue située au village de Kerbiguetlan, en la paroisse de Gourin. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez Catherine Le Béhérec, à Kergaradec, en Langonnet; — chez René Hervé, au village de Saint-Éloi, en la paroisse de Guiscriff; — chez Joseph Lavat, à Menez-Buonnec, en Langonnet; etc.

B. 2403. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 170 pièces, papier.

1788-1790. — Cahiers de doléances du Tiers-État de toutes les paroisses et trèves relevant de la sénéchaussée de Gourin. — Procédure criminelle relative à l'assassinat de Barbe Cadic, femme de Joseph Le Bomin, près du village de Kerscuber, en la paroisse du Faouet. — Procès-verbal de l'état des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse du Faouet. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Vincent Le Poulichet, à Cosperec-Bihan, en la paroisse de Langonnet; — chez Jean Cadic, au moulin Coz, en la paroisse de Guiscriff; — chez François Le Gac, à Kerizac, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; — chez Jean Pinsivy, à Kervégant, en Leuhan; — chez Gabriel Le Borgne, à Kerbiguetlan, en Gourin; etc.

B. 2404. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 139 pièces, papier.

1790. — Mesurages et prisages : de la moitié du village du Cosquer, en la paroisse de Langonnet; — d'une portion de tenue située à Quéderne, en la trève du Saint, paroisse de Gourin; — d'une partie du village de Restenbleis, en la paroisse de Langonnet. — Procès-verbal de l'état des archives de l'abbaye de Langonnet. — Descente judiciaire en l'église paroissiale de Gourin, à la requête de messire Jean-Sébastien de Kerguz du Kerstang, chevalier, seigneur dudit lieu, pour constater l'enlèvement et la démolition du banc et de l' « enfeu » qui lui appartenaient dans ladite église. — Sentence de réception de Michel-Gabriel Brizeux, contrôleur des actes et receveur des domaines du Roi, au bureau du Faouet, en l'office de notaire royal au siége de Gourin. — Main-levée de la succession de Catherine Daniel, de la paroisse de Langonnet, au profit d'Anne Le Rousseau, femme de Pierre Postic. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : chez Guillaume Riou, à l'Isle-Basse, en Guiscriff; — chez Jean Boulben, à Saint-Éloi, en Guiscriff; — chez Joseph Le Sauze, à Kerdellec, en la trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff; etc.

Sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2405. (Registre.) — In-folio, 365 feuillets, papier.

1612-1616. — Causes d'audience et d'office. — Copie des lettres-patentes du Roi et des extraits des registres du conseil d'État relatifs à la rédaction du droit de confirmation pour les officiers de judicature et de finance. — Provisions de l'office de sénéchal de la principauté de Guémené pour noble homme Jean du Pérenno, sieur du Kerduel. — Apprécis des grains au marché d'Hennebont (mars 1612); la « perrée » de froment vaut 9 livres tournois; celle de seigle et celle de mil 5 livres 12 sous; celle d'avoine 72 sous. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Décret de mariage pour noble homme Jean Le Livec, sieur du Bot, et demoiselle Louise Tourboul. — Tutelle de René, fils de messire François du Fresnay et de demoiselle Renée de Tinteniac. — Contrat de mariage entre Guillaume de Pluvié, écuyer, sieur de Ménéhouarn et du Vieux-Château, et demoiselle Renée Fleuriot, veuve de Julien de Cadillac, écuyer, sieur de Ménoray. — Abandon fait par Ambroise de la Motte, écuyer, et demoiselle Julienne de Talhouet, sa femme, à Hugues de la Motte, leur fils, de la maison, terre et seigneurie de Talhouet si-

tuées en la paroisse de Languidic. — Arrêts du parlement de Bretagne : relatifs aux travaux de fortification entrepris à Vannes, à Hennebont et à Blavet (le Port-Louis) par les sieurs d'Arradon et de Camors; — enjoignant aux soldats et autres gens sans aveu de vider la province dans un délai de 24 heures, sans rançonner ni fourrager le pays; — concernant la levée des Devoirs des États dans les villes d'Auray et d'Hennebont; — appelant aux armes les gentilshommes et les paroisses du « plat pays » de Bretagne pour s'opposer aux troupes du duc de Vendôme qui étaient entrées dans la province. — Déclarations et lettres-patentes de Louis XIII : concernant la Religion-Prétendue-Réformée; — érigeant, en faveur de messire Charles de Maillé, seigneur de Kermavan, ladite seigneurie de Kermavan en marquisat, celle de Sesploué, unie à celle de la Marche, en comté, celle de la Forêt en baronnie; — confirmant l'édit de Nantes; — renouvelant les ordonnances précédentes contre les duels; — portant règlement contre le luxe; — prescrivant la vérification du domaine du Roi dans le ressort de la juridiction royale d'Hennebont et Nostang; — affectant au payement du douaire de la Reine-mère plusieurs châtellenies et juridictions de la Bretagne; — défendant de lever des troupes sans commission expresse de Sa Majesté; — approuvant la conduite du sieur de Kerollin contre les partisans du baron de Camors à Hennebont, et nommant ledit sieur de Kerollin au commandement de cette ville; — défendant à tous pilotes, maîtres de navires et autres qui avaient des vaisseaux aux ports et havres de Bretagne de ne les laisser saisir par personne; — ordonnant au prévôt général de la province de Bretagne d'envoyer des archers dans les paroisses circonvoisines de Blavet pour empêcher les habitants de travailler aux fortifications de ce lieu; — renouvelant la défense de laisser entrer le duc de Vendôme en Bretagne; — rétablissant le baron de Camors dans le gouvernement d'Hennebont; — convoquant les députés d'Hennebont aux États de Bretagne dont la tenue avait été fixée à Nantes pour le 18 août 1614; — contenant les réponses du Roi aux remontrances des États; — exposant les intrigues du prince de Condé et de ses partisans; — ordonnant et prolongeant la suspension d'armes accordée pendant la guerre contre les seigneurs révoltés. — Lettres du Roi et de la Reine-mère : enjoignant aux habitants d'Hennebont de refuser l'entrée de leur ville au duc de Vendôme; — remerciant les juges de la sénéchaussée d'Hennebont de leur zèle pour le service du Roi, et les engageant à maintenir sous son obéissance Hennebont et Blavet; — prescrivant aux habitants d'Hennebont de fermer leurs portes au prince de Condé et autres seigneurs révoltés; — exposant au parlement de Bretagne la conduite des Princes, et l'invitant à résister à tout mouvement qui se déclarerait en leur faveur dans l'étendue du ressort; — renouvelant aux habitants d'Hennebont l'ordre de se maintenir sous l'obéissance royale; etc. — Don viager de la terre et seigneurie de Sébervet fait à Anceaulme du Chesnel, écuyer, sieur dudit lieu, par messire Charles de Maillé, marquis de Carman (Kermavan). — Bail, à titre de sous-ferme, des revenus du domaine royal en la juridiction d'Hennebont.

B. 2406. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier.

1652-1654. — Causes d'audience et d'office. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : d'une portion du lieu noble de Penmené en la paroisse de Lesbins, au profit de noble homme Pierre Brochereul; — d'une maison située au faubourg de la Rue Neuve à Hennebont, au profit de nobles gens Jean Eudo et Bertranne Laurans, sa femme, sieur et dame de Saint-Maudé, la dite maison dépendant de la succession de noble homme Louis Eudo sieur du Pou; — de terres situées en la paroisse de Merlévenez, au profit de missire Julien Le Roy, prêtre; — de la terre et seigneurie de Kergano située en la paroisse de Persquen, au profit de dame Françoise Guyomar, dame douairière du Coscro; — d'une tenue située au village de Kersquinidan, en la paroisse de Meslan, au profit de noble homme Yves Geffroy, sieur de Kerispertz; — d'une maison située au faubourg de la Vieille-Ville d'Hennebont, au profit de noble homme Thomas Dondel, sieur de Brangollo; — des fiefs et seigneuries de Locmaria-Longueville et Rédené s'étendant sur les paroisses de Locmalo, Ploërdut, Lignol, Rédené, Saint-Adrien, Arzano et autres, au profit de messire Louis de Rohan prince de Guémené, comte de Rochefort et de Montauban; — du fonds de l'ancien lit de l'étang de Saint-Symphorien, en la paroisse de Nostang, au profit de noble homme Gilles Blanchard, sieur de Kerpunce; etc. — Apprécis des grains au marché d'Hennebont; au mois de septembre 1652, la perrée de seigle vaut 12 livres 4 sous, celle de froment 22 livres, celle d'avoine 5 livres, celle de mil 10 livres, et celle de blé noir 9 livres. — Déclarations de chargements de navires. — Lettres de provisions de l'office d'alloué en la juridiction royale d'Hennebont en faveur de maître Pierre Picot, avocat au parlement de Bretagne. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre Antoine Davesnes et demoiselle Jeanne de Fontenaille, sa femme; — entre Roland de la Couldre, écuyer, et demoiselle Jeanne Bizien, sa femme, sieur et dame de Beauregard. — Bail à « fur » des réparations à faire au presbytère de Guidel. — Contrats de mariage : entre messire Nicolas de Talhouet, che-

valier, seigneur de Kerservant, le Dréors, Pontsal, Crémenec, etc., et demoiselle Nicole de Cosnoal, dame de Saint-Georges; — entre Jérôme Pezron, écuyer, seigneur de Pesselan, du Leslé et autres lieux, et dame Jeanne Bino, veuve de messire Julien de Stanguingant, seigneur de Sconhael. — Bail judiciaire des terres et seigneuries de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet. — Extrait des registres du Conseil d'État relatif aux offices d'huissiers, sergents, notaires, arpenteurs et autres. — Baux à ferme des Devoirs dans les différents évêchés de Bretagne, pour parvenir au payement de la somme accordée au Roi par les États de cette province.

B. 2407. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1669. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyage. — Procès entre noble homme Jérôme Maillard, sieur de Lagenoye, et Louis Poezenara, relativement au « congément » d'une tenue dépendant de la maison du Lobo, en la paroisse de Kervignac.

B. 2408. (Registre.) — In-folio, 283 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'audience. — Enregistrement sommaire des causes et des sentences. — Enregistrement des défauts.

B. 2409. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1669-1670. — Causes d'audience et d'office. — Enregistrement des actes d'affirmations de voyage. — Procès entre Pierre de Casaux, écuyer, et Pierre Bernada, marchand à Bordeaux, au sujet de la vente faite à ce dernier par la mère dudit de Casaux de quarante-six tonneaux et demi de vin de Gascogne clairet, à raison de dix-neuf écus le tonneau. — Partage en quatre « loties » des biens provenant de la succession d'Olive Hirgair, en la paroisse de Kervignac. — Procès entre Pierre de Pluvié, écuyer, sieur de Kerleau, adjudicataire du bail à ferme de la terre et seigneurie de Keroman, et les métayers de ladite seigneurie, au sujet des grains provenant de cette terre.

B. 2410. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1670. — Causes d'audience et d'office. — Déclarations de majorité : pour Jacquette Kerserho, de la paroisse de Merlévenez; — pour Hélène Boulart, de la paroisse de Kervignac. — Donation mutuelle de leurs meubles entre Mathurin Hardy et Marie Le Vigouroux, sa femme. — Décrets de mariage : pour Jean Perrot, de la paroisse de Kervignac, et Suzanne Jégo, de la paroisse de Merlévenez; — pour Jacques Le Bihan, de la paroisse de Kervignac, et Jeanne Guillemot, de la même paroisse. — Apprécis des grains au marché d'Hennebont; au mois de mai 1670, la perrée de froment vaut 14 livres 10 sous, celle de seigle 6 livres 12 sous, celle de grosse avoine 5 livres 12 sous, celle d'avoine commune 4 livres 10 sous, celle de mil 7 livres 10 sous, et celle de blé noir 6 livres 16 sous. — Vente judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de Gilles Le Gal. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Jean de Baud, écuyer, sieur de Queroual. — Contrat de mariage entre messire René-Anne Le Doulce, seigneur de Corrorgant, et demoiselle Marguerite-Gabrielle Jourdain du Couëdor. — Arrêt du parlement de Bretagne sur l'édit royal relatif à la marine de cette province.

B. 2411. (Registre.) — In-folio, 275 feuillets, papier.

1670-1672. — Causes d'office. — Tutelle des enfants mineurs : de Jacques de Broël, écuyer, et de dame Louise Guimarho, sieur et dame de Kerlavarec; — de messire Jean Le Roy, sieur de Keralno et de dame Jacquette Le Flo. — Déclaration de majorité et curatelle pour Yves Le Quellenec, du village du Moustoir-Legril en la paroisse de Plouhinec. — Décret de mariage pour Jeanne Le Floch, de la ville du Port-Louis, et Patern Le Gallic. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont le 15 septembre 1672 : la « perrée » du froment le plus beau, 11 livres; la perrée de seigle, 4 livres 8 sols; la perrée du plus beau mil, 6 livres; la perrée de blé noir, 4 livres 16 sols; la perrée de grosse avoine la plus belle, 4 livres 10 sols; la bonne avoine commune, 4 livres 4 sols.

B. 2412. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

1671-1672. — Causes d'audience. — Procès entre Françoise Guilloux veuve d'Antoine Allain d'une part, François Allain, sieur de la Varenne, Olivier Le Prado, Jacquette et Antoinette Allain d'autre part, relativement au partage des meubles dépendant de la communauté d'entre ladite Françoise Guilloux et ledit Antoine Allain. — Requête de Hyacinthe de Cosnoal, écuyer, seigneur de Saint-Georges, par laquelle il demande la permission de faire procéder à l'inventaire des effets de la succession de Jérôme de Cosnoal, seigneur du Crano, dont il était héritier principal et noble sous bénéfice d'inventaire. — Auto-

risation donnée par la sénéchaussée d'Hennebont à honorable homme Guillaume Le Calvé, en conséquence des lettres de concession du droit de « papegault » aux habitants de l'île de Groix, de jouir du devoir de vingt tonneaux de vin accordé par lesdites lettres à l'abatteur dudit papegault, et de les débiter ou faire débiter.

B. 2413. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1672-1673. — Causes d'office. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre honorables gens Louis Le Gentil et Marie Dilhuit sa femme. — Déclaration du Roi pour le service de M. le premier président du parlement de Bretagne dans les deux semestres. — Édit royal pour faire jouir les roturiers de la province de Bretagne des biens nobles par eux possédés, en payant la valeur de deux années du revenu desdits biens. — Lettres-patentes pour l'érection d'une Chambre souveraine en Bretagne, pour connaître des affaires du domaine et autres extraordinaires en ladite province. — Déclarations : pour l'aliénation des petits domaines jusqu'à la somme de 409 livres de rentes; — portant création de plusieurs offices au parlement, aux présidiaux et autres juridictions de Bretagne. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont le 6 juillet 1673, le 7 septembre de la même année, etc. — « De par le Roi » relatif à l'ouverture des hostilités contre les Espagnols (19 octobre 1673).

B. 2414. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1674. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Ordonnances du Roi relatives : aux prises maritimes; — à la fermeture des ports de la province de Bretagne.

B. 2415. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier.

1674-1675. — Causes d'audience. — Affirmations de voyages au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont. — Procès entre Bernard Le Moign, capitaine de la frégate *La Renommée*, et les officiers et matelots de son équipage, relativement au partage de la prise faite par ladite frégate d'un navire hollandais. — Partage de la succession de Pierre Portanguen, en la paroisse de Merlevenez. — Poursuites exercées par Julien Aumont, sieur du Linteau, contre Georges Kerrart « facteur du messager » de la ville d'Hennebont à Rennes, pour cause de perte d'un saumon adressé par ledit Aumont à la dame du Plessis-Kerdrého. — Acte par lequel demoiselle Jeanne Prarié, veuve de noble homme Jean Cherel, demeurant en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, déclare renoncer à la communauté de biens d'entre elle et son mari.

B. 2416. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

1674-1676. — Causes d'office. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Le Calloch, demeurant à la métairie noble de Kerbervet, en la paroisse de Quistinic. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Décret de mariage pour noble homme René de la Chapelle et demoiselle Anne Héliez, dame de Mezauroch. — Congés accordés par le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne : à Michel Gauvin pour armer en guerre la frégate *L'Espérance* et courir sus aux Espagnols, Hollandais et autres ennemis du royaume; — au sieur de Kergrech pour armer la frégate *La Renommée;* — à Bernard Le Moign pour armer la frégate *La Toison d'Or;* — rôles des équipages des deux derniers navires. — Poursuites de maître Martin du Fresnoy, fermier général des Aides de France, contre les cabaretiers, hôteliers et autres débitant vin, cidre, bière, eau-de-vie et autres breuvages dans l'étendue du bailliage de Guémené, pour qu'ils soient condamnés à permettre les visites du clerc-marqueur préposé audit bailliage. — Déclaration du Roi portant règlement pour la vente du tabac. — Bail à ferme des domaines et droits domaniaux appartenant au Roi sous les seigneuries de Vannes, Muzillac, Auray, Hennebont, Quiberon, Nostang et Ploermel. — Edit du Roi portant règlement pour le nouveau droit à lever sur les papiers et parchemins timbrés. — Statuts de la confrérie des bouchers d'Hennebont érigée sous le patronage de Saint-Louis. — Curatelle de messire Florent-Louis Jacquelot, chevalier, seigneur de la Motte, fils de feu messire Louis Jacquelot, seigneur de la Motte, conseiller au parlement de Bretagne.

B. 2417. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1675. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont : condamnant Anne Le Gouvello, sieur de Rosmeno, à payer les rentes d'un contrat de constitut au profit de l'hôpital Saint-Louis d'Hennebont, sur la requête de noble homme Jacques Eudo, sieur de Kerdrou, prévôt et administrateur dudit hôpital; — défendant à Jean Ézéquel et à Jean Jamet, égailleurs des rôles de la paroisse de Lesbins, de comprendre à l'avenir dans ces rôles le lieu noble de Saint-Trichau, en conséquence des réclamations de Guillaume Le Gal, écuyer, sieur de Kermorgant, propriétaire dudit lieu; — permet-

tant à noble homme Henri Daviers, ci-devant fermier des domaines de la cour d'Hennebont, de faire saisir sur Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan, les héritages dépendant des successions des sieurs de Keroual et de Pratmeur, qui relevaient du fief du Roi, et dont ledit sieur de Chefdubois n'avait point fourni minu et déclaration.

B. 2418. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1676. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de cette sénéchaussée : défendant à toutes personnes de faire fonctions de chirurgie dans l'étendue du ressort, de tenir boutique ouverte et « mettre bassin hors, » sans avoir été, au préalable, examinées et reçues à faire lesdites fonctions, conformément aux arrêts du parlement de Bretagne, du 26 août 1658, 27 juin 1668 et 7 novembre 1670; — enjoignant à tous les recteurs des paroisses du ressort d'avoir des registres chiffrés et millésimés de l'un des juges de la sénéchaussée, pour y inscrire les baptêmes, mariages et sépultures, selon la nouvelle ordonnance, et de les apporter au greffe dans la quinzaine après l'expiration de chaque année. — Amnistie accordée par le Roi aux séditieux de la province de Bretagne. — Édit du Roi relatif aux échanges. — Déclaration royale concernant le tarif des droits pour les ports de lettres.

B. 2419. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1676. — Causes d'audience. — Procès entre noble homme Charles Bausse, sieur de la Baronnière, et Jean de Broël, écuyer, sieur de Kerluarec, autorisé par Mathurin de Stanchingant, sieur de Sconhel, son curateur spécial, au sujet de marchandises livrées au second par le premier. — Sentences de la sénéchaussée : en faveur de deux habitants de la paroisse de Lesbins qui se plaignaient d'avoir été surtaxés dans le rôle de ladite paroisse ; — au profit de plusieurs vassaux des seigneuries de la Rochemoisan et Fiefs-de-Léon sous la princesse de Guémené, contre Julien Pezron, seigneur de Pennelan, fermier desdites seigneuries, relativement au payement des rentes dues par lesdits vassaux.

B. 2420. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1676-1677. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Acte par lequel Jean Breton, adjudicataire de la ferme du tabac et de la marque sur l'étain, nomme Louis Burel, marchand à Hennebont, son commis et garde-magasin dans ladite ville. — Déclaration par laquelle Vincent Beaujouan, seigneur de Kermadio, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bretagne, désirant être pourvu des saints ordres de prêtrise, affecte à sa subsistance une rente annuelle de 200 livres à prendre sur le fonds et les édifices du lieu du Parc situé en la paroisse de Kervignac. — Congé donné par le duc de Chaulnes à Michel Gauvin pour armer en guerre la frégate *La citadelle du Port-Louis;* rôle de l'équipage de cette frégate. — Contrat de mariage entre messire Sébastien Gouyon, seigneur des Rochettes, et demoiselle Françoise-Agnès de Baud, fille aînée de feu messire Vincent de Baud, seigneur de Brécéant, et de dame Jeanne Cousturet. — Décret de mariage pour messire Jacques de Pluvié, seigneur de Ménéhouarne, et demoiselle Anne du Bouëtiez, dame du Quellenec, fille de feu messire Vincent du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, et de dame Renée Fournoir.

B. 2421. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1676-1678. — Causes d'audience et d'office. — Procès entre messire François-Joseph Dernoton, conseiller au parlement de Paris, et plusieurs vassaux de la seigneurie de Meslan, relativement aux rentes dues par ces derniers. — Déclaration par laquelle dame Jacquette du Bouëtiez, veuve de messire Guy de Lopriac, chevalier, seigneur de la Haute-Touche, renonce à la communauté de biens d'entre elle et son mari. — Procès entre demoiselle Gillette Courtet, veuve de maître Pierre Gainche sieur de Maupas, et Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan, au sujet des héritages vendus sur les enfants mineurs de feu Jean de Baud, écuyer, sieur de Keroual. — Acte par lequel messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, capitaine de cavalerie, déclare accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de sa mère, dame Renée-Françoise de Lannion, marquise de Pontcallec.

B. 2422. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1677. — Causes d'audience. — Procès : pour acte obligatoire entre Marie Hirgair, veuve de Patern Le Guennec, et Julien Le Runigo ; — entre noble homme Vincent Perrier, sieur des Ormeaux, et noble homme Jean Le Roy, sieur de Toullenay, relativement à une somme de 30 livres due par le second au premier pour une année de ferme de greniers; — entre noble homme Charles Huby, sieur de Kerguio et de Keroman, et noble homme Julien Le Mezec,

sieur de Kermoustoir, au sujet du payement d'une rente constituée réclamée par le premier. — Sentence de la sénéchaussée qui condamne René Guyomarch, « domainier » de la seigneurie de Bodory, à fournir à messire François Le Boudoul, seigneur de Keraudrun, Bodory et autres lieux, aveu et description des terres qu'il possède sous lui, suivant les arrêts et règlements de la Cour.

B. 2423. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1677. — Causes d'audience. — Vente judiciaire des biens provenant de la succession de Guillaume Dondel, écuyer, sieur de Keruzenec, saisis à la requête de Thomas Dondel, écuyer, sieur de Brangolo. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence du parlement de Bretagne qui condamne au service du Roi dans la garnison de Belle-Ile, sa vie durant, un voleur appelant d'autre sentence de la juridiction de Pontivy par laquelle il avait été condamné à mort. — Déclarations du Roi : modérant les amendes infligées à propos des contraventions sur le papier ou parchemin timbré et sur le tabac ; — concernant le contrôle des exploits. — Ordonnances relatives à la liberté de la pêche pour toute sorte de bâtiments le long des côtes de France, Espagne, Flandre, Hollande, Angleterre, Écosse, Groënland, Irlande, Terre-Neuve et autres pays d'Amérique. — Apposition sur le registre d'audience, par maître Jean Chesneau, receveur de la ferme générale du tabac et de la marque de l'étain au bureau du Port-Louis, des empreintes des cachets dont il doit se servir pour vérifier le débit desdits tabacs et étain. — Sentence du parlement de Bretagne contre les sieurs de Trélo, de Vaujouan, de Vaudequy et de L'Hospital, convaincus de s'être battus en duel sur les buttes de la ville de Redon, contrairement aux édits du Roi.

B. 2424. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1677-1678. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Commission du commis-ambulant en faveur du sieur Louis Apvril, dans le département de Vannes et de Quimper-Corentin, pour la vérification des tabacs et des ouvrages d'étain. — Acte par lequel haute et puissante dame Anne de Rohan, princesse de Guémené, veuve de Louis de Rohan, confirme le don fait par elle et par son mari à noble homme Martin Gaignart, son conseiller et secrétaire ordinaire, de l'usufruit et jouissance, sa vie durant, du greffe de la juridiction de la Rochemoisan, outre une rente et pension viagère de 400 livres, le tout en reconnaissance des bons services rendus depuis quarante ans par ledit Gaignart auxdits seigneurs de Guémené. — Donation d'une pension viagère de 500 livres faite par haut et puissant seigneur Armand-Charles La Meilleraye, duc de Mazarin, gouverneur particulier du Port-Louis, etc., à maître Jean Pessy son aumônier. — Tutelle des enfants mineurs de messire Louis Boterel et de dame Marguerite du Plessix, seigneur et dame de Kerisouet et de la Porte-Caric. — Déclaration de majorité pour messire Jérôme de Lopriac, chevalier, seigneur de la Haute-Touche, capitaine au régiment de la Marine, fils aîné de défunts messire Guy de Lopriac, seigneur de la Haute-Touche, et dame Catherine Le Gouvello.

B. 2425. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1678-1679. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont : autorisant demoiselle Renée Le Labourier, veuve de noble homme Jean Raguideau, capitaine du château de Guémené et procureur-fiscal de la principauté du même nom, à poursuivre le payement des biens meubles dépendant de la succession de son mari et achetés par différents particuliers ; — donnant acte à messire Yves Kerserho de l'aveu et déclaration qu'il fournit à messire Hyacinthe de Cosuoal, seigneur de Saint-Georges, des terres qu'il possède sous lui au village de Kervarlay, en la paroisse de Plouhinec ; — condamnant Jean Uhel et consorts à suivre le « distroict » du moulin appartenant à demoiselle Briande Guiardet, femme de noble homme Jacques Eudo, sieur de Kerdrou.

B. 2426. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1678-1679. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Extraits des registres du Conseil d'État relatifs à la confection du papier terrier et à la réformation des domaines royaux dans la province de Bretagne. — Contrat de mariage entre haut et puissant seigneur messire Joseph de Volvire de Ruffec, marquis dudit lieu, et demoiselle Magdeleine-Élisabeth de Baux de Sainte-Frique. — Tutelle des enfants mineurs de messire Olivier de Broël, seigneur dudit lieu, et de dame Mathurine du Bois.

B. 2427. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1678-1680. — Causes d'audience et d'office. — Déclaration faite au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont, par noble homme Isaac Renaud, relativement à la capture du vaisseau nommé *le Prince Henri* sorti du port de La

Rochelle, faite, en 1675, par des frégates de Flessingue. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Vincent Boutouillic, sieur de la Porte, par noble homme Georges Boutouillic, sieur de Castello, son frère. — Sentence de la sénéchaussée qui condamne missire Joseph Maillard, vicaire de la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont, à inhumer, dans l'église paroissiale dudit Saint-Caradec, le corps de Renée Le Meur, fille d'Olivier Le Meur, maître cordier et tonnelier, demeurant au village de Kerroch en ladite paroisse; et qui enjoint au sonneur de cloches de les sonner à cette occasion à la manière accoutumée, comme pour les autres paroissiens. — Décret de mariage pour Louis-Charles de Douville, sieur de Kerfrezec, et demoiselle Marie-Renée de Baud, dame de Keroual, fille de Jean de Baud, écuyer, et de dame Jeanne Le Hen.

B. 2428. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'audience. — Nomination de de maître Gilles Rondel pour remplir les fonctions de greffier de la sénéchaussée d'Hennebont après la mort de maître Louis Dramard, jusqu'à ce que les fermiers du domaine aient pourvu à cet office. — Sentences de la sénéchaussée : autorisant les poursuites contre plusieurs vassaux et fermiers des seigneuries de Kervéguen, la Motte, Lizaudren, le Vieux-Châtel et la Noë-Verte, faute à eux d'avoir fourni la déclaration de ce qu'ils devaient à messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec; — adjugeant aux créanciers de maître Jérôme Guesdon la somme de 400 livres à lui due par maître Alain Laigneau, sieur de la Villeneuve, pour prix de l'office de notaire royal qu'il lui avait vendu.

B. 2429. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1679-1680. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée qui permet à messire Alain de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, de faire enfermer au séminaire de Saint-Lazare, à Paris, son fils puîné, messire Jean-Bertrand de Guer, baron des Aubrays, afin de lui procurer le salut de son âme et d'éviter les désordres qu'il pourrait commettre dans ses débauches continuelles. — Édit du Roi qui règle au denier dix-huit l'intérêt des contrats de constitution de rentes dans le ressort du parlement de Bretagne. — Décret de mariage pour noble homme François de la Pierre et demoiselle Marie-Marguerite Le Roy, dame de Poulerveno.

B. 2430. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

1680-1681. — Causes d'audience et d'office. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Apprécis de grains. — Édits et déclarations du Roi : portant défense aux catholiques de contracter mariage avec ceux de la religion prétendue réformée ; — décidant que les juges ordinaires iront chez les malades de la religion prétendue réformée pour savoir s'ils veulent mourir en ladite religion ; — défendant à tous officiers, mariniers, matelots et autres gens de mer de servir en d'autres pays que dans le royaume de France, sous peine des galères à perpétuité ; — réglant la poursuite des contumaces ; — concernant l'incompatibilité des bénéfices. — Appropriement du lieu noble de Tréhonlo, situé en la paroisse de Persquen, au profit de messire François du Pérenno, chevalier, seigneur de Penverne. — Sentence de la sénéchaussée condamnant plusieurs tailleurs d'habits d'Hennebont à payer chacun la somme de 10 sous qu'ils devaient annuellement à leur confrérie érigée en l'honneur de Saint-Jean et de Saint-Michel et desservie dans l'église Notre-Dame. — Bail judiciaire : des héritages saisis sur Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan, à la requête de noble homme Louis Simonnet, banquier à Paris ; — des terres de Crémenec et de Keroual, situées en la paroisse de Priziac, au nom de messire Joseph de Volvire de Ruffec, chevalier, marquis du Bois-de-la-Roche, héritier bénéficiaire de messire Hyacinthe de Volvire, comte de Ruffec, son oncle.

B. 2431. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1680-1682. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de noble homme Louis Eudo, sieur de Kerlescouet, et de demoiselle Anne Riou. — Acte par lequel Robert de Douville, écuyer, sieur de Kerfresec, se constitue caution de René-Joseph de Chefdubois, écuyer, sieur de Talhouet, adjudicataire du bail à ferme des héritages du sieur de Restraudan. — Procès : entre Pierre-Amat-Jean Frain et Jacques Guillotin, marchands de vins en gros, d'une part, nobles gens Pierre Morand, Françoise Touchart, sa femme, et François Morand, leur fils, d'autre part, au sujet de la livraison de dix-huit tonneaux de vin d'Oléron achetés par ces derniers à raison de 73 livres 10 sous le tonneau ; — entre honorables gens Jacques Le Hunsec et Jean Fenoul, marchands, d'une part, François Tranchant, sieur de Langévinières, aussi marchand, d'autre part, relativement à la livraison de 106 barriques de sardines pressées, achetées par ce dernier à raison de 125 livres et de 130 livres tournois le tonneau.

B. 2432. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1681. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée, qui condamnent : messire Joseph de Volvire de Ruffec, comte du Bois-de-la-Roche, héritier bénéficiaire de messire Hyacinthe de Volvire de Ruffec, comte du Dréors, à payer à Charles Brouaud, sieur du Castel, docteur en médecine, la somme de soixante livres pour les visites par lui faites au feu sieur de Ruffec ; — messire Jérôme de Lopriac, chevalier, seigneur de la Haute-Touche, et messire René de Lopriac, chevalier, baron de Coëtmadeuc, son curateur spécial, à faire mettre en bail les héritages dépendant de la succession bénéficiaire de messire Guy de Lopriac, chevalier, seigneur de la Haute-Touche, père dudit Jérôme. — Bail à ferme, en conséquence de la précédente sentence, des terres de Kermain, Collobert et leurs dépendances, situées en la paroisse de Langonnet, sous la juridiction de Gourin.

B. 2433. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1681-1682. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Lettres-patentes du Roi qui commettent le sieur Guillon de Beauregard, auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne, au lieu et place du sieur de Pentreff, pour continuer le papier terrier et réformation des domaines de Rhuys et d'Hennebont. — Contrat de mariage entre messire René de Lopriac, chevalier, seigneur de Coëtmadeuc et autres lieux, conseiller au parlement de Bretagne, et dame Marguerite de Langourla, dame douairière du Hilguy. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie de Kerouallan appartenant à Louis-Charles de Kerouallan, écuyer, sieur dudit lieu. — Lettres-patentes confirmant l'établissement dans la ville du Port-Louis du couvent des religieux Récollets précédemment fixé à Sainte-Catherine, en la paroisse de Riantec.—Sentence de la sénéchaussée qui condamne noble homme Augustin Luce, sieur de la Londe, receveur des impôts et «billots» dans les bailliages d'Hennebont et du Guémené, à payer à Laurent Bernard le prix de 40 pipes de vin « hors » pour le droit du « papegault » de la ville du Guémené que ledit Bernard avait abattu.

B. 2434. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

1682. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée condamnant : honorable femme Ollive Le Comte, veuve de Julien Langlois, à payer la somme de 60 livres à messire Michel Cillart, recteur de Kervignac, héritier de messire Pierre Cillart, ancien recteur de la même paroisse, en raison d'un acte obligatoire passé avec ce dernier ; — messire Nicolas Augeneau et consorts, héritiers bénéficiaires de noble homme Nicolas Augeneau, leur père, à payer la somme de 1,459 livres 5 sous, restant du prix de la ferme du prieuré des Montagnes, au père supérieur de la maison de l'Oratoire de Nantes, prieur dudit prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes situé en la paroisse de Plœmeur ; — Anne Le Doulce, écuyer, sieur de Couetorgant, à payer à noble homme Jean Rolland, marchand, la somme de 260 livres portée dans une cédule consentie audit Rolland ; — messire Julien Pezron, seigneur de Pennelan, tuteur des enfants de feu messire Louis Pezron et de dame Anne Duval, à payer à messire Jean Le Beux, prêtre, sacriste-perpétuel de la paroisse Saint-Michel de Quimperlé, la somme de 282 livres 4 sous 1 denier restant due pour la pension desdits mineurs.

B. 2435. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1682. — Causes d'audience et d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Édits et déclarations du Roi : ôtant aux huguenots des ressorts des parlements de Bretagne, Aix et Dijon, la liberté qu'ils avaient de procéder à Paris et à Grenoble ; — défendant à ceux de la religion prétendue réformée de s'établir dans les pays étrangers ; — portant règlement pour la punition de ceux qui, ayant été bannis, seront repris de justice. — Arrêt du conseil d'État, ordonnant que les avocats catholiques concluront en toutes choses, à l'exclusion de ceux de la religion prétendue réformée. — Arrêts du parlement de Bretagne, faisant défense à tous les recteurs des paroisses de cette province : de s'absenter de leur cure sans cause légitime et sans permission de leur évêque ; — d'exiger aucun droit pour l'administration des sacrements, etc. — Ventes judiciaires : de la coque d'un navire anglais échoué à la côte de Plouhinec et des vins qu'il contenait ; — du manoir de Bémat et dépendances, situés dans la paroisse d'Inzinzac, saisis par dame Anne de Rohan, princesse du Guémené, duchesse douairière de Montbazon, sur dame Anne des Fontaines, dame de Keranguen, héritière bénéficiaire de dame Anne du Quellenec sa mère ; — de la terre de Locunollay située en la paroisse de ce nom, dans l'évêché de Cornouaille, saisie, à la requête de noble homme Louis Carré, sieur du Rest, sur demoiselle Noëlle Le Mercier, veuve de noble homme Louis Carré, sieur de la Villeneuve. — Testament de messire Jean de Pluvié, chevalier, sei-

gneur de Ménéhouarn et autres lieux. — Baux judiciaires : des terres et seigneuries de Crémenec et de Keroual, situées en la paroisse de Priziac; — des héritages dépendant des successions de Sébastien Beaujouan, écuyer, sieur de Kermadio, et de demoiselle Jacquette Tourboul, sa femme; — des terres du marquisat de Pontcallec s'étendant sur les paroisses de Berné, Plouay, Cléguer, Inguiniel, Lanvaudau, Quistinic, Bubry, Caudan et Saint-Caradec-Hennebont; ainsi que des terres et seigneuries de la Porte-Neuve et de Kergunuz situées dans les paroisses de Riec et de Trégunc, évêché de Cornouaille.

B. 2436. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience et d'office. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Ordonnances, édits et déclarations du Roi : portant règlement contre ceux qui se disent devins et contre les empoisonneurs; — défendant aux gens de la religion prétendue réformée de sortir du royaume sans permission; — leur interdisant la faculté d'être pris pour assesseurs dans les procès; — ne leur permettant de s'assembler que dans les temples et en présence d'un ministre; — concernant les biens par eux délaissés à ceux de leur religion ; — condamnant à l'amende honorable et au bannissement perpétuel les ministres qui souffriront des relaps et apostats dans les temples; — concernant : les bohémiens, leurs femmes et leurs enfants; — les saisies et exécutions faites pour la levée et le recouvrement des deniers royaux; — le rétablissement des études du droit canonique et du droit civil; — les mahométans et idolâtres qui voudront se faire chrétiens. — Arrêts du conseil d'État : portant défense à tous procureurs, notaires et sergents de la province de Bretagne de faire aucune fonction de leurs offices sans avoir obtenu du Roi des lettres de provisions; — ordonnant que ceux de la religion prétendue réformée ne pourront avoir d'écoles que dans les lieux où l'exercice public de ladite religion se trouvera établi. — Arrêt du parlement de Bretagne touchant la perception des fruits de « malfoy » et le recouvrement des droits seigneuriaux. — Acte par lequel Pierre Le Vacher, sieur de Lohéac, et autres fermiers des domaines de l'évêché de Vannes délèguent, pour faire la recette du domaine d'Hennebont, maître Jacques Cornic, notaire et procureur audit Hennebont. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie de Cororgant en Saint-Tugdual.

B. 2437. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

1682-1683. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée : condamnant divers particuliers à payer à noble homme Antoine Mauduit, commis des fermiers des Devoirs, le devoir des vins débités par eux depuis une certaine époque; — concernant la vente du lieu de Prat-er-Grouahic et autres héritages saisis, à la requête de Jean Le Guillec, sieur de Penpoullo, sur René de Kermellec, sieur dudit lieu; — nommant des experts pour rapporter procès-verbal de l'état du presbytère de Locmalo près de Guémené; — ordonnant le payement de la pension viagère convenue pour sœur Jeanne Jafreguy, religieuse professe au couvent des Ursulines d'Hennebont.

B. 2438. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1682-1684. — Causes d'audience et d'office. — Acte par lequel messire Nicolas Angeneau, recteur de la paroisse de Saint-Caradec-lès-Hennebont, pour parvenir à l'attouchement des deniers provenant du bail à ferme des terres et héritages de feu noble homme Nicolas Angeneau, sieur de la Chesnaye, son père, présente comme caution maître Alain Dilhuit, son procureur. — Déclaration par laquelle demoiselle Françoise Eudo, fille de défunts Claude Eudo et Anne Pitouays, sieur et dame de Tresconédic, accepte la succession de son père sous bénéfice d'inventaire. — Acte par lequel dame Jeanne de Chefdubois, veuve de Robert de Douville, écuyer, renonce à la communauté d'entre elle et son mari.

B. 2439. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1684-1687. — Causes d'audience et d'office. — Affirmations de voyages faites au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont. — Prestation de serment de René de la Serpauday et de Jacques Proffit, comme commis à la marque des devoirs d'impôts et « billots » au bailliage du Guémené. — Déclaration par laquelle noble homme Vincent Dubois, sieur du Bot, pour parvenir à l'attouchement de sommes à lui adjugées contre René Baëllec, écuyer, sieur de Kermouel, présente pour caution maître Alain Laigneau, son procureur. — Nomination de priseurs chargés de procéder à l'estimation des droits édificiers d'une « tenue » située au village de Kerfourcher, en la paroisse de Plouhinec.

B. 2440. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1685-1686. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée : déclarant une obligation exécutoire au nom de noble homme Charles Bausse, sieur de la Baronnière, vers demoiselle Marie Lepeltier, veuve de maître Antoine Bellondeau ; — condamnant demoiselle Marie Lestrohan, veuve de noble homme Jean Dubois, sieur des Sablons, à payer à missire Jean Le Bel, recteur de Lesbins, et aux autres prêtres de cette paroisse la somme de 36 livres pour deux années de rente d'une fondation faite par feu noble homme Claude Le Milloch, sieur de Keroret ; — ordonnant aux paroissiens de Saint-Caradec-Hennebont de faire les déclarations nécessaires pour établir un nouvel « égail » des impôts.

B. 2441. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de messire René de Lopriac, chevalier, seigneur de Coëtmadeuc, marquis d'Assérac, conseiller en la Grande Chambre du parlement de Bretagne, des maisons, terres et seigneuries du Dréors, de Crémenec et de Keroual, acquises de messire Joseph de Volvire du Ruffec, chevalier, marquis du Bois-de-la-Roche ; — au profit de noble homme Guillaume Touchart, sieur de la Sollaye, d'un canton de terre vague situé dans la coulée de la lande de Keriouay. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Bannie de la succession bénéficiaire d'Yves Lucas, sieur de la Vigne. — Acte par lequel messire René, chef de nom et armes de Toulbodou, chevalier, seigneur de Cuitfos, déclare faire une démission générale et entière de tous ses biens meubles et immeubles en faveur de messire Louis de Toulbodou, son fils aîné, sous l'autorité de son oncle messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Pallevart, conseiller au parlement de Bretagne. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de noble homme Sébastien Baëllec, sieur de Kerleshouarne, saisis à la requête de haut et puissant seigneur Charles de Rohan, prince du Guémené, duc de Montbazon, etc. — Bail judiciaire des héritages, tombés en rachat, de messire Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, seigneur de Saint-Georges.

B. 2442. (Registre.) — In-folio, 215 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'office. — Déclarations de majorité : pour demoiselle Vincente Caignart, dame de Comaiso ; — pour Gilles Robellet, fils de Michel Robellet et de Jeanne Jégado. — Décrets de mariage : pour François Le Padellec, de la paroisse de Kervignac, et Marguerite Audic, de la paroisse de Nostang ; — pour noble homme Jean Duval, natif de la ville de Morlaix (Finistère), et demoiselle Louise Le Tourneur, demeurant en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec. — Tutelles des enfants mineurs : de Julien Rio, du village de Locohen en la paroisse de Kervignac ; — de Georges Le Godec, du village de Kerviherne en la paroisse de Merlevenez ; etc.

B. 2443. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

1686-1687. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement d'actes obligatoires entre : messire Jean-Baptiste de Cornulier, conseiller au parlement de Bretagne, et Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan ; — maître François Allot, sieur de Kéronnez, et messire Louis Mauguer, recteur de Meslan ; — noble homme Charles Bréart, sieur de Boisanger, fermier des Devoirs du Port-Louis, et Sébastienne Jégo ; — noble homme Charles Bausse, sieur de la Baronnière, et François de la Pierre, écuyer, sieur de Talhouet ; — noble homme Jean Houllette, sieur des Rochers, lieutenant ordinaire sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, et dame Barbe-Françoise de la Fresnay, veuve de Guillaume Ryou, écuyer, sieur du Plessix, remariée à Jean Penguern, écuyer, sieur de Lisle ; etc.

B. 2444. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1687. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de messire Guillaume de Marbeuf, chevalier, comte de Laillé, des terres et seigneuries de la Vigne et Spinefort, dépendant de la succession bénéficiaire de dame Mathurine de Baud ; — au profit de Roland Mahé et de Jeanne Magdeleine, sa femme, d'une tenue « vêtue, logée et herbergée, » située au village de Kerdronquis, en la paroisse de Caudan ; — au profit de François Le Garff, d'une tenue située au village de Lezavalch, en la paroisse de Merlevenez ; — au profit de Jean de Bersier, sieur de Lizaudière, maître-orfèvre, d'une tenue située au village du Nestadio, en la paroisse de Plouhinec ; etc.

B. 2445. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1688. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement d'actes obligatoires ou de

rentes constituées entre : messire François Boylesve, conseiller au parlement de Bretagne, et Jean Pezron; — Jacques de Benerven, écuyer, sieur de Kerguenel, et François Le Fichant; — noble homme Nicolas Le Cleff et noble homme Louis Lhermitte; — messire Jean Le Livec, chanoine et théologal de Quimper, et noble homme Mathieu Pitouays, sieur de Kerbloy; — messire Pierre Raguideau, doyen de l'église collégiale du Guémené, et François Le Rouge, écuyer, sieur de Marhala; — messire Jean Geffroy, chevalier, seigneur de Kervégant, conseiller au parlement de Bretagne, et Pierre Danet, maître-menuisier; etc.

B. 2446. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de Guillaume Pouédras, demeurant en la Rue Neuve d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — d'Yves Le Floch, du village du Moustoir, en la paroisse de Kervignac; — de Georges Le Bouédec; etc. — Déclarations de majorité : pour Yves le Moign, demeurant au lieu noble de Kerouallan, paroisse de Kervignac; — pour Joseph Le Lidour; — pour Joseph Le Quellenec; etc. — Décrets de mariage : pour Julien, Nicolas et Marguerite Le Corre; — pour Pierre Couglat et Julienne Ehouarne; — pour Jean Pinson et Louise Le Tallec; etc.

B. 2447. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1688-1689. — Causes d'audience et d'office. — Tutelle des enfants mineurs de nobles gens Yves Le Prado, sieur de Poulprio, et Marie Le Verger. — Acte par lequel noble homme Gilles Rondel, sieur de Lespiney, adjudicataire du bail à ferme des héritages dépendant de la succession bénéficiaire du sieur de Kermadio, afin de parvenir à l'attouchement du prix de ladite adjudication, présente comme caution noble homme Joseph Jouan, sieur de Penhoët, marchand à Hennebont. — Procès entre Mathurin Stanguingan, sieur de Sconhel, et Marc Le Pape, meunier, relativement à la ferme du moulin de Sconhel.

B. 2448. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1689. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie de Kerfrezec s'étendant sur les paroisses de Plouhinec et de Riantec, à la requête de dame Marie-Renée de Baud, veuve de Louis-Charles de Donville, écuyer, sieur de Kerfrezec. — Vente judiciaire de biens saisis au village de Couétizer, en la paroisse d'Inguiniel, à la requête de messire Guy du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerhollain, héritier principal et noble, sous bénéfice d'inventaire de messire Guillaume du Bahuno, chevalier, seigneur de la Demiville, son père.

B. 2449. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1689-1690. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Acte par lequel François de Farcy, écuyer, sieur de Kerleau, gouverneur de Vitré, intéressé dans la ferme générale des Devoirs des États, impôts et billots de la province de Bretagne, fermier desdits Devoirs pour les évêchés de Vannes et de Nantes, donne à noble homme Claude de Bonnefons procuration générale pour diriger, recevoir et administrer lesdits Devoirs, impôts et billots dans toute l'étendue du bailliage d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de Julien Caignart, écuyer, sieur de Brangollo; — de noble homme Georges Boutouillic, sieur de Castello.

B. 2450. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1690. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Acte par lequel le premier chirurgien du Roi, chef de la chirurgie et barberie du royaume, garde des chartes et privilèges dudit art, nomme Charles Le Gendre, son lieutenant et commis dans le bailliage d'Hennebont, pour y veiller à la conservation des statuts et ordonnances dudit état. — Mise en adjudication de l'office de sénéchal de la juridiction royale d'Hennebont, saisi sur messire Mathurin du Vergier, chevalier, seigneur du Ménéguen, à la requête de messire Yves Maurice, seigneur de Coëtquelven, ancien procureur général en la Chambre des comptes de Bretagne.

B. 2451. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1691. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée : condamnant Denis Le Clouerec, Jean Le Postec, Marie Kerven, Louis Rivallan et autres, à payer divers actes obligatoires et rentes constituées à dame Jeanne-Renée Huby, dame douairière du Diarnelez; — contraignant dame Barbe-Françoise de la Fresnay, veuve de Guillaume Riou, écuyer, sieur du Plessix, remariée à Jean de Penguern, sieur de Lisle, à compter le nombre de 45 minots de froment à la prieure du prieuré de Kerguélen, religieuse ursuline d'Hennebont, pour dix années de rente due audit prieuré par ledit Riou; — obligeant messire Pierre-

Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, seigneur de Saint-Georges, à recevoir en nature les rentes dues par les fermiers et domaniers des terres et seigneuries de Kermérien et du Cranno.

B. 2452. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1691. — Causes d'audience et d'office. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bannies d'appropriement : au profit de Nicolas Le Marchand, de deux maisons situées en la rue du Vicaire à Hennebont; — au profit de Françoise Guéran, veuve de Pierre Lescop, de deux maisons situées en la Grande-Rue de la ville du Port-Louis; — au profit de Vincent Le Bihan, d'une portion de tenue située au village de Kervarlay en la paroisse de Plouhinec. — Vente judiciaire des héritages dépendant de la succession bénéficiaire d'Yves Nicol, situés aux villages de Saint-Uzaouen et Saint-Patern en la paroisse de Meslan. — Baux judiciaires : de la récolte d'une année de la terre et seigneurie de Kerouallan s'étendant en la paroisse de Kervignac, tombée en rachat par suite du décès de Jacques Baëllec, écuyer, sieur de Locunollay; — de la terre et seigneurie de Pratmeur, saisie sur Jacques de Baud, écuyer, sieur de Keroual, à la requête de messire Jean de Kermellec.

B. 2453. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclarations de majorité : pour messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, seigneur de Saint-Georges; — pour nobles gens Vincent, Isabelle, Thérèse et Marianne Le Prado, demeurant à Lorient, paroisse de Plœmeur. — Décrets de mariage : pour honorable homme Pierre Rousseau et honorable fille Jeanne Le Gudec; — pour Nicolas Ryo, du village de Trévelzun, paroisse de Merlevenez, et Radegonde Ryo, du village de Kercaradec, paroisse de Kervignac ; — pour Michel Le Lan et Louise Le Guennec, tous deux de la paroisse de Kervignac. — Tutelles des enfants mineurs : de noble homme Isaac de Lestanc, docteur en médecine à Hennebont; — de Pierre Le Fraper, du village de Tréauray, en la paroisse de Languidic.

B. 2454. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée pour payement d'actes obligatoires : entre messire Guy du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerollain, héritier principal et noble, sous bénéfice d'inventaire de messire Guillaume du Bahuno, chevalier, seigneur de la Demiville, et noble homme Guillaume de Castillon, sieur du Cosquer, tuteur de l'enfant mineur d'Armand Fournier et de demoiselle Radegonde de Castillon ; — entre maître Hyacinthe-Augustin Cornic, sieur de Kerlivio, d'une part, et Michel Lestanczec et consorts, d'autre part. — Autres sentences condamnant : Julienne Desormeaux, marchande, à envoyer à noble homme Charles Bréart, sieur de Boisanger, onze barriques de vin de Nantes à raison de 50 livres le tonneau ; — Jean Le Masson, à payer à René-François Geoffroy, écuyer, sieur de la Ville-Blanche, douze livres en argent, deux minots de froment rouge, huit minots d'avoine et douze chapons, pour deux années de rente dues par ledit Le Masson sur un domaine « congéable » situé en la paroisse de Languidic.

B. 2455. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Baux judiciaires : des héritages tombés en rachat par suite du décès de Jacques Baëllec, écuyer, sieur de Locunollay ; — des biens dépendant de la succession bénéficiaire d'Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Riou Le Moenne, écuyer, et dame Jeanne Chertier, seigneur et dame de Boisriou, Pratermel et autres lieux. — Bannies d'appropriement : au profit de messire René de Lopriac, chevalier, baron de Coëtmadeuc, des terres de Coëtrivas et de Penvernic acquises de messire Jean de Talhouet, chevalier, baron de Keravéon, et s'étendant sur la paroisse de Kervignac ; — au profit de noble homme Charles Le Corre, sieur du Sulladeau, du lieu noble de Kerlagadec, en la paroisse de Ploërdut.

B. 2456. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1692. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de messire François du Pérenno, chevalier, seigneur de Penvern, et de dame Marie-Magdeleine Descartes ; — de Guillaume Maheu et de Jeanne Le Flo. — Curatelle des mineurs de nobles gens Jacques Cornic et Marie Burel, sieur et dame du Merdy. — Déclaration de majorité pour demoiselles Louise Le Boudoul, dame de Kerendrun, et Jeanne Le Boudoul, dame de Bonervo, filles de messire François Le Boudoul, seigneur de Kerendrun, et de dame Ollive Boutouillic. — Acte par lequel demoiselle Marie Capitaine, veuve de noble homme Yves Pitonays, sieur de

Kerléanno, avocat en la Cour, déclare renoncer à la communauté de biens d'entre elle et son mari.

B. 2457. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1692-1693. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclarations de majorité : pour Jacques Le Lain, du village de Querviniou, en la paroisse de Plœmeur ; — pour Anne Couquer, du village de Kermorvan, en la paroisse de Merlevenez. — Décrets de mariage : pour demoiselle Catherine Aubin, fille d'honorable homme Martin Aubin et de demoiselle Françoise Thébault ; — pour René Le Goff, de la trêve de Penquesten en la paroisse d'Inzinzac ; — pour Isabelle Audic, du village de Kerganquis en Nostang. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Olliéro ; — d'honorable homme Nicolas Foulque, maître de barque, de la ville du Port-Louis ; — de Jean Madec, de la paroisse de Kervignac ; etc.

B. 2458. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1693. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Publication à son de tambour dans la ville d'Hennebont, à la requête de noble homme Antoine Mauduit, directeur des Devoirs des États de Bretagne au bailliage dudit Hennebont, des noms des nouveaux commis établis pour la conservation de ces Devoirs ; prestation de serment desdits commis. — Provisions : au profit de Claude Duglé, de l'office de sergent dans la juridiction de la principauté de Guémené ; — au profit de Pierre Fournoir, écuyer, sieur de Kerallain, de l'office de notaire dans l'étendue de la même juridiction. — Tutelle des enfants mineurs de messire Louis-Florent Jacquelot, seigneur, comte de la Motte, conseiller au parlement de Bretagne. — Décret de mariage pour Hélène Collin, du bourg d'Inguiniel.

B. 2459. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1693. — Causes d'office. — Réception de maître Charles Corbé en l'office de notaire et procureur de la juridiction du marquisat de Pontcallec. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelle des enfants mineurs de noble homme Charles Brouard, sieur du Castel, docteur en médecine à Hennebont. — Déclaration de majorité pour Albin et Georges Brizac, fils de Pierre Brizac et de Julienne Le Magadour, du village de Manéhellec, en la paroisse de Locoal-Hennebont.

B. 2460. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1694. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée : condamnant les fermiers et domaniers de messire Michel-Henri de Méhérant, chevalier, seigneur, baron de Saint-Pierre, à fournir dans huitaine la déclaration de ce qu'ils doivent audit seigneur ; — déclarant des actes obligatoires ou des contrats de constitut exécutoires : au profit de noble homme Thomas Jouan, sieur de Kermelain, fermier général de la principauté du Guémené, contre nobles gens Jérôme Cornic, sieur du Hilgouet, et Hyacinthe-Augustin Cornic, sieur de Kerlivio, ce dernier tant en privé nom que comme tuteur des enfants de noble homme Jacques Cornic, sieur du Merdy ; — au profit de messire Pierre de Lambilly, chevalier, seigneur de Kergroix, héritier principal et noble, sous bénéfice d'inventaire de messire Guillaume de Lambilly, contre noble homme Joseph Rolland, sieur de Couetlagadec ; — au profit de noble homme Jacques Bausse, sieur de Coscodu, avocat en la Cour, contre noble homme Pierre Carré ; — au profit de messire Jean-Baptiste de Cornulier, chevalier, seigneur de Lorière, conseiller au parlement de Bretagne, et de dame Françoise Dondel, sa femme, contre demoiselle Louise Moustel, veuve de noble homme Jean Chesneau.

B. 2461. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1694-1695. — Causes d'audience. — Réception de maître Louis Corbel en l'office de sergent de la principauté de Guémené. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bail judiciaire des héritages tombés en rachat par suite du décès de noble homme Bonaventure Boutouillic, sieur du Cosquer. — Donation mutuelle de leurs biens meubles et conquêts immeubles entre honorables gens Gabriel Symon et Renée Guilloux, sa femme, demeurant en la ville de Guémené, paroisse de Locmalo. — Bannies d'appropriement : au profit de Patern Nouel et de Jean Ollivier, de deux métairies situées au village de Kerblayo en la paroisse de Languidic, acquises de Thomas de la Pierre, écuyer, sieur de Frémeur, capitaine garde-côtes au département d'Hennebont ; — au profit de noble homme Armand Roullaud, marchand, d'une maison située en la rue de Saint-François, au Port-Louis, acquise de Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; — au profit de noble homme Jacques Bausse, sieur de Coscodu, et de noble homme Louis Boutouillic, sieur du Palevart, des maisons nobles et seigneuries de Keriquello, Locunol-

lay et Brambouet, situées dans les paroisses de Languidic et de Quistinic, saisies sur Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan, et dont lesdits Bausse et Boutouillic étaient demeurés adjudicataires; — au profit de Raoul Pezron et de Françoise Le Goff, sa femme, du manoir et de la métairie noble de Manerbec, situés en la paroisse de Persquen, acquis de messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Palevart, conseiller au parlement de Bretagne.

B. 2462. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1694-1695. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Guilloux et de Guillemette Le Runigo; — de messire Hyacinthe de Cosnoal et de dame Françoise Ermar, seigneur et dame de Saint-Georges. — Décrets de mariage : pour Louise Le Tuault, de la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — pour Henriette Le Courault, du village de Kerlin-Sachoy en la paroisse de Plœmeur. — Déclarations de majorité : pour René Le Villain, du village de Saint-Nicolas, paroisse de Cléguer; — pour François et Françoise Portanguen, du village de Kersach en Merlevenez; etc.

B. 2463. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1694-1695. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement d'actes obligatoires : au profit de messire Jean de Robien, chevalier, seigneur de Couetsal, tuteur des enfants de messire André de Robien, chevalier, seigneur, comte de Kerambourg, conseiller au parlement de Bretagne, par messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Palevart, conseiller au même parlement; — au profit de François Tanguy du Moulin, écuyer, et de demoiselle Julienne Fraval, sa femme, sieur et dame de Lesnevar, par noble homme Gilles Jouan, sieur de Penhouet, héritier bénéficiaire de noble homme Joseph Jouan, sieur de Penhouet, son père; — au profit de noble homme Jacques Le Pontho, sieur du Mené, et de demoiselle Anne le Pontho, dame de Trémerzin, sa sœur, par noble homme Joseph Barizy, sieur de Kerizac, alloué de la juridiction de Guémené.

B. 2464. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1695. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont le 21 juillet 1695; la perrée de froment vaut 15 livres; la perrée de seigle 6 livres; la perrée de grosse avoine 8 livres; la perrée d'avoine commune 6 livres; la perrée de mil 12 livres. — Tutelles des enfants mineurs : de messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec; — de Charles Le Gallic; — d'Yves Le Cabellec. — Déclaration de majorité pour Jacquette Le Besque du village de Kervehennec en la paroisse de Plœmeur. — Décrets de mariage : pour demoiselle Louise Le Boudoul, dame de Kerandrun, fille de défunt messire François Le Boudoul, chevalier, seigneur de Kerandrun, et de dame Ollive Boutouillic; — pour Marie Henri, fille de Louis Henri et de Guillemette Chauvel. — Réception de maître Jean Geffroy en l'office de notaire et procureur de la juridiction du marquisat de Pontcallec.

B. 2465. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1695-1696. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclaration de majorité : pour messire Jean-Jacques de Cléguenec, chevalier, sieur de Meslien, et demoiselle Marie-Jeanne de Cléguenec, dame de Tronchâteau, enfants de défunts messire David de Cléguenec, chevalier, seigneur de Meslien, et dame Jacquette Le Flo; — pour Julien Poutré, du village de Kerroch en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : d'Anne Le Gouvello, écuyer, sieur de Rosmeno; — de Jean Brazo, du village de Branroh, en la paroisse de Riantec. — Décrets de mariage : pour Jean Texier, du village de Castello en Kervignac; — pour Perrine Le Padellec, du village de Keraron en Plouhinec; etc.

B. 2466. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1695-1696. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée condamnant à une amende deux sergents généraux et d'armes et un sergent bailliager de ladite cour, pour n'avoir pas assisté à la procession du Saint-Sacrement. — Baux judiciaires : des terres et seigneuries de la Saudraye et de la Villeneuve s'étendant sur les paroisses de Guidel, Plœmeur, Quéven, Lesbins, Rédené et Quistinic; — d'une tenue située au village du Couédic-Izel en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac. — Vente judiciaire d'une portion de la métairie de Kerionay, en la paroisse de Kervignac. — Bannies d'appropriement : au profit de messire Jean de Robien, chevalier, seigneur de Couetsal, des terres et seigneuries de Kerouallan, Berrien et Kerbastard, saisies sur feu messire Claude de Rosmar, chevalier, seigneur de Cancouet; — au profit de maître Guillaume Caris,

notaire et procureur des juridictions de la Forêt et de la Vigne et Spinefort, des édifices de la métairie noble de Kerlevené située en la paroisse de Languidic, acquis de dame Françoise Dondel, dame de Noisemant ; — au profit de Perrine Thomelin, veuve de Jacques Urvoy, des « édifices » de la métairie de Kerbellec, en la paroisse de Caudan, acquis de Thomas de la Pierre, écuyer, sieur de Frémeur, capitaine garde-côtes en l'évêché de Vannes ; — au profit de noble homme François Louvart, sieur de Pontigny, du manoir noble de Kermartin et de la métairie noble de Kermené situés en la paroisse de Guidel, acquis de noble homme Jérôme Guyardet, sieur de Loyan, du Lain et autres lieux.

B. 2467. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1695-1696. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont ordonnant le payement d'actes obligatoires et de rentes constituées : au profit de René-François Geffroy, écuyer, sieur de la Villeblanche, contre nobles gens Thomas Cadic, sieur de Rohu, Vincent Cadic, sieur de Kerclanche, et les autres enfants de feu noble homme François Cadic ; — au profit des enfants mineurs de feu Cado Plever, contre les enfants mineurs de défunts Nicolas Lesquer et Louise Rivallan ; — au profit de demoiselle Marie Brochereul, veuve de noble homme Georges Boutouillic, sieur de Castello, remariée à noble homme Jacques Le Blanc, sieur de Champigné, contre dame Jeanne de Laage, femme de messire Yves de Couetloury, et héritière bénéficiaire de Jacques et d'Alexis de Laage. — Sentence qui condamne noble homme Charles Chiron, marchand, à payer à noble homme Joseph Pihan, sieur de Keruel, conseiller-médecin du Roi, la somme de 36 livres pour six jours passés au Port-Louis à soigner la femme dudit Chiron, outre 75 sous pour cinq « nuitées » de son cheval. — Prestation de serment de maître Guy Lolivier en qualité de procureur fiscal de la juridiction du Pou relevant de celle des Fiefs-de-Léon et vicomté de Plouhinec, charge dont il avait été pourvu par messire Mathurin du Vergier, chevalier, seigneur du Ménéguen et du Pou, sénéchal de la cour d'Hennebont.

B. 2468. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1696-1697. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bannie d'appropriement, au profit de Jean Falquerho, de la métairie noble de Kergal située en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont, acquise de messire Anastase Bonnier, chevalier, seigneur de la Mottaye. — Sentences de la sénéchaussée : condamnant à une amende des « généraux et d'armes, » huissiers audienciers et sergents bailliagers, pour n'avoir pas assisté à la procession de la Fête-Dieu et à celle qu'on a coutume de faire pour le Roi le 15 août de chaque année ; — ordonnant la poursuite contre plusieurs maîtres maçons, perréieurs, paveurs et « blanchisseurs » de la ville d'Hennebont, qui n'avaient point payé les 10 sous qu'ils devaient annuellement à la frairie érigée par ladite corporation en l'église Notre-Dame de cette ville, en l'honneur du Saint-Esprit, de Saint-Pierre et de Saint-Paul ; — autorisant les « fabriques » de la paroisse de Priziac à contraindre divers habitants de cette paroisse au payement des sommes pour lesquelles ils étaient « employés » dans les rôles des fouages ordinaires et extraordinaires, rations, ustensiles, habillements de soldats, capitations et autres deniers auxquels la dite paroisse avait été taxée. — Bail judiciaire des héritages dépendant de la succession bénéficiaire d'Antoine de Chefdubois, écuyer, sieur de Restraudan, à la requête de dame Jeanne de Chefdubois, dame douairière de Douville, sa sœur. — Bannie de la succession bénéficiaire de messire Mathurin du Vergier, chevalier, seigneur du Ménéguen, sénéchal de la cour d'Hennebont.

B. 2469. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1696-1697. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement d'actes obligatoires : au profit de Jean de la Fargue, maître chirurgien au Port-Louis, par Pierre Lescouézec, sieur des Noyers, et demoiselle Jeanne Fremont sa femme ; — au profit de messire Jean Léziart et de dame Thérèse Pitouays, seigneur et dame du Ter, par Jacques de Baud, écuyer, sieur de Keroual ; — au profit de messire François de la Pierre, seigneur de Talhouet, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Nantes, et des autres héritiers de François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles, par Marc Hellec, tuteur des enfants mineurs de Louis Bertrand ; — au profit de Guillaume-Jacques Cherpantier, écuyer, sieur de la Villeroux, tuteur la fille mineure de Pierre Cherpantier, écuyer, et de dame Françoise Eudo, sieur et dame de Calléon, par Alain Golven et Gillette Le Diraison, sa femme ; — au profit de maître Joseph Le Personnic, sieur de Kerberen, par Magdeleine et Jeanne Le Leslé, filles de défunts Marc Le Leslé et Marguerite Le Moign ; — au profit de noble homme Claude Durant, marchand à Vannes, par messire Joseph-Corentin de Cléguenec, chevalier, seigneur de Kermadehouay, fils aîné et héritier principal et noble, sous bénéfice d'inventaire de messire David de Cléguenec, chevalier, seigneur de Meslien.

B. 2470. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1697-1698. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bannies : de la succession bénéficiaire d'Anne Le Gouvello, écuyer, sieur de Rosmeno ; — d'appropriement : au profit de messire René de Lopriac, chevalier, seigneur baron de Coëtmadeuc, marquis d'Assérac, conseiller au parlement de Bretagne, du manoir noble et de la seigneurie de Kergouet, situés en la paroisse de Priziac, ainsi que de la seigneurie de Coespérez, située en la paroisse de Langonnet, évêché de Quimper, acquis de messire Jean-Sébastien de Kerguz, chevalier, seigneur de Kerstanc et du Runello, aussi conseiller au parlement de Bretagne, et de Marie-Anne de Visdelou, sa femme ; — au profit de demoiselle Françoise Dubois, femme de Guillaume Desman, capitaine de vaisseau, du lieu noble de Kerambartz, situé en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont, acquis de messire Anastase Bonnier, seigneur de la Mottaye ; et du manoir et dépendances de Kerampraî, situés en la paroisse de Plouhinec, acquis de messire Marc Dondel, chevalier, premier président en la Chambre du domaine et bureau des finances établis à Vannes ; — au profit de noble homme Claude Nurat et de demoiselle Magdeleine Adam, sa femme, de la métairie noble de Kermenguy, située en la paroisse de Plouhinec, acquise de demoiselle Jeanne Lerret, veuve de noble homme Jacques Gainche, sieur de Kerdavy, et de demoiselle Françoise Gainche, sa fille, veuve de noble homme Isaac de Lestanc, docteur en médecine ; — au profit de Thomas de la Pierre, écuyer, sieur de Frémeur, des métairies nobles de Pendreff, de Keruzever et de Kergohal, et de diverses tenues, le tout situé en la paroisse de Caudan, acquis de messire Guillaume Dondel, chevalier, seigneur de Pendreff, conseiller d'honneur au parlement de Bretagne. — Ventes judiciaires des héritages dépendant des successions : de noble homme Mathurin Bertin, et de François Bertin, sieur de Kermorgant ; — de nobles gens Jean Rolland et demoiselle Isabelle Texier, sa femme ; — de messire Vincent Beaujouan, sieur de Kermadio, et de dame Jacquette Tourboul, dame de Kermadio, sa mère. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie de Kerfrezec, située en la paroisse de Plouhinec, dépendant de la succession bénéficiaire de Louis-Charles de Douville, écuyer, sieur de Kerfrezec. — Contrat de mariage entre messire François du Boisgelin, seigneur de Kerjoly, et dame Louise de Langourla, dame douairière de la Mettrie. — Acte de présentation d'aveu par messire Gervais de Carheil et dame Anne-Jeanne Baëllec, sieur et dame de la Guichardaye, de la terre et seigneurie de Querouallan, située en la paroisse de Kervignac, échue à la dite dame de la Guichardaye par suite du décès de Jacques Baëllec, écuyer, sieur de Locunollay et de Querouallan, son père.

B. 2471. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1697-1698. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont ordonnant le payement d'actes obligatoires et de rentes constituées : au profit de noble homme Joseph Robin, sieur de Penpoul, contre Yves Perrin ; — au profit de demoiselle Jacquette Frollo, dame de Penverne, contre Louis, Charles et Marie Le Picart ; — au profit de messire Anastase Bonnier, chevalier, seigneur de la Mottaye, contre demoiselle Élise Texier, veuve d'Adrien Touchart ; — au profit de noble homme Gabriel Audouin et de demoiselle Marie Michelle Herbert, sa femme, contre dame Catherine-Marie Ermar, veuve de messire Jacques du Bouëtiez, seigneur dudit lieu.

B. 2472. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier.

1697-1698. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Vente judiciaire de l'office de conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au siége royal d'Hennebont. — Décret de mariage pour messire Jean-François Jourdain, chevalier, seigneur du Couetdor, et dame Claude de Silguy, dame de Lermo ; ledit Jourdain autorisé de dame Louise-Anne de Gouandour, dame du Couetdor, sa mère et tutrice. — Déclarations de majorité : pour messire René-François Jacquelot, fils puîné de feu messire Florent-Louis Jacquelot, chevalier, seigneur de la Motte, conseiller au parlement de Bretagne, et de dame Marie de la Bourdonnaye ; — pour messire Chrysogone-Clément de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, et messire Henri-Marie de Guer, chevalier, tous deux fils de messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec, et de dame Bonne Louise Le Voyer. — Émancipation de messire Jacques de Pluvyé, fils aîné principal et noble de messire Jacques de Pluvyé, chevalier, seigneur de Ménéhouarn, et de dame Anne du Bouëtiez. — Provisions en faveur de Maurice Jaffrezo, de l'office de notaire et procureur en la juridiction du marquisat de Pontcallec.

B. 2473. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1698. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement d'actes obligatoires ou de

rentes constituées : au profit de messire Jean de Kermeno, abbé de Camezon, recteur de la ville et paroisse de Questembert, contre messire Jean-Toussaint Dubois, seigneur de Bruslé; — au profit de messire Jean Boutouillic, sieur de Guergelin, contre messire René-François Geffroy et dame Jeanne Le Livec, seigneur et dame de la Villeblanche; — au profit de Jeanne Pessel, contre Mauricette Pléver, veuve d'Yves Le Quellennec. — Mise en adjudication de la charge de sénéchal du siége royal d'Hennebont.

B. 2474. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'office et enregistrement des affirmations de voyages. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Prestation de serment du sieur Nicolas, chevalier de Lignot, en qualité de commis ambulant pour la conservation de la ferme des tabacs de France, par délégation de maître Nicolas du Plantier, adjudicataire général de ladite ferme. — Tutelles des enfants mineurs : de messire Joachim du Pérenno, seigneur de Penverne, et de dame Marie-Anne Le Diouguel; — de Thomas de la Pierre, écuyer, sieur de Frémeur, et de dame Louise-Perrine Eudo. — Décret de mariage pour messire Jean Simon, chevalier, seigneur de la Villemoisan, et demoiselle Céleste du Pérenno, demoiselle de Penverne, fille de défunts messire François du Pérenno, chevalier, seigneur de Penverne, et dame Marie-Magdeleine Descartes.

B. 2475. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement de rentes constituées ou d'actes obligatoires : au profit de dame Anne de Kerguiris, femme de messire Guy-Luc de Talhouet, contre dame Louise-Bonne Le Voyer, veuve de messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis de Pontcallec; — au profit de messire René de Kergu, chevalier, seigneur dudit lieu, contre dame Françoise Dondel, et Nicolas Amelinne, écuyer, sieur de Noizemant, son mari; — au profit dudit seigneur de Kergu, contre messire Joseph-Corentin de Cléguenec, chevalier, seigneur de Meslien, et messire Jean Le Roy, seigneur de Keralno; — au profit de noble homme Jérôme de Lespinay, sieur de Kerivallan, contre dame Marie-Renée de Baud, dame de Kerfrezec; — au profit de noble homme Georges Boutouillic, sieur de Kergatouarne, contre nobles gens Jean, Yves et Marie Pitouays. — Sentences : enjoignant aux paroissiens de Lesbins de mettre entre les mains de deux arpenteurs les déclarations des terres qu'ils possèdent, pour le règlement des fouages de ladite paroisse; — condamnant à une amende un huissier et un « général et d'armes » du siége royal d'Hennebont, pour refus de remplir certaines obligations de leur ministère.

B. 2476. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1698-1700. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bannies d'appropriment : au profit de messire François d'Argouges, évêque de Vannes, d'une maison sise en la ville du Port-Louis, entre la rue de Boisanger et la Grande-Rue, acquise d'Henri-Maximilien des Graviers, écuyer, commandant des villes du Port-Louis, d'Hennebont et de Quimperlé, et de dame Catherine-Magdeleine de Montgogué, sa femme; — au profit de noble homme Louis Boutouillic, sieur du Pallevart, contrôleur des deniers d'octroi et patrimoniaux de la ville d'Hennebont, du lieu noble de Keroual situé en la paroisse de Kervignac, acquis de messire Jacques de Baud, seigneur dudit Keroual. — Sentences de la sénéchaussée : ordonnant à deux charpentiers d'Hennebont d'élever une potence sur la place publique de cette ville pour l'exécution de divers arrêts de la cour; — enjoignant aux marchands blatiers de la ville de faire alternativement, suivant l'ancien usage, leur rapport au greffe, de quinzaine en quinzaine, sur la valeur des grains vendus au marché; — prescrivant à tous les huissiers et à tous les sergents généraux et royaux du siége, d'assister à des exécutions qui devaient avoir lieu dans la ville; — condamnant à une amende des bouchers d'Hennebont, convaincus d'avoir étalé et vendu de la viande le jour de Pâques; — prononçant la saisie des juridictions de Guémené, de la Rochemoisan et des Fiefs-de-Léon et vicomté de Plouhinec, tombées en rachat par suite du décès du prince de Guémené, duc de Montbazon. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre messire Louis Martin, sieur du Parc, capitaine des vaisseaux du Roi, et dame Perronnelle Le Vicompte, sa femme. — Contrats de mariage : entre messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, du Quellenec et autres lieux, et noble demoiselle Thomasse du Bois, fille aînée de nobles gens Jean du Bois et Ursule de la Pierre, sieur et dame de Kerbescont; — entre messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, seigneur de Saint-Georges, la Villeneuve, Kermérien, Kerhuilic, Lieuzel et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de défunts messire Hyacinthe de Cosnoal et dame Françoise Ermar; et demoiselle Marie-Gabrielle de Guer, fille de feu messire Charles-René de Guer, seigneur, marquis de Pontcallec, comte de la Porte-Neuve et autres lieux, et de dame Bonne-Louise Le Voyer. — Réception de maître

Charles Bréart, sieur de Québlain, en la charge de sénéchal et premier magistrat de la cour royale d'Hennebont, qu'il avait acquise de messire Paul-René du Vergier, chevalier, seigneur du Pou, fils et héritier de messire Mathurin du Vergier, seigneur du Ménéguen, dernier possesseur de ladite charge.

B. 2477. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1699-1702. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de René-François Geffroy, écuyer, seigneur de la Villeblanche; — de noble homme Guy Mardeau, sieur de la Mare, demeurant en l'enclos de Lorient, paroisse de Plœmeur; — de Bonaventure Eudo, écuyer, sieur de Kerdrou. — Donation mutuelle, entre noble homme Vincent Hervé, sieur de Ruélan, et demoiselle Julienne Le Guénec, sa femme, de tous leurs biens meubles et levées de leurs immeubles, acquêts et conquêts.

B. 2478. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1699-1702. — Causes d'office et affirmations de voyages. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Acte par lequel demoiselle Marguerite Le Milloch, veuve de Jean Baellec, sieur de Kerbeban, déclare accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de messire Laurent Baellec, prêtre, son fils. — Curatelle de noble homme Mathieu de la Pierre et de demoiselle Marie-Thérèse de la Pierre, enfants de défunts nobles gens Léonore de la Pierre et dame Marie-Marguerite Le Roy. — Contrat de mariage entre Charles de Montgogué, écuyer, seigneur dudit lieu, et demoiselle Françoise-Constance Poullain, dame de Carbriant. — Provisions pour Alain Brochereul de l'office de procureur et notaire en la juridiction de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet.

B. 2479. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1701. — Causes d'office. — Acte par lequel Charles Baellec, écuyer, sieur de Coëtpihan, déclare avoir pris à bail les héritages dépendant de la succession de René Baellec, écuyer, sieur de Kermoualh. — Déclaration de majorité et décret de mariage pour demoiselle Jeanne-Thérèse Geffroy, dame de la Villeblanche, recherchée en mariage par messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Donation mutuelle de tous leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Louis de Chefdubois, écuyer, et dame Catherine-Charlotte Jéguic, sa femme, sieur et dame de Tréavergne en Guidel.

B. 2480. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1701-1703. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont ordonnant le payement d'actes obligatoires : au profit de noble homme Gabriel Montellier et consorts, contre noble et discret messire Gabriel Pitouays, héritier bénéficiaire de nobles gens Mathieu Pitouays et Jeanne Marion, sieur et dame de Kerbloys, son père et sa mère; — au profit de Pierre Courdier et Marguerite Thomas, sa femme, contre Jean-Baptiste Carsaudan et Marguerite Le Corre, sa femme; — au profit d'Anne Le Béon, contre François Le Crom; — au profit de demoiselle Renée Le Souchu, veuve de Florent Chapelle, contre Olive Hervé, tante et « bienveillante » des enfants mineurs d'Olive Gourd; — au profit de René Le Floch, contre Durand Villemontré et Jeanne Bellouard, sa femme; — au profit de demoiselle Isabelle Le Prado, veuve du sieur de Lisle, et autre demoiselle Isabelle Le Prado, veuve de maître Alain Dilhuit; etc.

B. 2481. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1701-1703. — Causes d'audience. — Bail « à qui pour moins » des réparations à faire au manoir de Kermoualh, et aux métairies de Saint-Ernan et de Roscalet. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Vente judiciaire d'héritages situés dans les paroisses de Plœmeur et de Riantec, saisis sur maître Joseph Le Personnic, sieur de Kerberon. — Appropriements : au profit de demoiselle Catherine-Françoise du Gourvinec, dame du Bézit, de la maison noble de Kerbastard et dépendances situées dans les paroisses de Bubry et de Quistinic; — au profit de demoiselle Marie Laridon, veuve de maître Joseph Dubois, de la métairie noble de Lézevin située en la paroisse de Nostang, qu'elle avait reçue à titre de donation de messire Pierre-François Le Sarazin, chevalier, seigneur du Boterff, conseiller au parlement de Bretagne; — au profit de dame Louise Eudo, veuve de Thomas de la Pierre, écuyer, sieur de Frémeur, du manoir de Kerbloys et de la tenue de Kerlehouet situés en la paroisse de Caudan. — Sentence de la sénéchaussée condamnant plusieurs habitants de la paroisse de Cléguer à payer les taxes auxquelles ils étaient imposés sur le rôle des fouages de ladite paroisse. — Baux judiciaires : de la terre et seigneurie de la Saudraye en Guidel; — du lieu noble de Trescouédic en Saint-Caradec-Hennebont; — des terres et revenus du marquisat de Pontcallec s'étendant

sur les paroisses de Berné, Inguiniel, Plouay, Saint-Caradec-Trégomel, Cléguer, Quistinic, Saint-Caradec-Hennebont et Caudan, tombés en rachat par suite du décès de messire Alain de Guer, chevalier, marquis dudit Pontcallec; — de la seigneurie de Penverne s'étendant sur les paroisses de Persquen, Lignol, Inguiniel, Locmalo et Ploerdut; — du manoir de Kerleshouarne en Bubry.

B. 2482. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'office. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui annule des rôles de fouages de la paroisse de Rédené, parce qu'ils avaient été dressés par un notaire de la juridiction de Quimperlé au détriment des notaires de ladite sénéchaussée d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de nobles gens Gilles Jouan, sieur de Penhouet, et demoiselle Agnès Allain ; — de Jean Quintaine, sieur de la Billardière. — Apprécis des grains vendus aux marchés d'Hennebont : au mois d'août 1703, la perrée de froment vaut 16 livres; celle de seigle, 7 livres; celle de grosse avoine, 6 livres; celle d'avoine commune, 4 livres; celle de mil, 10 livres; il n'y a point eu de blé noir.

B. 2483. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1703. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont qui déclarent exécutoires des actes obligatoires : au profit de Julien Le Moign, contre Jean Hirgair, tuteur de l'enfant mineur de Julien Audic; — au profit de Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, contre Guillaume Connan et consorts; — au profit de Louise Le Fay contre Jean Hirgair. — Vente judiciaire de 105 tonneaux 34 minots et demi de seigle appartenant aux enfants mineurs de noble homme Jean Quintaine, sieur de la Billardière.

B. 2484. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1703-1704. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont ordonnant le payement d'actes obligatoires et de contrats de constituts : au profit de Gabriel Boutouillic, écuyer, sieur du Cosquer, et consorts, contre maître François Pitouays, sieur de Kerlanno, et consorts; — au profit de messire François-Hyacinthe de Boislève, chevalier, seigneur de Chambalan, conseiller au parlement de Bretagne, et de dame Jeanne-Thérèse Geffroy, sa femme, contre Jacques Chevay, sieur de Vaux, et René Moreau, sieur du Plessis; — au profit des religieux dominicains de Vannes, contre François Gaudin, maître tailleur d'habits de la ville d'Hennebont; — au profit de maître Pierre Le Thieis, sieur de Keraudren, procureur au siége présidial de Vannes, contre Marie Bienvenu, veuve d'Yves Le Housec, et Renée Christien, veuve de Pierre Le Limantour; — au profit de Guillemette Rio, veuve de Jean Le Cozic, contre messire Yves Garraud, prêtre.

B. 2485. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1703-1704. — Causes d'audience et d'office. — — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Apprécis des grains vendus au marché. — Acte par lequel messire Guillaume-François de Stanchingant, chevalier, seigneur de Sconhel, commissaire de la marine au port de Lorient, mari et procureur de droit de dame Anne-Louise de Mauclerc, déclare accepter sous bénéfice d'inventaire la succession d'Antoine de Mauclerc, écuyer, ordonnateur de la marine audit port. — Tutelle des enfants mineurs de maître Alain Bellondeau, sieur de Rosangat, procureur en la sénéchaussée d'Hennebont. — Nomination et prestation de serment de commis à la conservation et régie des Devoirs des États, impôts et billots dans l'étendue du bailliage d'Hennebont. — Décret de mariage pour demoiselle Catherine-Thomase de Douville, fille de feu Louis-Charles de Douville, écuyer, et de dame Marie-Renée de Baud, recherchée par Jean de Goazmoal, écuyer, sieur de Kerbost. — Sentence de la sénéchaussée ordonnant des poursuites contre plusieurs gentilshommes du ressort de la cour d'Hennebont, qui avaient négligé de payer leur capitation.

B. 2486. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1704-1705. — Causes d'audience et d'office. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Apprécis des grains vendus au marché. — Enregistrement des quittances délivrées par le contrôleur général des finances aux divers acquéreurs des offices héréditaires de syndic perpétuel de paroisse, créés par édit du mois d'août 1702. — Appropriement, au profit de dame Marie-Anne Le Diouguel, veuve de messire Joachim du Pérenno, chevalier, seigneur de Penverne, du moulin à eau de Kermaise situé en la paroisse de Persquen. — Sentence de la sénéchaussée qui ordonne le payement des fouages dus par plusieurs paroissiens de Kervignac. — Bail judiciaire des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de René Baellec, écuyer, sieur de Kermouel. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Christophe Pitouays, sieur de Kervégan, maire de la ville d'Hennebont, et demoiselle Françoise Quéré, sa femme. — Déclaration de ma-

jorité pour messire François-Jacques-Pierre du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu, et Hyacinthe-Joseph du Bouëtiez, seigneur de Kerlan, tous deux fils de défunts messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu, et dame Marie-Catherine Ermar. — Décret de mariage pour messire Antoine de Douville, fils aîné de feu messire Louis-Charles de Douville, seigneur de Kerfrezec, et de dame Marie-Renée de Baud, et pour demoiselle Anne-Élisabeth de Coetnempren, fille de Jacques de Coetnempren, écuyer, sieur de Kerohant.

B. 2487. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1704-1705. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont qui déclarent exécutoires divers actes obligatoires ou constituts : au profit de maître Louis-Joseph Allard, notaire et procureur du marquisat de Pontcallec, contre demoiselle Jeanne Mazé, veuve de maître Jean Lozennay ; — au profit de Georges Boutouillic, écuyer, sieur de Kergatouarne, contre Guillaume Cherpantier, écuyer, sieur de Villeroux, tuteur de demoiselle Jeanne-Françoise Cherpantier ; — au profit de dame Catherine Mariteau, veuve de Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, conseiller secrétaire du Roi, contre demoiselle Louise Moustel, veuve de noble homme Jean Chesneau ; — au profit de Jean Le Cam, contre Olivier Bonneau, marchand au Port-Louis ; — au profit de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne, et dame Jeanne-Thérèse Geffroy, sa femme, contre nobles gens Jean et Yves Pitouays, sieurs de Kerléanno.

B. 2488. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1704-1705. — Causes d'office. — Tutelle des enfants mineurs de maître Gilles Jouan, sieur de Penhouet. — Curatelle de l'enfant mineur de René Baellec, sieur de Kermouel. — Contrat de mariage entre messire Hervé de Lantivy, chevalier, seigneur de Talhouet, et noble demoiselle Jeanne Le Boudoul, dame de Bonnervo, fille puînée de feu messire François Le Boudoul, chevalier, seigneur de Kerandrun, et de dame Ollive Boutouillic. — Décret de mariage pour demoiselle Perrine Quintaine, fille mineure de feu noble homme Jean Quintaine, sieur de la Billardière, et de demoiselle Brigitte Jannotin, et le sieur de la Touche, écrivain du Roi au port de Lorient. — Acte par lequel François de Beaulieu, fils de défunts Guy de Beaulieu et Marie Courteil, déclare accepter purement et simplement la succession de sa mère, et celle de son père sous bénéfice d'inventaire. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont.

B. 2489. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1705. — Causes d'audience. — Réceptions : de maître Nicolas Collet en qualité de commis au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître André-Jacques Gillard, notaire et procureur de la juridiction de Guémené, en la charge de greffier des experts de ladite juridiction. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée condamnant au payement de leurs fouages plusieurs particuliers : de la paroisse de Meslan ; — de celle de Quistinic. — Baux judiciaires des biens dépendant des successions bénéficiaires : de Jean Dubois, sieur de Kerbesconte ; — de noble homme Georges Boutouillic, sieur de Castello.

B. 2490. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1705. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont qui ordonnent le payement d'actes obligatoires : au profit de Jacques Callando, sieur de la Source, contre demoiselle Nicole Rondel ; — au profit de Marie Le Crom, veuve de Lucas Le Bras, contre François Le Crom, tuteur des enfants mineurs de Jean Le Crom ; — au profit de noble homme David Lambert, marchand, contre noble homme Olivier Bonneau, aussi marchand ; — au profit de Jean Renault, marchand à Vitré (Ille-et-Vilaine), contre Jacques Miquelart, marchand au Port-Louis ; — au profit de dame Catherine Mariteau, veuve de Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, contre dame Marie-Perrine Marquer, veuve d'Anne Le Gouvello, écuyer, sieur de Rosmeno.

B. 2491. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1705. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclaration de majorité pour messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur comte de la Porte-Neuve, fils de feu messire Charles-René de Guer, chevalier, marquis du Pontcallec, et de dame Bonne-Louise Le Voyer. — Tutelle de la fille mineure de maître Louis Lozennay, sieur de Couetorven, procureur en la cour d'Hennebont, et de demoiselle Marguerite Allard.

B. 2492. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1706. — Causes d'office. — Contrats de mariage : entre messire Jean de Penguerne, seigneur de Lisle, fils aîné,

héritier principal et noble de messire Jacques de Penguerne, et dame Ursule-Louise de la Couldraye, fille de feu Jérôme de la Couldraye, écuyer, seigneur du Hanvot, et veuve de Nicolas de Kermorial, écuyer, seigneur dudit lieu ; — entre Thomas de Kervenozael, écuyer, sieur dudit lieu, demeurant en sa maison de Saint-Quijeau, trève de Lanvénégen, paroisse de Guiscriff, évêché de Quimper, et dame Marie-Corentine Thomas, dame douairière de Kermoel.

B. 2493. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1706. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriement pour Julien Le Mézec, écuyer, sieur du Parco, conseiller secrétaire du Roi et contrôleur de la chancellerie de Bretagne, des terres et seigneuries de Kerlutu par lui acquises de messire Gabriel-Sébastien de Rosmadec, chevalier, comte dudit lieu. — Bail judiciaire de la terre de Kerguénohan située en la paroisse de Merlevenez, avec dépendances en Locoal-Auray, Plouhinec, Riantec, Languidic ; ladite terre tombée en rachat par suite du décès de dame Perrine Le Livec, dame de Castelgal. — Ventes judiciaires des biens dépendant de la succession bénéficiaire de Jacques Baellec, écuyer, sieur de Locunolay, entre autres de la terre et seigneurie de Kerouallan située en la paroisse de Kervignac.

B. 2494. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1706-1708. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Provisions de l'office de commissaire garde-magasin de l'artillerie au Port-Louis, en faveur de David-Charles Lambert. — Déclarations de majorité : pour René-François Geffroy, écuyer, fils de feu René-François Geffroy, écuyer, et de dame Jeanne Le Livec ; — pour François-Paul Baellec, fils de défunts René Baellec, écuyer, et dame Marie de Kermellec. — Tutelle des enfants mineurs de nobles gens Jérôme Barisy, sieur de Kermarien, et demoiselle Marie Jouan.

B. 2495. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1706-1708. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriement, au profit de Jacques Cordier, de la terre et seigneurie de Kerouallan située en la paroisse de Kervignac. — Sentences de la sénéchaussée : déclarant acquis au Roi le rachat des biens devenus vacants par suite du décès de messire René de Lopriac, chevalier, seigneur baron de Coëtmadeuc, le Dréors et Crémenec ; — ordonnant le payement d'actes obligatoires ou de contrats de constituts : au profit de Joseph-Adrien Mauduit, écuyer, ancien receveur des fouages de l'évêché de Vannes, contre maître Pierre du Temple, greffier de la cour d'Hennebont ; — au profit de Louis Le Coric, contre Étienne Nau ; — au profit de dame Élisabeth Le Moine, dame douairière de Penfrat, contre Jean-Baptiste Léziart, écuyer, sieur du Terre ; — au profit de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne, contre missire Jean-Baptiste Aumont, recteur de la paroisse de Saint-Caradec, et noble homme Julien Le Puillon, sieur de Villebriant ; — au profit de noble homme Jacques Nicou, receveur des Fermes du Roi à Brest, contre noble homme Nicolas Drias et consorts ; — au profit de Julien Moullin, marchand à Hennebont, contre messire Guillaume de Stanchingant, chevalier, seigneur de Sconbel, commissaire de la marine et des galères.

B. 2496. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1708. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Certificat de bannies de la succession bénéficiaire de dame Marie Le Milloch, dame de Brangolo. — Sentences de la sénéchaussée : condamnant au payement de leurs fouages plusieurs particuliers des paroisses de Caudan ; — de Plouay ; — de Plœmeur ; — déclarant exécutoires divers actes obligatoires : au profit de Jean Fromant, receveur et contrôleur ambulant des Formules de l'évêché de Vannes, contre Jacques Miquelard ; — au profit de maître Jean Hervé, procureur en la cour d'Hennebont, contre maître Pierre Lefèvre ; — au profit des PP. Carmes d'Hennebont, contre nobles gens Joseph Boutouillic, sieur de Castello, et Guillaume-François Boutouillic, sieur de la Porte ; — au profit de noble et vertueuse dame Jeanne Rogère de Blanchefort, abbesse de l'abbaye de la Joie, contre dame Françoise-Thérèse Le Trancher, veuve de messire Jacques de Robien, seigneur de la Boullaye ; — au profit de dame Anne Pitouays, dame du Palevart, contre Jean Follezo et Anne Le Quellenec, sa femme ; — au profit des prêtres de la communauté d'Hennebont, contre maître Guillaume Le Moine, sieur de Kerberon, lieutenant civil et criminel de la sénéchaussée d'Hennebont, messire Jean Le Moine, sieur du Reste, recteur de Plouray, noble homme Paul Le Moine, sieur de Kerouart, et noble homme Jean Le Moine, sieur du Cosquer ; — au profit de dame Avoye de la Pierre, veuve de noble homme Jean Aufredic, sieur du Vergier, alloué de Pontivy, contre dame Louise-Anne Caignard, fille et héritière de défunts Julien Caignard, écuyer, sieur de Brangolo, et dame Marie Le Mil-

loch, et contre Jean-Baptiste Léziart, écuyer, sieur du Terre, mari de ladite Caignard.

B. 2497. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1708-1709. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de la sénéchaussée : ordonnant le payement d'actes obligatoires : au profit de missire Paterne Rouault, prtêre, contre Mathurin Le Naizet et Germain Guégan ; — au profit de Marguerite Ehouarne, veuve de Christophe Guéganno, contre Françoise Le Rouzo ; — au profit de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur de Chamballan, contre Thomas et Jacques Le Doussal ; — au profit de dame Anne Pitouays, veuve de Louis Boutouillic, écuyer, sieur du Pallevart, contre Louis Le Chaponnier, écuyer, sieur de Kermanach ; — condamnant divers particuliers à payer leurs fouages dans les paroisses : de Lignol ; — d'Inzinzac ; — de Cléguer ; — de Persquen. — Bannie de la succession bénéficiaire de dame Marie Le Milloch, dame de Brangolo. — Bail judiciaire des héritages dépendant de la succession de Bonaventure Eudo, écuyer, sieur de Kerdrou.

B. 2498. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1708-1710. — Causes d'office. — Tutelle d'une fille mineure de noble homme Louis Cornic, sieur du Meurdy. — Acte par lequel très-haut et puissant seigneur Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, comte de Porhouet, marquis de Blain, etc., et très-haute et puissante dame Marie-Élisabeth-Catherine du Bec Crespin de Grimaldy, sa femme, abandonnent à très-haut et puissant seigneur Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, prince de Léon, leur fils aîné, le duché de Rohan, la principauté de Léon, le comté de Porhouet et le marquisat de Blain, le tout situé dans la province de Bretagne. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Contrat de mariage entre messire François de Laval de Montmorency, demeurant en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, et demoiselle Claude-Emmanuelle Geslin de Trémergat.

B. 2499. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1709. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bail judiciaire des biens dépendant des successions des sieur et dame Pitouays de Kerfréhour, et consistant principalement dans les terres et seigneuries de Kerfréhour et Keramstour. — Sentences de la sénéchaussée ordonnant le payement : de rôles de fouages par quelques particuliers de la paroisse de Locoal-Hennebont ; — d'un contrat de constitut, au profit de missire Pierre Boutouillic, recteur de Merlevenez, contre maître Jean-Baptiste Le Pape, sieur de Kerminy, procureur du Roi au siége présidial de Quimper, et dame Marie Le Livec, sa femme.

B. 2500. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1710. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Bail judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de René Baellec, écuyer, sieur de Kermouel. — Bannie de la succession bénéficiaire de noble homme François Tuault, fermier général des Devoirs de la ville du Port-Louis. — Vente judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de messire Antoine de Chefdubois, sieur de Restraudan, situés dans les paroisses de Cléguer et d'Arzano. — Sentences de la sénéchaussée condamnant au payement de leurs fouages plusieurs particuliers des paroisses : de Quéven et trève de Bihoué ; — de Cléguer ; — de Lescouet (Côtes-du-Nord) ; — de Plœmeur.

B. 2501. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1710-1711. — Causes d'office. — Tutelle de l'enfant mineur de demoiselle Marie-Anne Collas et de feu noble homme François Tuault, son mari, fermier général des Devoirs des États au bailliage du Port-Louis. — Nomination et prestation de serment de commis à la régie et conservation des Devoirs des États, impôts et billots dans l'étendue des villes d'Hennebont, le Port-Louis, Lorient et autres lieux dépendant du bailliage d'Hennebont. — Décrets de mariage : pour demoiselle Marie-Jeanne de la Pierre, dame de Frémeur, fille aînée de feu Thomas de la Pierre, écuyer, seigneur de Frémeur, et de dame Louise Eudo, et pour messire Jean-Jacques Michaud, seigneur de Montarant, conseiller du Roi en son Grand-Conseil et trésorier-général des États de Bretagne ; — pour demoiselle Angélique-Julienne de Lestang, fille mineure de feu noble homme Isaac de Lestang et de demoiselle Françoise Gainche, et pour noble homme Vincent de Livoys, avocat à la Cour, procureur fiscal de la juridiction du marquisat de Pontcallec. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont.

B. 2502. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1711-1712. — Causes d'office. — Enregistrement

des lettres patentes : du mois de novembre 1710 qui permettent à Charles de Rohan, prince de Guémené, d'établir un siége de juridiction dans la ville de Lorient, juridiction dont le ressort devait s'étendre sur toute la paroisse de ce nom nouvellement érigée, détachée à cet effet de l'ancienne cour de Pontscorff; — du mois de septembre 1710, créant à Lorient trois foires par an et un marché par semaine. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de demoiselle Marie-Thérèse Tranchant, fille de défunts François Tranchant, sieur de Langevinière, et Radegonde Dubois; — de Bonaventure de la Pierre, écuyer, et de demoiselles Angélique, Julienne et Thérèse de la Pierre, et de Jean-Toussaint de la Pierre, écuyer, tous enfants de défunts Thomas de la Pierre, écuyer, et dame Louise-Perrine Eudo, sieur et dame de Frémeur; — des enfants de défunts Louis Boutouillic, écuyer, et dame Anne Pitouays, sieur et dame du Pallevart. — Déclaration de majorité pour noble homme Jean Quintaine, sieur de la Billardière, fils de défunts Jean Quintaine et demoiselle Brigitte Janotin, sieur et dame de la dite Billardière.

B. 2503. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1711-1712. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée qui ordonnent le payement d'actes obligatoires ou de constituts : au profit de Jean Mocar contre Jean Le Pouizat; — au profit de Vincent Boutouillic, écuyer, sieur du Léré, fils et héritier de Georges Boutouillic, écuyer, sieur de Kergatouarne, contre maître Yves Nicollazo, sieur de la Grée, greffier en chef du siége présidial de Vannes, et consorts; — au profit de messire François-Xavier Le Meilleur, chevalier, sieur de Kerhervé, contre Clément Le Gouvello, écuyer, sieur de Kersivien, fils aîné et héritier bénéficiaire de Bertrand Le Gouvello, écuyer, sieur du dit Kersivien. — Certification de bannie de la dite succession bénéficiaire de Bertrand Le Gouvello. — Vente judiciaire des héritages dépendant des successions de nobles gens François Pitouays, sieur de Kerfréhour, et demoiselle Marie Audouin, sa femme.

B. 2504. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1712-1714. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de noble homme Jacques Huo, sieur de Kerrio, receveur des Devoirs des États au bailliage d'Hennebont, et de dame Renée Le Corre; — de noble homme Guillaume de la Roche et de demoiselle Marie-Gabrielle Auffray. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Acte par lequel noble homme Pierre-Joseph Carré, sieur de Lestanno, et demoiselle Jacquette et Marie-Magdeleine Carré, ses sœurs, déclarent renoncer à la succession de noble homme Pierre Carré, sieur du dit Lestanno, leur père, laquelle est acceptée purement et simplement par ses autres enfants Louis Carré, sieur de Talhouet, et demoiselle Noelle Carré. — Enregistrement des lettres-patentes du mois de décembre 1712 qui confirment l'établissement d'un hôpital général au Port-Louis. — Donations mutuelles de leurs biens meubles, acquêts et conquêts : entre messire François de Champelais, chevalier, seigneur du dit lieu, et dame Marie du Bochez, sa femme; — entre noble homme Olivier Bonneau, capitaine des milices bourgeoises du Port-Louis, et demoiselle Marie-Anne du Fraiche, sa femme. — Déclaration de majorité pour Julien de la Roche, fils de feu noble homme Louis de la Roche, sieur du Prieuré, et de demoiselle Marie Chiron.

B. 2505. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1713-1714. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jean-Baptiste Giteau, chirurgien-major des vaisseaux du Roi, et de demoiselle Guillemette-Anne Bourget, sa femme, d'une tenue, « vêtue et logée », située au village du Moustoir, paroisse de Locoal-Hennebont; — au profit d'Adrien-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, de la terre de Kermoual dépendant de la succession bénéficiaire de René Baellec, écuyer, sieur du dit Kermoual; — au profit de messire Jean de la Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt, conseiller du Roi en ses conseils, grand-maître des eaux, bois et forêts, et grand-veneur de Bretagne, de la maison et métairie noble de Talhouet située dans la paroisse de Quistinic, par lui acquises de dame Julienne de la Pierre, dame de Coniac, veuve de messire Yves de Coniac, chevalier, seigneur du dit lieu, conseiller au parlement de Bretagne. — Sentence de la sénéchaussée condamnant au payement de leurs fouages plusieurs particuliers de la paroisse de Meslan.

B. 2506. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1715-1716. —Causes d'office. — Décrets de mariage : pour demoiselle Ursule-Dorothée Boutouillic, dame de Prévazy, fille de défunts Louis Boutouillic et dame Anne Pitouays, sieur et dame de Palevart, et pour Jean-Eusèbe Oriot, écuyer, sieur de Coetamour, fils et héritier principal et noble de Jean Oriot, écuyer, et de dame Marie Le Diouguel, sieur et dame de Portzmeur; — pour demoiselle

Louise de la Fargue, fille de feu noble homme Guillaume de la Fargue, et de demoiselle Magdeleine de Lesquelen, de la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, et pour noble homme François-Joseph Daniel, sieur des Forges. — Tutelle des enfants mineurs des dits Guillaume de la Fargue et Magdeleine de Lesquelen. — Curatelle des enfants de Bonaventure Eudo, sieur de Kerdreau. — Contrat de mariage entre Paul de Ravenel, écuyer, seigneur dudit lieu, natif de la paroisse de Toussaint en la ville et évêché de Rennes, et dame Jeanne du Trévou, veuve de messire Claude du Botdéru, chevalier, seigneur comte dudit lieu, et fille de feu messire Jean-Baptiste du Trévou, chevalier, seigneur de Kersauzon, et de dame Catherine de la Forêt.

B. 2307. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1717-1718. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de la sénéchaussée : approuvant l'établissement de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste desservie en l'église Notre-Dame-de-Paradis au nom de la corporation des maîtres tailleurs d'Hennebont ; — déclarant la succession du sieur Le Sein de la Bergerie, lieutenant de vaisseau, décédé sans hoirs en la ville du Port-Louis, vacante au profit de son Altesse sérénissime monseigneur le comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne et propriéraire du domaine de ce pays ; — homologuant la démission faite par dame Françoise Dondel, veuve de messire Nicolas Ameline, écuyer, sieur de Noizemant, au profit de Nicolas Ameline, écuyer, sieur de Cadeville, son fils aîné, des terres et seigneuries de Kercadic et de Kerlevené, situées près du bourg de Languidic, plus du droit qu'elle percevait sur la sortie des grains et vins de la ville d'Hennebont, droit appelé ordinairement « coutume du trépas, » et d'autres revenus divers.

B. 2308. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1717-1719. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclaration de majorité pour noble homme Jérôme Quintaine et demoiselle Suzanne-Charlotte Quintaine, enfants de défunts nobles gens Jean Quintaine, sieur de la Billardière, et Brigitte Janotin. — Décret de mariage pour demoiselle Julienne-Angélique de la Pierre, fille de feu Thomas de la Pierre, écuyer, et de dame Louise-Perrine Eudo, sieur et dame de Frémeur, et pour messire François-Claude Lollivier, chevalier, seigneur de Tronjoly. — Tutelles des enfants mineurs : de messire Marc de Cosnoal, sieur du Cartier, et de dame Jacquette Bellenfant ; — de messire Antoine de Douville et de dame Marie Maurée. — Contrats de mariage : entre messire Pierre-François Busson, seigneur du Plessis, et demoiselle Magdeleine Aubert de la Ferrière, fille de messire Claude-Pierre Aubert de la Ferrière, et de dame Marguerite de la Rocherousse, seigneur et dame de Veincelles ; — entre noble homme François-Toussaint Rapion, sieur de la Placelière, écrivain du Roi au port de Lorient, et demoiselle Françoise Bataille. — Arrêt du conseil d'État pour la prise de possession du bail des Fermes générales unies par la Compagnie des Indes, sous le nom d'Armand Pillavoine.

B. 2309. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1718-1720. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriement, au profit de maître Jean Le Mancq, greffier de la juridiction de Coëtmadeuc, de maître Yves Le Goff, notaire royal de la cour d'Hennebont, de Guillaume Gauric, « ménager, » et de Jean Le Borgne, de l'étang de Kermellin, situé en la paroisse de Kervignac, acquis par eux, à titre d'afféagement, de messire René de Lopriac, marquis de Coëtmadeuc, Assérac et autres lieux, conseiller honoraire au parlement de Bretagne. — Requête du substitut du procureur du Roi contre les bouchers de la ville d'Hennebont qui avaient coutume, aux fêtes de Pâques, de mettre la livre de viande à un prix exorbitant. — Lettres de provisions de l'office d'alloué, lieutenant-général civil et criminel au siége royal d'Hennebont, en faveur de Clément Le Milloch, sieur de Kerloret, avocat en parlement, par suite de la démission faite à son profit par maître Joseph Le Milloch, son père.

B. 2310. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1719-1721. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de noble homme Jean de Surville et de dame Françoise Mariteau ; — de Jean Fraboulet, sieur de Kerollivier, et de demoiselle Françoise Hérault ; — de messire Jacques du Bouëtiez, seigneur de Kerorguen, et de dame Thomase du Bois. — Décret de mariage pour messire Paul-Romain du Pérenno, seigneur dudit lieu, et demoiselle Marie-Françoise Jégou, dame de Penanverne. — Contrat de mariage entre noble homme François-Joseph Monceau, sieur de Braugolo, et demoiselle Ursule Tual, veuve de noble homme Sébastien Le Gentil. — Curatelle des enfants mineurs de nobles gens Gilles Jouan, sieur de Penhouet, et Jeanne-Agnès Allain. — Déclaration de majorité pour messire François de la Pierre et Antoine-Olivier de la Pierre, son frère puîné, tous deux fils de feu messire Jean de la Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt,

grand-maître des eaux et forêts de France et grand-veneur de Bretagne, et de dame Jeanne de Rosmar.

B. 2511. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1720-1721. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de la sénéchaussée : maintenant les chirurgiens et médecins-jurés royaux dans leur droit de dresser les procès-verbaux de rapport à l'exclusion de tous autres médecins et chirurgiens; — contraignant plusieurs particuliers de la paroisse de Plœmeur au payement de leurs fouages ; — déclarant des obligations exécutoires : au profit de maître Joseph Le Bartz contre Hélène Hervé, veuve de Louis Le Bartz; — au profit de demoiselle Jacquette Cadio contre demoiselle Radegonde Cadio.

B. 2512. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1721-1722. — Causes d'office. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts : entre noble homme Maurice Hamonic, procureur en la cour d'Hennebont, et demoiselle Françoise Quéré, sa femme ; — entre Éléonore Le Roy, écuyer, sieur de Rodon, commissaire de la marine, et dame Marie Tranchant, sa femme. — Nomination et prestation de serment de plusieurs commis préposés à la régie, perception et conservation des droits, impôts et billots du bailliage d'Hennebont. — Contrats de mariage : entre messire Jean-Baptiste de Lage, chevalier, seigneur de Kergommeau, et demoiselle Suzanne-Vincente Le Veyer, dame de Villeneuve; — entre messire Jacques de Benerven, seigneur de Kerguénel, et demoiselle Marie-Magdeleine de la Rocherousse. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclaration de majorité pour Jean-Gilbert-Antoine de Douville, écuyer, fils de défunts messire Antoine de Douville et dame Marie Morée. — Arrêts du conseil d'État : créant, en faveur de Charles Le Cornu, une place d'imprimeur-libraire en la ville d'Hennebont, tant pour le service de cette ville que pour celui de Lorient et du Port-Louis; — autorisant la prise de possession, par maître Édouard du Verdier, du bail de la ferme générale du tabac. — Tutelle des enfants mineurs de dame Anne-Élisabeth de Coetnempren et de feu messire Paul-François de Baud, chevalier, seigneur de Kermain et autres lieux. — Acte par lequel dame Marie-Anne-Agnès Pérard de Kersula, veuve de noble homme Charles-Florimond Cardé, sieur des Carrières, conseiller du Roi, trésorier et receveur du sceau de la chancellerie près le Parlement de Paris, constitue pour son procureur général noble homme Pierre-Augustin Audouin, sieur de Restinois, avocat en Parlement, demeurant à Hennebont, avec pouvoir de régir et administrer toutes les terres, rentes et revenus appartenant à M. le comte de Donges, fils aîné et héritier principal et noble de M. le marquis de Coetmadeuc; lesdites terres formant les seigneuries du Rongouet, de Kermassonet, Coetmadeuc, Béringue, Coetrivas, le Dréors, Crémenec, Keroual, Kermain, Menez-Lévenez, etc., situées dans les paroisses de Nostang, Kervignac, Plouhinec, Merlevenez, Riantec, Languidic, Plœmeur, Guidel, Rédené, Priziac et Langonnet.

B. 2513. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1722-1724. — Causes d'office. — Contrats de mariage : entre noble homme Claude Bertrand, fermier des Devoirs de la ville du Port-Louis, et demoiselle Corentine-Gillette Le Cren, veuve de noble homme Joseph Rolland, stipulant pour demoiselle Marie-Perrine Rolland, sa fille; — entre Édouard Congdon, originaire d'Angleterre, et demoiselle Catherine Anérée, originaire de Saint-Omer; — entre Louis-Joseph de la Poterie, sieur de la Sandraye, et demoiselle Jeanne-Marie Le Briz, veuve de maître François Le Fur, procureur d'office de la juridiction du marquisat du Poutcallec. — Autorisation donnée par Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Penthièvre, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en la province de Bretagne, et amiral de France, au sieur Le Gentil, fermier général des domaines de Dinan, Auray, Quimper, Quimperlé, Carhaix, Hennebont, Ploërmel et Lesneven, situés en ladite province, et tenus du Roi par ledit comte de Toulouse à titre d'engagement, de faire procéder aux afféagements des terres vaines et vagues qui se trouveront dans l'étendue de ces domaines, pour le temps que durera ledit engagement. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Nomination du sieur Fraboulet, procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, en la charge de receveur de domaine d'Hennebont. — Arrêt du conseil d'État pour la prise de possession du privilége de la vente exclusive du tabac par la Compagnie des Indes sous le nom de Pierre Le Sueur.

B. 2514. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1723-1724. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de la sénéchaussée : déclarant exécutoires les rôles des tailles ordinaires et extraordinaires de la ville de Pontscorff; — défendant à tous particuliers possesseurs de maisons ou

emplacements en la ville et faubourgs d'Hennebont, soit en fonds, soit à domaine congéable, de faire bâtir à neuf ou réparer entièrement lesdites maisons avec des couvertures en paille, sous peine de démolition à leurs frais; — condamnant Pierre Rolland, boucher, à payer à Marie Canton, fermière des halles d'Hennebont, la somme de 30 livres pour le droit d'étalage dans lesdites halles pendant un an, à raison de 5 livres par pied.

B. 2515. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1724. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Réception de maître Vincent Laigneau, avocat à la cour, en l'office de procureur du Roi en la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriement, au profit de missire Jean-Louis Perrault, prêtre, d'une maison sise en la rue de Saint-Giron, à Hennebont, par lui acquise de dame Jeanne de Baud. — Sentence de la sénéchaussée qui déclare un contrat de constitut exécutoire au profit de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislesve, chevalier, seigneur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne, contre demoiselles Renée et Agathe Rondel.

B. 2516. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1724-1725. — Causes d'office. — Acte par lequel demoiselle Thomase-Marguerite Le Vasseur de Merville déclare accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Jean Le Vasseur, sieur de Merville, son père. — Déclaration de majorité pour Jean Le Sage, sieur de Kergo. — Tutelle des enfants mineurs de messire Marc de Cosnoal, chevalier, sieur du Quartier, et de dame Jacquette Belenfant. — Donations mutuelles de leurs biens meubles, acquêts et conquêts : entre noble homme Jérôme Guesdon, sieur de Kermau, et demoiselle Élise Perrier, sa femme; — entre le sieur Claude-Thomas Goubert, architecte de la Compagnie des Indes, et demoiselle Angélique Bidal, sa femme. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Décret de mariage pour demoiselle Louise Fraboulet, fille de défunts noble homme Jean Fraboulet, sieur de Kerollivier, enseigne sur les vaisseaux du Roi et de la Compagnie des Indes, et demoiselle Françoise Hérault.

B. 2517. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1725. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentences de la sénéchaussée condamnant plusieurs particuliers à payer les fouages auxquels ils étaient imposés : dans la paroisse de Plouray; — dans celle de Plœmeur. — Appropriements : au profit de Gilles Collin et de demoiselle Marie Flageul, sa femme, d'un terrain situé en la ville de Lorient, hors de l'enclos, près de la Grande-Porte; — au profit de Bonaventure de la Pierre, sieur du Ménéguen, d'un jardin situé dans les douves d'Hennebont, donnant sur la Levée; — au profit de Julien Le Maistre, d'une petite maison sise en la ville close d'Hennebont, dans la rue de la Porte-en Bas, par lui acquise de messire Jean-Jacques de Cléguenec, chevalier de Meslien.

B. 2518. (Registre.) — In-4°, 99 feuillets, papier.

1725. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Sablé et de Perrine Kerdavy; — de Golven Simon et de Julienne Deslandes. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont; au mois d'août 1725, la perrée de beau froment vaut 32 livres; celle de froment commun 28 livres; celle de seigle 14 livres; celle de grosse avoine 11 livres; celle d'avoine commune 8 livres; celle de mil 32 livres. — Décret de mariage pour Patern Caudalch et Yvonne Le Borgne.

B. 2519. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1726. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de noble homme Guillaume Hyacinthe Kerneau, d'une maison sise au bas de la rue de la Vieille-Ville, à Hennebont, paroisse de Saint-Caradec, par lui acquise de messire Joseph-Toussaint de Kermorial, seigneur dudit lieu; — au profit de Marc Hervé et d'Anne Le Priol, sa femme, d'une tenue située au village de Lotavy en la paroisse de Priziac.

B. 2520. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1726. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée déclarant exécutoire un contrat de constitut au profit de messire Gabriel-Nicolas Grignon, chevalier, seigneur marquis de Pouzauges, et de dame Marie de la Tullaye, sa femme, héritiers de dame Marie Geffroy, dame de Coëtquelven, contre noble homme Louis-Joseph Tortay, sieur de Villenoué, et consorts.

B. 2521. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1726. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée

déclarant exécutoires plusieurs billets et lettres de change au profit du sieur Guimont, receveur des ports et havres au Port-Louis, contre le sieur Laffon.

B. 2522. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier

1726-1727. — Causes d'office. — Donations mutuelles de leurs biens meubles, acquêts et conquêts : entre noble homme Charles de la Pierre, avocat à la cour, sénéchal des juridictions de la Forêt et annexes, et dame Marie Ribot, sa femme; — entre Jean Le Lagadec, adjudicataire de la boulangerie de la Compagnie des Indes à Lorient, et Marie Raoul, sa femme. — Contrats de mariage : entre Jean Le Moyne, écuyer, seigneur de Kerderff, officier dans le régiment de Kergroadès, et dame Marie-Anne-Françoise Richer, veuve de Bonaventure Eudo, écuyer, seigneur de Kerdrou; — entre noble homme Joseph Auffredic, sieur de Kerlierne, et demoiselle Jeanne-Louise Barizy, dame de Kerascouet. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelle des enfants mineurs d'Antoine Boucher, sieur des Forges, gouverneur de l'île Bourbon, issus de son premier mariage avec dame Renée Le Gouzron, et de son second mariage avec demoiselle Charlotte du Hamel. — Prestation de serment de plusieurs commis pour la perception des Devoirs des États, impôts et billots, etc.

B. 2523. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1727-1728. — Causes d'audience. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont condamnant au payement de leurs fouages plusieurs particuliers de la paroisse de Plœmeur.

B. 2524. (Registre). — In-folio, 150 feuillets, papier.

1727-1729. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Contrats de mariage : entre Louis du Bois, sieur de Poulerveno, capitaine de la ville et château de Guémené, et dame Thérèse Garraud, veuve de noble homme Jérôme Le Corre sieur du Roscouet, sénéchal de la principauté de Guémené ; — entre André Monistrol, bourgeois de la ville de Lorient, et demoiselle Claire-Bonne Cossé; — entre messire Jean Geffroy, chevalier, seigneur de Kervégant, conseiller honoraire au parlement de Bretagne, et demoiselle Eulalie de Coniac, fille de feu messire Yves de Coniac, seigneur de Toulmen, conseiller audit parlement, et de dame Julienne de la Pierre. — Bail à ferme consenti par très-haut et très-puissant seigneur Paul-Jules Mazarin, duc de Mazarin, de la Meilleraye et de Mayenne, gouverneur des villes du Port-Louis, Hennebont et Quimperlé, à Jacques des Clos, écuyer, secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Bretagne, et à noble homme Jean Alquier sieur de Mézerac, de tous les droits appartenant audit duc de Mazarin, sur les vins, eaux-de-vie, cidres et autres boissons débitées dans la ville et faubourgs du Port-Louis. — Tutelles des enfants mineurs : de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, et de dame Thomase du Bois ; — de noble homme Jean Eudo et de dame Magdeleine Paix de Beauregard, sieur et dame de Keroman. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre messire Nicolas Ameline, seigneur de Cadeville, maître de camp d'infanterie, et dame Marie-Françoise-Renée Roger, sa femme. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui autorise la vente des offices de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de trésorier receveur et payeur des gages des officiers de la chancellerie près le parlement de Bretagne, offices dont était revêtu Antoine Mauduit, écuyer, sieur du Plessix-Thomelin.

B. 2525. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1728-1729. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Marie Le Coguic, d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Kermeur en la paroisse de Guidel; — au profit de Pierre Le Dilly, d'une moitié de maison sise au village de Pratmerrien en Persquen; — au profit de Jean Simon, de tenues situées aux villages de Talvas, du Moteno et du Magouer, en la paroisse de Plouhinec; — au profit de maître Jean-Jacques Fraboulet, d'une tenue roturière située au village du Noguello, en la paroisse de Kervignac; — au profit de noble homme Claude Bertrand, sieur des Châtelaines, d'une maison sise en la ville du Port-Louis.

B. 2526. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1729-1730. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Enregistrement des présentations d'aveux. — Appropriements : au profit de Louise Henrio, d'une tenue située au village de Kerviniec en la paroisse de Riantec; — au profit de Joseph Périot, d'une maison sise en la rue du Four, au Port-Louis ; — au profit de demoiselles Jacquette et Marie Sourdain, de maisons et héritages situés tant en la ville du

Port-Louis qu'au bourg de Plœmeur; — au profit de Jacques Blusse, écuyer, sieur de Coscodu, d'une petite métairie roturière située au village de Kerjacob en la paroisse de Bubry; — au profit de Julien Rollo, de dix journaux de terre à prendre dans la lande nommée Lan-Huhan, par lui afféagés d'avec noble homme Joachim de la Faudrière, sieur du Bodry, afféagiste lui-même de Mgr le comte de Toulouse; — au profit de très-haut, très-puissant et très-illustre prince Mgr Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, de la terre et seigneurie de la Saudraye, s'étendant sur les paroisses de Guidel, Plœmeur, Quéven, Lesbins et Rédené, acquise d'avec messire Louis Jacquelot, chevalier, seigneur de la Motte, la Villeneuve, la Saudraye, le Gué-de-l'Isle, etc., conseiller en la grande-chambre du parlement de Bretagne; — au profit de maître Jean-Jacques Fraboulet, d'une petite maison attenant aux prisons d'Hennebont et servant ordinairement de corps-de-garde, acquise de M. de Ricquebourg, gouverneur du Port-Louis; — au profit de Jean Durand de la Feuillade, marchand au Port-Louis, de quarante journaux de terre vaine et vague, à prendre dans la lande nommée Lan-Rozec.

B. 2527. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1729-1731. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Julien Lesage, sieur de Saint-Renan; — de maître Toussaint Le Guilloux, procureur au siége royal d'Hennebont. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre François Le Moyne, écuyer, et dame Mathurine Proffit, sa femme, seigneur et dame de Kerourin. — Bail des biens de messire Guy-Marie de Lopriac, chevalier, seigneur comte de Donges, marquis d'Assérac et autres lieux, composant les seigneuries de Rongoët, Coetrivas, Bérinque, Kermassonnet et Coetmadeuc, le Dréors, Crémenec, etc.; ledit bail adjugé à dame Marie-Agnès Pérard de Kersula, veuve de noble homme Charles-Florimond Gardé, sieur des Carrières, trésorier et receveur de l'émolument du sceau de la chancellerie près le parlement de Paris. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Réception et prestation de serment de commis préposés à la régie et perception des Devoirs des États, impôts et « billots », etc., dans le ressort de la sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2528. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1730-1731. — Causes d'audience. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui ordonne la saisie de la juridiction de la Vigne et Spinefort pendant l'année de rachat résultant de la mort de l'abbé Claude-Auguste de Marbeuf. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Julien Séoli, « ménager » de la paroisse de Landévant, de la métairie noble de Lézevin, située en la paroisse de Nostang; — au profit de Louis Kerven et de Jean Le Chapelain, de quarante journaux de terre à prendre dans la lande de Mané-er-Houet en la paroisse de Merlevenez, ou dans les autres landes vaines et vagues de ladite paroisse; — au profit de Vincent Boutouillic, écuyer, sieur du Léré, d'une tenue située au village de Saint-Diel, en la paroisse de Riantec.

B. 2529. (Registre). — In-folio, 148 feuillets, papier.

1731-1732. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Contrats de mariage : entre noble Me Claude Legal, avocat au Parlement, et demoiselle Jeanne-Jacquette Le Fur de Kergal; — entre noble homme Julien-Marie Tortay, sieur de Villanoué, sénéchal de la juridiction de Pontcallec, et demoiselle Anne-Sylvie Tannion de Sénabret. — Décret de mariage pour demoiselle Cécile-Monique du Bouëtiez, fille de défunts messire Jacques du Bouëtiez et dame Monique Béchart, et pour messire Vincent de Broël, chevalier, seigneur dudit lieu. — Tutelle des enfants mineurs de noble homme Julien de la Roche, sieur du Prieuré, et de demoiselle Marguerite Le Guern.

B. 2530. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1732. — Causes d'audience. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui condamne à une amende de trois livres plusieurs huissiers et un sergent royal, pour n'avoir pas assisté à la procession du Saint-Sacrement. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de maître Pierre-Augustin Audouyn, sieur de Restinoys, lieutenant civil et criminel de la cour d'Hennebont, de quatre parcelles de terre situées à Lochrist, en la paroisse de Saint-Gilles; — au profit de Jean-Baptiste Mercier, d'une maison sise en la ville close d'Hennebont, près de la prison; — au profit de messire Louis Le Gall de Cunfio, abbé du Pallevart et recteur de la paroisse de Languidic, de maisons situées dans le haut de la Rue-Neuve et dans celle de la Claverie, à Hennebont.

B. 2531. (Registre. — In-folio, 50 feuillets, papier.

1732-1733. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Robert Banchet; — de Jacques Le

Tesson; — de Jean Le Carour; — de Louis Le Loher. — Lettres de provisions pour Charles Bréart de Boisanger, sénéchal d'Hennebont, de l'office de président juge des droits royaux de sortie et d'entrée dans l'évêché de Vannes, à la résidence du Port-Louis. — Arrêt du parlement de Bretagne qui ordonne l'enregistrement de celui du Conseil d'État et des lettres-patentes données en conséquence, portant subrogation au profit de Jacques Vauchel de la ferme du papier et du parchemin timbrés.

B. 2532. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1733-1734. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Enregistrement des présentations d'aveux. — Arrêt du parlement de Bretagne qui enjoint à tous particuliers sous le nom desquels il y aura eu des boissons déclarées, de faire une seule fois aux commis du fermier des devoirs ouverture de leurs caves et celliers pour la vérification des déclarations faites par les vendeurs. — Appropriements : au profit de Jean Le Garrec, des « édifices » de deux tenues situées au village de Kerdrohilio en la paroisse de Plouhinec; — au profit d'honorable homme Jean Talmon, du lieu et métairie noble du Rofol en la paroisse de Languidic; — au profit des syndics et directeurs de la Compagnie des Indes, du lieu noble du Faouëdic près Lorient, attenant au port et établissement de ladite Compagnie, en la paroisse de Plœmeur, acquis de dame Marguerite Le Masson, femme de Joseph Le Blanc, ancien consul de France dans les pays étrangers; — au profit de dame Marie-Anne Boisson du Mont, veuve de noble homme Julien Cordier, du lieu et métairie noble du Lézevin en Nostang.

B. 2533. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1733-1734. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Le Gardien et de Jeanne Le Bihan; — de Charles Sonnic et de Marie Conquer; — de Pierre Bastard et de Pauline Scollan; — de Pierre Le Padellec et d'Anne Le Toullec; — de Marc Le Tesson et de Jeanne Danigo; — d'Adrien-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, et de dame Jeanne-Hyacinthe Geffroy; — de messire Jean de Keralhaud, chevalier, seigneur de Cardelan, et de dame Yvonne-Françoise de Leshildry; — de Paul-François Baëlbec, écuyer, sieur de Kernoal et de dame Marie Josset. — Procès-verbal de fraude sur le tabac et de rébellion, dressé contre plusieurs particuliers de Sainte-Brigitte, trêve de Cléguérec. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelle de Guy Le Mashadour.

B. 2534. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1734-1736. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de François Le Clouërec et de Marie Aufret; — de Charles-François Baston, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et de dame Marie-Jacquette de Lesquelen; — de Padern Cado et d'Anne Le Bihan; — de Julien Loho et de Françoise Jaffré. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Réception de plusieurs commis chargés de la perception des impôts, billots et Devoirs des États. — Contrat de mariage entre messire Pierre du Vélaer, chevalier, seigneur de Kervéguen, et demoiselle Élisabeth du Val Desprémenil. — Curatelle de François-Joseph Le Couriault. — Donation mutuelle de leurs meubles entre Jean Huet et Hélène Rouesnier, sa femme, papetiers demeurant au moulin à papier de Querduel, en la paroisse de Lignol.

B. 2535. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1735-1736. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Mathurin Périot, d'une maison et d'un magasin servant de presse au Port-Louis; — au profit de maître Maurice Ribot, sieur du Paty, de la métairie de Kermainguy, en la paroisse de Plouhinec; — au profit de Mathurin Le Goleur, d'une maison située au village de Goah-en-Igeon, en la paroisse de Languidic; — au profit de demoiselle Julienne Deslandes, du fonds de trois tenues roturières, situées aux villages de Keraron, Lannic-er-Goré et Kerezo, en la paroisse de Plouhinec; — au profit d'Augustin Guégan, d'une maison sise en la ville du Port-Louis, près de la Grande-Fontaine, paroisse de Riantec; — au profit d'Antoine Hervel, d'une maison située dans la Grande-Rue de la ville du Port-Louis, près de la boucherie; — au profit de Gilles Vallé, de tenues situées aux villages de Kerdavy, Kerguellavant et Mané-Hellec, en la paroisse de Locoal, territoire d'Hennebont; — au profit de Jacques Le Blanc, écuyer, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, d'une grande maison sise en la rue Saint-François du Port-Louis.

B. 2536. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1736-1737. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements :

au profit d'Yves Le Bart, d'une petite tenue située au village de Tréhervé en la paroisse de Plouhinec; — au profit de demoiselle Françoise Le Gallen, d'une maison sise en la ville du Port-Louis; — au profit de noble homme Maurice Le Halper, de deux maisons situées dans la ville close d'Hennebont, au bout de la rue de Broërec; — au profit d'Yves Hélegouarh, d'héritages roturiers situés au village de Saint-Isaouen-d'en-Bas, en la paroisse de Meslan; — au profit d'Armel Macé, d'une métairie située au village du Guézel, en la paroisse de Caudan; — au profit de Jean Blaise, d'une tenue située au village de Lezevalch, en la paroisse de Merlevenez.

B. 2537. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1736-1788. — Causes d'office. — Arrêts de la Cour : accordant au fermier des Devoirs un délai de trois mois pour faire prêter serment à ses commis, et lui permettant de s'adresser aux juges des seigneurs, dans les lieux où il n'y a point de juges royaux, pour les « répétitions » des procès-verbaux, descentes et permissions de visite; — ordonnant que ceux qui convertiront des boissons en eaux-de-vie, de quelque qualité qu'elles soient, ne le pourront faire s'ils n'ont des chaudières de 60 pots, et qu'avant de mettre le feu sous leurs chaudières, ils seront tenus d'en faire déclaration. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Perrigault et de Jeanne-Andrée Cadoret; — de Cado Le Bihan et de Magdeleine Pasco; — d'Antoine Dumestre, chirurgien-major sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, et de demoiselle Marie-Magdeleine Benoist; — de Bonaventure Toussaint-François de la Pierre, sieur du Ménéguen, et de dame Anne Le Corre. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre noble homme Maurice Hamonic, procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, et demoiselle Françoise Quéré, sa femme; — entre noble homme Jean-François Harant, sieur de Launay, et demoiselle Jeanne-Jacquette Moreau, sa femme. — Prestation de serment de divers commis chargés de la recette des impôts, billots et Devoirs des États. — Décret de mariage pour messire Marc-Jean-Jacques de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier, fils de feu messire Marc de Cosnoal et de dame Jacquette Belenfant, et pour dame Cécile-Monique du Bouëtiez, veuve de messire Vincent de Broël. — Contrat de mariage entre maître Claude Le Reste, sieur de Querhuillau, bachelier en droit civil, et demoiselle Jeanne-Louise Pomayrol. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de messire Paul-René de Cosnoal, chevalier du Cartier; — de messire Antoine-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessix.

B. 2538. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier.

1737-1738. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Ordonnance de la sénéchaussée renouvelant la défense qu'elle avait déjà faite aux habitants de la ville d'Hennebont, en 1723, de couvrir de paille leurs maisons ou appentis. — Appropriements : au profit de dame Jeanne Huo, veuve d'Antoine Mauduit, écuyer, seigneur du Plessix, des terres et héritages dépendant de la succession de dame Jeanne-Ollive de Broël, dame de Kerveno, et comprenant le lieu noble de Kerlivio et dépendances, en la paroisse de Brandérion, celui de Kersaudy, même paroisse, et celui de Trémello, en la paroisse de Caudan; — au profit de Guillaume Le Cunf et de Jeanne Le Jardinier, sa femme, du moulin de Trioullen, situé en la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel.

B. 2539. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1738-1739. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de François Le Gourlay, de maisons, terres et héritages situés au village de Saint-Uzaouen, en la trève de Guilligomarch, paroisse d'Arzano (Finistère); — au profit de Jean Le Fouler, des droits « édificiers, superficiers et réparatoires, stus, attraits, engrais, pailles et marnis » d'une tenue « logée et herbregée, terres, issues et franchises en dépendantes », située au village de Kerdro-Hillio, en la paroisse de Plouhinec; — au profit de demoiselle Julienne Jossiaume, femme de Guillaume Blanchet, d'une tenue située au village de Kerpléver, en la paroisse de Merlevenez.

B. 2540. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1738-1739. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Joseph Le Nozech; — de Jean-Guillaume Caris; — de Jean Brigent; — de Vincent Le Carour. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Charles Le Calvez et Anne Lemestre, sa femme, « ménagers » du village de Goez-en-Havre en la paroisse de Ploërdut. — Nomination et prestation de serment de commis préposés à la recette des Devoirs, impôts et billots. — Décrets de mariage : pour demoiselle Marie-Anne Boucher des Forges, fille de feu Antoine Boucher des Forges, gouverneur de l'Ile Bourbon pour le Roi et la Compagnie des Indes, et Charles-Louis Dumont, secrétaire-général de ladite Compagnie, fils de Charles Dumont, inspecteur général du

commerce pour la même Compagnie à Saint-Domingue ; — pour demoiselle Anne du Bouëtiez, fille de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu, et messire Jacques de Lantivy, chevalier, seigneur de Kerveno.

B. 2541. (Registre.) — In-folio 49 feuillets, papier.

1739. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de François Guéganno, de la moitié d'une métairie située au village de Kerlivio-le-Méledo en la paroisse de Languidic ; — au profit de messire René-Théophile de Maupeou, chevalier, seigneur marquis de la Sablonnière, etc., des châteaux, terres et seigneuries de Kerlain, en la paroisse de Priziac, et de Meslan, en la paroisse de ce nom, saisis sur messire René-André de Frenay, chevalier, seigneur abbé du Faouët, par messire Jacques de Lopriac, chevalier, seigneur abbé de la Haute-Touche, et adjugés audit seigneur de la Sablonnière pour la somme de 62,700 livres.

B. 2542. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1739-1740. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de noble maître Thomas-Joseph Huo, sieur de Kermorvan, avocat en Parlement, et de dame Louise-Jacquette de la Châsse, sa femme, d'une maison sise à Hennebont, dans la rue de la Porte-d'En-Bas ; — au profit de noble homme François Fornier, d'une tenue située au village de Treis-Hervé, en la paroisse de Plouhinec ; — au profit de noble homme Antoine Deigou, négociant à Lorient, de la métairie de Kercaudan, en la paroisse de Plœmeur ; — au profit de messire François du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, capitaine-général garde-côtes de la capitainerie du Port-Louis, d'une maison située près de la place et de l'église Notre-Dame-de-Paradis, à Hennebont, par lui acquise de messire Jean-Toussaint de la Pierre, chevalier, seigneur de Frémeur ; — au profit de dame Anne Le Corre, veuve de François-Bonaventure-Toussaint de la Pierre, écuyer, sieur du Ménéguen, d'une tenue située au village de Kersach, en la paroisse de Merlevenez ; — au profit de dame Jeanne Huo, veuve d'Antoine Mauduit, écuyer, sieur du Plessix, de la maison du Kerohel sise au bas de la rue des Lombards, à Hennebont ; — au profit d'Anne Plèver, veuve de Guillaume Gabinet, de quatre tenues situées au village de Kerbrezel, en la paroisse de Plouhinec.

B. 2543. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1739-1741. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Kerboulias et d'Hélène Chauvel ; — de Pierre Le Cerff et d'Anne Lamy ; — de messire François du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen ; — de Mathurin-Louis Blanchard, écuyer, sieur du Val, et de dame Sainte-Françoise Boutouillic. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont, le 27 août 1739 : la perrée de froment vaut 22 livres ; celle de seigle, 12 livres ; celle de grosse avoine, 11 livres, celle d'avoine commune, 9 livres ; celle de mil, 20 livres.

B. 2544. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier.

1740-1741. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Louis Cado, d'héritages situés aux villages de Guernergal, en la paroisse de Berné, et de Kervazo en celle de Priziac ; — au profit de Jacques Rolland, d'une portion de tenue à domaine congéable sous la seigneurie du Bouëtiez, en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont ; — au profit de Pierre Le Colloter, des deux moulins à eau de Kerberen, situés dans la paroisse de Riantec ; — au profit de Julien Le Remitton, de la moitié d'une tenue située au village de Lainmat, en la paroisse de Caudan ; — au profit de noble homme Jacques Le Houx, ancien maire de la ville d'Hennebont, d'une portion de tenue située en la ville du Port-Louis ; — au profit de Christophe Gaultier, d'une métairie située au village de Kercaire, en la paroisse d'Inzinzac ; — au profit de Jean-Pierre Marquer, de 40 journaux de terres vaines et vagues dites de Kerdurand, situées en la paroisse de Riantec.

B. 2545. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1741-1743. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de messire Jean Le Fouillé, curé de la paroisse de Cléguer, d'une tenue roturière située au village de Locunolay, en ladite paroisse ; — au profit de dame Anne Le Corre, veuve de François-Toussaint-Bonaventure de la Pierre, écuyer, sieur du Ménéguen, d'une moitié de métairie située au bourg de Berné et s'étendant sur la trève de Guiligomarch, paroisse d'Arzano, et sur la paroisse de Meslan ; — au profit de Louis Henrio, d'héritages situés au village de Kerroch, en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont ; — au profit de Julien Pesron, d'héritages situés

au village de Manerbec, en la paroisse de Persquen ; — au profit de Jean Evanno, d'une partie du village du Penhair, en la paroisse d'Inzinzac ; — au profit de noble homme Jean Caris, sieur de Kerhotonnec, avocat à la Cour, d'une portion de tenue située au village de Kernec, en la paroisse de Languidic ; — au profit de Joseph Rio, d'une tenue située au village de Keraudrain, en la paroisse de Cléguer ; — au profit de Julien Le Lanio, d'une portion de tenue située au village de Kerroux-Bihan, en la paroisse de Caudan. — Ordonnance de la sénéchaussée relative à l'alignement à suivre pour les maisons que l'on construira au haut de la place d'Hennebont, près du chemin de Kerbihan.

B. 2546. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1741-1743. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Jouanno ; — de Jean Jaffré ; — de Jean Le Pesquer ; — — de Mathurin Le Carrour ; — de François Le Boulch ; — de messire Jean-Baptiste de Pluvié ; — de Jean Caradec. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Jean-Baptiste Bellon, écrivain des vaisseaux de la Compagnie des Indes et demoiselle Marie-Marguerite Gouvenne, sa femme. — Curatelles : de demoiselle Marie-Anne Ribot du Pâty ; — de messire Jean-Jacques-Marc de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier, atteint de démence. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Décret de mariage pour demoiselle Élisabeth Vallée.

B. 2547. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1743-1744. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jacques Le Bihan, de deux tenues à domaine congéable situées au village de Kerdrohilio, en la paroisse de Plouhinec ; — au profit de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu, de Kerlan, Kerhuet, etc., des métairies nobles de Kergostec et du Resto situées en la paroisse de Caudan ; — au profit de Barthélemy Millet, ancien syndic de la ville du Port-Louis, d'un parc sous pâture, situé au bourg trévial de Larmor en la paroisse de Plœmeur ; — au profit d'Anne Paboul, veuve d'Aubin Le Calvé, de la métairie de Kerlivio-Le-Mélédo et de tenues situées au village de Kergalo, le tout en la paroisse de Languidic ; — au profit de Marie Robin, veuve de Vincent Le Lardic, d'une tenue située au village de Penverne en la paroisse de Saint-Tugdual ; — au profit d'Antoine Forestier, d'une tenue « logée » située au village de Boterhosty en la paroisse d'Inguiniel. — Ordonnance de la sénéchaussée d'Hennebont qui enjoint aux marchands de grains de cette ville de réformer les mesures dont ils se servent dans leur commerce, et de les faire étalonner à la mesure dudit siége déposée à l'hôpital de la ville.

B. 2548. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier.

1743-1744. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Morvan ; — de Jean Grégoire ; — de Jean-Baptiste Lamare ; — de Mathurin Le Fichant. — Donation mutuelle de leurs meubles entre maître Jean Perrier, notaire royal et procureur au siége d'Hennebont, et demoiselle Renée Callando, sa femme. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : des enfants de maître Jean Guéganno ; — de messire Jean-Jacques-Marc de Cosnoal du Cartier. — Contrat de mariage entre Bernard-Nicolas Morin, écuyer, sieur des Mezerets, et demoiselle Charlotte-Thomase Gaspard.

B. 2549. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1744. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de maître Jean-Jacques Fraboulet, notaire royal et procureur au siége d'Hennebont, de tenues situées au village de Kervenic en la paroisse de Riantec ; — au profit de Jean Sauvé, d'une métairie noble située au bourg paroissial d'Inzinzac ; — au profit de demoiselles Marie-Anne, Marguerite et Gertrude Le Toullec, de plusieurs pièces de terre situées au village du Moustoir en la paroisse de Locoal-Hennebont.

B. 2550. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1744-1745. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit d'Anne Pléver, de plusieurs pièces de terre situées aux villages de Kerfaute, Kerbavec et Kervran, en la paroisse de Plouhinec, — au profit de Thomase Le Leslé, veuve de Mathurin Le Douarin, d'une tenue composant le village de Kerscasser en la paroisse de Caudan ; — au profit de Jean-Joseph Hervel, d'héritages situés à Lochrist, en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont, et au Calzat en la paroisse d'Inzinzac.

B. 2551. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier.

1745-1746. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Le Touzé ; — de maître Vincent

Taffié ; — de haut et puissant seigneur messire Claude-René, chef de nom et d'armes de Guer, marquis du Pontcallec, etc., et de haute et puissante dame Roberte-Angélique Le Veyer. — Lettres-patentes de Louis XV approuvant et confirmant les adjudications de terres vaines et vagues, dans les landes de Riantec et de Kerbel, faites à François Burin de Riquebourg, commandant au Port-Louis, par le sieur de Farcy de Cuillé, conseiller au parlement de Bretagne, commissaire député pour l'aliénation des terres vaines et vagues dépendant des domaines royaux engagés au duc de Penthièvre. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre Antoine Remazeilhes, bourgeois de la ville de Lorient, et demoiselle Jeanne-Louise-Céleste Piou, sa femme; — entre Pierre-Michel Droneau, changeur, conseiller et procureur du Roi de la ville et communauté de Lorient, et dame Jacquette Poirier, sa femme. — Procuration par laquelle maître Jean Souillard, adjudicataire de la ferme du droit sur les cartes et de celui de la marque du cuivre dans toute l'étendue du royaume, donne pouvoir au sieur Fichec, receveur du tabac, de faire la régie des droits de ladite ferme dans l'étendue de la direction et évêché de Vannes. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Émancipation de messire François-Jacques-Fortuné du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerolain, et de demoiselle Paule-Marie-Anne du Bahuno, demoiselle de Bresséan, tous deux enfants de messire Jacques, chef de nom et d'armes du Bahuno, et de dame Jeanne de Baud. — Curatelle de demoiselle Jeanne-Françoise Jourdain, demoiselle du Coetdor, fille de messire Jean-François Jourdain sieur du Coetdor.

B. 2552. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1745-1746. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de maître Clément Le Milloch, sieur de Kerloret, alloué et lieutenant général de la sénéchaussée d'Hennebont, d'une partie de la terre noble de Brangolo-le-Bas, située dans la paroisse d'Inzinzac ; — au profit de François Jubin, maître charpentier, de la moitié d'une métairie roturière située au village de Kerdavid en la paroisse de Locoal-Hennebont ; — au profit de Vincent Conard, d'une tenue à domaine congéable sous le prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes, située au village de Kerguellen en la paroisse de Plœmeur; — au profit d'Yvonne Le Douarin, veuve de Joseph Le Bouar, de biens situés au bourg de Caudan, ainsi qu'aux villages du Scaouet et de Kervilerin en la paroisse de Cléguer; — au profit de Julien Allio, d'une tenue située au village de Kernaven en la paroisse de Kervignac; — au profit de noble homme Armel Macé, marchand de draps, d'une tenue située au bourg paroissial de Nostang, avec dépendances en la paroisse de Merlevenez ; — au profit de Simon Jolly, de la métairie et terre noble de Poulerveno, située en la paroisse d'Inzinzac.

B. 2553. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1746-1748. — Causes d'office. — Arrêt du parlement de Bretagne concernant les inscriptions de faux. — Tutelles des enfants mineurs : de François Burin de Ricquebourg et de dame Marie-Louise Martin du Parc ; — de Philippe-Armand de Couessin, chevalier, seigneur de la Béraye, et de dame Françoise du Bouëtiez. — Curatelles : de Jean-Louis, Pierre-Valentin, et Ange-Hyacinthe Pitouays, fils de feu noble homme François Pitouays, sieur de Kerascouet, procureur au siége royal d'Hennebont; — de messire Jean-Jacques-Marc de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier, atteint de démence ; — de René-Augustin-Armand-Louis Baellec de Kermoal, écuyer. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre Louis de Saint-Pierre, ingénieur du Roi et de la Compagnie des Indes, et dame Reine-Charlotte Bassereau, sa femme ; — entre noble homme François Béard, sieur des Fontaines, officier des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et dame Marie-Jeanne de Lesquellen, sa femme. — Décret de mariage pour demoiselle Jeanne-Thérèse de Pluvié, fille de feu messire Jean-Baptiste de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn, et de dame Thérèse de Frémeur, et pour messire François-Marie Le Mintier, chevalier, seigneur de Léhélec. — Nomination du sieur Bauchot en la charge de chirurgien-major de l'hôpital militaire du Port-Louis.

B. 2554. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier.

1746-1748. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jean Foisnard, chirurgien-major de la ville et de la citadelle du Port-Louis, d'une pièce de terre située entre les villages de Locmalo et de Kerbel, en la paroisse de Riantec; — au profit de François Stéphan, négociant, et de demoiselle Marguerite Le Toullec, sa femme, de la moitié du lieu de Kerdurand en Riantec ; — au profit de Pierre Guéret, officier des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et de dame Louise Brebant, sa femme, de deux tenues situées au village de Kerbel, en Riantec ; — au profit de Jean-Baptiste Mercier, de la moitié du village de Keryel, en la paroisse de Kervignac ; — au profit de Louis Talnase,

de la métairie noble de Kerhervis en la paroisse de Caudan; — au profit de Joseph Croizet, d'une tenue roturière située au village de Stervin en la paroisse de Riantec; — au profit de noble homme Pélage-Hervé Brizeux, sieur du Plessix, d'une tenue située au village de Rozouaic en la paroisse de Priziac.

B. 2555. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1748-1749. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de dame Thérèse-Nicole Bréart, d'une pièce de terre située au village de Kervenic, en la paroisse de Plouhinec; — au profit de Claude Guilloux, d'une tenue située au village de Treusar-Audren, en la trève de Lescharlins, paroisse de Séglien; — au profit de maître Louis Le Treuze, du lieu du Lobo, en la paroisse de Kervignac; — au profit d'honorable homme Jean Castel, maître cordonnier, de la métairie roturière de Stanc-en-Iverne, située en la paroisse de Languidic; — au profit d'honorable homme Jean Janno, d'une tenue située au village de Kervihan, en la paroisse de Riantec; — au profit de Pierre Le Chat, d'une tenue située au village de Kerouzerch, en la paroisse de Locoal-Hennebont; — au profit de Marguerite Le Léannec, veuve de Guillaume Tanguy, d'une tenue « par dehors » située au village de la Villeneuve en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont; — au profit d'Yves Jégo, des droits fonciers du moulin de Kernaven en la paroisse de Kervignac; — au profit de messire Thomas-Jean de Mauduit, chevalier, seigneur de Chefdubois, de la terre et seigneurie du Coscro en la paroisse de Lignol, et de la terre de Kerganno en la paroisse de Persquen, acquises, pour la somme de 120,000 livres, de très-haute, très-puissante et très-illustre princesse Innocente-Catherine de Rougé du Plessis-Bellière, femme de monseigneur Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbœuf, pair de France.

B. 2556. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1748-1750. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de noble homme Guillaume-François Michel et de dame Marie-Radegonde Dutemple; — de noble homme Charles-Urbain de la Pierre; — de Jean-Joseph Hervel et de Louise Guégan; — de Bonaventure-Toussaint-François de la Pierre, écuyer, sieur du Ménéguen; et de dame Anne Le Corre; — de Charles Delée, écuyer, docteur en médecine, et de dame Marie-Ursule Le Floch. — Curatelle de demoiselle Thérèse-Marie-Françoise Couessin de la Béraye, fille de Philippe-Armand Couessin, chevalier, seigneur de la Béraye, et de dame Françoise du Bouëtiez. — Arrêt du parlement de Bretagne qui enjoint à tous les charretiers et voituriers qui transporteront des boissons, soit dans les campagnes, soit dans l'intérieur des villes de la province, d'être munis de passe-avant qui leur seront délivrés par les commis des Devoirs, impôts et billots. — Décret de mariage pour Paule-Marie-Anne du Bahuno, demoiselle de Kerolain, et messire Jean-Toussaint de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn, du Vieux-Château, etc. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre noble maître Louis Cadio, sieur de Penfrat, et demoiselle Marie-Françoise de Villevant, sa femme.

B. 2557. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1749-1750. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jeanne Le Moual, veuve de Joseph Le Viavant, de biens situés au village de Kerjean en la paroisse de Berné; — au profit de Joseph Croizet, de cinq journaux de terre sous lande situés près du village de Kervenez en la paroisse de Riantec.

B. 2558. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1750. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de maître Clément Le Milloch, sieur de Kerloret, alloué de la sénéchaussée d'Hennebont, d'une portion des terres nobles de Brangolo-le-Bas en Inzinzac, et de Kernours en Kervignac; — au profit de François Le Lan, d'une portion de tenue située au village de Kergavallant en la paroisse de Quéven; — au profit de Vincent Menidreux, du tiers d'une métairie située à Lezebualch en la paroisse de Caudan.

B. 2559. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1750. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de noble homme Jean-Jacques Fraboulet et de demoiselle Jeanne-Thérèse de Castillon; — de Louis Hélary et de Perrine Rouillé. — Décrets de mariage : d'entre François Maleyeux et Anne du Parc; — d'entre Guillaume Le Pesquer et Perrine Le Faucheux. — Curatelles : d'Eulalie-Charlotte Le Moing; — de Catherine Le Chapelain. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre noble

homme Jean-Baptiste Marchand, officier des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et dame Marguerite-Guillemette Livoys sa femme; — entre Jean-Baptiste de Lesquelen, écuyer, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes et dame Jeanne-Marie Gougeard, sa femme.

B. 2560. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1751. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jean Olerio, d'une tenue située au village de Nestadio en la paroisse de Plouhinec; — au profit de demoiselle Élisabeth Pomayrol, d'une portion de la métairie de Kerhuilio en la paroisse de Persquen; — au profit de Marc Raoul, de deux tenues situées au village de Kerbrest en la paroisse de Guidel; — au profit de Jacques Le Corvec, de la métairie noble du Cosquer en la paroisse de Languidic; — au profit de Guillaume Le Crom, de deux tenues situées, l'une au bourg paroissial de Merlevenez, l'autre au village de Kerserh en la paroisse de Locoal-Hennebont; — au profit de demoiselle Marie Bruno, veuve de Guillaume Forbin, d'une presse à sardines située au Lohic en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — au profit de maître Clément Le Milloch, sieur de Kerloret, d'une rente convenancière sur une tenue du village de Ty-Nevé en la paroisse de Caudan; — au profit de Pierre Le Diot, d'une tenue située au village de Locmalo en Riantec; — au profit de Joseph Moulard, de la terre noble de Kerrio en la paroisse de Kervignac.

B. 2561. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1751. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Pierre Le Nezet; — de Jean Le Garec. — Curatelles : de Charles Le Teuf; — de Jean et de Françoise Le Runigo; — de Mathurin Le Meillour. — Donation mutuelle de leurs biens meubles entre Yves Le Meillour et Hélène Le Leannec, sa femme. — Décret de mariage pour Marie Ropert. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont.

B. 2562. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1751-1752. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de François Josseau, d'une portion de tenue située au village du Milledec en la paroisse de Brandérion; — au profit de Guillaume Le Padellec, de trois tenues situées, deux au village de Saint-Diel, et l'autre au village de Kervassal, en la paroisse de Riantec; — au profit de Pierre Le Golleur, d'une portion de tenue située à Goachenigen en Languidic; — au profit de Jean Le Quéven, d'une tenue située au bourg de Brandérion; — au profit de Vincente Le Meur, femme de François Nadan, cordier, d'héritages situés au village de Kerroch en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont; — au profit de Guillaume Le Crom et consorts, d'une moitié de tenue située au village du Moustoir, en la paroisse de Locoal-Hennebont.

B. 2563. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1751-1758. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Jacques Le Marhadour et de Julienne Nicolas; — d'Yves Le Moing; — de Joseph Le Bihan. — Donations mutuelles de leurs biens meubles : entre François-Joseph Daniel, sieur des Forges, et demoiselle Louise de la Fargue, sa femme; — entre Pierre-Jacques-Charles Gabriel, lieutenant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, et demoiselle Élisabeth-Magdeleine-Charlotte Provost, sa femme; — entre Pierre-Joseph Becdelièvre, écuyer, et dame Marie-Thérèse-Gabrielle Gillart de Keranflech, sa femme. — Émancipation de Jacques Le Bihan. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Décret de mariage pour Joseph Le Carour et Marie Le Quellenec. — Prestation de serment de commis préposés à la régie des Devoirs de Bretagne.

B. 2564. (Registre). — In-folio, 99 feuillets, papier.

1752-1758. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de noble homme Jean-Jacques de la Chaise, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes, de la terre et seigneurie de Kerscanf s'étendant sur les paroisses de Caudan, Cléguer, Plouay, Inguiniel et Guidel, vendue par messire Salomon-François de la Tullaye, chevalier, seigneur de Lisle, le Plessis-Tison et autres lieux, ancien procureur général de la Chambre des comptes de Nantes, et dame Anne-Thérèse-Henriette de Racappé, sa femme; — au profit de noble homme Simon Joly, subrécargue des vaisseaux de la Compagnie des Indes, des terres et seigneuries de Rosgrande, Kergeauvre et Coatiriac, situées dans les paroisses de Rédéné, Guidel et Arzano, de l'évêché de Vannes, et dans celles de Bannalec et de Scaër, de l'évêché de Quimper, vendues par haute et puissante dame Marie-Gaëtanne de Mornais, veuve de haut et puissant sei-

gneur Anne-Bretagne, comte de Lannion, baron de Malestroit, lieutenant général des armées du Roi.

B. 2565. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1753-1754. — Causes d'audience. — Plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Jean Gautier, marchand de bois, de la moitié des droits « édificiers » d'une tenue située au village de Kerhaloch en la trève de Calan, paroisse de Lanvaudan ; — au profit de David Collet, négociant à Lorient, d'un fonds de terrain situé dans cette ville, en la rue Duvelaër. — Sentences de la sénéchaussée déclarant vacantes et acquises au Roi les successions : de Pierre Dauché, cabaretier de la ville du Port-Louis ; — de noble homme Julien Ollivault, ci-devant contrôleur des actes et receveur du domaine. — Procès en demande de séparation de corps et biens entre dame Claude-Emmanuelle de Cosnoal et Alain-Jean de Bruilhac, écuyer, son mari.

B. 2566. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1753-1754. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour demoiselle Françoise Bruno, du Port-Louis, recherchée par noble homme Julien-Louis Le Cordier, sieur de Lézevin, de la même ville ; — pour Jeanne-Charlotte Le Baud, de la ville d'Hennebont ; — pour Julienne Truscat, du Port-Louis. — Tutelles des enfants mineurs : de François Cado et de Louise Le Quellec ; — de Jean Collichet et de Guillemette Eveau ; — de Jacques Le Guennec et de Françoise Levier ; — de Jacques Audic et de Marie Jégo.

B. 2567. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1754-1755. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de François Martin et d'Olive Nadan ; — de Jean Le Priol et d'Hélène Rio. — Prestation de serment de commis aux Devoirs. — Émancipation de Marie Cloarec, du village de Menezdilis en la paroisse de Priziac. — Décret de mariage pour Gilles Mercier et Guillemette Le Tesson.

B. 2568. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1754-1756. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont déclarant exécutoires des obligations ou des contrats de constitut : au profit de Pierre Jouannic et de Marguerite Le Tilly, sa femme, contre Françoise Le Vénédy, veuve de Jacques Le Person ; — au profit de dame Thérèse-Nicole Bréard de Boisanger, contre demoiselle Jeanne-Marie Quimpert ; — au profit de Marie Le Tallec, veuve de Jean Le Tesson, contre Magdeleine Le Carrour, veuve de Jean Le Galliot ; — au profit d'Antoine-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessix, contre noble maître Armand Baëllec de Kermoel, avocat au parlement, et consorts.

B. 2569. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1755-1757. — Causes d'office. — Tutelles des enfants mineurs : de Vincent Le Bihan et de Jacquette Jouan ; — de Jacques Le Roux et de Jeanne Henrio ; — de Mathurin Jagoday et de Perrine Le Borgne ; — de messire Nicolas-Pierre-François Ameline, chevalier, seigneur de Cadeville, et de dame Marie-Anne-Michelle du Coëtlosquet ; — de noble homme Jean-Baptiste Béard, sieur des Bassières, et de dame Thérèse Audebert-Chambon. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Décrets de mariage : pour Joseph Caudalch, chirurgien sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes ; — pour Jacques Le Personnic ; — pour Georges Le Floch ; — pour demoiselle Suzanne-Pétronille-Josèphe Audouyn de Restinois. — Curatelles : de Jean Le Carrour ; — de Marie Le Fraper. — Émancipations : de Joseph Jaffré ; — de messire Louis-Joseph-Armand-Corentin de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, fils aîné de haut et puissant seigneur messire Claude-René de Guer, marquis du Pontcallec, et de haute et puissante dame Roberte-Angélique Le Veyer.

B. 2570. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1757-1759. — Causes d'office. — Décrets de mariage : pour Françoise Jubin, du village de Kerprat en Locoal-Hennebont ; — pour Jacquette Benoist, du moulin Maria en Cléguer ; — pour Françoise Auffret, d'Hennebont ; — pour Hélène Le Béchennec, du village de Penpont en Guidel. — Jurées de commis aux Devoirs. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de demoiselle Marguerite-Vincente Le Moyne, de l'enclos de Lorient ; — de demoiselle Thérèse-Jeanne-Toussainte-Agathe du Botdéru, demoiselle de Kerdrého. — Tutelle des enfants mineurs d'Yves Le Crom, du village de Kérivin en la paroisse de Locoal-Hennebont. — Donation mutuelle de leurs biens meubles, acquêts et conquêts, entre Joseph-

Hippolyte Foisnard, chirurgien-major, et demoiselle Louise-Françoise Huet, sa femme.

B. 2571. (Registre.) — In-folio, 202 feuillets, papier.

1757-1759. — Causes d'audience. — Sentences de réception : de maître Louis Le Cloirec en la charge de procureur-fiscal de la juridiction et châtellenie de Persquen; — de maître Yves Bargain en l'office de sénéchal des juridictions de Kermérien et du Crano ; — de maître Louis-Joseph Ferrand en la charge de commissaire aux saisies réelles dans l'étendue du ressort de la sénéchaussée d'Hennebont ; — d'Hyacinthe-Jean Vaury en la profession de barbier-perruquier-baigneur et étuviste à Hennebont ; — de maître Jean Voirdye en l'office de procureur-fiscal des juridictions de la Vigne et Spinefort; — de maître Jacques-Louis Le Mancq en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de la Forêt et annexes. — Sentences : déclarant vacante et acquise au Roi la succession réelle et mobilière de missire Guillaume Caradec, recteur de la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel ; — déclarant ouverte l'année de rachat échue au Roi par le décès de messire Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair de France. — Procès entre Vincent Maguéro, perruquier, et cinq maîtres perruquiers du Port-Louis, au sujet des violences commises par ceux-ci au détriment du premier.

B. 2572. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1759-1762. — Causes d'audience. — Sentences de réception : de Jean-Charles Le Gallen en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître François Guillouzo en la charge de sénéchal de la juridiction et châtellenie de Persquen. — Sentences : déclarant vacante et acquise au Roi la succession mobilière de missire Jean Tronscorff, recteur de la paroisse de Quistinic; — déclarant ouvert le rachat échu au Roi par suite du décès de messire Georges-René de Talhouet, chevalier, sieur de Keravéon.

B. 2573. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1759-1763. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont; au 5 septembre 1759, la perrée de froment vaut 27 livres; celle de seigle 14 livres 10 sous ; celle de grosse avoine 11 livres; celle d'avoine commune 8 livres ; celle de mil 20 livres ; il ne s'est point trouvé de blé noir. — Jurées de commis aux Devoirs. — Tutelle des enfants mineurs de messire Nicolas-Pierre-François Ameline, chevalier, seigneur de Cadeville. — Curatelles : de François Guillevic, de Sainte-Hélène en la paroisse de Locoal-Hennebont; — de demoiselle Louise-Pélagie de la Pierre, fille de défunts Charles de la Pierre et Pélagie-Jacquette Le Puillon.

B. 2574. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier.

1762-1765. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont : concernant la perception des fouages dans la paroisse de Languidic ; — déclarant ouvert et acquis au Roi le rachat des biens de messire François de la Pierre, chevalier, seigneur de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet, Sébrevet et autres lieux, grand-veneur, enquêteur et général réformateur des eaux, bois et forêts de France au département de Bretagne; — ordonnant le payement d'actes obligatoires ou de contrats de constitut : au profit d'Yves Lessain et d'Anne Portanguen, sa femme, contre Yves Le Fur et consorts ; — au profit de Guillaume Ollivier et Louise Le Mentec, sa femme, contre Gillette Blayo et consorts; — au profit d'Hyacinthe Moulard contre maître François Courtet, notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2575. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1763-1765. — Causes d'office. — Jurées de commis aux Devoirs. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de demoiselle Marie-Jacquette de la Pierre, dame de Saint-Nouan, fille de feu messire François de la Pierre, seigneur de la Forêt, et de dame Françoise de Tinteniac, dame de Quimerch ; — de Louise-Vincente et Marie-Jeanne Brochereul, filles de feu maître Félix Brochereul, notaire et procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, et de dame Louise-Cécile Mores ; — de demoiselles Agathe, Angélique, Augustine et Marie-Martine de Clairambault, filles de défunts Charles-Alexis de Clairambault, écuyer, commissaire-ordonnateur pour la marine du Roi au département du Port-Louis, et dame Hyacinthe de Chappedelaine.

B. 2576. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1765-1767. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont : déclarant vacante la succession de Marguerite Fouillé, veuve Kerbars ; — contraignant des particuliers de la paroisse de Plœmeur au payement de leurs fouages. — Réceptions : de maître

Jean-Charles Le Gallen en l'office de procureur-postulant au siége d'Hennebont; — de maître Richard Guiomar en la charge de notaire royal au même siége.

B. 2577. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1765-1768. — Causes d'office. — Jurées de commis aux Devoirs. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de demoiselle Anonyme Mauduit, fille de feu Antoine-Hyacinthe Mauduit, écuyer, sieur de Kerleau, et de dame Scolastique Bigeaud; — de messire François-Hyacinthe de la Pierre, seigneur baron de la Forêt, fils aîné, héritier principal et noble de feu messire François de la Pierre, seigneur baron de la Forêt, Kerbrevet, Sébrevet, Saint-Nouan et autres lieux. — Tutelles : de Jean-Antoine-Joseph Fraboulet de Kerorgant, de la ville d'Hennebont; — de Thomas-Antoine-Marie-François de Fournas, fils de feu messire Antoine-Marie, chevalier de Fournas, capitaine d'infanterie au régiment de Penthièvre, et de dame Thomase-Rosalie de Kerpaën, dame de Kersallo.

B. 2578. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1767-1770. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont : recevant maître Jean Néron de Portano, avocat en parlement, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet; — Jules-César de Récusson, écuyer, sieur du Mesnil, aux charges de sénéchal, alloué et lieutenant de la juridiction du marquisat de Pontcallec; — Louis-Étienne Liberge en l'office de sergent royal général et d'armes de la sénéchaussée d'Hennebont; — déclarant exécutoire un contrat de constitut au profit de Pierre Jouannic contre Julienne Le Troedec, veuve de Joseph Le Corre.

B. 2579. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1768-1771. — Causes d'office. — Jurées de commis aux Devoirs. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Déclarations de défrichement et de desséchement. — Décret de mariage pour demoiselle Augustine de Clairambault de Kermainguy, fille de feu Alexis-Charles de Clairambault et de dame Hyacinthe de Chappedelaine. — Tutelles des enfants mineurs : de Julien Gallon, chef de la corderie de la Compagnie des Indes au port de Lorient; — de Louis Gautier de Kersaudic, employé de la même Compagnie. — Curatelle de demoiselle Marie-Marguerite du Ronceray, fille de feu Jean-Joseph du Ronceray et de demoiselle Jeanne Foulquier, du manoir de Toullan en la paroisse de Riantec.

B. 2580. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1770-1772. — Causes d'audience. — Sentences de la sénéchaussée d'Hennebont portant réception : de Gilles-Pierre Cordon en qualité de maître en l'art de chirurgie; — de Michel Rustuel en l'office de sergent royal général et d'armes de la sénéchaussée; — de maître Louis-Thomas Le Tobic de Kerfrezour en la charge de notaire royal et procureur au même siége; — de différents officiers de la juridiction de Lorient, nouvellement transformée par lettres-patentes du mois de juin 1769, à la suite de l'annexion des justices qui s'exerçaient à Pontscorff pour les Fiefs-de-Léon, la Rochemoisan, Tréfaven, vicomté de Plouhinec, Kerrien et annexes, et à Guidel pour le fief de la Sauldraye, le tout dépendant de la principauté de Guémené; — de maître René-François Le Breton, sieur de Ranzegat, avocat en parlement, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de Guémené; — de maître Pierre-Joseph Bourguillaut de Kerhervé, avocat, en la charge de substitut du procureur-général du Roi au siége d'Hennebont; — ordonnant l'enregistrement au greffe d'Hennebont des lettres-patentes du mois de juin 1769 ci-dessus mentionnées.

B. 2581. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1772-1774. — Causes d'audience. — Sentences de réception : de Jean-Philippe Hémon et de Jean Genier, maîtres chirurgiens, en la maîtrise d'apothicaires; — de maître Adrien-Jules-César de Recusson, avocat, en l'office de sénéchal des juridictions de Nostang et de Kervignac; — de maître Jacques-Jérôme Le Lidec en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Louis-Thomas Le Tobic de Kerfrezour en l'office d'alloué des juridictions de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet.

B. 2582. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1775-1777. — Causes d'office. — Déclarations de défrichements et de desséchements. — Jurées de commis aux Devoirs. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelle des enfants mineurs de défunts Nicolas de Lée, capitaine d'infanterie, et dame Jeanne-Victoire Cordier, dame de Kerouallan, de la ville du Port-Louis. — Renonciation de dame Catherine-Sainte-Fortunée du Bahuno de Kerollain, veuve du seigneur du Bouëtiez.

à la communauté des biens mobiliers d'entre messire François-Jacques Fortuné, chef de nom et armes du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerollain, Kermadehoué, etc., son père, et feu dame Jeanne-Françoise Jourdain du Couëdor, sa mère.

B. 2383. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1775-1777. — Causes d'audience. — Sentences de réception : de maître Louis-Dominique Rousseau en l'office de greffier de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Jean-Julien Perrier en la charge de procureur au même siége; — de Vincent Le Moign en qualité de maître apothicaire à Hennebont; — de demoiselle Renée Rebillard en la profession de sage-femme et accoucheuse; — de Joseph Le Guyader-Desprès en l'office d'alloué de la juridiction de Guémené; — de François-Charles Le Gros en la charge de sénéchal du siége royal d'Hennebont; — de Louis-Jacques-Hippolyte Corroller, sieur du Moustoir, en l'office de procureur du Roi audit siége. — Édits et lettres-patentes du Roi : portant rétablissement des anciens offices du parlement de Bretagne; — augmentant le pouvoir des présidiaux ; — établissant la liberté du commerce des grains et farines dans l'intérieur du royaume, et réservant la question de la liberté de la vente à l'étranger jusqu'à ce que les circonstances soient devenues plus favorables. — Certifications de bannies : de la succession bénéficiaire de missire Marc Le Scanvic, recteur de Caudan; — des successions vacantes : de demoiselle Marie-Rose Bocquet, décédée au Port-Louis; — de demoiselle Louise-Anne Le Moine du Cosquer.

B. 2384. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1775-1779. — Enregistrement des matières d'appel. — « Messire Benoît-François Bernier, ancien commissaire des guerres et ordonnateur de la marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, tant en privé nom que comme père et garde naturel de la fille mineure de son mariage avec défunte dame Vincente-Élisabeth Verger, icelle veuve en premières noces de Jean-Pierre Quédeville, écuyer, sieur de Morfontaine; appelant de sentence rendue en la juridiction de Lorient, le 16 décembre 1775, aux fins de requête scellée les 16 et 19 juillet, et assignation en conséquence du 27 septembre suivant, signifiée par Gousset, huissier, contrôlée à Rochefort le 28; Le Tohic, procureur; contre dame Marie Évrard, veuve et se disant communière en biens de messire Charles Salabert de Forges, et tutrice de leurs enfants mineurs, intimée; Cadio, procureur. Le siége, faute à Cadio d'avoir communiqué, a licencié Le Tohic à tirer ses avantages. »

B. 2385. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1777-1778. — Causes d'office. — Jurées de commis aux Devoirs. — Déclarations de défrichements et de dessèchements. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelle de noble maître Joseph-Marie Fraboulet, avocat à la Cour. — Acte par lequel Philippe Guillois, ingénieur de marine, demeurant à Lorient, et dame Magdeleine-Angélique Guillois, femme de Jean-Baptiste Coustel, écuyer, valet de chambre du Roi, déclarent accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Gervais Guillois, leur oncle, ingénieur de la marine royale au port de Lorient.

B. 2386. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1777-1778. — Causes d'audience. — Arrêt du parlement de Bretagne qui défend aux marguilliers de plusieurs paroisses du diocèse de Nantes, et généralement à ceux de toutes les paroisses du ressort, d'exiger, donner ou accepter aucun repas ou festin à raison des fonctions de marguillier et de prévôt de confrérie, sous peine de 10 livres d'amende contre les contrevenants. — Sentences de réception : de maître François-Marie Dupé en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de M. Gildas Chrestien de Pommorio en l'office de sénéchal au même siége; — de noble maître Maurice-Toussaint Maujouan du Gasset, avocat en parlement, et de noble maître Louis-François Le Gallic de Kerisouet, aussi avocat en parlement, aux fonctions de sénéchal et de procureur fiscal des juridictions de Lorient et annexes. — Nomination de commissaires pour l'apprécis des grains. — Certifications de bannies concernant l'exercice des juridictions de Coëtanfao au bourg de Séglien, et de Coëtcodu au bourg de Langoëlan; — relativement à la succession vacante de Jean-Bernard Gouriez du Rocher décédé au Port-Louis. — Ordonnance de police pour le nettoyage et le pavage des rues d'Hennebont.

B. 2387. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1780. — Causes d'audience. — Prestations de serment : de noble maître Jean-François Le Gogal, sieur de Toulgoët, avocat en parlement, en qualité de sénéchal de la juridiction de Guémené ; — de messire Gildas Chrestien de Pommorio, sénéchal d'Hennebont, en qualité de

maire alternatif-mitriennal de la ville et communauté du même nom; — de François-Marie Le Guével, comme notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont à la résidence de Lorient; — de Louis-Claude Pelin, comme maître chirurgien; — de noble maître Guillaume-Pierre-Marie Le Gallic de Kerdaniel, avocat au parlement et procureur du Roi au siége de Gourin, en qualité de sénéchal des juridictions du Dréors et de Crémenec s'exerçant au bourg de Priziac; — de François-Marie Dupé, comme alloué de la juridiction de la Forêt et annexes; — de noble maître Pierre-Fortuné de Lohéac, avocat au parlement, comme sénéchal de la juridiction de la vicomté de Meslan, baronnie du Faouet. — Remontrance du procureur du Roi contre la communauté de ville d'Hennebont, relativement au dépôt dans l'auditoire de la sénéchaussée de la pompe à incendie et des ustensiles accessoires. — Nomination de commissaires pour l'apprécis des grains. — Ordonnance de la sénéchaussée qui fixe assignation pour la prise de possession de la cour des Régaires s'exerçant à Pontscorff, tombée en rachat et régale par suite du décès de son propriétaire messire Vincent-Marie de Talhouet, chevalier, seigneur de la Grationnaye. — Bannies de la succession vacante de demoiselle Marie-Jacquette du Plessix, décédée au lieu noble de Kermoëllo en la paroisse de Kervignac.

B. 2588. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1779-1782. — Causes d'office. — Déclarations de défrichements et de desséchements. — Tutelle des enfants mineurs de messire François-Jacques-Fortuné du Bahuno de Kerollain. — Émancipations : de messire Alain-Vincent-François de Cosnoal, fils de feu messire Paul-René de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier, Toullan et autres lieux, et de dame Françoise-Jeanne Dury; — des enfants de Jean-Jacques Lallemant du Vivier, officier des vaisseaux de la Compagnie des Indes, décédé au Port-Louis, et de demoiselle Marie-Anne Tafflé. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Jurées de commis aux Devoirs.

B. 2589. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1779-1786. — Causes d'audience et d'appel. — Certifications des bannies de la succession vacante de Pierre Drian, décédé en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec. — Ordonnance portant acte de la lecture et de l'enregistrement de plusieurs lettres-patentes du Roi.

B. 2590. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1780-1782. — Causes d'audience. — Sentences de réception et prestations de serment : de Jean-Marie Guerrier en qualité de commis-juré au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont; — des trois juges-consuls de Lorient élus en vertu de l'édit royal du mois de février 1782, créant une juridiction consulaire en cette ville; — de maître Clément-Louis Quéroux, comme premier huissier au siége d'Hennebont; — de noble maître Louis-Gabriel Pastol, sieur de Penlan, avocat en parlement, en qualité de sénéchal des juridictions de la baronnie du Faouet, Barregan, vicomté de Meslan et châtellenie de Kerlin; — de noble maître Olivier-Mathieu Cougoulat de Penenrun, avocat au parlement, en qualité de sénéchal de la juridiction de la baronnie de Coetrivas; — de Joseph Mercier, comme geôlier des prisons de la sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2591. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1782-1783. — Causes d'office. — Émancipation de Marie et d'Anne Jégado, du village de Kergatouarne en la paroisse de Merlevenez. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Briend, du village de Kerserf en Locoal-Hennebont; — de Jean-Marc Nédellec, d'Hennebont.

B. 2592. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1782. — Causes d'office. — Émancipation de messire Thomas-Antoine-Marie-François de Fournas, fils de messire Antoine-Marie de Fournas, écuyer, capitaine d'infanterie au régiment de Penthièvre, et de dame Thomase-Rosalie de Kerpaën de Kersallo. — Jurées des employés aux Devoirs. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Bruzac, de Kerguénel en Locoal-Hennebont; — de Jean-Louis Vary, maître d'école à Hennebont.

B. 2593. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1782. — Causes d'office. — Déclarations de défrichements. — Tutelles des enfants mineurs : de messire Jacques-François du Bouëtiez, chef de nom et armes, chevalier, seigneur dudit lieu, et de dame Catherine-Sainte-Fortunée du Bahuno; — de noble maître Henri-Anne Arondel, médecin à Hennebont, et de dame Anne-Renée Guillou de Chefdubois; — de Mathurin Le Priol, de Talhouet-Bodory en Languidic.

B. 2594. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1783. — Causes d'office. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Émancipation de demoiselle Marie-Renée-Anne Le Halper, fille de noble homme Jean-Maurice Le Halper, négociant à Hennebont. — Tutelles des enfants mineurs : de Jean Le Gall, maître canonnier, décédé dans l'Inde; — de Jacques Hervé, maître serrurier, décédé à Hennebont.

B. 2595. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1783-1784. — Causes d'office. — Tutelle de l'enfant mineur d'Yves Le Quellenec, du bourg de Plouhinec. — Décrets de mariage : pour Joseph Le Garff; — pour Marie Le Dréan ; — pour Julien Mané ; — pour Marie-Louise Daniel.

B. 2596. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1784-1785. — Causes d'audience. — Réception de Pierre Glautin dans l'exercice de l'art de la chirurgie en la ville et ressort d'Hennebont. — Sentence de la sénéchaussée, à la requête du procureur du Roi, relativement aux empiétements des juridictions seigneuriales sur celle du siége royal d'Hennebont. — Prestation de serment de Louis-Joseph Robert de Basse-Maison en qualité de procureur postulant en la cour d'Hennebont.

B. 2597. (Registre). — In-folio, 92 feuillets, papier.

1784-1785. — Causes d'office. — Déclarations de défrichements. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelle des enfants mineurs de défunts noble homme Guillaume-Jacques Huo de Kerrio et dame Marie-Louise Barré. — Curatelles des enfants : de feu noble maître Joseph-Marie Fraboulet, avocat à la Cour, et de dame Marie-Jeanne-Marguerite Le Borgne : — de défunts Jean Le Personnic et Jeanne Péronno. — Prestation de serment d'Hyacinthe-Bonaventure de la Pierre, écuyer, sieur du Ménéguen, comme exécuteur testamentaire de la dame de Keralno. — Déclaration d'acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de dame Françoise du Bouëtiez, veuve de messire Philippe-Armand Conessin de la Béraye.

B. 2598. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

1785-1786. — Causes d'office. — Prestations de serment de divers employés aux Devoirs de Bretagne. — Déclarations de défrichements. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Tutelle et curatelle des enfants de messire Jacques-François de Lantivy, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur de Kerveno et autres lieux, et de feu dame Marie-Vincente Le Limonier de la Marche. — Tutelles des enfants : de feu noble homme Joseph-Marie Fraboulet, sieur de Kerléadec, et de dame Marie-Thérèse Hervé; — de François Kerdelhué, du village de Kerbrest en la paroisse de Guidel.

B. 2599. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1785-1787. — Causes d'audience. — Certifications de bannies des successions vacantes : de messire Alain-François-Vincent de Cosnoal, garde de la marine, dont les biens s'étendaient dans les paroisses de Riantec, Saint-Gilles-Hennebont, Plouhinec et Merlevenez ; — de Catherine Le Diraison, décédée au Port-Louis ; — de missire Pierre-Vincent Mérat, recteur de Saint-Caradec-Hennebont et ancien doyen de Guidel ; — de dame Louise Brebant, veuve de Pierre Guéret de Verbois, ancien officier de la Compagnie des Indes. — Ordonnance de descente, pour vérification de registres, chez le sieur de la Valette, contrôleur des actes à Hennebont.

B. 2600. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1786-1787. — Causes d'office. — Prestations de serment de commis aux Devoirs. — Déclarations de défrichements. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Curatelles : de Patrice de Lée, fils de feu Nicolas de Lée, écuyer, ancien capitaine au régiment de Lally; — d'Ange-Marie Le Forestier de Keroman, interdit. — Tutelles des enfants mineurs : d'Yves Jégado, du bourg de Merlevenez ; — de Jacques Lestrehant, maître de poste à Hennebont; — de Vincent Josso et de Perrine Guyomard, demeurant au château du Bouëtiez en la paroisse de Saint-Gilles.

B. 2601. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1786-1790. — Causes d'appel. — Dame Jeanne-Marie-Françoise-Thérèse de la Pierre, épouse de noble

maître Joseph-François Régnier, avocat à la Cour; contre Bonaventure-René-Hilaire de la Pierre, sieur du Ménéguen. — Messire Louis-Marie-Joseph Le Gall, chevalier, seigneur comte de Ménoray, conseiller honoraire au parlement de Bretagne, fils héritier principal et noble de messire Guillaume Le Gall, comte de Ménoray, aussi conseiller audit parlement; contre messire François-Marie Le Gall, chevalier, seigneur du Palevart, et consorts; etc.

B. 2602. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes d'audience. — Prestations de serment : de maître Louis-Thomas Le Cloirec, en qualité de procureur fiscal de la châtellenie de Persquen, juveignerie de la principauté de Guéméné; — de maître Pierre-Charles Voirdye, avocat en parlement, comme notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont ; — de dame Marie-Françoise Branco, veuve Cordier, directrice de la poste aux lettres du Port-Louis ; — de Jean-François Ollivier, directeur de celle d'Hennebont. — Certifications de bannies des successions vacantes : de messire Jean-Pierre-Mathurin du Bois-de-Brulé; — de missire Jacques-Antoine Colomb, recteur de la paroisse de Riantec et du Port-Louis, sa trève. — Rentrée de la cour d'Hennebont après plus de cinq mois d'interruption; discours prononcés à cette occasion par le sénéchal, le doyen des avocats, le syndic des procureurs et le procureur du Roi de ladite cour (16 octobre 1788). — Remontrance du procureur du Roi relativement à l'assemblée des États-généraux du royaume.

B. 2603. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes d'office. — Déclarations de défrichement. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Prestations de serment de commis aux Devoirs. — Curatelles : de demoiselle Anne-Josèphe-Louise Le Gallen, fille de défunts maître Jean-Charles Le Gallen, notaire et procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, et demoiselle Nicole-Marie Éveno; — de demoiselle Marie-Jacquette Le Quentrec, de la ville d'Hennebont; — de Jean-Baptiste Proux, de la même ville; — de messire Paul-François-Marie de Bahuno, chevalier de Kerolain, officier au régiment de Boulonnois, fils puîné de haut et puissant seigneur messire François-Jacques-Fortuné, chef de nom et armes de Bahuno, chevalier, seigneur de Kerolain et de Kermadehouay, et de haute et puissante dame Anne-Josèphe de Bahuno. — Décrets de mariage : pour demoiselle Jeanne-Catherine Huo de Kerrio, de la ville d'Hennebont; — pour Patrice Léty, de la ville du Port-Louis ; — pour demoiselle Marie-Anne-Antoinette Fraboulet, d'Hennebont, fille de feu noble maître Joseph-Marie Fraboulet, avocat, et de dame Marie-Jeanne-Marguerite Le Borgne. — Tutelle de l'enfant mineur de feu maître Jean-Charles Cadio de Kermainguy, procureur, et de dame Antoinette-Catherine Voirdye.

B. 2604. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1789-1790. — Causes d'office. — Tutelle des enfants mineurs de feu François-Jacques Kerléro, sieur de Rosbo, ancien capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, et de dame Marie-Pauline Audouyn. — Décret de mariage pour demoiselle Marie-Catherine Le Gall, du Port-Louis. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont; au mois de septembre 1790, ils sont estimés de la manière suivante : la perrée de froment, 40 livres 12 sous; celle de seigle, 21 livres, 5 sous, 4 deniers; celle de grosse avoine, 14 livres, 1 sou, 8 deniers; celle d'avoine commune, 9 livres, 19 sous.

B. 2605. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets, papier.

1784-1786. — Plumitif d'audience. — Le seigneur de Kerlivio et autres, demandeurs; Le Tohic, procureur, Guillaume Le Guennec, défendeur, défaillant. — Le sieur Le Blanc, demandeur; Dupé, procureur; le sieur Ranzégat, défendeur; Le Tohic, procureur. — Pierre Le Gouhir, demandeur; Cadio, procureur; Jean Raoul et autres, défendeurs ; Robert, procureur; etc.

B. 2606. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier.

1786-1787. — Plumitif d'audience. — Les abbé et prieur de Langonnet, demandeurs; Le Gouzronc, procureur; Jean Le Léannec, défendeur, défaillant. — M. de la Pierre, marquis de Frémeur, demandeur, Dupé, procureur; M. le comte de Perrien, défendeur ; Le Gouzronc, procureur. — Le sieur Drain, marchand, demandeur; Robert, procureur; le sieur Fournier, défendeur, défaillant; le siége, ouï maître Robert pour sa partie, a décerné acte de la répétition de sommation et condamné le défendeur aux intérêts des dépens; etc.

B. 2607. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1788-1789. — Plumitif d'audience. — Noble maître Jérôme Huo, sieur de Kermorvant, avocat, Dupé, procureur, contre maître Louis-Jacques Hippolyte Corroller, sieur du Moustoir, conseiller du Roi et son procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, défendeur et défaillant, et noble homme Claude-Nicolas Jérôme et dame Jeanne-Thérèse Gardye de la Chapelle, son épouse, demandeurs; Le Tohic, procureur. — Dame Catherine-Thomase de Douville, épouse de M. Cornet, curatrice à l'interdiction de M. Le Forestier de Keromant, son fils de son premier mariage avec M. Le Forestier de Kermeno ; Le Tohic, procureur ; contre le sieur Joseph Anny, défendeur ; Lemao, procureur ; le siége a appointé les procureurs à écrire et produire ; etc.

B. 2608. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1718-1720. — Enregistrement des présentations des demandeurs au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont. — Le 20 avril 1718, s'est présenté maître Hamonic, procureur de Louis Boulart, demandeur, contre messire Pierre Hyacinthe de Cosnoal, défendeur. — Le 13 juillet 1719, s'est présenté maître Vincent Cadic, procureur de maître Vincent de Livoys, faisant pour le commissaire aux saisies réelles, demandeur, contre dame Louise Cocquelin et autres, défendeurs. — Le 22 novembre 1719, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de noble homme Hervé Gardy, sieur des Fourneaux, demandeur aux fins d'exploit signifié le 9ᵉ de ce mois, contre le sieur François Guillemin, défendeur; etc.

B. 2609. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1720-1726. — Enregistrement des présentations des demandeurs. — Le 2ᵉ janvier 1722, s'est présenté maître Audouin, procureur de Jacques Cordier, demandeur aux fins d'exploit de ce jour, contre dame Renée Le Corre, défenderesse. — Le 13 juillet 1722, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur du sieur Antoine Doria, demandeur aux fins d'exploit signifié le 8ᵉ de ce mois, contre Guillaume-Ambroise de Maupoint, écuyer, défendeur. — Le 16 mai 1724, s'est présenté maître Le Guilloux, procureur de MM. les prêtres du Port-Louis, demandeurs aux fins d'exploit du 13ᵉ de ce mois, contre Mgr le comte de Toulouse; etc.

B. 2610. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1726-1730. — Enregistrement des présentations des demandeurs. — Le 5 août 1726, s'est présenté maître Fraboulet, procureur de François Le Tay, demandeur aux fins d'exploit du 1ᵉʳ de ce mois, contre Mathurin Le Saëc, défendeur. — Le 9ᵉ décembre 1726, s'est présenté maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, demandeur aux fins d'exploit du 21ᵉ octobre dernier, contre maître Antoine Pécart, greffier, défendeur. — Le 3ᵉ mai 1728, s'est présenté maître Fraboulet, procureur de Jean Le Loher et femme, demandeurs aux fins d'exploit du 24ᵉ avril dernier, contre Daniel Corbel et femme, défendeurs ; etc.

B. 2611. (Registre.) — In-folio, 48 fouillets, papier.

1730-1735. — Présentations des demandeurs. — Le 10 avril 1732, s'est présenté maître Hamonic, procureur de noble homme Julien Dubois, sieur des Sablons, demandeur aux fins d'exploit du 19 mars dernier, contre maitre Jean-Jacques Fraboulet et autres, défendeurs. — Le 18 octobre 1732, s'est présenté maître Fraboulet, procureur de Louis Le Puillon, sieur de Boblaye, demandeur aux fins d'exploit du 11ᵉ octobre, présent mois, contre Nicolas Le Chapelain, défendeur. — Le 22 janvier 1733, s'est présenté maitre Le Gentil, procureur de Jeanne Perron, demanderesse aux fins d'exploit du 15 de ce mois contre le seigneur prince de Guémené, défendeur; etc.

B. 2612. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1735-1741. — Présentations des demandeurs. — Le 7 janvier 1736, s'est présenté maître J. Hervé, procureur de Jean Danigo, demandeur aux fins d'exploit du 31 décembre dernier, contre Jean Le Tesson, Jean Le Bozec e autres, défendeurs. — Le 4 mai 1736, s'est présenté maître Vincent Tafflé, procureur du sieur François Iroux, mari et procureur de droit de demoiselle Marguerite Le Dréan, son épouse, demandeur aux fins de requête et assignation des 25, 27, 28 et 30 avril, contre maitre Vincent de Livoys, receveur des consignations de ce siége, le sieur Jean-Baptiste Chardel, et messire Claude de Langle, seigneur de Tallen, défendeurs ; etc.

B. 2613. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1741-1742. — Présentations des demandeurs. — Du 27 juillet 1741, s'est présenté maître Guillaume Fraboulet, procureur de Joseph Le Fraper et autres, demandeurs en avisagement et assignation du 20 de ce mois, contre le seigneur prince de Guémené et autres, défendeurs. — Du 24 octobre 1741, s'est présenté maître Vincent Tafflé, procureur de messire Jacques du Bouëtiez, demandeur aux fins d'exploit du 23 de ce mois, contre Guillaume Thoumelin et femme, défendeurs. — Du 8 décembre 1741, s'est présenté maître J.-J. Fraboulet, procureur de messire Louis Le Gall de Cunfio, recteur de Languidic, appelant aux fins d'exploit du 4 de ce mois, contre le sieur Forestier, intimé ; etc.

B. 2614. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1744-1746. — Présentations des demandeurs. — Du 15 juillet 1744, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de demoiselle Renée-Françoise Cailloch, demanderesse aux fins d'exploits des 30 juin dernier et 9 de ce mois, contre Jean-François Baëllec, écuyer, sieur de Kerbanâlec, défendeur. — Du 18 octobre 1744, s'est présenté maître Tafflé, procureur d'Antoine-Hyacinthe Mauduit, écuyer, sieur de Kerleau, demandeur en assignation du 16 de ce mois, contre Marie Le Briz, veuve de François Crugeon, défenderesse. — Du 25 février 1745, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de noble et discret missire Roland-Pierre-François Desclos, aux qualités qu'il procède, demandeur aux fins d'exploit du 19 de ce mois, contre demoiselle Jeanne Cornic, défenderesse ; etc.

B. 2615. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1751-1756. — Présentations des demandeurs. — Du 20 janvier 1751, s'est présenté maître Le Galloudec, procureur d'Augustin-Armand-Louis Baëllec, écuyer, demandeur en requête et assignation du 16 de ce mois, contre Charles-Pierre-Mathieu Baëllec, écuyer, défendeur. — Du 1er mars 1752, s'est présenté maître François Perron, procureur de Jean-Nicolas-Joseph Le Goff et autres, Julien Le Déaut, tuteur des mineurs de feu Jacques Marhadour, tant pour eux que pour leurs consorts, appelant de sentence rendue en la juridiction de la Forêt le 19e février 1752, aux fins d'exploit du 28 dudit mois, signifié par Personnic, contrôlé le 2 mars suivant, contre Jean Pouëdras, Jeanne Le Nouellec et Catherine Le Cauzic, intimés ; etc.

B. 2616. (Registre.) — In-4o, 50 feuillets, papier.

1757-1761. — Présentations des demandeurs. — Du 17 mai 1757, s'est présenté maître Cadio, procureur de maître Pierre Pauget, régisseur général des domaines de Bretagne engagés à S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, suite et diligence de maître Vincent de Livoys, son receveur d'Hennebont, demandeur suivant exploit signifié et contrôlé le 12 avril dernier, contre les sieur et dame du Châtelet, défendeurs. — Du 18 avril 1758, s'est présenté maître Charles Jaffrezo, procureur de Louis et Henri Le Brec, cloutiers, et autres leurs consorts, demandeurs aux fins d'assignation signifiée et contrôlée le 16 du présent mois d'avril, contre le sieur Louis Le Brec, brigadier de la maréchaussée à Hennebont, défendeur ; etc.

B. 2617. (Registre.) — In-4o, 50 feuillets, papier.

1761-1765. — Présentations des demandeurs. — Du 16 novembre 1762, s'est présenté maître Charles Jaffrezo, procureur de dame Louise de Robieu, épouse autorisée de messire Gilles Yves du Menez de Lézurec, demanderesse en assignation du 15 de ce mois, contre Albin Pasco, défendeur. — Du 1er août 1763, s'est présenté maître Jean Perrier, procureur de Julien Le Bouédec et d'Alain Portanguen, demandeurs en requête répondue le 13 juin 1763, contrôlée à Hennebont le même jour par Boismelin, signifiée à maître Ange-Claude Cadio, procureur de Jean Janno, le 22 juillet dernier, par Le Personic, sergent royal, contrôlée à Hennebont, le 23, par ledit Boismelin, contre Jean Janno, intimé ; etc.

B. 2618. (Registre.) — In-4o, 88 feuillets, papier.

1765-1774. — Présentations des demandeurs. — Du 1er mai 1766, s'est présenté maître Pierre Perrier, procureur d'Yves Brelin, veuf d'Isabelle Le Limantour, et de Jean et Jacques Le Limantour, frères-germains et héritiers de ladite Isabelle Le Limantour, demandeurs aux fins d'exploit signifié le 10 avril 1766 par Le Poullain, « général et d'armes », contrôlé à Lorient le 11, contre Jean Keroulir, François Gandal et Renée Keroulir, sa femme. — Du 23 mai 1766, s'est présenté maître Jean Voirdye, procureur de Joseph Guyomarch et Jeanne Thomas, sa femme, demandeurs en congément par exploit signifié par Le Sonneur, sergent royal, le 22 de ce mois,

contrôlé à Hennebont le même jour par Boismelin, contre Nicolas Le Padellec, pour lui et consorts, défendeur ; etc.

B. 2619. (Registre.) — In-4°, 81 feuillets, papier.

1775-1782. — Présentations des demandeurs. — Du 10 septembre 1776, s'est présenté maître Jean-Guillaume Voirdye, notaire et procureur au siége royal d'Hennebont, tuteur des enfants mineurs de défunt maître Le Gallen, demandeur par exploit signifié par H.-J. Le Meilleur, premier huissier-audiencier, le 16 août 1776, contrôlé à Hennebont par Lemonnier le même jour, contre Jeanne Collet, veuve de Pierre Allanic, défenderesse et défaillante. — Du 23 avril 1777, au greffe s'est présenté maître Louis-Thomas Le Tohic, procureur en ladite sénéchaussée d'Hennebont du sieur Nicolas Parmentier, marchand, demandeur en assignation du 19 avril 1777, signifiée par Hamelin, huissier, contrôlée au Port-Louis le même jour par Bedel, contre le sieur Jacques Bocerdé, officier des vaisseaux marchands, défendeur ; etc.

B. 2620. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1716-1720. — Enregistrement des présentations des défendeurs. — Le 20 septembre 1718, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de demoiselle Renée Lemoigu, défenderesse aux fins d'exploit du 17 de ce mois, contre noble homme Louis Carré, demandeur. — Le 4 avril 1719, s'est présenté maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de Philippe Le Donnant, maçon, défendeur aux fins d'exploit du 3 de ce mois, contre messire René de Lopriac, seigneur de Coëtmadeuc, demandeur. — Le 2 mai 1719, s'est présenté maître Hamonic, procureur du fermier des Devoirs, défendeur, contre noble homme Bonaventure de la Pierre, demandeur ; etc.

B. 2621. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1720-1723. — Présentations des défendeurs. — Le 27 novembre 1720, s'est présenté maître Le Guilloux, procureur de messire François du Bouëtiez, défendeur aux fins d'exploit du 20 de ce mois, contre maître Jacques Le Gouallec, demandeur. — Le 2 mai 1721, s'est présenté maître Hamonic, procureur de François Guéric, défendeur aux fins d'exploit du 19 décembre, contre demoiselle Ambroise Guéric, demanderesse. — Le 10 novembre 1721, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de Pierre Bonneau et autres, défendeurs aux fins de requête signifiée le 8 de ce mois, contre le sieur François Price, demandeur; etc.

B. 2622. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1723-1726. — Présentations des défendeurs. — Le 1er mai 1724, s'est présenté maître Hamonic, procureur de dame Françoise Dondel, défenderesse aux fins d'exploit du 14 mars dernier, contre demoiselle Louise Dondel, demanderesse. — Le 1er août 1724, s'est présenté maître Hervé, procureur de Claude Hervé, intimé, contre Pierre Legal, appelant. — Le 5 avril 1725, s'est présenté maître Fraboulet, procureur de Pierre Le Clouerec, défendeur aux fins d'exploit du 4 mars dernier, contre François Pirio et femme, demandeurs; etc.

B. 2623. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1727-1730. — Présentations des défendeurs. — Le 20 septembre 1727, s'est présenté maître Guesdon, procureur de Jacques Henry, défendeur aux fins d'exploit du 16 de ce mois, contre Élisabeth Le Goff, demanderesse. — Le 3 janvier 1728, s'est présenté maître Guilloux, procureur de Julien Le Bilzic, défendeur aux fins d'exploit du 20 novembre dernier, contre Jean Lestrat, demandeur. — Le 1er avril 1729, s'est présenté maître Guesdon, procureur de Jacques Caudalch, défendeur aux fins d'exploit du 5 mars dernier, contre Jean Danigo, demandeur; etc.

B. 2624. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1730-1737. — Présentations des défendeurs. — Le 28 novembre 1730, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur de Jean Lemouel et femme, défendeurs aux fins d'exploit du 28 octobre, contre Jacques Bosse, écuyer, demandeur. — Le 9 mai 1731, s'est présenté maître Fraboulet, procureur du sieur Sylvain Salmon, défendeur aux fins d'exploit du 28 avril dernier, contre le sieur Jean-Joseph Cordier, demandeur. — Le 12 octobre 1731, s'est présenté maître J. Fraboulet, procureur d'Aubin Jégo, défendeur aux fins d'exploit du 18 août dernier, contre Patern Evanno, demandeur; etc.

B. 2625. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1737-1744. — Présentations des défendeurs. — Le 17 mars 1738, s'est présenté maître Tafflé, procureur d'Alain Guillemot et femme, défendeurs aux fins d'exploit

du 13 décembre dernier, contre Joseph Le Coguic, demandeur. — Le 28 octobre 1738, s'est présenté maître Tafflé, procureur de Jean-Joseph de la Fargue, défendeur aux fins de requête et assignation du 7 octobre, contre le sieur Pierre-Vincent de la Pierre, demandeur. — Le 24 décembre 1739, s'est présenté maître Vincent Tafflé, procureur de Mathieu Le Dayo, défendeur aux fins d'assignation du 22 de ce mois, contre messire René-Théophile de Maupeou, demandeur; etc.

B. 2626. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1746-1750. — Présentations des défendeurs. — Du 8 juillet 1746, s'est présenté maître René Hervé, procureur de Nicolas Crugeon, défendeur en assignation du 4 de ce mois, contre Mathias Rolland, demandeur. — Du 21 novembre 1746, s'est présenté maître Jean Hervé, procureur d'Antoine Mignon et femme, défendeurs aux fins d'exploit du 14 novembre, présent mois, contre Louis Thiennot, fermier des Devoirs, demandeur. — Du 4 novembre 1748, s'est présenté à folle intimation maître Pierre Perrier, procureur de missire Henri Guichart, recteur de la paroisse de Plouay, intimé en appellation d'ordonnance rendue en la juridiction du marquisat du Pontcallec, le 21 octobre 1748, aux fins d'exploit signifié le 28 dudit mois par Le Poulain, contre maître Jean Le Briz, notaire et procureur de ladite juridiction, appelant; etc.

B. 2627. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1751-1756. — Présentations des défendeurs. — Du 3 février 1751, s'est présenté maître Pierre Perrier, procureur de messire Claude-François-Marie de Marbeuf, seigneur comte du Gué, président à mortier au parlement de Bretagne, défendeur en assignation des 25 et 26 janvier dernier, contre Catherine Le Cozic, veuve Louis Even, demanderesse. — Du 12 décembre 1754, s'est présenté maître Jean Perrier, procureur de messire Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, duc de Rohan, air de France, défendeur en requête du 9 octobre dernier, contre dom Pierre Dusers, prieur conventuel de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuis, et autres, demandeurs. — Du 23 juillet 1755, s'est présenté maître Hervé, procureur de la princesse de Guéméné, prenant la garantie, fait et cause pour missire Yves-Jacques Le Gal, prêtre, défendeur aux fins d'exploit du 20 juin, dit an, contre messire François-Jacques-Fortuné, chef de nom et d'armes de Bahuno, demandeur; et de la cause le sieur Le Gal aussi défendeur et demandeur en libération; etc.

B. 2628. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1757-1764. — Présentations des défendeurs. — Du 20 mai 1757, s'est présenté maître Cadio, procureur d'Etienne et Marie Quesven, défendeurs aux fins d'exploit du 6 de ce mois, contre le seigneur de Kerolain, demandeur. — Du 21 septembre 1758, s'est présenté maître Ange-Claude Cadio, procureur de noble homme Antoine Forestier, faisant et agissant pour le seigneur président de Marbeuf, défendeur en requête répondue et scellée le 16 août dernier, signifiée le 17 dudit mois, et aussi d'Yves Cougoulat et femme, défendeurs en ladite requête, sans que la présente présentation puisse leur être opposée, attribution contre François Le Bruchec, demandeur. — Du 15 juin 1763, s'est présenté maître Claude-Jean Bégat, procureur de Jean Ollier et femme, défendeurs arrêtés aux fins d'assignation du 7 de ce mois, contre la dame veuve Le Gouvello, arrêtante; etc.

B. 2629. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1764-1772. — Présentations des défendeurs. — Du 1er octobre 1764, s'est présenté maître Cadio, procureur de Nicolas Le Bras, défendeur en assignation du 6 août dernier, contre Georges Prévost, fermier général des Devoirs, demandeur. — Du 18 juin 1766, s'est présenté maître Toussaint-Bonaventure Le Gouzronc, procureur du sieur Jean-Pierre de Cheverry, officier sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, intimé en appel de l'appointement du 12 avril dernier et en adhérant de sentences rendues en la même juridiction de Lorient, les 6 décembre 1756 et 15 janvier 1757, et défendeur aux fins de requête et assignation du 30 mai dernier, contre les sieurs Pierre-Michel Dronneau et Jean Gallabert l'aîné, appelants. — Du 1er mai 1767, s'est présenté maître François-Charles Le Galloudec, procureur de Guillaume Geglay, défendeur en congément aux fins d'exploit du 27 mars dernier, contre Jeanne Le Bruchec, veuve Louis Bourlieu, demanderesse ; etc.

B. 2630. (Registre.) — In-4°, 17 feuillets, papier.

1772-1774. — Présentations des défendeurs. — Du 4 juillet 1772, s'est présenté maître Le Tohic, procureur de maître Gabriel Hamelin, huissier, et de demoiselle

Jeanne-Julienne Le Guennec, son épouse, défendeurs en assignation du 25 juin dernier, contre le sieur Antoine-Hyacinthe du Filhol et maître-François-Joseph Even, avocat, demandeurs. — Du 31 janvier 1774, s'est présenté maître Voirdye, procureur de maître Louis Le Priollic, demoiselle Jeanne Le Priollic, sa sœur, et demoiselle Louise Hellec, défendeurs en reprise d'instance aux fins de requête et assignation des 29 et 31 décembre dernier, contre maître Alain du Buisson, demandeur. — Du 30 décembre 1774, s'est présenté maître Le Tohic, procureur du sieur Joseph Gruel et d'Élisabeth Millière, sa femme, intimés en appel de sentence de la juridiction de Lorient, du 26 novembre 1774, aux fins d'assignation du 14 de ce mois, contre Julien Guillouzet, appelant ; etc.

B. 2631. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1775-1782. — Présentations des défendeurs. — Du 2 octobre 1775, au greffe s'est présenté maître Jean-Julien Perrier, au lieu et place de feu maître Pierre Perrier, procureur du sieur Pierre Dagorne, défendeur en assignation lui signifiée, le 23 juin 1774, par Lhomme, sergent royal et d'armes, contre Antoine Perret, fermier général des Devoirs, impôts et billots, et autres droits y joints de la province de Bretagne, suite et diligence de François-Marie Huerne, son directeur à Lorient, demandeur. — Du 21 décembre 1775, au greffe s'est présenté à folle intimation maître François-Charles Le Galloudec, procureur de Thomas Huchon, défendeur aux fins de requête et assignation des 28 et 29 novembre 1775, signifiées par Le Sonneur, sergent royal, contre Vincent-Sébastien Vénedy, demandeur, de la cause Yves Le Déaut et Françoise Le Roux, sa femme, aussi défendeurs ; etc.

B. 2632. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets, papier.

1694-1705. — Enregistrement des dépôts des sacs de procédures. — Le 29 décembre 1696, maître Michel Frollo, procureur de noble et discret missire Jean Lebel, recteur de Lesbins, François Le Gueldre, trésorier, François Bescond et Joseph Hervé, fabriques et marguilliers, défendeurs, a mis son sac au greffe, contre Jean Pignolet, demandeur. — Le 27 mai 1697, maître François Audouin, procureur de Marc Le Hunsec, défendeur, a mis son sac au greffe, contre dame Louise-Anne de Gouandour, dame du Couédor et tutrice de ses enfants, demanderesse. — Le 19 juin 1698, maître François Pitouays, procureur des PP. Carmes déchaussés de Vannes, demandeurs, a mis son sac au greffe, contre MM. les prêtres de l'Oratoire de Nantes, défendeurs; etc.

B. 2633. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1710-1716. — Enregistrement des dépôts des sacs de successions bénéficiaires. — Du 10 juillet 1710, maître Joseph Rondel, procureur de noble homme Jean de Surville, conseiller du roi, receveur de ses Fermes au Port-Louis, créancier poursuivant le bénéfice d'inventaire de feu noble homme François Tuaut, vivant fermier des Devoirs audit Port-Louis, a déposé son sac au greffe, contre demoiselle Marie-Anne Collas, veuve dudit François Tuaut, tutrice de son enfant héritier bénéficiaire. — Du 6 juin 1714, maître Jérôme Cornic, procureur de nobles gens Jean de la Roche et Jeanne-Marie de La Roche, héritiers purs et simples de mademoiselle leur mère, opposants en la succession bénéficiaire du sieur de La Roche, leur père, a déposé son sac au greffe, contre demoiselle Marie-Gabrielle Offroy, veuve dudit sieur de la Roche, tutrice; etc.

B. 2634. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1712-1714. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit qu'en matière sommaire. — Sacs sommaires : Du 6 juillet 1712, maître Jean Hervé, procureur de Jean Le Priol et Julienne Loher, veuve de François Le Louédec, tutrice des enfants de son mariage, intimés en appel de sentence rendue en la juridiction de la Vigue, le 16 février 1712, a déposé son sac au greffe; Jeanne Michaud, femme de Guy Le Priol et de lui autorisée, appelante ; Hervé à Hamonic. — Du 19 janvier 1713, maître Jean Hervé, procureur d'Adrien-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, défendeur originaire et demandeur en incident de requête du 2 janvier 1713, a déposé son sac au greffe ; Paul-François Baëllec, écuyer, fils et héritier bénéficiaire de défunt René Baëllec, écuyer, sieur de Kermoual, demandeur originaire et défendeur audit incident; Hervé à Lolivier. — Sacs en droit : Du 25 avril 1712 maître Jean Hervé, procureur de maître Louis-Joseph-Halland, fermier judiciaire de la terre de Pontcallec, demandeur, a déposé son sac au greffe; messire Jean-Jacques de Kerpaen, chevalier, seigneur de Kersallo, fils aîné et héritier principal et noble de feu messire Vincent-Hyacinthe de Kerpaen, autorisé de maître Thomas-Joseph-Huo, sieur de Kermorvan, avocat à la Cour, son curateur, et autres défendeurs ; Hervé à Hamonic ; etc.

B. 2635. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1716-1718. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit qu'en matière sommaire. — Sacs en droit : Du 4 juin 1716, maître Jean Hervé, procureur de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur de Chamballan, conseiller au Parlement, demandeur, a déposé son sac au greffe ; Jean Bardoul et Anne Henrio, sa femme, défendeurs ; Hervé à Pitouays le jeune. — Sacs sommaires : Du 16 juin 1716, maître François Audouin, procureur de M. de la Pierre, grand-maître des Eaux, Bois et Forêts de Bretagne, intimé, a déposé son sac au greffe ; Jean Le Saux et Laurence Calloch, sa femme, appelants, et maître Edme Croizet, fermier général du domaine de Bretagne, défendeur en incident ; Audouin à Hervé Fraboulet ; etc.

B. 2636. (Registre.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1717-1724. — Distributions des sacs de successions bénéficiaires. — Du 6 octobre 1717 : maître Joseph Rondel, procureur de noble et discret messire Louis Le Gall de Cunfio, sieur abbé du Palevart, recteur de la paroisse de Languidic, faisant tant pour lui que pour messieurs ses prêtres, créanciers opposants et poursuivant le bénéfice d'inventaire de défunte Marie Maligorne, demandeurs, a déposé son sac au greffe, aux fins de la sentence rendue en la sénéchaussée d'Hennebont entre les créanciers et opposants en ladite succession bénéficiaire le 7 août dernier ; demoiselle Guyonne Maligorne, veuve, héritière bénéficiaire de défunte demoiselle Marie Maligorne, sa sœur, défenderesse ; de plus, ledit Rondel a déposé deux autres sacs au greffe ; Rondel à Pitouays le jeune. — Du 31 juillet 1721 : Sentence de la succession bénéficiaire de feu messire Chrysogone-Clément de Guer, vivant marquis du Pontcallec, prise par dame Bonne-Louise Le Voyer, dame douairière dudit Pontcallec, quant aux meubles. — Du 7 août 1721 : Sentence de la succession bénéficiaire aux immeubles de feu messire Chrysogone-Clément de Guer, vivant, chevalier marquis du Pontcallec, prise par autre messire Claude-René de Guer, à présent marquis du Pontcallec, son frère ; etc.

B. 2637. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1719-1721. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit qu'en matière sommaire. — Sacs en droit : Du 27 juillet 1719, maître Jean Hervé, procureur de demoiselle Hélène de Canlou, épouse de maître Mathurin Mores, sieur du Gouello, autorisée de justice à la suite de ses droits sur son refus de l'autoriser, demanderesse, a déposé son sac au greffe ; noble homme Jean-Claude de Canlou, avocat à la Cour, alloué des juridictions de Pontscorff, défendeur ; Hervé à Rondel. — Sacs sommaires : Du 3 octobre 1719, maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur d'écuyer Simon de Montlouis, sieur du Plascaër, intimé en appel de sentence rendue en la principauté du Guémené, le 24 décembre 1714, et anticipant ; écuyer Alain-Jean Pezron, sieur du Leslé, et dame Corentine Le Goureuff, son épouse, appelants et anticipés ; Fraboulet à Pitouays ; etc.

B. 2638. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1721-1722. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit qu'en matière sommaire. — Sacs en droit : Du 12 décembre 1721, maître François Pitouays, procureur de Louis Le Gouallec et femme, et François Guilloto et consorts, intimés et défendeurs en requête, a déposé son sac au greffe ; écuyer François de Querouallan, sieur dudit lieu, appelant ; et haut et puissant prince Charles de Rohan, prince du Guémené, aussi défendeur et intimé ; Pitouays et Hervé à Cornic. — Sacs sommaires : Du 10 novembre 1721, maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, comte de la Porte-Neuve et autres lieux, a déposé son sac au greffe ; dame Bonne-Louise Le Voyer, dame marquise dudit Pontcallec, sa mère, défenderesse ; Fraboulet à Audouin ; etc.

B. 2639. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1722-1724. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit que sommaires. — Sacs en droit : Du 16 décembre 1723, maître Jean Hervé, procureur, pour le « général » de la paroisse de Languidic, suite et diligence de Guillaume Le Fraper, fondé de procuration, contre noble et discret messire Louis Le Gall de Cunfio, abbé du Palevart, recteur de ladite paroisse, demandeur ; Hervé à Fraboulet. — Du 12 septembre 1724, maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de M. de la Forêt, intervenant ; Louis Le Couriault et femme, défendeurs ; la dame abbesse de l'abbaye de la Joie aussi intervenante ; Fraboulet, procureur, à Cadic et Guilloux le jeune. — Sacs sommaires : Du 19 juin 1723, maître Mathieu Le Guilloux, procureur de frère Michel de France de Vandeuil, com-

mandeur du Saint-Esprit à Auray, prêtre, chanoine et hospitalier de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, procureur général dudit ordre, demandeur, a déposé son sac au greffe ; écuyer Jean Le Roy, sieur de Keralno, prenant le fait et cause pour Julien Le Maître, défendeur; Le Guilloux père, à Hervé ; etc.

B. 2640. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1725-1726. — Dépôts des sacs de procédures par rapports, tant en droit que sommaires. — Sacs en droit : Du 20 février 1725, maître Mathieu Le Guilloux, procureur de dame Jeanne de Baud, dame de Bresséan, autorisée de messire Jacques du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerollain, son mari, intimée en appellation de sentence rendue en la juridiction du marquisat du Pontcallec, le 28 août 1724, a déposé son sac au greffe ; Jean Le Fouller et Jean Le Scavarec, appelants ; Le Guilloux, procureur, à Hervé. — Sacs sommaires : Du 28 novembre 1725, maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire François de la Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt, demandeur, a déposé son sac au greffe ; noble homme Antoine-Octavien Nouvel, sieur de Glavignac, tuteur des enfants mineurs de feu messire Claude de Sérent, vivant, chevalier, marquis de Kerfily, défendeur ; et madame la présidente de Marbeuf, aussi défenderesse ; Fraboulet à Guesdon ; etc.

B. 2641. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1726-1728. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 1er avril 1727 : maître Jean Hervé, procureur de noble homme Jacques Le Roy, sieur de la Corbinaye, demandeur, a déposé son sac au greffe ; messire Claude-René de Guer, marquis du Pontcallec, défendeur ; Hervé à Fraboulet, procureurs. — Du 9 juillet 1727 : maître Jean Hervé, procureur de François Quémener et d'Yvonne Le Vaillant, sa femme, appelant de sentence rendue en la juridiction de Kermerien et du Crano, le 10 octobre 1724, a déposé son sac au greffe ; messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, seigneur de Saint-Georges, intimé ; Hervé à Guilloux père ; etc.

B. 2642. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1726-1729. — Dépôts des sacs de procédures en droit. — Du 8 novembre 1726 : maître Jean Hervé, procureur de noble homme Jean Kerléro, sieur de Rosbo, sénéchal des juridictions de Pontscorff, intervenant, a déposé son sac au greffe ; noble homme Pierre Audouin maître Toussaint Le Guilloux, maître Pierre Le Pontho et demoiselle Anne Le Dréan, défendeurs et demandeurs ; Hervé, Audouin, Hamonic, de la Marque, procureurs. — Du 12 février 1727 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de maître Bouvart, aux qualités qu'il procède, demandeur, a déposé son sac au greffe ; dame Florimonde-Renée de Lantivy, dame du Plessis-Bellière, défenderesse ; Fraboulet, Pitouays. — Du 29 juillet 1727 : maître Fraboulet, procureur de messire Louis Le Gall de Cunfio, sieur abbé du Palevart, recteur de la paroisse de Languidic et syndic du clergé de l'évêché de Vannes, demandeur en assignation du 20 février 1727, a déposé son sac au greffe ; Pierre Corveste, trésorier de la chapelle des Fleurs dudit Languidic, et le « général » de ladite paroisse, défendeurs ; Fraboulet à Guesdon ; etc.

B. 2643. (Registre.) — In-4°, 1 feuillet, papier.

1727. — Dépôts des sentences rendues au siége d'Hennebont. — Du 3 juillet 1727 : M. le sénéchal, rapporteur du procès d'entre écuyer Jacques-Joseph Le Méthayer, a déposé au greffe la sentence et sac de procédure d'entre lui, appelant, et Julien Le Bilzic, intimé ; Hervé à Fraboulet. — Du 22 septembre 1727 : M. le sénéchal rapporteur du procès d'entre René Cochet, appelant, a déposé au greffe la sentence rendue entre ledit Cochet et Claude Lavenant ; Pitouays à Hamonic.

B. 2644. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1728-1731. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 15 avril 1728 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de dame Jeanne du Trévoux, dame de Ravenel, procédant sous l'autorité de justice, demanderesse en requête et assignation du 2 avril 1728, a déposé son sac au greffe ; messire Paul de Ravenel, chevalier, seigneur dudit lieu, défendeur ; Fraboulet à Guilloux. — Du 16 août 1729 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de maître Jean-René Blanchard, sieur de la Ville-Moizan, avocat à la Cour, demandeur en incident, répondu et signifié le 30 avril 1729, a déposé son sac au greffe ; messire Paul-René du Vergier, chevalier, seigneur du Pou, défendeur ; Fraboulet à Hamonic. — Du 15 décembre 1729 : maître Toussaint Le Guilloux, procureur de noble homme Pierre-Gabriel Eudo, sieur de Kerdrou, prenant le fait et cause pour ses fermiers et vassaux, appelant de sentence rendue en la juridiction du marquisat du Pontcallec, le 9 novembre 1728, et demandeur, a déposé son

sac au greffe; messire Jean-Pierre-Mathurin du Bois, chevalier, seigneur de Brullé, intimé; Le Guilloux à Guesdon; etc.

B. 2645. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1728-1732. — Dépôts et distributions des sacs de successions bénéficiaires. — Du 26 avril 1731 : maître Fraboulet, procureur de messire Louis Le Gall de Cunfio, recteur de Languidic, maître Clément Le Milloch, alloué du siége royal d'Hennebont, et dame Jeanne Huo, dame de Mauduit, économes à la régie des biens abandonnés par la demoiselle Le Sage, demandeurs et intervenants, a déposé son sac au greffe; Julien de la Roche, sieur du Prieuré, aux qualités qu'il procède, défendeur; Fraboulet à Hervé. — Du 12 juin 1731 : maitre René Hervé, procureur de demoiselle Marie-Anne Malherbe, aux qualités qu'elle procède, demanderesse, comme créancière dans la succession bénéficiaire de Julien Le Sage, sieur de Saint-Peaux, a déposé son sac au greffe; noble homme Julien de la Roche, sieur du Prieuré, tuteur de son enfant héritier bénéficiaire, en cette qualité défendeur; R. Hervé à J. Hervé; etc.

B. 2646. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1729-1730. — Dépôts des sacs de procédures en droit. — Du 27 janvier 1729 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de dame Françoise du Bouëtiez, autorisée de messire Philippe-Armand de Couessin, chevalier, seigneur de la Béraye, demanderesse, à elle joint écuyer Thomas du Bouëtiez, son frère puîné, a déposé son sac au greffe; maître Clément Le Milloch, conseiller du Roi, alloué et lieutenant général civil et criminel du siége d'Hennebont, défendeur; Fraboulet à Le Guilloux. — Du 26 janvier 1730 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur d'Yvon Pen, défendeur originaire et demandeur en avisagement, a déposé son sac au greffe; messire Jean-Baptiste-René du Botdéru, sieur de Kerdrého, demandeur originaire, et dame Jeanne-Marie de Lage, dame de Coëtloury, défenderesse; Fraboulet à Le Guilloux et Hervé; etc.

B. 2647. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1730-1732. — Dépôts des sacs de procédures en droit. — Du 18 septembre 1730 : M. le procureur du Roi, demandeur et s'expédiant de son office, a déposé son sac au greffe; messire François de la Pierre, seigneur de la Forêt, défendeur; M. le procureur du Roi à Fraboulet. — Du 23 septembre 1730 : maître Jérôme Guesdon, procureur de dame Marie-Anne de Guer, épouse de messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, et messire Marc de Cosnoal, son fils, demandeurs et défendeurs, et encore demandeurs en incident, a déposé son sac au greffe; monseigneur Louis-Constantin de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair de France, défendeur et demandeur audit incident. — Du 18 octobre 1730 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de très-haut et très-puissant Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, appelant, a déposé son sac au greffe; messire Jean-Jacques de Kerpaen, seigneur de Kersallo, intimé; Fraboulet à Perrier; etc.

B. 2648. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1731-1732. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 6 juin 1731 : maître Fraboulet, procureur de messire Claude-Pierre Aubert de la Ferrière, seigneur de Vincelle, et dame Magdeleine Aubert de la Ferrière, veuve de messire Pierre-François-Buisson, vivant sieur du Plessix, a déposé son sac au greffe; messire Olivier Buisson, sieur de la Villejégu, héritier du sieur du Plessix, défendeur; et écuyer Joseph Buisson, sieur de la Morière, et dame Gratienne Buisson, dame de Boispéan, aussi héritiers du même sieur du Plessix, aussi défendeurs; Fraboulet, procureur, à Perrier, procureur, et Pitouays. — Du 4 mars 1732 : maître Jean-Jacques-Fraboulet, procureur de maître Mathurin du Boys, alloué de Pontivy, défendeur, a déposé son sac au greffe; dame Louise Le Roy, dame du Bot, demanderesse et arrêtante; Fraboulet l'aîné à Audouin; etc.

B. 2649. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1732. — Dépôts des sacs de procédures en droit. — Du 14 février 1732 : maître Guillaume Fraboulet, procureur de Bertrand Le Roux, défendeur en requête du 31 décembre 1731, a déposé son sac au greffe; Yves Pen, défendeur et demandeur, vers messire Jean-Baptiste-René du Botdéru, chevalier, seigneur de Kerdrého, et dame Jeanne-Marie de Lage, dame de Coetloury, aussi défenderesse; Fraboulet le jeune à Fraboulet l'aîné, Pitouays et Hervé, procureurs. — Du 7 mai 1732 : maître Maurice Hamonic, procureur de dame Françoise Jubin, veuve de messire Guillaume du Liscoet, chevalier, seigneur dudit lieu, tutrice des enfants mineurs de défunt messire Michel Jubin, chevalier, sieur de Kerivilly, intimée, a déposé son sac au greffe; messire Jacques du Bahuno, chevalier, sieur de

Kerollain, appelant de sentence rendue en la juridiction de la Rochemoisan à Pontscorff le 6 octobre 1730 ; Hamonic à Fraboulet ; etc.

B. 2650. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1732-1733. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 30 juillet 1732 : maître Jean Perrier, procureur de Pierre Frollo, afféagiste de trois journaux de landes vaines et vagues dans la lande de Kerserf en Riantec, défendeur, a déposé son sac au greffe; François Forbin, Yves Rio, Gilles Forbin et autres, demandeurs et opposants ; Perrier l'aîné à Hervé, procureur. — Du 16 août 1732 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de maître Vincent Laigneur, sieur de Villeneuve, conseiller du Roi et son procureur au siége d'Hennebont, intimé en appel de sentence rendue en la juridiction de la principauté de Guémené, le 18 août 1729, a déposé son sac au greffe ; écuyer Michel Le Doulce, sieur de Cororgant, appelant ; Fraboulet l'aîné à Perrier l'aîné. — Du 20 octobre 1732 : maître Guillaume Fraboulet, procureur de Joseph Le Sage et femme, défendeurs et demandeurs en requête, a déposé son sac au greffe ; messire Louis Le Gall de Cunfio, acquéreur ; dame Jeanne Huo, dame de Mauduit, opposante; et le général des créanciers en la personne de maître François Audouin, syndic des procureurs ; Fraboulet le jeune, Fraboulet l'aîné, Audouin ; etc.

B. 2651. (Registre.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1732-1734. — Dépôts et distributions des sacs de successions bénéficiaires. — Du 20 septembre 1732 : maître Jérôme Guesdon, procureur de demoiselle Marguerite Le Boulch, veuve du sieur Jean Le Sage, demanderesse et intervenante, a déposé son sac au greffe ; le sieur Julien de la Roche-Prieuré, tuteur de l'enfant mineur du sieur Le Sage de Saint-Peaux, héritier bénéficiaire, et tous autres créanciers opposants audit bénéfice ; Hervé, Pitouays, Fraboulet. — Du 17 mars 1734 : maître François Pitouays, procureur de dame Françoise-Marie de Cléguennec, dame baronne de Pallière, héritière sous et par bénéfice d'inventaire, en l'estoc paternel, de dame Marie-Jeanne de Cléguennec, vivante dame du Palevart, défenderesse aux fins d'exploit du 5 septembre 1733, a déposé son sac au greffe ; dame Angélique de Stanchingant, dame de Saint-Lazare, aux qualités qu'elle agit, et Marie-Thérèse Coscouet, demanderesse ; Pitouays à Hamonic ; etc.

B. 2652. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1732-1736. — Enregistrement des sentences rendues par rapports en la chambre du Conseil et dépôts d'icelles avec les sacs des parties. — Du 27 mars 1733 : M. le lieutenant, rapporteur, a déposé la sentence d'entre M. de Saint-Georges, Mathurin Le Boursicot, le sieur de Belle-Fontaine et le seigneur prince de Guémené, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil où étaient MM. le sénéchal et l'alloué ; avec les sacs du procès. — Du 22 octobre 1733 : M. l'alloué, rapporteur, a déposé la sentence d'entre dame Thérèse Garraud et noble homme Louis Dubois, sieur de Poulerveno, son mari, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil à Hennebont, où étaient MM. le sénéchal et le lieutenant, mondit sieur le sénéchal déporté ; avec les sacs du procès ; etc.

B. 2653. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1733-1735. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 17 juin 1733 : maître Jérôme Guesdon, procureur en privé et pour noble homme Julien Boullé, sieur de Kernantec, demoiselle Marie Perrier, son épouse, et demoiselle Louise Perrier, veuve de noble homme Joseph Dilhuit, sieur du Parc, défendeurs originaires et en reprise d'instance, a déposé son sac au greffe ; dame Marie-Prudence de Cornulier, veuve communière de messire Claude-François de Louail, seigneur de la Saudraye, et curatrice de leurs enfants, demanderesse ; Guesdon, procureur, à Tafflé, procureur. — Du 10 octobre 1733 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Louis Le Gall de Cunfio, sieur abbé du Palevart, recteur de Languidic, dame Jeanne Huo, veuve d'écuyer Antoine Mauduit, et maître Clément Le Milloch, sieur de Querloret, alloué de la sénéchaussée d'Hennebont, tuteur des enfants mineurs de dame Thomase du Boys, dame de Kerorguen, économes établis à la régie des biens abandonnés par demoiselle Marguerite Le Boulch, veuve du sieur Jean Le Sage, demandeurs, a déposé son sac au greffe ; demoiselle Angélique de Livoys, veuve du sieur de Saint-Peaux et tutrice de l'enfant de leur mariage, défenderesse ; Fraboulet l'aîné à Guesdon ; etc.

B. 2654. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1735-1737. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 29 septembre 1735 : maître Jean-Jacques

Fraboulet, procureur d'Antoine Mauduit, écuyer, sieur de Querleau, Jean-BaptisteMauduit, écuyer, sieur de Chefdubois, Thomas-Jean Mauduit, autorisé de dame Jeanne Huo sa mère et curatrice, et demoiselle Jeanne-Rosalie Mauduit, défendeurs en reprise d'instance, aux fins de requête du 13 juin 1735, a déposé son sac au greffe; dame Jeanne-Hyacinthe Geffroy, veuve d'écuyer Adrien-Joseph Mauduit, sieur du Plessix, et tutrice de ses mineurs, demanderesse; Fraboulet l'aîné à de la Marque. — Du 3 novembre 1735: maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de très-haute, très-puissante et très-illustre princesse madame Louise-Gabrielle-Julie de Rohan, épouse et curatrice honoraire de très-haut et très-puissant prince Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair de France, très-haut, très puissant et très-illustre prince Louis-Constantin, abbé de Rohan, comte et chanoine de Strasbourg, abbé commendataire de Lire (Eure), aussi curateur honoraire conjointement dudit seigneur prince de Guémené, son frère, et le sieur Jean-Philippe Auguié, bourgeois de Paris, son curateur onéraire, demandeurs, a déposé son sac au greffe; messire Guillaume Le Gall de Cunfio de Ménoray, ci-devant conseiller au parlement de Bretagne, défendeur; Fraboulet l'aîné à Pitouays, procureur; etc.

B. 2655. (Registre.) — In-4°, 22 feuillets, papier.

1736-1744. — Enregistrement des sentences rendues par rapports en la chambre du Conseil, et dépôts d'icelles avec les sacs des parties. — Du 21 février 1737: M. le lieutenant, rapporteur, a déposé au greffe la sentence d'entre demoiselle Marie-Yvonne de Couetloury, les sieur et dame de Moncan, et le sieur Le Moyne de Querderff, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil, MM. le sénéchal et l'alloué déportés; avec les sacs du procès. — Du 26 février 1739: M. l'alloué, rapporteur, a déposé au greffe la sentence d'entre noble homme Pélage-Hervé Brizeux, sieur du Plessix, et messire Guy-Marie de Lopriac, chevalier, seigneur comte de Donges, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil où était M. le sénéchal, le lieutenant déporté; avec les sacs du procès; etc.

B. 2656. (Registre.) — In-4°, 47 feuillets, papier.

1737-1740. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 28 décembre 1737: maître Jean Hervé, procureur de messire Jacques de Farcy de la Daguerie, prêtre, supérieur de la maison de l'Oratoire de Nantes, et, en cette qualité, titulaire du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes, etc., a déposé son sac au greffe; noble et discret missire Charles-Joseph Le Corre, sieur du Cosquer, recteur de Pluméliau; Hervé père à Fraboulet l'aîné. — Du 28 mai 1738: maître François Pitouays, procureur de dame Marie-Guillemette de Langle, dame abbesse de l'abbaye royale de la Joie d'Hennebont, défenderesse en requête du 9 novembre 1737, a déposé son sac au greffe; Yves Le Dro, demandeur en ladite requête, et messire Claude-François-Marie de Marbeuf, chevalier, seigneur comte du Gué, président à mortier au parlement de Bretagne, aussi défendeur; Pitouays, procureur, à Perrier l'aîné et Tafflé; etc.

B. 2657. (Registre.) — In-4°, 1 feuillet, papier.

1740. — Dépôts des sacs de procédures de rapports en droit. — Du 10 mars 1740: maître Vincent Tafflé, procureur de haute et puissante dame Roberte-Angélique Le Veyer, épouse de haut et puissant messire Claude-René, chef de nom et armes de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec et autres lieux, procédante sous l'autorité de justice, demanderesse, a déposé son sac au greffe; ledit seigneur marquis du Pontcallec, défendeur; Tafflé, procureur, à Hervé fils, procureur. — Du 14 mars 1740: maître François Pitouays, procureur de Jeanne Busson, épouse de Louis-Maurice Le Faucheur, et de lui autorisée, a déposé son sac; le sieur Pierre Gilbert et demoiselle Etiennette Busson, son épouse, appelant de sentence du Guémené du 2 décembre 1739; Pitouays, procureur, à Tafflé, procureur; etc.

B. 2658. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1740-1741. — Dépôts des sacs de procédures sommaires. — Du 20 août 1740: maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Louis Le Gall de Cunfio, sieur abbé de Ménoray, créancier poursuivant la succession bénéficiaire de Julien Le Sage, sieur de Saint-Peaux, a déposé son sac; demoiselle Hélène Le Sage, demoiselle Angélique de Livoys, veuve de Saint-Peaux, et le général des créanciers; Fraboulet l'aîné à Pitouays et Perrier le jeune. — Du 2 septembre 1740: maître Vincent Tafflé, procureur de messire Claude-François-Marie de Marbeuf, chevalier, seigneur du Gué et autre lieux, président à mortier au parlement de Bretagne, intimé de sentences rendues en la juridiction de la Vigne et Spinefort, les 8 juin et 31 août 1739, a déposé son sac au greffe; messire Jean-Pierre-Mathurin du Bois, chevalier, seigneur de Brullé, appelant; Tafflé, procureur, à Perrier le jeune, procureur; etc.

B. 2659. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1744-1746. — Enregistrement des dépôts des sentences rendues par rapports, et des sacs des parties. — Du 2 juillet 1744 : M. le lieutenant, rapporteur a déposé au greffe la sentence d'entre demoiselle Marie-Rose Destart, monseigneur le prince de Guémené, maître Vincent de Livoys, consignataire, et maître Vincent Destart, arrêtée en la chambre du Conseil ce jour ; avec les sacs du procès. — Du 4 février 1745 : M. le sénéchal, rapporteur, a déposé au greffe la sentence d'entre demoiselle Marie-Céleste du Bois de Brullé et messire François de la Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt, arrêtée en la chambre du Conseil ce jour ; M. l'alloué déporté, M. le lieutenant présent. — Du 19 août 1745 : M. le lieutenant, rapporteur, a déposé au greffe la sentence d'entre messire François de Boislève et les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de la Joie, maître Jean-Jacques Fraboulet et le receveur du domaine, arrêtée en la chambre du Conseil ce jour ; avec les sacs du procès ; etc.

B. 2660. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1747-1750. — Dépôts des sentences rendues par rapports au siége royal d'Hennebont, et des sacs des parties. — Du 3 novembre 1747 : M. l'alloué, rapporteur, a déposé la sentence d'entre écuyer Maur de Tronquidy et le sieur Jean-Baptiste-François Dumont de Montigny, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil ; avec les sacs du procès. — Du 8 février 1748 : M. le lieutenant, rapporteur, a déposé la sentence d'entre messire Charles-Louis d'Argouges, chevalier, comte de Rannes, les R. P. dominicains de Quimperlé et maître François Pécart, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil ; avec les sacs du procès. — Du 21 mai 1750 : M. le sénéchal, rapporteur, a déposé au greffe la sentence d'ordre d'entre le sieur Jacques-Augustin Ollivier, marguillier de l'église Notre-Dame du Port-Louis, et le sieur Ollivault, receveur du domaine d'Hennebont et, en cette qualité, curateur en la succession vacante de feu Louis Carré, sieur de Lestanno, défendeur, et les autres créanciers en ladite vacance, arrêtée ce jour en la chambre du Conseil, MM. l'alloué et le lieutenant présents ; avec les sacs du procès ; etc.

B. 2661. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

1748-1750. — Dépôts des sacs de procédures en droit. — Du 11 décembre 1748 : maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de très-haut, très-puissant et très-illustre monseigneur le prince de Guémené, défendeur, a déposé son sac ; messire Michel Jubin, chevalier, seigneur de Kervily, demandeur ; J. Perrier, procureur. — Du 18 août 1749 : maître Jean Perrier, procureur de messire Claude-François-Marie de Marbeuf, chevalier, seigneur de la Vigne, défendeur, a déposé son sac ; messire Pierre-Dimas de Robien, chevalier, seigneur de Campson, demandeur, et prenant la garantie, fait et cause pour Aubin Kernen, aussi défendeur ; Brochereul, procureur. — Du 22 janvier 1750 : maître Jean Perrier, procureur de messire Jean-Jacques de Kerpaen, chevalier, seigneur de Kersallo, appelant, a déposé son sac ; la dame baronne de Pallière, intimée ; etc.

B. 2662. (Registre.) — In-4°, 1 feuillet, papier.

1750. — Dépôts des sentences rendues par rapports au siége d'Hennebont et des sacs des parties. — Du 13 août 1750 : M. le sénéchal, rapporteur, a déposé la sentence d'entre le prince de Guémené, Joseph Pléver et la dame marquise du Pontcallec, arrêtée en la chambre du Conseil, M. l'alloué déporté et absent, M. le lieutenant absent ; avec les sacs du procès. — Du 15 octobre 1750 : M. le sénéchal, rapporteur, a déposé la sentence d'entre M. de Chamballan, M. de la Pierre de la Forêt, et maître Alain Eon, arrêtée en la chambre du Conseil le 15 octobre, M. l'alloué déporté, le lieutenant présent ; avec les sacs du procès ; etc.

B. 2663. (Registre.) — In-4°, 47 feuillets, papier.

1751-1774. — Dépôts des sentences rendues à la sénéchaussée d'Hennebont sur procès appointés en droit ou à mettre, en outre sur instances de grands ou petits crimes et affaires concernant la police. — Du 18 février 1751 : M. le sénéchal a déposé une sentence par lui rendue ce jour entre dame Hélène du Hallier du Cosquer, ayant pris la garantie, fait et cause pour Jean Le Breton, en cette qualité demanderesse en inscription de faux contre Jean-Baptiste Angenot, fermier général des Devoirs des Etats, par laquelle ladite dame est déboutée, et le fermier condamné aux dépens-épices, ci, avec les sacs : 9 livres. — Du 26 mars 1751 : M. le lieutenant a déposé une sentence à son rapport de ce jour entre maître Eustache Duclos, fermier général des domaines engagés à monseigneur le duc de Penthièvre, et Catherine Le Palabree le sieur Forestier faisant pour M. le président dc Marbeu , et M. le grand-maître baron de la Forêt, avec les sacs ; par laquelle sentence les héritages en contestation ont été dits être de la mouvance

du domaine de la sénéchaussée d'Hennebont; M. l'alloué déporté; épices: 90 livres; etc.

B. 2664. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1751-1774. — Dépôts des sacs de procès appointés en matières sommaires. — Du 20 décembre 1752: premier sac sommaire contenant une production du 15 de ce mois, avec les pièces y référées et cotées, déposé par maître René Hervé, procureur du seigneur prince de Guémené, appelant de sentence rendue en ladite juridiction contre Louis Le Goff, tuteur, et François Le Guernic, intimés; Hervé, procureur; Perrier le jeune et Perrier l'aîné. — Du 3 avril 1755: premier sac sommaire déposé par maître Jean Perrier, procureur des seigneur et dame de Kersallo, demandeurs contre les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de la Joie, et demoiselle Élise Duparc, veuve du Dref, et le sieur Louis Le Brec, duement rempli des pièces y référées, avec une production de ce jour. — Du 29 août 1771: premier sac sommaire contenant une grosse de production signifiée de procureur à procureur le 26 de ce mois, déposé par maître Perrier, procureur des sieurs Bahuno de Kerolain, Mauduit du Plessix, faisant pour messire Geffroy de la Villeblanche, et la demoiselle Millon de Kerambourg, intimés en appel de sentence de Pontscorff, contre Pierre Le Dayo appelant, de la cause du sieur du Verger de Kerhorlay, défendeur; etc.

B. 2665. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1751-1774. — Premiers dépôts des sacs de procès appointés à écrire et produire. — Du 7 mars 1752: un sac déposé par maître François-Charles Le Galloudec, procureur d'écuyer René-Augustin-Armand-Louis Baellec, demandeur, contre écuyer Charles-Pierre-Mathieu Baellec et autres; ledit sac contenant une grosse de production de ce jour avec les pièces y référées. — Du 4 juin 1753: premier sac en droit, contenant une production du 1er de ce mois, rempli des pièces y cotées et y référées, déposé par maître Félix Brochereul, procureur de messire René-Armand de Talhouet, chevalier, seigneur de Séverac, Kerminizic, Kermartin et autres lieux, conseiller au parlement de Bretagne, défendeur originaire et demandeur, aux fins d'exploit du 5 mai 1752, contre haute et puissante princesse dame Louise-Julie-Gabrielle de Rohan, princesse de Guémené, duchesse de Montbazon, épouse et curatrice honoraire de haut et puissant prince Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair de France, et le sieur Nicolas Pensot, demandeurs originaires et défendeurs; Brochereul et Hervé, procureurs; etc.

B. 2666. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets, papier.

1751-1790. — Dépôts de seconds, troisièmes et autres sacs, tant en matières ordinaires que sommaires. — Du 22 novembre 1752: second sac en droit déposé par maître Jean Perrier, procureur de dame Marie Le Tessier, veuve du seigneur de Palevart, et ses enfants, demandeurs en reprise d'instance contre demoiselle Hélène Le Sage de Hauteville et ses enfants; ledit sac contenant une seconde production de ce jour, dûment rempli des pièces y référées; Perrier l'aîné à Brochereul. — Du 19 mars 1754: a été déposé un second sac par maître Brochereul, procureur de Thomas Kernen, appelant de sentences rendues en la juridiction de Spinefort, les 24 janvier et 24 février 1752, contre haut et puissant Claude-Marie-François de Marbeuf, président à mortier au parlement de Bretagne; ledit sac contenant une grosse de subjonction du 15 mars 1754, avec les pièces y référées, chiffrées dudit procureur; etc.

B. 2667. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1765-1774. — Dépôts de pièces diverses au greffe. — Du 7 mars 1766: au greffe a comparu maître Toussaint-Bonaventure Le Gouzronc, procureur de messire Thomas-Gabriel-Jean de la Pierre de Saint-Nouan, grand-maître des Eaux, Bois et Forêts de Bretagne, et de messire Thomas-Louis du Couëdic, mari et procureur de droit de dame Marie-Nicole de la Pierre de la Forêt, dame du Couëdic; lequel a requis acte du dépôt qu'il fait en l'endroit de deux expéditions d'acceptation de commission, deux exploits à témoins, procès-verbaux d'interrogatoires et d'informations, faits, à la requête desdits seigneurs de Saint-Nouan et du Couëdic, par les juges lieutenants des siéges présidiaux d'Angers et de Château-Gontier, les 15, 16, 17, 24, 27 et 28 janvier 1766, concernant l'interdiction de messire François-Hyacinthe de La Pierre, leur frère aîné; et a signé, après avoir chiffré lesdites pièces au nombre de sept. Signé: Le Gouzronc. — Du 15 septembre 1766: au greffe a comparu noble homme Charles Olivier, chirurgien-major de l'hôpital-militaire du Port-Louis, y demeurant, paroisse de Riantec, lequel a requis acte du dépôt qu'il fait en l'endroit de l'inventaire sous seing privé, par lui rapporté le 13 de ce mois, contrôlé au Port-Louis le même jour, des effets composant la communauté d'entre lui et défunte Jeanne-Marguerite Olivier, son épouse; et a signé: Olivier; etc.

B. 2668. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1775-1782. — Dépôts de pièces diverses au greffe. — Du 14 août 1782 : au greffe a comparu maître Ange-Claude Cadio, demeurant en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, lequel comme expert a déposé un cahier de mesurage, prisage et estimation des droits édificiers d'une tenue située au village et dépendances de Keraustin en la paroisse de Riantec, à domaine congéable sous M. de Frémeur, fait à requête de Jean Le Castouec, demandeur en congément, en date des 26, 27 et 29 juillet dit an, contrôlé au bureau d'Hennebont le 10 du présent mois d'août par Le Monnier, portant la somme de 1,976 livres 2 sous 4 deniers, par lui rapporté, jointement avec J. Le Galloudec et Olivier de Brulais, expert et tiers nommés et convenus par les parties, demeurant en ladite ville d'Hennebont, prédite paroisse de Saint-Gilles; duquel dépôt il a requis acte; duquel dépôt a été par le soussigné, commis-juré, rapporté acte, à valoir et servir ainsi qu'il appartiendra; lesdits jour et an. (Signé :) Royou-Kerliézec, commis-juré. — Du 25 novembre 1782 : maître Joseph Le Fur, procureur du seigneur de Kerlivio et autres lieux, a déposé un aveu, pour être rendu au Roi, du moulin à mer du Plessis-Riou, en date du 14 mai dernier, au rapport de Fraboulet, contrôlé à Hennebont, le 16 dudit mois, par Le Monnier pour être communiqué, avec douze pièces au soutien, à M. le procureur du Roi; etc.

B. 2669. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1775-1789. — Dépôts des sacs des procès appointés à mettre. — Du 26 septembre 1782 : premier sac sommaire déposé par maître Louis-Thomas Le Tobic, procureur de messire Louis-Marie Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur comte de Ménoray, conseiller au parlement de Bretagne, héritier principal et noble de feu M. Le Gall de Cunfio, vivant abbé de Ménoray et recteur de la paroisse de Languidic, appelant de sentence rendue en la juridiction de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet le 16 septembre 1780; Louis Le Picart pour lui et consorts, représentant Pierre Guyomar et Marie Le Picart, sa femme, intimés; Voirdye, procureur. — Du 7 mai 1787 : au greffe a comparu M. le sénéchal, lequel a déposé six sacs d'une procédure à son rapport appointée à mettre entre le sieur de la Pierre du Ménéguen, appelant, et demoiselle de la Pierre, sa fille, épouse autorisée du sieur Régnier, son mari, intimée; déclarant se déporter de la connaissance de cette affaire par des motifs particuliers dont il n'a été que très-nouvellement instruit; et a signé. (Signé :) Chrestien de Pommorio, sénéchal; etc.

B. 2670. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

1775-1790. — Dépôts des sacs appointés en droit. — Du 20 novembre 1775 : premier sac en droit déposé par maître Le Tohic, procureur du seigneur prince de Rohan-Guémené, demandeur, contre noble maître Thomas-Joseph Huo de Kermorvant, avocat à la Cour, et la dame son épouse, défendeurs, Le Galloudec, procureur; contenant une grosse de production signifiée de procureur à procureur ce jourd'hui. — Du 10 décembre 1776 : premier sac en droit déposé par maître Ange-Claude Cadio, procureur de messire Vincent-Marie de Talhouet, chevalier, seigneur de la Grationnaye; Jules-Hercule de Rohan, prince de Rohan et de Guémené, prenant le fait et cause du sieur Michel, son receveur à Lorient, demandeur. — Du 26 mars 1778 : premier sac en droit déposé par M. Le Tohic, procureur de madame veuve du Botdéru, demanderesse; M. du Bois de Brullé, défendeur; Cadio, procureur; etc.

B. 2671. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

1776-1790. — Dépôts des procédures concernant les Devoirs et des sentences intervenues sur icelles. — Du 20 août 1782 : maître Le Tohic, procureur des fermiers des Devoirs, demandeur en assignation du 20 mai 1782, contre la veuve Le Bayon, défenderesse. — Du 13 janvier 1786 : a comparu maître Ange-Claude Cadio, procureur du sieur Jean Dugué, marchand « grossier », défendeur, contre le fermier général des Devoirs, demandeur; lequel a déposé le nombre d'onze pièces pour être servies à M. le procureur du Roi; duquel dépôt il a requis acte, et a signé avec le soussigné. (Signé :) Galerne, commis-juré. — Du 30 juillet 1790 : au greffe a comparu Louis-Joseph Robert, procureur en ce siége, lequel a déposé le nombre d'onze pièces dans l'instance du sieur Fontaine, marchand « grossier », et du régisseur des Devoirs, pour être servies à M. le procureur du Roi; etc.

B. 2672. (Registre.) — In-4°, 1 feuillet, papier.

1777-1781. — Dépôts des sacs de procédures appointés par le siége d'Hennebont, dans lesquelles M. le lieutenant se trouve déporté. — Sac en droit déposé, le 27e janvier 1778, par maître Le Tohic, procureur de M. Guyet de Keransquer, appelant de sentence de Lorient;

M. Joly de Rosgrand, sénéchal du siége royal de Quimperlé, intimé ; Le Gouzronc, procureur. — Du 6e juin 1778 : maître Le Gouzronc, procureur de maître Louis-Marie Josse, notaire et procureur à Vannes, demandeur et opposant, a déposé un second sac ; les sieurs Pathelin et Canon et le général des créanciers, opposants ; etc.

B. 2673. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1784-1787. — Dépôts des actes ordinaires. — Du 4 janvier 1784 : au greffe a comparu messire Adrien-Jules-César de Récusson, avocat en Parlement, demeurant en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, lequel a déposé un cahier de prisage fait et clos les 25, 26, 28, 29 novembre, 1er, 2, 3, 5, 8, 13 et 17 décembre, et contrôlé à Hennebont le 30 dudit mois de décembre dernier, aux fins de ventillement, montant à la somme de 25,635 livres, fait à la requête de madame de Keralno, défenderesse en retrait, contre madame Fornier, demanderesse ; duquel dépôt il a requis acte, et a signé. (Signé :) Récusson. — Du 23 juillet 1784 : au greffe a été déposée par vénérable et discret missire François-Marie Morgan, sa déclaration du 18 de ce mois, de lui signée, par laquelle il a certifié que, le 13 juin dernier, on avait publié au prône de la grand'messe de la paroisse de Languidic qu'il ramassait par mains la dîme de ladite paroisse dont il est recteur ; duquel dépôt il a requis acte, et a signé. (Signé :) François-Marie Morgan, recteur de Languidic. L'acte requis du susdit dépôt a été décerné par moi soussigné, commis-juré du siége royal d'Hennebont, à valoir et servir ce qu'il appartiendra, lesdits jour et an que devant. (Signé :) Galerne, commis-juré.

B. 2674. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1787-1790. — Dépôts des actes ordinaires. — Du 4 septembre 1787 : au greffe a comparu le procureur de messire René-Armand de Talhouet de Séverac, lequel a déposé un cahier de mesurage et prisage pour parvenir à un partage des biens immeubles dépendant des successions de feu messire Philippe-Armand Couessin, seigneur de la Bérave, et de feu dame Françoise du Bouëtiez, son épouse, rapporté par les sieurs de Talhouet de Séverac, Couessin de Kerhaude et de Forges, contrôlé à Hennebont, le 4 septembre 1787, par Creuzé ; duquel dépôt il a requis acte et a signé. Lequel dépôt a été rapporté par moi soussigné, maître André-François Vary, greffier, pour valoir et servir à qui il appartiendra, lesdits jour et an que devant. — Du 9 février 1788 : au greffe a comparu noble maître Jean Néron-Portanno, expert affidé, lequel a déposé un procès-verbal d'indigence de réparations d'une maison dépendant de la métairie de Kerlo en la paroisse de Caudan, appartenant au seigneur de Bégasson, comme héritier bénéficiaire du sieur Penhoët-Le Mézec ; ledit procès-verbal en date du 1er de ce mois, contrôlé le 6 ; duquel dépôt il a requis acte et a signé. (Signé :) Néron-Portanno.

B. 2675. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1787-1790. — Dépôts des pièces de procédures criminelles. — Du 10e mai 1787 : s'est présenté au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont messire Gildas Chrestien de Pommorio, sénéchal d'icelle, lequel a déposé une procédure concernant les Connan, leurs complices et associés, défendeurs et accusés, pour être communiquée à M. le procureur du Roi ; duquel dépôt a été rapporté acte par le soussigné, greffier, ledit jour 10 mai 1787. (Signé :) Vary, greffier. — Du 1er juillet 1787 : au greffe a comparu Jacques-Philippe Gabory, brigadier des cavaliers de la maréchaussée, lequel a déposé un sac de procédure et un sac contenant d'autres effets, à la requête de M. le procureur fiscal de Lorient, demandeur et accusateur, contre Louis Nahennec, Louis Bellanger et Mathieu Mellin, défendeurs et accusés ; duquel dépôt il a requis acte et a signé. (Signé :) Gabory, brigadier de maréchaussée.

B. 2676. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1670-1672. — Affirmations de voyages et causes d'audience. — Du 8e janvier 1671 : au greffe a comparu demoiselle Françoise Eudoux, assistée de maître Jean Lozennay, son procureur, laquelle a affirmé être exprès venue en cette ville d'Hennebont de sa demeurance qu'elle fait en la ville d'Auray, distante de cette ville de six grandes lieues, pour répéter ses oppositions à l'endroit de la certification des bannies d'enchère faite par noble homme Louis Carré, sieur de la Villeneuve, saisissant, sur la métairie de Lomarec, saisie sur noble homme Jean Eudoux, sieur de Kerollivier, en préjudice qu'elle ne soit payée de plusieurs sommaires de deniers lui dus par ledit sieur de Kerollivier, son frère ; de quoi elle a requis lui être rapporté acte, et a signé. (Signé :) Françoise Eudoux. — Du 17e jour de février 1671 : au greffe a comparu honorable homme Jean de la Fargue, maître-chirurgien, demeurant en la ville du Port-Louis, paroise de Riantec, assisté de maître Gilles Rondel, son procureur, lequel a déclaré et affirmé être venu exprès en cette ville pour donner ordre audit Rondel, son procureur, de retirer du greffe de cette cour la sentence qu'il a obtenue contre maître Jean Goualezdre, Jean Chesneau et

autres, tous héritiers de défunt François Gouyon, vivant sieur de la Brosse, et donner ordre audit Rondel de produire audit bénéfice d'inventaire; de quoi il a requis lui être rapporté acte, ce qui fait a été; et a signé, ensemble ledit Rondel, son procureur. (Signé :) J. de la Fargue, G. Rondel.

B. 2677. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1675. — Affirmations de voyages et causes civiles et extraordinaires. — Du 31 mai 1675 : au greffe a comparu écuyer Louis de Chefdubois, sieur de Talhouet, demeurant en la ville de Pontaven, paroisse de Nizon, évêché de Cornouaille, distant de cette ville (d'Hennebont) de huit grandes lieues; lequel a déclaré et affirmé être venu exprès en cette ville pour faire signifier à écuyer Antoine de Chefdubois, sieur de Restraudan, son neveu, la sentence rendue entre eux par la juridiction du marquisat du Pontcallec, le 18e janvier 1672, et en poursuivre l'exécution; de quoi il a requis lui être rapporté acte, ce qui fait a été; et a signé. (Signé :) de Chefdubois. — Du 7e juin 1675 : au greffe a comparu Jacques Jégo, époux de Marie Roblet, demeurant au village de Sainte-Hélène, paroisse de Locoal, faisant tant pour lui que pour ses autres consorts, assisté de maître Alexandre Bellondeau, son procureur; lequel a affirmé être venu exprès en cette ville pour retirer la sentence intervenue entre lui et sesdits consorts, demandeur, contre Julienne Jégo, veuve de feu Georges Roblet, défenderesse, et donner ordre audit Bellondeau de répondre au prétendu écrit de défense lui signifié, et de faire pour lui ce qui sera requis et nécessaire; de quoi il a requis acte lui être rapporté, ce qui fait a été; et a signé à sa requête Joseph Rondel. (Signé :) J. Bondel, A. Bellondeau.

B. 2678. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1676. — Affirmations de voyages et défauts. — Du 9e janvier 1676 : au greffe a comparu missire Jean Le Pans, curé de Plouay, demeurant au bourg dudit Plouay, assisté de maître Alain Laigneau, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville pour instituer ledit Laigneau, son procureur, et lui donner ordre de répondre à la signification qui lui a été faite de la part de messire Pierre du Botdéru, seigneur du Plessix-Kerdrého, tant en privé nom qu'en qualité de tuteur de ses neveux, promettant avoir pour agréable ce qu'il fera ce touchant; de quoi lui a été rapporté acte; et a signé. (Signé :) Jean Le Pans. — Du 23e janvier 1676 : au greffe a comparu vénérable et discret missire Jérôme Lestour, sieur recteur de Caudan, assisté de maître Jean Lozennay, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville pour poursuivre la vente des blés arrêtés par ledit recteur sur le sieur archidiacre de Vannes; de quoi il a requis acte lui être rapporté, ce qui fait a été; et a signé. (Signé :) Hiérosme Lestour, recteur indigne de Caudan.

B. 2679. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1677-1678. — Affirmations de voyages. — Du 22e jour d'avril 1677 : au greffe a comparu maître Alain Le Priollec, demeurant en la ville de Baud, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville, distante de quatre lieues, pour faire signifier noble homme Jean du Bois, sieur de Kerbesconte, aux fins de la requête lui signifiée ce jour, et déclare séjourner jusqu'à demain, dont il a requis acte lui être rapporté; et a signé. (Signé :) Le Priollec. — Du 7e jour de mai 1677 : au greffe a comparu messire Julien Pezron, seigneur de Pennelan, demeurant au château de Tréfaven, paroisse de Plœmeur, assisté de maître Alain Laigneau, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès de la ville de Pontscorff en cette ville, distante de deux lieues, pour apporter audit Laigneau, son procureur, ses actes et papiers au soutien de l'appel relevé contre lui de la part de Julien Benoist, meunier; dont il a requis acte lui être rapporté; et a signé. (Signé :) Julien Pezron, Laigneau.

B. 2680. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1678-1679. — Affirmations de voyages. — Du 4e juin 1678 : au greffe a comparu honorable homme François Dollo, sieur de Kerbarillet, tuteur des enfants mineurs de défunts honorables gens Louis Bizien et Jeanne Le Breton, assisté de maître Jérôme Cornic, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville, distante de sa demeure qu'il fait à Guémené, pour retirer du greffe de cette cour la tutelle, inventaire et vente des meubles appartenant auxdits mineurs, même pour donner ordre audit Cornic de faire signifier les parents nominateurs de sa tutelle, pour lui nommer un curateur *ad causam*, pour défendre à l'action de partage et autres prétentions qu'il a vers sesdits mineurs; de quoi il a requis acte lui être rapporté, ce qui fait a été; et a signé. (Signé :) F. Dollo. — Du 5e août 1678 : au greffe a comparu messire Jean Gouyon, seigneur de Kerambartz, conseiller du Roi et son sénéchal en la juridiction royale d'Auray, tuteur des enfants mineurs du feu seigneur de Bruslé, assisté de maître Michel Frollo, son procureur, lequel a affirmé être

venu exprès en cette ville pour produire à l'action lui intentée par noble homme Charles Bausse; de quoi il a requis acte lui être rapporté, ce qui fait a été; et a signé. (Signé :) Jean Gouyon.

B. 2681. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1687. — Affirmations de voyages.— Du 8e janvier 1687 : au greffe a comparu maître Jean-Jacques Gillart, sieur du Lin, notaire et procureur en la juridiction de la principauté du Guémené, y demeurant, assisté de maître Hyacinthe-Augustin Cornic, procureur du sieur de Saint-Laurans-Farcy, lequel Gillart, fondé en procure dudit sieur de Saint-Laurans, en date du 5e de ce mois, a déclaré être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, pour solliciter le jugement du procès pendant et indécis en cette cour entre ledit sieur de Saint-Laurans, intimé, et Michel Le Bourlay, appelant, et le sieur de Coëtcodu, son garanteur; où il séjournera jusqu'à demain; dont il a requis acte. (Signé :) J.-Jacques Gillart, Cornic. — Du 12e juin 1687 : au greffe a comparu demoiselle Marie Le Verger, compagne de noble homme Yves Le Prado, sieur de Poulprio, demeurant en la ville du Port-Louis, assistée de maître Joseph Rondel, son procureur, laquelle a juré et affirmé être venue exprès dudit lieu dans cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour apporter l'exploit d'arrêt lui signifié de la part de noble homme Pierre Mauran, créancier de noble homme Guillaume Lhermitte, sieur de Kerrat, et donner ordre audit Rondel de fournir sa déclaration de ce qu'elle doit audit Lhermitte; dont elle a requis acte, et a signé. (Signé :) Marie Le Verger, J. Rondel.

B. 2682. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1688-1689. — Affirmations de voyages. — Du 22e mars 1688 : au greffe a comparu noble homme Joseph Barisy, sieur de Querisaac, avocat en la Cour, faisant pour noble homme Thomas Barisy, sieur de Penpoul, son père, tuteur des enfants mineurs de défunt noble homme Jérôme Barisy, sieur de Kerhouant, demeurant en la ville de Guémené, paroisse de Locmalo, assisté de maître Jérôme Cornic, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville, distante de six lieues, pour la poursuite du procès et appellation pendants en cette cour entre ledit sieur dePenpoul, audit nom, et Jean Silvestre; où il séjournera jusques à avoir fait les diligences; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) J. Barisy. — Du 20e mai 1689 : a comparu noble homme Paul Huo, sieur de Kerscoden, demeurant en la ville du Haut-Pontscorff, paroisse de Lesbins, assisté de maître Claude Laigneau, avocat et son procureur, lequel a affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de deux lieues, pour être présent en l'audience de ce jour à la plaidoirie de la cause d'entre lui, les héritiers de feu demoiselle Gillette Courtet, et le sieur de Villeblanche-Geffroy, acquéreur; dont a requis acte, et a signé, ensemble ledit Laigneau. (Signé :) P. Huo, Laigneau, avocat et procureur; etc.

B. 2683. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1688-1690. — Affirmations de voyages. — Enregistrement de défauts. — Du 27e octobre 1689 : au greffe a comparu messire Claude-René de Rosmar, chevalier, seigneur marquis de Cancouet, lequel a déclaré être venu exprès de sa maison de Kernivinen en Bubry, distante de cette ville de trois lieues, pour faire la présente affirmation qu'il part demain pour les États, avec protestation de nullité de toutes actions, poursuites et procédures qui seraient faites contre lui pendant le cours desdits États et le délai accordé par Sa Majesté en faveur des États de cette province; de quoi il a requis acte, et a signé. (Signé :) Claude-René de Rosmar. — Du 10e novembre 1689 : au greffe a comparu noble homme Alain de la Teste, sieur du Cleuziou, tuteur des enfants mineurs des défunts sieur et dame de Kerballay, assisté de Jérôme Cornic, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès du lieu du Cleuziou, en la paroisse de Scaer (Finistère), où il fait sa demeure, en cette ville, distante de dix lieues, tant pour se faire payer du sieur de Coëtavy que pour répondre aux moyens de recharge du seigneur de Coëtmadeuc, déclarant y rester jusques à avoir fait ses diligences; de quoi il a requis acte. (Signé :) A. de la Teste; etc.

B. 2684. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1691. — Affirmations de voyages. — Du 9e février 1691 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu maître Mathurin Mesnager, agent et faisant pour messire Olivier du Bot, chevalier, seigneur de la Grignonnaye, tuteur des enfants mineurs des défunts seigneur et dame de Lanigry, demeurant au manoir de Talhouet, paroisse de Pluherlin, assisté de maître Jérôme Cornic, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de dix-sept lieues, pour fournir des défenses au prétendu arrêt fait savoir aux mains des adjudicataires par M. de Bavalan, et faire charroyer et ramasser par les hommes et estagers du Roch, les matériaux requis et nécessaires pour la réfection dudit moulin qui est en

chômage depuis longtemps; de quoi il a requis lui être rapporté acte, et autres affaires touchant sesdits mineurs; et a signé, ensemble ledit Cornic, son procureur. (Signé :) Mesnager. — Du 5e mars 1691 : au greffe a comparu Yves Kermabon, faisant et agissant pour le corps politique de la paroisse de Guidel, demeurant au village de Kerunon, dite paroisse, assisté de maître Jérôme Cornic, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de quatre lieues et demie, pour s'instruire de l'état du procès d'entre les paroissiens dudit Guidel, au sujet du bris arrivé à la côte dudit Guidel, et les propriétaires de la barque échouée; de quoi il a requis acte, et, à sa requête, a signé Alain Bellondeau. (Signé :) A. Bellondeau; etc.

B. 2685. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1691-1692. — Affirmations de voyages. — Du 15e juin 1691 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu noble homme Guillaume de Castillon, sieur du Cosquer, tuteur de l'enfant mineur du défunt sieur Armand Fournier et de demoiselle Radegonde de Castillon, demeurant en la ville du Haut-Pontscorff, paroisse de Lesbins, assisté de maître Claude Laigneau, avocat et son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour faire sa déclaration de prendre sous et par bénéfice d'inventaire la succession du père dudit mineur, suivant l'avis des parents; de quoi il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Laigneau, avocat et procureur. (Signé :) G. de Castillon; Laigneau, avocat et procureur. — Du 8e mai 1692 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu messire Vincent de Saint-Pezran, seigneur de Rosangat, demeurant en la ville de Quimper, assisté de maître Jérôme Cornic, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de quatorze lieues, pour la poursuite de l'appellation pendante en cette cour entre lui et Jean Kermarec et autres; de quoi il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Cornic, procureur. (Signé :) Saint-Pezran; Cornic, procureur; etc.

B. 2686. (Registre.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1693. — Affirmations de voyages. — Du 5e mars 1693 : au greffe a comparu noble homme Joseph-Vincent Hanry, sieur de Kermarquer, faisant tant pour lui que pour ses consorts, demeurant en la ville d'Auray, assisté de maître Claude Laigneau, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès en cette ville, distante de six lieues, pour faire poursuivre l'opposition qu'il a formée à l'appropriement que prétend faire le sieur Courtois de certains droits par lui acquis de maître Joseph Le Personnic, sieur de Kerberen, être en cette ville du jour d'hier et devoir y séjourner jusqu'à demain; de quoi il a requis acte, et a signé. (Signé :) Hanry; Laigneau, avocat et procureur. — Du 9e avril 1693 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu écuyer Nicolas de Kermorial, sieur de Kerveno, créancier et opposant en la succession bénéficiaire du feu sieur Robinault, demeurant en son manoir du Hanvot, paroisse de Plœmeur, assisté de maître Alain Robin, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de trois lieues, pour faire répondre et satisfaire au dernier écrit fourni par les héritiers dudit Robinault, le 24e février dernier; de quoi il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Robin, son procureur. (Signé :) Nicolas de Kermorial; A. Robin, procureur; etc.

B. 2687. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1694-1695. — Affirmations de voyages. — Du 18e août 1694 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu noble et discret missire Gilles Pelicot, sieur recteur de Caudan, lequel a déclaré être venu exprès en cette ville de celle de Vannes, distante de neuf lieues, pour faire signifier, comme il a fait ce jour, la sentence par lui obtenue au siége présidial dudit Vannes contre missire Jean Le Moenne, sieur curé de Saint-Gilles; de quoi il a requis acte, et a signé. (Signé :) Pelicot, recteur de Caudan. — Du 27e octobre 1694 : au greffe des affirmations d'Hennebont a comparu messire Michel-Henri de Méhérent, chevalier, seigneur marquis de Saint-Pierre, demeurant à présent en son manoir de Saint-Quiau, paroisse de Plouay, assisté de maître Charles Gascheau, son procureur, lequel a affirmé être venu exprès dudit lieu en cette dite ville d'Hennebont, distante de quatre lieues, pour faire faire inventaire des actes, titres et garants étant dans un coffre chez les révérends pères Carmes de cette ville; et sur ce qu'ils ont fait refus de représenter ledit coffre, a déclaré séjourner en cette ville jusques à avoir fait ses diligences, avec protestation de faire supporter auxdits révérends pères Carmes tous dépens, dommages et intérêts, faute de ressaisissement desdits titres; de quoi il a requis acte, et a signé. (Signé :) Saint-Pierre de Méhérent; Gascheau, procureur; etc.

B. 2688. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1696-1698. — Affirmations de voyages. — Du 10e décembre 1696 : au greffe des affirmations d'Hennebont ont comparu messire Jean-François Jourdain, chevalier, seigneur du Couëdor, et messire René-Anne Le Doulce, chef de nom et d'armes, seigneur de Cororgant, son oncle, demeurant, savoir ledit seigneur de Couëdor en son manoir du Couëdor, paroisse de Guidel, et ledit seigneur de Cororgant au sien, en la paroisse de Saint-Tugdual, assistés de maître François Pitouays, leur procureur, lesquels ont juré et affirmé être venus exprès en cette ville dès jeudi dernier, 6e du présent mois, pour être en l'audience du lendemain, pour voir juger le profit des défauts que dame Louise-Anne de Gouandour, mère et tutrice dudit seigneur du Couëdor, a obtenus et fait vérifier vers les parents nominateurs de ladite dame en la tutelle dudit seigneur du Couëdor et juveigneurs, et qu'elle a fait assigner pour assister à son décret de mariage avec dame Claude de Silguy, dame de Lermo; et, comme il a inséré sa remontrance au greffe, les procurations de ses oncles et parents, et le consentement de ladite dame sa mère, et, sur ce qu'il n'a pas, eux avenus, expédié jusques à présent, il proteste de se retirer pour se pourvoir, et à protester vers qui il verra l'avoir à faire; de quoi ils ont requis acte, et ont signé. (Signé :) Jean-François Jourdain; René-Anne Le Doulce; Pitouays, procureur; etc.

B. 2689. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1722-1726. — Affirmations de voyages. — Ce 3e septembre 1722, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont maître Charles Gravé, sieur de la Martinière, receveur des Fermes du Roi à Auray, y demeurant, faisant pour maître Charles Cordier, adjudicataire des Fermes unies de France, assisté de maître Le Guilloux, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de six lieues, pour apporter audit Le Guilloux, procureur, l'assignation donnée à Jean Hervieux, marchand à Belle-Ile, devant M. le sénéchal de cette cour, subdélégué de Mgr l'Intendant, et pour suivre les fins de ladite assignation; où il séjournera jusques à avoir fait ses diligences; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Martinière-Gravé. — Ce 15e mai 1723, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont, vénérable et discret missire René Guéheneuc, sieur recteur de Plouay, y demeurant, assisté de maître H. Cornic, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de trois lieues, pour apporter à son procureur la signification lui faite pa le sieur Dury, et donner ordre de la reporter à M. du Botdéru; où il séjournera jusques à avoir fait diligence; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) René Guéheneuc, recteur de Plouay; etc.

B. 2690. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1726-1731. — Affirmations de voyages. — Ce 25e janvier 1727, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont maître Jean Kerléro, sieur de Rosbo, sénéchal des juridictions de Pontscorff et Lorient, demeurant audit Pontscorff, assisté de maître Jean Hervé, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour retirer la sentence rendue entre lui et demoiselles Perrine Leclerc et Marie-Louise Davy, sa fille, autorisée de maître Pierre-René Saulnier, son mari et curateur; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Kerléro; Hervé, procureur. — Ce 27e mars 1728 : est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont noble homme Joseph Voirdye, sieur de la Houssaye, demeurant au bourg de Languidic, assisté de maître Le Guilloux, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour payer le retrait de la sentence qu'il a obtenue contre Jeanne Le Meillour, veuve Pasco, la retirer et donner ordre audit Le Guilloux de faire taxer les dépens lui adjugés par icelle; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Voirdye; Le Guilloux, procureur; etc.

B. 2691. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1731-1738. — Affirmations de voyages. — Ce 10e mai 1731, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont le sieur Joseph Bodin, faisant pour M. le marquis du Pontcallec, demeurant au château du Pontcallec, assisté de maître Jérôme Guesdon, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de cinq lieues, pour donner ordre audit Guesdon de se présenter sur l'assignation signifiée à M. du Pontcallec de la part de M. du Botdéru, le 20e du mois d'avril dernier; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Bodin du Verger. — Ce 24e avril 1732, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont noble et discret missire Charles-Anne de Montigny, sieur recteur de la paroisse de Quistinic, demeurant à son presbytère de Quis-

tinic, assisté de maître François Le Gentil, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès de Pontscorff en cette ville, distante de deux lieues, pour solliciter le jugement du procès d'entre maître Gilles Huo et lui ; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites ; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) de Montigny, recteur de Quistinic ; etc.

B. 2692. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1738-1745. — Affirmations de voyages. — Ce 24 avril 1738, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont maître Laurent-André de Montigny, conseiller du Roi et son procureur de la ville et communauté de Lorient, demeurant audit Lorient, assisté de maître Perrier, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour remettre audit maître Perrier, son procureur, ses pièces et procédures pour défendre à l'appel interjeté par Louis Mabjean d'une sentence de la juridiction de Lorient, rendue au profit dudit sieur de Montigny ; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites ; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) de Montigny ; Perrier l'aîné, procureur. — Ce 5 juillet 1738, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont noble homme Pélage-Hervé Brizeux, sieur du Plessix, demeurant à Kerihuel, paroisse du Faouet, assisté de maître Jean-Jacques Fraboulet, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de six lieues, pour prendre de son procureur les sacs du procès qu'il a pendant en ce siége contre le sieur comte de Donges ; où il séjournera jusques à avoir fait ses diligences ; dont il a requis acte, et a signé, ensemble le dit Fraboulet, son procureur. (Signé) : Plessis-Brizeux ; etc.

B. 2693. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1745-1755. — Affirmations de voyages. — Ce jour, 11 octobre 1745, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont maître Louis Le Treuze, procureur fiscal de la baronnie de la Forêt, demeuraut au bourg de Kervignac, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de deux lieues, pour vérifier les réparations faites sur la maison de la succession de Kergourio, et être présent au payement des ouvriers ; où il séjournera jusques à avoir fait ses diligences ; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Le Treuze. — Ce 14 juin 1746, est comparu au greffe des affirmations d'Hennebont messire Toussaint-Nicolas du Breil du Chalonge, demeurant à Loüanec près Lannion, assisté de maître Pierre Perrier, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de vingt-huit lieues, pour se mettre en état de faire la vente des meubles du feu sieur du Breil, son frère ; laquelle vente il n'a pu faire, attendu l'absence de la dame veuve du Breil, sa belle-sœur, et sur le défaut de n'avoir pu se faire remettre les clefs ; pourquoi il a déclaré se retirer en sa demeure, et laisser le tout aux risques, périls et fortune de ladite dame veuve du Breil ; dont il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Perrier, son procureur. (Signé :) du Breil du Chalonge ; P. Perrier le jeune, procureur ; etc.

B. 2694. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1755-1761. — Affirmations de voyages. — Du 17 avril 1758, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont est comparu le sieur Jean Desmot, faisant et agissant pour le seigneur de Quéhillac, conseiller au Parlement, demeurant avec lui à sa terre de Quéhillac, paroisse de Bouvrons, évêché de Nantes, assisté de maître Jean Perrier l'aîné, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de vingt-neuf lieues, pour donner ordre audit Perrier de solliciter le jugement du procès d'entre le seigneur de Quéhillac et Mathurin Goujon et autres ; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites ; dont il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Perrier, son procureur. (Signé :) Jean Desmot ; Perrier l'aîné, procureur. — Du 12 mai 1758, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont est comparu messire Jean-Jacques de Berthou, chevalier, seigneur de Tronscorff et autres lieux, demeurant en son manoir dudit Tronscorff, paroisse du Merzer-Langoëlan, évêché de Vannes, assisté de maître François-Charles Le Galloudec, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville d'Hennebont, distante de sept lieues, pour ressaisir ledit Le Galloudec des pièces et procédures concernant les instances d'entre ledit seigneur de Tronscorff et Jeanne Le Jardinier, veuve de Guillaume Le Cunff, icelles jugées à son profit en la juridiction de la principauté de Guémené, en date des 5 novembre 1756 et 21 novembre 1757, avec ordre de suivre l'appel relevé en ce siége par ladite Le Jardinier jusqu'à jugement définitif ; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites ; dont il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Le Galloudec, procureur. (Signé :) de Berthou ; etc.

B. 2695. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1775-1781. — Affirmations de voyages. — Du 2 septembre 1775, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont a comparu noble maître René-François Le Breton, sieur de Ranzégat, avocat à la Cour, intendant de S. A. M. le prince de Rohan, et fondé des pouvoirs de ses fermiers généraux de la principauté de Guémené, demeurant au château de Guémené, paroisse de Locmalo, assisté de maître Louis-Thomas Le Tohic, son procureur, lequel a dit et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de sept lieues, pour donner ordre audit Le Tohic de faire taxer les dépens adjugés au prince et à ses fermiers contre la dame de Châteaubriant, par sentence sur *dictum* du 23 juin 1775; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte lui octroyé, et a signé, ensemble ledit Le Tohic, procureur. (Signé :) Le Breton de Ranzégat. — Du 8 juillet 1779, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont a comparu noble homme Jacques-Placide Philippe de Kerarmel, négociant, demeurant au Port-Louis, paroisse de Riantec, lequel, assisté de maître Louis-Thomas Le Tohic, son procureur, a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de trois lieues, pour donner ordre audit Le Tohic de produire dans l'instance pendante en la sénéchaussée d'Hennebont entre lui et le sieur Audouin du Moustoir, les dames religieuses de l'abbaye de la Joie et autres, et de faire toutes suites et diligences nécessaires pour mettre ladite instance en état de recevoir jugement; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte lui octroyé, et a signé, avec ledit Le Tohic, son procureur. (Signé :) Philippe de Kerarmel; Le Tohic, procureur; etc.

B. 2696. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1761-1768. — Affirmations de voyages. — Du 29 mars 1762, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont est comparu le sieur Jean-Baptiste Fréneau, négociant à Vannes, fondé de procuration sous seing-privé du 27 de ce mois, contrôlée céans le jour d'hier, et lui donnée par autre Jean-Baptiste Fréneau, son oncle, assisté de maître Pierre Perrier le jeune, son procureur, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit Vannes en cette ville, distante de neuf lieues, pour donner ordre à sondit procureur de faire assigner le nommé Yves Hallain et femme, fermiers de Kerorben, en payement du prix de leur ferme, et pour les faire condamner au rétablissement des réparations à faire sur lesdits biens affermés, déclarant approuver tout ce que fera ledit maître Perrier; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte, et a signé, ensemble ledit Perrier, procureur. (Signé :) J.-B. Fréneau, neveu. — Du 9 mai 1764, au greffe des affirmations d'Hennebont est comparu noble maître Robert-Louis Causer, ancien procureur des créanciers sur la distribution des deniers provenant du congément exercé sur Yves Menu et femme, demeurant à Lorient, paroisse de Saint-Louis, lequel a juré et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de deux lieues, pour toucher et recevoir de noble maître Vincent-François de Livoys, sieur de Pratmeur, avocat en Parlement et régisseur des consignations, les sommes colloquées par la sentence du 30 mars 1764, rendue en la juridiction, épices et retrait en résultant, signé : Jourdan, pour le greffe; ce qu'il a refusé, le tout aux risques, périls et fortune dudit maître de Livoys, faute de payements; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte, et a signé. (Signé :) Causer; etc.

B. 2697. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1768-1774. — Affirmations de voyages. — Du 7 mars 1770, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont a comparu messire Alexis Le Moyne, chevalier de Kerourin, faisant pour dame Marguerite Fournoir, veuve de messire Alexis-Bonaventure Le Moyne, seigneur de Kerourin, demeurant au manoir de Kerourin, paroisse de Ploerdut, assisté de maître François-Charles Le Galloudec, son procureur, lequel a dit et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de six lieues, pour donner ordre à sondit procureur de solliciter le jugement de l'instance pendante en ce siége, par appel de la juridiction de Guémené, entre ladite dame de Kerourin et Nicolas Le Bail; où il séjournera jusqu'à ses diligences faites; dont il a requis acte lui octroyé, et a signé, ensemble ledit Le Galloudec, procureur. (Signé :) Le Moyne, chevalier de Kerourin; Le Galloudec, procureur. — Du 9 janvier 1772, au greffe des affirmations de voyages d'Hennebont a comparu écuyer Alain-Jean de Bruillac, demeurant en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, assisté de maître François-Charles Le Galloudec, son procureur, lequel a dit et affirmé être venu exprès dudit lieu en cette ville, distante de trois lieues, et y être depuis le jour d'hier, pour remettre à sondit procureur la copie de requête lui signifiée de la part de dame Thérèse Le Mée, veuve de Joseph-Hyacinthe de Partenay, le 10 décembre dernier, et lui donner ordre de se présenter sur icelle, déclarant approuver tout ce qu'il fera; où il séjournera jusqu'à ses diligences fai-

est; dont il a requis acte lui octroyé; et a signé, ensemble ledit Le Galloudec, procureur. (Signé :) le chevalier de Bruillac; Le Galloudec, procureur; etc.

B. 2698. (Registre.) — In-folio, 163 feuillets, papier.

1670-1672. — Enregistrement des défauts et congés. — Affirmations de voyages. — Du 8 octobre 1670, au greffe, défaut à écuyer Hyacinthe de Cosnoal, sieur de Saint-Georges, Kermérien, etc., demandeur aux fins de l'exploit étant au pied d'une requête présentée en cette cour, signifiée le 1er jour d'avril dernier par Guillemot, sergent, comparu par maître Jérôme Guesdon, son procureur; écuyer Isaac-Éloi Le Doulce, sieur du Liscouet, et Michel Hellon, défendeurs et défaillants, faute d'avoir signifié défenses dans le temps de l'ordonnance. — Du 18e janvier 1671, au greffe, défaut à noble homme François Pitouays, sieur de Kerfreour, demandeur aux fins de l'exploit signifié le 7e jour de décembre dernier par Guyard, sergent, comparu par maître Jean Lozennay, son procureur; maître Jacques Le Cointe, défendeur et défaillant, faute d'avoir signifié défenses dans le temps de l'ordonnance; etc.

B. 2699. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1672-1673. — Défauts et congés. — Du 18e septembre 1672, au greffe, défaut à Charles Bausse, sieur de la Baronnière, marchand, demandeur aux fins de l'exploit signifié le 13e jour d'août dernier par Lohéac, sergent royal, tendant à ce que le défendeur ci-après soit condamné de payer audit demandeur dans huitaine la somme de 3,754 livres pour les causes contenues en l'acte de procompte du 25e avril 1671, avec les intérêts jusqu'à parfait payement; c'est à quoi ledit demandeur conclut, et aux dépens de l'instance, se réservant les autres droits; comparu par maître Jean Lozennay, son procureur; messire Adrien du Fresnay, seigneur du Plessix-Orgueil, défendeur et défaillant, faute de comparoir. — Du 20e jour de mars 1673, au greffe, défaut à écuyer François de Farcy, sieur de Saint-Laurent, fermier général des grands et petits Devoirs des États au bailliage de Guémené, demandeur aux fins de l'exploit signifié le 30e décembre dernier par maître Pierre Guillou, « général et d'armes, » tendant à ce que les défendeurs ci-après soient provisoirement condamnés de payer audit demandeur la somme de 680 livres 11 sous 2 deniers qu'ils doivent audit demandeur pour reste de vingt-deux barriques trois quarts de « vin hors, » six barriques vin de Nantes et huit barriques de cidre qu'ils ont débitées audit Guémené, tant en particulier qu'ensemblement avec défunte Anne Denouez, leur mère, pendant les quartiers d'octobre 1669, janvier, avril, juillet et octobre 1670, janvier, avril, juillet et octobre 1671, même ledit Le Goff par corps, étant question de deniers royaux; c'est à quoi ledit demandeur conclut, et aux dépens de l'instance, comparu par maître Alain Dilhuit, son procureur; Pierre Le Goff et Jeanne Lestunff, sa femme, défendeurs et défaillants, faute de comparoir; etc.

B. 2700. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1674-1676. — Défauts et congés. — Du 28e jour de février 1674, au greffe, défaut à demoiselle Constance de Villiers, veuve et non communière de noble homme Mathurin Bertin, vivant sieur de Kermorgant, tutrice de leurs enfants, et noble homme François Bertin, aussi tuteur des enfants mineurs dudit feu sieur de Kermorgant, de son premier mariage, demandeurs aux fins de l'exploit signifié le premier jour du présent mois et an par de la Haye, sergent, tendant à ce que le défendeur ci-après soit condamné de payer auxdits demandeurs dans huitaine la somme de 4 livres 16 sous par une part, et 70 sous pour les dépens portés par la sentence et répétition de sommation des 29e mars 1672, et 16e août ensuivant, avec les intérêts jusqu'à parfait payement; à quoi lesdits demandeurs concluent, et aux dépens de l'instance; comparu par maître Jacques Cornic, son procureur; Guillaume Le Berre, défendeur et défaillant, faute de comparoir. — Du 16 octobre 1674, au greffe, défaut à maître Julien Cadic, sieur de Kerdaniel, demandeur aux fins de l'exploit signifié le 31e jour d'août dernier par maître Maurice Le Ners, sergent royal, comparu par maître Jean Lozennay, son procureur; Nicolas Le Pérennou, défendeur et défaillant, faute de comparoir; etc.

B. 2701. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1676-1679. — Défauts et congés. — Du 13 novembre 1676, défaut à noble homme Julien Mouton, sieur du Plessix, demandeur aux fins de l'exploit signifié au défendeur ci-après nommé par de la Haye, sergent, le 12e novembre dernier, et contrôlé le 14e; comparu par maître Gilles Rondel, son procureur; noble homme François Bourges, sieur de Keriouay, défendeur et défaillant, faute de comparoir. — Du 20e jour d'avril 1677, au greffe, défaut messire Jacques de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn, et dame Anne du Bouëtiez, sa compagne, demandeurs aux fins de l'exploit signifié le 30e jour de mars der-

nier par Haiche, huissier-audiencier, et contrôlé le 31; comparus par maître Gilles Rondel, leur procureur; demoiselle Guillemette Mahieu, veuve et communière d'écuyer Claude Le Meignan, vivant sieur de la Ville-au-Roux, et écuyer Isaac Le Meignan, sieur de Kerbasco, tuteur des enfants mineurs dudit feu sieur de la Ville-au-Roux, défendeurs et défaillants, faute de comparoir; etc.

B. 2702. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1682-1685. — Défauts et congés. — Du 14e novembre 1682, défaut à dame Marie Dondel, dame douairière de la Mottaye, demanderesse aux fins d'exploit signifié le 2e de décembre dernier par maître Charpentier, sergent, contrôlé le 4e ensuivant; comparu et représenté par maître Michel Frollo, son procureur; Guillaume Le Meillour, défendeur et défaillant, faute de comparoir. — Du 20e février 1683, défaut à demoiselle Isabelle Texier, veuve, demanderesse aux fins d'exploit signifié le 21e décembre dernier par J. Charpentier, sergent, contrôlé à Hennebont le 23e; comparue par maître François Bertin, son procureur; écuyer René-Anne le Doulce et dame Marguerite-Gabrielle Jourdain, sa compagne, sieur et dame de Cororgant, défendeurs et défaillants, faute de comparoir; etc.

B. 2703. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1691-1692. — Défauts et congés. — Du 20e février 1691, défaut à messire Nicolas-François des Fresnais, chevalier, seigneur baron du Faouet, seigneur des fiefs de Meslan et de Kerlein, etc., héritier principal et noble sous bénéfice d'inventaire d'autre messire Sébastien des Fresnais, demandeur aux fins d'exploit signifié le 27e janvier dernier par Destart, et contrôlé au Faouet le même jour; comparu et représenté par maître Michel Frollo, son procureur; contre demoiselle Catherine de Picardat, veuve de maître Nicolas Guillouet et tutrice de ses enfants mineurs, et maître Nicolas Guillouet, défendeurs et défaillants, faute de comparoir. — Du 1er mars 1691, défaut à écuyer Anne Le Gouvello, sieur de Rosmeno, demandeur aux fins de l'exploit lui signifié le 5e octobre dernier par Dupré, sergent royal, et contrôlé à Hennebont le lendemain; comparu et représenté par maître Claude Laigneau, son procureur; contre écuyer Bertrand Le Gouvello, sieur de Kersivien, conseiller du Roi et son procureur en la cour royale d'Hennebont, défendeur et défaillant, faute de comparoir; etc.

B. 2704. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1692-1693. — Défauts et congés. — Du 15e jour de mars 1693, défaut à noble et discret missire Jean Boutouillic, sieur de Guergelin, prêtre, demandeur aux fins de l'exploit signifié le 20 février dernier par Gambert, sergent, et contrôlé le 22e dudit mois par Caris; Le Gouallec, procureur; contre Pierre et Alain Le Gac et Françoise Lestrat, veuve, défendeurs, faute de comparaître. — Du 27e avril 1693, défaut à messire Jean Geffray, chevalier, seigneur de Kervégau, conseiller en la Cour, faisant tant pour lui que pour ses consorts, héritiers de feu dame Renée Le Flo, veuve du sieur de Darrazen, demandeurs aux fins d'exploit signifié le 6e du présent mois par Even, sergent, contrôlé le même jour par Gambert; Caris, procureur; contre Jean Le Bourvellec et Marie Le Belleguic, arrêtés, défaillants, faute de comparaître; etc.

B. 2705. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1693. — Défauts et congés. — Du 8e jour de novembre 1693, défaut aux humbles et dévotes dames prieure et religieuses carmélites de Morlaix (Finistère), demanderesses en arrêt, aux fins des exploits signifiés les 2 et 7 octobre dernier par Herbert, « général et d'armes, » et Pierre Le Gouzronc, sergent royal, et contrôlés à Quimper ledit jour 2, et au Port-Louis le 7 dudit mois; comparues et représentées par maître François Pitouays, leur procureur, contre demoiselle Jacquette Kerizec, dame de Kerbiguet, tant privée que comme héritière et bien tenante des biens meubles, crédits et effets, et immeubles dépendant de la succession de nobles gens Guillaume Kerizec et demoiselle Jeanne Prédour, sa femme; et noble homme Jean Le Mercier, sieur de Coëtavy, défendeur et arrêté; défaillants, faute de comparaître. — Du 14e décembre 1693, défaut à messire Jérôme Botherel de Quintin, chevalier, seigneur de Saint-Denac, demandeur suivant l'exploit d'assignation signifié au défendeur le 30e janvier dernier par Le Masson, huissier-audiencier, et contrôlé à Rennes le 31e ensuivant; comparu et représenté par maître Jérôme Cornic, son procureur; contre messire Gabriel de Rosmadec, chevalier, seigneur dudit lieu, défendeur et défaillant, faute de comparaître; etc.

B. 2706. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1694-1700. — Défauts et congés. — Du 1er jour d'août 1694, défaut à noble homme Paul Huo, sieur de

Kerscoden, demandeur aux fins de requête d'incident signifiée le 7e juillet dernier par Le Personnic, et contrôlée à Pontscorff le même jour; comparu et représenté par maître Joseph Rondel, son procureur; contre nobles gens Jacques Huo, sieur de Kerjan, demoiselle Marguerite Huo, noble et discret missire Jacques Augeneau, sieur recteur de Saint-Caradec-Trégomel, demoiselles Thomase et Marie Augeneau, ses sœurs, noble homme Jérôme de Lespiney, sieur de Keryvallan, et autres consorts, défendeurs et défaillants, faute de comparaître. — Du 18e avril 1695, défaut à noble homme Jean Dubois, sieur de Kerbescond, fermier général de la principauté de Guémené, Rochemoisan, Fiefs-de-Léon, etc., demandeur aux fins d'exploit étant au pied de requête signifiée le 28e mars dernier par Le Personnic, sergent royal, et contrôlée à Hennebont le même jour; comparu et représenté par maître Hyacinthe Cornic, son procureur; contre maître Julien Pezron, procureur fiscal du seigneur prince de Guémené, défendeur et défaillant, faute de comparaître; etc.

B. 2707. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1702-1703. — Défauts et congés. — Du 10e juillet 1702, défaut à noble et discret missire Jean-Baptiste Aumont, recteur de Saint-Caradec, demandeur aux fins d'exploit signifié le 29e mai dernier, contrôlé à Vannes le même jour; comparu et représenté par maître Hyacinthe Cornic, son procureur; messire Mathurin Leny de Coadelès, grand archidiacre de Vannes, défendeur et défaillant, faute de comparaître. — Du 1er septembre 1702, défaut aux humbles prieure et religieuses ursulines d'Hennebont, représentées par vertueuse dame Marie-Simone de Sainte-Thérèse, supérieure desdites dames religieuses ursulines d'Hennebout, demanderesses aux fins d'exploit signifié le 2e octobre 1701, par Le Gouzronc, prémier huissier de cette cour, contrôlé à Auray par Glain; comparues et représentées par maître François Pitouays, leur procureur; contre messire Sébastien de Robien, chevalier, seigneur de Ray, mari et époux de dame Louise-Christine Gouyon, autorisé d'écuyer Vincent Boutouillic, sieur de Querlen, conseiller du Roi et son sénéchal au siége royal d'Auray, leur curateur spécial, lesdits sieur et dame de Ray héritiers purs et simples de défunt écuyer Sébastien Gouyon, vivant sieur des Rochettes, leur père, défendeurs et défaillants, faute de comparaître, ni procureur pour eux; etc.

B. 2708. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1710-1719. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître François Pitouays le jeune, procureur de maître François Pitouays l'aîné, demandeur en assignation du 6 février dernier, signifiée par Le Bartz, contrôlée à Hennebont le 8; lequel s'est présenté le 30 mai contre écuyer Paul-François de Baud, défendeur défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 18 juin 1712. — Défaut délivré à maître Mathieu Le Guilloux, procureur de messire Pierre-Hyacinthe de Cosnoal, demandeur en assignation du 25 février dernier, signifiée par Yvon, contrôlée à Hennebont le 27 du même mois; lequel s'est présenté le 12 mai 1713 contre Aubin Jégo, défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 13 mai 1713; etc.

B. 2709. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1719-1726. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Mathieu Le Guilloux, procureur de missire Joseph Branguillier, demandeur en assignation du 29e décembre, signifiée par Hamonic, sergent royal, contrôlée à Carhaix le 30e dudit mois; lequel s'est présenté contre le corps politique de la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel, défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 22e avril 1720. — Défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de noble homme Charles de la Pierre, avocat à la Cour, demandeur en assignation du 10e mars dernier, signifiée par André, huissier, contrôlée à Hennebont le lendemain; lequel s'est présenté le 3e avril dernier contre messire Dubois, chevalier, sieur de Brullé, fils aîné principal et noble du sieur de Brullé, défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 7e mai 1723; etc.

B. 2710. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1726. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Gabriel-Nicolas Grignon, chevalier, marquis de Pougeauge, demandeur en assignation du 27e mars dernier; lequel s'est présenté contre nobles gens Louis-Joseph Torlay, Jean Kerléro, sieur de Rosbo, écuyer Charles Bréart, écuyer Louis Bréart et autres, défaillants, faute de s'être présentés suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 4e juillet 1726. — Défaut délivré à M. le procureur du Roi, demandeur en assignation du 29e juillet dernier, signifiée par André, huissier, contrôlée à Hennebont le 30e; lequel s'est présenté contre dame Antoinette de Cilly, dame abbesse de l'abbaye de la Joie d'Hennebont, défaillante, faute de s'être présentée suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 19e août 1726; etc.

B. 2711. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1726-1730. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Mathieu Le Guilloux, procureur de Jeanne Le Guyader, demanderesse en assignation du 31e mai dernier, signifiée par Georges Le Poullain, contrôlée à Quimper le même jour; laquelle s'est présentée le 22e de ce mois contre maître Thomas Le Floch sieur de Branho, sénéchal de Quimperlé, et dame Jacquette Dondel, son épouse, défendeurs défaillants, faute de s'être présentés suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 22e août 1726. — Défaut délivré à maître Hamonic, procureur de Nicolas Ameline, seigneur de Cadeville, demandeur en assignation du 6e août 1726, contrôlée à Rennes le lendemain; lequel s'est présenté contre dame Françoise Dondel, défaillante, faute de s'être présentée suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 17e avril 1727; etc.

B. 2712. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1730-1731. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître François Audouin, procureur de messire Jean-Baptiste de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn, demandeur en assignation du 7e de ce mois, signifiée par André, huissier, contrôlée à Hennebont le 8e dudit mois; lequel s'est présenté le 28e dudit mois contre messire Jean de Lage, chevalier, seigneur de Kergommaux, défendeur et défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 30e mars 1730. — Défaut à maître Vincent Laigneau, conseiller du Roi et son procureur en ce siége, intimé en assignation, afin de reprise d'instance, aux fins d'exploit du 3e de ce mois, signifié par Bellanger, « général et d'armes » à Guémené, contrôlé le 5e par Advisse; présenté par maître Jean-Jacques Fraboulet, contre écuyer Jean-Baptiste Le Doulce, sieur de Cororgant, et écuyer Michel Le Doulce puîné, appelants défaillants, faute de comparaître, ni procureur pour eux, suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 29e avril 1730; etc.

B. 2713. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1731-1732. — Défauts et congés. — Défaut à messire Olivier Busson, chevalier, seigneur de la Villejégu, conseiller du Roi, maître ordinaire doyen en la Chambre des Comptes de Bretagne, dame Anne Busson, dame du Bouffais, et écuyers Pierre et Alexandre Guillermo, et consorts, demandeurs aux fins d'exploit du 31e mars dernier, signifié par Jaffrezo, huissier, contrôlé au Port-Louis le même jour par de la Feuillade pour le commis et par Jazu le 1er avril dernier; présenté par maître Jean Perrier, leur procureur; messire Claude-Pierre Aubert de la Ferrière, chevalier, seigneur de Vincelle, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et la dame son épouse, et dame Magdeleine Aubert, sa fille, veuve donataire du sieur du Plessix, et autres, défendeurs et défaillants, faute de comparoir et de fournir défense suivant l'ordonnance. Ce jour, 21e mai 1731. — Défaut délivré à maître Jean-François Lucas, procureur au siége présidial de Quimper, curateur établi en la succession vacante de défunt noble homme René-Hyacinthe Le Broguer, sieur de Roslan, et aussi faisant pour messire Joseph Marigan, sieur du Guermeur, auxdits noms demandeur en assignation au pied de requête signifiée par maître Jean Le Gravier, sergent royal à Rennes, le 10 août dernier, et contrôlée le 11 audit Rennes par Guyard; comparu et présenté par maître François Audouin, son procureur; messire Valentin de Talhouet, seigneur de Séverac, conseiller au parlement de Bretagne, défendeur et défaillant, faute de comparaître et fournir défense. A Hennebont, le 3 novembre 1731; etc.

B. 2714. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1732-1733. — Défauts et congés. — Défaut à messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, à lui joint maître Olivier Laurent, adjudicataire du bail actuel des terres du Pontcallec et de ceux échus depuis et compris l'année 1725, le seigneur marquis du Pontcallec héritier principal sous bénéfice d'inventaire de messire Clément-Chrysogone de Guer, son frère, et pur et simple de Bonne-Louise Le Voyer, sa mère, laquelle était aussi héritière sous bénéfice d'inventaire aux meubles dudit feu messire Clément-Chrysogone de Guer, son fils, subrogé aux baux et revenus desdites terres des années 1717, 1718, 1719 et 1720, et la dame Le Voyer associée pour un quart dans le bail des années 1721, 1723 et 1724, l'année 1722 ayant été prise pour le rachat dudit messire Clément-Chrysogone de Guer, demandeur en requête et assignation en conséquence du 18e janvier 1732, signifiée par Jaffrezo, huissier, contrôlée le même jour par Jazu; présenté par maître Jean-Jacques Fraboulet, son procureur, le 21e dudit mois; maître Jacques Pecart, procureur fiscal de la juridiction du marquisat du Pontcallec, défendeur et défaillant, faute de comparaître et fournir défense. A Hennebont, ce 18 février 1732; etc.

B. 2715. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1733-1736. — Défauts et congés. — Du 22e juin 1733, défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Marc de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier, propriétaire des halles de cette ville (d'Hennebont), autorisé d'écuyer Mathurin Blanchard, son curateur, demandeur aux fins d'exploit signifié par Le Mélinaire, huissier, le 29e mai 1732, contrôlé en ce bureau le 30e; sur lequel maître Jean-Jacques Fraboulet s'est présenté le 3 juin suivant; les bouchers de cette ville, défendeurs et défaillants, faute de comparaître ni fournir défense suivant l'ordonnance. — Du 14 mai 1735, défaut délivré à maître Jérôme Guesdon, procureur de noble homme Gilles-Isidore Barizy, sieur de Kerohel, intimé en appellation de sentence rendue en la juridiction du marquisat du Pontcallec les 25 août 1733, 16 novembre suivant et 7 décembre subséquent, et 18 octobre 1734, aux fins d'exploit du 15 décembre 1734, signifié par Bellanger; François Le Luhandre, appelant, faute à lui de s'être présenté, ni procureur pour lui; etc.

B. 2716. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1736-1744. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de noble homme Claude-Charles Gerbier, receveur-entreposeur du tabac à Hennebont, et en qualité de tuteur, etc., demandeur en assignation du 6e août 1737, signifiée par Rousseau, huissier, contrôlée à Hennebont le 7e dudit mois; lequel s'est présenté contre le sieur Charles-Pierre-Mathieu Baellec, fils aîné du premier mariage du sieur de Kermoual avec demoiselle Marie-Françoise-Josèphe de Kervillart, défendeur défaillant, faute de s'être présenté suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 7e mai 1737. — Défaut délivré à maître René Hervé, procureur de Jean Hervé, demandeur en assignation du 29e avril dernier, signifiée par André, huissier, contrôlée à Hennebont le lendemain par Paradis, lequel s'est présenté le 10e mai suivant contre la communauté des procureurs de cette cour, dans la personne de maître François Pitouays, défenderesse et défaillante, faute de s'être présentée suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 21e juillet 1738; etc.

B. 2717. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1744-1746. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de messire Joseph de la Couldraye et de dame Françoise Boutouillic son épouse, demandeurs en assignation du 23e septembre dernier signifiée par Lorieul, huissier, contrôlée à Hennebont le 26e par Ollivault; lequel s'est présenté le 28 contre Magdeleine Le Carrour, défenderesse et défaillante, faute de s'être présentée suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 15 octobre 1744. — Défaut délivré à maître Félix Brochereul, procureur de Jean-Joseph Néron, sieur de Kercado, demandeur aux fins de requête signifiée le 1er mai 1745 par Jaffrezo, contrôlée le même jour par Ollivault; sur laquelle il s'est présenté contre noble homme René-Fleury Brochereul, sieur du Cosquer, défendeur et défaillant, faute de s'être présenté et de fournir défense suivant l'ordonnance. A Hennebont, le 8e juin 1745; etc.

B. 2718. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1746-1748. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître P.-Pierre Perrier, procureur de Thomas-Jean Mauduit, écuyer, sieur de Chefdubois, capitaine de dragons au Régiment-Royal, demandeur aux fins d'exploit signifié le 7e février 1746 par Lorieul, contrôlé à Hennebont le 8e dudit mois; contre Jean Rollando, défendeur et défaillant. A Hennebont, ce 9e avril 1746. — Défaut délivré à maître Jean Perrier, procureur des dames prieure et religieuses ursulines de Quimperlé, demanderesses aux fins d'exploit et assignation du 4 mars 1746, signifiés par Jaffrezo, huissier, et contrôlés le 5 par Ollivault; contre messire Marc-Antoine de Cosnoal, chevalier, seigneur du Cartier et de Saint-Georges, fils aîné, héritier principal et noble de messire Marc de Cosnoal, défendeur et défaillant, faute d'avoir institué procureur pour lui et d'avoir fourni ses défenses. A Hennebont, ce 9e avril 1746. — Défaut délivré à maître Jean-Jacques Fraboulet, procureur de dame Marie Rolland, veuve d'écuyer François-Joseph de Kerjosse, sieur de Kernec, et d'écuyer François Rolland, sieur de Kernilis, son frère, héritiers de dame Jacquette de Kerjosse, dame de Kernilis, leur mère, demandeurs en assignation du 11 mai 1746, signifiée par Le Personnic, sergent royal, contrôlée à Hennebont par Ollivault ledit jour; contre René-Fleury Brochereul, sieur du Cosquer, défendeur et défaillant, faute d'avoir constitué procureur ni fourni défenses dans le temps de l'ordonnance. A Hennebont, ce 4e juin 1746; etc.

B. 2719. (Registre.) — In-4o, 18 feuillets, papier.

1749-1750. — Défauts et congés. — Défaut délivré à maître Félix Brochereul, procureur de messire Pierre-

Dymas de Robien, chevalier, seigneur de Camzon, Kerouallan et Kerbastard, demandeur aux fins de requête du 13e novembre 1748, scellée le même jour et signifiée le 14e dudit mois par Richard, sergent, contrôlée le 15e par Ollivault; contre messire Claude-François-Marie de Marbeuf, chevalier, seigneur de la Vigne et autres lieux, président honoraire au parlement de Bretagne, et Aubin Kernen, défendeurs et défaillants. A Hennebont, ce 4e janvier 1749. — Défaut délivré à maître René Hervé, procureur de René-Augustin-Armand-Louis Baellec, fils de Paul-François Baellec, sieur de Kermoal, de son second mariage avec dame Marie-Josèphe Maillet de Cornouaille, autorisé de demoiselle Hélène-Louise Maillet de Cornouaille, sa tante et curatrice, demandeur aux fins d'assignation du 10e juin 1749, dûment contrôlée; lequel s'est présenté contre Pierre-Charles-Mathieu Baellec, sieur de Kermoal, défendeur et défaillant, faute de s'être présenté, constitué procureur et fourni défenses, suivant l'ordonnance. A Hennebont, ce 5e septembre 1749; etc.

B. 2720. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1751-1756. — Défauts et congés. — Du 25 janvier 1751, défaut délivré à maître René Hervé, procureur de Jean-Baptiste Angenot, fermier général des Devoirs des États et autres droits y joints de cette province, suite et diligence de noble homme François de Bonnefin, son directeur à Lorient, demandeur en assignation du 4 du présent mois, dûment contrôlée; contre René Barbier, maître du bâtiment *le Saint-René*, de l'île de Noirmoutier, défendeur et défaillant, faute de s'être présenté ni avoir fourni défenses, suivant l'ordonnance. — Défaut délivré à maître Jean Perrier, procureur de noble homme Claude Huet, marchand négociant au Port-Louis, demandeur en reprise d'instance, aux fins d'exploit et assignation du 30e juillet dernier, signifiés par Barguy, sergent royal, contrôlés à Quimperlé le même jour; contre dame Claude Bréart, dame douairière du Plessix-Boccozel, défenderesse et défaillante, faute de s'être présentée, ni procureur pour elle, dans les délais de l'ordonnance. A Hennebont, le 18e septembre 1751; etc.

B. 2721. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1757-1764. — Défauts et congés. — Du 15 janvier 1757, défaut délivré à maître François-Charles Le Galloudec, procureur, de lui s'expédiant, demandeur en assignation du 29 octobre 1756, signifiée par Le Personnic, sergent royal, contrôlée à Hennebont le 30 par de la Motte, contre Nicolas Hollard, défendeur et défaillant, faute de s'être présenté et d'avoir fourni défenses. — Du 20e avril 1758, défaut délivré à maître Perrier le jeune, procureur du seigneur du Bouëtiez, demandeur en congément aux fins d'exploit signifié le 29e mars 1758, par Lorieul, contrôlé le 31e; contre Jean Le Galloudec, défendeur et défaillant. — Du 14e avril 1759, défaut délivré à maître Le Galloudec, procureur du sieur recteur de Plouhinec, demandeur en requête répondue, scellée, signifiée et contrôlée le 14e de mars dernier; contre le « général » de ladite paroisse et maître Cadio, son procureur, défendeurs et défaillants; etc.

B. 2722. (Registre.) — In-4°, 51 feuillets, papier.

1764-1772. — Défauts et congés. — Du 27 septembre 1766, défaut délivré à maître Le Galloudec, procureur de noble homme Charles-Jean Morel, sieur du Roscouet, capitaine gouverneur des ville et château de Guémené, intimé en appel de sentence rendue en la principauté de Guémené le 19 juin 1766, aux fins d'exploits des 6 juillet et 31 août dudit an 1766; contre le général de la paroisse de Saint-Tugdual, appelant et défaillant. — Du 19 mars 1767, défaut délivré à maître Le Galloudec, procureur de Nicolas de Lée, écuyer, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Lally, et de dame Jeanne-Victoire Cordier, dame de Kerouallan, son épouse, demandeurs en saisie-arrêts aux fins d'exploits du 7 septembre et du 28 novembre 1764, et en reprise de ladite instance aux fins d'exploit du 17 décembre 1766; contre messire Jacques Aubert de la Ferrière, seigneur de Penanrun, défendeur et défaillant; etc.

B. 2723. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1771-1774. — Défauts et congés. — Du 1er septembre 1774, défaut délivré à maître Le Tohic, procureur du seigneur de Saint-Nouan, curateur de messire François-Hyacinthe de La Pierre, baron de La Forêt, demandeur en assignation du 31 juillet dernier, contre Jean-Louis-Martin Pesquer, défendeur et défaillant. — Du 3 décembre 1774, défaut délivré à maître François-Charles Le Galloudec, procureur de messire René-Joseph de Bégasson, chevalier, seigneur du Rox, la Chapelle, etc., demandeur en assignation du 19 octobre 1774, signifiée par Le Meilleur, premier huissier, contrôlée à Hennebont le même jour; contre Mathurine André, veuve Jean Giloton, tant pour elle que pour ses consorts, défenderesse et défailante. — Du 31 décembre 1774, défaut délivré à maître Le Tohic,

procureur du sieur Louis Le Dall de Kerangolet, demandeur en assignation du 26 novembre 1774; contre le sieur Crozet de Maisonneuve, défendeur et défaillant; etc.

B. 2724. (Registre.) — In-4°, 71 feuillets, papier.

1782-1787. — Registre d'écrou; charges et décharges des particuliers enfermés dans les prisons d'Hennebont. — « Concierge des prisons d'Hennebont, vous êtes par nous soussignés, huissier et cavalier d'Hennebont, chargé de la personne de Jean Le Gras, déserteur des galères de Brest, que nous avons arrêté sur le chemin de Quimperlé; duquel vous ferez bonne et sûre garde, et le nourrirez au pain du Roi; fait pour charge et valoir d'écrou aux prisons, ce jour 5 août 1784. » (Signé) : Quéroux, premier huissier-audiencier; Guiard. En marge : « Déchargé du nommé ci-contre; à Hennebont, ce 27 août 1784. » (Signé) : Commère. — « Concierge des prisons de cette ville, vous êtes par nous soussignés, brigadier de maréchaussée à Vannes, chargé de la personne des nommés Georges Arnaud et Jean-Baptiste Ricord, déserteurs, pour être conduits au port de Lorient; desquels vous ferez bonne et sûre garde, et les nourrirez au pain du Roi; à Hennebont, ce 29e septembre 1784. » (Signé) : Gonnet. En marge : « Déchargé des nommés ci-contre; à Hennebont, ce 1er octobre 1784. » (Signé) : Commère; etc.

B. 2725. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1730-1731. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, des arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : le jansénisme et la constitution *Unigenitus*; — l'usurpation des titres de noblesse; — les curés-primitifs et les vicaires-perpétuels; — le rapt de séduction; — les enquêtes faites dans toutes les juridictions de la province; — les cas prévôtaux ou présidiaux; — la jurisprudence sur la nature, la forme, les charges ou les conditions des donations; etc.

B. 2726. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1743-1745. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : les peines encourues par les employés des postes convaincus d'avoir décacheté des paquets et lettres; — la fabrique des bas et autres ouvrages de bonneterie au métier; — les veuves et les filles qui cèlent leur grossesse; — l'hérédité des charges de notaires, procureurs et huissiers des juridictions royales; — les offices de finance et de chancellerie; — la vente des biens des nouveaux convertis; — l'instruction des affaires criminelles dans les Élections et les Greniers à sel; — les faux sauniers, faux tabatiers et autres contrebandiers; — l'exemption de tous droits de sortie sur diverses étoffes et marchandises des manufactures du royaume destinées à l'exportation; — le commerce des îles françaises; — l'emprunt de trois millions fait aux États de Bretagne, — le gouvernement des monastères de religieuses; — la marque des ouvrages de cuivre; — le rétablissement d'un droit sur les cartes à jouer; etc.

B. 2727. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1746-1749. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : les priviléges accordés aux grands-maîtres des eaux et forêts; — le commerce des îles; — les assemblées pour les luttes; — les quêtes de blé et autres denrées faites par le clergé; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — les établissements et acquisitions des gens de mainmorte; etc.

B. 2728. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1751-1756. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : le droit de fret sur les navires étrangers; — la création d'une noblesse militaire; — les mendiants; — la pêche de la sardine; — les blés et le pain; — la nomination d'un commissaire-inspecteur pour le logement des étrangers; — celle des lieutenants et greffiers du premier chirurgien du Roi; — les assemblées de confréries; — la contrebande des petits bâtiments; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — les droits de contrôle; — la connaissance des délits commis sur les pavés, rues et places publiques; — les inhumations dans les églises; — les successions mobilières des sujets de Suède décédés en France; — les droits des fabriques pour les inhumations dans les cimetières; — le mélange de l'huile de pavot, dite huile d'œillet, avec l'essence de térébenthine; — les armements en course; — les lois pénales contre les contrebandiers; etc.

B. 2729. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1757-1761. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : le bail des Fermes générales; — les registres de baptêmes, mariages et sépultures; — les impôts du dixième

et du vingtième; — les corps de métiers; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — les inhumations dans les églises et chapelles; — la chasse; — l'apprécis des avoines menues; — les mesures; — les chaînes d'arpentage; — les drogues; — les expéditions des monitoires; — le dépôt des minutes des notaires; — les deux sous pour livre pesant de tabac ficelé; — l'exemption de la taille; — l'augmentation du tarif des ports de lettres; — les droits sur les cuirs tannés; — les dîmes novales; — les toiles; — le traité conclu entre le roi de France et le roi de Sardaigne; — la création de plusieurs charges de barbiers-perruquiers dans différentes villes du royaume; — le timbre des papiers et parchemins; etc.

B. 2730. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1761-1764. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : le traité conclu entre le roi de France et le roi d'Espagne; — la régie et l'administration des biens des soi-disants Jésuites; — les minutes des notaires royaux; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — les priviléges en fait de commerce; — les colléges qui ne dépendent pas de l'Université; — les receveurs des consignations; — la circulation des grains, farines et légumes dans toute l'étendue du royaume en exemption de tous droits; — la liquidation et le remboursement des dettes de l'État; — le droit d'aubaine; — les toiles venant de l'étranger; — l'exemption de la taille; etc.

B. 2731. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1764-1767. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : les vagabonds et gens sans aveu; — la suppression de plusieurs offices du parlement de Bretagne; — l'établissement d'un corps de communauté dans la ville du Port-Louis; — la société des Jésuites; — la circulation et la sortie de toute espèce de grains; — le droit de fret sur les vaisseaux étrangers; — la suppression des offices de présidents dans les bailliages et sénéchaussées du royaume; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — le droit d'aubaine; — les habitants des îles placées sous la domination de l'ordre de Malte; — la fixation au denier vingt-cinq de l'intérêt de l'argent; — le parlement de Bretagne; — les poids et mesures; — les assemblées des « généraux » des paroisses de la province; — les repas et festins précédemment exigés des aspirants à la maîtrise dans les communautés d'arts et métiers; — les honoraires des experts, priseurs et arpenteurs; — la reddition des comptes des trésoriers des paroisses; — les enterrements dans les paroisses rurales; — l'usage de porter les enfants nouveau-nés au cabaret; — celui de laisser vaguer les chevaux sans entraves; — le port d'armes; — les arts et métiers; etc.

B. 2732. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1767-1772. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : le serment à prêter par ceux qui exercent sans maîtrise des professions d'arts et métiers; — les assemblées des États de Bretagne; — les mesures matrices; — les Fermes générales; — les chirurgiens des vaisseaux; — les ordres religieux; — le droit d'aubaine; — le droit d'oblat; — les portions congrues; — les défrichements et dessèchements des terres incultes et inondées; — la liberté du commerre des cuirs de province à province; — les brevets des maîtres de poste; — la création de receveurs et contrôleurs des octrois à Lorient et au Port-Louis; — la vente des biens des nouveaux-convertis; — le traité de commerce et de marine conclu entre le roi de France et la ville de Hambourg; — les insinuations: — la résidence des Jésuites dans la province de Bretagne; — l'impôt du vingtième; — la substitution de la terre et comté de Rieux; — les droits sur les grains; — les chiendents et joncs qui croissent dans les sables des paroisses de Guérande, Batz, Escoublac, Piriac et Mesquer (Loire-Inférieure); — les emprunts faits par les États de la province de Bretagne; — la visite des vaisseaux; — la réunion des juridictions de Pontscorff à celle de Lorient; — la création de quelques offices dans le parlement de Bretagne; — le port d'armes; — l'établissement d'un droit sur l'amidon; — les droits sur les papiers et cartons; — les offices de jurés-priseurs; — les bénéfices à charge d'âmes de l'ordre de Saint-Augustin; — la confirmation des anoblis depuis 1715; — les frais de procédures criminelles dans les justices seigneuriales; — le droit de *committimus;* — la nouvelle distribution des provinces des religieux cordeliers; — les faux sauniers; etc.

B. 2733. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1772-1780. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : la régie et perception du droit sur les cuirs et peaux; — les procédures intentées à ceux qui ont droit d'assister à l'assemblée des États de la province; — l'ex-

tinction et la suppression de toutes les chapelles claustrales, places monacales et offices claustraux de l'ordre de Saint-Benoît; — l'établissement d'une commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales; — les études et exercices en chirurgie: — la surveillance des chiens mâtins; — la cueillette du varech; — la marque des cuirs et peaux; — les réguliers; — la suppression des offices de payeurs des gages de différentes cours; — les registres de baptêmes, mariages et sépultures; — le remboursement des quittances de finance provenant de liquidation des offices du parlement de Bretagne; — le commerce des grains en Bretagne; — l'exécution en Bretagne du règlement relatif à la bonneterie; — la mise des menues peaux en huile par les tanneurs; — les mémoires à consulter; — les commis aux Devoirs; — l'établissement d'une caisse d'amortissement pour l'extinction des dettes de la province de Bretagne; — la taxe du pain dans toute la province; — la chasse et le port des armes à feu; — la garde des chevaux et des chiens; — l'obligation faite aux sacristains ou autres particuliers nommés par les « généraux » des paroisses de Bretagne de coucher dans les sacristies; — la foi et l'hommage dus à S. M. Louis XVI à cause de son heureux avénement à la couronne; — les déclarations de défrichements; — la convention relative aux bénéfices réguliers situés en France et dans les pays autrichiens; — la convention portant abolition du droit d'aubaine entre la France et la république de Venise; — les *committimus;* — les inhumations dans les églises, chapelles et cimetières; — les dévolutaires; — les attroupements d'ouvriers et compagnons; — la contrebande; — les sujets du Roi engagés dans la société des Jésuites; — la juridiction des présidiaux; — la suppression des comptoirs de marchands de vins revêtus de plomb, des vases de cuivre des laitières, et des balances de même métal employées par les regrattiers de sel et les débitants de tabac; — la police des noirs; — l'entrée et l'entrepôt, dans les différents ports du royaume, des tafias venant des colonies françaises de l'Amérique; — le retour des noirs, mulâtres et autres gens de couleur aux colonies; — la suppression de tous les offices de receveurs et contrôleurs généraux des domaines et bois, receveurs particuliers desdits bois, receveurs gardes-généraux et collecteurs des amendes, restitutions et confiscations dans les maîtrises des bois, eaux et forêts; — la suppression des offices de grands baillis d'épée en la province de Bretagne; — la procédure relative aux Devoirs, impôts, billots et autres droits y joints; — l'abolition du droit d'aubaine en faveur de la république de Pologne; — l'aliénation des biens des nouveaux-convertis; — les offices de conseiller au parlement de Bretagne; — la plantation et la culture du tabac; — la réparation des chemins de traverse de la province; — le respect dû aux églises, la sanctification des dimanches et fêtes et la police des cabarets; — l'augmentation de 50 livres pour la pension des vicaires des paroisses; — la course sur les ennemis de l'État; — les femmes qui cèlent leur grossesse; — la perception des droits de marque et de contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent fabriqués et débités dans le royaume; — les fraudeurs; — les grosses des procès criminels; — les actes rapportés par les notaires des juridictions seigneuriales de la province; — la préséance des cours de justice dans les processions et autres cérémonies publiques; — les manufactures; — les quêtes faites par les prêtres de la province; — la suppression du droit de main-morte et de servitude dans les domaines du Roi et dans tous les domaines tenus par engagement, et l'abolition du droit de suite sur les serfs et main-mortables; — les incendies; — l'usure; — la décoration extérieure portée par plusieurs chapitres de chanoines nobles; — le droit annuel des offices; — les oppositions aux mariages; — les attroupements avec port d'armes; — les empoisonneurs; — l'examen des remèdes nouveaux; — la réparation et la réédification des presbytères et des nefs d'églises; — les interprètes dans les procédures criminelles; — les inscriptions de faux. — Lettres de dispense d'âge, de provisions d'offices; etc.

B. 2734. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1780-1785. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : l'abolition de la question préparatoire; — les rentes constituées des gens de main-morte sur les particuliers; — les compagnons et ouvriers qui travaillent dans les fabriques et manufactures du royaume; — la célébration des fêtes chômées; — la ferme des Devoirs; — l'exercice de la médecine et la vente des remèdes; — la régie et perception des droits sur les cuirs et peaux; — l'insinuation de tous dons en cas de survie faits par contrats de mariage; — la fabrication des toiles et toileries; — les jeux défendus; — les assurances; — les ventes et marchés faits jusqu'à ce jour pour parts de prise; — les tutelles, curatelles, décrets de mariage et main-levées; — la fabrication des étoffes de laine; — les concessions, prorogations et augmentations d'octrois; — le renvoi des mineurs des couvents; — le port d'armes; — les fonderies royales attachées au service de la marine; — l'afféagement fait par M. le prince de Rohan de différentes parties de fiefs et domaines; — les privilèges des sujets helvétiques

dans le royaume; — les vagabonds et gens sans aveu; — la création d'une juridiction consulaire à Lorient; — les maîtres et ouvriers dans les manufactures et dans les villes où il y a communauté d'arts et métiers; — l'administration municipale de la ville de Saint-Pol-de-Léon (Finistère); — la translation à Lorient d'une partie du siége de l'Amirauté établi à Vannes; — l'administration municipale de la ville de Malestroit; — les registres de baptêmes, mariages et sépultures; — les procédures intentées contre ceux qui ont droit d'assister à l'assemblée des États de Bretagne; — la défense faite aux curés du royaume de s'assembler sans permission; — les augmentations des profits maritimes occasionnés par les hostilités que les Anglais ont commises sur mer (1783); — l'introduction des corps morts dans les églises pendant le cours des épidémies; — les anoblissements dans les colonies françaises; — l'établissement d'un troisième vingtième pour la Bretagne; — les contrebandiers et fraudeurs de tabac; — la police des prisons; — les juges de l'amirauté de Quimper et les juges royaux de Concarneau (Finistère); — la canalisation et la navigation intérieure de la province de Bretagne; — les acquisitions de terrains pour les cimetières; — la communauté des chirurgiens du département d'Hennebont; — les droits de péage corporel établis sur les Juifs; — le traitement des maladies épidémiques par des personnes envoyées et payées par le gouvernement; — les quêtes faites dans les paroisses par le clergé; — l'usage de porter les enfants nouveau-nés au cabaret; — la vente de la poudre et le tir des « hirondelles », canons et fusées dans les villes et les champs environnants; — le tarif des procédures au parlement de Bretagne et dans les juridictions du ressort; — les faillites; — l'usage des vases et balances de cuivre; — la visite des étoffes, toiles et toileries dans les boutiques et les magasins; — les études des élèves en chirurgie; — la création de quinze nouvelles places dans la communauté des barbiers-perruquiers de la ville de Nantes. — Lettres de dispense d'âge, de grâce, de provisions d'offices; etc.

B. 2735. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1785-1787. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : l'exécution, dans la province de Bretagne, du règlement du 10 janvier 1770 relatif aux Amirautés; — le port d'armes; — les offices de grands-maîtres; — les élèves en chirurgie; — les offices de jurés-priseurs; — les quinze nouveaux offices de perruquiers créés à Nantes; — le tabac; — les revenus des paroisses; — l'échenillage; — l'acquisition faite par le Roi des forêts, taillis, landes et dépendances de la terre de Camors; — les requêtes présentées par les boulangers de Lorient; — les médecins, chirurgiens et apothicaires; — les fripiers-revendeurs; — la marche des divers corps dans les cérémonies publiques des villes de la province; — les procédures criminelles; — la fixation des limites entre l'Amirauté de Vannes et celle de Lorient; — la fabrication des vins, cidres et autres boissons quelconques; — l'abolition du droit d'aubaine en faveur des sujets du roi d'Angleterre; — les tarifs des ports de lettres; — la liberté du commerce des grains; — le droit d'ancrage sur les navires français dans les ports du royaume; — le tarif pour la procédure du parlement de Bretagne et des juridictions de son ressort. — Lettres de dispense d'âge, de grâce, de provisions d'offices; etc.

B. 2736. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1788-1790. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du conseil d'État et du parlement de Bretagne, concernant : ceux qui ne font pas profession de la religion catholique; — la convocation des États-Généraux; — la régie des Devoirs de Bretagne; — l'extinction des procédures commencées au parlement de Bretagne, relativement aux faits qui s'étaient passés à Brest dans le cours du mois d'octobre 1788, et aux émeutes pour le commerce des grains qui avaient eu lieu à Quimper, Lamballe, Saint-Brieuc, Morlaix, etc.; — la portion congrue; — les émeutes et attroupements du royaume; — le rétablissement de six paquebots pour la correspondance française avec les États-Unis d'Amérique; — la libre circulation des grains et farines dans toute l'étendue du royaume; — les passe-ports; — la perception des Devoirs, impôts et billots de la province de Bretagne; — la réformation de quelques points de la jurisprudence criminelle; — les délits commis dans les forêts et bois; — la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres; — la contribution patriotique; — la déclaration des biens dépendant des bénéfices, maisons et établissements ecclésiastiques; — la constitution des municipalités; — la Cour supérieure provisoire de Bretagne; etc.

B. 2737. (Registre.) In-folio, 59 feuillets, papier.

1780-1790. — Audiences et ordonnances de police. — Tarifs du pain à Hennebont, fixés d'après le prix des grains; au mois de mars 1780, la première espèce de pain blanc vaut : le pain d'une livre 4 sous 6 deniers, celui de deux livres 8 sous 3 deniers, celui de trois livres 12 sous,

celui de six livres 1 livre 2 sous 3 deniers, celui de douze livres 2 livres 4 sous 3 deniers ; la seconde espèce de pain, dite pain « moussaut, » vaut : le pain de trois livres 9 sous 6 deniers, celui de 6 livres 18 sous 6 deniers, celui de douze livres 1 livre 16 sous 6 deniers ; la troisième espèce de pain, dite pain « jahuel, » vaut : le pain de trois livres 9 sous 9 deniers, celui de six livres 19 sous 3 deniers, celui de douze livres 1 livre 18 sous 3 deniers ; le pain de seigle vaut : la première espèce 3 sous la livre, la seconde espèce 2 sous 9 deniers la livre, la troisième espèce 2 sous 6 deniers la livre. — Ordonnances de la sénéchaussée concernant : les réjouissances occasionnées par la naissance du dauphin (1781) ; — les tarifs de la viande de boucherie ; — l'abandon des cochons sur la voie publique ; — le prix des charrois au Port-Louis ; — le cours de la pièce d'un sou ; — la taxe du louage des chevaux ; etc.

B. 2738. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier.

1780-1781. — Copies des conclusions du procureur du Roi et des sentences du sénéchal d'Hennebont sur les aveux rendus au Roi : par dame Jeanne Begasse, veuve de messire Corentin de Cléguennec, chevalier, seigneur de Meslien, pour le fonds d'une tenue située au village de Coetnours en Merlevenez ; — par Vincent Boutouillic, écuyer, sieur du Léré, pour une tenue située à Kerprohel en Riantec ; — par maître Pierre-Augustin Audouyn, sieur de Restinois, pour un pré situé aux issues de la rue Neuve à Hennebont ; — par dame Jeanne-Françoise Charpentier de Calléon, épouse de M. Dondel, sénéchal de Vannes, pour plusieurs tenues situées dans les paroisses de Merlevenez, Plouhinec et Locoal ; — par demoiselle Ursule Le Verger, dame de Prateno, pour une partie du lieu noble de Kericuff en Nostang ; etc.

B. 2739. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1780-1785. — Copies des conclusions du procureur du Roi et des sentences du sénéchal d'Hennebont sur les aveux rendus au Roi : par messire René-François Geffroy, chevalier, seigneur de la Villeblanche, pour le manoir noble de Kerjan et la métairie noble de la Villeneuve, en la paroisse de Plouhinec ; — par Louis Fremont, prêtre, supérieur de la maison et collége de l'Oratoire de Nantes, prieur du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes, pour ledit prieuré situé en la paroisse de Plœmeur ; — par Jacques du Bouëtiez, écuyer, seigneur dudit lieu, pour ledit manoir et ses dépendances, le tout situé dans la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont ; — par François Le Flo, sieur de Kerloix, pour la métairie de Kerlivio en Languidic ; — par Vincent Boutouillic, écuyer, sieur du Léré, pour le manoir noble de Kerguénohan, en la paroisse de Merlevenez, et pour celui de Kerguinio en Nostang ; — par Pierre-Gabriel Eudo, sieur de Kerdrou, pour le manoir noble de Locunolay en la paroisse de Kervignac ; — par dame Jacquette Belenfant, veuve de messire Marc de Cosnoal, seigneur du Cartier, pour le manoir noble de Toullan, en la paroisse de Riantec ; — par l'abbé et les religieux de Saint-Maurice de Carnoët, ordre de Cîteaux, au diocèse de Quimper, pour la maison et le temporel de ladite abbaye ; — par François du Bouëtiez, écuyer, sieur de Kerorguen, pour le manoir du Quellenec en Languidic ; — par Jacques Bausse, écuyer, sieur de Coscodu, pour le lieu noble de Keroualic en Quistinic ; — par messire Louis de Sérent, seigneur de Kerfily, pour le manoir noble du Plessix en Languidic ; — par messire Jean-François Jacquelot, chevalier, seigneur du Boisrouvray, conseiller au parlement de Bretagne, pour tous les droits qu'il tenait en juveignerie sur les terres de la Villeneuve et de la Saudraye, situées dans les paroisses de Quistinic, Bubry, Guidel, Quéven et Plœmeur ; etc.

B. 2740. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1776-1784. — Enregistrement des aveux reçus en la sénéchaussée d'Hennebont. — Copies des aveux rendus au Roi : par monseigneur Antoine-Marie-François de la Rovére, prieur titulaire et commendataire du prieuré royal de Lannenec en Plœmeur, pour les maisons et revenus dudit prieuré ; — par messire Antoine-Hyacinthe, chef de nom et armes de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersallo, Kerousseau et autres lieux, ancien colonel d'infanterie, pour le moulin Maria situé sur la rivière du Scorff et le four dit : Four banal, situé au Bas Pontscorff en Cléguér ; — par messire Pierre de Douville, chevalier, seigneur de Brambouet, lieutenant des vaisseaux du Roi, pour le manoir et la métairie noble dudit Brambouet, en la paroisse de Languidic ; etc.

B. 2741. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1676. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes judiciaires : à requête de noble homme Nicolas Despinel, contre Louis Botterel, écuyer, sieur de Kerisouet, de la maison de la Porte-Caric et dépendances situées dans les paroisses de Rédené (Finistère) et de Guidel ; — de la terre de Launay, en la paroisse de Plouguernevel (Côtes-

du-Nord) ; — de la seigneurie de Trégarantec s'étendant sur les paroisses de Mellionnec (Côtes-du-Nord), Plouay et Ploerdut. — Vente des maisons et terres de la seigneurie de Kernivinen en la paroisse de Saint-Caradec-lès-Hennebont ; vendeur, messire Charles de Kermeno, seigneur de Cameson ; acquéreur, messire Mathurin de Stanchingant, seigneur du Sconhel ; etc.

B. 2742. (Registre.) — In-folio, 436 feuillets, papier.

1679-1681. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la seigneurie de Kernivinen-Couétro, située en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont ; vendeur, messire Mathurin de Stanchingant, seigneur du Sconhel ; acquéreur, René-François Geffroy, écuyer, sieur de la Ville-Blanche ; — des terres et seigneuries de Kerservant, Lilleho et Kergouet, situées dans les paroisses de Langoëlan et Ploerdut ; venderesses, dame Anne de Cadillac en privé nom et procuratrice de messire Charles de Volvire de Ruffec, chevalier, seigneur comte du Bois-de-la-Roche, son mari, et demoiselle Hélène de Volvire de Ruffec, demoiselle du Bois-de-la-Roche, leur sœur ; acquéreur, messire André Huchet, chevalier, seigneur de la Bédoyère, conseiller du Roi en ses Conseils et son procureur-général au parlement de Bretagne ; — du lieu noble de Rozangat situé au Marché des chevaux de la ville de Plouay ; venderesse, dame Adelice Pezron, veuve de messire Jean de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn ; acquéreur, noble homme Antoine Bellondeau, sieur de la Villeneuve ; — de la terre et seigneurie de Ménoray, s'étendant sur les paroisses de Guern, Séglien, Locmalo, etc. ; vendeur, messire Joseph de Volvire de Ruffec, chevalier, seigneur comte du Bois-de-la-Roche, fils aîné de messire Charles de Volvire de Ruffec, chevalier, seigneur comte dudit lieu, et de dame Anne de Cadillac ; acquéreur, messire René de Lopriac, chevalier, seigneur de Coëtmadeuc, conseiller au parlement de Bretagne ; etc.

B. 2743. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1679-1682. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : d'une tenue située au village de Kervran, à domaine congéable sous la dame de Kermartin ; vendeurs, Julien Le Quellenec et Françoise Cozian, sa femme ; acquéreur, Julien Le Hunsec ; — d'une maison sise au haut de la Rue-Neuve, à Guémené ; vendeurs, François Le Mercier et femme ; acquéreurs, Jean-Jacques Tual et femme ; — d'une tenue « vêtue et logée, » située au village de Penhoët en la paroisse de Merievenez ; vendeur, Marc Le Bihan, « feuvre de sa vacation ; » acquéreur, Jean Danic, « laboureur de terre ; » etc.

B. 2744. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

1682-1683. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la maison et métairie noble du Derhan, située en la trève de Miliziac, paroisse de Persquen ; vendeur, messire Gilles de Boisgelin, chevalier, seigneur de Kersa, la Garenne, etc., mari et procureur de droit de dame Anne-Françoise de la Bourdonnaye ; acquéreur, messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Palevart, conseiller du Roi au parlement de Bretagne ; — de la métairie noble du Drennec, en la paroisse de Meslan ; vendeur, noble homme Claude de Joureguy, sieur de la Motte ; acquéreur, noble homme Guillaume Le Puillon, sieur de Boblay, sénéchal de Pontscorff. — Vente judiciaire de la maison noble du Bémat, située en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac, dependant de la succession bénéficiaire de dame Anne du Quellenec, dame douairière de Keraret, et saisie à la requête de haute et puissante dame Anne de Rohan, princesse de Guémené, duchesse de Montbazon ; etc.

B. 2745. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1683-1684. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : du grand bois taillis de Kerouallan, situé en la paroisse de Lignol ; vendeurs, François de Kerouallan, écuyer, sieur de Kerjean, et demoiselle Suzanne de Kerouallan, dame de Keropertz ; acquéreur, messire Claude-François de Lentivy, chevalier, seigneur du Coscro, Kergonanno et autres lieux ; — de la terre et seigneurie du Pou, s'étendant sur les paroisses de Plouay, Arzano (Finistère) et Saint-Caradec-Hennebont, vendue judiciairement comme provenant des successions bénéficiaires de messire Guillaume du Bouilly et de dame Guillemette du Poulpry, sa femme, seigneur et dame de Trébry ; adjugée à messire René de Lopriac, chevalier, seigneur baron de Coëtmadeuc, conseiller au parlement de Bretagne, et à messire Mathurin du Vergier, chevalier, seigneur du Méneguen, sénéchal d'Hennebont ; etc.

B. 2746. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1684. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : du manoir de Kerber en Quéven, saisi sur

Gilles Garnier, sieur dudit Kerber, à la requête de messire Michel-Colomban Le Rousseau, chevalier, seigneur du Diarnelez ; — des héritages dépendant des successions bénéficiaires de nobles gens Olivier Le Mercier, sieur de Coëtavy, et demoiselle Marie Keraron, sa femme ; lesdits héritages situés dans la ville du Port-Louis ; — du manoir de Kerdroual situé en la paroisse de Plœmeur ; vendeur, Louis du Plessis, écuyer, sieur de Penfrat ; acquéreur, Jean Léziart, écuyer, sieur du Terre ; etc.

B. 2747. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1684-1685. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la terre et seigneurie de Perros, située en la paroisse de Bubry ; venderesse, dame Louise Hamon, veuve de messire Pierre de Montigny, chevalier, seigneur dudit lieu ; acquéreur, noble homme Thomas Barisy, sieur de Penpoul ; — de la terre et seigneurie de Kerally, s'étendant sur les paroisses de Bubry, Guern, Persquen et Melrand, et dépendant de la succession bénéficiaire de messire Jean de Kerally ; — de deux bois taillis situés en la paroisse de Ploërdut et dépendant de la seigneurie de Kerfandol ; vendeur, messire Louis de Montlouis, seigneur dudit lieu et de Kerfandol ; acquéreur, maître Gilles Pezron ; — de la métairie noble de Kerlévené et dépendances, en la paroisse de Languidic ; vendeur, messire Claude-René de Rosmar, chevalier, seigneur marquis de Cancouet, baron de Saint-Nouan, Kernivinen, Kerouallan, Kerbastard, Keriec et autres lieux ; acquéreur, noble homme François Audouin, sieur du Moustoir, stipulant pour dame Françoise Dondel, femme de Nicolas Ameline, sieur de Noisement ; etc. — Testament de haute et puissante princesse madame Anne de Rohan, princesse de Guémené, duchesse douairière de Montbazon, veuve de haut et puissant prince monseigneur Louis de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair et grand-veneur de France.

B. 2748. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

1685-1687. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la métairie noble de Kercair, située en la paroisse de Caudan ; vendeur, messire François-Pierre Riou, chevalier, seigneur baron de Kerhouant, Kernun, Launay, le Plessis, etc. ; acquéreur, honorable homme Jean du Pont, marchand de draps à Hennebont ; — de la métairie de Penpoulquio, située en la paroisse de Langoëlan ; vendeur, noble homme François Barizy, sieur de Kerscomar ; acquéreurs, honorables gens Jean-Jacques Tual et Anne Le Guiader, sa femme ; — de la terre et seigneurie de Kerouallan, paroisse de Lignol, saisie sur Louis-Charles de Kerouallan, écuyer, à la requête de noble homme Guillaume Allanic, sieur de Kergoff, avocat en la Cour ; — de la terre et métairie noble du Derhan, située en la trève de Miliziac, paroisse de Persquen ; vendeur, messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Palevart et autres lieux, conseiller au parlement de Bretagne ; acquéreur, Pierre Le Glévic ; — des terres et seigneuries de la Vigne et Spinefort, du Houlle et de Vaugaillard, dépendant de la succession bénéficiaire de dame Mathurine de Baud, dame marquise et présidente de Brie, vendues judiciairement à la requête de messire Josué Robineau, chevalier, seigneur de la Chauvignière ; etc.

B. 2749. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1687. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : du manoir noble de Kerleshouarne, situé en la paroisse de Bubry, saisi à la requête de François Pellison, sur noble homme Jean Baëllec, sieur de Kerisec et de Kerleshouarne ; — du manoir de Fontaineper, situé au bourg de Ploerdut, saisi, à la requête de messire Louis Le Gall de Cunfio, chevalier, seigneur du Palevart, sur Claude Guillier, écuyer, sieur de Kersilly ; — des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de Nicolas Baellec, sieur de Kergrom, situés dans les paroisses de Lignol, Ploerdut et Saint-Caradec-Trégomel, à la requête de Jean Baellec, sieur de Kerouallan ; — des terres et seigneuries de la Forêt, Sébrevet et Kerbrevet, s'étendant sur les paroisses de Languidic, Quistinic et trève de Lomelec ; vendeurs, haut et puissant seigneur messire Henri, comte de Maillé et de la Marche, chevalier, marquis de Carman, et haute et puissante dame Marianne Dupuis de Murinaie, sa femme ; acquéreur, François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie servant près le parlement de Bretagne ; etc.

B. 2750. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1690-1691. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : des pourpris et des métairies de Pennervic, des tenues Penhoët et Querdezec, de la terre de Coëtrivas, le tout en la paroisse de Kervignac ; vendeur, messire Jean de Talhouet, chevalier, seigneur baron de Keravéon, conseiller au parlement de Bretagne ; acquéreur, messire René de Lopriac, chevalier, seigneur baron de Coëtmadeuc, marquis d'Assérac, conseiller et doyen audit parlement

— du bois taillis dépendant du lieu noble de Querlagadec, en la paroisse de Ploerdut : vendeur, noble homme Thomas Mault, sieur de Querlagadec, marchand de drap et de soie à Morlaix (Finistère) ; acquéreur, noble homme Charles Le Corre, sieur du Seuillado, procureur d'office de la principauté de Guémené ; etc.

B. 2751. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1691-1691. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la métairie du Galhaut, située en la paroisse de Bubry ; vendeurs, Jean de Toulbodou, écuyer, et dame Anne de Querally, sa femme, seigneur et dame de Saint-Trémeur, Querally et autres lieux ; acquéreur, Louis Le Dilly ; — du manoir et maison noble de Crénarts avec ses dépendances, situés dans les paroisses de Silfiac, Lescouet et Mellionnec (Côtes-du-Nord), saisis à la requête de messire César d'Aguillon, chevalier, seigneur de la Julliennais, sur messire Yves de Goëbriant, seigneur marquis dudit lieu ; — d'une maison et de l'office de procureur du Roi à Hennebont, saisis sur Bertrand Le Gouvello, écuyer, sieur de Quersivien, à la requête de dame Jeanne de Goulhaire, femme de messire René de Cornouaille, chevalier, seigneur de Queresnou ; etc.

B. 2752. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1698-1699. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : de la terre et seigneurie de Keroual, située en la paroisse de Kervignac ; vendeur, messire Jacques de Baud, seigneur de Keroual, Pratmeur et autres lieux ; acquéreur, noble homme Louis Boutouillic, sieur du Palevart, contrôleur des deniers d'octroi et patrimoniaux de la ville d'Hennebont ; — de la maison noble, moulin et terres de Restinois, situés en la paroisse de Meslan ; vendeurs, messire Louis de la Bourdonnaye, chevalier, seigneur de Couétion, conseiller au parlement de Bretagne, et consorts, créanciers des sieurs Jacques et Laurent Gobert ; acquéreur, noble homme Pierre Audouin, avocat en la Cour ; — de la moitié du lieu noble de Keroman, paroisse d'Inzinzac ; vendeur, messire Jean Boutouillic, sieur de Guergelin ; acquéreurs, Pierre Blanchard, écuyer, sieur du Val, et dame Urbaine Prouhet, sa femme ; etc.

B. 2753. (Registre.) — In-folio, 109 feuillet, papier.

1699-1700. — Enregistrement des contrats d'acquêt. — Ventes : des bois de haute futaie, bois taillis et terres du lieu noble du Faouëdic en la paroisse de Plœmeur ; vendeur, Pierre Dondel, écuyer, seigneur de Querangueu, le Faouëdic, Quergonano et autres lieux, président et sénéchal de Vannes et lieutenant-général du siége de l'amirauté du dit Vannes ; acquéreur, maître Nicolas du Charmoye, agissant au nom de la compagnie royale de l'île de Saint-Domingue ; — de la terre et seigneurie de Kergatouarne, située en l'île de Groix, paroisse de Saint-Tudy ; vendeur, messire René de Lopriac, seigneur baron de Coëtmadeuc, marquis d'Assérac, conseiller au parlement de Bretagne ; acquéreur, maître Jean Le Berlic ; — du manoir et dépendances du Pou, en la paroisse de Guidel ; vendeurs, Guillaume Blanchard, maître forgeron, et Constance-Thérèse Le Masson, sa femme ; acquéreur, noble homme Adrien Le Chevalier, trésorier de la compagnie royale des Indes-Orientales ; etc.

B. 2754. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier

1754-1756. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Thomas Rapion de la Placelière, capitaine sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, du manoir noble et métairie de Kersabiec, situés en la paroisse de Riantec, à lui vendus par messire Jean-Baptiste de Baud, chevalier, seigneur de Kermain, et dame Ursule de la Villeloays de la Villéan, sa femme ; — au profit de messire François-Marie Le Mintier, chevalier, seigneur de Léhélec, et de dame Jeanne-Thérèse de Pluvié de Ménéhouarne, sa femme, d'un tiers de la métairie noble de Kerenguen, située à Keroman, en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac, à eux vendu par François-Yves de Kermellec, écuyer, seigneur de Kermeliner ; etc.

B. 2755. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1757-1762. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de noble homme Pierre-Michel Droneau, trésorier de la compagnie des Indes au port de Lorient, de la métairie noble de Légevin, située en la paroisse de Nostang, à lui vendue par noble homme Louis Cordier, ancien directeur des postes du Port-Louis et employé aux ventes de la compagnie des Indes ; — au profit de Charles Ollivier, ancien chirurgien-major de l'Ile-de-France, des deux métairies de Keranstumo et de Pilornec, en la paroisse de Cléguer, à lui vendues par Pierre-Jean Grandcomble des Rives, écuyer, capitaine au régiment d'Aquitaine-infanterie ; etc.

B. 2756. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1762-1765. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Julien-Bertrand Esnoul, sieur des Châtelets, ancien capitaine de navires, et de dame Marie-Angélique Olfray, sa femme, de la terre noble de Troverne, située dans la paroisse de Guidel, ainsi que de la métairie noble de Kerdudou et du domaine du Clech, dépendant de ladite terre de Troverne, même paroisse, à eux vendus par dame Françoise-Joséphine Butler et messire Étienne-Auguste Baude, chevalier, seigneur marquis de la Vieuville et de Châteauneuf, colonel d'infanterie, ancien capitaine aux Gardes-Françaises, son mari ; — au profit de Jean Rousse, chirurgien-major sur les vaisseaux, et de demoiselle Marie-Françoise Millet, sa femme, du lieu noble de Kerdurand, situé en la paroisse de Riantec, à eux vendu par François Stéphant et demoiselle Marguerite Le Toullec, sa femme ; — au profit de noble homme Jacques-François de Kerléro, sieur de Rosbo, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de la maison et métairie noble du Tymat, ainsi que de plusieurs tenues, situées dans les paroisses d'Inzinzac, Lanvaudan et Saint-Gilles Hennebont, à lui vendues par noble homme Pierre-Joachim Cordier, sieur du Tymat, ancien capitaine des grenadiers au régiment de Royal-Comtois-Infanterie ; — au profit de dame Agathe de Kerret, veuve de messire Ange de la Monneraye, chevalier, seigneur du Breil, du manoir noble de Cororgant et dépendances, situés dans les paroisses de Saint-Tugdual et de Priziac, à elle vendus par messire François Maury, chevalier, seigneur de Carcé, et dame Louise-Anne Le Gaével de Cororgant, sa femme ; — au profit de Thomas-Jean Mauduit, écuyer, seigneur du Coscro, ancien capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de la terre et seigneurie de Kerouallan, située en la paroisse de Lignol, à lui vendue par Thomas-François de Kerouallan, écuyer, seigneur dudit lieu ; — au profit du même seigneur du Coscro, de la terre et seigneurie de Guergrom, située en la paroisse de Lignol, à lui vendue par messire Jean-Jacques de Berthou, chevalier, seigneur de Tronscorff et autres lieux ; etc.

B. 2757. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1765-1770. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de François-Thomas Fortin, ancien subrécargue de la compagnie des Indes, du manoir noble de Kerbalay et dépendances, situés en la paroisse de Kervignac, à lui vendus par dame Marie-Félicité Grandcomble des Rives, femme de messire Pierre-Louis Frezier, lieutenant des vaisseaux du Roi au département de Brest ; — au profit d'Antoine-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessix, des manoirs et métairies de la Porte, de Kermoal et de Roscalet, situés en la paroisse de Meslan, saisis sur la famille Baellec, à la requête dudit sieur du Plessix ; — au profit de messire Jean-Baptiste Eudo, écuyer, seigneur de Kerleshouarne, Locunolay, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie du Bouëtiez, sa femme, du manoir de Kercaer et de la métairie de la Villeneuve-Penhelen, situés en la paroisse de Bubry, à eux vendus par noble maître Michel-Marie-Alexandre Laënnec, avocat à la Cour, procureur-fiscal des régaires de Quimper, et par messire Antoine-Jean de Kerguern, capitaine au régiment de Navarre-infanterie ; — au profit de messire Antoine-Hyacinthe, chef de nom et armes de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersalo, Kerrousseau et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien colonel d'infanterie, de la terre et seigneurie de Kerguiris, située en la trêve de Calan, paroisse de Lanvaudan, à lui vendue par messire Georges-René, chef de nom et armes de Cambout, chevalier, seigneur marquis de Carheil, Coislin, Coetrivas, etc., aussi chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi ; — au profit de messire Thomas-Jean-Gabriel de la Pierre, chevalier, seigneur de Saint-Nouan, conseiller du Roi en ses Conseils, grand-maître, enquêteur et général réformateur des eaux, bois et forêts de France au département de la province de Bretagne et grand-veneur de ladite province, agissant comme curateur honoraire de messire François-Hyacinthe de la Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt, son frère aîné, de la métairie noble de Restalloué, en la paroisse de Lignol, à lui vendue par noble maître Vincent-François de Livoys, sieur de Pratmeur, avocat en Parlement, procurateur de messire Gabriel de Trévellec, chevalier ; — au profit de noble homme Gilles-Hyacinthe-Pierre Nicolazo, sieur de la Grée, de la métairie noble du Guerveur, située en la paroisse de Persquen, à lui vendue par noble homme François-Charles Le Corre du Pouldu ; — au profit de Jean-Jacques Moreau de Maligny, de toutes les landes de la paroisse de Plœmeur, y compris les vases et terrains vagues laissés à découvert par la basse-mer, ainsi que de tous les biens de ladite paroisse possédés par usurpation, le tout par lui afféagé de très-haut, très-puissant et très-illustre prince Jules-Hercule de Rohan, prince de Rohan et de Guémené, duc de Montbazon, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi ; etc.

B. 2758. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1770-1774. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Laurent Bourgeois, des terres et seigneuries de Brullé et de Ménéantoux, situées dans les paroisses de Bubry, Quistinic et Guern, à lui vendues par messire Jean-Pierre-Mathurin du Bois, chevalier, seigneur de Brullé; — au profit de messire Thomas-Gabriel-Jean de la Pierre de Saint-Nouan, comme curateur honoraire de messire François-Hyacinthe de la Pierre, de la terre et seigneurie de Perrosse, en la paroisse d'Inzinzac, à lui vendue par messire Guy-René-Charles-François Dandigné, chevalier, comte de Sainte-Gemme et autres lieux, et dame Louise-Joséphine de Robien, sa femme; etc.

B. 2759. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1775-1778. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Louis-Dominique Rousseau, sieur de Stervins, de plusieurs terrains vains et vagues par lui afféagés de monseigneur Jules-Hercule de Rohan, prince de Rohan et de Guémené; — au profit de dame Jeanne Forbin, femme et procuratrice de noble homme Antoine-Louis Faucher, officier des vaisseaux de la compagnie des Indes, du lieu noble de Kerverne, en la paroisse de Riantec, à elle vendu par noble maître Pierre-Denis du Porzou, avocat en Parlement, sénéchal et premier juge du comté de Goëllo et baronnie d'Avaugour au siége de Châteaulin; etc.

B. 2760. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

1778-1781. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de Pierre Le Mir, du manoir et de la métairie noble du Parco, situés en la paroisse de Kervignac, à lui vendus par haut et puissant seigneur messire René-Théophile de Maupeou, chevalier, seigneur marquis de Sablonnières, le Diarnelez et autres lieux, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et haute et puissante dame Marie-Stanislas de la Vergne de Tressan, dame marquise de Maupeou; — au profit de messire Adrien-Jules-César de Recusson, du lieu noble de Bémat, situé en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac, à lui vendu par demoiselle Marie-Alexandrine de Kermellec, veuve d'Yves Le Brun, noble maître Jean-Guy Lucas, avocat en Parlement, et consorts; etc.

B. 2761. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

1781-1783. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de noble homme Claude-Nicolas Jérôme et de dame Jeanne-Thérèse Gardye, sa femme, du manoir et dépendances du Rongouet, situés en la paroisse de Nostang, à eux vendus par messire Louis-Joseph de Querhoent, marquis de Querhoent, brigadier des armées du Roi, et dame Félicité de Lopriac de Donges, sa femme; — au profit de messire Jacques-Jean, chef de nom et armes de Pluvié, chevalier, seigneur marquis de Ménéhouarne, la Rue-Neuve, le Vieux-Château, Kergourio, Kergueris et autres lieux, et de dame Françoise-Anne-Pélagie de Lys, sa femme, d'une maison sise en la rue Saint-Géron, à Hennebont, à eux vendue par messire René-Olivier de Gras, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et dame Jeanne-Catherine Huo, sa femme; etc.

B. 2762. (Registre). — In-4°, 34 feuillets, papier.

1784-1785. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de messire Vincent-Marie-David de Talhouet-Grationnaye, recteur de la paroisse de Saint-Gilles Hennebont, des issues du cimetière de la chapelle Notre-Dame-de-Paradis, nommées vulgairement le Jeu-de-Boules, à Hennebont, à lui vendues par l'abbesse et les religieuses de l'abbaye royale de la Joie; — au profit de Laurent Esnoul des Châtelets, et de dame Émilie-Marie-Hélène Offray-Mettrie, sa femme, négociants à Lorient, d'un sixième de la terre et seigneurie de la Sauldraye, en Guidel, à eux vendu par le seigneur et la dame de la Bigotière; etc.

B. 2763. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets, papier.

1785-1789. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de messire Joseph-René de Bégasson, chevalier, seigneur comte de Bégasson, lieutenant des maréchaux de France, de différents biens situés dans la paroisse de Caudan, à lui vendus par messire Jean-Fortuné, comte de Pluvié, capitaine au régiment de la Rochefoucault-dragons, et dame Angélique-Thérèse-An-

toinette de Guibert, comtesse du Saint-Empire, sa femme ; — au profit de François-Marie Magny, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes, de la métairie de Kerliven, sise aux issues de la ville d'Hennebont, en la paroisse de Kervignac, à lui vendue par messire Joachim-René-Mathias Guillart, seigneur de Guerzazic, et autres consorts; — au profit de noble homme Gabriel-Louis Bouczo, sieur de Kercaradec, négociant à Hennebont, d'une presse à sardines sise à Larmor, en la paroisse de Plœmeur, à lui vendue par Antoine Brémond, aussi négociant ; etc.

B. 2764. (Registre.) — In-4°, 53 feuillets, papier.

1788-1789. — Enregistrement des appropriements, aux plaids-généraux de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appropriements : au profit de maître René-François Huo de Kerguinos, avocat au parlement, de la métairie du Parco et du pré de Saint-Gilles, situés en la paroisse de Locmalo, à lui vendus par le sieur Blaise-Toussaint Croizet et demoiselle Jeanne-Marie Croizet; — au profit de Toussaint Hervel, officier de la compagnie des Indes, et de demoiselle Marie-Jeanne Stéphan, sa femme, d'un grand terrain situé près de la porte du Lohic, à l'intérieur de la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, avec presse à sardines, etc., à eux vendu par François-Thomas Calvé, négociant; — au profit de Louis Bizet et de Jeanne Laporte, sa femme, de la terre de Kerohant, située en la paroisse de Plouay, à eux vendue par Jean-Baptiste Chaumat; etc.

B. 2765. (Registre.) — In-folio, 2 feuillets, papier.

1775-1777. — Enregistrement des scellés. — « Des 5, 6 et 7 février 1775 : procès-verbal de transport au presbytère de Priziac, à l'effet d'apposer le scellé après le décès du sieur René Le Diberder, vivant recteur audit Priziac; refus par le recteur actuel, et répétition sur ledit procès-verbal du 8 février 1775. — Du 22 mars 1775 : scellé au Port-Louis, après le décès de messire Jean-Baptiste Ménard, vivant prêtre de la ville et communauté du Port-Louis, rue des Dames, paroisse de Riantec ; parlant à demoiselle Marguerite Rello ; » etc.

B. 2766. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1687-1688. — Enregistrement du contrôle des exploits. — « Du 23 juin 1687 : à la requête de François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles, demandeur, contre noble homme Jacques Eudo, sieur de Kerdrou, par Yvon, général d'armes, ce jour, pour signification de sentence des requêtes de l'Hôtel à Paris, et sommation d'ouvrir entre les mains de Boullin, notaire à Rennes, un billet pour en pouvoir délivrer des copies. — Du 19 juillet 1687 : à la requête de messire Jean de Talhouet, sieur de Keravéon, demandeur, contre messire David de Cléguenec, sieur de Meslien, défendeur, par Dupé, sergent royal, ce jour, pour payer 150 livres pour trois années de fondation; Laigneau, procureur ; » etc.

B. 2767. (Registre.) — In-4°, 75 feuillets, papier.

1776-1790. — Enregistrement des entrées de MM. les juges à la chambre du Conseil. — « Du 2 mai 1776 : sont entrés à la chambre M. le sénéchal et M. le lieutenant; il a été arrêté que les audiences se tiendront dorénavant à huit heures, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, à neuf heures. — Du 30 juin 1779 : M. le sénéchal et M. le procureur du Roi ont arrêté d'aller en corps saluer M. du Bouëtiez de Kerorguen, conseiller au parlement de Bretagne, arrivé en cette ville (Hennebont) pour la première fois depuis son installation. » — Lettres du Roi à M. le duc de Penthièvre, gouverneur de la province de Bretagne, pour faire trouver les officiers de justice et de ville au *Te Deum* qui sera chanté en actions de grâces de l'heureuse délivrance de la reine et de la naissance d'un dauphin, et pour faire faire des feux de joie et tirer le canon (1781). — Enregistrement des arrêts du parlement de Bretagne, du mois de mai 1788, relativement aux libertés et franchises de la province, et des protestations de ladite assemblée au sujet des violences exercées contre elle. — Déclaration du roi concernant la convocation des États généraux ; etc.

B. 2768. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1777-1785. — Enregistrement des épices et vacations de MM. les juges et le procureur du Roi de la sénéchaussée d'Hennebont, que le greffe est dans l'usage de recevoir. — Le 9 octobre 1777, reçu pour les vacations de M. le sénéchal et de M. le procureur du Roi, pour trois décrets de mariage de ce jour : 21 livres. — Le 11 octobre 1778, reçu pour les vacations de M le sénéchal et de M. le procureur, du droit à la réception de M. Le Gogal de Toulgoët, sénéchal de Guémené, du 7 octobre 1778 : 24 livres. — Le 17 septembre 1783, reçu pour les vacations de M. le sénéchal et de M. le procureur du Roi à la descente du 31 juillet 1783 chez un marchand de vin et armateur à Lorient, à la requête du fermier des devoirs :

120 livres. — Le 22 septembre 1783, reçu pour les vacations du sénéchal et du procureur au port de Lorient, afin de lief d'un cadavre : 48 livres; etc.

B. 2769. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1487-1729. — Quittance donnée par noble demoiselle Marguerite de Bouteville, veuve de François Le Parisy, seigneur de Kerrivallen et de Séverac, et fille de noble et puissant Jean de Bouteville, seigneur du Faouet et de Barrégan, vicomte de Coëtquenan, à noble et puissant seigneur et demoiselle de Langueouez, de Kerrivallen et de Séverac, de la somme de 40 livres monnaie due à la dite demoiselle de Bouteville pour son droit de douaire dans la succession du dit Le Parisy. — Aveu rendu par dom Jean Lirouec et dom Jean Le Picart, prêtres, à haut et puissant Louis de Rohan, seigneur de Guémené-Guingamp, de Montauban, de la Rochemoisan, des Fiefs-de-Léon en Guémené-Théboy, et baron de Lanvaux, pour le village de Penanprat, en la paroisse d'Inzinzac, relevant de la dite seigneurie des Fiefs-de-Léon. — Acte par lequel les dits Lirouec et Le Picart échangent le dit village de Penanprat avec Henri Le Flamanc, contre les villages de Kerronzault et de Kerlehazre en la paroisse de Caudan. — Aveu de la terre de la Saudraye en Guidel, rendu au Roi devant la Chambre des Comptes de Bretagne par noble homme Jean de la Saudraye, sieur de la Saudraye et autres lieux. — Acte par lequel Jean de Chef-du-Bois, sieur de Brulé, fait don à Alain de Chef-du-Bois, fils de feu Charles de Chef-du-Bois de Brulé, du manoir du Guerizec et dépendances, situés en la paroisse de Bubry ; procès entre messire Jean-Pierre-Mathurin du Bois, chevalier, seigneur de Brulé, et noble homme Pierre-Gabriel Eudo, sieur de Querdrou, relativement à l'aveu dudit manoir rendu par ce dernier au dit seigneur de Brulé. — Contrat de mariage entre noble homme Jean Esmes, seigneur de Kerservant, et demoiselle Marie de la Forêt, fille de noble homme Louis de la Forêt et de demoiselle Isabeau de Campson, seigneur et dame de la Forêt, de Saint-Nerven et de Campson. — Procès entre l'abbaye de la Joie, représentée par dom Bernard Droff, prêtre, procureur de la chapelle Notre-Dame-de-Paradis, à Hennebont, et noble homme François Carré, sieur de Kerballay, au sujet d'une rente due à la dite chapelle sur une maison sise au marchis dudit Hennebont ; autre procès relatif aux droits et prééminences de l'abbaye dans la chapelle et à la propriété même de cette dernière. — Acte par lequel le sieur Étienne Tuault reconnaît avoir reçu de noble homme Guillaume Hervo, marchand, demeurant à Hennebont, sept barriques de vin de Gascogne, au prix de 19 écus et demi la pipe ; trois pipes de vin de Cognac, à 18 écus la pipe, et une barrique de vin de la Grande-Terre, à raison de 9 écus. (1589). — Minu et déclaration de la seigneurie de la Roche-Moisan présentés au roi par Louis de Rohan, seigneur de Guémené.

B. 2770. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier.

1601-1628. — Acte de vente d'un courtil et jardin situés en la ville de Blavet (le Port-Louis) ; venderesse : Louise Mocarre ; acquéreur : Jean de Castillon. — Sentence d'ordre entre les créanciers de noble homme Jacques de Stanchingant, seigneur de Kermario en Saint-Caradec près Hennebont. — Appropriement au profit de Louis Le Sant, d'une tenue « vêtue, logée et herbergée » située au village de Tréséléguen en la paroisse de Guidel, par lui acquise de noble homme Jean du Vergier sieur de Penfrat. — Quittance des droits de rachat payés par Georges de Cosnoal, écuyer, sieur de Saint-Georges, sur les terres de Kersabiec en Riantec et de Saint-Georges en Nostang. — Sous-ferme de la traite des bêtes vives des évêchés de Rennes, Dol et Saint-Malo, baillée par honorable homme Gilles Hardatz à honorable homme Arthur Boullain, sieur de la Sansonnière.

B. 2771. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier.

1622-1629. — Acte par lequel noble homme Julien Boscher, sieur de Poulbley, vend à Jean Moreul un emplacement de maison et jardin sis en la rue Poulhellec au haut de la Rue-Neuve, faubourg d'Hennebont. — Partage des héritages de Jean Le Dorfven, situés au village de Kergauleden en la paroisse de Priziac. — Contrat de mariage entre Nicolas du Verger, écuyer, sieur de Kerhorlay, et demoiselle Marie de la Haye, fille de Vincent de la Haye, écuyer, et défunte Françoise de Fresnay, sieur et dame du Quenhouet.—Monitoire relatif aux violences commises contre la seigneurie de Kerlebertz, paroisse de Quéven. — Réception de Jacques Hardas en l'office de notaire royal et procureur à la sénéchaussée d'Hennebont, au lieu et place de feu maître Gilles Hardas, son père. — Déclaration d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Kerguestenen en Gestel, trève de Lesbins, faite par François Le Leslé à messire Gabriel du Bois, sieur du Dourdu, mari et procureur de droit de dame Isabeau de Chef-du-Bois. — Enquête au sujet de la noblesse de Charles Gouffier, écuyer. — Bannie pour le bail du *sou pour pot* au Port-Louis.

B. 2772. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 86 pièces, papier.

1620-1629. — Enquête relative à la construction d'une halle et cohue à Hennebont, à la requête d'Antoine Baurin, sieur de Mouchon, adjudicataire des travaux. — Bail à ferme des greffes civil, criminel et d'office de la cour et sénéchaussée d'Hennebont. — Prisage et mesurage des droits édificiers d'une tenue située au village de Locmaria en la paroisse de Nostang. — Procès-verbal de visite du presbytère de Guidel. — Accord entre Jean de Robien, écuyer, sieur de la Ville-Mainguy, et messire Christophe de Robien, son frère aîné, relativement aux successions de messire Christophe de Robien et de dame Catherine de Bourneuf, leurs père et mère, sieur et dame de Robien, la Ville-Mainguy, Kerrivallan, Plaintel, la Motte et Vieux-Chastel; contrat de mariage du dit seigneur de la Ville-Mainguy et de demoiselle Guyonne Bouriau, fille de noble homme Jacques Bouriau, sieur des Champs-Neufs et de la Jarye. — Requête des habitants de Guémené et procès-verbal du sénéchal d'Hennebont, au sujet de la construction projetée d'une halle dans la dite ville de Guémené.

B. 2773. (Liasse.) 145 pièces, papier.

1632. — Mains-levées, cautionnements, requêtes, informations, enquêtes, descentes de justice, bannies, certifications de meubles, etc. — Désignation d'un tuteur à Jacques Alleno, sieur de Saint-Allouarn, dans la personne de Bertrand de Kergoat, écuyer, sieur de Runello. — Réception d'un sergent féodé au bailliage de la terre Rouault sous le fief de messire Guy de Lopriac, seigneur de Kermassonet, conseiller en la Cour. — Enquête relative à une lande et à un bois taillis dépendant de la métairie noble de Toulnay en la paroisse d'Inzinzac. — Tableau des vins et autres breuvages débités par les taverniers de la ville et des faubourgs d'Hennebont pendant le quartier de septembre, octobre et novembre 1632. — Procès-verbal de la visite du pont dit Pont-Augan, reliant les paroisses de Languidic et de Quistinic, faite par Louis du Pérenno, écuyer, sieur de Penvern, sénéchal d'Hennebont. — Autre procès-verbal pour le pont à mer de Nostang. — Bail judiciaire des rentes, fruits et revenus de la terre de Pontcallec. — Aveu rendu au Roi par le seigneur de Pinieuc pour des biens situés en la paroisse de Quistinic. — Bail à ferme des droits d'octroi sur les boissons débitées à Hennebont. — Nombreuses enquêtes pour injures, coups et blessures.

B. 2774. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1632. — Mains-levées, cautionnements, requêtes, informations, enquêtes, descentes de justice, bannies, certifications de meubles, etc. — Vente judiciaire des immeubles provenant de la succession de Jean Dondel, capucin, ancien lieutenant-général au siége présidial de Quimper-Corentin, à la requête d'honorable homme François Dondel, sieur de Pendreff, son héritier sous bénéfice d'inventaire. — Bail à ferme de la terre et seigneurie du Dréors, tombée en rachat par suite du décès de messire Nicolas de Talhouet, seigneur de Kerservant; aveu de la dite terre rendu au Roi par son fils messire Nicolas de Talhouet, seigneur de Kerservant, Pontsal, Le Dréors, Lileho et Crémenec. — Bail des fruits et revenus de la terre et seigneurie de Kerguénohant en la paroisse de Merlevenez. — Procès-verbal de l'état du pont Saint-Adrien reliant les paroisses de Baud et de Quistinic. — Enquêtes pour injures, coups et blessures.

B. 2775. (Liasse.) — 315 pièces, papier.

1633. — Aveu de la terre du Parc, à Hennebont, rendu au Roi par Guillaume de Broël, écuyer. — Baux judiciaires des fruits et revenus de la terre et maison de la Saudraye en Guidel, pendant l'année du rachat dû au Roi par suite du décès de demoiselle Jeanne du Verger, femme de Charles Cybouault, écuyer, sieur de la Ville-Fresgon; — de la terre et seigneurie de Locunolay, tombée en rachat par le décès de noble homme Maurice Baëllec, sieur du dit lieu, en la paroisse de Kervignac. — Procédure relative aux concussions de maître Pierre Bretin, huissier à Rennes. — Enquêtes : au sujet des fraudes sur les boissons; — pour injures, coups et blessures. — Réception de Michel Cherpantier en l'office de sergent féodé de la prévôté de Quermault en Inguiniel.

B. 2776. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1633. — Baux judiciaires : de la terre de Bréhégaire, en la paroisse de Merlevenez, pendant l'an de rachat dû au Roi par suite du décès de noble homme Guillaume Le Venier; — de la maison de Kernivinen, en Bubry, pendant l'année de rachat due au Roi par suite du décès d'Isabeau de Kerouallan; — de la terre de Kermadio, en Kervignac, après le décès de noble homme Sébastien Beaujouan. — Vente judiciaire d'un office de notaire royal en la séné-

chaussée d'Hennebont. — Réception de maître Guillaume Moëllo en l'office de sergent de la prévôté de Keroualic, appartenant à Louis Le Hen, écuyer, seigneur de Pratmeur. — Inventaires et prisages de meubles après décès : au bourg trévial du Croisty en Saint-Tugdual ; — au Port-Louis en Riantec ; — aux villages de Kerbaul et de Kerbillair en Nostang ; etc.

B. 2777. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1633-1664. — Mains-levées, cautionnements, enquêtes, informations, descentes de justice, bannies, certifications de meubles, etc. — Réception de maître Guillaume Jouan, sieur du Parco, en l'office de procureur au siége royal d'Hennebont. — Information d'office au sujet des dégâts commis dans le bois de Kerguen, à la requête de Mathieu Huby, écuyer, sieur de Ville-Blanche. — Inventaires, certifications et ventes de meubles après décès, à Hennebont. — Enquêtes : pour coups et blessures ; — pour contraventions dans la vente des boissons ; etc.

B. 2778. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1634. — Baux *à qui pour moins* de la construction du presbytère de Riantec ; — des réparations à faire à l'église paroissiale de Languidic ; — de la construction d'un clocher à la dite église paroissiale de Languidic ; — des réparations des prisons d'Hennebont. — Enquête relative aux revenus du prieuré de Kerguélen situé en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont. — Procès-verbal des réparations à faire aux murailles de la ville d'Hennebont, joignant le couvent des carmes de cette ville. — Bail à ferme du devoir du sou pour pot de la ville d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : à Kerrat, près Hennebont ; — chez noble homme Alain Brizoual, sieur du Lobo en Kervignac. — Description et bail des revenus de la métairie du Lobo. — Baux judiciaires des revenus des seigneuries de Kernivinen en Bubry et de Kerouallan en Languidic.

B. 2779. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1634. — Enquêtes : pour injures, coups et blessures ; — pour contraventions dans la vente des boissons. — Bail judiciaire des biens dépendant de la succession bénéficiaire de maître Benoît Charmier et de son office de garde-sceau. — Réception de maître Jacques Marquer, notaire royal, en la charge de priseur et gauleur en la sénéchaussée d'Hennebont. — Aveu du manoir et dépendances de Locunolay en Kervignac, rendu au Roi par Jean Baellec, écuyer, sieur dudit Locunolay, comme héritier de Maurice Baellec, également seigneur dudit lieu. — Inventaires, certifications et prisages de meubles après décès : au village de Mané-Avello en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au village de Penhouet en Kervignac ; — à Lannic-Gorré en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — à Légevin et à Saint-Arnan en Nostang.

B. 2780. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1634-1635. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Enquête relative aux réparations de l'église paroissiale de Merlevenez. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont ; — au bourg de Riantec ; — au bourg de Merlevenez. — État de la métairie noble et dépendances de Kercadic situées en la paroisse de Languidic. — Bail judiciaire des revenus de la terre de Keroual en Kervignac, pendant l'année de rachat due au Roi par suite du décès de Louis de Baud, écuyer, sieur dudit lieu ; minu et déclaration de la dite terre fournis au Roi par Jean de Baud, écuyer, sieur de Keroual, frère et héritier, sous bénéfice d'inventaire, dudit Louis de Baud. — Vente judiciaire et description de la tenue du Maguer en Languidic. — Bail du sou pour pot de la ville et faubourgs d'Hennebont. — Procès-verbal, fait à la requête de Nicolas du Verger, écuyer, sieur de Kerhorlay, des tombes, escabeaux, accoudoirs, armoiries et autres marques d'honneur existant en l'église paroissiale de Guidel et à la chapelle de Saint-Laurent, même paroisse.

B. 2781. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1635. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Enquêtes : pour injures, coups et blessures ; — pour contraventions dans le commerce des boissons. — Bail judiciaire d'une tenue située au village de Derhéan en la paroisse de Saint-Tugdual. — Réception de maître Jacques Marquer, notaire royal et priseur, en l'office de garde-sceau de la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaires et certifications de meubles après décès au village de Kerforn en la paroisse de Plœmeur ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au village de Kermorhen en Kervignac ; — à Lésourden en Plouhinec ; — à Saint-Thomin en Nostang ; — à Kergourio en Languidic.

B. 2782. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1625-1626. — Réception de François Pitouays en l'office de notaire royal à la sénéchaussée d'Hennebont. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie du Plessis en la paroisse de Languidic. — Rôle et égail du fouage dû au Roi par les paroissiens de Lanvaudan et par les tréviens de Lomellec et de Calan en la dite paroisse de Lanvaudan. — Inventaires, certifications et prisages de meubles après décès : dans la ville d'Hennebont; — au village de Kerviniec en Riantec.

B. 2783. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1626. — Requêtes, informations, enquêtes, certifications, etc. — Enquêtes : pour injures, coups et blessures; — relativement aux déprédations commises dans les garennes de la seigneurie de Kerservant en la paroisse de Ploerdut. — Réception de maître Gilles Marquer en l'office de notaire royal à la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaires, prisages et ventes de meubles après décès : au village de Kerviniec en la paroisse de Riantec; au Ganquis en Kervignac; — à Saint-Thomin en Nostang. — Déclarations des terres nobles du ressort de la cour d'Hennebont, suivant l'ordonnance du Roi relative au ban et à l'arrière-ban de la province; déclarations faites : par demoiselle Marguerite Baellec, dame du Mené, pour les maisons et métairies du Mené et de Clérecan en la paroisse de Caudan; — par François Dondel, pour le manoir noble de Pendreff en Caudan; — par noble homme Jacques Ryou, sieur du Plessis-Thomelin, pour la maison du Plessis-Thomelin en Caudan, outre la terre et seigneurie de Launay située en la paroisse de Guiscriff, évêché de Cornouaille; — par Louis Marquer, sieur de Kerbastard, pour la terre noble de Bois-Joly en Caudan; — par dame Marie du Verger, veuve de noble homme Armel Kerjosse, pour la maison de Kernec et dépendances en la paroisse d'Arzano (Finistère); — par Jean Pérenès, écuyer, sieur de Kergonnan, pour la métairie noble de Kerdronquis en Caudan, outre le manoir de Kergonnan en Plouharnel: — par Jacques Baellec, sieur de Locohiarne, pour la maison noble de Locohiarne en Caudan, outre la maison noble de Kerguenéven en Baud; — par Tanguy Jourdain, écuyer, sieur de Kerrouant, pour la maison de Kerrouant en Caudan et ses dépendances, outre la maison de la Ville-Neuve en Guiscriff, évêché de Cornouaille, sous le fief du prieuré de Pont-Briand; — par Tanguy Guiller, pour les maisons de Launay et de Kergoumart en Plouguernevel (Côtes-du-Nord); — par Jean Pitouays, pour les métairies nobles de Kerbloys et de Stumo en Caudan; — par Marc Le Flo, écuyer, pour la maison noble de Trémello en Caudan et dépendances; etc.

B. 2784. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1626-1627. — Informations pour injures, coups et blessures; procès-verbaux de chirurgiens. — Baux judiciaires : de la terre et seigneurie du Plessis en la paroisse de Languidic; — de la métairie du Lobo en Kervignac. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kersach en la paroisse de Merlevenez : — à Kermoualch, en la même paroisse; — en la ville d'Hennebont; — au village de Locmaria en Kervignac. — Déclarations de terres nobles, pour satisfaire au mandement du Roi relatif au ban et à l'arrière-ban de la province; déclarations faites : par Philippe Leret, sieur de Porsvern, pour les métairies nobles de Porsvern et de Kerhalvé en la paroisse d'Inzinzac; — par noble homme Louis Caignart, sieur de Brangolo-le-Bas, pour la maison de Brangolo en Inzinzac; — par Guy Blanchard, écuyer, sieur du Val, pour la métairie noble du Val en Inzinzac; — par demoiselle Marguerite de Baud, dame du Plessis, le Kermat et autres lieux, pour le manoir du Kermat et dépendances en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac; — par Julien du Quellennec, écuyer, sieur dudit lieu et de Kerberen, pour la moitié dudit lieu de Kerberen en Inzinzac; — par Olivier Leret, pour la métairie de Kermenguy en Plouhinec; — par Jeanne Le Carrer, veuve d'Yves Brizoual, pour les métairies nobles de la Villeneuve et de Berrenc en Plouhinec; — par Jean Le Livec, pour la moitié de la métairie de Spincfort en Languidic, la métairie de Mané-Bihan en Saint-Caradec-Trégomel, outre la métairie de Toulelan en Plumergat, sous la sénéchaussée d'Auray; — par Vincent Boutouillic, sieur de Kerbrezel, pour la métairie noble de la Porte-Berrenc en la paroisse de Plouhinec; — par messire Jérôme de Canquoet, seigneur dudit lieu, de Kerrouallan, de Kernivinen, etc., pour les manoirs et métairies nobles de Kernivinen et de Saint-Nouan en Bubry, de Kerrouallan en Languidic, outre le manoir de Canquoet en Saint-Gravé, sous la sénéchaussée de Ploermel.

B. 2785. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1627. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Inventaire des provisions et munitions renfermées dans la citadelle du Port-Louis. — Réceptions : de noble homme Louis Marquer, sieur

de Kerbastard, en l'office de sénéchal des châtellenies de la Vigne et de Spinefort; — de maître Pierre Le Personnic, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de messire Jean Le Gouvello, sieur de Kersivien, en l'office de substitut du procureur-général à la juridiction d'Hennebont. — Baux à ferme : du devoir des issues de ville d'Hennebont; — des revenus de la seigneurie de Tronscorff en Langoëlan; — des fruits des terres et métairies nobles de Kerambartz et de Kerlanno en Saint-Gilles-Hennebont. — Requête adressée aux juges de la cour d'Hennebont par honorable homme François Maillart, marchand de draps de soie, demeurant à Hennebont, qui demande la réouverture de sa maison et de sa boutique cadenassées pendant la contagion, sous prétexte qu'elles étaient « en mauvais air ». — Inventaires de meubles après décès : au village de Locmaria en Quistinic; — au Moustoir en Locoal; — à Kerouguen en Bubry; — en la ville d'Hennebont et à Kerprat en Plouay; etc.

B. 2786. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1637. — Enquêtes : pour injures, coups et blessures; — pour contraventions dans le commerce des boissons. — Réceptions : de maître Jacques Le Couédic, en qualité de procureur-postulant au siége d'Hennebont : — de René de Quistinic, écuyer, sieur dudit lieu, en l'office de sénéchal et premier juge de la juridiction de Crénartz. — Bail judiciaire pour deux ans de la terre et principauté de Guémené, les-Fiefs-de-Léon, la Rochemoisan et la seigneurie de Corlay. — Procès-verbal de l'état de divers moulins à eau et à vent dépendant de la dite principauté de Guémené. — Relevé des vins débités dans le bailliage d'Hennebont, pendant les années 1636 et 1637.

B. 2787. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 184 pièces, papier.

1637-1638. — Baux à ferme : du devoir des Présidiaux à lever sur les vins qui se déchargent aux ports et havres de la juridiction d'Hennebont; — des revenus de la terre et seigneurie de Kerfrezec en la paroisse de Plouhinec; — de la terre d'Aguénéac en Elven. — État des rentes et revenus de la dite seigneurie d'Aguénéac. — Réception de maître Aufret Botterel en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont. — Congé délivré à Louis Jamin par Amador de la Porte, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, maréchal des camps et armées du Roi, intendant-général de la navigation et commerce de France, etc., de faire armer en guerre et marchandise, si bon lui semble, le vaisseau nommé le Saint-Jacques, de naviguer le long des côtes et de courir sus aux pirates et corsaires espagnols, portugais, flamands et autres sujets du roi d'Espagne. — Inventaires et prisages de meubles après décès : à Hennebont; — au village du Distro en la paroisse de Riantec; etc.

B. 2788. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 260 pièces, papier.

1638-1640. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réception de maître Pierre Le Gouvello, sieur des Salles, en l'office de sénéchal de la juridiction de Coetmadeuc. — Compte en charge et décharge, rendu par noble homme Jacques Baellec, sieur de Kerliven, de la gestion par lui faite des biens de demoiselle Olive Baellec, fille de noble homme Jacques Baellec, sieur de Locoziern. — Inventaires, prisages et ventes de meubles après décès : au village de Kervasal en la paroisse de Riantec; — en la ville d'Hennebont; — au Port-Louis; — au Manéguen en Plouhinec; — au moulin à eau de Saint-Georges en Nostang; etc.

B. 2789. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 186 pièces, papier.

1639-1640. — Informations pour contraventions dans le commerce des boissons; — pour injures, coups et blessures. — Baux : du devoir des issues d'Hennebont, levé sur les vins sortant de cette ville et des faubourgs; — des fruits et revenus de la terre de Kerlévarec en la paroisse de Languidic. — Réceptions : de noble homme Yves Tortay, sieur de Penhoet, en l'office d'alloué et lieutenant de la juridiction de Pontcallec; — de Nicolas Chanoy, en la charge de maître-chirurgien à Hennebont. — Procès-verbal de l'état des tombes appartenant aux seigneurs de Botcalper, dans la chapelle des Carmes d'Hennebont. — Documents relatifs à la contagion qui désolait la ville et les environs : enquêtes, constatations de chirurgiens, ordonnances de fermeture de maisons, de séquestration de malades, etc. — Inventaires, prisages et ventes de meubles après décès : à la maison de Kermérien en Saint-Caradec-Trégomel; — à la métairie de Bréhégair en Merlevenez; — au village de Saint-Diel en Riantec; — au faubourg de la Rue-Neuve d'Hennebont; — au manoir de Kerhorlay en Guidel; — au Ganquis et à Saint-Antoine en Kervignac; — en la ville du Port-Louis; — à Légevin et à Saint-Thomin en Nostang. — Contrat de mariage entre Guillaume de Broel, écuyer, sieur de Lanigry, et demoiselle Jacquette Deslandes.

B. 2790. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 275 pièces, papier.

1640-1722. — Procès-verbal de visite de quelques habitants d'Hennebont malades de la peste. — Adjudication « à qui pour moins » des frais de transport d'un prisonnier d'Hennebont à Rennes. — Enregistrement au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont, des lettres-patentes d'érection de quatre foires par an et d'un marché par semaine au bourg de Saint-Yves-Bubry en faveur de messire Jérôme de Cancouet, seigneur dudit lieu et de Kernivinen. — Vente du lieu et manoir noble de Keraret situé en la paroisse de Quistinic; vendeurs : messire Jean du Couédic, sieur de Kergoualezre et de Kermorvan, et dame Louise de Guimarho, sa femme; acquéreur : messire Olivier Le Maignen, seigneur de Kermouel, la Ville-au-Roux, etc. — Procès-verbal des réparations à faire aux manoirs de Kerlivio en Brandérion et de Kergal en Languidic. — Aveu des terres et seigneuries de la Vigne et de Spinefort, rendu au Roi par noble et puissante dame Mathurine de Baud, dame de la Vigne, le Houlle, Vaugaillard, Spinefort, etc., fille unique et héritière noble par bénéfice d'inventaire de messire Jean de Baud, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, seigneur desdits lieux; ladite dame autorisée de justice, parce que noble et puissant messire François Loaisel, chevalier, seigneur de Brie, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et président au parlement de Bretagne, son mari, ne la désire autoriser; aveu d'une tenue située au village de Lezorgu en Languidic, relevant de la même seigneurie de la Vigne. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Merlevenez; — au village de Kermorvan en la dite paroisse de Merlevenez; — à Limellen et à Saint-Sterlin en Kervignac.

B. 2791. (Liasse.) — 323 pièces, papier.

1641. — Enquêtes : pour délits dans le commerce des boissons; — pour injures, coups et blessures; — relativement aux dégats commis dans les garennes de l'abbaye de Saint-Maurice-de-Carnoët. — Procuration des religieuses ursulines de Ploermel au sujet de leur établissement projeté à Hennebont. — Compte en charge et décharge rendu par noble homme Jean Pitouays, sieur de Kerbloys, ancien procureur-syndic et miseur d'Hennebont. — Réceptions : de maître Louis Dramard, comme procureur-postulant à la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Gilles Blanchard, comme notaire royal, priseur, arpenteur et avocat, pour exercer dans les juridictions inférieures du ressort d'Hennebont; — de maître Pierre Marc, notaire royal, en l'office de procureur à Hennebont; etc. — Inventaires de meubles après décès : en la ville d'Hennebont; — au village de Trévelzun en la paroisse de Merlevenez.

B. 2792. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 320 pièces, papier.

1641-1722. — Réceptions : de maître Jean-Jacques Gillart, sieur de Kerisac, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de Guémené; — de maître Jacques Le Couédic, en la charge de priseur dans l'étendue de la juridiction d'Hennebont. — Enquête relative aux dépenses occasionnées par la contagion dans la paroisse de Meslan. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église paroissiale de Languidic. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui maintient Louis Hamon, écuyer, sieur de la Gonnaye, aux droits de fief et de juridiction lui appartenant pour cause de sa seigneurie de Penros-Bubry. — Inventaires de meubles après décès : en la métairie noble de Kermenguy, paroisse de Plouhinec; — au village de Quervéhen en Kervignac; etc.

B. 2793. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1642. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réception de Jean Fresnaye en qualité de maître chirurgien à Hennehont. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont confirmant le droit de haute, moyenne et basse justice de la terre et seigneurie de Kermérien et du Crano. — Comparution des recteurs des paroisses ressortissant à la sénéchaussée d'Hennebont devant les commisaires députés par le Roi pour la levée de cent cinquante hommes de pied dans l'étendue de ladite juridiction. — Procès-verbal des réparations nécessaires aux maisons dépendant de la seigneurie de la Sauldraye, paroisse de Guidel. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Nostang; — en la ville du Port-Louis; — au bourg de Lochrist en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont; — aux villages de Kerganquis, de Kerbaud et de Saint-Thomin en la paroisse de Nostang; — à Penhouet et à Kergunhel en Languidic; — à Kerguézenec en Plouhinec; — à Locadour, à Kercaradec et à Locjean en Kervignac.

B. 2794. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 138 pièces, papier.

1642-1646. — Enquêtes : pour contraventions dans le commerce des boissons; — pour injures, coups et bles-

sures. — Bail judiciaire de la maison, terre et seigneurie de la Sauldraye. — Procès-verbal des armoiries, bancs et autres prééminences de ladite seigneurie de la Sauldraye en l'église paroissiale de Guidel. — Liste de sergents et autres officiers subalternes des diverses juridictions du ressort de la sénéchaussée d'Hennebont. — Requête de dame Louise Robert, abbesse de la Joie d'Hennebont, contre plusieurs habitants du bourg de Saint-Caradec, pour l'usurpation par eux commise dans la rivière de Blavet dont la pêche appartenait à la dite abbaye de la Joie depuis le pont d'Hennebont jusqu'à celui de Lochrist, suivant les fondations des ducs de Bretagne et les confirmations des rois de France. — Remontrances du procureur du Roi relativement à la sédition qui avait éclaté à Hennebont sous prétexte de la cherté des blés. — Adjudications « à qui pour moins » de la conduite de trois prisonnières d'Hennebont à Rennes. — Prisage des droits édificiers d'une tenue « vêtue et logée » située au village du Cohquer près Quermamenic en la paroisse de Caudan. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Merlevenez ; — dans la ville close et au faubourg de la Rue-Neuve d'Hennebont ; — au manoir de Querbarvet en la paroisse de Quistinic ; — au village de Kerran en Languidic ; — à Saint-Diel, au Stancq et à Locmalo en Riantec.

B. 2795. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1648. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réceptions : de maître Jacques Carré, en l'office de procureur-postulant à la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Claude Le Puillon et de maître Paul Le Milloch aux charges de sénéchal et de procureur-fiscal de la juridiction de Kersallo. — Requête de plusieurs habitants de la paroisse de Bubry contre un certain collecteur de fouages accusé de concussion. — Bail à ferme de la tierce gerbe des blés de la métairie du Pou en la paroisse de Guidel. — Requête et information relatives au droit de *guindage* dont jouissaient, d'après leurs titres de fondation, les carmes d'Hennebont, et qui consistait en un devoir d'un sou six deniers sur chaque tonneau de vin déchargé au quai de cette ville, moyennant quoi les dits carmes étaient tenus de recueillir sur le quai dudit Hennebont les corps des matelots et pauvres gens noyés dans la rivière de Blavet, de les conduire processionnellement et de les enterrer dans un lieu spécial de leur couvent, avec les prières accoutumées pour le repos de leurs âmes.

B. 2796. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 154 pièces, papier.

1648-1721. — Informations pour injures, coups et blessures. — Réceptions de noble homme Pierre Le Gouvello, sieur des Salles, et de noble homme Gilles Blanchard, sieur de Kerpunce, aux offices de sénéchal et de procureur-fiscal de la juridiction de Sainte-Geneviève. — Marché passé entre dame Louise Robert, abbesse de la Joie, et François Le Breton, maître maçon, pour la construction d'un corps de logis devant servir d'infirmerie à ladite abbaye. — Vente judiciaire des rentes dépendant de la succession de Julien de Stanghingant, écuyer, dans la paroisse de Meslan ; contrats de vente, appropriement, déclaration relatifs à la tenue du Petit-Moustoir en ladite paroisse.

B. 2797. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 220 pièces, papier.

1644. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Mesurage et prisage des « édifices et superfices » d'une tenue « logée » située aux appartenances du village de Saint-Symphorien en Nostang. — Réceptions : de noble homme Jean Bellec, sieur du Cosquer, en l'office de sénéchal de la baronnie de la Forêt ; — de maître Jean Le Cadre, en qualité de sergent-féodé de la baronnie de Coetmadeuc, dans l'étendue de la terre Rouzault ; — de Guillaume Legal, écuyer, sieur de Kermorgant, en la charge de sénéchal de la juridiction du Dréors, puis en celle d'alloué de la principauté de Guémené ; — de Jean Eudoux, écuyer, sieur de Kerollivier, en l'office de priseur noble et arpenteur dans le ressort de la sénéchaussée d'Hennebont; etc. — Inventaires de meubles après décès, au faubourg de la Rue-Neuve à Hennebont. — Rôle rentier et bail judiciaire des revenus de la seigneurie de Pontcallec en Berné, pendant l'année de rachat due au Roi par suite du décès de dame Marie Papin, dame dudit Pontcallec. — Information relative aux sévices commis à l'hôtel-Dieu d'Hennebont par quelques malfaiteurs contre le gardien dudit hôpital. — Don fait aux cordeliers de l'ordre de Saint-François, du couvent de Sainte-Catherine près le Port-Louis, par nobles gens Louis Eudo et Jacquette Juzel, sa femme, sieur et dame du Pou, du fonds et seigneurie de deux tenues à domaine congéable situées au village de Kerostin en la paroisse de Riantec, sous le proche-fief du Roi. — Enquête au sujet de la guérison miraculeuse, à la suite d'un voyage à Sainte-Anne d'Auray, d'un jeune mendiant infirme de la ville d'Hennebont, appelé François

Talhoët; ladite enquête faite par messire Jacques de Lentivy, sénéchal d'Hennebont, en présence de messire Armel Aléno, vicaire-perpétuel de ladite paroisse, et à la requête de frère Yves de Saint-Calixte, prieur des carmes de Sainte-Anne.

B. 2798. (Liasse.) — 294 pièces, papier.

1644-1658. — Enquêtes : pour injures, coups et blessures ; — pour contraventions dans le commerce des boissons. — Inventaires de meubles après décès : au village de Mané-Hellec en la paroisse de Locoal ; — au Gouard en Nostang. — Prisages des droits édificiers de tenues situées : à Kerpot en Nostang ; — à Kernours en Kervignac. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église paroissiale d'Arzano. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui reconnaît Claude Lennès, sieur de Lisle, recevable en sa demande de jouissance du devoir de quarante pipes de vin hors du crû, comme ayant abattu le joyau ou papegault du Port-Louis. — Résignation du prieuré de Saint-Gildas de Gavre s'étendant sur les paroisses de Plouhinec et de Riantec, faite par noble et discret Philippe du Pontroger, religieux profès de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis, prieur, en faveur de frère Benoît Huchet, religieux profès du même ordre de Saint-Benoît et congrégation de Saint-Maur. — Réceptions : de Jean de Baud, écuyer, sieur de Keroual, en l'office de priseur noble ; — de maître Guillaume Garnier, en la charge de procureur fiscal de la juridiction de Kerhollain ; — de maître Louis Le Moulnier, en qualité de procureur-postulant au barreau de la sénéchaussée d'Hennebont; etc.

B. 2799. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 324 pièces, papier.

1645. — Contrat passé pour la réception en qualité de religieuse à l'abbaye de la Joie, près Hennebont, de demoiselle Renée Le Coniac, fille de messire Hervé Le Coniac, seigneur de Toulmain, conseiller du Roi au parlement de Bretagne, et de dame Julienne Chevalier. — Devis et bail à « fur » de la construction du presbytère de Caudan. — Baux à ferme : du devoir des Présidiaux levé à Hennebont ; — de la terre et seigneurie du Bois-Joly en la paroisse de Caudan ; — de la maison et terre de Kerouallan en Kervignac. — Réception d'honorable homme Philippe Vattier en qualité de maître chirurgien à Hennebont. — Prisages et mesurages des droits « édificiers et convenanciers » de tenues situées : au faubourg de la Rue-Neuve à Hennebont ; — au village de Kerampral en Locoal ; — à Kercadoret en Kervignac. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Nostang ; — en la ville d'Hennebont ; — aux Salles en Riantec ; — à Brambis en Plouhinec ; — à Kermouellou en Kervignac ; etc.

B. 2800. (Liasse.) — 336 pièces, papier.

1645. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui défend aux pharmaciens et aux chirurgiens de ladite ville d'empiéter sur les fonctions les uns des autres et d'administrer aucun remède aux malades en danger de mort sans ordonnance de médecin. — Procès-verbaux de l'état : du four banal d'Hennebont ; — du pont dit Pont-Augan situé au confluent du Blavet et de l'Ével. — Acte donné aux carmes d'Hennebont du privilège à eux concédé par les Rois, ainsi qu'aux autres religieux mendiants, de faire venir sans payer aucun devoir les vins qui leur sont nécessaires pour l'approvisionnement de leur couvent. — Réception d'honorable homme Paul Journée, sieur de la Ronse, en qualité de clerc-marqueur des devoirs des États au bailliage d'Hennebont. — Prisage d'une tenue située au village de Kerhuéhenec en la paroisse de Merlevenez. — Baux à ferme : de la terre de Kerhorlay en la paroisse de Guidel ; — du devoir des issues de ville à Hennebont ; — de la maison et dépendances de Talhouet en Quistinic. — Inventaires de meubles après décès : au village de Locmaria en Nostang ; — à la métairie noble de Talhouet en Languidic ; — aux Salles en Riantec ; — à Kerros en Plouhinec ; — en la Rue-Neuve d'Hennebont.

B. 2801. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 286 pièces, papier.

1646. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Informations pour injures, coups et blessures. — Réceptions : de maître Jacques Le Goff en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Jacques Marquer, en qualité de procureur-postulant au barreau de la même juridiction. — Prisage d'une tenue située au village de Kercadoret en la paroisse de Kervignac. — Procès-verbal de l'état de la chapelle du prieuré de Notre-Dame de Kerguélen près Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : en la Rue-Neuve d'Hennebont ; — au village de Kerviniec en Riantec ; — à Kerplévor en Merlevenez ; — à Ganquis en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis ; — à la Villeneuve en Languidic ; — à Talhouet en Nostang ; etc. — Inventaire et prisage de drogues et ustensiles trouvés dans la boutique de feu Pierre Bénard, apothicaire à Hennebont.

B. 2802. (Liasse.) — 314 pièces, papier.

1646-1650. — Informations pour injures, coups et blessures. — Réceptions : de maître François Le Chevalier en qualité de chirurgien pour la ville et sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Jean Baellec, sieur du Cosquer, en l'office du sénéchal de la juridiction de Kerhollain. — Procès-verbal de visite du presbytère de Lanvaudan. — Adjudication du bail des réparations à faire au presbytère d'Inguiniel. — Publication et enregistrement des lettres patentes relatives à la création au Port-Louis de quatre foires par an et d'un marché par semaine. — Bannies des lettres patentes d'anoblissement des terres de Truscat et de la Motte-Rivault en la paroisse de Sarzeau.

B. 2803. (Liasse.) — 206 pièces, papier.

1647. — Information relative à l'évasion d'Hennebont de deux prisonniers espagnols. — Réceptions : de Pierre Le Gouvello, écuyer, sieur des Salles, et de Gilles Marquer, sieur du Glas, aux offices de sénéchal et de procureur fiscal de la juridiction de prieuré de Gavre ; — de clercs-marqueurs dans les bailliages d'Hennebont et de Guémené. — Baux à ferme des devoirs des issues de ville et des Présidiaux d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : en la ville du Port-Louis ; — au village de Kerfourcher en laparoisse de Plouhinec ; — à Portanguen, à Kercadoret, à Kerguen et à la métairie noble de Kerouallan en Kervignac.

B. 2804. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1647. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Prisage et mesurage des droits édificiers établis sur la prée dite Prat-Locunollay, située en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont, sur la rivière du Blavet. — Réceptions : de François Ravier en qualité de maître apothicaire à Hennebont ; — de maître Claude Le Milloch en l'office de notaire royal ; — de Maurice Jéguic, écuyer, sieur de Kerhouet, en la charge d'alloué des juridictions de la Rochemoisan, Tréfaven et Quérien appartenant au prince de Guémené. — — Procès-verbal d'apposition de sceaux en l'abbaye de Notre-Dame de la Joie, tombée en régale par suite du décès de dame Louise Robert, abbesse dudit monastère. — Inventaire de meubles après décès au village de Saint-Diel, en la paroisse de Plouhinec. — Enquêtes relatives aux cordiers ou *caquins*, aux règlements et usages qui leur sont particuliers. — Remontrances du procureur du Roi concernant : le passage de Saint-Christophe sur la rivière du Scorff ; — une rixe sanglante qui avait eu lieu dans le cimetière de l'église paroissiale de Merlevenez.

B. 2805. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 124 pièces, papier.

1647. — Informations pour injures, coups et blessures. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui condamne deux individus convaincus d'avoir crocheté et volé le tronc de la chapelle Saint-Eutrope en Lochrist à « être pris et appréhendés par l'exécuteur de haute-justice aux prisons où ils sont détenus, dépouillés et battus de cordes par les carrefours de la ville et faubourgs d'Hennebont et lieux accoutumés un jour de marché, marqués d'un fer chaud armorié des armes du Roi et bannis à perpétuité du ressort de la juridiction d'Hennebont, avec défense de s'y retrouver vingt-quatre heures après l'exécution à peine de la hart. » — Compte en charge et décharge de la succession de noble homme Guillaume Lhermitte. — Inventaires de meubles après décès : en la ville close d'Hennebont ; — au faubourg de la Rue-Neuve de la même ville ; — aux villages de Kervihan et de Kerverne en la paroisse de Riantec ; — à Saint-Salvator en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — chez noble homme François Dondel, sieur de Pendreff.

B. 2806. (Liasse.) — 366 pièces, papier.

1647-1720. — Papiers de la succession de dame Catherine Le Gal, veuve de Georges du Plessis, écuyer, sieur de Kermartin : correspondances ; procédures ; mémoires ; actes de vente et de ferme pour des biens situés dans les paroisses de Plœmeur, Guidel, Riantec, Lesbins-Pontscorff, Inzinzac ; prisage et arpentage de la métairie noble de Kerrouarch située en la paroisse de Guidel.

B. 2807. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 294 pièces, papier.

1648. — Réception de Louis Chiron en qualité de maître chirurgien à Hennebont. — Requête adressée par messire Julien Eon à messire Armel Aléno, vicaire-perpétuel d'Hennebont, ainsi qu'aux magistrats et nobles bourgeois de cette ville, à l'effet d'être reçu au nombre des prêtres de la communauté établie à l'église paroissiale dudit Hennebont. — Bannies des lettres patentes obtenues par dame Marguerite Desportes, dame douairière de Saint-

Georges, pour l'érection de trois foires par an au bourg de Saint-Caradec-Trégomel, et de trois autres foires auprès de la chapelle de Saint-Cado, en ladite paroisse. — Vente judiciaire de la terre et métairie noble de Stumo en la paroisse de Caudan, adjugée à Paul du Vergier, écuyer, sieur du Ménéguen. — Inventaire de meubles fait au presbytère de Lanvaudan, après le décès de missire Laurent Davy, recteur de cette paroisse.

B. 2808. (Liasse.) — 206 pièces, papier.

1648-1651. — Informations pour injures, coups et blessures. — Requête adressée aux juges royaux d'Hennebont par dame Magdeleine Le Coigneux, abbesse de la Joie, pour obtenir la main-levée des fruits et revenus de ladite abbaye. — Réceptions : de Julien Audouin en l'office de procureur-postulant de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Michel Nupieds, sieur du Bourg, en la charge de procureur fiscal de la juridiction de l'abbaye de la Joie. — Inventaires de meubles après décès : au village du Moustoir en la paroisse de Locoal ; — au Faouëdic en Languidic ; — à Kercado en Plouhinec ; — à Kermouello, à Kernaven et à Trévidel en Kervignac ; — à Penhouet et à Trévelsun en Merlevenez ; — à Saint-Diel et à Kerner en Riantec.

B. 2809. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 174 pièces, papier.

1649. — Marché passé entre l'abbesse de la Joie et divers maîtres maçons, pour la construction du mur de l'enclos du grand parc de ladite abbaye appelé le parc de la Mer. — Réception de Pierre Garre en qualité de clercmarqueur pour la paroisse de Ploerdut. — Adjudication du devoir d'un sou pour pot de vin, et trois deniers pour pot de cidre ou bière débités en la ville et faubourgs d'Hennebont. — Requête adressée à la sénéchaussée d'Hennebont par les habitants de ladite ville, relativement à la fontaine Porgalèze récemment enclose par ordre de l'abbesse de la Joie. — « Gros » des biens et héritages dépendant de la succession bénéficiaire de noble homme Louis Marquer, sieur de Kerbastard. — Contrat de l'admission, en qualité de religieuse, à l'abbaye de la Joie, de demoiselle Marie Pezron, fille de Jérôme Pezron, écuyer, sieur de Pennelan, sénéchal de Quimperlé, et de demoiselle Marie Eudo. — Prisages des droits édificiers : d'une tenue « vêtue et logée » située au village de Saint-Diel, en la paroisse de Riantec ; — d'une tenue à domaine située au bourg de Kervignac ; — de maisons sises en la Rue-Neuve d'Hennebont ; — de tenues situées à Kermel et à Kermouello en Kervignac.

B. 2810. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1649. — Informations : pour injures, coups et blessures ; — pour contraventions dans le commerce des boissons. — Mesurage et prisage des droits édificiers et superficiers d'une tenue située au village de Locmaria en la paroisse de Nostang, à domaine congéable sous la seigneurie du Rongouet. — Inventaires de meubles après décès : en la ville du Port-Louis ; — à Hennebont ; — à Lézevin en Nostang ; — au bourg de Riantec ; — à Kervassal et au Vénic en Riantec ; — à Kervignio, aux manoirs du Couédor et de Kerhorlay en la paroisse de Guidel.

B. 2811. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 282 pièces, papier.

1650. — Enquêtes et informations pour injures, coups et blessures ; — pour fraudes dans le commerce des vins. — Réceptions : de Jacques Pasquio, en qualité de clercmarqueur de la ville et des faubourgs d'Hennebont ; — de François Collet en l'office de sergent féodé de la prévôté de Kermadio ; — de Guillaume Audouin, en la charge de procureur-postulant au barreau de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Julien Roslagadec en la même charge. — Bail judiciaire des terres et dépendances du Bouëtiez tombées en rachat par suite du décès de Jacques du Bouëtiez, écuyer, sieur dudit lieu.

B. 2812. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 203 pièces, papier.

1650-1697. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Inventaire de meubles fait après décès, au bourg de Merlevenez. — Aveu et description d'une tenue située au village de Tréauray en la paroisse de Languidic, sous la seigneurie de Kergal, fournis par Jean Le Brouellec à dame Jacquette Deslandes, veuve de messire Guillaume de Broel, seigneur de Lanigry. — Accord entre les religieux carmes d'Hennebont et messire François de Kermeno, chevalier, seigneur de Lannouan, mari et procureur de droit de dame Jeanne de Larlan, relativement aux prééminences desdits seigneurs dans la chapelle du couvent des Carmes, comme propriétaires de la seigneurie de Kernivinen en Saint-Caradec-Hennebont. — Baux à domaine congéable de tenues situées : au village de Penhoet en Saint-Caradec ; — à Spinefort, au Lendren et à Saint-Étienne en Languidic ; — à Mané-Tiret en Brandérion.

B. 2813. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 219 pièces, papier.

1651. — Adjudication des prises faites en mer par messire Henri Danton, baron de Pontezière, capitaine-amiral pour le Roi d'une escadre armée en guerre. — Saisie et description d'une tenue située au village de Langle en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac.— Procès-verbal de l'état du pont à mer d'Hennebont. — Remontrance du procureur du Roi relative aux faux poids et aux fausses mesures dont se servaient plusieurs marchands à la foire d'Hennebont. — Réceptions : de Tanguy de Rosmordreuc, en la charge d'avocat-postulant en la juridiction de la principauté de Guémené ; — de Jean Le Sant, en l'office de sergent de la prévôté de Kermadio. — Prisages et mesurages des droits édificiers de tenues situées : au bourg de Saint-Gilles-Hennebont ; — aux villages de Keranoué, de Kervorhen et de Talhouet en la paroisse de Kervignac ; — à Kervarhant en Nostang.

B. 2814. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 252 pièces, papier.

1651-1664. — Bannie des lettres-patentes érigeant, en faveur de messire Sébastien de Kercoent, seigneur de Coëtanfao et de Crénihuel, trois foires par an et un marché par semaine au bourg de Séglien, plus une foire par an à la chapelle de Saint-Laurent-du-Bot en Silfiac. — Liste des espagnols faits prisonniers à Réthel et confiés à la garde du procureur-syndic de la ville d'Hennebont. — Prisages des droits édificiers de tenues situées : au village de Trévelzun en la paroisse de Merlevenez ; — à Saint- Thomin en Nostang. — Baux judiciaires : de la terre et seigneurie de Persquen en la paroisse du même nom ; — du devoir des « issues de ville » d'Hennebont ; — d'une moitié de la terre de Locoyarne en Kervignac. — Réceptions : de Maurice Lenévé en l'office d'huissier audiencier ; — de Jean Kerviche et de Paul Davy en qualité de clercs-marqueurs des vins débités dans la paroisse de Languidic ; — de Roger L'Alouette en la charge de priseur et arpentenr pour la juridiction d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : dans la ville et dans les faubourgs d'Hennebont ; — au bourg de Riantec ; — en Kervignac ; — au Port-Louis ; — à Sainte-Hélène en Locoal ; — au Bas-Pontscorff en Cléguer ; —en Guidel ; — en Plouhinec ; — en Nostang.

B. 2815. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 280 pièces, papier.

1652. — Réceptions : de Louis de la Chapelle, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Charles Le Pappe, en la charge de commis à la marque des devoirs des vins et autres boissons vendues en détail dans la paroisse de Quéven ; — de Guillaume Legal, écuyer, sieur de Kermorgan, en l'office de sénéchal de la juridiction de Pontcallec ; — de maître jacques Marquer, notaire royal, en qualité de procureur fiscal de la juridiction de l'abbaye de la Joie. — Prisages et mesurages des droits édificiers : d'une tenue située au bourg de Kervignac ; — d'une autre tenue située au village de Saint-Antoine en la dite paroisse de Kervignac ; — d'une maison sise à Hennebont ; — d'une tenue du village de Groachcarnouet en Riantec. — Enquête relative aux droits et prééminences en la paroisse de Lanvaudan débattus entre messire Pierre de Jégado, seigneur de Kerhollain et de Couetmezec, et haut et puissant seigneur messire Louis de Rohan, prince de Guémené, seigneur de la terre des Fiefs-de-Léon. — Procès-verbaux de visite : du presbytère de Guidel ; — des anciennes fourches patibulaires de la sénéchaussée d'Hennebont, situées sur la montagne de la Justice, auprès du faubourg de la Rue-Neuve. — Prisage et estimation de la terre et seigneurie de Kernaou en la paroisse d'Ergué-Gaberic (Finistère). — Inventaires de meubles après décès dans les paroisses de Riantec, Merlevenez, Saint-Gilles Hennebont, Plouhinec, Kervignac, Plœmeur, Guidel, Inzinzac, Languidic, Nostang.

B. 2816. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1652-1747. — Inventaire et prisage des biens meubles trouvés au presbytère de Lanvaudan, après le décès de missire Jean Cachart, recteur de cette paroisse. — Bail à ferme du devoir d'un sou pour pot de vin et de trois deniers pour pot de cidre et bière débité dans la ville et dans les faubourgs d'Hennebont. — Procès-verbal de la levée du corps d'un noyé sur le bord de la rivière du Blavet à Hennebont. — Descente de justice en l'église paroissiale de Caudan pour vérification d'armoiries. — Vente judiciaire d'un office de notaire royal à la sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2817. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 245 pièces, papier.

1653. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Poursuites contre Toussaint et Denis Favereau, messagers ordinaires de Nantes à Vannes, Auray et Hennebont, accusés de concussion dans l'exercice de leurs charges de messagers, en violation des règlements de la Cour. — Enquête relative à une inhuma-

tion faite par violence dans l'église du Port-Louis. — Inventaire des biens meubles et papiers trouvés après le décès de demoiselle Perrine Marquer, dame de la Fardelaye, dans sa maison située à la Porte-d'en-Bas, en la ville close d'Hennebont. — Mesurage et prisage des maisons et terres dépendant des successions de nobles gens Robert Jouan et Hélène Moro, sa femme, sieur et dame de la Ville-Martin. — Réceptions : de maître Vincent Roullin en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction de Bruslé; — de Jean Bourgeois en la charge de notaire royal de la cour d'Hennebont; — de maître Roland Loir, sieur de Tromellio, en l'office de procureur fiscal de la juridiction du Pontcallec; — de maître Sébastien Baellec, sieur de Kerlesouarne, en l'office de sénéchal de la juridiction de Saint-Nouan et Kernivinen.

B. 2818. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 306 pièces, papier.

1654. — Réception de maître Louis de la Chapelle en la charge de procureur postulant en la sénéchaussée d'Hennebont. — Mesurages et prisages des droits édificiers : de deux tenues situées au village de Coetnours en la paroisse de Kervignac; — d'une tenue située au village de Kergasset en Caudan. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont; — aux villages du Porzo et de Kermelin en Kervignac; — chez nobles gens Jean Pihier et demoiselle Renée Carré, sieur et dame de la Sauldraye, en la maison de Kerbalay, paroisse de Kervignac.

B. 2819. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 99 pièces, papier.

1655-1656. — Rôle et « égail » des aides dues au Roi par les nobles, bourgeois, manants et habitants de la ville et communauté d'Hennebont, pour le terme de Noël 1654, montant à la somme de 94 livres 16 sous. — Réception de Julien Cadic en l'office de procureur postulant en la cour d'Hennebont. — Prisages et mesurages des droits édificiers : de maisons sises au haut de la Rue-Neuve d'Hennebont, tenues à domaine congéable sous les PP. Carmes de cette ville; — d'une tenue située au village de Kernours en la paroisse de Kervignac. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kervinio en Plœmeur; — au bourg de Plouhinec et dans les villages du Magouerec et de Kerfourcher en cette paroisse; — à Trévelsun et à Lézevalch en Merlevenez; — à Saint-Diel, à Saint-Léon et à Kerviniec en Riantec; — à Kerguio et au Castillo en Kervignac; — à Kerveur en Guidel; — à Kergonan en Languidic.

B. 2820. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 191 pièces, papier.

1656. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Bail à convenant, à l'usement de Broërec, d'une tenue située au bourg de Lochrist, entre noble homme Guillaume Burel, sieur de la Hantonnays, et Guillaume Le Saux. — Partage en trois loties égales des biens immobiliers de la succession de noble homme Eustache de la Chapelle, sieur de Botniel. — Inventaires de meubles après décès : en la ville d'Hennebont; — au presbytère de Merlevenez; — au village de Saint-Salvator en Merlevenez; — à Grouach-Carnet en Riantec; — à Kermartret en Guidel; — au bourg de Bubry; — à Keroman et à Mané-Avello en Kervignac. — Prisages et mesurages des droits édificiers : d'une maison sise en la Rue-Neuve à Hennebont; — d'une maison située en la ville du Port-Louis.

B. 2821. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 164 pièces, papier.

1657. — Procès-verbal des démarches faites par dame Françoise de Trécesson pour rentrer en communauté d'habitation avec son mari, messire Pierre de Gégado, chevalier, seigneur de Kerholain, le Faouëdic, etc. et déclaration de ce dernier qui refuse formellement de la recevoir. — Ordonnance du sénéchal d'Hennebont, à la requête du procureur du Roi de la même cour, relativement aux dépôts de matériaux, de fumiers et d'immondices faits par les habitants d'Hennebont sur les places publiques et dans les rues de la ville. — État des réparations nécessaires au pont à mer d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont; — au village de Kerdavy en Locoal; — à Kervenner en Plouhinec; — au Porzo en Kervignac.

B. 2822. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1658-1768. — Bail à domaine congéable d'une tenue située au village du Lizré en la paroisse de Mendon, concédé par dame Jacquette Deslandes, veuve de messire Guillaume de Broel, seigneur de Lanigry. — Déclaration de la tenue du Bot, située au village du Rosterch en la paroisse de Plouray, faite par Jean Le Bigoden à messire Jean Maupetit et à dame Marie de Kergouet, sa femme, seigneur et dame de la Touche-aux-Moines, Runello, etc.

B. 2823. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 112 pièces, papier.

1661-1747. — Baux à domaine congéable : d'une tenue située au village de Couespion en la paroisse de

Péaule ; — d'une tenue du village de Kerjégo-Pont-Ulaire en la paroisse de Plouay. — Compte du domaine d'Hennebont pour deux années finissant à la fête de Saint-Jean-Baptiste 1662. — Prisages et mesurages : de tenues situées aux villages du Léhard et de Kermanéguec-Pont-Augan en Quistinic ; — des maisons, terres et héritages dépendant de la succession de demoiselle Bonaventure Boullé, veuve en premières noces de maître Jacques Lescuier, et en secondes noces de maître Pierre Marc, sieur de Keremprat. — Aveux, déclarations et descriptions : d'une maison située au haut de la Rue-Neuve à Hennebont, possédée à domaine congéable sous Anne Le Gouvello, écuyer, seigneur de Rosméno ; — d'une tenue située au village de Kerubet en Plouray sous messire Louis de Perrien, seigneur de Trégarantec. — Dispense accordée par le seigneur de Gallisson, baron de Kaer, capitaine de l'arrière-ban et garde-côte de la juridiction d'Auray, aux paroissiens de Mendon d'aller à l'ancien corps-de-garde de Carnac, en face de Kernaveste en Locmariaquer, « à cause de l'injure du temps et qu'il n'est pas présentement nécessaire d'y faire garde. » — Procès relatif aux devoirs qui se levaient sur les vins débités au Port-Louis ; ordonnance de M. le duc de Mazarin, gouverneur dudit Port-Louis, à ce sujet.

B. 2824. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 128 pièces, papier.

1667-1672. — Enquête relative à la chaussée du Moulin-Maria sur la rivière du Scorff, dépendant en partie du seigneur de Ménéhouarn, en partie de la chapellenie de Notre-Dame du Bas-Pontscorff. — Partage en trois lots égaux de trois tenues situées au village de Saint-Séverin en la paroisse de Saint-Caradec Hennebont. — Mesurages et prisages des droits édificiers et réparatoires : d'une moitié de la tenue et manoir noble de Kerbariller en la paroisse de Ploerdut, possédée à domaine congéable, suivant l'usement de Brouérec, sous la principauté de Guémené ; — d'une portion de tenue située à Saint-Antoine en Kervignac. — Inventaires de meubles après décès : au village de Penpoul en Ploerdut ; — au bourg de Languidic ; — à Kerbiller en Nostang ; — au moulin du prieuré du Gavre en Plouhinec ; — au Porho en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; etc.

B. 2825. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1669. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réception de maître Pierre Hamonic, notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont, en qualité de commis à la marque des vins et autres breuvages débités en la ville et faubourgs du Port-Louis. — Bail judiciaire de la moitié de la maison, terre et seigneurie de la Villeneuve, en la paroisse de Quistinic, après le décès de messire Louis Jacquelot, seigneur de la Motte, conseiller du Roi au parlement de Bretagne ; rôles convenanciers de ladite seigneurie de la Villeneuve. — Inventaires de meubles après décès : à Kerambart en Saint-Gilles-Hennebont ; — à Kerguellen en Plœmeur ; — au presbytère de la paroisse d'Inzinzac ; — au bourg de Guidel ; — en la ville de Guémené, paroisse de Locmalo ; — à Keroustin en Riantec ; etc.

B. 2826. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier.

1670. — Prisages et mesurages des droits édificiers de tenues à domaine congéable situées : au bourg paroissial de Saint-Gilles-Hennebont, sous la seigneurie du Bouëtiez ; — au village de Kerezeau en Kervignac ; — au Ganquis en Kervignac, sous la seigneurie du Crano. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la Rue-Neuve d'Hennebont ; — en la ville du Port-Louis.

B. 2827. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1670. — Vente et « incante » publique des biens meubles dépendant des successions bénéficiaires de nobles gens David Tortay et demoiselle Marguerite Bocher, sieur et dame de Kerléadec. — Vente judiciaire des droits édificiers d'une tenue située au village de Kerlogodec en la paroisse de Cléguer, saisie sur Yvon Rozerch. — Main-levée de la succession de Jérôme de Cosnoal, seigneur du Crano, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, au profit de messire Hyacinthe de Cosnoal, seigneur de Saint-Georges, Kermérien, le Crano, etc. — Testaments : de dame Françoise Bizien, dame propriétaire de Kergomman, veuve en premières noces de messire Elie de Lage, seigneur de la Villenué, et, en secondes noces, de messire Jacques Le Bigot, seigneur de Kergonval ; — de Christophe Mouello, « laboureur de terre », demeurant au village de Saint-Sulan en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont.

B. 2828. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier.)

1671-1751. — Enquête sur l'état du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes en la paroisse de Plœmeur.

— Déclaration et description d'une tenue « vêtue et logée », située au village de Locmalo en la paroisse de Riantec, fournies par honorable homme René Dubois, sieur de la Fontaine, marchand, demeurant en la ville du Port-Louis, à dame Julienne Grignon, dame douairière de Kermassonnet, veuve de messire Guy de Lopriac, seigneur de Kermassonnet, le Rongouet, Poulverne, Coetmadeuc, etc. — Procès relatif au payement d'une rente due à l'église de Saint-Pierre du Port-Louis sur une parcelle de terre située en la dite ville, au lieu appelé Coz-Liorzo. — Contrat de vente de l'état et office de notaire royal héréditaire en la sénéchaussée d'Hennebont vacant par suite du décès de maître Gilles Marquer, sieur du Glas; vendeurs : Anne Le Gouvello, écuyer, sieur de Rosmeno, mari de dame Marie-Perrine Marquer, fille dudit Gilles, et demoiselle Julienne Furic, sa veuve; acquéreur : maître Jean Le Marhadour. — Réception de maître Pierre de la Haye en l'office de sergent de la prévôté de Kermadio, en la paroisse de Kervignac, appartenant à messire Vincent Beaujouan, conseiller du Roi et maître ordinaire de ses comptes en la Chambre de Bretagne. — Requête adressée au Roi par les habitants du Port-Louis à l'effet d'obtenir l'autorisation de lever des deniers d'octroi sur tous les vins et autres breuvages qui se débiteront en l'enclos de ladite ville et dans ses faubourgs, à raison d'un sou six deniers par pot de vin « hors du crû de la province » et un sou pour pot de vin du crû, huit deniers par pot de cidre et bière, à l'instar des autres communautés de ville. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — au bourg de Riantec; — au Resto en Merlevenez; — en la rue des Capucins à Hennebont; etc.

B. 2829. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1671-1757. — Vente et description des héritages de la succession bénéficiaire de messire Guillaume de la Sauldraye, sieur de Keroman, en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac; aveu d'une maison et d'une pièce de terre situées au village de Kervarh, en la dite trève, rendu par Henri Le Pouézat à messire Jean-Baptiste de Baud, seigneur de Kermain. — Prisages et mesurages au bourg de Riantec. — Réception de maître Jean Le Marhadour en l'office de notaire royal et priseur en la sénéchaussée d'Hennebont. — Baux à ferme : du devoir des Présidiaux; — des issues de ville; — du sou pour pot. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kerjacob en la paroisse de Languidic; — à Locmaria en Nostang; — à Kerros en Plouhinec; — au bourg de Kervignac; etc.

B. 2830. (Liasse.) — 323 pièces, papier.

1672. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Saisie et vente judiciaire de la maison de la Porte-Caric et dépendances s'étendant sur les paroisses de Rédené (Finistère) et de Guidel. — Vente judiciaire des héritages provenant de la succession de noble homme Julien Quatrevaux, sieur de Kermalhuen. — Acte par lequel noble homme René Touzé afferme à Pierre Le Saux et à Yvoune Esvanno, sa femme, une métairie située au bourg de Lochrist, en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont. — Appropriements : au profit de noble homme François de la Pierre, sieur des Salles, conseiller du Roi et receveur des fouages de l'évêché de Vannes, et de demoiselle Thomasse Dondel, sa femme, de treize tenues situées en la paroisse de Guidel et de deux autres tenues situées en la trève de Guiligomar, paroisse d'Arzano (Finistère); — au profit de noble homme Jean Dubois, sieur de Querbescont, avocat à la Cour, d'un emplacement de maison et jardin sur la Grande-Place d'Hennebont; etc.

B. 2831. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 138 pièces, papier.

1672-1758. — Procès : entre très-haute et très-puissante princesse madame Julie-Louise de Rohan, épouse et curatrice honoraire de très-haut et très-puissant prince monseigneur Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, et Thomas-Jean de Mauduit, écuyer, sieur du Coscro, capitaine d'une compagnie à cheval au régiment de Royal-dragons, Paul Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, et consorts, au sujet d'une portion de la lande de Kerrio, en la paroisse de Ploerdut, afféagée par ladite princesse de Guémené à dame Marguerite Fournoir, veuve d'écuyer Bonaventure Le Moine de Kerourin; — entre messire Jean-Baptiste-René du Botdèru, chevalier, seigneur de Querdréo, lieutenant des maréchaux de France, et messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, relativement aux droits prétendus par ce dernier sur le lieu de Bécherel, faubourg de Plouay; aveu du moulin à eau de Bécherel et d'autres biens situés en la paroisse de Plouay, rendu au Roi par dame Renée du Louet, veuve de messire Paul du Botdéru, seigneur de Querdréo, comme tutrice de messire Claude Joseph, chef de nom et d'armes du Botdéru, son fils aîné. — Arrentement et partage noble des héritages dépendant des successions de Pierre Le Gouvello, écuyer, et de dame Anne Marquer, sa femme, sieur et dame des Salles; mesurage et prisage desdits biens. — Inventaires et ventes de meubles après décès.

B. 2832. (Liasse.) — pièces, parchemin ; 358 pièces, papier.

1673-1775. — Descriptions : des héritages dépendant de la succession bénéficiaire de Louis Jubin, écuyer, seigneur de Kerivilly ; lesdits biens situés dans les paroisses de Plœmeur, Lesbins, trève de Gestel, Guidel et Loctudy en l'île de Groix ; — d'une tenue située au village du Kermouello en Kervignac, sous la seigneurie de Kerballay. — Inventaires de meubles après décès : au village du Resto en la paroisse de Merlevenez ; — à Kerzerf en Riantec ; — à Hennebont, chez noble homme Sébastien Baellec, sieur de Kerleshouarne; — au bourg de Brandérion; — à Kerguéro en Locoal ; — au Port-Louis; — à Lorient en la paroisse de Plœmeur ; — à Locadour en Kervignac ; — à Saint-Thomin en Nostang; — à Saint-Jean en Languidic ; etc.

B. 2833. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1674. — Prisage et mesurage des droits édificiers d'une moitié de deux tenues situées au village de Kernours en la paroisse de Kervignac, sous les seigneuries de Kerguyo et de Kerouallan. — Bail à convenant et domaine congéable d'une tenue « vêtue, logée et herbergée », située au village de Lopriac en Kervignac, concédé par maître Vincent Beaujouan, seigneur de Kermadio, Kerrio, le Parc, Kergantel, le Ménézic, Kerleau, etc., conseiller du Roi et maître ordinaire de ses comptes en Bretagne, à Jeanne Daniel, veuve de Guillaume Jubin. — Inventaires de meubles après décès : au village de Lézeval en Merlevenez ; — à la métairie noble de Kerbervet en Quistinic ; — au bourg de Riantec ; — en la rue du Pourhallec, à Hennebont ; — au bourg de Brandérion; — à Talhouet en Kervignac ; — à Locmaria en Nostang, etc.

B. 2834. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 303 pièces, papier.

1674-1714. — Contrat de mariage entre noble homme Jacques Eudo, sieur de Kerdrou, et demoiselle Briande Guiardet, veuve de noble homme Jacques Le Venier, sieur de Bréhigair. — Requête adressée à la communauté de ville d'Hennebont par haute et puissante dame Mathurine de Baud, dame marquise et présidente de Brie, à l'effet d'obtenir le consentement de ladite communauté pour la fondation qu'elle se proposait de faire à Hennebont d'une maison de filles de Notre-Dame de la Charité, chargées de recevoir et de ramener dans la bonne voie les filles et femmes débauchées. — Réception de maître Jean Raguideau en l'office de procureur fiscal de la juridiction de la principauté de Guémené.

B. 2835. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 295 pièces, papier.

1675-1726. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Prisage et mesurage, afin de partage, des biens dépendant de la succession de Pierre de la Garenne, sieur de Kerolivier, et s'étendant en la paroisse de Trégourez au diocèse de Cornouaille (Finistère). — Baux à ferme des devoirs des issues de ville et des Présidiaux à Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont ; — au village de Locmalo en la paroisse de Riantec ; — au Névédic en Quistinic ; — à Kergoz en Nostang ; — au bourg de Brandérion ; — en la ville du Port-Louis ; — chez demoiselle Louise Dondel, femme de noble homme Jean Bréart, sieur de Boisanger.

B. 2836. (Liasse.) — 266 pièces, papier.

1676. — Vente de la terre et seigneurie de Kernivinen, située en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont ; vendeur : messire Charles de Kermeno, seigneur de Camezon ; acquéreur : messire Mathurin de Stanchingant, seigneur de Sconhel. — Inventaires de meubles après décès : au village de la Villeneuve en la paroisse de Plœmeur ; — en la rue du Vicariat à Hennebont ; — à Kerbel en Riantec ; — à Kervignio en Guidel.

B. 2837. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1676-1677. — Procès-verbal de l'état de l'église paroissiale de Quéven et des écussons placés à la maîtresse-vitre de cette église. — Prisage et mesurage d'une portion de tenue « par dehors » située aux appartenances du bourg de Merlevenez, à domaine congéable sous le seigneur de Saint-Georges. — Acte par lequel Thomas Dondel, écuyer, sieur de Brangolo, et François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, vendent à Guillemette Scolan les droits édificiers leur appartenant sur la prée noble de Lizivy, située aux appartenances de Kerlin en la paroisse de Plœmeur, et dépendant des seigneuries du Faouëdic et de Lizivy sous le fief de la Rochemoisan. — Prisage et mesurage, afin de partage, d'une tenue située au village du Faouet-Bodory en la paroisse de Languidic. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kerroch en

Saint-Caradec Hennebont ; — à Locmiquélic en Riantec ; — au bourg de Brandérion ; — au faubourg de la Rue-Neuve d'Hennebont ; etc.

B. 2838. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1677. — Requête adressée à la sénéchaussée d'Hennebont par dame Julienne Grignon, veuve de messire Guy de Lopriac, seigneur de Kermassonnet, le Rongoët et autres lieux, conseiller en la Cour, à l'effet d'obtenir l'autorisation de poursuivre plusieurs habitants de la paroisse de Languidic qui dépeuplaient le colombier de sa terre de Poulvern. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kerfol en la paroisse de Cléguer ; — à Kerdurot en Guidel ; —au manoir de la Porte-Caric en la paroisse de Rédené (Finistère) ; — à Kerdroual en Plœmeur ; — à Kerprat en Locoal ; — en la ville du Port-Louis ; etc.

B. 2839. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1677-1741. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Prisages et mesurages des droits édificiers de tennes situées : au village de Kerguellec en la paroisse de Kervignac ; — à Saint-Sterlin et au Gauquis, en la même paroisse. — Inventaires de meubles après décès : au Bourg-Neuf à Hennebont ; — à Brambilliec en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis ; — au Gouart en Nostang ; — à Kerouzin en Plouhinec.

B. 2840. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1678. — Compte en charge et décharge rendu par Julien Monnier, maître cordonnier, ci-devant « abbé » de la frairie de Saint-Crespin desservie en l'église Notre-Dame de Paradis à Hennebont. — Prisage et mesurage des maisons, droits édificiers et réparatoires, « stus », attraits et engrais de tout le village de Kercasser situé en la paroisse de Caudan, possédé à titre de domaine congéable sous la « sieurie » de Kernivinen-Couettro. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au bourg de Guidel ; — à Saint-Symphorien en Nostang ; — au Manétro en Kervignac.

B. 2841. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 152 pièces, papier.

1678-1722. — Descriptions : d'une tenue située au village du Petit-Moustoir en la paroisse de Meslan, à domaine congéable sous dame Catherine Pégasse, dame de Kerembiguet ; — d'une tenue appelée anciennement la tenue du Bail, au village de Kerhern en Inzinzac, à domaine congéable sous messire Sébastien de Robien, chevalier, seigneur dudit lieu, de Kerivallan, de Perros, etc. ; — d'une tenue située au village de Kerlin-Sachoy en Plœmeur, à domaine congéable sous noble homme Jacques Eudo, sieur de Kerroman. — Bannie d'appropriement de la terre de Kercadic, en la paroisse de Languidic, au profit de dame Françoise Dondel, femme de Nicolas Ameline, écuyer, sieur de Noizement ; ladite terre dépendant de la succession bénéficiaire de Guillaume Dondel, écuyer, sieur de Keruzuel, père de ladite Françoise. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Merlevenez ; — au château de Pontcallec en la paroisse de Berné ; — au village de Kerblay en Plœmeur; etc. — Inventaire et prisage des biens meubles, argenteries « en œuvre », perles, bagues, joyaux et autres joailleries qui appartiennent à haute et puissante dame Bonne-Louise Le Voyer, femme de haut et puissant messire Charles-René de Guer, chevalier, seigneur marquis de Pontcallec, comte de la Porte-Neuve, vicomte de Tronchâteau, etc.

B. 2842. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 183 pièces, papier.

1679. — Prisage et mesurage des droits édificiers du village de Pratlédan en la paroisse de Quéven. — Bail judiciaire des revenus du manoir noble et dépendances de Kerfrezec dans les paroisses de Plouhinec, Locoal-Hennebont et ville du Port-Louis. — Déclaration de Bertrand Le Gouvello, écuyer, sieur de Kersivien, procureur du Roi à Hennebont, de n'avoir aucun moyen d'opposition à l'entérinement des lettres-patentes du mois de juillet 1677, relatives à l'union du fief de la terre et seigneurie de Tronchâteau au marquisat de Pontcallec. — Description d'une tenue située au village de Kerguellec en la paroisse de Kervignac, à domaine congéable sous les enfants mineurs de messire François de Broel et de dame Anne de Rohan, seigneur et dame de Lanigry. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont ; — au village du Distro en la paroisse de Riantec ; — à Sterville, à Kervassal et à Locmiquélic, en la même paroisse.

B. 2843. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 174 pièces, papier.

1679-1757. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Aveux, descriptions et déclarations : d'une tenue située au village de Kervotir en la paroisse de Caudan, possédée, à titre de convenant

et domaine congéable, par Yves Le Bronnec, laboureur, et Perrine Esvanno, sa femme, sous messire René de Lage, seigneur de la Villemyé, Kerustantin, Kergommo et autres lieux ; — de tout le village de Kermabeven en la paroisse de Meslan, possédé, à titre de domaine congéable, par honorable homme Jean de Picardat sous haute et puissante princesse madame Anne de Rohan, duchesse douairière de Montbazon, propriétaire des seigneuries de la Rochemoisan, Tréfaven et Querrien, Fiefs-de-Léon et vicomté de Plouhinec ; — de trois tenues situées au village de Kerviniou en Plœmeur, possédées, à titre de féage, par Jean Le Lain et consorts sous messire Tanguy Jourdain, seigneur du Couëdor, à cause de sa terre et seigneurie de Chefdubois audit Plœmeur. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez noble et discret missire Armel Alleno, ancien vicaire perpétuel à Hennebont, décédé en la maison noble du Bouëtiez, en la paroisse de Saint-Gilles ; — au village de Tréauray en Languidic ; — à Kerbaul en Nostang ; — à Kerouzin en Plouhinec ; — à Trévidel en Kervignac ; etc.

B. 2844. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 158 pièces, papier.

1680. Inventaires de meubles après décès à Hennebont. — Marché conclu entre Maurice Le Sauveur, sculpteur, demeurant à Hennebont, et les religieux carmes de Sainte-Anne d'Auray, pour la construction d'un tabernacle à placer à l'autel de la Vierge en l'église de Sainte-Anne. — Prisages et mesurages : des droits édificiers d'une tenue située au village de Kermouel en la paroisse de Brandérion ; — de maisons et jardins sis en la Rue-Neuve d'Hennebont. — Réceptions : de maître Julien Lorant en qualité de chirurgien en la ville et sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Jean Kerléro, sieur de Rosbo, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du marquisat du Pontcallec. — Mémoires d'apothicaire pour la famille Bréart de Boisanger. — Aveu de terres situées aux appartenances des villages de Kervarlay, Kerhulhué, Kerbasquin, le Magouer, en la paroisse de Plouhinec, rendu par Pierre Le Caizre et consorts à haute et puissante princesse madame Anne de Rohan, princesse du Guémené, duchesse douairière de Montbazon, veuve de haut et puissant prince monseigneur Louis de Rohan, prince du Guémené, pair et grand-veneur de France, seigneur de la Rochemoisan, Fiefs-de-Léon et vicomté de Plouhinec.

B. 2845. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1680-1687. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Inventaires de meubles après décès au village de Rosguillou en la paroisse de Meslan ; — à Kerbaul en Nostang ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au Bodory et à Kergonan en Languidic.

B. 2846. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 170 pièces, papier.

1681. — Réceptions ; de maître Alain Laigneau, sieur de la Villeneuve, en l'office de procureur-fiscal de la baronnie de la Forêt ; — de maître Jean Trémaudan, avocat en la Cour, en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de la Sauldraye ; — de maître Antoine Riou en l'office du procureur-fiscal de la juridiction de Persquen ; — de maître François Bertin en l'office de procureur en la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : au manoir de Kerlain en la paroisse de Priziac ; — à Kermoisan en Quistinic ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Kernascléden, trève de Saint Caradec-Trégomel ; — au bourg de Berné ; — à Restregan en Saint-Tugdual ; — au bourg de Cléguer ; — à Kervinio en Plœmeur ; — à la Grange en Saint-Gilles-Hennebont ; — à Lizourden en Plouhinec ; — à Saint-Sterlin en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis ; etc.

B. 2847. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 133 pièces, papier.

1681-1682. — Requête adressée aux juges de la sénéchaussée d'Hennebont par Pierre Bernard, procureur-terrien de la paroisse de Saint-Caradec-Trégomel, à l'effet d'obtenir l'autorisation de contraindre plusieurs des paroissiens qui refusaient de faire leurs corvées pour la reconstruction de l'église. — Prisage, à fin de partage, de la métairie noble de Kersabiec en la paroisse de Riantec. — Inventaires de meubles après décès, à Hennebont ; — au village du Boisdamour en la paroisse de Riantec ; — à Kermorvan en Merlevenez ; — au presbytère de Languidic ; — à Saint-Thomin en Nostang ; — à Kerdaniel et à Kerguizec en Plouhinec ; — au lieu noble de Kerjacob en Plouguernevel (Côtes-du-Nord) ; — chez messire Vincent Beaujouan, sieur de Kermadio, décédé à Hennebont ; etc.

B. 2848. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1682. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Apposition de scellés et inventaire de meubles après décès au village de Malvoisin, en la paroisse de Ploerdut. — Admission de Pierre Mauran en qualité de commis à la perception des droits de dépôt et

garde des saisies mobilières dans l'étendue de la juridiction royale d'Hennebont. — Prisages et mesurages des droits édificiers de tenues à domaine congéable situées : au village de Kermainguer en la paroisse de Kervignac, sous la seigneurie de Kermadio ; — à Kermel, en la même paroisse.

B. 2849. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 157 pièces, papier.

1682-1714. — Prisage et mesurage, à fin de partage, de biens situés en la ville du Port-Louis, dépendant de la succession d'honorables gens Pierre Vally et Marie Le Feubvre, sa femme. — Déclaration et dénombrement des terres et seigneuries de Meslan et de Kerlen, fournis au Roi par messire Nicolas-François de Fresnay, chevalier, seigneur baron du Faouet et de Barrégan, Meslan, Kerlen, etc., héritier bénéficiaire de Sébastien de Fresnay, conseiller du Roi au parlement de Bretagne, seigneur desdites terres. — Prisage et mesurage des droits édificiers d'une portion de tenue située au village de Locohiarne en la paroisse de Kervignac, à domaine congéable sous le seigneur de Saint-Georges, à cause de sa terre de la Villeneuve. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez noble homme Julien Audouin, sieur de Kerentrech ; — à Hennebont ; — au Port-Louis.

B. 2850. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1683. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Kergoton en Inguiniel ; — à Kerorben, au Porzo, à Kerballay, à Lotuen, à Locmaria et à Kermainguy en Kervignac ; — à Kerros, à Lésourden, à Keraron et à Kerdaniel en Plouhinec ; — en la ville du Port-Louis ; — à Kerihuel-er-morch en Lanvaudan ; — à Kervinio et à Kerdiret en Plœmeur.

B. 2851. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 182 pièces, papier.

1683-1784. — Déclaration et dénombrement des manoirs, terres et seigneuries de la baronnie de la Forêt, Kerbervet et Sébrevet, fournis au Roi, pour la confection du papier terrier, par messire Henri, chef de nom et armes, comte de Maillé et de la Marche, chevalier, seigneur marquis de Carman et baron de ladite baronnie de la Forêt. — Prisage et mesurage des droits édificiers : d'une portion de tenue située au village de Lézervin en la paroisse de Nostang, à domaine congéable sous la seigneurie du Palevart ; — d'une maison située au faubourg d'Hennebont. — Inventaire de meubles après décès : à Hennebont ; — à Stervin en Riantec ; — à Boquenolo en Languidic ; — à Kerguérezen en Meslan ; — au Cosquer en Nostang ; — au Rouzeau en Guidel ; etc.

B. 2852. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1684. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Kergavallan et de Sach-Quéven en la paroisse de Quéven ; — au Moustoir en Locoal-Hennebont ; — à Loyan et à Kerivilly en Plœmeur ; — au Moustoir en Kervignac ; — à Caudal, à Kerbourden et à Couetizet en Inguiniel ; — à Kervégant et à Bécherel en Plouay ; — au Port-Louis en Riantec ; etc.

B. 2853. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 140 pièces, papier.

1684-1685. — Prisages et mesurages des droits édificiers de tenues situées : au village de Trévelsun en la paroisse de Merlevenez ; — au village de Talhouet en Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village du Reste en Priziac ; — au Nezerch en Quistinic ; — au Sal, au Boisdamour, à Kerbel, à Kerderff-Izel, à Locmiquélic, à Locmalo et à Kerverne en Riantec ; — à Penhouet, à Kermorvan et à Kerallan en Merlevenez ; — au Porzo et au Quenquis en Kervignac ; — au Poulpris en Plouhinec ; — à Kergonnan, à Trébihan, à Saint-Jean et à Saint-Étienne en Languidic ; — à Kerbaul et à Saint-Thomin en Nostang ; — à Kerlérian en Bubry ; — en la ville d'Hennebont, chez dame Jeanne Darasen, dame de Kerleshouarne ; etc.

B. 2854. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1685. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au faubourg de Bécherel, paroisse de Plouay ; — à Kerenroué en Cléguer ; — à Couétizet en Inguiniel ; — à Kerguélavant en Locoal-Hennebont ; — à Kervinio en Plœmeur ; — à Restergant en Saint-Tugdual ; — à Locadour en Kervignac ; — au Port-Louis en Riantec ; etc.

B. 2855. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier

1685-1746. — Prisages et mesurages : de pièces de terre situées au village de Quelvennec en la paroisse de Lignol ; — des droits édificiers d'une tenue située au village de Rohabon en Kervignac ; — de trois prés sis aux appar-

tenances du village de Rosterh en Plouray; — de la tenue de Creisquer située au village de Kerbannallec en Inzinzac; — d'une tenue sise au Hirgair en Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Saint-Quion en Quistinic; — au Bois-de-Kerlain en Priziac; — en la ville d'Hennebont; — à Locmalo en Riantec; — au bourg de Merlevenez; — au bourg de Brandérion; — au bourg de Meslan; — à Kerrio en Nostang; — à Kerguisec en Plouhinec; etc.

B. 2856. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1686. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Monitoire de l'évêque de Vannes relativement aux dommages causés par certains malfaiteurs dans les bois dépendant du manoir de Toullelan en la paroisse de Riantec. — Inventaires de meubles après décès : au village de Kerascouet en la paroisse de Languidic; — au bourg de Meslan; — à Kerdo, au Reste et à la Magdeleine en Nostang; — à Kerourgant en Plouray; — à Gavre, à Manéguen, à Magouérec, à Kerfaut et à Béringue en Plouhinec; — à Kergamenan en Kervignac; etc.

B. 2857. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 142 pièces, papier.

1686-1728. — Procès-verbal de l'état du pont à mer d'Hennebont. — Contrat pour l'admission au nombre des religieuses de l'abbaye de la Joie de demoiselle Louise-Marie de Beauvais, fille de messire Guillaume de Beauvais, conseiller au parlement de Paris, et de dame Marie Bonnart, femme en secondes noces de messire René de Montigny, chevalier, comte dudit lieu, demeurant au château du Crannic en la paroisse de Theix. — Réception de maître Jean Philippe aux charges de concierge des prisons royales annexées d'Hennebont et de sergent de la prévôté du Val. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Locunollay en la paroisse de Quistinic; — au Richelour en Priziac; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — à Saint-Léon en Riantec; — au bourg de Merlevenez; — au Ganquis en Kervignac; etc.

B. 2858. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 244 pièces, papier.

1687. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont; — au bourg d'Inguiniel; — à Kerouzerch en Locoal-Hennebont; — au moulin de Ty-Henri et à Kerbillizic en Plouay; — à Kerbrehoueste et à Penhouet en Plœmeur; — au bourg de Cléguer; — au Magouéro en Plouhinec; — au Port-Louis en Riantec; — à Branbilliec, à Lotuen, à Saint-Sterlin, à Kermenec et au Moustoir en Kervignac; — en la maison noble du Bouëtiez en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont, après le décès de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu; etc.

B. 2859. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 150 pièces, papier.

1687. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Prisages et mesurages : d'une tenue située au village de Branbilliec en la paroisse de Kervignac; — d'une tenue sise au village du Resto en Caudan. — Ordonnance de police de la sénéchaussée d'Hennebont par laquelle il est défendu à tous les vassaux et sujets du domaine royal de la ville d'Hennebont de faire cuire leur pain ailleurs qu'au four du Roi; aux boulangers de la Vieille-Ville, de Lochrist ou autres lieux circonvoisins de vendre du pain à Hennebont à d'autres jours qu'aux jours de foires et de marchés. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Kermoisan en Quistinic; — à Kerrous en Merlevenez; — en la ville d'Hennebont; — à Kerderff en Riantec; — à Kerantalme en Bubry; — à Breloch en Languidic; — au presbytère de Locmalo; — au Magouéro en Nostang; — à Kerfourcher en Plouhinec; — à Keranroué en Lanvaudan; — au château de Saint-Georges en la paroisse de Nostang, après le décès de messire Hyacinthe de Cosnoal, chevalier, seigneur de Saint-Georges, Kermérien, la Villeneuve et autres lieux.

B. 2860. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1688-1725. — Vente de la terre et baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet, avec les dépendances, pour la somme de 125,000 livres; vendeur : messire Henri comte de Maillé et de la Marche, chevalier, seigneur marquis de Carman; acquéreur : François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France; — procès à cette occasion; — oppositions des créanciers dudit marquis de Carman, entre autres de messire Charles-François de la Rivière, chevalier, seigneur marquis dudit lieu. — Inventaire de meubles après décès au village de Kergatouarne en la paroisse de Merlevenez.

B. 2861. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1689-1717. — Procès-verbal des troubles occasionnés au bourg de Kervignac par l'inhumation dans l'église paroissiale de la femme d'un cordier du village de Kerarff. — Inventaire des biens meubles trouvés après le décès de Julien Caignart, écuyer, sieur de Brangolo. — Mesurage, prisage et arrentement, pour parvenir au partage et division en six loties égales, des héritages et immeubles des successions de nobles gens Julien Cadic et Louise Bellondeau, sa femme, sieur et dame de Kerdaniel. — Baux à ferme : des métairies nobles du Poullaou et de Kerberel dépendant de la terre et seigneurie de Chefdubois en la paroisse de Plœmeur; — de la petite métairie du Parc en la paroisse de Nostang.

B. 2862. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 186 pièces, papier.

1690-1789. — Contrat de vente de la moitié de la métairie de Botavel, située en la paroisse de Locminé; vendeur : noble homme Denis Le Pontho, notaire royal à Hennebont; acquéreur : Jeanne Gapaillart, marchande. — Réceptions : de Claude de la Pierre en la charge de commis à la marque des Devoirs à Hennebont; — de Jean Vialette en la profession de maître-apothicaire en la même ville.

B. 2863. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1691. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Mains-levées : en faveur de Jeanne Manné, femme de Nicolas Boullyer, de la succession de missire Barnabé Chopin, prêtre ; — en faveur de missire Julien de la Saudraye, de la succession de demoiselle Catherine-Thérèse des Fontaines, dame de Kerloyon. — Baux à ferme judiciaires : de la terre de Restraudan et dépendances situées en la paroisse de Cléguer; — de la terre et seigneurie de Kerouallan, en la paroisse de Kervignac, tombée en rachat par suite du décès de Jacques Baellec, écuyer, sieur de Locunollay.

B. 2864. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 130 pièces, papier.

1691. — Contrat de mariage entre noble homme Vincent du Coroys et demoiselle Isabelle Le Prado, demeurant tous deux à Lorient en la paroisse de Plœmeur. — Réception de Gilles Nellet en la charge de concierge des geôles et prisons de la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : aux villages de Kerroch et de Keriven en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont.

B. 2865. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1691-1755. — Baux à domaine congéable de terrains situés à Lorient. — Rôle des biens dépendant des successions de noble homme Sébastien Baujouan, sieur de Kermadio, de missire Vincent Baujouan et de demoiselle Jacquette Tourboul. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Kerberen en la paroisse de Riantec ; — à Penhouet en Merlevenez ; — à Saint-Séverin en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Tréauray en Languidic; — à Kericu en Nostang ; — à Lésourden et à Kerdaniel en Plouhinec; — en la Rue-Neuve d'Hennebont; — à Kerguélen en Plœmeur; — en la ville du Port-Louis ; etc.

B. 2866. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1692. — Distribution des deniers de la succession bénéficiaire de demoiselle Marie Allaix. — Prisage et mesurage des droits « édificiers et superficiers » d'une moitié de tenue « logée », située au village de Kerlamberh en la paroisse de Kervignac, à « convenant et domaine congéable » sous la seigneurie de Coëtrivas. — Scellés et inventaires de meubles après décès : au moulin de Béringue en Plouhinec; — au Parc en Nostang; — à Kergallo en Languidic ; — au moulin Maria en Cléguer ; — à Bécherel en Plouay.

B. 2867. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier.

1692-1700. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au bourg de Saint-Caradec-Trégomel; — au village de Kersého en la paroisse de Persquen; — à Kerverne, à Lézeval et à Querviniec en Riantec; — à Saint-Quion en Quistinic ; — à Kerrio en Saint-Caradec-Hennebont; — au faubourg du Bourgneuf d'Hennebont, paroisse de Kervignac ; etc.

B. 2868. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1693. — Inventaire de meubles après décès au village de Penpoul en la paroisse de Ploerdut. — Certification de bannies du contrat de vente des « droits édificiers et réparatoires, stus, attraits et engrais » d'une « tenue vêtue,

logée et herbergée », située au village de Kerdronquis en la paroisse de Caudan. — Vente des héritages d'honorable homme Armand Fournier, du Port-Louis.

B. 2869. (Liasse.) — 163 pièces, papier.

1693. — Bail de la moitié de la terre et baronnie de la Forêt, située en la paroisse de Languidic, de Sébrevet en Lanvaudan et de Kerbrevet en Quistinic, avec les droits de fief en dépendant; ladite terre tombée en rachat par suite du décès de François de la Pierre, écuyer, sieur des Salles. — Réceptions : de Louis Rousseau en qualité de commis et contrôleur des actes de notaires en la ville du Port-Louis; — de Claude André, à l'exercice de l'art de chirurgie à Hennebont, avec pouvoir d'y « ouvrir et tenir boutique avec enseigne et bassins pendants », ainsi que les autres maîtres de ladite ville.

B. 2870. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 132 pièces, papier.

1693-1730. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Nomination des commis pour la régie des devoirs d'impôts et billots dans les bailliages et départements d'Hennebont, Guémené, le Port-Louis et Lorient. — Ordonnance de police réglant le prix du foin, de l'avoine et de la viande qui seront vendus aux gentilshommes de Champagne tenant garnison à Hennebont. — Bail du droit de la marque des chapeaux fabriqués à Hennebont. — Acte par lequel messire David de Cléguennec, chevalier, seigneur de Meslien, vend deux cent cinquante pieds d'arbres, chênes, frênes et ormeaux, à Hervé Cormier, marchand, fournisseur de bois pour l'arsenal des vaisseaux du Roi, à Lorient. — Établissement d'un service de messagerie d'Hennebont au Port-Louis. — Réceptions : de maître Jacques Nicou en qualité de commis visiteur des tabacs au bureau du Port-Louis et dans toute l'étendue du ressort de la juridiction d'Hennebont; — de maître Jean-François Guerric, sieur du Rullan, en l'office de notaire et procureur de la principauté de Guémené. — Inventaires de meubles après décès : au bourg de Saint-Caradec-Hennebont; — en la ville close d'Hennebont et en la Rue-Neuve de la même ville; — au village de Lézeval en la paroisse de Riantec; — à Locjean en Kervignac; — au bourg de Saint-Maurice en Inguiniel; — en la ville du Port-Louis.

B. 2871. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 142 pièces, papier.

1694. — Bail judiciaire d'un moulin à vent situé dans l'enclos de la ville du Port-Louis. — Extrait des délibérations de la communauté de ville d'Hennebont : nomination de noble homme Louis Boutouillic, sieur du Palevart, en qualité de syndic de la ville en remplacement de feu noble homme Charles Bausse, sieur de la Baronnière. — Réceptions : de maître Louis Corbel en la fonction de sergent de la principauté de Guémené, — de maître Olivier Rouxel, sieur du Roscouet, en l'office de sénéchal de la juridiction de Saint-Nouan et de Kernivinen; — de maître René Dumesnil, en la charge de commissaire des rôles, des tailles et autres impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, dans l'étendue de la ville de Guémené et des paroisses de Locmalo, Silfiac et Perret, sa trève, Séglien, Meslan, Persquen, Berné, Langoëlan, Lignol, Plélauff, Ploerdut, Lescouet, Inguiniel, Mellionnec, Bubry, Plouray, Saint-Tugdual, Le Croisty, Priziac et Saint-Caradec-Trégomel; — de maître Louis Rousseau, en l'office de sergent royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Claude Cormasson, en l'exercice de la chirurgie dans tout le ressort d'Hennebont.

B. 2872. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 109 pièces, papier.

1694-1741. — Procédure criminelle relativement à l'incendie d'une maison sise au village de Saint-Jean en la paroisse de Languidic. — Réceptions : de maître Jean Malherbe, notaire royal, en l'office de procureur contrôleur des taxes des dépens de la cour d'Hennebont; — de maître Hyacinthe Halbout, procureur, en la charge de commissaire des rôles des tailles et autres impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, des paroisses de Saint-Gilles-Hennebont, Brandérion, Nostang, Languidic, Quistinic, Inzinzac et sa trève Penquesten, Lanvaudan et sa trève Calan, Saint-Caradec-Hennebont, Caudan, Plœmeur, Groix, Riantec et sa trève le Port-Louis, Plouhinec, Merlevenez et Kervignac. — Inventaires de meubles après décès : au château de Saint-Georges, en Nostang, chez feu dame Françoise Ermar, dame douairière de Saint-Georges, veuve de messire Hyacinthe de Cosnoal; — à Kerbrevel en Plouhinec; — à Mané-Goulerne en Kervignac; etc.

B. 2873. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1695. — Mémoire relatif à la geôle d'Hennebont. — Bail judiciaire des terres de la Sauldraye en Guidel et de la Villeneuve en Quistinic. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de la Vieille-Sauldraye en la paroisse de Guidel; — au moulin de la Forêt, au Faouet-Bodory, à Gouasenigen, à Coetmegan et à Kernun en Languidic; — à Saint-Thomin, à Lézevin, à Talhouet,

à Lestrohan et à Nestadio en Nostang ; — à Locadour, à Poulvernic, au Clouestro, au Ganquis, au Porzo et à Saint-Sterlin en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 2874. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 156 pièces, papier.

1695-1722. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications ; etc. — Admission de Claude Cormasson, maître-chirurgien-juré d'Hennebont, en qualité de chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette ville. — Bail à ferme judiciaire d'un quart de la métairie de Keriouay en la paroisse de Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au moulin de la Villeneuve en Quistinic ; — au village de Saint-Maurice en Inguiniel ; — à Melouan en Saint-Caradec-Trégomel ; — en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerleho et à Keroustin en Riantec ; — à Kervallan et à Kersach en Merlevenez ; — au presbytère de Brandérion ; — au Gastonnet en Lanvaudan ; — à Kerguellen et à Penhouet en Plœmeur ; — à Mané-Hellec en Locoal-Hennebont ; — au château du Pontcallec, en Berné, chez feu messire Charles-René de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec ; etc.

B. 2875. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1696. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réception de Claude André en l'office d'huissier-audiencier de la cour d'Hennebont. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : à la métairie noble de Kermassonnet, en la paroisse de Kervignac ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — aux villages du Guerno et de Kerzine, en Plouhinec. — Aveu d'une tenue à domaine congéable, située au village de Kervoter en Caudan, sous messire François-Isaac de Broël, chevalier, seigneur de Lanigry et de Trémelo.

B. 2876. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 124 pièces, papier.

1696-1722. — Procès entre noble homme Anne-Clément Robin, sieur de Kernombre, afféagiste des landes de Plœmeur, appartenant au seigneur prince de Guémené, et Joseph Rio et consorts, relativement à la propriété d'une parcelle de lande voisine du bourg de Plœmeur. — Inventaires de meubles après décès : — en la Rue-Neuve, à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — aux villages de Kerderff et de Branroh en Riantec ; — au bourg de Saint-Caradec-Trégomel. — Réceptions : de maître Jean Le Moenne, en la charge de priseur et arpenteur en la cour et ressort d'Hennebont ; — de maître Jean Moigno, en l'office d'expert-juré au même siége ; — de maître François Kersal, en qualité d'huissier-audiencier.

B. 2877. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 162 pièces, papier.

1697. — Réceptions : de Jacques Riquel, directeur des postes de la ville du Port-Louis, aux charges de jaugeur de futailles et de juré-mesureur royal de grains dans la ville et département du Port-Louis ; — de maître Vincent Yvon, « général et d'armes » du siége d'Hennebont, en l'office de juré-priseur vendeur de meubles ; — de Pierre de Lissalde, en qualité de pharmacien et apothicaire en la ville du Port-Louis. — Bail judiciaire des revenus d'une tenue située au village du Couëdic-Izel, en la trève de Penquesten, paroisse d'Inzinzac. — Acte par lequel messire Pierre Dondel, seigneur de Keranguen, le Faouëdic, etc., président et sénéchal au présidial de Vannes, vend, à titre de cens et rente féagère, à Ambroise Le Cam, charpentier, un canton dans la lande du Faouëdic, en la paroisse de Plœmeur, près de l'enclos de la corderie du port de Lorient.

B. 2878. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

1697-1754. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Procès entre Jean Fichant et Geneviève Marguerite, sa femme, d'une part, demoiselle Marguerite Sayé, veuve de Joseph Vingerdenerf, femme en secondes noces de Louis Rouxel, d'autre part, au sujet de la propriété du terrain d'une venelle située en la ville de Lorient, à prendre depuis la rue Condé jusqu'à la mer. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au village de Kerbéren, en la paroisse de Riantec ; — en la ville du Port-Louis.

B. 2879. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1698. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Requête adressée à la sénéchaussée d'Hennebont par maître Joseph Pihan, sieur de Keruhel, conseiller du Roi et son médecin entretenu à Hennebont, Georges Ribot, sieur du Pâty, et Jean Le Hoc, chirurgiens-jurés audit Hennebont, à l'effet d'être payés de leurs honoraires pour la visite et l'ouverture du cadavre de messire Joachim du Pérenno, chevalier, seigneur de Penverne. — Réceptions : de maître Christophe Pitouays,

sieur de Kervégant, en la charge de procureur au siége d'Hennebont; — de Nicolas Colomb, en l'office de juré-priseur vendeur de biens meubles; — de maître Maurice Jaffrézo, en qualité de procureur et notaire du marquisat du Pontcallec.

B. 2880. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 240 pièces, papier.

1698-1734. — Réception de Guy Grillemont, en qualité de commis pour la conservation de la ferme du tabac dans l'étendue de la juridiction d'Hennebont. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Kerhotonnec, en la paroisse de Bubry; — au bourg de Languidic; — à Kerbiller en Nostang; — au Bourg-Neuf d'Hennebont, paroisse de Kervignac; — au Port-Louis, paroisse de Riantec; — au bourg de Lochrist en Saint-Gilles-Hennebont; — à Prat-Lédan en Quéven; — à la Villeneuve en Guidel; — au Liorzo en Lanvaudan; — à Saint-Salvator en Merlevenez; — au manoir de Penverne en Persquen; etc.

B. 2881. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 151 pièces, papier.

1699. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Main-levée, au profit de messire Germain-Joseph de Talhouet, chevalier, sieur de la Grationnaye, de la succession de Jeanne Beaujouan, demoiselle de Kergantel. — Déclaration du Roi portant que les greffiers de la province de Bretagne continueront à faire les inventaires et les ventes de biens meubles, comme ils ont fait jusqu'à ce jour. — Baux à ferme : de la dîme féodale de Lézivry, en la paroisse de Plouhinec, dépendant de l'abbaye de la Joie; — de la dîme curiale, appelée communément la dîme de la *Charrette*, en l'île de Groix, appartenant aux prêtres de l'Oratoire de Nantes, recteurs primitifs de ladite île à cause de leur prieuré des Montagnes en Plœmeur.

B. 2882. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 126 pièces, papier.

1699-1758. — Descriptions et déclarations « par tenants et aboutissants » d'un terrain situé en la rue du Faouëdic, de la ville de Lorient, paroisse de Saint-Louis, relevant de dame Julienne Le Milloch, dame douairière et communière de feu M. Joseph Le Venier, sieur de Bréhiguaire. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez messire René-François Geffroy, seigneur de la Villeblanche, à la Porte d'En-Bas, à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — aux villages du Stang et de Kerdavy en Riantec; — à Kerhars en Guidel; — à Talverne, à Lézevin, à Kerhouant et à Kersouarne en Nostang; — à Lésivry en Plouhinec; — à Kermadec, à Castello, à Kerlamberch, à Talhouet, à Kerlidec et au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac; — en la ville du Port-Louis; — à Locunolay en Quistinic; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — au Mauéguen en Merlevenez; — à Kergaës et à Keruel-er-Moch en Lanvaudan.

B. 2883. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 176 pièces, papier.

1700-1724. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Procédure criminelle au sujet de l'homicide commis en la personne du sieur de Châlons, écrivain du Roi au port de Lorient. — Procès-verbal des visites faites chez différents marchands de la ville d'Hennebont à l'occasion du droit établi sur les cartes dans tout le royaume. — Bail « à qui pour moins » des réparations à faire au manoir de Kermoualh, en la paroisse de Meslan. — Mesurages et prisages des droits édificiers de tenues situées : au village de Caniquet en Kerviguac; — au bourg dudit Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — en la Rue-Neuve d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au village de Kertalvas en Plouhinec; — au Gonnec en Languidic; etc.

B. 2884. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1702. — Bail à ferme du prieuré de Saint-Michel des Montagnes et dépendances situées dans les paroisses de Plœmeur, Guidel et l'île de Groix. — Extrait d'une ordonnance de Louis XIV concernant les exemptions et priviléges accordés aux officiers, matelots et gens de mer qui auront fait une campagne sur les vaisseaux du Roi ou un voyage de long cours. — Bail des terres et seigneuries de la Saudrage en Guidel et de la Villeneuve en Quistinic, tombées en rachat par suite du décès de dame Louise Cybault, dame de Kerguiset.

B. 2885. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1702-1752. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Bail des réparations des prisons d'Hennebont. — Réception de noble homme Bernard Béard, sieur du Désert, en l'office d'essayeur et contrôleur des ouvrages d'étain de la ville et

faubourg du Port-Louis. — Mesurages et prisages des droits édificiers de tenues situées : au village de Kerannoné en Kervignac, à domaine congéable sous la seigneurie de Kermadio; — à Locadour et à Brambilliec, en la même paroisse de Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont; — aux villages de Kerderff et de Kerner en Riantec; — à Lézevalh en Merlevenez; — à Kerouzarch en Locoal-Hennebont; — à Kervéhennec, à Kerdaniel, à Kerourin et au Passage-Neuf en Plouhinec; etc.

B. 2886. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1703. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie de Penverne, en la paroisse de Persquen. — Réception de Pierre Dutemple en l'office de conseiller du Roi, contrôleur des receveurs des épices, vacations et « sabbatines » de la juridiction d'Hennebont. — Prisage et mesurage des droits édificiers de la moitié d'une maison et jardin situés en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec. — Rôle des rentes et revenus et bail à ferme des héritages dépendant de la succession de Bonaventure Eudo, écuyer, sieur de Kerdrou. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au bourg de Kervignac; — à Keroualler en Languidic; — à Saint-Thomin en Nostang; etc.

B. 2887. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 147 pièces, papier.

1703-1722. — Réception de maître Jean Hervé, notaire et procureur, en l'office de commis et receveur des consignations de la cour d'Hennebont et des juridictions du ressort. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez noble homme Jean Quintaine, sieur de la Billardière, au Bourg-Neuf en Hennebont, paroisse de Kervignac; — aux villages de Kerfaut, de Béringue, de Kerise, de Kerdaniel et de Lanic-er-Goré en Plouhinec; — au Moustoir en Locoal-Hennebont; — en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Kerostin et au Port-Louis en Riantec; etc.

B. 2888. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1704. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Réceptions : de maître François Le Fur en la charge de procureur-fiscal et notaire de la juridiction de la Villeneuve-Quistinic; — de maître Yves Perrier, sieur des Ormeaux, en qualité d'arpenteur royal, priseur et mesureur dans l'étendue de la juridiction de la Saudraye et Guidel; — de Jacques Le Houx, écuyer, en l'office de maire de la ville et communauté d'Hennebont. — Contrat de mariage entre noble homme Louis Dubois, sieur de Poulerveno, et demoiselle Jeanne Depont. — Inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Lottuen et du Porzo en Kervignac; — à Saint-Ernan et au Gouard en Nostang; — au bourg de Saint-Gilles; — à Kervinio en Plœmeur; — à Kerzerch en Locoal-Hennebont; etc.

B. 2889. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 139 pièces, papier.

1704-1728. — Papiers du sieur Belin-Dupont du Port-Louis; correspondances, quittances, marchés concernant les magasins des vivres de la marine au Port-Louis. — Débit fait par les hôteliers et cabaretiers de la ville et faubourgs d'Hennebont pendant les quartiers de juillet et d'octobre 1704, et recettes de l'octroi à raison de 7 livres 10 sous par barrique de vin et de 2 livres 10 sous par barrique de cidre et de bière. — Mesurage et prisage pour arriver au partage des droits immobiliers dépendant de la succession de noble homme Julien Touzé, lesdits droits consistant en maisons sises en la Rue-Neuve, à Hennebont. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au bourg de Merlevenez; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; etc.

B. 2890. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 156 pièces, papier.

1705. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Débit fait par les hôteliers et cabaretiers de la ville et faubourgs d'Hennebont, pendant l'année 1705. — Réception de maître Anne-Clément Robin, en l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez noble homme Jean Dubois, sieur de Kerbescont, à Hennebont, paroisses de Saint-Gilles et de Saint-Caradec; — chez madame de Plœuc du Timeur, abbesse de l'abbaye de la Joie; — au village de Nestadio, en la paroisse de Plouhinec; — à Kergoualler, à la métairie noble de Mané-Erven, à Kerlivio-Melledo et à Coët-Rialan en Languidic; — à Kerbreste, en Guidel; — en la ville du Port-Louis, à Kerhabonnet, à Locmalo, à Kerveniec et à Locmiquélic en Riantec; — à Lestanno, à Kerbléver et à Portanguen en Merlevenez; etc.

B. 2891. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 113 pièces, papier.

1706-1711. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, etc. — Rôles pour la levée des deniers dus au

Roi sur les contribuables à fouage du « général » de la paroisse de Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — au village de Kernallan en Merlevenez; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — à Bieuzent en Bubry; — au moulin de Coetrivas en Kervignac; — à Kerleroux en Plouhinec; — aux manoirs du Terre et du Hanvot en Plœmeur.

B. 2892. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 109 pièces, papier.

1708-1782. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, etc. — Poursuites contre plusieurs particuliers accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. — Aveu rendu à haut et puissant seigneur Jules-Hercule de Rohan, prince de Rohan et de Guémené, duc de Montbazon, pair de France, lieutenant général des armées du Roi, seigneur des fiefs de la Rochemoisan, Tréfaven, Quérien, Lorient, Fiefs-de-Léon, vicomté de Plouhinec et annexes, dépendant de la principauté de Guémené, de droits d'héritages situés au bourg de Plœmeur, provenant de la succession de Marc Kerlan. — Rôles du fouage de la paroisse de Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès: au village de Kerdalvas en Plouhinec; — au Penhaire, à Talhouct et au Crano en Kervignac; — à Botersaint en Languidic; — à la Rue-du-Moulin en Nostang; — au village de Sainte-Hélène en la paroisse de Locoal, fief d'Hennebont; — en la ville du Port-Louis et à Crouachcarnet en Riantec; — au bourg de Merlevenez; — en la rue de la Porte-d'en-Bas, paroisse de Saint-Gilles-Hennebont.

B. 2893. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 152 pièces, papier.

1709-1720. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Sentences de mainlevées: au profit de messire Joseph-Hyacinthe-François de Boislève, chevalier, seigneur comte de Chamballan, etc., conseiller au parlement de Bretagne, et consorts, de la succession de noble et discret messire Jean Le Livec, théologal de Quimper; — au profit de dame Claude-Emmanuelle Geslin de Trémergat, de la succession de son mari, messire François de Laval de Montmorency, chevalier, seigneur de Montbaudry, le Plessis, Ruel et autres lieux. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Locmaria en Nostang; — au bourg de Saint-Gilles; — en la ville du Port-Louis.

B. 2894. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1710. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, bannies, certifications, etc. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec : chez Noël Le Honsec; — chez Pierre Pérusseau; — chez Jacques Ollivier, officier de vaisseau; — chez noble homme François Tuault, fermier général des Devoirs des États; — chez Nicolas Le Cornec; — chez Jean de la Lande; — chez Yves Bertelouze.

B. 2895. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 141 pièces, papier.

1710-1761. — Procès entre le « général » de la paroisse de Languidic et messire Louis Le Gall de Cunfiou, abbé du Palevart, recteur de ladite paroisse et syndic du clergé de l'évêché de Vannes, au sujet de la construction d'un presbytère. — Mesurage et prisage, afin de partage, des droits à titre de cens roturier situés du levant sur la rue du Faouëdic, du couchant sur la rue de Rohan, en la ville de Lorient. — Baux à ferme du moulin à vent des Montagnes, de l'île de Saint-Michel et du passage sur la rivière du Blavet, le tout dépendant du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au village de Coët-Collais en Languidic; — à Kerdaniel et à Kervéhennec en Plouhinec; — à Kerouzerch en Locoal-Hennebont; — à Lézenel, au Diasquer, au Dreff et à Kerbel en Riantec; — à Penhoët en Merlevenez.

B. 2896. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 125 pièces, papier.

1711-1790. — Mesurage et prisage des « édifices, droits réparatoires et stus » d'une portion de tenue située au village de Bot-er-Hosty en la paroisse d'Inguiniel. — Description et déclaration d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Saint-Armel en Plœmeur, fournies à dame Louise Eudo, dame de Frémeur. — Nomination de maître Jean-Joseph de la Marque à l'office de procureur-postulant en la juridiction royale d'Hennebont. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont; — au village du Stanc et au Port-Louis en Riantec; — à Kerlévené en Languidic.

B. 2897. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 156 pièces, papier.

1712-1752. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, etc. — Lettre de monseigneur le comte de Pont-

chartrain, secrétaire d'État de la marine, à M. de Clairambault, datée de Versailles, le 28 septembre 1712, annonçant que le Roi, n'étant pas en état de faire payer à cette époque aux officiers de marine entretenus, aux officiers mariniers, matelots et fournisseurs de la marine ce qui leur était dû, leur avait accordé, à sa requête, une nouvelle surséance pendant trois mois aux poursuites et aux contraintes par corps auxquelles ils pouvaient être exposés en ne payant pas les dettes qu'ils avaient contractées pour leur subsistance et pour le service. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Lotuen et de Kermelin en Kervignac ; — en la ville d'Hennebont; — à Kerner et à Kerderff en Riantec.

B. 2898. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1713. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Riantec. — Bail à ferme des pêcheries de l'abbaye de la Joie. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : chez noble homme Guillaume de la Roche, marchand à Hennebont ; — au bourg de Merlevenez; — à Locmalo et au Port-Louis en Riantec; — en la ville du Guémené; — à Kerlerosse, à Lannic-er-Gorré, à Berringue et à Kercado en Plouhinec; — chez noble homme Jacques Huo, sieur de Kerrio, à Hennebont.

B. 2899. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier.

1713-1780. — Papiers de la succession vacante de dame Marie Fougue, veuve du Quesne, du Port-Louis; correspondances, mémoires, quittances. — Procès entre messire Eugène-Armand de Lescoët, chevalier, seigneur comte du Bochet, d'une part, demoiselle Marguerite Cheneau et demoiselle Louise Moustel, veuve de noble homme Jean Cheneau, d'autre part, au sujet du testament de messire Mathurin de Lescoët, en son vivant comte du Bochet, frère aîné dudit Eugène-Armand.

B. 2900. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1714-1717. — Procédure criminelle contre Jacques Tanguy, accusé du meurtre d'Audouin Dinam. — Mesurage et prisage, afin de revue, des droits édificiers de deux portions de tenue situées aux villages de Kergoff et de Kerhel, en la paroisse du Bubry, sous la seigneurie de Saint-Nouan. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, etc. — Inventaires de meubles après décès : au moulin de Kergourio en Languidic ; — au bourg de Plouhinec ; — au manoir de Kermérien en Saint-Caradec-Trégomel ; — à Locmiquélic, à Boisdamour et à Kerner en Riantec ; — à Lézevalch et à Portanguen en Merlevenez ; — à Hennebont, chez messire Jean-Maurice Geffroy, chevalier, seigneur de Kervégant, conseiller au parlement de Bretagne.

B. 2901. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 101 pièces, papier.

1714-1722. — Procès entre Antoine Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, et dame Charlotte du Vivier, veuve de maître Abel Bolle, receveur des décimes de l'évêché de Vannes, relativement à la propriété de diverses marchandises envoyées dans les mers du Sud. — Procédure criminelle contre Julien Guillemot, soldat, accusé de vols. — Procès entre noble homme François Pitouays, sieur de Kerascouet, et dame Jacquette Belenfant, veuve de Marc de Cosnoal, écuyer, sieur du Cartier, au sujet des revenus des halles de la boucherie d'Hennebont.

B. 2902. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1715-1724. — Requêtes, plaintes, informations, enquêtes, etc. — Procès entre messire Chrysogone-Clément de Guer, chevalier, seigneur marquis du Pontcallec, et maître Jean Kerléro, sieur de Rosbo, notaire de la juridiction dudit Pontcallec, au sujet des constructions élevées par ce dernier sur la place publique du bourg de Plouay. — Conditions et clauses du bail général de la principauté de Guémené, Pontscorff, Lorient, Corlay et dépendances. — Inventaires de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, chez dame Jeanne-Renée de Berthélemy, dame du Rodon ; — au village de Kergonan en la paroisse de Languidic, chez Jean Le Loher.

B. 2903. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1716. — Réceptions : de maître Jérôme Guesdon en l'office de greffier des experts de la cour d'Hennebont; — de maître Joseph Lesper en la charge de juge civil et criminel de la juridiction de la Villeneuve-Quistinic. — Baux judiciaires : des fours banaux d'Hennebont; — de la terre de Meslan et d'une partie de celle de Kerlain, tombées en rachat par suite du décès de messire Nicolas-François de Fresnay, chevalier, seigneur du Faouet. — Procès-verbaux de contravention dans le commerce du tabac. — Procédures pour injures, mauvais traitements, vols, etc. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont; — aux villages de Saint-Jean, Talbouët-Bodory, Kerguénel, Rester-Mouel, Coëtcollay et Peulen en Languidic ; — à Treiz-

Hervé en Plouhinec; — à Keraudran et au Moustoir en Locoal-Hennebont; — à Saint-Salvator, à Persouel, à Lestanno et à Trévelzun en Merlevenez; — à Locmalo, à Stervel, à Lézevel et à Saint-Zunan en Riantec.

B. 2904. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 136 pièces, papier.

1710-1745. — Réception de Pierre Fougue, en qualité de receveur des droits d'entrée sur les boissons dans la ville du Port-Louis. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens dépendant des successions de Jean Caudalch et de Perrine Le Gulludec, sa femme; lesdits biens consistant en une maison située sur la place de Saint-Pierre, en la ville du Port-Louis, et trois tenues situées au village de Saint-Diel, en la paroisse de Riantec. — Procédures criminelles : contre Jean Kerserho, accusé de plusieurs vols et attaques sur les grands chemins; — contre le sieur Merle, capitaine d'armes d'une compagnie franche de la marine, et Antoine Réveillon dit Picard, accusés du meurtre de René Le Corre, sieur du Pouldu, receveur des Devoirs. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont; — au Port-Louis, chez messire François Sochet de Partenay, chevalier, seigneur de Ferville, commandant la marine audit Port-Louis.

B. 2905. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1717. — Procès-verbal des armoiries qui se trouvent à la maîtresse-vitre de l'église paroissiale de Plouay. — Rôles des fouages de la paroisse de Kervignac. — Réceptions : de François Le Mezec, à l'emploi de commis dans la brigade ambulante de la ferme du tabac, au département du Faouet; — de Jean-Hyacinthe Blouet, en l'exercice de la profession d'orfèvre à Hennebont; — de maître Jérôme-Joseph Le Corre, sieur du Roscouet, en l'office de sénéchal de la principauté de Guémené; — de maître François Dilhuit, en la charge de procureur-fiscal de la même principauté; — de maître Toussaint Le Guilloux, en l'office de procureur à la sénéchaussée d'Hennebont. — Bail judiciaire de tous les droits et devoirs que Mgr le duc de Mazarin a la faculté de percevoir dans la ville et faubourgs du Port-Louis sur les vins, cidres et autres boissous qui s'y débitent. — Procédures pour cause d'injures, mauvais traitements, subornations. — Inventaires de meubles après décès : à Keroustin, à Gavre, au Distro, à Locmiquélic et à Boisdamour en Riantec; — à Kervenan, Saint-Salvator, Kerpléver et Kergatouarne en Merlevenez; — à Coët-Riallan en Languidic; — au Guerno et à Kerfourcher en Plouhinec; — à Penqueriel et au Moustoir en Locoal-Hennebont; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Pratmérien en Persquen; — en la ville du Port-Louis, chez M. Desgraviers, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi, commandant au gouvernement dudit Port-Louis.

B. 2906. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 126 pièces, papier.

1717-1784. — Procès entre messire Jacques de Kerpaën, seigneur de Kersallo et de Kerousseau, et le « général » des paroissiens de Quéven, au sujet du fouage et des contributions roturières auxquelles était imposé le lieu et manoir noble de Kerlédanet; production d'anciens baux à domaine congéable et d'une déclaration dudit lieu, de rôles de fouage et d'un état des maisons nobles de ladite paroisse. — Réceptions de commis à la recette des Devoirs des États de Bretagne; « répétitions » pour fraudes et violences exercées contre leurs personnes. — Procédure criminelle, à la requête du procureur du Roi de la sénéchaussée d'Hennebont, contre les auteurs et complices des vols et mauvais traitements subis par Nicolas Sevin, dit Blondin, soldat de la marine.

B. 2907. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 153 pièces, papier.

1718. — Procès entre Bernard Chardon, hôte de l'auberge du Chapeau-Rouge, à Hennebont, et messire Clément Le Gouvello, sieur de Kersivien, pour cause d'injures et de mauvais traitements exercés par celui-ci contre le premier. — Réceptions : de maître Yves Caris, en l'office de sénéchal et seul juge des juridictions de la Vigne et de Spinefort; — de François Guillermain, aux fonctions de commis à la marque des ouvrages d'orfévrerie en la ville d'Hennebont; — de maître Claude Le Louarne, sieur de Quermedo, avocat en la Cour, en la charge de sénéchal des juridictions de Dréors, Crémenec et Kermain; — de maître Pierre de Kerouallan, écuyer, sieur de Kervenic, licencié aux lois, avocat en la Cour, en l'office de procureur-fiscal et notaire de la juridiction et châtellenie de Persquen; — de maître Jérôme Guesdon, en la charge de procureur au siége royal d'Hennebont. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs des États et de la ferme du tabac. — Rôles du fouage de la paroisse de Kervignac. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont; — au moulin de la Forêt et aux villages de Kerlivio, de Tréauray, de Saint-Jean et de Kergonan en Languidic; — en la maison noble de Quimpéro en Kervignac; — au bourg de Merlevenez.

B. 2908. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 171 pièces, papier.

1718-1752. — Mesurage et prisage, afin de partage, d'une maison avec ses dépendances située au Bourg-Neuf d'Hennebont, en la paroisse de Kervignac, d'une autre maison sise près la place du Loc, en la ville d'Auray, paroisse de Saint-Gildas, et d'une rente de 40 livres, le tout dépendant des successions de nobles gens Jean Quintaine, sieur de la Billardière, et demoiselle Brigitte Jannotin, sa femme. — Procédures relatives : aux travaux exécutés à la chapelle de Saint-Cado, en Saint-Caradec-Trégomel ; — aux mauvais traitements exercés contre François Guesdon par messire Jacques-René du Botdéru, capitaine de dragons dans le régiment de Rohan. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerviniec, à Locmiquélic, à Locmalo, à Saint-Diel et au Port-Louis, en la paroisse de Riantec ; — au bourg dudit Riantec.

B. 2909. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 161 pièces, papier.

1719. — Réception de maître Jean Kerléro, avocat au Parlement, en la charge de sénéchal des juridictions de la Rochemoisan, Fiefs-de-Léon, Tréfaven, vicomté de Plouhinec et Lorient. — Requête du substitut du procureur du Roi d'Hennebont, tendant à ce qu'il soit fait défense aux bouchers de cette ville de vendre la livre de bœuf, veau et mouton plus de 3 sous, celle de lard à larder plus de 5 sous et celle de lard à mettre au pot plus de 3 sous. — Confiscation et vente du vaisseau l'Élisabeth, de Jersey, et d'une chaloupe pris en fraude par les employés de la ferme du tabac. — Baux à ferme des dîmes des frairies du Manio, de Larmor et du prieuré de Lannenec en Plœmeur. · Inventaires de meubles après décès en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles.

B. 2910. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1719-1788.— Rôles de fouages de la paroisse de Kervignac. — Réceptions et répétitions de commis à la ferme du tabac. — Procédures pour coups et blessures, vols, viols, etc. — Inventaires de meubles après décès : aux villages de Kerguénael et de Gouach-en-Igen, en Languidic ; — à la métairie noble de la Villeneuve, à celle du Lobeau et à celle du Penher en Kervignac ; — au bourg de Plouhinec ; — au Nestadio et en la maison noble de Kerfrezec, en la même paroisse de Plouhinec.

B. 2911. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 148 pièces, papier.

1719-1750. — Mesurage et prisage d'une maison située hors de l'enclos de Lorient, paroisse de Saint-Louis. — Bail judiciaire des terres et seigneuries de Pontcallec, la Porte-Neuve et Kergunus, s'étendant sur les paroisses de Berné, Saint-Caradec-Trégomel, Inguiniel, Bubry, Plœuc, Riec, Trégunc, Névez, Nizon, Saint-Evarzec, etc., aux diocèses de Vannes et de Quimper. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Saint-Salvator, au lieu noble de Kergatouarne, au Resto, à Lézuerne, à Kervenan et à Penhouet en Merlevenez ; — à Locmiquélic et à Keroustin en Riantec ; — chez noble homme Nicolas Drias, marchand, bourgeois de la ville du Port-Louis ; etc.

B. 2912. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 169 pièces, papier.

1720. — Adjudication de la fourniture du bois et de la chandelle aux troupes en quartier à Hennebont. — Réceptions : de Joseph Baconnière, en qualité de commis aux Devoirs des États ; — de maître Alain Puren, en la charge de sergent féodé de Coetmadeuc, Kermassonnet et annexes ; — de maître Pierre Dutemple, en l'office de contrôleur du greffier des experts et de l'écritoire de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Jean-Jacques Fraboulet, en la charge de notaire de la même sénéchaussée. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au moulin de Kerhorlay en Guidel ; — à la métairie noble de la Petite-Vigne, aux villages de Kerguénael, de Kergouan, de Penhoet, de Rollas-Bodory et de Kerlivio en Languidic ; — au Diasquer et au moulin de Locjean en Riantec ; — à Kergatouarne, à Saint-Salvator et à Lestanno en Merlevenez ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au moulin de Kerbrevet en Quistinic ; — au moulin de Kerganno en Persquen.

B. 2913. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 215 pièces, papier.

1720-1785. — Mesurage et prisage d'une tenue « logée et herbergée » située au village de Penterf, en la paroisse de Plouay, à domaine congéable sous la seigneurie de la Villeneuve en Inguiniel. — Procédures pour cause d'injures, mauvais traitements, vols, etc. — Minus et déclarations concernant : des droits au Rullan, une tenue située au village de Bransar et une autre à Lanhoëlic, la métairie du Triannau, des biens à Kergustan, à Penhair et à Brangolo, le tout en la paroisse de Locmalo ; — des

droits à Saint-Alloué en Lignol, trois métairies à la Villeneuve-Saint-Nouay en Plouray, des terres et dépendances de la seigneurie de Kerlain et le manoir du Stérou en Priziac, la métairie noble de Penher en Saint-Tugdual, le manoir de Pennelan en Arzano (Finistère) ; tous les biens ainsi déclarés relevant de la principauté de Guémené. — Inventaires et ventes de meubles après décès : chez David-Charles Lambert, garde des magasins, commissaire d'artillerie et trésorier des fortifications du Port-Louis ; — à Hennebont, chez messire Jean de la Pierre, chevalier, seigneur de la Forêt, conseiller du Roi en ses Conseils, grand-maître des eaux, bois et forêts de France et grand-veneur au département de Bretagne ; — à Lomellen, à Kerjuste, à Rohabon, à Kerlavrec, à Poulvernic, à Saint-Sterlin, à Kernaven, à Saint-Antoine, à Penhouet et à Lotuen en Kervignac ; — au presbytère de Plouhinec, chez messire René-Alexandre Rogon, recteur de ladite paroisse ; — à la métairie de la Grange, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerserh et au Moustoir en Locoal-Hennebont ; etc.

B. 2914. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 163 pièces, papier.

1721. — Réceptions : de Michel Evanno, en qualité de maître de canot au Port-Louis, pour le service des commis aux Devoirs des États de la province ; — de plusieurs commis auxdits Devoirs ; — de Jacques Belloudeau, en l'office de procureur-fiscal des juridictions de la Rochemoisan, Tréfaven, Fiefs-de-Léon et vicomté de Plouhinec s'exerçant à Pontscorff, et de celle de Lorient érigée par lettres-patentes de Sa Majesté, par distraction de celle de la Rochemoisan, et s'exerçant audit lieu de Lorient ; — de maître Jacques Pécart, en la charge de procureur-fiscal de la juridiction du marquisat de Pontcallec ; — de maître Gilles-Jacques Le Gouallec, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de la Vigne et Spinefort. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerplèver, au Manéguen, à Kervenan, au Resto, à Portanguen et à Kerdaniel, en la paroisse de Merlevenez ; — au Port-Louis ; — à Hennebont, chez dame Thérèse du Vergier, dame douairière de Kerhollain et de Marigny, et chez messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen ; etc.

B. 2915. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 202 pièces, papier.

1721-1726. — Procédures : pour injures et mauvais traitements ; — pour enlèvement de meubles ; — pour meurtre d'un enfant enterré dans un jardin à choux. — Réceptions : du sieur Claude Ricordeau, en qualité de receveur et entreposeur en la ferme du tabac au département d'Hennebont, et du sieur Philippe Petel, en qualité de contrôleur audit entrepôt ; — d'Adrien-Arthur Le Tellier, aux fonctions de garde-magasin des marchandises prohibées, pour veiller à l'exécution des arrêts et ordonnances qui défendent le commerce, port et usage des étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; etc. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au Moustoir, à Kerdren, à Kerserch et à Kervégan en Locoal-Hennebont ; — à Talhouët, au Ganquis et à Kerroux-Saint-Jean en Languidic ; — à Locmaria, à Kerguinio, à Kerpot, à Kericus, à Légevin et au Magouéro en Nostang ; — au Magouérec, au Moustoir-le-Gril et à Kerandrun en Plouhinec ; — à Kernaven, à Locjean, à Lotuen, au lieu noble de Kermassonnet, à Keremhouarne, au Moustoir, aux maisons nobles du Parco et de Kerballais, à Kercaradec, au Hinguaire, au Manétro et à Kergunay, en la paroisse de Kervignac ; — au bourg de Saint-Gilles.

B. 2916. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 157 pièces, papier.

1721-1753. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — aux villages de Kervenne, les Salles et Locmiquélic, en la même paroisse de Riantec ; — chez dame Jeanne Richard, dame de Boisdaly, en la rue de la Porte-d'en-Bas, à Hennebont ; — au château de Pontcallec, en Berné, chez messire Chrysogone-Clément de Guer, chevalier, seigneur marquis dudit Pontcallec ; — chez noble et discret missire Paul Couttin, prêtre, chapelain de l'hôpital Saint-Louis d'Hennebont ; etc.

B. 2917. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 214 pièces, papier.

1722. — Réceptions et répétitions : de commis aux Devoirs de Bretagne ; — d'employés à la ferme du tabac. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements. — Rôle et « égail » ordinaire des contribuables au fouage de la paroisse de Kervignac. — Réceptions : de maître Jean-Jacques Fraboulet, en l'office d'alloué et lieutenant civil et criminel de la juridiction du marquisat de Pontcallec ; — de Guillaume Babuot, aux fonctions de commis-chirurgien dans le ressort de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Urbain du Buisson, en la charge de sénéchal de la juridiction de Brullé, Ménéantoux et Saint-Briec, s'exerçant au bourg de Bubry. — Inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Kerdaniel et de Saint-Salvator en Merlevenez ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à la métairie noble de Kerhor-

lay en Guidel ; — au moulin du Bodory, au Quillien et à Kerguénel en Languidic ; — à la métairie noble de Locunolay en Kervignac ; — à celle du Bouëtiez et au village du Gliavec en Saint-Gilles ; — à Kerhach, à Kervégan, à Kerguellan, à Kerserh et à Kervener en Locoal-Hennebont.

B. 2918. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1722-1782. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, chez noble homme Étienne Rocquet, marchand de vins et syndic de ladite ville ; — aux villages de Boisdamour, de Locmiquélic, de Groach-Carnoet et de Locmalo en la paroisse de Riantec. — Sentences de mainlevées, enquêtes, cautionnements, déclarations de dépens, frais et mises, etc.

B. 2919. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 189 pièces, papier.

1723. — Réceptions et répétitions de commis aux Devoirs des États et d'employés à la ferme du tabac. — Mainlevée, au profit de messire René-André, chef de nom et d'armes de Fresnay, seigneur abbé et baron du Faouet et de Barrégan, de la vicomté de Meslan, châtellenie de Kerlen, le Plessis-Orgueil, Collobert, Lescran et autres lieux, de la succession mobilière et immobilière de dame Marie-Claude de Fresnay, dame marquise du Cludon, sa nièce, fille et seule héritière principale et noble de feu messire Nicolas-François, chef de nom et d'armes de Fresnay, seigneur marquis du Faouet, son frère. — Réceptions : de maître Barthélemy Le Guern, sieur de la Haye, avocat à la Cour, en l'office de sénéchal des juridictions du Dréors et de Crémenec ; — de maître Jean-Joseph de la Fargue, en la charge de notaire royal au siége d'Hennebont ; — de Julien Boullé, sieur de Kernantec, aux fonctions de greffier des experts de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Vincent Cadic, en qualité de procureur-fiscal de la juridiction de l'abbaye de la Joie ; — de maître Yves Pérono, en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction de Persquen ; — de maître Charles Richard, en la charge de sergent royal de la sénéchaussée d'Hennebont et dépendances. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Penhouet en Languidic ; — à Kerfourcher, à Lizourden, à Keraron, à Kerfrezec et au Nénesse, en Plouhinec ; — au bourg de Sainte-Hélène et à Kerguéro, en Locoal-Hennebont ; — à Nézenel, au Diasquer, à Kerbel, aux Salles, à Locmiquélic, à Groach-Carnoët et au Guennic en Riantec ; — à Kerpléver, à Coetnours et à Kerviarne en Merlevenez ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — en la ville du Port-Louis.

B. 2920. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 164 pièces, papier.

1723-1789. — Procès entre le prince de Guémené et les religieux de l'abbaye de Langonnet, relativement à une tenue située au village de Kerlan, en la paroisse de Plouray ; aveu concernant ladite tenue. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements, de carillon et de tapage, d'enlèvement de papiers, d'homicide. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont, chez noble homme Jean-François de Kermellec, sieur de Keranguriec ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 2921. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 197 pièces, papier.

1724. — Répétitions de commis employés à la ferme du tabac. — Rôle et égail du fouage de la paroisse de Kervignac. — Procédures criminelles relatives à un homicide et à un combat en duel. — Convocations adressées à la ville et communauté d'Hennebont pour la tenue des États de Bretagne à Saint-Brieuc. — Inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages du Faouet-Bodory, de Saint-Donatien et de Kerjustic, en Languidic ; — à Kerouzin en Plouhinec ; — à la métairie noble du Parc en Kervignac ; — à Lochrist en Saint-Gilles ; — à Pratlédan en Quéven ; — à Kerserh en Locoal-Hennebont ; — au presbytère de Plouay ; — à Kerostin, au Stanc, à Kerner, à Kerberen et à Locmalo en Riantec ; — à Trévelzun, à Persuel, à Lézevalch, à Kergatouarne et à Lestanno, en Merlevenez ; — chez Claude Ricordeau, receveur du tabac à Hennebont ; — chez Jean-Jacques de Cléguennec, chevalier, seigneur de Meslien, dans la même ville d'Hennebont ; — chez Jean-Gilbert-Antoine de Douville, écuyer, décédé en la ville du Port-Louis ; — en la maison noble de Toullan, en Riantec, chez messire Marc de Cosnoal, sieur du Cartier.

B. 2922. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1724. — Réceptions : de maître Jean Le Dreff en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Vincent de Livoys, en l'office de sénéchal et seul juge de la juridiction de la Vigne et Spinefort ; — de Jean Bidier, aux fonctions de maître perruquier, barbier,

étuviste et baigneur dans la ville de Lorient, paroisse de Saint-Louis ; — de maître Jean Perrier, en qualité de juré-priseur, vendeur de biens meubles dans le ressort de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître René Collibert, en la charge de sénéchal de la juridiction de la Sauldraye, à Guidel. — Réceptions et répétitions de commis aux Devoirs des États. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 2923. (Liasse.) — 237 pièces, papier.

1724-1744. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements, de violences exercées contre les commis aux Devoirs des États, d'homicide, de vols, d'enlèvement de papiers, de bris dans les prisons. — Inventaires et ventes de meubles après décès en la ville du Port-Louis.

B. 2924. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 159 pièces, papier.

1725. — Réceptions et répétitions de commis aux Devoirs des États et d'employés à la ferme du tabac. — Réceptions : de Pierre Calmelt de la Brosse, écuyer, aux fonctions de percepteur des droits de contrôle et de marque des objets d'or et d'argent; — de François-Anne Louvart de Pontigny, en l'office de sénéchal de la juridiction de la principauté de Guémené ; — de maître Julien-Louis de la Fargue, en la charge de notaire royal au port-Louis; — de Maurice Ribot, sieur du Paty, en qualité de procureur-fiscal de la juridiction de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet s'exerçant au bourg de Languidic. — Aveu et déclaration rendus au Roi par noble et vertueuse dame Antoinette-Jeanne Defay d'Athys de Cilly, abbesse de Notre-Dame de la Joie, des biens et revenus de ladite abbaye. — Adjudication à messire Claude de Langle, pour la somme de 27,500 livres, des biens vendus par les héritiers de François Barbe, sieur de Kerfrezec. — Procédures pour cause d'injures, de mauvais traitements et d'assassinat. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Pratlédan en Quéven ; — à Roffol en Languidic ; — à Kerfourcher en Plouhinec ; — à la Bergerie en Saint-Gilles — au Resto en Merlevenez ; — au lieu noble de Kerhorlay en Guidel ; — à Hennebont.

B. 2925. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 123 pièces, papier.

1725. — Procédures pour cause d'assassinats et d'évasion des prisons d'Hennebont. — Procès-verbal de descente à la chapelle Saint-Jean, à Pontscorff, pour la constatation des armoiries peintes sur la maîtresse-vitre de ladite chapelle. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerhabonnet, au Diasquer, à Kersabiec, à Locmiquélic, à Kerberen, à Ty-Dianno et à Keroustin, en la paroisse de Riantec; — à Hennebont, chez maître Guillaume Le Moenne, lieutenant de la sénéchaussée.

B. 2926. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1725-1729. — Procédures criminelles : contre Gabriel Pitouays, recteur de la paroisse de Quéven, pour cause d'inscription de faux; — contre Maurice Rivallain, accusé de l'homicide de Jérôme Pendelliau ; — contre François et Lucas Cadic et Jean Hervé, accusés du meurtre de Pierre Le Bihan, prêtre de la paroisse de Plouhinec ; — contre Marie-Gabrielle Perret, dite de Cavoye, et Renée Gouyon, veuve de Jean Guilbaud, accusées d'impiétés, pactes et sortiléges ; — contre Marie Le Bihan, pour cause de mauvais traitements à l'égard de Lucas Cadic.

B. 2927. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 114 pièces, papier.

1726. — Rôles du fouage et de la capitation de la paroisse de Kervignac. — Réceptions : de Bertrand Mel, en la charge de barbier, perruquier, baigneur et étuviste de la ville de Lorient; — de maître Joseph-Hyacinthe Simon, avocat, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du marquisat de Pontcallec. — Adjudications : de la charge de lieutenant du siége royal d'Hennebont, au profit de maître Audouyn de Restinoys ; — d'une tenue située au village de Kerbrezel, en Plouhinec, au profit de l'hôpital Saint-Louis d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Nézenel, à Kerbel et au Guennic en Riantec ; — en la ville d'Hennebont; — en la maison noble du Coetdor et à Kerbrest en Guidel ; — à Kergonan, à Penhouet et à Saint-Donatien, en Languidic; — au bourg de Plouhinec; — au Bourg-Neuf d'Hennebont, paroisse de Kervignac ; — à Kerouserch et à Kerentrech, en Locoal-Hennebont; — à l'hôpital du Port-Louis, chez dame Marguerite Le Mercier, dame de la Chassée ; — au presbytère de Lanvaudan, chez noble et discret messire Georges-Joseph Sohier, recteur de cette paroisse.

B. 2928. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1726. — Répétitions : de commis aux Devoirs des États; — d'employés à la ferme du tabac. — Procédures : pour cause de tumulte pendant la grand'messe de l'église

paroissiale de Plouguernevel (Côtes-du-Nord); — pour cause d'inscription de faux; — pour vols commis au port de la Compagnie des Indes, à Lorient; — pour injures et mauvais traitements. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès en la ville du Port-Louis.

B. 2929. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 137 pièces, papier.

1726-1740. — Procédures : pour cause d'injures; — relativement au meurtre de Jérôme Le Gal. — Inventaire de meubles au Port-Louis. — Mesurages et prisages des « droits superficiers et réparatoires, stus, attraits et engrais » d'une tenue située au village du Véchen, en la paroisse de Berné; — déclaration des maisons et terres de ladite tenue relevant, à titre de convenant et domaine congéable, de la seigneurie et marquisat du Pontcallec. — Aveu et dénombrement des maisons, terres, revenus, droits de dîmes, appartenances et dépendances du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes, en la paroisse de Plœmeur, uni et annexé à la maison et collége de l'Oratoire de Nantes; lequel aveu révérend père Louis Fremon, prêtre, supérieur dudit collége et, en cette qualité, prieur de Saint-Michel-des-Montagnes, fournit au Roi, en sa Chambre des Comptes de Bretagne. — Procès entre messire Jean-Baptiste-René du Botdéru, chevalier, seigneur de Kerdrého, lieutenant des maréchaux de France, et messire Claude-René de Guer, chevalier, seigneur marquis de Pontcallec, au sujet d'une chef-rente sur le bourg de Bécherel, près de la ville de Plouay; aveux rendus au Roi par ledit du Botdéru, et audit du Botdéru par divers particuliers, de biens situés audit Bécherel et ailleurs, en la paroisse de Plouay.

B. 2930. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 135 pièces, papier.

1727. — Procédures criminelles pour cause : de tapage et de dégradations; — de meurtre commis sur la personne de Louis Le Roy. — Réceptions : de maître Mathurin Yvon, en l'office de sergent royal général et d'armes à Hennebont; — de Jean-Baptiste Lala, en qualité de maître barbier, perruquier, baigneur, étuviste de la même ville; — de maître Julien-Marie Tortay, sieur de Villenoué, en qualité de sénéchal du marquisat de Pontcallec; — de Jacques Huo, en l'emploi de buraliste et commis à la distribution des vins et eaux-de-vie au département du Guémené. — Répétitions de commis au tabac. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès : au moulin du Rot, à Locmiquélic et à Nézenel en Riantec; — à Kergatouarne en Merlevenez; — en la Rue-Neuve de la ville d'Hennebont.

B. 2931. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 140 pièces, papier.

1727. — Mesurage et prisage, afin de partage, d'une tenue située au village de Kerezo, en la paroisse de Plouhinec, à domaine congéable sous le seigneur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne. — Procédures pour cause : d'injures et de mauvais traitements; — de vols; — d'inscriptions de faux; — d'assassinat. — Inventaires de meubles après décès : dans la ville du Port-Louis; — au village de Kerouzerch en Locoal.

B. 2932. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1727-1747. — Rôles de fouage de la paroisse de Kervignac. — Procédure criminelle relative au meurtre de Pierre Lorcy; confrontations, enquêtes, interrogatoires, procès-verbaux de capture et de chirurgiens, etc. — Inventaires de meubles après décès : aux villages de Botersein, de Coet-Collay, de Kerroux-Saint-Jean et de Kerlech en Languidic; — au Lanic, à Kerjean et à Keraron en Plouhinec.

B. 2933. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 152 pièces, papier.

1728. — Procès-verbal de l'état de la terre de Kerstang, en Gourin, et autres immeubles saisis sur messire Jean-Sébastien de Kergus, seigneur de Kerstang, conseiller honoraire au parlement de Bretagne, à la requête de dame Louise-Emmanuelle de Maupetit. — Répétitions de commis à la ferme du tabac. — Mesurages el prisages de tenues situées : au village de Manéquellen en la paroisse de Persquen; — aux villages des Salles, de Stervin et du Guennic en Riantec; — à Kerroh en Saint-Caradec-Hennebont; — à Gouach-en-Igen en Languidic; — à Saint-Symphorien en Inzinzac. — Procédures pour cause : de menaces et de dégradations; — de vols; — d'assassinat; — d'évasion. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont, chez dame Thomase Dubois, veuve de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen; — en la ville du Port-Louis; — au village de Penhouet en Languidic; — à Kerfaut, à Kerouzin, au Moustoir-er-Gril et à Kermainguy en Plouhinec; — au Moustoir en Locoal-Hennebont; — à Kervassal, à Locmiquélic, à Kerbihan et à Locmalo en Riantec; — à Trévelzun en Merlevenez et au bourg dudit Merlevenez.

B. 2934. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 176 pièces, papier.

1726-1774.—Réceptions : de maître François Le Gentil, en l'office de procureur-postulant au siége royal d'Hennebont ; — de maître Jean Cormasson, en la charge de notaire royal en la même sénéchaussée ; — de maître Michel Le Poullain, aux fonctions de sergent royal général et d'armes ; — de maître Jérôme Jaffrezo, en qualité de premier huissier-audiencier.— Répétitions de commis à la ferme des Devoirs de Bretagne. — Procédures criminelles pour cause : de vols ; — d'assassinat. — Inventaires de meubles après décès : à Hennebont ; — au Port-Louis. — Afféagements de landes vaines et vagues situées dans les paroisses de Saint-Gilles-Hennebont, Riantec, Languidic, Plouhinec, etc., sous le domaine d'Hennebont ; lesdits afféagements faits à la requête de monseigneur le comte de Toulouse, engagiste dudit domaine. — Mesurage et prisage des droits édificiers et réparatoires d'une « tenue par dehors » située aux issues des villages de Kerlivio et de Pontulaire, en la paroisse de Berné, sous la seigneurie du Pontcallec ; déclaration de ladite tenue fournie à dame Jeanne-Rose Cousté, veuve et communière de noble homme Pierre Pony, sieur de la Villeblaye.

B. 2935. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 218 pièces, papier.

1729. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne et à la ferme du tabac. — Descente judiciaire au bourg d'Arzano (Finistère), au sujet du rétablissement de l'église paroissiale dudit lieu. — Mesurage et prisage des droits édificiers d'une tenue « logée » située au village de Coues-Bihan, en la paroisse de Persquen, à domaine congéable sous la seigneurie du Coscro. — Procès-verbal de renable du presbytère de la paroisse de Plouhinec. — Procédures criminelles pour cause : d'assasinats ; — d'évasion. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont, chez demoiselle Jeanne de Castillon de Breuil ; — à la métairie noble de Kerlain en Priziac ; — en la ville de Pontscorff ; — à Kerbrest et à Lanbehouay en Guidel ; — à Kerprat et à Kerhach en Locoal ; — à Kernec, à Kerarvet, à Breloch et à Penhouet en Languidic ; — au bourg de Plouhinec et aux villages de Béringue et du Nénès, en la même paroisse.

B. 2936. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 160 pièces, papier.

1729-1754. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de maître Mathieu Le Guilloux, notaire royal et procureur de la sénéchaussée d'Hennebont, lesdits biens consistant en une maison sise sur la place d'Hennebont et une métairie située au village de Saint-Symphorien, en la paroisse de Nostang. — Procédures pour cause : d'injures et de mauvais traitements ; — d'assassinat ; — d'exhumations et de vols dans le cimetière et dans l'église paroissiale de Persquen. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : dans la ville du Port-Louis ; — à Kerouziarne en Merlevenez ; — au Boisdamour, au Diasquer, à Groachcarnet, à Saint-Jean, à Kerverne, à Branroch, à Kerbéchirec et à Kerviniec en Riantec.

B. 2937. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1730. — Adjudication des réparations à faire au presbytère de Riantec. — Mesurages et prisages, afin de partage : de biens situés en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont, dépendant de la succession de demoiselle Constance Lesnée ; — des biens dépendant de la succession d'Antoine de Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses finances, lesdits biens situés dans les paroisses de Lanriec, Trégunc, Melven, Bannalec, Beuzec-Conq, Kernével, Locunolay, Baye, Tréméven, Moëlan, au diocèse de Quimper; Caudan, Lorient, Quéven, Plœmeur, Guidel, Cléguer, Plouay, Meslan, Saint-Caradec-Hennebont, Saint-Gilles-Hennebont, Melrand, Bieuzy, au diocèse de Vannes ; Saint-Thélo, au diocèse de Saint-Brieuc. — Procédures pour cause : de vols ; — d'infanticide ; — de faux monnayage ; — de suicide ; — d'assassinats ; — d'injures et mauvais traitements. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — au bourg de Merlevenez ; — à Saint-Salvator, à Kerguénohant et à Penhouet, en ladite paroisse de Merlevenez ; — en la ville d'Hennebont, chez Julien Le Sage, sieur de Saint-Peaux ; et chez maître Toussaint Le Guilloux, procureur au siége royal d'Hennebont.

B. 2938. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 224 pièces, papier.

1730-1737. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réceptions : de Jean-François Bigeaud, en l'office de sénéchal de la juridiction de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet ; — de maître Jean Perrier, en la charge de notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont. — Rôles de fouage de la paroisse de Kervignac. — Procédure criminelle relativement au meurtre de Jeanne Bilzic. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles

après décès : en la ville d'Hennebont; — à Kerner-la-Trinité, à Lézenel, à Locmiquélic, à Locmalo, au Boisdamour et à Kerdavy-la-Magdeleine en Riantec; — à la métairie haute du Quellenec et à Kergonan en Languidic; — à Nestadio, à Moustoir-er-Gril, à Manéhuel et à Lézevry en Plouhinec; — au Bourgneuf d'Hennebont, paroisse de Kervignac; — au bourg de Loctudy en l'île de Groix; — au lieu noble du Pavillon en Saint-Gilles; — à Manéhellec, à Kerouzerh, à Kerserh et à Kerprat en Locoal-Hennebont; — au presbytère de Plœmeur, chez missire Guillaume Léziart, recteur de cette paroisse.

B. 2939. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 180 pièces, papier.

1781. — Réceptions et répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réceptions : de maître Denis Le Priollic et de Charles Le Dal, le premier en qualité de sénéchal, le second en qualité de procureur-fiscal des juridictions de la Villeneuve et Melrand; — de Pierre Chevalier, en la maîtrise de barbier, perruquier, baigneur et étuviste à Lorient; — de maître Guillaume Fraboulet, en l'office de procureur-postulant en la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Jean-Jacques Fraboulet, en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de Kerolain et Coëtizec. — Procédures pour cause : de mauvais traitements; — de vols de bois. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au bourg de Languidic; — au lieu noble du Liven, à Saint-Donatien, à Kergonan, à Kerjustic et à Coetrialan en Languidic; — au Guerno, à Béringue, à Keresse, à Kerjean, à Kerberen, à Kerfourcher et à Kerlond en Plouhinec; — au Bourgneuf d'Hennebont en Kervignac; — à Saint-Gilles-Hennebont; — à Saint-Diel, à Locmalo, à Kerner-la-Trinité, à Kerderf, à Kervennic, à Kervassal et aux Salles en Riantec; — à Lusuerne, à Coetnours, à Kerguénohant et au Resto en Merlevenez.

B. 2940. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 175 pièces, papier.

1781-1788. — Rôles de fouage de la paroisse de Kervignac. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens dépendant des successions de Jean Le Luhandre et de Guillemette Courtet, sa femme, et situés dans la paroisse de Cléguer. — Procédures pour cause : d'injures; — d'assassinats. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à la métairie noble et au moulin de la Porte du Pontcallec, en Berné; — au village des Montagnes, en Plœmeur; — à Kerouzerh, au Moustoir et à Kerguéro, en Locoal-Hennebont; — en la ville du Port-Louis; — au bourg paroissial de Saint-Gilles; — au manoir noble du Bouëtiez, paroisse de Saint-Gilles, après le décès de messire Jacques du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu.

B. 2941. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 195 pièces, papier.

1781-1751. — Aveu et déclaration d'une tenue située au village de Kerreat, en la paroisse de Caudan, relevant en proche-fief du seigneur prince de Guémené en la châtellenie des Fiefs-de-Léon. — Procédure criminelle pour cause d'empoisonnement. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont, chez maître Jérôme Cornic, sieur du Hilgouet, notaire et procureur au siége royal d'Hennebont; — chez François Rouxel, marchand en ladite ville; — au bourg de Languidic; — au village de Penhouet en Merlevenez.

B. 2942. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 114 pièces, papier.

1782. — État et « gros » des biens-fonds dépendant de la succession d'Antoine de Mauduit, écuyer, sieur du Plessis, tant de sa première communauté avec dame Catherine Varse que de sa seconde avec dame Jeanne Huo. — Extrait de l'aveu fourni au Roi par haute et puissante princesse madame Anne de Rohan, veuve de haut et puissant prince monseigneur Louis de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, pair et grand-veneur de France; ledit extrait relatif aux biens de la paroisse de Plœmeur possédés par le prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réceptions : de maître François-Hyacinthe Le Lay, sieur du Mené, en l'office de notaire en la sénéchaussée royale d'Hennebont; — de Vincent Tafflé, en la charge de procureur en la même cour; — de maître Mathurin-Louis Blanchard, écuyer, sieur du Val, avocat à la Cour, aux fonctions de sénéchal de la juridiction de l'abbaye de la Joie; — de maître François Pitouays, en qualité de procureur-fiscal de la même juridiction. — Procédures criminelles pour cause de vols.

B. 2943. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 129 pièces, papier.

1782-1784. — Procédure criminelle contre François Le Quellec, convaincu d'avoir inhumé clandestinement un enfant dans la chapelle de Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : dans la ville d'Hennebont; — à Kerguéro, à Kerserch, au Moustoir et à Kerprat en Locoal-Hennebont; — aux moulins de Coët-Cren et de Ty-Henry en Plouay; — au Poullo en Plœmeur; — au presbytère de

Saint-Caradec-Trégomel, chez missire Joseph Barguiller, recteur de ladite paroisse.

B. 2944. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1782-1788. — Procédure criminelle relative au meurtre de Louis Ravallec. — Déclaration et description d'une petite tenue « logée » située au village du Moustoir-le-Gril, en la paroisse de Plouhinec. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis ; — au moulin de la Forêt en Languidic ; — à Lézourden, à Kerjean, à Nestadio, à Kervener, à Kerfourcher et à Manéguen en Plouhinec ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — à Locmiquélic, à Kerbéren et à Kerhabonet en Riantec ; — à Kerjean, à Coetnours, à Kervenan et au Resto en Merlevenez ; — à Kerdiret en Plœmeur.

B. 2945. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 195 pièces, papier.

1783. — Réceptions : de François Maisonneuve, en qualité de maître apothicaire dans l'étendue de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Louis-Joseph Mellin, en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de la Saudraye ; — de maître Jean-René Poirier, en l'office de notaire royal de la cour d'Hennebont ; — de maître Alain Brochereul, en qualité de procureur-fiscal de la juridiction de la Vigne et Spinefort ; — de Charles-Louis Hachard, aux fonctions de chirurgien-juré en la ville de Lorient et ses dépendances. — Répétitions de commis aux Devoirs des États de Bretagne. — Procès-verbaux : de l'état du manoir du Plessis en Caudan ; — des réparations nécessaires au presbytère de Priziac. — Procédure criminelle relativement aux vols et attaques à main armée commis tant dans la ville d'Hennebont que sur les routes y aboutissant. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au moulin de Kerlain en Priziac ; — au presbytère dudit Priziac, chez missire Charles Le Roch, recteur de cette paroisse ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kermario en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Kerpunce, au Guennic, à Lézenel, à Locmiquélic, à Kersau, au Dreff, au moulin et au village de Locjean, à Locmalo, à Kerviniec, à Saint-Léon et à Saint-Diel en Riantec ; — à Manéguen et à Trévelzun en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez.

B. 2946. (Liasse). — 9 pièces, parchemin ; 191 pièces, papier.

1783. — Procès-verbal de l'état d'une maison, sise à Hennebont, habitée par Mathieu-Joseph Gilard, écuyer, sieur de Keranflech, pour parvenir à la fixation du loyer. — Mesurage et prisage, afin de partage, des immeubles dépendant de la succession de dame Julie-Claude-Pascalle Monier de Kerluibert, lesdits immeubles situés dans la ville du Port-Louis. — Procédures criminelles pour cause : de vols ; — d'assassinat. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès au Port-Louis.

B. 2947. (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1783-1759. — Mesurage et prisage des « droits édificiers et superficiers, stus et engrais, pailles et marnis » d'une portion de tenue « logée et herbergée », située au village de Coët-Colay, autrement dit le Petit-Penhouët, et ses dépendances, en la paroisse de Languidic, à domaine congéable sous la seigneurie de la Villeneuve-Kerfily. — Procédure criminelle contre Louis Le Pipec, accusé du meurtre de Jacques Le Gall. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, chez messire Vincent de Broel, chevalier, seigneur dudit lieu ; — au presbytère d'Inguiniel, chez messire Augustin de Robien, recteur de cette paroisse ; — au moulin de l'Abbesse ; à celui de la Forêt et à Kergonan en Languidic ; — au bourg de Plouhinec ; — à Béringue, à Kermorin, à Manéhuel, à Keraron et à Kerfaut en Plouhinec ; — à Kervinio et à Kerguellan en Plœmeur ; — à la métairie noble du Penhair en Kervignac ; — à Keraudren en Locoal-Hennebont.

B. 2948. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1784. — Réceptions de maître Jacques Bellondeau, en l'office de sénéchal de la juridiction de la Saudraye ; — de Pierre Paradis, en la charge de régisseur et receveur du domaine d'Hennebont ; — de Joseph Gérard, en qualité de sous-brigadier pour la conservation de la ferme du tabac à Belle-Ile-en-mer ; — de maître Jean-Pierre Chevalier, aux fonctions de sénéchal de la juridiction de Persquen. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au village de Lande-Béhouay, en la paroisse de Guidel ; — à Hennebont, chez messire Jean-Baptiste de Pluvié, chevalier, seigneur de Ménéhouarn ; — à Kervihan, à Kerbel, au Distro, à Locmalo, au Diasquer, aux Salles, à Kerberenne, au Stanc, à Kervassal, à Kervorin et à Kerglugerie en Riantec ; — à Lézuerne, à Kergatouarne et au Resto en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez.

B. 2949. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 148 pièces, papier.

1734-1736. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Brambis en Riantec ; — à Kerlévené en Languidic ; — au manoir de Saint-Georges en Nostang ; — à Kermainguy en Plouhinec ; — au bourg de Kervignac ; — à Kerbihan en Saint-Gilles ; — à Sainte-Hélène et à Kerguéro en Locoal-Hennebont ; — en la ville d'Hennebont, chez Adrien-Joseph Mauduit, écuyer, sieur du Plessis ; — dans la même ville, chez dame Marie Angeneau, veuve de messire Vincent-Hyacinthe de Kerpaen, chevalier, seigneur de Kersallo ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Tal-er-Ganquis en Persquen. — Mesurage, prisage, estimation et arrentement, afin de partage, des biens immobiliers dépendant de la succession de maître Pierre Carré, sieur de Lestanno, procureur au siége royal d'Hennebont; lesdits biens situés à Hennebont et dans les paroisses de Languidic et de Merlevenez.

B. 2950. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 185 pièces, papier.

1735. — Réceptions : de maître Jacques Moizeau, en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de noble homme Julien Debraud, en qualité de docteur-médecin pour le même ressort ; — de maître Alain-Louis Le Béhérec, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du Dréors ; — de Mathurin Le Roy, comme barbier, perruquier, baigneur, étuviste en la ville de Pontscorff ; — de Louis Galzain, en l'exercice de l'art de pharmacie et apothicairerie à Hennebont ; — de maître Jérôme-René Durand, sieur de Kerropert, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction et châtellenie de Persquen ; — de commis aux Devoirs des États de Bretagne. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerlivio en Languidic ; — au bourg de Plouhinec ; — à Kerbavec, à Magouérec, à Lannic-er-Goré et à Kerjean, en ladite paroisse de Plouhinec ; — au bourg paroissial de Saint-Gilles ; — à Sainte-Hélène, à Kerguéro et à Kerouserch en Locoal-Hennebont ; — aux Salles, à Kerviniec, à Groachcarnoet, à Kervassal, à Locmalo, à Lézenel, à Kerner-la-Trinité, au Boisdamour et à Locmiquélic en Riantec ; — à Luzuerne, à Kervierne, à Kersahe et au Resto en Merlevenez ; — au bourg de Merlevenez ; — en la ville du Port-Louis.

B. 2951. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 169 pièces, papier.

1735-1739. — Procédure criminelle pour cause de subornation d'une fille mineure. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au moulin de Kerhorlay en Guidel ; — au village de Kervarh en Brandérion ; — au château du Dréors en Priziac, chez maître Joachim Viot, procureur-fiscal de la juridiction dudit Dréors. — Inventaire général des meubles dépendant de la communauté d'entre maître Vincent Tafflé, notaire royal et procureur en la sénéchaussée d'Hennebont, et défunte Marie-Jacquette Chesnorio, sa femme. — Procès-verbal des réparations à faire à l'église paroissiale de Quistinic.

B. 2952. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 224 pièces, papier.

1736. — Réceptions : de maître Louis Le Treuze, en l'office de notaire royal et procureur en la sénéchaussée d'Hennebont ; — de François Geffroy, en qualité de maître barbier, perruquier, baigneur, étuviste en la ville de Pontscorff ; — de maître Paul-Jacques Le Poullain, en la charge de sergent royal général et d'armes de la cour d'Hennebont ; — de maître François-Clément Audouyn, sieur de Villéon, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de Coetmadeuc et Nostang ; — de maître Julien-Marie Tortay, sieur de Villenoué, en la charge de sénéchal des juridictions de Kermérien et du Crano s'exerçant au bourg paroissial de Saint-Caradec-Trégomel, etc. — Prisages et mesurages : de biens situés au Port-Louis, dépendant des successions d'honorables gens Philippe Sauvage et Marie Lambert, sa femme ; — d'une tenue située au village de Locmaria en Kervignac, à domaine congéable sous messire Guy-Marie de Lopriac, chevalier, seigneur comte de Donges, Kermassonnet, Coetrivas, etc. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Kervénanec, en la paroisse de Plœmeur ; — à Kervasquil, au moulin de la Vigne, à Kerglérec, au manoir de Brambouet et au Faouet-Bodory en Languidic ; — à Béringue en Plouhinec ; — à Kergrois, à Kerantrech, à Kervigné et à Kerserch en Locoal-Hennebont ; — à Coetnours en Merlevenez ; — au Boisdamour, à Lézenel, à Kerderff, à Locmiquélic, à Saint-Diel, à Keroustin, à Stervel, à Lannic-Bihan, à Kerbel et au Port-Louis en Riantec.

B. 2953. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 227 pièces, papier.

1736-1740. — Déclarations par tenants et aboutissants d'une tenue « logée et herbergée » située au village de Penher, en la paroisse de Plœmeur. — Procédure criminelle contre un grand nombre de particuliers, hommes et femmes, accusés de « profanations et abominations. » —

Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont ; — à Locmiquélic en Riantec.

B. 2954. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 169 pièces, papier.

1737.—Réceptions : de maître Joseph-Jérôme Voirdye, en l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jérôme Collet, en l'état de maître barbier, perruquier, baigneur, étuviste de la ville et faubourgs d'Hennebont. — Partage de la succession immobilière de maître Mathurin Yvon, située dans les paroisses d'Inzinzac et de Saint-Caradec-Hennebont. — Mesurage et prisage des droits édificiers et convenanciers, stus, attraits et engrais de deux tenues à domaine congéable situées au village de Trévelzun, en la paroisse de Merlevenez. — Inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, chez haut et puissant Clément de Volvire, commandant la marine de cette ville ; — au Brahalo et à la métairie du Botcren en Persquen ; — au moulin de la Lande en Priziac ; — à Béringue, à Kerléroz, à Kerbrézel, à Kergado, à Kerbavec et à Kerfaute en Plouhinec.

B. 2955. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1737.— Inventaires et ventes de meubles après décès : à Locmiquélic, au Dreff, à Locmalo et à Lézenel en Riantec ; — à Trévelzun, au Resto, au Léré, à Lézevalh, à Kergatouarne, à Lézuherne, à Portanguen, à Kerguénoant et à Lézourden en Merlevenez ; — à Penhouet, à Kerlech et au Faouet-Bodory en Languidic ; — à Kerlong, à Lannic-er-Goré, à Mané-Ihuel en Plouhinec ; — à Locunolay en Kervignac ; — à Sainte-Hélène, à Kerprat, à Kerhach en Locoal-Hennebont ; — en la ville d'Hennebont.

B. 2956. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 156 pièces, papier.

1737-1742. — Procédures criminelles pour cause d'assassinats. — Apposition de scellés, inventaire et vente publique de meubles en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, après le décès de Jean-Baptiste Gamer, boulanger de la citadelle dudit Port-Louis.

B. 2957. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 174 pièces, papier.

1738. — Réceptions : d'Alain Geffrelot, en qualité de barbier, perruquier, baigneur, étuviste de la ville et port de Lorient ; — de maître Jacques-Louis Le Mancq, en l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean-François Lorieul, en la charge d'huissier-audiencier de la même cour ; — de maître Jean-Pierre Chevalier et de maître Jean-Pierre Riquier de Kergus, le premier en l'office de sénéchal, le second en celui de procureur-fiscal et notaire des juridictions de Cunfiou et de la Claye. — Mesurages et prisages : de biens situés au village du Lerré en la paroisse de Merlevenez ; — d'une portion de métairie à Gouach-en-Igen en Languidic. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au presbytère de Nostang ; — en la ville du Guémené, paroisse de Locmalo ; — à Branroch, au Stancq ; à Kerner-la-Trinité, à Locmalo, à Kervihan, à Kerglugerie, à Locmiquélic, à Kervent, à Toulelan et à Kerberen en Riantec ; — à Saint-Salvator en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — en la ville du Port-Louis ; — à la métairie noble de Sébrevet en Lanvaudan.

B. 2958. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 165 pièces, papier.

1738-1742. — Prisage, mesurage et arpentage, afin de congément, des droits édificiers et réparatoires d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Saint-Vincent-Miliziac, en la paroisse de Persquen, à domaine congéable sous la seigneurie du Coscro, et appelée Er-Gomenant-Ihuelan. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont ; — à Kerouzerh et à Sainte-Hélène en Locoal ; — à Kerlech, à Penhouet et à Kerouriet en Languidic ; — à Kerjean et à Kerouzin en Plouhinec ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont, en la paroisse de Kervignac.

B. 2959. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1739. — Mesurages et prisages d'édifices situés en la Rue-Neuve, à Hennebont. — Procédures criminelles pour cause : d'assassinat ; — de lettres écrites contre les intérêts de la Compagnie des Indes. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à Branbouet et au Moulin-Neuf en Languidic ; — au bourg de Saint-Gilles ; — à Kergéro et à Kerivin en Locoal-Hennebont ; — au château de Guémené, chez noble homme Vincent-César Hardy, intendant du prince de Guémené.

B. 2960. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 167 pièces, papier.

1739-1741. — Réceptions : de Jean-Baptiste Dumoustier, en qualité de pharmacien et apothicaire à Hennebont ; — de maître Hyacinthe Le Gouzronc, comme receveur du domaine d'Hennebont ; — de Jean Leyec, aux

fonctions de barbier, perruquier, baigneur, étuviste en la ville du Port-Louis; — de Laurent-André de Montigny, en l'office de conseiller procureur du Roi de la ville et communauté de Lorient; — d'Étienne Pérault, en la charge de maire de ladite ville; — de divers particuliers, aux offices de conseillers-assesseurs, de délibérants, d'échevins-électifs, de conseiller avocat du Roi, de conseiller contrôleur du greffe, de conseiller secrétaire, de conseiller lieutenant de maire de ladite ville et communauté. — Mesurages et prisages de biens situés : au bourg paroissial de Guidel; — en la ville du Port-Louis. — Inventaires et ventes de meubles après décès : à la métairie noble de Kerganno en Persquen; — à Kerpléver en Merlevenez; — au Port-Louis. — Inventaire des poudres et salpêtres de la raffinerie dudit Port-Louis, après le décès du sieur Louis Nugues, commissaire desdits salpêtres et poudres.

B. 2961. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1739-1770. — Aveu et prisage d'une tenue « logée et herbergée », à domaine congéable sous la seigneurie de Chefdubois, et située au village de Kervinio, en la paroisse de Plœmeur. — Procédure criminelle pour cause de vols. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : en la ville d'Hennebont; — au village de Lézenel, en la paroisse de Riantec.

B. 2962. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 196 pièces, papier.

1740. — Réceptions : de noble maître Thomas-Joseph Huó, sieur de Kermorvant, en l'office de sénéchal de la juridiction de l'abbaye de la Joie; — de maître Roland-Baptiste Jégou, en la charge de procureur-fiscal de la vicomté de Meslan et châtellenie de Kerlain; — de maître Félix Brochereul, en qualité de procureur-postulant au siége royal d'Hennebont; — de Jean-René Coga, aux fonctions de barbier, perruquier, baigneur, étuviste de la ville et port de Lorient; — de Jean Barbarou en la maîtrise de chirurgien royal du ressort de la sénéchaussée d'Hennebont; — de noble maître Jean Kerléro, sieur de Rosbo, en l'office de sénéchal de la juridiction de la Sauldraye-Guidel; — de noble maître Claude Le Reste, sieur de Kerhuillio, en la charge de procureur-fiscal du marquisat du Pontcallec; — de maître Louis-Joseph de la Chasse, en qualité de sénéchal de la juridiction de Persquen. — Mesurages et prisages : de biens situés au village du Moustoir, en la paroisse de Locoal-Hennebont; — des droits édificiers et réparatoires d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Tal-er-Ganquis en Persquen; — d'une autre tenue, située en la ville du Port-Louis, aux issues du village de Locmalo, en la paroisse de Riantec, à domaine congéable sous le sieur abbé de Kergatouarne-Boutouillic. — Procès-verbaux des réparations à faire aux presbytères : de Quistinic; — de Plouhinec; — de Merlevenez. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerglérec, à Kerlech, à Kerguénael et à Kerlivio-Mélédo en Languidic; — à Cosquer-Névez et à Kergado en Plouhinec; — au presbytère dudit Plouhinec; — à Coetrivas en Kervignac; — à Kerdavid et à Kerouzerch en Locoal-Hennebont; — au prieuré des Montagnes, à Kervénanec, à Kervinio, à Kerdiret et à Quéhellio en Plœmeur; — en la ville du Port-Louis, à Saint-Diel, au Guennic, au Diasquer, à Lézenel, à Locmalo, à Kerner-la-Trinité, à Kerguiniec, à Locmiquélic, à Kerouarin et à Kerderff en Riantec; — au bourg dudit Riantec.

B. 2963. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 155 pièces, papier.

1740-1742. — Procédure criminelle pour cause de vols. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville du Port-Louis; — au bourg de Merlevenez; — aux villages du Léré et de Lézuerne, en ladite paroisse de Merlevenez; — à Hennebont : chez Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, sénéchal de la cour dudit Hennebont; — chez François du Bouétiez, chevalier, seigneur du Kerorguen, du Quellenec et autres lieux, capitaine-général garde-côte au Port-Louis; etc.

B. 2964. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 221 pièces, papier.

1741. — Mesurages et partages de biens immobiliers situés à Hennebont, au Port-Louis et à Locmiquélic en Riantec. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Saint-Gilles; — à Coetriallan, à Kerjacob, à Kerglérec et à Kergonan en Languidic; — au château de Guémené, en Locmalo; — au Nénesse, à Lannic, à Manéhuel et au prieuré du Gavre en Plouhinec; — à la métairie de Kerhuel et au moulin du Bouétiez, en la paroisse de Saint-Gilles; — au Moustoir et à Kerdavid en Locoal-Hennebont; — à Kerderff, à Branroch, à Locmalo, à Kervassal, à Locmiquélic, à Kerviniec, à Kerpunze, à Lézenel et au moulin de Saint-Jean en Riantec; — au bourg de Merlevenez; — en la ville du Port-Louis.

B. 2965. (Liasse.) — 231 pièces, papier.

1741-1747. — Inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont; — au Port-Louis. —

Mesurage et prisage « en revue » des droits édificiers et superficiers d'une tenue « logée », située au village de Keraron, en la paroisse de Plouhinec. — Procédures criminelles pour cause : de vols ; — d'usure ; — d'homicide ; — de fraude dans le commerce des boissons et de rébellion contre les commis à la conservation des Devoirs de la province.

B. 2966. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1742. — Procédures criminelles pour cause : de meurtre ; — de viol. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : en la ville d'Hennebont, chez maître Vincent Laigneau, sieur de Villeneuve, procureur du Roi à la cour dudit Hennebont ; — à Locmiquélic, au Boisdamour, à Locmalo, à Kerpunze, à Saint-Diel, à Gavre, aux Salles, à Groachcarnet, à Kerderff, au Lannic et à Kerberen en Riantec ; — à Kerbléour, à Luzuerne, à Kervenan et à Kersach en Merlevenez ; — à Lanveur, à Quelisoye et à Kervenanec, en Plœmeur ; — à Lan-Béhouay en Guidel ; — au bourg de Languidic ; — à Kergonan, dans ladite paroisse de Languidic ; — à Béringue en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — au lieu noble de la Grange, en la paroisse de Saint-Gilles-Hennebont.

B. 2967. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 189 pièces, papier.

1742. — Réceptions : de Louis Damain, aux fonctions de commis à la recette des impôts et billots au département du Port-Louis ; — de Louis Galzain, en la charge de chirurgien-barbier dans le ressort de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean-François-Martin Paumier, sieur de Frénay, en qualité de pharmacien dans le même ressort ; — de maître Louis Le Treuze, en l'office de procureur-fiscal des juridictions de la baronnie de la Forêt, Kerbervet et Sébrevet, s'exerçant au bourg de Languidic ; — de noble homme Jacques Le Houx, en la charge de conseiller-maire ancien mitriennal de la ville et communauté d'Hennebont. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Priziac. — Sentence déclarant que la juridiction de Kermérien est tombée en régale. — Mesurage, afin de partage, d'une prairie située près du village du Moustoir, en la paroisse de Locoal, sous le domaine d'Hennebont. — Afféagement de terrains vagues dans la lande de Riantec, au profit de messire François Burin, chevalier, seigneur de Riquebourg, lieutenant de Roi, commandant au gouvernement du Port-Louis. — « Grand » des biens dépendant de la succession bénéficiaire de Charles Bréart, écuyer, sieur de Boisanger, sénéchal du siége royal d'Hennebont ; lesdits biens situés en la ville du Port-Louis et dans les paroisses de Riantec, Plouhinec, Locmalo, Ploerdut, Lescouet (Côtes-du-Nord), Langoëlan, Séglien, Plélauff (Côtes-du-Nord), Melrand, Guern, Bubry, Lignol, Plouay, Lothéa (Finistère), Moëlan (Finistère), et Clohars-Carnoët (Finistère). — Description et vente aux enchères de maisons situées en dehors de l'enclos de Lorient, et confisquées sur Marie David, veuve La Rivière. — Inventaires et ventes de meubles après décès : au presbytère de Priziac, par suite de la mort de missire Jean-Louis Perreault, recteur de cette paroisse ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec. — Inventaire fait au château de Pontcallec en Berné, des meubles dépendant de la communauté d'entre haut et puissant seigneur Claude-René, chef de nom et armes de Guer, chevalier, marquis du Pontcallec, comte de la Porte-Neuve, etc., et haute et puissante dame Roberte-Angélique Le Veyer, son épouse, séparée de biens dudit seigneur.

B. 2968. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1742-1744. — Procédure criminelle pour cause d'homicide. — Nomination de maître Julien-Louis Ollivaut, en qualité de receveur du domaine d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, et au manoir de Ménéhouarne, paroisse de Plouay, chez feu messire Jean-Baptiste de Pluvié, chevalier, seigneur dudit Ménéhouarne.

B. 2969. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 196 pièces, papier.

1742-1779. — Procédure criminelle contre divers particuliers accusés de vols. — Mesurage, prisage et description d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Kervinio, en la paroisse de Plœmeur, à domaine congéable sous la seigneurie du Couëdor.

B. 2970. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 120 pièces, papier.

1743. — Répétitions de commis aux Devoirs des États de Bretagne, pour contraventions dans le commerce des boissons. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Pratlédan et à Kerdual, en la paroisse de Quéven ; — au moulin du Rohic en Plouay ; — à Kerguélin, au prieuré de Lannenec et à Kervinio en Plœmeur ; — à la métairie noble du château de Kerlen en Priziac ; — au moulin du Duc en Bubry ; —

à Kerholler, à Kergonan, à Kerjustic, à Coetcolay et à Stanc-Bihan en Languidic; — à Locmaria en Quistinic; — au bourg dudit Quistinic; — en la ville d'Hennebont, chez feu Joseph-Hyacinthe du Bouëtiez, écuyer, capitaine au régiment de Navarre.

B. 2971. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 149 pièces, papier.

1743. — Ordonnance de la sénéchaussée d'Hennebont, qui taxe la livre de bœuf seul à 4 sous 6 deniers, celle de bœuf et autres viandes prises ensemble à 4 sous. — Réceptions : de maître Félix Brochereul, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Bernard Féraud, en qualité de chirurgien dans l'étendue de cette même sénéchaussée; — d'Alexis Frolo, en la charge de perruquier-barbier-baigneur-étuviste de la ville d'Hennebont; — de Charles Dasmier, aux fonctions de commis à la conservation des Devoirs au Port-Louis. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin Gaillard, à Kerglezec et à Saint-Donatien, en la paroisse de Languidic; — à Kerroze, à Kerezro, à Nestadio, à Kerfaute, à Béringue et à Kerlon en Plouhinec; — au bourg dudit Plouhinec; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Gavre, à Kervihan, à Sterbouet, à Kerpunze, à Kervigniec, à Locmalo, à la Trinité, à Locmiquélic et à Stervel en Riantec; — à Kermorvan, au manoir de Kerguelhouant et à Lézevalch en Merlevenez; — en la ville du Port-Louis.

B. 2972. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1743-1745. — Procédures criminelles : pour cause d'homicide; — relativement à un vol commis au préjudice de la Compagnie des Indes. — Mesurage et prisage d'une maison avec cour et jardin située en la ville du Port-Louis, dans la grande rue Saint-François. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au village de Kergonan en la paroisse de Languidic; — à Hennebont, chez feu François Boutouillic, sieur abbé du Pallevart; et chez demoiselle Laurence Malbœuff, femme de noble homme François Jacquet, sieur de Kerdidré.

B. 2973. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 114 pièces, papier.

1744. — Réceptions : de Jérôme Gillart de Keranflec, de Claude-André Kergal-Ulliac et de Joseph de la Noë-Fosse, en qualité de commis aux Devoirs de Bretagne, en la ville de Lorient; — de Marc Caro, aux fonctions de perruquier-barbier-baigneur-étuviste à Hennebont; — de maître Vincent-François de Livoys, sieur de Pratmeur, en l'office de sénéchal de la juridiction du marquisat du Pontcallec. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens immobiliers de la succession de dame Jeanne Huo, dame de Mauduit; lesdits biens s'étendant sur les paroissses de Brandérion, Languidic, Caudan, Lanriec, Trégunc, Melven, Nizon, Bannallec, Kernevel, Beuzec-Conq, Concarneau, Moëlan, Plœmeur, Guidel, Quéven, Meslan, Plouay, Melrand, Bieuzy, Lesbins, Saint-Caradec-Hennebont et Saint-Gilles-Hennebont, le tout aux évêchés de Vannes et de Quimper. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Béringue en Plouhinec; — à Hennebont, paroisse de Kervignac; — au bourg de Saint-Gilles; — à Trémerzin en Quéven; — à Kerdiret en Plœmeur; — au bourg de Quistinic; — en la ville du Port-Louis.

B. 2974. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 134 pièces, papier.

1744-1745. — Nominations et répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis, paroisse de Riantec; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Kergatouarne, à Luzuerne et à Kerpléver en Merlevenez; — au bourg dudit Merlevenez; — à la Magdeleine et au couvent des Ursulines en Saint-Caradec-Hennebont; — au bourg de Riantec, et aux villages de Kerner-la-Trinité, du Bois-Damour et de Kervenic, en ladite paroisse de Riantec.

B. 2975. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 192 pièces, papier.

1745. — Réceptions : de maître Joseph-Marie Chardel, sieur de Kermelec, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de la principauté de Guémené; — de Jean François Pelard, en qualité de barbier-perruquier-baigneur-étuviste à Hennebont; — de maître Félix Brochereul, à la charge de procureur-fiscal des juridictions de Kerolain et de Couetizec; — de Pierre Forgereau et de Jacques-Laurent Le Bailly, aux fonctions de commis à la perception des droits sur les cuivres et les cartes en la ville de Lorient et dépendances. — Provisions de capitaine garde-côtes de la capitainerie de Pontbriand, pour le sieur comte de Pontbriand. — Procès-verbal des armoiries existant en l'église de Gestel, trève de Lesbins. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kergavallan et à Kerdual en Quéven; — à Kerouzerch en Locoal-Hen-

nebont; — au moulin Maria en Cléguer; — au château du Pontcallec en Berné; — à Kervinio en Plœmeur; — à Hennebont; — à Saint-Léon, à Saint-Diel, à Kerverne, à Kerbel, au manoir de Kersabiec, au Distro, à la Magdeleine et au Port-Louis en Riantec; — au Resto et au Léré en Merlevenez; — à Kerjacob, à Kergonan, à Kergrain-Kerverhan et à Kerlevené en Languidic; — au château de Guémené, paroisse de Locmalo; — au bourg de Plouhinec.

B. 2976. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1745-1772. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens immobiliers dépendant des successions d'Antoine Renaud et de demoiselle Marguerite Le Moing, sa femme, lesdits biens situés à Vannes, à Hennebont et dans la paroisse de Plougoumelen. — Procédures criminelles pour cause : de vols dans une église; — de rapt. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au Port-Louis et au Guennic en Riantec; — à Hennebont.

B. 2977. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 223 pièces, papier.

1746. — Procédure criminelle pour cause d'homicide involontaire. — Lettres d'émancipation : pour François-Jacques-Fortuné et Paul-Marie-Anne de Bahuno; — pour Jeanne-Françoise Jourdain de Couetdor. — Réceptions : de Jean-Joseph Néron, sieur de Kerudo, en la charge d'inspecteur et contrôleur des marchands de la ville et communauté d'Hennebont; — de Daniel Guérin, aux fonctions de maître perruquier-barbier-baigneur-étuviste en la ville du Port-Louis; — de maître Jean-Marie Cougoulat, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Christophe Corel, en qualité de sénéchal de la vicomté du Dréors et dépendances. — Mesurages et prisages d'immeubles situés : en la tenue de Kermel, paroisse de Kervignac et en la Rue-Neuve d'Hennebont; — au village de Gouach-en-Igen en la paroisse de Languidic, et à celui de Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — à Trémerzin et à Kerescan en Quéven; — à Luzuerne en Merlevenez. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont; — à Kervénanec, à Lanveur et à Kerdiret en Plœmeur; — au manoir de Toullan, à Locmalo, au Guennic, à Locmiquélic et au Lannic-Bihan en Riantec; — à Saint-Salvator en Merlevenez; — au moulin du Guémené en Locmalo; — au Guerno en Plouhinec; — à Kergavallan en Quéven; — à Kerdreu en Locoal-Hennebont; — à Lorient; — en la citadelle du Port-Louis, chez défunt messire François Burin de Ricquebourg, lieutenant de Roi en ladite ville.

B. 2978. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 249 pièces, papier.

1746-1769. — Procès-verbal des réparations nécessaires au presbytère de Priziac. — Mesurage et prisage, afin de partage, de maisons situées en la ville du Port-Louis, rue Saint-François, à domaine congéable sous le seigneur de Langle et de Kerfrezec. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au Port-Louis, paroisse de Riantec; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au bourg de Quistinic.

B. 2979. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1747. — Ordonnance de la sénéchaussée d'Hennebont : nommant trois commissaires pour la surveillance de la police dans la ville du Port-Louis et dépendances; — fixant le prix : des journées de chevaux de louage à 15 sous, puis à 20 sous; — de chaque espèce de pain, savoir le pain blanc à 2 sous la livre, le pain « bon et mal » à 1 sou 6 deniers; — obligeant, en outre, les boulangers à faire leurs pains d'un poids déterminé qui sera marqué sur lesdits pains, avec un signe particulier pour chaque boulanger. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Riantec et aux villages de Kerderff, de Kerner, de Locmiquélic, de Lézenel, de Locmalo, du Guennic et de Saint-Léon, en ladite paroisse de Riantec; — à Trévelzun et à Lézeval en Merlevenez; — à Hennebont; — au Gouez-Bihan en Persquen.

B. 2980. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 180 pièces, papier.

1747-1761. — Lettres d'émancipation de Nicolas-Pierre-François Ameline de Cadeville. — Ordonnances de la sénéchaussée d'Hennebont : fixant à 20 sous le prix des journées de chevaux de louage; — taxant à 4 sous 6 deniers la livre de bœuf seul, et à 4 sous celle de bœuf et autres viandes prises ensemble. — Réceptions : de maître Nicolas Guyet, en l'office de sénéchal de la juridiction de Kermérien et du Crano; — de Louis-Joseph Ferrand, aux fonctions de commis-juré au greffe de la cour d'Hennebont; — de maître Louis Cadio, en la charge de procureur-fiscal en ladite juridiction de Kermérien et du Crano; —

de Jean-Louis Bauchot, en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire du Port-Louis. — Extraits d'aveux relatifs à une tenue située au bourg paroissial de Brandérion, ladite tenue provenant de la succession de dame Mathurine de Baud, dame marquise présidente de Brie, propriétaire des seigneuries de la Vigne et de Spinefort.— Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Mesurages et prisages de biens immobiliers situés : à Hennebont; — au Port-Louis, paroisse de Riantec, et dans les paroisses de Plœmeur et de Locoal-Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin de Baublay en Meslan ; — au presbytère de Brandérion ; — au Port-Louis en Riantec; — à Saint-Michel en Guidel ; — à Kerguinel en Languidic ; — au four banal de la ville de Guémené; — à Kerdual en Quéven; — au Guerno, à Kerrise, à Manéhuel et à Kerandrun en Plouhinec ; — à Kermoreau en Saint-Gilles ; — à Sainte-Hélène et au Moustoir en Locoal-Hennebont ; — à Kerganiet en Inguiniel.

B. 2981. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1748. — Procès-verbaux de l'état de la chapelle Notre-Dame du Bas-Pontscorff et de l'église paroissiale de Plouay, pour la constatation des armoiries qui pourraient se trouver dans les parties à démolir de ces édifices. — Remontrance du substitut du procureur-général aux juges de la sénéchaussée d'Hennebont, pour le rétablissement dans l'église des Carmes de cette ville d'un banc servant aux officiers royaux pendant le service divin. — Procès-verbal et adjudication des réparations à faire aux fours banaux d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Locmalo et de Saint-Sulan en Riantec ; — au Resto en Merlevenez ; — au bourg de Quistinic ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, chez feu Philippe-Armand de Couessin, chevalier, seigneur de la Berraye.

B. 2982. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 183 pièces, papier.

1748-1763. — Remontrances du substitut du procureur général en la sénéchaussée d'Hennebont relativement : au prix des journées des chevaux de louage ; — au commerce des grains sur le marché d'Hennebont. — Réceptions : de maîtres Jean Kerléro, sieur de Rosbo, et Louis-Joseph Mellin, aux offices de sénéchal et de procureur fiscal de la juridiction de la Sauldraye ; — de maître Pierre Perrier, en la charge de procureur fiscal de la juridiction de Nostang et Kervignac ; — de maître François-Clément Audouyn, sieur de Villéon, et de maître Louis Le Treuse, en qualité de sénéchal et de procureur fiscal de la juridiction de la baronnie de Coetrivas, Poulvernic et Penhoet. — Mesurage et prisage, afin de partage, de biens immobiliers dépendant des successions de François Loget et de demoiselle Marguerite Gravé, sa femme, lesdits biens situés en la ville du Port-Louis et à Kernevel en la paroisse de Plœmeur. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : aux villages de Kergrain-Saint-Nicolas, de Penhouet, de Kergonnan, de Lezorgu et de Kerentarff, en la paroisse de Languidic ; — au château de Guémené en Locmalo ; — à Kerdual en Quéven ; — au bourg de Plouhinec et à Béringue, en ladite paroisse de Plouhinec; — au bourg paroissial de Saint-Gilles; — au moulin Maria en Cléguer; — à Kerdiret et à Kervenanec en Plœmeur; — à Kerhorlay en Guidel; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — à Stervel, à Locmiquélic et à Brambis, en la même paroisse.

B. 2983. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 154 pièces, papier.

1749. — Procès-verbal de descente de justice en l'église des capucins d'Hennebont pour la levée du corps d'un enfant exposé sur l'autel de Saint-Joseph. — Lettres de dispenses d'âge, extraits baptistaires, procurations, etc. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : aux villages de Locmalo, de Kervihan, de Kervassal, de Locmiquélic, du Dreff, du Diasquer et de Lézenel, en la paroisse de Riantec ; — à Penhouet et à Lestanno en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kervario en Saint-Caradec-Hennebont ; — au bourg de Quistinic.

B. 2984. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1749-1753. — Procédure criminelle pour cause d'homicide involontaire. — Réceptions : de maître Louis-François Perron, en l'office de notaire et procureur de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de noble maître Pierre Kerléro, sieur de Kersily, en la charge de sénéchal de la juridiction de Lorient ; etc. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au moulin du Quellenec en Languidic ; — à Hennebont, chez dame Anne Le Corre, veuve de Bonaventure-Toussaint-François de la Pierre, sieur du Ménéguen, conseiller du Roi et notaire-secrétaire à la chancellerie du parlement d'Aix ; — au village du Vieux-Passage en Plouhinec ; — à Kerprial, à Kerharch et à Kerdavy en Locoal-Hennebont ; — à Ker-

vinio en Plœmeur; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 2985. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1750. — Réceptions : de maître René Brochereul, en la charge de procureur-fiscal de la juridiction de la châtellenie de la Vigne et Spinefort; — de Louis Quéroux, aux fonctions de barbier-perruquier-baigneur-étuviste dans la ville et dans le ressort d'Hennebont; — de Silvain Le Vanneur, en qualité de chirurgien-juré dans l'étendue de la même juridiction; — de maître Ange-Claude Cadio, en l'office de procureur en ladite sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Jean Collet, en l'état d'huissier-audiencier de la même cour; — de Jean-François de la Faudrière, en la charge de notaire royal. — Ordonnances de la sénéchaussée d'Hennebont : fixant à 15 sous le prix des journées de chevaux de louage; — enjoignant aux marchands forains de draps de soie et de laine d'étaler leurs marchandises en la halle d'Hennebont aux jours de foire et de marché; à tous colporteurs et merciers, toiliers, quincailliers et autres marchands forains de lever leurs boutiques et étaux en ladite halle seulement, aux endroits qui leur seront désignés; aux boulangers et fouaciers, aux bouchers et cordiers, aux chapeliers et chaussetiers, aux poissonniers de se conformer à diverses prescriptions analogues. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Riantec; — aux villages du Boisdamour, de Kerberen, de Kersabiec, de Locmalo, de Kervassal, de Kerlugery et de Lézenel, en ladite paroisse de Riantec; — au bourg de Merlevenez et à Luzuerne, en cette paroisse; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont.

B. 2986. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 172 pièces, papier.

1750-1753. — Procédure criminelle pour cause d'homicide involontaire. — Mesurage et prisage, afin de partage, de droits à domaine et à héritage par indivis possédés au village et dépendances du Braigno, dans les paroisses de Saint-Gilles et de Kervignac, par messire Vincent-Exupère de Bégasson, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, savoir les droits à domaine sous la seigneurie de l'abbaye royale de la Joie, les droits à héritage sous la seigneurie de la Forêt. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerlévené en Languidic; — à Béringue, à Kerfourcher et à Manéguen en Plouhinec; — à Kerbahe et au Moustoir en Locoal-Hennebont; — au Port-Louis en Riantec.

B. 2987. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1751. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de fraudes et de rébellion contre les commis auxdits Devoirs. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Priziac. — Bail judiciaire des fours banaux du Port-Louis. — Descente judiciaire en l'église paroissiale de Lanvaudan et procès-verbal des écussons et armoiries de ladite église. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kergoualler, à Saint-Donatien et à Kerlévené en Languidic; — au bourg paroissial de Plouhinec et à Kermainguy, en ladite paroisse; — à Kerserch et à Kerdavy en Locoal-Hennebont; — au manoir de Bréhiguer en Merlevenez et dans la rue Mauricette, à Hennebont; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — au bourg de Quistinic; — au presbytère de Priziac; etc.

B. 2988. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1751. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réceptions : de maître Martin Rebours, en l'office de sergent royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Joseph-Marie Fraboulet, aux charges d'alloué et de lieutenant civil et criminel de la juridiction du marquisat du Pontcallec s'exerçant à Plouay; — de maître Jean-François Sénécal, en l'état de notaire et procureur au siége royal d'Hennebont. — Mesurage et prisage, afin de partage, du lieu noble du Merdy et dépendances, en la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerderff, à Locmiquélic, au Boisdamour, au Diasquer, à Saint-Diel, à Nézenel et à Ty-Diano en Riantec; — à Kervinio, à Quéhélio-Sach-Soye, à Kerdiret, à Quélizouay et à Kerguélen en Plœmeur; — en la ville du Port-Louis.

B. 2989. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1751-1765. — Procédures criminelles pour cause de vols. — « Solemnités » de la succession vacante de Françoise Tuffigo, composée d'immeubles situés à Sainte-Hélène, en la paroisse de Locoal-Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à la métairie noble du Léty en Berné; — à Hennebont, rue de la Porte-d'En-Bas; — au village de Kervassal, en la paroisse de Riantec.

B. 2990. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 185 pièces, papier.

1752. — Réceptions : de Julien Caro, en qualité de barbier-perruquier-baigneur-étuviste de la ville d'Hennebont; — de Charles Olivier, en l'état de maître-chirurgien; — de Pierre-Valentin Pitouays, en l'office de procureur au siége royal d'Hennebont; — de maître Guy Josset, en la charge de notaire royal à la résidence de Ploerdut; — d'Alain-Alexandre Dubuisson, comme procureur fiscal de la juridiction de la Villeneuve-Quistinic. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens de la succession de maître Jean Hervé, notaire et procureur au siége royal d'Hennebont, lesdits biens situés à Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin de Guerzelin en Languidic; — au Moustoir-le-Gril en Plouhinec; — à la métairie du Braigno en Kervignac; — au village de la Grange en Saint-Gilles; — à Kerdavid en Locoal-Hennebont; — au bourg de Plœmeur; — en la ville du Port-Louis et aux villages de Kerderff, du Diasquer, de Groach-Carnet et de Locmiquélic, en la paroisse de Riantec; — à Penhouet, à Manéguen et à Kergatouarne en Merlevenez; — à Lan-Behouay en Guidel; — au bourg de Quistinic; — à Kerganno en Persquen.

B. 2991. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 112 pièces, papier.

1752-1761. — Description et déclaration d'un terrain situé en la rue du Faouédic, à Lorient, paroisse de Saint-Louis. — Procédure criminelle pour cause de mauvais traitements et d'assassinat. — Mesurage et prisage, afin de partage, de biens situés dans la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, dépendant des successions de Benoît Pathelin et de demoiselle Magdeleine Gobin, sa femme. — Estimation et évaluation des biens immobiliers de la succession de messire Jean Le Roy, seigneur de Keralno, ancien brigadier des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; lesdits biens situés dans les paroisses de Belz, de Carnac, de Plouharnel, de Brech, d'Inzinzac, de Lanvaudan, d'Inguiniel, de Plouhinec, de Cléguer, d'Arzanno et de Rédené (Finistère). — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Hennebont; — en la citadelle du Port-Louis, chez feu messire Charles-Étienne Deschamps, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi et sous-lieutenant en ladite ville et citadelle du Port-Louis.

B. 2992. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 225 pièces, papier.

1753. — Mesurage et débornement d'une petite tenue située au village du Méné-Coiffec en la paroisse de Plœmeur. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réception de Jean Barailhou de la Rivière, en qualité de maître-chirurgien. — Procès-verbal des réparations nécessaires au presbytère de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Coetcolay et à Penhouet en Languidic; — au Guerno, au Cosquer-Névé et au Manéhuel en Plouhinec; — à Kerserch en Locoal-Hennebont; — à Kersach et à Kerblémeur en Merlevenez; — à Hennebont; — au Port-Louis et dans les villages de Kerderff, de Kerezo et de Kerberen en Riantec.

B. 2993. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1753-1759. — Saisie des biens de feu maître Jean Hervé, notaire et procureur au siége royal d'Hennebont, et adjudication de la charge de miseur de cette ville dont il était propriétaire. — Procédures criminelles pour cause d'assassinats. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 2994. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1753-1765. — Mesurage, prisage et arpentage, pour parvenir au partage de droits roturiers situés aux villages du Reste et du Roch-Lan, en la paroisse de Mellionnec (Côtes-du-Nord). — Devis d'une maison que le sieur Jean Gouay, maître-poulieur de la Compagnie des Indes, se propose de faire construire sur un terrain lui appartenant, situé dans la rue de Condé, à Lorient. — Procédure au sujet du droit de guet dû au prince de Guémené, réclamé d'un « ménager » de la paroisse de Priziac.

B. 2995. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 272 pièces, papier.

1754. — Procédures criminelles pour cause : de vols et effondrements; — d'assassinat. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Réceptions : de Jacques Deleinte, en l'office d'inspecteur et contrôleur des orfèvres de la ville d'Hennebont; — de Charles Jaffrezo, en la charge de notaire et procureur en la sénéchaussée dudit Henne-

bont ; — de René Personic, en qualité de notaire royal au même siége. — Prisage et mesurage des droits édificiers et réparatoires, stus et engrais d'un quart de tenue située en la ville du Port-Louis et aux environs, sous le seigneur de Penvern. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à la Grange et à Lochrist en Saint-Gilles ; — à Kermainguer en Kervignac ; — au Guerno, à Lannic-er-Goré, à Kerguinihec et à Kervran en Plouhinec ; — à Saint-Jean-Trévignac, à Kergrain-Kerverhan et à Gouech-en-Igen en Languidic ; — à Kerdavid et à Kerguellan en Locoal-Hennebont ; — à Saint-Michel et au presbytère en Guidel ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Trévelzun et à Kervenan en Merlevenez ; — au moulin de Chauzel en Bubry ; — à Keryalan en Plœmeur ; — à Talerganquis et à Kervillio en Persquen ; — au Port-Louis, à Botdamour, à Locmalo, à Kerviniec, au Diasquer et à Locmiquélic en Riantec.

B. 2996. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 223 pièces, papier.

1754-1761. — Procédures criminelles pour cause : d'assassinat ; — de vagabondage et de vols sur les grands chemins. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Hennebont, chez François Maleyeux, marchand épicier. — Aveux et déclarations : de la terre et seigneurie du Coscro dépendant de la principauté de Guémené, et particulièrement de tenues situées aux villages de Kerrio et de Coeteven, en la paroisse de Ploerdut.

B. 2997. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1755. — Réceptions : de maître Vincent-Jacques Corbé, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction du marquisat du Pontcallec ; — de maître Ange-Claude Cadio, en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — d'Yves-Toussaint Chevalier, en qualité d'inspecteur et contrôleur des maîtres perruquiers-barbiers-baigneurs-étuvistes de la ville et port de Lorient. — Adjudication du bail de la boucherie de carême au profit des hôpitaux d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerjustic, à Penhouet, à Keroualler et à Tréauray en Languidic ; — à Kerezo, à Béringue et à Kermainguy eu Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — au Lestano, à Persouel, à Manéguen, à Kermorvan et à Kervenan en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — au Port-Louis, à Lézenel, à Kerverne, au Guennic, à Locmiquélic, à Groach-Carnet et aux Salles en Riantec ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Bréhello en Persquen ; — à Kerdiret en Plœmeur ; — au Beudo en Guidel ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles.

B. 2998. (Liasse.) — 250 pièces, papier.

1755-1764. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Procédures criminelles pour cause d'assassinats. — Procès-verbal de partage en deux loties égales d'une maison située en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Saint-Léon et au Port-Louis en Riantec ; — à Hennebont, chez feu demoiselle Jeanne Le Breton, veuve de noble homme Jean-Baptiste Travaillé, greffier de la sénéchaussée d'Hennebont.

B. 2999. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 168 pièces, papier.

1756. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements. — Procédures criminelles pour cause : d'assassinat ; — d'exposition d'enfant. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Procès-verbal de la levée du plan figuratif de la lande du Resto en la paroisse de Lesbin-Pontscorff. — Acte par lequel messire Louis-René de Caradeuc, chevalier, seigneur de la Chalotais et autres lieux, conseiller du Roi en tous ses Conseils et son procureur-général au parlement de Bretagne, consent à ce que M. le marquis du Pontcallec soit émancipé de justice et accepte la charge de curateur de ce dernier. — Réceptions : de Louis-Pierre Cadio, en l'office de notaire royal en la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Toussaint-Bonaventure Le Gouzronc, en la charge de procureur de la même cour ; — de Dominique Decamps, en qualité de maître-chirurgien à Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kergatouarne et au Resto en Merlevenez ; — à Kerguélen, à Kervénanec, à Kerlafret, à Kergroix et au Poulo-Riantec en Plœmeur.

B. 3000. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1756-1758. — Bail de la boucherie de carême au profit des hôpitaux d'Hennebont. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au Port-Louis, à Kerbel, à Kerhabonnet, à Locmi-

quélic, à Kervent, au Diasquer et à Keroustin, en la paroisse de Riantec; — au Faouet-Bodory, à Kerlivio-Mélédo, à la métairie noble du Quélenec et à Keroualer en Languidic; — à la Grange et à la Bergerie en Saint-Gilles; — à Manéhellec et à Kergroix en la trève de Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont; — au bourg même de Sainte-Hélène; — à Hennebont; — à Kermeurs en Guidel; — à Bréhello en Persquen; — à Béringue, à Kerdalvas, à Lézourden et à Kerdaniel en Plouhinec; — au presbytère dudit Plouhinec, chez feu messire Claude Le Febvre de la Jaillerie, recteur de cette paroisse.

B. 3001. (Liasse.) — 229 pièces, papier.

1757. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Sentences de renvoi d'aveux. — Réceptions : de maître Louis-Pierre Cadio, en l'office de procureur-fiscal des juridictions de Kermérien et du Crano; — de Louis Le Cloirec, en la même charge de procureur-fiscal de la juridiction de la châtellenie de Persquen s'exerçant à Guémené; — de Jean Bézac, aux fonctions de chirurgien-juré de la ville et du ressort d'Hennebont. — Procédures criminelles pour cause: d'assassinat au Port-Louis; — d'infanticide à Hennebont. — Bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Mesurages et prisages, afin de partage : de la maison noble de Kerbirio, en la paroisse de Baud, de la métairie noble de Kerlanno en Saint-Gilles-Hennebont, et d'une tenue située au village de Kerfichant en Plœmeur; — d'une maison et dépendances situées en la Rue-Neuve d'Hennebont et de trois tenues sises au village de Couetloch, à domaine congéable sous le seigneur de Kerolain, et au village de Kerpunze, à domaine congéable sous la demoiselle Blanchart du Val, le tout en la paroisse d'Inzinzac; — de biens immobiliers situés en la ville du Port-Louis. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : au Port-Louis; — à Hennebont; — au presbytère de Saint-Caradec-Trégomel; — aux Salles, au Diasquer, à Locmiquélic, à Lézenel, à Kervassal, au moulin de Stervin et au Dreff en Riantec; — à Botcren et à Talerganquis en Persquen; — à Loquinin, à Béringue, au Lanic-er-Goré, à Kerdanvé et à Kerlon en Plouhinec; — au moulin de Bodory, à Coetrialan, à Kergurune, à Kerlivio-Mélédo et à Kergosten en Languidic; — au bourg et paroisse de Saint-Gilles; — à Kerivin en Locoal-Hennebont; — à Saint-Salvator et au manoir de Bréhiguaire en Merlevenez; — à Kerguélen et à Keryalan en Plœmeur.

B. 3002. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 172 pièces, papier.

1757-1771. — Mesurage et prisage, afin de partage, de biens immobiliers situés à Locminé, dépendant de la succession de Pierre Richard. — Aveux, mesurage et prisage et autres titres de propriété concernant des biens situés au village de Kergauleden, en la paroisse de Priziac, sous les seigneurs de Cosnoal, seigneurs de Saint-Georges, de Kermérien et du Crano. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Saisie des biens des sieurs et dames Baëllec de Kermoal, en la paroisse de Meslan. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Saint-Caradec-Trégomel. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis; — à Hennebont.

B. 3003. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 206 pièces, papier.

1758. — Procès-verbal de mesurage et prisage, afin de partage, de biens situés à Hennebont, dépendant de la succession de Jacques Le Brec et de Jacquette Cassar, sa femme. — Réceptions : de noble maître Pierre-Joseph Bourguillaut de Kerhervé, en l'office d'alloué et second juge des juridictions de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet; — de messire René-Marie Le Rousseau, en la charge de sénéchal de la juridiction de Pontcallec s'exerçant au bourg de Plouay; — de maître Yves Bargain, aux fonctions de sénéchal des juridictions de Kermérien et du Crano; — de Joseph-Vincent Le Houx, en qualité de conseiller maire ancien mi-triennal et de maire alternatif mi-triennal de la ville et communauté d'Hennebont; — de noble maître Corentin Le Goff, en la charge de sénéchal de la juridiction et châtellenie de Persquen; — d'Henri-Jean Le Meilleur, en qualité de premier huissier audiencier de la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Louis-Joseph Ferrand, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction de Coetrivas, Poulvernic et Penhoet, en la paroisse de Kervignac et autres circonvoisines. — Sentences de renvoi d'aveux. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs de Bretagne; enquêtes pour fraudes et rébellions. — Procès-verbal des réparations nécessaires au presbytère de Caudan. — Procédure pour cause du bris des scellés apposés audit presbytère. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, au profit des hôpitaux d'Hennebont. — Saisie de biens situés au Port-Louis et à Larmor en Plœmeur, sur le sieur Pierre-Vincent La Pierre et sur demoiselle Julie-Jacquette La Pierre, veuve de Joseph-René-Thomas Langat. — Appo-

sitions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — en la ville du Port-Louis et aux villages des Salles, de Gouach-Carnet, de Kerderf, du Diasquer, de Locmalo, de Locmiquélic, de Lézenel, de Lannic-Bihan, du Guennic et du Boisdamour, en la paroisse de Riantec ; — à Castel-Névé en Saint-Caradec-Hennebont ; — à la métairie haute de la Villeneuve et au château de la Villeneuve en Quistinic ; — à Lézevry, à Kerlong, à Kerfourcher, au Guerno et à Kerezo en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — à Kerdavid en Locoal-Hennebont ; — à Mané-Erven en Languidic ; — à la métairie de la Porte du Bouëtiez en Saint-Gilles.

B. 3004. (Liasse.) — 252 pièces, papier.

1758-1765. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Procurations pour tutelles, décrets de mariage, etc. — Répétitions de commis aux Devoirs des États. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kergroix et à Kervenanec en Plœmeur ; — au moulin de la seigneurie de Meslan ; — au presbytère de Caudan ; — au Léré en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Hennebont, dans la demeure de feu messire Jean-Baptiste-Marie de Baud, chevalier, seigneur de Kermain. — Succession bénéficiaire de noble homme Joseph-Alexis Fraboulet, conseiller du Roi, lieutenant de maire de la ville et communauté de Lorient, inspecteur de la régie des corderies de la Compagniedes Indes ; certifications de bannies.

B. 3005. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 234 pièces, papier.

1759. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne et enquêtes pour contraventions. — Procédure pour cause de mauvais traitements. — Réceptions : de maître Jean Voirdye, en l'office de procureur-fiscal des juridictions et châtellenies de la Vigne et Spinefort ; — de Claude-Jean Bégat, en la charge de notaire royal et procureur de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de maître Jacques-Louis Lemancq, aux fonctions de procureur-fiscal des juridictions de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet s'exerçant au bourg de Languidic ; — de dame Agathe Cozic, en qualité de sage-femme, à Hennebont. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à la métairie de la Porte-du-Bodory et à Coet-Colay en Languidic ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — à la métairie de Kermoro en Saint-Gilles ; — à Hennebont ; — en la ville du Port-Louis et aux villages de Gavre, de Locmiquélic, du Diasquer, de Kerberen, de Kerpunze, de Kerverne, de Kerouarin et de Locmalo en Riantec ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Kercado, à Kermorin, à Kerdanné et à Kerezo en Plouhinec ; — au moulin de Pont-er-Scorff en Inzinzac ; — à Kerbrest en Guidel.

B. 3006. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 125 pièces, papier.

1759-1776. — Procès-verbaux de « lief » de cadavres sur des routes. — Mesurage, prisage et estimation d'une tenue « logée et herbergée », située au village de Coatolé, en la paroisse de Guidel, à domaine congéable sous la seigneurie du Coetdor. — Procès-verbal de visite des réparations et ouvrages faits au presbytère de Caudan. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Locmalo et au Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Lézevalh et à Lestano, paroisse de Merlevenez.

B. 3007. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 295 pièces, papier.

1760. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Procès-verbaux de lief d'un cadavre et d'un enfant nouveau-né exposé sur le bord du grand chemin d'Hennebont à Languidic. — Réceptions de Françoise Fournier, femme de Louis Pavec, et de demoiselle Louise-Augustine-Angélique Derteray, née en Hongrie, et femme de Jacques Caillier, en qualité de sages-femmes dans la ville et dans le ressort d'Hennebont. — Adjudicalion du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — État et « gros » des biens réels et en fonds dépendant de la succession de demoiselle Marguerite Rohu, veuve de noble homme Bernard Marchand, et de la succession de noble homme Vincent Rohu, frère de ladite Marguerite ; lesdits biens situés dans les paroisses de Belz et d'Erdeven. — Mesurage, prisage et estimation, afin de partage, des droits édificiers et réparatoires de quatre tenues situées au bourg paroissial de Saint-Gilles, à domaine congéable sous le seigneur du Bouëtiez, et dépendant de la succession de Jeanne Le Cozic, veuve de Jacques Nicol. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Quistinic. — Vacance de la succession de missire Jean Trouscorf, recteur de ladite paroisse de Quistinic. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à Locmiquélic, à la métairie noble de Toullan, aux Salles, au Guennic, à Ker-

vassal et à Locmalo en Riantec, — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont; — au presbytère de Quistinic; — à Kerezo, à Kercado, à Kermorin, à Kerbavec et à Kergo en Plouhinec; — au bourg dudit Plouhinec; — en la ville du Port-Louis; — au Poullo-Riantec et à Kerguellen en Plœmeur; — à Luzuerne et à Lestano en Merlevenez.

B. 3008. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 191 pièces, papier.

1760-1762. — Mesurage et prisage, afin de partage, d'une tenue « logée et herbergée, » située au village de Couetollé, en la paroisse de Guidel, à domaine congéable sous la seigneurie du Coetdor. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinats. — Réceptions : de Jean-Charles Le Gallen, en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont, à la résidence de Kervignac. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après decès : au bourg paroissial de Saint-Gilles; — à Kergohan, à Kergoualler, à Kergonan, à Penhouet et à Roffol en Languidic; — à Kericu en Kervignac; — à Kerhach en Locoal-Hennebont; — à Hennebont; — à Locmiquélic en Riantec; — au Port-Louis, chez feu Pierre Geoffroy d'Antrechaux, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant pour le Roi en la citadelle dudit Port-Louis.

B. 3009. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1760-1763. — Poursuites exercées par le procureur-fiscal de la principauté de Guémené contre Mathias Guillemot, accusé d'assassinat et demandeur en « entérinement » de lettres de grâce. — Inventaire de meubles après décès chez un arquebusier de la Rue-Neuve d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles. — Contrat d'association, pour une maison de commerce à Lorient, entre Charles-François Teisseires-Desclos, négociant de cette ville, et Jean-Pierre Michau, de Gien, actuellement son commis.

B. 3010. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 205 pièces, papier.

1761. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Prestations de serment des « distributeurs de la formule des papiers et parchemins timbrés. » — Répétitions des commis aux Devoirs de Bretagne. — Procédures relatives aux contraventions commises dans le commerce des boissons. — Poursuites contre les officiers du régiment de Penthièvre, en quartier à Hennebont, au sujet des mauvais traitements infligés par eux au courrier de la poste aux lettres faisant le service de Vannes à Hennebont. — Réceptions : de maître Jérôme-François Hervé, en l'office de sénéchal de la juridiction de Coetmadeuc et annexes s'exerçant au bourg de Kervignac; — de maître François Guillouzo, en la charge de sénéchal de la juridiction et châtellenie de Persquen. — Procès-verbal de mesurage et prisage, afin de partage, d'une tenue située au village de Kerlonne, en la paroisse de Plouhinec, à domaine congéable, suivant l'usement de Brouërec, sous M. le comte de Saint-Georges. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Saint-Salvator et à Luzuerne en Merlevenez; — au bourg dudit Merlevenez; — à Kervinio en Plœmeur; — à Manéhellec en Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont; — au bourg de Sainte-Hélène.

B. 3011. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 162 pièces, papier.

1761-1766. — Procès-verbal de mesurage et prisage, afin de partage, des biens dépendant des successions de noble homme Simon Jolly, subrécargue des vaisseaux de la Compagnie des Indes et capitaine d'infanterie, et de dame Anne-Marie Marchant, sa femme; lesdits biens situés dans les paroisses de Rédené (Finistère), d'Inzinzac, de Belz, et dans la ville du Port-Louis en Riantec. — Procédures criminelles pour cause d'assassinats. — Bilan ou état au vrai de l'actif et du passif de Jean Beaulieu, marchand, à Lorient. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis; — à Hennebont; — au moulin de la Saudraye en Guidel; — à Lézenel, à Saint-Diel, à Locmiquélic et à Kerbel en Riantec; — à Kerroch ou la Magdeleine en Saint-Caradec-Hennebont; — au bourg de Milliziac et au moulin de Kerganno en Persquen; — à Kerdaniel, au Guerno, à Kerfourcher, au Lannic-Larmor, au Bot-Hallec et à Kerezo en Plouhinec; — au bourg dudit Plouhinec; — ua château du Dréors en Priziac.

B. 3012. (Liasse.) 197 pièces, papier.

1762. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne, et poursuites relatives aux contraventions dans le commerce des boissons. — Bilans des sieurs Pierre Ciette et Louis Sequeville, de Lorient. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Procès-verbaux : de mesurage et d'arrentement des biens dépendant de la succession de François Malayeux, situés à Hennebont; — de toisé et de visite des étaux des halles de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après

décès : à Kerjustic, à Restermouel et à Coetcolay en Languidic ; — à Mané-Avello en Saint-Gilles-Hennebont ; — au bourg paroissial de Saint-Gilles ; — à Kerprat et à Kergroix en Locoal-Hennebont ; — en la ville d'Hennebont ; — au Vieux-Passage ou Treiz-Hervé en Plouhinec.

B. 3013. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 186 pièces, papier.

1763-1766. — Bilan du sieur Mathieu Chevalier, de Lorient. — Réceptions : de Joseph-André Lelay, en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean-Michel Ferrand, en qualité de conseiller maire ancien mitriennal et alternatif-mitriennal de la ville et communauté de Lorient ; — de Claude Duchin, en la charge de sergent royal à Hennebont. — Aveux et afféagements de plusieurs tenues situées en la paroisse de Priziac, sous la seigneurie du Dréors, appartenant aux seigneurs de Lopriac. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerlehouarnic en Saint-Caradec-Trégonel ; — à Locmiquélic, à Saint-Diel, à Gavre, à Locmalo, à Kerderff, à Brambis, à Kervent, à Stervel, à Kersabiec et aux Salles en Riantec ; — au bourg trévial de Milliziac en Persquen ; — à Kerjan en Plouhinec ; — à Hennebont, chez feu noble homme Jean-André Quintaine, sieur de la Billardière, marchand de draps ; — en la ville du Port-Louis ; — au bourg de Plouay ; — à Lestano et à Lézevalch en Merlevenez.

B. 3014. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 195 pièces, papier.

1763. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs de Bretagne ; enquêtes et procédures pour contraventions dans le commerce des boissons. — Sentences de renvoi d'aveux. — Procès pour cause d'injures et de mauvais traitements entre maître Joseph-Marie Fraboulet, avocat en parlement, et maître François Courtet, notaire royal, procureur de la juridiction du marquisat du Pontcallec. — Mesurage et prisage, afin de partage, de biens situés en la ville d'Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, dépendant des successions Le Galloudec et consorts. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Plouay ; — au village de Kersach en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — à Kergroix en Plœmeur ; — au presbytère de Caudan, chez feu missire Jean Kerbara, recteur de cette paroisse.

B. 3015. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1763-1767. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Bilan ou état général des dettes actives et passives, immeubles, marchandises, meubles et tous autres effets composant le commerce actuel de Charles-François Avril fils, marchand à Lorient. — Procédure criminelle contre les auteurs de la mort de messire Louis-François de la Villéon de Kerjeon, officier sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Procès-verbal des armoiries existant à l'église paroissiale de Kervignac dont on projetait la démolition. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — à la métairie noble du Bouëtiez en Saint-Gilles ; — à Hennebont ; — en la ville du Port-Louis et aux villages de Kervassal, du Guennic, de Kerbel, de Locmalo, de Kerderff et de Stervel, en la paroisse de Riantec ; — à Kermario en Saint-Caradec-Hennebont ; — au Manéguen et à Kerfourcher en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec.

B. 3016. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 135 pièces, papier.

1764. — Procès-verbaux de descente judiciaire : sur les murs de la ville d'Hennebont, pour constater un empiétement fait sur lesdits murs ; — aux halles de ladite ville, afin de dresser un rôle des étaux qui ne sont point occupés. — Bail de la boucherie de carême, au profit des hôpitaux d'Hennebont. — Sentences de renvoi d'aveux. — Bilan du sieur Rambert, marchand, à Lorient. — États des réparations à faire aux presbytères de Caudan et de Brandérion. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Bot-er-Provost et à Kergoualler en Languidic ; — à la métairie de la Grange et à Kerlano en Saint-Gilles ; — au bourg de Saint-Gilles ; — à Lannenec et à Kerguellen en Plœmeur ; — au bourg de Merlevenez ; — à Kervenan, en ladite paroisse de Merlevenez ; — au Port-Louis et aux villages de Kerviniec, du Loch, du Stancq, dn Diasquer, de Kerderff, de Locmalo, de Stervin, de Kersau, de Kerbel, de Lézenel et de Locmiquélic en Riantec ; — au moulin de Kerganno en Persquen ; — à Kerivon, à Kervener-Saint-Fiacre, à Kerfaut et à Nestadio en Plouhinec ; — à Hennebont.

B. 3017. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1764-1766. — Procédures pour cause d'injures et de mauvais traitements. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Mesurage et prisage, afin de partage, d'une tenue à titre d'héritage roturier, en fonds et édifices, située au village de Gouach-en-Igeon, en la

paroisse de Languidic, relevant du fief du Roi. — Répétitions de commis aux Devoirs des États. — Réceptions : de Gabriel Hamelin, en l'office d'huissier-audiencier de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean Génier, aux fonctions de maître-chirurgien dans le ressort de ladite sénéchaussée. — Procès-verbal des réparations à faire à une maison de la Rue-Neuve d'Hennebont, appelée la Maison-Neuve des Sages. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — au moulin de Ty-Henry en Plouay ; — au presbytère de Brandérion, chez feu missire Joseph Kerhouant, recteur de cette paroisse ; — au bourg de Riantec ; — à Hennebont et aux châteaux de la Forêt en Languidic et de Kernivinen en Bubry, chez feu messire François de La Pierre, chevalier, seigneur baron de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet, Saint-Nouan, etc., conseiller du Roi en ses Conseils, grand-maître, enquêteur et général réformateur des eaux, bois et forêts de France au département de Bretagne et grand-veneur de ladite province.

B. 3018. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 209 pièces, papier.

1765. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne ; procès pour contraventions auxdits Devoirs. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Sentences de réceptions : de Jean-Guillaume Voirdye, en l'office de notaire royal et procureur de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Jean Olivier, de noble maître Jean-Augustin Audouyn, de noble maître Jean-Félix Fraboulet, de Jean-François Lemouel et de maître Jean-Charles Le Gallen, au même office de notaire ou procureur de ladite sénéchaussée. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Bilan du sieur André Vanderheyde, négociant à Lorient. — Procès-verbal des réparations faites au presbytère de Brandérion. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin du Dréors en Priziac ; — au manoir du Verger en la trève de Gestel, paroisse de Lesbins; — au village du Faouet-Bodory en Languidic ; — au four banal de Guémené, paroisse de Locmalo ; — à Quéhélio-Sach-Soye et à Kergroix en Plœmeur ; — au bourg de Caudan.

B. 3019. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1765-1766. — Répétitions, procès-verbaux et enquêtes pour contraventions dans le commerce des boissons. — Bail à ferme du prieuré de Saint-Michel-des-Montagnes, situé en la paroisse de Plœmeur, consenti à noble homme François-Clément Audouyn, sieur de Villéon, avocat à la Cour, et à dame Françoise-Pétronille Le Baron, sa femme, par le supérieur de l'Oratoire de Nantes, en cette qualité prieur titulaire dudit prieuré. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Merlevenez et au village de Lézevalch, en la même paroisse ; — en la ville du Port-Louis, à Kerostin, au Diasquer, à Branroch, à Locmalo, à Locmiquélic et à Lézenel en Riantec ; — à Kerroch et au moulin du Hinguair en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Kerbrest en Guidel ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Pratmérien en Persquen ; — à Keraron, à Kerbrezel, au Manéguen et à Kerris en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec.

B. 3020. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 135 pièces, papier.

1765-1768. — Aveu et autres titres de propriété relatifs à un terrain situé à Lorient, dans le fief de la principauté de Guémené. — Procédures criminelles pour cause d'assassinat et de vol de chevaux. — Inventaire et vente publique des meubles et effets dépendant de la succession de Pierre Dupas, menuisier et « maître de billard », en la ville d'Hennebont.

B. 3021. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 235 pièces, papier.

1766. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs de Bretagne ; enquêtes relatives aux fraudes dans le commerce des boissons. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Réception de Bonaventure-Gabriel Le Sanneur, en l'office de sergent royal au siége d'Hennebont. — Mesurage et prisage des « édifices, superfices, droits réparatoires, stus, attraits et engrais » d'une portion de tenue, nommée la tenue Porh-Dendias ou Le Mouel, située au bourg de Milliziac, en la paroisse de Persquen, à domaine congéable, suivant l'usement de Brouérec, sous la seigneurie de Kerganno. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin de l'abbaye de la Joie, en la paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerguélen, à Kervenanec et à Kervinio en Plœmeur ; — à Kermoual en Meslan ; — à Lézorgu, à Mané-Erven, à Kerguénel, à Kerjean et à la métairie du Parc-Le-Quellenec en Languidic.

B. 3022 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 170 pièces, papier.

1766-1767. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Sentences de renvoi d'aveux. — Répéti-

tions de commis aux Devoirs de Bretagne et enquêtes pour fraudes et contraventions. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Resto, à Kerdaniel et à Penhouet en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — en la ville du Port-Louis et à Gavre, à Keroustin, à Locmiquélic, à Saint-Diel, à Kerderff, à Kerbel et au Diasquer en Riantec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au bourg de Guidel ; — à la métairie de la Saudraye, même paroisse de Guidel ; — au moulin de Boblaye en Meslan ; — à Kerhuilio en Persquen ; — à Béringue et à Kerfaut en Plouhinec.

B. 3023. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 201 pièces, papier.

1766-1769. — Procédures criminelles pour cause de meurtre involontaire, de subornation, de bris et de vol faits à la sacristie de l'église paroissiale de Bubry. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au village du Manéguen, en la paroisse de Plouhinec ; — à Kervenan en Merlevenez ; — à Hennebont ; — au Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 3024. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1767. — Mesurages et prisages : de deux portions d'une tenue nommée la tenue Jacob, située au village de Kerourden, en la paroisse de Persquen, à domaine congéable sous la seigneurie de Kerganno ; — d'une portion de tenue située au village de Bréhello, même paroisse de Persquen, sous ladite seigneurie de Kerganno. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kergrain-Saint-Nicolas et à la métairie noble de la Garenne en Languidic ; — au moulin de Chauzel en Bubry ; — au bourg de Lochrist en Saint-Gilles ; — à Trévelzun, à Ty-Névé ou la Maison-Neuve et à Luzuerne en Merlevenez ; — au bourg de Merlevenez ; — à Locmiquélic en Riantec, et au Port-Louis, chez feu demoiselle Marie-Renée de Banville, veuve d'Olivier Lespagnol, sculpteur ; — à Hennebont, chez feu dame Marie Briant, dame de Kerorguen, veuve communière et douairière de messire François du Bouëtiez, chevalier, seigneur de Kerorguen, le Quellenec, Penguily, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

B. 3025. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 210 pièces, papier.

1767. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Réceptions : de Louis Candalh, en l'office de sergent royal « général et d'armes » de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Richard Guiomar, en la charge de notaire royal au même siége ; — de noble maître Jean-Augustin Audouyn de Kernars, aux fonctions de sénéchal des juridictions de Coetrivas, Poulvernic, Penhoet et dépendances. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerlehouarnic en Saint-Caradec-Trégomel ; — à Locmiquélic, à Groach-Carnet, à Locmalo, à Stervel, à Kerderff et à Lézenel en Riantec ; — à Lézevry et à Kerbrezel en Plouhinec ; — au bourg de Plouhinec ; — à Lann-er-Ouay en Guidel ; — à Kervinio et à Kervenanec en Plœmeur ; — au moulin à eau de Bécherel en Plouay ; — à Keranduic, au Faouet-Bodory, à Coet-Colay, à Kergonan, à Keroualler et à Kergrain-Saint-Nicolas en Languidic.

B. 3026. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 206 pièces, papier.

1767-1781. — Procédures pour divers vols et pour injures ; assignations, interrogatoires, confrontations, remontrances, monitoires, décrets de prise de corps, requêtes, conclusions, etc. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerguénel, en la paroisse de Languidic.

B. 3027. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 215 pièces, papier.

1768. — Procurations pour tutelles, émancipations décrets de mariage. — Sentences de renvoi d'aveux. — Réceptions : de demoiselle Jeanne-Louise Pierre, aux fonctions de matrone de la ville et sénéchaussée d'Hennebont ; — de Louis Cayeux et de Noël-Étienne Barbarin, en qualité de chirurgiens dans le même ressort ; — de Jean-Néron Portano, en l'office de procureur fiscal de la juridiction de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet ; — de François Gémin, en la charge de procureur postulant au siége royal d'Hennebont ; — de Louis-Étienne Liberge, en l'office de sergent royal général et d'armes au même siége ; — de Jean-Joseph Bobinet, en qualité de notaire royal ; — de Jules-César Recusson, écuyer, sieur du Mesnil, aux charges de sénéchal, alloué et lieutenant de la juridiction du marquisat de Pontcallec s'exerçant à Plouay. — Procédures criminelles pour coups et blessures et pour faux en écritures. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs de Bretagne, et procès pour fraudes dans

le commerce des boissons. — Adjudications des baux : de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville ; — des réparations à faire aux prisons de la même ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec : — au Bourg-Neuf d'Hennebont, en Kervignac ; — à Tréauray, à la métairie noble de la Garenne, au Roffol, à Kerblayo, à Kergurun et à Keranduic en Languidic ; — au bourg de Merlevenez et aux villages de Kerviarne et de Trévelzun, en ladite paroisse de Merlevenez.

B. 3028. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1768-1773. — Journal des recettes et dépenses faites au nom des sieurs de Pluvié par M. Fraboulet-Noguello, leur tuteur onéraire. — Prisage, mesurage et estimation des maisons, terres, fief et autres droits réels provenant de la succession immobilière de messire François de la Pierre, chevalier, baron de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet, seigneur de Saint-Nouan, Kernivinen, Talhouet et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France au département de Bretagne et grand-veneur de ladite province. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Poullo-Riantec, à Kergroix et à Kervinio en Plœmeur ; — au bourg de Plouay ; — au Port-Louis, au manoir de Toullan, à Gavre, à Locmiquélic, à Kerner-la-Trinité, au Guennic, à Lézenel, au moulin de Sterbouest, à Saint-Diel, à Kervenic, à Kervassal et aux Salles en Riantec ; — au bourg de Riantec ; — à Nestadio, à Kerfourcher, au prieuré de Gavre et à Béringue en Plouhinec ; — au bourg de Plouhinec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles. — Procès-verbal des écussons et autres marques honorifiques de la chapelle de Locmaria en Guidel destinée à être en partie démolie.

B. 3029. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1769. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne, et poursuites relatives aux fraudes dans le commerce des boissons. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Réceptions : de noble maître René-Olivier Mahé, sieur de Caudan, en qualité de sénéchal civil et criminel de la juridiction et châtellenie de Persquen, juveignerie de la principauté de Guéméné, s'exerçant en l'auditoire de ladite principauté ; — de Jacques-Guillaume Le Mancq en l'office de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerguélen et à Kervenanec en Plœmeur ; — à Kerdavid en Locoal-Hennebont ; — à Kergolvé, à Stang-en-Ihuern, à Kergonan, à Kergrain-Kervrehan, à Coetcolay, au Faouet-Bodory, à Kerglérec et à la métairie noble du Bodory en Languidic ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — en la ville du Port-Louis et à Locmiquélic, à Branroch, à Kerverne, à Kerviniec, à Lézenel, au Diasquer, à Locmalo et à Kerderff en Riantec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au moulin du Dréors ou de la Lande en Priziac ; — à Béringue, à Kerbrezel et au Magouerec en Plouhinec.

B. 3030. (Liasse.) — 228 pièces, papier.

1769-1783. — Mesurages, prisages et estimations : d'une maison avec jardin située dans la rue Saint-Géron, à Hennebont ; — d'une tenue située au village de Locohen en Kervignac. — Certificats par lesquels plusieurs recteurs de paroisses attestent avoir publié la déclaration royale relative aux défrichements et desséchements des terres incultes et inondées de la province de Bretagne. — Certificats de bannies des lettres patentes du mois de juin 1769 portant réunion à la juridiction de Lorient de celles de Pontscorff et de la Sauldraye. — Procédures criminelles pour cause : d'assassinat ; — de vol commis à l'église collégiale de Guémené ; sentence de la sénéchaussée d'Hennebont condamnant le coupable « à être pendu et étranglé, jusqu'à ce que mort s'ensuive, » à la potence dressée sur la grande place dudit Guémené. — Procès pour contraventions dans le commerce des boissons. — Procès-verbal des réparations à faire à une maison située au haut de la Grande-Place, à Hennebont, et appartenant à la famille du Bouëtiez de Kerorguen. — Appositions de scellés, inventaires, et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles.

B. 3031. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1770. — Bilan du sieur Gomain, marchand à Lorient. — Sentences de renvoi d'aveux. — Répétitions de commis à la conservation des Devoirs de Bretagne ; procès pour fraudes et contraventions. — Mesurages et prisages, afin de partage : de deux tenues situées, l'une au village de Locmalo, l'autre à celui de Stervin, en la paroisse de Riantec, à domaine congéable, la première sous le seigneur de Robien, la seconde sous le sieur Rousseau-Stervin ; — des biens dépendant des successions de noble homme Maurice Le Halper et de demoiselle Angélique Sarazin du Villiers.

— Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Réception de Louis-Thomas Le Cloirec, en l'office de notaire royal au siége d'Hennebont, à la résidence de Ploerdut. — Procès-verbaux des réparations à faire aux presbytères de Plouhinec et de Priziac. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin de Cabarec en Inguiniel ; — à Saint-Jean-Trévignac en Languidic ; — au Port-Louis, chez feu Simon de la Vergne, écuyer, sieur de Villeneuve, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major de la ville et de la citadelle dudit Port-Louis ; — aux Salles, à Locmiquélic, à Kerderff, à Locmalo et au Petit-Guennic en Riantec ; — au bourg de Guidel ; — au moulin de Kermérien en Saint-Caradec-Trégomel ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles, chez feu messire Jean-Baptiste Eudo, écuyer, seigneur de Kerleshouarne, Locunolay, etc., chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel de dragons ; — au moulin du Dréors ou de la Lande en Priziac ; — à Mané-Ihuel en Plouhinec.

B. 3032. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1770-1772. — Poursuites, à la requête du fermier général des Devoirs, impôts et billots de la province de Bretagne, contre divers particuliers accusés de contraventions relatives auxdits Devoirs.—Procédure criminelle pour cause de vols commis dans la paroisse de Kervignac. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis, paroisse de Riantec ; — à Kervenanec et à Quélizoy en Plœmeur ; — à Kerfaute en Plouhinec ; — au manoir de Kerguelhouant en Merlevenez ; — à Kerhach en Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont.

B. 3033. (Liasse.) — 250 pièces, papier.

1770-1772. — Procédures criminelles pour cause de bris dans les prisons, de vols dans les magasins de la Compagnie des Indes, à Lorient, et d'assassinats.

B. 3034. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1770-1777. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinat.

B. 3035. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1771. — Évaluation des charges de sénéchal et de lieutenant du siége royal d'Hennebont. — Contrat par lequel messire François-Jacques-Fortuné, chef de nom et armes du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerolain, Kermadehoy et autres lieux, vend à Yves Mellou, pour la somme de 900 livres, plus 50 livres de rente censive annuelle, le moulin à vent de la Trinité-Botbeuze, situé près du village du même nom, en la trève de Béhouay, paroisse de Quéven. — Procès-verbal de « renable » des réparations faites au presbytère de Caudan et dépendances. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kervinio en Plœmeur ; — au bourg dudit Plœmeur ; — à Trévelzun, à Penhouet et à Kerdaniel en Merlevenez ; — au bourg de Merlevenez ; — au Port-Louis, au Petit-Guennic, à Kerlugerie, à Locmiquélic, à Stervel, au Distro, à Locmalo, à la métairie noble de Kersabiec, à Kerberen et au presbytère en Riantec ; — à la Magdeleine ou Keiroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — à Kerfaute en Plouhinec ; — aux métairies de Troverne, de Kerhorlay, des Portes-de-la-Vieille-Sauldraye en Guidel, — à Hennebont, chez feu demoiselle Rose-Isidore du Vergier, dame du Pou, du Ménéguen, de Kergal, du Boisdaly, etc.

B. 3036. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1771-1772. — Poursuites, à la requête du fermier général des Devoirs de Bretagne, contre plusieurs particuliers accusés de fraude et de rébellion ; répétitions de commis à la conservation desdits Devoirs. — Réceptions : de Michel Rustuel, en la charge de sergent royal général et d'armes de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Louis-Thomas Le Tohic de Kerfrezour, en l'office de notaire royal et procureur de la même sénéchaussée ; — de maîtres Pierre Kerléro, sieur de Kersily, Jacques Caraby, Jean-François Morin père et Jean-François-Marie Morin fils, aux fonctions d'alloué-sénéchal honoraire, de lieutenant, de procureur fiscal et de substitut du procureur fiscal de la juridiction de la seigneurie de Lorient ; — de Louis-François Galabert et de Pierre Le Canne de Rosangat, en l'office de secrétaires-greffiers du point-d'honneur en la sénéchaussée d'Hennebont. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Mesurages et prisages : d'une maison sise en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec, à

domaine congéable sous la chapelle de Saint-Pierre dudit Port-Louis; — d'une portion de tenue située au village de Prat-Mérien en Persquen, à domaine congéable sous le seigneur Mauduit du Coscro; — d'une tenue « logée » située au Guerveur-Bihan en Persquen, à domaine congéable sous la seigneurie de Kergano. — Procès-verbal du renable du presbytère de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac; — au bourg paroissial de Saint-Gilles; — à l'abbaye royale de la Joie près d'Hennebont; — à Saint-Jean-Trévignac, à la métairie-haute du Quellennec et au moulin de Léon en Languidic; — à Kerprat en Locoal-Hennebont; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 3037. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1771-1781. — Cession faite par très-haut, très-puissant et très-illustre prince Mgr Jules-Hercule de Rohan, prince de Guémené, lieutenant général des armées du Roi, à M. Simon-Bernard Joly de Rosgrand, sénéchal de Quimperlé, de tous ses droits sur les terres vagues des paroisses de Rédené et d'Arzano (Finistère). — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinat.

B. 3038. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1772. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne et poursuites du fermier général desdits Devoirs contre les contrevenants. — Réceptions : de Julien Mouello, en qualité de concierge des prisons royales d'Hennebont; — de Jacques-Antoine L'Homme, en l'office de sergent royal et d'armes à la résidence de Lorient; — de noble maître Jean-Félix Fraboulet-Noguello, en la charge de sénéchal de la juridiction et châtellenie de la Vigne et Spinefort; — de noble maître René-François Le Breton, sieur de Ranzégat, aux fonctions de procureur-fiscal de la juridiction et principauté de Guémené; — de Jean-Claude Picquet, en l'office de conseiller du Roi, rapporteur du point-d'honneur au département de Guémené. — Partage en trois loties de la lande de Craninen en la paroisse de Languidic. — Adjudications : du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville; — des avoines dépendant des dîmes de la paroisse de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kermadec en Kervignac; — à Kerprat en Locoal-Hennebont; — en la ville du Port-Louis et à Locmiquélic, à Lézenel et à Kerberen en Riantec; — à Bréhello en Persquen; — à Lannic-er-Goré, à Kerezo et à Kervébinec en Plouhinec; — au moulin Raut, à Coetnours et à Kergatouarne en Merlevenez; — à Coetduet en Priziac; — à la Vieille-Saudraye et à Kerbreste en Guidel; — au moulin de Traoulen en Saint-Garadec-Trégomel; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles.

B. 3039. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1772-1773. — Procédures criminelles pour cause : de vol de ruches à miel; — de vols commis au moulin de Trioulin en Saint-Caradec-Trégomel. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne contre les contrevenants auxdits Devoirs. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens de demoiselle Marie-Anne Néron situés à Hennebont et dans la paroisse d'Inguiniel. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis, paroisse de Riantec; — à Lannic-er-Goré en Plouhinec; — à Hennebont, chez dame Jeanne-Thérèse de Castillon, veuve de noble homme Jean-Jacques Fraboulet, notaire royal et procureur.

B. 3040. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1772-1775. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles au Port-Louis. — Procédures criminelles pour cause de vols; réquisitions, assignations; décrets de prise de corps; récolements et confrontations de témoins; informations; conclusions, etc.

B. 3041. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1772-1776. — Procédure criminelle pour cause de vols, bris de prison et évasion.

B. 3042. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 190 pièces, papier.

1773. — Acte par lequel le prince de Guémené afféage au sieur Jean-Jacques Moreau de Maligny toutes les landes qui se trouvent dans l'étendue de la paroisse de Plœmeur, sans exception, y compris les vases et terrains vagues que la basse mer laisse à découvert. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne au sujet des contraventions dans le commerce des boissons. — Procédure criminelle pour cause de vols. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Mesurage et prisage des édifices d'une partie de la petite tenue de Bréhello, située au village du même nom en la paroisse de Persquen, à

domaine congéable sous le seigneur du Coscro. — Procès-verbal de descente judiciaire au bourg de Quistinic, à l'effet de constater l'état des registres et minutes du greffe de la juridiction dudit Quistinic. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Bourg-Neuf d'Hennebont, en la paroisse de Kervignac; — à Penverne et au moulin du Temple, en la trève du Croisty, paroisse de Saint-Tugdual; — au bourg de Sainte-Hélène en Locoal-Hennebont; — à Trévelzun en Merlevenez; — au Port-Louis, chez feu noble homme Jean-François-Marie de Surville, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes; — à Lézenel, à Keroustin et à Locmiquélic en Riantec; — à Saint-Michel en Guidel; — au bourg de Saint-Caradec-Trégomel; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au château de la Villeneuve en Quistinic.

B. 3043. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 193 pièces, papier.

1773. — Poursuites exercées par le fermier général des Devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de contraventions dans le commerce des boissons; répétitions de commis auxdits Devoirs. — Mesurage et prisage, afin de partage, des droits édificiers d'une tenue logée, située au village de Keroustin en Riantec. — Réceptions : de maître François-Joseph Éven, en l'office de notaire royal à la sénéchaussée d'Hennebont; — de maître Adrien-Jules-César de Recusson, en la charge de sénéchal juge civil et criminel des juridictions de Coetmadeuc, Kermassonnet, le Rongouet et Béringue, s'exerçant au bourg de Kervignac. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Languidic; — au moulin de la Forêt, à l'une des métairies nobles de Mané-Erven, à Talhouet-Spinefort, au manoir du Bodory et à Kergoualler en Languidic; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac; — à Manéhaire en Brandérion; — à Kerguélen en Plœmeur.

B. 3044. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 81 pièces, papier.

1773-1782. — Acte par lequel Jean-Jacques Moreau de Maligny, avocat, cultivateur, géomètre, afféagiste général de toutes les terres vagues de la paroisse de Plœmeur, vend à Jean-Pierre La Croix, sculpteur, et à demoiselle Julie Froutaux, sa femme, une parcelle de lande dite Prater-Hoye en la même paroisse. — Autres contrats et procès relatifs à la même lande. — Procédure contre un particulier accusé de sévices envers sa femme et de rébellion contre les agents de la justice. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec; — au moulin de Kerlin en la paroisse de Priziac.

B. 3045. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1774. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Mesurages et prisages, afin de partage, des immeubles dépendant des successions : de demoiselle Jeanne Le Bourdal, au bourg de Quistinic; — de demoiselle Marie Le Gal, à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles. — Poursuites du fermier général des Devoirs de Bretagne, au sujet des contraventions commises dans le commerce des boissons. — Déclaration et description, par tenants et aboutissants, d'une tenue logée et herbergée, située au village de Kerlin-Sachsoye, en la paroisse de Plœmeur, à domaine congéable sous le seigneur de Keroman. — « Renable » du presbytère de Merlevenez, après le décès de missire Vincent-François Dilhuit, recteur de cette paroisse; procès-verbal de l'état des archives renfermées dans la sacristie dudit lieu. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au manoir et au moulin de Bodory, à Kerglérec et à Coetriallan en Languidic; — à la Haye en Guidel; — au moulin du Bouëtiez en Saint-Gilles; — au moulin d'Air et au lieu noble de Penverne en la trève du Croisty, paroisse de Saint-Tugdual; — à Hennebont; — au Port-Louis, à Locmalo, au Boisdamour, à Kerdavy, à Kersau et à Locmiquélic en Riantec; — à Kermainguy en Priziac; — à Penpont-Kerfourcher en Plouhinec; — au Léré, au manoir de Bréhiguaire et à Kersach en Merlevenez; — à Saint-Caradec-Hennebont; — à Kerguéro en Locoal; — à la métairie de Coët-Cado en Berné; — au moulin de Gabrec en Inguiniel.

3046. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1774-1790. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Répétitions de commis aux Devoirs de Bretagne; poursuites pour cause de contraventions dans le commerce des boissons. — Certificats par lesquels les recteurs de plusieurs paroisses du diocèse de Vannes attestent avoir publié au prône les lettres-patentes du Roi et l'arrêt du Conseil d'État concernant les défrichements et dessèchements des terres incultes et inondées de la province de Bretagne. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Réceptions : de Louis-Dominique Rousseau en qualité de

greffier de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Laurent Esnoul des Chatelès, en l'office de conseiller du Roi, rapporteur du point d'honneur en la sénéchaussée de Vannes; — de Jacques-Jérôme Le Lidec, en la charge de notaire royal nouvellement créée à la résidence de Pontscorff; — de maître Jean Néron-Portanno, aux fonctions de procureur-fiscal de la juridiction de Nostang en Kervignac; — de maître Louis-Thomas Le Tohic de Kerfrezour, en l'office d'alloué des juridictions de la baronnie de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet. — Procès-verbal des dégradations commises aux prisons d'Hennebont. — Descentes de justice pour « liefs » de cadavres. — Apposition de scellés et inventaire de meubles après décès à Locmalo en Riantec.

B. 3047 (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1775. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et procédures pour contraventions dans le commerce des boissons. — Réceptions : de Jean-Julien Perrier, en l'office de procureur au siége d'Hennebont; — de Mathurin-Olivier Gémin, en la même charge. — Descentes judiciaires pour constatation de bris aux prisons d'Hennebont. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès au Léré, à Coetnours et à Trévelzun en Merlevenez.

B. 3048. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1775. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Inventaires des papiers de la paroisse de Riantec. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Caudan, après le décès de missire Marc Le Scanvic, recteur de cette paroisse. — Requêtes et ordonnances relatives au pavage des villes d'Hennebont et du Port-Louis. — Adjudication de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Descente judiciaire aux prisons d'Hennebont, à la requête du fermier du tabac, pour constatation de fraude. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès: à Hennebont; — au Port-Louis, à Gavre, à Locmalo, à Locmiquélic, à Kerviniec, à Saint-Diel, à Kerostin, à Kerouarin et à Boisdamour en Riantec; — à Kervainguy, à Kercado et à Lézevry en Plouhinec.

B. 3049. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1775. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne; poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs pour cause de contraventions dans le commerce des boissons. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Réceptions : de demoiselle Renée Robillard, en qualité de sage-femme à Hennebont; — de Joseph Le Guyader-Després, en l'office d'alloué de la juridiction de Guémené; — d'Augustin-Jean Eon, en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Vincent Le Moigne, en l'exercice de la pharmacie à Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès: à Kergrain-Saint-Nicolas, à Breloch, au Moulin-Neuf, à Lezorgu, à Kerguren et à Kergoalher en Languidic; — à Kerguéro en Locoal-Hennebont.

B. 3050. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1775-1780. — Procédures criminelles pour cause de vols, de bris dans les prisons, d'assassinats. — Appositions de scellés, inventaires et ventes de meubles après décès : à Kerhullio en Persquen; — au Port-Louis; — à Hennebont, chez demoiselle Louise-Anne Le Moine du Cosquer.

B. 3051. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1775-1790. — Procédures criminelles pour cause de vols, de bris dans les prisons, de distribution et de fabrication de fausse monnaie. — Descente de justice pour la levée d'un cadavre retiré d'un puits en la paroisse de Languidic. — Appositions de scellés et inventaires de meubles après décès à Hennebont; — au Port-Louis.

B. 3052. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1776. — Poursuites exercées par le fermier général des devoirs de Bretagne contre plusieurs particuliers accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Vente aux enchères de charges de notaire et procureur à Hennebont. — Procès-verbal de descente de justice et de levée du cadavre de Marc Pezron, courrier de la poste aux lettres d'Hennebont à Quimper. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Procès-verbal du dommage causé à Hennebont par les grandes eaux. — Ordonnance de police relative aux trappes ouvertes dans les rues d'Hennebont. — Mesurage et prisage, afin de partage, de deux tenues situées au village de Kervener-Saint-Fiacre en Plouhinec; dont l'une à domaine congéable sous le seigneur du Nédo, et l'autre relevant roturièrement du Roi sous son domaine d'Hennebont. —

Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Saint-Salvator, à Trévelzun, à Kerbléour et à Kernallan en Merlevenez.

B. 3053. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 202 pièces, papier.

1776. — Aveu rendu au prince de Guémené de biens situés au village de Rospernès en la paroisse de Rédéné (Finistère.) — Procédures relatives aux fraudes dans le commerce des boissons et aux rébellions contre les commis aux devoirs de Bretagne. — Procédure criminelle pour cause de vols. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont; — à Kervéhennec en Plouhinec.

B. 3054. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1776. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne; procédures pour fraude dans le commerce des boissons. — Réceptions : de Jean-André Blanlot, en qualité de chirurgien au Port-Louis ; — d'Antoine Lacombe, en la même qualité à Hennebont; — de Perrine Cohu, comme sage-femme ; — de Louis Genthon, aux fonctions d'apothicaire en la ville de Lorient. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à Saint-Michel en Guidel ; — au Haut-Pontscorff, paroisse de Lesbins ; — au Resto et à Manéguen en Merlevenez ; — à Stervel, à Gavre, à Saint-Diel, à Kerserff, à Locmiquélic, à Kerostin et à Branroch en Riantec ; — à Pratmérien et à Kergano en Persquen ; — au bourg de Plouhinec ; — à Kermario en Saint-Caradec-Hennebont ; — au Faouet-Bodory, à Kergrain-Saint-Nicolas, à Penhouet, à Kerlehe, à Refol, à Kerouëller, à Manerven, à Saint-Jean-Trévignac et à Coët-er-Ver en Languidic ; — en la ville du Port-Louis ; — au moulin de Guémené en Locmalo ; — à Kerguéro et à Penquiriel en Locoal-Hennebont ; — à Corner-Hoët en Berné.

B. 3055. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1776-1780. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinats. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne et poursuites du fermier général desdits devoirs contre des particuliers accusés de fraude dans le commerce des boissons. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à la Grange en Saint-Gilles.

B. 3056. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 189 pièces, papier.

1777. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne pour contraventions auxdits devoirs ; poursuites du fermier général. — Procédure criminelle pour cause de vols. — Réceptions : de Louis-Marie Equester, en qualité de maître chirurgien à Hennebont ; — de maître Pierre-Maurice Rustuel, aux fonctions de commis juré au greffe de la sénéchaussée d'Hennebont ; — d'Henri-Hyacinthe Aimé, en l'office de sergent royal au même siége ; — de Joseph Le Fure, en la charge de procureur audit Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au moulin de Kerguellevant en Merlevenez ; — au Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au moulin de la Bruyère en Plouay ; — à Coetriallan, à Kergonan, à Kerantarf, à Kerscoul et à Kerjacob en Languidic ; — à Keranoué en Kervignac.

B. 3057. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 104 pièces, papier.

1777. — Procédures relatives aux contraventions commises dans le commerce des boissons. — Descentes de justice pour constatation de vols commis dans les églises paroissiales d'Inguiniel, Merlevenez, Kervignac, Saint-Gilles-Hennebont. — Mesurage et prisage d'immeubles situés au Port-Louis et à Lorient. — Procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à la métairie du Bodory en Languidic ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerbel, à Lézenel, au Diasquer, à Locmalo, à Kerderff, à Gavre et à Kerostin en Riantec ; — à la métairie du Dréors et au Coadnet en Priziac ; — à Tal-er-Ganquis en Persquen ; — à Lézourdin, à Kervéhennec, à Kerdaniel et au Linesse en Plouhinec.

B. 3058. (Liasse.) — 241 pièces, papier.

1777-1778. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Poursuites du fermier général des devoirs de Bretagne pour cause de contraventions auxdits devoirs. — Procès-verbaux de police concernant la boulangerie, les latrines et bailles, la pompe à incendie de la ville d'Hennebont. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — au Port-

Louis et à Locmiquélic en Riantec; — à Kerguélen et à Kerhillo-Sach-Soye en Plœmeur.

B. 3059. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1777-1782. — Procédure criminelle pour cause de vol; réquisitoires; procès-verbaux d'experts; interrogatoires, assignations, confrontations, informations, conclusions; etc.

B. 3060. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 160 pièces, papier.

1778. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procès-verbal de devis pour un nouveau presbytère à construire à Plouhinec. — Inventaire des registres de la paroisse de Caudan. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs pour cause de contraventions. — État des rentes tant en argent qu'en grains, formant le revenu de l'hôpital Saint-Louis d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès: à Kerhulliou et à Botcren en Persquen; — à Hennebont; — à la métairie du Bodory et au château de Brambouet en Languidic; — à Manéguen en Merlevenez; — au bourg dudit Merlevenez; — au Port-Louis, à Locmalo, à Kerderf, au Boisdamour, à Locmiquélic, à Gavre et à Kerhabonnet en Riantec; — au presbytère de Caudan.

B. 3061. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 190 pièces papier.

1778-1780. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne; procédures pour contraventions et rébellions. — Réceptions: de noble Jean-François Le Gogal, sieur de Toulgoët, en l'office de sénéchal de la juridiction de Guémené; — de noble maître Louis-François Le Gallic de Kerisouet, en la charge de procureur-fiscal et gruyer de la juridiction de Lorient et annexes; — de Charles Villemain, en qualité d'exempt de la connétablie et maréchaussée de France; — de Louis-Vincent Avril, aux fonctions de chirurgien à Lorient; — de Clément-Marie Ferrand, à celles de surnuméraire au contrôle des actes d'Hennebont; — de noble maître Maurice-Toussaint Maujouan du Gasset, en l'office de sénéchal de Lorient. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès: à Hennebont; — au Port-Louis en Riantec; — au bourg paroissial de Saint-Gilles; — à Sainte-Hélène et à Kerhach en Locoal-Hennebont; — à Kerfourcher, à Nestadio et à la maison principale du prieuré de Gavre en Plouhinec.

B. 3062. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1778-1780. — Procédures criminelles pour cause de vols et de bris dans les prisons.

B. 3063. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1778-1783. — Procédures relatives: au partage de la terre de Kerlutu en Plœmeur; — à la reconstruction de l'église paroissiale de Lorient; — à un vol; — à un assassinat. — Descente de justice pour « lief » d'un enfant exposé dans la Rue Neuve, à Hennebont. — Ordonnances de police concernant: le prix des viandes; — les poids et mesures. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville.

B. 3064. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1779. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procédure criminelle pour cause de bris dans les prisons. — Réceptions: de maître François-Marie Dupé, en l'office d'alloué des juridictions de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet; — de noble maître Guillaume-Pierre-Marie Le Gallic de Kerdaniel, en la charge de sénéchal des juridictions du Dréors et de Crémenec; — de Louis-Claude Pelin, en qualité de chirurgien à Hennebont; — d'Alexandre-François Caret, aux fonctions de commis-juré au greffe d'Hennebont; — de noble maître Jean-Marie Jutart, sieur de Lannivon, en l'office de procureur-fiscal de la principauté de Guémené; — de messire Gildas Chrestien de Pommorio, en la charge de conseiller maire alternatif-mitriennal de la ville et communauté d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès: au Port-Louis; — à Hennebont; — au moulin du Bouëtiez en Saint-Gilles-Hennebont; — à Penverne en Saint-Tugdual; — à Kerserf en Locoal-Hennebont; — à Kerscolan en Plouay.

B. 3065. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1779. — Procès-verbaux et ordonnances de police concernant: les boulangers; — le prix des viandes. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinats. — Descentes de justice pour levées de cadavres. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont,

au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kervihan, à Lézenel, à Locmiquélic, aux Salles, à Kerderf, à Locmalo, au Dreff et au Boisdamour en Riantec ; — à Kerezo, à Kerfourcher, à Béringue, au Nestadio et à Kercado en Plouhinec ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — au bourg de Merlevenez ; — à Kerbrest en Guidel ; — au Cosquer et au moulin de Léon en Saint-Caradec-Trégomel.

B. 3066. (Liasse.) — 217 pièces, papier.

1779-1784. — Contrat de mariage entre Charles-Marie Colonna, écuyer, sieur d'Ornano, ci-devant lieutenant au régiment de Royal-Corse, et demoiselle Marie-Françoise-Julie-Émilie Guillemot de Beaulieu. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinats. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — au Port-Louis, paroisse de Riantec.

B. 3067. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 183 pièces, papier.

1780. — Procurations pour tutelles, curatelles, décrets de mariage. — Poursuites exercées par le fermier général des devoirs de Bretagne pour cause de contraventions. — Sentence de la sénéchaussée d'Hennebont qui assujettit les particuliers de cette ville à la visite et contre-marque des commis aux devoirs. — Réception de Pierre-Ange Ferrand, notaire et procureur de la juridiction de Lorient et annexes, en l'office de procureur fiscal de la baronnie de Coetrivas, Poulvernic, Penhoët et dépendances. — Procédures criminelles pour cause de bris dans les prisons, de mauvais traitements et d'assassinat. — Descente de justice relativement au vol avec effraction commis à la chapelle de la Vraie-Croix en Plœmeur. — Mesurage et prisage des édifices et droits réparatoires d'une tenue logée, située au village de Kerguélen en Plœmeur, à domaine congéable sous le prieuré des Montagnes. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à la Lande-Béhouay et à la Villeneuve-de-Kerhorlay en Guidel ; — au prieuré de Lannenec et à Kergroix en Plœmeur ; — à Kermoello en Kervignac ; — au Port-Louis ; — à Hennebont.

B. 3068. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1780. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne ; poursuites pour cause de fraudes et de rébellion. — Réceptions : de maître Thomas Le Guével, en qualité de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean-Hyacinthe Cougoulat, aux mêmes fonctions à la résidence de Plœmeur, et de maître Joseph Lestrohan, à la résidence du Port-Louis ; — de noble maître Pierre-Fortuné de Lohéac, en la charge de sénéchal de la châtellenie de Kerlain et vicomté de Meslan, baronnie du Faouet et annexes ; — de Jacques Quéroux, en qualité de geôlier et concierge des prisons royales d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Gavre, à Locmiquélic, à la Magdeleine, à Kerbel, à Saint-Diel, au Guennic, au Diasquer, à la Villemarion, à Locmalo et à Kervassal en Riantec.

B. 3069. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 117 pièces, papier.

1780. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne ; poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs, relativement à des fraudes et rébellions. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Lézenel, au moulin de Sterbouet, à Kermichelet et au Port-Louis en Riantec ; — à Hennebont, chez feu messire François-Jacques-Fortuné, chef de nom et armes du Bahuno, chevalier, seigneur de Kerolain, Kermadehouay, etc. ; — à Manéhuel, à la Porte-Béringue, à Laner-Goré, à Kerfaute et à Kercado en Plouhinec ; — au Bourf-Neuf d'Hennebont, près de la communauté des Capucins, en Kervignac.

B. 3070. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier.

1780-1781. — Procédure criminelle contre Pierre Le Noch, ancien geôlier des prisons d'Hennebont, pour cause de mauvais traitements ayant entraîné la mort d'un détenu. — Adjudication, au profit des hôpitaux d'Hennebont, du bail de la boucherie de carême dans cette ville, à raison de 190 livres par an. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne ; poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs relativement à des fraudes et rébellions. — Descentes de justice pour levées de cadavres. — Prestation de serment de plusieurs commis à la régie et recette des deniers d'octroi de Lorient. — Ordonnance de police concernant le prix des viandes. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kergonan en Languidic ; — au bourg de Plouhinec ; — à Hennebont ; — à Locmiquélic en Riantec.

B. 3071. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 125 pièces, papier.

1780-1787. — Procédures criminelles pour cause de vols et d'assassinats.

B. 3072. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 132 pièces, papier.

1781.—Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne; poursuites pour contraventions et rébellions. — « Renable » des moulins de la Saudraye en Guidel. — Descentes judiciaires : pour levée d'un cadavre ; — pour effractions et vols commis en l'église paroissiale de Plœmeur, ainsi qu'en celle de Quéven et en la chapelle de la Trinité, paroisse dudit Quéven. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Réception d'Adrien-Henri Truchy, en qualité de surnuméraire au bureau du contrôle d'Hennebont. — Mesurage et prisage, afin de partage, de biens immobiliers situés à Hennebont, dépendant de la succession de Louise Baraher, veuve Élary. — Adjudication du bail de la boucherie de carême, à Hennebont, au profit des hôpitaux de cette ville. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Trévelzun en Merlevenez ; — à Saint-Michel en Guidel ; — au Bourg-Neuf-d'Hennebont en Kervignac ; — au Port-Louis en Riantec ; — au bourg de Saint-Gilles-Hennebont ; — à Manépil en Berné ; — à Kerglérec et à Kergollaire en Languidic.

B. 3073. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1781-1782. — Ordonnances de la sénéchaussée d'Hennebont portant additions, suppressions ou rectifications de noms sur des actes de baptême et de mariage. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et poursuites pour contraventions. — Procédures criminelles pour cause de vagabondage, de vols et de bris dans les prisons. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à Kerserf, à Ty-Dianno, à Locmiquélic, à Kerostin, à Branroch-Bihan, à Kerviniec, à Locmiquélic et à Kerhuerne en Riantec ; — à Kerlont et à Kerzo en Plouhinec ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont.

B. 3074. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1781-1782. — Procédure pour cause de fraude contre les devoirs de Bretagne. — Procès criminel pour cause de vols de farine et de grains commis au moulin de la Lande ou du Dréors en Priziac.

B. 3075. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 149 pièces, papier.

1781-1786. — Procédures criminelles pour cause de mauvais traitements et de tapage nocturne, d'homicide involontaire, de vols, de rébellion, d'assassinat, de bris dans les prisons. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Penmané et au moulin du Ménéguen en Caudan ; — au Port-Louis en Riantec.

B. 3076. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1782. — Poursuites exercées par le fermier général des devoirs de Bretagne pour cause de contraventions dans le commerce des boissons et de rébellion contre les commis auxdits devoirs. — Procédure criminelle pour cause de fabrication et de distribution de fausse monnaie. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — à Kerner-la-Trinité, à Bangavre, à Kerostin, à Kerserf, à Groach-Carnet et à Locmiquélic en Riantec.

B. 3077. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 122 pièces, papier.

1782. — Réceptions : de Clément-Louis Quéroux aux fonctions de premier huissier audiencier à la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Jean-François-Marie Royou-Kerliézec et de Jean André en qualité de commis jurés au greffe du siége d'Hennebont. — Requête adressée aux juges dudit siége par Armand-Jean-Baptiste de la Pierre, écuyer, sieur de Mélinville, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine et lieutenant des maréchaux de France au département d'Hennebont, pour pouvoir placer un banc dans l'église Notre-Dame dudit Hennebont, en vertu d'une permission à lui octroyée par l'abbaye de la Joie. — Aveu rendu au Roi par noble homme Étienne Juguet, sieur de Villero, négociant, de différentes tenues situées au village de Saint-Sterlin en la paroisse de Kervignac. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis en la paroisse de Riantec ; — à Kervasquic et au manoir de Brambouet en Languidic ; — à Hennebont ; — à Penverne en la trève du Croisty, paroisse de Saint-Tugdual ; — à Kerserf et à Kerdavid en Locoal-Hennebont ; — au moulin de Ty-Héry en Plouay ; — au moulin du Prince près de Pontscorff, en la paroisse de Lesbins.

B. 3078. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 146 pièces, papier.

1782-1787. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne ; poursuites pour fraudes et rébellions contre lesdits commis. — Procédures criminelles relativement à des assassinats et à des tentatives d'incendie. — Mesurages et prisages : des droits édificiers et réparatoires d'une tenue située à Kervinio en Plœmeur, à domaine congéable sous dame Catherine-Sainte-Fortunée de Bahuno, veuve du Bouëtiez ; — de biens immeubles situés à Hennebont, dépendant des successions de Charles-Christophe Le Sueur et de Magdeleine Calvé, sa femme. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à la Villeneuve en Lignol ; — au Port-Louis et à Kerbabonnet en Riantec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles.

B. 3079. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1783. — Poursuites exercées par le fermier général des devoirs pour contraventions dans le commerce des boissons. — Réception de maître Pierre-Marie Bigeon en qualité de commis juré au greffe du siége royal d'Hennebont. — Procédures criminelles pour cause d'évasion des prisons. — Prisage et mesurage des biens immobiliers dépendant de la succession de dame Marie-Anne Mauduit, veuve de messire Jean-Jacques de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersallo ; lesdits biens situés dans les paroisses de Languidic, de Brandérion, de Saint-Gilles à Hennebont, de Lesbins, de Quéven, de Plœmeur, de Guidel et de Cléguer. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Coeterver, à Kergonan, à Kerscoul, à Kerlech et à Kerlivio-le-Mélédo en Languidic ; — à Lézeverne, à la Villeneuve, à Kerplever et à Kermorvant en Merlevenez ; — à Béringue et à Nestadio en Plouhinec ; — à Hennebont ; — à Locmiquélic, à Gavre, à Kerhel, à Kerdurand, au Stang, à Nézenel, à Kerbihan et à Kerserf en Riantec.

B. 3080. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1783. — Ordonnances de la sénéchaussée d'Hennebont portant additions, suppressions et modifications de noms sur des actes de baptême et de mariage. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs. — Réceptions : de Louis Aguillion en qualité de commis juré au greffe du siége royal d'Hennebont ; — de noble maître Louis-Gabriel Pastol, sieur de Penlan, en la charge de sénéchal et seul juge de police des juridictions des baronnies du Faouet, Barrégan, vicomté de Meslan, etc. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Saint-Vincent et à Botcren en Persquen ; — à Quistinic ; — à Locmaria en Inguiniel ; — au bourg dudit Inguiniel ; — au Port-Louis ; — au manoir du Bouëtiez en Saint-Gilles-Hennebont, chez feu messire Jacques-Pierre du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu ; — au bourg paroissial de Saint-Gilles ; — à Manépil en Berné ; — à Kerlivio-le-Mélédo en Languidic.

B. 3081. (Liasse.) — 168 pieces, papier.

1783. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Inventaire des registres de la paroisse de Quistinic. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Réception d'André-François Vary en qualité de commis-juré au greffe du siége royal d'Hennebont. — État sommaire des biens tombés en rachat au profit de la juridiction de la Forêt, Kerbrevet et Sébrevet, par suite du décès de messire Jacques-Pierre du Bouëtiez. — Ordonnances de police : concernant une loterie organisée à Hennebont par un marchand bijoutier ; — interdisant l'entrée de l'ancien cimetière d'Hennebont ; — fixant le prix des viandes de boucherie ; — défendant de sortir et de se promener « sans feux » dans la ville après dix heures du soir, à toutes personnes du peuple de porter des cannes ou des bâtons et de s'assembler dans les rues ou sur les places, à plus de quatre, soit de jour, soit de nuit. — Mesurages et prisages, afin de « congément, » de deux tenues situées aux villages de Quéhellio-Sachoy et de Keramzec, en Plœmeur, à domaine congéable sous le prieuré des Montagnes.

B. 3082. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1783-1786. — Poursuites exercées par le fermier général des devoirs de Bretagne pour cause de contraventions dans le commerce des boissons et de rébellions contre les commis auxdits devoirs. — Procédures criminelles relativement à des vols et à des assassinats. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Talhouet-Bodory et à Kerguénel en Languidic ; — à Hennebont, chez feu messire Thomas-Gabriel-Jean de la Pierre, chevalier, baron de Saint-Nouan, conseiller du Roi en ses conseils, grand-maître enquêteur

et général réformateur des eaux et forêts de France au département de Bretagne et grand-veneur de ladite province.

B. 3083. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1784. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne et poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs pour contraventions. — Réceptions : de Louis-Joseph Robert de Basse-Maison en l'office de procureur postulant de la sénéchaussée d'Hennebont; — de Pierre-Jean Galerne en qualité de commis juré au greffe de ladite sénéchaussée. — Descentes judiciaires chez les entreposeurs et les débitants de tabac d'Hennebont et du Port-Louis pour la vérification dudit tabac. — Mesurage et prisage, afin de congément, des droits édificiers, superficiers et réparatoires d'une tenue située au village de Kervinio en Plœmeur. — Renable des moulins à mer et à vent nommés les moulins de Boisanger, situés près du village de Stervin en la paroisse de Riantec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Port-Louis; — à Saint-Jean-Tréviniac en Languidic; — à Keralan en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — au moulin de la Bruyère en Inguiniel; — à Kerharh en Locoal-Hennebont.

B. 3084. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1784-1787. — Procédures criminelles pour cause de vol, d'incendie volontaire, d'évasion des prisons de Ploermel. — Prisage et mesurage des biens immobiliers provenant des successions nobles de messire Jacques-Pierre du Bouëtiez, chevalier, seigneur dudit lieu, de Kerleau, de Quélennec, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Charlotte-Jacquette Desportes, dame de Saint-Nudec, son épouse, pour parvenir au partage desdits biens situés dans les paroisses de Saint-Gilles, de Kervignac, de Languidic, de Saint-Caradec-Hennebont, de Brandérion, d'Inzinzac, de Caudan, de Quéven, de Berné, de Quistinic et de Plœren, au diocèse de Vannes; de Pleyben, de Braspart, de Lennon, de Lopérec, de Quimerch, de Lannédern, de Châteaulin, de Plovan, de Tréogat, de Pluguffan, de Landudec, de Mahalon, de Pouldrenzic et de Landéda, au diocèse de Quimper. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au bourg de Plœmeur; — aux Salles, à Kerviniec, à Locmiquélic et au Port-Louis en Riantec ; — à Kerendrun et à Kerio en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec; — à Hennebont, paroisses de Saint-Gilles et de Saint-Caradec.

B. 3085. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1785. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Réceptions : de Laurent Ducrest, bourgeois de Lorient, en l'office de greffier de la connétablie et maréchaussée de France ; — de Jean-Gabriel Barré en la charge de notaire royal et apostolique de la sénéchaussée d'Hennebont; — de noble maître Joseph Le Guyader-Desprées en qualité de sénéchal civil et criminel de la juridiction et châtellenie de Persquen, juveignerie de la principauté de Guéméné, s'exerçant en l'auditoire de ladite principauté. — Mesurage et prisage « en revue » d'une tenue logée, située au village de Kervinio en la paroisse de Plœmeur, à domaine congéable sous la seigneurie du Coesdor. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Penhouet, à Tréauray, à Kescoul, à Coetriallan, à Kergoller, à Saint-Jean, à Kerguénel et à Talhouet en Languidic ; — à Manéguen en Merlevenez ; — au bourg dudit Merlevenez ; — à Hennebont ; — à Kerrouzo en Plouhinec.

B. 3086. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1785-1790. — Procédures criminelles pour vol et mauvais traitements. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne. — Réception de Jean-Charles Cadio en l'office de procureur à la sénéchaussée d'Hennebont. — Mesurage et prisage d'une tenue située au village de Kerguerne en la paroisse de Languidic, à domaine congéable sous le seigneur de Chamballan. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kervachic, à Penhouet et à Bot-er-Goff en Languidic ; — à Kerzo, à Kercado, à Manéhellec, à Kerfaut, à Béringue et Lézevry en Plouhinec ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — à Kerostin, au Guennic, à la Montagne, à Locmiquélic, à Saint-Diel et à Kerderff en Riantec ; — au bourg dudit Riantec ; — au moulin de Miliziac en Persquen; — au manoir de Coetrivas en Kervignac; — à Tronchâteau en Cléguer ; — à Guémené en Locmalo ; — au bourg paroissial de Saint-Gilles ; — à Coetcado en Berné ; — au bourg de Brandérion ; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont ; — en la ville du Port-Louis.

B. 3087. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1786. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et poursuites exercées par le fermier général desdits

devoirs au sujet des contraventions sur les boissons. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kergourio Saint-Maur en Languidic; — à Hennebont; — au Diasquer, à Groachcarnet, à Saint-Diel, à Locmalo, à Sterhuil, à Gavre, à Ty-Dianno, au moulin de Kerbraine et à Kerbihan en Riantec; — au moulin de Kerlen en Priziac; — à Kerourden et à Kerhuilio en Persquen; — au bourg de Plouhinec; — au Manéguen en ladite paroisse de Plouhinec.

B. 3088. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1786. — Procédure criminelle pour cause d'attaque nocturne. — Réceptions : de maître Jean-Marie Quergal en l'office de sénéchal de la juridiction du Dréors s'exerçant au bourg de Priziac; — de Pascal-Jean-Tanguy Bertrand en la charge de notaire royal de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont; — à Kergrain-Saint-Nicolas, à Kergourio, à Kergosten et au manoir noble du Bodory en Languidic; — au bourg dudit Languidic; — à Kernallan, au moulin de Kerguerhouante et à Luzuerne en Merlevenez; — au bourg de Plouay; — au Port-Louis en Riantec; — à Kerserf en Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont; — au Léty en Berné; — à Kerbrest en Guidel.

B. 3089. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1786-1789. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procédure criminelle relativement à un vol commis en la paroisse de Guidel. — Réception de maître François-Marie Dupré en qualité de commissaire aux saisies réelles de la sénéchaussée d'Hennebont. — Procès-verbal de descente judiciaire pour la vérification des poids et mesures matrices déposés en l'auditoire de la sénéchaussée d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Boisdamour en Riantec; — à Hennebont; — au moulin de Kerlen en Priziac; — au Bodory et à Kerouriet en Languidic.

B. 3090. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 124 pièces, papier.

1787. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne, et poursuites exercées par le fermier général desdits devoirs pour contraventions dans le commerce des boissons. — Mesurage et prisage, afin de partage, des biens immobiliers dépendant des successions de messire Philippe-Armand Couessin, chevalier, seigneur de la Béraye, et de dame Françoise du Bouëtiez, son épouse; lesdits biens situés dans les paroisses de Saint-Gilles-Hennebont, Caudan, Inzinzac, Plouay, Lanvaudan, Caden, Allaire, Béganne et Noyal-Pontivy. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Locmiquélic, au Diasquer et à Kerverne en Riantec; — à Lichouet en Priziac; — à Kerhuilio en Persquen; — à Bothalec en Plouhinec; — à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont.

B. 3091. (Liasse.) — 80 pièces, papier; 1 plan.

1787. — Descente judiciaire pour constater un vol avec effraction commis en l'église tréviale de Saint-David, paroisse de Rédené (Finistère). — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerbrest et à Kerhorlay en Guidel; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au moulin du Cabrec en Inguiniel; — au Port-Louis en Riantec; — à Kerdrain en la trève de Sainte-Hélène, paroisse de Locoal-Hennebont.

B. 3092. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 244 pièces, papier.

1787. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne et poursuites du fermier général desdits devoirs pour contraventions sur les boissons. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procédures criminelles pour assassinat et pour bris dans les prisons royales d'Hennebont. — Réceptions : de maître Pierre Le Briéro en l'office de procureur fiscal de la juridiction du marquisat de Pontcallec; — de Jean-François Le Scouézec en qualité de sergent royal général et d'armes de la sénéchaussée d'Hennebont; — d'Olivier-Mathieu Cougoulat de Penenrun en la charge de sénéchal de la juridiction et châtellenie de la Vigne et Spinefort; — de Jean-Sigismond-Joseph Garnier en l'office de secrétaire greffier du point-d'honneur à la sénéchaussée d'Hennebont. — Inventaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Plouhinec. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Lichouet en Priziac; — à Hennebont; — à Lorient; — à Soye et à Kervinio en Plœmeur; — au bourg de Caudan; — à Gouach-en-Igeon en Languidic; — au bourg de Merlevenez; — au Cosquer en Saint-Caradec-Trégomel; — à Kerfaut en Plouhinec.

B. 3093. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1787-1790. — Procédures criminelles pour cause de bris dans les prisons royales d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au Faouet-Bodory en Languidic ; — au bourg dudit Languidic.

B. 3094. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1788. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne et sentences de la sénéchaussée d'Hennebont au profit du fermier général desdits devoirs. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au moulin de Cabrec en Inguiniel ; — à Penverne en Saint-Tugdual ; — au château de Pontcallec en Berné ; — au moulin du Prince au Bas-Pontscorff en Lesbins ; — au Magouéro en Priziac ; — à Kercado et à Kerfourcher en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — au Port-Louis, à Locmiquélic, à Locmalo, à Kerserf, à Kerostin, au Boisdamour et à Kervihan en Riantec ; — au bourg dudit Riantec.

B. 3095. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 162 pièces, papier.

1788-1789. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Procédure criminelle pour cause d'assassinat. — Réceptions : de Jean-Ambroise Le Masson, en qualité de receveur des devoirs en la ville de Guéméné ; — de maître Louis-Thomas Le Cloirec, en l'office de procureur-fiscal de la juridiction et châtellenie de Persquen, juveignerie de la principauté de Guéméné ; — de maître Pierre-Charles Voirdye, en la charge de notaire royal au siége d'Hennebont ; — de Jean-Baptiste Denis, aux fonctions de commis-juré au greffe dudit siége. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont ; — au Crano en Lignol ; — à Kerbrest et aux moulins de la Sauldraye en Guidel ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — à Refol, à Kerouriet et à Kergosten en Languidic ; — à Kernallan en Merlevenez ; — au Port-Louis et à Gavre en Riantec ; — au Cosquer en Saint-Caradec-Trégomel.

B. 3096. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1789. — Réceptions : de Jean-Baptiste Denis, aux fonctions de greffier en chef de la sénéchaussée d'Hennebont ; — de Joseph-Marie Mellin-Rosselan, en l'office de notaire royal de la même sénéchaussée ; — d'Olivier-Mathieu Cougoulat de Penenrun, en la charge de sénéchal de la juridiction de Nostang et Kervignac. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kervent, au manoir de Toulan, à Locmiquélic, à Gavre, à Kerpuns et au Petit-Guennic en Riantec ; — au Bourg-Neuf d'Hennebont en Kervignac ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au Magouéro en Priziac ; — à Nestadio, à Kerlerose et à Lézevry en Plouhinec ; — au bourg dudit Plouhinec ; — à la Vieille-Ville et à Kerroch en Saint-Caradec-Hennebont.

B. 3097. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 166 pièces, papier.

1789. — Procurations pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Procédure criminelle pour cause de bris aux prisons royales d'Hennebont. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Kerner-la-Trinité, à Locmiquélic, à Locmalo, à Brambis, au Boisdamour et à Kervent en Riantec ; — à Spinefort, au Faouet-Bodory, à Kergonan, à la métairie de Kerlevenez, à Kergosten, à Saint-Donatien et à Tréauray en Languidic ; — au bourg de Merlevenez ; — à Portanguen, en ladite paroisse de Merlevenez ; — à Kerguélen, à Kervenanec et à Kerdiret en Plœmeur ; — à Kerihuel-er-Lann en Saint-Caradec-Trégomel.

B. 3098. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1789-1790. — Procédures criminelles pour cause de vols. — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : au Faouet-Bodory et à Bot-le-Provost en Languidic ; — à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles ; — au moulin de la Bruyère en Plouay ; — en la ville du Port-Louis, paroisse de Riantec ; — au bourg paroissial de Saint-Gilles-les-Champs ; — à la métairie de la Bergerie et au château du Bouëtiez en ladite paroisse de Saint-Gilles-les-Champs.

B. 3099. (Liasse.) — 326 pièces, papier.

1790. — Répétitions de commis aux devoirs de Bretagne et poursuites exercées par le régisseur desdits devoirs pour cause de contraventions. — Procurations

pour tutelles, émancipations, décrets de mariage. — Apprécis des grains vendus au marché d'Hennebont. — Procédures criminelles pour vols commis les jours de foires et de marchés, et dans les églises de Lanvaudan, de Sainte-Hélène en Locoal, d'Arzano (Finistère). — Appositions de scellés, inventaires et ventes publiques de meubles après décès : à Hennebont, paroisse de Saint-Gilles; — au Port-Louis, à Gavre, au Diasquer et à Karvassal en Riantec; — à Kervéhennec, à Lézevry, à Kerisse et au château de Kerfrézec en Plouhinec; — au Moulin-Neuf et à Quellenec en Languidic; — à la Villeneuve en Merlevenez; — au bourg paroissial de Saint-Caradec-Trégomel.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SERIE B.

Une notice relative à ces différentes juridictions paraîtra dans le deuxième volume, après l'achèvement de l'inventaire de toute la série.

Clichy. — Imp. Paul Dupont, rue du Bac-d'Asnières, 12.